1ère ANNÉE N° 1 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS
Bureaux : 23 RUE NGUYEN TRAI — HANOI Directeur politique : Nguyên Van Tiên
Abonnements : 1 AN : 3$00. 6 MOIS : 1$60. 3 MOIS : 0$90
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van Phu, Administrateur-Gérant.

La loi du 29 Juillet 1881 sur la liberté de la presse a été déclarée, par son article 69, applicable aux colonies sans distinction ni restriction. Cette loi ayant posé le principe de la liberté absolue de la presse, *sans aucune autorisation préalable*, **en tous pays français qu'il s'agisse de publication en langue française ou idiomes non français, il ne saurait être dérogé à cette règle fondamentale** *que par une autre loi*. **Le décret du 30 décembre 1898 prévoyant pour l'Indochine une réglementation particulière de la presse publiée en langue étrangère ou en quôc-ngữ** *est illégale et inexécutoire.* —

(Arrêt de la Cour de cassation du 23 - 9 - 1935)

(Tenant du 9 - 1 - 1936 No 288)

Notre point de vue

Six années de crise et de déflation ont ruiné les forces vives de ce pays.

A l'heure actuelle aucun symptôme de reprise n'est à noter. Au contraire, on constate un chômage de plus en plus intense dans les villes et une profonde misère dans les campagnes.

Les contribuables écrasés par une fiscalité trop lourde, les industriels et les commerçants épuisés par plusieurs années de lutte stérile contre la crise, les masses ouvrières et les classes moyennes, par le chômage, la réduction des revenus, des traitements et des salaires, sont à bout de patience se débattent, désespérés

L'Indochine tout entière vit au ralenti.

Tandis que les propriétaires moyens sont acculés à la faillite par suite de la baisse catastrophique des prix des produits agricoles, les paysans pauvres qui constituent 90 % de la population agricole du Tonkin et de l'Annam sont guettés à tout instant par une famine de grande envergure.

Les dernières inondations qui détruisent peu d'hommes mais beaucoup de biens aggravent singulièrement la situation des paysans tonkinois. Les secours organisés par les particuliers de bonne volonté et par le gouvernement du protectorat s'avèrent insuffisants. La mobilisation indispensable de 30.000 paysans pour la reconstitution des digues bouleverse les travaux de la campagne de cette année.

La prochaine récolte s'annonce déficitaire.

La famine est inévitable.

Et c'est un spectacle qui recommence tous les trois ou quatre ans.

Jusqu'ici aucun programme de grands travaux n'est sérieusement envisagé. On s'est contenté de prodiguer des secours une fois le sinistre produit. On croit accomplir ainsi un acte de charité.

Il ne s'agit, pourtant, même pas d'un acte de justice, car dans ce pays presque exclusivement agricole, les classs moyennes et la paysannerie sont les données essentielles du problème social.

Durement frappées par la crise et constamment exposées aux catastrophes qui anéantissent en un instant leurs longs et patients efforts ces catégories d'habitants constituent des éléments d'une instabilité redoutable pour l'équilibre politique du pays. Leur créer des conditions plus acceptables de travail et de vie, n'est plus seulement un acte d'humanité mais encore et surtout un acte politique.

Il est temps, croyons-nous, de les aider à s'organiser et à dresser un programme de sauvetage, tenant largement compte de la réalité et orienté vers l'amélioration de leurs conditions d'existence.

La recrudescence de l'activité politique de la bourgeoisie nationale, le réveil et l'inquiétude grandissante des classes populaires devant la crise, créent dans ce pays une situation telle qu'elle nous interdit toute dissertation abstraite et exige une solution serrée et précise.

C'est en partant de cette idée que nous nous livrons à des enquêtes minutieuses sur les conditions de vie de différentes classes sociales, en vue d'en dégager un plan de réformes dont nous poursuivrons inlassablement l'entière réalisation.

Chaque critique que nous présentons, chaque vœu que nous formulons est tiré d'une analyse objective des faits

Nous n'inventons rien.

Nous ne disons rien qui ne soit vrai, qui ne soit contrôlable.

Notre tâche essentielle est d'étudier aujourd'hui la situation des ouvriers, des paysans et des classes moyennes devant la crise et de revendiquer pour eux le droit de vivre et d'améliorer leurs conditions de travail.

D'ores et déjà, nous mentionnons sur le plan concret de notre politique :

La liberté syndicale pour toutes les professions manuelles ou libérales ;

La promulgation des lois de protection ouvrière ;

Les libertés publiques.

Nous proclamons notre fraternelle sympathie à tous ceux qui peinent et qui souffrent.

Nous affirmons notre indissoluble solidarité avec ceux qui travaillent pour l'émancipation des masses exploitées.

LE TRAVAIL

adresse cet appel à tous ceux qui croient en l'avenir de notre pays et qui veulent cet avenir meilleur

Aux travailleurs intellectuels, écrivains et artistes,

il demande de se grouper pour exercer une action sociale commune. En venant se ranger côte à côte, ils n'abdiquent rien de leur indépendance de pensée, de leur personnalité littéraire ou de leur tempérament artistique. Une même foi dans le principe de Justice, un même désir d'affranchissement des masses populaires, suffit pour sceller leur alliance.

Après s'être reconnus et rejoints, ils se tourneront ensemble vers les multitudes vivantes pour les encourager à s'organiser, à se défendre, à se bâtir un avenir meilleur. Ils combattront l'oppression, l'autocratie et les privilèges qui ont maintenu pendant des siècles le peuple dans l'ignorance et la misère.

Ouvriers de l'intelligence, ils prendront leur part de travailleurs dans l'œuvre grandiose de renaissance humaine.

Aux travailleurs manuels, artisans, ouvriers et paysans,

Nous disons de prendre conscience de leur situation d'exploités.

Nous faisons comprendre la nécessité de s'unir, de s'organiser pour la défense de leurs intérêts sacrifiés.

Nous les invitons à se réunir localement d'abord, régionalement ensuite, en comités sous la direction des plus qualifiés d'entre eux.

Ces comités auront pour tâche essentielle de :

1° Créer un lien de solidarité entre les différentes branches de l'activité ouvrière ; maintenir une liaison étroite entre les ouvriers des villes et ceux des campagnes.

2° Etudier en commun les questions politiques, sociales et professionnelles qui intéressent leur métier ; recueillir les vœux et les suggestions concernant leurs conditions de travail et de vie.

3° Envoyer leur adhésion au comité central d'organisation du Congrès Indochinois qui devra avoir lieu avant l'arrivée de la Commission d'enquête parlementaire.

Aux militants de la cause ouvrière,

Nous demandons amicalement leur collaboration. Il est temps de mettre en commun nos aspirations éparses, de coordonner nos efforts pour créer dans ce pays des conditions favorables à l'épanouissement d'une véritable démocratie.

Aux camarades Cochinchinois !

L'avènement du Front populaire en France a produit dans toutes les colonies françaises ces répercussions attendues Les peuples conquis, jusqu'ici résignés dans leur profonde misère, croient percevoir une lueur d'espérance. Ils espèrent qu'à la fin on voudra bien considérer qu'eux aussi, ils font partie de la grande humanité, que leurs cris de détresse, leur revendication du droit à la vie pourront se faire entendre.

L'Algérie, la première, a élevé la voix ; puis ce fut le tour des ouvriers de Pondichéry, dans l'Inde française. L'écho de leurs réclamations, arrive, lointain, mais retentissant jusqu'à notre Indochine.

Alors, vous, Camarades de Cochinchine, notre avant-garde dont nous sommes justement fiers, vous vous êtes levés, bravant la réaction coloniale, vous émettez l'idée du congrès indochinois, un congrès de caractère, essentiellement populaire qui sera chargé d'élaborer les vœux des peuples indochinois.

A votre appel les masses cochinchinoises ne restent point indifférentes. En moins d'un mois, la grande idée a pénétré jusque dans les couches profondes du prolétariat et de la paysannerie. A Saigon et en province, des comités d'usine, de quartier, de village se forment, se multiplient dans une fièvre grandissante. Ils imposent leur existence à la légalité si étroite du gouvernement colonial.

Demain la vague populaire montera encore plus haut, entraînant dans son tourbillon une foule encore plus nombreuse et plus enthousiaste, les assises d'une représentation populaire s'affirmeront,

Et pour la première fois dans l'histoire de la Cochinchine, les masses laborieuses s'organiseront d'elles-mêmes pour la défense de leurs intérêts sacrifiés.

* * *

Camarades,

Vous avez donné un exemple réconfortant d'organisation et de combativité. Dans la magnifique ardeur de votre travail, vous n'avez pas oublié vos frères de la péninsule. Vous nous avez conviés à participer activement au mouvement du Congrès.

Mais dans cet Annam-Tonkin où les forces de conservation sociale sont encore toute puissantes, votre appel semble n'avoir provoqué que des secousses rares et superficielles, perdu du moins en apparence, dans une atmosphère générale d'inertie.

A Hanoi, des réunions ont bien eu lieu, rassemblant en leur sein des bourgeois cossus et quelques petits-bourgeois ambitieux qui prétendent assurer non seulement la représentation de leurs classes ; mais encore celle de la classe ouvrière et paysanne.

Ils tentent ainsi de voiler l'objectif immédiat du Congrès indochinois : l'organisation et la défense des intérêts vitaux des masses de l'Union indochinoise.

Ils essaient de confisquer à leurs seuls profits les avantages que pourrait donner le mouvement revendicatif suscité par la politique coloniale du Front populaire.

* * *

Mais une telle entreprise sera vouée à un échec inévitable.

Les travailleurs tonkinois sauront déjouer leurs manœuvres et dénoncer leur trahison.

Ils feront bloc avec leurs frères des cinq pays de l'Union et sauront faire légitimer par les dirigeants du Gouvernement métropolitain contre l'imposture d'une minorité de privilégiés.

Au régime actuel, nous tous, nous souffrons depuis trois quarts de siècles, comme vous, frères de Cochinchine, et peut être plus que vous. Si tant est qu'il puisse y avoir des degrés dans cette misère noire dans laquelle se débattent et dépérissent les peuples opprimés.

La crise, en précipitant l'évolution d'une société en décomposition, nous a fait avancer encore d'un « cercle » comme dirait Dante, dans cet « enfer des vivants ».

Funèbre marche en avant !

Les ouvriers ne vivent plus, saignés jusqu'à la moelle avec des salaires de famine, — et ces salaires dans beaucoup d'endroits se paient en partie avec du riz noir !

La sous-alimentation chronique, [illegible], l'opium, en endormant sa conscience de classe, l'asservit au patronat.

Affreuse harmonie d'une société viciée dans le principe !

Dans les campagnes, les impôts fonciers, maintenus dans leurs taux anciens, sinon augmentés, les récoltes déficitaires et la baisse du cours du paddy prolétarisent à un rythme accéléré de larges couches de la paysannerie moyenne. La fameuse taxe sur les produits agricoles, appliquée en Annam s'avère plus meurtrière pour les cultures de céréales que n'importe quelle sécheresse ou quelle grêle du ciel le plus inclément.

Dans certaines localités, le monopole du sel réduit des centaines d'habitants spoliés à la mendicité collective ou à un état proche.

* * *

Mais, ce n'est point ici ni le lieu ni le moment de détailler la liste interminable de nos maux.

Il s'agit pour nous de prendre conscience de notre profonde misère malgré l'optimisme de commande de certains écrivains ou journalistes.

Il s'agit pour nous de comprendre qu'il est grand temps que les masses s'occupent elles-mêmes de leurs intérêts, et affirment leurs droits à la liberté et à la vie.

Nous sentons profondément la nécessité de nous organiser et de combattre à côté de nos frères de Cochinchine. Car les raisons d'être du mouvement congressiste s'affirment, plus impérieuses en Annam-Tonkin que partout ailleurs !

Déjà, l'amnistie intégrale réclamée par le prolétariat français pour ses frères coloniaux devient en Indochine libération conditionnelle ou se trouve limitée à certaines catégories de prisonniers politiques.

Déjà, les lois sociales sont combattues ici par ceux-là mêmes qui sont chargés d'étudier leurs conditions d'application.

Déjà, les classes dirigeantes de ce pays s'ingénient à entraver à rendre inefficaces les mesures prises par le gouvernement populaire en faveur du peuple de l'Indochine.

Pendant que le gouvernement métropolitain parle d'enquêter sur les colonies, en Annam-Tonkin, la liberté de réunion et la liberté de la presse nous sont complètement refusées.

Un journal déjà autorisé a été même supprimé avant l'heure de sa parution.

Des jeunes gens, rien que pour avoir osé parler de s'organiser afin de renseigner les enquêteurs s'attirent de la part de la Police des menaces de prison ou voient leur maison gardée par des agents en civil ou en uniforme.

Quatre cents personnes qui voulaient assister à la réunion du burlesque comité de M. Pham huy Luc pour lui nier le droit de les représenter ont été dispersés par la police.

Les classes dirigeantes ne veulent pas comprendre l'immensité du droit de la multitude, ne veulent pas discerner l'urgence des changements nécessaires. Elles persistent dans leur attitude d'hostilité systématique, de méfiance injustifiée en abusant du pouvoir qu'elles déterminent arbitrairement.

Elles considèrent ceux qui travaillent à préciser les aspirations du peuple comme des fomentateurs de troubles, des conspirateurs que leurs lois scélérates puniront comme tels.

En dépit du régime d'obstruction que le gouvernement colonial entend instaurer en Annam-Tonkin, les masses de l'Annam-Tonkin affirment leur volonté de participer au congrès.

Camarades de Cochinchine, venez à nous. Conjuguez vos efforts avec les nôtres pour résister contre la réaction coloniale.

Nous demandons instamment au Gouvernement du Front Populaire et en particulier à M. le Ministre des Colonies des mesures indispensables pour protéger les congressistes de la répression du gouvernement local, pour leur permettre d'organiser librement le Congrès, de recueillir librement les vœux exprimés par toutes les catégories sociales, de se réunir enfin librement pour confronter leurs idées et coordonner leurs revendications.

Le Gouvernement de France nous refusera-t-il ce droit d'exprimer nos desiderata avec toute la franchise nécessaire ? C'est ce que nous ne croyons pas. Car alors, la commission d'enquête inscrite dans son programme électoral, deviendrait un vain mot : on n'enquête pas sous le régime du baillon et de la trique.

A nous, frères de Cochinchine, soutenez-nous dans notre lutte pour conquérir le droit de dire nos revendications.

Vive le congrès indochinois
Vive l'union des masses indochinoises

LE CONGRÈS INDOCHINOIS EN MARCHE

Il a fallu une poussée soudaine venue du dehors pour changer le courant habituel de la vie politique en Indochine... Il a fallu l'avènement du Front populaire pourqu'ici on se souvienne de l'existence d'un peuple de 20 millions.

L'idée d'un Congrès Indochinois concrétisant les revendications des populations indochinoises se fait de plus en plus précise. La dernière réunion organisée par M. Nguyên-phan-Long à Saigon, la déclaration de M. Lê-thanh-Canh en Annam, la constitution d'un comité provisoire d'organisation de la section tonkinoise montrent que l'idée a gagné le pays tout entier.

La crise économique a posé à toutes les classes sociales de ce pays des problèmes nouveaux à résoudre. Accolés à la faillite par la baisse catastrophique des prix des produits agricoles, particulièrement du riz, du caoutchouc et des cocons, les producteurs indochinois croient trouver leur salut dans la « déstabilisation » de la piastre. Ils la réclament depuis trois ans.

Ils ont organisé à Saigon des meetings. Ils sont descendus dans la rue.

Par l'impérieux besoin d'écouler leurs stocks de marchandises, les industriels cherchent à réduire leurs prix de revient. Ils se livrent dès lors à une vaste offensive contre les salaires des ouvriers.

Ainsi, ils réduisent en même temps le pouvoir d'achat des masses laborieuses et aggravent encore leur situation. Ils limitent la production et excluent par cela même de leur clientèle un grand nombre d'ouvriers en les réduisant au chômage.

Le chômage et la limitation de la production en provoquant une forte diminution de la demande des produits agricoles accentuent la crise agricole.

Les paysans éliminés de la production et ruinés sont obligés de réduire leur demande des produits industriels.

C'est ainsi qu'en s'enchevêtrant avec la crise industrielle, la crise agricole s'aggrave, celle-là en est aggravée à son tour.

Ce siècle de misère est mortel pour un pays qui a été spécialisé dans la production exclusive de certaines matières premières comme l'Indochine.

Aussi, l'inquiétude générale devient-elle de plus en plus profonde à mesure que la crise s'aggrave et se prolonge.

Six années de déflation ont réduit les ouvriers et paysans à une misère extrême Il est bien difficile de se faire un tableau de la situation des travailleurs indochinois. Si l'on compare le mouvement des prix et des salaires, on constate des faits vraiment incroyables.

Les travailleurs du Tonkin, les plus misérables et les plus exploités de l'Indochine, voient leurs salaires réduits au delà du minimum au cours des 4 annés de la crise. Dans le Nord du Tonkin, de 1931 à 1933 les salaires des ouvriers qualifiés diminuent de 0$60 à 0$40 soit 33 %.

En moyenne, dans les mines du Tonkin les salaires des mineurs diminuent de 36 %.

En ce qui concerne les ouvriers agricoles la Revue Franco Annamite de M. Babut nous a affirmé qu'ils ne mangent pas à leur faim avec des salaires qu'ils gagnent.

Actuellement un repiqueur gagne de 3 cents à 5 cents par jour ; un moissonneur de 4 cents à 7 cents, un laboureur de 10 cents à 15 cents.

Un coolie adulte consomme environ 1k500 de riz par jour et si le riz coûte une piastre les 15kgs (cours normal au Tonkin) il devra dépenser 10 cents, rien que pour l'achat du riz blanc.

Ces données sont extraites des chiffres officiels et témoignent tragiquement la grande détresse des masses laborieuses. Celles-ci constituent elles-mêmes la donnée fondamentale du problème social qui se pose dans toute son acuité devant le pays tout entier.

Le Congrès Indochinois où les intérêts de toutes les catégories sociales seront représentés permettra la coordination des efforts et le rajustement des solutions.

EUX ET NOUS

De Nguyên-Phan-Long à Pham-Huy-Luc

Un congrès national peut-il être sans la nation ? Pourtant c'est ce que M. Pham-huy-Luc et ses amis sont en train d'essayer.

Tout compte fait, nous trouvons que M. Nguyên-phan-Long est encore le plus intelligent des bourgeois.

Il ne manquait aucune occasion pour se poser en défenseur ardent des intérêts soi-disant annamites. En 1923, il prenait l'argent des chinois de Cholon pour combattre le projet Candelier. Mais il savait revêtir sa mission mercenaire d'une teinte nationale et patriotique telle qu'il apparaissait au peuple comme le Messie.

Dès lors, le gouvernement devait compter avec lui—Investi du prestige d'une représentation nationale, il était comblé d'honneurs et de richesses. Devenu un des chefs les plus en vue du Parti Constitutionnaliste, il savait pratiquer une fructueuse politique d'opposition. Il était l'ami du gouvernement et l'idole du peuple.

Mais hélas ! le pays évoluait et son Parti périclitait—les éléments jeunes et actifs se détachaient de ce parti qui ne répondait plus aux besoins nouveaux du pays.

M. Nguyên-phan-Long voyait son influence baisser de jour en jour.

La crise survient. L'argent devient rare. Réduit à n'être plus que le rédacteur en Chef de la Tribune Indochinoise, il prenait patience et guettait l'occasion.

Il la croyait venir avec la campagne menée par les riziculteurs contre la stabilisation de la piastre.

Il sortait du silence de son bureau de rédaction pour porter l'étendard de la révolte.

Il s'est fait envoyer comme délégué protestataire à la commission des colonies à Paris—Il croyait que l'heure est venue pour reconquérir sa popularité perdue.

Mais il devait en être terriblement déçu. Son retour fut un fiasco lamentable.

A partir de ce jour, M. Nguyên-phan Long a changé de tactique. Il s'est rendu compte qu'il faut avoir l'appui des masses pour spéculer avec le gouvernement.

L'avènement du Front populaire en France achève de lui montrer le chemin. Résolument il se rallie à la cause des masses.

Dans une réunion publique, il n'a pas hésité à déclarer qu'il n'est pas membre du Parti Constitutionnaliste.

Ayant senti la poussée irrésistible des masses, il lança l'idée d'un Congrès Indochinois.

Il espère pouvoir ainsi se donner du change et revaloriser sa monnaie dépréciée.

Le gouvernement aura de nouveau à compter avec lui. Des tractations vont avoir lieu. Il se posera en médiateur entre le peuple et le gouvernement.

Il flirtera avec l'un en se faisant tendre avec l'autre. Et à la fin, il trahira l'un et l'autre pour se ménager une retraite heureuse.

Notre national Pham-huy-Luc n'est même pas capable de concevoir une telle souplesse. Certes, son physique ne trahit pas son moral. Lourd de corps et d'esprit, il ne peut jamais s'élever au-dessus de certaines considérations purement conformistes. C'est un homme qui ne veut pas être dérangé dans sa digestion comme dans ses conceptions surannées sur la politique et la société. Incapable de tout effort intellectuel ou moral, il se flatte de garder les idées de ses ancêtres.

Il est traditionnel par faiblesse, journaliste par nécessité.

Comme son collègue du Sud, son influence baissait avec la crise.

En vue des élections prochaines, et pour n'être pas en reste de patriotisme avec les hommes politiques de la Cochinchine il a émis aussi l'idée d'un Congrès National où toutes les classes seront, dit-il, représentées. Mais en haut lieu, on a dû lui apprendre qu'il a commis une bévue et qu'il s'agit de faire amende honorable en écartant les éléments populaires.

La peur du gendarme le rend sage et docile.

Il manœuvre désespérément à éliminer les représentants des ouvriers et paysans qui étaient convoqués à la première réunion constitutive.

Et voici sa manœuvre.

Il forme en secret un «comité des sept» qui prend le nom de « comité chargé de rédiger le cahier des doléances ». Chargé par qui ? Personne ne peut le dire. Ce mystérieux comité des sept croit accomplir une mission divine.

Et comme les sept sages de la Chine ils espèrent vouer leur nom à l'admiration de la postérité.

Parmi eux se trouve comme par hasard M. Nguyên-tuong-Tam, directeur du Phong-Hoa, un jeune-vieux c'est-à-dire jeune quand il écrit et vieux quand il vit. Quand il écrit, il veut avoir des abonnements, quand il vit, il veut être bien avec les grands. D'ailleurs c'est un sujet peu intéressant comme celui de ses romans socialo-psychologiques petit-bourgeois. Enfin, il vient grossir inutilement les rangs des incapables. Car on ne peut s'improviser défenseur des masses alors que depuis son berceau, on ne vit que dans l'aisance dans l'insouciance, dans le mépris absolu des masses. On ne se sont s'est jamais intéressés aux conditions de travail et d'existence des ouvriers et paysans.

Ces messieurs les ont toujours exploités sans vergogne. Il a fallu l'avènement du Front populaire pour qu'ils parlent de défendre les intérêts des masses.

Ce langage est si nouveau pour eux qu'il leur écorche la langue.

Ils ne trompent plus personne. Ils seront fatalement démasqués et se verront réduits à n'être plus que des charlatans sans client. Leurs discussions byzantines, leurs rapports fabriqués dans leur cabinet de travail seront dépourvus de tout intérêt et de toute influence sur la masse.

Et ce ne sera pas avec eux que se fera le Congrès Indochinois.

(suite de la 1ère page)

Il permettra aux populations protégées de se reconnaître, de prendre conscience de leur rôle historique dans l'évolution de leur pays.

Il sera la représentation sincère des masses de l'Indochine.

Seul, il sera qualifié pour parler en leur nom, pour exprimer au Gouvernement leurs besoins actuels et leurs aspirations

Seul, il aura une influence suffisante sur toutes les classes de la population.

Seul, il sera capable de travailler utilement avec le Gouvernement à l'élaboration d'un programme de réformes libérant le pays des entraves de la routine pour le pousser résolument dans la voie du progrès.

Le Gouvernement se doit de favoriser une telle initiative. Il aura tout à gagner et rien à perdre

Il connaîtra les sentiments réels jusqu'ici inexprimés d'un peuple qu'il gouverne. Il appréciera le niveau de son évolution sociale pour y adapter une politique adéquate.

Il aura par les travaux du Congrès Indochinois des renseignements utiles sur les pays de l'Union qu'une enquête officielle ne saurait jamais lui fournir.

Le Congrès Indochinois doit être considéré non pas comme une entreprise séditieuse mais la manifestation d'un acte de majorité du peuple protégé, une manifestation en faveur de l'affranchissement des travailleurs coloniaux.

Mais comment choisir les délégués au Congrès pour donner à celui-ci le prestige d'une représentation vraiment populaire.

Il faut que toutes les classes sociales désignent par vote leurs délégués nantis d'un Cahier de Vœux élaboré par leur comité d'action. Ce Cahier de Vœux comprendra deux parties : un exposé objectif des faits et un programme de réformes proposées. Ces délégués auront à élire commission d'études qui sera chargée de cordonner les revendications particulières et corporatives et de les empêcher d'être en conflit avec l'intérêt général du Congrès.

Toutes les questions soumises au Congrès seront débattues publiquement et adoptées à la majorité absolue des voix exprimées.

La dernière séance sera réservée au vote d'ensemble du Cahier de Vœux.

Donc, le travail qui doit se faire immédiatement doit être un travail d'organisation de propagande en vue de former dans les villes et dans les campagnes et pour toutes les classes sociales des comités d'action qui seront chargés de recueillir les vœux exprimés.

Les membres des comités d'action ainsi constitués, devront se livrer à des enquêtes minutieuses et personnelles sur les conditions de vie et de travail des catégories qu'ils représenteront.

Ils rédigeront un cahier de vœux qui sera présenté au Congrès Indochinois par leurs délégués désignés également par vote.

Le Congrès pourra ainsi travailler sur des données tirées des besoins réels de toutes les populations Indochinoises.

Et les conclusions que le corps aura adoptées s'imposeront par leurs valeurs objectives inconte[s]tables à l'attention de la commission d'enquête et au Gouvernement du Front populaire

Deux Messieurs qui se sont réunis le 7 Septembre dernier à Huê en vue de la participation de l'Annam au Congrès Indochinois

Messieurs,

En apprenant par les journaux que vous vouliez expédier vos affaires à une vitesse vertigineuse pour arriver à votre fin, nous sommes étonnés que vos actes actuels soi-disant populaires font un contraste frappant avec votre caractère d'ordinaire si indolent comme le cours de cette Rivière du Parfum qui exerce une influence néfaste sur vous.

Récapitulons les faits relatés :

Le 7 Septembre, une réunion de représentants du peuple et d'autres personnalités du monde politique (sic) s'est tenue à Huê, à l'issue de laquelle des désiderata de la presse locale ont été débattus, précisés et certaines revendications au profit des masses (lesquelles ouvrières ! paysannes ! petites bourgeoises, bourgeoises ! ou de princesses !) ont été votées. On a nommé avant de se séparer une délégation qui parlera au nom de la presse à la prochaine assemblée du 20 Septembre A cette dernière date, des «élus» de diverses classes sociales, de divers groupements corporatifs conféreront en séance publique pour rédiger le cahier des vœux qui sera l'organe pour quelques centaines de bourgeois, petits bourgeois et pour plus de 4 millions de paysans lumpen-prolétaires (prolétaires va—nu—pieds) de paysans prolétaires c'est-à-dire de tout l'Annam.

Esprit simpliste ou paresse innée de ces Messieurs. Ils prétendent travailler pour les masses mais ils n'effleurent pas les masses !

Nous, notre position est claire et nette. Nous suivons strictement la ligne de conduite tracée par le Comité central provisoire de Saigon qui organise, à travers toute la Cochinchine, des comitées d'action de village, de canton, de province, d'usine et de quartier. Ces comités d'action sont chargés de recueillir les vœux exprimés par les populations de leur ressort respectif et les soumettront aux délibérations du Congrès indochinois lequel sera chargé de coordonner et de rédiger les revendications définitives du peuple indochinois.

Le prolétariat rural du Tonkin

Un prolétariat rural très important est né soit de la surpopulation, soit de l'expropriation des petits et très petits propriétaires, des fermiers, des métayers par une bande de capitalistes européens, chinois, annamites rapaces, malins et sans scrupule.

La concentration des moyens de production c'est-à-dire la constitution des grandes propriétés au détriment des petites et moyennes propriétés se poursuit à un rythme accéléré si bien que dans certaines provinces comme Thai-Binh, province réputée la plus riche du Tonkin où avec une population de 927 000, le nombre de propriétaires possédant de 0 à plus de 100 mâu (36 ha) ne sont que de 87.204 et répartis comme suit :

Mâu	Hectares	Nombre	%
0 à 1 mâu	ou 0 à 0,36 Ha	61.546	70,6 /.
1 » 5 »	0,36 » 1,80	20.215	23 2
5 » 10 »	1.80 » 3,60	3.744	4.5
10 » 50 »	3,60 » 18,00	1.589	1,3
50 » 100 »	18 00 » 36,00	69	0,08
plus de 100	plus de 36,00	41	0,02
		87.204	100

chiffres établis en 1932 par Mr. Yves Henry Inspecteur Général de l'Agriculture des Colonies (Economie Agricole de l'Indochine Yves Henry page 108).

Mécanisme de concentration ou prolétarisation des couches paysannes moyennes

Cette concentration se fait par suite de prêts, de vente à réméré, usure que les grands propriétaires pratiquent vis-à-vis de leurs voisins. Le crédit auquel les cultivateurs font appel est un crédit usuraire. Le taux d'intérêt est très variable mais toujours il grève lourdement leur budget, absorbant tout le bénéfice de la culture et de leur activité.

Les ruraux font appel à l'usurier dans de nombreuses circonstances, dont les principales sont les suivantes :

1·) Remboursement des prêts contractés chez un autre usurier.

2·) Candidature à une fonction publique et fêtes à cette occasion. Dans ce cas, les sommes empruntées sont parfois considérables. Pour être Truong-tuân (chef des veilleurs) Truong-ba (teneur du registre cadastral) Thu-quy (trésorier) Thu-ky (secrétaire) etc ... un candidat sans concurrent dépense au moins 50 à 100$. Les maires, chefs de canton doivent dépenser parfois jusqu'à 1000 à 2000$ pour l'obtention de leurs places.

3·) Cérémonies familiales : mariages, enterrements, anniversaires d'un ancêtre ; les emprunts dans ce cas dépassent même plus de 100 à 200$;

4·) Remboursement des dettes contractées au jeu, ou lors du paiement des impôts ;

5·) Culture. Les dates des emprunts sont généralement : le repiquage, les 2è et 3è mois, l'irrigation et le sarclage, le 7è et 8è mois pour le sarclage et buttage. Ils ont pour but le paiement de la main-d'œuvre supplémentaire, l'achat d'engrais, de semences. La somme empruntée pour la culture serait d'environ 10$ par mâu et par campagne ;

6·) Nourriture. Prêts à la morte saison, 3è et 8è mois, consistant en prêts en nature aux petits cultivateurs avec remboursement en nature à la moisson, ou prêts en argent avec remboursement en nature ; taux variable suivant les cours, les conditions du prêt etc, et avances de salaires aux travailleurs agricoles, avances n'excédant guère 2 à 5$ et consenties par l'employeur ;

Les prêts sont souvent faits en espèces, pour les prêts à court terme (1 an, au maximun 2 à 3 ans), l'intérêt est en raison inverse des garanties, moins l'emprunteur a de garanties plus le taux est élevé. De plus en cas de calamités : inondation, typhon, le taux augmente beaucoup. Pour les prêts de plus de 1000$ le taux est normalement de 2·/. par mois pour les emprunteurs connus de l'usurier, amis, parents, et de 3·/. pour les autres. Pour ceux de 500 à 1000$ le taux varie de 4 à 5·/. par mois et pour ceux de moins de 500$ de 6 à 10·/.

L'emprunteur signe un billet appelé reconnaissance de dette. La somme portée est souvent une somme double de la somme empruntée ou au moins égale à la somme empruntée augmentée des intérêts. En général, si l'acte est fait sous forme de vente à réméré, on mentionne le double du montant du prêt plus l'intérêt légal et on exige l'aval d'une personne solvable du village. Si l'acte est fait sous forme de vente définitive on mentionne seulement le montant du prêt intérêt compris.

On y certifie que l'intérêt est l'intérêt légal pour être en règle avec la loi. La désignation de la garantie : rizière, propriété bâtie, animaux est faite et la possession de la propriété est certifiée par le Truong-ba, les signatures sont certifiées exactes par le ly-truong. Suivant la valeur du mâu le cultivateur peut emprunter plus ou moins. La valeur de la surface engagée correspond à environ deux ou trois fois la somme prêtée.

Si l'emprunteur rembourse avant l'échéance, l'usurier peut quelquefois diminuer la dette, mais toujours dans de faibles proportions. Si l'emprunteur ne paye pas à l'échéance, l'usurier envoie chez son débiteur un vagabond : « Nac-nô » chargé de faire du scandale. Cette créature de l'usurier vit aux crochets de l'emprunteur qui doit lui fournir nourriture, alcool opium, pour boire (de 0$50 à 2$) Si malgré cela le débiteur se montre réfractaire le créancier possède en main des pièces conformes aux formalités exigées par la loi.

Si l'emprunteur a exigé le titre de propriété, il peut en s'adressant au ly-truong faire mettre à son nom la propriété (coutumes annamites), sinon il traduit le débiteur devant la justice pour procéder aux saisies. Les mandarins de circonscriptions : tri-phu, tri-huyên ont le droit de juger jusqu'à 30$. On n'a généralement pas intérêt à aller devant le tribunal les frais de justice coûtant plus cher que la somme à récupérer. De plus les immeubles vendus en justice sont vendus bien moins cher qu'en vente normale. On ne va en justice qu'en dernier ressort, ou pour effrayer les autres débiteurs, le tribunal faisant saisir les paillotes. Si la somme empruntée est assez faible et que l'usurier veut accaparer toutes les rizières du débiteur, il laisse passer la date de l'échéance et contraint le débiteur à renouveler son prêt, la somme inscrite étant environ le double de la somme déjà empruntée augmentée des intérêts et ainsi de suite. Grâce à ce système le débiteur peut rarement rembourser une somme au-dessus de ses moyens et toutes ses rizières deviennent propriété de l'usurier. Quand un pauvre a des dettes accumulées envers un usurier et qu'il ne peut rembourser, il s'acquitte parfois en lui donnant sa fille comme concubine ou en lui cédant son enfant en bas âge. Pour les prêts à très court terme (quelques jours à 1 ou 2 mois au maximum) l'intérêt est plus élevé, il est parfois de 15 à 25 /. par mois et peut atteindre 150 /. par mois, par exemple dans le cas d'un ly-truong qui a dilapidé au jeu le produit des impôts de son village. Il lui faut alors emprunter pour verser dans un délai de 2 ou 3 jours la somme totale L'usurier lui prête au taux de 3 à 5 cents par piastre et par jour, s'il a l'aval de plusieurs personnes, notamment de tous les notables et généralement du chef de canton. Le ly-truong donne en garantie tous ses biens immobiliers et son cachet de ly-truong. De plus, il rédige un papier par lequel il reconnaît avoir joué et dilapidé le montant de l'impôt. Ce papier serait en cas de non-paiement transmis aux autorités supérieures La responsabilité de tous étant engagée l'usurier rentre dans ses fonds généralement sans difficulté.

Les prêts à très court terme ont lieu parfois sous la forme suivante (prêts consentis aux marchands de riz hàng-sáo) pour 1$ empruntée au début du mois, le débiteur rembourse 5 cents par jour à partir du lendemain, pendant un mois (amortissement).

Les expropriateurs sont très habiles et savent, par une charité ménagée et intéressée, et par une répression énergique à titre d'exemple contre certains débiteurs récalcitrants et se faire considérer comme des hommes justes. De plus, par leur importance, ils ont des relations suivies avec le corps mandarinal et les Européens du chef-lieu et trafiquent de cette influence. Le pauvre paysan sait que, même ayant raison, intenter un procès contre un richard serait pure folie et que le procès est perdu d'avance, aussi il se résigne, subit le sort commun, abandonne ses biens et devient fermier ou métayer de ses anciennes rizières.

(suite en 3è page)

Confidences

Jeunes camarades qui de vos yeux songeurs scrutez l'avenir — comme ces promeneurs ennuyés par une plage prosaïque et qui se laisseraient tenter par l'azur séduisant des horizons lointains — avez-vous quelquefois rêvé à un poème nouveau ?

Ah ! un chant qui libère : l'hymne de l'évasion, qui nous l'écrira ? Qui nous le chantera ?

Je sais qu'il y a l'invitation de la paresse et les suggestions de la prudence.

Je sais que les mets apprêtés par la bonne maman selon la recette des temps passés nous épargne bien des ennuis.

Que la maison paternelle repose, attendrit plus d'une humeur vagabonde. Il y a un poème fameux sur le retour d'Ulysse. Il y a aussi la parabole de l'enfant prodigue.

Et les chemins battus sont aisés : à les suivre, on n'a pas besoin de se frayer un passage pénible et périlleux au milieu des forêts, des marais, des plaines arides, peuplées de serpents, de fauves, de monstres et de génies malfaisants...

Mais l'âme de vos vingt ans connaît-elle toujours la soif et la faim des générations disparues ? S'effraie-t-elle devant l'attente du nouveau ? Se refuse-t-elle à essayer son courage et à tenter le sort ?

Des vêtements, nous en voulons bien à la condition qu'ils ne gênent pas nos mouvements

Des bas, des souliers, il ne faut pas qu'ils serrent nos pieds jusqu'à les meurtrir, car alors, nous aimerions mieux nous en défaire.

Que le toit paternel, chers camarades, ne soit pas pour vous une prison où s'étiole votre personnalité ; ni votre salle d'étude une cellule où vous pâlissez où vous vous déformez comme un détenu zélé, studieux.

J'ai vu la geôle de la pensée. C'était répugnant. Derrière l'épaisse muraille des préjugés féodaux, dans les chaînes de la logique scolastique, l'homme dépérit Là, aucune fente ne filtre aucun rayon d'espoir. De l'air, de la lumière, n'en parlez pas. Une nourriture en décomposition. Autour de la geôle, rôdent, sentinelle vigilante, des pédants, des docteurs qui prêchent et qui bavent ! ... Quand, après des années de détention, par une chance rare, on s'échappe, on est défait. On se refuse à vivre sa propre vie, on s'effraie devant la vérité ; on éternue, on clignote des yeux comme un hibou offensé par une lueur trop vive du soleil

Et je me suis demandé si les maux de cette vie, si tant de tortures, tant de hontes dureraient sans la complicité de la lâcheté d'un chacun, et si l'horizon, vraiment, est immobile, et l'univers a des bornes aux yeux hardis des explorateurs qui osent...

Alors, camarades, si nous tentons une sortie ? L'aube, voyez-vous ? dore la molle verdure des coteaux. La nuit recule. La sève monte en la tige qui s'émeut. Par la voix des flots, par le chant des oiseaux, la nature tout entière entonne comme un chant de départ. Partir !.. O délivrance ! mais qui vous dira, camarades, la poésie des sommets vaporeux, des perspectives insoupçonnées, et la beauté des rives nouvelles et l'ivresse de l'âme aux heures éperdues ?

Questions internationales

Evènements espagnols

Fascisme ou Communisme ?

Les évènements d'Espagne préoccupent depuis plus de deux mois l'attention mondiale. L'atmosphère de violence s'aggrave de jour en jour. Depuis l'avènement du Front populaire on s'attendait à un coup de force des fascistes. Le 15 juillet Gil Roblès leader des droites prononça à la Députation Permanente des cortès un discours d'une violence inouïe qui fut un véritable appel à la guerre civile. Deux jours après eut lieu le putsch militaire au Maroc espagnol.

Pour comprendre la réussite du coup de main fasciste, il faut jeter un coup d'œil en arrière, voir quel a été le régime sous lequel l'Espagne a vécu pendant les deux années qui précèdent la victoire du Front populaire espagnol.

La classe ouvrière était soumise à un régime de répression sévère. En 1934, les mineurs asturiens se soulevèrent. Le ministre Lerroux Roblès envoya dans le bassin minier le Tercio, légion d'Afrique et des troupes indigènes avec l'ordre de « balayer » les Rouges.

Les mineurs d'Oviedo, après une semaine de résistance héroïque, furent bombardés par les avions du gouvernement de Roblès. Le régime qui succéda à la monarchie, n'apporta pas les solutions attendues par les masses. Une fois de plus, la bourgeoisie a confisqué les avantages de la révolution faite par le peuple à son seul profit. Elle a laissé intacts les biens de l'Eglise qui était le plus gros propriétaire du pays. La Révolution de 1931 n'a pas supprimé les ordres religieux. L'Espagne des ducs et des marquis n'a pas changé de physionomie. Quand un paysan devait, pour se nourrir, voler les glands de chêne, appartenant aux seigneurs, les gardes l'abattaient comme un gibier. Ce régime excéda le prolétariat et les paysans espagnols.

Cela commença le 9 Mars dernier dans la province de Toledo. Dès l'aube, les paysans se rendirent aux domaines des seigneurs, désarmèrent les gardes et établirent des procès-verbaux, comme quoi les dits domaines devenaient désormais les propriétés de la commune. Plus de 300.600 hectares sont devenus propriétés populaires.

Or, arrivé au pouvoir en Février dernier, le Gouvernement du Front populaire laissat intacts les biens de l'Eglise, la légion d'Afrique et les troupes indigènes qui sont devenus des instruments de réaction entre les mains des fascistes. Il laissa aux éléments de droite presque toute leur ancienne force. Monarchistes, catholiques et gros capitalistes prirent leur farouche revanche dans les derniers évènements qui ensanglantent l'Espagne. C'est avec la même légion d'Afrique, avec les mêmes troupes indigènes que les généraux rebelles essaient de combattre le gouvernement issu de la victoire des gauches.

L'importance de la révolte fasciste est un fait incontestable. Seulement le prolétariat espagnol est déjà intervenu directement dans la lutte contre les rebelles. Les masses populaires lutteraient même si elles n'avait plus d'armes plutôt que de se soumettre à une dictature fasciste. C'étaient par des guérillas meurtrières qu'elles empêchaient l'impérialisme napoléonien de s'implanter dans leur sol.

D'autre part, la dictature prolétarienne rencontra l'opposition des anarcho-syndicalistes, très nombreux en Espagne qui préconisent un régime libertaire dirigé par des groupes syndicalistes.

La situation en Espagne est très grave pour le prolétariat espagnol mais elle n'est pas desespérée. Une pousséedes masses vient de balayer le gouvernement incapable d'Azana. Largo Caballero, un socialiste qui déclare que sa politique ne sera pas différente de celle des communistes, est chargé de former le Gouvernement.

Son cabinet comprend trois ministres communistes qui, vu la gravité de la situation, acceptent les responsabilités du pouvoir.

L'avènement du gouvernement socialiste redonne aux militants du Front populaire espagnol un immense espoir et une grande combativité.

Les libertés démocratiques chèrement acquises par le prolétariat espagnol seront vaillamment défendues.

L'aggravation de la lutte contre le fascisme amène nécessairement la prédominance des éléments de gauche dans la situation politique comme dans le gouvernement en Espagne.

Un avertissement à M. Pham Huy-Luc

M. Pham-huy-Luc s'est fait parler bruyamment de lui ces jours derniers

On sait que dans un numéro du Trung-Bac-Tân-Van paru le 8 Août, il a exprimé son intention d'inviter les différentes classes sociales du Tonkin à élire leurs délégues en vue de rédiger un cahier de vœux qui devrait être présenté à la commission d'enquête parlementaire à son arrivée en Indochine.

Un moment, des regards sympathiques s'étaient tournés vers lui: certes, voici l'occasion pour un Président de la Chambre des Réprésentants du peuple de faire quelque chose pour le peuple—si jamais il y songe ! —

Puis une assemblée préliminaire tenue le 26 août. Mais depuis lors M. Luc devient plus décevant chaque jour.

Que voulez-vous ? A la fin de cette même assemblée, le public présent a pu tout de suite assister à une scène de comédie grossière. La séance finissait. M. Lê-Thang docteur en droit, membre de la chambre que préside M. Luc, collaborateur du journal que dirige M. Luc, M. Lê-Thang gesticulant et parlant on ne sait au nom de qui, s'octroya le droit de désigner les représentants des différents corps et classes malgré les protestations les plus sensées et les plus véhémentes contre un procédé «d'élection» aussi peu démocratique, ordonné comme d'en haut.

Puis le 5 septembre une autre réunion. On se rappelle encore ce qui s'est déroulé durant cette soirée pluvieuse et étouffante. Quatre cents manifestants, autant d'agents de la sûreté et de gendarmes à peu près. Parmi la masse qui proteste et la police qui s'émeut les six invités de M. Luc, poliment, glissent dans le siège de la chambre et . . . délibèrent. L'honorable président a eu néanmoins assez de sang-froid pour déclarer aux manifestants « La réunion de ce jour est de caractère purement privé. Il y aura bientôt une autre réunion publique. En attendant je vous prie de vous disperser pour faciliter notre travail» — La déclaration était claire et nette : réunion privée ce soir-là, réunion publique bientôt. Et l'on se dispersa, là-dessus pour faire plaisir à M. Pham huy-Luc et à la Sûreté.

Cependant le 9 Septembre sous l'inspiration d'on ne sait de quelle puissance ou sagesse, M. Pham huy-Luc fit imprimer dans son journal et communique à quelques feuilles locales une chose incroyable.

Il annonce qu'une « commission provisoire » (?) s'est réunie le 5 Septembre et a délibéré sur la manière de « convoquer le peuple » en vue de rédiger les vœux à présenter à la commission parlementaire que la même commission provisoire à l'unanimité a décidé les quelques points suivants :

1·) Elle demande aux différentes classes sociales et aux corps élus d'élire deux représentants pour chaque classe, pour chaque corps, ces élus devaient composer l'Assemblée définitive (Hôi dông nhât dinh).

2) Cette assemblée définitive se réunira le 21 septembre à 21 heures. Elle sera reçue ce jour-là par la commission provisoire qui, dès lors, se séparera, ayant achevé sa mission.

3) Désignation des corps élus et classe sociales ayant droit à se faire représenter à raison de 2 délégués par groupe :

— La chambre des réprésentants du peuple du Tonkin.
— Les conseils provinciaux du Tonkin.
— Les membres annamites des chambres de commerce.
— Les membres annamites des chambres d'agriculture.
— Les membres annamites des conseils municipaux.
— L'amicale des mandarins.
— L'amicale des fonctionnaires.
Les écoles libres.
La presse.
LeThuonggioi(Les commerçants?)
Le nông gioi (Les agriculteurs ?)
Le công gioi (Les industriels ?)

La classe des «lao-dong» (ouvriers? paysans ? prolétariat ?)
Les jeunes gens instruits (?)
Les femmes
Les professions libres

4·) En dernier lieu la commission provisoire de M. Luc pose trois questions (nombre trois, nombre sacré !) d'ordre politique, économique et social. Elle invite le peuple à y répondre d'urgence pour que cette consultation populaire, dit-elle, ait toute son ampleur(Dieu en soit loué) ait toute sa plénitude (Vive le pouvoir des mots creux mais que les nigauds s'en repaissent !) et tout l'ordre voulu (Ah! cette saloparde de logique, qui nous en délivrera ?)

Ce bref exposé suffit pour donner à nos lecteurs une idée précise de l'attitude de M. Luc devant la question du Congrès. Nous appellerons toutefois leur attention sur les vices nombreux que présente cette commission provisoire dans sa constitution et dans son principe d'action même.

D'abord, nous faisons remarquer à M. Luc qu'aucune des deux assemblées que sa main a façonnées avec la complaisance de ses amis n'est qualifiée pour représenter le peuple du Tonkin.

Vice de constitution — Le comité qui résulte de l'assemblée préliminaire du 26-8-36 et sur la proposition personnelle de M. Lê Thang ne saurait représenter le peuple pour la bonne raison qu'il a été nommé « d'office » et non désigné, par ailleurs dans cette 1ère réunion, les différentes classes sociales n'ont pas été convoquées. Et vous prétendez parler au nom du pays ! Ah ! non ! non, Monsieur le Président il ne fallait pas encore délibérer : la famille n'était pas encore au complet.

A plus forte raison, la 2è réunion celle du 5 septembre où ne figuraient même pas tous les «élus» de la 1èret assemblée, est encore une bâtarde enfantée par une inspiration personnelle, bien malheureuse en somme — Vous avez, du reste, solennellement déclaré, M· Pham-huy-Luc, que cette réunion avait des caractères privés — Et vous aimoncez qu'elle forme le comité provisoire ! Allons donc ! Nous sommes fondés pour refuser à ces deux assemblées le droit de représenter la masse. Vous représentez tout au plus un clan, le vôtre, monsieur !

Il y a beaucoup à dire sur le principe d'organisation de cette prochaine « assemblée définitive » que vous projetez pour le 21 septembre. Nous vous disons cependant tout de suite : elle ne se formera pas ou elle sera boycottée par la masse laborieuse et par l'opinion indépendante Voulez-vous examiner encore une petite fois votre système de représentation. — Vous avez fait d'abord une distinction de corps et de classe on ne peut plus savante. Vous cataloguez vos électeurs de naguère sous des rubriques tellement élastiques que plus d'un se demandera avec embarras dans quel groupe il devra s'incorporer. Un exemple : qu'est ce que c'est que l'enseignement libre sinon une profession libérale ? Et quelle est au juste cette classe de « Jeunes gens instruits » que vous avez baptisée d'un nom si élégant ! Décidément de la part d'un vieux « parlementaire » tel que vous, une confusion aussi grossière fait rire, cher monsieur le Président !

Au fond, nous croyons vous comprendre. Connaissant parfaitement vos intérêts, vous avez voulu flirter avec les favoris de la fortune, voilà tout. Car le dernier des imbéciles le voit : vous avez tenu à donner aux richards, aux bourgeois le plus de place possible au sein d'une assemblée où le nombre des délégués est déjà limité; vous voulez que ces gros bourgeois soient réprésentés non pour une fois, mais trois, quatre, cinq, dix fois. Ils parleront par les délégués des différents corps élus de la chambre des amicales, des groupes d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs ! Et la masse laborieuse, elle aura deux représentants pour tout le Tonkin laborieux. Mais dites, Monsieur Luc, en bonne logique, tous vos Hôi dông, tous vos corps élus, toutes vos amicales, toutes vos assemblées ne devraient-ils pas rentrer dans l'une ou l'autre des classes sociales. . . . . A qui prétendez vous faire avaler de telles sottises ? ..C'est très gentil de votre part d'avoir voulu donner à la classe des Lao-dông 2 représentants .. faut-il néanmoins tant de finesse pour voir clair dans vos jeux ? pour comprendre qu'au sein de votre « assemblée définitive » leur voix sera étouffée par le nombre de voix de vos représtants à vous ? Heureux prolétariat du Tonkin ! Dans quelques jours, tes délégués parlant au nom d'une classe de plus 7 millions d'âmes sur une population de 8 millions d'habitants viendront siéger à côté de M. Luc et de trente autres de de ses amis aux livrées diverses ! Tu peux être sûr que tes intérêts seront bravement défendus par exemple !

Mais non ! mais non ! On ne se laissera pas «rouler » chers camarades. Ce que M. Luc appelle assemblée définitive n'est qu'une blague. Il aurait pu s'inspirer du principe d'action de Cochinchine, il ne le voulait pas.

Il savait mieux que personne qu'en la circonstance une seule tactique peut avoir seulement quelques chances de succès : un front unique qui réunit toutes les classes et qui, dans la limite de la légalité, travaille pour tout le monde et revendique les droits communs, il ne voulait pas le dire — Il savait mieux que personne que pour qu'une assemblée soit qualifiée pour représenter un peuple, il faut en toute justice qu'elle soit élue par les différentes classes sociales et autant que possible proportionnellement à leur importance il ne voulait pas le faire — Mais alors, son point de vue est net : antipopulaire de la façon la plus mesquine — c'est le moins qu'on puisse dire.

Mais nous, que devons-nous faire? Nous déjouons les manœuvres louches et les sabotages des hypocrites.

Nous serrons nos rangs grossis de nos alliés, de toutes les bonnes volontés pour lutter contre la réaction sociale, pour accélérer la formation du Congrès Indochinois.

Lorsque le Tonkin aura son Comité Central, lequel demandera son adhésion au Comité Central Provisoire de toute l'Indochine et travaillera avec les directives de celui-ci.

Au moment où les autres parties de l'Union auront chacune son Comité Central, la fusion des Comités Centraux de tous les cinp parties de l'Union régionaux formera le Comité Central Définitif de toute l'Indochine pour l'organisation du Congrès Indochinois.

Le prolétariat rural du Tonkin

(suite de la 2è page)

De propriétaires ils sont devenus fermiers et métayers

On distingue généralement parmi les fermiers ceux dits « fermiers de village », petites autorités communales généralement propriétaires de quelques mâu de rizière, et les fermiers dits « sans garantie » généralement anciens ouvriers du grand propriétaire et qui, ayant économisé un capital d'une cinquantaine de piastres, se sont faits fermiers.

Les fermiers paient une redevance au propriétaire. Ils doivent posséder tout le capital d'équipement : cheptel mort et vif, avances. S'ils ne possèdent pas de buffle, ils doivent en louer un ou s'arranger avec leur propriétaire ou leurs voisins. La durée du contrat est généralement illimitée, le propriétaire se réservant le droit de reprendre ses terres la récolte terminée. Le paiement de la redevance se fait soit en espèce (à la prise en location où à la récolte), soit en nature (généralement payable au 10e mois), soit en journées de travail (défrichement — concessions, etc . . . .) Dans les années de mauvaise récolte le fermier peut parfois, après discussion avec le propriétaire, payer une moindre redevance. Dans le cas de perte totale, le fermage n'est parfois pas éxigé, mais souvent le propriétaire fait souscrire une reconnaissance de dette sans ou avec intérêt ; dans ce dernier cas, le fermier devant payer environ 3 redevances à la récolte suivante est à peu près sûrement ruiré. Souvent (HàDông) le fermage est exigé d'avance, avant le repiquage pour plus de sûreté.

La devance annuelle varie de 15 à 40$ par mâu suivant la fertilité la situation des rizières, elle peut aller jusqu'à 70 et 80$ par mâu pour les cultures potagères. En paddy, elle était en 1929 de 60 à 150 kg de paddy par mâu et par campagne pour les rizières du haut delta, et de 150 à 300kg pour le bas delta (campagne du 10e mois), la redevance pour le 5e mois étant nulle, moitié ou égale à la précédente suivant les aléas de culture.

A quoi correspond cette redevance ? L'importance de la redevance en espèce varie suivant le cours du paddy. La redevance en nature représente en gros le tiers de la récolte pour les rizières pauvres : 280kg pour une récolte de 800 à 1.100 par hectare, et la moitié ou même plus pour les rizières fertiles (830 kg pour des récoltes de 1.400 à 2000 kg par hectare). — (*A suivre*)

Pour éviter tout dérangement à nos lecteurs hanoïens, nous organisons un service de livraison « du Travail » à domicile.

Veuillez vous inscrire sans retard à nos bureaux 28 Rue Nguyễn Trãi.

UN DANGER PUBLIC: Les condamnés libérés

Certains confrères se sont émus à l'annonce des libérations massives de condamnés, ordonnées par le Département.

La crainte qu'ils ont manifestée à l'encontre de l'ordre public est en grande partie fondée. mais à qui la faute ? Nous répondrons : *au gouvernement*, ou plus exactement à *nos institutions*.

La loi veut que tout individu libéré du bagne, soit à l'expiration de sa peine, soit par suite d'une grâce ou libération conditionnelle, soit astreint à une résidence obligatoire que le gouvernement lui assigne. De telle sorte qu'à la sanction pénale entièrement subie, s'ajoute une sanction morale qui place le condamné libéré en état de perpétuelle suspicion pour en faire un paria.

Cette sanction est immorale parce qu'inhumaine. Tout individu qui a payé sa dette à la société doit être quitte envers celle-ci, surtout si l'on admet — et il faut bien l'admettre — qu'un pourcentage considérable de ces malheureux a déjà été victime d'une erreur judiciaire, donc d'une injustice.

Or, cette injustice continue du fait que de nouvelles entraves empêchent le libéré de refaire sa vie. Car, ses antécédants lui ferment à peu près toutes les portes de l'endroit où il est obligé de résider. S'il ne veut pas mourir de faim, il devra s'en évader et commettra ainsi une nouvelle infraction à la loi et réintégrera derechef la prison — si encore il n'est pas acculé à commettre un nouveau délit ou un nouveau crime pour subsister.

C'est là qu'est le danger, le *danger légal* créé par nous et que nous éviterions avec des lois *humaines*, permettant non seulement de rééduquer le libéré, mais encore d'aider celui ci à participer au développement de l'œuvre sociale de son pays.

(*La Voix Française*, 29-8 36)

Réponse à M. Lê-Thang

Dans deux numéros successifs de *l'Annam Nouveau* des 3 et 6 septembre, M. Lê-Thang a parlé du programme minimum des Annamites de « toute l'Indochine »

D'abord, une petite remarque. Le peuple indochinois n'est pas seulement le peuple annamite. Il y a encore les Cambodgiens et les Laotiens sans parler d'autres races beaucoup moins avancées. L'idée du Comité Provisoire d'organisation du Congrès est de réunir les délégués des cinq pays de l'Union pour leur permettre de confronter leurs idées et de coordonner leurs revendications.

Il est bien regrettable que les deux petits articles de M. Lê-Thang soient pleins de contradictions et d'erreurs

Voyons les trois propositions de M Lê-Thang.

1ère **proposition** : « *qu'on fasse abstraction de toute idée préconçue, de toute personnalité, de toute tendance politique* »

Or, si les habitants de l'Indochine ne font abstraction de toute idée préconçue, de toute personnalité, de toute tendance politique, que leur restera-t-il donc ? Et comment la commission d'enquête pourra-t-elle être renseignée sur « les véritables aspirations du peuple indochinois »?

Chaque peuple de chaque pays de l'Union indochinoise a sa personnalité, ses besoins et par conséquent, sa politique.

On ne peut faire abstraction de tout cela sans fausser les données du problème politique et social de l'Indochine.

2ème **proposition** « *Qu'on laisse de côté les besoins locaux pour n'envisager que des besoins communs à toute l'Indochine* »

Il sera bien difficile à M. Lê-Thang de négliger les besoins locaux de l'Indochine qui n'est pas une entité abstraite mais un ensemble d'individus vivants dont les besoins et les intérêts sont bien différents et parfois contradictoires.

L'Indochine n'est pas une. Elle est formée de cinq pays à des degrés d'évolution divers. On ne saurait les mutiler pour les unir. L'unité indochinoise ne pourra se faire que dans la diversité indochinoise.

M. Lê-Thang a dû oublier sa géographie élémentaire.

Il faut que l'Indochine se présente devant la commission, d'enquête dans sa complexe réalité.

3ème **proposition** «*Que le cahier de doléances ou de revendications ne contienne que l'essentiel et rejette tous les détails* »

Les détails, pour M. Lê-Thang, sont les besoins nationaux de chaque peuple, les besoins vitaux de chaque classe sociale de l'Indochine. Et alors, avec quoi va-t-il rédiger son cahier de vœux ?

Ce sont pourtant ces détails là, Monsieur Lê-Thang, que la commission d'enquête veut connaître. Elle ne saurait que faire de cet « essentiel » sorti de votre imagination et de celle des vôtres. Elle le connait déjà. Le maximum de votre « essentiel » ne pourra qu'être l'indépendance totale de l'Indochine. Ce ne sera pas la commission d'enquête qui vous la donnera.

Elle viendra ici pour enquêter sur les détails, sur les faits concrets, sur les conditions locales d'existence des masses populaires. Ne cherchez pas à brouiller les cartes, à dénaturer les intentions de la commission parlementaire et surtout à escamoter les revendications des masses, à vous servir d'elles comme d'un tremplin pour soutirer quelques avantages particuliers pour vous et pour la classe que vous servez à l'heure actuelle,

M. Lê-Thang nous parle ensuite « *d'élaborer un programme de la nation entière* »

De quelle nation s'agit-il ici? Mais pourquoi parle-t-il du peuple indochinois ? Ou bien considère-t-il l'Indochine comme une nation ? De la nation (annamite peut-être Mais alors, il faudra que tous les indochinois participent au Congrès qui sera non pas annamite mais indochinois.

Il devra donc être d'accord avec nous et nos camarades de Cochinchine pour organiser le Congrès indochinois.

Mais telle n'est pas la logique de M. Lê-Thang.

La comparaison qu'il a faite de son projet avec la tactique des partis révolutionnaires de France est simplement grotesque et implique une confusion générale dans son esprit.

Le parti communiste avant d'accepter le programme minimum du Front populaire, possède déjà un programme à lui, appuyé par de véritables organisations de masses.

Il en est de même pour le parti socialiste français S.F.I.O. et le parti radical-socialiste.

En politique, les compromissions ne peuvent être conclues qu'entre partis.

Ici les masses sont inorganisées. Elles n'ont pas de programme précis. Comment pourraient-elles alors accepter un programme minimum avec les autres masses qui, non plus, ne possèdent pas de programme et ne sont pas organisées.

M. Lê-Thang risquera, de la sorte d'accepter pour lui seul le programme élaboré par lui-même.

En outre, dans son deuxième article, il emploie des arguments d'une naïveté désarmante.

M. Lê-Thang présume que la commission d'enquête n'aura pas le temps de lire un cahier de vœux si celui-ci est longuement rédigé. Et alors, que viendra-t-elle faire ici cette commission d'enquête qui n'aura pas le temps d'enquêter?

D'ailleurs il ne s'agit pas d'une simple question de rédaction « d'une brochure de plusieurs centaines de pages ». Il s'agit de donner au Congrès une éclatante signification, un véritable prestige d'une représentation fidèle de la volonté collective des peuples indochinois.

Le Congrès universellement reconnu sera hautement qualifié pour travailler utilement avec la commission d'enquête à l'élaboration si l'on veut d'un programme minimum de réformes démocratiques.

M. Lê-Thang aborde avec optimisme les questions les plus graves.

Il parle de statut, de Charte, de Constitution , , , . alors que les peuples indochinois n'ont pas encore le droit de s'exprimer librement.

Faites donc, cher M. Lê-Thang que le peuple ait d'abord le droit de vous dire exactement ce qu'il veut avant de vous mettre à rédiger ses vœux. Autrement personne ni la commission d'enquête ni le Front populaire, ni les habitants de Hanoi, ne vous prendrait au sérieux.

Ne fabriquez pas des revendications pour le peuple, vous perdriez inutilement votre temps.

Les revendications du peuple seront formulées par le peuple lui-même ou par ses représentants qualifiés.

Les imposteurs seront toujours démasqués.

Et les masses les rejetteront avec mépris.

LES REVENDICATIONS PRÉSENTÉES PAR LES INDOCHINOIS DE PARIS

Nous publions ci-dessous un projet de revendications présentées il y a peu de jours aux membres de la majorité de la Chambre, au Président du Conseil et au Ministre des Colonies par les Indochinois groupés autour du journal Anh-Sang *ou faisant partie de l'« Association d'entraide et de culture des Indochinois de Paris ».*

N. D. L. R.

Le projet de programme de revendications débute par un exposé général sur la situation politique, économique et sociale des diverses couches des populations de l'Indochine, et sur la situation politique nouvelle créée après l'avènement du Gouvernement de gauche.

I — Mesures d'apaisement et de justice

1. *Amnistie générale des emprisonnés politiques*(y compris ceux passés arbitrairement au droit commun), internés dans les prisons indochinoises et à Poulo-Condore, à Inini, à la Guyane, etc . . .

2· *Réforme du régime pénitentiaire des prisonniers politiques* qui est particulièrement inhumain en Indochine.

3. *Réparation des préjudices causés aux familles des emprisonnés.*

4· *Sanction contre les agents* commettant des forfaits et des crimes à l'égard de la population indochinoise depuis 1925 jusqu'à ce jour.

5· *Rappel de Robin bombardeur.*

6· *Suppression des nouveaux services de police institués par décret du 20 mai 1936 par Sarraut* pour réprimer les coloniaux soi-disant suspects.

II·— Revendication des libertés démocratiques et des droits politiques et sociaux

A. *Libertés démocratiques.*

1. *Liberté de presse indochinoise.* — Abolition des décrets Régnier-Robin du 5 avril 1935 frappant de lourdes amendes les délits de presse. — décret Varenne.

b) Abolition *véritable* de la censure par la suppression du système de l'autorisation préalable, décrété par Robin (1934).

2· *Liberté de réunion.* — Liberté totale pour les groupements de plus de trois personnes, appliquée selon la loi du 28 mars 1907, en vigueur en France.

3. *Liberté de voyage* d'émigration à l'étranger. Suppression de la carte d'identité à l'intérieur de l'Indochine.

4. *Liberté d'Association*, selon la loi du 1er juellet 1901 pour tous les laïques (et non pour les seules congrégations religieuses). En plus, *liberté syndicale* pour les paysans les ouvriers, les artisans.

5· *Liberté d'enseignement et de culture.* — Suppression du système exclusif de l'enseignement sur le plan horizontal. Libre accès à l'enseignement supérieur. Refonte de l'Université Indochinoise d'après l'esprit métropolitain. Octroi de bourses scolaires Liberté *absolue* à l'enseignement privé.

Droits politiques

1· *Egalité civique avec les Français* en Indochine, Abolition du régime de l'indigénat. Accès à tous les postes administratifs selon la capacité de chacun ; à travail égal, solde égale.

Participation effective à la gestion administrative et au contrôle gouvernemental. Assemblée délibérative indochinoise élue au suffrage universel (et non pas simulacre de contrôle par le Grand Conseil des Intérêts Economiques etFinanciers dont les membres sont nommés par le gouvernement et les diverses assemblées de « Représentants du Peuple » élus au suffrage restreint.

C. *Droits sociaux*

Droits pour les travailleurs à la protection sociale, par l'application d'une législation ouvrière conforme à leurs intérêts :

1· *Assurances sociales* contre le chômage, les maladies, la vieillesse. Offices de placement,

2· *Prévoyance sociale.* Caisse de secours contre toutes les calamités.

3· *Egalité de salaire*, à égalité de travail avec les travailleurs français.

4· *Protection ouvrière contre des vexations patronales* : amendes injustifiées, retenues et diminution de salaire, augmentation des heures de travail, coups de rotin des caïs, etc...).

5· *Abolition de la Traite des Jaunes* déportés à la nouvelle Calédonie et aux Nouvelles Hébrides).

Application prochaine des lois récemment votées en France semaine de 40 heures, congés payés, contrats collectifs, etc.).

III. — Revendications économiques

1· *Refonte système fiscal atcuel* :
a) Suppression de l'impôt personnel.

b) Dégrèvement de nombreux autres impôts patentes, taxes.

c) Suppression de l'impôt uniforme sur les revenus agricoles et répartition suivant leur importance.

2·*Moratoire des dettes* pour les paysans pauvres et les petits commerçants.

3· *Abolition des expropriations* par les gros propriétaires fonciers des terres sans fixation cadastrale au détriment des paysans.

4· *Suppression de l'usure* et création des crédits municipaux populaires.

5· *Refonte du système des concessions* des terres alluvionnaires et en friche en vue de l'ascension à la petite propriété pour paysans pauvres.

6· *Ouverture des crédits à long terme* au taux accessible pour les paysans pauvres et les petits commerçants.

7· *Office du riz avec contrôle des petits producteurs et consommateurs* pour la protection des produits du sol contre la spéculation.

8· *Equilibre budgétaire* d'une part par :

a) *Suppression du régime de monopole d'alcool de fait* et liberté pour chaque Indochinois de distiller de l'alcool nécessaire à la consommation familiale.

b) *Suppression de la gabelle et de la régie d'opium et interdiction* de la vente et de la consommation de l'opium.

c) *Abrogation des décrets Pasquier de déflation* visant la réduction des traitements des petits fonctionnaires.

d'autre part par :

d) *Revision des traitements exagérés des gros fonctionnaires coloniaux. Abolition des subventions excessives aux compagnies et sociétés de commerce Règlementation sévère des fonds secrets Diminution des contributions à la Métropole, etc, etc...*

La voix cambodgienne

LE PEUPLE CAMBODGIEN et la commission d'enquête parlementaire

Tout comme les Annamites les Cambodgiens ont leurs aspirations, car ils souffrent et peinent comme tous les autres.

Nous n'aurions jamais cru que notre confrère La Presse Indochinoise pût afficher un défaitisme si désagrégeant, à la veille du jour où toute l'Union Indochinoise s'apprête fiévreusement à préparer son cahier de revendications, qui seront présentées aux enquêteurs parlementaires délégués en ce pays par le gouvernement du Front Populaire. En effet dans un succint articulet, la P. I affirme que le peuple Cambodgien est indifférent vis-à-vis des préparations pour recevoir les membres éminents qui composeront cette Commission. Certes, nous devons reconnaître que notre confrère de la rue Bonnard n'a pas du tout l'intention de s'ériger en briseur d'énergie. Mais prétendre que le peuple Cambodgien n'a rien à voir dans cette Commission parlementaire, c'est se faire le champion d'un sophisme indigeste.

Il y a tout lieu de croire qu'une délégation d'enquêteurs parlementaires, choisis par un gouvernement populaire, ne peut être assimilée à ces bandes de balladeurs officiels, voyageant aux frais de la princesse, passer comme des météores dans notre pays et revenir tranquillement chez eux après force libations et autres. Il ne faudrait pas confondre les enquêtes précédentes menées par des profitards qui ne se mettent à la tâche que pour voir les pays, rapporter des fugitives tournées dans notre Indochine une documentation presque toujours mensongère et fabriquée de toutes pièces, oui, il ne faut pas confondre ces enquêtes «pro forma» avec celles plus réelles, plus approfondies, que se proposent de mener en ce pays les enquêteurs du Front populaire, des hommes qui ont témoigné suffisamment leur attachement, leur dévouement, dans la cause populaire.

La P. I. écrit : « Le Cambodgien se demande actuellement si le gouvernement métropolitain, issu des travailleurs, du peuple, pensera fraternellement au peuple khmer. Ce dernier n'est pas ambitieux, il demande seulement les libertés les plus élémentaires reconnues à tous les hommes, la revision de l'assiette fiscale et la protection des travailleurs. Il demande à travailler honnêtement sous la protection effective de la France. Ces modestes aspirations seront-elles satisfaites??

Si notre Ministre des Colonies a pris l'initiative d'envoyer en Indochine une commission d'enquête, nous croyons bien — nous sommes même très persuadés — qu'il désire savoir et connaître à fond toutes les revendications des autochtones qu'ils soient annamites ou laotiens, cambodgiens ou tonkinois, L'envoi d'une commission d'enquête en Indochine c'est afficher courageusement une touchante sollicitude pour les peuples colonisés. Déjà le geste est magnifique. Et il est de mauvais ton de suspecter le bon travail et les résultats que nous sommes en droit d'escompter d'elle.

Si le Cambodgien — qui n'est pas ambiteux — demande seulement les libertés les plus élémentaires reconnues à tous les hommes, rien ne l'empêche de présenter ses revendications. Et nul moment ne serait plus propice qu'en cette arrivée des missi dominici parlemementaires, pour leur préciser sa lamentable situation sociale.

L'indifférence de nos amis cambodgiens, à la veille de l'arrivée des enquêteurs parlementaires, ne sert à rien et pourrait leur faire regretter amèrement plus tard de n'avoir pas su saisir l'occasion la plus propice pour affirmer leur existence et leurs besoins aux maîtres de l'heure. Tout comme les Annamites ou les Laotiens, les Cambodgiens ont leurs aspirations, si modestes soient-elles, car ils souffrent, ils peinent comme tous les autres, ils ne sont pas mieux traités que les autres et ils ont droit comme tous les autres à une place — une bonne place — au soleil.

Le congrès Indochinois — auquel sont conviés toutes les races de l'Union indochinoise — sera le point de départ de tous les autochtones qui à cette occasion marchent vers le grand air pur de la liberté vers le soleil des élargissements. Pourquoi le cambodgien s'obstine-t-il à s'en éloigner, à s'en montrer indifférent ?? Le peuple cambodgien est-il donc un peuple en décadence et qui ne veut plus vivre ???

Georges Freysey
(La Vérité 28-8-36)

La vie des humbles

Le riz des pauvres

Il existe au Tonkin dans les principaux centres urbains ou industriels, des marchands de riz qui achètent le paddy ordinairement au marché ou au marchand en gros, et vendent le riz à la classe pauvre : coolies, boys, ouvriers, généralement à crédit et à un tarif souvent très élevé. Ces marchands de riz ou « hàng gạo » pressurent la population pauvre et vendent à un cours excessif des denrées de première nécessité. Ils accompagnent souvent ce commerce d'usure et de prêts par la vente à crédit pour la consommation. La durée du crédit est en général d'une quinzaine avec une majoration de 5 à 7 % ou d'un mois avec une majoration de plus de 10 à 20 % sur les cours pratiqués.

Exploitation par cascades

A côté de ces hàng-gạo se trouvent, dans les provinces, d'autres petits commerçants nommés « hàng-sáo », généralement intermédiaires du Chinois, sortes de ramasseurs qui achètent dans les villages reculés, donc à bas prix, le paddy sur les marchés ou chez les producteurs eux-mêmes. Ils décortiquent ce paddy et fournissent du riz à la demande du Chinois ou du consommateur. Ils gagnent ainsi sur le transport, du producteur au client, et sur le décorticage. Comme habituellement ils décortiquent, on rencontre de nombreux hàng-sáo groupés dans les villages où l'on élève des porcs, élevage qu'ils pratiquent eux-mêmes en général.

Pour un capital de 5$, le hàng-sáo, si la demande du Chinois est importante, peut en revendant riz et brisures gagner 0$20 plus le son, il lui arrive même de perdre si les cours baissent rapidement.

Parfois, les hàng-sáo opèrent plus largement et traitent chaque fois 100 à 200 kg de riz qu'il vendent sur les marchés des villes, ou à domicile, dans les quartiers populeux, ou aux commerçants de riz en gros. La préparation du riz est ordinairement conduite par deux femmes ou une femme et son fils âgé de 13 à 14 ans. Pour un quintal de riz, il faut deux nuits de dix heures pour deux femmes ou trois nuits pour un homme seul.

Les petits commerçants se trouvent dans les principales villes. Ce sont des Annamites. Ils achètent sur place, mais généralement les paysans viennent eux-mêmes leur vendre le paddy ou le riz.

La quantité de paddy qu'ils achètent à chaque opération varie de 100 à 1000 kg. En général, afin de ne pas courir de gros risques, ils suivent attentivement les cours et règlent les achats en conséquence.

Quand ils ne possèdent qu'un faible capital, ils se contentent souvent du rôle d'intermédiaire, bénéficiant des avances que consentent les Chinois ou les distilleries, ils gagnent 0$10 à 0$40 par quintal de paddy.

Quand ils ont des capitaux, ils spéculent et prêtent de l'argent, ils acquièrent de cette façon des rizières des débiteurs qui n'ont pu les rembourser. Ils pratiquent souvent le commerce de détail de produits d'alimentation courante.

Dans les provinces exportatrices, comme Bắc-Giang, Tuyên-Quang, Hải Dương, Thái-Bình, le paddy acheté est écoulé au dehors, au fur et à mesure de la demande.

Dans les provinces déficitaires Quang-Yên, Hadong, Hà-Nam, Nam Định, les petits commerçants conservent le paddy qu'ils décortiquent au fur et à mesure de la demande, ils vendent généralement sur place au marché, ou parfois à de grosses maisons : rizeries, distilleries.

Ils spéculent surtout sur les besoins de petits cultivateurs et des fermiers.

Les gros commerçants annamites. Au dessus de ces intermédiaires, se trouvent les gros commerçants annamites qui sont peu nombreux, ils ne font presque jamais d'exportation. Ils se trouvent surtout dans les régions où les Chinois sont peu nombreux à Thai-Binh par exemple. Ils sont souvent propriétaires.

Ils achètent sur place pendant les mois qui suivent la récolte, à l'aide d'intermédiaires qui opèrent sur les marchés. Souvent les cultivateurs viennent eux-mêmes à leur magasin leur offrir tout ou partie de leur récolte, Ils ont souvent des ramasseurs ou des ramasseuses sur les marchés, avec lesquels ils traitent sur commande ferme (tel poids, tel cours) ou au sac à la commission. Dans le premier cas, s'il sent que le marché va se produire une baisse importante de prix ils cherchent partout les moyens légaux et illégaux pour rompre le contrat.

Les commerçants annamites ont des procédés assez semblables à ceux des Chinois mais ils ne peuvent, manquant d'envergure, concurrencer ces derniers. Ce sont en général des spéculateurs, quand ils ont les magasins et les capitaux nécessaires. Quand ils ont des magasins insuffisants, ils stockent chez des personnes de confiance. Ils rassemblent ainsi jusqu'à 10 et 20 tonnes de paddy ou de riz par jour qui leur sont apportée par des intermédiaires lesquels ne ramassent chacun que 2 à 3 tonnes grâce à deux sous-intermédiaires achetant charge par charge.

De plus, par un système d'avances et de prêts usuraires aux paysans pauvres, voisins de leurs propriétés, ils arrivent à disposer d'un gros stock de paddy. Ils font souvent des prêts de riz avec remboursement en paddy, à la récolte. Très souvent aussi, leurs propriétés sont exploitées en métayage ; ils ont une part de paddy et *se réservent en général le rachat à bon marché de l'autre.*

Les paddy entreposés sont vendus quand les cours sont hauts, soit directement sur place à des maisons chinoises ou à des maisons européennes, soit dans des régions voisines où les prix sont plus élevés par suite des inondations, des disettes.

Les commerçants chinois.

Les Chinois sont au nombre de 60.000 au Tonkin (population du Tonkin 8.005.000). Ils sont spécialisés dans les entreprises de travaux publics et dans le commerce du riz, ils ont pris une importance considérable qu'ils doivent à leur union, à leurs capitaux.

L'étroite solidarité qui les unit provient moins de l'existence de syndicats que de la communion des intérêts qui s'établit sous la forme de congrégations. C'est par l'initiative hasardeuse du gouvernement appuyée par la Cour de Huê et sans tenir compte des intérêts des autochtones que furent formées ces congrégations qui groupent d'autorité tous les Chinois, quelle que soit leur origine. A la tête de chacune d'elles se trouvent un chef et un sous-chef, élus pour deux ans, et indéfinitivement rééligibles. Le chef a des pouvoirs étendus, c'est lui qui lève les impôts, la communauté entière étant responsable pour chacun de ses membres.

C'est de ces syndicats, constitués dans le cadre des corporations, que partent les décisions qui règlent la hausse, la baisse et le gros commerce du paddy et du riz.

L'objectif pricipal du Chinois est l'exportation, aussi les trouve-t-on principalement dans les provinces peu peuplées, exportatrices, et produisant un riz de bonne qualité : Bac-Ninh, Bac-Giang, Phuc-Yên etc.. Mais on les trouve partout où il y a de l'argent à gagner. *(A suivre)*

Imp. spéciale «Le Travail»
L'Administrateur Gérant : TrịnhVănPhú
Tirage 2000 exemplaires

1ère ANNÉE N· 2 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS
Bureaux : 28 RUE NGUYEN TRAI — HANOI Directeur politique : Nguyên Van Tiên
Abonnements : 1 AN : 3$00. 6 MOIS : 1$60. 3 MOIS : 0$90
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van Phu, Administrateur-Gérant.

Des amis probablement bien intentionnés sont venus nous conseiller la prudence et nous présenter les dangers, les petitesses, les compromis, les pièges de la politique surtout en ce pays où les forces de conservation sociale sont foncièrement malfaisantes.

Nous leur répondons avec une brutale sincérité que nous ne connaissons pas cette politique là, que la nôtre ne s'abaisse pas à des questions de personnes et d'intrigues. Elle vise un but plus élevé que nous n'hésitons pas à proclamer hautement parce que nous avons une entière confiance en sa parfaite légitimité.

Nous prenons la défense des intérêts des masses laborieuses, toujours asservies et sacrifiées. — Nous nous adressons à elles qui sont incontestablement les éléments civiques les plus respectables de la nation parce qu'elles créent par leur immense travail, les véritables richesses du pays. — Nous leur demandons d'apprendre à s'organiser dans l'ordre et dans la discipline, pour lutter contre les forces d'oppression qui les tiennent de toutes parts, pour sortir de la misère et de l'abjection dans lesquelles elles sont maintenues depuis des siècles.

C'est ainsi que nous déjouerons les manœuvres qui essaient d'annihiler nos meilleurs efforts.

C'est ainsi que nous éviterons les innombrables embûches qui sont tendues sous nos pieds.

Pas de confusion

Sur l'initiative de M. Pham-huy-Luc, un comité s'est constitué le 21 septembre 1936 dans le but de recueillir les vœux d'un certain nombre de métiers, de professions et de groupements économiques et politiques existant à Hanoi.

Le Gouvernement local a reçu du ministre des colonies l'ordre de rédiger un rapport détaillé sur la situation générale de la colonie.

Ce rapport doit être présenté au ministre dans le courant du mois d'Octobre.

Par télégramme N 421 le Ministre déclare que les gouverneurs et résidents peuvent aussi recevoir les vœux formulés par les habitants du pays.

M. Pham-huy-Luc n'a jamais parlé dans les réunions qu'il a organisées, de la commission d'enquête ni du Congrès Indochinois.

Il est chargé donc par le gouvernement de recueillir les vœux qui devront d'abord servir de base au travail de rédaction du rapport officiel et ensuite être envoyés au ministère des colonies.

Le travail de M. Pham-huy-Luc et du comité crée par lui, se borna à ce rôle purement passif quasi administratif.

Considéré même à ce seul point de vue, ce travail est critiquable parce qu'incomplet.

L'organisation de cette consultation qu'on veut populaire est viciée dans son principe même.

D'abord, il faut que la consultation soit générale. Et comme on ne veut pas encore dans ce pays procéder par plébiscite la seule chose encore possible est de convoquer en assemblée nationale chaque peuple des cinq pays de l'union indochinoise. Ces assemblées nationales devront grouper les délégués de toutes les classes sociales élus par les groupements corporatifs ou politiques existants ou par les comités d'élection qui seront constitués, à cet effet, pour les catégories qui n'ont pas encore d'organisations propres.

On ne saurait considérer 2 agriculteurs comme représentants de l'agriculture tout entière. Ce serait alors escamoter la représentation des paysans pauvres et des ouvriers agricoles.

Il est évident que les intérêts du propriétaire foncier ne sont pas les mêmes que ceux de ses fermiers.

On ne saurait non plus prendre deux membres de la chambre du commerce ou 2 commerçants notoires pour représenter tout le commerce du pays. Car ce serait sacrifier les intérêts des acheteurs ou des consommateurs.

D'ailleurs le gouvernement du Tonkin a demandé que ces vœux lui soient presentés le 27-9-1936, dernier délai.

Donc le comité de M. Luc aura seulement six jours pour présenter les vœux de toute la population tonkinoise.

L'escamotage est flagrant.

La caractère incomplet et partial d'un tel comité n'est plus à démontrer.

Il ne pourra fournir au gouvernement que des renseignements fragmentaires, parfois inconciliables avec l'intérêt général du pays et sûrement contraires aux intérêts des classes laborieuses qui ne sont pas représentées.

Quant à nous, nous estimons qu'il est de notre devoir d'aller vers les masses, d'étudier leurs conditions de travail, de nous rendre compte de leurs misères, de recueillir leurs confidences et enfin de dégager de cette masse confuse de besoins et d'aspirations du peuple travailleur les principales revendications que nous appuyerons et ferons appuyer auprès du gouvernement métropolitain par les larges organisations populaires de France.

Nous travaillons d'un commun accord avec nos camarades cochinchinois pour organiser le congrès indochinois qui sera le seul organisme qualifié pour parler au nom de 20 millions d'indochinois.

Nous rejettons toute tractation derrière le dos des masses.

Nous refusons d'entrer dans des combinaisons louches destinées à tromper le peuple.

Nous travaillons en plein jour dans la légalité du régime colonial actuel.

Par notre esprit de discipline et de sacrifice, nous arriverons à déjouer les manœuvres politiques destinées à nous présenter comme des fauteurs de désordre.

Face à toutes ces manœuvres, nous adoptons une attitude claire et nette.

Nous proclamons tout haut que le mouvement ouvrier n'est qu'à ses débuts et qu'actuellement il n'aspire qu'à la conquête des bases démocratiques lui permettant de s'organiser pour la défense de ses intérêts toujours sacrifiés.

Un mouvement revendicatif n'est pas un mouvement insurrectionnel.

Que nos adversaires de mauvaise foi ne l'oublient pas !

LE CONGRÈS CONTINUE....

Nous recevons du Comité Provisoire de Cochinchine, les deux télégrammes suivants :

H/ Saigon 272-25-18-18,38

Congrès indochinois non interdit stop Comité cochinchinois fonctionne légalement stop Protestez auprès Moutet Gougal contre fausse interprétation télégramme ministériel

Présidium

H/ Saigon 330-28-20-1727

Congrès continue travail stop Défection Liem compagnie n'affectant aucunement marche congrès stop Nguyên-phan-Long et autres restent sein comité délégation cochinchinoise arrivera prochainement

Secrétariat

Ainsi, malgré le travail d'obstruction de la presse réactionnaire et d'une poignée de privilégiés qui redoutent l'éveil des masses à la vie politique, le Congrès Indochinois continue sa marche inéluctable vers sa pleine réalisation.

L'Annam Nouveau en désarroi

« Que demander ?

« Que faudra-t-il demander ? »

C'est sous ce titre que, dans un article de fond de son dernier numéro le rédacteur de l'Annam Nouveau s'élança contre des adversaires supposés ou imaginaires.

La méthode des rédacteurs de l'Annam Nouveau est classique.

Prêter aux adversaires des idées erronnées pour s'attribuer le mérite de les attaquer victorieusement.

Mais cette fois-ci, pour leur malheur, l'arme se retourne contre eux.

Ils reprochent à certains de « pousser même leur optimisme jusqu'à croire que le gouvernement Léon Blum rendra à l'Annam son indépendance d'antan.

Précisément c'était M. Lê-Thang, le principal lieutenant de M. Pham-huy-Luc, qui avait cet optimisme insensé et qui voulait le faire partager par la population de ce pays. C'était M. Le-Thang lui-même qui parlait de Statut, de Charte, de Constitution, d'« élaborer le programme de la nation entière ». Il a, avec une certaine naïveté, comparé la forme de ce programme éventuel à celle de la constitution française de 1875.

C'était M. Lê-Thang lui-même, qui parlait de négliger les « détails » de ne présenter que « l'essentiel ». Dans son idée, cet « essentiel » devrait être le projet de constitution indochinoise.

Et nous lui avons répondu dans notre article « Réponse à M. Lê-Thang » du 16 Septembre textuellement ceci : « Elle (la commission d'enquête) ne « saurait que faire de votre « essentiel » sorti de votre imagination et de celle des vôtres, « Elle le connaît déjà. Le « maximum de votre « essentiel » « ne pourra qu'être l'indépendance totale de l'Indochine « Ce ne sera pas la commission d'enquête qui vous la donnera ».

Donc, à aucun moment, nous n'avons « demandé la lune », comme il le dit.

C'est lui-même qui avait demandé « la lune » Ses articles des 3 et 6 Septembre sont édifiants à cet égard et dispensent toute discussion oiseuse.

C'était bien nous-mêmes qui lui avons montré le ridicule d'une telle prétention.

« La comparaison qu'il a faite, « avons-nous dit, de son projet « avec la tactique des partis révolutionnaires de France est « simplement grotesque et implique une confusion générale « dans son esprit »

Aujourd'hui, nous constatons avec plaisir que l'Annam Nouveau nous conseille de ne pas tomber dans le même ridicule que M. Lê-Thang en demandant ce que celui-ci avait demandé. Nous marquons ici notre parfait accord avec l'Annam Nouveau.

En dehors d'une question de fait, il existe encore une question de logique.

Il est évident que la France populaire ne renoncera pas, du jour au lendemain, à ses colonies, que l'indépendance d'un peuple ne se donne pas et que si le peuple est capable de conquérir son indépendance il sera aussi capable de la garder.

L'argument du « Japon ambitieux qui nous guette » est aussi enfantin que ridicule.

Il n'est pas digne de l'Annam Nouveau. Par conséquent, nous n'allons pas le discuter ici.

Nous voulons simplement un petit peu de bon sens et de bonne foi.

Sincèrement, qu'est-ce que peut vouloir un peuple conquis?

(Suite page 3)

LE RÉGIME DE LA PRESSE EN INDOCHINE

Nous extrayons de la Renaissance de Saigon du 13 courant l'entrefilet suivant à propos de la suppression du « Dân-Quyên ».

La suppression du « Dân-Quyên » a étonné et affligé la presse cochinchinoise (aussi bien annamite que française). Avec l'attitude réservée qui leur est habituelle, le « Duôc-nhà-Nam » et même le « Saigon » ont manifesté « doucement » leur surprise, « à l'heure même où dans tout le pays, des vœux s'accumulent réclamant la liberté de la presse ». Le « Diên-Tin », en termes ironiques, a sérieusement fustigé l'« Impartial » et son Directeur général qui avaient considéré la suppression du « Dân-Quyên » comme un acte d'« épuration ».

La « Dépêche » et le « Populaire » ont vu dans cette suppression un abus de pouvoir.

Dans « la Presse indochinoise » M. Vuong-quan-Nguou a posé une question de droit très intéressante :

« Nous nous demandons si M. Cendrieux peut continuer à faire paraître son journal après que la décision du Gouvernement lui a été notifiée.

Une réponse affirmative me paraît plus juste et légale.

En effet, l'art 5 de la loi du 29 Juillet 1881 sur la liberté dit que tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable. Son art. 69 dit encore que cette loi est applicable aux colonies.

Mais le Gouvernement a pris illégalement un décret exigeant l'autorisation préalable pour les journaux de langue annamite. Illégalement, car ce décret a nettement modifié un article de loi et ne l'a nullement complété.

Or, il faut une loi pour en modifier une autre. Avec le régime des décrets dans les colonies, un décret peut seulement compléter les lacunes d'une loi, mais tel n'est pas le cas de ce décret exigeant l'autorisation préalable, l'art. 5 étant formel.

Pendant longtemps, on a cherché à interpréter l'art. 5 de la loi de 1881, et sous prétexte que pour les éditions en quôc-ngu, il fallait bien cette autorisation, parce que les textes susdits étaient applicables aux seuls journaux de langue française.

Mais maintenant on ne peut plus tergiverser, étant donné que la Cour de Cassation a récemment tranché la question et a déclaré, dans une affaire de Madagascar, que l'art. 5 est applicable même pour les journaux écrits en malgache ».

A la fin de son article, M. Vuong-quan-Nguou convie les juristes de Cochinchine à donner leur avis à ce sujet. »

Nous, journalistes tonkinois, nous étions unanimes dans nos déclarations à la réunion du 16 Septembre dernier que la presse en langue annamite ne doit pas être soumis au régime discrétionnaire du pouvoir administratif ni être soumis au régime de l'autorisation préalable. Mais en demandant l'applicati-

(Suite page 2)

LES FALSIFICATEURS DES NOUVELLES

Le T. B. T. V. et le Viêt-Bao, ont publié en gros caractères la nouvelle que le ministre des Colonies aurait interdit d'une façon rigoureuse les réunions publiques sur tout le territoire de l'Indochine.

Ils ont donné également une autre information d'après laquelle M. Nguyên Phan Long se serait séparé du groupe de « La Lutte » dans le travail d'organisation du Congrès indochinois.

Ces journaux n'ont pas dit de quelle source ils ont tenu ces renseignements. Les auteurs de ces fausses nouvelles poursuivent le but évident d'intimider les masses tonkinoises qui osent espérer que leur sort sera quelque peu amélioré par le nouveau gouvernement de France. Depuis plus d'un demi-siècle, elles sont maintenues dans l'ignorance le plus absolu des affaires de leur pays. Elles végètent dans une profonde misère. Tout espoir d'en sortir leur est interdit. Aucune amélioration apportée par le Gouvernement du Protectorat n'arrive jamais jusqu'à elles. Dans les années de prospérité comme dans les années de crise, elles constituent toujours la classe asservie et sacrifiée. Dans les années d'abondance comme dans les années de disette, elles ne mangent jamais à leur faim. La sous-alimentation des masses tonkinoises est chronique et presque légendaire. Au point de vue politique, elles ne jouissent d'aucun droit du citoyen. Ni électeur, ni éligible, le paysan tonkinois est soumis à un régime d'exploitation vraiment féodale.

Aujourd'hui, l'avènement du gouvernement du Front populaire en France, suscite un vif mouvement de réveil dans toutes les Colonies françaises. Les masses exploitées des colonies recommencent à espérer. Toujours bafouées et trompées, elles ne sont pas sans savoir que les pouvoirs du Front populaire sont limités et qu'il ne faut pas se reposer entièrement sur sa bonne volonté.

Elles lui demandent simplement la liberté de s'organiser, d'acquérir dans l'exercice de leurs droits et devoirs civiques une éducation politique suffisante pour devenir de véritables citoyens de leur pays.

Elles veulent élever leur voix dans le concert de revendications des masses coloniales.

On ne peut pas leur refuser le droit d'exprimer leur confiance au gouvernement populaire de France et de lui soumettre leurs désiderata.

Elles ne veulent pas remettre ce soin à ceux qui ne se sont jamais intéressés à elles que pour les tromper.

Seuls, les délégués élus par elles, auront leur confiance et seront qualifiés pour parler en leur nom.

Mais, pour les empêcher de choisir leurs véritables représentants, une poignée de privilégiés qui disposent de la presse et de l'appui du gouvernement, s'ingénie à déformer toutes les nouvelles ayant trait à la commission d'enquête et au Congrès indochinois.

C'est ainsi que le télégramme Nº 421 envoyé par le ministre le 8-9-36 au Gouverneur Général a été sciemment déformée par les trois grands quotidiens du Tonkin. Le T. B. T. V., le Viêt-Bao et le Dong-Phap.

Tous, ont mis en gros caractères la nouvelle de « *l'interdiction rigoureuse* » par le ministre des colonies de toute réunion publique sur tout le territoire de l'Indochine ; les hommes de bonne foi d'ici n'ont rien compris. Pourquoi cette mesure extrême que rien ne justifie ? — Le pays est plus que calme.

Trois années de répressions et six années de crise ont ruiné les énergies vitales du Tonkin.

Il n'a pas encore repris ses forces. Il est pour ainsi dire en convalescence et ne s'éveille que paresseusement.

(Suite page 2)

LA RÉUNION DU 21-9-36 DU COMITÉ DE M. PHAM-HUY-LUC FUT UN FIASCO COMPLET

Hier à 21h a eu lieu la réunion du comité provisoire formé par M. Pham-huy-Luc pour recueillir les vœux des population de Hanoi.

Notre Directeur politique qui voulait assister à la réunion comme membre de la presse s'est heurté à un refus catégorique de la part du portier à lunnettes d'ecaille du nom de Hà-van-Mao Celui-ci déclara que la réunion était « privée ».

En somme, c'était l'assemblée nationale à huis-clos !

Malgré ce contre—temps, nous avons pu quand même nous passer de l'autorisation de ce portier intransigeant. Nous étions quelques uns à assister aux différentes péripéties de la réunion d'hier au cours de laquelle M.M. Luc et Lê-Thang ont pu plus d'une fois constater avec regret leurs erreurs et leur entêtement qui leur enlèvent irrémédiablement la sympathie de la population de Hanoi —

Les compte-rendus publiés dans la presse quotidienne sont suffisamment édifiants sur l'écroulement du comité formé par M. Luc.

Nons n'avons plus à y revenir. Nous soulignons ici la presque unanimité des protestations contre les agissements de M. Luc et de ses amis.

La délégation féminine a manifesté d'une façon non équivoque sa désapprobation et a demandé ensuite de recommencer tout le travail jusqu'ici en désordre.

La délégation des professeurs libres a déclaré sincèrement ne pouvoir parler qu'au nom d'une fraction infime de l'enseignement privé. Les écoles libres des provinces ne sont pas invitées à élire leurs délégués.

La délégation ouvrière a protesté énergiquement contre les manœuvres politiques destinées à écarter les masses laborieuses du Comité L'un des délégués a même affirmé qu'il était désigné par l'un des amis de M. Luc.

Par conséquent, tous, ils se refusent à représenter, en imposteurs, leurs collègues absents.

La délégation des prisonniers politiques s'est prononcée solidaire de ces critiques et a déclaré se séparer du Comité de M. Luc.

La délégation des intellectuels chômeurs, a aussi adopté le point de vue des protestataires et déclaré boycotter le Comité de M. Luc jusqu'à ce que le Comité pour le Congrès indochinois soit formé des Délégués élus par toutes les classes sociales.

Après toutes ces protestations, le comité a été élu mais il garde le nom de Comité provisoire. Car ses membres se proposent de l'élargir prochainement en demandant la participation des représentants ouvriers et paysans.

En tous cas, M. Luc s'est rendu compte que le terrain lui échappe et qu'il ne pourra rien faire de durable et d'utile sans l'appui des masses laborieuses.

Confidences

—Tantôt, tu me dis de sortir. Oh ! je le veux bien ... Et cependant, parfois m'étant habillé et chaussé, je me suis mis à raisonner, à réfléchir, chapeau en main, sur mon départ. Pourquoi s'en aller ?...

..Alors, tu sais, la quiétude du foyer me retient et les rencontres du chemin ne me tentent guère..Après tout, à la maison, vois-tu, tout m'a l'air si familier, si rassurant. Mais dehors ? Dehors, ah ! l'été sera brûlant et dur, l'hiver. Pourquoi sortir ?..Si tu veux, attendons l'automne, attendons le printemps. Et puis, je voudrais aussi savoir où aller tout d'abord !

— Que t'importe, cher camarade, que t'importe? Si l'on sort c'est pour ne pas rester. Marquer le pas reste le plus ennuyeux des exercices gymnastiques. Et bailler, est-ce vivre ? Une échappée à travers l'espace pour tes sens assoiffés, voilà ! Des chevaux qu'on a mis au vert hennissent piteusement dans la prairie la plus grasse. De les entendre pleurer leur misère et gémir aux souffles du large. —nostalgie de la liberté défunte ? Regret de l'infini refusé? —C'est à fendre l'âme en tous cas !..Mais aussi. c'est le régime qui convient aux chevaux malades..

..Le tort, camarade, c'est de regarder en arrière ! Regarde devant toi. Certes, ce n'est pas pour regarder en arrière que tes yeux sont placés là où ils sont par Celui qui tout crée. Ni pour marcher à reculons que tes pieds sont ainsi conformés. Regarde devant toi. Et marche !..

Et ne me demande pas où tu vas, où tu pourrais venir. Si je le savais, je ne te dirais pas de sortir. Et si je te le disais, tu aurais moins de plaisir à marcher ! O toi que le bonheur attend, va où l'enchantement du site te fait signe, où ton amour se plait, où ton instinct te réclame, où te conduisent tes pas. J'ai quelquefois escaladé ces montagnes qui, là-bas, ferment l'horizon et qui. aux heures brunes du jour naissant, apparaissent floues, spirtuelles, langoureuses et passionnées, comme un regard romantique—La fraicheur de l'heure, le silence des bois, la mollesse voluptueuse de la verdure, l'ardeur frémissante de l'aurore, l'infini insondé des cieux. la vie enfin, qui, autour de moi, palpite et tressaille, tout se fait pressant pour exiger de moi un effort inoui, parfois douloureux :

«Vivre ? ah ! jouir ! oser !..»

Le bonheur, en ces minutes intenses, n'était, certes pas d'arriver à un sommet quelconque, camarade, car comment opter parmi tant de monts ? Le plus élevé n'est pas toujours le plus beau. Et savais-je seulement où je voulais venir ? Un sommet gravi faisait entrevoir et par conséquent désirer un autre, et chaque nuage qui fuyait découvrait une perspective nouvelle. Et puis. où mes pieds ne pouvaient porter mes pas, je sentais bien que là l'inconnu m'attirait, où mes regards s'arrêtaient, mon imagination passait outre. Jours à peine entrevus. paysages inexplorés, que vos soleils étaient beaux ! que vos eaux étaient pures ! -- Souffle généreux qui, à mi côte, caressais mes tempes brûlantes, que nos rencontres étaient amoureuses !

—Ah ! combien volontiers j'oubliais en ces heures tout ce que j'avais appris de sagesse et de prudence ! Combien volontiers je tournais le dos à cette vie quiète et courbée, au foyer étouffée comme un poisson dans un vase clos !—A mes pieds, dans la pénombre de la vallée, s'immobilisait la masse lourde et noire des villages endormis. De son chant glaireux, un coq raclait l'ombre de la nuit, comme un maçon promène son vieux balai d'eau de chaux chargé, sur un mur sali par les ans. Coq entêté, réveilleras-tu bientôt tout ce monde fatigué qui s'endort sur le mol oreiller de ses préjugés et de sa paresse?

Que le sommeil tranquille ne te retienne plus, camarade ! Sors et pars ! la sagesse du proverbe blâme, je le sais, ces rêveurs qui, «de cette montagne ci, regardent cette montagne là» La sagesse a tort, car que faire sur une montagne à moins qu'on ne regarde ?

Tu parles d'attendre, camarade ! Mais qu'attendras-tu ? Mais la nature, l'univers, tout entier, nous attend ! Car si ce n'était pour nous, si ce n'était pour toi que tout cela était inventé et placé là, pour qui serait-ce ?

Tu parles d'attendre comme si, pour attendre, il ne fallait d'abord se mettre en route et devancer.. quelqu'un, quelqu'une ? Devance, cher camaarde, la plus belle saison de ton cœur !

Réunion des membres de la presse

Le 16 Septembre dernier, sur l'invitation de M. Nguyễn văn Luận, Directeur du Trung Bắc Tân Văn, les membres de la Presse Locale sont venus à l'Hôtel Lạc-Xuân, Rue du coton, Hanoi, en vue d'élaborer un projet de vœux des journalistes.

On notait la présence de deux délégués par journal :

MM. Nguyễn-Văn-Luận, Dương-mâu-Ngọc (Trung-Bắc Tân-Văn) ; Bùi-xuân-Học, Bùi-trọng Hưu (Việt-Báo) ; Vũ-trọng-Phụng, Lê-tràng-Kiều (Hanoi báo) ; Nguyễn-Tạo, Vũ Bằng, (Tương-Lai) ; Ngô-văn Phú, Hoàng-hữu-Huy (Đông-Pháp) ;

Trần-đình-Kim, Phan-Quốc-Anh (Bắc-Hà) ; Vũ-đình-Huỳnh, Mai-ngọc-Thiệu dit Sâm (l'Avenir) ; Nguyễn-xuân-Thái, Đinh-khắc-Giao (Khuyến-Học) ; Nghiêm - xuân - Lãm, Ngô-Hoan (Tiểu thuyết thứ bảy) Trần-Long, Trần-huy-Liệu (Khoẻ) ; Lê-văn-Trương, Nguyễn-văn-Chất (Ích-Hữu) ; Phạm-lê-Bổng, Nguyên-Vỹ (La Patrie annamite) ; Nguyễn-đức-Kính, Nguyễn-uyển-Diễm (Hồn-Trẻ) Nguyễn-tường-Tam, Trần-khánh-Dư (Ngày nay) ; Nguyễn-văn-Tiến, Vũ-Liễn (Le Travail) ; Vũ đình-Dy ; Bùi-ngọc-Ai (L'Effort) ; Nguyễn-văn-Luyện. Phạm-hữu-Chương (Bảo an y Báo) ; Vũ-ngọc-Phan, Phan-trần-Chúc (La revue franco-annamite) ; Dương - bá - Trạc, Nguyễn - trọng-Thuật (Đuốc-Tuệ) ; Vũ ngọc-Liễn, Phan-tất-Tạo (La tribune républicaine), Lưu-văn-Phụng, Phan-ngọc-Chúc (Cepfi), Nguyễn - mạnh - Chất (Tiếng Vang) M. Lương văn-Thăng, (Việt-Hùng) rédacteur au Saigon Báo, de passage à Hanoi M M. Tavernier (Voix Française) Blanchard (France Indochine) étaient aussi présents.

A 15 heures, M. Nguyễn-văn-Luận, Directeur du Trung Bac Tân Van organisateur de la réunion ouvrit la séance. Il exposa en quelques mots le but de la réunion et les démarches qu'il a faites auprès des autorités pour nous permettre de nous réunir. Il demanda aux confrères dépourvus d'invitation de se retirer. Il voulut viser par là, les représentants des organes « morts ».

Pour appuyer la déclaration de M. Luận, le rédacteur du Trung Bắc Tân-Văn M. Dương-mâu-Ngọc a parlé avec arrogance devant ses confrères de la responsabilité des organisateurs vis à vis des Autorités.

M. Trần-huy-Liệu, une des proies des organisateurs, se leva et déclara :

« Je viens ici non pour solliciter une faveur d'être parmi vous. Je viens en tant que journaliste exerçant honnêtement son métier depuis plus de dix ans, journaliste qui souffre du régime actuel de la Presse. Les journaux auxquels j'ai collaboré ont été supprimés les uns après les autres. Je n'ai pas reçu d'invitation régulière mais apprenant que vous qui professez le même métier que moi, vous vous réunissez pour défendre les intérêts corporatifs, il est de mon devoir de joindre à vous le faible écho de mes protestations. Si vous ne voulez pas que je reste, je m'en irai une fois ma voix entendue ».

La déclaration sincère et émue de M. Liệu suscita beaucoup de sympathies. Les confrères qui n'eurent pas le bonheur comme nous de le connaître s'enquièrent de son nom. On chuchota un peu partout : « Liệu ! Liệu ».

Après M Liệu, M. Ngô-tư-Hạ se leva et déclara :

« D'après vous Messieurs les organisateurs les délegués des journaux « morts » n'ont pas le droit de siéger ici Cela ne me regarde pas. Mais vous permettez que je vous pose cette question : Pourquoi ma revue Đông-Thanh dont le Gouvernement ne retire pas encore l'autorisation n'a pas l'honneur d'être invitée ? Vous l'auriez peut être prise pour un organe de petite importance »

M. Luận s'excusa de son inattention.

M. Dương-mâu-Ngọc insista encore sur les responsabilités des organisateurs. M Liễn délégué du Travail se leva et trancha la question ;

« Notre réunion est légale. Tout ce que nous faisons reste dans le cadre, de la légalité. Si quelqu'un fait quelque chose de subversif ou tient des propos violents, il en sera responsable et non les organisateurs»

La controverse tantôt vive tantôt risible sur l'admission des délégués des journaux « morts » faisait perdre plus d'une demi heure.

On devait passer à l'ordre du jour.

On désigna M. Dương - ba-Trac doyen d'âge comme Président de séance. M Dương-mâu-Ngoc comme secrétaire.

M. Ng Tuong Tam a fait une proposition tendant à demander l'application de la loi du 29 juillet 1881. Tout le monde était d'accord.

Comme moyens d'action, M. Dinh khăc-Giao proposa de fonder un syndicat des journalistes, de faire la propagande, de travailler pour l'organisation du Congrès Indochinois. Nos revendications auraient quelques chances de succès si elles étaient soutenues par les masses populaires

On procédait après à la nomination de 7 délégués pour la Commission provisoire de la Presse en vue d'étudier les moyens d'action : Sont désignés d'office, les trois directeurs des trois quotidiens : MM. Ng. văn-Luân (Trung-Băc) Bui xuân-Hoc (Viêt - Bao) Ngô - van - Phu (Đông-Phap).

M.M. Vu dinh Dy (L'effort) Vu ngo -Liên (La Tribune Républicaine) Trân-khanh Dư (Ngày nay) Vu Liên (Le Travail), sont nommés par vote.

Vers 18 heures, M Trac déclara la séance levée.

Tout le monde se dispersa calmement sous l'œil vigilant de la Police

Le Régime de la Presse

on de la loi de 1881, nous avons l'air d'enfoncer une porte ouverte, de demander une chose que la loi nous accorde déjà. Seulement ici, nous sommes plutôt régis par la force de l'habitude et de la routine ; il n'est pas mauvais de liquider cette question une fois pour toutes en réclamant l'abrogation du décret illégal du 30-12 1898 et de tous les décrets postérieurs à celui-là notamment les décrets des 4 Octobre 1927, 4 Février et 20 Juin 1928 ainsi que le dernier décret réactionnaire de 1935.

En Indochine, la réglementation de la presse est contenue dans des dispositions légales éparses, fragmentaires voire contradictoires, variables avec telle ou telle région et qui donnent lieu à de grosses difficultés d'interprétation.

Donc une refonte de la législation s'impose pour tous les pays de l'Union Indochinoise.

Nous demandons l'application intégrale de la loi de 1881 pour le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge et le Laos pour la presse de langue française aussi bien que d'idiomes indigènes.

Mais l'application sincère de cette loi ne pourra s'exercer que s'il existe dans ces pays des syndicats de journalistes résolus à défendre leur liberté d'écrire. Nous demandons donc la liberté syndicale pour les journalistes.

En ce qui concerne nos moyens d'action, nous devons immédiatement.

1) Constituer un syndicat des journalistes des deux langues française et annamite —

Relier notre action à celle du syndicat de Saigon ou aux journalistes de Saigon.

2) Participer d'une façon active aux travaux du Congrès Indochinois Saisir la Commission d'enquête d'un vœu unanime par une manifestation à la réception,

3) Adhérer aux groupements des intellectuels de France. toucher les écrivains libéraux comme Romain Rolland les professeurs Langevin, Prenant les écrivains Francis Joudain Andrée Viollis, Malraux, les philosophes Félicien Challaye Victor Basch etc..

4) Nommer séance tenante une commission chargée d'étudier le régime de presse applicable ici—d'en formuler les critiques et de rédiger un rapport qui sera présenté au Congrès par nos délégués.

Et c'est seulement par le Congrès et par l'appui des masses que nous puissions avoir quelques chances de succès.

Bourrage de crâne

La «Patrie Annamite» fait preuve, ces temps derniers, d'une sollicitude vraiment touchante pour la jeunesse des écoles. Des colonnes entières y sont consacrées aux conseils, aux exhortations à la jeunesse studieuse.

On dit à cette jeunesse que pour travailler avec fruit, il faut accepter une discipline, se soumettre sans broncher à l'autorité d'un chef, que dans une nation, le chef c'est le roi, et que. *« si le roi n'existait pas, il faudrait l'inventer»*.

Que la «Patrie Annamite» ne s'est-elle bornée à rester dans le domaine strictement scolaire ! A vrai dire, cela aurait étonné de la part d'une feuille dont la tradition a toujours été de tout ramener, par une phraséologie grandiloquente et usée, à cette doctrine d'un autre âge qu'elle intitule pompeusement « principe de la monarchie», doctrine indéfendable et que du reste elle défend avec une conviction toute de commande. Malgré un abondant service gratuit, nul ne s'est laissé prendre à ces vieilleries, sauf peut-être quelques intellectuels moins avides d'avoir un idéal que d'obtenir quelque poste de mandarin.

A telles enseignes que la P.A. en est réduite à bourrer le crâne aux enfants. Entreprise vaine. Nos enfants eux-mêmes savent ce que valent les ragots de la P.A , ils savent que de même qu'il y a fagots et fagots, il y a rois et rois, que s'il y a des monarques qui gouvernent effectivement, il y en a d'autres qui ne sont que de solennels figurants, véritables personnages d'opérette.

La P.A. objectera peut-être qu'il suffit que le roi règne pour que tout soit dans l'ordre : ses ministres gouvernent pour lui. A la bonne heure ! Mais encore faut-il que ceux-ci gouvernent Si l'un et les autres ne sont que des pantins dont d'autres pouvoirs tirent la ficelle à leur gré, il ne faut pas parler de principe d'autorité, de principe de la monarchie.

Que la P.A se paie de mots, libre à elle, mais qu'elle prétende endoctriner les jeunes en leur voilant la vérité cela frise l'indécence. Au lieu de ce bourrage de crâne éhonté, combien nous eussions préféré que la P.A. tint ce langage aux écoliers.

«Vous ferez plus tard la politique. si vous avez des goûts personnels et des aptitudes pour cela : mais sur un point je suis intraitable. Défendez les idées que vous aurez, non celles qu'on vous dictera. N'est pas seulement esclave celui qui est à la merci d'un maître. l'est encore celui qui sacrifie ses plus chères convictions à de misérables intérêts personnels. Vous aurez peut-être un journal pour défendre votre doctrine. Que ce journal soit l'expression d'idées justes. dussent-elles déplaire aux grands du jour. Ceux-ci seront peut-être vos plus terribles ennemis, ils vous persécuteront, mais du moins ils n'oseront pas vous mépriser. Si par malheur vous avez l'âme foncièrement vile, si sous couvert de patriotisme vous vous servez de votre feuille comme un moyen pour vous pousser dans le monde même au prix de votre conscience, alors je désespérerai de vous. Je tâcherai néanmoins de surmonter l'amer dégoût et de vous donner encore ce conseil : ne dites pas que vos basses flatteries, vos plates éloges à l'adresse des gens en place sont l'idéal de la jeunesse. Soyez vils puisqu'il n'est pas donné à tout le monde de ne pas l'être, mais soyez-le honnêtement, si tant est qu'il y ait une vilenie honnête ! »

AVIS

Nous prions nos aimables lecteurs de vouloir bien nous excuser d'innombrables coquilles que, dans la précipitation, nous n'avons pu corriger.

Un exemple édifiant dans l'article: « *Le Congrès en marche* ».

Nous avons écrit : « Ce cercle de misère » « Le Cercle » est devenu sous les doigts malhabiles de nos typos. « Le siècle »...

Nous pouvons multiplier les exemples. Seulement nous faisons appel à leur bienveillance pour rectifier eux-mêmes les erreurs qui ont pu nous échapper.

Les falsificateurs des nouvelles

Les masses qui ont beaucoup souffert se montrent toujours sceptiques vis à vis du Gouvernement du Front-Populaire.

«*Après tout*, disent-elles, *c'est encore un gouvernement français colonialistes*»

Il nous faut, nous qui avons connu la France, beaucoup de peine pour leur faire comprendre qu'il ne faut pas désespérer de la France. surtout de la France, populaire. Elles ont repris confiance et ont recommencé à espérer alors que cette fausse nouvelle vint anéantir tous nos efforts.

Peut-on prétendre bien gouverner un peuple par la panique et la suspicion ? Peut-on arriver à faire quelque chose de durable et d'utile, ici, en écartant les masses laborieuses.

Quelqu'un a dit : « *Ayez le peuple avec vous, vous aurez l'empire* »

Une bonne politique coloniale n'est-elle pas d'élever le niveau culturel et matériel des masses pour les associer à l'œuvre de dévelopement de leur pays ?

Nous ne sommes pas de fauteurs de désordres lorsque nous crions que l'ordre n'est pas l'inertie des faibles ; que la tranquillité n'est pas le silence des esclaves. —

Ceux qui dénaturent les véritables intentions de la France pour détacher d'elle les multitudes coloniales dont ils veulent réserver seuls les profits de l'exploitation font incontestablement œuvre anti-française.

Nous prêchons la confiance. Eux, ils provoquent la panique.

Nous demandons aux masses de dire à la France sincèrement ce qu'elles ont sur le cœur.

Eux, ils étouffent la voix du cœur et organisent un régime de mensonges pour empêcher la vérité d'arriver jusqu'à la France.

Ce que dit exactement le télégramme N· 421 du Ministre des colonies. —

1) Il rappelle les mesures de bienveillance du gouvernement populaire à l'égard des peuples coloniaux.

Une large aministie est acordée.

2) Il affirme de nouveau les intentions libérales du gouvernement de poursuivre les réformes tant politiques qu'administratives indispensables à l'évolution de l'Indochine — et demande aux gouverneurs et résidents de diffuser cette déclaration par tous les moyens, soit par tracts soit par radio diffuseur pour que dans les coins les plus reculés de la Colonie les habitants connaissent les intentions de sollicitude du gouvernement populaire.

3·) Pour activer le travail, les gouverneurs et résidents recevraient avec bienveillance les vœux écrits des habitants — Il demande, néanmoins, aux populations, le calme et la pondération, de s'abstenir de toute réunion qui pourrait causer des désordres, de tout article dans les journaux qui pourrait dénaturer la pensée du gouvernement, ce qui serait de nature à entraver l'exécution du plan de réformes préconisées et amener une regrettable réaction. —

4) Il adjure « ses compatriotes » de ne pas se livrer à des actes qui pourraient froisser le sentiment national du peuple indochinois, d'être calme, de faire leur possible pour maintenir une bonne entente entre le peuple et le gouvernement.

Une telle déclaration ne vaut en aucune facon « l'interdiction rigoureuse de toute réunion publique sur tout le territoire de l'Indochine ».

La pensée du Ministre y est grossièrement faussée —

Une sanction exemplaire contre les auteurs des fausses nouvelles s'impose — Il revient au gouvernement de les empêcher d'empoisonner l'opinion publique.

L'heure n'est plus à la vieille politique d'obscurantisme et de terreur.

Il faut que les masses comprennent ce que veut le Gouvernement et lui accorde librement sa confiance.

Il faut une presse honnête qui s'impose la noble tâche de dire la vérité à la masse, de l'éduquer virilement en la mettant en face des réalités même pénibles et dures.

Jamais vérité ne tue.

Il est temps de sortir de l'ornière d'envisager courageusement les changements nécessaires, de ne pas regretter la tranquillité de la routine et de la paresse.

De secousses violentes empoignent le monde — L'Indochine n'est pas d'une planète séparée.

Il ne faut pas avoir l'entêtement de l'isoler du reste de l'humanité.

Nul pouvoir humain ne peut la préserver des répercussions universelles du monde en transformation.

Il faut qu'elle change aussi, qu'elle fasse « peau-neuve » — c'est la condition vitale pour elle.

L'empêcher de changer c'est l'empêcher de vivre.

Que ceux qui ont la charge de sa destinée y pensent !

Après les blanchisseurs viennent les coiffeurs

La nouvelle apportée par la Presse locale disant que les coiffeurs devront bientôt faire installer chez eux l'eau courante, a alarmé bon nombre de ces modestes travailleurs.

Comme les blanchisseurs, les coiffeurs ne tarderont pas à venir grossir le nombre de clients mécontents de la Compagnie des Eaux.

N'ayant pas de syndicats pour se défendre, ils devront, après une requête inutile adressée à Monsieur le Résident-Maire, s'incliner devant la toute puissante Compagnie.

Mais, on se demande pourquoi la Municipalité a pris ces mesures frappant ainsi ces travailleurs qui ne vivent plus que de leurs métiers. Avec la crise, le tarif pour une taille se réduit de 12 à 8 et même 6 cents, comment pourraient-ils se débrouiller pour avoir le luxe d'être les clients de cette fameuse compagnie des eaux. La Municipalité ne connait-elle pas les difficultés de l'heure actuelle ? Ignore-t-elle la situation de ces pauvres travailleurs ? Fait-elle la source oreille devant les protestations ainsi présentées ?

Les intérêts de la Compagnie lui semble bien plus importants que ceux de ces indigènes timides.

Plus que jamais nous dénonçons ces mesures dites hygiéniques qui sont plutôt faites pour servir les intérêts de quelques sociétés.

Messieurs les conseillers municipaux qui ont la charge des intérêts de la population laborieuse de Hanoi doivent se joindre à nous pour protester contre ces mesures inopportunes qui ne font qu'aggraver la situation déjà misérable des gagne-petits.

Les livres

Nous venons de recevoir deux brochures 1· Chế độ quan thuế 2 — Đàn bà Annam, de la collection Phổ Thông tùng-thư et le roman Bóng mây chiều de M. Han thế Du, roman qui a obtenu le Prix d'Encouragement du groupe littéraire Tự-Lực.

Nous remercions sincèrement les auteurs et les présentons aux lecteurs du « **Travail** ».

Nous croyons utile de souligner ici le grand intérêt que nous portons à la collection Phổ thông tung thư qui constitue une belle initiative à encourager. Elle traite des sujets sociaux et économiques qui touchent directement à la vie pratique et quotidienne des masses populaires. Elle contribue à élever incontestablement le niveau culturel des éléments qui n'ont pas une formation française.

Nous saisissons avec plaisir cette occasion pour présenter nos affectueux compliments à notre camarade Trần duy Đạm, un de ceux qui ont su faire profiter ailleurs compatriotes leur expérience patiemment acquise en Europe.

A propos de l'interview de Maître Trân-van-Chuong par le Trung-Bac Tân-Van

Me Tran-van-Chuong n'est pas un inconnu pour nous.

En 1932, alors que la Cochinchine traversait une période de troubles politiques et de dépression économique, sa voix s'éleva, douce et ferme, pour la défense des accusés devant les tribunaux répressifs de Saigon.

Nous l'avous encore entendu, en 1934, à l'Hôtel de ville de Saigon ; il préconisait, en ce moment la « déstabilisation » de la piastre comme mesure économique pour sauver les producteurs agricoles.

Dans l'un comme dans l'autre cas, Me Chuong faisait preuve d'une délicatesse de sentiment et d'une probité intellectuelle qui inspirent une respectueuse sympathie même à ceux qui ne partagent pas ses idées.

Mais qu'il nous soit permis de lui faire aujourd'hui un reproche bien amical d'être regrettablement superficiel dans son programme économique qu'il voulait suggérer au représentant du Trung-bac Tân-van.

Il semble attribuer la cause essentielle de notre crise au seul fait que l'Indochine est économiquement « coupée » de son milieu naturel d'Extrême-Orient. Il est revenu, ici, à sa doctrine de «déstabilisation» c'est-à-dire à son «*radeau d'argent*» dont nous avions suffisamment montré l'inconsistance et la fragilité dans notre brochure « La Piastre et la classe ouvrière » publiée en 1935.

Les limites d'un article ne nous permettent pas de revenir sur nos principaux arguments.

Nous nous contentons de souligner combien est superficielle et incomplète une théorie économique qui n'envisage la question de la piastre qu'au seul point de vue des producteurs rizicoles. Aucune doctrine déstabilisatrice n'a étudié les répercussions possibles de la déstabilisation de la piastre sur les clases moyennes, sur les ouvriers et sur les paysans.

Il ne suffit pas que le pays regorge de richesses pour que tout le monde mange à sa faim. Ce n'est plus une vérité à démontrer que de dire que la misère la plus noire voisine souvent avec l'abondance la plus scandaleuse, que des gens meurent de faim auprès des moissons les plus belles.

En période de prospérité comme en période de crise, le prolétariat est toujours une classe asservie et sacrifiée.

Il ne s'agit plus d'être riche, il s'agit d'être juste. Aujourd'hui ce ne sont pas les richesses qui manquent au monde. Mais c'est l'équilibre. D'une part c'est l'immense majorité qui travaille et qui végète misérablement ; d'autre part c'est une infime minorité qui ne travaille pas et qui meurt d'abondance.

Rétablissez l'équilibre et vous rétablirez l'ordre et la paix sociale.

Vous supprimerez, par cela même, la crise dont vous souffrez et la lutte des classes que vous abhorrez.

Ni la stabilisation, ni la déstabilisation, ne sauvera les masses laborieuses de l'exploitation capitaliste.

Leur sort est de « perdre sur les deux tableaux ».

Aussi étaient-elles restées indifférentes à vos appels et à la lutte que vous avez menée contre la haute finance de ce pays.

La classe ouvrière ne doit pas être à la remorque de certaines théories monétaires te se laisser distraire de sa tâche émancipatrice essentielle de la lutte quotidienne pour l'amélioration de ses conditions d'existence.

Me Chuong préconise ensuite l'élargissement du régime de naturalisation.

Il réclame pour les annamites diplômés les postes de commandement et de responsabilité.

Il demande l'augmentation des soldes des fonctionnaires et des mandarins et la diminution de l'impôt personnel et de l'impôt foncier...

Tout cela, c'est pour la classe privilégiée. Rien pour le peuple.

D'ailleurs, il semble ne faire aucune différence entre l'impôt personnel qui frappe injustement tous les habitants, les riches aussi bien que les pauvres, d'un même taux et l'impôt foncier qui ne frappe que les biens immeubles de l'individu.

Il aurait dû faire cette discrimination et réclamer nettement la suppression totale de cet impôt personnel qui est une survivance féodale foncièrement impopulaire. Cet impôt est indigne de ceux qui pratiquent comme de ceux qui paient. Il est la source des abus d'autorité intolérables.

Me Chuong se rappelle aussi les masses laborieuses mais c'est pour leur demander d'aller se vendre aux marchands de main d'œuvre pour le défrichement des marécages de la plaine des Joncs. Il s'agit pour ces millions de malheureux de changer de prison.

Me Chuong, vivant depuis sa tendre enfance dans l'aisance et le luxe, peut-il se représenter, les misères, les exactions, les coups de rotins, les travaux forcés que les « Jauniers » leur feraient subir une fois qu'ils tomberont entre leurs griffes?

Le problème de l'émigration de la main-d'œuvre tonkinoise vers la Cochinchine doit être approfondi. Car tant que les paysans, poussés par la faim et le froid du Tonkin n'auront pas les moyens légaux de se défendre contre l'exploitation forcenée de leurs employeurs, des scènes atroces et sanglantes de 1927 pourront recommencer.

Il faut exiger la promulgation sur tout le territoire de l'Indochine, les lois de protection ouvrière, les lois sur la liberté syndicale, sur le contrat collectif avant de livrer nos travailleurs aux employeurs féroces qui voient en chaque coolie non pas un homme, mais une bête de somme dont il faut tirer le maximum de rendement.

L'Annam Nouveau en désarroi

L'indépendance naturellement !

On n'a pas besoin d'envoyer une commission d'enquête pour connaitre cela. C'est si facile ! Et si l'on envoie une commission d'enquête c'est qu'on veut connaitre autres choses.

Le but évident d'une enquête de ce genre est de recueillir sur place les renseignements sur les conditions de vie et de travail des masses laborieuses, de savoir comment celles-ci sont exploitées et pressurées par les terriens féodaux et par les mandarins réactionnaires d'ici.

Au lieu de permettre à ces masses travaillant pour vous nourrir, de s'exprimer librement, vous, messieurs de l'Annam Nouveau, vous cherchez par tous les moyens à étouffer leur voix. Vous avez peur de cette voix douloureuse qui pourrait devenir terriblement accusatrice contre vous.

Nous vous comprenons !

Vous parlez « d'une véritable éducation tant politique, civique, économique que militaire» (1)

Comment ferez vous donc cette éducation politique, économique, militaire... ?

Comme vous vous grisez de mots !

Vous demandez une véritable éducation politique et civique, alors que vous ne manquez aucune occasion pour montrer aux masses, à vos «compatriotes» votre mépris et votre méfiance. Quand elles veulent pratiquer la solidarité qui est, sans conteste, un vrai sentiment civique, vous les faites matraquer honteusement. Quand elles veulent apprendre à défendre leurs intérêts à se créer une vie plus supportable et plus digne, vous criez au communisme et vous en appelez à la répression. Quand elles veulent s'organiser pour présenter leurs revendications *économiques vous parlez de les écarter comme détails et de défendre seulement « votre essentiel ».*

Enfin, après toutes ces manœuvres d'obscurantisme et d'oppression, quand les masses veulent être avec vous, vous les rejetez comme indignes, trop ignorantes pour participer utilement aux affaires du pays dont seuls vous vous réservez tous les profits.

Non, Messieurs, vous ne trompez plus personne. Nous sommes ici pour déjouer vos intrigues, dénoncer vos intentions nuisibles pour vous montrer, enfin, du doigt à l'attention des masses qui vous jugeront sévèrement.

Mais en attendant, nous remarquons un désarroi complet dans votre camp. Pris entre deux feux la soif de la popularité et la peur du gendarme, vous oscillez entre le peuple et le gouvernement. C'est un jeu dangereux où l'on risque bien souvent de se casser les reins. Nous ne vous conseillons pas de continuer.

Ce que nous demandons

Nous allons encore plus loin que vous dans la modération.

Nous demandons, d'abord l'application des lois qui ont été déclarées applicables en Indochine par la volonté du législateur lui même. Par exemple, la loi sur le liberté syndicale du 21 Mars 1884.

L'article 10 de cette loi, modifiée par l'article 5 de la loi du 21 Mars 1920 déclare que la présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

Or, en 1920, la Cochinchine, les villes de Hanoi, de Haiphong et de Tourane étaient déja bel et bien des possessions françaises.

La loi de 1884 devait donc y être applicable. La carence et la mauvaise foi d'un Gouverneur Général qui n'a pas promulgué la loi peuvent-elles mettre en échec la volonté du législateur ? Ce que nous demandons c'est simplement la régularisation d'une situation illégale qui n'a que trop duré.

Nous demandons l'application aux indigènes de la loi sur les accidents du travail qui a été déjà promulguée en Indochine mais applicable seulement auxF rançais.

Nous demandons l'application de la loi du 29 Juillet 1881 qui a été déclarée par son article 69, applicable aux colonies sans distinction ni restriction.

Nous demandons pour les ouvriers une protection légale contre le chômage, les maladies et la vieillesse.

Est-ce trop demander ? Nous ne la croyons pas.

Le ministre des Colonies et le gouvernement métropolitain sont très mal renseignés par une presse vénale qui fournit de fausses information. Notre devoir est de leur crier la vérité, toute la vérité : le Tonkin est plus que calme. Il est à plat et commence à perdre tout espoir en le libéralisme d'un gouvernement même populaire.

Le Nghê An s'est réuni et a adopté à l'unanimité les directives du Comité central de Saigon

Le 17 Septembre, eut lieu à Vinh la réunion des bourgeois et des « grands ».

Une centaine de personnes, les notabilités du monde des affaires et du monde politique (sic !) se sont réunis au local de l'Enseignement mutuel, sur la convocation de M.M. Trân-Ba-Vinh et Lê-Viêt-Loi, les deux tristement célèbres représentants du peuple de l'Annam. Le but de la réunion était de délibérer sur les désiderata populaires (sic !) destinés à la prochaine Commission d'enquête. Ces messieurs ont travaillé de la manière la plus paisible du monde, les membres présents qui voulaient quelque chose ou qui savaient que le peuple voudrait quelque chose, en faisaient part timidement au secrétaire qui timidement enregistra. Ils ont singé, sans le savoir, la déloyale méthode de travail des Pham Huy-Luc et Cie ; et leur assemblée réalisait un digne pendant de cette autre qui s'est tenue le 21-9 à Hanoi.

Mais les événements les plus burlesques ont leur enseignement : ces messieurs ont appris tout au moins, par le boycottage systématique que les masses ont décrété à leur égard, qu'à leurs manœuvres malhonnêtes, les ouvriers et les paysans ne se laisseraient jamais prendre.

Et le 18 Septembre, les ouvriers, les paysans et la petite bourgeoisie du Nghê-An avaient organisé leur assemblée. Ils étaient plus de 500, à se réunir au local de l'Enseignement mutuel, sur la convocation de M. Nguyên-dinh-Kiên, le vieux proscrit bien connu et de M. Tôn-quang-Duyêt.

La salle était comble. Il y avait du monde partout, plein les pièces centrales, plein les fenêtres, plein la vérandah. L'atmosphère vite s'embrasa, à cause du peu d'espace aussi, mais surtout à cause des propos de fraternité qui circulaient...

La séance commença à 20h30 MM. Kiên et Duyêt prononcèrent deux allocutions d'ouverture où ils précisèrent le but de la réunion. Les questions mentionnées à l'ordre du jour furent les suivantes :

1o Election d'un président et d'un secrétaire ;

2o Consultation populaire sur l'attitude des masses envers la Commission d'enquête parlementaire ;

3o Consultation populaire sur l'attitude des masses envers le Comité provisoire de convocation de Huê ;

4o Election des délégués qui représenteraient les masses du Nghê An à la prochaine assemblée de Huê pour la rédaction du cahier des vœux.

Mai-trong-Dan, délégue des paysans, fut élu président ; Nguyên-xuân Luc, secrétaire.

Et l'on passa aux délibérations. Elles furent longues et animées. En toute matière, le point de vue des masses prévalait. Et toutes les décisions votées à main levée furent acclamées par la foule enthousiaste.

A l'unanimité, l'Assemblée vota une motion approuvant les directives du Comité central de Saigon. Elle déclara que seuls les vrais élus, sortis du sein des masses, peuvent parler valablement au nom de ces dernières ; que, pour servir de base à un congrès, la multiplication des comités d'action locaux s'avère indispensable, qu'enfin, si la prochaine assemblée de Huê ne comporte pas une large représentation des masses, les vœux formulés par elle seront par cela même dénués de toute valeur.

Furent élus, pour participer à l'Assemblée de Huê :

M. Nguyên-duy-Tiêu, délégué des ouvriers.

M. Mai-trong-Dan, délégué des paysans.

Mlle Nguyên-thi-Nha, déléguée des femmes.

M. Truc lâm, délégué de la presse

M. Thiên Dân, délégué des petits commerçants.

M. Nguyên dinh-Kiên qui a reçu, déjà l'invitation du comité provisoire de Huê.

Les délégués reçurent la mission expresse de préciser et faire triompher le point de vue des masses, au sein de l'Assemblée à laquelle ils seront envoyés.

Dans la vie politique des masses du Nghê An, la réunion du 18 septembre a une signification très profonde.

Elle a montré que les ouvriers et les paysans, éduqués par les événements sont pleinement capables de mener une action politique commune.

Elle a montré que le Nghê An, est de tout temps l'avant-garde résolue et éclairée des masses de l'Annam.

La vraie physionomie de la Presse Tonkinoise

Depuis très longtemps déjà, tout le monde a horreur du régime de la Presse instauré ici.

Régime qui oblige que tout gérant d'un journal soit muni d'une autorisation préalable et soit bien vu de la Sûreté Générale, c'est-à-dire du Gouvernement.

Régime qui exige que soit livré le nom de tous les rédacteurs du journal avant sa parution, que soit soumise toute publication à la censure ouverte ou dissimulée avant de la mettre sous presse.

Régime qui peut supprimer du jour au lendemain la vie d'un journal s'il ose élever la voix contre les abus de certains agents de l'administration ou de certains mandarins concussionnaires et méchants dont les forfaits sont connus de tous.

En tous cas, régime arbitraire.

Les intelligences les plus médiocres, savent qu'un tel régime porte atteinte non seulement au progrès de tout un peuple, mais aux intérêts du Gouvernement lui-même.

Mais le Gouvernement n'a pas voulu le reconnaître.

A plusieurs reprises, les membres de la Presse de langue indigène au Tonkin ont essayé de s'unir pour lui demander quelques libéralités, toujours, ils ont essuyé des échecs.

Ils sont obligés de se courber sous les ordres supérieurs.

Et la Presse Tonkinoise continue sa marche funèbre.

C'est pourquoi, dans les journaux indigènes, on ne voit que des poésies chantant le lever de la lune, le coucher du soleil, le souffle du vent le gazouillement des oiseaux, ou des contes d'amour, des histoires de brigands traduits du chinois, des crimes passionnels des attentats aux bonnes mœurs, des picpockets, des pillages, des accidents d'auto et de travail rédiges suivant les rapports de Police ou les déclarations au Commissariat. Les journaux soit disant sérieux se contentent des articles moralisants de nos moribonds lettrés.

Telle est la vraie physionomie de la Presse de langue Annamite.

Telle est la situation écœurante des journalistes indigènes du Tonkin.

LISEZ ET FAITES LIRE

LE TRAVAIL

Un nouveau confrère

Nous avons le plaisir d'aviser nos lecteurs de la parution prochaine de notre confrère « Tương-Lai » C'est un hebdomadaire en langue annamite paraissant tous les mercredis, dont les bureaux sont au no 60 rue Takou. Il est dirigé et ridigé par un grand nombre de jeunes journalistes bien connus dans la presse de langue annamite. Le 1er numéro paraîtra le 27 courant..

Nos vœux de longévité et de succès à notre nouveau confrère.

Une réunion au local de l'Enseignement mutuel

Les Professeurs de l'Enseignement libre de Hanoi et la Commission d'Enquête parlementaire

« Nous avons reçu du Comité provisoire de l'Enseignement libre le compte-rendu de sa réunion du 20-9-36 que nous publions avec plaisir — Nous sommes heureux de souligner ici la parfaite compréhension des professeurs de l'enseignement libre de leur rôle dans le vaste mouvement revendicatif qui prend de plus en plus des formes concrètes par des réunions de ce genre où les idées s'échangent et se précisent pour se traduire en actes.

Nous rendons également hommage à leur probité intellectuelle lorsqu'ils se sont refusés à parler en imposteurs au nom de l'enseignement libre tout entier dont ils ne représentent qu'une minine fraction — Ils vont quand même envoyer deux délégués au comité formé par M. Pham-huy-Luc avec une déclaration sincère de leur capacité restreinte.

C'est ici qu'apparaît nettement le vice dont se trouve atteint tout le travail de M. Luc qui n'est qu'un travail de camouflage destiné à bercer le peuple tonkinois et à tromper le gouvernement métropolitain.

M. Luc et ses amis ou ses protecteurs n'ont pas compté avec la conscience des masses.

Celles-ci sauront se passer d'eux pour éclairer le gouvernement populaire sur leurs besoins leurs souffrances, leurs misères en un mot sur leur véritable situation.

N. D. L. R

Le 20 Septembre 1936 à 9h du matin, au local de l'Enseignement mutuel, les professeurs de l'Enseignement libre de Hanoi se sont réunis, sur la convocation d'un collègue, M. Vu-ngoc-Lien, Etaient convoqués les professeurs d'une cinquantaine d'écoles, 25 professeurs de 17 écoles étaient présents à la réunion M. Trinh Huyên, doyen d'âge, fut élu président; M. Vu-ngoc-Lien, secrétaire.

Sur la proposition de M. Phan-Anh, l'assemblée a tenu tout d'abord à préciser sa compétence, autrement dit la portée des vœux qu'elle même ou ses délégués auraient à formuler ultérieurement. Etait elle qualifiée, oui ou non, pour parler au nom de l'Enseignement libre du Tonkin, comme l'ont affirmé d'ailleurs quelques uns des membres présents. Beaucoup de collègues soutinrent le contraire.

Puisque aucune école privée de province n'était représentée ni même convoquée; puisqu'aucun critérium ne nous permettait d'avancer que les professeurs libres de Hanoi forment la majorité, puisque, même si cette majorité était réalisée, aucune raison ne légitimerait le fait de négliger la minorité dans la convocation. l'assemblée ne pouvait représenter valablement que l'Enseignement privé de Hanoi.

M. M. Phan Thanh, Dang Thai Mai Vo Nguyen, Giap proposèrent de pousser plus loin la restriction. Les écoles privées de Hanoi sont, semble-t-il, au nombre de 112. Or 50 seulement ont été invitées. Donc, en définitive, pour ne pas être accusée de chercher à «valoir ce qu'on ne vaut pas », l'Assemblée ne pouvait représenter qu'une fraction de l'Enseignement privé de Hanoi Des camarades objectèrent que cette restriction volontaire, quant à la portée de nos vœux, pourrait nuire à leur efficacité. Finalement, l'Assemblée considérant qu'une exagération factice de la portée de ces vœux ne contribuerait nullement à rendre leur efficacité plus grande, adopta à la majorité les doubles restrictions préconisées.

Quelqu'un proposa de passer tout de suite à l'élection des 2 délégués qui représenteraient l'Enseignement libre de Hanoi à l'Assemblée du 21 convoquée par M. Pham huy Luc. Après de chaudes discussions, on tomba d'accord sur les points suivants :

1) Les professeurs de l'Enseignement libre ont leurs intérêts corporatifs ou des intérêts plus généraux, indépendamment de toute Assemblée provisoire ou définitive, convoquée par M. Pham huy Luc ou *par* quelqu'un d'autre. En conséquence, la question primordiale pour l'Assemblée consistera à délibérer au préalable sur ces intérêts.

2) En ce qui concerne les délégués chargés de la représenter ou de constituer la permanence, l'Assemblée ne s'arrêtera pas nécessairement au nombre 2, nombre qui s'est avéré parfaitement arbitraire et qui semble émaner du dehors. Des considérations d'ordre pratique amenèrent la majorité à fixer à 9 le nombre des membres du Comité provisoire.

3) L'adhésion ou la non-adhésion au groupe de M Luc constitue une question à part. Elle sera débattue, une fois formé le Comité provisoire.

1) *Desiderata des professeurs libres*. Ils ont été répartis en 3 rubriques : intérêts des directeurs, intérêts des professeurs en tant que travailleurs intellectuels, questions concernant les programmes d'étude.

Etant donné le temps limité dont elle disposait, l'Assemblée n'a fait qu'effleurer les différents chapitres. Elle demanderait l'application en Indochine du régime métropolitain de l'enseignement libre : suppression de l'autorisation préalable pour les directeurs, comme pour les professeurs etc . . . Se prononçant pour un complet libéralisme, elle formulerait le vœu de voir supprimé le certificat du C. E. P. E. F. I. et fusionnés en une seule année les 2 cours moyens. Elle étudierait aussi la nécessité et la possibilité de donner une plus large impulsion à l'enseignement en langue annamite : il est temps de songer à asseoir, pour l'Annam, les bases d'un enseignement P S. secondaire et supérieur en langue nationale

Le comité provisoire serait chargé d'approfondir ces questions et de préparer un rapport détaillé pour la prochaine Assemblée

2) *Election des membres du comité provisoire* Etaient élus : Mlle Lê thi Lôc, M.M. Phan Anh, Vu-ngoc Liên Dang thai-Mai, Vo-nguyên-Giap, Phan-Thanh, Nguyên-dinh-Phuc, Doãn-tuong-Long, Huynh Tân. Par la suite M. Nguyên van Tong fut désigné pour seconder M. Liên dans sa fonction.

3) *Participation à l'Assemblée convoqué par M. Luc.* quelques membres se prononcèrent pour une adhésion immédiate à cette assemblée. Mais la majorité se réserva, pour cette raison qu'on n'avait pas toutes les précisions voulues sur la méthode de travail préconisée par M. Luc. Evidemment, il n'est nullement souhaitable que le personnel de l'Enseignement libre développe une activité indépendante, sans liaison avec les représentants des autres catégories sociales ; mais il n'est pas souhaitable non plus qu'il conjugue son activité avec celle des groupements qui suivent des directives plus ou moins erronées.

En conséquence, la majorité décida :

Que deux délégués seront envoyés à l'Assemblée du 21, en qualité de simples observateurs, la prochaine réunion des professeurs privés se basera sur leur rapport circonstancié pour décider de l'adhésion ou de l'abstention ;

Que les délégués devront déclarer à l'Assemblée du 21 qu'ils représentent non pas les intérêts de l'Enseignement privé de tout le Tonkin, ni même ceux de l'Enseignement privé de Hanoi, mais seulement ceux des écoles qui effectivement ont été convoquées à la réunion du 20 septembre ;

Que les délégués tâcheront de faire prévaloir au sein de l'Assemblée le point de vue qu'ils défendent, c'est à dire, d'une manière plus précise qu'ils tâcheront d'amener la dite assemblée à déterminer, avant de commencer tout travail, sa propre compétence, à se demander, comme la fraction corporative des professeurs libres l'a fait avec probité et logique : «Quels sont les intérêts, quelles sont les catégories sociales représentées en son sein ? Au nom de quelle majorité ou de quelle minorité, pourra-t-elle parler valablement ? Quelle sera la véritable portée représentative des vœux qu'elle émettra ? »

MM. Dang thai Mai et Phan-Anh furent élus délégués à la quasi-unanimité.

Avant de lever la séance, l'Assemblée eut soin d'attirer l'attention du Comité provisoire sur la nécessité d'organiser, pour le Jeudi courant, à 15h, une assemblée générale où seront convoqués les représentants de toutes les écoles privées de Hanoi, et même, autant que faire se peut, ceux des écoles privées de province.

On se sépara vers midi.

Les membres du Comité provisoire restaient pour se concerter sur la division du Travail.

M. Vu ngoc Liên fut élu président, M. Vo nguyên Giap, secrétaire.

Trois sous-commissions furent instituées : 1) *Commission des relations* : Mlle Lôc, MM. Liên, Tong Thanh.

2) *Commission de l'Administration générale* : MM. Phuc, Tong, Tân.

3) *Commission du programme*: MM, Anh, Mai, Thanh, Giap, Tong.

Le Comité provisoire a décidé de se réunir tous les jours pour faciliter et hâter le travail confié à chacun de ses membres.

Le prolétariat rural du Tonkin

(suite et fin)

En plus des redevances, le fermier doit verser des redevances accessoires, consistant en cadeaux obligatoires aux fêtes parfois en journées de travail Il doit assurer l'exécution de certaines corvées.

Pour être fermier de plus de 10 mâu, le fermier doit généralement être lui-même popriétaire Il remet alors comme garantie du contrat à son propriétaire, ses titres de propriété pour une surface proportionnelle à celle louée au-dessus de 10 mâu. Un fermier de 3 à 5 mâu nouvellement engagé doit fournir caution, à moins qu'il soit suffisamment connu du propriétaire.

Lorsque le fermier est également propriétaire, il participe des deux conditions. Ayant généralement une famille nombreuse, il a moins de frais de main-d'œuvre. Il a l'avantage sur les salariés d'avoir une situation fixe. Attaché à ses rizières, jusqu'à son renvoi tout au moins, il croit avoir une vie matérielle meilleure, être assuré du lendemain. Il est généralement plus libre que le métayer à condition qu'il paie ses redevances, mais en cas de mauvaises récoltes, il est plus malheureux puisqu'il doit s'endetter pour payer cette redevance.

Le métayer doit disposer, de même que le fermier, d'un certain capital, puisqu'il doit fournir les semences, le fumier, le travail, assurer la surveillance et posséder le cheptel mort et vif nécessaire à l'exploitation.

En cas de monoculture, le métayer doit fournir la moitié de la récolte au propriétaire qui assiste généralement lui-même au partage : la proportion varie, elle peut être du 1/3 ou des 6/10 suivant la fertilité des rizières. La récolte est faite soit à mi-frais, soit aux frais du métayer, parfois même le métayer doit fournir le paddy battu et vanné.

Les exigences des propriétaires

Les contrats varient beaucoup suivant l'exigence des propriétaires. Le métayer doit également faire des cadeaux traditionnels aux fêtes et assurer l'exécution des corvées. Parfois des clauses annexes viennent tempérer ou accentuer les exigences du propriétaire : le propriétaire fournissant tout ou partie des semences, payant une partie des engrais et consentant dans les régions pauvres ou malsaines des avances sans intérêts (au lieu d'un intérêt normal de 5 % par mois) pour que le métayer s'installe ; le cheptel vif étant au début prêté par le propriétaire ainsi que parfois les instruments de culture et le logement. Mais souvent les clauses sont dures et il ne reste pas grand'chose à ce dernier lorsqu'il a donné sa part au propriétaire, payé son impôt personnel et sa main-d'œuvre supplémentaire. Il doit alors emprunter. Quand un métayer ne peut avoir du crédit auprès de son propriétaire qui n'a pas confiance, il s'adresse à des amis qui empruntent pour lui. L'intérêt va alors jusqu'à 20 % par mois, ou bien il s'adresse à un métayer plus riche qui se porte garant mais prélève aussi son pourcentage. On n'avance à un métayer guère plus de 2 à 3$ par mâu, car il n'a comme garantie que sa part de récolte, de plus on le surveille étroitement à ce moment. La situation du métayer est particulièrement grave en cas de mauvaise récolte. Socialement, sa situation ressemble à celle des salariés.

Cette immense classe ouvrière enfantée par la féodalité et la société capitaliste, société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme n'ayant plus de moyens de production, dénuée de tout capital, vit au jour le jour, grâce à son salaire de misère, grâce à la mendicité. Le riz qu'elle produit avec son sang, sa sueur lui est en effet un aliment de luxe. Elle n'en consomme que les deux ou trois mois qui suivent la récolte, se contentant ensuite d'un mélange riz-patate, riz-maïs, riz-taros ou du riz rouge tout court qui est moins cher, augmente plus de volume après cuisson, plus indigeste et garnit mieux l'estomac

Dans ce but les Chinois ont constitué au Tonkin un vaste réseau, groupant les syndicats. dont le poste de commandement et point de concentration se trouve à Haiphong, ou plutôt à Hong-Kong. Il est impossible de savoir exactement si les commerçants Chinois de Hong-Kong sont des représentants de ceux d'Hai-Phong ou inversement. Il existe entre eux, comme entre ceux d'Hai-Phong et d'Hanoi et des principaux centres, des liens complexes et si mal définis légalement.

La maison de commerce chinoise est située soit à Haiphong, soit à Hanoi, soit dans une ville de l'intérieur, un port fluvial en général. Elle achète soit à d'autres commerçants chinois ou annamites (marchés au comptant ou à terme), soit plus fréquemment par l'intermédiaire de ramasseurs qui drainent les marchés, ou d'émissaires qui, postés aux abords des gares ou des grands marchés et munis de balances, achètent aux cultivateurs leur paddy au cours fixé quotidiennement par la corporation.

Les ramasseurs sont, souvent des femmes ou des hàng-sao. L'opération est conduite comme suit :

Les Chinois donnent un échantillon de paddy ou de riz au hàng-sao. Celui-ci devra livrer un produit semblable à l'échantillon et en quantité déterminée. Le Chinois fixe un prix valable pour la commande entière quel que soit le cours au moment de la livraison. Le hàng-sao achète au producteur à un prix inférieur de quelques cents au prix fixé tacitement sur le marché, par le syndicat.

Alors combien gagne-t-il le pauvre hàng sao, quand il doit encore assurer les frais de transport. L'achat par l'intermédiaire de ramasseurs (femmes annamites) se fait généralemet sous la forme suivante. Les Chinois opèrent soit par engagement ferme, ce qui est rare, soit en donnant une commission qui est d'environ 0$02 par sac.

Les procédés de vente et d'achat à terme, la puissance du réseau Chinois rendent la concurrence des annamites inorganisés très difficile. Les annamites ne peuvent vivre de commerce de gros que là où les Chinois les laissent vivre. Aussi le négociant annamite est réduit au rôle d'intermédiaire ou de détaillant. Quand aux Européens leur concurrence n'est pas à envisager, réserve faite des « Distilleries » qui jouissent avant la crise, d'un monopole de fait et qui ont un gros pouvoir d'achat.

La vie des humbles

(suite)

Les distilleries. —

Les distilleries de l'Indochine consomment 40 à 50.000 tonnes de paddy qu'elles achètent à des ramasseurs ou à des intermédiaires, commerçants annamites ou chinois. Elles ne consentent pas d'avances à leurs fournisseurs. Elles achètent comptant payent à vue. Les achats ont lieu dans les régions des usines : Haiduong, Hanoï, Nam Dinh, pendant presque toute l'année. Les régions de Bac-Ninh et de Hà-Dông qui devraient fournir du paddy à l'usine de Hanoi produisent des riz de qualité estimée qui s'exportent, il en est de même de celui de la province de Hai-Duong. Mais la province de Nam-Dinh, Thai-Binh, Phu-Ly produisent en abondance du riz de qualité moindre, plus friable, moins cher et propre à la distillation, elles suppléent celles du Nord pour l'alimentation des usines de Hanoi et surtout de Hai-Duong.

Le paupérisme tonkinois favorise déjà avant la crise les distilleries clandestines.

Et depuis la mévente du riz, les géoles tonkinoises sont de jour en jour, peuplées et surpeuplées de condamnées pour délits de fabrication clandestine d'alcool.

Les rizeries. —

Avant la crise, la « Société des Rizeries » achète par l'intermédiaire de ramasseurs ou de commerçants annamites ou chinois.

Elle exporte en quantité très faibles du riz de première qualité sur France, de grosses brisures sur Colombo, une faible quantité sur le Japon et quelque peu sur l'Amérique centrale.

En dehors de cette Société se trouve une rizerie chinoise, rue du commerce, Haiphong pouvant traiter 20 tonnes de paddy par jour et quatre autres rizeries chinoises, dont trois à Ha-Ly, moins importantes. La rizerie Dinh-Buoi à Hanoi traitant 20 tonnes. La rizerie Thuy-Ky à Hanoi, ayant à peu près la même puissance. La rizerie Vu-van-An à Bac-Ninh puissance de 10 tonnes.

Enfin les Distilleries de l'Indochine possèdent dans leurs usines de Hanoi, Nam-Dinh, et Hai-Duong des rizeries qui servent à leur fabrication.

Les cours sont fixés par le Syndicat des négociants chinois.

En règle général, les prix d'achat au producteur diminuent régulièrement du commencement à la fin de la récolte. Les cours varient également avec l'annonce d'une forte récolte avec la distance des centres exportateurs : gare routes, marché. Mais ils peuvent toutefois fluctuer brusquement sur ordre du Syndicat.

Le principe de la fixation du cours est assez simple : quand il y a peu de riz sur le marché, il est cher, le chinois n'achète pas ou presque pas. Lorsqu'il se produit un gros arrivage du riz il achète, profitant de la baisse, l'accentuant ou la créant même artificiellement, en vendant une partie de ses réserves pour racheter de grosses quantités à bas prix.

Les baisses brusques se produisent lorsque la masse des cultivateurs a besoin d'argent, notamment lors de la perception des impôts.

Les chinois se montrent particulièrement durs dans leurs opérations de prêts. Ils prêtent à des taux usuraires à nos paysans, les rançonnent et les traquent. Ayant le droit d'acquérir sans aucune restriction la propriété foncière, ils les obligent, quand nos paysans sont dans l'impossibilité de rembourser, à aliéner leurs propriétés. Ce privilège qui leur a été consenti constitue un véritable danger pour nos paysans, l'expropriation des travailleurs de la terre.

Leur liaison entre eux est telle que si un chinois vole un Annamite ou un Européen ses congénères ne lui en font pas grief, mais s'il vole un compatriote il est mis à l'index par son syndicat.

Le besoin de spéculer est naturel chez le bourgeois annamite comme chez le chinois. Il est entretenu par les différences saisonnières des cours du paddy, bas à la récolte et lors des ventes massives par les producteurs, croissant avec les demandes (consommation et besoin des distilleries).

Il y a de petits spéculateurs dans les villages, ce sont des notables, il y en a de moyens dans les Cantons. Les gros spéculateurs siègent dans les grandes villes et englobent dans leurs affaires plusieurs provinces ; ce sont parfois de gros producteurs qui ne viennent au chef-lieu que pendant les deux ou trois mois qui suivent la récolte.

(A suivre)

Imp. spéciale «Le Travail»

L'administrateur Gérant : Trinh-vân-Phû

Tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 3 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60, 3 mois : 0$90

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Rue Nguyễn-Trãi

Si le gouvernement du Front populaire veut sincèrement réaliser en Indochine une œuvre durable et humaine, il devra immédiatement faire promulguer, avant toute enquête parlementaire, la loi de 1881 sur la liberté de la presse et celle de 1884 sur la liberté syndicale également déclarées par le législateur, applicables aux colonies. Il ne fera que régulariser une situation illégale qui n'a que trop duré.

Anachronisme colonial

Le monde colonial est décidement un monde renversé.

Les faits les plus insignifiants y atteignent des proportions dramatiques.

De violentes secousses qui transforment un monde y deviennent des petitesses politiques, de mesquines combinaisons.

On y rencontre les choses les plus inattendues, des assemblées nationales à huis-clos ; des commissions ouvrières sans ouvrier, des représentants du peuple nommés et des électeurs désignés par le gouvernement.

C'est ainsi que la question ouvrière qui se pose aujourd'hui, dans toute son ampleur en Europe, se réduit simplement, ici, à quelques manoeuvres d'escamotage plus ou moins réussies.

La représentation ouvrière est assurée simplement par les patrons parce que, dit le rapport officiel « les ouvriers indochinois ne sont pas encore en état de choisir leurs représentants. »

Bouffonnerie ou sinistre hypocrisie ? Tout d'abord les ouvriers de Saigon avaient bien choisi leurs représentants qu'ils renvoyaient par deux fois siéger à l'Hôtel de ville malgré la pression et les poursuites du gouvernement de M. Pagès.

Aujourd'hui dans le but de renseigner la Commission d'enquête sur leurs conditions de travail, ils ont accepté avec discipline les mots d'ordre de leurs délégués. C'est ainsi que des centaines de Comités d'action et d'usines ont été organisés dans l'ordre et le calme par eux. Aucune poursuite n'a été engagée jusqu'ici par le Gouvernement contre eux pour violation de la loi.

En ce qui concerne le Tonkin, le nombre des ouvriers est beaucoup plus grand. Il est juste qu'ils aient voix au chapitre. D'ailleurs personne ne peut leur nier valablement la capacité de choisir leurs délégués pour la Commission chargée d'étudier les conditions d'application des lois sociales.

Les 15.000 ouvriers de la Cotonnière de Namdinh ont élaboré un cahier de vœux de haute portée politique.

Les ouvriers de Hanoi viennent d'organiser le 27 dernier une réunion à la Foire de Hanoi pour recueillir et coordonner leurs revendications professionnelles en vue de les remettre au Résident supérieur du Tonkin.

Les typographes se sont bien réunis pour présenter, eux aussi, leurs vœux.

Ces faits témoignent suffisamment la capacite politique des ouvriers indochinois.

Et quand M. Barry dit qu'ils ne sont pas encore en état de choisir leurs representants, il voulait simplement dire qu'ils ne savent pas choisir des représentants qui conviennent au gouvernement. Voilà tout !

En fait, un prolétariat indochinois existe, (suite page 2)

LETTRE DE COCHINCHINE

Prêchons-nous la violence ou l'illégalisme ?

J'aurais voulu entretenir nos camarades du Tonkin de la scission des cinq conseillers coloniaux annamites qui se sont séparés avec fracas mais sans dignité des autres organisateurs du Congrès indochinois

J'aurais voulu m'étendre longuement sur les circonstances de cette scission manifestement provoquée par le Gouvernement colonial qui, une fois de plus, a besoin de diviser pour régner. Les cinq élus de la bourgoisie indigène de Cochinchine sont d'ailleurs trop connus pour leur veulerie et leur trahison ne saurait nous surprendre outre mesures.

Le plus « influent » des cinq lascars, Lê-quang-Liêm dit Bay, le bras droit de Bui-quang-Chiêu, a donné aux hommes au pouvoir d'innombrables preuves de sa soumission. Une de plus ou de moins ne compte guère sur son tableau d'infamies abondamment garni.

Le seconde en « influence » est Trần-van-Kha qui a montré il y a quelques mois jusqu'où allait son honnêteté en vendant son journal à De Beaumont, candidat aux élections législatives. Condamné en Correctionnelle à trois mois et un jour de prison pour corruption électorale, il espère aujourd'hui se sauver en appel par de nouveaux gages de servilité à l'égard du Gouvernement.

Il n'est pas sans intérêt de connaitre cette scission dans ses mobiles et de ses conséquences. Mais un sujet d'actualité nous préoccupe tous en Cochinchine à l'heure actuelle. C'est le second télégramme du Ministre des Colonies en l'espace de six jours et qui pourra avoir une répercussion formidable dans toute l'Indochine un effet désastreux pour l'organisation du Congrès menacé de ne jamais voir le jour.

Vous connaissez sans doute le texte de ce télégramme redoutable publié par tous les journaux de Saigon. Si non, le voici :

« J'apprends que campagne agitation s'intensifie par constitution groupements locaux plus ou moins fédérés entre eux, sous prétexte préparation vœux population pour Commission d'enquête, Commission d'enquête non encore voté par Sénat qui ne délibérera seulement qu'à la rentrée des Chambres. Action en vue Commission est donc inexplicable si elle n'est pas autre but. Agitation persistante, sous prétexte organisation masse, les incitant à la lutte, alors qu'on intention et disposition Gouvernement amènerait sans doute échec du projet et compromettrait politique libérale que Gouvernement décide poursuivre, mais dans légalité et respect autorités françaises Gouvernement vous invite à vous opposer à toute violence et tout appel à la violence. Vous maintiendrez l'ordre public par tous moyens légitimes et légaux, même par poursuites ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires. Vous prie assurer plus large publicité possible dans toute la Colonie à ces instructions en assurant population que l'amélioration de sa situation économique et politique est notre constante préoccupation, mais ordre français doit régner en Indochine comme ailleurs ».

Marius Moutet *(suite page 2*

Dernières nouvelles

Nous venons de recevoir de notre correspondant de Hué, le communiqué suivant :

Le Gouvernement avait cru que le Comité Central provisoire issu de la réunion du 20 était entre les mains des agents gouvernementaux Canh, Quang... aussi avait-il dès le 20 courant lancé la convocation de la Chambre des Représentants du Peuple en session extraordinaire fixée pour le 25 Septembre aux fins de procéder à l'examen des vœux du Comité Central. Lorsque les dân-biêu mandés ainsi en toute urgence arrivèrent, le Comité Central s'était déjà dissous, les vœux déposés et non encore discutés étaient tous retirés. La résolution de se dissoudre prise par le Comité met en relief l'intolérance du Gouvernement qui se trouve dépourvu de tout cahier de vœux... Mais Lê-Thanh-Canh, Pham-van-Quang, Nguyên-Dôn-Quê agents gouvernementaux se devaient de tirer le Gouvernement d'embarras. Comme les cahiers de vœux doivent être remis au Gouvernement avant le 27 courant, dernier délai, Lê-Thanh-Canh et ses deux collègues qui forment la Commission Permanente (émargeant au budget rédigèrent des vœux (dont plusieurs entachés d'erreurs les plus graves). Les deux gouvernements invitèrent donc la Chambre à les examiner dans l'après midi du 25 A 15 heures, le Ministre Thai-van-Toan et l'administrateur-adjoint Du Basty « Conseiller technique (sic) de la Cour » vinrent à la Chambre pour hâter l'examen ultra-rapide des vœux. Mr Ha-Dàng objecta que pour connaître les aspirations du peuple il faudrait autoriser la formation des Comités régionaux ainsi que cela ressort de la résolution finale du défunt Comité Central provisoire ; cela est d'autant plus nécessaire que les attributions de la Chambre (fixées par Ordonnance Royale) très restreintes interdisent jusqu'ici aux dân-biêu de parler de politique (les vœux politiques ont toujours été systématiquement éliminés par les deux Gouvernements, les dân-biêu n'ont pu faire de consultation populaire préalable en matière politique. Cette réunion étant improvisée pour examiner en hâte des vœux politiques, et autres provenant de Lê Thanh-Canh et de la Commission permanente (dont Canh est un des trois membres), on ne peut travailler dans des conditions aussi anormales qui enlèvent toute validité aux travaux éventuels de la Chambre. Comme Thai-van-Toan voulut passer outre, Hạ-Dàng suivi de 4 autres membres sortit de la salle. Ce fut sensationnel. Du Basty les suivit pour les exhorter à rentrer, mais ce fut en vain.

Quant aux autres membres hésitants qui avaient d'ailleurs été impressionné par les explications tendancieuses du Gouvernement présentant le télégramme Moutet comme étant une interdiction de tenir toute réunion, ils restèrent, et en moins d'une heure une vingtaine de vœux présentés par Lê-Thanh-Canh et la commission permanente furent lus à toute vitesses ; le procès-verbal mentionne qu'ils ont été adoptés par les dân-biêu, ceux-ci éberlués répondent à qui leur demande ce qui s'était passé qu'ils ne se rappellent plus rien de ce qui avait été lu précipitamment au cours de cette séance... d'escamotage.

Etrange «consultation populaire» !

Doléances des marchandes au marché de Dông-Xuân

Des marchandes au marché de Dông-Xuân viennent nous exposer leur situation pénible. De cet exposé il appert que des abus ont été perpétrés par certains agents préposés à la surveillance du marché.

Ainsi par exemple le gardien noir a fait preuve d'une sévérité excessive à l'égard des denrées alimentaires. Celles-ci sont toujours frappées d'amendes exagérées par la moindre trace d'ordures devant leur étalage. Or elles ont bel et bien payé, avec la taxe du marché leur droit au balayage et au nettoyage par les coolies de la municipalité.

Autre chose plus grave encore : quand pour des raisons de force majeure (accouchement, retard dans la livraison des denrées, maladies) elles sont forcées de s'absenter plusieurs jours, elles doivent quand même payer les taxes du marché durant ces jours d'absence ; sous prétexte que leur emplacement a été retenu d'avance.

A cet état de choses, les marchandes de Dông-xuân seraient très reconnaissantes aux autorités compétentes de vouloir bien remédier le plus tôt possible en faisant droit aux vœux qui suivent :

1°) suppression des amendes onéreuses non justifiées contre ces marchandes à partir de ce jour.

2°) Exonération des taxes de marché en faveur des marchandes dont l'absence est motivée pour des raisons de force majeure (accouchement, maladies etc.)

Nous sommes convaincus quand à nous que les autorités compétentes une fois saisies de ces doléances ne manqueront pas de prendre les mesures appropriées pour rappeler à l'ordre leurs subordonnés et de donner sa satisfaction aux vœux raisonnables ci-dessus exposés.

Le Congrès algérien

La plus grande manifestation du peuple d'Algérie fut le Congrès d'Algerie qui s'est tenu au début du mois de juin. Toutes les couches de la population indigène y ont pris part, à l'exception des marabouts et des caïds. Le Congrès a élaboré un cahier de revendications immédiates posées également par les deux grands partis du Front populaire en France, le Parti communiste et le parti socialiste.

Le Congrès a voté une adresse de sympathie au Front populaire et a affirmé la confiance dans le Gouvernement issu de sa victoire.

Une délégation du Rassemblement populaire français en Algérie a été chaleureusement accueillie par les congressistes, parmi lesquels on comptait des oulemas, les plus connus comme les cheiks, Ben Badir et EL-Okbbi, des élus les plus représentatifs comme Ben Djeloul et des militants ouvriers très populaires comme Ben-Ali Boukourt, leader communiste récemment libéré de son exil. Le congrès lui a fait une ovation triomphale. Une commission issue de ce Congrès travaille actuellement, dans le plus large esprit de fraternité, avec le Rassemblement populaire français en Algérie pour la réalisation des revendications que le peuple algérien attend dans le calme et la discipline.

Les Colons croix de feu cherchent par tous les moyens à provoquer des désordres parmi les indigènes dans le double but de maintenir leur oppression et leurs privilèges et de détruire l'entente entre le Rassemblement populaire français et le peuple Algérien. Ils ont déclenché une violente campagne antisémite parmi les masses indigènes. Un envoyé spécial de l'Intransigeant, qui n'est pas soupçonné de sympathie pour le Front populaire, a constaté de fait dans sa correspondance de 8 Juillet.

« Les Européens, y dit-il en substance, ne devait jamais, en terre musulmane, prendre l'antisémitisme pour cheval de bataille. Ils ont fait. Ils le font encore ».

Pourtant cette campagne n'a pas produit l'effet escompté par les meneurs fascites. Décus, ceux-ci ont provoqué l'incident de Bou Saada, où un fermier juif, Maklouf, accusé d'avoir tué un musulman, fut lynché sur place. (*Libération, Juillet 1936*)

ÇA Y EST !

Monsieur le Résident Supérieur vient de prendre un arrêté interdisant toute réunion publique ou distribution de tracts de nature a compromettre l'ordre public.

Il avertit en même temps les organisateurs du Congrès Indochinois qu'à partir du 30 Septembre 1936, toute propagande à ce sujet serait rigoureusement interdite.

Le motif invoqué est que les orateurs de gauche ont profité de ces réunions publiques pour lancer des appels à la lutte des classes et des provocations à la grève.

Devant une telle affirmation de la part d'un des plus éminents chefs de la colonie, nous sommes restés interdits.

D'abord, existe-t-il vraiment des réunions publiques à Hanoi.

Nous ne le pensons pas, il y eut bien une série de réunions privées et presque secrètes organisées par M. Pham-Huy-Luc et ses amis avec l'assentiment du Résident Supérieur.

Puis, eurent lieu quelques réunions des professeurs libres et des femmes ne dépassant guère une cinquantaine de personnes chaque fois.

Ces réunions ont un caractère nettement corporatif.

La dernière réunion des travailleurs organisée par M. Pham-Ta, M. Binh-Son était simplement en nom, a été faite avec l'autorisation de M. le Résident supérieur lui-même.

Cette réunion ne fut pas non plus une réunion publique, car les auditeurs furent obligés de se munir d'une carte d'entrée portant leur nom et adresse délivrée par monsieur Pham-Ta. Donc le public étai choisi et limité. Et parmi les deux cents assistants, il y avait, à n'en pas douter, une cinquantaine d'ouvriers camouflés, une vingtaine de journalistes, une trentaine de personnes de confiance de M. Ta.

De plus, au cours de cette réunion, aucune parole de violence aucun appel à la lutte de classes, à la grève ne furent prononcés. Tous parlèrent de l'union des classes, du libéralisme du Gouvernement Populaire. Mais tous, aussi refusèrent à M. Luc et à ses amis le droit de parler en leur nom.

Les journaux quotidiens, Dông-phap et Viêt-bao ont fait d'exacts compte-rendus. Les paroles des orateurs dits de gauche rapportées par eux sont-elles des appels à la violence ?

Pourtant, ces journaux ne sont pas suspects de sympathie pour les « extrémistes ».

Déclaration officielle

Nous recevons, avec prière d'insérer le communiqué suivant de Monsieur Vu-Van-An Vice-Président de la Chambre des Représentants du Peuple, Président du Comité Provisoire d'organisation et de propagande pour le Congrès Indochinois.

Gouvernement Général de l'Indochine

Résidence Supérieure au Tonkin

CABINET

N° 16216 Cab

Hanoi, le 28 Septembre 1936

Le Résident Supérieur au Tonkin, Officier de la Légion d'Honneur

à Monsieur Vu Van-An, Vice-Président de la Chambre des Représentants du Peuple

HANOI

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 28 courant, par laquelle vous me demandez l'autorisation d'organiser, le 29 Septembre, une réunion publique à la Foire de Hanoi, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une réunion corporative des travailleurs ayant dégénéré en appel violent à la lutte de classes et en provocation à la grève, je me suis vu dans l'obligation d'interdire, par arrêté de ce jour, toutes réunions, manifestations et distribution de tracts susceptibles de compromettre l'ordre public.

Il m'est donc impossible de réserver une suite favorable à la demande que vous m'avez soumise.

Je vous confirme, par ailleurs, ainsi que je vous l'ai indiqué verbalement, que la Chambre des Représentants du Peuple étant convoquée pour le 30 Septembre courant à l'effet d'exprimer son avis sur les vœux que la population se propose de soumettre à la Commission d'Enquête Parlementaire, toute propagande en cette matière devra cesser rigoureusement à compter de la date précitée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

signé : THOLANCE

LA LEÇON DE L'ANNAM

Le comité provisoire de l'Annam pour la convocation du congrès indochinois s'est donc déclaré dissous. Il a duré deux jours alors que sa préparation coûtait deux mois. Maintenant que ce comité aux antécédents vraiment populaires a vécu, et bien que sa fin n'augure pas nécessairement de la fin du mouvement congressiste, notre tâche consiste à faire un examen rétrospectif en vue d'extraire des événements, les enseignements qu'ils comportaient.

Au début, tandis que les ouvriers et les paysans se tenaient encore à l'écart de l'activité politique légale, la bourgeoisie indigène a pris en main le mouvement revendicatif et s'est assigné pour mission de le diriger. Sur l'initiative de certains représentants du peuple, de certains industriels, des réunions privées plus ou moins restreintes eurent lieu à Hué, rassemblant à côté des éléments bourgeois, les intellectuels petits bourgeois, membres de la presse et autres. Affichant toujours une étiquette de «populisme» et, malgré leur bonne volonté, — parfois douteuse — ils préconisaient par une sorte de routine idéologique des méthodes d'organisation qui eurent pour résultat inévitable d'exclure les masses de l'arène — Mais ces manœuvres éveillaient au contraire la conscience des ouvriers et paysans. Bientôt, ils comprirent l'importance de la lutte légale, jusqu'ici sous-estimée. Et s'étant organisés dans la légalité coloniale, ils se proposaient de faire prévaloir le point de vue populaire dans toutes les réunions et assemblées. Déjà, dans la réunion du 18 à Vinh, des éléments d'avant-garde expliquaient aux masses que les compromis de classe ne devraient jamais se faire aux dépens des intérêts ouvriers et paysans. A l'assemblée de Hué qui se tenait le 20, ils achevaient de rallier à leur politique, les représentants de la petite-bourgeoisie et ceux moins rétrogrades de la bourgeoisie. Et de fait, le mot d'ordre des comités d'action fut adopté presque à l'unanimité : c'était sur ce principe d'une représentation vraiment populaire que devrait travailler le Comité provisoire de l'Annam. Ainsi, les masses ne peuvent rien attendre que de leurs propres forces ; leur alliance avec les autres classes n'est nullement une question réglée par la bonne volonté de qui que ce soit, mais plutôt par le rapport objectif des forces en présence. Enfin les masses sont les véritables défenseurs de la politique du front populaire ; tout frontisme sera illusoire s'il ne se réalise sous l'égide des ouvriers et des paysans.

Telle est la première leçon tirée des événements.

Le comité provisoire frontiste s'est formée au cours de la réunion publique du 20 septembre. Il recevait la mission expresse de préparer le congrès indochinois, ou d'une manière plus précise de multiplier les Comités locaux, afin de permettre une véritable représentation populaire. Un obstacle insurmontable devait l'attendre dans la réalisation de sa tâche : dès le lendemain, le Gouvernement colonial, par essence hostile à toute immixon du peuple dans la vie politique, déclara que les réunions publiques seraient désormais interdites, et que la formation des comités locaux susciterait une énergique répression. La Résidence supérieure invita, en outre, les membres du Comité à rédiger eux-mêmes le cahier des vœux populaires qui devrait être présenté au Gouvernement local avant le 25 septembre,

Devant cette situation, ou bien accepter la proposition venue d'en haut, et rédiger en imposteurs un cahier des vœux ou bien se résigner à interrompre la tâche et prononcer sa propre dissolution, ou bien protester énergiquement contre l'obstruction gouvernementale et attendre que le Ministres oit mieux informé, le Comité pour ne pas perdre la confiance des masses et susciter la colère du Gouvernement, a pris la solution modérée.

Il se déclara dissous à la grande majorité.

Le Gouvernement colonial et la bourgeoisie locale se sont heurtés à l'instinct de classe des masses laborieuses guidé par une avant-garde consciente de ses devoirs, de ses responsabilités, de sa mission historique.

Telle est la deuxième leçon tirée des évènements.

Est-ce à dire que, par tout l'Annam, aucun élément ne se prête à la manœuvre gouvernementale ?

Le Gouvernement colonial a à sauvegarder des intérêts diamétralement opposés aux intérêts des masses ; aussi travaille-t-il à étouffer tout mouvement populaire, Mais les intérêts d'une certaine fraction de la bourgeoisie indigène ne sont pas conformes non plus à ceux des masses ; aussi, dans sa lutte contre les mouvements populaires, le Gouvernement est-il presque toujours assuré d'une alliance plus ou moins étroite dans le camp de cette bourgeoisie. Déjà, au Tonkin, dès le début, Pham-huy-Luc et ses acolytes ont fait œuvre de réaction ; déjà, en Cochinchine, Lê-quang-Liêm et sa séquelle ont fait bruyamment «Scission» La bourgeoisie de l'Annam ne doit pas échapper à cette loi sociale inéluctable. Aussitôt après la dissolution du Comité provisoire les, Pham-van-Quang et compagnie se sont concertés pour répéter en Annam ce que leurs amis ont réalisé au Tonkin et en Cochinhhine. Tout comme leurs congénères, ils s'associeront au travail de camouflage gouvernemental, ils rédigeront, eux, les ennemis du peuple, un cahier des vœux pour le peuple, et leur comédie serait achevée si le peuple était assez sot pour s'en reposer tranquillement sur leur sollicitude mesquine et intéressée. Et ceci vous apprend que, malgré les protestations de patriotisme et de dévouement, une fraction de la bourgeoisie finira toujours par se séparer des masses, leur alliance ne pourra jamais être que d'un temps.

Telle est la la troisième leçon tirée des évènements.

Voilà les enseignements que comporte le mouvement congressiste de l'Annam.

Les intellectuels bourgois ou petits-bourgeois, parce que leur idéologie métaphysique voit trouble dans la réalité des choses, crient à la débâcle et au fiasco De quelle débâche de quel fiasco, veulent-ils parler ? —

Aux premiers mouvements d'enthousiasme suscités par l'avènement du Front populaire en France, succèdent maintenant de ces heures lourdes et anxieuses où l'atmosphère sociale, chargée, invite les classes sacrifiées à réfléchir sur leur sort et leur avenir.

Cependant, rien d'irrémédiable n'a encore été fait Les masses attribuent encore les mesures de réaction récentes aux «habitudes» du Gouvernement colonial et à l'incompréhension où se trouve le Gouvernement métropolitain de la situation actuelle de l'Indochine. Elles espèrent que, éclairé sur le régime du baillon qui leur enlève les libertés les plus élémentaires, le Gouvernement du Front populaire réagira sans délai. Mieux renseigné en même temps sur la nature du mouvement revendicatif—qui n'est pas un mouvement insurrectionnel !— se décidera-t-il enfin, en accordant au peuple indochinois plus de lattitude d'action, à faciliter la vaste consultation populaire ?

Les masses attendent, impatientes. Leur refus de présenter un cahier des vœux sans la liberté d'exprimer les vœux, constitue déjà un renseignement à la fois et une demande d'explication au Gouvernement de France. Il jette une lumière crue sur le régime d'oppression qui pèse sur l'Indochine Il exprime le besoin pressant qu'éprouvent les massés de voir élucider la politique coloniale du Front populaire.

Que Monsieur Marius Moutet prouve sa volonté d'assurer la sincérité de la prochaine enquête en accordant aux masses la liberté de dire leurs vœux.

Pour le moment, nous ne lui demandons rien de plus !

A propos d'un coup de force

Le Comité Provisoire du Congrès (Section Tonkinoise) nous communique le télégramme suivant :

Présidium 76 Lagrandière
Saigon

Hier 22 heures descente police siège Comité provisoire Vuvanan et dix membres arrêtés malmenés conduits sûreté avec quelques étrangers ramassés du dehors confiscation vœux banderole congrès stop prétextant arrêté résuper interdisant réunion relâchés après vérification identité et établissement procès verbal stop Protestons énergiquement contre arrestation saisie illégales ayant caractère intimidation et pression sur représentants peuple veille assemblée extraordinaire Chambre de manière ratifier vitesse cahier vœux fabriqués toutes pièces et entraver marche Congrès en vue présenter vœux directement Commission enquête.

Avisez Gougal et France

Anacrhonisme cononial

Il est sans voix et sans défense. Il est complètement livré au patronat.

Dans les mines de Hongay, Campha. Dongtrieu, dans les fabriques d'allumettes de Hamrong, Benthuy, dans les entreprises de constructions de chemins de fer à Truong-thi, dans les filatures à Namdinh. partout des centaines de mille ouvriers sont soumis à un régime d'exploitation féodale.

La crise aggrave singulièrement leur niveau d'existence.

Des grèves éclatent un peu partout.

Des actes de désespoir ne sont pas rares.

Les pêcheurs de Phanthiet jettent à la mer des poissons qu'ils refusent à vendre à vil prix Le prix du sel étant trop élevé. les fabricants de nuoc-mam paient dix sous le kilo de poissons frais au lieu de soixante dix.

Les coolies soumis à de lourdes corvées se rebellent et prennent la fuite au risque d'être fusillés.

Effectivement, les miliciens ont tiré sur les coolies mobilisés pour la reconstruction des digues. Il y a eu des morts et des blessés. L'affaire est en cours.

Ici la force de la réaction est encore toute puissante

Aucune mesure en faveur des masses travailleuses ne pourra être appliquée si celles-ci ne sont pas. au préalable, organisées et dotées du droit de se défendre contre leurs exploiteurs.

Si le gouvernement populaire veut réellement réaliser une œuvre humaine et durable en Indochine, il devra immédiatement faire promulguer la loi de 1884 sur la liberté syndicale déclarée, par le législateur, applicable aux colonies et la loi de 1881 sur la liberté de la presse également déclarée applicable aux colonies.

Et cela immédiatement. avant toute enquête parlementaire.

Et le faisant, le gouvernement métropolitain ne fera que régulariser une situation illégale créée par la mauvaise volonté ou la carence de certains gouverneurs généraux qui avaient désobéi à la loi elle-méme.

Les masses coloniales seront derrière lui contre les forces réactionnaires qui ne manqueront pas d'entraver toutes les réformes qu'il voudra réaliser dans ee pays

Lettre ouverte

du Comité provisoire d'organisation et de propagande pour le Congrès indochinois (Section du Tonkin)

L'avènement du Front populaire et votre nomination au Ministère des Colonies ont produit d'heureuses répercussions sur toutes les populations de l'Indochine.

Six années de crise ont épuisé les énergies vitales du peuple tonkinois qui est, des cinq pays de l'Union, le plus deshérité et le plus misérable.

Toutes les classes sociales subissent les effets désastreux de cette crise sans précédent. Des inondations périodiques sont venues aggraver la situation, déjà très mauvaise. Des millions de paysans sont réduits à la misère extrême. Le chômage sévit dans les villes, la famine règne dans les campagnes.

C'est en vain que vous cherchez des images pour réaliser le tableau des misères de ces millions d'individus dont la constante préoccupation est de ne pas mourir de faim. Seule, une constatation directe et personnelle, comme vous avez l'intention de le faire en annonçant votre visite, vous permettra de vous faire une idée exacte du degré de notre décadence. Les masses qui avaient trop souffert ont perdu tout espoir de l'amélioration.

Toujours trompées et déçues, elles n'avaient plus confiance en personne. Elles se repliaient sur elles mêmes, et dans un farouche désespoir, elles ne se plaignaient plus.

C'est dans ces conditions pénibles et difficiles que vous fut confiée, leur destinée.

D'abord elles ne voulaient pas croire qu'un gouvernement français puisse faire quelque chose pour elles,

Depuis des années, les gouvernements se succèdent aux gouvernements, leur sort misérable reste toujours le même.

Les douloureux souvenirs des années de répresions, sont encore, hélas, trop récents dans leur mémoire. De ces temps malheureux, elles gardent encore les marques indélébiles.

Aussi sont-elles restées sceptiques et méfiantes devant les déclarations les plus libérales du Gouvernement du Front-Populaire. Il nous a fallu beaucoup de peine et de persuasion, nous qui connaissons la France pour y avoir passé les meilleurs jours de notre jeunesse, pour leur faire comprendre qu'il ne faut jamais désespérer de la France, surtout du peuple français.

La nouvelle de l'arrivée d'une Commission d'enquête parlementaire est venue confirmer notre optimisme et appuyer nos exhortations à la confiance.

Un frisson d'espoir parcourt le pays tout entier.

L'idée d'un Congrès indochinois coordonnant les revendications de toutes les populations fut lancée par nos compatriotes du Sud. Elle fut accueillie avec enthousiasme par nos intellectnels qui espèrent pouvoir ainsi insuffler un peu de confiance aux masses pour les faire participer à l'œuvre de redressement général de notre pays.

Quelques dizaines de réunions ont eu lieu en Cochinchine ; exactement, cinq en Annam et six au Tonkin.

Quel est donc le caractère de ces réunions de deux à trois cents personnes d'un caractère populaire qui ont eu lieu à Saigon et dans les quelques villes de province, par exemple à Cho moi (Long Xuyên) et à My-tho, en Annam et au Tonkin. Ces réunions sont privées sauf les réunions publiques de Vinh (Nghê-An).

Au Tonkin, six réunions ont eu lieu à Hanoi même. Aucune réunion en province.

Le 5 Septembre 1936 *sur la convocation de M. Pham-Huy-Luc eut lieu une réunion au Secrétariat de la Chambre des Représentants du Peuple : cette réunion comprend sept personnes.*

Le 21 Septembre *sur une autre convocation personnelle du même M. Pham-Huy-Luc, une deuxième rénion s'est tenue aussi au Secrétariat de la Chambre comprenant cinquante deux personnes.*

Une troisième réunion également organisée par M. Luc a eu lieu le 23 Septembre à L. A. F. I. M. A. comprenant une trentaine de personnes.

Toutes ces réunions ont un caractère strictement privé. La présentation d'une lettre de convocation personnelle est exigée pour l'entrée.

Trois autres réunions furent organisées par les amis de M. Luc.

Le 20 Septembre, M. Pham-Tá, un autre représentant du peuple a réuni chez lui quelques commerçants et artisans de ses amis. Celte éunion est quasi secrète dont l'objet était de nommer deux délégués artisans pour le comité chargé de rédiger le Cahier des vœux tonkinois.

Le même jour, au matin, une réunion des professeurs de l'Enseignement libre eut lieu à la Société d'Enseignement Mutuel pour nommer deux délégués au comité de M. Luc.

Cette réunion comme les autres est strictement privée, ving huit professeurs y assistaient.

Une dernière réunion d'un caractère un peu différent a eu lieu entre une vingtaine de typographes qui voulaient présenter eux aussi leurs délégués au comité de M Luc. La police les a dispersés. Aucun quotidien n'en a fait état.

Voilà, Monsieur le Ministère « l'effervescence dangereuse » que votre nomination au ministère des colonies a provoquée « sur tout le territoire » de l'Indochine.

Nous avouons que c'est un peu piètre et indigne de vous.

Votre nom devrait susciter plus d'enthousiasme et des manifestations plus générales.

Votre télégramme adjurant la population au calme a vraiement surpris tout le monde.

On aurait ri, volon iers, de cette méprise si la situation n'avait pas été trop sérieuse.

Le gouvernement d'ici a voulu prendre des précautions pour l'avenir. Il veut toujours prévenir ies évènements et parfois il les devance tellement qu'il fausse les éléments d'appréciation lesquels sont essentiels pour un ministre qui a à diriger un pays à une distance de 15.000 kilomètres.

Notre devoir est aujourd'hui de rétablir les faits dans leurs exactes proportions de vous dire la vérité, toute la vérité sur la situation politique du Tonkin.

En ce qui concerne sa situation économique, nous vous présenterons en temps voulu une immense documentation que nous avons patiemment recueillie jusqu'ici.

Au point de vue politique et administratif nous constatons avec amertume que rien n'a été changé à la Colonie. Au contraire, on cherche à semer le doute, à provoquer la panique pour détruire l'espoir et la confiance naissante des masses coloniales en le gouvernement populaire de France.

La politique de suspicion et d'obscurantisme est plus que jamais toute puissante. Chaque jour, la presse vénalle et docile publient des nouvelles fausses tendancieuses, alarmantes, sur la stuation de la France et du Gouvernement du Front populaire (Voir articles du Dong Phap, du Việt Bao, du Trung Bac)

On a essayé de nous présenter comme des fauteurs de désordre — parce que nous voulons un ordre plus juste.

Nous avons toujours respecté la légalité si étroite qu'elle soit. du régime colonial. Mais nous n'oublions pas non plus les intérêts des masses populaires qui n'ont aucune organisation pour se défendre, aucun représentant dans les asssemblées locales pour faire entendre leurs voix au Gouvernement.

Pour bien renseigner le Gouvernement Métropolitain il nous faut un Congrès Indochinois où les intérêts de toutes les catégories sociales seront représentés.

Un tel Congrès permettra aux populations protégées de confronter et de coordonner leurs revendications. de prendre ainsi conscience de leur degré de développement dans l'évolution générale de l'Union Indochinoise.

Seul, il sera qualifié pour parler au nom de vingt millions d'habitants pour exprimer au Gouvernement leurs besoins actuels et leurs aspirations.

Seul, il aura une influence suffisante sur toutes les classes sociales de la population pour les unir dans l'expression de leurs intérêts communs.

Seul, il sera capable d'adoucir les antagonismes des classes, de nous apporter pour de longues années, la paix sociale et le progrès politique.

Car seul il travaillera utilement avec le Gouvernement à l'élaboration d'un programme de réformes libérant le pays des entraves de la routine pour le pousser résolument dans la voie des réalisations.

Le Gouvernement se doit de favoriser une telle initiative.

Il aura tout à gagner et rien à perdre.

Il connaitra les sentiments réels jusqu'ici inexprimés d'un peuple qu'il gouverne. Il appréciera le niveau de son évolution sociale pour y adapter une politique adéquate.

Il aura par les travaux de Congrès Indochinois des renseignements utiles sur les pays de l'Union qu'une enquête officielle ne saurait jamais lui fournir.

Le Congrès Indochinois doit être considéré non comme une entreprise séditieuse mais la manifestation d'un acte de majorité du peuple protégé, une manifestation en faveur de l'affranchissement des travailleurs coloniaux.

Il sera, en outre, l'instrument d'apaisement social,

Le peuple verra qu'on s'occupera sincèrement de lui, qu'on l'associera à l'organisation de son avenir.

Maintenant comment choisir les délégués au Congrès pour donner à celui-ci le prestige d'une représentation vraiment populaire.

Il faut que toutes les classes sociales désignent par vote leurs délégués nantis d'un Cahier de Vœux élaboré par leur Comité d'action. Ce Cahier de Vœux comprendra deux parties : un exposé objectif de faits un programme de réformes proposées. Ces délégués auront à élire des commissions d'études qui seront chargées de coordonner les revendications particulières et corporatives et de les empêcher d'être en conflit avec l'intérêt général du Congrès.

Toutes les questions soumises au Congrès seront débattues publiquement et adoptées à la majorité absolue des voix exprimées.

La dernière séance sera réservée au vote d'ensemble du Cahier de Vœux.

Donc, le travail qui doit se faire immédiatement doit être un travail d'organisation et de propagande en vue de former dans les villes et dans les campagnes et pour toutes les classes sociales des comités d'action qui seront chargés de recueillir les voeux exprimés.

Les membres des comités d'action ainsi constitués, devront se livrer à des enquêtes minutieuses et personnelles sur les conditions de vie et de travail des catégories qu'ils représenteront

Il rédigeront uu Cahier de voeux qui sera présenté au Congrès Indochinois par leurs délégués désignés également par vote.

Le Congrès pourra ainsi travailler sur des données tirées des besoins réels de toutes les populations indochnioises.

Voilà, Monsieur le Ministre, comment nous comprenons la signification du Congrès indochinois, et comment nous concevons son organisation.

D'accord avec nos compatriotes de la Cochinchine nous avons formé une section tonkinoise.

Mais l'autorité locale n'est pas de notre avis. Elle ne veut pas voir loin, ni organiser un avenir heureux et durable pour le peuple colonisé. Pour elle, la politique coloniale est beaucoup plus simple. C'est la politique de « Pas d'histoire. On va s'occuper de vous . »

Aussi a-t-elle cherché tous les moyens; nous faire renoncer à notre travail. Elle intimide nos amis, exerce une forte pression sur la presse qui falsifie les nouvelles ayant trait au Congrès et à la Commission d'enquête (Voir article du journal Le Travail du 23 septembre) ou qui présente aux paysans que le Gouvernement du Front Populaire est sur le point de tomber que la guerre civile en rance est imminente (Article Đông-Phap.)

Nous vous crio s aujourd'hui la nécessité et l'urgence de prendre des mesures pour empêcher lapresse d'empoisonner plus longtemps l'opinion publique.

On ne gouverne pas un peuple en organisant la panique et les mensonges.

Le comité de M. Pham-huy-Luc né d'un acte illégal, ne saurait être accepté par le peuple.

Ce comité a manoeuvré dans l'ombre pour écarter les groupements qui représentent les intérêts les plus respectables ;

Le groupe des libérés politiques avec son journal « Khoe » (FORCE) qui a été interdit avant sa parution.

Le groupe ouvrier et son journal « Hôn Tre » (L'ÂME JEUNE) également interdit.

Le groupe des intellectuels avec son journal « L'AVENIR ».

Et le groupe « LE TRAVAIL » organe de la Défense des intérêts des classes laborieuses.

Le travail du Comité Pham-Huy-Luc sera considéré comme purément administratif si les organisateurs ne lui donnent pas un caractère national en y invitant les organisations de la classe ouvrière et des paysans.

Sans prestige et sans appu des masses, un tel comité ne donnera jamais satisfaction à la population indigène.

MONSIEUR LE MINSTRE,

Vous avez marqué, durant des dizaines d'années, de votre activité, la vie politique de la France. Vous avez tous les jours, surtout depuis le début de cette année assisté à des évènements d'une gravité exceptionnelle, à des manifestations populaires grandioses ; vous avez senti les violentes secousses d'un monde en effervescence.

Aujourd'hui mal informé, vous avez cru que l'Indochine est capable de ces mouvements de grande envergure.

Hélas ! la vérité est bien plus mesquine !

Ces larges mouvements de masses, ces magnifiques manifestations de la volonté d'un peuple libre sont devenues dans ce pays de ridicules intrigues, de louches combinaisons et de honteuses tractations où dominent les intérêts individuels.

L'atmosphère des colonies corrompt tout. Tout ce qui est grand, et noble y devient petit et vil.

C'est pour ces raisons que vous pouvez MONSIEUR LE MINISTRE, être tranquille en ce qui concerne l'ordre et la paix de ce pays.

Nous croyons même utile de stimuler l'activité de ce peuple, de le tirer de son abattement par une politique de confiance en associant les masses populaires au travail de redressement général du pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueusement dévoués.

Vũ văn-An Représentant du peuple Président du Comité provisoire de la Section Tonkinoise du Congrès Indochinois.

Hà văn-Bình Conseiller Municipal Hanoi.

Nguyễn văn-Lộ Représentant du peuple.

Nguyễn đình-Tiếp Membre de la Chambre de Commerce Hanoi.

Nguyên văn-Tiến Directeur du journal « Le Travail ».

Mai ngọc-Thiệu dit **Sâm** Directeur du journal «L'Avenir».

Nguyên đức-Kính Délégué des détenus politiques libérés.

Đinh khắc-Giao Employé de Commerce

Vũ-Liên Membre de la Commission de la Presse Tonkinoise.

Lettre de Cochinchine

La première question qui se pose après la lecture de ce télégramme est : Comment le Ministre des Colonies est-il informé des choses d'Indochine ? Que suppose-t-il qu'il se passe ici ?

S'imagine-t-il par hasard, d'après les rapports des autorités locales, que des révolutionnaires en batillons compacts s'apprêtent à mettre l'Indochine à feu et à sang, que le drapeau rouge flottera sous peu au-dessus de Hanoi, Hué et de Saigon ?

(Gouvernement vous invite à vous opposer à toute violence et tout appel à la violence)..

Aucun acte de violence n'a pu être attribué aux centaines de comités d'action qui existe en Cochinchine. Aucun appel à la violence n'a été enregistré par les journaux qui ne sont pas tous favorables au Congrès.

La violence a été employée, mais, par la police et les autorités provinciales qui, ici et là, ont déclenché une répression partielle.

La violence peut-être demain un moyen officiel pour étouffer définitivement un mouvement de masse, absolument pacifique et légal mais dont le capitalisme colonial redoute les conséquences en ce qui touche le maintien intégral de ses privilèges.

Agir dans la légalité la plus stricte, ne vous réunissez jamais à plus de dix neuf, ne formulez pas des revendications inconciliables avec la régime tel qu'il est : nos mots d'ordre n'ont jamais varié, les masses possèdent d'ailleurs un instinct politique dont il faut faire l'éloge : conscientes de leur faiblesse et de la nécessité pour elle de s'organiser, elles se surveillent constamment dans l'action Elles n'évitent pas hélas ! les pires accusations.

Il est vrai que dans ce pays, le moindre meeting prend les proportions d'une calamité, une grève de quelques centaines d'ouvriers revêt l'ampleur d'une catastrophe, tandis qu'un carré d'étoffe rouge découvert au-dessus d'un toit annonce la fin du monde... colonial !

C'est à travers un prisme spécial que nos gouvernants voient le mouvement des masses, Démesurément amplifié daus leurs rapports, ce mouvement apparaît ensuite au Ministre des Colonies comme quelque chose d'inouï, de redoutable, d'infernal, d'irrémédiable !

Le télégramme sensationnel servira peut-être de prétexte pour la répression. Nos amis du Tonkin ne doivent pas perdre une seconde. Par lettreavion, et d'abord par cablogrammes, ils doivent immédiatement alerter les organisations du Front populaire pour qu'elles interviennent auprès du Ministre.

Ils expliqueront à ces organisations que les comités d'action constituent le seul moyen pour les masses indochinoises de s'intéresser aux réformes annoncées par le Gouvernement du Front Populaire, — le seul moyen pour elles à la réalisation de ces réformes par leur soutien effectif.

Loin d'être des foyers d'agitation, les comités d'action populaires apportent au Gouvernement Blum — Moutet une aide des plus précieuses en contrebalançant l'effort anti — prolétarien des organisations capitalistes : journaux, assemblées élues, délégués, bureaucratie.

Les organisations du Front populaire peuvent agir avec efficacité auprès du Ministre afin qu'il revienne sur des décisions dictées par une information officielle de qualité douteuse.

En attendant que le Ministre soit éclairé, le mot d'ordre de nos amis du Tonkin comme le nôtre ici, sera de défendre pied à pied, l'existence des comités d'action constitués dans le cadre strict de la loi.

Trân-Văn-Thạch
Conseiller Municipal de Saigon

Un nouveau confrère

L'«Effort» dont les bureaux sont au n° 24 Rue Harmand — Hanoi, dirigé par M. Vu-dinh Dy va paraître le 8 Octobre 1936.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux de bienvenue et nos sincères salutations confraternelles.

Notre voix est entendue....

Nous reproduisons ci-dessous le télégramme que le Comité du Rassemblement Populaire à Saigon composé exclusivement de Français a envoyé aux divers groupements et hautes personnalités politiques de France :

Président Conseil Ministres
Ministre Colonies
Rassemblement Populaire 27 Jean Dolent
Radical — Socialiste 1 place Valois
Front social 7 Michodière
Humanité Paris 9e
Parti socialiste 9 Victor Massé
Droithom Paris.

Suite deuxième télégramme ministériel gouvernement local ordonne répression agitation inexistante stop peuple indigène calme sage considère des brimades comme provocation et tentative étouffement complet élaboration revendications par congrès auquel participent Français et Annamites stop prions intervenir urgence afin empêcher mécontentement population et engager Gougal respecter intention gouvernement front populaire instituer politique libérale colonies stop éléments groupements gauches répondant ordre travaux congrès s'engageant travailler dans légalité

Comité rassemblement populaire

Le vie des anciens détenus politiques

Aux camarades du journal «Le Travail»

Nous donnons ici la traduction textuelle d'une lettre que nous a écrite un ancien détenu politique. Nous attirons l'attention du gouvernement sur la situation critique des libérés politiques ;

Déporté politique de Poulo-Condore, ayant bénéficié tout récemment d'une libération conditionnelle, je viens de subir un cas d'injustice dont je vous signale ici les détails :

Condamné à la fin de 1929 par le Tribunal Provincial de Ninh-Binh aux Travaux forcés à perpétuité pour tentative de renverser le Gouvernement et d'appeler le Peuple à la révolte, je fus déporté à Poulo-Condore J'y étais resté pendant 6 ans et 8 mois, et libéré depuis le 22/7/36.

D'après l'extrait du Jugement que la Sûreté de Hanoi m'a fait voir (ce document est actuellement au bureau de la Sûreté de Nam-Dinh), je ne suis pas l'objet d'aucune surveillance administrative. En outre le 1er Août dernier, S.E. Trân van Thông, Tông dôc de Nam-Dinh a déclaré lui-même devant 12 condamnés politiques amnistiés que je ne suis pas l'objet de la surveillance administrative. Il nous a même conseillé de rester tranquilles. Ceux qui sont placés sous la surveillance administrative doivent, chaque fois qu'ils se déplacent, demander l'autorisation du Ly-truong ou Truong-phô. S'ils veulent aller travailler ailleurs ils devront prévenir les autorités provinciales. Le Gouvernement ne vous empêche pas d'aller travailler dans d'autres lieux, à condition que vous restiez tranquilles.

Amenés à la Résidence de Nam-Dinh, M. Lebel, l'administrateur de la province nous a parlé comme toujours des bienfaits que le Gouvernement Français a apportés en Indochine et des mesures de clémence qu'il a mises à l'égard des condamnés politiques, Il nous a aussi conseillé de rester tranquilles et a déclaré que si nous trouvons du travail dans d'autres provinces, il nous donnera très volontiers la permission d'y aller.

Les déclarations de nos deux chefs de province sont ainsi faites, mais la réalité est tout autre.

Sans terre ni maison, sans ménage ni enfant, je n'ai qu'une vieille mère âgée près de soixante dix ans. Depuis ma libération, je vis aux dépens de ma soeur, Je me suis efforcé de trouver du travail à Nam-Dinh, mais aucune porte ne m'est ouverte. J'ai exposé déjà une fois mon cas à M. Lebel, et n'ai obtenu aucun résultat.

Touché de ma misérable situation un de mes cousins demeurant à Hanoi, m'a écrit et m'a proposé de venir travailler chez lui à titre de secrétaire. J'ai été très heureux en recevant cette nouvelle :

1· — Désormais je ne vivrai plus aux dépens de ma soeur.

2· — J'aurai du travail pour vivre et faire vivre ma vieille mère.

3· — Je pourrai rester auprès de mes cousins, oncles, tantes et les membres de ma famille qui sont à Hanoi.

Me rappelant les conseils de nos deux chefs de province, je suis allé voir le 15 Septembre dernier M. Lebel et lui expliquer tout mon cas. J'attendais M. le Résident de 16h. jusqu'à 20h. environ,

M. Lebel m'a fait dire qu'il ne pourra me recevoir que le jour suivant à 16h.

A cette date et à l'heure indiquée je me suis rendu à la Résidence. Cette fois je pus le voir, à 18h.

Après avoir exposé brièvement mon cas, je lui disais tout de suite que je viens de trouver du travail chez mon cousin à Hanoi et lui demander l'autorisation de me rendre dans cette ville.

M. Lebel me dit :

« Je crois que vous avez trouvé du travail à Nam-dinh même, si c'est à Hanoi, je ne peux pas vous accorder l'autorisation.

— Je ne suis pas l'objet de surveillance administrative, pourquoi vous ne m'autorisez pas à partir? lui questionnai-je.

— Vous y allez pour avoir des liaisons avec vos anciens camarades ?

— Mais je vous ai dit que je vais travailler à Hanoi pour vivre. Voici la lettre que mon cousin m'a envoyée. De plus à Hanoi vous avez le Service de la Sureté qui est là. Si je fais quelque chose contraire à la loi et que vous en avez des preuves en mains, vous pourrez me renvoyer à Poulo-Condore.

— Vous n'êtes pas autorisé à partir et je n'ai pas besoin de lire votre lettre. On sait tout ! répondit-il.

— L'autre jour vous m'avez dit que je trouvais du travail quelque part, je pourrai partir d'ici. Maintenant, je l'ai trouvé et vous ne m'accordez pas l'autorisation de partir. Que vais-je devenir ? Je n'ai aucun moyen d'existence et j'ai encore ma vielle mère à nourrir.

— Tant pis pour vous ! Me répondit froidement et furieusement M. Lebel. Vous n'êtes pas autorisé à partir pour Hanoi.

Sans hésitation, je le saluai et retirai.

Camarades !

En dehors du devoir de défendre le Prolétariat Indochinois, les classes laborieuses des Cinq pays, n'oubliez pas de défendre les condamnés politiques amnistiés ou ceux qui ont déja purgé leur peine.

Nos souffrances ont été révélées par la presse ; notamment le HONTRE les a montrées clairement. Votre devoir est d'alerter les vrais défenseurs du Peuple Indochinois et de les metire au courant de nos misères. Bien fraternellement à vous.

Nguyên van Hoan (Namdinh)

AMNISTIE PREMIÈRE

par Albert SEROL

député de la Loire
président de la commission de Législation civile de la Chambre

Le Parlement a voté l'amnistie. La loi sera prochainement promulguée. Mais ce n'est qu'un premier train. Un autre doit suivre, plus long, plus important.

L'amnistie figure dans le programme du Rassemblement Populaire, que le Gouvernement a assumé la tâche de réaliser. D'aucuns s'étonnent qu'un grand projet d'amnistie étendue n'ait pas encore été déposé, discuté, voté. Or, on sait le nombre et la qualité des réformes que le Gouvernement a fait adopter en deux mois. Si, durant cette période, les Chambres avaient été appelées à examiner une loi d'amnistie, la réalisation des réformes sociales aurait été retardée, peut-être compromise

Une fois de plus, la leçon nous vient de l'expérience. Il suffit de rappeler la loi d'amnistie de 1925. Le Gouvernement issu des élections de 1924 en avait déposé le projet le 19 juin 1924 devant la Chambre. Un premier examen n'a pas exigé moins de neuf séances. Le texte voté par la Chambre a été modifié deux fois le Sénat. C'est seulement dans la séance du 31 décembre 1934 que l'accord put s'établir entre les deux assemblées. La loi fut promulguée le 3 janvier 1925.

Le Gouvernement du Rassemblement Populaire a donc été bien inspiré, à mon sens, en donnant le pas à l'économique sur la politique, si j'ose m'exprimer ainsi.

Toutefois, l'apaisement immédiat s'imposait pour les auteurs d'infractions commises sous l'empire d'un mobile politique ou social. D'où l'urgence d'une première loi dont je vais tenter de donner une analyse aussi complète et pratique que possible, sans avoir l'ambition d'offrir une solution pour toutes les situations particulières.

La loi nouvelle comporte deux catégories de dispositions : les unes, relatives à l'amnistie, les autres, relatives à la grâce amnistiante.

L'amnistie est automatique. Elle s'applique aux faits. Les intéressés en bénéfient sans avoir à prendre la moindre initiative.

Quelles sont les infractions amnistiées ?

1· Tous les délits et contraventions en matière de réunion, d'élection, de conflit collectif du travail

Il n'y a d'exception que pour les délits de fraude électorale.

2· Les délits de contraventions prévus par la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, et par celles qui n'ont modifié.

Mais ici sont exclus de l'amnistie :

L'ouvrage aux bonnes mœurs ;

La provocation aux crimes et délits ;

La provocation aux militaires pour les détourner de leurs devoirs militaires ;

La diffamation et l'injure commises envers les particuliers. Toutefois, elles sont encore amnistiées si elles ont été accomplies en matières de réunion, d'élection ou de conflit collectif du travail.

3· Tous les délits et contraventions visés par la loi 28 juillet 1894 sur les menées anarchistes.

Le morceau est de taille. Cette loi est une vieille connaissance : une des fameuses « lois scélérates » pour tout dire. Nous n'avons pas toujours eu la bonne fortune. malgré nos efforts, de faire tomber sous l'amnistie.

4· Toutes les infractions au decret-loi du 20 octobre 1935

Ce texte est relatif aux réunions sur la voie publique, au transport et au port d'armes.

5· La coalition de personnes, fonctionnaires ou non, organisée pour préparer des mesures contraires aux lois.

L'outrage par parole, par écrit, par dessin, par geste, par menace, aux magistrats, aux jurés, aux officiers, aux agents dépositaires de la force publique, aux citoyens chargés d'un ministère de service public;

La dégradation des monuments publics ;

Les violences, menaces, manœuvres frauduleuses tendant à une cessation concentré du travail, pour forces la haute ou la baisse des salaires ou porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail.

6· Toutes les infractions à la réglementation — du port d'armes de la fabrication, de la vente, de la distribution des armes, de la poudre, des cartouches — telle qu'elle est établie par l'article 314 du Code pénal et par les articles 1, 2, 3, de la loi du 24 mai 1834.

Encore faut-il, pour bénéficier de l'amnistie, que dans les quinze jours de la promulgation de la loi, les délinquants aient remis tous les engins dont ils sont détenteurs à l'administration militaire. En ce cas, le candidat à l'amnistie doit accomplir un acte pour en bénéficier. Le délai est bref,

D'autre part, le decret-loi du 23 octobre 1935, réglementant l'importation, la fabrication, le commerce, la détention des armes, n'est pas englobé dans la présente loi.

Telles sont les infractions amnistiées. Dans cette énumération, j'ai évité autant que possible de citer des articles du Code pénal ou des lois visées, je n'écris pas pour les juristes. Mais les intéressés pourront, en outre, utilement se reporter à la loi qui porte cette nomenclature et la rapprocher des textes relevés dans la décision qui les a condamnés.

Enfin, il faut noter que la loi ne s'applique qu'aux faits commis antérieurement au 25 juin 1936.

Ces infractions constituent les délits et les contraventions de caractère politique ou social. Mais il arrive fréquemment qu'un délit de droit commun — entraves à la liberté des enchères, coups et blessures, par exemple — se produit dans des circonstances qui le rattachent naturellement à des conflits du travail ou à des incidents d'ordre politique.

Alors intervient, dans la loi, la deuxième catégorie de dispositions relatives à la grâce amnistiante. Mais la grâce sindividuelle ; elle s'applique aux personnes, non aux faits. Les intéressés doivent donc la demander : une requête au garde des Sceaux sur papier timbré à quatre francs, s'ils sont en liberté, sur papier libre s'ils sont emprisonnée. Les premiers agiront sagement en informant de lenr demande le procureur de la République du Tribunal qui a prononcé la condamnation afin de parer à une exécution immédiate de la peine qui rendrait, ultérieurement, la grâce inutile ou inefficace.

Quelles sont les conditions à remplir pour espérer le décret libérateur contenant la grâce amnistiante ?

D'abord, il faut que le délit de droit commun ait été commis sous l'empire d'un mobile d'ordre politique ou social. Puis la peine prononcée doit n'être qu'une amende ou, avec ou sans amende, un emprisonnement d'une durée de six mois au plus. Les condamnations superieures à six mois de prison ne permettent pas l'octroi de la grâce.

En tout cas, qu'il s'agisse de l'amnistie ou de la grâce, ces mesures de clémence ne peuvent jamais porter atteinte aux droits de tiers. En d'autres termes, les personnes lésées par les infractions amnistiées conservent intacte la prérogative d'obtenir la réparation du préjudice qui leur a été causé et dont elles font la justification.

D'autre part, l'amnistie ne s'applique pas aux frais avancés par l'Etat. Mais, en vertu d'une disposition bienveillante de la loi nouvelle, la contrainte par corps ne pourra pas être exercée contre les citoyens en état d'indigence.

Faut-il ajouter que les amendes payées avant la décision de clémence ne sont par restituées ? Chacun sait que l'Etat ne rend jamais ; et il n'en est pas plus riche, cependant...

Enfin, la loi nouvelle est applicable à l'Algérie et aux colonies de la Guadeloupe de la Martinique, de la Réunion de la Guyane. A l'égard des autres colonies et des pays de protectorat ou de mandat, des décrets spéciaux en détermineront les modalités d'application.

IL FAUT A L'INDOCHINE UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA TERRE

J'ai vu, de mes yeux vu, toutes les horreurs dont le souvenir ne cessera de me poursuivre.

Il faut que cela cesse. L'Annam est, je le sais, une terre ingrate, dévastée souvent soit par la sécheresse soit par les inondations qui peuvent anéantir toute une récolte de riz. On peut y remédier par un plan rationnel d'irrigation qui servirait de régularisateur ; on peut encourager la polyculture qui permet aux paysans de manger même lorsque leur principale récolte est perdue. On peut organiser des transports rapides de riz sur les régions sinistrées, et on ne doit pas, comme je l'ai vu, commencer les distributions de ce riz quand la famine a déjà fait des milliers de victimes, et les terminer criminellement quand elle en fait encore.

Et c'est ici que nous touchons à une question primordiale : ce qu'on ne doit pas revoir en Indochine, ce sont les famines, telles que celle dont je fus, en 1932, dans les environs de Vinh, en Annam, le témoin épouvanté. Cette Famine fit 10.000 morts, et réduisit à l'état de déchets 60.000 êtres humains.

J'ai vu les foules de 3 ou 4.000 misérables créatures dont on ne savait plus si c'étaient des hommes, des femmes, si elles avaient 20 ans ou 60 ans. Plus d'âge, plus de sexe, rien qu'une mortelle misère qui, par des milliers de bouches noires, poussait d'horribles cris d'animaux J'ai vu des enfants se battre, hurler pour quelques grains de riz tombés dans la boue qu'ils fouillaient de leurs ongles. J'ai vu des cadavres le long des routes, dans les lazarets, des mourants squelettiques ou monstrueusement gonflés, des mères décharnées comblées de joie parce qu'on leur achète leurs petits et qu'ils allaient échapper à la mort certaine.

Mais il faut encore, et surtout non seulement en Indochine, mais dans toutes nos colonies « une nouvelle politique de la terre »; il n'est pas admissible, en effet, que des colons aient reçu des concessions excessives qu'ils n'arrivent pas à cultiver, tandis que les indigènes, réduits à la portion congrue, meurent de faim sur la terre qui, en toute justice, devrait leur appartenir et ne leur a été arrachée que par la conquête et la force.

Une répartition plus équitable des terres voilà donc, me semble-t-il la réforme la plus importante qui s'impose,

Andrée Viollis (Libération, juillet 1936)

RÉVOLUTION ET LANGUE

C'est une vérité élémentaire en linguistique que la langue est « le miroir où viennent se réfléchir les habitudes d'esprit et la psychologie des peuples ». Darmesteter l'a dit à la fin du siècle dernier, et depuis, les travaux philologiques sont venus confirmer sa thèse. Le français du 16e siècle avec ses « italianisme » parle de l'enthousiasme des soldats de Charles VII pour l'Italie. Le fonds essentiellement annamite de notre langue avec ses quarante mots différents exprimant l'action de porter, ou des actions voisines, retrace les représentations dominantes de nos ancêtres lointains. « L'état du lexique d'un peuple à un moment donné répond nécessairement à l'état des idées qui, à ce moment, s'agitent dans son esprit. » Plus, il fait deviner, à travers ces idées qu'il évoque directement les conditions matérielles de la Société contemporaine.

Au point de vue dynamique, la langue est changeante comme le fleuve d'Héraclite. Si « On ne se baigne jamais deux fois dans un même fleuve », un peuple ne parle jamais non plus une même langue deux fois. Et à tout moment, on peut suivre dans les eaux mobiles de la langue, les métamorphoses qui affectent le flux continu de la vie. Surtout dans les périodes de grandes secousses sociales, la langue ressent de profondes transformations. Et l'histoire des mouvements révolutionnaires, à certains égards peut être esquissée par le linguiste.

Dans les lignes qui suivent, nous tenterons de retracer, en nous basant sur les données linguistiques, le processus du flot montant des idées révolutionnaires qui, depuis plus d'un quart de siècle, a déferlé sur la terre d'Annam.

Notre langue, en effet, durant ce laps de temps relativement court dans l'histoire d'un peuple, s'est enrichie si prodigieusement que sa physionomie s'en est trouvée altérée jusqu'à devenir méconnaissable. Les causes qui coopèrent à ces massives acquisitions sont évidemment multiples et complexes : contact de la culture occidentale, contact direct des Occidentaux, développement du commerce et de l'industrie... Mais, il appert d'un examen sommaire que, pour les néologismes de politique et de philosophie, la part de la révolution a été nettement prépondérante.

Suivez, à travers les documents, les luttes qu'ont dû soutenir ces néologismes héroïques, pour arriver à conquérir leur droit à la vie. Déchiffrez, de vos yeux patients, ces complexes sino-annamites : huân-luyên, tuyên-truyên, ba-cao, tô-chuc, écrits sur du papier pelure, avec une écriture fine, serrée. microscopique. Ils vous diront toutes les angoisses pleines d'attrait, toutes les joies inquiètes que seul a connues le militant professionnel, leur créateur. Eux-mêmes, confiants en leur puissance, mais conscients aussi des dangers qui les guettaient, ils menaient une vie sourde et silencieuse, s'ingéniant à se soustraire aux regards scélérats des persécuteurs. Ils étaient couchés pour la première fois sur le papier, à la lueur pâlotte d'un lampion, par une plume discrète et légère. Et ils ont commencé, depuis leur naissance, une existence de fugitif, tantôt se faufilant entre les enveloppes d'une boite de mélia, tantôt se dissimulant à l'intérieur des doublures de veste. Parias pourchassés et honnis ils ne s'offraient qu'à la vue des prolétaires, les parias de l'actuelle société. Et c'est justement grâce à ces voyages secrets mais continuels à travers les couches profondes des masses, que ces mots nouveaux, organismes encore frêles, reçurent la consécration de l'usage, la suprême consécration qui leur donna la consistance et leur insuffla la vie. Car, leur aire s'étendit, parallèlement à l'influence des idées nouvelles : la Révolution s'humanisa. Avec le mouvement qui perça, ils quittèrent leur vie de cellule ou d'officine pour arriver à une vie plus pleine d'espace et d'air. La classe dirigeante, forcée de compter avec la Pensée qui monte, est forcée en même temps de reconnaître leur droit d'existence à ces néologismes naguère refusés. Les journaux légaux, les publications légales se résignent enfin à subir leur pénétration. Et ces instruments d'expression hier employés par les seuls initiés, sont venus rejoindre leurs pareils dans le trésor commun de la langue. Le trajet qu'ils ont parcouru retrace ainsi les progrès incessants de l'idéologie nouvelle, dans la conquête des consciences d'exploités.

Et ce chemin de la lutte, les néologismes révolutionnaires sont nombreux à l'avoir parcouru.

Il y en a qui exprimaient des représentations particulières à la Pensée révolutionnaire : Huân-luyên, éduquer un camarade ; ba-cao, taire le rapport à une organisation hiérarchiquement supérieure ; cô-dông, faire de l'agitation. Pour la plupart du temps, la sphère de leur usage s'est étendue considérablement. Ils ont pour toujours perdu de leur mine rébarbative de conspirateur, ils s'emploient aujourd'hui dans les circonstances les plus diverses. Et la signification de cette extention d'usage est grande : celle-ci reflète l'humanisation de la Révolution.

Il y en a qui expriment des idées plus courantes en politique, ou d'un ordre très général. Dê-nghi faire une proposition, thao-luân délibérer, diêu-tra : enquêter, phê-binh : critiquer, mênh-lênh : instructions. Ceux-là ont pénétré par deux voies : la voie des révolutionnaires d'abord, puis la voie moins discrète de ceux qui se disent les colporteurs officiels de la civilisation occidentale. En définitive, c'est la première qui leur a ouvert les chances les plus sûres de propagation et de viabilité. Essayez de déterminer le savoir virtuel qui auréole ces mots, quand ils émaillent le discours d'un homme du peuple.

(suite page 4)

DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Il faut supprimer la taxe de Douane

En dehors du chemin de fer qui n'en est encore qu'à ses débuts, les moyens de transport en commun sur terre s'effectuent encore par automobiles. Ces voitures ont pris ces dernières années une grande importance. Elles remplacent et doublent les chemins de fer pour relier les différents centres de l'Indochine. Petits commerçants, paysans, ouvriers prennent facilement les autobus pour leurs affaires car c'est bien pratique pour eux de voyager lorsqu'ils peuvent éviter les longs stationnements dans les gares et les interminables queues devant les guichets.

Laissons les autocars qui n'ont qu'une utilité restreinte pour les travailleurs, les autobus, il faut dire, rendent un service appréciable au transport des voyageurs peu garnis. Il faut voir, un jour de marché, ces voitures prises d'assaut, pour comprendre que les paysans préfèrent ce moyen de locomotion qui leur convient. Pour un prix pas trop élevé ils peuvent atteindre les marchés les plus lointains et y emmener les produits qu'ils ont tirés du sol ou de leur industrie de famille.

Trouvait-on que ces produits se vendent bien et que les autobus font des affaires d'or en les transportant pour qu'on impose aux petits entrepreneurs de transports une taxe nouvelle dite de douane. Trouvait-on que les intéressés n'étaient pas suffisamment embêtés par les complications administratives et la dureté des temps ? Croyait-on que la multiplicité des frais ne les écrase pas assez ?

Cette nouveauté fiscale, peut on dire, est la plus écrasante des taxes connues jusqu'à ce jour dans l'entreprise des transports en commun. Les petits entrepreneurs n'ayant la plupart du temps qu'une voiture qu'ils conduisent ou surveillent eux-mêmes courbent déjà sous l'avalanche des frais : essence, huile, patente, traites, taxe de stationnement, garage, amortissement, publicité etc... Encore faut-il qu'une nouvelle taxe pour leur donner le coup de grâce.

Etablie pour chaque voiture elle est exigible d'avance pour trois mois. Elle varie suivant le nombre autorisé de places, le nombre de voyages quotidiens et la longueur du parcours. Admettant que la voiture ne fait pas tous les voyages autorisés, que les voyageurs ne prennent pas toutes les places et qu'elle ne fasse pas tout le parcours les entrepreneurs doivent aussi payer. Comme en ce moment dans le transport plus que dans les autres branches de l'industrie automobiles, de grandes difficultés surgissent dans le maintien d'un service régulier et quotidien. l'application de cette taxe impopulaire équivaut à la condamnation à mort des petites entreprises qui ne peuvent plus faire face à la fois contre l'attaque gouvernementale et de l'administration des chemins de fer.

Car on comprend que l'établissement de la taxe de douane ne peut pas être justifié d'une façon acceptable. Loin de protéger les chemins de fer cette mesure ne fait qu'armer les riches entrepreneurs en éliminant les plus pauvres et la concurrence contre les chemins de fer ne se trouve point ralentie.

Obligés de défendre leur existence menacée comment les petits transporteurs, travaillent nuit et jour pour assurer aux siens le riz quotidien, ne se sentent durement frappés par cette nouvelle offensive ? Comment ne s'indignent-ils pas devant une mesure tendant à les éliminer progressivement de leur métier. Par des réunions tenues au Cercle de l'AFIMA et au garage de la Gare ils ont élevé leur voix. Ils ont préconisé des mesures de protestation parmi lesquelle une grève générale de tous les transporteurs du Tonkin. Mais ce n'était pas l'affaire du « syndicaliste » Baffelenf qui répudiait ce moyen extrême. Pressé cependant par les membres, celui-ci préféra démissionner du Comité Syndical que d'envisager d'autres mesures efficaces.

Malgré l'avis de Baffelenf la greve a eu lieu cependant. Elle n'avait point réussi mais elle dénotait avec éclat l'énervement des transporteurs. Pendant 24 heures la ligne Hanoi — Thainguyên fut presque coupée.

D'ailleurs comment ne pas comprendre l'indignation de ces travailleurs du transport. Propriétaires mais sans être maîtres de leurs voitures comment peuvent-ils convenablement travailler afin d'avoir une recette qui permet de rentrer tous les frais. Si on compte que parfois ils dûrent consentir le tarif de 0$40 par cent kilomètres transportés on verra bien ce qu'il leur restera, dépenses faites. Et si les voitures ne sont jamais pleines car durant la morte saison (mars-septembre) les voyageurs deviennent rares, comment puissent ils continuer à payer la part de taxe revenant à chaque place vide ?

Inorganisés, les travailleurs du transport ne pourront jamais défendre leurs intérêts. Organisés, ils sauront faire entendre leur voix. Dans le prochain Congrès Indochinois leurs délégués ne manqueront certainement pas à exposer leurs revendications. Ils diront comment ils travaillent, comment ils souffrent et comment ils entendent améliorer leurs misérables conditions d'existence.

« Le Travail » organe de tous ceux qui peinent et qui souffrent ne manquera pas de faire écho de leur voix. Dans un prochain article il publiera les conditions d'existence des « forçats du transport ».

EN U.R.S.S.

La victoire historique des masses remportée sur les exploiteurs ne pouvait qu'amener à une amélioration fondamentale de la situation matérielle et de toute l'existence des travailleurs.

La liquidation des classes parasites a entraîné la disparition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Le travail de l'ouvrier et du paysan est affranchi de l'exploitation car les revenus que les exploiteurs obtiennent en pressurant le travail restent, maintenant, entre les mains des travailleurs et de l'Etat, en partie pour le développement de la production et pour attirer à la production de nouvelles couches de travailleurs, en partie pour l'augmentation directe des revenus des ouvriers et paysans.

Le chômage, ce fléau de la classe ouvrière a disparu. Si dans les pays capitalistes, des millions de chômeurs endurent la misère et les privations entraînées par le manque de travail, en U. R. S. S. il n'y a plus d'ouvriers sans travail et sans gagne-pain.

En même temps que la cabale des Koulaks (paysans riches), la misère disparaissait du village. N'importe quel paysan, des kolhkozes (fermes d'Etat) ou individuel a, maintenant, la possibilité de vivre humainement à la seule condition qu'il veuille bien travailler et non flâner ou vagabonder et ne pas dilapider le bien du kolkhoze.

La suppression de l'exploitation, la suppression du chômage à la ville, la suppression de la misère à la campagne — autant de réalisations historiques intéressant la situation matérielle des travailleurs – réalisations auxquelles ne peuvent même pas rêver les ouvriers et les paysans des plus « démocratiques » pays bourgeois.

Le visage des grandes villes et des centres industriels de l'U. R. S. S. a changé, L'inévitable indice des grandes villes des pays bourgeois, ce sont les taudis entassés dans les faubourgs de la ville qu'on appelle les quartiers ouvriers ; ils se présentent sous l'aspect d'une masse de locaux sombres humides, tombant à moitié en ruines, la plupart du temps situés au sous-sol. C'est là, habituellement que s'abritent les gens des classes non possédantes, grouillant dans la saleté et maudissant leur sort. La révolution, en U. R. S. S, a fait disparaître ces taudis. Ils sont, maintenant, remplacées par des quartiers ouvriers nouvellement construits, beaux et clairs et, d'ailleurs, très souvent, les quartiers ouvriers ont un bien meilleur aspect que le centre des villes construits sous le tzarisme.

Le visage du village a davantage encore changé. Le vieux village avec son église bien en évidence, avec les belles maisons du chef de police, du pope (prêtre de la religion orthodoxe, religion officielle de la Russie des tzars) et du koulak, au premier plan ; et ses izbas (chaumières) à demi écroulées, au plan arrière, ce village-là commence à disparaître. A sa place, apparaît le nouveau village avec ses bâtiments des services publics et économiques, ses clubs, sa radio, son cinéma, ses écoles, ses bibliothèques et ses crèches ; avec ses tracteurs, ses batteuses, ses automobiles. Disparues les anciennes silhouettes des notables, le koulak exploiteur, l'usurier — buveur de sang, le marchand spéculateur, le petit père chef de police. Les notables, maintenant, ce sont les hommes de kolkhozes et de sovkhozes (fermes collectivisées), ceux des écoles et des clubs, les conducteurs — chefs des tracteurs et batteuses, les chefs des brigades de choc pour les travaux des champs ou pour l'élevage, les meilleurs brigadiers et brigadières de choc du village kolkhozien.

Si le contraste entre la ville et la campagne disparaît, la ville, aux yeux des paysans, cesse d'être le centre qui les exploitait. Les fils de la liaison économique et culturelle entre la ville et la campagne se font de plus en plus forts. De la ville et de son insdustrie c'est une aide que le village reçoit, aujourd'hui des tracteurs, des machines agricoles, des automobiles, des hommes et des ressources. Et puis, le village a, maintenant, sa propre industrie qui se présente sous la forme de la station de tracteurs et machines agricoles, des ateliers de réparations et des installations de kolkhozes : petites centrales électriques etc — Le gouffre culturel entre la ville et la campagne se comble.

Telles sont les réalisations essentielles des travailleurs, quant à l'amélioration de la situation matérielle, de l'existence et de la culture.

Basés sur ces réalisations, nous enregistrons :

a) l'augmentations du revenu national qui de 35 milliards, en 1930, passe, en 1933, à 50 milliards, d'autre part, comme la part des éléments capitalistes, y compris celles des concessionnaires (étrangers bâtissant leurs usines en U. R. S. S. comme Ford par exemple) s'élève, actuellement, dans le revenu, à moins de 1/2 0/0, presque tout le revenu national se partage entre ouvriers et employés, travailleurs, paysans, coopératives et l'Etat.

b) l'augmentation de la population de l'Union Soviétique qui, de 160.500.000 hommes à la fin de 1930, passe à 168 000.000 à la fin de 1933.

c) l'augmentation du nombre des ouvriers et employés qui de 14.520.000, en 1930, passe à 21.883.000, en 1933 ; en outre, le nombre des travailleurs manuels est passé, pendant la même période, de 9.489.000 à 13.797.000 ; le nombre des ouvriers de la grosse industrie, y compris les travailleurs des transports ; s'élève de 5.079 000 à 6 882.000 ; celui des travailleurs de l'économie rurale, de 1.426.000 à 2.519.000 et le nombre de travailleurs et employés, de commerce, de 814.000 à 1.497.000.

d) l'augmentation du fonds de salaires des ouvriers et employés qui passe de 13.597.000.000 de roubles (un rouble vaut 12 francs français), en 1930, à 34.280.000.000 de roubles en 1933 ;

e) l'augmentation du salaire annuel moyen des ouvriers de l'industrie qui passe de 991 roubles, en 1930, à 1.519 roubles, en 1933 ;

f) l'augmentation du fonds des Assurances Sociales des ouvriers et employés qui, de 1.810.000.000 de roubles, en 1930 passe à 4.610.000.000 de roubles, en 1933 ;

g) l'application dans toute l'industrie de transformation de la journée de sept heures ;

h) l'aide de l'Etat aux paysans, sous forme d'organisation à leur profit de 2.860 stations de tracteurs et machines agricoles comportant un investissement de 2 milliards de roubles ;

(A suivre)

Révolution et langue

Vous verrez que toujours, ils s'y attachent encore, sinon des représentations, du moins des réminiscences de Révolution et de Temps héroïques. Et ce fait signifie que la Révolution a été un mouvement vaste et profond. Il signifie aussi qu'en ce pays, c'est la Révolution qui a commencé l'éducation politique ou même littéraire du peuple.

Il y en a qui expriment des concepts philosophiques déjà complexes et qui, par leur formation linguistique, sortiraient difficilement de la sphère restreinte d'un petit cercle d'initiés. Duy-vât-Su-quan : conception matérialiste de l'histoire ; Giai-câp--tranh dâu : lutte des classes ; Thượng-tầng cơ-sở : Superstructure ; Thặng-dư-gia-trị : plus-value. Qui est-ce qui osait prédire, voici quinze ans, que de tels mots, compliqués, peu maniables, réussiraient à s'imposer au fonds classique de la langue ? L'évolution a déconcerté toutes les prévisions. Ces organismes, qui semblent voués par leur constitution à une vie précaire, respirent aujourd'hui une santé robuste. Dépouillés complètement de leur originelle physionomie de pédants, ils ne sont plus, aux yeux des ouvriers et des paysans peu cultivés ; de graves docteurs de l'Ecole dont la vue effarouche, mais bien des lurons familiers dont on recherche la compagnie. Et si le fait que des enfants de douze ans parlent duy-vât-su-quan ou giai-câp tranh-dâu, désespère la probité distante de l'intellectuel petit-bourgeois, au moins, il prouve suffisamment que la philosophie marxiste s'est profondément ancrée dans la conscience des masses, dont elle fait désormais partie intégrante.

Que ces néologismes si mal équarris, si peu annamites arrivent à être limés, polis, châtiés, acceptés, cela signifie encore que le courant de Pensée prolétarienne qu'ils véhiculent a été bien profond, bien puissant ; que, partant, le marxisme est l'unique philosophie qui serre de près la réalité ; qu'enfin elle constitue la vraie Vérité, la seule solution aux problèmes sociaux de l'heure. Aussi bien, les masses ne conçoivent rien que dans l'expérience de la réalité ; et elles comprennent parfaitement, comme l'a dit André Gide, que la « Vérité, c'est ce qu'il y a de plus urgent ».

Une dernière catégorie de mots enfin, dont le génie jure absolument avec celui de notre langue, est là pour démontrer, par leur triomphe, que tout ce qui est conforme aux besoins profonds des masses et au cours naturel de l'histoire, peut vivre et se maintenir. Il s'agit de complexes sino-annamites assez particuliers, inconnus jusqu'à ces dernières années même dans le lexique savant du quốc-ngữ. Vô san hoa : prolétarisation ; bôn-sơ-vich hoa : bolchevisation ; lao-động hoa : action pour un intellectuel de se faire ouvrier. Pour que de pareilles formations aient pu s'introduire dans le parler courant et forcer les exigences de la syntaxe, il a fallu que les besoins d'expression correspondants aient été fort impérieux. Et ainsi, l'existence, la santé de tels mots nous font entrevoir une réalité vivante, persistante et vivace. Réellement, les masses ont assisté à cette paupérisation croissante qui submerge de plus en plus la petite bourgeoisie et grossit de plus en plus les rangs du prolétariat. Réellement, elles ont constaté que des intellectuels militants pour mieux connaître la vie de l'ouvrier, se sont faits embaucher comme apprentis dans les usines. Et réellement, elles ont lutté pour l'idéal d'une société future, une société où la propriété privée serait supprimée, « bolchevisée ». Et tout ce processus historique s'est reflété, s'est empreint dans les transformations de la langue

Les époques difficiles sont passées. Les néologismes révolutionnaires qui désormais ont droit de cité dans le répertoire classique de l'annamite forme un fonds déjà considérable. Il sont venus, se sont imposés, et ils ont déferlé, vagues irrésistibles, par tous les pays annamites de l'Union, A côté des différences qui séparent les parlers régionaux, ils vont constituer un nouveau patrimoine commun, et entament ainsi le travail d'unification de notre langue. A telles enseignes que de nos jours, si les Cochinchinois, dans la conversation courante, se font comprendre avec difficulté des Tonkinois ou des Annamites, dans une discussion sur le mouvement révolutionnaire, ou même sur la politique ou la philosophie en général, personne ne connaîtra de pareilles difficultés. Et ce fait linguistique a sa signification. On pourrait de cette constatation déduire l'unité du mouvement révolutionnaire, du moins dans les limites de la nation annamite ; et, en remontant, l'unité des forces réactionnaires, forces qui engendrent et conditionnent l'effort d'émancipation

Voilà ce que en substance, certaines transformations récentes de la langue annamite peuvent nous dire sur le mouvement révolutionnaire. Les mots ne vivent que par le peuple. Si les néologismes révolutionnaires vivent, c'est que le mouvement d'idées qui les charrie a son origine dans les aspirations profondes du peuple. S'ils prospèrent, se multiplient, évoluent, c'est que le mouvement de nature populaire a pris de la force et de l'ampleur. Enfin, parce qu'ils contribuent à hâter l'unification linguistique, ils révèlent un des rôles historiques de la Révolution : tout en préparant l'union des masses de tous les pays du monde, elle assure la tâche de réaliser cette union dans le cadre de chaque nationalité.

LA VIE DES HUMBLES

(Suite et fin)

La profonde misère du paysan tonkinois

Le paysan tonkinois est le plus exploité et le plus misérable de l'Indochine. Les conditions de vie ne sont pas meilleures que celles des serfs féodaux. Il fait tous les travaux pénibles de la terre. Il remplace souvent les bêtes de somme pour labourer les rizières ou pour transporter les lourds fardeaux.

Réglant en paddy la part du propriétaire et les avances qu'il en a reçues et bien souvent les arriérés, il doit s'estimer bien heureux d'avoir de quoi s'alimenter pour recommencer la prochaine campagne.

La famine est un mal chronique de la campagne tonkinoise.

Les fermiers et les petits cultivateurs ne sont pas plus favorisés. Après avoir payé au propriétaire foncier leur fermage qui représente enviran 60./ du produit de leur travail annuel, ils doivent vendre le reste à bas prix, comme nous l'avons vu, au propriétaire qui s'est mué en marchand de paddy. L'argent ainsi obtenu ne leur suffit plus pour vivre et encore moins pour préparer les prochaines cultures. Il leur fait donc emprunter de nouveau au propriétaire qui se transforme à cette occasion en usuriers.

Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant que les paysans, même après les moissons les plus belles, n'aient plus une poignée de riz pour se nourrir.

Il s'agit vraiment d'exploitations moyenâgeuses.

En outre, ils sont la proie facile des intermédiaires et des marchands, de paddy. Ils ne sont jamais maîtres du prix de leur récolte. Les propriétaires fonciers et les chinois représentants des capitalistes — exportateurs et des banques, se livrant à une vaste spéculation, leur imposent des prix d'achat de leur produit.

Les paysans tonkinois supportent ainsi toutes les charges d'une exploitation à plusieurs degrés. Aux misères que leur crée le régime actuel s'ajoutant impitoyablement les catastrophes naturelles qui anéantissent en un instant ce qu'ils ont accompli durant des années de longs et patients efforts.

Vraiment nous ne pouvons qualifier de vie l'existence de ces malheureux constamment persécutés.

Imp. spéciale «Le Travail»
L'administrateur Gerant : Trinh-van Phu
tirage 2000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 4 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 7 OCTOBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Rue Nguyễn-Trãi

L'ADMINISTRATION COLONIALE EST LOIN D'ÊTRE FRONT POPULAIRE

... Je veux croire que le Ministre des Colonies le camarade Moutet, aura à cœur de ne pas nous décevoir.

L'administration coloniale est loin d'être Front populaire Je ne veux pas parler seulement des résidents et gouverneurs et leurs états majors, mais du corps des administrateurs coloniaux qui est en grande majorité réactionnaire et « raciste », c'est-à dire qu'il a le mépris de l'indigène.

Nous voici donc au cœur du problème.

Des revendications précises : un programme de réalisations humanitaires, économiques, politiques, quelles qu'en soient ses qualités, sera immanquablement saboté par ceux qui auront la charge de l'appliquer.

LA PREMIÈRE, L'INDISPENSABLE MESURE, EST CELLE DU CHANGEMENT DES CADRES.

(*« Libération », Août 1936*)
ROBERT JEAN LONGUET

CONGRESSISTE OU NON CONGRESSISTE

La situation politique de l'Indochine à l'heure actuelle, est nette.

D'un côté, le peuple indochinois, profondément malheureux, demande des réformes.

De l'autre, les financiers et les gros propriétaires entendent, à tout prix, conserver leurs privilèges.

Avec ces derniers, se trouvent le gouvernement colonial et les fascistes.

Voilà le rapport des forces antagonistes en présence.

Le mouvement populaire est dirigé par toute une jeunesse composée d'intellectuels de formation française, de militants de la cause ouvrière et d'élus de gauche.

Face à ce mouvement, on trouve les terriens féodaux et leurs élus dont les prototypes sont Lê-quang-Liêm pour la Cochinchine et Nguyễn-huu-Tiếp pour le Tonkin. Ceux-ci s'opposent à toutes les réformes qui pourraient directement ou indirectement porter atteinte à leurs privilèges.

Ils sont les instruments dociles des financiers de qui ils espèrent un appui pour prolonger leur mandat et perpétuer leur exploitation des masses laborieuses sans défense.

Ils sont soutenus par tous les partisans du statu quo, en premier lieu, par le gouvernement local et les missions catholiques.

Quant au mouvement populaire, il n'est qu'à ses débuts. Aucune organisation de masse n'existe en ce pays où les travailleurs ne possèdent aucun droit de se défendre contre l'exploitation patronale, pas même le droit de crier leur souffrance, de réclamer une protection légale efficace.

La loi n'est pas ici pour tout le monde. Elle profite aux riches et frappe les pauvres.

Des millions d'individus restent, depuis la conquête, sans loi et sans voix.

Ils sont sans terre et soumis à un régime permanent de demi-famine.

Ils sont sans instruction et victimes de l'arbitraire des mandarins concussionnaires et cupides.

Voilà le lourd héritage que le Gouvernement du Front populaire vient de recueillir de la politique coloniale en Indochine.

Il faut de toute urgence y mettre de l'ordre.

Un ordre plus juste, plus humain; un ordre nouveau qui permettra à l'immense majorité de la population de travailler et de vivre dans des conditions plus acceptables.

L'arrivée de M. Moutet au ministère des Colonies a inspiré une grande confiance aux masses coloniales.

Tous, nous voulions participer à l'œuvre grandiose de régénération projetée par M. Moutet, « ce défenseur des faibles et des opprimés »

Le peuple algérien, le premier, a traduit cette confiance en un grand congrès musulman qui a pleinement réussi malgré le travail de sabotage organisé par les fascistes et les féodaux antiprolétariens.

Dans un interview qu'il a accordé à Madame Andrée Viollis, M. Moutet a déclaré que sa politique coloniale sera une « politique de confiance ».

Inspirés par cette déclaration, par tout le passé politique même duministre et enfin par l'entreprise algérienne, des conseillers coloniaux, des intellectuels, des militants et des élus de la classe ouvrière de la Cochinchine se sont groupés presque spontanément en vue d'organiser le Congrès de tous les peuples indochinois.

Ils ont commencé à réaliser le rassemblement de toutes les forces jeunes et laborieuses du pays pour neutraliser les effets néfastes des forces réactionnaires encore toutes puissantes qui entendent, coûte que coûte, mettre en échec toutes les réformes populaires dans les colonies.

Le mouvement congressiste sera la seule force capable de faire reculer la réaction coloniale, la seule force qui appuiera efficacement les réformes coloniales du gouvernement du Front populaire

Les profiteurs du régime d'exception dont souffre l'Indochine y voient clairement un danger pour leur règne. Ils tentent, par tous les moyens, de le supprimer dès sa naissance. C'est ainsi que les congressistes ont été calomniés, que l'organisation du congrès est présentée comme une manœuvre destinée à couvrir l'organisation d'une véritable insurrection.

De fausses nouvelles ont alarmé M. Moutet qui a envoyé deux télégrammes dont le gouvernement local a largement tiré profit,

Des arrestations ont eu lieu. On fauche ainsi la tête du mouvement en arrêtant ses meilleurs militants.

Des poursuites ont été engagées.

Tous les membres de la Section tonkinoise pour le congrès sont poursuivis pour réunions illégales;

Tout cela c'est pour intimider la masse, pour lui faire comprendre qu'elle n'a rien à espérer, qu'il n'y aura rien de changé avec le Front populaire, et que si elle s'agite elle sera réprimée comme en 1930.

Donc, d'un côté, l'immense majorité du peuple travailleur avec ses quelques élus et ses milliers de militants derrière lesquels se pressent des centaines d'intellectuels et de journalistes, tous, partisans sincères et décidés du congrès indochinois pour l'élaboration et la réalisation d'une charte de revendications.

De l'autre, tous les profiteurs du régime actuel, colons, propriétaires, financiers, gros fonctionnaires et mandarins se livrant à un travail de sabotage systématique, de dénonciations calomnieuses.

Ainsi entre ces deux fronts il est urgent de choisir.

L'heure est grave. La situation exige que chaque citoyen ait une position nette : pour le peuple ou contre le peuple.

Congressiste ou non-congressiste ?

POURQUOI NOUS DIVISER ?

Avant de répondre à cette question que partout on nous pose, rappelons les faits.

Au lendemain de la victoire du Front Populaire, la revue « Libération » de Paris a consacré un grand article aux peuples colonisés : **« La parole aux colonisés »** dont nous extrayons les passages qui nous ont donné l'idée du Congrès indochinois.

...« Nous voudrions que ceux qui « jusqu'à présent sont privés de tout « droit aient au moins, pour com« mencer, celui de dire ce qu'ils veu« lent.

« C'est pourquoi, il nous semble « nécessaire de mettre au permier « rang des réformes les plus immédi« ates, celles qui précisément permet« tront à tous les peuples des colonies « françaises de s'exprimer librement, « à savoir la complète liberté de « parole, de presse, de réunion et « d'organisation.

« Déjà, malgré les entraves de « toutes sortes, dès la victoire du « Front populaire, un grand mou« vement s'est dessiné dans ce sens, « avec une force plus ou moins gran« de, dans chacune des colonies fran« çaises. C'est ainsi qu'en Algérie des « comités se créent, groupant tous les « courants politiques ou religieux du « peuple indigène, de vastes réunions « ont lieu et un grand Congrès cen« tral doit se tenir à Alger dont « la tâche principale sera de formu« ler un cahier complet de revendi« cations. **Nous souhaitons voir cet exemple suivi dans toutes les colonies.**

« C'est dans la mesure où les masses « coloniales se mettront en mouve« ment, se rassembleront, auront la « parole, **exprimeront elles-mêmes clairement et fermement leurs revendications, c'est dans la mesure où elles s'organiseront pour les faire aboutir, qu'elles verront leur sort s'améliorer. »**

Oui ! nul ne doute que si les peuples colonisés avaient la faculté de s'exprimer librement leur cahier de revendications, serait une précieuse documentation, à la fois riche et précise, pour le gouvernement qui veut réellement réaliser des réformes indispensables dans les colonies.

Libres de dire ce qu'ils veulent, ils diraient certainement la vérité. Et leurs revendications n'en auraient que plus de valeur.

On sait quel rôle immense a joué dans la Révolution de 1789 le fait que les paysans, artisans et ouvriers de l'époque ont pu élaborer leurs célèbres Cahiers de doléances. Les fellahs, artisans et ouvriers d'Afrique du Nord, les coolies et les Nha quê d'Indochine n'ont pas moins de sens pratique que les serfs d'avant 1789 Il faut laisser leur initiative s'exercer.

Cette idée a inspiré nos camarades du Sud.

Dans un article du 29 juillet 1936 publié dans La Lutte, Nguyễn-an-Ninh lança l'idée de former un comité de convocation du Congrès.

« Un cahier de vœux, dit-il, rédigé et présenté par quelques individus dont les intérêts s'opposent à ceux des masses souffrantes n'a aucune valeur dans les circonstances actuelles avec le nouveau gouvernement désireux de connaître les aspirations profondes des peuples colonisés.

L'heure est plus favorable que jamais à la Convocation d'un congrès indochinois où **toutes les classes seront représentées** *pour élaborer un cahier des vœux contenant les revendications des peuples indochinois »*

Le 19 août 1936, les groupements politiques de gauche signèrent ensemble une déclaration dont voici le passage essentiel :

« Nous déclarons encore une fois « notre volonté d'appeler les masses « laborieuses à marcher avec les au« tres catégories sociales pour faire « aboutir, avec leurs revendications « les revendications d'ordre politique « et économique intéressant tous les « 20 millions d'Indochinois».

Donc, l'attitude de nos camarades était sans équivoque. Ils voulaient l'union de tous les Indochinois dans le mouvement revendicatif indochinois.

De plus, l'idée du Congrès était appuyée par un paragraphe du programme du Front populaire prévoyant

«la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et morale dans les territoires français d'outre-mer, notamment dans l'Afrique française du Nord et l'Indochine »

Reste la dernière idée qui rend, à nos yeux, le Congrès indochinois, indispensable : C'est que nos revendications n'aboutiront que dans la mesure où elles seront appuyées par nous, par la profonde volonté de tout le pays, par une force réelle des masses organisées et disciplinées.

Voilà pourquoi nous voulons le Congrès, pourquoi nous travaillons à le réaliser, pourquoi nous acceptons d'avance tous les sacrifices pour qu'il soit. —

* *

Quand notre campagne pour la formation du Congrès indochinois a gagné les larges couches de la population, les réactionnaires et les conservateurs ont eu peur pour leurs privilèges et entendent, coûte que coûte, s'opposer à tout changement dans leur situation actuelle. Ils manœuvrent, manigancent, font semblant d'être avec les masses pour les trahir après.

Ils poussent leurs politiciens de tout acabit dans la bataille contre le peuple travailleur. Dans leur presse, ces politiciens cherchent à détourner la masse du Congrès, seul organisme qui appuiera efficacement ses revendications jusqu'ici informulées.

Ces philistins honteux nous prêtent l'idée imbécile de *« profiter de l'occasion propice pour tenter des spéculations dans le bleu du ciel », de croire que M. Moutet est « comme Moïse qui fit jaillir un jour l'eau du rocher... ; de vouloir ou de promettre « la lune »...*

Et, en disant, pour décourager les masses, que la commission d'enquête n'est qu'une « éventualité », ils croient avoir dit une vérité première alors qu'ils n'ont fait que répéter un lieu commun.

Les promoteurs actuels du Congrès indochinois avaient déjà exprimé, le 4 mars 1936, c'est à dire **avant la victoire du Front populaire**, leur point de vue en ce qui concerne la **Commission d'enquête** qui était en ce moment moins qu'une éventualité ; elle n'était qu'un paragraphe du programme du Front populaire.

« Nous admettrons, disaient-ils que « les enquêteurs soient animés de la « meilleure volonté du monde, qu'ils « cherchent à se rapprocher des « masses laborieuses pour voir com« ment elles vivent sinon pour vivre « cette vie même.

« Et après ?

« Après les enquêteurs retourne« ront en France. Ils soumettront les « propositions les plus généreuses au « Gouvernement qui les aura envoyés « ici. Ces propositions n'auront pas « le temps d'être étudiées, encore « moins réalisées que le ministère « aura déjà été renversé. Les dossiers « ainsi constitués après tant de bruits « et de frais rejoindront les autres « dans les armoires du département « des Colonies ».

Donc, à aucun moment, nous n'avons pensé comme le dit un journal royaliste d'ici « que quarante parlementaires qui vont venir, de deux ou trois coups de plume, feront établir un ordre nouveau, intégral dans ce pays etc... etc... »

Que de bêtises !

Et précisément parce que nous étions sceptiques, parce que nous savions la fragilité d'une telle commission d'enquête qui était déjà une demi-capitulation du Front populaire en matière coloniale devant les puissances financières, que nous lançâmes l'idée d'un Congrès rassemblant tous les Indochinois pour soutenir eux-mêmes leurs revendications fondamentales. Sous tous les gouvernements, populaire ou fasciste, un mouvement de masse se compte toujours.

Ce que nous espérons du Gouvernement du Front populaire est qu'il nous assure des conditions favorables pour créer ce mouvement et faire participer les masses à la vie politique pour les éduquer et les organiser.

Voici ce que disaient nos camarades de France, au lendemain de la victoire du Front Populaire :

« La victoire du Front populaire, « ce ne sera pas encore la libération « des colonies. Nous formons même « de grandes réserves sur les possibi« lités du Front populaire après « les élections, quand il s'agit non « plus de triompher aux urnes, mais « de gouverner. Notre impression est « que le Front populaire ne pourra « arriver à réaliser son programme « que par une lutte violente contre les « pro-fascistes. Bref, il y aura encore « loin de la coupe aux lèvres ».

En effet, il y a tellement loin de la coupe aux lèvres qu'il faut hâter ce rapprochement en créant dans ce pays une force capable de contrebalancer les forces réactionnaires qui se proposent de nous enlever la coupe. Un Congrès rassemblant toutes les forces jeunes et actives de l'Indochine entière sera seul capable de nous soutenir dans notre lutte libératrice

C'est pourquoi, moins nous avons confiance en l'efficacité d'une commission d'enquête, plus nous devons nous unir, nous organiser, en organisant le Congrès de tous les Indochinois.

Dans notre présent article nous avons fait de nombreuses citations dans le but de renseigner nos lecteurs sur ce qui a été fait, de leur montrer que l'idée du Congrès n'est pas due au hasard de l'inspiration, mais plutôt à un long travail préparatoire que les événements politiques de France et de l'Europe ont rendu nécessaire.

Comme nous l'avons déjà dit la dernière fois, tout ce qui ailleurs, est grand et noble est devenu ici petit et vil. Aux yeux de nos politiciens qui apprécient les événements mondiaux suivant leur esprit de courtisan, tout n'est qu'intrigue et combinaison. Ils nous taxent d'être partisans de M. Vu-van-An, qui, comme nous tous, n'est qu'un élément infime dans ce mouvement gigantesque des peuples colonisés qui revendiquent leur droit le plus légitime de vivre et de travailler dans des conditions plus humaines.

Des imbéciles incurables nous prennent pour des ennemis personnels de Pham-Huy-Luc.

M. Luc n'est pas notre ennemi comme M. An n'est pas notre ami personnel.

M. Luc est l'ennemi du peuple qu'il veut maintenir dans l'ignorance et qu'il trompe.

Voilà le fait essentiel, fondamental ; le reste n'est que verbiage et idiotie.

Que nous le voulions ou non, la société moderne se divise de plus en plus nettement en deux classes antagonistes qui s'affrontent, irréductibles :

D'un côté, la classe des privilégiés égoïstes et rapaces qui se cramponnent à l'état de choses actuel dont ils profitent et qui n'aiment pas entendre parler de changement ni de réforme.

De l'autre, la classe des travailleurs manuels ou intellectuels qui ne possèdent que leur force de travail, qui souffrent profondément de l'état de choses actuel et qui réclament des réformes leur permettant d'avoir une vie plus supportable.

Les éléments intermédiaires seront entraînés par l'un ou par l'autre de ces deux courants.

Tôt ou tard, on devra se mettre dans l'une ou dans l'autre catégorie.

La position neutre ne sera plus possible.

Et voilà notre réponse,

Des malades ....du côté de Huế

Vous savez qu'au dernier congrès de Huế quelques-uns de mes bourgeois du Centre ont cru que l'heure était venue pour eux de se forger un brin de popularité en se posant comme les défenseurs de l'intérêt général ».

Habitués à servir les puissants du jour, ayant cependant longtemps souffert dans leur petit amour propre, des traitements plus ou moins humiliants de ces derniers, ils tentèrent pour une fois de monter sur la masse comme sur une cavale domptée et de forcer dans une héroïque chevauchée les largesses et l'estime de leurs maîtres hautains et parcimonieux.

Or, ils se sont lourdement trompés. La cavale a pris le mors aux dents et leur a lâché une ruade magistrale ...

Les délégués de la masse ont prononcé eux-mêmes la dissolution de l'assemblée. . Non ! on ne marchera pas !

Du coup mes bons bourgeois qui n'ont pas les reins bien solides sont tombés en route et quelques-uns se sont rendus malades — comme ça, gratuitement !

A l'issue de la réunion du 22, le promoteur même de l'assemblée préliminaire a été dit-on, vertement admonesté par l'autorité et, depuis il est devenu pâle comme un cadavre.

Un de ses acolytes a eu la fièvre de frousse et s'est excusé dès la 2e réunion.

Le troisième, membre de la Chambre, journaliste et «congressiste », baille ces derniers jours à se décrocher les mâchoires, comme un fumeur privé de sa drogue...

Le quatrième, journaliste lui aussi et « congressiste » encore ! — s'est alité de même depuis le 20. Il n'a pu dormir de trois nuits et de trois jours, il n'a pu prendre une petite cuillerée de soupe. C'était à faire pitié.

Sa femme disait : «Mon mari s'est tué pour le congrès,»

En réalité, l'enthousiasme de la première heure les a rendus, tous, imprudents : ils ont prêté beaucoup trop de serments au cours des séances. Je ne vous répéterai pas les mots du poète : «Il ne faut jurer de rien» Mais à ceux qui à tout moment apellent «leurs grands dieux ! » à la rescousse de leur conscience ébranlée, je dirai :

« Craignez, craignez la puissance des génies de nos montagnes et de nos eaux... ce sont aussi des esprits malins qui n'aiment pas être dérangés. »

Nos braves campagnards en savent quelques chose quand ils vous confient :

« Un serment ! chut ! ça porte toujours malheur et ça a une vertu magique ! »

Or, on m'a dit que mes bons bourgeois ont vraiment blasphémé le 20 septembre dernier.

Trois de mes malades ont juré comme dans un chœur :

« Nous viderons tout le sang chaud de notre cœur et déploierons toute la force de notre âme à la cause du peuple ; et s'il faut nous immoler pour elle, nous ne reculerons pas!»

Un autre délira lui aussi : «Je jure de déployer tous mes efforts en vue de l'intérêt général et si je ne le puis, je me jetterai tête en avant dans la rivière des Parfums !(Faire cai chêt ! entendez-vous, divinités des ondes de Sông-Huong !... Oh !... quelle témérité tout de même !)

Et voilà ! voilà pourquoi mes braves amis sont aujourd'hui si malades.

CONFIDENCES

Je voudrais vous redire la légende de la lumière incréée

.. Des cîmes de l'avenir, l'immuable Brahma regardait, penché sur l'abîme de l'éternité ! Vision désolante ! A la vue affreuse du néant où s'engloutissait toute cette création il éprouvait comme un vertige. Certes, grande était son œuvre mais plus grande encore était sa tristesse. Dans une nuit immense, dans le chaos universel, tout se confondait. Une forme chassait une autre et, au fond de l'abîme de l'infini, pêle mêle, les apparences s'entassaient, s'effaçaient, s'annulaient. Rien ne persistait. Pas un sentiment ne s'émut. pas une pensée ne brilla Sur cette aridité stérile que n'arrosait pas même une larme d'amour ou de charité, la nuit planait ; elle se faisait paisible, reposante presque, et suggérait comme un avant goût de la mort et de l'anéantissement.

Et l'inutile dieu s'effrayait lui-même de ce qu'il faisait, de ce qu'il voyait, de ce qu'il voulait. »

Mais la lumière parut ;

Et puissance, elle se multiplie, s'irradie, inépuisable ;

Chaleur, elle réchauffe ;

Beauté, elle resplendit ;

Charité, elle éclaire, se donne et rayonne ;

Et la vie, — toute vie — l'adore et la nuit et la mort reculent et essayent de consolider leur position.

Oui, quand, au sortir de l'immense nuit universelle, le monde vit jaillir pour la première fois, le premier rayon de chaleur et d'espoir, il s'éleva de la terre comme un chant de délivrance et un chœur de gratitude et de glorification: les flots sur la mer, le vent dans l'atmosphère les ruisseaux argentins sur la pente des collines vertes, et les feuilles et les fleurs sur leur tige, les oiseaux sur leurs branches, les insectes dans leur vol, et les animaux dans leurs forêts et les hommes aussi dans leur grotte vide. ...tout chante, tout se réjouit d'être ...Cependant les hiboux, les hôtes de l'ombre, froncent les sourcils, clignotent et hululent..

Une gigantesque et émouvante épopée que cette lutte du jour contre la nuit, du bien contre le mal.

On dit que, de par les six mondes des animaux, des hommes, des dêvas, des asuras, des prêtas et des enfers il y eut une alarme vibrante. L'univers devint le vaste théâtre de cette guerre qui vit aux prises deux chevaliers dont la silhouette emplit toute la terre; l'un était de noir habillé et l'autre se drapait dans une robe écarlate. Et les astres dans les cieux et les monts sur la terre tremblèrent...Kala, effrayé, se couvrit le visage et se réfugia dans les entrailles de la terre. Brahma qui abritait le Maître de son parasol l'abandonna et se sauva; Indra dont la conque, dans la mêlée, avait rendu un son qui durait 4 mois, courut jusqu'à l'extrêmité de l'horizon et là, tout en sueur, il se contenta de regarder de loin, spectateur muet et impuissant..

Dans son babillement touchant, l'humanité tout entière, dès sa plus tendre enfance, a chanté ce combat acharné.. Et depuis elle n'a cessé d'appeler longtemps, de toute la ferveur de sa foi la victoire de la lumière sur l'obscurité. Mais l'obscurité ne meurt pas encore et la lutte continue...

EN ANNAM LA PRESSE

pro-gouvernementale contiue d'empoisonner l'opinion publique

On sait qu'en Annam, comme dans toute l'Indochine française, la presse est régie par des lois scélérates, dont la seule raison d'être est de voiler la trop laide vérité coloniale !

Aussi, les cieux cléments de Huê, dont la douceur et la limpidité ont été célébrées par plus d'un troubadour à gages, se sont-ils avérés particulièrement meurtriers pour la Pensée droite et libre, étrangère à toute capitulation et à toute mesquinerie.

Et les quelques hebdomadaires qui, dans l'antique capitale, trainent une vie diminuée : le mandarinal « Trang-an », le rechigné « Tiêng-Dân », le baveux « Sông-huong », ne sont que d'indignes tremplins entre les mains d'écrivassiers vendus ou lâches qui travaillent pour leurs intérêts personnels ou leur gloriole individuelle.

Ils manient sans respect la vérité hostile à leur idéal. Ils la triturent, la distillent, la déforment, la suppriment même. Quand leur intérêt parle, ils ne reculent devant aucune bassesse de pensée.

Témoin, l'infernale campagne qu'ils ont menée en vue d'enlever toute sa signification à la décision de dissolution prise par le Comité provisoire du Congrès.

Ce geste de la dissolution n'a pas eu l'heur de plaire au Gouvernement colonial, pour la bonne raison qu'il fait voir au Gouvernement de France et aux masses indochinoises que le peuple annamite vit toujours dans l'oppression la plus dure, la plus tyrannique !

Et alors, toute la bande de nos feuilletonnistes, de faire chorus, pour profaner, pour souiller la mémoire du Comité défunt.

Le « Tiêng-Dân » ouvrit le feu. Non content de donner à la réunion publique du 20 septembre un compte-rendu intentionnellement inexact — toutes les paroles qui dénotèrent le sens politique et la conscience des masses furent éliminées ou mutilées — il ajouta, par manière de « dernière heure » :

« Faute de temps matériel pour la rédaction du Cahier des vœux, le Comité a demandé (?) à se dissoudre ! »

Par hasard, le représentant du « Tiêng-Dân » ne saurait-il pas que le Comité dont il faisait partie s'était déclaré dissous, non pas à cause du manque de temps matériel, mais bien pour protester contre l'interdiction des réunions publiques et des Comités locaux ? Par hasard, ne saurait-il pas que cette mesure prise par le Gouvernement équivalait à une tentative d'écarter les masses de la vie politique, et qu'aussi bien la « voix du peuple » dont son journal prétendait être l'écho, n'était qu'une voix fausse, la véritable voix du peuple étant étouffée ?

L'attitude du « Sông-huong » a eu le mérite d'être plus franche. Cet hebdomadaire accusait ouvertement le Comité de s'être saboté lui-même. « Former un Comité, puis le déclarer dissous ! Tout est à vau-l'eau ! On ne pourrait rien reprocher à personne d'autre qu'à soi-même ! »

Aussi, que messieurs les rédacteurs du « Sông-huong » se le tiennent pour dit, les partisans de la dissolution n'ont-ils eu rien à reprocher à personne, et moins encore à eux-mêmes. Ils avaient le courage de dénoncer une mesure arbitraire. Leur geste était digne. Ils n'avaient qu'à s'en louer. Selon l'opportuniste Sông-huong, pour que tout n'aille pas à vau-l'eau, le Comité aurait dû se maintenir et rédiger lui-même les vœux pour tout un peuple ! Et le Sông-huong ne se doutait pas un moment que la solution qu'il semblait préconiser était une flagrante malhonnêteté.

L'indicible « Trang-An » enfin, a réalisé le record du burlesque. Quand son directeur croyait naïvement que le Gouvernement abondait dans son sens de mandarin modernisé, cette feuille remuait ciel et terre pour le succès du Congrès indochinois. Que voulez-vous ? Le matois Lê-thanh-Canh savait parfaitement, tout comme ses compagnons: Quang, Tuy, Thuy le savaient, que la démagogie bien menée rapporterait tourjours gros ! Hélas ! les évènements ont déçu leurs vastes visées. Le Gouvernement colonial, tout d'un coup, se déclara hostile au mouvement congressiste. Et malheur à ceux qui osaient protester en prononçant la dissolution du Comité provisoire.

Alors, lestement, élégamment, Lê-thanh Canh chercha à se tirer d'affaire : il s'absenta de la séance décisive tenue par les membres du Comité, le 22 Septembre. Et son journal depuis, n'a pas touché un seul mot de cette dissolution tant abhorée !

— « J'ai le droit de ne pas insérer la nouvelle, répond l'astucieux directeur à ceux qui lui demandent les raisons de cet insolite silence, car je ne suis pas partisan de la dissolution. »

Comme si son journal était créé exclusivement pour relater les faits du jour dont il serait « partisan » ! Naturellement le Trang-An ne s'est pas abstenu définitivement de parler des vœux populaires. Il parlera, par exemple, du vœu qu'aurait exprimé le peuple de voir un délégué indigène de l'Annam siéger au Conseil Supérieur des Colonies. Le peuple y tiendrait absolument, car grâces à Dieu, au gouvernement colonial et à la princesse, Lê-thanh-Canh pourrait occuper un jour ce poste si rémunérateur et si bon à tout repos.

La presse de l'Annam a tout fait pour dérouter l'opinion publique. Elle condamne toutes les directives politiques de tendance populaire.

Elle désigne à l'admiration du peuple, des Comités et des gens qui vont à l'encontre des intérêts du peuple. Elle travaille, de concert avec le gouvernement colonial, à maintenir éternellement le peuple dans une complète inconscience de ses droits.

Jusqu'ici, elle n'a réussi qu'à exaspérer l'indignation populaire. Le peuple en a assez des boniments et des mensonges. Il ne veut plus laisser à une poignée de gens sans scrupules, le monopole de dénaturer sa volonté. Il sent profondément la nécessité d'une réforme radicale de la presse qui mettrait un terme à l'irrespirable atmosphère d'obscurantisme colonial.

Au gouvernement du Front populaire le peuple d'Annam demande l'application immédiate en Indochine de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

RASSEMBLEMENT !

Les Indochinois en France ont enfin compris.

Ils ont compris que l'heure n'est plus aux déchirements de tendances, aux divergences d'action, mais que, devant les aspirations communes traduites en une plate-forme commune clairement et nettement définie, il est temps de rabattre les cloisons idéologiques étanches, et de concourir, par la forme née de l'union, à la réalisation des revendications immédiates.

C'est dans cet esprit de compréhension qu'au premier signal de ralliement les Indochinois à Paris ont répondu en masse.

Deux magnifiques tableaux ont fait alors impression, qui marquent ainsi une date dans l'histoire des Indochinois en France.

Premier tableau :

Dans la grande salle du Palais de la Mutualité, salle aménagée comme une assemblée parlementaire, plus de cent camarades sont venus pour échanger leurs points de vue sur le problème indochinois, et cela dans une atmosphère, houleuse parfois, mais toujours fraternelle et digne.

Deuxième tableau :

Le 14 juillet ; participant au grand meeting du Front Populaire, près de cent camarades indochinois, pour la première fois, ont défilé ensemble, et défilé avec un tel esprit de dicipline, de solidarité, de combativité que sur tout leur passage, notamment de la Nation à Vincennes, ils ont soulevé les acclamations sans fin de la foule massée aux deux côtés du cortège, et qu'ils se sont fait parler d'eux par la plupart des grands journaux de Paris, de gauche comme de droite.

De nombreux camarades de province, éveillés par le grand souffle de ralliement venu de Paris, ont envoyé des délégués assister aux séances de l'assemblée générale. Des messages de sympathie, des aides materielles continuent à affluer de différents ports au Comité de Paris. Et les différentes organisations du Front Populaire ne lui ont ménagé ni appui, ni concours.

Le premier pas dans le sens du rassemblement indochinois a été ainsi marqué de succès vraiment encourageants.

Que ces premiers succès soient suivis de nombreux autres !

Que chaque ville de province où résident les indochinois ait aussi, à l'instar de Paris, son Comité de rassemblement ! Faisons de sorte que l'opinion française tienne compte de notre union, de notre force ; reflet d'une union, d'une force plus grandes qui sont celles du peuple indochinois tout entier !

C'est dans ces conditions seulement que nous arrivons, en luttant chaque jour, à faire aboutir les revendications les plus immédiates que réclame avec nous, tout le peuple d'Indochine : l'amnistie générale des emprisonnés politiques, l'epuration du cadre colonial, et les libertés démocratiques élémentaires.

Une première victoire nous est acquise: Robin est rappelé ! Mais il s'en faut encore de beaucoup pour que toutes nos revendications urgentes soient réalisées.

Rassemblement, encore; rassemblement toujours !

Vive le rassemblement des Indochinois dans toute la France !

Tiên-Phong

(l'Appel Indochinois — Paris Septembre 1936)

LE RASSEMBLEMENT INDOCHINOIS CHEZ LE MINISTRE DES COLONIES

Hier matin, Marius Moutet, ministre des colonies, a reçu une nombreuse délégation du Rassemblement des Indochinois de France, que lui présente notre camarade Daniel Guérin, au nom de la Commission coloniale du Parti. Moutet réserva le meilleur accueil à cette délégation et l'informa que le programme de revendications minima, établi par le Rassemblement, était actuellement à l'étude dans ses services. Le ministre promit d'examiner avec soin tous les problèmes dont le saisirait le Rassemblement par l'intermédiaire de la Commission coloniale du parti.

Le populaire 27 Août 1936

PEUPLE

ET REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

Quelque farceur a dit : « Le peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite ».

C'est une formule commode qui a connu une grande fortune.

Pour être en paix avec sa conscience, le petit-bourgeois, entre le dessert et le café, aime à répéter sentencieusement : « Le peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite. »

Le candidat battu, pour s'en consoler et sauver la face, le politicien désabusé, l'intellectuel à l'impasse, et enfin l'homme qui est arrivé et qui ne veut plus remettre en discussion un état de choses dont il a profité, répètent en chœur : « Le peuple n'a que le Gouverment qu'il mérite »

Mais le peuple, lui, qui sent qu'il est rivé à ses misères par des forces supérieures à sa volonté d'émancipation, accepte-t-il cette sentence ?

Assurément non ! Il n'a jamais voulu un gouvernement qui l'opprime, comme il n'a jamais accepté un patron qui l'exploite. On lui a imposé, l'un et l'autre par la force.

Il n'est plus responsable de son sort. Il assistera désormais, en victime impuissante à toutes les tractations, à toutes les vilenies, à toutes les trahisons faites en son nom.. En attendant de se libérer un jour de ses chaînes et de balayer tous les imposteurs qui usent et abusent de son nom.

Que de représentants du peuple qui ne sont que les pires ennemis du peuple !

Les uns le sont sciemment, les autres inconsciemment, mais tous, d'un même instinct de classe !

M. Nguyên-huu-Tiêp, a fait dernièrement à la Chambre, une intervention vraiment savoureuse.

C'est d'abord un homme de caractère. Quand il a une idée dans la tête, il ne voudra jamais s'en démordre.

C'est ainsi que malgré les exhortations de ses amis, il n'a jamais voulu abandonner son attaque contre la loi de 40 heures ou 48 heures.

Pour lui la semaine de 48 heures ne peut être appliquée aux paysans du Tonkin qui travaillent leur lopin de terre avec leurs femmes et leurs enfants. Travaillant pour leur compte personnel, ils ont le droit de travailler toute la journée, même la nuit. De quel droit, on les oblige à travailler 48 heures par semaine ? Ce serait une atteinte intolérable à la liberté individuelle, une immixtion scandaleuse dans la vie privée des citoyens.

Et puis sur « cent tonkinois il y a déjà 99 qui possèdent des terres ».

La loi de 48 heures ne pourra jouer sans inconvénient pour un seul individu sur cent qui n'a pas de terre.

Mais alors ce n'est pas la peine de faire une loi pour quelques citoyens dans un pays peuplé de plusieurs millions de propriétaires comme l'Indochine.

Nous nous demandons si M. Tiêp a parlé sérieusement ou s'il voulait se moquer de ses collègues de la Chambre.

En tous cas, nous le croyons trop respectable pour ne pas le prendre au sérieux.

Aussi discutons-nous sérieusement ses deux arguments.

1° — M. Tiêp a, sans doute, entendu parler, pour la première fois de sa vie, de la semaine de 40 heures ou de 48 heures.

Enveloppé encore dans les langes de la féodalité, M. Tiêp est incapable de concevoir ce qu'est une loi sociale dans la société moderne. Alors, il confond tout : sa famille avec la société ; les paysans avec ses domestiques ; ses domestiques avec les propriétaires fonciers etc.,...

Il s'agit ici plus simplement des ouvriers agricoles qui vendent leur force de travail journalier aux propriétaires ou fermiers.

Ces ouvriers existent et ils sont nombreux. La loi sera pour eux mais pas pour les membres de la famille de M. Tiêp, lesquels pourront sans risque d'une poursuite judiciaire, travailler, si cela leur fera plaisir, 24 heures par jour.

2° M Tiêp affirme que 99 % de tonkinois possèdent des terres, alors que les statistiques officielles dressées par M. Yves Henry notent que 90 % des paysans sont sans terre. Nous voulons bien croire que M. Tiêp a fait un lapsus...Mais qu'il se garde bien de recommencer !

Non ! vraiment, le peuple ne mérite pas çà; d'abord il n'a pas choisi M. Tiêp qui est dans la catégorie des représentants du peuple désignés par le gouvernement. Ensuite, il n'a jamais dans la tête la moindre idée que M. Tiêp ou que les autres représentants du peuple le représentent. Il n'a jamais participé à l'élection de ces messieurs qui ne profitent de leur titre que pour l'exploiter avec plus d'autorité.

Le Gouvernement aurait dû nommer M. Tiêp conservateur des musées plutôt que représentant du peuple. Ses fonctions actuelles le dépassent.

Il s'en acquitte maladroitement et symbolise ainsi le ridicule d'un état de choses qui ne peut plus exister.

APRÈS LE COUP DE FORCE DU 29 SEPTEMBRE DES POURSUITES SONT ENGAGÉES

Après les perquisitions illégales pratiquées par la police au siège du Comité d'organisation du Congrès Indochinois n° 32 rue des Cuirs, dix de nos camarades sont traduits devant le Tribunal pour infraction à la loi sur les réunions publiques.

Tout le monde sait qu'il n'y avait aucune réunion publique ce jour-là le comité provisoire composé de dix membres se sont rencontrés là pour deviser sur les évènements du jour.

La police a râflé les individus qui stationnaient devant le siège pour grossir le nombre qui ne dépassait pas, en tout cas, d'après le compte rendu des journaux quotidiens, plus de dix-huit.

C'est son procédé habituel.

Contre ce procédé arbitraire de perquisitionner sans mandat, d'arrêter les citoyens sans motif sérieux, nous protestons énergiquement et nous rappelons au gouvernement que de pareilles mesures ne produisent jamais l'effet escompté.

Au contraire, elles sont de nature à compromettre l'œuvre de paix et de progrès que le gouvernement du Front populaire se propose de réaliser en Indochine

Ces mesures arbitraires attirent sur le comité tonkinois du Congrès l'attention des masses du Tonkin. Celles-ci savent ainsi de quel côté se trouvent leurs véritables défenseurs. Du côté de M Luc qui délibère sous la protection attendrie de la police ou du côté des membres du C. P. C qu'on a arrêtés, malmenés comme de vulgaires malfaiteurs et traduits devant le Tribunal pour les délits qu'ils n'ont pas commis.

UNE SÉANCE MOUVEMENTÉE A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE EN ANNAM

A la suite de la dissolution du «Comité central de HUE, pour la convocation du Congrès », la Chambre des Représentants du Peuple fut convoquée en une session extraordinaire «aux fins d'examiner les voeux du Comité Central». Or, le dit Comité avait voté sa dissolution pour protester contre l'ingérence gouvernementale. La Chambre convoquée n'eut donc aucun voeu à examiner. D'ailleurs les attributions de la Chambre interdisent à celle-ci de formuler des voeux politiques. Ces attributions ont été déterminées par une Ordonnance royale de 1933. Mais les deux Gouvernements enjoignirent à la Chambre de présenter immédiatement un cahier de voeux afin qu'ils puissent, le 27 courant, l'envoyer au Gouvernement Général. Les membres de la Chambre furent pris à l'improviste, mais la Commission permanente de la Chambre composée des 3 membres, serviles agents gouvernementaux avait rédigé une série de voeux (dont un certain nombre copiés par ci, par là) selon les suggestions gouvernementales.

Les membres de la Chambre étant invités à venir au Ministère de l'Intérieur et à la Résidence Supérieure, il leur fut expliqué que le Ministre des Colonies s'opposerait à la formation des Comités provinciaux et que la Chambre devrait adresser immédiatement des voeux; afin que les deux Gouvernements puissent les faire parvenir au Gougal avant le 27. Comme un Dân-Biêu demanda à ce que la date fut reportée, le Ministre de l'Intérieur répondit que la chose n'était point possible.

Dans l'après-midi à 3 heures, la Chambre se réunit, en présence du Ministre de l'Interieur et de M. Du BASTY, (Conseiller technique des Ministères) la Commission permanente, à l'instigation des 2 Gouvernements, déposa des voeux, M. Hà-Dàng se leva pour dire que la Chambre était prise à l'improviste, qu'il aurait fallu autoriser la réunion des comités provinciaux pour examiner les voeux d'ordre économique et social; que les voeux politiques étant interdits à la Chambre, l'annonce du dépôt des voeux politiques dont certains fort irréguliers constitue une illégalité flagrante; qu'il aurait fallu autoriser d'avance la Chambre à présenter des voeux politiques et qu'enfin c'est là un véritable guet apens. Plusieurs membres se levèrent pour protester à peu près dans les mêmes termes. Le Ministre de l'Intérieur répondit ceci :

« Je sais bien que les attributions « de la Chambre lui interdisent de « déposer des voeux politiques, mais « je représente ici S. M. L'Empereur « et je puis vous autoriser à déposer « et à examiner les voeux politiques. « Il n'y a plus de temps à perdre « car il faut que les voeux soient « votés séance tenante » ;

Le Dân-Biêu Phan-van-GIAO répondit..

« Les attributions de la Chambre « étant fixées par Ordonnance royale. « une Ordonnance ne peut être « modifiée que par une autre Ordon- « nance. Vous représentez S. M. pro- « tocolairement et ne pouvez dispo- « ser du pouvoir législatif; d'ailleurs « l'Ordonnance royale concernant « les attributions de la Chambre « avait été soumise à l'approbation « du Gouverneur général. Je ne sa- « che point que le Gouverneur Géné- « ral vous délègue le pouvoir de mo- « difier une Ordonnance approuvée « par lui. Tout ceci dit pour montrer « l'illégalité des travaux éventuels de « cette séance et pour demander au « Gouvernement de ne point exiger « un tel travail improvisé à propos « d'une question aussi importante « que le dépôt et l'examen des voeux».

Le Ministre de l'Intérieur répondit: « Je passe outre ».

La Commission Permanente commença la lecture en vitesse des voeux qu'il a improvisés et copiés çà et là. Sept membres de la Chambre quittèrent la salle en signe de protestation. Les autres restèrent, impressionnés d'ailleurs par les explications données dans la matinée par les 2 Gouvernements, interprétant faussement le télégramme de Monsieur MOUTET. Une vingtaine de voeux furent votés sous la pression gouvernementale en moins d'une heure. La plupart des Dân-Biêu [illegible] à peine ce qui fut lu avec une rapidité étrange. La séance eut lieu d'ailleurs à huis-clos, aucun membre de la presse n'y fut admis.

La lecture de ce compte-rendu nous permettra de constater une fois de plus l'escamotage et la pression administrative. Il faut souligner encore l'irrégularité de la procédure usée. La plupart des Dân-Biêu sont des gens n'ayant aucune notion politique. Le collège électoral se compose en majeure partie de notables communaux qui sont de petits agents gouvernementaux. Les élections de 1933 effectuées peu après les « Réformes » furent l'objet de pressions scandaleuses de la part de l'Administration qui présentait elle-même ses candidats. Les voeux votés au cours de cette session vraiment « extraordinaire » entachée d'illégalité, [illegible] les voeux d'ordre politique) ne sont point dignes d'être pris au sérieux...

Les dân-biêu, convoqués à la hâte, débarquant à Huê, éberlués, en pleine inondation et pluies torrentielles, n'ayant même pas le temps de remettre de l'ordre dans leurs idées, ont été obligés de voter un cahier de vœux dont ils n'avaient qu'une idée assez vague.

Etrange consultation populaire !

Pour la réforme des bagnes politiques

Les journaux de ces derniers jours ont rapporté en détail les travaux des comités chargés de l'élaboration du Cahier des Revendications de la chambre des Représentants du peuple.

Nous avons constaté à notre grand regret que certaines questions capitales ont été traitées d'une façon trop sommaire.. C'est en voulant combler cette lacune que nous essayons de soulever ici la question de la réforme des bagnes politiques.

* * *

En 1930, lorsque de sérieux troubles éclatèrent un peu partout dans le pays, les prisons centrales et provinciales ne suffirent plus aux besoins croissants du Pouvoir Judiciaire. Pour faire face à ces arrestations massives, on a dû construire à la hâte, dans des régions montagneuses, un grand nombre de bagnes nouveaux.

Dans ces bagnes de fortune, bâtis par les prisonniers mêmes, comme dans quelques autres d'ancienne construction et réservés jusque là aux forçats de droit commun, il n'y a plus de régime ni de statut déterminé pour les condamnés politiques. Chaque chef de Prison gouverne selon ses principes et ses opinions politiques ou interprète l'intention du gouvernement selon que ce dernier traite avec indulgence ou rigueur les masses révoltées dans les provinces.

Dans certains pénitenciers, les détenus portent encore récemment en permanence sur leur corps, une grosse chaîne en fer qui va du cou aux deux pieds et une cangue en bois qui pèse jusqu'à plusieurs kilogr; et ils ont les pieds maintenus sous les barres dites « de justice » durant toute l'année.

Dans d'autres, la surveillance est confiée à des miliciens Moï d'une cruauté de primitif et auxquels on a inculqué la haine de race et la méfiance à l'égard des Annamites.

Pareils à ces mandarins de jadis investis du pouvoir d'exécuter leurs sentences avant de se justifier devant le roi, ces gardiens Moï, possédant la faculté de faire usage de leurs armes quand ils le jugent nécessaire ne font toujours pas preuve de modération. Ce qui explique la grande mortalité qui sévit dans les pénitenciers de la région de Koutum.

Les travaux excessifs, la sous-alimentation, le manque de soins médicaux sont de règle dans toutes ces prisons et renforcent encore les effets funestes d'un climat homicide.

Si le régime laisse par hasard quelque latitude, la nature garde toujours sa rigueur ; une foule de maladies, la tuberculose, la dysenterie, les fièvres etc... s'acharnent chaque jour davantage sur ces pauvres corps, dans l'ombre, étiolés.

Durant tout le temps de leur claustration, les condamnés, pour la plupart des jeunes gens, mènent une existence précaire, suspendue entre la vie et la mort, une mort facile et presque fatale, qui les guette à tout moment, au bout des canons de fusil, sur la pointe des baïonnettes luisantes et menaçantes, dans l'atmosphère nocive des montagnes ou dans les légions des moustiques funèbres qui infestent l'obscurité des cachots et des cellules.

Un gaillard des plus solides ne tarde pas à devenir une personne souffreteuse et hypocondriaque, le sang anémié se dessèche par de continuelles fièvres, le système nerveux s'affaiblit, et la santé se ruine irrémédiablement.

Un tel état de choses crée nécessairement une tension de plus en plus forte et une méfiance réciproque entre les chefs de prison et les détenus. D'un côté, le préjugé politique, l'amour-propre mêlé à un souci de sécurité absolue ne permettent pas de souffrir la moindre restriction à leur autorité, fût-ce pour le grand bien du régime ; de l'autre, un long supplice, des sentiments refoulés, comprimés à la longue et enfin une psychose du danger pousse à se rallier et à s'insurger spontanément à la moindre menace.

* * *

Cet état de choses explique les luttes sanglantes qui se déroulèrent au lendemain de ces déportations massives. Ici on réclamait un régime alimentaire, là on protestait contre les brutalités et les travaux excessifs.

Toutes ces grèves ont été réprimées avec une égale sévérité à coups de fusil, de bâton ou même avec du gaz lacrymogene ... et en fin de compte, ce sont les protestataires qui en firent tous les frais, car le régime n'a changé que rarement et souvent en pire.

Ces luttes ont coûté toujours des vies humaines. A Kontum, on a fusillé en quelques jours une vingtaine de condamnés politiques professant la désobéissance ou faisant la grève de la faim, sans compter deux centaines d'autres sacrifiés dans les terres de Dartao et de Darbét en des circonstances à jamais ignorées A LaoBao, le premier martyr fut Nguyên-sy-Sach qui le prèmier a eu le courage de dénoncer le régime inhumain.

Cependant ceux qui survivent à ces massacres n'ont guère un sort meilleur Ordinairement, chaque acte d'insubordination entraine une augmentation de peine qui aboutit le plus souvent à la perpétuité.

Telle est la vraie physionomie des bagnes politiques de notre Indochine « la douce » ; tel est le dessous de ces drames quotidiens qui s'y déroulent depuis des années et dont faute d'une information impartiale, une grande partie de l'opinion coloniale et métropolitaine n'arrive pas à se faire une idée exacte.

Quand on accuse ces créatures révoltées d'esprit subversif, de fanatisme revolutionnaire on fait ainsi preuve d'une confusion entre cause et effet. Les principaux coupables à tout bien considérer, ce ne sont ni ces condamnés qui agissent en désespérés ni ces chefs de prison qui font fonctionner automatiquement la discipline — bien que ces derniers, dans la plupart des cas soient loin d'être irréprochables dans leur conduite. Cet état de choses résulte en dernière analyse d'un vice fondamental du régime ou plutôt de l'inexistence d'un régime politique convenable.

Pour en finir avec ces révoltes incessantes, rien ne sert de réprimer férocement ni de resserrer la discipline ; il est nécessaire de supprimer leur cause même, en instituant pour toute l'Indochine un régime de prison politique inspiré du régime pénitentiaire métropolitain, à moins qu'on ne veuille supprimer simplement et purement ces bagnes ; car cette dernière solution nous semble infiniment plus simple et plus préférable.

Le gouvernement du Front populaire qui a décrété la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques d'Indochine n'a fait que commencer une tâche qu'il convient d'achever au plus tôt.

La commission d'enquête parlementaire nommée par les chambres va venir. Aucune occasion ne nous parait plus favorable pour présenter nos vœux à ce sujet.

Il serait facile à nos parlementaires de se rendre compte de toute la vérité pourvu qu'ils veuillent bien se donner la peine de passer quelques heures dans ces terres rouges que des malheureux, durant des années, ont arrosées de leur sueur ; dans ces cachots humides, ces murs obscurs, témoins des massacres et des tortures les plus atroces ; dans ces terrains vagues où les morts s'entassent en sépulcres anonymes, tombés sous les coups de fusil de cadouille ou terrassés par les attaques de la fièvre paludéenne.

Le ministre des colonies a envisagé la suppression des bagnes de Guyanne. Pourquoi ne supprimerait-on pas les bagnes d'Indochine ?

Nous avons confiance en le gouvernement du Front Populaire qui a entrepris des réformes importantes dans d'autres domaines; nous avons confiance surtout en ceux qui ont reçu le mandat d'entrer dans la vie intime du peuple colonial et de redresser les torts et les erreurs accumulés depuis plus d'un demi-siècle.

C'est pourquoi nous écrivons ces lignes qui sont loin d'être une documentation suffisante, mais qui pourrait fournir à nos organisateurs du Congrès Indochinois quelques suggestions opportunes.

Les livres

Nous venons de recevoir :

1 — La correspondance de M. P. Lê-công-Dac éditée par M. Dô-manh-Quat.

2 — Nhân-Dao Quyên-Hanh de M. Dia Dân Hô-phi-Huyên.

3 — Mây Duong To de M. Duong-Linh.

Nous en remercions sincèrement les auteurs et les présentons aux lecteurs du « Travail »

Tribune libre

ENTENTES ET ENTENTES

Des gens malavisés nous reprochent de ne pas nous être entendus avec M. Pham-huy-Luc pour faire aboutir le Congrès indochinois et nous prêtent on ne sait quelle intention de dissension et de sabotage. Encore que nous ayons précisé plus d'une fois dans nos colonnes notre attitude vis-à-vis des agissements de M. Luc, il nous a paru nécessaire d'y revenir encore une fois pour toutes afin de couper court à toute interprétation erronée ou malveillante.

Plus que quiconque, nous sommes convaincus de la nécessité d'une action commune, d'une entente de tous les groupements politiques, dans les circonstances actuelles.

Mais une entente n'est possible que si elle repose sur une méthode de travail loyale et nette. Chacun se rend bien compte que ce n'est pas là ce qu'on pourrait attendre de M. Luc et de ses amis. Qu'avons-nous besoin de nous justifier ? Les faits sont là qui militent en notre faveur Un comité dit provisoire constitué le 26-8 de la manière la plus arbitraire, composé d'une poignée de gens à la dévotion de M. Luc et se payant la tête de l'opinion publique qu'il cherchait à induire en erreur ; fiasco le plus complet de la réunion du 21-9 où furent mises à découvert les combinaisons d'ailleurs fort malhabiles de M. Luc ; proclamation, le lendemain, par la voie de la presse, du caractère provisoire d'un comité soi-disant né de cette réunion ; et enfin après un travail souterrain, ténébreux dont M. Luc seul possède le secret, proclamation le 23-9 du caractère définitif de ce comité fantôme.

Tant d'effronterie n'a pas manqué de produire l'effet auquel on s'attendait. M. Luc a perdu toute la confiance que chacun avait placée tout d'abord en lui. Qui donc se méprend encore sur l'origine des directives reçues par notre homme ? Quelle portée pourront avoir les vœux émis par lui et ses amis ? Au nom de qui, au nom de quoi ces messieurs parleront-ils ? En tout cas ce ne sera pas au nom du peuble dont ils n'ont jamais fait le moindre cas.

On comprend bien que quand nous nous sommes élevés contre l'imposture de M. Luc, ce n'est pas pour diviser les bonnes volontés mais pour déjouer une manœuvre d'une déloyauté criante. Les Annamites doivent s'entendre. Oui, mais non pas à la façon des larrons. Si nous respectons les convictions de chacun, nous entendons aussi démasquer les combines de tous ceux qui prétendent parler au nom des intérêts des masses quand en réalité ils ne représentent que leurs propres intérêts.

D'aucuns disent: «le peuple ne sait pas toujours ce qu'il veut, il vaut mieux que des hommes éclairés prennent en main la tâche. » Argument fallacieux qu'il ne faut pas laisser s'accréditer et dont il est grand temps de faire justice. Ceux qui constituent l'armature de ce pays, ce ne sont pas ces privilégiés de tout poil en mal de popularité ; ce sont les masses laborieuses que des conditions politiques et économiques inacceptables ont maintenues depuis des années dans une situation des plus précaires. Si on ne les consultait pas pour savoir ce qu'elles veulent, qui consulterait-on donc?

Nous illusionnons-nous outre mesure sur les résultats de la commission d'enquête? Nous sommes néanmoins en droit de dire que c'est le moment ou jamais de laisser la voix des masses s'exprimer librement. Cette voix, nul ne peut l'étouffer ou la dénaturer impunément.

Au lieu de se laisser imposer des directives comme M. Luc et ses amis le Comité provisoire de Hué a préféré se dissoudre. M. Luc a-t-il médité cette haute leçon de probité de ses collègues du Trung Ky ?

MONSIEUR PHAM-TA OU L'ORGANISATEUR DES DÉFAITES

D'abord, M. Pham-Ta est un homme universel.

Représentant du peuple, il sait parler peuple et manger à la table des gouverneurs..

Commerçant de métier, il a le sourire facile et le cœur farouche.

Teinturier, par personne interposée, il se déclare artisan et défend les gagne-petits.

Ecrivain, publiciste, grammairien, il a ses œuvres perdues dans quelques collections de livres invendables.

Ayant dans sa famille des mandarins, il associe, dans son amour, le roi et la république. —

Et, c'est ainsi qu'il pratique la sage doctrine du juste milieu.

Mais, le malheur a voulu qu'il se souvint qu'il est aussi un retour-de-France.

Les souvenirs de la vie active de Paris lui fouette le sang.

Que d'images ! Les tumultueuses réunions publiques et contradictoires, les chaudes discussions dans les cafés entre « copains » les meetings monstres de Bullier ou de la rue Blanche défilent dans sa mémoire surexcitée.

L'équilibre est rompu, la sagesse le quitte.

Et le voilà, homme public.

Le banquet des « notabilités » qu'il a organisé en l'honneur de Monsieur le Secrétaire Général de l'Indochine n'a obtenu qu'un demi-succès.

On lui a reproché de diviser ainsi la population hanoïenne en notabilités et non-notabilités. On aurait dû faire un seul banquet de toute la population de la ville pour ne pas obliger M. Châtel à se fatiguer l'estomac deux fois de suite.

Il fête ceux qui partent mais il n'oublie pas ceux qui vont arriver.

En vue de recevoir la Commission d'enquête, il organisa une réunion publique pour les ouvriers de Hanoi.

Le service d'ordre assuré par la police et la sûreté fut d'importance. Les auditeurs furent soigneusement triés par la distribution préalable des cartes portant leur nom.

Voulant se préserver des bêtises des autres, il a oublié de compter avec les siennes.

Précisément c'est cela qui l'a coulé l'autre jour.

La réunion du 27 Septembre 1936 s'est tournée complètement à son désavantage.

Elle a eu lieu dans l'immense salle d'exposition de la foire où aucune tribune n'existait. Peut-être pour donner un caractère ouvrier à cette réunion, M. Pham-Ta a fait venir deux ou trois chaises et une table boiteuse sur laquelle se tenait celui qui parlait.

M. Binh-Son, le délégué ouvrier, avec son tablier blanc et son bonnet de marmiton, s'agitait durant toute une heure sur cette table branlante, maintenue en équilibre par les membres du Comité organisateur. Les auditeurs se collaient contre lui, l'étouffaient presque, de leur haleine.

Un public de quelques centaines de personnes modestement vêtues mais enthousiastes applaudissait les contradicteurs de M. Pham-Ta. Quand celui-ci voulait répondre personne ne voulait plus l'entendre.

M. Pham-Ta, a été sifflé par ses invités eux-mêmes, car c'était chez lui qu'on devait aller retirer une carte d'invitation.

Le président de séance attrapa M. Pham-Ta par le pied gauche pour le faire descendre de la table-tribune. Mais celui-ci s'entêtait à y rester pour braver l'hostilité bruyante du public mécontent.

La police n'attendait que cette occasion pour intervenir et faire évacuer la salle.

Un journaliste qui ne « circulait » pas suffisamment vite fut pris au collet et jeté dans la rue avec un coup de pied dans le derrière.

Et voilà comment fut terminée la réunion ouvrière organisée par M. Pham-Ta que nous appelons, désormais, l'organisateur des défaites.

Questions internationales

EN U.R.S.S.

(suite)

i) l'aide de l'Etat aux paysans, sous forme de crédits accordés aux kolkhozes et s'élevant à 1.600.000.000 de roubles;

j) l'aide de l'Etat aux paysans, sous forme d'avances pour les semailles et l'approvisionnement qui, en 1933, s'élèvent à 262.000.000 de pouds (poids valant environ 0kg500) de grains;

k) l'aide de l'Etat aux petits paysans, sous forme de dispenses d'impôts et de versements pour les Assurances sociales, pour un montant de 370.000.000 de roubles. Quant au développement culturel, examinons les données suivantes :

a) Institution, dans toute l'U.R.S.S. de l'instruction primaire obligatoire et relèvement du pourcentage des citoyens sachant lire et écrire qui, de 67 %. à la fin de 1930, atteint 90 %. en 1933.

b) augmentation du nombre des élèves des écoles de tout degré qui, de 14.358 000, en 1929, atteint 26.419.000 en 1933. Pour l'enseignement primaire, le nombre des élèves passe de 11.697.000 à 19.163.000 ; pour l'enseignement secondaire, de 2.453.000. à 6 674 000 et, pour l'enseignement supérieur, de 207.000 à 491.000.

c) augmentation du nombre des enfants profitant de l'enseignement pré-scolaire, passant de 838.000, en 1929, à 5.917.000, en 1933 ;

d) augmentation du nombre des établissements d'enseignement supérieur, généraux et spéciaux qui, de 91, en 1914 passe à 600, en 1933 ;

e) augmentation du nombre des instituts de recherches scientifiques qui, de 400 en 1929 passe à 840 en 1933 ;

f) augmentation du nombre des organisations genre club qui, de 32.000, en 1929, passe, en 1933, à 54.000 ;

g) augmentation du nombre des salles de cinéma, des installations de cinéma dans les clubs et des cinémas ambulants qui, de 6.800, en 1929, passe, en 1933, à 29.200 ;

h) augmentation du tirage journalier des journaux, qui passe de 12.500.000 exemplaires, en 1929, à 36.500 000 exemplaires, en 1933.

Il n'est peut-être pas mauvais de faire remarquer que la proportion des ouvriers dans les établissements d'enseignement supérieur représente 51, 4 %. de la totalité des inscrits et la proportion des travailleurs paysans, 16,5 %., alors qu'en Allemagne, par exemple, la proportion des ouvriers, dans les établissements d'enseignement supérieur, pendant l'année scolaire 1932 — 1933, n'atteint que 2 3 %. et celle des paysans 2,4 %.

Il convient aussi de faire remarquer comme fait encourageant comme indice de la progression de la culture au village, l'augmentation de l'activité des femmes kolkhoziennes dans l'œuvre d'organisation sociale. Nous savons, par exemple, que 6.000 kolkhoziennes, environ, sont présidentes de kolkhozes ; plus de 60 000, sont membres de la direction des kolkhozes ; plus de 28.000, sont brigadières ; 100.000, sont organisatrices d'échelons ; 9000, directrices de fermes kolkhoziennes ; 7.000 sont conductrices de tracteur. Nous n'avons pas besoin de dire que ces données ne sont pas complètes. Mais le peu qui s'y trouve exprime assez clairement la progression de la culture dans les villages. Ce fait a une importance considérable parce que les femmes constituent la moitié de la population du pays ; elles constituent, une immense armée du travail et elles sont appelées à élever les enfants, la génération future, c'est-à-dire tout l'avenir. Et c'est pourquoi l'U.R.S.S. ne peut tolérer que cette immense armée de travailleuses végète dans l'obscurantisme et l'ignorance, c'est pourquoi l'U.R.S.S. salue l'activité publique croissante des femmes et leur promotion aux postes de direction, comme un indice indéniable de la culture dans la patrie de tous les travailleurs.

DÉFENSE DE LA CULTURE

Du 17 Août au 1er Septembre 1934 se tint à Moscou, dans la Maison des Syndicats, le 1er Congrès des Ecrivains soviétiques.

Les écrivains des sept Républiques Soviétiques, les représentants des dizaines de peuples groupés dans l'Union participèrent à la discussion sur les tâches dévolues à la Littérature soviétique et sur ses destinées, avec Maxime Gorki avec Alexis Tolstoï, avec les grands écrivains de l'U R.S.S. De nombreux écrivains étrangers prirent part aux travaux de Congrès ; André, Malraux, Jean Richard Bloch, Aragon parmi les écrivains français, y parlèrent.

Pendant les deux semaines qu'il dura le Congrès passionna la population entière de l'Union Soviétique. Ouvriers, kolkhoziens, soldats et marins, pionniers vinrent en délégation dirent aux écrivains ce qu'ils attendent d'eux, ce qu'ils souhaitent lire et les sujets qu'ils aimeraient voir traiter.

Le Congrès International des Ecrivains pour la Défense de la Culture tint ses assises à la Mutualité, du 21 au 25 juin 1935, 10 mois après le Congrès de Moscou.

Pour défendre la Culture menacée par ceux qui brûlent les livres, qui enferment les écrivains progressistes et qui prétendent immobiliser à jamais la pensée, pour déterminer ainsi l'orientation de la Culture de demain, le meilleur de de la pensée combattante du monde, dans le domaine de la littérature, était réuni à Paris. André Gide et Heinrich Mann, Boris Pasternak et Aldous Huxley, Barbusse et Malraux, Alexis-Tolstoï et Valdo Frank, Anna Seghers, J. R. Bloch, Guéhenno, Chamson, et Michael Gold, et Forster et Erwin Kisch, et Andersen-Nexœ, Ehrenbourg, Brecht, Babel, Vaillant-Couturier, Aragon, ce sont là quelques hommes parmi tant d'autres, dont les noms nous sont familiers, et qui étaient à la Mutualité.

Héritage cuturel et humanisme, rôle de l'écrivain dans la société, rapports entre la nation et la culture, problèmes de la création littéraire, liaison entre l'écrivain et la masse du public, telle furent les grandes théories qui trouvèrent audience au Congrès.

L'héritage culturel . . . En effet, les écrivains sont les héritiers d'un long passé de culture. Ces acquisitions du passé, ils savent ce qu'elles valent, ils s'en sont nourris et ils entendent les préserver. Il est naturel qu'ils se demandent si la culture socialiste, dont ils se rendent bien compte qu'elle est celle de demain, se présentera comme une négation de la culture du passé, s'il aura une brisure complète entre les deux.

C'est là l'opinion qu'a soutenu Julien Banda, pour qui, entre ce qu'il appelle « la conception occidentale de la littérature » et la conception communiste, il y a une différence non de « degré », mais « d'essence ».

A cela, Jean Guéhenno a répondu de magistrale façon :

«Si j'en croyais les définitions de l'humanisme que M. Banda nous a proposées, nous aurions, pour passer de ce pays en Russie, un immense chemin à parcourir. Ce n'est pas assez dire : nous aurions à changer d'âme, d'esprit. Je ne pense pas, quant à moi, qu'un changement de cette sorte soit nécessaire. Il n'est nul besoin, pour éprouver ce sentiment de la dignité humaine qui anime les Républiques soviétiques, d'une conversion. Il n'est besoin que de suivre le naturel du mouvement d'un esprit d'homme.

« La Révolution russe n'est que l'un des cas d'une immense et longue et patiente révolution humaine, qui est en cours depuis que l'histoire humaine a commencé. Je ne pense pas du tout qu'il y ait lieu d'opposer le marxisme soviétique à l'humanisme, et je ne sache pas que Karl Marx soit autre chose qu'un penseur de l'Occident ».

Il est significatif que cette réponse, si juste, n'émane pas d'un écrivain communiste, mais d'un écrivain démocrate, qui a compris que l'évolution humaine ne peut aller dans un autre sens que celui tracé par le marxisme.

Lénine, dans un discours aux Jeunesses Communistes, le 4 octobre 1920, n'a-t-il pas dit :

«Nous ne pouvons édifier le communisme qu'en partant de la somme des connaissances, des organisations et des institutions, ainsi que des formes humaines et des moyens que nous avons reçus de la vieille société.

« La culture prolétarienne n'est pas donnée toute faite, elle ne jaillit pas du cerveau de je ne sais quels spécialistes en culture prolétarienne. Ce serait une bêtise de la croire. La culture prolétarienne doit apparaître comme la résultante naturelle des connaissances acquises par l'humanité sous le joug capitaliste et sous le joug féodal.»

Le communisme fera la synthèse des acquisitions culturelles des régimes abolis et des nouvelles conquêtes spirituelles de l'humanité libérée de l'exploitation. Le grand intérêt du Congrès pour la défense de la culture fut, en particulier, de permettre de s'exprimer à des écrivains comme l'Anglais Forster, libéral-type, ou Aldous Huxley, l'auteur du «Contrepoint», à côté d'écrivains acquis au marxisme comme Friedmann qui fit une excellente intervention sur les rapports entre l'homme et la machine en régime capitaliste et en régime socialiste. Mais, même un écrivain très loin du communisme comme Forster, auteur de « La Route des Indes » proclama son aversion totale du fascisme. Un autre écrivain anglais, John Strachey, définit fort bien le caractère d'héritiers et continuateurs de la culture occidentale des fondateurs du socialisme scientifique.

Il est un point où le Congrès de Paris a apporté de précieux éclaircissements, c'est celui des rapports entre la culture et la nation. A côté des écrivains soviétiques parlant au nom d'un régime qui a libéré les cultures nationales — et les représentants de ces cultures qui s'épanouissent sous le régime soviétique sont intervenus au Congrès, tel le grand poète Lahouti, citoyen de la république du Tadjikistan, — à côté des écrivains allemands qui ont assez souffert pour connaître mieux que quiconque l'usage que le fascisme fait de l'idée de nation — citons en particulier les beaux discours de Gustave Regler et d'Anna Seghers, de Brecht et de Becker ; — à côté de nombreux discours il en est trois qui ont apporté à cet égard une clarté particulière.

Je veux parler de celui de l'écrivain français André Chamson, de celui d'Henri Barbusse et de l'intervention de Michael Gold. Le thème qu'a développé André Chamson est le suivant «Le nationalisme contre les réalités nationales», c'est-à-dire « le nationalisme contre ce qu'il donne comme son essence même » A ce nationalisme ennemi de la culture nationale, Chamson a opposé la pratique de l'U.R.S S. :

«Du pays qui couvre la sixième partie du monde et où la transformation sociale a été faite au nom de valeurs nationalistes, mais qui s'appuient au contraire directement sur l'homme et sur son labeur. Et, dans ce pays, au delà des années de bataille, au del des tâtonnements et des erreurs mêmes, nous retrouvons vivantes et confirmées ces réalités nationales qui ne sont plus que la marque d'un accord harmonieux entre l'homme et le monde.»

«La question du progrès de l'espèce humaine et de son salut, a dit Barbusse, se pose entre le nationalisme indispensable à l'empire bourgeois pour maintenir sa pesée, et l'internationalisme, indispensable aux hommes pour construire la justice et la paix.»

André Gide lui aussi, dans une intervention d'une élévation de pensée et d'un intérêt capital, s'attaqua au problème «Culture et nation» :

«Je prétends, dit-il, pouvoir être profondément internationaliste tout en restant profondément français »

Le discours de Gide, par ailleurs, touche au problème qui est certes le problème central pour les meilleurs écrivains d'aujourd'hui, celui de la communion de l'écrivain avec le public, Et d'abord avec quel public ? C'est le même problème que concernait la question posée voici deux ans aux écrivains par la revue «Commune» : « Pour qui écrivez vous ? » Il s'agit vraiment, pour des écrivains dont le public était essentiellement une pseudo-élite bourgeoise, de se transporter sans rien perdre de leur richesse et de leur diversité, pour offrir, dans leurs livres, le visage de l'époque à la classe des travailleurs avec laquelle ils ont aujourd'hui partie liée. «Communier avec sa classe, dit Gide, pour l'écrivain bourgeois, impossible ! » Toute la question est pour l'écrivain de pouvoir communier avec le peuple. C'est chose faite en U.R.S.S. pays, dit Gide « où l'écrivain peut entrer en communion directe avec ses lecteurs. » C'est la tâche d'aujourd'hui pour les écrivains français.

C'est ainsi que, partis de la question de l'héritage culturel, c'est à dire si l'on veut des liens de l'écrivain avec le passé, nous en arrivons à celle du rôle de l'écrivain dans la société et aux perspectives d'avenir qui s'offrent à lui.

Oui, dans une société libérée et où la guerre ne sera plus qu'un mauvais souvenir, et où les derniers spectres du passé évanouis, l'homme pourra se consacrer entièrement à dépasser la nature, et sautera «du règne de la nécessité à celui de la liberté », alors sera réalisé le vœu par lequel Gide termina son discours :

« Je me plais à imaginer, à vouloir un Etat social où la joie soit accessible à tous et des hommes que la joie aussi puisse grandir».

André Malraux disait au Congrès le 25 juin :

« Il s'agit pour chacun de nous de recréer dans son domaine propre, par sa propre recherche, pour tous ceux qui cherchent eux-mêmes l'héritage de fantômes qui nous environne, d'ouvrir des yeux de toutes les statues aveugles, et de faire d'espoirs en volonté et de jacqueries en révolutions, la conscience humaine avec la douleur millénaire des hommes ».

Ainsi sans doute, la grande leçon qui se dégage de ce Congrès, désormais entré dans l'histoire, c'est qu'on ne peut défendre la culture et les acquisitions du passé, menacées par les forces barbares du fascisme, que si l'on se tourne vers l'avenir, que si l'on lutte pour la culture nouvelle, que si l'on comprend que *l'humanisme sera prolétarien ou ne sera plus.*

Un renvoi scandaleux

Nous recevons de M. Nguyên trong-Hoàn de Haiphong une lettre de protestation contre la maison Diethelm et Cie pour un renvoi sans préavis et sans motif.

Nous avons déjà transmis cette lettre au Ministre des Colonies car il ne s'agit pas ici d'un renvoi d'ordre professionnel mais bien plutôt d'un acte qui révèle tout le régime arbitraire qu'on a toujours pratiqué, régime que l'administration actuelle veut maintenir indéfiniment en ce pays.

Le comité provisoire légalement constitué, dont les membres sont même venus rendre une visite de courtoisie à Monsieur le Résident Supérieur, a distribué à Hanoi quelques milliers de tracts et a envoyé à Haiphong et dans les autres villes quelques paquets de ces tracts pour être distribués.

M. Hoan en a reçu lui-même un paquet et n'a pas eu le temps de distribuer ces tracts à ses amis quand la sûreté procéda à une perquisition chez lui pendant son absence. Elle a saisi ces tracts alors qu'elle avait bien laissé libre leur distribution à Hanoi.

D'ailleurs, ces tracts ne sont que la reproduction d'une déclaration pour ainsi dire de naissance faite par le Comité provisoire du Tonkin à toute la presse annamite de Hanoi.

Après avoir saisi ces tracts, la sûreté a demandé au Directeur de la maison Diethelm de renvoyer purement et simplement M. Hoàn à qui on ne peut reprocher aucune faute de service.

C'est une pratique courante mais elle n'en est pas moins scandaleuse et inhumaine. Et tant qu'elle durera, aucune réforme, aucun progrès ne sera possible. Elle est même nuisible à ceux qui la pratiquent. Elle fait de ce petit employé de commerce un ennemi irréductible du régime. Et c'est ainsi que se trouve justifiée la parole de Gœthe : « Ce ne sont pas les peuples qui font la révolution mais bien plutôt leur gouvernement»

A M. Hoan, nous conseillons de déposer immédiatement une requête au juge de Paix de Haiphong en vue d'obtenir un procès-verbal de non conciliation, car nous sommes certains que la Maison Diethelm ne daignera pas se rendre à la convocation du juge de Paix et payer volontairement les indemnités réclamées par M. Hoàn.

Muni de ce procès-verbal, M. Hoan pourra l'assigner devant le même tribunal, si toutefois la somme réclamée ne dépasse pas 300.$00, pour rupture de contrat, renvoi sans préavis et sans motif.

Imp. spéciale «Le Travail»

L'Administrateur Gérant : Trinh-văn-Phú

1ère ANNÉE N° 5 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 14 OCTOBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Rue Nguyễn-Trãi

Certes non, nous ne voulons pas attendre.

On n'a que trop tardé à accorder à ces 60 millions d'êtres qui sont courbés sous le joug, des réformes indispensables—Et nous luttons et lutterons jusqu'au bout pour la réalisation la plus rapide possible de toutes réformes progressives qui seront proposées pour les colonisés— Mais en même temps, nous voudrions que ceux qui jusqu'à présent sont privés de tout droit aient au moins, pour commencer, celui de dire ce qu'ils veulent —

(Libération du 10-6-36)

LES LOIS SOCIALES EN INDOCHINE

L'A. R. I. P. du 8 Octobre annonça que, sur les instructions du Département, d'importantes mesures vont être appliquées en Indochine en faveur de la classe ouvrière.

1er)— Des mesures sont prises pour l'application à partir du 1er Janvier 1937 du décret du 9 Septembre 1934 sur les accidents du travail ;

2°)— Un arrêté sera signé incessamment pour limiter à dix heures la durée de la journée de travail à partir du 1er Novembre prochain, à neuf heures à partir du 1er janvier 1937 et à huit heures à partir du 1er janvier 1938.

3°)— Le travail de nuit des femmes de tout âge sera interdit.

4°)— L'article 2 du décret du 13 janvier 1933 qui interdit l'emploi des enfants de moins de douze ans dans l'industrie ou le commerce sera rigoureusement appliqué.

5°)— Les salariés de toutes catégories auront droit à cinq jours de congé payés par an à partir du 1er janvier 1937, et à dix jours de congé payés par an à partir du 1er janvier 1938.

6°)— Une enquête sera incessamment ouverte dans chaque province pour fixer le taux du salaire minimum établi en considération des nécessités de l'existence.

Nous avouons qu'au lieu d'accueillir avec joie cette nouvelle que les esprits peu avertis en politique considèrent comme une première manifestation du libéralisme du gouvernement actuel, nous éprouvons une grande inquiétude.

Qu'on n'aille pas nous taxer de pessimisme incurable, nous qui possédons une dose de confiance inépuisable !

Nous avions confiance en M. Albert Sarraut avec sa politique de «collaboration étroite et sincère».

Nous avions confiance en M. Alexandre Varenne, en son «socialisme libérateur»?

Nous avions confiance en M. Pierre Pasquier le « fin lettré », le «chef», le «technicien».

Tous, ils nous ont déçus....

Nous reportons enfin notre inaltérable confiance en M. Marius Moutet, le « militant » le « défenseur des faibles et des opprimés ».

Nous sommes enclins, aujourd'hui, plutôt au pessimisme.

Deux télégrammes adjurant la population au calme alors que le pays est à plat témoignent de l'ignorance absolue du ministre de la situation véritable de la Colonie.

Il donne, de plus, aux autorités locales l'occasion de s'abriter derrière sa responsabilité et de frapper tous ceux qui, jusqu'ici, critiquent sévèrement leurs actes ; de restreindre, jusqu'à l'étouffement, les quelques libertés qui subsistent dans ce pays.

M. Le Résident Supérieur au Tonkin a signifié, par lettre du 8 octobre au Président du Comité d'organisation du Congrès indochinois que, par ordre du ministre des Colonies, toute réunion même au-dessous de vingt personnes est désormais interdite et considérée comme clandestine.

En Cochinchine, des arrestations ont eu lieu, MM. Thâu, Tao, Ninh sont actuellement détenus à la Maison Centrale pour délit de presse.

Un instituteur de Bên-Luc, M. Nguyên-van-Tiêp, a été récemment condamné à trois ans de prison pour avoir parlé dans une réunion publique de la nécessité d'un Congrès Indochinois.

Tout cela a été fait au nom du ministre des Colonies.

Certes, les hommes du gouvernement d'ici éprouvent un ironique plaisir de faire constater aux colonisés que c'est justement « leur ministre » de qui, ils attendent tant de choses, qui les frappe.

Ici, on s'ingénie à compromettre le plus qu'on peut le prestige du Front populaire.

« L'avenir du Tonkin » du 3 Octobre traite les hommes du gouvernement du Front populaire, d'illuminés, de fous, de cabotins qui déshonorent la France.

La «Volonté Indochinoise» insinue que M. Léon Blum et M. Vincent Auriol seraient poursuivis par un groupe de contribuables, pour escroquerie pour avoir sollicité des dépôts et, en même temps, avoir préparé la dévaluation.

Tous les jours, de pareilles attaques sont sourdement dirigées contre le gouvernement du Front-populaire.

M. René Martin qui s'est présenté sous l'étiquette Front-populaire aux dernières élections du délégué du Tonkin a pu rallier au premier tour, 45 voix, alors que M. Caffa du Front colonial, fasciste, en a obtenu trois cents environs. L'esprit colonial est loin d'être Front-populaire.

On nourrit chaque jour l'espoir de voir tomber le gouvernement métropolitain actuel dont les ordres ne sont pas pris au sérieux. Les coups des télégrammes donnant des instructions sur telles ou telles mesures à appliquer à la colonie sont considérés par ceux qui les reçoivent comme les manifestations hystériques d'un gouvernement moribond. Il ne faut pas que le ministre des Colonies s'illusionne sur l'efficacité des mesures prescrites. Sa bonne volonté s'émoussera au contact de l'inertie hostile de l'administration coloniale.

Les réformes les plus favorables aux masses laborieuses se retourneront, dans la pratique, contre elles.

Autant ne pas les prescrire, si l'on ne songe pas à créer, ici, un terrain favorable à leur application.

La première, l'indispensable mesure est celle du changement des cadres.

La deuxième mesure à prendre est de doter les masses travailleuses des moyens légaux de se défendre, de devenir une force organisée et disciplinée.

Car elles constituent dans les colonies le seul et véritable appui du gouvernement du Front populaire contre les forces de la réaction coloniale et fasciste.

En dehors de ces mesures préalables, le reste n'est que démagogie et tromperie.

Ainsi les six paragraphes de la réforme sociale que le Ministre veut appliquer en Indochine, resteront lettres mortes parce que les bénéficiaires sont trop faibles pour en exiger l'application à leur profit.

Autre chose est d'avoir des droits; autre chose encore est de pouvoir les exercer.

Les ouvriers qui gagnent quelques dizaines de sous par jour peuvent-ils faire les frais d'un procès pour faire valoir leurs droits.

Ils resteront ainsi sans droit. Les patrons se moquent bien des droits de leurs ouvriers.

Nous avons bien vu des patrons chasser leurs employés sans préavis et sans motif valable, maltraiter leurs coolies, les frapper, les renvoyer sans les payer.

Nous avons bien vu des concessionnaires frapper jusqu'à la mort leurs fermiers sans être pour cela inquiétés.

Nous avons bien vu des accidentés du travail se contenter d'une aumône de quelques piastres de leurs employeurs.

Tant que la procédure n'est pas obligatoirement gratuite pour les ouvriers et les paysans pauvres, ceux-ci seront toujours à la merci des riches qui font, pratiquement, la loi sur leur domaine.

Aussi la réforme annoncée par le Département nous remplit-elle d'inquiétude.

Nous voyons déjà que M. Moutet s'engage dans la même voie que ses prédécesseurs.

Sa «politique de confiance» est devenue une politique de défiance vis-à-vis des masses coloniales.

Pourquoi ne pas leur accorder le droit le plus naturel et plus légitime de se grouper, de défendre eux-mêmes par leur esprit de solidarité, leurs intérêts professionnels?

Pourquoi ne pas immédiatement faire promulguer la loi de 1884 sur la liberté syndicale et faire disparaître une flagrante illégalité, une réaction coloniale des plus caractéristiques qui a duré depuis la loi de 1920 généralisant l'application de la liberté syndicale à toutes les colonies.

Toute politique de demi-mesures ne produira aucun apaisement, au contraire, elle irritera davantage les masses coloniales en leur faisant mieux sentir qu'elles sont encore une fois leurrées.

AUX LECTEURS ET AMIS DU « TRAVAIL »

Il est inutile de vous dire que LE TRAVAIL est un journal indépendant.

Il ne reçoit aucune subvention gouvernementale, aucun subside bancaire.

Il n'est inféodé à aucune puissance d'argent.

Pour vivre et se développer, il ne compte que sur ses lecteurs et surtout sur des abonnements.

Envoyez-lui les noms des personnes susceptibles de devenir ses lecteurs.

Faites - lui des abonnés, encore des abonnés, mille au moins d'ICI au mois de DECEMBRE.

Diffusez et faites comprendre son programme politique. Montrez à vos parents, à vos amis, à tous ceux qui vous entourent l'importance, la grandeur des intérêts qu'il défend.

Il faut que LE TRAVAIL soit plus qu'un journal. il devra être un véritable mouvement groupant toutes les forces jeunes, saines et laborieuses de l'Indochine.

Lisez-le !
Soutenez-le !

Et n'oubliez pas, dès aujourd'hui même, d'acheter un mandat pour LE TRAVAIL.

AUX GALERIES INDOCHINOISES

CONTENT ?.... PAS CONTENT ?

Certaines gens font rire quand ils ont la mine satisfaite.

C'est Mlle Pêcher, ou Mlle Lys, ou Mlle Chrysanthème qui, du seuil de leur maison de Khâm-thiên, voient venir un client cossu par une heure tardive.

C'est Thang Hôc, le gros gourmand léchant son museau humide ou roulant deux regards à la fois inquiets et éblouis sur un plat savoureux qu'il est seul à «bouffer».

C'est le bourgeois épanoui qui, le soir venu, s'en va, tête nue, front luisant, menton stérile, mine contente, bedaine imposante en avant, pieds courts en arrière, parachever sa digestion dans une promenade oisive avec Madame, avec Bébé, avec la Nourrice...

Ils ne sont pas détestables, vous dis-je ! Ils sont même très sympathiques mais font ils rire..

.·.

L'autre soir, au sein de je ne sais quelle assemblée, dans une commission dite «politique», la barbiche rabougrie, précieusement rare, d'un président chatouilla, frotta, frôla, choqua, caressa les joues dodues d'un directeur de journal. C'était dans une chambre.

Car que faire dans une chambre, à moins que l'on ne s'embrasse ?..

Et M. Pham-huy-Luc baisa sur les deux joues de M. Pham-lê-Bông, l'éloquence copieuse et ronflante de la Patrie Annamite Quelqu'un demande : « Les deux Cu Pham sont-ils cousins ?. »

Est-ce que je sais, moi ?— Mais regarde, compère ! Vois comme ils dansent !..

Puis l'Annam nouveau rendit un « hommage public » au talent et au courage avec lesquels « M. Pham-lê-Bông, directeur politique de la Patrie Annamite a demandé le retour au traité de 1884.»...

Courage pimpant, talent massif en effet.

On dit que c'était éloquent, éloquent!..

Eloquence retentissante, pétarade à la fois honnête, sage et fougueuse. Connaissez-vous, chers lecteurs, ces fameux pétards (dits Phao Chuô!) que nos gosses font partir en les grattant sur les pavés et qui éclatent : Crec ! crec ! crec ! Tsiou ! Tsiou ! Tsiou !

Deux tendances politiques s'étaient affrontées ce jour là.

Mais je ne vous entretiendrai pas de la politique.

Car, de savoir sur quoi ils discutaient, ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est qu'ayant discuté, tempêté, bavé, sué, ils s'embrassent, ils trinquent en regardant derrière un verre de bière leur image désespérément raccourcie et grossie !.....

Voilà qui est bien. Voilà tout le monde raisonnable.

Gloire à notre Bouddha éternel dans son ironique sourire à tout jamais douloureusement amer—Et paix sur la Terre d'Annam ! aux bonnes volontés qui parlent politique, discutent et s'embrassent.

Vous vous axpliquez maintenant pourquoi, après cette fameuse journée, après cette cérémonie sensationnelle, la Patrie Annamite met du temps à revenir de sa vive émotion... Dans un monologne dramatique, elle délire. Oyez plutôt:

«Cette courtoisie confraternelle (oh combien ! mais entendez : celle de l'Annam nouveau) nous change agréablement de certains procédés de polémiques en usage dans certaine presse... (Et quelle ?) Nous en savons gré à notre compère (oh oui ! naturellement ! naturellement !...)

De la courtoisie avant toute chose !....

Il s'agit peut être, au fond, d'une question d'art.

Des pédants diraient : il y a deux arts de polémiques en présence : il y a l'art de la Patrie Annamite que volontiers ferait sien l'Annam nouveau. Il y a aussi l'art de «certaine presse» (sic et resic). Seulement les règles de l'art, comme les opinions politiques de ces messieurs, chers lecteurs, sont, elles aussi très compliquées, très élastiques. C'est du caoutchouc, vous dis-je. On se fera facilement des coups de sang là dessus ! Passons !

.·.

Je me plais plutôt à imaginer cette cérémonie dite de «Grande Paix» Thai-Hoa que ça s'appelle en annamite.

Dans une atmosphère tiède et quiète, dans un palais décoré de préférence à la mode chinoise des Tchiou. Et surtout bon vin... Du pain... En quantité, vous dis-je, en quantité ! On se salue à la chinoise.

Puis on délibère, on discute héroïquement, toujours à la chinoise. Quelques bribes d'éloquence :

—«Oui, messieurs, nous disons que vous avez tort, mais nous affirmons aussi que vous avez raison.

—C'est blanc ou rouge ?

—C'est blanc et c'est rouge ! (question de goût)

—Cela est mal, mais nous vous accordons que c'est bien !

—Oh, Nous ne nommons personne, nous ne visons aucun groupe, nous n'attaquons aucune tendance !...Nous sommes les amis de tout le monde surtout des ventres omnipotents.

—Il y a, messieurs, des gens assez imbéciles pour nous appeler par nos noms, pour nous désigner sous nos couleurs mais nous n'avons pas de couleur.

— Et quoi ? appeler « un chat, un chat » ?.. C'est ignoble ?

Et là-dessus, chacun se retire, tambourinant sur son propre ventre et disant «Voilà qui est bien ! Aujourd'hui, deux tendances, deux courants d'idées, deux doctrines s'affrontent...Lui triomphe mais moi aussi, je triomphe !..,.... »

. . . .

Mais dis, mon enfant, chère enfant ! contente? pas contente? Mais dors ! Bông ! Bông ! Bông !.., Binh ! Binh ! Binh ! dors ! dors !

DROIT SYNDICAL AUX COLONIES

L'avènement du Ministère de Front Populaire a suscité une grande espérance parmi les travailleurs de la France d'Outre-Mer. Si les lois sociales et ouvrières votées, durant les cinquante dernières années, ont été appliquées en Algérie et dans les vieilles Colonies, avec parfois certains retards, il n'en a pas été de même dans les autres Possessions Françaises. C'est ainsi que les travailleurs français et indigènes de l'Indochine, de la Tunisie, de Madagascar, de l'A. E. F., de l'A.O.F. et du Maroc ne jouissent pas encore des mêmes avantages que ceux de la Métropole. Un exemple : la réglementation spéciale à l'Indochine sur les accidents du travail en ce qui conserne les européens et assimilés institué par décret du 9 Septembre 1934 n'a pas encore reçu, à ce jour, un commencement d'exécution, mais sera mise en application à dater du 1er Janvier 1937 sur l'ordre du Ministre des Colonies, M. Marius Moutet.

Est-ce à dire que les républicains qui ont détenu le pouvoir se sont désintéressés du sort des travailleurs coloniaux ? Non certes ; mais les forces de *conservation sociale* veillaient jalousement rue Oudinot et au Quai d'Orsay ; elles ont paralysé l'action des ministres les mieux intentionnés ; elles ont empêché l'application des lois sociales dans toutes les Colonies et Pays de Protectorat.

Les temps sont changés. Fidèle au programme du Front Populaire que les électeurs de France ont approuvé, à une énorme majorité, aux récentes élections législatives, le cabinet Léon Blum s'occupe à réparer la grande injustice dont est victime la classe ouvrière de la France d'Outre-Mer.

La promulgation de la loi de 1884 sur les *syndicats professionnels* doit être la préface de l'œuvre entreprise par le Gouvernement actuel ; la préface terminée, il conviendra ensuite d'écrire le livre. Il est bien évident que l'application des lois sociales aux Colonies sera, à peu près inopirante, tant que les travailleurs y seront privés de l'exercice du droit syndical. Certaines de ces lois — celle sur les Contrats Collectifs notamment — reposent sur des ententes entre employeurs et employés. En l'absence de syndicats, par qui seront désignés les délégués ouvriers chargés de discuter avec les patrons? Si ces désignations ne sont faites librement par les intéressés eux-mêmes, quelle sera la valeur des conventions qui interviendront ? Les travailleurs devront-ils s'incliner devant des décisions prises en dehors d'eux, par des personnes sans mandats, par coséquent sans pouvoirs ?

Les travailleurs des Colonies doivent donc inscrire en tête de leurs revendications la promulgation immédiate dans l'ensemble des Possessions Françaises de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, qu'ils se pénètrent bien de cette idée qu'ils ne pourront lutter avantageusement pour obtenir des conditions meilleures de vie qu'autant qu'ils seront groupés dans des organisations régulières.

LA VIE OUVRIÈRE

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN INDOCHINE

La question de la réparation des accidents du travail a toujours fortement intéressé les travailleurs. En dépit des mesures prescrivant divers moyens préventifs. le nombre des accidents qui se produisent annuellement du reste fut élevé du fait du développement du machinisme.

Antérieurement à 1898 pour obtenir une indemnité, la victime d'un accident du travail devait faire la preuve qu'elle avait été blessée par la faute du patron. Si cette preuve était faite elle obtenait réparation. Les articles 1382 et 1383 du Code Civil qui réglaient la matière disent en substance « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ».

A la victime ou à ses ayants droits incombent le fardeau de la preuve Mais préciément, la grande difficulté résidait dans la preuve de la faute patronale. Des procès longs et onéreux épuisaient souvent les ressources des demandeurs.

Dans la Métropole, l Algérie et les vieilles Colonies le législateur a mis fin à ce régime par la loi du 9 avril 1898 et les lois subséquentes concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Aux termes de cette loi tout accident ayant occasionné une incapacité de travail était être declaré dans les 48 heures au maire de la commune qui en dresse procès-vabal, par le chef d'entreprise ou ses préposés. L'enquête prescrite par la loi est effectuée par le Juge de Paix du canton où l'accident s'est produit ; les indemnités à allouer aux accidentés on à leurs ayants-droits sont énumérées à l'article 3.

En Indochine. pour ce qui est des travailleurs européens et assimilés une réglementation spéciale tirée de la loi précitée a été instituée à la demande du Gouverneur Général Pasquier. En ce qui concerne les travailleurs indigènes, les choses sont demeurées en l'état ; aux accidentés ou à leurs ayants-droits incombe toujours d'administrer la preuve que l'accident est survenu par la faute de l'employeur. C'est là, une inégalité choquante qu'il couvient de faire disparaitre sans plus tarder

La classe ouvrière indochinoise est, dans son ensemble, complètement illetrée ou peu s'en faut, nous sommes en présence de milliers et de milliers de coolies ignorant tout du Code Civil et de la procédure, pauvres hères travaillant pour un salaire de famine car, ici plus que partout ailleurs, le capital impose aux travailleurs sa dure loi d'airain. Sans doute, les victimes peuvent obtenir le bénéfice de l'assistance judiciaire, même pour cela les intéressés doivent. dans la majorité des cas, recourir aux offices d écrivains publics, d'aguets plus ou moins vèreux qui les exploitent cyniquement.

Aussi, les transations amiables sont elles nombreuses, les accidentés se contentant en général des indemnités le plus souvent dérisoires que veulent bien leur accorder les employeurs ; souvent aussi, trop souvent hélas, les malheureux ne touchent absolument rien.

Des accidents nombreux se sont produits cette année, dans les exploitations minières du Tonkin ; deux accidents graves survenus à la mine Clotilde, et ce à quelques jours d'intervalle, ont entrainé des pertes de vies humaines. Alourdis par des pluies abondantes, des toits de galeries se sont effondrés ensevelissant des travailleurs Cas fortuits, a-t on estimé. puisqu'aucune poursuite judiciaire n'a été engagée contre les dirigeants de la Mine. nous pensons néanmoins que les blesses, les familles de ceux qui trouvèrent la mort dans ces catastrophes doivent obtenir réparation du préjudice subi.

La promulgation pure et simple, en Indochine et dans les Colonies qui n'en bénéficient pas encore, de la loi de 1898 présente. paraît-il, certains inconvènients, nous l'admettons Mais laisser se perpétuer l'état de choses actuel est inadmissible. Ce qui ce été fait pour les travailleurs européens et assimilés peut l'être pour les asiatiques. Il suffirait de reprendre la réglementation spériale dont l'étude avait été prescrité par le Gouverneur A. Varenne et dont ses successeurs se sont désintéressés.

A propos des charcutières de Hanoi

Le ravitaillement de la ville de Hanoï en viande de porc est assuré par des marchandes qui peuvent louer leur étal aux marchés de la ville ou le placer chez elles. Il existe des étaux de location aux principaux marchés de Dông-Xuân, de Sinh-Tử et de la Route de Huê. Des boutiques montées un peu partout selon les besoins du quartier : rue des vers blancs, rue des Vermicelles, rue du Chabon, rue du Papier, rue des Voiles, rue des Changeurs, rue de Gia-ngư, etc . . .

Pour avoir une place au marché ou pour ouvrir une boutique, les marchandes doivent obtenir une autorisation préalable de la mairie Elles ont à payer des taxes multiples, de sorte que leur vie devient fort précaire. Par surcroît, elles se trouvent à la merci des exactions les plus criantes.

Voici d'abord le régime fiscal auquel ces boutiques sont soumises :

Taxes à payer à l'abattoir :

L'entrée de l'abattoir : 0p.10 par tête de porc,

Le logement du porc à l'étable ; 0p.02 par tête de porc.

Le dépeçage varriant avec la grosseur de l'animal : 3 catégories : 0p.90 (petit) 1p.40 (moyen) ou 1p.90 (grand)

Autres taxes (annuelles) :

Installation de l'étal donnant sur le trottoir : 0p.60

Devanture (par mètre) 0p 60

Patente : 3 catégories : 14p.50 ; 15p.00 ; ou 16p.50

Si l'on ajoute à l'échafaudage de ces taxes diverses, le coût de l'animal acheté a l'intérieur, les dépenses occasionnées par les déplacements et le transport, on comprend aisément que le gain du métier est plus que dérisoire, que la situation de ces marchandes est vraiment malheureuse.

Une marchande de viande qui a sa boutique sise à la rue des Pipes (Cho Hàng Da) nous a déclaré :

« Je reste là plantée devant cette table 10h par jour et savez-vous ce que je gagne ? Trente cents ! Songez que pour une journée de 10h. je puis vindre un cochon de taille moyenne, mais les frais généraux, la patente, des taxes de toutes sortes, des amendes, m'absorbent tout ! Actuellement mon mari chôme et j'ai à ma change toute une nombreuse famille de cinq enfants ».

Maintenant voyons ce qui se passe au marché de Dong-xuân.

Ici, à côté des taxes payées à l'abattoir et citées plus haut, les charcutières doivent payer d'autres taxes au marché :

L'entrée au marché : 0p.20

La locasion de l'étal : 3 catégories : 0p 30, 0p.40 ou 0p.60

Taxe sur la viande : 1.40 (les 60kg)

Ce qui fait qu'au total pour un porc de grosseur moyenne, chaque marchande doit payer plus de 2p.00 par jour, ou, en faisant une multiplication, plus de 700p.00 par an — c'est vraiment une somme bien énorme pour un métier si modeste.

Une charcutière du marché nous a confié :

« Chaque jour, debout depuis 4h du matin jusqu'à 16h, je puis vendre dans mes meilleures journées soixante kilogrammes de viande. Mais le bénéfice est nul. Ne vous en éttonez pas si je continue un métier ; qui fait perdre ma peine, mes capitaux parfois. Mais au moins, quand nous avons ici un étal, les usuriers nous avancement un peuvo'urgent et c'est ainsi que nous podans végéter au jour le jour pas notre commerce. »

Pour avoir un étal au marché toute marchande doit avoir une carte portant sa photographie. Le marché commence à 4h du matin pour finir a 4h du soir. Généralement à onze heures, elle doit se faire remplacer ne pouvant s'absenter de son foyer toute la journée et surtout rester plantée devant son étal douze heures de suite. Or, tout récemment la mairie exige que la remplaçante qui ne vient là qu'au nom de la marchande autorisée doit, elle aussi, se munir d'une carte. Une telle mesure oblige encore la tenancière de tout étal à payer désormais une remplaçante régulière, obtenir pour celle-ci une carte, remplir pour elle toutes les formalités exigées ; ce qui rend encore sa situation plus que jamais intenable, car pour des raisons pécuniaires elle ne peut pas choisir une remplaçante fixe.

Outre ces exigences, nos charcutières sont encore très dérangées par les contrôleurs du marché. Ils passent, repassent, malmènent, embêtant, vont jusqu'à confiquer toute la viande exposée en vente. Ils cherchent toutes sortes de raisons pour leur infliger de lourdes amendes : un couteau jeté par mégarde sur la table ? une amende ! une rayure sur l'étal ? une amende.

Revenons aux boutiquières des différentes rues citées plus haut. La municipalité leur exige une assez lourde patente ; l'autorisation de vente est accordée à titre révocable. Tout retard au paiement de la patente entraine une amende de plus de deux piastres. Si par inattention on ne remet pas à temps le garde-mouche, c'est soixante cents et même une piastre vingt à payer au service d'hygiène.

Des mesures encore plus injustes sont imposées récemment aux boutiquières de la rue des Pipes (Cho Hang Da) et de la rue Gia ngu.

Le 2 octobre, la plupart d'entre elles se virent brusquement confisquer l'autorisation de vente et durent fermer leur boutique sans savoir pourquoi. Celles qui ont obtenu deux autorisations et ont une seule a été confisquée se crurent toujours en droit d'exercer leur métier. Mais. le 4 à leur grand étonnement, les marchandes reçurent la visite des agents de l'ordre public qui se mirent en devoir de confisquer toute la viande exposée en vente. En vain elles ont allégué le droit, reproduit leur autorisation, la patente. rien n'en n'y fit. « La loi, c'est la loi ! » En vain elles ont frappé à la porte de qui-de-droit !

L'administration comprend-elle le caractère impopulaire de ces mesures draconiennes ? Songe-t elle à améliorer la situation de ces centaines de familles frappées par la crise, réduite au chômage et constamment à la merci des exactions les plus irijustes ?

L'œuvre de M. Luc jugée par la Voix Française

APRÈS LE LAMINAGE DE L'AFFIMA

LE BONHEUE EST EST ANOS PORTES...

Il ne reste plus qu'à le faire entrer dans la maison

Ce que nous avions prévu est arrivé.

Beaucoup d'appétits et rien pour les satisfaire !

La plus grande plaisanterie que pourrait faire le Ministre des Colonier serait d'accorder aux fabricants de vœux tout ce qu'ils désirent, sous la réserve que les bénéficiaires — à commencer par les inventeurs eux-mêmes — supportassent le coût des dépenses nouvelles dans la proportion de leurrs impositions actuelles.

A réfléchir sur le taux de l'élévation des impôts il faudrait multiplier par 20 à 50 les quotités prévues au budget en cours. De telle sorte que le contribuable. présentement imposé à cent piastres par exemple devrait verser de 2000 à 5000$00, celui imposé à 1000 piastres, de 20.000 à 50.000$00.

A ce prix-là — mais à ce prix-là seulement — on pourrait peut-être s'offrir un arsenal, quelques navires de guerre, une usine de munitions et d'armes de guerre, une conscription obligatoire, une chambre fédérale et autant de chambres locales qu'il y a de pays dans l'Union Indochinoise, pour satisfaire aux désiderata des Comités.

Une autre plaisanterie à faire aux comitards serait, après acquittement de leur quote-part, de les charger de recouvrer la différence dans le peuple. Il n'est par sûr qu'ils puissent tous revenir au point de départ, la sacoche vide ou pleine, par leurs propres moyens, rendre compte de leur mission.

On peut dire que la majorité des vœux émis et retenus ne sont qu'une vaste plaisanterie mais une plaisanterie dangereuse pour les intéressés eux-mêmes.

A part quelques esprits équilibrés et réfléchis nous avons devant les yeux le substratum des notions non assimilées par toute une classe de *« je l'école »* déformée par notre enseignement livresque dont ils ne sont pas responsables — enseignement qui ne pouvait aboutir qu'à une bouffonnerie de cette dimension.

L'Annamite est né démogogue. Depuis des millénaires, il se complaît dans la démagogie : l'histoire est là qui l'atteste.

Or, un pédagogue sain de corps et d'esprit, possédant quelques rudiments d'histoire d'Annam, de biologie et de sociologie et conscient de son rôle d'instructeur et d'éducateur en vue du bonheur du peuple, eut donné à ce peuple une nourriture saine susceptible de le conduire vers une plus grande perfection.

Mais ce problème, que résolverait un enfant de cinq ans, aucun démagogue français ne l'a compris. L'essentiel est de dire : j'ai fait quelque chose ! Qu'importe que ce soit en bien ou en mal !

Si l'on demandait à cet enfant de cinq ans ce qu'il ferait si ses parents et lui mouraient de faim, il ne penserait certainement, ni aux arsenaux. ni aux usines de guerre, ni aux chambres fédérales et locales mais répondrait qu'il va se hâter de chercher à manger pour lui et ses parents.

C'est exactement le contraire qui vient de se produire.

Par une logique qui ne trouve asile que dans le temple de l'idéologie nos inventeurs se sont dit : « Puisque des centaines de milliers de nos compatriotes meurent de faim, puisque des millions d'autres se sous alimentent, puisque l'impôt est trop lourd pour la masse, la seule façon d'obvier à ces maux est de tuer la matière imposable par la création d'organes inutiles, dangereux et hors de prix. De cette façon nous nous hausserons du même coup au rang de grande puissance ! »

Et la loi d'harmonie et d'évolution qu'en faites-vous, Messieurs ? Croyez vous qu'en dotant chacun des vingt millions d'Indochinois d'une auto, d'une maison à étage, d'une propriété, d'un avion, d'une mitrailleuse et d'un mandat de député vous aurez avancé d'un pas sur la route de la civilisation ? Détrompez-vous ! Vous resterez au même point mort avec cette différence — en mal — que la vie, qui est encore possible dans votre société, deviendra intenable.

Vous voulez mettre un bulletin de vote dans la main de chaque adulte mais vous avez oublié l'essentiel : *éduquer le futur électeur*, lui enseigner la manière de se comporter, de devenir un citoyen.

Quand on pense que depuis 1789, l'éducation de l'électeur français n'est pas encore faite, que penser de l'arme à deux tranchants que vous désirez mettre dans la main inexperte du malheureux *« dân »* ?

C'est pure folie !

Vous etes passés à côté des réformes vraiment urgentes et nécessaires que votre pays réclame à grands cris et vous avez demandé quoi ? *La lune !*

Pourquoi ? **Parce que vous ignorez votre propre pays** : *ses besoins et ses possibilités* ! **Pis : parce que vous vous ignorez vous-mêmes !**

A cela vous avez une excuse : l'instruction exclusivement française vous a plongé dans un nuage d'obscurantisme et vous a fait perdre de vue l'idéal que vous voulez atteindre mais qui, telle une ombre, s'éloigne de plus en plus au fur et à mesure que vous voulez l'approcher pour le saisir.

Vous n'avez pas supputé le coût des dépenses supplémentaires qu'exigerait l'application de votre programme de réformes. Le budget général de l'exercice en cours s'élève à soixante millions de piastres : avez-vous idée du chiffre qu'il atteindrait rien que pour construire un arsenal et un cuirassé ?

Mais rassurez-vous : après le laminage de l'Afima, celui de la rue Oudinot ne vous laissera guère que quelques bavures avec beaucoup de déceptions autour, qui démontreront en même temps que l'inanité de vos appétits, l'inanité de notre enseignement.

Nous examinerons bientôt la valeur des vœux raisonnables et comment il convient d'envisager leur réalisation.

« *Voix Française* — 10 Octobre. »

La vie des comdamnés politiques dans les pénitenciers

En 1930, sous le règne de M. Pasquier, Gouverneur Général, eut paru un régime politique qui, consistant en abrogation des coups de verge, en lecture des livres et journaux censurés en réception des parents... ne vit plus le jour dès le mois d'Octobre suivant. Ce régime était exclusivement mis en vigueur à l'égard des partisans du « Thanh-Niên » (Jeunes révolutionnaires) et du « Tân-Việt » (Nouvel Annam) dont le nombre ne dépassait pas une vingtaine. Les condamnés communistes étaient traités comme des prisonniers de droit commun.

Les détenus communistes, même en qualité de détenus, étaient tous soumis à la lourde corvée, à la trique, à la demi-ration. A la prison de Quang-Ngai c'étaient les parents eux mêmes qui supportaient les frais de ration journalière. De fin 1930 à Septembre 1931, le nombre des détenus s'accroissaient considérablement. Dans des cages ne convenant qu'à une centaine de personnes, on en serrait jusqu'à 300, 400 si bien qu'aucune place disponible ne s'offrait à leur repos. Pas de baignade pendant des mois entiers, presque tous étaient atteints de la gale, leurs vêtements envahis par des poux, les lits par des punaises et les habitations par des moustiques.

Dans les prisons des Citadelles, comme celles des circonscriptions, en particulier à Hà-Tinh, Vinh, Quang-Ngai, on comptait chaque jour jusqu'à 6 à 7 morts tant assommés que malades,

A partir de 1930, les détenus étaient déportés aux divers pénitenciers: Kontum, Lao-Bao, Banmethuot. Là de nouveaux supplices raccourcissent leur vie.

Dans l'espace de 5 ans (1931-1935) le pénitencier de Kontum a tué 162 personnes sur plus de 400. Aujourd'hui les détenus de Kontum sont tous expulsés au pénitentier de Banmethuot.

Dans l'espace de 6 ans (1631-1936), le pénitencier de Banméthuot a enlevé la vie à plus de 100 sur plus de 700.

Sans tenir compte des intempéries atmosphériques qui sont des influences tout à fait secondaires, voici les causes primordiales.

1/ *Les travaux forcés* — Chez les peuples civilisés, les détenus politiques ne sont emprisonnés que pour couper court à tout mouvement. En Indochine, au contraire, et surtout en Annam, les détenus politiques sont traités à l'égal des bêtes. Ils sont soumis à des travaux dépassant leur force, comme l'excavation des terres, le défrichage des forêts, la préparation du charbon, la construction des maisons etc... Parfois on les oblige à abattre les arbres, à ouvrir par détonation les carrières, à briser les pierres à coups de pioche etc... Très souvent, ils sont conduits à des endroits distants du pénitencier de plus de 100 km pour contruire des routes, poser des passerelles, surchauffer les briques et les tuiles etc...

Pour plaire à leurs chefs pui s'occupent trop du rendement des détenus, les gardiens, surtout les gardiens Moï prennent généralement des mesures suivantes :

a) *Peines corporelles* — Les « Ka Han », miliciens Moï, idiots, de nature féroce, et formés par leurs chefs blancs, regardent souvent en anlhipathie les Annamites qu'ils appellent « Duan ». La politique « diviser pour régner » marche ici son train.

A Banmethout, les détenus, en groupe de 2 où 3, sont conduits par les Moï bien armés de fusils, avec un bâton à la main encore. La tête baissée toujours au travail, sans oser se retourner, ni causer, ni même s'essuyer la sueur, les détenus ne s'échappent pas pour cela à des coups mortels.

Voici un tableau émouvant : Les détenus, la plupart pâles, en squelette, vêtus en bleu, les uns fendant le roc, les autres chargés de lourdes corbeilles de terre et courant à l'envi entre deux haies de gardiens Moï toujours prêts à semer des coups qui tombent durs surtout au signal de cravache de leur chef blanc posté à un monticule non loin de là : C'était M. Moshine (Garde-principal de la Garde indigène de Banméthuot) qui surveillait la construction de la route locale du chantier Srépok à 24 km de Banméthuot (Juin 1933).

Biens des fois les miliciens Moï brutalisent les détenus uniquement pour plaire à leur femme qui leur apporte le repas ou simplement pour se donner de l'importance. A chaque arrivée de leur ferme, cette phrase « bey nin bâng gè » (donner à manger des coups de bâton aux détenus) sort de leur bouche et des cris, des pleurs de la part des détenus s'élèvent au milieu de la joie de ses primitif.

A Dak Sut, Dak Tao, Dak Pao, Dak Pek (Kontum), on trouve mille tableaux analogues et même plus frappant encore. A la vue des nouveaux détenus ayant par malheur une bonne constitution ou une bonne santé, les « Ka han » se réjouissent, car c'étaient pour eux des proies savoureuses. Bien des fois, ils les assomment sur place à coup de pioches ou de pelles. Ils s'amusent à lancer lee chapeaux des détenus dans les brouissailles et si ces derniers quittent le travail pour les reprendre, ils les tuent à coup de feu, les accusant d'avoir voulu s'évader.

b) *Limitation des besoins fécaux* — Les eaux insalubres, les rations malpropres entraînent des maladies digestives à la plupart des détenus. Bien qu'ils soient traités au dispensaires, ils sont tont de même, envoyés à la corvée. Comme leur maladie les oblige à aller souvent à la selle, les gardiens s'opposent carrément à leur demande. A Dak Sut, les dysentriques vont au travail à moitié dénudés pour pouvoir se livrer aisement à ces besoins si pressents. De temps à autre, au son du clairon du chef de camp donnant le signal de coucher, tous les détenus, sans exception s'étendent à terre même au dessus des excréments. Au mois d'Avril 1933, parmi les réclamations des détenus, il y avait celle-ci : ne pas limiter les besoins fécaux. Au mois de juillet 1933, sous le commandement de M. Peig (Garde principal de la garde indigène de Banmethuot, Directeur du Pénitencier de cette ville), les détenus ne pouvaient aller à la selle tous les jours qu'à 8 heures et demi du matin. Nguyễn van-Hiên dont l'appareil digestif ne fonctionnait pas régulièrement et le rendait inexact dans ce « travail », fut brutalement battu et mis en cellule pendant 8 jours (Nguyễn van-Hiên, atteint à la suite de la fièvre bilieuse, fut évacué le 2 mai 1935 sur Quinhon).

c) *Travail à la tâche* — A Banmethuot, on applique souvent les « travail à la tâche ». Les détenus doivent achever une quantité maxima de travail avant de rentrer au pénitencier. A l'heure de retour si le travail n'est pas achevé, des retenus et des sanction seront distribuées aux détenus. Cela se passe bien souvent. Durant Mars-Avril 1933, sous un soleil tropical, les détenus pour puiser du sable s'enfoncaient dans la rivière de Krông Ana (Banmethuot) dont la profondeur atteint la Poitrine, chaque détenu, du lit de la rivière à la berge, devait fournir chaque matinée 50 charges en panier et chaque soirée 30.

Nguyễn Ngai de Hà-Tinh, en mournt sur place.

d) *Les détenus faibles sont forcés se fournir un rendement égal à celui des robustes* — Rangés sur une même ligne droite, surveillés à la trique, sans distinction, ils se livrent à une coupe d'herbe. Si quelqu'un s'attarde un peu ou laisse échapper un moindre brin, une pluie de coups tombera sur son dos. Il en est de même pour la contruction des routes : les moins avancés reçoivent régulièrement cette sanction.

e) *Distribution de tabac à fumer* — Généralement dans les prisons, il est interdit de fumer. Les fumeurs surpris sont sévèrement punis. Ngô-Tam, surpris un jour en train de fumer un bout de cigarette qu'il avait pu remsser quelque part, fut torturé à coups de pince aux bras et au nez par le Directeur du pénitencier Bouelli (Garde principal de la Garde indigène de Banméthuot).

Pourtant, quand on voulait obtenir un meilleur rendement pendant les heures de travail, on distribuait du tabac à ceux qui travaillent bien.

f) *Vol des heures des travail* — Au chef-lieu (Banmethuot) les prisonniers travaillent 8 heures par jour. Aux chantiers de construction des routes, ils doivent travailler jusqu'à 10, 11 heures par jour. Ils se lèvent à heures du matin et arrivent souvent aux chantiers encore trop tôt A midi, après le déjeuner sur place et une seule demie heure de repos, la corvée recommence et ne cesse qu'à la nuit tombante. Pendant les dimanches et les jours fériés, ils ne peuvent se reposer que le soir. Cela n'empêche pas que certains chefs de camp reculent parfois leur montre de près d'une heures afin de retenir les détenus au travail plus longtemp. Parmi les réclamations en Avril 1933 il y avait un paragraphe s'opposant à ce manège malhonnête.

Grâce à ces mesures, on a pu obtenir des détenus un rendement formidable. Dans l'espace de six mois, plus de 200 détenus de Kontum achèvent la construction de 18 km de route (Dakaut, Daktao). Le grand pénitencier de Banmethuot, le pont suspendu de Srépok, la passerelle de Krông Ana et des millions de briques... Tout cela est le résultat du travail des détenus politiques.

(A suivre)

LES PEUPLES ARABES, DE SYRIE, D'ALGERIE, DE TUNISIE et le Nouveau Gouvernement Français

par **M. Saadi**

La presse coloniale de toutes les opinions et de toutes les langues s'intéressent vivement à la question des rapports avec le nouveau gouvernement français. La presse et les partis de gauche promettent leur soutien à ce gouvernement et formulent une série de revendications. Par contre, les journaux fascistes tempêtent et assurent aux « loyaux » citoyens français que les socialistes et les communistes fomenteront des troubles dans les colonies, que les citoyens français pourraient être chassés des colonies, etc.

Mais, quelle est, en réalité, l'attitude des partis nationaux, nationaux-révolutionnaires à l'égard du Front populaire et du nouveau gouvernement français de gauche ?

Le nouveau gouvernement ne pose pas la question de l'indépendance de nos pays. Même s'il adoptait notre manière de voir en ce qui concerne le droit de nos pays à disposer d'eux-mêmes, il ne serait pas en état de réaliser, car le problème de l'empire colonial français est étroitement lié au sort du capitalisme français en général. Néanmoins, nous pouvons constater que le nouveau ministère s'oppose aux milieux dirigeants de l'impérialisme français.

La Parti socialiste français qui obéit à la volonté des masses laborieuses luttant contre le fascisme et contre la guerre ne peut méconnaître leur résolution de combattre l'impérialisme. Le parti socialiste a exprimé sa ligne de conduite envers les travailleurs arabes par sa campagne en faveur du peuple abyssin et contre l'agression commise par le fascisme italien, par sa défense des masses arabes tunisiennes au cours des désordres paysans de 1934 et par une série d'autres manifestations

L'attitude du Parti communiste français vis-à-vis des masses laborieuses arabes s'est montrée dans ses actions nombreuses en faveur des luttes révolutionnaires du peuple arabe pour sa libération économique et nationale. Les peuples arabes de Syrie, d'Algérie et de Tunisie ont déjà déterminé leurs rapports avec le nouveau gouvernement français qui combat les 200 familles représentant le capital financier. Bien entendu, il ne peut pas être indifférent à ces peuples de savoir qui détient le pouvoir en France : la droite ou les radicaux et les socialistes, le Front populaire ou les fascistes. Il ne peut être question de combattre un gouvernement soutenu par les masses populaires et prolétariennes françaises, car ces peuples savent parfaitement que le gros des ennemis de ce gouvernement est formé par des fascistes. Mais, il est logique que le soutien du Front populaire démocratique en France serve également aux peuples arabes.

Nous voulons jouir des mêmes libertés démocratiques que le peuple français.

Nous ne nous imaginons nullement que le nouveau gouvernement français nous fera cadeau des droits qui nous ont été arrachés par la force. Ces droits, il faut les conquérir par une lutte persévérante. Ce serait une profonde erreur de croire que l'existence d'un gouvernement antifasciste en France conduira automatiquement à étendre à nos pays également l'ordre démocratique. Conquérir les droits démocratiques, c'est consolider le Front populaire anti-impérialiste dans nos pays et le rapprocher intimement du Front populaire antifasciste dans la métropole.

Par quoi les relations des peuples arabes de Syrie, d'Algérie et de Tunisie avec le nouveau gouvernement français sont-elles conditionnées ? Ces peuples soutiennent toutes les mesures que ce gouvernement prend tant en France (Dissolutions de toutes organisations fascistes, imposition spéciale des 200 familles, envoi d'une commission dans l'Afrique du Nord, en Syrie et en Indochine pour étudier sur place la situation et pour déterminer les mesures précises en vue d'améliorer les conditions de vie des masses laborieuses de ces colonies), qu'à l'extérieur de la France (lutte contre le danger de guerre, mobilisation de l'opinion universelle contre le fascisme allemand, principal fauteur de guerre, fidélité au pacte franco-soviétique qui se propose de sauver le monde d'une effroyable catastrophe et d'un nouveau carnage). Dans notre lutte contre l'impérialisme, nous faisons ressortir que le nouveau gouvernement français n'est pas une coalition contre les travailleurs mais que cette coalition s'est constituée comme résultat d'une lutte, menée durant deux ans, contre le fascisme et que le soutien résolu des masses lui est assuré. En suivant la voie tracée par le grand peuple français, messager des premières traditions de liberté, nous, peuples opprimés de Syrie, d'Algérie et de Tunisie, faisons connaître au gouvernement français nos revendications les plus urgentes.

Nous demandons :

1· L'amnistie pour tous les prisonniers politiques quelles qu'en soient la nationalité, les convictions politiques et la religion.

2· Les libertés démocratiques : liberté de parole, de la presse, suffrage universel, création d'organes d'autonomie locale, participation de nos représentants dans toutes les assemblées électives.

3· Le droit de coalition : syndicats, associations, clubs sportifs, associations culturelles, partis politiques.

4· Egalité des droits complète dans tous les domaines économique, politique et juridique — avec les habitants français de nos pays.

5· Le rappel immédiat du haut commissaire de Martel de Syrie, du résident général Peyrouton du Maroc et du gouverneur général Le Beau de l'Algérie, car ces fonctionnaires ont été nommés encore par les gouvernements réactionnaires antérieurs. Ils ont assassiné, exilé, emprisonné les meilleurs fils des pays qui sont sous leur férule. Ils ont pratiqué une politique criminelle de pillage. Ils ont aboli les rares libertés démocratiques qui subsistaient dans ces pays.

De Martel a mis fin à l'activité du Parlement syrien, suspendu la Constitution, interdit l'organisation Kutla Vatanya (bloc national), supprimé les libertés élémentaires de la presse arabe, des syndicats, des associations, fait tirer sur une population pacifique qui voulait défendre son pain et sa liberté ; il a causé à tout le peuple syrien beaucoup d'amertume et de larmes.

Peyrouton est un fasciste français typique, un colonisateur impérialiste hal. Tout ce qu'il a fait en Tunisie est souillé de sang du peuple tunisien. Il a férocement réprimé le mouvement populaire de 1934. Il a interdit le seul parti pannational, le Destour, exilé dans le désert du Sahara ceux qui ont courageusement lutté pour la liberté de leur pays (nationalistes et communistes). Il a réduit les fellahs tunisiens à une vie de famine. Ce résident général sanguinaire de Tunisie s'apprête maintenant à continuer sa politique de destruction au Maroc.

Le Beau continue la politique de l'ancien gouverneur général Carde. Il dépouille les masses arabes de leurs droits individuels les plus élémentaires. Abstraction faite des droits contre l'autonomie, le contrôle des recettes et des dépenses du pays, il refuse aux enfants arabes même le droit d'apprendre dans leur langue maternelle sous prétexte que l'arabe qui est parlé par six millions d'habitants arabes n'est qu'une langue étrangère en Algérie. a condamné illégalement à de longues années de prison les insurgés de Constantine. Il combat par tous les moyens le mouvement arabe pour la liberté qui croit rapidement en Algérie. Il tolère les parades militaires de La Rocque en Algérie, il ne fait rien contre la propagande fasciste déchainée dans toute l'Algérie.

Des hommes qui ont commis tant de crimes ne doivent rester sous aucun prétexte à leur poste. Des réactionnaires liés aux fascistes ne peuvent pas être pour les libertés démocratiques. Il faut les écarter tout de suite.

Le nouveau gouvernement français doit réduire à néant tous les plans impérialistes de guerre dont le fardeau pèse lourdement à l'économie de nos pays. Par cette revendication, nous montrons que nous luttons sincèrement pour la paix et contre la préparation d'une nouvelle guerre impérialiste. De cette façon nous pouvons entraîner nos masses populaires à la lutte contre le fascisme et contre le danger de guerre « C'est de cette façon que la cause de la paix gagne du terrain et non par la tentative de mettre sur le tapis la question de la nouvelle répartition des sources de matières premières, des colonies et des territoires sous mandat . . . Ce n'est pas l'affaire du prolétariat d'intervenir en faveur d'un partage, quel qu'il soit, des colonies et territoires sous mandat entre les impérialistes. Leur devoir est de soutenir la lutte des peuples coloniaux pour leurs intérêts et leurs droits et pour leur libération définitive du joug impérialiste ». (Dimitrov)

A toutes les revendications indiquées plus haut, nos frères syriens continuent un combat héroïque en ajoutant les suivantes :

Réunion de toute la Syrie, y compris le Liban, abrogation du mandat et conclusion d'un traité avec le peuple syrien, rétablissement de la Constitution de 1928 dans la forme dans laquelle elle a été adoptée par la Constitution syrienne, ouverture immédiate du Parlement, fixation de nouvelles élections au suffrage universel et direct, dissolution des institutions dites « d'intérêt commun » parce qu'elles défendent uniquement les intérêts de l'impérialisme expulsion de tous les fonctionnaires réactionnaires et fascistes français.

Les masses arabes d'Algérie luttent pour l'abolition du « code de l'indigénat » qui a été dictée après la révolte kabyle de 1874 pour l'abolition de la loi forestière qui interdit aux fellahs l'usage des forêts, pour l'abrogation du décret Régnier de 1935 qui a supprimé les derniers restes de liberté en Algérie. Elles réclament la liberté de la presse, la liberté d'enseignement en langue arabe, non-intervention de l'impérialisme dans les affaires religieuses des musulmans, l'arrêt des saisies portant sur les terres des fellahs, service militaire égal pour les arabes et les Français, des salaires égaux pour même travail aux travailleurs français et arabes.

Les masses arabes opprimées de Tunisie réclament la revision du traité de 1882 en faveur du peuple tunisien, la réforme du « Conseil suprême », participation, à égalité de droits, de la population tunisienne dans tous comités et dans toutes les commissions, annulation du décret interdisant l'organisation « el Hisb el Destouri » (parti contitutionnaliste), abrogation du décret sur la connaissance obligatoire de la langue française pour tous les fonctionnaires arabes, non-intervention des autorités dans les affaires de culte musulman.

Voilà les revendications que formulent à l'adresse du nouveau gouvernement français ceux qui luttent héroïquement en Syrie, en Tunisie et en Algérie. En unissant les forces des masses arabes à celles des travailleurs révolutionnaires de France, nous imposerons la réalisation de ces revendications. Ainsi nous préparons la voie à la lutte ultérieure pour la liberté et pour l'indépendance de nos pays.

LA MÈRE ET L'ENFANT EN U. R. S. S.

Il n'est pas possible, en quelques pages, d'exposer dans leurs détails les mesures prises par les travailleurs au pouvoir pour assurer la protection de la mère et de l'enfant. Nous nous bornerons ici à les indiquer, en «suivant dans la vie» une jeune femme soviétique.

Vous la connaissez cette jeune femme: c'est cette grande fille bien faite, solide, saine, cette ouvrière aux muscles puissants et souples qui brandit la pioche ou serre un écrou, cette institutrice qui enseigne les Kolkhoziens, jeunes et vieux réunis au cercle culturel, cette femme-médecin devant son microscope. Vous la connaissez cette femme soviétique, confiante en l'avenir, elle est l'égale de l'homme ; comme lui, elle travaille dans tous les domaines, à l'édification du socialisme, et sait comme lui que le socialisme est la garantie de son développement physique et intellectuel, de l'avenir de ses enfants. Comme il y a loin d'elle à la «femme fatale», à cette poupée magique à «l'âme slave» que nous décrivaient les romans feuilletons.

Que de bêtises on a pu écrire, que de bêtises on écrit encore sur «l'amour en U.R.S.S. !» «L'âme slave», ça ne marche plus ; on préfère maintenant affirmer que l'amour n'existe plus, que la femme n'est plus là-bas qu'une unité industrielle, qu'elle n'a ni le temps d'aimer, ni le loisir de soigner ses enfants, ni la possibilité de vivre en famille. Comme je rageais, l'autre jour, amoureux rencontrés en grand nombre dans le parc de Rostov, de ne pas oser vous déranger pour vous raconter cette bonne histoire, ces «petits échos» de nos journalistes, vous, jeunes couples enlacés à qui des fleuristes ambulants venaient offrir des œillets et des roses ! J'ai du moins bien fait rire cette famille soviétique, réunie à 12, un jour de repos, frères, cousins, oncles, en leur racontant qu'en France on disait que le communisme détruit les foyers.

En U.R.S.S., la question sexuelle est résolue, très objectivement, sans tendance anarchiste, comme sans mysticisme d'origine chrétienne. Lénine a dit (au cours d'un entretien avec Clara Zetkin) : « C'est elle (la révolution prolétarienne) qui créera...une base pour les nouvelles conditions du mariage et les nouveaux rapports entre les sexes ». Et plus loin : «La décadence, la putréfaction, la fange du mariage bourgeois avec ses difficultés de rupture, avec la liberté pour le mari et l'esclavage pour la femme, le mensonge infâme de la morale sexuelle et des rapports remplissent les meilleurs hommes d'un sentiment de profond dégoût. Ce joug que les lois de l'Etat bourgeois font peser sur le mariage et la famille, aggrave encore le mal et rend les conflits plus aigus. C'est le joug de l'inviolabilité de la propriété privée, qui sanctionne la vénalité, la bassesse, la saleté, à quoi vient s'ajouter le mensonge des conventions de la société «comme il faut».— Mais dans la vie sexuelle se manifeste, non seulement ce que nous tenons de la nature, mais aussi ce que nous apporte la culture...,Les rapports entre les sexes ne sont pas simplement l'expression du jeu de l'économie sociale et du devoir physique... En amour, il y a deux intéressés, et il en vient un troisième, un être nouveau». C'est de cette conception que sont tirées les dispositions du code soviétique du mariage. Le mariage n'est qu'un enregistrement facultatif d'un état de fait, formalité très simple à laquelle se plient ou ne se plient pas les époux sans qu'il en résulte aucune différence de fait et de droit dans leurs rapports légaux, ni dans les droits de leur enfant. Le divorce est une formalité aussi simple que le mariage. Mais l'enfant a toujours tous les droits et le procréateur en est toujours responsable pécuniairement, que le mariage ait ou n'ait pas été enregistré. C'est là d'ailleurs un des principaux moyens employés par le gouvernement soviétique dans sa lutte contre l'avortement. Dans les pays capitalistes, bien des femmes qui voudraient être mères s'efforcent d'éviter la conception parce qu'elles craignent de ne pouvoir, faute d'argent, élever leur enfant ; le souci leur en est entièrement épargné en Union-soviétique.

(*à suivre*)

POURQUOI L'AVENIR est au Socialisme ?

par **Jules Guesde** *et* **Paul Lafargue**

La disparition de la propriété individuelle et la constitution de la propriété collective

La propriété commune primitive. — Les dernières études sur les sociétés humaines et leurs origines nous les montrent débutant toutes par la possession en commun de la terre et de ses fruits. La propriété individuelle, lorsqu'elle apparaît, ne s'applique qu'aux objets d'un *usage strictement personnel*, tels que dépouilles d'animaux ou d'ennemis vaincus, ornements, armes, etc.., qui d'ordinaire sont enfouis avec le cadavre de leur propriétaire. L'*usage personnel* est, en même temps que la cause, la limite de la propriété individuelle.

La propriété individuelle des moyens de production.— La propriété individuelle de la terre et de ses fruits est de date relativement récente : soumise, en régime féodal, à des redevances de toute nature, elle ne revêt en France son caractère absolu ou bourgeois qu'avec la Révolution de 1789. C'est naturellement aux dépens de la propriété collective ou commune qu'elle s'est peu à peu constituée par la violence et par la fraude dans la série des siècles. Elle n'a cependant jamais pu absorber la totalité de la propriété collective, même dans les pays les plus *bourgeoisés*, ainsi que le prouve la survivance universelle d'un domaine public (biens communaux, forêts de l'Etat, etc.).

C'est pourquoi les Considérants du programme socialiste parlent de la PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE COMME N'AYANT JAMAIS EXISTÉ A L'ÉTAT DE FAIT GÉNÉRAL.

Le caractère essentiel de la propriété individuelle, l'*usage personnel* des biens possédés en propre ou exclusivement, se maintient en période de petite industrie. Le paysan qui travaille son lopin de terre, le tisserand qui produit avec son métier à bras, le graveur avec son burin, le peintre avec ses pinceaux, le menuisier avec ses outils, ne sont pas seulement des propriétaires *nominaux* ou *légaux*, mais des propriétaires *réels*, puisqu'ils *usent* personnellement de leur propriété, puisqu'ils manient eux-mêmes les instruments qu'ils possèdent. La propriété est soudée au propriétaire, elle s'identifie avec lui ; sa productivité dépend de l'habileté et de l'énergie de ce dernier, qui ne peut, sans l'affecter, se croiser les bras, vieillir ou s'affaiblir. Le propriétaire joue alors un rôle utile dans la production.

La propriété et la production capitaliste.— Mais à mesure que la propriété foncière s'agrandit et que l'industrie se transforme et se machinise, le caractère *usager*, *réel* et *utile* de la propriété individuelle tend à disparaître. Quand le lopin de terre du paysan devient un bien-fonds de cent, de deux cents hectares et plus, ce n'est plus le propriétaire qui cultive : ce sont des métayers, des fermiers, des valets de ferme, des journaliers. Quand le métier à bras devient métier mécanique, la scie à main scie mécanique circulaire, ce n'est plus le propriétaire qui tisse ou qui débite le bois ; il emploie à ce travail des salariés. La propriété n'est plus que *légale ou nominale*, le propriétaire en a perdu l'*usage personnel* ; il n'est plus soudé à la propriété dont la productivité est indépendante de ses qualités personnelles et cesse d'être affectée par son oisiveté, sa vieillesse ou ses infirmités. Le propriétaire ne joue plus aucun rôle dans la production. Il ne fait plus que *voler* les producteurs, ceux qui, ayant l'*usage* de la propriété, devraient en être les propriétaires *nominaux* ou *légaux* et dont le travail doit non seulement reproduire l'équivalent de ce qu'ils consomment quotidiennement, mais créer à son bénéfice une *plus-value* ou des *profits*, d'autant plus considérables que les salariés sont plus nombreux et plus exploités.

Transformé en simple *voleur de profits* le propriétaire *nominal* ou *légal* peut être indifféremment remplacé, Dollfus par Rothchild, Schneider par Ménard-Dorian, sans que pour cela la propriété devienne moins productive. Il peut même cesser d'être un être réel pour devenir une raison sociale — Cail et Cie — ou une collectivité d'actionnaires ou d'obligataires : c'est ce qui existe pour les mines, les chemins de fer les hauts-fourneaux, dont les titres de propriété, devenus *impersonnels*, peuvent, sans conséquences aucunes, circuler de mains en mains, et changer à la Bourse dans une même journée, plusieurs fois de propriétaires *légaux*.

C'est la fin du caractère individuel de la propriété ou, comme disent les Considérants, c'est LA FORME INDIVIDUELLE DE LA PROPRIÉTÉ DE PLUS EN PLUS ÉLIMINÉE PAR LE PROGRÈS INSDUSTRIEL.

La propriété capitaliste devient collective. — Ce même progrès qui élimine la forme individuelle de la propriété, élabore une forme supérieure de propriété collective dont il constitue, dans le sein même de la société capitaliste, les éléments matériels et intellectuels.

Quand la charrue à vapeur n'existait pas, ni les moissonneuses, ni les batteuses, ni les autres instruments aratoires mécaniques, le champ pouvait demeurer petit et, comme tel, être approprié individuellement. Mais avec le machinisme agricole, il n'y a plus place que pour de vastes territoires formés des ex-petits champs agglomérés. La concentration terrienne s'opère et s'impose, qui permet et appelle l'appropriation sociale du sol, — sans compter qu'entre les mains de sociétés anonymes, la propriété foncière devient de plus en plus une *co-propriété indivise*, c'est-à-dire commune.

Même transformation — et plus rapide encore — dans l'industrie : au métier à bras, au rouet à filer, à la scie à main et autres outils presque domestiques qui pouvaient être appropriés individuellement, ont succédé des filatures, des scieries et des tissages mécaniques qui agglomèrent des dizaines de scies, des centaines de métiers, des milliers de broches. C'est la concentration industrielle, préface de l'appropriation sociale des grands organismes manufacturiers qui, à l'heure actuelle même, cessent de plus en plus d'être des propriétés d'un seul pour devenir des *co-propriétés indivisées* et *indivisibles*. Essayez donc de déterminer la propriété individuelle de chacun des porteurs d'actions dans la masse des wagons, des locomotives, des gares et autres parties de cet outillage collectif que représente un chemin de fer !

Cette concentration, qui est la loi du commerce comme de l'industrie et de l'agriculture, et l'espèce de collectivisme actionnaire qu'elle entraîne, sont LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DE LA FORME COLLECTIVE DE LA PROPRIÉTÉ dont les CONSIDÉRANTS parlent comme FOURNIS PAR LE DÉVELOPPEMENT MÊME DE LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE.

La production capitaliste est collective. — Le petit champ, l'outil étaient des instruments d'un usage individuel, — c'est-à-dire qu'un individu suffisait à les mettre en mouvement ou en valeur. Mais une grande propriété foncière, un tissage, une filature, une scierie mécanique, sont des instruments d'un usage nécessairement collectif, — c'est-à-dire que pour fonctionner ils réclament la coopération d'une collectivité d'ouvriers.

Tandis que le paysan-propriétaire devait être à lui-même son unique agent : labourer, ensemencer, moissonner et dépiquer le grain, tailler la vigne vendanger et fabriquer le vin ; tandis que l'ouvrier individualiste, comme l'ébéniste, devait choisir son bois, dessiner son meuble, en façonner et en assembler les pièces, — dans l'agriculture et dans l'industrie *machinisées*, toutes les opérations, divisées et subdivisées, sont accomplies simultanément par des ouvriers parcellaires. La grande culture veut des chimistes pour l'analyse des terres et des engrais ; des mécaniciens pour la conduite de la charrue à vapeur ; des spécialistes pour le choix des semences, etc. Un atelier mécanique ne peut se passer de directeurs, de comptables, de chauffeurs, d'hommes de peine, de contremaîtres, etc. Chacun de ces producteurs ne peut fabriquer à lui seul le produit tout entier, mais tous coopèrent à sa production dans une proportion indéterminée — et indéterminable. Comment reconnaître dans un mètre de drap la part du mécanicien, du chauffeur, du contremaître, du directeur, de l'homme de peine, pour ne rien dire du tisseur ? Et cependant tous ces ouvriers sont, à des titres divers, également nécessaires à la production du mètre de drap. Bien que — ou plutôt *parce que* — de catégories différentes, ils sont indispensables les uns aux autres, tellement indispensables qu'aucun ne saurait s'acquitter de sa tâche à son heure et à sa fantaisie. Impossible au chauffeur le plus anarchiquement *libertaire* d'arriver à dix heures alors que, dès six ou sept heures, les tisseurs sont à leur métier, attendant que la vapeur le mette en marche. Il faut n'avoir aucune notion de la production moderne pour s'imaginer que, non seulement en régime capitaliste, mais à aucune époque la fantaisie individuelle pourra trouver place dans un atelier mécanique et livrer au caprice d'un chacun le travail de tous à commencer ou à suspendre. A la porte de cet atelier, le travailleur, qu'il soit directeur, mécanicien ou homme de peine dépose sa volonté et son individualité pour n'être plus qu'un rouage plus ou moins automatique, plus ou moins important, d'un mécanisme immense, qui le domine et le fait mouvoir.

La nécessité du travail collectif ou en commun et la dépendance mutuelle des différents travailleurs, constituent autant d'ELEMENTS INTELLECTUELS DE LA FORME COLLECTIVE DE LA PROPRIETE QUI SURGISSENT DU DEVELOPMENT MEME DE LA SOCIETE CAPITALISTE : mais ils ne sont pas les seuls.

La direction de la production assurée par des travailleurs intellectuels. — Un des phénomènes les plus caractéristiques de la production moderne est la direction des forces productives passée à des non-propriétaires ou prolétaires : ingénieurs, chimistes, directeurs, contremaîtres, chefs d'équipes, etc., tout l'*état-major* de l'industrie, en un mot, est recruté dans la masse même des salariés. A quelque degré de culture scientifique qu'ils soient parvenus, quelle que puisse être leur valeur personnelle, tous ces dirigeants économiques ne sont que des salariés au même titre que les travailleurs auxquels ils commandent et dont ils ne se distinguent que par le chiffre de leur salaire—et par leur morgue. Mais toute l'insolence de laquais dont la plupart peuvent faire preuve vis-à vis de leurs collaborateurs à cinq ou six francs par jour, n'empêche pas qu'ils ne soient comme ces derniers à la merci des propriétaires ou des financiers oisifs dont le bon plaisir fait loi pour eux comme pour les autres. Et, par le fait que les ÉLEMENTS INTELLECTUELS de la production sont, comme les éléments musculaires, fournis par le prolétariat, du jour au lendemain la classe entière des propriétaires peut disparaître, leurs propriétés être collectivisées ou socialisées, sans que la production en reçoive le moindre dommage.

En d'autres termes et pour nous résumer : les sociétés humaines débutent par la propriété commune ou collective. La propriété individuelle commence par les objets d'un usage tout personnel (ornements, armes, etc.), continue par la maison, la terre, les outils, le capital et n'aboutit à sa forme absolue qu'avec l'avènement de la bourgeoisie au pouvoir social, sans que cependant la propriété collective primitive disparaisse jamais entièrement.

La propriété individuelle, à mesure qu'elle s'étend et se machinise, dépouille le propriétaire *nominal* ou *légal* de *l'usage* de sa propriété et le transforme en voleur des salariés, qui ont ; eux, l'usage de cette propriété qu'ils sont seuls à faire produire.

La propriété individuelle perd ainsi toute raison d'être.

D'autre part, à mesure qu'elle s'étend et se machinise, l'usage de cette propriété devient de plus en plus collectif. Il exige des collectivités de travailleurs manuels et intellectuels et donne lieu à une forme nouvelle et supérieure de propriété collective ou sociale qui se constitue aux dépens de la propriété individuelle, comme la propriété individuelle s'est constituée aux dépens de la première propriété collective, et avec la même nécessité.

(*A suivre*)

Nouvelles internationales

LE PEUPLE ESPAGNOL SE BAT pour la cause de la démocratie

par **José Fernandez**
(de Barcelone)

Nous avons le devoir de mettre en garde nos amis de l'étranger contre les appréciations qu'une certaine presse répand dans le public. On écrit que les sanglants évènements qui se déroulent en Espagne sont l'expression extrême de la lutte contre la dictature du prolétariat que veulent instaurer les communistes. On écrit que quelle que soit l'issue de la bataille, la démocratie espagnole est anéantie.

Tout cela est faux, archifaux. Nous le crions hautement et espérons que l'on nous entendra. Nous comprenons parfaitement pourquoi la presse sympathique aux rebelles présente les choses sous cet aspect contraire à la vérité. Il s'agit pour elle d'une tentative d'isoler la lutte de notre peuple de celle qui dresse internationalement les forces de démocratie contre l'horreur du fascisme.

Non, la guerre civile qui déchire notre malheureux pays n'a pas été suscitée par le désir des masses d'établir la dictature du prolétariat. Elle a été engagée par les réactionnaires qui voudraient courber l'Espagne sous une dictature fasciste. Le traître Franco, agent soudoyé de Hitler et de Mussolini, a impudemment menti lorsqu'il a déclaré qu'il s'agissait d'une lutte entre le marxisme et les hommes d'ordre. La lutte est entre la République démocratique et le fascisme L'intervention avouée de l'Allemagne et de l'Italie lui donne même le caractère d'une lutte entre le fascisme international et la démocratie internationale.

Les fascistes de Gil Robles, de Primo de Rivera, de Sanjurjo, ne se sont pas soumis au verdict populaire du 16 février. Ils n'ont pas abandonné l'idée d'une revanche, même chèrement payée. Et ils n'ont pas craint, pour assouvir leur haine du peuple, de mettre l'Espagne à feu et à sang. Ce sont eux les responsables de la situation. Ce sont eux qui ont juré la mort de la république et qui, pour parvenir à leurs fins, trahissent leur patrie en se vendant au fascisme international.

Les ouvriers, les paysans espagnols qui, depuis des années, luttent pour obtenir un peu plus de bien-être dans plus de liberté, n'ont pas intérêt à détruire leur victoire de février qui ne leur a pas encore donné tous les fruits. Ils veulent parfaire la révolution démocratique bourgeoise pour laquelle ils ont déjà versé tant de sang.

C'est aux cris de « Vive la République ! » que les colonnes de miliciens quittent Barcelone pour aller se battre contre les assassins de la liberté. C'est pour la république que des hommes, des femmes, armés souvent de fusils de chasse, font héroïquement le sacrifice de leur vie.

Les communistes, tout en restant fidèles à leur idéal, se sont placés aux premiers rangs des défenseurs de l'Espagne démocratique. De toutes leurs forces, ils soutiennent le gouvernement républicain, leurs dirigeants sont partout où est le péril.

Les masses catholiques, elles aussi, sont parmi les défenseurs de la république. Car c'est une odieuse calomnie que celle qui présente les troupes républicaines comme des incendiaires et des pilleurs d'églises. La vérité, la voici. Dans quelques cas, des prêtres fascistes, fortifiés dans leur église transformée en dépôt d'armes, ont ouvert le feu sur la population. Nous sommes en mesure d'affirmer que des personnalités étrangères, comme par exemple Mme Montessori, la pédagogue italienne bien connue, ont été témoins de ce que certains prêtres, les armes à la main, ont agi contre la république, malgré les demandes réitérées des forces gouvernementales de mettre fin à leur honteuse conduite.

Ainsi, tous, communistes, socialistes, anarchistes, catholiques, républicains ; tous, ouvriers, paysans, classes moyennes ; tous, depuis le chef du gouvernement jusqu'au dernier des combattants, sont guidés dans les heures tragiques que traverse l'Espagne par cette seule pensée : écraser l'insurrection des fascistes contre la république.

Et c'est cette union du peuple, cette levée de la nation qui assurera la victoire sur le fascisme.

Non, la démocratie n'est pas finie en Espagne ! Elle vaincra. Nous en donnons l'assurance à nos amis démocrates du monde entier. Le combat que nous livrons ici pour la liberté fait partie intégrante de la lutte qui oppose dans le monde la démocratie à la dictature fasciste. Cette similitude d'intérêts nous donne la certitude de la victoire finale; car nous savons pouvoir compter sur la solidarité active des masses populaires de tous les pays.

De cette solidarité, nous en avons vu le symbole dans l'arrivée à Barcelone de nombreux travailleurs étrangers venus, comme volontaires, prendre place dans nos milices ouvrières. Cette présence nous montre que le cœur de la grande classe ouvrière internationale bat à l'unisson avec celui du peuple espagnol. Avec l'aide des démocrates de tous les pays, nous abattrons le fascisme et nous ferons progresser la cause de la paix et de la liberté.

Les livres

Nous venons de recevoir Giọc đường gió bụi de Khái-Hưng, édition Tự Lực Văn Đoàn,

Nous remercions sincèrement l'auteur et le présentons aux lecteurs du «TRAVAIL»

Chez les forçats des transports

Nos politiciens n'aiment point aborder la question ouvrière. Ils risquent de froisser leurs amis, les capitalistes et les financiers.

Les salariés des transports sont aussi parmi ceux qu'on a voulu oublier. Si leurs camarades de France ont conquis la nouvelle loi du travail, eux, ici, gémissent toujours sous des conditions de vie impossibles. Salaires, durée de travail, tout a été décidé par la volonté souveraine des patrons.

Chauffeurs, mécaniciens, receveurs, ils vont partout où leur travail les appelle offrant à tous le spectacle écœurant de la lassitude et du dénuement : vêtements defraîchis, souliers en déroute démarche pesante, découragée. Sauf quelques cas exceptionnels, leurs salaires sont plus que dérisoires.

Un chauffeur touche par mois en moyenne 20$00, un receveur 10 et un aide moins encore. Ces appointements si maigres ne leur reviennent pas toujours intégralement, car forcés de manger dehors tous les jours, frappés de lourdes amendes pour la moindre peccadille, ils ne touchent presque plus rien, le mois terminé et bon nombre d'entre eux ont souvent une famille nombreuse à entretenir.

Levés bien avant le jour, ils n'ont pas toujours le temps d'avaler le maigre petit déjeuner du matin et les voilà déjà attelés pour toute la journée à un labeur écrasant. Responsables de la bonne marche de l'entreprise, il faut qu'ils veillent à tout. Il faut que les voitures fonctionnent bien, il faut que la consommation n'augmente pas, il faut que les frais soient couverts, il faut que les voyageurs soient nombreux, que d'exigences ! il faut qu'ils remplissent au détriment de leur santé s'ils ne veulent pas être mis à la porte ! Car les temps sont durs. La concurrence des chemins de fer, les difficultés multiples occasionnées par la législation indochinoise rendent leur vie plus difficile, plus lamentable.

Ce n'est pas par pur hasard que ces difficultés surgissent devant les entreprises de transport. Depuis des années elles ont été systématiquement lancées sur leur chemin. Que n'a-t-on pas créé pour les anéantir ? L'augmentation d'abord du droit d'entrée de l'essence a amené une hausse effrayante du prix de ce carburant. De 0$18 le litre cédé aux transporteurs en Mars de cette année il est monté à 0$21 en Septembre. En multipliant par centaines et par milliers de fois cette différence, on retrouve ainsi la somme supplémentaire arrachée chaque jour aux transporteurs, surtaxe que doivent payer, en fin de compte les voyageurs et les salariés des services de transport. Mais la mesure la plus néfaste pour eux encore, c'est la taxe dite de douane.

Une troisième offensive arrivera sous peu et ce ne sera pas la dernière. Différée pour quelques mois encore, l'assurance obligatoire suivant le taux fixé par l'administration sera appliquée.

Les salariés des transports sont les premiers à en supporter les graves conséquences. Impuissants devant de telles offensives, les patrons se tournent vers leurs employés qu'ils forcent de travailler à la conquête d'une clientèle incertaine et les conditions d'existence de ces employés deviennent chaque jour plus misérables. Compression du personnel, augmentation de la durée de travail et réduction de salaires, voilà la répercussion directe qu'il convient de remarquer. Certains patrons pour récupérer un peu d'argent ne manquent pas d'utiliser la méthode des amendes et font payer ainsi à leurs employés une partie des taxes imposées par la loi.

Pour ceux qui ont la chance de ne pas être réduits au chômage, leur situation n'est pas moins triste. Parcourant chaque jour de 200 à 300 km, ils ont souvent à subir sur la route de multiples vexations. Qu'importe si leurs voitures sont pleines de colis, les agents de douane peuvent à tout moment leur faire une visite méticuleuse. Voyageurs, bagages, tout est fouillé. Si on ne découvre pas de l'opium de contrebande la voiture peut continuer le voyage avec un retard d'au moins d'une demi heure. Il ne faut pas pourtant que les chauffeurs filent en vitesse car d'un moment à l'autre un ingénieur des TP ou simplement un gendarme passe et les voilà pris pour excès de vitesse. Le maximun de vitesse pour autobus est 30km à l'heure, celle des autocars, 45 km à l'heure.

Sur les lignes concurrentes à la voie ferrée le règlement est encore plus sévère. On ne peut pas stationner devant ou à proximité d'une gare mais à 200m au delà. Toute infraction à cette règle justifie la poursuite contre le chauffeur et l'imposition d'une amende.

C'est une existence de forçats que mènent les travailleurs des transports. Ils doivent faire face à de multiples difficultés. Ils ont tout payé par leur travail : taxes, patente impôts... Ils ont payé à tous, sauf à eux-mêmes.

Pour qu'ils puissent défendre leurs intérêts menacés, le gouvernement du Front populaire, avant toute enquête parlementaire, doit faire promulguer immédiatement la loi de 1884 sur la liberté syndicale déjà déclarée applicable aux colonies par le législateur.

LISEZ
FAITES LIRE
LE TRAVAIL
ET LE
TAN-XA-HOI

Imp. spéciale «Le Travail»

L'Administrateur Gérant : Trịnh-văn Phú

Tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 6 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 21 OCTOBRE 1936

LE TRAVAIL

A l'heure où la crise aggrave pour la classe ouvrière les conditions de son existence et de sa lutte, il est de notre devoir de nous pencher sur les petits problèmes que la vie des travailleurs pose tous les jours et de maintenir leur confiance en leur combativité et en l'avènement inéluctable du socialisme

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS
Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến
Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.
Administration-Rédaction : 28, Nguyễn-Trãi – Hanoi

NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LES SALAIRES

LE NIVEAU D'EXISTENCE des fonctionnaires est encore menacé.

Le franc est dévalué.

La piastre se trouve dans une situation incertaine et provisoire.

Les importateurs et les grossistes spéculent à leur aise.

Pour se prémunir contre la dévaluation de la piastre, les intermédiaires majorent leurs prix de détail.

Les denrées de première nécessité ont une tendance à la hausse.

Le coût de la vie de la classe ouvrière et des classes moyennes subit déjà une augmentation inquiétante.

Le pouvoir d'achat diminue de jour en jour.

Il est actuellement l'objet d'une attaque organisée des forces capitalistes.

Et c'est précisément à ce moment où ils sont menacés dans leur existence même que les petits fonctionnaires sont choisis comme premières victimes de la dévaluation monétaire.

Nul n'ignore que les petits fonctionnaires indigènes de l'Indochine sont réduits à la portion congrue. Soumis à des salaires de famine, ils s'endettent pour vivre. Les usuriers de toutes les couleurs s'abattent sur eux comme sur des proies faciles. Ils traînent une misérable existence et compromettent irrémédiablement la vie de leur femme et l'avenir de leurs enfants.

D'aucuns affirment qu'il vaut mieux travailler aux rabais que n'avoir aucun travail, qu'il est toujours bon de recevoir quelques dizaines de piastres à la fin de chaque mois que de ne rien recevoir.

L'argument est fallacieux.

Il cherche à justifier une exploitation intolérable.

Il condame les salariés à une servitude perpétuelle.

Il fournit prétexte à l'Etat ou aux patrons pour rejeter toutes les charges de la crise sur les travailleurs.

Non ! Il n'est pas possible ni raisonnable de demander aux petits fonctionnaires d'accepter un sacrifice supplémentaire.

Depuis cinq ans, la déflation a déjà fortement réduit leurs moyens d'existence. La dévaluation va bientôt diminuer leur pouvoir d'achat.

Et l'on parle encore d'une amputation de vingt pour cent sur leurs maigres salaire !

Non, nous nous opposons énergiquement à ce qu'ils soient ainsi frappés.

Nous ne cesserons de dénoncer toute manoeuvre tentant à liquider la crise sur le dos des masses laborieuses.

Que toutes les victimes se solidarisent autour d'un programme de lutte pour l'amélioration de leurs conditions d'existence !

Notre mot d'ocdre le plus concret et le plus actuel est :

Contre toute diminution et pour une augmentation immédiate des salaires.

Pour la formation des syndicats professionnels.

LE TRAVAIL

POUR LA DÉFENSE de la pensée libre

Le TAN XA-HOI vient d'être supprimé par un arrêté du Gouverneur Général intérimaire en date du 16-10-36.

Parce qu'il est le seul journal de langue annamite qui prenne la défense des intérêts des masses laborieuses du Tonkin,

Parce qu'il s'oppose à l'exploitation inhumaine à laquelle sont soumis le ouvriers et les paysans tonkinois,

Parce qu'il est le seul qui ose élever la voix pour crier : assez ! à ce régime d'obscurantisme et d'oppression qui prétend maintenir une population de vingt millions d'âmes dans une servitude perpétuelle.

Contre cet assassinat légal de la pensée libre,

Contre la tendance à une répression injustifiée, entreprise par les autorités locales .

Contre la politique de terreur et de violence à laquelle on veut revenir pour compromettre définitivement le prestige du Front populaire aux yeux des masses coloniales,

Nous élevons une énergique protestation et invitons tous les journalistes et écrivains chez qui il reste encore un idéal de justice et d'humanité, à se réunier pour envisager les mesures de défense collective contre la menace de mort, exercée sur les journaux de langue annamite qui veulent rester libres et dignes.

L. T.

Réponse à l'appel du Ngay - Nay

Nous enregistrons avec plaisir la proposition du « Ngay-Nay » qui arrive justement au moment opportun.

Le TAN XA-HOI vient d'être supprimé sans aucun motif sérieux.

La nécessité d'entreprendre une action commune de protestation n'est plus à démontrer.

L'envoi d'un collègue à Paris pour exposer aux différentes organisations politiques, les vérités sur le régime colonial en Indochine est un point important de notre programme.

Nous n'avons jamais cessé de réclamer la liberté de la presse en vue de l'éducation et de l'organisation de la masse maintenue jusqu'ici dans l'ignorance et la misère.

Nous demandons à tous les Directeurs des journaux Français et Annamites de montrer aujourd'hui leur agissante solidarité en se joignant à nous pour protester contre la suppression arbitraire du TAN XA-HOI, avant de nous mettre d'accord sur un programme d'action quelconque.

AUX GALERIES INDOCHINOISES

Où l'on voit que le mot «chien» à son droit de cité dans l'«histoire »

Les romantiques ont réclamé pour le mot « chien » le droit de cité dans la langue poétique. Cela, s'est passé au siècle dernier. Tout bien considéré, ce mammifère ne mérite pas tous les mépris que la vanité humaine se plaît à attacher à son nom.

Dans une promenade à la campagne nous regardions trois petits chiens au flanc décharné qui longeaient, pressés, les diguettes, flairaient l'herbe, dressaient le museau et cherchaient leur nourriture de fortune... (Mes lecteurs indochinois savent de quelle façon vi ent la plupart de nos chiens ; s'il arrive que des lecteurs qui ne sont pas du pays et qui trouvent mon euphémisme obscur, je leur demanderai pardon : la vérité quelquefois est répugnante !) Brusquement mon ami me confiait :

« Décidément, sur cette terre d'Indo-« chine, tous les êtres sont des damnés ! « J'ai lu dans quelque journal oublié que « sous d'autres climats, les chiens con-« naissent une vie bien meilleure. Je ne « te rappellerai pas l'âge d'or de la gent « canine ; on dit que des peuples primi-« tifs l'adoraient à l'égal d'un dieu. Ce « temps est fini au plus grand dam de « la race des chiens. Mais de nos jours « encore, dans les pays civilisés, on a « pour ce «frère inférieur» une affection « touchante. Les femmes elles-mêmes le « dorlotent, le caressent, le soignent. « Nos amis les vétérinaires en savent « quelque chose. Des gens pleurent à « chaudes larmes portent même un pe-« tit deuil, quand leurs chien vient à mou-« rir. Un de nos gouverneurs fit à son « petit Vàng une pension qui s'élève à « la somme rondelette de trente piastres « par mois. Un banquier japonais de « Tokio laissait à son Terre-Neuve une « rente très honnête de 25.000 yens « Tout cela, c'est très sentimental, très « gentil à l'égard des chiens. Je ne dis « rien. Des langues méchantes disent « que cette charité aurait pu d'abord « s'appliquer aux hommes, avant de « s'étendre jusqu'aux animaux. Mais, « enfin, la charité ne sait pas toujours « raisonner. En tout cas sous d'autres « cieux vois-tu, les chiens sont de vé-« ritables élus. Mais en Indochine, — « ah ! si nos chiens avaient une âme, « ils devraient se croire en enfer !... »

Et ce soir là, comme si le hasard avait voulu nous intéresser particulièrement au sort de nos pauvres chiens, je reçus une lettre de Huê. Un mien ami de la capitale me relata un petit incident où la destinée des chiens était de nouveau rappelée à l'ordre du jour, dans une assemblée composée d'hommes. Le propos est historique et risque, de se noyer dans l'oubli si on ne le relève.

Dans un concile qui se tenait à notre antique capitale le mois dernier et qui réunissait en son sein les plumes les plus vigoureuses et les langues les mieux pendues un certain T.C.Đ. s'était avisé de « démasquer » un certain Tu Khôi. Pourquoi faire ? Dieu connaît son intention. Il a en tout cas révélé des propos horrifiques.

Notre T.C.Đ. parla donc de «dévoiler au public de l'Annam du centre, vingt ans au moins d'un passé fort obscur». C'est ainsi qu'il a accusé l'aimable Directeur, du Sông Huong d'avoir formé une équipe d'indicateurs en vue de contrecarrer l'action des révolutionnaires annamites de Canton, d'avoir ainsi aidé à la trahison de Phan-ba-Ngoc, malheureux fils d'un père illustre ; d'avoir enfin joué un fort triste rôle dans la tragique affaire Trân-cao-Vân...

Tout cela n'est pas gai du tout.

Mais au dire de l'accusateur, notre Tu-Khôi, Khôi le bachelier, le lettré, le révolutionnaire, le journaliste, le critique littéraire, le logicien — que sais-je encore ! — aurait prononcé voici quelque quinze ans, un mot fameux où il était question de «chien». A un de ses amis qu'il avait poussé à tourner le dos au parti et à le poignarder et qui hésitait, notre aimable M. Phan Khôi aurait dit dans un mouvement de chevaleresque colère :

— Mais quoi ! quand on est chien, il faut .. (Ah ! chers lecteurs que, la délicatesse de votre goût ne s'offense pas et passez le mot à son auteur...) il faut..... il faut qu'on mange des excréments, quoi !.....

Que pensez-vous qu'il arriva après cette révélation sensationnelle de T.C.Đ ?

Pour toute réponse à la dénonciation, M. Phan Khôi usa ce jour là — ce qui est tout à fait contraire à son habitude — de bâton au lieu de logique et de philosophie. On dit qu'il se précipita sur le pauvre T.C.Đ., l'asséna de rudes coups et le renversa..

C'est ainsi que la comédie finit. Mais mon ami conclut :

« Ah ! les pauvres chiens de ce pays ! ....les pauvres chiens !... Voilà de quoi ils se nourrissent et combien d'impostures pèsent sur leur mémoire !... Ah ! les pauvres chiens ! »

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les accidents du travail se multiplient d'un façon impressionnante.

La presse locale en a enregistré une quinzaine depuis le début de ce mois. Trois horribles accidents concernant des femmes. D'autres peut être plus gravess, ont restés ignorés.

Ces accidents sont dûs plutôt aux conditions défavorables du travail des ouvriers qu'à leur négligence personnelle.

La crise est un prétexte aux entreprises publiques et privées pour ne pas remplacer et perfectionner leur matériel de production.

Des réductions massives frappent impitoyablement les travailleurs. Mal nourris, mal vêtus, ceux-ci sont de moins en moins aptes à travailler dans des ateliers mal organisés, mal équipés. De là de nombreux accidents qui ont fortement ému le monde ouvrier. En ce pays, la main d'œuvre est abondante et à bon marché. Elle constitue une source de profits pour les employeurs. On se rappelle encore certains recruteurs de sinistre mémoire organisant de véritables traites des jaunes. On se rappelle aussi les sanglantes réactions, d'une population accablée au pire désespoir.

Aucune réglementation n'a été instituée sincèrement dans l'intérêt des masses laborieuses.

En 1913, le gouverneur général Albert Sarraut avait cherché, dans la création d'une réglementation du travail, le moyen d'affermir la stabilité et la sécurité des entreprises françaises en Indochine. L'arrêté du 11 novembre 1918 concernant la réglementation sur la main-d'œuvre agricole indigène prévoit les cas où le contrat peut être prorogé contre la volonté de l'engagé. L'existence seule de cette prolongation forcée de l'engagement, sans salaire, n'efface-t-elle pas tous les principes humanitaires qui semblaient présider aux règles édictées par cet arrêté ? Ce n'est pas encore de l'esclavage réglementé mais, c'est déjà la règlementation des travaux forcés

Que le salaire cesse quand le travail cesse, soit ; mais que la prison commence, quand les bras fléchissent, cela n'est admis par aucune morale, même la plus réglementaire.

La réglementation de 1918 n'est qu'un régime de l'esclavage camouflé qui rentre dans le programme grandiose de la mise en valeur des colonies de M. Albert Sarraut.

La réglementation de 1927 qu'on se plait à appeler la charte du travail était complétée par un arrêté réglementant l'émigration de la main-d'œuvre tonkinoise et les conditions de recrutement.

Cet ensemble de mesures administratives a donné lieu à de véritables marchandages de la part des recruteurs professionnels qui en tirent d'énormes profits.

C'est toujours les masses travailleuses qui sont trompées et exploitées.

Et depuis le courageux rapport de M. l'Inspecteur des Affaires politiques Delamarre qui a révélé les intolérables abus des directeurs et la misère inimaginable des coolies des plantations de l'Est de la Cochinchine et du Cambodge, aucune intervention vraiment sérieuse de la part du gouvernement colonial n'est à noter.

La crise a provisoirement mis de côté l'angoissant problème à renaître avec la limitation de la production du caout-choue et l'aide financière du gouvernement.

Depuis quelques temps une compagnie pour l'émigration de la main-d'œuvre tonkinoise vers le sud a été entreprise par les autorités locales.

Ce problème est aussi redevenu actuel. Une solution s'impose.

Tant que les travailleurs indigènes ne sont pas protégés par une législation équitable, tant qu'ils n'ont pas la liberté de s'organiser en syndicats professionnels pour rendre efficace cette législation, ils seront toujours la proie facile des recruteurs et employeurs capides.

DEVANT LA DÉVALUATION DU FRANC

I

Le gouvernement du Front populaire vient de faire voter la dévaluation du franc.

La particularité la plus saillante de cette réforme monétaire sera la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque de France laquelle bénéficiera d'une plus-value de 17 milliards environ Ces 17 milliards seront destinés à constituer un fonds de stabilisation des changes et à payer les dépenses nécessitées par l'exécution du plan des grands travaux et des réformes sociales prescrites. Cette particularité est renforcée par la promesse qui vient d'ailleurs de recevoir un commencement d'exécution, des mesures de protection à l'égard des masses laborieuses de la France.

Le Parti communiste, par la voix de son secrétaire général Thorez a déclaré s'opposer, en principe, à cette manipulation monétaire qu'il considère comme dangereuse pour la classe ouvrière française.

Il n'est pas sans intérêt pour nous, qui avons une monnaie solidaire du franc, d'étudier d'abord les répercussions d'une telle réforme sur les différentes catégories sociales de la France et notamment sur la situation des salariés français

D'abord un fait Partout, on s'est livré à la dévaluation de la monnaie, aux Etats-Unis comme en Angleterre et au Japon. Actuellement c'est le tour de la France et de la Tchécoslovaquie.

Et pourquoi dévalue-t-on la monnaie ? Le besoin impérieux d'écouler les stocks de marchandises accumulées en temps de crise pousse les capitalistes de tous les pays à réduire leur prix sur le marché mondial.

Dès lors, la concurrence s'accentue et une baisse de prix engendre toujours de nouvelles baisses de prix. Mais cette baisse a tout de même, une limite. Et pour reculer cette limite, le capitaliste cherche avant tout à réduire le prix de revient des marchandises autrement dit les frais de production.

Parmi les moyens employés pour réduire le prix de revient, la diminution des salaires des ouvriers est le plus facilement réalisable surtout à une période où une grande partie de la classe ouvrière est sans travail.

La dimunition des salaires s'effectue de deux façons :

Premièrement par la *déflation* c'est à dire par la réduction **du salaire nominal** des travailleurs ;

Deuxièmement par la dévaluation monétaire c'est-à-dire par la diminution de leur **salaire réel**, partant, de leur pouvoir d'achat.

Prenons un exemple.

Un ouvrier français gagne 40 fr. par jour. La déflation consiste à réduire ce salaire de 20 %. L'ouvrier ne gagne plus que 32 f par jour.

Les syndicats protestent. Les patrons ne peuvent plus abaisser, sans danger, ce salaire journalier déjà réduit.

Mais pour supporter la concurrence internationale, le producteur capitaliste doit parfois pratiquer ce qu'on appelle le «*dumping*» c'est à-dire vendre à perte ses marchandises.

Et pour compenser ses pertes sur le marché mondial, il se livre à une autre offensive contre les salaires de ses ouvriers.

Par la dévaluation, il laisse intact le salaire nominal de ses ouvriers mais attaque leur salaire réel autrement dit leur pouvoir d'achat.

L'ouvrier en question gagne toujours 32f après la dévaluation ; mais les trente-deux francs dévalués n'ont plus le même pouvoir d'achat que les 32f. avant la dévaluation.

Le tour est ainsi joué. L'ouvrier a l'impression que son salaire reste le même et que c'est, au contraire la valeur des marchandises qui a augmenté.

Alors que le grand commerce a toujours des possibilités de se protéger contre la dévaluation... Il prend d'abord ses précautions en majorant ses prix de vente. Il se réserve toujours la même marge de bénéfices sans parler d'une hausse spéculative qui ne manquera pas de se produire au début de toute dévaluation monétaire.

La hausse des prix de gros ne tardera pas à se propager finalement aux prix de détail, c'est à dire au coût de la vie.

Les salaires comme toujours et partout ne suivent que très imparfaitement la hausse générale des prix.

Ce rajustement qui conditionne même l'entretien de la force de travail est encore plus lent et plus diffcile dans un pays où il n'existe pas de syndicats professionnels comme en Indochine

De toutes les marchandises celle dont le prix augmente le plus lentement c'est la force de travail. Les salaires nominaux peuvent augmenter, mais la règle est qu'ils restent en retard sur les prix des produits de première nécessité, cette circonstance aggrave la situation de la classe ouvrière pendant la période de dévaluation monétaire où le coût de la vie est en hausse alors que la monnaie reçu en paiement par les ouvriers est en baisse.

Le décalage est parfois considérable.

C'est ainsi que les classes laborieuses font les frais des crises capitalistes et de la concurrence mondiale. —

Cependant il convient de remarquer que la dévaluation actuelle du franc pratiquée par le gouvernement du Front populaire a 2 particularités qui sont en quelque sorte les garanties essentielles pour la classe ouvrière française.

La dévaluation actuelle est faite au taux le plus élevé, puisque la loi, bien que ne donnant pas le définition du franc, dispose que sont poids ne sera pas inférieur à 49 milligrammes au titre de 900 millièmes d'or fin.

Cette dévaluation est, de plus, entouré des mesures en vue du rajustement des salaires des ouvriers et de la non-majoration des prix.

Pour défendre efficacement son niveau d'existence, la classe ouvrière française doit veiller avec vigilance à l'application fidèle et sincère des mesures promises par le gouvernement du Front populaire.

Francis Jourdain nous écrit

Au lendemain de son retour du bagne de Poulocondore, un de nos camarades a eu l'heureuse idée d'écrire à M. Francis Jourdain président du Comité d'amnistie des condamnés politiques indochinois.

Nos lecteurs savent combien les prétendues mesures d'amnistie sont incomplètes. Aussi, sur les 700 détenus politiques de Poulocondore, 150 seulement ont été libérés et presque tous conditionnellement. Et à l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 500 de nos camarades gémissent encore sous un régime de mort lente dans ce bagne par trop fameux.

Ils savent aussi dans quelle impasse sont acculés ces « retours du bagne » La loi leur ayant fixé une résidence déterminée ou défendu de s'établir dans les grands centres.

Notre camarade a demandé en conséquence l'application intégrale de la loi d'amnistie en Indochine et la suppression des mesures tyranniques de l'interdiction de séjour et de la surveillance administrative.

Nous publions dans les lignes qui suivent la réponse de M. F. Jourdain. Elle confirme un fait : la meilleure intention d'un ministre peut être déformée déjouée par les manœuvres d'une bureaucratie réactionnaire.

La lettre de M. F. Jourdain suggère enfin une ligne de conduite aux anciens condamnés politiques et à tous les amis et parents de nos camarades encore détenus aux bagnes : pour mettre fin à une situation intolérable, il ne suffit pas de saisir le ministre, il faut aussi alerter le Secours Rouge international, et les bonnes volontés des groupes de gauche et les organisations les plus avancées de la métropole... Sans-doute, alors, — alors seulement, entendrions nouss par delà nos rives indochinoises l'écho sympathique des millions d'âmes, de camarades prêts à nous soutenir dans nos revendications les plus légitimes...

N. D. L. R.

Paris le 13 Septembre 1936
Cher Monsieur

J'ai, dès le 15 Août ; eu l'occasion d'attirer l'attention du Ministre des colonies sur la situation faite aux libérés du bagne de Poulo condore. Il m'a remercié des renseignements que je lui communiquais et qui le confirmaient hélas ! dans cette certitude que ses intentions sont fort mal comprises de ses subordonnés et ses ordres interprétés d'une manière telle que l'on est souvent en droit de croire à un sabotage systématique. C'est en effet, dans la mauvaise volonté du personnel que réside la plus grande des difficultés auxquelles se heurte un ministre manifestement bien intentionné.

Au reçu de votre très intéressante lettre, j'ai fait rue Oudinot, une nouvelle démarche qui ne sera, je le crois sincèrement, pas sans effet. J'ai remis la documentation que vous avez bien voulu me faire parvenir, entre les mains de M. Delavignette (chef du cabinet de Marius Moutet), qui est, lui aussi, fort bien disposé et soucieux d'aider son chef. Il m'a assuré qu'il prendrait en considération vos justes observations et ferait d'autre part enquêter sur le sort des infortunés détenus dont je lui remettais la liste établie par vos soins.

Je vous serais toujours reconnaissant des documents qu'il vous sera possible de m'envoyer et qui me permettront de mener à bien une tâche que l'insuffisance de précision rend souvent difficile. J'aimerais que vos compatriotes sachent bien que s'il ne m'est pas toujours possible de répondre aux requêtes qui me sont adressées, il n'est cependant pas une seule qui ne soit l'objet du plus attentif intérêt.

Je serais particulièrement heureux de pouvoir transmettre au Ministre les noms (et une courte note sur chacun de ces cas) de tous ceux qui, sous quelque prétexte que ce soit, ne profitent pas de l'amnistie. Vous me rendre grand service en me signalant de façon aussi précise que possible tous les cas connus de vous.

Avec mes vifs remerciements, trouvez ici, cher Monsieur, la sincère expression de mon dévouement et de ma plus cordiale sympathie.

Francis Jourdain
26 Rue Vavin Paris (VI°)

QUE PENSER DU DISCOURS DE M. PAGÈS ?

Le discours que prononça M. Pagès au lendemain de son retour nous invite à réfléchir.

Faut il se réjouir ou s'inquiéter ?

De tous nos gouvernants, M. Pagès fut l'un de ceux qui assistèrent à *l'avènement* du gouvernement du Front Populaire. Tout nous portait à croire qu'il connaît mieux que quiconque le point de vue du ministère de la rue Oudinot.

Estimant que la Cochinchine est en proie à une crise morale faite du côté des Annamites des « espoirs inconsidérés » placé en le gouvernement du Front populaire et du côté des Français de la crainte pour le maintien des droits acquis, Monsieur le Gouverneur définit le rôle de la Commission d'enquête comme celui « d'examiner avec une attention généreuse et une volonté constructive le développement du nationalisme annamite vers une solution humaine et raisonnable dans le cadre de la souveraineté française ».

Tout en reconnaissant que l'évolution du pays doit comporter une revision progressive mais prudente du statut de ses habitants M. Pagès adjure les conseillers coloniaux de ne pas solliciter l'impossible et de ne pas s'ériger en excitateurs patentés contre l'ordre établi. La politique libérale de M. Robin sera continuée mais il ne faut pas laisser compromettre sa chance par des hommes ambitieux qui vous excitent contre l'autorité.

Les premières heures de la colonisation sont passées. La condition matérielle et morale des travailleurs doit faire l'objet de la part des propriétaires et des patrons d'une sollicitude volontairement consentie. Que les Français ne cèdent pas à la dépression et à l'inquiétude devant le nationalisme annamite naissant et qu'ils ne parlent pas de carence du Gouvernement et d'autodéfense.

Que penser de ce discours ? Pendant que dans toute l'Indochine la population se prépare à accueillir la Commission d'enquête parlementaire ces paroles expriment elles la manière de voir du gouvernement français ?

Si des « espoirs inconsidérés » sont nés dans l'esprit de quelques uns, on peut être sûr qu'ils ne viennent pas du côté des travailleurs. Ils ne veulent pas autre chose que de voir leurs conditions d'existence améliorées. Ils sont las de souffrir de la faim et des cadouilles. Ils veulent vivre en hommes et non en bêtes.

Dans un pays où le patronat règne en toute puissance, nous nous permettons de douter qu'une sollicitude vis à vis des travailleurs puisse être volontairement consentie. Le rejet de la loi du travail par les Chambres de commerce et d'agriculture n'est il pas une indication convaincante ? Il y a eu et il y aura toujours en notre pays une résistance opiniâtre contre tout projet de réforme en faveur des masses laborieuses. On ne cèdera jamais facilement aux travailleurs les avantages auxquels ils ont droit.

Nous voulons toujours rester calmes et avoir confiance au gouvernement du Front Populaire. Nous ne formons pas des espoirs chimériques mais nous voulons quand même plus d'air pour respirer. Nous voulons que les travailleurs puissent défendre leurs intérêts trop longtemps sacrifiés. Les excitateurs contre l'autorité ne sont point du côté de ceux qui souffrent et peinent. Ils sont du côté de ceux qui, défiant toute loi, accaparent tout et ne laissent même pas aux classes laborieuses le droit de vivre humainement. Ceux là sont les véritables responsables du désordre.

Si on veut appliquer en Indochine une politique libérale il faut tenir compte de la volonté de la population. Dans une colonie, la réaction est toujours grande. Le gouvernement peut être certain qu'il ne trouvera pas de ce côté l'aide nécessaire à la politique envisagée par le Front populaire. Il aura par contre tout l'appui des travailleurs, s'il veut sincèrement leur garantir des droits trop longtemps violés.

Dans notre pays mieux que partout ailleurs, il convient de connaître les aspirations populaires. Les différentes assemblées par leur système d'élection actuel ne représente qu'une infime minorité. Les 90 %. de la population ne sont pas représentés.

Comment dans ces conditions, la Commission d'enquête peut elle se renseigner si elle se contente des rapports et des vœux des assemblées existantes ? Comment peut elle travailler et faire œuvre utile si elle ne connaît pas les besoins de ces masses écartées ?

La nécessité d'une nouvelle politique indochinoise est plus que jamais à l'ordre du jour. Nous voulons bien savoir comment elle s'organisera : avec ou sans les masses travailleuses ?

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LES SYNDICATS

La lutte directe contre les employeurs en vue de les amener à concéder aux travailleurs des conditions de travail et de vie satisfaisantes est menée par le syndicat, c'est à dire l'association permanente des salariés d'une même profession ou d'une même industrie. L'ouvrier traitant seul à seul avec le patron est dans un état manifeste d'infériorité. Pour le contraindre à une discussion des clauses du contrat du travail dans des conditions plus favorables, la coalition ouvrière, c'est-à dire l'action collective des travailleurs est nécessaire. Cette action collective en vue d'amener l'employeur à une plus saine compréhension des besoins ouvriers se manifeste notamment par le refus concerté du travail ou la menace de ce refus. C'est le syndicat qui organise cette coalition de façon permanente, la dirige, la discipline.

« Le syndicalisme, écrit Léon Jouhaux Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail en France, a sa cause profonde dans l'évolution industrielle qui, en créant la grande entreprise, l'immense usine, a provoqué une solidarité effective entre tous les salariés, leur a imposé des conditions générales dont la défense et l'amélioration devaient les porter à s'unir. »

Est-ce à dire que les travailleurs ne se sont pas organisés avant l'époque du développement capitaliste ? Dans les villes du Moyen-Age, où se faisait la production des marchandises pour l'exportation, il y eût des révoltes artisanes (les tisserands des Flandres). Dans les métiers moins importants, il y eut plus tard des associations de *compagnons*, mais entre le nombre des organisés et les luttes de la période des corporations, et l'ampleur de la bataille actuelle, il y a une immense différence.

C'est en Angleterre pays où la grande industrie s'est, en premier lieu, développée qu'a pris naissance le mouvement syndical. En 1799, le parlement vote une loi interdisant les coalitions « pour prévenir les exigences ruineuses des ouvriers » ; mais en 1824 une loi reconnait une certaine liberté aux unions des travailleurs ; le droit de grève n'est reconnu, et encore de façon imparfaite, qu'en 1859 En 1871 est votée la loi qui constitue encore aujourd'hui la base du droit sydical anglais.

C'est en 1899 seulement que se crée le « Labour Party », organisation de classe des syndicats pour participer à l'action politique.

En France, c'est en 1864 sous le Second Empire, que le droit de coalition est reconnu ; la loi n'accordait cependant aux ouvriers qu'un semblant de liberté, car ils n'obtenaient pas le droit de se réunir et de s'associer. En 1868 le droit de se réunir leur est octroyé. En 1871 la classe ouvrière livre une grande bataille : la Commune ; son gouvernement éphémère tente d'esquisser une organisation de la production et de la répartition des richesses, mais le mouvement est écrasé dans le sang. La loi de 1884 accorde enfin aux ouvriers le droit syndical.

Jusqu'en 1857, la classe ouvrière belge ne réagit pas ou guère pour sortir de sa misère ; mais à partir de cette année là il entre en lutte sur le terrain économique et politique. C'est en 1898 seulement qu'une loi reconnait légales les associations professionnelles

On voit quelles dures batailles le prolétariat a dû livrer pour arracher à la bourgeoisie le droit de coalition, le droit de grève, le droit syndical.

Il n'a pas obtenu encore satisfaction entière, mais dans les principaux pays industriels d'Europe et d'Amérique, il peut s'organiser syndicalement. Sans doute dans les pays à gouvernements fascistes (Allemagnes, Autriche, Italie) le droit syndical a été retiré aux travailleurs, mais ce n'est là qu'un épisode de la lutte longue et sans merci engagée entre le Capital et le Travail. La sanglante révolte des généraux contre le Gouvernement régulier de la République Espagnole n'a pas pour objectif la restauration de la Monarchie, mais l'anéantissement du marxisme, c'est à dire l'abolition du droit syndical si chèrement conquis par les travailleurs d'au delà des Pyrénées.

La France Républicaine, la France du Front Populaire va-t-elle priver plus longtemps ses nationaux disséminés dans ses Possessions d'Outre-mer, les indigènes de ses Colonies et des Pays de Protectorat, du droit de s'associer librement, de se grouper dans des syndicats professionnels ? Ce serait l'éternel honneur du ministère Léon Blum de montrer dans ces pays lointains le vrai visage de la France.

LES LOIS SOCIALES AU TONKIN

Dans le numéro du 17 Octobre de la « Volonté Indochinoise », le *fasciste* André Caffa, créateur du Front Colonial, candidat à la Délégation au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer, s'élève contre l'application des lois sociales au Tonkin.

M. André Caffa est, d'après les on-dit, un commerçant fort avisé et aisé ; nous n'en disconvenons pas jusqu'à preuve du contraire, car « tout ce qui brille n'est pas or », dit un vieux proverbe français ; mais il n'est pas lettré — il s'en faut de beaucoup — et ses connaissances en matière d'économie politique semblent être des plus sommaires.

Nous relevons dans son article certains passages empreints de la mauvaise foi la plus complète.

« Le Tonkin, écrit M. André Caffa, demande qu'on le laisse travailler en paix, il demande le droit de vivre et de choisir les conditions devant l'amener à la prospérité ; avant le bien-être il faut le nécessaire et ce nécessaire nous ne l'avons pas atteint. *L'indigène est tout à fait de cet avis et c'est lui surtout qui doit nous inspirer* ».

En réclamant l'application des lois sociales en Indochine, les travailleurs tonkinois ne font pas autre chose que de demander *le droit de vivre*, le *nécessaire* qu'ils ne possèdent pas à l'heure actuelle, de l'aveu même de M. André Caffa.

« Je crois, sans trop m'avancer, écrit-il plus loin, que l'ouvrier indigène sérieux n'est pas mécontent ». Vous nous la baillez belle, Monsieur le Candidat ! Ainsi, selon vous, les travailleurs de la mine, de l'usine et du chantier sont satisfaits de leur sort. Assez d'impudence, Monsieur Caffa. Vous êtes-vous jamais penché sur la misère de la classe ouvrière ? Avez vous visité autrement qu'en curieux ces bagnes qui s'appellent la Société Cotonnière du Tonkin, la Société Française des Charbonnages du Tonkin, la Société Indochinoise des Allumettes, la Société des Ciments Artificiels de l'Indochine et tant d'autres ?

« Il ne viendra jamais à l'esprit d'aucun Français, dites-vous, de réclamer 8 heures de travail quand il aura comme tâche la surveillance de 9 à 10 heures de collaboration indigène. » Est-ce là l'avis des surveillants français des exploitations minières dont vous essayez de « piper » les voix avec vos fallacieuses promesses ? Non, M. Caffa.

Les travailleurs de ce pays, français et indigènes sans distinction sont unanimes à demander l'application des lois sociales, parce qu'ils en ont assez de l'exploitation capitaliste dont ils sont victimes.

« Etablissons des salaires minima pour éviter les abus.
Améliorons les conditions du travail dans la mesure du possible.
Récompensons les vieux serviteurs en leur garantissant une vieillesse tranquille, sans soucis matériels.
Garantissons les soins médicaux. »

Parfait ! Mais il fallait y songer plus tôt, M. Caffa.

**

La nouvelle de l'application immédiate des lois sociales en Indochine a créé un véritable affolement dans le patronat tonkinois.

Les Assemblées Consulaires du Tonkin — Chambres de Commerce de Hanoi et de Haiphong et Chambre d'Agriculture — ont adressé au Président du Conseil et au Ministre un long télégramme dans lequel ils attirent leur attention sur les conséquences très graves, à ce qu'ils disent, qui résulteront de l'application de ces dispositions législatives et demandent l'ajournement des décisions prises ; autrement ce serait l'abomination et la désolation.

En prenant connaissance du télégramme des assemblées Consulaires du Tonkin les citoyens Léon Blum et Marius Moutet ont dû se faire une pinte de bon sang.

ÉCRIVAIN ET révolution

Henri Barbusse (1873 - 1935)

Henri Barbusse qui est mort à Moscou, le 30 août 1935, était né en mai 1873 à Asnières, près de Paris. Avant la guerre déjà, il avait attiré l'attention du public par divers poèmes qui révélaient son sens de la réalité, sa profonde compréhension des questions sociales et son extraordinaire talent descriptif. Son roman l'*Enfer* (1908), fit particulièrement sensation. Lorsque la guerre éclata, Barbusse s'engagea comme volontaire dans l'Infanterie. Il fut blessé, enseveli dans une explosion et profondément gazé. Depuis cette époque, sa santé était ruinée ; il était devenu un invalide de guerre aux poumons en grande partie dévorés. C'est d'ailleurs la pneumonie dont, il fut atteint à Moscou qui l'emporta.

En 1916, il écrit l'œuvre qui fut pour des millions d'hommes un événement bouleversant, une illumination. Dans ce livre, les horreurs de la boucherie telles que les vivaient les soldats du front nous sont exposées sous une forme immortelle ; *Le Feu* devait être le premier jalon de la fraternisation de tous les combattants et d'une façon générale de tous les travailleurs *Le Feu* devient un symbole qui enflamme particulièrement les combattants et les jeunes.

En mars 1919, en commun avec deux autres combattants, Georges Bruyère et Fernand Tournay, Henry Barbusse fonde l'Association républicaine des anciens combattants. Son alliance indestructible avec la classe ouvrière est désormais scellée, Barbusse évolue logiquement vers le socialisme, lutte pour un nouveau régime créateur assurant à la fois la paix et la liberté des peuples. Durant la guerre, il devient le collaborateur de divers journaux de gauche, participe à la fondation de la coalition républicaine dont le but principal est de lutter contre l'état de siège Immédiatement après la guerre, il consacre toutes ses forces au rassemblement des anciens combattants en France et dans le monde entier. En 1919, il unit les anciens combattants et les mutilés de guerre à Lyon, au 1er Congrès de l'Association républicaine des anciens combattants Ce Congrès formule les principales revendications de ces catégories.

Le 1er mai 1920, il fonde à Genève l'Internationale des anciens combattants. Dans cette ville a lieu la première rencontre des anciens combattants des puissances victorieuses et des puissances vaincues.

En 1920 et 1921, Barbusse prend place dans les rangs de ceux qui luttent pour un renouveau social et culturel du monde tel qu'il commence à se réaliser, au prix des plus grandes difficultés, en Union soviétique. Henri Barbusse exprime publiquement ses sympathies pour l'Internationale communiste, sans tenir compte des graves désavantages qui en résulteront pour lui, écrivain, auprès du monde bourgeois.

En mai 1922, il est poursuivi par en justice, en raison de l'Association républicaine des anciens combattants, qu'il préside depuis sa fondation.

Dans l'intervalle, il poursuit son activité littéraire, publie dans cette année et celles qui suivront : *Clarté*, *Ce qui fut sera*, *Paroles d'un combattant* et un grand roman : *les Enchaînements* (1924).

A la tête d'un groupe d'écrivains, il appelle tous les intellectuels à rallier la grande cause de l'équité et de la culture humaine. Il fonde la revue *Clarté* qui excercera une profonde influence dans le monde entier, particulièrement sur les intellectuels et les artistes. Plus tard, *Clarté* fera place à *Monde*. Cette revue, qui devient un centre de progrès spirituel et culturel, a été dirigée jusqu'à ses derniers jours par Henri Barbusse en personne. Elle fut une force organisatrice pour le Congrès international des écrivains et d'autres évènements de la vie intellectuelle, prolétarienne.

De 1922 à 1930, Barbusse, qui ne ménagea pas sa santé, est l'organisateur et le principal rapporteur de divers Congrès internationaux contre l'impérialisme, de Congrès internationaux des anciens combattants, etc. Il entreprend de nombreux voyages, notamment dans les Balkans, sur les geôles desquels il publie un livre émouvant, *les Bourreaux*. En 1925 il sillonne l'Union soviétique, qu'il aime passionnément, et publie son ouvrage sur la Géorgie.

Henri Barbusse est un des fondateurs du Secours ouvrier international, de la Ligue anti-impérialiste, de l'Association internationale des écrivains et des artistes.

Malgré son épuisante activité publique, il n'en poursuit pas moins son travail littéraire. Il fait paraître sucessivement *Jésus*, *Les Judas de Jésus* et, plus tard, *Zola*.

A partir de 1930, époque où les nuées d'une nouvelle guerre mondiale commencent à s'amonceler menaçantes à l'horizon et où le fascisme apparait de plus en plus brutalement comme le fauteur de guerre et l'ennemi des peuples, Henri Barbusse consacre toutes ses forces au nouvement mondial contre la guerre impérialiste et le fascisme.

Il est l'initiateur et l'organisateur du Congrès mondial d'Amsterdam contre la guerre impérialiste, où mille délégués prêtent serment de combattre par tous les moyens le déchainement d'une nouvelle guerre mondiale. Il est élu Président du Comité mondial contre la guerre impérialiste, issu du Congrès d'Amsterdam.

Lorsque le fascisme hitlérien lève la tête, Henri Barbusse devient l'un des chefs de la lutte antifasciste. Il est l'un des principaux orateurs au Congrès antifasciste tenu en mai 1933 à Paris, salle Pleyel. Sur l'initiative d'Henri Barbusse, les Comités dirigeants éluspar les Congrès d'Amsterdam et de Pleyel fusionnent dans le Comité mondial contre la guerre et le fascisme qui possède aujourd'hui des filiales dans presque tous les pays et qui compte des millions d'adhérents dans le monde entier.

A la tête du Comité international de libération par Thaelmann, Ossietzki et les autres antifascistes emprisonnés, dans les actions de solidarité pour les victimes du fascisme et de la réaction dans tous les pays, Barbusse lutte infatigablement, sacrifiant toutes ses forces. Malgré une santé ruinée, malgré son affection pulmonaire, il part pour les Etats-Unis à la fin de l'automme 1933 pour y coopérer à la fondation de la Ligne américaine contre la guerre et le facisme et y effectuer une formidable tournée de réunions. Cet automne il se proposait de partir pour l'Amérique du Sud, dans le dessein d'y accomplir le même travail.

Barbusse est la force motrice du congrès international de la Jeunesse contre la guerre et le fascisme, qui se tient en Septembre 1933 à la Mutualité. Il joue un rôle dirigeant au congrès des femmes de l'été 1934, au congrès mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme à la fin de Décembre 1934. Entre temps. Barbusse travaille à son dernier livre qui parait au printemps de 1935, et qui Il est consacré à la personnalité de Staline, le chef de l'Union soviétique. C'est l'œuvre d'un grand écrivian sur un grand chef.

C'est avant tout à son initiative personnelle qu'on doit la convocation du Congrès international des écrivains pour la Défense de la culture, qui se tient en juillet 1935, à Paris. Barbusse est élu au Présidium de l'Internationale des écrivains, nouvellement créée.

Barbusse a été le porte-drapeau de l'idée du front populaire en France et dans le monde entier. Il fut un des initiateurs de la formidable manifestation populaire du 14 juillet 1935. Ce jour-là, il fut d'ailleurs un des principaux orateurs. Ce devait être son dernier discours public.

Son dernier voyage à Moscou répondait à l'invitation des écrivains et artistes de l'Union soviétique. Son désir le plus ardent avait été d'assister, en invité, à quelques séances du Congrès mondial de l'Internationale communiste, d'autant plus qu'il y était question des problèmes de l'unité de tous les travailleurs dans la lutte contre la guerre et le fascisme.

Nul n'a œuvré avec plus de passion et d'acharnement qu'Henri Barbusse pour l'unité de tous les travailleurs, pour la lutte en faveur de la paix, de la liberté, du progrès et du socialisme.

L'humanité perd en lui un de ses champions les plus purs, les plus nobles les plus grands.

Presse vénale et réactionnaire

Les multiples contraintes imposées à la presse annamite sont sans conteste une des principales entraves à l'évolution de ce peuple relégué au rang d'éternel mineur. Les Annamites sont privés jusque du droit de dire ce qu'ils veulent, d'exposer leurs opinions sur les vices d'un régime dont ils n'ont que trop souffert.

Aussi bien, parmi les questions que nous avons à cœur de soumettre à la prochaine commission d'enquête parlementaire, figure au premier chef celle de la liberté de la presse. Cette liberté, nous la voulons totale sans condition. L'odieux régime de la censure a été supprimé, mais ce n'est là qu'une demi-mesure comme tant d'autres, un trompe-l'œil qui n'échappe guère aux esprits avertis. Ce n'est pas ce simulacre de liberté que nous demandons et, avec nous, tous les gens épris de vérités et d'indépendance.

Mais ce serait une erreur de penser que tous les journalistes d'ici voient la question du même œil. Beaucoup d'entre eux, et non des plus vieux, n'ont rien à redire à un état de choses dont non seulement ils s'accommodent à merveille mais dont ils tirent encore le plus large bénéfice. Cette liberté, ils n'en ont jamais senti la nécessité; bien plus ils l'envisagent comme un grand danger pour leur plume réactionnaire Leurs appréhensions reposent sur le fait que la liberté d'opinion amènerait l'éclosion de feuilles indépendantes qui ne manqueraient pas de les stigmatiser de la belle manière en leur disant cruellement leur fait.

Ces plumitifs qui émargent à des caisses les plus diverses et qui, entre deux panégyriques, vont quémander une subvention chez leur patron, constituent en ce pays un instrument d'obcurantisme nuisible tant au gouvernement colonial qu'aux masses exploitées. Le journalisme n'est rien moins à leurs yeux qu'un tremplin pour arriver aux situations qu'ils convoitent. Ils excellent à chanter la politique de tous les gouverneurs, libéraux ou réactionnaires, qualifient tous les actes de ces derniers d'opportuns, font d'un obscur bureaucrate un héros sur le compte duquel ils ne tarissent plus d'éloges, s'ingénient à dégager de la plus néfaste mesure gouvernementale des conséquences heureuses qui, à les en croire, transformeraient en moins de rien ce pays en un paradis terrestre. Ils savent au besoin élever cet éclectisme intéressé, ce conformisme servile à la hauteur d'un art, le revêtir de l'éclat d'une doctrine.

Par contre, sur tous les méfaits du régime, sur l'incurie administrative sous toutes les formes, ils gardent un pudique silence. Ne cherchez pas dans leurs feuilles des vérités, des idées justes, de ces opinions hardies qui incitent un gouvernement à faire un retour sur lui-même. De tout cela, ils n'ont cure. Et pourtant combien d'entre eux ont l'impudence de se dire jeunes, de se prétendre les porte-paroles de la jeunesse. Si encore ils ont une conviction ! Car je suppose qu'une conviction soit toujours respectable. Leurs patientes élucubrations portent la plupart du temps sur des thèses surannées et toutes faites, lesquelles leur fournissent matière à des développements commodes et interminables. Thèses qu'ils savent désuètes, que les faits de chaque jour démentent, mais qu'ils ressassent avec un héroïque cran pour les besoins de leur basse ambition. Il va de soi que leurs écrits, d'une logique douteuse, n'ont d'autre but que celui de justifier les réactions d'un gouvernement peu enclin aux réformes et prompt à la panique.

J'en ai vu qui, se vantant de leurs privilèges, disent sur un ton de superbe candeur : « Le jour où ma feuille deviendra une force, le gouvernement devra compter avec moi ». Comme si des flagorneries pouvaient jamais être une force, comme si des faveurs distribuées dans quelque antichambre pouvaient jamais s'appeler des droits.

Mais là ne s'arrête pas leur activité agissante, qu'ils disent. On n'est pas si fou, pour ne pas tirer de son journal tous les profits qu'il comporte. Et de fait, ils s'en servent avec une admirable assurance pour « s'imposer au public », entendez : pour se pousser dans le monde. Coups d'encensoir généreusement distribués, commentaires élogieux faits ou mépris de toute réalité, montage en épingle de faits les plus futiles aux dépens d'évènements importants et graves qu'on n'a garde de publier, crainte de blesser une « ami » ou une personnalité susceptible de vous rendre service. Bref, ils ne prennent du journalisme que le bas côté, celui que réprouve tout journaliste conscient de son rôle d'éclairer le gouvernement et le public. A. Gide semble avoir pensé à l'un de ces écrivailleurs intéressés quand il écrit dans l'Ecole des Femmes : « Sous des dehors d'impartialité ce n'est qu'une sorte d'agence d'entr'aide, de complaisances réciproques ». Et le grand écrivain internationaliste d'ajouter tristement plus loin : « Ah ! que j'aimerais le voir, ne fût-ce qu'une fois, défendre une cause où il aurait vraiment à se compromettre, éprouver des sentiments dont il ne pourrait tirer avantage, avoir des convictions qui ne lui rapporteraient rien ».

Contre ce fléau qu'est le journalisme obscurantiste nous réagirons de toutes nos forces. Nous tenons pour un devoir la tâche de mettre le peuple à l'abri du bourrage de crâne entrepris par toute une bande de publicistes à la solde de la haute finance et des autorités coloniales réactionnaires.

PAGE PAYSANNE

Le régime des impôts fonciers en Annam ou la cascade des centimes additionnels.

Le régime des impôts fonciers en Annam est remarquable par son incohérence et son anachronisme. En cela, il ne fait d'ailleurs que répéter et exagérer la physionomie propre à toutes les institutions politiques et économiques du pays.

Vestige des temps anciens, il a subi des remaniements qui, pour tout résultat, ont rendu plus manifestes ses vices fondamentaux et ses contradictions internes. L'assiette de l'impôt ne repose sur aucune base rationnelle ; son taux fixé d'une manière tout à fait arbitraire n'a aucune corrélation avec les rendements des terres imposées.

Les rôles actuellement en vigueur en Annam, en effet, ont été établis selon les principes de l'ordonnance royale du 15 Août 1898. Cette ordonnance stipulait la répartition des rizières en quatre catégories, et des terrains en six. Mais, à la différence des régimes appliqués dans les autres pays, en France par exemple, où le classement des propriétés imposées repose sur leur valeur locative ou leurs revenus culturaux, « les rizières et les terrains en Annam, seront portés à diverses catégories, non en raison de leur qualité et de leur rendement intrinsèques, mais en raison du régime antérieur, auquel ils ont été soumis, grâce à la bienveillance de nos ancêtres ».

Le malheur, précisément, c'est que « nos ancêtres », malgré leur « bienveillance », n'avaient pas pris en considération, dans l'établissement des bases de l'imposition, la qualité et le rendement intrinsèques des terres. Dans les rares cas où ils avaient pu le faire, les changements survenus avec le temps exigeaient des remaniements parfois profonds. Les conséquences de cette répartition arbitraire et absurde étaient faciles à prévoir.

Tandis que des rizières pauvres, voire même incultes ont à payer de lourds impôts, d'autres plus riches acquittent, du fait qu'elles sont imputées à la dernière catégorie, des contributions relativement privilégiées. Nos villageois, qui supportent avec résignation ces injustices flagrantes cherchent tant bien que mal, à y remédier dans la mesure de leurs moyens. Pour les rizières communales et dans les régions où le partage s'en fait selon la méthode hiérarchique, les catégories officielles sont souvent écartées, et les impôts les plus lourds pèseront sur ceux qui ont le droit de choisir les premiers leurs rizières. Mais ce n'est là qu'un palliatif de faible portée : la moindre dissension parmi les contribuables ou l'adoption d'une méthode différente de partage suffira pour rendre son application impossible.

Cette absence d'un critère rationnel dans l'établissement des catégories devait donner lieu à des abus très graves. A la faveur du vice fondamental, les autorités ne se font aucun scrupule pour ordonner et multiplier les conversions de catégorie. Moyen commode, en effet, qui souvent a permis à l'administration de maintenir des recettes injustifiées ou d'en créer de nouvelles, Tel village qui a payé depuis 1898, 135p,00 d'impôts fonciers pour des rizières inexistantes (Không-tho : charges gratuites), demandait à plusieurs reprises à en être exonéré. Après des fins de non-recevoir réitérées, un nouveau cadastrage fut ordonné aux frais des requérants, qui confirme le bien-fondé de leurs dires. Devant de pareilles évidences, la solution favorable paraissait s'imposer. Mais l'administration trouva encore le moyen d'ergoter. On fit dire aux pauvres campagnards que l'autorisation leur était donnée de défricher, sans augmentation d'impôts, de nouvelles terres, jusqu'à concurrence de la superficie des rizières inexistantes et qu'ils étaient censés avoir possédées ; que, dans le cas où il leur serait impossible d'explorer des domaines vierges, comme dernière faveur—la faveur insigne ! — on leur accorderait une « conversion de catégorie » ! Les paysans lésés, comme bien vous le pensez, se voyaient dans l'obligation d' « encaisser » la faveur gouvernementale ; car, les terres en friche n'existent pas partout, et en tout cas, pour les mettre en culture, il faut des moyens financiers et autres qui bien souvent manquent complètement aux villageois miséreux.

Si l'assiette des impôts fonciers était fixée d'après des principes absurdes, leur taux et leur montant ne comportent non plus aucune base rationnelle. La fameuse ordonnance de 1898 nous donne simplement les chiffres forfaitaires des impôts qui incombent à chaque catégorie de rizières ou de terrains (1). Elle garde un mutisme complet sur les considérations dont elle se serait inspirée pour établir ces chiffres. Cette carence législative a été largement exploitée, ces derniers temps, par le Gouvernement, en vue de pressurer les habitants. Comme les droits du contribuable ne sont sauvegardés par aucune disposition légale, le Gouvernement, peu soucieux de la misère de ses administrés et sous l'empire des nécessités budgétaires toujours nouvelles n'a jamais hésité à user et à abuser des « centimes additionnels ». En 1925, à l'occasion du quarantenaire de S. M. Khai-Dinh, et sans doute pour rançonner la liesse imaginaire que le peuple d'Annam aurait manifestée en l'honneur de la longévité de son roi, furent institués les célèbres 30 centièmes, des centièmes provisoires, mais qui n'ont jamais été supprimés. Puis ce furent, les 8 centièmes, les 2 centièmes de cette même année bénie, les 14 centièmes de 1930, les 12 centièmes de 1931 et les 10 centièmes de 1932, les 9 centièmes de 1933 les 16 centièmes de 1934, enfin pour couronner l'échafaudage, les 5 cents dits « pour les pauvres », affamés ou inondés. Tant et si bien que, de centimes additionnels en centimes additionnels, le montant de l'impôt foncier qui frappe 1 mâu de rizière de 1ère catégorie est passé de 1p.50 en 1924 à 2p.516 en 1936 et accuse ainsi une majoration de 68 °/. ! (2)

Pendant que la courbe des impôts croît à un rythme accéléré, quelles ont été les variations de la courbe des revenus imposables ? En prenant pour base de nos calculs les dépenses moyennes occasionnées par la mise en culture d'un mâu de rizière fertile du Centre Annam, nous sommes arrivés à établir le parallèle suivant entre les années d'avant la crise et l'année qui vient de s'écouler.

	Avant la crise	1935
Location d'un mâu	20p.00	9p.00
Labourage	4p.20	3p.00
Pépinière	6p.00	4p.00
Semences	3p.00	0p.80
Repiquage	3p 50	2p.20
Sarclage	1p.50	0p.90
Moisson	8p.50	4p.40
Total	46p.70	24p.80

La baisse du cours des matières premières et celle du prix de la main d'œuvre ont provoqué une réduction de 47 °/. dans les dépenses. Mais tandis qu'avant la crise, une bonne récolte s'évaluait, par mâu de rizière fertile à la somme rondelette de 80p. les revenus bruts en 1935, se montent à peine à 18p., subissant la réduction catastrophique de 78 °/. Le revenu net, le bénéfice, qui auparavant, dans une bonne année, pouvait atteindre 33p. par mâu, a fait place à un déficit de 7p. au moins en 1935 !

Ces chiffres parlent d'eux- mêmes. Ils disent clairement la profonde misèse de nos paysans, qui, pendant que les récoltes sont nettement et uniformément déficitaires, sont saignés à blanc par une impitoyable fiscalité ! Tandis que les revenus nets, les seuls revenus imposables ont disparu, les contributions, au lieu de diminuer, augmentent d'une manière vertigineuse ! Et le problème fiscal se complique encore d'une donnée politique: toute demande de dégrèvement, toute réclamation d'évaluation directe des revenus est regardée comme une tentative de sédition et réprimée sévèrement comme telle ! Ainsi, les contradictions internes du régime, provisoirement voilées par une atmosphère d'aisance relative, ont réalisé, à l'épreuve de la crise, toutes les absurdités, toutes les conséquences néfastes qu'elles comportaient ! Nos paysans n'en peuvent plus. Il faut absolument que cela change Et il ne peut être question d'un remaniement plus ou moins partiel qui n'aura d'autre résultat que celui de rendre le chaos encore plus chaotique La suppression complète et définitive de l'actuel régime des impôts fonciers s'avère indispensable, pour soulager la misère de nos villageois. Il nous faut un régime neuf, cohérent, rationnel, un régime qui tienne largement compte de la valeur locative des propriétés et des revenus culturaux nets ; qui admette les dégrèvements pour pertes de revenus dues aux inondations et aux sécheresses, à raison des dettes contractées pour les besoins de l'immeuble ou à raison des charges de famille, qui reconnaisse au contribuable le droit de réclamer une évaluation directe des revenus en vue d'obtenir des réductions ou même des exonérations totales ; qui enfin ne frappe de contributions que des revenus supérieurs à un chiffre minimum et favorise ainsi les fermiers et les petits propriétaires.

Naturellement, pour mettre en œuvre de pareilles réformes, encore faut-il que nos Gouvernants se soucient un peu plus qu'ils ne font, du sort des misérables indigènes, leurs administrés ! Or nous sommes loin de cette hypothèse.

1 Ce chiffre forfaitaire unique correspond à l'impôt foncier des propriétés non bâties à la fois et à l'impôt cédulaire sur les bénéfices de l'exploitation agricole, du régime fiscal français.

2 Nous attendons de nouveaux renseignements qui nous permettront de préciser si les centimes additionnels, postérieurs à 1931, année du rétablissement des budgets provinciaux, sont généraux à tout l'Annam ou, au contraire, particuliers à certaines provinces.

CHEZ LES PAYSANS DE PHUC-YEN

J'ai été, le mois dernier, rendre visite à une famille de paysans, à proximité du chef-lieu de Phuc-Yên. C'était une de ces familles d'agriculteurs petits propriétaires, qui, avant la crise, avaient un standing de vie assez élevé, mais, qui, une fois le marasme économique venu, ont vu leurs revenus se réduire, disparaître, et leur aisance faire place à une navrante pauvreté. Mon ami conservait toujours ses cinquante mâu de rizières, mais que les temps étaient changés ! L'animation qui naguère avait régné en permanence dans la maison, n'était plus qu'un souvenir. et les braves lurons qui s'étaient fixés à demeure chez leur maître, s'en étaient allés un à un, faute de service Au repas où ne se trouvaient réunis que les quelques membres de la famille, il y avait bien un poulet — la volaille pullulait dans la basse-cour—mais de riz, point ! le mets principal était plus économiquement remplacé par de la patate coupée en tranches. Et ceci se passait juste deux mois après la moisson.

Nous causions...

Dans le village, hommes, femmes, enfants, vivaient dans une obsession stupéfiante. C'était comme si le spectre de la Misère, de la Famine planait dans les airs ! La riziculture, l'unique ressource, ne nourrit plus son homme ; les revenus nets sont insuffisants pour faire face aux impôts trop lourds. Les habitants se sont dits : « Mais alors, nos terres auxquelles nous tenions tant, elles ne sont plus la « mère nourricière »; elles ne sont là que pour appeler sur nos têtes des charges intolérables et injustifiées ! » Et d'un accord unamine, sans regret aucun, ils signèrent la cession à titre gratuit, sans contre partie, de 500 mâu d'un champ communal au fils de Mme Lê trung Ngoc, le propriétaire Lê trung Châu. C'était pour eux un soulagement que cette opération qui, en d'autres temps aurait constitué un appauvrissement volontaire. Les pauvres paysans, résignés devant l'évolution sociale inexorable, se voyaient forcés de travailler à leur propre prolétarisation.

Il est vrai que la Résidence supérieure, mise au courant de leur situation, a voulu y apporter quelque remède. En haut lieu, la possibilité de rationaliser les charges foncières fut envisagée : on a songé, un moment, à créer, pour les rizières dont la production annuelle par mâu ne dépassait pas 500kg, une quatrième catégorie d'impôts. Malheureusement, la réforme en était restée pour toujours là, à la phase d'étude, et l'échec en serait imputable, à en croire les gens ironiques, au brave « mayor ». Le brave «mayor» en effet, tout naïf et tout rustre, avait osé déclarer, à la demande du Résident, que plus d'un tiers des champs de la commune produisaient par an, moins de 500 kilogrammes. Il avait commis la gaffe irréparable de révéler la vérité. Au moins, il lui faudrait savoir que, même la vérité, bien des fois, on a le devoir de la taire. Par exemple, quand elle pourrait entrainer de légères brèches au budget local ou général....A quelque temps de là, et sans qu'on ne sache jamais pourquoi, le maire de la localité s'est vu destitué de ses fonctions, par « mesure administrative », et les villageois ont vu convertir leurs rizières de dernière catégorie en rizières de première catégorie. Tout de même, une « réforme » a été opérée !

Tout cela n'était pas fait pour encourager l'optimisme et la confiance des habitants, Un vieux notable, un septuagénaire, me confia : « Si seulement, j'avais vingt ans de moins, j'aurais vendu tous mes biens, et quitté mon village natal, pour aller vivre au delà des frontières. Au delà des frontières, je me l'imagine, la vie serait moins dure et les gouvernements, plus cléments ! »

Soixante-douze villages du Vinh-Linh ont déposé contre les mandarins du «phu» une plainte pour concussion

L'événement, car c'est un événement, a fait sensation dans les provinces du centre. Les paysans de soixante douze villages, faisant partie de cinq cantons du Vinh-linh (Quang-tri) ont saisi le gouvernement général et la Cour d'Annam d'une scabreuse affaire de concussion, dans laquelle seraient impliqués tous les mandarins de la préfecture.

Il faut dire que le préfet en question, M. Duong ngoc Phu, ainsi que ses dignes acolytes, possèdent un art réel dans la pratique ignoble mais lucrative de la concussion.

Des villageois ont-ils rentré l'impôt avec un léger retard ? Excellente occasion pour faire venir au chef lieu leurs pauvres maires à qui l'on demanderait des justifications verbales, écrites et autres. Ils sont dix maires du Vinh-linh à subir cette année la tracasserie classique, de la part des autorités préfectorales. Des dix, un seul, l'échevin de Hiền-luong, servile et riche a pu se tirer d'affaire, à bon compte, c'est-à-dire moyennant la modique somme de vingt dollars. Les dix neuf autres, qui ne pouvaient ni ne voulaient débourser, avaient à encaisser les pires voies de faits et les plus impudentes menaces de poursuite judiciaire ! Ce n'était naturellement pas la faute au préfet, car ce dernier, admirable de générosité et d'esprit de conciliation, a voulu bien, pour régler l'affaire, consentir à une réduction de 50 /. : il avait l'intention de réclamer seulement 10 piastres par tête de maire !

Autre grief. L'année dernière, il y avait en Annam, des sinistrés et des miséreux à secourir ; des collectes publiques furent ordonnées un peu partout. Les populations du Vinh-linh se saignaient pour apporter la contribution de 600$ à l'officielle œuvre de charité. Mais, depuis, la somme destinée aux pauvres n'était allée à aucun trésor, sinon au trésor particulier du préfet lui-même.

En concussionnaire accompli, Duong ngoc Phu se devait de ne laisser passer aucune occasion. Comme le maire de Liêm công-Tây était actionné en justice par la majorité des villageois, notre préfet lui promettait un jugement de faveur, moyennant le respectable pot de vin de 150$.

Les subalternes de la préfecture sont les dignes émules de leur chef véreux. Le lai-muc trouva le moyen de soutirer des sommes rondelettes aux deux malheureux Hoàng Phap et Châp, victimes tous deux de la confiscation des biens, le premier pour délit politique, le deuxième pour détention d'alcool de contrebande. Au cours d'une perquisition « douanière », ce même fonctionnaire introduisit du tabac dans la maison de Hochon pour faire ensuite payer son silence au prix de 60$.

Tels sont les principaux griefs que les habitants du Vinh Linh ont relevés contre le Tri Phu et ses subordonnés.

Il y en a des plus mirobolants. Ce procès scandaleux qui vient s'ajouter à tant d'autres du même genre prouve une fois de plus que le corps des mandarins, constitue aujourd'hui comme dans l'ancien temps, une véritable calamité pour la population paysanne. Il est vrai que recemment on a parlé bruyamment de moderniser, de rajeunir les cadres. Mais il s'agit là tout simplement d'une application entre les multiples applications de la politique de rapiéçage et de demi-mesure fort en honneur en Annam-Tonkin. Tant qu'une revision générale et radicale des institutions politiques et administratives n'aura pas lieu, toute réforme fragmentaire, surtout dans le cadre moyen-âgeux du mandarinat, n'aboutira qu'au rajeunissement et à la modernisation des vices intrinsèques.

Les paysans qui, pour tout enseignement, s'en réfèrent à l'expérience, ont compris cette vérité mieux que personne. C'est pourquoi, ils ne veulent plus attendre que le Gouvernement annamite ou colonial prenne spontanément leur cause en main. Malgré tout ce qu'on a fait dans le régime politique actuel pour les intimider et les réduire au mutisme, ils se sont solidarisés en une manifestation collective d'hostilité contre l'ignoble « père et mère ». Ils commencent à comprendre que seule une action commune pourra assurer la sauvegarde de leurs intérêts vitaux.

Signe des temps !

Chansons paysannes

Un jour, nos parents nous créèrent......

Un jour, nos parents nous créèrent ..

Par des temps nouveaux, l'administration se complique et l'Annam a le cœur endolori.

D'abord il fallait percer des canaux.

Et puis, on contruisait les routes des hautes régions.

Les richesses des hautes régions nous sont désormais fermées.

L'ordre du mandarin est arrivé : il faut des coolies. . .

Les riches, eux, payent une certaine somme,
Ils s'abritent sous leur fortune !

Mais les pauvres gens, on les mobilise deux fois, trois fois.

Et la femme s'informe auprès du mari, car elle voudrait le suivre.

Elle prépare des paniers, elle prépare des balanciers :

Sur un bout du fléau, pendent la marmite et le sac de riz :
De l'autre, des nattes et des vêtements:

La plus habile donne à son homme un sac de jute en guise de couverture.
La charge sur l'épaule, le mari part.

« Que les jours et les nuits seront longues désormais ! quand se reverra-t-on ? »

Et tenant dans sa main celle de son mari, la pauvre femme dit :

« Il ne faut pas trop m'aimer, trop penser à moi !. . .

« Car de te savoir le cœur endolori, cela me fera de la peine. »

Vous lirez prochainement :

LA PAGE DES INONDÉS

Si tu connais, ô ciel, toutes nos misères!...

Si tu connais, ô ciel, toutes nos misères !
Un roi a fait toutes nos misères !
Tantôt encore on vivait en paix : on vivait dans l'aisance ;
Mais au seuil de cette année Mậu-ngọ, grandes sont misères !

. · .

L'ordre vint du haut lieu qui avertit les habitants du canton des « Rives fertiles » ;
« La haute région appelle la main d'œuvre » . . .
Alors c'était une ruée : on allait, on courait par centaines !
Mais qui dira la misère du départ ?

. · .

Au milieu des bois, des ronces et des épines on marchait !
L'herbe vous montait j'usqu'au cou et vous égratignait.
Abrupts sont les monts de l'Isolement « et de l'Urne ».
Et grandes les eaux du Xăm et du Lèo ; que faire, ô compagnons ?

. · .

Nous bousculions des rochers, nous tendions des cordes ;
Nous aplanissions des coteaux ; nous défrichions des forêts ;
Nous travaillions depuis l'aurore jusqu'à la nuit tombante.
Pour gagner une ligature et cinq sapèques
La nuit on se couchait en songeant :
« De quoi se nourrir demain ? comment finir la journée ?
La ration ? Etait-ce du riz ? était-ce du son ?
Des bouchées franches ? Il ne faut plus y songer.
Chacun un bol, autour de la marmite on se pressait ;
On se partageait ce qu'on pouvait.
La répartition ne doit-elle être faite en toute équité comme le travail ?
Et chaque jour, de bon matin, la pelle sur l'épaule, on s'en allait dans la forêt,
Pour ne rentrer que le soir, lassé et fatigué,
Les jambes alourdies, les fesses noircies, salies de vase gluante.

. · .

Des jours, le riz manquait. On entrait alors dans les gorges profondes ;
En quête de l'igname sauvage.
« Mais ne fais pas le difficile, ô compère !
« Comment vivre si tu ne le gavais de tubercule.
« Et regarde : des gens qui au village étaient des « messieurs » des notabilités ;
Les voici réduits à piocher eux aussi pour avoir le soir quelques tubercules d'ignames seulement. »

Ah ! vraiment père « Câm » et père « Lâm » sont inégalablees quand il s'agit d'enlever les lianes et de fouiller les souches ! . . .

Le vieux Tu, l'air malicieux, nous déclare :
« Je connais un endroit où l'igname gît en nappe inépuisable ! »
Et le père Tô et son enfant montaient jusqu'au rocher de l'Entablement.

Et au sommet de la « Pierre Stèle » et au Ruisseau Atérieur, trois fois par jour, père Hoat et père Nghiên piochaient, piochaient . . . .

. . . .

Et c'est ainsi que nous vivons nous autres, le peuple : Nous sommes malheureux, parce que nous sommes pauvres.. . .
Nous ne vivons que des fruits que la nature nous donne.
Nous avons vendu tous nos bœufs et toutes nos rizières ;
C'est que nous sommes pauvres.
Et avec le corps, notre âme erre, fantôme inconsolé !

. · .

La prauvreté nous fait le plus grand tort.

Mais les riches, ah ! ils sont heureux !

Des pauvres gens viennent frapper à leur porte,
Et disent humblement :

«Madame, Monsieur, prêtez nous. . . »

Et la bouche d'implorer, et les mains de travailler, d'abord pour ces maîtres de fortune.

On essuie la vaisselle, on balaie la maison.

Mais eux, ils sont hautains, ils font les difficiles ;
Ils réclament un taux élevé : une garantie suffisante.

— Eh quoi ? ne sommes-nous pas de vos serviteurs bien connus ?
Par notre foi, nous emprunterons, nous paierons ;

Car pour nous, la saison difficile ne finira jamais.

Et nous reviendrons demander encore, pour sûr ;

Ah ! la vie d'un pauvre ! hélas ! comme elle est malmenée par le Destin !

Mais aussi ce vieux ciel est insensé,

Qui ne songe même pas à réparer une injustice en notre faveur.

Des gens, voyez-vous, vivent dans une intarissable opulence.

Alors que d'autres peinent toute leur vie pour ne rien gagner.

Du douzième mois jusqu'au troisième, ils se nourrissent de légumes et de tubercules.

La femme veut des enfants, l'homme recherche le plaisir ;

Que peuvent-ils cependant ?

Toute la journée, ils peinent, ils peinent ! . . . .

Entendez-vous, ô compagnons ?...

Moi qui vous parle, je m'appelle Nguyên-Su.

Et mes chansons disent vrai. . . .

LA MÈRE ET L'ENFANT EN U.R.S.S.

Mais si, malgré cela, elles veulent éviter une grossesse indésirable, on leur enseigne scientifiquement les moyens d'éviter la maternité et on leur fournit le matériel nécessaire à les en préserver ; au cas où, ces conditions remplies, une grossesse existe, une opération simple est pratiquée dans des conditions telles qu'elles ne courent pratiquement aucun risque! il y a eu 1 cas de mort pour 17.000 avortements pratiqués en 1934 à Moscou, 1 pour 23.000 en 1933.

Toute femme a droit à deux mois de congé avant et deux mois après l'accouchement. Pendant ces mois, elle touche intégralement son salaire. Et, dès le début de la grossesse, elle est généralement examinée, suivie par des médecins qui non seulement l'examinent du point de vue de sa grossesse, mais aussi du point de vue de son état général, on la radiographie, on examine son sang, ses urines, on l'affecte dans son travail à un poste tel que toute fatigue lui est évitée, elle ne peut faire partie d'une équipe de nuit, on réduit s'il le faut le nombre de ses heures de travail, on lui donne au restaurant de l'usine, s'il y a lieu, une alimentation spéciale, on la mit en congé si c'est nécessaire : on fait tout pour que sa santé ne se ressente en rien de son état de grossesse et pour que l'enfant qui va naître soit bien portant.

L'accouchement a lieu, le plus souvent dans une clinique où tout est prévu, où le dossier médical suit la femme, dossier établi au cours de plusieurs années et relatant notamment tous les incidents qui ont pu se produire au cours de la grossesse. J'ai visité une de ces cliniques à Léningrad ; quelle propreté, partout, et quel aspect riant, comme on fait tout pour que la femme, non seulement soit protégée par l'application de toutes les découvertes scientifiques, mais encore pour qu'elle se sente chez elle. Couloirs larges, clairs dortoirs s'ornent de fleurs et de plantes vertes. Et comme dans tous les hôpitaux de l'U R.S.S. un réfectoire où les repas sont servis par petites tables, un salon de lecture, et les jeux à l'usage des malades. Pendant son séjour à la clinique, la femme apprend son métier de mère. On lui enseigne comment il faut nourrir un enfant, comment il faut l'habiller, quels soins d'hygiène il faut lui donner. Tout cela lui est enseigné théoriquement et pratiquement par des conférences de spécialistes, par des tableaux muraux qu'elle peut étudier à chaque moment, par les brochures qu'elle emportera en sortant de la clinique.

Lorsque, deux mois après les couches, la mère reprend son travail, elle peut continuer à s'occuper de son enfant, à l'allaiter. Le matin, elle peut le conduire à la crèche de l'usine, où elle lui donne une tétée, sous le contrôle de l'infirmière. On pèse l'enfant avant et après la tétée: on le lave, on l'habille de linge bien blanc et, dès le premier âge, on le couche dans un petit parc surélevé au-dessus duquel, à portée de sa main, sont suspendus des jouets, qui, ainsi, ne risquent pas d'être jetés à terre et souillés. Après trois heures de travail, la mère aura une heure de repos intégralement payé, pendant laquel le elle retourne à la crèche pour allaiter son bébé. Trois heures de travail encore, et c'est la fin de la journée : la mère donne une troisième tétée et retourne chez elle avec son petit rhabillé des vêtements du matin, qui pendant la journée, ont été nettoyés, repassés, raccommodés à la crèche.

Ainsi, tout est mis en œuvre pour que l'enfant ne soit pas une charge pour la mère, pour qu'il ne soit pas pour elle un obstacle à sa propre vie, à son travail, à ses études. En rentrant au foyer, l'ouvrière ne trouve pas le travail supplémentaire, parfois harassant qu'il lui faut faire dans les pays capitalistes. Non seulement, si elle le désire, elle peut trouver pour elle et son mari, dans les fabriques-cuisines, une alimentation saine et variée, mais elle trouve aussi des «stations d'alimentation infantiles» qui peuvent lui fournir tout ce qui est nécessaire aux enfants, bien portants, ou malades jusqu'à quatre ans.

(A suivre)

Nouvelles internationales

LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE, de la Démocratie et de la Paix

par **Paul Rax** (*Paris*)

La volonté ardente des masses populaires dans les différents pays d'Europe d'apporter une aide efficace au peuple espagnol dans sa lutte héroïque pour la liberté et la paix et de coordonner dans ce but tous les efforts s'est exprimée à la conférence européenne, qui s'est réunie le 13 août à l'hôtel Lutetia, à Paris.

L'initiative de cette conférence était venue de plusieurs côtés : du Comité mondial contre la guerre et le fascisme, de la C G. T. française et de députés des partis du Front populaire.

L'écho rencontré par cette initiative avait été considérable malgré le délai très court qui avait été fixé et l'époque défavorable des vacances. Cela se manifesta non seulement présence de 200 représentants d'organisations importantes, mais aussi par les 100 lettres de personnalités connues, auxquelles il ne fut pas possible d'assister à cette conférence. Mentionnons entre autres les messages envoyés par Georges Lansbury, les leaders syndicaux britanniques, Hi cks, W. J. R. Squance, Wall, les pacifiques et hommes politiques notoires, Sir Norman Angell le professeur Harold Lasky, Gilbert Murray, Lord Marley, Sir Stafford Cripps, le président du Sénat tchécoslovaque, Dr. Soukoup, le professeur Nejedly, le Sénateur belge Wanters, les membres du conseil national Suisse Hans Oprecht, Johann Huber, Charles Rosselet, etc. Tous manifestèrent leur sympathie pour les buts poursuivis par la conference et se déclarèrent prêts à participer à une action internationale.

La composition de la conférence refléta l'unanimité qui règne entre les différents partis et groupements de nombreux pays, qui se rendent compte que la cause de l'Espagne est la cause de la démocratie en Europe et de la paix du monde.

D'Angleterre étaient venus 17 délégués, entre autres J. C. Little, président du syndical des métallurgiste, le militant syndical Jack Tanner, le professeur Blackett, la députée du Labour Party Ellen Wilkinson, Dorothy Woodman, le vicomte Churchill lord Listowel, des représentants de la Société des nations, des jeunesses libérales et communistes, etc. La délégation belge était dirigée par le sénateur Louis de Brouckère, président de l'Internationale socialiste, Meerten secrétaire général de l'Union syndicale belge. Etaient également venus de Belgique les députés socialistes Isabelle Blume, Delvigne, Brunfaut, Balthazar, et le député communiste Lahaut. La Tchécoslovaquie était représentée par le Dr Kunoszi et le sénateur Smeral, la Hollande, entre autres, par Natans, secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des transports, la socialiste Selma Meyer, le conseiller municipal communiste Benzemaker, la Suède par le sénateur Branting. De nombreux antifascistes allemands et italiens étaient présents (Breitscheid, Dr Kurt Rosenfeld, Murzenberg, Campolongbi, etc.), ainsi que certaines personnalités des pays balkaniques. La délégation française comprenait 140 personnalités appartenant aux partis socialiste, communiste et radical, entre autres: Bracke, Zyromski, Lagorgette, Jacques Duclos, Gitton, Vaillant-Courier, Victor Basch, Emile Borel, Etiane Brault, Gabrielle Duchêne, professeur Langevin, Jean-Richard Bloch, Jean Casson, Jean Painlevé, et les principaux dirigeants des syndicats français Léon Jouhaux, Racamond, Frachon, Buisson Belin Charles Laurent, Raynaud, etc.

Dans les rapports présentés par de Brouckère, Jean-Richard Bloch et Léon Jouhaux, ainsi qu'au cours de la discussion, à laquelle participèrent Jaques Duclos, Bracke, Isabelle Blume, Ellen Wilkinson, le vicomte Churchill, Jean Zyromsky Benoît Frachon, Victor Bash, etc..., on exprima les les idées suivantes : l'insurrection des généraux fascistes d'Espagne est le signal d'un vaste complot des puissances fascistes. Le coup porté à la République espagnole est un coup porté à la démocratie et à la paix dans le monde entier. Le front de la Sierra Guadarrama est le front de la liberté de la France et de toute l'Europe. Les rebelles reçoivent tous les jours des avions, des armes, des pilotes, des techniciens militaires des puissances fascistes, afin de leur assurer la supériorité militaire sur le front populaire espagnol. Mais le Gouvernement espagnol et les masses populaires espagnoles qui luttent héroïquement pour la paix et la liberté sont gravement frappés par une fausse application de la « neutralité », qui se transforme en un blocus et dont seules profitent les puissances fascistes. A cela, s'ajoute la campagne immonde de calomnies de la grande presse non seulement des pays fascistes, mais aussi des pays démocratiques, dont les instigateurs sont à Berlin et à Rome. Les rôles sont intervertis : les interventionnistes poussent des cris contre ceux qui s'abstiennent de toute intervention ; les massacreurs fascistes, qui provoquent des carnages dans le peuple espagnol accusent les autres de cruauté.

C'est pourquoi la conférence a été unanime à déclarer qu'il fallait coordonner tous les efforts pour remplir toute une série de tâches pratiques importantes. La première est de faire pression immédiatement sur l'opinion publique de France, d'Angleterre et des autres pays pour exposer le véritable état des faits, pour défendre la cause du gouvernement légal espagnol, que presque toute la bourgeoisie met sur le même plan que les rebelles et pour mettre fin à une fausse conception de la neutralité. A côté de la campagne d'information qui doit à la fois secouer et mobiliser les esprits, il s'agit d'organiser l'aide pratique des peuples et des masses travailleuses, c'est-à-dire de veiller à ce que le gouvernement espagnol soit ravitaillé en armes; en munitions et en matériel sanitaire. Un appel spécial de la conférence fit ressortir toute l'importance de la campagne de solidarité.

Pour remplir les tâches ci-dessus exposées, une large commission internationale de coordination et d'information fut nommée, comprenant entre autre Louis de Brouckère, le professeur Langevin, Léon Jouhaux, Isabelle Blume, Jacques Duclos, Jean Zyromski, Emile Borel, Ellen Wilkinson, le professeur Blackett, Georges Branting, Rudolf Breitscheid. Cette commission s'est réunie le 18 août et a décidé toute une série de mesures immédiates.

La conférence a procédé également à l'élection d'une délégation internationale, chargée de se rendre en Espagne, et qui comprend des hommes politiques et des leaders syndicaux de France et d'Angleterre.

Ainsi la conférence est devenue un puissant stimulant de la campagne pour la défense de la république espagnole, de la démocratie et de la paix.

L'Administrateur Gérant : Trịnh-văn Phú
Imp. spéciale «Le Travail»
Tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 7 — LE NUMÉRO 6 CENTS — MERCREDI 28 OCTOBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, Nguyễn-Trãi — Hanoi

L'application des lois sociales en ce pays donne aux patrons un prétexte pour saboter le programme de réformes du Gouvernement Populaire et réprimer férocement les ouvriers sans organisation et sans défense.

2000 ouvrières de la Société cotonnière de Nam-Dinh sont menacées d'être mises à la porte; une dizaine de scieurs de long ont été arrêtés, pour avoir osé demander une augmentation de 2 cents et demi à leurs salaires de famine.

A propos d'un suicide

UNE LETTRE ET UNE RÉPONSE

Le 24 courant nous avons envoyé une lettre à Monsieur le Résident Supérieur au Tonkin pour lui exposer les rumeurs équivoques qui entourent la mort du scieur de long Hoàng-van-Ban de la Rue Tirant (Hanoï).

Nous publions ci-dessous intégralement notre lettre et la réponse de M. le Résident Supérieur.

Nous les livrons à la méditation de nos lecteurs.

N. D. L. R.

Hanoi, le 24 octobre 1936
Monsieur le Résident Supérieur
au Tonkin à
Hanoi

Monsieur le Résident Supérieur,

Dans la nuit du 22 octobre, un homme s'est suicidé à la Rue Tirant

Cet homme est un jeune ouvrier de 27 ans. père de deux enfants.

Je ne crois pas vous intéresser en vous parlant de cette mort car, ici. la vie d'un homme compte si peu.

Seulement, les circonstances qui l'entourent ont si fortement ému l'opinion publique que j'ose me permettre de vous les exposer en toute objectivité.

Le suicidé appartenait à la catégorie des coolies qu'on appelle les scieurs de long. Ceux-ci travaillent plutôt à la tâche. Ils gagnaient 0$10 par mètre carré en 1930. Actuellement, ils ne gagnent plus que 0p.055. Leurs salaires ont baissé de 45 % Et, pour scier il faut être à deux. Ils peuvent faire de 5 à 6 mètres carrés par jour au maximum.

Vous concevez aisément comment ils vivent avec douze ou quinze cents par jour.

Ils est tout à fait légitime qu'ils veulent une amélioration à leurs conditions d'existence.

Ils ont demandé aux marchands de bois et aux propriétaires des maisons d'ameublement une augmentation de deux cents et demi par mètre carré. Ceux-ci ont refusé de leur donner satisfaction et les ont même dénoncés à la Sûreté comme communistes.

Le 18 Octobre courant, les scieurs de long se sont concertés et ont cessé de travailler.

La Sûreté, prévenue par les patrons, a arrêté une dizaine d'ouvriers.

Hoàng-van-Ban fut ainsi arrêté. On a trouvé sur lui un tract écrit à la main. On le supposait meneur et le torturait durement.

Relâché le 21 Octobre, il fut de nouveau convoqué à la Sûreté le soir même.

On l'a menacé de pires représailles s'il ne dénonçait pas ses camarades.

Le soir du 22, il s'est suicidé pour échapper aux nouvelles tortures dont il était menacé.

Voilà, Monsieur le Résident Supérieur, les faits dans leur stricte réalité.

Je n'ai pas besoin de les grossir ; ils sont connus de tout le monde. Et je ne vous les aurais pas signalés s'ils n'avaient pas pris une gravité exceptionnelle avec les dernières réformes gouvernementales, prescrites en faveur des ouvriers

En effet, le Gouvernement a exigé des patrons l'application de quelques mesures en vue d'améliorer les conditions de travail des ouvriers.

Evidemment, les patrons cherchent à entraver cette réforme qu'ils considèrent comme préjudiciable à leurs intérêts.

Comme la classe ouvrière de ce pays est encore trop faible pour exiger l'application de ces dispositions légales à leur profit, j'ai bien peur que celles-ci ne restent purement théoriques.

Chaque fois qu'une voix ouvrière s'élèvera pour protester, elle sera sûrement étouffée par la force de la police appelée par les patrons eux-mêmes. Le chômage, les tortures, la mort sont là pour faire réfléchir à ceux qui ne se contentent pas de leur sort. Le pays est tranquille ; il ne faut pas le troubler même par des gémissements. L'Indochine est prospère, il ne faut pas parler de misère Tout le monde est heureux ici, celui qui ose troubler la fête paiera cher son audace

Voilà, Monsieur le Résident Supérieur, comment raisonne la Sûreté du Tonkin. Et ce raisonnement constitue un véritable danger pour la classe ouvrière sans organisation et sans défense.

Les meilleures intentions du Gouvernement risquent d'être mal comprises ou grossièrement dénaturées.

Il estrurgent d'insuffler un esprit nouveau à cette vieille institution coloniale.

Il est indispensable de rajeunir les cadres qui sont devenus, par leur vétusté, un véritable obstacle à l'évolution de la colonie.

J'attire enfin, votre haute attention sur ce cas particulier qui n'est qu'une manifestation caractéristique de tout un régime malfaisant qu'il faut changer.

Il faut que la justice soit faite, que les sanctions soient prises contre les coupables, que les faibles ne soient plus soumis à un régime de violence indigne du peuple français.

Espérant que vous voudrez bien prendre en considération la protestation d'un honnête homme dont la plus grande ambition est de voir le nom de la France respecté et aimé dans ce pays, non pas par quelques philistins comblés de faveurs de toutes sortes, mais par l'immense masse des travailleurs qui sont les véritables créateurs de l'Indochine, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Résident Supérieur, votre très humble et très respectueux serviteur.

Le directeur du « Travail »
Nguyễn-văn-Tiến

Gouvernement Général de l'Indochine
Résidence Supérieure au Tonkin
Cabinet
N° 18302 cab

Hanoi, le 27 Octobre 1936

Le Résident Supérieur au Tonkin
Officier de la Légion d'Honneur
à Monsieur le Directeur du Journal « Le Travail »
28, Rue Nguyễn-Trãi,
HANOI.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 octobre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le suicide du scieur en long Hoàng-văn-Bản a provoqué l'ouverture d'une information judiciaire, ainsi qu'il est de règle chaque fois qu'un décès n'est pas imputable à une cause naturelle.

Le soin que les Pouvoirs publics apportent ainsi à rechercher les personnes responsables d'une mort anormale, me conduit à trouver pour le moins étrange que vous ayez pu écrire que la vie d'un homme compte fort peu au Tonkin. Il est heureux, pour la sauvegarde de la population, que le Protectorat se préoccupe, davantage que vous ne le pensez, de l'existence de ses administrés.

Je vous signale, d'autre part, que l'autopsie, effectuée sur les instructions du magistrat enquêteur, a établi que le corps du sieur Hoàng-văn-Ban, ne portait aucune trace de violences même légères.

La version que vous donnez des conditions dans lesquelles l'intéressé s'est suicidé est donc dénuée de tout fondement.

Je crois, par suite, devoir vous mettre en garde contre les conséquences que pourrait avoir pour vous la publication dans votre journal de fausses nouvelles, concernant cette affaire, qui seraient susceptibles d'émouvoir l'opinion publique.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Résident Supérieur au Tonkin
A. THOLANCE

Mme Hoàng-v-Bàn

La femme du suicidé



QUI VEILLERA A L'APPLICATION DES LOIS SOCIALES ?

Le 1er Novembre, quelques unes des lois sociales votées par le Parlement au cours de ces dernières quarante années vont *enfin* être mises en application en Indochine.

Nous avons déjà démontré que l'effet de ces lois sera à peu près inopérant tant que l'exercice du *droit syndical* ne sera pas accordé aux travailleurs

Quelle autorité va veiller au respect de ces lois ? Par quels fonctionnaires qualifiés seront relevées les infractions commises ? Mystère. Il apparaît qu'une fois de plus, le Département a mis la charrue avant les bœufs. La crainte du gendarme n'est-elle pas le commencement de la sagesse, selon un vieux proverbe ?

La Cochinchine exceptée il n'existe en Indochine ni Inspecteur ni Contrôleur du Travail.

« Les Contrôleurs du Travail en Cochinchine, a déclaré le regretté Albert-Thomas, Directeur du Bureau International du Travail de la S. D. N. à la suite de son court voyage en Extrême-Orient, ont été recrutés en grande partie parmi d'anciens gendarmes et sont plus enclins à faire respecter les règlements par les ouvriers que par les employeurs » On n'aurait su mieux dire.

Le Tonkin a eu, pendant plusieurs années, un Inspecteur du Travail : M. Guerrier, d'illustre mémoire ; l'œuvre accomplie par ce fonctionnaire fut égale à zéro, ce qui ne l'empêche pas de jouir, à l'heure actuelle, d'une appréciable pension de retraite

S'il est dans les instructions du Ministère Léon Blum de faire appliquer strictement les dispositions des lois ouvrières dont il vient de décider la mise en vigueur, la création d'un corps d'Inspecteurs et de Contrôleurs du Travail en Indochine doit faire, en premier lieu, l'objet de ses préoccupations. S'il n'en est pas ainsi, M. Marius Moutet aura donné un coup de bâton dans l'eau ; rien de plus.

A l'origine, ce corps d'inspection et de contrôle devra, à notre avis, être uniquement composé de fonctionnaires du Ministère du Travail détachés en Indochine, auxquels seront adjoints, par la suite, des éléments recrutés *sur place par voie de concours* ; il devra être mixte, français et indigène.

Qu'on ne revienne pas aux errements d'autrefois. Plus d'inspecteurs genre Guerrier ! Plus de fonctionnaires incapables, choisis au petit bonheur ou par « piston » ! Les travailleurs indochinois veulent que l'observation, le respect des lois dont ils vont bénéficier soient assurés par des Inspecteurs et Contrôleurs compétents, indépendants, dégagés de toute influence locale.

Comme nous le disions, dans un précédent numéro, toute politique de demi-mesures ne produira aucun apaisement ; au contraire, elle irritera davantage les travailleurs en leur faisant mieux sentir qu'ils sont encore une fois leurrés.

AUX GALERIES INDOCHINOISES

UNE CONVERSATION PRÉSIDENTIELLE

N. D. L. R. Nous commencerons et terminerons par un bout C'est une conversation téléphonique qu'un curieux a pu capter au hasard. Elle est échangée selon toute vraisemblance, entre les présidents des deux chambres des Représentants du peuple du Tonkin et de l'Annam Nos lecteurs liront facilement entre les lignes.

— Allo ! allo ! ici, P. V. Q., président de la chambre des Représentants du peuple en Annam ?

— . . . .

— C'est bien, vous Phạm Huy Luc, mon ami, mon compère, mon con... confrère.

— . . . .

Bien le bonjour ! Oui, ici, tout va bien, la session est ouverte, la séance est close, le discours est prononcé, on s'est même fait photographier ...

— . . . .

— Allons ! allons ! ne plaisantez pas, cher ami de mes yeux, nous avons expédié en vitesse et tout est bien, qui finit bien : je reste président, président, c'est à dire président !,... J'avais un moment, pensez-vous ? redouté la concurrence des collègues. Entre nous, Trần-ba-Vinh manœuvrait, manœuvrait... Il y a Huy et Compagnie qui s'acharnaient contre moi, mais enfin, je triomphe ! Voyez-vous ? La Chambre de l'Annam tourne autour de ce pivot là : la concurrence entre les élus du Sud et ceux du Nord et ma chaise a été occupée tour à tour par Huynh-thuc-Khang, puis par Nguyễn-Trac, puis par Hà-Dang, puis maintenant par moi, votre serviteur,.. ha ! ha !

— ? ? . . .

— Allo ! allo ! . . mais ne coupez pas, mademoiselle, ne coupez pas !... Allo ! allo ! à part ça ! rien de neuf !.... Le mécanisme de notre chambre est régulier comme l'alternance des saisons. Discours du doyen, discours du Résident supérieur, discours du président, discours du 1er ministre, puis le thé... à part ça rien de neuf, voyez-vous ? mais, tenez : nous avons bravement discuté, l'autre jour, sur le chapitre des finances. Puis tout finit et se tait dans le calme, dans le silence, dans l'ombre vétuste de notre maison.

— ? ? . . .

— Ça ? mon cher ami, c'est une infamie ! je n'ai jamais été admonesté par qui que ce soit. Tout le monde a été très gentil à l'égard de la chambre, à mon égard particulièrement, le Résident supérieur, le ministre, les délégués, tout, tout le monde, enfin ! Tout n'a pas été toujours très élégant dans les allocutions des divers personnages. Ainsi, par exemple, ils ont toujours un certain ton, une certaine manière de nous parler qui ne me plaît pas du tout. Ils semblent vouloir constamment se poser en directeurs de conscience, en guides, en conseillers, en maîtres parfois. Tantôt, ils visent les éléments les plus avancés de notre assemblée, ce ne sont pas les plus jeunes, je vous dis ; tantôt, ils tiennent, avant tout débat à circonscrire, c'est à dire à restreindre notre compétence. Leur propos n'est pas toujours gai, ni très flatteur, mais moi, quand il y a des traits peu plaisants, je ferme, je ferme l'oreille, n'écoute pas ! voilà ! Vous savez, je suis homme du Nord, je suis natif de Hà-tinh et j'ai le sang chaud ; si je m'emporte, on en viendra facilement à de certaines extrémités qui, . . . dont . . . enfin !

— . . .

Oh ! oui ! à quoi bon ! je le sais ! nous comprenons la politique, nous autres les présidents, et de la meilleure manière. Il n'y a pas de politique possible, sans l'opportunisme ! Ah ! mais ce Trần ba Vinh, ce falot, ce pâlot, ce sa . . . ce lourdaud, il a critiqué tout le monde dans sa Sao-Mai—Ah ! Sao-Mai, pâle étoile, mais elle ne brille pas, sa Sao-Mai. Il a critiqué tout le monde, excepté lui, Ba-Vinh. Il a eu quatre voix, pensez donc : je parie que l'une de ces 4 voix émanait de lui-même. Ah ! dire qu'il m'a toujours juré sa foi de Trần ba Vinh, son dévouement, son éternelle amitié, mais nous nous entendons comme larrons en foire, nous deux ! Il ne me roulera jamais, lui, par exemple.

— . . .

— « L'encenseur à gage ? Voyons ! qui pourrait-ce être ? Ah ! oui, c'est sans doute Vo-dinh-Thuy, le garagiste, l'entrepreneur ; c'est une sensibilité débordante, maladive que mon Vo-dinh Thuy, du reste, content de tout le monde oui, il dit « merci ! » à tout le monde. C'est l'homme de la gratitude. En fait de reconnaissance, il a une éloquence intarissable. C'est un confrère merveilleux, impossible, mirobolant, abracadabrant ! Ce jour là, il était, oui, oui, très sensible, très expansif, larmoyant presque. En effet, vous me le rappelez : il a remercié tout le monde, il a remercié les deux gouvernements et leurs hauts représentants, les chefs locaux, les chefs de province, et moi, son président et, nous tous, ses collègues. Il aurait volontiers remercié le ciel de l'avoir créé, la terre, de l'avoir porté et le planton de la chambre de lui avoir réservé une chaise pour parler et remercier ! Un moment, j'étais vert, vous savez, il pensa à sa femme et l'air presque humide, gémit des remerciments à l'adresse du chef local de l'enseignement qui venait de créer une chaire d'enseignement ménager au collège des jeunes filles, chaire dont sa femme est titulaire, naturellement. Comment voulez-vous que la grande presse ne jase pas sur nous. C'est toujours ainsi, « il suffit d'un insecte pour gâter la meilleure marmite de soupe ! » Pour moi, je m'estime heureux, et je suis content à peu près. Je me suis fait photographier, j'ai prononcé le discours. Le discours reste pour moi la plus grande affaire, enfin, je suis délivré ! Mais dites, cher M. Luc, je vous laisse à vos hautes occupations, au revoir, au plaisir, M. Luc, au plaisir, au revoir. Et maintenant vous pouvez couper, mademoiselle, vous pouvez couper !

VÉRITÉ SUR LE TRAITÉ DU 6-6-1884

L'évolution historique a voulu que l'oligarchie féodale de l'Annam, avant de s'éteindre sans bruit et sans honneur dans le processus inéluctable d'une société nouvelle, connait sur le tard de son âge, comme un regain sénile de vitalité insoupçonnée. Les causes de ce retour de force paraissent multiples et complexes. D'une part, l'antagonisme qui oppose le bloc national à l'impérialisme, de l'autre la montée du mouvement des masses qui oblige l'impérialisme à se solidariser avec la fraction la plus rétrograde de la nation, ce sont là incontestablement les deux facteurs les plus importants de cette éphémère résurrection. A la faveur des circonstances favorables, cette féodalité, exsangue et désorganisée depuis trois quarts de siècle, semble donc revivre et manifeste la volonté ou plutôt la velléité de réclamer sa place au soleil. Elle cherche à renforcer ses positions, à serrer ses rangs. Vieux mandarins se souvenant tout d'un coup, après une carrière longue et humble, de leur qualité d'opprimés ; jeunes gens, mal occidentalisés, professant pour les honneurs et les titres un culte superstitieux, « bourgeois gentilshommes » enfin désireux de conjuguer une démagogie mesquine avec le secret espoir de devenir un jour féodaux, tous ensemble, ils travaillent à former, et affermir leur ligne, à poser et réaliser leurs revendications. Car, eux aussi, ils ont des revendications à formuler ; et à la Chambre, dans leur presse, un peu partout, bruyamment, ils mènent campagne. Le dernier mot de leur programme politique et social (sic !) est comme on le sait, le retour au régime du traité du 6 juin 1884.

A les en croire, ce retour au régime du traité du 6 juin 1884 serait la panacée qui, miraculeusement, débarrasserait l'Annam de toutes ses antiquailles politiques et sociales et guérirait le malheureux peuple d'Annam de tous ses maux ; oppression, exploitation, misère, fami-

(suite page 2)

AU SÉNÉGAL

La dissolution des ligues fascistes

LA FORMATION DU PARTI COMMUNISTE

R. Deloche

Le 14 Juillet, à Dakar et dans plusieurs centres importants du Sénégal, le Front populaire avait organisé des manifestations auxquelles participèrent largement les indigènes.

Celle de Dakar, en particulier, fut un grand succès, plus de 5.000 participants défilèrent dans les rues, derrière l'Harmonie jouant alternativement La Marseillaise et l'Internationale.

En tête du cortège, flottaient le drapeau rouge, le drapeau tricolore et un drapeau vert et rouge du « Parti socialiste sénégalais ».

Dans un calme et un ordre parfaits, le défilé se déroula au milieu des acclamations de la population sénégalaise de Dakar.

Un grand meeting eut lieu où prirent la parole des orateurs des Partis communiste, socialiste S. F. I. O., radical socialiste, du Parti « socialiste sénégalais », de la C. G. T., de la Ligue des Droits de l'Homme etc...

A Saint Louis, une manifestation semblable, eut lieu toujours sans incident. Elle groupa environ 3000 participants.

Ainsi, au Sénégal, le puissant mouvement populaire qui anime les masses de la métropole trouve un écho puissant qui résonnera dans toute l'Afrique noire, en A. O. F. et A. E. F.

Alors qu'en Afrique du Nord, par suite de l'opposition latente, au régime républicain, d'une partie des cadres de l'administration et de l'armée, l'agitation fasciste se développe contre le gouvernement du Front populaire et menace de conduire rapidement à la guerre civile, c'est un grand réconfort de voir se dérouler les évènements actuels au Sénégal.

Le 15 Mai 1936, le gouvernement général, d'A. O. F. publiait un arrêté confirmant l'autorisation du mouvement croix de feu et autorisant le « Mouvement social français des croix de feu ».

Mais le 21 Juillet, c'est-à-dire une semaine après la puissante démonstration populaire de Dakar, le gouvernement général publiait un nouvel arrêté, dont voici la teneur :

« Vu les télégrammes d'Etat n° 273 du 12 Juillet 1936 du ministère des Colonies.

Arrête ;

Article premier.— Sont et demeurent rapportés les arrêtés du 14 Janvier 1935 et du 15 Mai 1936 autorisant en A. O. F. les associations dénommées : « Section des Croix de Feu et Briscards » et « Section du Mouvement Social français des Croix de Feu » dont le siège est à Dakar ».

Dakar, le 21 juillet 1936

Le Front populaire au Sénégal venait de remporter sa première victoire

Une autre victoire du Front populaire au Sénégal, c'est l'existence reconnue légale du Parti communiste constitué depuis peu. Il groupera rapidement des centaines de membres parmi lesquels de nombreux Sénégalais, à Dakar, et dans plusieurs centres.

Le Parti communiste au Sénégal, grâce à l'action du Front populaire et aussi à la compréhension d'administrateurs qui ne rêvent pas, comme Peyrouton et consorts, d'abattre la République qui les paye, a maintenant la liberté d'affichage, de réunion, de presse, comme en France.

Le Parti communiste et le Front populaire élaborent un programme de revendications en faveur des masses sénégalaises et pour l'élargissement des libertés démocratiques.

Car toutes ces manifestations et ces succès du Front populaire ne peuvent certes nous faire oublier le sort terrible des populations indigènes, des travailleurs, des paysans **et des fonctionnaires sénégalais...**

REPRESSIONS patronales

UNE DIZAINE D'OUVRIERS ONT ETE ARRÊTES

L'un d'eux s'est suicidé Plus de 400 travailleurs ont assisté à son enterrement

Les scieurs de long ont fait grève en même temps à Hanoi, à Hadông et à Sontây. Particulièrement à Hanoi le nombre des grévistes s'élève à cinq cents, d'après un quotidien de la ville et le chiffre n'est pas exagéré. Le caractère à la fois brusque et général de la grève a vivement impressionné le service de la Sûreté qui, selon sa tradition, procède, comme toujours, à des arrestations, disperse les attroupements, recherche ceux qu'elle désigne sous le nom d'indésirables meneurs; surveille les ateliers, surveille les maisons des grévistes, use dans les interrogatoires des moyens qne tout le monde connait pour provoquer des « aveux spontanés ».

L'ouvrier Hoàng-Van-Ban qui a été arrêté et interrogé plusieurs jours de suite s'est suicidé le lendemain de sa mise en liberté.

C'est ainsi qu'ayant arrêté des meneurs, on est arrivé à canaliser le mouvement.

Le samedi, plus de quatre cents scieurs sont allés accompagner l'enterrement de leur malheureux camarade Hoàng-Van-Ban.

Et nous apprenons qu'à la dernière heure les patrons ayant consenti à majorer le salaire des ouvriers, bon nombre de grévistes sont revenus travailler.

Que demandaient en somme les scieurs de long de Hanoi et ceux de Hadông et ceux de Sontây ? Un abri plus confortable, une majoration de salaire, et une indemnité en cas de maladie, voilà tout.

Qu'on passe une petite minute du côté de la rue Maréchal Pétain ou de la rue Rondony ou de la rue Pouyanne, on verra comment sont logés ces pauvres ouvriers. Dans les combles des ateliers, dans les hangars, sous les vérandhas, sous les auvents, sur des carrés de nattes usées, s'étendent par groupes de quinze, de vingt de ces pauvres diables pâles, maigres, loqueteux, crasseux, exposés aux ardeurs de l'été comme aux rigueurs de l'hiver.

Ils travaillent toute la journée, livrent chaque mois 200 ou 250m^2 de planches. Le salaire varie avec la capacité de travail et l'importance de la tâche fournie.

Ils gagnent ainsi un salaire variant de 9 à 13$ par mois par groupe de deux ouvriers.

Avant 1930, deux ouvriers travaillant dans les mêmes conditions recevaeint 20 ou 25$ par mois. Mais la crise vient. les patrons rognent le salaire de leurs ouvriers. En vain, ceux-ci ont présenté des requêtes, envoyé des représentants auprès des patrons pour leur demander l'amélioration de leur sort. On leur répond invariablement : « Soyez tranquille, je vais m'entendre avec les autres patrons, car — il faut un consentement de tous les autres magasins » Mais cette entente patronale, en faveur de ces pauvres ouvriers, ne saurait jamais avoir lieu. C'est aux ouvriers de s'organiser pour défendre leurs intérêt eux-mêmes.

VÉRITÉ SUR le traité du 6 Juin 1884

(Suite de la 1ère page)

ne ! Il est érigé par ses partisans à la hauteur d'un remède unique à la situation actuelle, il est donné comme la formule la plus adéquate qui condense les revendications légitimes de toute la nation d'Annam.

« Demander le rétablissement « du régime de 1884, dit-on et répète-t-on à ces féodaux jeunes et vieux, voilà la divine mission qui « convient parfaitement à votre classe agonisante. La réalisation de « vos vœux redonnerait en effet à « la monarchie annamite un peu « plus de «bon plaisir» et aux po « destats grands et petits un peu « plus de pouvoir. Mais là où nous « ne vous comprenons pas, c'est « quand vous cherchez à camouffler « ces revendications de classe sous « l'étiquette de revendications nationales. Car enfin, qu'aurait-elle « à y gagner, la nation annamite ou « d'une manière plus précise, les « masses de l'Annam, à ce que de « nouveaux pouvoirs, de nouveaux « instruments d'oppression soient « mis entre les mains des représentants de la féodalité : roi et mandarins ? »

Alors avec un flegme et un illogisme incroyables, ces défenseurs du fameux traité de 1884 répliquent, croyant s'être ainsi tirés d'embarras à bon marché : « La nation doit faire siennes les revendications de notre classe. Nous l'affirmons tout haut et pour cause. En soi, le rétablissement du régime de 84. ne ferait que profiter aux féodaux, nous le reconnaissons. Mais nous ajouterons : il ne serait que la préface à notre œuvre grandiose. Roi et mandarins, une fois pourvus de pouvoirs suffisants, seraient à même de réaliser des réformes en faveur de leur peuple. En fin de compte, le peuple aurait tout à gagner à notre victoire. C'est justement ce qu'il fallait démontrer.» Et avec ce raisonnement propre à en imposer aux nigauds, ses auteurs ont réussi à leurrer des esprits peu avertis, à semer quelque confusion dans les lignes bourgeoises et petites bourgeoises. Volontiers, nous leur concédons que les roi et mandarins une fois réintégrés partiellement dans leurs antiques prérogatives, voudraient bien, spontanément opérer « des réformes en faveur de leur peuple» se dépouiller en faveur de la majorité des droits qu'aujourd'hui ils revendiquent. Nous voulons leur montrer que même dans ce cas, les meilleures intentions de l'oligarchie féodale seront paralysées, le régime de 84 ne lui laissant aucune latitude d'action véritable ; que, partant ce régime dont ils réclament avec une bruyante timidité le rétablissement, ne constitue point un mode de protectorat loyal, moins encore une possibilité de «renaissance nationale».

Premièrement, le traité de 1884, qui fut conclu «entre le Gouvernement de la République française et celui de S.M. le Roi d'Annam, désireux de resserrer les liens d'amitié et de bon voisinage », resserrait précisément ces liens en consacrant la mainmise politique et administrative de la France coloniale sur l'Annam opprimé. La souveraineté extérieure passa intégralement entre les mains de la puissance protectrice : Jules Ferry au rebours des partisans annamites, vieux ou jeunes, du traité, attacha à cette clause la plus grande importance, car «c'est, dit-il dans une de ses lettres diplomatiques, c'est l'essence du Protectorat ». Ce fameux article 1er a permis en effet au Gouvernement colonial d'isoler artificiellement, pendant plus d'un demi siècle, notre pays de son milieu naturel, et je suppose que les féodaux malgré leur intelligence quasi-imperméable ont su et vu combien ce sevrage forcé, a nui au développement harmonieux de notre peuple d'Annam. Mais la souveraineté intérieure par hasard était-elle plus respectée ? La question ne soulève plus aucun doute pour le Tonkin : si les résidents placés dans les Chefs-lieux des provinces, évitent «de s'occuper des détails de l'administration», par contre ils s'occupent bien de ce qui est général, c'est-à-dire du plus important, et pour combler la mesure, les fonctionnaire indigènes «devront être révoqués sur la demande des autorités françaises». La question ne soulève non plus aucun doute, pour la direction des douanes, des travaux publics et «en général, les services qui exigent une direction unique ou l'emploi d'ingénieurs ou d'agents européens», c'est-à-dire, en dernière analyse, pour tous les grands rouages du gouvernement et de l'administration Que pourrait-il bien rester, que pourrait-on restituer aux pauvres féodaux d'Annam, si le régime de 84 était appliqué, rétabli dans toute sa rigueur ? A la suppression des résidents en Annam, suppression qu'imposerait le traité, l'administration civile gagnerait bien peu, car étant donné l'emprise de la France coloniale sur les grands services publics, cette administration serait, en fait comme l'a dit encore Jules Ferry dans une autre lettre diplomatique, présidé, comme en Tunisie, par le Résident général. De sorte que le Roi d'Annam à la capitale et les fonctionnaires annamites « de la frontière de la Cochinchine jusqu'à la frontière de Chine » règneraient, mais ne gouverneraient toujours pas.

A ceux qui, incrédules invétérés, chicaneront que, tout de même, la lettre du traité réservait toujours aux roi et mandarins, dans les « limites de l'art. 3 » une marge de latitude, nous répondrons en formulant le deuxième point important de ce dit traité : deuxièmement, le traité de 1884 consacrait la mainmise militaire de la France coloniale sur l'Annam opprimé. Pour commencer, « une force militaire française occupera le Thuân-An d'une façon permamente ; tous les forts et ouvrages militaires de la rivière de Huê seront rasés ». Puis, le Résident général, en sa qualité de représentant d'une grande nation, « résidra dans la citadelle de Huê avec une escorte militaire ». Les Résidents ou Résidents-adjoints, eux aussi, cela allait de soi, « habiteront dans la citadelle » et « il leur sera donné, s'il y a lieu, une escorte française ou indigène ». La « force militaire » et les « escortes militaires » réunies pourraient, comme l'on s'y attendait, être insuffisantes. Aussi, le traité, admirable de sollicitude, prévoyait-il, à l'article 15, que « l'autorité française pourra faire occuper militairement, sur le territoire de l'Annam et du Tonkin, les points qu'elle jugera nécessaires pour assurer l'exercice du protectorat,...» Et, pour commencer toujours, occupation de Lang-Son, Cao-Bang, Thât Khê, et de toutes les places du territoire tonkinois adossées aux frontières du Kouang-Toung et du Kouang-Si, le 6 Juin ; occupation de Lao-Kay, et de toutes les places du territoire du Tonkin adossées aux frontières du yunnan le 26 Juin ; et ainsi de suite... L'occupation militaire, selon la lettre du traité, avait pour but de « défendre ce souverain (entendez : le souverain d'Annam) contre les agressions du dehors et les rebellions du dedans ». Mais se tromperait grossièrement celui qui ne sait pas que la présence d'une force militaire n'est pas sans rien changer aux rapports entre les puissances en question. L'Egypte vous dirait long là-dessus, quand avec véhémence mais vainement, elle réclamait le rapatriement des troupes anglaises d'occupation. Le ministre français de la marine et des colonies, M. Jauréguiberry vous dirait long là-dessus, quand par un jour d'octobre 1882, il écrivit à son collègue des Affaires Etrangères la lettre historique où l'on peut relever ces lignes: en vue de poursuivre «l'établissement catégorique d'un protectorat complet avec perception des impôts et prélèvement d'une partie de ceux-ci en vue de diminuer les charges de notre occupation» .. l'envoyé extraordinaire de la France à Huê s'appuyera « *sur la présence d'une force maritime et militaire digne de la puissance au nom de laquelle il parlera* ».

Jusqu'ici nous n'avons même pas effleuré le point névralgique à savoir que: troisièmement, le traité de 1884 consacrait la mainmise économique de la France coloniale sur l'Annam exploité. Car « les liens d'amitié et de bon voisinage », la domination politique, la juridiction consulaire, tout cela n'était que dehors, qu'apparats, ou, si l'on veut tout cela n'était que moyen. La vraie signification de la conquête, sa fin suprême résidait dans l'empire économique. Et, malgré les sentiments de générosité ou de patriotisme qu'affichèrent les Dupré ou les Garnier, ils étaient tous mûs, ne fût-ce que dans cet Inconscient qui seul appartient directement à la quintescence déterministe, matérialiste de l'Histoire, par le besoin essentiellement mercantile des débouchés qu'éprouvait le capitalisme en voie de croissance. Aussi bien, la pièce maitresse du traité de 84 n'était ni l'article 14 sur « la sauvegarde de l'intégrité des états de S. M. le Roi d'Annam », ni même l'article 5 sur les prérogatives du «Résident général représentant du Gouvernement français », mais bien le modeste article 12, sur *les douanes maritimes ou de rontière, placées par tout où le besoin se fera sentir* ». Cette question des douanes, seule la myopie des politiciens de la Cour d'Annam, seule l'ineptie des féodaux attardés au 20e siècle en ignorent l'immense portée. Durant toute la période d'intervention active n'était-elle pas revenue, constamment, telle une obsession inexorable dans toutes les négociations : De fait, la liberté de réorganiser les douanes à sa guise, reconnue par l'impérialisme français, va constituer, pour ce dernier, l'arme efficace qui lui permettra de parfaire l'asservissement économique de la colonie. Le régime de l'assimilation douanière élèvera en effet, entre l'Annam et les pays étrangers, des murailles de tarifs infranchissables ; il tranformera ainsi le pays en un marché français, un marché où, à l'abri de toute concurrence, les producteurs français, rien qu'en haussant le prix de leurs marchandises, imposeront aux consommateurs autochtónes des tributs annuels de 10 à 12 millions (calculs peu suspects de partialité, de P. Bernard). En même temps, les capitaux français émigreront en masse et toujours à l'abri des barrières douanières, accapareront toutes les industries extractives ou de transformation. La colonie, devenue une dépendance économique de la métropole, verra son évolution faussée, et les masses coloniales, réduites à la condition de lumpenprolétariat, seront maintenues perpétuellement dans l'inorganisation et la misère. Voilà le processus historique qu'impliquait l'inaperçu article 12, voilà le processus qui, après trois quarts de siècle de domination française s'est réalisé point par point.

Telle est donc la substance des revendications que la classe des féodaux, pose comme devant être l'unique idéal du peuple annamite. De fameux publicistes, royalistes ultra, ou soi-disant nationalistes habillent le programme ainsi élaboré, de tous les sophismes et de tous les mensonges. Pour leurrer le peuple et mieux servir les intérêts impérialistes ou féodaux, ils tâchent en vain de lui donner un air « compromettant » Avec le retour du régime de 84, ce serait, à en croire leurs écrits grandiloquents, la collaboration sincère et cordiale entre l'Annam et la France, ce serait surtout la reconstitution du grand Empire d'Annam d'autrefois la renaissance de ce sentiment de grandeur, de cette mystique de grandeur, si « salutaire » dans la vie des peuples. Le moyen de concilier des pareils charlatanismes avec la triple mainmise qu'assurait ce traité léonin ... Mais les supercheries, les impudences des plumes vénales n'ont jamais connu de limites.

Nous prévoyons déjà les objections : ils vont nous taxer de xénophobie et de chauvinisme Ils ne savent pas que ces reproches, ils doivent d'abord se les adresser à eux-mêmes. Xénophobes et chauvinistes à rebours, les defenseurs du régime de 84 manœuvrent la ruine et la misère de l'Annam colonisé, ils reconnaissent l'exploitation et l'asservissement d'une nation par une autre. Qu'ils sachent au moins qu'il y a loin du chauvinisme à la position que nous adoptons comme il y a loin du national-aplaventrisme qu'ils préconisent au vrai nationalisme. Partisans irréductibles du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous seuls sommes les vrais adversaires de la xénophobie bornée et anachronique, nous seuls sommes les vrais champions de la collaboration entre les peuples et les nations.

Rationnellement, la vraie collaboration doit avoir pour base indispensable l'égalité et le libre consentement, et ne peut intervenir qu'entre les peuples indépendants et libres. Empiriquement, l'exemple de l'Union des Républiques socialistes et soviétiques l'a démontré, l'hypothèse est loin d'être une utopie.

Pour l'indépendance nationale de l'Annam et par le socialisme, voilà l'unique solution qui puisse nous acheminer vers une meilleure destinée et que d'ailleurs nous impose l'évolution historique. Tant que l'Annam gémira encore sous le joug de l'impérialisme français, toutes les tentatives de réconcilier les intérêts des deux camps se ramèneront en dernière analyse à autant de «bluffs» dont les Annamites feront les frais. Et de tous ces «bluffs» national—collaborationnistes le retour au régime du traité de 1884 apparait comme le plus insidieux et le plus impudent,

EN MARGE DU DISCOURS DE M. A. THOLANCE

L'application des lois sociales est plus que jamais à l'ordre du jour

Monsieur le Résident Supérieur vient d'ouvrir la session ordinaire de la chambre des Représentants du peuple par un discours traditionnel dans laquel il trace l'œuvre accomplie par le Gouvernement du Tonkin duraut l'année écoulée.

A notre grand regret, parmi les questions traitées, ne figure point l'application des lois sociales.

Peut-on nier que, socialement parlant, le Tonkin a beaucoup évolué au cours de ces dernières années ? La prolétarisation massive des petits paysans à la faveur de l'exploitation forcenée de la part des gros propriétaires, des usuriers et des mandarins véreux, a renforcé l'armée des travailleurs salariés des campagnes et des villes et transformé les rapports sociaux entre les diverses couches de la population. La misère qui a toujours sévi sur les masses tonkinoises et qui, aggravée par une crise économique sans précédent, a provoqué les tragiques évènements de 1930-31, appelle une politique sociale urgente et appropriée. Nous ne sommes plus en présence d'évènements isolés « fomentés » par quelques éléments exaspérés, mais devant un mouvement des masses laborieuses dont une évolution régulière a déterminé les besoins et les aspirations.

D'un côté, les travailleurs manuels ou intellectuels, qu'ils soient à la ville ou à la campagne, n'ont point le droit de s'organiser. Les libertés les plus élémentaires leur sont refusées. Ils ne peuvent ni se réunir, ni voyager, ni se grouper en syndicats professionnels. Le chômage, la misère, l'attaque odieuse du Capital contre leurs conditions d'existence : augmentation de la durée du travail quotidien et abaissement des salaires, les brimades, les amendes et les peines corporelles sont pour eux autant de formes d'offensive que le patronat utilise afin de rejeter le poids de la crise sur leur dos.

De l'autre côté, les détenteurs de la production possèdent tous les privilèges. Groupés autour des organismes puissants tels que les Chambres de commerce, d'agriculture... ils s'opposent à toute concession en faveur des travailleurs. Ils veulent maintenir l'exploitation féodale qu'ils avaient jusqu'ici pratiquée avec profit et se mettent en fureur, lorsqu'on parle d'améliorer les conditions d'existence des salariés. L'opposition à l'application des lois sociales en Indochine prouve une fois de plus, leur volonté réactionaire. Ces lois prespue anodines et laissent leurs intérêts à peu près intacts ne garantissent nullement les droits de l'ouvrier contre la rapacité patronale.

Actuellement, il n'existe aucune législation sérieuse du travail dans ce pays. Les salariés dans n'importe quelle branche de l'activité nationale sont à la merci de ceux qui les emploient. Il existe bien un service d'inspection du travail, mais jusqu'ici elle ne leur a assuré aucune protection efficace.

En toute justice donc, il faut que de véritables lois sociales soient promulguees au Tonkin et dans toute l'Indochine. Ce serait tout à l'honneur du Front Populaire de France d'aider les ouvriers et les paysans indochinois à défendre leurs intérêts jusqu'ici sacrifiés. Ce faisant, il aura travaillé au rapprochement des masses laborieuses d'Indochine et de celles de France, il les aura ainsi encadrées dans la ligne du combat contre le capital et pour la liberté.

LE DANGER DE GUERRE

DEVIENT DE PLUS EN PLUS MENAÇANT

K. Radek

Dans les milieux diplomatiques et politiques des pays capitalistes, on ne débat plus la question de savoir s'il est possible ou non d'éviter la guerre. Ce qui importe désormais c'est de connaître le moment où elle éclatera. Il est permis de considérer que la diplomatie ne constitue pas l'instrument de mesure convenant le mieux à l'histoire et que les diplomates bourgeois n'apprécient pas la situation avec une parfaite justesse. Cependant, en l'occurence, ces milieux traduisent l'aggravation prodigieuse de la conjoncture, l'approfondissement effrayant des contradictions internationales. Et quand on déclare que le danger de guerre n'est pas moindre à l'heure actuelle qu'en 1914, cette affirmation est incontestable à condition de ne pas prétendre que la situation dépasse en gravité celle des derniers mois avant la guerre mondiale.

En 1914, quelques mois avant le commencement des hostilités, les principaux rivaux, les impérialismes britannique et allemand, aboutirent à un arrangement autorisant l'espoir d'une entente pour une certaine période, entre les adversaires les plus importants. Auparavant, la France et l'Allemagne s'étaient mises d'accord au sujet du Maroc ce qui ouvrait la voie de la conciliation aux frais des colonies africaines, par la cession à l'Allemagne des colonies portugaises ; dans la coulisse, la Grande-Bretagne y avait donné son acquiescement. En ce qui concerne les contradictions dans les Balkans, les projets de l'héritier présomptif du trône, François-Ferdinand, tendant à la transformation de la double monarchie austro-hongroise en une monarchie triple à laquelle auraient été rattachés les Serbes, les Croates et les Slovènes s'ils ne pouvaient sauver de la dislocation l'empire des Habsbourgs, frayaient au moins, le chemin d'un accommodement temporaire. Les contradictions impérialistes rendaient alors, bien entendu, la guerre inéluctable. Mais, cela ne signifiait pas que celle-ci devait nécessairement éclater en 1914. Elle a pris naissance à cette date par le jeu d'éléments secondaires (si l'on peut dire) bien que nullement fortuits, notamment par suite de l'ineptie des aventuriers qui dirigeaient à l'époque les diplomaties allemande et russe, des flottements du gouvernement britannique, etc. A présent, il n'existe même pas de symtômes présageant un arrangement, même pas d'indice permettant de croire à une conciliation possible des contradictions en présence par voie d'arrangement,

*
**

Trois puissances ont ouvertement inscrit sur leurs drapeaux le mot d'ordre du nouveau partage du monde : l'Allemagne, le Japon et l'Italie.

Les desseins de l'impérialisme allemand ne prêtent pas à contestation. Ils sont exposés brutalement, avec clarté et sans ambiguité, dans la bible du national-socialisme, *Mein Kampf* d'Hitler. Bien que celui-ci parle sans cesse, depuis qu'il est devenu Chancelier d'Empire, de son désir de modifier pacifiquement les rapports de force en Europe, son évangile de guerre est, tous les mois, réimprimé à des centaines de milliers d'exemplaires, et mobilise pour la guerre l'esprit des masses bourgeoises et petites bourgeoises. Cette préparation idéologique correspond, d'ailleurs, parfaitement aux actes de l'impérialisme allemand.

Personne ne peut dire aujourd'hui quelles sommes l'Allemagne dépense pour la préparation à la guerre. De toute façon, il est certain qu'il s'agit de dizaines de milliards de marks Dans un rapport officiel anglais sur la situation économique allemande, ce rapport, publié récemment par le Département britannique du Commerce extérieur, est dû à Donaldson Rowlins et traite de la période précédant mars 1936, ces dépenses sont considérées comme tellement énormes que, suivant l'auteur, l'Allemagne est en train de manger son patrimoine. Cette circonstance ouvre une perspective dangereuse car elle signifie que la situation économique poussera ce pays à tenter de se sauver de la faillite par la guerre. Les armements vieillissent actuellement avec une très grande rapidité. L'Allemagne qui vit sur sa substance n'affrontera sans doute pas le risque de se trouver dans une situation dans laquelle elle serait contrainte de combattre avec des armes démodées. Un observateur attentif, Sean, rédacteur de politique étrangère du trust américain de presse *Scripps Howard*, qui s'est rendu à Berlin, mande à ses journaux que, selon l'opinion générale des cercles diplomatiques étrangères de Berlin, la crainte de la faillite économique et de l'accroissement du chômage pourrait pousser les milieux politiques allemands à la guerre plus tôt que ne le souhaiteraient les chefs de l'état-major allemand qui ont encore besoin de quelques temps pour parachever leurs préparatifs de guerre.

Voilà la raison pour laquelle la diplomatie allemande travaille si fébrilement. Elle tient à faire une brèche dans le système des alliances françaises, à se ménager des points d'appui solides en Yougoslavie, en Roumanie, en Pologne et même en Belgique ce qui forcerait ces pays, en cas de conflit franco-allemand, à adopter une attitude hésitante. La diplomatie allemande s'attaque à cette œuvre sous le mot d'ordre hypocrite : « Pas de politique d'alliance ! ». Elle ne craint pas de présenter le pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle, ce traité qui reste également ouvert à la signature de Berlin, comme une alliance se proposant une guerre contre l'Allemagne. On affirme cela en Allemagne quoiqu'on y sache parfaitement que l'Union soviétique et la France n'ont pas de désir plus ardent que d'obtenir des relations pacifiques et stables avec l'Allemagne. Pendant que Berlin clame à cor et à cri que les alliances et les blocs rendent l'entente difficile en Europe et conduisant à la guerre, la diplomatie allemande s'applique non seulement à nouer des rapports d'alliance avec la Pologne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, mais aussi à opérer un rapprochement avec l'Italie pouvant assurer le cas-échéant, la coopération de ces deux pays.

(A suivre)

AUX NAVIGATEURS sans travail de Haiphong

Camarades,

La lettre du 19 Octobre que vous avez adressée à la direction du «Travail» a dépeint l'état d'extrême misère où, depuis des années, vous a réduits le chômage. Acculés à la complète impossibilité d'assurer votre propre subsistance ainsi que celle de vos familles souvent nombreuses, vous errez d'atelier en atelier, de rue en rue, à la recherche d'un emploi difficile, en butte à bien des humiliations infructueuses, à bien des refus hautains. Certains passages de votre lettre, par leur réalisme brutal, ont réussi à nous donner une idée poignante de vos souffances. «Le chômage, avez-vous écrit, crée une véritable instabilité politique et sociale. La faim pousse à la révolte et à l'insurrection. Elle est le chemin qui conduit directement aux crimes de droit commun ; elle fait de l'ouvrier la victime innocente des guillotines et des baïonnettes» Sans le savoir, vous avez fait le plus cinglant réquisitoire contre cette société capitaliste, génératrice de misère matérielle et de déchéance morale ; vous avez condamné la loi bourgeoise qui prétend reposer sur la notion de responsabilité morale, mais qui, en réalité, n'a d'autre mission que celle de sauvegarder les intérêts égoïstes et injustes d'une poignée d'exploiteurs.

Puis vous avez cherché à préciser les causes immédiates de votre situation actuelle. D'abord, c'est la Crise, la Crise effroyable qui ruine toutes les classes sociales mais qui atteint particulièrement les ouvriers et les paysans. Sous les coups du marasme économique, les unes après les autres, les compagnies de navigation se sont vues obligées de restreindre leur activité, et à chaque «rajustement», c'est une nouvelle fournée d'ouvriers, de matelots, de déversés sur le pavé, sans emploi et sans ressources. «Encore si les prolétaires annamites avez-vous ajouté, pouvaient détenir toutes les places disponibles !... Mais les Chinois se sont faufilés presque partout et à tous les postes, ils évincent les navigateurs indigènes, pourtant aussi consciencieux, aussi exercés qu'eux.» De ces constatations, vous déduisez logiquement le remède qui paraît s'imposer : renvoyer les Célestes « accapareurs », afin de restituer aux prolétaires du pays le travail qui de droit leur appartient. Vous avez même joint à la lettre une demande que vous avez adressée aux autorités locales et qui s'inspire abondamment de cet esprit de xénophobie.

Camarades, nous voudrions vous dire en toute franchise combien le point de vue que vous préconisez est erroné parce que contraire à vos propres intérêts, combien aussi il pourra nuire à la lutte d'émancipation que la classe ouvrière s'est assignée pour mission de mener à bien. Un examen plus serré de la réalité objective vous convaincra certainement que le véritable ennemi, ce n'est pas du tout le Chinois qui est votre frère de misère, mais le patron, le capitaliste qui fabrique le profit avec les privations du salarié. Quelle serait d'ailleurs la valeur d'un remède qui, afin d'adoucir une misère, va créer une autre misère ? Allons donc ! Vous avez déjà senti trop profondément l'injustice et le poids de vos souffrances pour formuler aujourd'hui le vœu de voir d'autres relégués à votre malheureuse condition ! Aussi bien, au lieu de vous perdre dans des mesures d'expédient qui vous feront payer cher leurs infimes avantages actuels, au lieu de travailler à attiser des haines intestines entre frères d'une même classe, devriez-vous prendre conscience de la nécessité de fortifier le front du prolétariat, de vous encadrer sur une même ligne de combat, sans distinction de nationalité, ni de race. L'internationalisme prolétarien a été et restera le mot d'ordre que jamais vous ne devriez perdre de vue.

Si vous compreniez mieux vos intérêts vos revendications immédiates devraient porter non pas sur le renvoi des ouvriers chinois, mais sur la création d'une caisse de chômage. En France, comme dans la plupart des pays européens, parce que les ouvriers ont conscience de leurs droits et savent s'unir pour les défendre, le sort des chômeurs n'est point voué à cette misère profonde que vous endurez : des allocations journalières pouvant aller de 14 à 25f et même plus, des facilités pour le paiment des amendes, des restrictions au droit d'expulsion du propriétaire en cas de non-acquittement du loyer, des exemptions d'impôt enfin sont reconnues et garanties par la loi à ceux qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, ont été privés de leur place Ces avantages, le capitalisme français de France ne les a pas cédés spontanément aux ouvriers français ; nos camarades de là-bas ont dû les conquérir au prix de luttes longues et dures. L'évolution économique de la colonie, faussée par la pénétration impérialiste, a fait que nous sommes entrés tard dans l'arène ; mais c'est précisément ce retard qui nous permet de bénéficier de la riche et glorieuse expérience du prolétariat des pays avancés.

Le mouvement ouvrier indochinois n'est encore qu'à ses débuts. Il importe que vous, camarades, vous saisissiez bien la véritable tâche qui vous incombe, que surtout vous ne vous enlisiez pas dans la bourbe de la xénophobie.

Les manœuvres de l'entreprise Nguyên huu-Tiêp se sont mis en grève

Vendredi dernier, en vue de demander une majoration de salaire, une centaine de manœuvres travaillant à l'entreprise Nguyên-huu-Tiệp, route du Champ des Courses, se sont mis en grève. Nous croyons utile de rappeler, en passant, que le capitaliste en l'espèce était ce représentant du peuple qui a été nommé représentant des paysans (? nông-giơi) au fameux comité de Pham-huy-Luc « pour la rédaction du Cahier des vœux ». Quand il traite ses ouvriers avec la dose de bienveillance compatible à sa rapacité patronale, au point de les acculer à la grève, on pense bien que ce bourgeois encore tout barbouillé de préjugés féodaux a représenté le peuple et les paysans de la plus belle façon !

Avis à ceux qui, comme Phan-Khôi, soutiennent à l'aveuglette qu'en Indochine, il n'y a point de division en classes, point de bourgeois qui manœuvrent politiquement et économiquement contre les ouvriers et les paysans.

Après la manifestation du 17-9-36

LES REPRÉSAILLES des acheteurs de poissons

On sait que le 17 Septembre, s'est produit à Phan-Thiêt un évènement qui jetait la ville dans une profonde stupeur. Vers les 3h du soir, les 180 embarcations de pêche revenaient du large comme d'ordinaire ; mais au lieu d'aborder le quai où les attendaient les acheteurs de poissons, elles remontaient la rivière et poussaient jusqu'au pont de la Résidence. Et les pêcheurs qui montaient la flottille — ils étaient plus de mille — quittèrent leurs embarcations et en foule, s'amenèrent devant la Résidence. C'est que nos misérables « travailleurs de la mer » ne pouvaient plus vivre avec la baissse accélérée du prix des poissons que les acheteurs leur imposaient. Ils manifestaient contre cette exploitation éhontée qui leur enlevait jusque leur ration déjà insuffisante. Ils demandaient aux autorités de Phan Thiêt d'intervenir, de prendre des mesures qui rendraient leur situation moins intenable. On sait quelle fut l'issue des réclamations. La police était mobilisée pour maintenir l'ordre qui ne fut troublée par personne. Ce fut là la seule mesure prise par les autorités en la circonstance. Les pêcheurs, de désespoir, et plutôt que de céder les poissons à vil prix jetaient à la mer le produit de leur labeur.

Les acheteurs eux, entendent qu'on supporte leurs conditions sans murmurer. Ils avaient abaissé le prix de la panerée à 0p.10, alors qu'il avait été de 0p.60 l'année dernière, à la même époque Pour punir les pêcheurs de leur protestation, après la manifestation du 17 Septembre. ils n'achètent plus le poisson qu'à 0p.05 et même 0p.03 la panerée ! Le Gouvernement Colonial qui vénère les intérêts capitalistes à l'égal des choses sacrées, ne semble pas avoir fait attention à la misère impossible des travailleurs. Jusqu'ici, rien d'efficace n'a été mis œuvre, en vue d'enrayer la baisse catastrophique

Cette exploitation inhumaine a été rendue possible seulement avec l'avènement du capitalisme monopoleur. Dans le camp des acheteurs qui pour la plupart du temps afferment aux pêcheurs leurs embarcations et leurs filets, il s'est opéré une très forte concentration. Les grands acheteurs cherchent à s'approprier tous les engins de pêche ; ou bien ils vendent pendant quelques temps leur saumure à perte ; ou bien ils accaparent les jonques de transport et paient cher les jonques restées libres. Ils exercent ainsi une concurrence meurtrière pour les petits acheteurs. Ceux-ci se voient appauvris, ruinés, éliminés peu à peu, laissant le terrain à trois ou quatre gros pontes. Un monopole de fait est ainsi institué, en ce qui concerne l'achat des poissons, et les bénéficiaires dictent leurs conditions aux travailleurs sans défense.

Il est à remarquer — et c'est là un trait caractéristique de l'évolution économique en pays colonisé — que les capitalistes fabricants de saumure, ne sont nullement tout puissants ! Ils sont tenus en laisse par les intermédiaires, les compagnies de commerce qui ont des parentés plus étroites avec le capital financier. L'année dernière, c'était le règne de la maison Diéthem. Puis c'était le tour de la maison Grandval. Cette dernière surtout exigeait des fabricants de saumure des contrats aux clauses les plus vexantes : c'est ainsi qu'elle seule avait le droit de fournir les jarres, que la présence d'une jarre dans les locaux des fabricants et ces locaux pouvaient être « perquisitionnés » à tout moment — entrainait une « amende » de 0p.20 ! Cette année, ce sont les intermédiaires chinois qui font les maîtres. Et on sait s'ils sont tracassiers dans leurs conditions. Ils forment un consortium, l'office d'achat de Vi-Nam, qui ordonne des rabais continuels. Les 125 jarres qui coûtaient en 1935 21p.00, ne sont plus payés qu'à 15 ou même 13p.00. Alors les fabricants de saumure pour pouvoir faire face à l'oppression du Capital commercial et conserver leur marge de profit intacte, n'achètent plus le poisson qu'à des prix dérisoires. En fin de compte ce sont les travailleurs qui font les frais du jeu.

La liberté syndicale, de fait, est le seul remède qui puisse adoucir le dépérissement continuel que constitue la vie des pêcheurs. **Sans la liberté syndicale, toutes les mesures sociales prises, en leur faveur ne seraient que des trompe-l'œil sans efficacité aucune.**

L'ASSASSINAT DU PETIT COMMERCE

Le sort des gagne-petits qui vendent leur peu de marchandises aux différents marchés est vraiment lamentable. La crise les a déjà cruellemement touchés alors que le fisc, au lieu de leur accorder des dégrèvements, les pressure de plus en plus.

Les percepteurs, véritables seigneurs féodaux (des marchés bien entendu), abusent de leur pouvoir. Ils imposent souvent aux marchands inorganisés, désarmés, des mesures draconiennes. Des protestations, des requêtes, des grèves ont eu lieu; l'administration fait toujours la sourde oreille.

Encouragés par la défaite des inorganisés qui ne peuvent mener à bien leurs grèves, imposer leurs desiderata, les percepteurs comme obéissant à un mot d'ordre, déclenchent à travers le pays des représailles.

Les taxes des marchés sont toujours perçues sur la « charge » de 2 paniers de marchandises, or un percepteur trop zélé dans un certain marché trouvait le moyen de fixer arbitrairement la «charge» à un panier seulement. Il doublait ainsi brutalement les taxes en donnant l'explication savante que le mot « charge » n'a pas un sens déterminé. Cette mesure va à vau-l'eau, par suite des protestations unanimes des victimes.

Ailleurs, les percepteurs sont plus rusés. Pour arriver à bonne fin, ils appliquent petit à petit leurs méthodes. Dans les premiers jours de ce mois, au marché de Dông-Ba à Huê, l'augmentation des taxes est de 2 sous à 3 sous suivant la catégorie de marchands. Cette mesure a soulevé une grève de plus de 100 personnes. La grève a duré deux jours. Le mécontentement est général car les taxes sont déjà bien lourdes.

Un marchand a à payer par jour :

1/ taxe payée au percepteur. 0$07

2/ droit de dépôt des marchandises aux risques et périls du propriétaire dans le marché pendant la nuit et droit d'étalage pendant le jour.............0,03

3/ Patente annuelle 1$41. ce qui fait journellement 0,005

Total : 0,105

Soit en tout 0$105 par jour, ou à peu près 40$00 par an.

Cette somme vaut la patente d'une maison de commerce dont le fond s'élève à quelques milliers de piastres. Et on voudrait y ajouter encore une taxe de 2 sous à 3 sous par jour c'est-à-dire de 7 à 10$ par an.

Allons ! un peu de pudeur ! Messieurs les percepteurs de Huê !

Au marché de Dông-Xuân de Hanoi la situation est encore pire.

Jusqu'ici, les marchandes d'étoffes payent 20 sous par charge et par jour, celles qui ont une petite vitrine 4 sous en sus. Elles versent chacune près de 100$00 par an à la Municipalité. Cette taxe est déjà élevée par rapport à celle payée dans les rues les plus en vue de la capitale, par un grand magasin. Celui-ci paie à peu près la même somme par an.

Le percepteur se propose encore d'augmenter la taxe. D'après ce fonctionnaire, la charge des marchandes d'étoffes doit être limitée à 60 kilos. L'excédent du poids doit être payé 2 cents par kilo.

Avant la crise, le nombre des marchandes d'étoffes était de 200. Maintenant il est réduit à 60. Si on augmente encore la taxe nous sommes certains que ce nombre sera bientôt zéro. Nous assisterons ainsi à la mort du petit commerce.

Les charcutiers du marché se plaignent d'avoir beaucoup de difficultés avec le percepteur; le 11 courant les marchandes de boyaux de porc ont fait la grève à la suite d'une mesure arbitraire.

Les marchandes de porcs rôtis payent jusqu'à 0$45 par table et par jour. Elles payent ainsi plus de 100$00 par an. En dehors des taxes quotidiennes, elles devront encore réparer la table et renickeler les garnitures s'il y a lieu.

Pour avoir un emplacement au marché, toute marchande doit avoir une carte portant sa photographie. Le marché commence à 4 h. du matin pour finir à 4 h. du soir. Généralement à onze heures, elle doit se faire remplacer ne pouvant s'absenter de son foyer toute la journée et surtout se cramponner devant ses marchandises douze heures de suite. Or, tout récemment la mairie exige que la remplaçante qui ne vient là qu'au nom de la marchande autorisée, doit elle aussi, se munir d'une carte. Une telle mesure oblige encore toute marchande à payer désormais une remplaçante régulière, obtenir pour celle-ci une carte, remplir pour elle toutes les formalités exigées ; ce qui rend encore sa situation plus intenable.

Des délégations de marchandes d'étoffes, de marchandes de volaille, de charcutières sont déjà venues présenter leurs doléances à M. Le Résident-Maire.

L'administration comprend-elle le caractère impopulaire de ces mesures draconiennes. Songe-t-elle à améliorer la situation de ces milliers de familles frappées par la crise, par une imposition trop lourde, réduites au chômage et constamment à la merci des exactions les plus injustes. Ou assiste-t-elle impassible à la ruine, à la mort du petit commerce ?

Après les marchandes d'étoffes et les charcutières vient le tour des marchandes de volaille

Nous publions, sur la prière des marchandes de volaille du Marché Central de Dông-xuân les passages suivantes de la demande que ces dernières ont envoyée au Résident-Maire de Hanoi.

..

Voici le régime fiscal auquel nous sommes soumises :

Canards, poulets,	0,10 la douzaine
Coqs, lapins, dindons,	
Canards sauvages	0,20 la douzaine
Petits oiseaux	0,06 « »
Chaque cage vide	0,10

Ces taxes doivent être payées à l'entrée du marché.

Or, la volaille, nous devons l'acheter à la campagne ; au retour, à notre arrivée aux faubourgs, on nous a déjà obligées à payer les taxes citées plus haut ; ce qui fait que nous devons payer deux fois les taxes pour une même marchandise. Nous achetons chaque fois plus de 300 unités de volaille pour les revendre en cinq ou six jours. Aussi les unités qui ne se vendent pas tout de suite doivent-elles être taxées de nouveau les jours suivants ; de sorte qu'un volatile peut subir cinq ou six fois la même taxe.

La volaille est naturellement logée dans des cages ; alors, nous ne savons pas pourquoi, en taxant déjà le contenu, on taxe encore le contenant qui ne se vend pas.

Outre ces taxes, nous devons supporter les brutalités et les amendes que nous infligent, sans motif plausible, les contrôleurs du marché.

Autrefois, il y a plus de 20 ans, on taxait la volaille d'après le nombre de cages (0$20 chaque) et une fois seulement, à l'entrée du marché. Pendant ces temps là, notre commerce marchait mieux et nous gagnions plus facilement notre vie.

Aujourd'hui, ces taxes nombreuses et lourdes nous minent, et déjà plusieurs de nos camarades sont obligées de quitter leur métier.

Nous vous prions donc de nous accorder les faveurs suivantes :

1/ Suppression de la taxe sur les cages vides.

2/ Suppression des taxes aux entrées des faubourgs.

3/ Réduction des taxes de 40 %.

POURQUOI L'AVENIR est au Socialisme ?

par **Jules Guesde** *et* **Paul Lafargue**

II
Le régime capitaliste engendre fatalement la misère ouvrière

C'est parce que les moyens de production «usines, terre, magasins» deviennent de plus en plus collectifs dans leur usage et continuent à être individuels dans leur mode d'appropriation que l'on aboutit au double résultat, des produits s'accumulant entre les mains des propriétaires non producteurs (*capitalistes*) et de la misère des producteurs non propriétaires augmentant avec leur production.

Par cela seul qu'ils ne possèdent pas l'outillage qu'ils mettent collectivement en valeur, toutes les richesses qu'ils créent échappent aux travailleurs, lesquels n'entrent dans la jouissance de leur produit que pour les frais d'entretien et de reproduction. Et ces frais d'entretien et de reproduction que représente le salaire, les propriétaires oisifs tendent toujours et nécessairement à les réduire, par ce que c'est le seul moyen d'accroître leurs profits.

C'est ainsi qu'ils allongent le plus possible la journée de travail et qu'ils l'avaient allongée à un tel point que même les gouvernements bourgeois ont dû intervenir par des lois pour limiter cette dilapidation de la force - travail ouvrière. Dans la lutte ou concurrence qui sévit entre les industriels, la victoire est à ceux qui auront extrait le plus de travail non payé à leurs ouvriers, parce que, leur prix de revient ainsi diminué, ce sont eux qui pourront livrer à meilleur marché et monopoliser la clientèle. Impossibilité par suite pour un «bon patron», s'il en existait, d'améliorer au delà d'une certaine mesure presque dérisoire la situation de ses machines humaines. Mais loin de se préoccuper d'une pareille amélioration, c'est à qui, dans la classe patronale, reprochera aux salariés leur paresse et les accusera de ruiner — par leurs exigences — l'industrie nationale.

C'est ainsi encore que, pour abaisser les frais de main d'œuvre, les fabricants n'ont pas laissé pierre sur pierre du foyer domestique ouvrier, prenant l'enfant après avoir pris la femme et les exténuant dans leurs bagnes. Femme et enfant étaient des *outils à meilleur marché* que l'homme, et voilà pourquoi ils ont été entraînés, de gré ou de force, dans l'engrenage industriel, alors que, pour masquer les hideurs de l'exploitation capitaliste ne respectant ni sexe ni âge, la philanthopie bourgeoise ne parlait que d'accroître le bien-être de la famille ouvrière.

Les perfectionnements introduits dans le machinisme manufacturier n'ont pas un autre mobile. En simplifiant le travail, dont ils augmentent en même temps la productivité, ils permettent aux employeurs de faire l'économie d'une partie de leur personnel et de remplacer l'ouvrier habile — et comme tel payé davantage — par le manœuvre, et l'homme par la femme et l'enfant. Chassés de l'atelier par la machine et ses perfectionnements les ouvriers mis en retrait d'emploi sont amenés par la faim à travailler à tous prix et servent de la sorte malgré eux d'instruments à l'abaissement du salaire de leurs camarades restés en activité. Le résultat final est une *surpopulation industrielle. armée de réserve* pour les époques de travail à haute pression, à l'aide de laquelle, aux époques ordinaires, les salaires peuvent être rognés et la journée de travail augmentée Et quand cette *surpopulation industrielle nationale* ne suffit pas, n'ayez crainte : il restera toujours au patron, pour qui il n'existe pas de délit d'internationalisme, la ressource. dont il use et abuse de plus en plus, de recourir à l'étranger et de puiser dans le *réservoir* des meurt-de-faim de Belgique d'Italie, d'Allemagne — et de Chine au besoin — les bras dont il a besoin pour avilir le prix de la main-d'œuvre et affamer ses compatriotes.

La machine universalisée. développée *automatisée.* qui a centuplé avec les produits, les profits patronaux, n'a apporté aux producteurs salariés qu'un surcroît de travail et de privations. Plus ces derniers ont créé de richesse pour leurs maîtres, plus ils ont créé de misère pour eux-mêmes. L'écart a été en augmentant entre ce qu'ils produisaient et ce qu'ils pouvaient consommer, leur salaire, limité à ce qui leur était indispensable pour vivre. les mettant dans une impossibilité d'autant plus grande de racheter leur produit que leur production était plus considérable.

L'instruction, professionnelle et autre, qui va se généralisant n'agira pas différemment. En perfectionnant l'outillage humain que constitue la classe ouvrière, en le rendant capable d'accomplir la même quantité et la même qualité de travail en moins de temps et avec un nombre moindre de bras, elle ne multipliera les produits qu'aux dépens des producteurs. voués à de nouveaux chômages

Et il en sera de même de tous les progrès, dans quelque ordre que ce soit, qui se retourneront contre les travailleurs aussi longtemps que le salariat les réduira au rôle d'instruments entre les mains des détenteurs des instruments de travail, c'est à dire ainsi que l'expriment les Considérants du programme socialiste — aussi longtemps qu'ils ne seront pas EN POSSESSION DES MOYENS DE PRODUCTION (terre, usines, navires, banques, etc)

LA CLASSE PRODUCTIVE SANS DISTINCTION DE SEXE NI DE RACE NE SERA LIBRE (1) c'est à dire maîtresse d'elle même et de tout ce qui existe et est né de ses œuvres, que lorqu'elle aura détruit l'appropriation individuelle des moyens de production et lui aura substitué l'appropriation collective ou sociale.

(1) La classe ouvrière ne sera d'ailleurs pas seule à trouver sa liberté dans cette transformation qui ÉMANCIPERA TOUTE LA SOCIÉTÉ, ainsi qu'il est dit dans les Considérents. Les privilégiés de l'ordre actuel — les capitalistes — peuvent se croire libres aujourd'hui ; mais le sont-ils réellement ? Ils ne disposent même pas de leur personne, toujours menacée et quelquefois atteinte par les épidémies, typhus, choléra, etc., qu'engendre et que véhicule la misère de la classe ouvrière. Leur liberté politique n'est pas mieux assurée par suite des forces aveugles, passives, que, sous la forme armée, magistrature police, il faut entretenir et accroître contre les « ruades » de la masse et qui se prêtent à tous les Dix-huit Brumaire et à tous les Deux Décembre. Et quant à leurs biens, — à ces biens aussi mal acquis que considérables, auxquels ils se cramponnent comme des naufragés aux débris de leur navire, — ne leur échappent-ils pas de plus en plus par le fait des conversions, — ces banqueroutes partielles, — des krachs à la Bontoux-Fœder, des notaires au *pied léger* et des *dévorantes* à la Nana — cette revanche de la prostitution imposée aux filles et aux femmes du prolétariat.

Mais quoique la classe bourgeoise, décimée par les faillites (plus de 6.000 par an) et ruinée par les crises de surproduction, soit appelée à bénéficier autant que la classe ouvrière de la société collectiviste ou communiste, il n'y a pas à compter sur elle pour travailler à son établissement, pas plus que la noblesse qui devait cependant, en tant que propriétaire, bénéficier de la révolution de 89, n'a, je ne dis pas favorisé, mais « laisser passer » cette révolution.

Les classes privilégiées se sont toujours montrées incapables de sacrifier leurs intérêts immédiats et apparents à l'intérêt réel et durable de leurs membres. Il a fallu les affranchir malgré elles et contre elles, révolutionnairement.

III
L'expropriation de la classe capitaliste est nécessaire et possible

Cette socialisation ou collectivisation des moyens de production déjà devenus d'un usage collectif, ne pourra s'accomplir que par L'EXPROPRIATION DE LA CLASSE CAPITALISTE.

Les révolutionnaires car il y en a — qui évitent de prononcer le mot d'expropriation, pour ne pas effaroucher les masses, prétendent ils, comme les socialistes qui ont peur de la chose et essayent de la remplacer par la concurrence communale ou par des services publics, n'ont pas vu ou voulu voir :

1° Que l'expropriation est la loi de toutes les transformations dans la société capitaliste;

2° Que l'expropriation dont il s'agit est tous les jours rendue plus facile par le développement naturel et nécessaire de l'ordre actuel;

3° Qu'elle sera seule compensatrice pour les expropriés;

4° Qu'elle est imposée de plus en plus par les conditions de la production.

Le progrès industriel, qui est le dieu du siècle, a eu pour effet d'exproprier les artisans d'autrefois, travaillant à domicile, pour leur compte, avec des outils leur appartenant:

1° De leurs instruments de travail, inutilisés entre leurs mains et transformés en bois à brûler (rouet, rabot, métier, etc.)

2° De leur habileté technique, représentant des années d'apprentissage et annulée par la machine-outil;

3° De leur foyer domestique, vidé au profit des usines que peuplent la femme et l'enfant;

4° Des fruits de leur travail, centralisés et encaissés sous le nom de *profits* et de *dividendes* par les employeurs individuels ou collectifs (patrons, actionnaires, obligataires, etc.).

Telle est la marche de la production moderne. qui ne bâtit que sur des ruines: la ruine des petits par les gros, et cela dans toutes les branches de l'activité humaine; — la prospérité de magasins monstres comme le *Louvre* et le *Bon Marché* étant faite de la faillite de quantité de petites boutiques, comme le succès d'un Creusot ou d'un Fives-Lille est composé de la déconfiture de centaines de petites forges.

L'expropriation que réclame et poursuit le programme du Parti ouvrier est, au contraire, celle des gros au profits des petits. C'est l'expropriation de la minorité spoliatrice au bénéfice de la majorité spoliée C'est pour tout dire en un mot — *l'expropriation des expropriateurs.*

Les expropriateurs de la masse, qu'il s'agit simplement de *faire restituer* et dont le nombre va tous les jours se restreignant par la concurrence mortelle qui sévit entre eux, ont rendu plus que possible, facile, la tâche du Parti ouvrier en se désintéressant de la production, à laquelle ils sont devenus aussi étrangers que le Grand-Turc. Ce n'est pas eux qui dirigent cette dernière, mais une élite de salariés; et leur dépossession sera de nul effet sur les chemins de fer, les mines, les hauts fourneaux, les raffineries, les filatures, les tissages, etc... qui continueront à fonctionner comme auparavant.

Cette expropriation, d'autre part, sera seule compensatrice. Toutes les autres, opérées jusqu'à présent, l'ont été sans indemnité aucune. Où est l'indemnité des tisseurs à la main expropriés par les tisseurs mécaniques ? où l'indemnité des voituriers et camionneurs expropriés par les chemins de fer ? où l'indemnité des porteurs d'eau expropriés par les compagnies générales des eaux ? où l'indemnité des merciers chemisiers, cordonniers, tapissiers, etc... expropriés par les bazars à la Boucicault et à la Jaluzot ?

(A suivre)

Nouvelles internationales

Lettre de Madrid

Que le monde entier en juge !

Les insurgés fascistes diffusent par les postes émetteurs qui sont entre leurs mains une déclaration suivant laquelle la responsabilité pour la sanglante guerre civile qu'ils ont commencée, incomberait au Front populaire antifasciste. C'est un mensonge, une calomnie et une provocation. Je profite de la première occasion pour vous adresser cette lettre.

Nous tenons à ce que l'ensemble du monde civilisé sache quels sont les vrais coupables qui ont déclenché en Espagne la guerre civile.

Quels sont ces gens qui viennent d'assaillir notre peuple ? Quels sont les objectifs des organisations de l'insurrection ? Quelles sont les forces qui se dissimulent derrière eux ?

Ainsi qu'on le sait, les masses populaires de notre pays avaient chassé, par les élections générales. le gouvernement de la contre-révolution et du fascisme, Malgré toutes les promesses démagogiques de la clique militaire et monarchiste et des organisations fascistes, le Front populaire a remporté une victoire éclatante lors des élections aux Cortès, le 16 février de l'année courante. Sans la moindre ambiguité, le pays a manifesté sa volonté.

Contre la monarchie abhorrée, contre le servage féodal. contre le nouvel esclavage fasciste ! Pour une Espagne démocratique, libre et heureuse !

Fière et consciente de leur incontestable victoire, morale et politique, les masses populaires se sont montrées par trop confiantes à l'égard de leur ennemi réactionnaire. Les chefs des bandes monarchistes et fascistes, comment ont-ils réagi dans cette circonstance ? Ils ont misérablement abusé contre le peuple de cette confiance,

Ils se sont déclarés prêts, en paroles à se soumettre à la république démocratique établie en Espagne, En réalité aussitot après la chute de leur gouvernement, ils se sont livrés au sabotage de l'économie nationale et aux spéculations les plus sordides.

L'oligarchie financière a commencé à expatrier ses capitaux. Les boursiers les plus méprisables se sont mis à peser sur le cours de la peseta, Les cliques réactionnaire et fasciste qui ont gardé le pouvoir durant deux ans ont ruiné, à leur profit, l'économie du pays. Cependant, après les élections, lorsqu'ils eurent été chassés du pouvoir ils se sont appliqués à se venger du pays en empêchant par tous les moyens la reprise de la vie économique. Les grands industriels ont réclamé l'abolition des mesures destinées à atténuer la misère des larges masses populaires et ont appuyé leurs exigences par la menace du knock-out. Les propriétaires fonciers soutenus par la grande banque, menaçaient de déclencher la « grève » en déclarant que, à l'automne, ils ne procéderaient pas aux semailles si le gouvernement ne renonçait pas à la protection des journaliers, des ouvriers agricoles et des paysans.

Ce n'est que grâce à la pression rigoureuse exercée par la majorité écrasante du peuple soudé dans le Front populaire, que le gouvernement n'a pas cédé à ces menaces et à ce chantage de ces brigands de grands chemins. Le gouvernement a manifesté à l'endroit de ces éléments réactionnaires, battus à plate couture aux élections générales, la plus grande générosité. En dépit des avertissements et des conseils prodigués par les organisations ouvrières, les chefs monarchistes et fascistes ont été laissés en liberté et ont même gardé de nombreux leviers de commande dans l'armée, dans la marine et dans les administrations.

Les bourreaux du peuple, comment ont-ils répondu à cette attitude tolérante ? Par la plus noire trahison. Quand ils étaient encore au gouvernement ils se sont servis de tout l'appareil d'Etat pour violer et terroriser le peuple, mais, lorsque le suffrage universel les en a chassés, ils ont eu recours à la terreur individuelle contre les meilleurs fils de leur peuple. Pas un jour ne s'est passé sans que des personnalités du mouvement ouvrier et du Front populaire connus dans le pays entier, ne fussent assassinés par les agents de la contre-révolution. Par ces actes de terreur, les ennemis du peuple voulaient non seulement supprimer les hommes qu'ils détestaient, mais aussi éveiller l'impression qu'il n'y avait point d'ordre dans notre pays. Tout en transformant les églises et les couvents en dépôts d'armes et en cachettes pour les bandes terroristes, les monarchistes et les fascistes provoquaient à l'incendie de ces édifices, et les incendiaient eux-mêmes. afin de dresser, de cette façon, la partie religieuse de la population contre celle qui n'était plus attachée à l'église.

« Méfiez-vous des provocateurs — avertissaient les organisations ouvrières — sachez que les incendies des églises et des couvents favorisent les desseins de la contre-révolution.

Les agents de la contre-révolution défendaient, par tous les moyens, les privilèges des propriétaires fonciers et des grands usuriers qui, des siècles durant, ont exploité la paysannerie. En même temps, ils s'attachaient à provoquer des collisions entre les paysans et la force armée.

Pousser certaines fractions des travailleurs au désespoir et au découragement, contraindre le mouvement populaire à s'écarter de la lutte de masse ouverte, organisée et réfléchie pour la libération du peuple tout entier, provoquer le déchaînement de la guerre civile dans le pays — voilà quelle était la tactique de la contre-révolution monarchiste et fasciste.

Cependant, la classe ouvrière espagnole n'a pas seulement montré au monde entier sa tenacité héroïque et son dévouement, mais elle a fait également preuve d'une maturité politique et d'une sage réserve qui soudent et qui entraînent toute la population groupée dans le Front populaire. Appréciant d'une façon juste le degré d'évolution et la conjoncture actuelle, évaluant froidement le rapport des forces dans le pays, la classe ouvrière a fixé au Front populaire la tâche de réorganiser et de ranimer la vie du peuple, tâche qui, dans le stade actuel était parfaitement mûre et a été, par conséquent, accueillie par les masses comme leur vrai devoir. Grâce à cette conscience de classe si développée chez les ouvriers et grâce à la profonde influence éducative qu'ils ont exercée sur les larges masses de leurs alliés, le Front populaire ne s'est aucunement éparpillé mais, au contraire, s'est trempé sous les coups que lui portait la contre-révolution.

Le régime qui a été établi dans notre pays, après le sanglant gouvernement réactionnaire, n'était point un régime d'anarchie ni de luttes fratricides, mais celui d'un solide ordre démocratique et de l'unité du peuple. Contre qui dans ces conditions, les éléments les plus réactionnaires des classes possédantes, les exploiteurs et les parasites ont-ils déchaîné, en Espagne la rebellion ? Contre l'anarchie et les dissensions intestines comme le prétendent les insurgés et leurs chefs de file appartenant au fascisme international ? Certes, non. Tous les hommes de bonne foi se sont rendus compte que la révolte n'est pas dirigée contre l'anarchie et contre les luttes fratricides qui n'existent nullement, mais contre le régime de légalité et d'ordre qui s'appuie sur la volonté indubitable du peuple espagnol, et dont il sert les intérêts.

Que demandent les insurgés ? Veulent-ils empêcher l'avènement de la dictature du prolétariat en Espagne, comme le prétendent ses provocateurs ? Non, ils cherchent à renverser la république démocratique instituée par le peuple et à supprimer les droits et les libertés conquis dans une lutte âpre et persévérante.

Quel sont les moyens par lesquels les conjurés fascistes essaient d'atteindre leurs desseins criminels ? C'est la guerre civile, c'est le déchaînement de l'anarchie, c'est une terreur, sans bornes, à la Hitler, qui frappe toutes les couches de la population. Dans tous les lieux qui sont tombés aux mains des fascistes, on sévit de la façon la plus cruelle contre les défenseurs du peuple appartenant à toutes les couches de la population.

Pourquoi les conjurés se lancent-ils dans une aventure aussi désespérée que le renversement, par une révolte armée, de la république démocratique défendue avec tant de courage et tant de tenacité par le peuple espagnol ? Serait-ce parce que la république démocratique établie en Espagne est censée renverser l'ordre capitaliste, qu'elle exproprie la bourgeoisie et qu'elle abroge la propriété privée des moyens de production ? Evidemment non. La bourgeoisie espagnole elle-même ne peut pas afffirmer — et n'affirme pas — que le Front Populaire se soit donné la tâche de renverser l'ordre capitaliste.

Quelles sont les forces sur lesquelles peuvent s'appuyer les insurgés militaires fascistes ? Ils n'ont pas réussi à surprendre la classe ouvrière dont la partie la plus consciente et la plus clairvoyante ne s'est jamais lassée de démasquer le complot ourdi. Les insurgés n'ont pas réussi à diviser les rangs du Front Populaire, dont l'unité et la fermeté ne cessent de croître en face de l'offensive de notre ennemi commun le plus acharné.

Le noyau principal des forces contre-révolutionnaires est formé par la Légion étrangère, stationnée au Maroc, et composée de la lie de toutes les nations. Ce sont ces troupes particulièrement corrompues par la réaction qui doivent réprimer le mouvement libérateur tant dans les colonies que dans la métropole. Des Marocains dupés ont pénétré, en conquérants étrangers, sur le littoral espagnol. Derrière eux, se tiennent plus ou moins ouvertement les forces fascistes d'autres pays intéressés à la défaite nationale de l'Espagne.

Dans cette révolte militaire espagnole, se sont étroitement groupés, en une conjuration méprisable et cruelle, la contre-révolution d'Espagne, les agents hitlériens qui agitent les esprits dans les zônes françaises et espagnoles du Maroc, les comploteurs fascistes de France, ainsi que les éléments les plus réactionnaires de l'impérialisme anglais. Hitler est le chef direct de l'état-major de la rebellion. Nous savons parfaitement que le général Sanjurjo, que les rebelles ont choisi comme dictateur, a été, après sa fuite d'Espagne, pendant plusieurs mois l'invité d'Hitler. Les fascistes allemands et les insurgés espagnols peuvent-ils contester le fait que Sanjurjo a habité, durant ce temps, à l'hôtel Kaiserhof, à Berlin, qui est tenu à la disposition de ceux qui rendent visite à Hitler ?

Après que le plan de la révolte y eut été élaboré, Sanjurjo a été dépêché au Portugal où les fascistes espagnols armaient et développaient leurs forces. C'est d'ailleurs accidentellement qu'il s'est tué dans la chute de l'avion qui devait le transporter du Portugal au lieu du rassemblement des troupes insurgées sur le sol espagnol.

Les agents du fascisme allemand, qui résidaient dans le Maroc espagnol, ont organisé l'équipement des insurgés en armes importées d'Allemagne. Actuellement, ils étendent le réseau de leurs intrigues et de leurs provocations au Maroc français.

Nous disposons de preuves irréfutables que les fils de l'insurrection conduisent chez les hitlériens français qui protègent maintenant, ouvertement et avec effronterie, l'insurrection de Franco, de Mola et de tous les autres généraux contre-révolutionnaires. Nous espérons que l'opinion publique de la grande République française démasquera cette participation méprisable des fascistes au complot tramé contre notre pays.

L'aile réactionnaire de l'impérialisme anglais s'efforce à rendre l'Espagne aussi dépendante de lui que le Portugal. Les extrémistes réactionnaires d'Angleterre voudraient que, dans le gouvernement espagnol, siégeaient ses agents dociles qui agiraient non point dans l'intérêt du peuple espagnol mais par ordre de la Cité de Londres. Nous disons franchement au peuple anglais qui, sans aucun doute, sympathise avec notre lutte pour la défense de la démocratie contre le fascisme, que le mouvement des navires de guerre anglais dans nos eaux nous inquiète sérieusement.

On sait que le gouvernement anglais n'a pas envoyé ici ses bateaux lorsque le gouvernement Lerroux-Gil Robles, en octobre 1934, réprimait le mouvement des Asturies. C'est un fait que l'apparition de ces bâtiments en vue du littoral Nord de l'Espagne coïncide avec le transport dans ces régions des bandes armées d'insurgés. Ce n'est pas un simple hasard. Les opérations des rebelles démontrent qu'ils considèrent leurs lignes de communications comme assurées par la flotte anglaise. Nous avons tout lieu de craindre que, imitant la tactique anglaise, les pays fascistes, l'Allemagne et, peut-être, l'Italie n'envoient dans nos eaux leurs bâtiments de guerre, sous un prétexte quelconque. Et cela signifiait une aide directe apportée aux insurgés.

Les rebelles qui tentent d'occuper les localités à la frontière du Portugal s'appuient sur leurs alliés dans ce pays. Cependant les partis régnant au Portugal ne font pas un pas sans les instructions ou sans l'approbation tacite de l'impérialisme anglais. L'assistance de la part des réactionnaires anglais ne se manifesta pas uniquement là où les insurgés préparent leur irruption. Cette assistance se trouve également assurée aux rebelles dans les endroits où ils se réfugient après leur défaite.

Ainsi, les fauteurs de troubles internationaux déclarent aux organisateurs de l'insurrection : ne vous inquiétez pas au sujet de l'issue de votre aventure ; en cas de défaite nous nous garantissons la possibilité de fuir.

C'est l'alliance du fascisme international avec la réaction monarchiste qui trame la sanglante guerre civile contre le Front populaire espagnol, En défendant ses libertés démocratiques et son indépendance nationale contre la monarchie et le fascisme, le peuple espagnol lutte, dans l'intérêt de tous les peuples pour la cause de la démocratie et de la liberté contre les forces de la réaction internationale, nous sommes certains de notre victoire, tant qu'il restera groupé dans un Front populaire unique, large et inébranlable, aucune force ne sera en mesure de dépouiller le peuple espagnol de ses conquêtes actuelles. Nous sommes convaincus que le Front populaire de notre pays ne quittera pas le terrain de la protection de la république et de la démocratie. De cette façon, il rassemblera encore plus étroitement toute la population en vue de la lutte contre le fascisme.

Nous avons occupé les locaux des organisations et des journaux fascistes. Mais cela ne signifie pas que nous ayons l'intention de confisquer la propriété capitaliste, comme le prétendent les ennemis du Front populaire. Non ; en remettant les locaux des imprimeries fascistes aux organisations ouvrières, nous remettons au peuple la propriété des ennemis des libertés démocratiques, la propriété des traitres qui ont ourdi, de concert avec la réaction internationale, la conjuration contre notre pays.

Des milices ouvrières espagnoles luttent au premier rang de l'armée républicaine contre le fascisme pour la défense de la liberté. Elles ont la certitude, et personne ne réussira à la leur enlever, de remporter une victoire décisive sur les forces noires du fascisme espagnol, non point en précipitant les évènements, non point en se laissant entrainer par la victoire, mais en maintenant une alliance étroite avec tous les partis du Front populaire

LA MÈRE ET L'ENFANT EN U.R.S.S.

(suite)

Mais le point de vue de la mère, si important qu'elle soit, n'est pas le seul à considérer. Quels parents seraient assez riches pour donner à leurs enfants tout ce que les enfants des ouvriers soviétiques trouvent partout, dès leur naissance à l'âge adulte ? Quel enfant de millionnaire sera jamais aussi bien soigné, aussi choyé que les gosses qu'on voit dans la ville d'enfants du parc de culture et de repos à Moscou (par exemple, car dans toute l'Union soviétique on trouve des institutions de même genre). Là tout est calculé, installé, surveillé pour que chaque enfant puisse développer ses qualités personnelles, physiques ou intellectuelles. On pense à tout, à tous les détails : j'ai vu, par exemple, une sorte de grande table creuse, remplie d'un sable fin et propre, et tout autour de cette table, de jolis bambins de trois ans ; c'était pour les enfants momentanément fatigués : pour qu'ils puissent continuer leurs jeux sans être obligés de rester debout, ni de se baisser ! Qu'ils s'amusent, tous ces petits, et comme en même temps qu'ils s'instruisent, dès leur plus jeune âge : on ne fait pour eux que ce qu'ils ne peuvent pas faire d'eux-mêmes, et les adultes sont bien surpris de voir tout ce qu'un enfant peut faire lui-même ! Ils se lavent les mains, brossent leurs dents, s'assoient à table, rangent leurs affaires, font leur ménage, à un âge où chez nous ils ne font rien de tout cela. Ils s'en tirent fort bien, les plus âgés aident les plus jeunes (mais les plus âgés ont sept ans...) sous la surveillance d'infirmières, de pédagogues, de médecins. Rien n'est laissé au hasard, les instituts scientifiques règlent, par exemple, la durée maxima du « travail » des enfants selon leur âge : 15 à 20 minutes, de 4 à 5 ans ; 30 à 35 minutes, entre 6 et 7 ans, — la durée maxima des intervalles entre le repas, etc.,

Le système polytechnique, adapté dès les premiers degrés de l'éducation sociale, a pour but de concourir au développement de diverses facultés de l'enfant et d'amener dans un avenir prochain l'abolition des contrastes entre le travail physique et le travail intellectuel. La pédagogie soviétique exige le développement simultané et harmonieux des trois aspects de l'éducation sociale : 1. instruction intellectuelle ; 2. éducation physique ; 3. enseignement polytechnique.

L'institut central pour la protection de la santé des enfants et des adolescents a donné une liste détaillée d'un régime pour écoles de types divers en tenant compte de l'âge et de la santé des enfants, etc.

Il existe des médecins spécialisés pour les écoles. Ces médecins sont secondés par leurs adjoints, infirmières spécialistes pour enfants. Elles travaillent dans les écoles ainsi que les institutions de santé pour les enfants. En 1933, on comptait déjà 4.?00 médecins d'écoles et ce chiffre est considérablement augmenté depuis.

(A suivre)

1ère ANNÉE N° 8 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 6 NOVEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van Phu, Administrateur-Gérant.

Administration Rédaction : 28, Nguyễn-Trãi Hanoi

Dans le bagne de Lao-Bao, il reste encore 70 prisonniers politiques dont 20 femmes et 15 condamnés à la peine de réclusion.

Qu'on se hâte de les libérer avant qu'ils ne pourrissent dans des cachots souterrains !

LE RESPECT DE LA PERSONNALITÉ HUMAINE AUX COLONIES

Il paraît que la politique coloniale de M. Moutet vise surtout à élever le niveau matériel et culturel des masses coloniales.

Il se déclare contre les procédés de gouvernement qui méconnaissent la valeur humaine de l'indigène : « Il faut, dit-il, donner à la population le sentiment qu'aux colonies on a pour la personnalité humaine le même respect que dans la métropole. Il n'y a pas deux morales suivant les climats : Il n'y en a qu'une ».

Mais la belle déclaration du Ministre des Colonies est constamment démentie par les événements locaux

Dernièrement, des miliciens ont tiré à bout portant sur des coolies réquisitionnés pour la reconstruction des digues de Cẩm-Giàng, d'autres miliciens ont suspendu une femme par les seins à un arbre et l'ont torturée jusqu'à la mort ; un brigadier des douanes vient d'abattre un Ly-truong de Thanh-Hoa parce que celui-ci avait osé lui faire une petite remarque sur l'irrégularité des perquisitions nocturnes qu'il avait faites dans le village. Des faits de ce genre sont courants au Tonkin où le respect de la vie humaine est presque absent. nous ne citons que les faits récents qui se sont passés sous le gouvernement de M. Moutet.

Et quand nous disions à propos du suicide d'un ouvrier soupçonné par la sûreté d'être le meneur de la dernière grève des scieurs de long que la vie d'un homme compte peu dans ce pays, nous ne disions que la stricte vérité.

Ici, ceux qui disposent de l'autorité publique s'arrogent souvent le droit de disposer en même temps de la vie de leurs administrés.

L'exemple vient toujours d'en haut.

Nous avons bien vu des cas où l'on tuait, massacrait, sans s'attirer de graves ennuis. Le docteur Gillard qui avait lâchement revolvérisé un paysan sans défense était condamné à deux ans de prison. Les légionnaires qui avaient tiré sur les paisibles habitants ont été acquittés. Des villages entiers furent bombardés et des innocents mitraillés par ordre du gouvernement, seulement pour faire impression sur ceux qui nourrissaient des idées prétendues coupables.

Il est puéril d'exiger des vainqueurs un respect volontaire pour les vaincus.

Il n'est pas possible de demander aux puissants, aux riches, aux intelligents de respecter les humbles, les pauvres, les êtres qui croupissent dans la misère et l'ignorance.

Non ! ce respect unilatéral et volontaire n'est pas humain.

On ne respecte que ceux qu'on admire ou qu'on considère comme ses égaux ou ceux dont on a peur.

Les masses indochinoises sont encore trop faibles, trop misérables, trop ignorantes pour inspirer du respect ou de la considération.

Tout d'abord, il faut que l'indigène sente qu'il est un homme.

Pour cela, il faut qu'il puisse agir en homme.

Le premier devoir de tout gouvernement qui veut se placer sur le plan humain pour résoudre la question coloniale est d'aider l'indigène à réaliser sa personnalité humaine en lui accordant la jouissance des droits de l'homme et en veillant à l'exercice intégral de ces droits

Le jour où les masses coloniales arriveront à s'organiser pour défendre elles-mêmes leurs intérêts jusqu'ici sacrifiés, ce jour là et ce jour là seulement elles seront respectées dans leur vie et dans leurs biens.

UNE DÉTENTION ILLÉGALE

Thâu, Ninh, Tao doivent être libérés !

DEPUIS PLUSIEURS JOURS ILS MÈNENT LA GRÈVE DE LA FAIM

LA PRESSE INDOCHINOISE EST ATTEINTE EN la personne de ces courageux militants

Thâu, Ninh, Tao, les vaillants rédacteurs de « La Lutte » ne sont pas encore relâchés après un mois de détention à la prison de Saigon.

Leur demande de mise en liberté provisoire a été rejetée.

Pendant que des discours officiels envisagent l'application d'une politique libérale en Indochine, on emprisonne les militants de la cause populaire.

On veut étouffer la voix de ceux qui veulent crier la vérité sur les souffrances des multitudes ouvrières et paysannes.

On veut réduire ceux qui ne veulent point se transformer en admirateurs d'une politique surannée.

Thâu, Ninh, Tao doivent être libérés.

Ils sont détenus en défi de toute loi.

En attaquant ces courageux journalistes qui n'ont pas hésité à prendre la défense des exploités on porte atteinte à l'indépendance de la presse entière.

Journalistes consciencieux, ils n'ont fait que ce que tout journaliste doit faire : éclairer les masses laissées dans l'ignorance.

Ils n'ont fait que leur devoir en se mettant au premier rang du mouvement revendicatif qui anime la population laborieuse de l'Indochine.

Ce mouvement, on ne peut pas l'arrêter, tant que la misère et la famine sont encore le lot des travailleurs.

La détention arbitraire qui les oblige à interrompre leur tâche noble et digne est injustifiable

La solidarité confraternelle nous demande d'élever la voix pour protester contre l'acte illégal dont ils sont victimes.

Nous ne saurions permettre qu'on escamote encore la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Il faut aux journaux, tant en langue française qu'en langue annamite, le droit de traduire les aspirations populaires.

Contre leur arrestation et leur détention illégales,
Contre l'atteinte à la presse libre,
Pour l'application intégrale de la loi de 1881,
Pour la liberté de la presse en Indochine,

Thâu, Ninh, Tao mènent actuellement la grève protestataire de la faim.

Le régime arbitraire de la presse en Indochine n'a que trop duré.

L'évolution du peuple exige une nouvelle orientation de la politique indochinoise.

L'opinion publique doit être dégagée de toute contrainte.

Les décrets Robin. Varenne doivent être rapportés.

C'est dans ce but que nous convions aujourd'hui nos confrères et tous les esprits indépendants à élever une protestation contre la détention arbitraire des vaillants journalistes Thâu, Ninh, Tao.

A la Société Cotonnière de Nam Dinh

UNE OUVRIÈRE DE 19 ANS, ENCEINTE de trois mois, fut sauvagement frappée par un surveillant

ELLE A AVORTÉ A L'HOPITAL

son état reste grave

Dans la nuit du 30 au 31 Octobre vers 4h. du matin Mme Mâu qui travaillait comme ouvrière sous le numéro 2.172 fut brutalement frappée par M. G. M., un surveillant de la Filature.

Mme Mâu devait surveiller cette nuit là une filière avec une de ses camarades et un autre ouvrier. Les fils furent rompus, il fallait les renouer. Les deux femmes ne pouvaient le faire seules pendant que l'ouvrier responsable était sorti pour quelque affaire.

Sur ce, arriva M. G. M qui était furieux de voir l'ouvrier abandonner son poste.

Il envoya Mme Mâu à la recherche de celui-ci.

Quand Mme Mâu revint seule, elle fut prise par les cheveux et traînée par terre par le surveillant G.M. qui lui donne en même temps plusieurs coups de pied.

Elle s'était vanouie et quand on la transportait à l'Hôpital elle éprouvait des douleurs atroces.

Un moment après, elle mit au monde un enfant du sexe féminin de plus de trois mois.—

M. G.M. prétend qu'il n'avait donné que quelques coups de rotin, parce qu'il était énervé de l'attitude nonchalante de cette femme.

Il est à remarquer que M. G. M. n'est pas à son coup d'essai. Il est connu de tous les ouvriers et ouvrières l'usine pour ses brutalités et les paroles de ordurières qu'ils ne cesse de proférer à leur endroit.

Nous exigeons l'arrestation immédiate du surveillant coupable

Nous demandons à ce que l'administration fasse une enquête sur les conditions de travail des ouvriers et ouvrières de la société cotonnière de Nam-dinh.

Nous protestons auprès du ministre des colonies pour qu'une protection plus efficace, plus effective garantisse aux ouvriers le droit de travailler dans des conditions humaines.

Nous faisons appel au proletariat français pour qu'il fasse pression sur le gouvernement du Front populaire pour que la classe ouvrière indochinoise soit, dedormais dotée du droit de se grouper, de se défendre, du droit de grève et de la liberté syndicale.

Avis important

Par suite de la réorganisation de son administration, « Le Travail » a l'honneur d'informer ses aimables lecteurs que la date de sa parution est reportée, désormais, au vendredi.

CHOSES VUES

Pharisien va !

Curieuse figure coloniale que ce vieux M. Babut. A la nouvelle que Nguyen-an-Ninh s'est constitué prisonnier, il se fait pour de bon une pinte de mauvais sang. Et de dire qu'il y a chez Ninh quelque chose de fêlé, qu'avec sa licence en droit, il eût bien mieux fait d'entrer dans l'Administration pour y être utile à son pays»

Hum ! Hum ! vous vous êtes composé là un impayable visage de magister, M. Babut, Il fut un temps où, paraît-il, vous vous gaussiez de l'engouement des Annamites pour le fonctionnarisme. Mais vous n'en êtes pas à votre première palinodie.

A un jeune Annamite épris de liberté, qui a donné des preuves non équivoques de désintéressement et d'abnégation, et dont la seule ambition est d'obtenir pour ses frères de misère un peu d'air et de mieux être, vous reprochez de n'avoir pas convoité une place dans l'Administration? Allons donc ! Allons donc !

A vous entendre, on ne serait utile à son pays qu'en s'enlisant dans l'ornière de la bureaucratie et tout Annamite qui s'avise de répandre dans les masses des idées de liberté et de justice seraient des chimériques, des écervelés. Mais à ce compte là, honorable M. Babut, on voit plus d'un écervelé parmi les grands Français d'hier et d'aujourd'hui dont vous vous réclamez à tout propos et hors de propos.

D'où vient qu'aujourd'hui M. Babut trouve à reprendre à tout? Nous croyons avoir saisi la cause de cette maladie, car c'en est bien une. M. Babut qui a un faible marqué pour la popularité—un péché mignon somme toute — proclame à tout bout de champ qu'il était le grand ami de Phan-chau-Trinh, qu'il est le grand ami de Moutet. Référence flatteuse qui lui vaut, croyez-vous, beaucoup de sympathie de la part des Annamites et des Français ? Il n'en est rien. M. Babut se lève tous les matins sur l'invariable déception de ne compter aucun ami chez les uns, moins encore chez les autres, les uns et les autres étant trop édifiés sur son compte.

Et M. Babut se fâche tout rouge et il se fâche tout pâle. Pauvre cher homme ! On dit qu'il ne dort plus du tout. Sa tête surexcitée ne connait plus de repos. Il tempête contre tout et contre tous, tantôt contre les propos désobligeants de « certain petit journal annamite qu'il connait », tantôt contre une faute d'accord échappée à quelque journaliste de la place et qui offense mortellement son goût de puriste. Ah ! ces « je l'école », gronde-t-il dans sa sainte colère en s'arrachant les cheveux. Ce n'est qu'après de longues et retentissantes explications avec la fée brune que, les sens calmés, le front olympien, il se rappelle certain « sottisier du Babutiement » passablement garni que certaine feuille a adressé dans le temps en l'honneur de ses barbarismes. Il lui échappe alors un sourire de confusion et d'indulgence d'une exquise niaiserie.

Ah ! délicieux personnage, ce M.Babut.

Au demeurant, individu pas bête du tout. Pas le moins du monde. Qu'il ait toujours été et reste un farouche socialiste, c'est ce que je soutiendrai jusque sur l'échafaud. Certes, comme tel il aurait pu dénoncer les vices et les méfaits de la politique coloniale. Il aurait pu créer, par ses propres moyens, une feuille socialiste cent pour cent où il aurait jeté les hauts cris contre les tripotages de nos néfastes gouvernants. Seulement, vous comprenez, dans la disposition où ils étaient à son égard, les Indochinois s'abonneraient-ils ? On aurait peut-être dépensé beaucoup d'argent pour ne cueillir que quelques lecteurs rarissimes. « Ce serait autant de fricassé » se disait le perspicace M. Babut avec une pointe de malice.

C'est alors que sous une géniale inspiration, il recourt à la sage doctrine du Juste milieu. Il fonde donc une revue sans risque et péril aucun, c'est-à-dire aux frais de la princesse...indochinoise. Il y tresse à loisir des lauriers à nos proconsuls tout en les salissant dans des lettres débordantes d'indignation adressées à Moutet ou à Paul Faure. Comme quoi, on touche ici une grasse subvention tout en restant socialiste aux yeux des « camarades » de là-bas. Passez muscade, le tour est joué.

Evidemment, ce jeu pour être habile, n'est pas très élégant, et notre enragé champion de la cause coloniale, pardon de la cause socialiste, n'est pas sans en concevoir quelque scrupule. Mais, comme je vous l'ai laissé entendre tantôt, il a avant tout, un admirable sens de la réalité. Ma foi, vivre d'abord, être conséquent avec soi-même ensuite. Primum vivere.

M. Babut socialiste, M.Babut puriste, M. Babut donnant aux Annamites des conseils d'opportunisme et d'honnêteté ! C'est à mourir de rire.

A propos des lois du travail des femmes et des enfants

ASSISTERONS-NOUS A UN sabotage systématique des lois sociales ?

Les instructions ministérielles, comme on se le rappelle, ont ordonné l'application dans la colonie de quelques bribes de lois sociales. Nous avons dit notre mot sur la valeur de cet embryon peu viable de protection ouvrière. Nous voulons revenir aujourd'hui sur une question du même ordre, mais plus restreinte, sur « l'interdiction du travail de nuit pour les femmes de tout âge » et « l'interdiction de l'emploi des enfants de moins de douze ans dans le commerce et l'industrie ».

C'est que les événements en ce qui concerne particulièrement ces deux lois semblent déjà confirmer nos prévisions pessimistes—cela va de soi, point n'était besoin d'être grand clerc pour prédire l'inefficacité de ces réformes opérées au compte-gouttes. Voici, en effet, selon toute probabilité, la manière dont les patrons d'Indochine entendent l'application des mesures de protection : purement et simplement pour les «protéger», les employeurs mettront à la porte des milliers d'ouvrières et d'enfants dont la condition a appelé la sollicitude du ministre. Cette solution, tout à fait radicale, c'est bien le cas de le dire, a été envisagée à la Cotonnière de Nam-dinh et en maintes autres localités. Le ministre par l'incompréhension où il se trouve de la situation politique de l'Indochine, par les tergiversations où il s'attarde sous les hauts cris du Capital colonial a fourni aux ennemis déclarés de sa politique une arme trop facile et trop brutale pour le discréditer, lui et tout le gouvernement du Front populaire.

La situation n'est pas sans issue. Pour bénéficier des bienfaits douteux de l'hygiène moderne qui déconseille le surmenage physique, les ouvrières et les enfants doivent-ils être réduits nécessairement au chômage, à la misère noire qui est pire que le surmenage ? Nullement.

Ainsi, et nous ne faisons que reprendre la suggestion d'un de nos confrères de langue annamite, la permutation des heures de travail n'est point une hypothèse absurde ni irréalisable. Au lieu de faire travailler les hommes le jour et les femmes, la nuit, l'entreprise pourrait parfaitement, moyennant certains dérangements qui n'ont rien de grave renverser le cycle ancien et situer dans les heures du jour la besogne des ouvrières. C'est même là la seule modalité d'application qui soit conforme à l'esprit des nouvelles lois. Malheureusement l'esprit de la loi ne sera respecté que si un des termes de l'alternative suivante se trouve réalisé : ou bien le Gouvernement colonial, organe intermédaire chargé de l'exécution des ordres du ministre, aurait les mêmes tendances, connaîtrait les mêmes soucis que le Front populaire de France; ou bien dans le cas contraire, les modalités d'application auraient été prévues expressément dans les instructions du département. Or ces instructions, par crainte, paraît-il, d'effaroucher la Finance coloniale se sont montrées fort laconiques, voire même muettes sur les conditions susceptibles d'en assurer d'efficacité. Et personne n'ignore, ni l'opinion publique locale, ni le ministre que l'administration indochinoise a des préoccupations autres que celles de ne pas dénaturer les réformes émanant du gouvernement métropolitain.

A la dernière heure, un quotidien quasi-officiel a même annoncé, en l'enveloppant de félicitations et d'éloges, la nouvelle de mesures probables qui seraient prises par la Résidence Supérieure en vue de pallier aux effets « désastreux » des lois sociales. En haut lieu, on aurait envisagé la possibilité d'introduire le système de l'engagement «volontaire» ! En principe— et chacun sait que le principe est abstrait, c'est-à-dire irréel, platonique— les femmes sont exclues du travail de nuit et les enfants de moins de 12 ans, de tout travail industriel et commercial. Mais, sur le terrain pratique, le Gouvernement colonial aurait consenti (sic !) dans l'intérêt de la classe ouvrière à des concestions (resic !) : les femmes ou enfants bénéficieraient de l'insigne faveur de conserver leur ancien emploi, à la condition d'une demande («spontanée») « volontaire ». Si la nouvelle coïncidait avec la réalité, il y a à parier qu'on ne mettrait pas en exécution cette réforme de la réforme, sans tambour ni trompette ; qu'avec le concours de la presse servile, on réussirait à faire passer aux yeux des masses cet escamotage comme une mesure de sauvetage providentiel. Il est de notre devoir, il est du devoir de tous les militants ouvriers de mettre en garde les masses qu'on s'ingénie à duper, contre ces tentatives dangereuses de sabotage systématique des lois sociales, contre cette idéologie insidieuse de l'autonomie de la volonté. La femme et l'enfant sont assujettis dans la société actuelle à une sorte de travail forcé, la loi qui reconnait les effets funestes de leur surmenage, se doit de les protéger, malgré eux et même contre eux. La loi, d'ordre public, doit prévaloir sur la volonté individuelle. Qu'on ne cherche surtout pas à déguiser cette liquidation des réformes sous la couleur d'un hommage, d'un respect dû à la volonté ! La femme et l'enfant, forcés de demander leur maintien, par crainte de mourir de faim, n'ont pas agi « volontairement », mais bien sous l'empire de la faim, des persécutions sociales. D'ailleurs, avec l'application de cette prétendue autonomie de la volonté, que deviendrait par exemple, tout le système de protection des en-

(suite page 2)

Les typos de l'imprimerie Dac-Lâp manifestent

Le 25 Septembre, 200 ouvriers travaillant à l'imprimerie Dac lâp, Rue Paul Bert, Huê, interrompirent le travail et sortirent en foule de l'atelier. Ils avaient décidé de se mettre en grève pour protester contre la sanction injuste dont était victime un de leurs camarades. L'ouvrier, en question, par inattention, avait pour tout crime, cassé un boulon de la valeur de vingt cents ! Et le verdict patronal, émanant en l'espèce de Bui huy-Tin, le capitaliste bien connu, prononça le licenciement définitif contre le typo en fauté !

Devant la manifestation hostile des ouvriers, Bùi huy Tin qui sait toujours agir au mieux de ses intérêts, entra tout de suite en pourparlers, donna satisfaction à la demande des grévistes et consentit à réintégrer leur camarade chassé.

Et le travail a repris dans la matinée même.

L'exclusion injustifiée qui a déclenché cette grève n'est pas une brimade isolée. Ainsi un système de punition a été institué, frappant les ouvriers d'amendes de Op.10 à Op.30. Et les 4 «cai» qui surveillent les salariés ne sont point avares de ces mesures de discipline !

Les salaires journaliers varient entre Op 55 et Op.10. Les journaliers à Op.10 ne sont pas moins d'une vingtaine. Il y en a même qui, avec un travail déprimant, sont payés à 2p00 le mois. Et le capitaliste est doublé d'un usurier. Les salaires sont payés tous les trois mois seulement ! Entre temps, cela va de soi l'argent fait des petits bénéfices En ce mois d'octobre, certains typos n'ont pas encore touché leur solde du mois d'Août ! Ils formulent requêtes sur requêtes : leur femme serait malade, leurs parents morts nécessiteraient des frais d'obsèques. Invariablement, Bùi huy Tin répond : Tant pis. Invariablement, le philantropique bourgeois — Oh ! combien ! — fait la sourde oreille ! Il faut pourtant lui rendre cette justice que les avancements sont de mise dans son entreprise : chaque avancement se monte à Op.50 et s'accorde après 4 ou 5 ans de travail bien noté ! Remarquable largesse patronale !

Moyennant ces modiques rémunérations, les ouvriers peinent, triment dans les conditions les plus néfastes pour leur santé L'atmosphère de l'atelier est épaisse de poussière de plomb. La plupart des ouvriers sont atteints de maladies pulmonaires, trois même ont été morts de tuberculose

Les ouvriers de l'imprimerie Phuc-Long qui sont au nombre de 100 partagent les mêmes conditions de misère et souffrent de la même tyrannie patronale que leurs camarades de Dac Lâp Les récentes lois sociales ont laissé les uns et les autres indifférents: elles n'ont contribué en aucune façon à soulager leur misère de plus en plus intolérable. **Seule la liberté syndicale en leur permettant de s'organiser, pourra les soustraire au régime d'esclavage féodal et de mort lente auquel ils sont assujettis,**

LES TAILLEURS GRÉVISTES de Saigon nous écrivent

Les quotidiens récents ont relaté en termes plus que sobres la grève des tailleurs travaillant à la maison Phan ba, Rue d'Espagne, Saigon. Les grévistes viennent de nous écrire pour exposer leurs revendications et protester contre l'attitude peu digne d'une certaine presse.

Ils sont au nombre de 40, et ont travaillé à la maison Phan Ba, une des plus grandes maisons de «tailor» de Saigon, depuis une année ou plus. On sait que l'entreprise a prospéré ; mais ce qu'on ignore, c'est que parallèlement à la prospérité du patron, le sort des ouvriers empire de jour en jour. Des réductions de salaire ont été réalisées selon des méthodes ignobles. Tandis que dans les années précédentes, les frais de nourriture pour toute l'équipe se montaient quotidiennement à 2$00 cette ; année, malgré la cherté de la vie, ces frais sont rabaissés à 1$80, puis à 1$60. Et avec leurs salaires ainsi rognés indirectement, les ouvriers doivent payer la «craie» nécessaire au coupage. M. Phan Ba s'est ingénié en même temps à faire accepter par les ouvriers une augmentation des heures de travail. A l'ancien système de la journée de 9 heures, 4h le matin, 5h le soir, repos le dimanche soir, il apporte des modifications en apparence anodines : il fait travailler les ouvriers; 4h et demie le matin et 4h et demie le soir, De cette façon, comme si de rien n'était, il trouve le moyen de voler aux ouvriers une demi-heure par dimanche, soit 80 heures par mois et pour toute l'équipe. Encore si ceux qu'il exploite, qui l'engraissent sont traités avec un minimum d'égards qu'exige le simple respect humain ! Envers ses employés, M. Phan Ba ne ménage pas ses paroles, ni ses gestes : insultes, gifles et autres mauvais traitements !

On comprend pourquoi le 20 Oct. à 8 heures, les ouvriers se sont concertés pour adresser à leur patron des revendications fort légitimes :

1) Majoration des salaires, de 20 /.

2) Cessation des mauvais traitements.

3) Rétablissement de l'ancienne répartition des heures de travail.

4) Remise du salaire intégral aux ouvriers afin que ces derniers puissent se procurer leur ration ailleurs etc,..

Comme M. Phan Ba refusait toutes les conditions, les ouvriers se sont mis en grève, ayant pris la ferme décision de quitter définitivement la maison, si leur patron ne consentait à tempérer le système d'exploitation sans vergogne que jusqu'ici il a pratiqué !

Une fois la grève déclenchée, les ouvriers s'étaient rendus aux bureaux des principaux quotidiens de Saigon pour prier ceux-ci de défendre leur cause. Partout on leur promettait une «enquête» circonstanciée pour le lendemain. Ce fut une surprise désagréable pour les ouvriers, de constater, le lendemain qu'aucune feuille ne souffla mot de la grève, sauf le Điện-tín qui en parla vaguement, en termes pudiques, se refusant à révéler le nom de la firme en question. Comme les ouvriers, interloqués, revinrent voir les (manieurs de l'opinion publique) et insistèrent pour qu'on insérât la nouvelle, un de nos feuilletonnistes, et pas des moins connus, a eu l'effronterie de leur signifier une menace insensée «amenez-vous aux bureaux des quotidiens français leur-dit-il, et vous verrez : non seulement, comme nous, on rejettera catégoriquement votre demande importune, mais encore on vous dénoncera comme communistes à la Sûreté ! ! »

Cet incident nouveau, prouve, une fois de plus, la vénalité et l'indignité d'une certaine presse en langue annamite. Les directeurs de ces quotidiens, spécialisés dans les informations de «chien écrasé» ne comprennent même pas le rôle élémentaire et essentiel d'une feuille d'information ; Ils ne comprennent même pas qu'ils ont bien, si leurs intérêts ou ceux de leur classe sont en jeu, le droit de saboter les revendications ouvrières : mais qu'ils ne doivent pas pousser leur basse impudence jusqu'à taire un fait, que ce fait soit une grève d'ouvriers ou autre chose ! Qui les empêcherait en effet «d'informer» le public de la grève, tout en se liguant comme ils l'ont fait avec les patrons, les exploiteurs, pour combattre les manifestations du mouvement ouvrier naissant ?

Mais, de leur côté, nos camarades ouvriers ont-ils compris, à la lumière de l'expérience qu'ils ne pourront jamais se cantonner exclusivement dans la lutte quotidienne qu'ils mènent pour l'obtention des avantages économiques, et se désintéresser totalement des problèmes politiques du jour ? Dès maintenant, ils doivent saisir la nécessité de la lutte politique. Ainsi en particulier, la liberté de la presse doit figurer dans le programme de leurs revendications.

RÉPONSE A M PHAN-KHOI

M. Phan-Khôi nous a fait le grand plaisir de nous répondre. Dans le numéro du Sông-Huong du 24 Octobre dernier, très honnêtement, très clairement, il a précisé son attitude, professé sa foi politique—ou plutôt son absence de foi — et posé le principe d'action qu'il dit le mieux adapté aux circonstances politiques actuelles et à l'évolution du peuple. Il y a au fond une question d'idéologie, à laquelle nous reviendrons prochainement, car dans ce domaine, nous savons que bon nombre de nos compatriotes partagent encore ses vues et l'importance de la question déborde entièrement la personnalité du Directeur du Sông-Huong. Notre homme, par ailleurs, n'est pas un idéologue et nous aimerions mieux parler au lettré et au logicien.

M. Phan-Khôi a commencé par se dérober, il n'a pas tenu à se justifier sur la question de la « presse vénale », véritable profession dont vivent honteusement un bon nombre de nos écri vailleurs par le temps qui court : « Que nous nous sommes vendus ou pas, dit-il, chacun seul se connaît. Se justifier, à quoi bon ?...» Ça, c'est fameux !... « Se connaître » ! le mot est digne d'un philosophe. Il est vrai que nous connaissant, nous voudrions connaître d'autres « consciences » surtout, de ceux qui se mêlent de la politique.

Il se plaint de ce que, fiers des avantages dont jouit une feuille placée sous le régime de la loi française nous ayons cherché une chicane trop facile contre quelques uns de nos confrères de langue annamite. Nous voudrions lui dire cependant : nous savons, aussi bien que lui, que la « vie d'une feuille de journal écrite en langue annamite dépend du gouvernement et qu'on ne peut presque rien dire en politique si l'on ne reste timide si l'on ne fait aucune concession». Mais alors n'y aurait-il pas une autre attitude ? Quelle démangaison avez-vous de parler politique ? Tant d'autres questions, peut-être plus amusantes, auraient pu tenter votre plume et votre verve. Pourquoi diable vous embarquez-vous sur cette galère pour accepter des compromis, pour abdiquer votre personnalité, pour vous trahir et vous mentir à vous même ? Pourquoi ?..

Aussi bien, votre position dans ces congrès, dans ces assemblées, ne pouvait être qu'une position fausse, artificielle. Tout le ridicule, cher M. Khôi, c'est d'avoir forcé votre talent. La caresse et la mélodie de l'âne n'ont jamais plu à personne Et ne nous dites pas :

« Cependant. puisque tout le monde y allait, il fallait bien que j'y allasse, moi aussi ! » Oh ! non ! Une telle attitude est du lettré féodal. On veut et on ne veut pas, on ne fait pas, mais on a l'air de faire « Suivre le temps, oh ! le sens profond de ces deux mots ! », s'exclame jadis je ne sais quel vieux cuistre ! «Tùy thời», il n'y a pas de morale plus honteuse que celle là ! Certes, qui dit vie dit souplesse mais souplesse ne signifie pas basse flatterie trahison, fourberie, non ! non ! Vous étiez froid devant le congrès indochinois, eh bien, que ne restiez-vous pas chez vous ? Et si vous vous ennuyez, que n'alliez vous causer un brin chez Cu Huynh dont vous admirez sur le tard la pondération et la sagacité et passer là de longues heures à regarder la transparente ép lisseur de ses lunettes ? Vous ne vouliez pas que nos parents et amis « bà con ta » soient une fois de plus déçus par la trompeuse perspective d'un avenir meilleur à l'occasion de l'enquête parlementaire. Raison de plus pour n'y point aller, M Khôi car après, des esprits grincheux pourraient retourner contre vous le mot de l'atrabilaire et vous demander : « Que faisais-tu donc, traître ?».

Vous affirmez que vous n'êtes pas contre le communisme, bien que vous n'apparteniez à aucun parti. C'est très malin. Mais la raison que vous avez alléguée laisse rêveurs bien des jeunes gens. « Cette doctrine (il s'agit du communisme) a réussi à fonder un parti légal au sein même du parlement français, alors qui serait assez sot pour s'opposer contre ?» Voilà ce que vous avez textuellement écrit. Oh ! la grande raison que voilà ! Il y a tant de partis légaux, M. Phan-Khôi. Parce qu'ils sont légaux, est-ce une raison suffisante pour ne pas s'opposer contre eux? Pourquoi donc entrer dans l'arène politique ? Epouseriez-vous toutes les opinions ? Prendriez-vous toutes les couleurs, parce que toutes sont légales ?... Mais chaque siège, c'est pour un élu ; où vous asseoir ?... Vous n'aimez tout de même pas le juste milieu ! Et vous avez raison, car si vous vouliez être entre deux chaises vous risqueriez de vous asseoir « par terre».

Il y a long à dire sur l'opinion que vous avez du congrès indochinois. Vous croyez que la Commission d'enquête, c'est encore quelque chose qui ressemble à la nomination de M. Alexandre Varenne à la ministérielle promenade de M. Paul Reynaud. Eh bien ! non ! il y a bien des différences que vous pouvez voir aisément, sans avoir besoin de trop de subtilité pour cela ! Mais consciemment ou non, vous avez en tout cas déformé les intentions des militants ouvriers indochinois dans la question du Congrès. Certes, pas plus que vous, ils ne croiront jamais que ces beaux fruits qui s'appellent la liberté, l'indépendance puissent s'obtenir à coup de courbettes et par la mendicité. Certes non ! il faut être vil pour croire qu'il suffit de tendre la main, de gémir, de criailler : « je me prosterne devant monsieur, je me prosterne devant madame » pour avoir la conscience tranquille, et au bout de l'allée, le paradis. Non, M Khôi, non ! non ! la liberté ne se mendie jamais !

Aussi bien, nous n'attachons point tant d'importance à tous vos vœux et à tous vos cahiers, qu'ils soient présentés par un Lê quang Liêm ou par un Pham huy Luc, ou pondus, rêvés par un Nguyên quy Huong ou un Lê thanh Canh. La véritable signification du Congrès, pour la masse. c'est le réveil, c'est le premier pas vers l'organisation en vue d'appuyer ses revendications et de défendre ses intérêts, entendez-vous ? «Pour la masse et par la masse », reste toujours pour nous un mot d'ordre fondamental. Les 500 ou 600 ou même 700 présents à votre première assemblée ne sauraient être une assemblée définitive, ni populaire, car sur une population de 6 millions, à peine avions-nous une dizaine de délégués vraiment élus par la masse. Vous vous lamentez parce qu'on s'est divisé ; mais c'était une nécessité. Ainsi le veut l'évolution du mouvement. Jamais vos vœux ne sauraient satisfaire les aspirations de la masse laborieuse, jamais même les résultats — si des résultats peuvent s'obtenir par cette voie là — ne sauraient être « pleinement satisfaisants » « dầy đủ » quand les vœux sont formulés par une infime minorité.

A PROPOS DES LOIS DU TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS

fants mineurs, dans la législation française ? Tous les enfants mineurs manifesteraient la « volonté » de contracter, c'est-à-dire de se laisser exploiter par des gens plus avertis, plus habiles. Aussi bien, la loi se doit de protéger ces mineurs, malgré eux, contre leur propre expérience et leur propre imprudence. Il en doit être de même de la protection des femmes et des enfants dans la législation du travail.

Le vice fondamental de ces malheureuses lois sociales, comme nous l'avons fait sentir plus haut, réside non pas dans leur nature, comme cherchent à le faire croire aux ouvriers la clique des réactionnaires et des capitalistes, mais dans leur caractère fragmentaire et incomplet. Les décisions ministérielles n'entraînent le cortège de maux que nous entrevoyons que parce qu'elles ne sont pas assorties de mesures complémentaires. Elles doivent être non pas rapportées, mais complétées.

On se demande en effet comment, en voulant la protection des femmes et des enfants, le ministre n'a pas songé à remédier au chômage possible de la femme ou de l'enfant par un relèvement des salaires du mari ou du père, par exemple ? Car enfin, le budget familial d'un ouvrier indochinois est tellement minime qu'une brèche de quelques cents y correspondrait à une proportion appréciable. On objecterait que des salaires minimums sont à l'étude. Mais le facteur « temps » est-il donc négligeable au point d'en pouvoir faire complètement abstraction ? Dans l'attente du lendemain incertain où les fameuses mesures sur le salaire minimum auront été élaborées dans l'officine administrative, les ouvrières et enfants et leurs familles atteintes auront largement le temps de crever de faim. La situation réclame des remèdes urgents. L'heure n'est plus aux hésitations qui, toujours stériles, peuvent devenir funestes : il y va du prestige du Front populaire, déjà passablement compromis. Après tout, le ministre ne souhaite nullement de voir les réformes qu'il a instituées en faveur des masses coloniales se retourner contre les masses et contre lui ; après tout, il ne voudrait certainement pas faire le jeu de la Réaction coloniale, à qui il a déjà laissé toutes les prérogatives, toute la puissance et toute la liberté d'action.

Et quand M. Moutet aura relevé les salaires et fixé leur niveau minimum, les femmes et enfants ou d'une manière plus générale, les masses coloniales seront-elles déjà à l'abri de tout sabotage ? Non ! il lui faudra encore à tout prix accorder aux masses exploitées depuis trop longtemps et jusqu'à l'abrutissement, cette seule arme efficace en cas d'offensive comme de défensive, qu'est la liberté syndicale ; seule la liberté syndicale, en créant la solidarité parmi les masses, pourra mettre un frein à l'esclavage moyen-âgeux auquel sont en proie des millions d'âmes de la péninsule indochinoise. Seule la liberté syndicale, en dressant les forces ouvrières devant les forces, déjà toutes puissantes du Capital pourra permettre aux masses de défendre les quelques avantages que parcimonieusement le Gouvernement du Front Populaire leur a accordés. Sans liberté syndicale, encore une fois, toutes les lois sociales, même des lois plus larges que celles qu'on vient de promulguer, ne constitueraient qu'un trompe-l'oeil, sans portée et sans efficacité aucune.

Le danger de la réaction s'aggrave. M. Moutet va-t-il, oui ou non, réagir à son tour ? Les masses coloniales lui posent la question de confiance et attendent, anxieuses, impatientes. Le mot d'ordre, pour elles, reste :

Contre les tentatives de liquidation dirigées contre les lois de protection des femmes et des enfants !

Pour l'élargissement des lois sociales !

Pour la liberté syndicale !

POUR LA LIBERTÉ DE RÉUNION

Les perquisitions et les arrestations opérées au siège de la Section Tonkinoise du « *Congrès indochinois* » sont abusives et illégales, par conséquent les procès-verbaux dressés à ce sujet ne sauraient servir de base à une condamnation pénale

Les membres du Comité pour le Congrès Indochinois viennent d'être condamnés par le Tribunal de simple police à un franc d'amende pour avoir contrevenu à un arrêté de M. le Résident Supérieur non encore publié.

Ils étaient poursuivis en vertu d'un arrêté qui n'était même pas exécutoire.

Cela est si vrai que s'apercevant de cette irrégularité le Représentant du Ministère public a fait renvoyer cette affaire pour essayer de régulariser les citations qu'il avait fait signifier aux inculpés en leur faisant délivrer d'autres citations où il invoqua, non plus seulement cet arrêté qui n'est pas encore exécutoire, mais aussi la loi de 1881 qui n'est d'ailleurs pas applicable en l'espèce.

De plus, les perquisitions et les arrestations qui ont été faites par la police au siège du Comité étaient absolument illégales et les procès verbaux qui ont été dressés à ce sujet ne sauraient servir de base à une condammation pénale.

En effet, comme a soutenu le défenseur des inculpés Me Trân van Chuong aux termes de articles 36 et 40 du code de l'Intruction criminelle, le Procureur de la République et ses auxiliaires n ont le droit de faire des perquisitions et des arrestations qu'en cas de flagrant délit et que lorsque le fait à réprimer est de nature à entraîner l'application d'une peine afflictive ou inflamante et *même dans ces cas, le droit de perquisition ne leur est pas accordé pendant la nuit.* Or, il n'est reproché aux inculpés qu'une prétendue contravention et cette contravention ne pourrait entraîner qu'une peine de simple police.

Par conséquent ces perquisitions et arrestations ne sauraient se justifier légalement.

Elles sont véritablement les faits d'un gouvernement arbitraire et ombrageux qui ne veut aucune réforme, aucun changement.

Nous ne revenons pas aujourd'hui sur les faits qui ont été en leur temps relatés par la presse quotidienne.

Nous voulons souligner le caractère abusif et illégal des perquisitions et des arrestations dont nos camarades ont été victimes. D'ailleurs parmi les inculpés et condamnés, il y a des personnes tout à fait étrangères aux affaires du Congrès Indochinois.

Décidément, la vie et la liberté des habitants de ce pays ne sont aucunement en sécurité. On peut être, d'un moment à l'autre, abattu, révolvérisé comme le Ly-truong de Thanh-hoa ou les paysans de Câm-Giàng pour la moindre peccadille. On peut se voir arrêter d'un moment à l'autre même en causant le plus tranquillement du monde avec quelques amis autour des tasses de thé parfumé et inculpé pour avoir fait une «réunion publique» de moins de vingt personnes.

On peut être tiré de sa sieste et brutalement frappé comme cet étudiant en droit dont la sœur a eu la malencontreuse idée de faire attendre quelques minutes Monsieur l'Agent de police qui lui réclamait sa patente

Atteints dans leur vie, dans leurs biens, dans leur dignité humaine, les Annamites souffrent et se taisent. On dit qu'ils sont hypocrites et lâches.

En réalité, ils ruminent leur vengeance et de temps en temps ils se livrent à des actes d'une violence éclatante et meurent avec courage.

Voilà où nous amène une politique coloniale à courte vue une politique mesquine qui ne résout rien, une politique de persécutions inutiles qui irritent davantage une population déjà trop malheureuse.

Les peuples de l'Indochine attendent les réformes promises par le Gouvernement du Front Populaire.

Une nouvelle déception sera mortelle pour eux.

Ils veulent simplement vivre, travailler, aimer, s'élever.

Peut-on le leur refuser ?

Dans la zone de Co-xa Nam 200 familles vont être sans abri

La municipalité de Hanoi vient de prendre un arrêté d'expulsion contre les habitants de la zone de Co-xa-nam.

Ainsi, on pourchasse sans merci ces misérables. On les oblige à démolir leur paillote alors que l'hiver approche.

Veut-on les forcer à vivre dans la rue parmi les clochards ?

Nous demandons à l'administration municipale de leur accorder un délai d'au moins cinq mois pour leur permettre de trouver à se loger ailleurs ou de leur donner une petite indemnité et un terrain convenable pour qu'ils puissent reconstruire leur paillote.

DURA LEX, SED LEX

LES JOURNAUX DE LANGUE ANNAMITE

peuvent-ils paraître sans une autorisation préalable ?

Non, répond le gouvernement qui exige une autorisation spéciale et préalable ; oui, a répondu la Cour de Cassation en son audience du 23 Septembre 1935 sous la présidence de M. Scherdlin. Qu'on le veuille ou non, force doit rester à la loi

Il est généralement admis en Cochinchine, colonie française, qu'un journal ou périodique quelconque de langue annamite, pour avoir le droit de paraître, doit au préalable adresser une demande d'autorisation à l'autorité compétente.

Cette pratique vaut ce qu'elle vaut.

Elle est bonne ou mauvaise.

Mais elle tombe dans le fait de l'habitude, laquelle est ici bien plus qu'une autre nature, mais une loi fantaisiste dans la véritable loi.

Dès la nomination de M. Robin au Gouvernement Général de l'Indochine et aussitôt son débarquement à la colonie, un arrêté rendait à la presse annamite une liberté relative par la suppression du régime odieux de la censure.

C'était déjà un pas de fait dans la voie des concessions.

Le Gouvernement, par cette mesure libérale, se réservait cependant le droit de suspendre toute publication jugée subversive ou de nature à porter atteinte à l'autorité française.

C'était faire donc à la presse annamite d'un jouet dangereux avec lequel il ne fallait pas badiner.

Mais parallèlement à cette liberté tactice, comme on le voit — puisque la presse de langue annamite ne peut évoluer que dans le cadre hors duquel les poursuites judiciaires l'attendent — demeure cette pratique de l'autorisation préalable exigée pour la publication de tout journal ou périodique de langue annamite.

Or un procès sensationnel a eu lieu à Madagascar. Un journaliste, M. Ranaivo, s'était rendu coupable d'avoir publié, sans autorisation, dans le journal *L'Opinion*, dont il était le gérant, des articles en langue malgache.

Le point commun de ce procès est qu'il s'est déroulé à Madagascar, colonie française au même titre que la Cochinchine.

Condamné en première instance, notre confrère Ranaivo fut acquitté en appel. Le Parquet Général s'est pourvu en Cassation. Voici les conclusions de la Cour Suprême rejetant le Pourvoi du Procureur Général près la Cour d'Appel de Madagascar :

« La Cour :

« Sur le moyen pris de la violation par non-application du décret du 16 février 1901, relatif au régime de la presse à Madagascar, en ce que l'arrêt entrepris déclare ce décret illégal et inexécutoire pour ce motif que la loi sur liberté la de la presse étant exécutoire dans cette colonie ne pouvait y être modifiée que par le législateur auquel, seul, il appartenait d'y apporter des dérogations ;

« Attendu que Ranaivo a été poursuivi, en vertu du décret du 16 février 1901, pour avoir publié sans autorisation dans le journal *L'Opinion*, dont il est le gérant, des articles en langue malgache ;

« Que l'arrêt attaqué considère que la loi du 29 juillet 1881, rendue applicable à Madagascar, a posé le principe de la liberté absolue de la presse sans autorisation préalable en tous pays français, qu'il s'agisse de publications en langue française ou en d'autres idiomes ;

« Qu'il ajoute qu'il n'aurait pu être dérogé que par une loi à cette règle fondamentale inscrite dans la loi ;

« Attendu que, si le décret du 16 février 1901 a pu créer pour Madagascar des délits spéciaux, c'est à la condition que ces délits soient différents de ceux que prévoit la loi du 29 juillet 1881 et qu'aucune dérogation ne soit apportée aux dispositions de la dite Loi ;

« Que tel n'est pas le cas de l'espèce, le décret du 16 février 1901 allant manifestement à l'encontre de l'article 5 de la loi susvisée du 29 juillet 1881 qui, d'une façon générale, dispense la publication de tout journal ou écrit périodique de l'autorisation préalable ;

« Que, dès lors, abstraction faite d'un motif trop absolu relatif à l'illégalité dans tous les cas du décret du 16 février 1901, l'arrêt attaqué a pu décider que ledit décret n'avait pas à recevoir son application en la circonstance, qu'ainsi la décision de relaxe se trouve justifiée ;

« Et attendu que l'arrêt est régulier en la forme ;

« Rejette le pourvoi du Procureur Général ».

...

L'arrêt de la Cour de Cassation, en son audience du 23 septembre 1935, sous la présidence de M. Scherdlin, se passe de commentaire.

Telle est la loi.

Pas plus en Cochinchine qu'à Madagascar, la loi sur la liberté de la presse, étant exécutoire pour toutes les colonies françaises, ne peut être modifiée que par le législateur. C'est au législateur qu'il appartient d'y apporter toutes dérogations jugées utiles et dictées par les conditions particulières à chaque colonie.

Or la loi de juillet 1881 est formelle.

Elle peut être néfaste.

Mais c'est une règle fondamentale.

Elle a posé en termes précis le principe de la liberté absolue de la presse sans autorisation préalable en tous pays français, qu'il s'agisse de publications en langue française ou en d'autres idiomes.

Seule une autre loi peut la modifier.

Et cette autre loi, que nous sachions, n'a pas encore été votée.

Le procès du journaliste Ranaivo de Madagascar crée un précédent.

Il est donc établi que l'autorisation préalable, en usage en Cochinchine, d'éditer des journaux en langue annamite est une pratique en marge de la légalité.

Nous le répétons : cette précaution peut être bonne et avoir ses raisons. Mais nul n'est censé ignorer la loi, le gouvernement tout le premier.

Et cette loi, que les autorités locales jugent inapplicable en ses dispositions actuelles, ne pouvant être modifiée que par le législateur, on est en droit de s'étonner que le département colonial, sur les suggestions de l'autorité locale, n'ait pas cru devoir prendre toutes dispositions utiles pour régulariser une situation dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle rôde autour de la loi.

La suppression de la censure pour les journaux annamites n'est-elle pas une mesure pour le moins aussi libérale, que celle de l'application intégrale, pure et simple, de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse ?

Et ne reste-t-il pas au Gouvernement, soucieux de maintenir l'ordre et le respect dûs à l'autorité française en ce pays, le droit de suspendre ou de faire condamner avec la dernière rigueur par nos tribunaux tout perturbateur de cet ordre et tout journal dont les écrits seraient de nature à porter atteinte à ce respect ?

P. B. (*Alerte 23-10-36*)

ENCORE UNE [illegible]ESTATION ARBITRAIRE

Le 3 Novembre vers 13h30 au n° 19 de la Phuc Kiên, un étudiant en droit fut tiré dans la rue, arrêté et conduit au commissariat du 2e arrondissemnt.

En voici la cause.

M. VU TRONG KHANH, habite avec sa sœur qui tient un petit commerce à la Rue Phuc Kiên. Quelques marchandes ambulantes ont l'habitude de stationner devant sa boutique. Un agent de police indigène accompagné d'un brigadier français est venu ce jour là les disperser. Du même coup, il reprocha à la sœur de M. Khanh de n'avoir pas empêché ces marchandes ambulantes de s'assembler ainsi devant chez elle. Il lui demanda sa patente pour dresser un procès verbal contre elle. M. Khanh qui faisait sa sieste fut réveillé par sa sœur laquelle voulait le consulter sur ce qu'elle avait à faire en la circonstance. M. Khanh répondit simplement qu il faffait présenter la patente et qu'on pourrait faire des réclamations après. L'agent de police indigène qui avait entendu la conversation entre frère et sœur interpella vivement M. Khanh, le menaça de l'arrêter et de le mettre en prison. Il réclama immédiatement à M. Khanh sa carte d'impôt personnel. Comme celui ci n'avait pas sa carte sur lui, l'agent de police l'attrapa par les cheveux et le traîna brutalement jusque dans la rue, aidé par le brigadier français.

M. Khanh relaxé dans la soirée par le Commissaire de police a déjà porté plainte.

D'après les informations que nous avons reçues des habitants de la rue Phuc-Kiên, cet agent de police est la terreur du quartier. On le désigne sous son numéro matricule : l'agent III est connu pour ses brutalités.

Il a été deux fois condamné à des amendes pour violences et voies de faits sur la personne des contribuables.

Pourquoi le garde-t on encore ?

Un de ces jours, pour montrer son autorité, il va tirer sur les pauvres nhà quê

L'acte de violence dont M : Khanh est victime aujourd'hui est injustifiable comme tout le régime d'oppression auquel nous sommes soumis.

Nous demandons, avec M. Moutet, qu'ici on ait le même respect pour la personnalité humaine que partout ailleurs.

"LE TRAVAIL" CHEZ LES INONDÉS

En route

La route de Gia-Lâm—Haiphong déroule sa bande asphaltée au milieu d'une plaine verte, tachetée de jaune.

Des champs, des rizières étalent leurs verdures par-dessus lesquelles émergent de temps en temps un village avec sa haie de bambous échevelés ou un champ de cannes à sucre aux feuillages désolés. Les nuages blafards, les vapeurs vagues de ce matin d'automne tamisent sur le delta tonkinois une lumière tiède et radieuse jusque dans le lointain où les plans se confondent. Elles donnent au paysage un caractère indécis à la fois inquiet et passionnant comme des heures attendues....

De distance en distance branchés sur l'artère principale, une route communale, un sentier de village se laissent entrevoir, s'enfonçant tout droit dans le lointain ou s'insinuant, se perdant au milieu de l'étendue immense des rizières. Des deux côtés du chemin, des cultivateurs travaillent mollement, sans entrain, sans voix. Par moment, une auto de luxe vient à nous, passe et fait : la bourgeoisie papillonne endimanchée.

Le long du trajet, nous sommes intrigués plus d'une fois par la vue de nombreux paysans en haillons qui s'en vont sur le grand chemin par groupe de cinq, de six, de dix, des hommes, des femmes de tout âge, emportant leurs pénates, leurs outils agricoles et leurs ustensiles de ménage et leurs trousseaux mal enveloppés dans un vieux sac de chanvre ou dans une natte usée. Quelquefois même, à l'un des bouts du balancier, dans un panier transformé en berceau, s'assied un enfant de trois ou quatre ans aussi tranquille, aussi résigné que ses parents. Où vont-ils ces pauvres gens pâlis, déformés, tout noirs de misère ?

Les jours sombres

Sur le chemin de Câm giàng, à l'angle où la route provinciale coupe la digue de « Luong-xa » dans une gargote dont les cloisons portent encore les traces des ravages de la dernière crue, trois villageois nous évoquent le souvenir des jours sombres de Septembre. L'un d'eux nous dit : « Figurez-vous, messieurs, que depuis l'année de Dâu-l'année de la rupture de la digue de Lâm-gio, — c'est la première fois que nous connaissions un tel désastre....

— C'était quelques jours à peine après le repiquage du riz de la deuxième récolte.... ajouta son voisin

— Le 26ème jour du 6eme mois précisément, c'est le jour de la rupture de la digue de My-Lôc, continua son compagnon qui s'empara aussitôt du sujet et se mit à nous narrer avec volubilité ces jours de misère Le 26ème jour donc, la digue de My Lôc rompit, vers midi. Ce fut tout de suite la mobilisation de tous les habitants du village, du canton, de la circonscription. Il y en a qui vinrent de Thanh-Miên, des villages situés à une demi-journée de marche d'ici ; ils étaient 500 ou 600. D'autres arrivèrent de Vôi, de Giêng-du côté de Bac giang. Ils vinrent en barques, ou à pieds emportant des bambous, des haches, des pelles....

Chaque fois qu'un groupe vint, on l'embrigada et chacun de patauger dans la boue, de creuser, de remblayer, de boucher les trous de renard. Le 2e jour du 7e mois, les mandarins s'amenèrent, ils firent jeter le long des digues les passerelles que vous voyez encore là. C'était là dessus que les coolies alignés en cordons se passèrent de main en main des paniers de boue, de terre que d'autres fouillèrent dans les champs inondés, dans de l'eau blanchâtre qui vous montaient jusqu'à la hauteur de la ceinture.

On coupait des bambous, on abattait des cabanes ; aux maisons solides, on arrachait les battants de portes et de fenêtres. La maison de votre serviteur avait pour tout mobilier deux planches de bois et toutes deux étaient enlevées et employées à boucher une brèche. Nous avons travaillé dix-sept jours et nous avons veillé dix-sept nuits. Nous ne mangions presque pas. Les coolies qui venaient de loin recevaient chaque jour une mesure de riz. Pour nous, les habitants des villages environnants, nos femmes, nos parents nous apportaient à manger— ce qu'on pouvait. Que voulez-vous les temps sont durs ! — Et nous avons barré avec nos bras les eaux de trois rivières réunies. La faim ! Le froid ! La misère ! Nous suions ! Nous grelottions ! Nous peinions dans les marais, dans l'eau bourbeuse. La nuit, nous dormions, assis par-dessus la vase, affaissés sur l'épaule du voisin. Dans nos veillées profondes, sous les huttes improvisées, au milieu de cette plaine entièrement envahie des eaux luisantes qui clapotent lugubrement, il nous arrive de penser aux nôtres qui, en ce moment, devaient souffrir eux aussi de toutes nos misères, à la maison. Songez que du côté de Thuân-Thành et de Gia-Binh, bien des familles restaient sans vivres deux ou trois jours de suite. Ceux qui restaient à la maison devaient voguer sur des pirogues, sur des radeaux de bananiers à la recherche des épaves, du bois, des crevettes. Cela faisait vivre les gens, messieurs ! Et puis à toute réquisition, on devait fournir ou un coolie ou des bambous Le bambou, ces jours là se payait, pensez-vous ? 0$40 ou 0$60 la tige.

Nous avions les mains écorchées, les jambes fêlées. Beaucoup d'entre nous avaient la colique ou la fièvre. On a bien installé une ambulance médicale, mais ..le moyen de guérir tant de malades de tant de maladies ! Et il y avait les vexations, les férules des sergents, des caporaux, des miliciens, des satellites : Les hommes étaient brutalisés. Les femmes et les vieillards n'étaient guère épargnés. Voilà pourquoi tant de coolies ont tenté de s'évader, affrontant les eaux, méprisant les rotins, les baïonnettes, les fusils même de la garde. Que voulez-vous, on sentait venir la mort, et l'on se disait : « Si l'on restait, on mourrait d'une mort lente et certaine. Alors, pourquoi ne pas tenter une évasion?... Au moins, il y aurait une chance de vivre, sur cent, sur mille....»

— Mais aujourd'hui, la misère va finir. L'inondation n'est plus qu'un cauchemar. Le riz mûrit. Et puis, en attendant, vous avez le secours de l'administration et des sociétés de bienfaisance.....

— La misère va finir ? Ah ! vraiment, vous êtes de Hanoï, messieurs. Vous ne savez pas comment nous vivons ici, à la campagne. Vous ne voyez pas que dans notre circonscription plus de huit mille mâu de rizières ont été ravagés et les semences entièrement noyées, emportées par les eaux. Allez un peu plus avant... Vous verrez que de Cô-Lam à Lâp, de Lâp à Cô-Lam, les tiges de riz restent là toutes droites, plantées sur les rizières comme de petites hampes de drapeau. Du côté de An tru, de Hoàng-Kênh, les rizières ont dû être repiquées non pas une, mais deux, trois fois. Aujourd'hui, après le troisième repiquage, après que les eaux se sont retirées c'est la sécheresse. Depuis tout juste un mois et 21 jours, il n'a pas plu ! Les champs sont fendus, la récolte actuelle ne rapporte rien... Et celle du cinquième mois, on le devine, sera encore mauvaise, vous voyez. Ce néanmoins, on vit, on mange de ce qu'on peut, pour travailler, pour irriguer ses rizières ingrates. Quant aux œuvres de charité, vous dirai-je, messieurs, ce qu'elles valent et comment elles fonctionnent ?...

L'homme s'arrêta brusquement. Ses deux compagnons venaient de lui lancer un regard rapide et significatif. La méfiance et la prudence ont étranglé son éloquence. Néanmoins, il se ressaisit vite et reprit :

— Evidemment, messieurs, ce que le Gouvernement nous donne dans ces chân bân et dans ces chân diên nous ne saurions trop l'en remercier. Tout cela, c'est très gentil, vous savez. Mais c'est une goutte d'eau pour une plaine desséchée et la misère ne finit pas comme ça....

La charité officielle

Ils étaient là, à l'entrée du Huyên, à peu près cinq cents indigents qui venaient de toutes les localités de l'intérieur. Ils formaient une foule compacte, mouvante, terne, sans pensée, et sans vie. Ils patientaient, ils attendaient. Ils allaient, revenaient, silencieux, résignés; ils s'asseyaient devant la porte du Huyên, sur le trottoir, aux devantures des boutiques Trois garçonnets se lamentaient vainement auprès d'un passant. Au pied d'un banian, une vieille toute ridée, le regard vague et blanc, marchait, cassée en deux, une main appuyée sur l'épaule de l'enfant qui la guide et l'autre sur son bâton de bambou. A l'écart, sous le soleil, l'air humilié, le buste découvert, quatre ou cinq femmes s'aidaient à arracher les poux de leur nippe surannée, couleur cû-nân. Chacun avait un panier sur l'épaule et, dans la main, un petit bout de carton roulé, coloré de rouge de jaune ou de vert;... Leur carte de vivres, sans doute.

Nous demandâmes à voir quelques unes de ces cartes. Elles mentionnaient le nom, l'âge du porteur, son village, sa profession, le nombre de « bouches » qui vivent dans sa famille.. Elles portaient le cachet du maire, contresigné par le Tá-sy de la région. En voici qui ont été délivrées par les maires de Bôi-Thượng et de Dông-Khê. Des chefs de famille venaient chercher la ration pour dix, pour douze personnes. Nous étions au Huyên de Câm-Giàng et la machine administrative faisait fonctionner la charité officielle. Comme nous examinions ces cartes en curieux, un vieux lettré qui parlait français nous fit à voix basse des bribes de confidences moitié en français, moitié en Annamite.

— Tout ça, messieurs, c'est des comédies. Je connais des gens plus pauvres qui n'ont jamais eu les moyens de venir jusqu'ici !...

— Comment donc?

— Il faut payer ces cartes, dans bien des villages. Vous tombiez tout à l'heure sur les villages de Dông-Khê et de Bôi-Thượng, vous avez eu de la chance; là il y avait au moins peu d'abus. Mais poussez plus loin. Cherchez un autre groupe, on vous dira que pour obtenir une de ces cartes qui donnent droit à quatre ou cinq ou huit cents de riz, certains Ly-truong demandent un cent à ces nécessiteux; que ce riz, cet argent distribué par l'administration remis à ces pauvres gens vont dans quelques heures alimenter d'autres bourses, celles des prêteurs à gages, des usuriers que des familles qui comptent huit ou dix membres voient mentionner sur ces cartes quatre, trois ou même deux « bouches ». Vous ne me croyez pas?... He! hé! allez vérifier vous-mêmes, vous verrez que mes paroles sont confirmées. Moi aussi, je suis pauvre, je suis chômeur, je suis un « inondé » messieurs !

Nous abordâmes un groupe de cinq nécessiteux: L'un d'eux nous déclare qu'il est père de cinq enfants alors que sur la carte figurent seulement deux, le 2e qu'il va recevoir deux rations pour huit, le 3e, 3 rations pour quinze, le 4e, 2 rations pour neuf: mais le plus malheureux de tous nous dit: Nous sommes quinze et on mentionne seulement deux sur ce certificat d'indigence !..

Cependant, l'homme qui nous avait renseigné sur cet état de choses revint vers nous, accompagné de trois pauvres hères qu'il nous montra en disant: « Vous pouvez les interroger, messieurs »

Comme nous n'estimions pas nécessaire de pousser plus loin l'enquête, l'homme invita ses compagnons de circonstance à se présenter:

« Allez ! venez ! Dites à ces messieurs comment vous vivez, comment on vous délivre la carte. Ils viennent de Hanoi, ils feront entendre notre voix...».



Parfois, la paillote manque; alors, on s'ingénie à relier des vans, des claiespour en faire des murs et des toits !

Puis il ajouta :« il y a encore d'autres blagues que vous ignorez messieurs. Tenez, il est question ces jours-ci des crédits agricoles. Eh bien savez-vous qui en profite ? Ce n'est pas moi par exemple, pour la bonne raison que votre serviteur ne possède que sept sào de rizière. Ceux qui peuvent emprunter des deniers publics, ce sont d'abord des gens dont « la figure reflète un peu de sang » comme on dit. Ce sont d'abord naturellement les parents, les amis, les parents des parents, les amis des amis, du maire, des notables du village. Les pauvres, ils sont en train d'irriguer à tour de bras, dans de petites norias, des rizières situées à 20 à 30m de hauteur, à cinq à six échelons au delà du cours d'eau d'alimentation. Vous n'avez qu'à regarder autour de vous Voici des rizières qui ont été repiquées 2 fois ; les plants de riz en ont été fauchés pour être donnés en pâture, aux buffles et aux bœufs car il n'y a guère d'épi. Les autres années, à pareille époque, déjà nous avions la main à la faucille mais cette année ! Pour longtemps encore ce sera la famine, la famine ! Des crédits, des secours au comptegouttes, comment voulez vous qu'ils suffisent ? Depuis Septembre, nous avons assisté à trois distributions de riz et d'argent. Mais on mange trois fois par jour et trente jours par mois ! Je demeure du côté de Ngoc-Quan. Pour venir toucher à Lai-tê quatre cents, nous devons payer deux cents, au passage du bac. Alors, dites, dites-moi si ça en vaut la peine! Nos paysans désertent nos campagnes, messieurs. Ils s'en vont chercher du travail dans ces coins où l'on moissonne, où l'on récolte, là-haut, du côté de Bac Giang, et de Gio .... Ils ramassent du bois, coupent des arbres. Le foyer est vide dans beaucoup de familles. Au village de Sen, sur les deux cents habitants encore robustes, capables de travailler, quinze restent aujourd'hui à la maison. Non ! messieurs vous ne vous ferez jamais une idée assez exacte de nos misères ! »

Le marinier de Pha-Lai

De Pha-Lai à My-Lôc, nous dûmes prendre une barque. Le marinier était un vieux petit bout d'homme de 60 à 65 ans environ. Il était borgne. Sa figure allongée était toute plissée, de nombreuses rides faisant deux respectables pattes d'oie sur ses pommettes anguleuses. Une dizaine de pieds de barbe hésitent à son menton hérissé de boutons noirs. L'âge étalait les traces de ses ravages jusque sur le dos de sa main, jusqu'à la racine de ses ongles.

Notre homme venait de trouver une veine de conversation, il nous parle de l'inondation et ne s'arrête plus. — La rupture de la digue de My Lôc, messieurs? C'était le 26e du 6e mois. Les eaux ! Çà coule toujours vers le bas et quand ça déborde, ça rompt les digues, Voilà! La région de My-Lôc a été entière ment ravagée comme vous l'allez voir. Elle possède pourtant sa ligne de défense. De même, du côté de Phao, de même, le long de la rive du Sông-Luông, il y a un système de digue. La moins avantagée à ce point de vue c'est notre région qui compte six villages sur la rive droite du Thai-Binh. Pourtant ....

— Vous n'avez pas été trop cruellement éprouvé cette année ?

— Pas trop ? Comment donc, messieurs !....

Nous n'avons pas connu la rupture de la digue pour la bonne raison que nous n'avons pas de digue, voilà tout ! Il faut que je vous renseigne sur le système des eaux de ce fleuve. En amont nous avons trois cours d'eau : le Song-Câu, le Sông-Thuong et le Sông Luc-Nam. Le Sông Câu avait avant Pha-Lai un cours très honnête : il était large et ses eaux coulaient à loisir. Mais entre Pha-lai et l'angle du Sông Luông et du Thai-Binh, le fleuve se rétrécit. Alors, vous savez l'inondation est perpétuelle. Partout ailleurs, on endure des crues de deux, de trois, de six, de huit jours, mais ici, nous avons des inondations de plusieurs mois.

Songez que dans notre région, du 4e mois au 8e, les eaux du fleuve grossissent six fois, huit fois. Moi qui vous parle, j'ai mon domaine au village mais j'ai dû l'abandonner. J'ai transporté mes pénates au pied de la colline, là-haut. C'est la misère, messieurs ! sur le parcours du même fleuve, les habitants de l'autre rive récoltent du riz, des céréales. Nous autres, nous ne pouvons rien, nous ne mangeons guère. Voyez mon enfant, il a quinze ans, seize ans, mais ce n'est pas un garçon, c'est un champignon, messieurs.

Brusquement, le « champignon » se leva de son séant et l'air grandi, il s'exclama en désignant du doigt la rive opposée :

« Quelle abondance de ce côté là! oh! les beaux épis ! »

Sur quoi le vieux marinier se mit en colère :

— Voyez le nigaud ! Comment veux-tu qu'ils ne soient pas riches? N'ont-ils pas leur digue ?

Puis reprenant la conversation sur la misère, il ajouta :

Tout le mal nous vient des digues qui barrent le passage aux eaux de ces fleuves. Nous ne connaissons pas la récolte du 10e mois, nous autres ici. Je vous dirai que dans nos villages on ne voit pas un étudiant ! Pardon ! Si ! Si ! il y en a un seul mais qui vivait sur la bourse de ses grands parents maternels du canton voisin et qui est maintenant devenu un Ông-sư.

Que voulez vous ? Pour avoir un bœuf, il faut que deux familles s'associent. Il n'y a pas un seul cochon dans tout le village de Vê-xa. Le village Phù-lang compte trois hameaux. Ses habitants vivent pour la plupart de l'exploitation des fours de faïences grossières. Les autres colportent ses ustensiles jusqu'à Thai-Nguyên. Mais il n'y a plus de paysans chez nous, vous dis-je ! Il n'y a que des coolies qui, sitôt que les eaux se sont retirées, se dirigent vers la haute région où ils se louent comme moissonneurs ou bien vivent de la cueillette du thé, du bois de chauffage. De ma vie, je n'ai pu manger à ma faim qu'une seule année, vous savez. C'était l'année de la construction du poste militaire de Phao, il m'en souvient.

Et pourtant, quand j'y songe, je me demande : Est-ce si difficile de nous soulager ? Nous sommes ici comme dans une assiette, messieurs. Comment ce bassin peut-il contenir l'eau que déversent sur lui tant de pluies. Au lieu de faire ces digues de misère, il aurait fallu partager toute cette eau là sur plusieurs assiettes. Me comprenez-vous ? Je précise : il suffira de creuser un canal de Mai-Diên, près de Dông-Triêu jusqu'à Bên-Bat et alors « 100 ruisseaux ne s'amassant dans un fleuve» les eaux cesseront de déborder! c'est comme si vous versiez un bol sur une série de cinq. de six assiettes, quoi ! »

Nous admirons la simplicité de sa solution ; nous admirons davantage l'image de l'assiette. Nous riions de bon cœur en pensant aux diverses solutions proposées par des ingénieurs, des géographes dont les savants projets dorment pour l'instant dans les archives, quand notre homme ajouta :

Tout cela, évidemment, les messieurs du gouvernement le savent mieux que moi. Ne voyez-vous pas que leurs navires fendent les vagues, pénètrent au sein de l'océan, et que leurs avions entrent dans les nuages! Oui ils le savent mais ils ne veulent pas le faire, voilà tout. Au fond qu'est-ce qu'elle peut bien leur faire, notre misère ? ....

Au cœur des régions ravagées

Tout en nous développant ses idées sur la défense du delta contre l'inondation, le vieux marinier nous acheminait, à coups d'aviron légers et pressés, vers l'endroit où la digue s'était rompue, vers le village de My-lôc. Les eaux ocres du Fleuve des Six Têtes, après un mois et demi de sécherse, se sont bien apaisées ; les vagues doucement moutonnent et nous disent, combien nous sommes loin du temps où le fleuve en courroux, montait et s'étendait et devenait une mer sans bornes. Le canal des Rapides lui aussi, a repris sa physionomie tranquille et sage : les lais de terre ont réapparu, et même au confluent, son cours n'a rien qui fasse allusion aux jours épiques et sombres.

Devant nous, un énorme cordon de pierre fraîchement cassée, avec, en dessus, un énorme remblai de terre fraîchement et violemment remuée. C'était l'ancienne digue extérieure. Elle a été détruite à la surface et la terre enlevée a servi à la consolidation de la digue de renforcement intérieure. Le long de cette dernière, une enfilade de chaumines dresse des toits bas de paillote neuve que soutiennent de gros bâtons de bambou branlants. Ces huttes improvisées après l'inondation abritent les familles de paysans qui ont dû quitter le village.

« Ç'a été une rude épreuve, me dit un vieillard ratatiné d'âge et de faim. Le 26e jour, dans la matinée encore, personne ne pressentit la catastrophe ! La digue avait encore un metre au-dessus du niveau des crues. Vers les 8 ou 9 ou 10h, une automobile arriva; et le monsieur de l'auto se fit conduire par le maire-adjoint pour aller voir « l'arbre d'eau » (cây-nuoc) au village de Kênh-phô. Puis le monsieur de l'auto repartit. Tout était paisible. Et. vers midi, sans que personne ne s'y attendit, la digue rompit ! Comme ça... Sans qu'il y eût auparavant la moindre fuite qui nous prévînt ! Les habitants du village, affolés, accoururent. Tous les battants des grosses et lourdes portes de la pagode furent enlevés précipitamment; apportés sur la digue, et jetés dans la brèche qu'on tenta de combler. En vain. L'eau arrache les battants de porte. L'eau pénètre, se précipite, se rue, avec le bruit du tonnerre. Les villageois, se sachant perdus, s'efforcent alors de sauver ce qu'ils peuvent de leurs biens qui, dans une minute, vont être engloutis par l'inondation...

Les jours suivants, les mandarins arrivèrent. Et ce fut l'épisode tragique de la réparation forcée de la digue par des ouvriers venus de loin, de très loin. Toutes les maisons du village, ou presque, furent détruites; leurs matériaux servirent à la construction d'abris innombrables pour les terrassiers. Tous les bambous qui se trouvaient à portée furent abattus. Toutes les fondations qui se trouvaient à portée furent creusées. Il manquait toujours des bambous et de la terre. Enfin, on arriva à souder la rupture par un tronçon de digue en forme d'anse. Mais, tandis que les mandarins et les paysans étaient encore là, la digue de nouveau rompit !. ... »

Nous pénétrions dans le village éprouvé. Nous avons vu des jardins et des champs transformés en mares, d'anciennes fondations exhiber, hideuses, leur sol éventré; partout, des moignons de bambous, se dresser sans espoir et sans avenir ; et les hommes, effarouchés, ahuris, abrutis, errer de ci de là, s'entretenant, comme pour se consoler, des nouvelles de leur misère. Dans les environs immédiats de la baie très profonde que l'eau a creusée, à l'endroit de la rupture, nous n'avons vu que des fossés et des excavations. Sur les bords d'une mare, à trois cents mètres de la pagode en ruine, des gens s'attroupent autour d'un autel improvisé : ils brûlent des papiers votifs, pour le sauvetage d'une âme de noyé dont le cadavre n'a pu être découvert. Car il y eut des morts, il y en eut beaucoup même, une cinquantaine, à ce que m'affirme le vieux qui me sert de guide :

— Que voulez vous ? La corvée, c'est pas quelque chose qui se supporte ! La pluie, le froid, la faim, la fatigue.... Les « phu » se sauvaient par dizaines, et il y en a qui n'étaient pas encore arrivés à cette pagode que, voilà, ils tombèrent raides morts.

Contrairement à ce qui se passe dans les régions de Câm-giàng, de Lang-tài.... les habitants de My-Lôc sont encore restés presque tous sur leurs terres. C'est qu'ils ont dû travailler d'abord à remettre leur village en état. Depuis la fin de l'inondation, le temps s'emploie à la construction de petites chaumières, sur des fondations nouvellement remblayées,

Parfois, la paillote manque, alors, on s'ingénie à relier des vans, des claies pour en faire des murs et des toits ! Le spectacle de la misère est stupéfiant ! Les pauvres villageois végètent au jour le jour; ils vendent peu à peu les lits de camp, les ustensiles qu'ils ont pu sauver ; ils fabriquent des tabourets de bambou a quatre cents chacun ; abattent les tiges de bambous qui restent, en font des fagots qu'on leur prend à 1 ou 2 cents ! Sur les 180 familles, seul le Chanh-Ba a de quoi vivre convenablement. Mon guide, un brave menuisier à barbiche blanche, et sa femme n'ont pris qu'une écuelle de soupe depuis le matin. La famine est venue ! Et dire qu'avant le désastre, on avait fondé tant d'espoirs sur la récolte qui vient. Les champs étaient d'un si beau vert !... Maintenant, les 50 à 70 mâu qui ont pu être repiquées pour la 3e fois, sur les 200 mâu, voient leurs plants dépérir, jaunir sous le feu de la sécheresse ! Les sinistrés se demandent anxieux, de quoi ils pourront vivre demain, puis après demain ! Les jours s'entrevoient si longs ! Comment les passer ? Seront-ils, à leur tour obligés de quitter, un jour, un jour tout proche, leur village, leurs terres, de se mettre en route, de promener leurs haillons par le delta et la haute région, mendiant la pitance nécessaire, pour soutenir leur mourante existence et prolonger leur misère inénarrable ?

En guise de conclusion

Qu'on ne nous accuse pas d'être des saboteurs systématiques qui se font un malicieux plaisir de dénigrer tout. Nous mettons nos lecteurs en présence d'un tableau de misères réelles tout en nous gardant bien d'en exagérer la touche désolante... La misère, le « paupérisme » du delta tonkinois n'est pas un mot forgé par des esprits malintentionnés. C'est un fait.

Contre l'inondation, contre ses terribles ravages, le gouvernement dispose actuellement de deux moyens: l'entretien des digues avant que la crue se déclare ; et, après la catastrophe, des secours organisés par des sociétés de bienfaisance.

Il n'est pas dans notre intention d'étudier dans le cadre de cette page les differentes solutions qui ont été préconisées à propos de la question de l'inondation. Nous nous bornons à poser les questions suivantes :

1°) Les digues ont-elles toujours été entretenues avec tout le soin voulu ?

Nous sommes obligés de dire : Non ! cette mesure de défense a occasionné de fait chaque fois un gaspillage inconcevable d'énergie, d'argent et de vies humaines ! Il y a a cela diverses raisons, principalement : l'insuffisance du crédit attribué à l'entretien des digues et la carence du Gouvernement.

2°) Que valent au juste ces mesures de charité ?

Dans la société bourgeoise, la charité reste l'unique remède contre tous les maux qui la rongent. Mais qui ne voit combien elle est insuffisante, elle ne peut jamais voiler cet antagonisme des classes qui s'avère chaque jour plus net, plus violent...

LA MÈRE ET L'ENFANT EN U.R.S.S.

(Suite et fin)

L'instruction et l'éducation hygiénique sont pratiquées sous différentes formes selon un règlement spécial. Les médecins et autres spécialistes (sanitaires, médecins d'arrondissement, médecins d'enfants) prennent part à l'inspection sanitaire des écoles, les instituteurs et tout d'abord, le directeur sont responsables de l'état sanitaire de l'école ou de leurs classes. « L'inspecteur sanitaire doit prendre toutes mesures sanitaires et hygiéniques indispensables à l'entretien des locaux de l'institution et de faire pratiquer les organisations sociales à cette œuvre. Il doit répondre aussi de l'état sanitaire des refectoires, de la bonne qualité des produits alimentaires, et prendre les mesures prophylactiques nécessaires. » (Tiré du règlement concernant l'inspection sanitaire des écoles 1931...)

En sortant de la crèche et du jardin d'enfants, l'enfant qui entre à l'école se trouve donc protégé, une fois de plus, contre la maladie et si celle-ci survient, le médecin de l'école, aidé par le carnet de santé individuel, que tout enfant possède dès son entrée dans le monde, peut le diriger soit dans un dispensaire spéciale correspendant à sa maladie, soit à la polyclinique de son quartier. La collaboration du médecin de l'école avec celui de la polyclinique apporte un sérieux appoint dans les soins à donner à l'enfant.

Lorsque les enfants sont affaiblis, on procède à des formes spéciales de travail (principalement, organisation des classes de plein air etc).

L'interêt porté aux enfants de l'U.R.S.S. ne se borne pas seulement aux mesures prises pendant les heures d'écoles. Tous les exercices physiques pratiqués en dehors de l'école sont soumis à un contrôle médical. Les enfants y sont admis après avis du médecin. Partout où l'enfant passe son temps en dehors de l'école (emplacements pour jeux de plein air, clubs, stades, villages d'enfants organisés dans les parcs et les boulevards etc.) doivent répondre à toutes les exigences de l'hygiène et de l'ordre. Dans tous ces endroits, une propagande sanitaire de masse pour les enfants et leurs parents est faite et contribue beaucoup à des mesures d'assainissement.

Dans chaque école, dans chaque classe, il y a plusieurs écoliers sanitaires qui veillent au maintien de la propreté et font observer les règlements. Il en est ainsi partout où les enfants vivent en collectivité : parmi les charmants danseurs et danseuses, de 4 à 17 ans, qui nous ont tant charmés, au camp des 350 pionniers Delchanko de l'usine des càbles de Kharkow, certains portaient un brassard à croix rouge : c'étaient les responsables de l'hygiène. Comment décrire cette ville d'enfants, cette ville où règnent l'ordre et l'enthousiasme, la discipline intelligente et les jeux. Cette ville où le « responsable de la culture « est un jeune homme de 20 ans, membre des jeunesses communistes, ancien ouvrier actuellement en 2e année d'études à l'Initut de Litteratutre ! A 7 heures, on se lève, on fait de la culture physique, puis on se douche. De 8h30 à 9 heures, on déjeune. De 9 heures à midi, petits travaux culturels, causeries éducatives, bains de soleil, bains d'air. De 10h30 à 18 heures, toilette pour le déjeuner, qui a lieu de 13 à 14 heures. A ce moment, tout le monde va se coucher. Le repas est obligatoire, sacré et jusqu'à 16 heures règne sur le camp un silence que nul ne songerait à troubler. A 16 heures 30, on prend le thé et, dès 17 heures, commence le « travail de club » : chaque club a son objet spécial : théâtre, orchestre, jazz, danse, bibliothèque, journaux échecs etc. On organise des jeux, des charades, on fait des devinettes, jusqu'à 20 heures. A 20heures, on dine, puis on se lave, et à 21h30, tout le monde est au lit. Ce camp de pionniers de Kharkow, pour ne parler que de celui-là, n'est-ce pas spécial par des conceptions d'organisation de vacances de l'enfant écolier, tous les sanatoria, maisons de repos, que nous avons visités à l'intérieur des villes emploient les mêmes méthodes éducatrices : Je n'oublierai jamais l'impression que nous avons eue aussi à Léningrad dans une de ces maisons de repos pour enfants où les fillettes vêtues de jolies robes de ballerines, leur tête ceinte d'une couronne de fleurs, nous montrèrent, dans le parc en plein air, de véritables ballets de danse, d'une tenue et d'une grâce artistiquement étonnantes.

En Union Soviétique, l'enfant est roi, l'enfant s'épanouit dans l'amour de la nature et de la joie de vivre. Il aura des forces corporelles dans le sport, l'air et la santé surveillée. Il aura du courage pour la luttle, parce qu'il ne voit plus la peur dans les yeux des hommes.

NOUVELLES INTERNATIONALES

L'Insurrection fasciste en Espagne est un attentat contre la paix

L'UNITÉ D'ACTION INTERNATIONALE EST LA RIPOSTE LA PLUS EFFICACE

par **KOMJAT**

Le fascisme, c'est la guerre. La vérité de cette constatation est à nouveau corroborée par l'insurrection fasciste en Espagne. C'est une guerre à l'intérieur, une guerre du fascisme national contre son propre peuple. Le sang et la ruine marquent son chemin ; les villes et les villages détruits à coups de canon, les soldats de la liberté massacrés, la famine et la misère. Et c'est un prélude de la guerre extérieure du massacre dans l'arène internationale que prépare le fascisme internationale

La rebellion du fascisme en Espagne n'est pas d'une origine purement espagnole. Ce n'est pas uniquement de leur propre initiative que se sont élevés les contre-révolutionnaires espagnols contre la république démocratique, contre leur gouvernement légal. Ils ont été et ils sont soutenus, moralement et matériellement par Hitler et par Mussolini, par les réactionnaires de tous les pays.

Les mots d'ordre que le fascisme espagnol invoque comme motif dans leur attentat criminel contre la paix et la liberté : « lutte contre l'anarchie », « lutte contre le marxisme », « lutte contre la menace de la dictature prolétarienne », etc..., ces mots d'ordre ont pris leur origine dans l'idéologie du fascisme allemend.

La dictature du prolétariat n'est pas actuellement, en Espagne, à l'ordre du jour. On n'y lutte pas entre le prolétariat et la bourgeoisie pour instituer la domination de la classe ouvrière, mais entre le prolétariat, la paysannerie, la bourgeoisie démocratique et les intellectuels, d'une part, et la réaction monarchique et féodale, le fascisme contre-révolutionnaire, d'autre part : *on lutte contre la monarchie détestée, contre le servage féodal, contre le nouvel esclavage fasciste, pour la sauvegarde de la république démocratique*. Le gouvernement espagnol, gouvernement de paix et de travail que la soldatesque contre-révolutionnaire se propose de renverser par la violence est soutenu par la majorité écrasante du peuple espagnol. Le Parti communiste espagnol, inspirateur, moteur, appui le plus solide du Front populaire, défend l'ordre républicain côte à côte avec les républicains, les socialistes et les anarchistes. Encore ces jours derniers, le Comité central du parti communiste espagnol proclamait dans une déclaration lue à la radio par le camarade Dolorès Ibarruri :

La révolution bourgeoise démocratique qui, dans d'autres pays comme la France, a eu lieu il y a plus de cent ans, se déroule actuellement chez nous ; et c'est nous, les communistes, qui sommes à l'avant-garde de cette lutte contre les forces représentant l'ignorance des temps révolus.

Le mot d'ordre principal du P.C. espanol est : « Nous défendons le régime de la liberté et de la démocratie ».

Cependant les fascistes espagnols, la clique militaire monarchiste dont les provocations sans nombre se suivaient, les unes les autres, et dont les chefs de file désorganisaient la vie économique du pays, ces hommes qui plongent actuellement le pays dans les horreurs d'une sanglante guerre civile ne cessent de crier que l'anarchie règne dans le pays, qu'on y confisque la propriété capitaliste et que la dictature du prolétariat menace. La campagne d'excitation contre le pays du socialisme n'y manque pas non plus. Ainsi, le général Franco, commandant en chef de la rebellion contre-révolutionnaire, a déclaré aux correspondants de l'INTRANSIGEANT :

Il faut en finir avec les assassinats les vols, les pillages, les incendies, les actes de terreur commis par une poignée de gens à la solde des Soviets.

L'objectif de cette manoeuvre est évident : On évoque le spectre du communisme dans le vain espoir de faire naître la confusion dans les rangs des partis bourgeois appartenant au Front populaire et, avant tout, afin de donner aux puissances fascistes un prétexte facile pour intervenir en Espagne.

En réalité, cette intervention a lieu depuis longtemps déjà. Le plan de l'insurrection a été élaboré, dans tous ses détails, à Berlin. Les fascistes allemands et hitlériens fournissent aux révoltés argent, armes, munitions, avions de bombardement, ils leur envoient des techniciens et des spécialistes militaires. Dans les eaux espagnoles on concentre des navires de guerre allemands et italiens afin de soutenir le moral des insurgés qui ont déjà subi une série de défaites, afin de faire peur aux masses populaires en lutte et afin d'assurer plus tard, le cas échéant, les lignes de communication des insurgés contre toutes les « surprises ».

Ce n'est pas par pur « désintéressement », ni même par la solidarité qui lie les Etats fascistes, que le fascisme international prête assistance au fascisme espagnol. Une Espagne fasciste doit servir à Hitler et à Mussolini de tremplin stratégique pour leurs aventures de guerre de grande envergure.

Hitler et Mussolini préparent une *intervention directe* pour s'emparer du Maroc espagnol, pour s'assurer dans la Méditerranée des positions avantageuses pouvant tenir en échec l'impérialisme anglais dans cette mer et avant tout à Gibraltar. Les agents du fascisme allemand qui restent au Maroc espagnol et qui organisent l'armement des insurgés avec des livraisons provenant d'Allemagne, étendent le réseau de leurs intrigues au Maroc français également. On prépare un nouvel incident du PANTHER, comme sous Guillaume II Il s'agit de menacer la France sur trois frontières en même temps, de la couper de ses colonies.

Dans l'effectif des instigateurs et des provocateurs de guerre, les fascistes et les réactionnaires français ne manquent pas non plus : Par leurs éloges des insurgés espagnols, par leurs informations mensongères sur « les victoires » des rebelles, ils travaillent au profit de ceux qui veulent étrangler la France démocratique. Bref, ils trahissent leur pays.

La bourgeoisie réactionnaire anglaise vise, quant à elle, à entraîner l'Espagne, à l'image du Portugal, dans la sphère d'influence de l'impérialisme britannique. Elle joue un jeu risqué. Malgré les menaces italiennes et allemandes elle soutient les insurgés fascistes en leur permettant de se servir, dans leur opération de guerre, du Portugal comme d'un arrière stratégique.

De cette façon, l'insurrection fasciste en Espagne qui est soutenue par tous les gouvernements fascistes, par tous les éléments fascistes et réactionnaires, constitue une *menace directe pour la paix du monde.*

La lutte pour la République espagnole, pour les libertés démocratiques en Espagne porte la marque du combat entre les forces du fascisme et celles de l'antifascisme entre les forces de la guerre et celles de la paix. Ce combat ne décide pas seulement le sort du peuple espagnol et de la République démocratique espagnole mais de son issue dépend également l'évolution future du Front populaire en France et dans d'autres pays. Une défaite des forces démocratiques, l'établissement de la dictature fasciste en Espagne porterait un coup terrible au Front de la paix et de la liberté dans le monde entier. Et, inversement : la victoire des forces démocratiques espagnoles renforcerait considérablement ce front.

Cette situation exige, de la part de tous les partisans de la paix et de la liberté, la défense résolue du peuple espagnol, elle exige la mobilisation de l'opinion publique démocratique internationnale contre toute assistance directe ou indirecte aux insurgés ; elle exige, avant tout, une lutte commune de toutes les organisations et de tous les partis ouvriers, pour la sauvegarde de la République démocratique en Espagne. Les masses populaires espagnoles ne luttent pas uniquement pour elles-mêmes, mais pour les masses populaires de tous les pays. Elles sont à la pointe du combat dans cette lutte pleine de sacrifices pour la paix et la liberté de tous les pays. Répondons comme il convient à leur abnégation : les forces démocratiques, antifascistes du monde entier doivent se lever, comme un seul homme, pour protéger la République démocratique en Espagne.

LE DANGER DE GUERRE DEVIENT DE PLUS EN PLUS MENAÇANT

par **K. RADEK**

(Suite)

Les projets allemands d'une alliance avec le Japon sont, eux aussi, indubitables.

Toute la question est de savoir dans quelle mesure les efforts allemands pour constituer un bloc ont abouti. Il se peut que la crainte d'indisposer la Grande-Bretagne par une alliance formelle avec l'Italie et le Japon ait quelque peu freiné l'initiative allemande, en ce qui touche l'établissement de ces relations De même, il est possible que le désir de la diplomatie italienne d'arriver à un accord avec Londres arrête l'Italie.

Cependant, l'essentiel ce ne sont pas les documents signés mais les tendances qui se manifestent dans l'activité de la diplomatie allemande. L'objectif de cette diplomatie est d'isoler la France et l'Union soviétique, d'assurer la neutralité anglaise, et parallèlement, de nouer avec les puissances revisionnaires des rapports de fait qui permettraient, en cas de besoin, de transformer ces dernières en un utile instrument de guerre. Que l'Allemagne, en premier lieu, ait entrepris, ou non, la réalisation d'une entente économique, sous sa direction, avec une série de pays balkaniques et danubiens afin de continuer sa poussée initiale jusqu'aux frontières de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie — de toute façon sa lutte pour le bassin danubien et pour la péninsule balkanique n'est nullement une tentative particulière s'opposant à ses autres tendances. Cette lutte n'est également pas un essai de créer une soupape économique mais elle fait partie de la préparation à la guerre universelle destinée à rétablir la puissance de l'impérialisme allemand.

Non moins systématiques sont les préparatifs de guerre de l'impérialisme japonais. L'activité que celui-ci déploie dans le domaine extérieur est déterminée non seulement par le fait qu'il n'a pu trouver un solide terrain d'entente avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, mais aussi par sa situation intérieure compliquée. Les évènements japonais de février furent une tentative pour écarter les obstacles empêchant la guerre. Ils ont entraîné le renforcement des éléments poussant à la guerre au sein du gouvernement. Mais ils ont fait peur à cette partie de la bourgeoisie qui dirige les trusts, et à la cour impériale. Ces éléments qui ont des affaires internationales une expérience plus grande que les milieux militaires, ont cédé, contraints par la force, à la pression des militaristes et leur ont consenti, dans la composition du gouvernement, une influence plus forte qu'autrefois, mais, en même temps ils se sont mis à leur opposer une résistance qui, en février, s'est manifesté par le retrait des capitaux déposés dans les banques.

Sous l'impression de ce fait, les militaristes se sont lancés dans des manœuvres. Ils ont fait disparaître dans la coulisse les représentants les plus notoires de leur politique et se sont même décidés à exécuter les sentences de mort rendues contre les principaux instigateurs des attentats du mois de février. Ils ont commencé à parler d'un programme purement défensif. Ils ont dit à la grande bourgeoisie : nous sommes certes, opposés à toute aventure, mais vous voyez vous-mêmes que tous les pays arment et, particulièrement, l'Union soviétique ; consentez-nous, par conséquent, des crédits importants pour les armements défensifs. Le dessein est manifeste. Sous prétexte de se défendre, la clique militaire japonaise voudrait recevoir des milliards pour les employer à la réalisation de son programme d'agression. Cette clique militaire élargit fiévreusement les bases de son industrie lourde. Avec l'aide de l'Allemagne, elle développe son aviation et son industrie chimique et, simultanément, tient la Chine sous une menace permanente, désagrège l'administration de cet Etat, et commet des violations de la frontière soviétique. Une série d'observateurs sérieux de la politique japonaise déclarent dans la presse internationale que l'impérialisme japonais détruit lui-même ses forces, qu'il épuise le pays. Ces observateurs en concluent, comme l'a fait dernièrement un correspondant du *Times* de Londres, que la faculté manœuvrière de la clique militaire japonaise sera bientôt à bout.

Le fascisme italien n'a jamais caché qu'il considère avoir été désavantagé lors du partage du butin après la guerre, et qu'il vise à l'établissement d'un empire italien. La conquête de l'Abyssinie constitue donc la réalisation d'un point du programme de politique étrangère que le fascisme italien s'est fixé. Aujourd'hui, Mussolini assure au monde que l'Italie se trouve satisfaite et qu'elle se propose, pour l'avenir une politique pacifique. Mais tout récemment encore, le correspondant du journal officieux naziste, le « Voelkische Beobachter », qui a suivi toute la campagne abyssine dans l'état-major du maréchal Badoglio, écrivait que, premièrement, personne ne savait quelle pourrait bien être l'utilité de l'Abyssinie pour l'Italie, et, deuxièmement que, à n'en pas douter, il faudrait au moins dix ans avant que ce pays ne devint « tentable ».

Mussolini est certainement très content d'avoir battu dans un si court délai, les forces organisées de l'Abyssinie, mais il est encore très loin d'avoir entièrement conquis le pays. Toutefois aucun observateur réfléchi ne peut prétendre mal fondée la thèse des milieux politiques français et anglais suivant laquelle l'Abyssinie ne constitue qu'un tremplin pour les sauts futurs de l'impérialisme italien. De même, doivent être considérées comme justifiées les craintes de la Turquie. Par sa position en Abyssinie, l'Italie a entre les mains d'importants leviers qui lui permettent d'utiliser à son profit tous les troubles dans le Proche-Orient, et toutes les faiblesses des puissances intéressées dans ces parages. Les évènements de Palestine ne peuvent être taxés de lutte purement locale entre les Arabes et les Juifs. Ils font plutôt partie du grand *processus de l'unification nationale des Arabes*. Ce processus a pris naissance et ses effets se font sentir au Hedjaz, en Iran, en Transjordanie et en Syrie. En Egypte, la Grande-Bretagne est tenue de faire des concessions. La guerre civile espagnole ouvre au fascisme italien la voie menant à l'ingérence dans les affaires du Maroc et des Baléares qui défendent l'accès de Gibraltar.

Cela signifie que la situation permet à l'impérialisme italien de gagner du terrain dans une politique dirigée contre la Grande-Bretagne et contre la France. Dans le bassin danubien et dans les Balkans, les possibilités de progrès sont bien moindres pour Rome. De toute façon, les profits à tirer sont ici moins importants, car on peut envisager plus facilement la conquête de l'Asie Mineure, de l'Arabie ou de quelque territoire africain que celle du Sud Est européen, pays sensiblement plus évolués. Il n'est donc pas étonnant que la promesse de Mussolini de partager à la consolidation de la paix européenne ne s'exprime, pour le moment, que par l'appui donné à l'Allemagne une circonstance qui stimule l'espoir de l'impérialisme allemand.

(A suivre)

Imp. spéciale Le Travail

L'Administrateur Gérant : Trịnh-văn Phú

Tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 9 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1936

LE TRAVAIL

[...] POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi — Hanoi



Fragment de la lettre adressée à notre journal par madame Dô thi-Buc, veuve du lytruông assassiné.

IGNOBLES INDIVIDUS !

Thau, Tao, Ninh sont libérés !

Nous pouvons enregistrer la première victoire du prolétariat de Saigon.

Des milliers d'ouvriers et de paysans suivaient avec angoisse la lutte menée par leurs militants emprisonnés.

Mieux, ils les appuyaient.

Une grève générale des « boîtes d'allumettes », des coolies des teintureries et des scieries de Bà-queo, de Quan-tre, de Chocâu et de Trung-chanh se déroulait dans l'ordre et la discipline.

Des tracts réclamant la libération des détenus furent lancés dans les rues de Saigon, Cholon et Giadinh.

Pour la première fois, dans ce pays, les ouvriers ont compris la nécessité de la lutte politique.

Ils comprennent maintenant son efficacité.

Tao, Than, Ninh sont libérés.

Le gouvernement autocratique a reculé.

D'ignobles individus tels que Bui-quang-Chiêu, Lê-quang-Liêm etc... ont eu peur.

Ils voulaient la mort des militants du mouvement ouvrier.

Ils redoutaient la montée des masses. Ils souhaitaient l'enrayer même au prix d'une lâcheté exécrable.

Leur attitude sera sévèrement jugée par la population laborieuse de l'Indochine tout entière.

Notre principe est d'attaquer les privilèges et non les privilégiés.

Mais Bui-quang-Chiêu est un symbole, le représentant le plus qualifié de la bourgeoisie féodale, cupide et lâche de la Cochinchine. Nous devons le dénoncer à l'attention de la multitude opprimée.

Désormais, il faudra l'empêcher de nuire davantage.

Point n'est besoin de revenir, ici, sur ses turpitudes connues de tout le monde.

Depuis sa faillite presque frauduleuse de la Filature de Tan-châu jusqu'à ses prébendes scandaleuses de Canh-Dên, il n'a jamais cessé de remplir ses poches de l'argent de ses co-associés et d'émarger dans les caisses de A. R. Fontaine et du Budget local.

C'est ainsi, qu'il a pu soudoyer une soixantaine d'électeurs qui l'ont envoyé au Conseil supérieur des Colonies.

Payé par la Finance, il était alors obligé de défendre les intérêts des financiers.

A la Conférence intercoloniale, il parlait contre son pays, n'osait s'attaquer ni à la Banque de l'Indochine qui étouffait le pays par une politique de dédation féroce, ni contre la Société Mobilière qui s'était muée en usurière patentée.

Son attitude équivoque a suscité une violente attaque de la part d'un courageux Français colonial.

Après toutes ces trahisons, il est revenu au pays pour tâcher de tromper encore le peuple et se faire de nouveau renvoyer filer ses vieux jours à Paris ou sur les cotes d'Azur.

Non ! cette fois-ci, il ne trompe plus personne.

Il sera impitoyablement démasqué ; il n'aura aucune qualité, aucun prestige pour représenter à la métropole les quatre millions cinq cents mille Annamites de Cochinchine.



Le 9 Novembre dernier, arrivés à Hanoi, un groupe de libérés politiques de Poulo-Condore aitôt après leur vérification d'identité à la Sûreté, ont rendu visite aux bureaux du « Travail ». Les voilà avec nos directeur politique, administrateurs et collaborateurs .....

Télégramme

Le Travail 28 Nguyên-Trai Hanoi
HI Saigon 0683 137 1135
Camarades libérés très affaiblis vous envoient salut fraternel « LA LUTTE »

POUR LA LIBERTÉ
des associations et partis politiques

Depuis la 2è moitié du 19e siècle, la Pensée politique du peuple d'Annam qui est entrée dans la phase de développement accéléré a connu deux périodes. deux périodes bien nettes dont un simple coup d'œil sur l'histoire suffit pour établir les caractères et la démarcation. Au début, quand la prospérité capitaliste, voilant les antagonismes de classes, étalait encore par le monde entier, le spectacle de réalités plutôt nationales, en Indochine, l'exploitation et l'oppression impérialistes revêtaient la forme d'une domination de Blancs à Jaunes, de race à race, de nation à nation. Dans notre conscience collective, la réaction nécessaire fut alors l'éveil, la cristallisation, l'épanouissement des idées nationalistes dont l'idéal suprême était l'indépendance de notre peuple qui parfois atteignirent le primitivisme de la xénophobie. Car tout nationaliste fut, par essence, un anti-français, et cette sorte de définition qui fut très vraie pendant un temps, s'attarde encore aujourd'hui chez certains esprits routiniers, surtout dans la mentalité des classes dirigeantes. Puis les conditions économiques, objectives, l'*infrastructure* de la société, changèrent.

Parallèlement à la désagrégation du capitalisme premier stade, à l'enchevêtrement des relations internationales qui accroissent l'interdépendance mondiale des capitaux financiers, en Indochine, l'évolution vers la distinction en classes s'amorce, se précipite, reléguant l'ancienne distinction basée sur la couleur de la peau au deuxième plan. La pensée, ce reflet du milieu, se transforme aussitôt : des courants d'internationalisme, venant moins de Moscou — en dépit de l'affirmation inconsidérée de certains « publicistes » locaux — que de la réalité indochinoise, apparaissent, se précisent, se propagent, acquièrent de la force et de l'ampleur. Naturellement, le reflux des concepts nationalistes n'a pas été instantané, ni total, loin de là : Au lieu d'une cloison étanche entre les deux périodes, on observe plutôt une interpénétration avec prédominance successive de chacune des deux idéologies. Mais, et c'est en ceci que réside l'intérêt primordial, malgré leur différence, les deux formes de pensée présentent ce trait commun qu'elles constituent moins une pensée statique et spéculative, une philosophie qui cherche à *expliquer*, qu'une pensée dynamique et agissante, une philosophie qui tend à *transformer*. Orientées essentiellement vers l'action, elles posent, de par leur nature même, à leurs représentants, le problème ardu mais logique de l'organisation des cadres chargés de mener la lutte qu'elles enseignent, de préparer leur triomphe et leur réalisation. Et c'est ainsi que la nécessité historique exige des Annamites, du peuple ou des masses selon les circonstances, une solution urgente au problème des formations nationalistes ou internationaliste, autrement dit, au problème des partis politiques, en général.

On sait quelle a été la solution apportée par les indigènes de la colonie. Devant un gouvernement qui se déclare hostile à la moindre velléité d'opposition, qui est décidé à anéantir par la force toutes les actions et même toutes les pensées qui l'entravent plus ou moins dans l'accomplissement de sa « mission civilisatrice », la *société secrète* s'est révélée et est restée la seule recette, la seule formule qui puisse servir de soutien concret, de support matériel, aux idées révolutionnaires. Combien de « hôi kin » en effet, n'a-t-on pas vu naître, fleurir, pulluler, sur cette terre d'Annam, dans l'espèce de ces quelques derniers décades ? Le *Dong-kinh Nghia-thuc* (Institution de Dông-kinh), le *Quang Phuc hôi*, le *Viêt-nam-quôc-dân-dang* (Parti nationaliste annamite), le *Phuc - Viêt* (Parti de l'Indépendance), le *Tân - Viêt* (Nouvel Annam), le *Thanh - niên cach-mênh dông chi hôi* (Jeunesses révolutionnaires), le *Viêt-nam công-san dang* (Parti communiste annamite), le *Dong-duong công-san dang* (Parti communiste indochinois), le *Vung-Hông* (Aurore Rouge), pour ne citer que les principales organisations ont coexisté ou se sont succédés sans interruption, ayant tous contribué à troubler la paix française en Indochine. La multiplication de ces partis illégaux, de tragique et de sanglante mémoire, a été telle que, chez certains Européens, épris d'exotisme et de badauderie, les « hôi kin » sont présentées comme une spécialité propre à l'âme extrême-orientale. Ils s'amusent même à donner des semblants d'explication à ce fait social de « caractère endémique ». Et chez tous, et en toutes circonstances, l'argument psychologique apparait comme le plus commode et partant le plus usité. Les sociétés secrètes seraient des plantes qui auraient leur terre d'élection dans le « fumier de l'astuce asiatique » ; elle ferait partie intégrante de la vie annamite ou chinoise ou coréenne comme le besoin d'agir au grand jour serait essentiel à la droiture de l'Européen. Ces sophistes qui voient dans cette forme d'activité une preuve de plus à l'appui de leur thèse périmée sur la différence ir-

(suite page 2)

Une lettre ouverte

DES LIBÉRÉS POLITIQUES à M. le ministre des colonies

Nous sommes quelques centaines de condamnés politiques qui revenons du bagne de Poulo-Condore où, par de simples lettres de cachet, comme au temps de l'absolutisme, nous avons été envoyés en 1930.

Six ans derrière nous. Six ans de séjour dans la Bastille coloniale. Six ans pendant lesquels nous avons eu à endurer les atrocités infâmantes d'un régime inspiré par la haine et maintenu par la terreur. Aussi notre premier mouvement, en voyant la porte du pénitencier s'ouvrir, est de crier bien haut : Vive le Front populaire ! Vive la Liberté ! Dans notre pensée, Front populaire s'identifie avec Liberté et le fait de notre libération avec l'éclosion d'une ère nouvelle.

Effectivement, nous nous attendions à voir l'éclosion d'une ère nouvelle, l'ère de la justice et de la politique libérale. Nous croyions que c'est fini, entièrement fini des inquités, des abus, des arrestations injustifiées, des répressions sanglantes, des tortures dignes de l'époque médiévale, des complots et des menées subversives qui n'existent que dans la tête des agents de l'Administration, mais au moyen desquels on réussit toujours à faire jeter en prison beaucoup d'innocents.

C'est fini, disions-nous, de tout cela. Plus d'arbitraire ! Plus de mensonges ! Il n'en est rien cependant. Nous apprenons, à peine débarqués à Saigon, que l'atmosphère d'ici reste lourde d'oppression, que les libertés individuelles continuent à être violées, même sous un gouvernement de Front populaire. Les conseillers municipaux, Thâu et Tao et le journaliste Ninh ont été arrêtés sans qu'on puisse dire au juste de quoi ils sont coupables.

Les articles de La Lutte ? *Mais le juge d'instruction lui-même a avoué qu'il n'y a pas matière à délit là-dedans.*

Les comités d'action ? *Mais leurs organisations ont agi conformément aux déclarations ministérielles et ils ne sont pas sortis du cadre de la légalité. Non, c'est très incommode et très révoltant d'emprisonner les gens pour une faute à chercher, pour un crime à découvrir. Nous autres, nous ne voyons dans cette affaire qu'une vaste machination du Gouvernement local en vue d'arracher l'Indochine à l'influence du Front Populaire et de la livrer aux fascistes ; d'en faire le Maroc espagnol du Colonel Sée.*

Donc arrestation tout à fait arbitraire.

Passons ensuite à la détention prolongée. A supposer même que les prévenus aient commis un crime, il faut, par souci de la justice qu'on hâte la procédure. Sachez M. le Ministre à quel moyen extrême, ils sont obligés de recourir pour demander qu'on leur applique la loi. Ils en sont à leur huitième jour de grève de la faim. Et tellement affaiblis qu'on les a transportés avant-hier à l'hôpital.

Nous, les condamnés politiques indochinois, nous sommes mieux qualifiés que quiconque pour dénoncer les abus du Gouvernement Colonial, car nous en avons été victimes. En la circonstance nous nous déclarons solidaires des militants ouvriers de La Lutte et réclamons une énergique intervention du Département pour l'éclaircissement de l'affaire Tao, Thâu, Ninh et pour la mise en liberté immédiate des trois prévenus.

Ecrite à Tân-dâo (service d'immigation à Saigon) le 4 Novembre 1937.

Hanoi le 7 Novembre 1936.

A Monsieur Marius Moutet
Ministre des Colonies

L'amnistie vient de nous retirer de l'ombre des bagnes. Nous envoyons nos remerciements à vous et notre premier salut au Front populaire français.

Nous voilà revenus de Son-La, un endroit au climat meurtrier de la Haute Région du Tonkin. Nous souhaitons ardemment que, grâce à votre générosité, soient bientôt libérés tous les détenus politiques indochinois, surtout nos co-détenus de naguère qui sont en train de lutter péniblement contre les misères et la fièvre qui l'accablent chaque jour davantage.

Un groupe de libérés politiques de Son-La

Les dessous de l'affaire Bernadet

Reportage de notre envoyé spécial

CE QUE DISENT LES TÉMOINS

A la façon des voleurs

C'était le dernier jour du 7e mois. La nuit était sombre. A huit heures du soir le village de Phong-coc s'était déjà endormi. Seuls les aboiements lointains de quelques chiens troublaient de temps en temps le silence. L'heure favorisait les voleurs en quête d'un coup de main ; aussi les veilleurs redoublaient-ils d'attention pour assurer la sécurité de leur secteur.

Soudain, à l'entrée du village apparurent des lumières. Elles se dirigèrent vers le hameau nord. Des hommes venaient d'entrer au village. Le chef des veilleurs, vite, les interpella. Aucune réponse.

Seul et sans défense

Qui pouvait bien venir à cette heure ? Prévenu, le maire accourut. Il ne pouvait s'agir d'autorités du phu, car, lui, maire, il n'était avisé d'aucune arrivée.

Une ronde de miliciens pouvait très bien passer par là comme le pouvait aussi un détachement de brigands.

Donc, en hâte, le maire partit à la rencontre des inconnus...

Deux coups de pieds

Il ne tarda pas à rejoindre les instrus. Ce furent des douaniers. Ils venaient de perquisitionner une maison. Ils n'avaient rien trouvé et ils étaient furieux de repartir bredouilles.

Le brigadier se fâchait plus que les autres. On l'avait dérangé pour rien, alors qu'il était si bien chez lui.

« Mais que venait faire ce nhà-quê ? Que dit-il ? Quoi ! Oser me dire que ce n'est pas régulier de faire une perquisition sans le prévenir ? »

Le malheureux Ly-truong reçut deux coups de pieds pour toute réponse

Six coups de révolver

Au 2e coup de pied le maire perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol. Il se releva. Il voulut dire quelque chose. Il n'eût pas le temps. Deux coups de feu tirés à bout portant par le brigadier l'abattirent. Il tomba comme une masse.

Un crime venait d'être accompli.

A ce moment les veilleurs et leur chef arrivèrent. Quatre coups de feu retentirent encore. Devant leurs yeux écarquillés gisait mort le maire Trân-van-Hoang abattu par le brigadier Bernadet.

Il était huit heures et demie.

Crime de légitime défense ? Non ! le maire était seul et il n'avait aucune arme. Bernadet par contre jouait avec son révolver et trois autres douaniers l'entouraient.

Une perquisition illégale

Quand il était à Thanh-hoa, M. Colas, alors Résident de France, avait lancé une circulaire. Ses subordonnés devaient, suivant ses instructions, prévenir les autorités communales qui leur serviront de guides, chaque fois qu'ils auront à faire des perquisitions ou des arrestations dans les villages.



Une veuve sans ressource avec huit enfants en bas âge.

Si le brigadier avait oublié cette circulaire, le maire Trân-van-Hoang, lui s'en est souvenu. Il était donc dans son droit lorsqu'il montrait au douanier le caractère illégal de cette perquisition.

Comme réponse, Bernadet lui a donné deux coups de feu.

Un rapport au Tri-phu

Atterés par ce crime dont l'horreur dépasse l'imagination les notabilités présentes et le chef des veilleurs dressèrent au Tri-phu de Thiêu-hoa un rapport qui lui était remis vers minuit.

A une heure passée, le mandarin et ses miliciens arrivèrent. Une longue conversation s'engagea entre lui et le brigadier. On ne pouvait savoir ce qu'ils se disaient en français mais leur conversation devait être très amicale puisqu'au bout d'un moment ils se serrèrent la main pour se quitter.

Mais les notables et les veilleurs s'inquiétèrent. Le départ de l'auteur du crime rejeta la responsabilité sur eux. Sans témoins, sans procès verbal comment expliquer plus tard la mort d'un homme qu'ils savaient innocent. Et puis, Bernadet était trop connu par sa brutalité, par son manque de scrupule, il pourrait peut être les accuser de l'avoir frappé, eux qui n'osaient bouger devant le révolver braqué par cet assassin...

Pas de procès verbal

Ils voulaient le garder. Ils voulaient qu'une enquête fût menée en présence de Bernadet même. Il fallait que lui, l'auteur du crime reconnut avoir tué le maire. Un procès-verbal devait être établi et c'était comme dans toute circonstance analogue la première tâche du mandarin.



Le lieu du crime (×)

Par crainte ou par complaisance, le Tri-phu Phan si-Thao n'avait pas adressé ce procès-verbal. Il n'avait même pas pris les noms des témoins et il ne confisquait même pas le révolver et les lanternes à piles, les seules pièces à conviction.

« Ne vous inquiétez pas, je serai témoin ! »

Il laissa partir Bernadet et ses agents. Il lui donne même une escorte armée de deux miliciens. L'assassin s'en alla ainsi, son crime accompli, devant les villageois stupéfiés.

« Que faire ? » se dirent alors les notables et les veilleurs de nuit. Comment expliqueront-ils la mort de leur maire maintenant que l'assassin est parti et que les pièces de conviction sont emportées.

« Ne nous inquiétez pas, je serai témoin ! », leur répondit le Tri-phu.

Ainsi se termina ce tragique soir où un homme venait de perdre sa vie en voulant montrer aux agents de douane l'illégalité de leur opération.

Et la nuit reprit son calme, sinistre et lourd, tandis que dans une case une femme et des enfants pleuraient.

L'autopsie

Le lendemain (15-Sept-1936), vers midi, arrivèrent le Docteur Chesneau de l'hôpital de Thanh-hoa et le Médecin Thuât du poste médical de Tho-xuân. Ils étaient chargés de l'autopsie de la victime.

Le corps portait des blessures. Une balle, tirée à très petite distance avait traversé le bras droit, entra dans la cage thoraxique puis descendit vers le bas de la ceinture par le côté gauche.

Le trajet de la balle prouvait donc que la victime recevait le coup de feu au moment où elle se relevait de sa chute. Bernadet ne se trouvait donc pas en état de légitime défense et que le maire, touché de biais et de haut en bas, ne pouvait pas s'approcher de son agresseur.

La thèse de l'assassinat est donc prouvée.

L'enquête du « Travail »

Des jours ont passé depuis la date du crime. L'enquête semble piétiner. Depuis le début, « Le Travail » observait l'affaire avec calme. Il voulait garder son silence pour ne pas gêner l'action de la justice. Mais les derniers faits l'ont décidé à dire son mot.

Bernadet est toujours en liberté.

Mieux, il accuse.

De paisibles villageois sont poursuivis pour rebellion contre les agents de douane.

Des arrestations ont été opérées parmi les témoins du drame.

Une enquête est alors nécessaire. Il faut sauver les innocents et dénoncer les coupables.

A travers les difficultés les plus grandes, des documents ont été recueillis. Ils sont signés des hommes qui assistèrent au crime de cette tragique nuit.

Ils jettent la pleine lumière sur cette ténébreuse affaire.

Ils permettront aux lecteurs de juger et de comprendre comment se préparent les crimes en Indochine et comment on poursuit les coupables.

POUR LA LIBERTÉ
des associations et partis politiques

(Suite de la 1ère page)

réductible entre l'Occident et l'Orient, raisonnent comme si les Annamites continuaient d'ourdir des complots dans l'obscurité, même sous des régimes plus respectueux des libertés individuelles, en particulier de la liberté d'opinion.

Les milieux officiels, on le sait, réservent l'accueil le plus enthousiaste à ces théories, qui, si elles sont dénuées de tout fondement, fournissent au moins une justification plausible à la désespérante inertie dont jusqu'ici a fait preuve le gouvernement colonial. Pour les partisans de cette absurdité idéologique, en effet, la question de doter le peuple annamite de quelque latitude de pensée ou d'action, ne se pose même plus. Car, avec les libertés que parcimonieusement ou prodigalement, on lui octroierait, l'Annamite qui n'en changerait pas de nature, préférerait toujours les machinations dissimulées, les conspirations tramées dans l'ombre. Aussi, la seule politique logique, qui tienne largement compte de la réalité locale, consisterait-elle à activer la répression, à étouffer, par des arrestations massives et des fusillades en série, toute manœuvre illégale, « de nature à troubler la sécurité publique ». tout « complot contre la sûreté de l'Etat ».

Dans la colonie, cette politique de terreur a reçu jusqu'ici des applications surabondantes. Et l'expérience semble déjà assez mûre pour nous permettre des conclusions qui aient quelque fondement. Les classes dirigeantes ont voulu tuer les idées par le fer et la prison. Mais les idées qui mènent l'histoire ne se laissent pas juguler par une méthode si mesquine. Des villages entiers ont été détruits ; toute une génération de combattants a été fauchée. Mais les conditions sociales, qui persistent, respectées, aggravées dans leurs antagonismes, perpétuent l'exploitation et la misère. Et les idées « subversives » n'attendent même pas l'apaisement des mitraillades pour faire tous les jours des prosélytes, pour s'éveiller, précises et fortes, dans la conscience des masses de plus en plus étendues. Dans l'atmosphère déprimante des moments de réaction, certains esprits timorés, intellectuels ou petits bourgeois, ont bien abandonné le camp pour revenir « à la droite voie » ; mais l'histoire, cette force supérieure, anonyme, inéluctable, se trouve-t-elle plus embarrassée dans sa marche, du fait de ces désertions isolées, de ces retours en arrière individuels ? Je connais un Français très cultivé, passionné de recherches et d'études, qui, après une courte excursion dans la région de Chu-lê, est revenu me faire part de ses réflexions sur le mouvement internationaliste au Nghê-tinh : « Ces idées nouvelles, c'est une plaisanterie, me dit-il. Tous les chefs de la région, contaminés dans une frasque de jeunesse, ont abandonné leur ancienne foi. » Les chefs, quels critères plus dangereux quand il s'agit d'apprécier l'ampleur d'un mouvement de classe ? Les politiciens du jour n'ont jamais accordé leur attention qu'aux cas individuels, aux chefs, et c'est pourquoi, applaudissant à la défection de ces « têtes », ils croient au triomphe de la « manière forte » qui est leur propre manière : S'ils avaient su scruter les changements idéologiques qui, en ces récentes années, se sont opérées au sein des masses, ces véritables creusets de toute transformation sociale, ils auraient pu et dû reconnaître l'inefficacité complète des méthodes de terreur. La terreur s'accentue. Les idées persécutées ne reculent pas mais se trempent.

Puis, avec la crise économique, la fin de la période de stabilisation d'après guerre, avec les nouvelles difficultés économiques et politiques qui assaillent le capitalisme mondial, de nouveaux facteurs entrent en jeu, précipitant en Indochine comme dans le monde, les progrès de la pensée nouvelle. L'épisode sanglant du 6 février 1934 en France, les luttes de la Révolution espagnole contre le fascisme international, l'avènement du Front populaire en France enfin, ont produit chez nous, malgré l'obscurantisme colonial, des répercussions immenses. Ces évènements qui constituent des illustrations éclatantes et tragiques des deux vérités fondamentales du marxisme : la nécessité de la violence dans la lutte des classes. la nécessité de l'union des prolétaires de tous les pays, ont grandement contribué à renforcer les courants d'internationalistes dans la colonie — Entre temps, un facteur local agit dans le même sens : peu à peu, les prisons. les bagnes. dont le régime inhumain a fait périr des centaines de détenus, rendent à la vie libre des survivants qui ont purgé leur peine. Les récentes mesures d'amnistie prises par le gouvernement populaire sont particulièrement importantes quant à ses effets sur la pensée politique des masses laborieuses de ce pays.

Ainsi, après des décades de répression coloniale, nous assistons aujourd'hui à l'épanouissement incontestable de ces idées mêmes dont on a voulu préparer la disparition. Le problème des partis politiques, qu'on a cru pouvoir supprimer purement et simplement, renaît avec une acuité toujours plus grande Et les sociétés secrètes, qui répondent à ces nécessités profondes ne tardent pas à se reconstituer, après avoir été disloquées momentanément. Les tracts de propagande continuent de joncher les usines et les campagnes, pendant que dans les discours officiels, nos gouvernants développent le thème favori du «calme plat» et de la «paix complète». La réaction coloniale fasciste est plus que jamais aux aguets : le complot, la conspiration restent pour elle des prétextes pour déclencher des campagnes de répression nouvelles. Et, par une de ces ironies fréquentes dans l'histoire, mais non moins choquantes, pendant qu'en France, le parti communiste est un des soutiens fondamentaux du Gouvernement, ici, rien que parce qu'on est sous d'autres cieux, les formations communistes ou même nationalistes sont persécutées avec la dernière sévérité. Le Gouvernement de France s'est maintes fois prononcé en faveur de l'émancipation des masses coloniales, son ministre des colonies, en marxiste orthodoxe, a même reconnu qu'en Indochine, le développement des idées extrémistes est le fait d'une évolution inéluctable. Qu'attend-on donc pour ne pas mettre un terme à ces arrestations, à ces condamnations basées sur la légalité coloniale réactionnaire ? Qu'attend-on pour ne pas décréter en Indochine, comme on l'a fait au Sénégal la liberté d'opinion et la liberté d'association, pour ne pas légaliser l'existence de ces sociétés secrètes qui sont peut-être les plus aptes, du fait qu'elles naissent et vivent au cœur même des masses, à exprimer les vœux et les revendications de ces dernières ? Au lieu de se perdre dans des demi-mesures de portée et d'efficacité douteuses, voilà, à notre sens, une des réformes essentielles que le Front Populaire se doit de réaliser sans délai, avant toute enquête, s'il ne veut pas démériter de la mission de liberté et de justice qu'il s'est hautement assignée.

Où va la jeunesse indochinoise

Le malheur d'être jeune

C'est un fait indéniable que chaque concours de recrutement de secrétaires du gouvernement attire tout un monde de «diplômés» et même de bacheliers. Le nombre des concurrents est impressionnant à côté de celui des places réservées La proportion est presque constante, car les ratés ne se découragent pas. Refusés au «Gougal», ils préparent «la Résidence» en attendant le «Trésor» ou la «Justice» Et l'on sait que la place de secrétaire n'est pas quelque chose de si enviable. Avec la maigrelette somme de 25p. par mois, il y a de quoi vous réduire sinon à la misère du moins à un état de gêne permanente. C'est ainsi que de toutes parts s'élèvent les plaintes de jeunes secrétaires qui pourrissent lentement dans l'administration mais qui de temps en temps, éprouvent quelques velléités d'en sortir.

«Mon âme est née au milieu des ruines»

Voilà ce qu'a écrit il y a quelques années un jeune intellectuel de 25 ans. Des contradictions irréductibles déchirent le monde moderne.

Partout on assiste au spectacle paradoxal que la civilisation capitaliste s'apprête à détruire ce qu'elle a construit, à supprimer ce qui a été sa raison d'être.

De par le monde on compte environ vingt millions de chômeurs mais...

On brûle le blé,

On détruit le coton aux Etats-Unis,

On jette à la mer des millions de tonnes de café, on le transforme en briquettes pour chauffer les locomotives au Brésil.

A Calais des milliers de kilos de poissons ont été jetés à la mer

Cependant que des milliers d'enfants manquent de lait, de millions d'hommes manquent de pain.

Contradictions partout, ruines partout D'une part : destructions de vivres, de richesses ; d'autre part : des millions d'affamés, accablés de désespoir.

C'est sous le signe de ce paradoxe monstrueux que nous vivons.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Les jeunes sont inquiets.

Ils se demandent s'ils ont le temps de vivre. La lutte pour la vie devenue plus âpre, la loi de la jungle plus dure, les soucis matériels plus pressants.

A peine sortis de l'école, ils sont déjà sous l'empire des devoirs multiples à remplir. La famille le prend, le confisque, l'enchaîne :

Ils sont obligés de passer les concours, de gagner n'importe quelle somme pour payer les dettes contractées pendant l'école, subvenir aux besoins d'une famille parfois nombreuse.

Malheur à ceux qui ne réussissent pas! Ceux là seront maltraités par les parents bafoués par les amis, méprisés par la société.

Ils sont réduits à mener une vie amoindrie, n'ayant aucun droit à la considération, au travail, à l'amour.

Ils cherchent le plus souvent leur salut dans la mort ou la débauche.

Ainsi notre jeunesse se décompose de jour en jour. elle qui représente pourtat la force et l'avenir de notre pays.

Mais nous ne voulons pas encore mourir !

Que les jeunes qui n'ont pas du travail sachent qu'il n'y a pas chez nous que l'administration à servir, il y a le peuple. C'est là une tâche immense qui incombe à notre jeunesse. Et au lieu de nous abimer dans un funeste désespoir, relevons-nous. regardons l'avenir avec confiance, donnons un sens à notre vie faisons que notre jeunesse ne soit pas vaine

Rejetons comme indigne de nous le désir de devenir malgré tout un secrétaire du gouvernement.

Il faut avoir le courage de rompre avec les idées surannées qui nous tiennent encore de toutes parts.

« Il faut sans cesse aller de l'avant par l'acte quand on le peut toujours par la pensée ».

Devant cette vieille société qui ne peut plus nourrir sa jeunesse, ne soyons pas désorientés.

Allons vers les masses

Les étudiants russes avant 1905 les étudiants turcs avant la révolution de Mustapha Kémal avaient aussi connu la même période de décomposition et de déficience dans laquelle nous sommes actuellement. Mais au lieu de se laisser pourrir dans l'oisiveté ou la débauche, ils allaient vers les masses leur apporter la « bonne pensée ». Ils sacrifiaient tout pour se pencher sur le peuple des ouvriers et des paysans. Un ardent prosélytisme les animait et ils répondaient aux déportations en Sibérie en allant plus loin, jusque dans les villages les plus reculés et dans les usines les plus fermées pour répandre une foi nouvelle : le savoir. Les dimanches pour eux étaient des jours saints car ce jour là, ils parlaient aux moujiks qui venaient les entendre, ils leur faisaient comprendre et l'immensité de leur malheur et l'accablante misère de leur destinée. Instituteurs du peuple, une même foi les animait, martyrs ils ne reculaient jamais devant les plus révoltantes persécutions.

Ils se contentaient de manger du pain et de boire de l'eau. Que leur importaient et la criminelle richesse et la fade sécurité d'une bourgoise vie de Rond-de-cuir ? Mais le peuple était plus instruit, la nation plus forte, l'humanité plus consciente d'elle-même. C'est là leur récompense, c'est là leurs appointements.

LE PEUPLE FRANÇAIS
REMPLIT SON DEVOIR DE DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE

Hitler et Mussolini fournissent avions et armes aux ennemis du peuple espagnol; mais ils mettent à leur disposition des centaines de millions ; mais leurs agents jouent un rôle actif dans la guerre civile, remplissent des fonctions de police, détiennent des commandements dans l'armée des insurgés. Le fait est qu'il ne s'agit plus seulement d'une lutte à mort entre le fascisme espagnol et la République démocratique espagnole ; l'Espagne est devenue le prétexte de dangereuses offensives du fascisme international contre les forces démocratiques dans le monde entier.

Les amis de la paix et de la liberté de tous les pays sont menacés par le danger que les Etats fascistes font planer sur le peuple espagnol. Pour la France démocratique en particulier, la question se pose ainsi: sa sécurité intérieure et extérieure dépend en grande partie de la victoire de la démocratie espagnole.

Dans ces conditions, les données du problème sont changées. Elles imposent au peuple français et à son gouvernement d'accorder une aide directe aux défenseurs de l'ordre démocratique en Espagne.

La mainmise de Hitler et de Mussolini, en accord ou en compétition en Espagne, sur le Maroc espagnol, sur les îles Baléares, serait un coup de poignard dans le dos de la France : ce serait une menace suspendue sur l'Afrique du Nord et sur les relations de celle-ci avec la Métropole. La victoire du fascisme en Espagne, ce serait un appui sûr pour le fascisme français, le renouvellement des désordres de rue, un danger de guerre civile.

L'installation de l'impérialisme allemand et italien en Espagne menacerait même l'Angleterre et serait le sujet de sérieuses frictions dans la Méditerranée. Les fascistes instigateurs de guerre détiendraient de nouveaux atouts pour pousser l'humanité au carnage mondial.

La France ne veut pas de cela! Le peuple français et son magnifique mouvement du Front populaire ont déclaré vouloir empêcher à tout prix cette catastrophe.

Naturellement les milieux réactionnaires français, aveuglés par leur haine du Front populaire, sont complices du fascisme international. « Neutralité », crient-ils hypocritément en prêtant aide aux rebelles contre le gouvernement légal et en intervenant ainsi en réalité dans les affaires intérieures de l'Espagne.

La presse des 200 familles s'indigne de l'aide que le gouvernement français veut apporter au gouvernement légal d'Espagne, ce qu'il serait absurde de considérer comme une immixtion dans les affaires intérieures de l'Espagne. Mais elle trouve naturel que Hitler et Mussolini expédient des avions, des aviateurs, des bombes, de l'argent au général factieux Franco, ce qui est une infraction indubitable à la neutralité. En réalité, son mot d'ordre de « neutralité » n'est pas autre chose que la liberté laissée au fascisme international de s'imposer en Espagne.

Les agents de Hitler en France prétendent vouloir éviter des complications internationales. En fait, ces beaux messieurs, en soutenant les fascistes, voudraient placer eux mêmes la France dans une situation périlleuse. Des complications internationales, personne dans le Front populaire — et il va de soi, les communistes non plus — n'en veut. Mais en l'occurence, si complications internationales il y a, elles seraient le fait de la complicité avérée d'Hitler et de Mussolini avec la rebellion, le fait des intrigues italiennes en France et non la conséquence de la sympathie agissante des gouvernements démocratiques au gouvernement du peuple espagnol.

Il y a quelques jours, Vaillant-Couturier, qui rentrait d'Espagne, a montré à la Chambre des députés que la « neutralité » dans la bataille qui se déroule dans la péninsule et dont parle le fascisme n'est qu'une hypocrisie au service du fascisme. Son appel à l'action pour le soutien de la République espagnole a été salué par les applaudissements de la grande majorité des députés. Il a été entendu par le généreux peuple français qui s'est immédiatement mis en branle pour apporter une aide effective aux héroïques combattants de la liberté d'Espagne.

La France du Front populaire est avec la République espagnole dans sa lutte contre le fascisme espagnol lié à Hitler et à Mussolini. Dans un magnifique mouvement de solidarité, les travailleurs ont commencé à réunir de l'argent pour les républicains espagnols, à préparer l'envoi de produits médicaux, à organiser le départ de centaines de femmes françaises, comme infirmières en Espagne. Certes, ce n'est qu'un début. Le gouvernement français autorise la formation de groupes de volontaires pour venir en aide aux travailleurs ibériques.

De tels groupes se formeront, nombreux, et nous sommes sûrs que les « volontaires de la liberté » afflueront non seulement de France, mais d'autres pays aussi. Car ce qu'entreprend le peuple français, c'est le devoir de tous les démocratiques, de tous les pays membres de la Société des Nations, s'ils veulent réellement repousser les fauteurs de guerres et maintenir la liberté sur cette portion de l'Europe.

Les nouvelles qui parviennent d'Angleterre et d'Amérique, où les masses passent également à l'action, indiquent que le front des forces de liberté, décidées à assurer le salut de la démocratie espagnole, commence à entrer en mouvement.

LE DANCER DE GUERRE DEVIENT DE PLUS EN PLUS MENAÇANT

par K. Radek

(suite et fin)

Tous les discours de la diplomatie hitlérienne prétendant qu'il est inutile de chercher les solutions générales, qu'il faut consolider la paix où cela est possible, tous les arguments dits de « bon sens » d'une partie de la presse anglaise qui réclame le renforcement de la paix pas à pas, ne sont que duperie. Chacun comprendra qu'au centre de ces efforts se trouve l'essai de l'impérialisme allemand pour s'assurer la neutralité de la Grande-Bretagne durant la première phase de la guerre universelle, que l'Allemagne se propose de saper la confiance des alliés de la France et d'isoler ce dernier pays, afin d'avoir de son côté le maximum de chances dans sa tactique d'attaque brusquée. La diplomatie allemande sait parfaitement qu'un tel arrangement ne saurait résister à la dure épreuve de la guerre. Cependant pour l'attaque brusquée, ces flottements des partis intéressés sont d'une importanee considérable même s'ils ne durent que quelques jours. Les chefs de l'armée allemande n'ignorent nullement que, si la guerre éclate, elle ne sera pas conduite sur un seul front, que les autres puissances ne pourront permettre à l'Allemagne de devenir le maître du *Sud-Est* et d'une partie de l'Est européen. Mais les hésitations des puissances occidentales au début de la guerre assureraient à l'Allemagne la conquête des sources importantes de matières nécessaires à la conduite de la guerre et de grands avantages stratégiques C'est celà la signification stratégique de ce jeu diplomatique dont l'issue se décidera peut-être au cours de ces prochains mois. Seule une attaque ferme des puissances occidentales, en mettant l'Allemagne dans l'obligation de choisir entre l'acquiescement à l'organisation de la sécurité collective et l'isolement, pourrait avoir une influence suffisante sur les chefs de la politique allemande qui ont manifestement acquis la conviction que la remilitarisation de la zône rhénane leur a mis dans les mains tous les leviers nécessaires à la lutte décisive pour le nouveau partage du monde.

Les puissances qui ont inscrit le mot d'ordre du nouveau partage du monde sur leur drapeau sont convaincues qu'elles n'ont pas à compter avec *l'état d'esprit des masses*. Cette conviction se trouve corroborée par le fait que ces puissances ont réussi temporairement à opprimer dans leurs pays les forces révolutionnaires, et à empoisonner la conscience d'une partie des masses populaires par la propagande nationalistes. Elles croient même que le mouvement révolutionnaire dans les autres pays sert leur cause en renforçant la sympathie des réactionnaires et des exploiteurs pour le fascisme allemand. Cependant elles font erreur en ne tenant pas compte de l'état d'esprit des masses. Les causes de la révolte des masses existent dans tout le monde capitaliste et, en première ligne, dans les pays fascistes où la misère est aggravée par l'oppression politique sans précédent. Dans le rapport mentionné plus haut sur la situation économique de l'Allemagne on constate nettement que la situation économique des masses populaires s'aggrave. Il est superflu de parler de la situation en Italie et au Japon. *Les aventuriers fascistes* ne voient que les masses muettes de leurs pays. Ils n'aperçoivent pas les modifications qui s'opèrent dans la conscience de ces masses à la suite de l'amère expérience qu'elles font sous la domination fasciste. Ce n'est que dans leur aveuglement que les maitres de ces pays peuvent espérer qu'ils réussiront à mener leur jeu à bonne fin sans l'intervention de ces masses. En réalité, il est probable qu'ils pourront commencer ce jeu sans que les masses s'y mêlent mais que les forces mises ainsi en branle donneront une riposte révolutionnaire à ce crime

(suite page 3)

La vie des humbles

La chasse aux marchands ambulants continue...

Depuis la dernière semaine, la police municipale fait une chasse sans merci aux marchands ambulants. On les poursuit dans les rues, on confisque leurs marchandises, on les arrête. on leur dresse procès verbal.

Enfants, femmes, vieillards regorgent pêle-mêle les violons des commissariats.

Les enfants, on les relaxe après une demi-journée de détention. Les grands doivent payer une taxe fixée par le commissaire de police suivant l'importance de leurs misérables marchandises.

Les enfants, sont surtout à plaindre. Agés de 9 à 10 ans, ils doivent déjà songer à gagner leur vie.

Avec une trentaine de mandarines dans un petit panier d'une valeur de 0$15 qui constitue toute leur fortune, ils parcourent dans tous les coins de la ville, criant de tous leurs poumons là où ils passent, durant la journée entière pour rapporter un revenu de 0$05 à 0$06 au plus, à condition que tout leur marchandise soit vendue.

Cette somme insignifiante pour les riches, leur fournira la nourriture quotidienne et plus encore à leur mère, qui peut être, avec un bébé dans les bras, les ont attendus à la maison.

On confisque aujourd'hui leur marchandise, leur petite fortune en attendant de les mettre, plus tard en prison pour vagabondage.

Dans les squares et dans les alentours du Petit Lac les petits marchands de thé, de vôi, les petits vendeurs de mandarine, font leur petit commerce à l'insu des agents de l'administration.

A la vue d'un collecteur de marché ou d'un policier, ils s'enfuient à toutes jambes, abandonnant leurs marchandises et parfois même sans avoir le temps de prendre l'argent de leurs clients.

Peut-on humainement imposer encore des taxes à ces misérables marchands ?

Il seront réduits à la mendicité au vagabondage.

Les gens à qui on coupe les maigres moyens d'existence seront un danger permanent pour la sécurité publique.

Vaut il encore mieux les laisser vivre tranquillement de leur commerce de misère ?

Pour les besoins du budget on n'a qu'à prendre l'argent là où il existe c'est à dire chez les riches.

Le drame de la Cotonnière

Sous ce titre paraîtra au numéro prochain le reportage complet sur le drame de la Société Cotonnière de Nam-Dinh.

Les personnages apparaîtront sous le vrai jour.

La victime : une jeune ouvrière de 19 ans.

Le coupable : un surveillant reconnu pour sa brutalité.

Le prochain numéro vous dira aussi comment travaillent les 4,000 ouvriers de cette société.

Des photos, des documents accompagneront notre reportage.

Le danger de guerre . . .

(suite de la 2è page)

qu'est la guerre.

L'institut allemand pour l'étude de la conjoncture montre par les chiffres suivants le développement du chômage dans le monde entier : 7,5 millions en 1929, 25 millions en 1932, et 15 millions en 1935.

Ces chiffres arrondis par nous sont trop faibles pour tous les pays cités, et le nombre des chômeurs n'est probablement pas inférieur aujourd'hui à 20 millions. (Il s'agit des ouvriers d'industrie). 20 millions de chômeurs à un moment où le capitalisme veut sortir d'une crise, où les travaux fiévreux d'armement raniment dans une certaine mesure l'industrie, voilà l'image actuelle du monde capitaliste. Qu'adviendra-t-il lorsqu'à la misère de ces 20 millions de chômeurs, à la paupérisation et à la sous-alimentation des ouvriers encore occupés dans l'industrie, s'ajouteront la guerre des gaz et les épidémies provoquées par la guerre bactériologique, lorsqu'on comptera des dizaines de millions de tués et de blessés ? Que deviendra cette terre tranquille, sur quoi se fondera le capitalisme ? Il faut être un aventurier fou pour tenter cela.

Ces messieurs en Angleterre qui imaginent qu'on pourrait dissiper les nuages par une « petite guerre » ne sont pas plus raisonnables que ces aventuriers. Il ne peut y avoir de « petite guerre ». Car il s'agit de la grande question du nouveau partage du monde. Ces messieurs qui ferment les yeux sur l'activité des instigateurs de guerre en un point du monde ne devront pas s'étonner quand ils seront entourés des flammes. L'indivisibilité de la paix n'est pas une phrase diplomatique forgée par Litvinov pour le besoin de la diplomatie soviétique, mais un fait résultant de l'interpénétration étroite des pays, grâce aux moyens modernes de communication, et malgré la division du monde en une partie socialiste et une partie capitaliste.

Le prolétariat soviétique, les kolkhoziens, les travailleurs intellectuels — voilà un peuple clairvoyant qui a reconnu le danger de guerre croissant. Le pays soviétique est peuplé d'hommes courageux habitués à affronter le danger. Le pays soviétique est le pays le plus fort du monde, car c'est celui du socialisme vainqueur. L'Union soviétique n'a pas besoin d'illusions consolantes car elle vient à bout des dangers mieux que n'importe quelle autre puissance ; car elle sait que le danger que lui prépare le fascisme rassemblera autour d'elle tout ce qu'il y a de bon et d'honnête dans le monde. Cependant, l'Union soviétique n'est jamais restée passive en face d'un péril. Plus est grand ce péril, plus étroitement se groupent le pays et son gouvernement autour du parti communiste. Tous se groupent pour accélérer le rythme du travail pour défendre le pays, ils se groupent autour du drapeau proclamant la lutte pour la paix universelle. Le pays soviétique soutient tous les peuples qui luttent pour la paix, et, en cas de guerre, se ralliera à tous ceux auxquels le fascisme porte ses coups afin de défaire définitivement celui-ci et afin de frayer le chemin à la véritable paix entre les peuples.

Les dessous de l'affaire Bernadet

COMMENT ON TRANSFORME L'AFFAIRE

Légitime défense ? Non ! Assassinat!

Le brigadier de Tho-Xuan commit d'abord cette irrégularité : il n'avait pas prévenu le maire de sa perquisition.

Le Tri-phu de Thieu-Hoa commit la seconde irrégularité : il n'avait pas dressé le procès verbal de constat. Cet oubli est inadmissible. Il a permis à Bernadet de repartir tranquillement. *Or, au moment du crime, Bernadet tenait encore son révolver et sa lanterne.* Tous les témoins l'ont déclaré.

Le maire était sans arme. Première constatation. Si Bernadet était attaqué, lui et ses agents pouvaient très bien immobiliser, le maire Les coups de feu n'étaient pas nécessaires.

Les veilleurs de nuit de Phong Coc arrivaient après le crime. Deuxième constatation. Ils gardaient le criminel, c'est leur devoir. De là, à prouver qu'ils l'avaient attaqué, c'est une absurdité. D'autant plus que Bernadet n'était pas blessé.

« L'enquête » du Commissaire de police de Thanh-Hoa

Le Commissaire de police de Thanh-Hoa a commencé l'enquête par déclarer que Bernadet avait eu deux blessures. Point de départ de la nouvelle tournure de l'affaire.

Le criminel n'était même pas arrêté, par contre, il assistait à « l'interrogatoire » des veilleurs de nuit. Devant lui, ces derniers ont été brutalisés. *« Le brigadier étant à ses côtés, le Commissaire nous a durement battus et voulait nous faire déclarer que le maire et les habitants avaient frappé le brigadier et attaqué les douaniers.* (déclaration des veilleurs de nuit transmise à notre bureau).

D'où viennent les 250 paquets de tabac ?

« Le 9e jour du 8e mois (24-9-36) j'ai « reçu une convocation du Tri-phu. « Quand le milicien et moi, sortions du « village, nous rencontrions un agent de « douane qui nous dit de passer au poste « de douane de Tho-Xuân Arrivés à ce « poste l'agent nous loua une auto pour « nous conduire au phu de Thiêu-Hoa. Au « bureau je n'ai vu que le sous-brigadier « de douane de Thanh-Hoa (un annamite) et le brigadier de douane de « Tho-Xuân : Ils me donnèrent un « papier rédigé en français et me dirent « de le présenter au magistrat enquêteur de Vinh quand celui-ci arrivera « à Thanh-Hoa.

« Je pris le papier et me le fit expliquer au retour. On déclarait que le « brigadier avait trouvé chez moi une « jarre, contenant 250 paquets de tabac, « d'un poids approximatif de 35kg. » (déclaration de Do van Viep, actuellement déposée dans notre bureau).

Les habitants sont poursuivis pour rebellion contre les agents de douane

L'assassin se pavane.

Il assistait au côté du Commissaire de police à l'interrogatoire des veilleurs. Il remplaçait le Tri-phu de Thieu Hoa le 24 Septembre pour faire signer à Do van Viep un papier par lequel celui-ci reconnait avoir 250 paquets de tabac de contrebande (déclaration de Do van Viep)

On se justifie, quoi !

Il ne manquait plus qu'un traitre pour que l'affaire fût bien montée. Et le traitre se présente : Do huu Van.

Do huu Van dénonce. Il dénonce tout ce qu'on veut.

Sa dénonciation est précieuse. Elle permet des arrestations

« Dans cette affaire, le brigadier est coupable d'avoir, sans raison valable, abattu un homme Il est pourtant hors de cause... notre village est encore le théâtre des arrestations de ces hommes : Do van Muc, Nguyen van Oanh, Nguyên van Banh, Nguyen van Ngoan, Nguyen xuân Lien, Nguyen xuan Tâp, Nguyen xuân Thuy, Nguyen van Phac, Nguyên van Huoc, tous accusés de rebellion contre agents de douane.» (requête des notables de Phong Coc adressée au « Travail »).

Dix hommes ! Dix inculpés ! Et cela avant que le Tribunal de Vinh juge sur l'affaire de la rebellion contre les agents de douane.

Et maintenant !

L'assassin est toujours en liberté. Il est dégagé par le motif classique : la légitime défense.

Ses victimes sont poursuivies.

Il est temps d'arrêter le scandale.

La Cour Criminelle doit être saisie de l'affaire.

En prison, l'assassin !

En liberté, les innocents !

La réputation d'un misérable

A Thanh-hoa on le connait. Sa méchanceté est proverbiabe. Témoin cette scène :

Il y a quelques mois, au phu de Tho Xuan, on le trouvait héros d'un exploit grotesque qui montrait bien les instincts peu civilisés de l'individu.

Sur une route il marchait. Non loin, un bœuf broutait. L'animal, apercevant au loin une vache, beuglait. Il voulait attirer l'attention de sa femelle mais, c'était Bernadet qui arriva.

Ce dernier, qu'une mouche avait piqué ou que la chaleur avait abruti, était, dans un état de surexcitation extrême.

Le bœuf appelait toujours sa vache. Bernadet prenait-il l'appel pour lui-même, en tout cas il voyait rouge.

Furieux, il tira son révolver et fit feu : Pan ! Pan ! Pan !... Devant lui, l'animal s'écroula.

Au phu, l'affaire s'arrangea. Bernadet dut payer. M. Am Tao garda la victime et reçut... 2p.50.

Voilà l'homme sur lequel pèse la responsabilité du crime.

Souvenons-nous qu'il a passé à Ky-Anh (Hatinh) pendant la répression de 1930-31.

Il est grisé de sang.

C'est peut-être en regrettant cette période, qui lui est si chère, qu'il abattit en son souvenir, le maire de Phong-Coc.

Ce que fut le maire

Trân van-Hoàng fut un homme estimé des habitants de son village.

Sa mort jette un deuil parmi cette population laborieuse qui se souviendra longtemps de cette tragique nuit.

Pendant huit ans, il assumait son rôle sans défaillance. Maire, il a su se montrer à la hauteur de sa tâche. L'intervention qu'il a faite la nuit où il perdit la vie prouve chez lui une qualité qui manque souvent à ses collègues : la compréhension de son devoir.

Contre tous ceux qui essaient de salir sa mémoire, rappelons cette opinion de M. Giudicelli (1) : « C'était un homme doux ».

Dans cette case où la gaîté n'entrera plus, on pleure la mort de cet homme et on parlera pas de lui sans grincer les dents et serrer les poings.

(1) Commissaire à la sûreté de Thanh-hoa

LEUR OPINION

LE COUPABLE, C'EST BERNADET,

déclare M. Phan văn-Giáo *représentant du peuple*

LES HABITANTS DE PHONG-COC SONT INNOCENTS

confirme son collègue M. Hoang vinh-Loc

Nous voulons encore, avant de repartir, prendre quelques interviews de ceux qui se sont intervenus dans cette tragique affaire.

Dès la première heure, M. Phan van Giao fut l'un de ceux qui l'ont dénoncée à la Chambre des représentants du peuple d'Annam.

Dans la ville de Thanh-hoa où il possède une pharmacie, nous le rencontrions. L'aimable représentant du peuple nous reçut avec beaucoup de grâce.

— Oui, dit-il, Bernadet est coupable. En tant que représentant du peuple, je me suis intervenu pour sauver les innocents inculpés. Sur cette histoire mon collègue Hoang vinh Loc et moi, nous avions un dossier complet de documents.

— Il paraît que Bernadet vous a cherché querelle, dernièrement ?

— Oui, c'était au cercle de Thanh hoa. J'y ai rencontré Bernadet. Il était furieux de voir que je me suis intervenu contre lui à la Chambre des Représentants du Peuple. Son attitude était arrogante. Il voulut utiliser la manière forte mais on l'en a empêché. D'ailleurs, là dessus, j'ai déposé une plainte à la Résidence. Pour le moment, l'incident est considéré comme clos.

— Où en est l'enquête de l'affaire ?

— Actuellement, le Tribunal de Vinh en est saisi. Des villageois ont été arrêtés et traduits devant la justice pour rebellion contre les agents de douane. J'attends encore le jugements de Vinh.

Quelques minutes plus tard, nous étions chez M. Hoang vinh Lôc qui nous reçut avec la même gentillesse que son collègue.

— D'après vous les habitants de Phong Coc sont-ils coupables ?

— Les habitants de Phong Coc sont innocents. Les documents que je possède prouvent que le maire n'avait pas l'intention d'attaquer les agents de douane.

— Qu'en pensez-vous de Bernadet ?

— Il est réputé par sa méchanceté. La faute retombe entièrement sur lui. D'ailleurs, tout dernièrement il a même abattu un bœuf dans une crise de colère. Tout le phu de Tho-xuân peut vous l'affirmer.

Notre opinion est faite. Notre reportage prend fin. Nous repartons vers le Nord. Dans la plaine de Thanh hoa encaissée entre les rangées de montagnes le brouillard tombe dense et froid.

Quand déchirera-t-on le voile qui masque la vérité ?

POURQUOI L'AVENIR est au Socialisme ?

par **Jules Guesde** *et* **Paul Lafargue**

(suite et fin)

L'expropriation sociale sera marquée, elle, par une serie de services réellement publics en faveur de l'enfance, de la vieillesse et contre la maladie, etc.. dont seront appelées à jouir, comme les autres, ses victimes nominales, c'est-à-dire les cidevant capitalistes, admis d'ailleurs à la co-propriété de l'ensemble des moyens de production et d'échange et à une part égale — à travail égal — dans les fruits de la production commune.

Cette expropriation sociale, que le congrès national de Roanne, complétant l'œuvre de Marseille et du Havre, a eu la gloire d'insérer en toutes lettres dans les Considérants du programme socialiste n'est pas seulement motivée par le surtravail et la misère que la propriété privée ou capitaliste des moyens de production engendre pour la classe des travailleurs. Elle surgit comme une nécessité économique, du fait que ces moyens de production, sous l'action de la mecanique et de la vapeur, sont devenus tellement puissants que leurs propriétaires individuels ne suffisent plus à les diriger et à les contrôler. Ils dominent ces derniers, incapables de proportionner les produits aux besoins de la consommation, et les obligent à encombrer le marché et à ouvrir ces crises décennales de surproduction qui, plus meurtrières qu'une grande guerre ou qu'une épidémie, bouleversent l'organisme social tout entier, et ne pourront être prévenues et empêchées que par une société maîtresse de ses instruments de travail et des fruits du travail social.

IV

La conquête du Pouvoir

Mais l'expropriation, pour cause d'utilité publique, des expropriateurs pour cause d'utilité privée est subordonnée à la prise de possession du pouvoir politique par la classe productive constituée en Parti ouvrier. L'EXPROPRIATION POLITIQUE ou gouvernementale de la bourgeoisie, qui ne défend sa propriété volée qu'à l'aide de l'État occupé par elle, doit précéder son EXPROPRIATION ÉCONOMIQUE.

Sur ce terrain encore, la tâche de la classe ouvrière a été considérablement simplifiée par les événements. Autrefois — il n'y a pas de cela plus de trente ans — la haute bourgeoisie trouvait dans la petite bourgeoisie laborieuse et florissante un bouclier et une épée à la fois contre les soulèvements ouvriers. En 1848, la classe moyenne, non seulement de Paris, mais des départements, marcha comme un seul homme contre les insurgés de Juin. En échange de ce service — qui n'était rien moins que le salut — que firent les nouveaux seigneurs du capital ? Ils mirent leurs alliés et sauveurs en coupe réglée. Le grand commerce étrangla les petits boutiquiers, la, grande industrie tordit le cou aux petits industriels, la finance vida les poches des petits — et même moyens — capitalistes. Non seulement la petite bourgeoisie n'est plus là pour couvrir la grande contre l'action révolutionnaire du prolétariat, mais elle a, par sa dépossession continue, été rejetée dans les rangs de l'ennemi. En 1871, sur les deux cent et quelques mille suffrages qui étayèrent le mouvement antibourgeois du 18 Mars, plus de la moitié appartenaient au petit commerce et à la petite industrie. La petite bourgeoisie de province sympathisa en masse avec l'insurrection parisienne; dans plusieurs villes elle l'appuya par les armes, en même temps qu'à Paris, pour la première fois, des bourgeois allaient au feu sous le commandement d'ouvriers.

En 1848, les gardes nationales de Paris et des départements, massacrèrent à l'envi les « partageux ». En 1871, malgré ses appels réitérés, malgré l'appât d'une paie extraordinaire, Thiers, garanti par les Louis Blanc, Greppo et autres Langlois, ne put entraîner une seule compagnie de la milice citoyenne à apporter sa part de plomb contre les « communards » parisiens, ainsi que les dépêches officielles appelaient les fédérés.

La haute bourgeoisie, qui ne sait ni ne peut se défendre elle-même, dut se reposer de cette besogne sur des policiers des gendarmes et les soldats prisonniers que, moyennant la livraison de l'industrie française, lui faisait passer Bismarck, l'allié de Versailles dans l'écrasement du Paris prolétarien.

Alors que la haute bourgeoisie n'avait pas perdu toute virilité et qu'elle faisait corps avec la petite, elle réclamait l'organisation de la garde nationale. Elle se faisait gloire de défendre elle-même ses biens et ses personnes; et pour avoir mis en question sa puissance en matière d'ordre intérieur, la dynastie des Bourbons avait dû, en 1830, prendre pour toujours le chemin de l'exil. Aujourd'hui sa lâcheté est telle que ne se sentant plus soutenue par les petits bourgeois, ses dupes et ses victimes, elle a exigé, comme première condition de sa sécurité, le licenciement de toute garde nationale, bien que la garde nationale n'ait été et ne puisse être qu'une milice bourgeoise, étant donnés les loisirs dont il faut disposer pour jouer au soldat. Ce licenciement est d'autant plus significatif qu'il a été effectué en régime républicain.

Pour sauvegarder le produit de ses vols accumulés, il ne reste à la haute bourgeoisie, à la classe capitaliste, que la police et l'armée. Mais la police, dont les casse tête peuvent suffire contre les manifestants, est de toute impuissance contre les combattants. Et quant à l'armée, si elle est encore protection aujourd'hui, elle sera danger demain. En encadrant successivement toute la population valide, elle façonne les ouvriers au maniement des armes et aux opérations d'ensemble; c'est-à-dire qu'elle fait des soldats instruits et disciplinés pour la prochaine révolution ouvrière

La Révolution sociale — La leçon des défaites du prolétariat — Le rôle du Parti ouvrier. — Une RÉVOLUTION seule, en effet, — comme l'affirment les Considérants du programme socialiste — permettra à la classe productive de s'emparer du pouvoir politique et de le faire servir à l'expropriation économique et à la nationalisation ou socialisation des forces productives (1).

Cette révolution inévitable ne sera déterminée ni par des déclamations à la dynamite, ni par d'héroïques folies individuelles, ni par des colletages locaux avec la police, ni par des prises d'armes partielles. Elle ne sera pas davantage conjurée ou retardée par les chinoiseries politico-économiques des meneurs du radicalisme et du possibilisme ou par les réformes ouvrières qui s'imposent même à l'État bourgeois Elle jaillira des complications politiques internationales et des perturbations fatales qu'élaborent le développement industriel de l'Europe et la concurrence agricole de l'Amérique et de l'Australie.

S'il n'est donné, nous ne dirons pas seulement à aucun homme mais à aucun parti, de précipiter ou de conjurer une ou de conjurer une révolution comme celle que porte dans ses flancs le XIXe siècle, un parti conscient de la transformation économique à accomplir pourra en prendre la direction. C'est à ce rôle qu'est appelé et que sera apte le Parti ouvrier tel qu'il est sorti des Congrès nationaux de Marseille, du Havre et de Roanne.

Au 24 février 1848 et au 4 septembre 1870, les travailleurs inconscients laissèrent les bourgeois du Gouvernement provisoire et de la Défense dite nationale s'installer dans la place encore chaude du roi et de l'empereur de leur caste. Lorsqu'enfin, las de ne voir rien venir et désillusionnés, ils s'armèrent pour réclamer leur dû, aussi bien en mars 1871 qu'en juin 1848, il était trop tard. On le leur fit bien voir. Les nouveaux gouvernants — qui n'étaient qu'une nouvelle couche de possédants — avaient eu le temps de se fortifier et de grouper autour d'eux les fractions naguère aux prises de la classe capitaliste ; ils étaient tellement en mesure de noyer dans le sang les revendications ouvrières qu'ils prirent en réalité les devants et provoquèrent eux mêmes l'explosion, soit par la fermeture des ateliers nationaux, soit par l'attaque nocturne contre les canons de Montmartre.

Ni en 1848 ni en 1870, le prolétariat n'était prêt à prendre la direction de la révolution. Capable de vaincre, il était incapable de profiter de la victoire, parce qu'il n'avait ni programme ni organisation. En admettant même qu'il fût reste maître de Paris, il n'eût pas trouvé dans les départements laissés à leur autonomie, l'appoint nécessaire en même temps qu'il n'eût su que les transformations économiques réaliser. Son arrivée au pouvoir n'eût eu d'autre résultat que de faire éclater son impuissance. Il n'eût triomphé que passagèrement. Le difficile en période révolutionnaire n'est pas de s'emparer du pouvoir, mais de le conserver.

Le proletariat, maître du pouvoir, ne le conservera qu'autant que les centres industriels seront debout et s'appuieront mutuellement ; qu'autant que dans ces centres industriels — qui constituent notre armée active ou de première ligne il se trouvera des hommes sachant ce qui doit être fait — et le faisant

Ce qu'il faut pour cela, c'est que d'un bout de la France à l'autre les têtes pensantes de la classe ouvrière soit familiarisées avec l'œuvre d'expropriation capitaliste et d'appropriation nationale qui leur incombera dans un avenir chaque jour plus proche ; c'est qu'elles soient en même temps d'accord sur une première série de transformations à opérer immédiatement.

De là le programme élaboré dans les grandes assises prolétariennes de Maseille, du Havre et de Roanne, unique comme le but à poursuivre et comme la méthode à employer, aussitôt l'État entre nos mains.

C'est à répandre ce programme que s'est consacré le Parti ouvrier, qui n'est et ne peut être qu'une espèce de *sergent instructeur et recruteur*, recrutant et instruisant par tous les moyens: propagande parlée (réunions et conférences), propagande écrite (livres et journaux), propagande agie (grèves, pétitions, scrutins, etc.)

S'il est entré dans les élections, en effet, ce n'est pas pour s'y tailler des sièges de conseillers ou de députés, qu'il abandonne aux hémorroïdes des bourgeois de tout acabit mais parce que les périodes électorales livrent à notre action éducatrice la partie de la masse la plus indifférente et la plus réfractaire aux réunions dans les temps ordinaires; parce que, d'autre part, elles obligent à payer dans leur personne et à se montrer dans leur mauvais vouloir ou dans leur impuissance les chefs de la bourgeoisie, auxquels leur rôle de candidat ne permet plus de se dérober.

Et si, par hasard, quelques-uns des nôtres devaient forcer les portes des assemblées représentatives, ce ne serait que pour continuer de plus haut leur propagande expropriatrice et collectiviste ou communiste, et mettre au pied du mur de leur propre mur parlementaire — nos bourgeois dirigeants, qui ne font qu'un avec les bourgeois possédants.

1. Afin d'éviter toute fausse interprétation, nous devons faire remarquer que, le lendemain de la révolution ouvrière, il ne sera possible d'exproprier que les prossesseurs de moyens de production d'un usage collectif tels que grands propriétaires fonciers, maîtres d'usines, de hauts-fourneaux, actionnaires et obligataires de banques, de chemins de fer, de mines, de paquebots, etc. Aucun gouvernement révolutionnaire ne pourra ni ne voudra exproprier le paysan cultivateur de son petit champ, le graveur de ses burins, l'ébéniste de ses rabots et de ses maillets ; mais un gouvernement révolutionnaire qui sera à la hauteur de sa tâche les débarrassera des usuriers et des marchands qui les dépouillent et les aidera dans leur travail si pénible et si peu rémunérateur jusqu'à ce qu'il parvienne à les convaincre, par l'exemple, de la supériorité de la production collective sur la production individuelle.

POULO CONDORE

I

Poulo condore, la terre des damnés

A tous nos camarades du bagne,
Vieux et jeunes, morts ou vivants,
A ceux qui en sont revenus,
A ceux qui y gémissent encore,
Nous dédions cette page faite de leurs larmes et de leur sang de leurs angoisses, de leurs soupirs, de leur douleur, de leur espérance et aussi et surtout de leur ardeur combattive, toujours généreuse, jamais vaincue....

Les îles

Le nom Poulocondore désigne un ensemble d'îlots qui parsèment la mer de Chine dans la partie S. E de la côte cochinchinoise. Il comprend en dehors de la principale île — l'île Poulocondore — un groupe d'îles nommées : Hon (îlot) Cau, Bai Canh, hon Bong Lang, hon Trac nho, hon Trac lon, hon Tài, hon Bà, hon Tre lon, hon Tre nho..etc...

Vu de la mer, cet archipel n'offre rien de terrible. Il apparaît même pittoresque et charmant. Sur un fond immense, infini, d'un bleu pur, sous un ciel serein, par-dessus une nappe d'eau blanchâtre et qui ondule, on voit émerger un ensemble d'îlots d'un vert intense, de forme fantaisiste et dont l'ensemble affecte vaguement dans la perspective indécise et profonde, les contours d'un trône qui flotterait au milieu des eaux. L'aspect intérieur est cependant décevant. D'un bout à l'autre ce ne sont que des bandes de sable minces, allongées, arides et stériles, des collines dénudées où le vert sombre des broussailles rabougries dissimule mal l'ocre sale des rochers géants et dénudés. Par ci, par là, s'étiolent des buissons chétifs. Une herbe maigre et rare, mi-jaune, mi-verte rampe sur une terre inféconde. L'austérité de l'endroit s'accentue sur les murs lugubres d'une prison solitaire, la plus terrible des prisons de l'Indochine. Et la note de la désolation s'achève dans les hurlements des vagues gigantesques, qui viennent se heurter contre les rochers laissant jaillir une bave blanche, effroyable. Des bois, des forêts occupent les 9/10 de l'île infernale.

Le Roi Gia-Long a cédé tout cet archipel à la France à la fin du 18e siècle. Longtemps il a été peuplé d'habitants qui sont venus du Nam-Ky pour s'y installer. Des noms redisent encore l'histoire d'un temps qui n'est plus : une pagode, celle de Thô, perpétue froidement le souvenir du bouddha oublié. Un mont porte encore le nom royal de Nui chua (Mont le Prince.) Les villages s'appellent An-Hai et An-Tuong, un ruisseau est désigné encore sous la dénomination de Bà-Hap. Après la conquête française les habitants ont été obligés de se retirer à l'intérieur et l'île devient le fameux bagne de Poulo-condore.

Derrière l'île de ce nom, en face des îlots Hon-Tai et Bai-canh, sur une étroite lame de terre courant le long du rivage, ayant une superficie de $0km^2 200$, on voit quelques maisons blanches coiffées de tuiles rouges ou de zinc, on entend traîner une sirène ou résonner des marteaux frappant sur leur enclume : c'est le chef-lieu de Poulocondore. Les rues sont peu nombreuses, elles portent sur leurs plaques : Quai Andouart, Rue des Bureaux, Rue Massarie, Rue Maria d'Assons. Une architecture sombre, désordonnée, hétéroclite et barbare traduit l'inquiétude farouche d'un colonialisme tremblant dans sa fondation même; les édifices publics comprennent l'hôtel de la Direction, le Bureau de la Direction, la Trésorerie, la Caserne Galliéni, les postes et télégraphes, le service de la Radiographie, l'Ambulance, la maison du gardien; etc... Tous ces édifices sont éclairés à l'électricité, leurs jardins agrémentés de parterres fleuris. Les « mata » ont chacun son compartiment bas et sombre dans un grand camp sans verdure, sans jardin. Quatre maisons de commerce desservent ce public : deux maisons annamites et deux boutiques chinoises.

Enfin, le gros de la population de l'île, est formé par les prisonniers au nombre de 2000 environ parqués dans trois bagnes différents, le numéro III venant d'être achevé en 1935.

Les condamnés aux travaux forcés sont répartis aux différents camps : la pêcherie, pour les pêcheurs —, les ateliers pour les forgerons, les ajusteurs, les menuisiers, etc.. le jardin de la Direction (en Annamite So rây ông Lon = jardin du grand Monsieur, du grand mandarin). Il y a aussi plusieurs équipes de bouviers dans la bouverie, quatre équipes de bûcherons, deux équipes de jardiniers, — une briqueterie, une porcherie, et des fours à charbon.

Hors de l'enceinte, d'autres équipes travaillent aux carrières, à la saline, à la coupe de bois, à la construction de la route poivrière, aux guérites — aux fours à chaux, au jardin militaire etc... etc...

Les prisonniers politiques condamnés à la peine de détension, ou de déportation ou de bannissement sont internés au bagne II. Le 15 Octobre de cette année leur nombre s'évalue à 400.

Ceux qui sont condamnés aux travaux forcés ou à la prison simple sont répartis en équipes dans les différents travaux.

C'est à ce bagne que nous sommes déportés par une nuit d'été de 1930. Notre convoi arriva le 22 Juin, vers les 21 heures. Des mata nous reçurent à bord de la chaloupe, au cri de : « Ah ! ces couillons de Yên-Bay ! Vous allez voir !.. ». Puis des gardiens, des soldats nous descendirent quatre par quatre, les pieds enchaînés, et nous conduisirent au bagne n° II où nous fûmes parqués par groupes de 90 dans chaque salle.

Il y a vingt ans..

La plupart d'entre nous ont été déportés à Poulocondore depuis 1929. A notre arrivée, nous retrouvâmes encore quelques vétérans, anciens détenus politiques, condamnés de droit commun : le Chinois Wong a Duc y a vécu 27 ans. A Boi, un autre Chinois, 28 ans ; Pho Vu, 32 ans ; Già Viên 37 ans. Ils ont vu régner dans l'île tour à tour Andouart Besnard, Lambert... pour ne nommer que les principaux directeurs.

Au dire de ces survivants, le régime avait été encore beaucoup plus dur que celui auquel nous étions soumis en 1929 et que nos lecteurs trouveront narrés en détails dans les chapitres qui suivront. Ils vivaient du riz rouge de dernière qualité depuis longtemps moisi, pourri. La nourriture étant insuffisante, ils devaient manger des papayes, des fibres de bananier. Au repos comme aux corvées ils avaient aux pieds des chaînes consolidées d'un boulet de fer et qui pesaient jusqu'à 10 kilogrammes. Ainsi enchaînés, ils étaient tenus aux corvées de marcher vite, de pousser, en courant, des charrettes de briques ou de pierre ou de bois. La moindre défaillance valait au condamné une fessée barbare : des coups de rotin, de bâton vous pleuvaient sec et dru sur la tête et par tout le buste. Et l'on avait à traîner jusqu'au bagne des charrettes de roches du haut de la colline de Ma Thiên Lanh ou de pierre à chaux arrachées à la mer. Ce qu'on appelle la répression était pendant longtemps d'une atrocité inouïe. Les gardiens, les « mata » avaient le droit de tuer le prisonnier sur le simple motif qu'il avait « tenté » de s'évader. Il suffisait d'abattre le pauvre condamné, de lui couper une oreille et de la présenter au directeur pour toucher 10$ de prime. C'est ainsi que les sergents Thac, Sum etc... exploitaient la crédulité des nouveaux venus pour les tuer et se faire payer par le budget des « îles ». Un beau jour, parmi la longue escorte des bagnards, ils choisissent un de ces prisonniers naïfs, ils lui disent : « Pauvre frère, tu serais gentil de courir là-haut sur la colline et de m'en rapporter quelques feuilles de bua ; je t'en promets un bon bol de soupe à légumes ce midi ! » Le nouveau prisonnier n'en s'avait rien. Il courut, croyant devoir faire plaisir au mata. Il n'a pas fait dix pas que déjà une balle l'atteignit et il tomba raide mort. L'assassin rapporta l'oreille et reçut avec la prime de 10$ toutes les félicitations du Directeur des îles et du pénitencier de Poulocondore ainsi s'appelle le chef du bagne. L'abus de ce procédé ne tarda pas à s'ébruiter et à émouvoir les autorités locales mêmes et cette prime fut supprimée depuis une quinzaine d'années.

Un tel régime soulevait de temps en temps des protestations, des réactions, des pushes qui s'accompagnèrent comme toujours de répressions sanglantes. Ainsi, le prisonnier Sau Nho tua d'un coup de révolver le gardien Andouart, le nommé Duc abattit le gardien Chaussidère. Le gardien Aroul fut mortellement blessé per le détenu Giap et Quan Diên fut tué par Nam. La liste serait interminable si nous mentionnions toutes les tentatives d'assassinat, tous les crimes commis par les prisonniers sur la personne des cai choisis eux mêmes parmi les prisonniers et cependant les traitements ont-ils beaucoup changé ?

Le régime

A) *Les travaux forcés*

L'extraction de la pierre. — Après le typhon du 5 Novembre 1930, des bagnes se sont écroulés. L'usine électrique, la bouverie, la léproserie firent des centaines de blessés. La décortiquerie du bagne II enregistra trois morts. Un bagne de la pêcherie ensevelit sous ses décombres 75 cadavres. Notez qu'au plus fort du typhon, on ne songe jamais à évacuer les détenus.

Après le typhon, il fallut réparer reconstruire bien des bagnes. Des prisonniers furent mobilisés pour travailler à la carrière de Noi-Chua (le Mont de Prince). On les mobilisa une deuxième fois en 1932 lors de la réparation des appontements de l'île. Une équipe de 40 prisonniers, travaillait sans relâche toute la journée, sous le commandement du gardien Garnier, de l'adjudant Tuy, du caporal Nam-Sanh N° 5166. La dynamite explosait sans interruption. A chaque wagon, s'attelaient quatre hommes qui devaient transporter une charge de plus de 1mc sur un trajet de 1km800. Ils avaient à charrier aussi 4 wagons le matin et trois le soir. Ils couraient à toute vitesse sous la crosse des gardiens toujours levée et prête à s'abattre sur la tête des tireurs. En Septembre 1932, le gardien envoya des prisonniers travailler à l'extraction de la pierre au pied d'un rocher. Un bloc, pesant à peu près 300mc tomba tout à coup, sapé par la base, et s'abattit sur les travailleurs. Trois condamnés politiques et deux prisonniers de droit commun y trouvèrent la mort. Beaucoup furent blessés et le camarade Gang eut un pied fracassé dans l'accident. Il a fallu par la suite mobiliser des centaines de prisonniers pour ramener les cadavres des victimes, chacun sur un wagon particulier. Nous avons pu voir de près ces cadavres. Tous avaient un membre ou une partie enlevée. Des lambeaux de chair pantelaient, des os fracassés perçaient la peau meurtrie où se pendaient des filets de sang. Le malheureux Ly-âu-Xuân avait la tête cassée, on n'a pu retrouver ni sa jambe droite ni son bras droit.

Le jour suivant rapport fut dressé et envoyé au gouverneur de la Cochinchine « Un vieux rocher s'écroula faisant cinq morts ». Le déclarant était le directeur Bouvier, assisté de deux témoins : le gardien Garnier, et l'adjudant Tuy. Les morts sont enterrés.

La coupe du bois. — Une équipe nomade. Là où il y a des forêts on campe. Sitôt que les arbres se font rares, on s'en va. De 1929 à 1936, on travaillait successivement à la guérite, à la Baie du Sud-Est, à Bai-bang, à Ong-Lân. En 1930, 1931 et 1932, les coupeurs travaillaient sous le commandement du « Mata » Giap, N° 42 et du Caporal Nhut.

Chaque équipe comprenait 70 prisonniers répartis en 2 divisions. Les uns coupaient, les autres transportaient. Les coupeurs étaient au nombre de 15 et devaient abattre chaque jour au moins un arbre de 0m80 de diamètre. Il fallait encore l'équarrir et polir, en faire des tronçons, des planches.. Pour terminer la tâche, on travaillait depuis 5h du matin jusqu'à 5h1/2 du soir. De même, à 5h du matin, au signal du tocsin, les équipiers désignés au transport étaient déjà sur pied. On les passait en revue, puis ils devaient hisser, tirer les troncs coupés par les autres A 10h1/2, on pouvait se reposer et préparer le riz. A une heure, la besogne recommençait pour s'interrompre seulement à la nuit tombante vers les six heures et demie. Chaque prisonnier recevait chaque jour deux petites gamelles de riz rouge et un ou deux petits poissons de la grosseur d'un petit doigt. Le riz pesait 0kg500. C'était aux heures du repos, qu'on préparait soi même son repas. Or, au bord de la mer, au flanc des collines et des rochers, ces cuisines improvisées étaient constamment battues par les vents venus du large. Notre riz était souvent mal cuit. Nous devions cependant l'avaler tant bien que mal. Par malheur, la ration jamais ne suffisait alors, on fouillait du taro sauvage, des tubercules de « nua », de ces tubercules qui démangent et brûlent la gorge — on l'additionnait tout de même au riz pour « se bourrer l'estomac afin de pouvoir travailler ». Le transport du bois était un péril constamment mortel. Sur une route abrupte, rocailleuse, épineuse, sous la pluie, sous la chaleur, les mains les pieds égratignés, meurtris, nous traînions les troncs d'arbre fraîchement abattus. Nous devions nous mettre à nu pour travailler car tous les six mois seulement, on nous distribuait un veston et un pantalon de toile bleue, grossière. Il fallait les ménager, pour s'en habiller par des nuits qu'il pleuvait, en attendant le nouveau « complet ». Nous devions chaque jour traîner des troncs de dimensions diverses de la forêt jusqu'à la plage. Chaque équipe devait livrer cinq tronçons si c'étaient de gros arbres, huit, neuf si c'étaient des arbres de dimensions moyennes. Puis on assemblait les troncs, on en faisait des radeaux. Il fallait encore chercher des tiges de gros rotin. Chaque prisonnier avait à fournir 60 tiges, bien travaillées, limées, mesurant 6m chacune. De bon matin, on se levait, on emportait son riz, puis on courait la brousse. Malheur à celui qui le soir venu n'avait sur lui les 60 tiges règlementaires ! Les « mata » se chargeaient de le « corriger » avec la cadouille, avec la crosse des fusils.

Le jour suivant, dès l'aube, on construisait les radeaux. Les troncs de bois amassés la veille sur le bord de la mer avaient été, pendant la nuit, hissés par la marée montante jusqu'au pied des rochers. Nous devions alors les retirer un à un et les rassembler à nouveau sur la berge En Juillet et en Août, des jours entiers, il pleuvait à verse et nos arbres à tout moment étaient ballotés dispersés par la marée montante, alors nous recommençions plusieurs fois de suite la même besogne. Nous avions faim, nous avions froid. A midi et demi nous revenions manger pour revenir nous remettre au travail à 12 h 50. A huit heures du soir, on quittait le chantier pour aller préparer le repas du soir. On mangeait à onze heures. A minuit, chaque radeau monté par quatre rameurs et poussé par quatre autres longeait la plage pour revenir à l'Atelier. Là, le chef Durban contrôla le bois. La plage était parsemée de débris, de brisures, de roches, d'écailles, de coquilles tranchantes qui blessaient, déchiraient, ensanglantaient nos pieds, nos jambes. Un soir, le 27-8-31, nous avions à diriger un radeau escorté par le mata Giap, n° 42. Nous poussions, nous ramions de toutes nos forces, quand un coup de vent chassa vers nous une vague gigantesque qui bouscula le radeau, le jeta contre un rocher où il se brisa. Nous échappions à la mort par un pur hasard. Tous nos vêtements étaient dispersés par les flots. Nous nous refugiâmes sur la plage. Nous passâmes la nuit à grelotter tout nu sur un rocher. Le lendemain, le caporal Nhut courut informer son chef. A 4h1/2 du matin, le mata Giap s'amena avec son terrible bâton et se mit en devoir de nous brutaliser pour n'avoir pu sauver le radeau. Nous protestâmes. Comme trois autres radeaux étaient également défaits il cessa de nous battre mais nous obligea de refaire un autre radeau. On devait se mettre au travail tout de suite. Mais nous avions faim et soif, nous étions à bout de souffle. Force nous était de croiser nos bras et de faire la grève. Le mata amena deux d'entre nous Dô huu Vân, n° 249 et Nguyên van Hoan 246 qu'il prit pour des meneurs. Il les étendit tout raide les pieds engagés dans une planche de bois percée de deux trous étroits, la tête en bas et dans cette position, les deux malheureux reçurent une fessée barbare. Apres un jour de torture, les deux patients réussirent à se sauver et se présentèrent au bureau du chef du bagne. Ils exposèrent leur cas mais ne furent pas entendus. Sur le rapport du mata Giap et accusés de tentative d'évasion, ils durent subir 30 jours de cachot et brutalisés de plus belle par les gardiens chef Ferrandini et sa clique Vaillard, Chaussidière, Berthillod, et le mata Giap.

De notre côté, nous dûmes nous remettre au travail et livrer le lendemain au chef des Ateliers notre radeau.

Chaque mois, chaque équipe avait à fournir 2 cargaisons comprenant 3 ou 4 radeaux de 35 à 40 troncs d'arbre.

La coupe du bois de chauffage — La bouverie internait 4 équipes de coupeurs de bois de chauffage. Ce bois alimentait les cuisines des bagnes, les cheminées des bureaux, les fours à chaux, les briqueteries, l'usine électrique et la scierie.

Pour la préparation du charbon à brûler les prisonniers sont tenus de fournir du bois solide, résistant tel que que le Bong-xanh, le Thi, le Sang da etc..., Avant d'être livré à la scierie et à l'usine, le bois devait être depecé

Chaque équipe était surveillée par un mata, un caporal, un adjudant mata et un chef d'escorte. Le prisonnier travaillait à la tâche et devait fournir un mètre cube de bois chaque jour.

Nous arrivâmes à ce bagne par un jour d'Octobre 193.. Après avoir inscrit notre nom sur le registre du bagne, on nous enferma dans une salle mesurant 15m de long sur 6 mètres de large, percée de six fenêtres, grillagée de fer de 50 centimètres de largeur sur 80 centimètres de hauteur, chacune. Nous étions 120 au total. La nuit venue, on s'endormit entassés les uns sur les autres Chaque fois qu'un prisonnier allait aux lieux d'aisance il devait marcher sur ses camarades étendus pêle-mêle serrés les uns contre les autres. Nous devions nous munir de bois, de baguettes, d'une gamelle et d'un pot et emporter les vivres qu'on nous distribuait. Les vétérans qui nous voyaient venir s'exclamèrent : « Mon Dieu ! Comment pourraient-ils travailler ici avec cette constitution là! » Ils nous apprirent ensuite que la coupe de bois était la corvée la plus pénible, que plus d'un prisonnier a dû s'amputer ou un bras ou une jambe pour se faire remplacer; que les mata par ici étaient les plus barbares du bagne et qu'enfin celui qui ne pourrait pas livrer chaque jour le cubage de bois exigé serait brutalisé et enfermé au cachot immanquablement... Nous passâmes toute notre première nuit à trembler devant un avenir inquiétant.

Le lendemain, vers les cinq heures, le sergent Bê vint ouvrir la porte et cria : « Sortez ! » On nous répartit en équipes de sept à huit prisonniers. Les mata et les chefs d'équipes inscrivirent nos noms et nos numéros sur leur registre. Puis on nous remit entre les mains une cognée sans manche. Nous fûmes dirigés ensuite sur le mont Anhaï à 3 kilomètres du chef-lieu. Il fallait d'abord à peu près une journée pour emmancher nos cognées. Puis on se mit à couper du bois. A dix heures, au son du cor, nous revînmes recevoir notre portion de riz rouge. Le riz était mal cuit, le poisson n'était même pas cuit. Puis on se remit au travail. Les premiers jours nous réussîmes à peine à la fin de la journée à fournir $0m^3,200$. Les mata se montraient indulgents. Mais bientôt, ils exigèrent strictement un mètre cube de chacun de nous. Celui qui ne réussissait pas à fournir ce travail, se voyait tout de suite ligoté et brutalisé par le mata Kiêu n° 1. Le mata n° 1 faisait la terreur de tout le bagne. Il faut d'abord que nos lecteurs se fassent une idée exacte de cette corvée de la coupe du bois à Poulo Condore. S'il y a beaucoup de forêts dans l'île, le bois par contre est rare surtout après le typhon du 5 Novembre qui abattit tous les arbres et arbustes. Les années d'après, on ne pouvait que glaner les tiges épargnées. Pour avoir un fagot, il a fallu escalader des sommets, traverser des bruyères, pénétrer dans les gorges profondes. Pour ramener le fagot jusqu'à l'endroit où se poste le mata, il faut encore des heures. Ici encore, étant donné le régime auquel nous étions soumis, nous travaillions le corps tout nu, exposé aux égratignures des épines et des ronces. Par des temps pluvieux, la route était glissante et l'on faisait des chutes mortelles. Et il y avait des insectes, des abeilles qui piquent, des serpents venimeux, des moustiques. Il y avait surtout une variété de « moc » dont les poils collés à la peau déterminent des démangeaisons affreuses. Les poulies dont on se servait pour lâcher le bois du haut des sommets pesaient 15 kilogrammes. Elles pouvaient à toutes minutes s'abattre sur le pauvre prisonnier. Au début de 1931, l'inspecteur colonial envoyé par le gouvernement colonial a pu voir le prisonnier n° 1007 nommé Tâm, mortellement frappé par les câbles de ces poulies.

Chaque jour, les 4 équipes du bagne devaient fournir $100m^3$ de bois valant 0$80 le mètre cube.

La récolte du corail (San-Hô)

Il s'agit d'une variété de corail de beaucoup répandue que celle qu'on emploie dans la fabrication des bracelets et des boucles d'oreilles. Dans certains parages d'élection, ce corail jonche le fond sous-marin de ses blocs de toutes les grosseurs Il affecte les formes les plus bizarres, tantôt s'arrondit en casques ou en poings, tantôt se hérisse en pointes, en « bois de chamois ou de cerf ». La récolte en comporte deux saisons, et selon le mouvement des marées, les pêcheurs partent du bagne le soir à 1h. ou 2h., ou la nuit à 11h. ou 12h. Tous les mois, à partir du 24e jour, une équipe de 80 forçats est désignée qui travailleront à cette corvée dure et pénible, sous la conduite de 3 « ma-ta » et de 2 ou 3 caporaux. Dans deux chalands réservés pour cet usage spécial, nous devons transporter tout un attirail lourd et compliqué : 2 gros fléaux, 6 petits fléaux, 3 cordages tressés de fibre de chanvre, 4 barres à mine, 20 pics, 60 paniers. Si c'est la nuit, il faut ajouter 70 torches faites en écorce de « chay ». On s'éloigne de 2 ou 3 km de la berge, et dans des endroits bien reconnus, on jette l'ancre. Tous les forçats, depuis le départ, doivent se mettre complètement à nu. A un signal du « mata », ils doivent plonger sans tarder dans l'eau froide et profonde. La mer nous monte jusqu'à la poitrine, parfois jusqu'au cou. Et les « mata » exigent de nous, à coups de bâton, un zèle excessif. Lentement, en tâtonnant à la lueur insuffisante de 3 ou 4 torches, nous nous déplaçons sur un sol accidenté et dangereux, à la recherche des blocs de corail. Nous nous déchirons les pieds aux pointes et aux lames, nous glissons sur des rochers moussues, nous foulons des étoiles de mer visqueuses, des oursins épineux qui communiquent des sensations de douleur et de froid intenses et provoquent souvent l'évanouissement. Sitôt un bloc découvert, deux ou trois anciens bagnards, rompus au métier, s'occupent à pratiquer dans la pierre des trous qui faciliteront la récolte. Dans ces « bouches » profondes de 0m60 à 1m20, passeront les deux gros fléaux solidement attachés chacun à 3 fléaux-avirons. Et la gymnastique lugubre commence : montés sur ces leviers, nous exécutons à l'unisson des mouvements rythmiques et travaillons ainsi à soulever le cube de corail. Quelqu'un esquisse-t-il un geste faux, tout de suite il tombe à la renverse, et, sur les roches mises à découvert à la marée descendante, une telle chute peut occasionner des ruptures de crâne ou tout au moins des fractures de jambe ou de bras.

Et il faut se presser, on n'a a pas de temps à perdre. De 1929 à 1934, nous devions fournir chacun 40 blocs gros comme le casque ; en 1935, l'équipe doit remplir deux chalands entiers. Chaque « insuffisance », chaque « défaillance » sera punie du cachot ou de la chaîne. La marée monte depuis longtemps et nous submerge presque que les « mata » nous obligent encore à prolonger le travail. Les plus malheureux jusqu'ici, ç'ont été les 150 camarades de Son-la, à leur arrivée à Poulo-Condore. Ils étaient tous atteints de paludisme ; et malgré leur teint livide, leur ventre gonflé, on les envoyait à la récolte du corail. Quelques uns saisis d'un accès de fièvre en pleine mer, demandaient à se reposer une minute : pour toute réponse, les brutes de « mata » les accablaient de coups et d'injures « les sales côc kéch ! les hypocrites, ils osent faire les fainéants ! »

C'est ainsi qu'incapables d'endurer de pareilles persécutions, les camarades Trân Binh et Biêu se sont suicidés d'une manière atroce. Le premier s'est pendu à un arbre, sur la montagne qui s'étend derrière l'établissement Ong Hôi. Il est mort depuis des jours, la corde trempée d'eau de pluie a lâché le cadavre du malheureux qui devint la pâture des renards et des corbeaux, qu'à la prison encore, on n'avait de lui aucune nouvelle. Nous étions alertés seulement quand le crâne de la victime a été ramené par le chien « Dôm » du caporal Sau Phung n° 4581 ! Biêu eut une fin encore plus tragique. Il monta sur l'arbre le plus haut de Lo Vôi, et là, il attendit le passage du Docteur Claude Bouvier et du Gardien en Chef Sante, pour leur servir une démonstration macabre et poignante : devant eux, il se précipita droit sur les rochers, la tête la première, et mourut ainsi sur-le-champ ! Les deux camarades voulurent protester, par leur mort éclatante, contre le régime odieux sous lequel dépérissaient les détenus politiques. Protestation inefficace, car, par la suite, aucune amélioration n'eut lieu au profit des survivants.

Nous revenons de la récolte, vers 2 ou 3h du matin. Les chalands abordent l'île au débarcadère de Lo-Vôi, à 3km environ des pêcheries habituelles. Tout de suite, malgré une fatigue excédante, nous devons entrer les paniers de corail et les pics, les barres, les fléaux, au magasin. Et le soir déjà, dans la même journée, nous partons pour une nouvelle récolte !

Après des heures entières de travail dans l'eau salée, parmi les roches et les ordures sous-marines, nous ne sommes point autorisés à prendre un bain, pas même une douche sommaire. Pour avoir demandé à se débarbouiller, Trân-van-Bich n° 210, Tang-van-Manh n° 6034, Nông-van-Lôc n° 5553, Trân-van-Thiêm n° 4879, Nguyên-van-Hoan n° 5246 etc... ont essuyé le cachot et les chaînes et Bich a été battu jusqu'à l'évanouissement.

(A suivre)

« Imp. spéciale Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE Nº 10 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 20 NOVEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến — Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60, — Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi - Hanoi

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Les 6.000 mineurs de Campha sont dans le dernier état de misère physiologique.

Ils se sont mis en grève parce qu'ils ne peuvent plus souffrir.

A CAMPHA-MINE

L'INTRANSIGEANCE PATRONALE

provoque une grève de six mille mineurs

LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE SONT LAMENTABLES

Les six mille mineurs de Camphamine sont en grève depuis quatre jours.

C'est à la suite du refus de la Direction d'appliquer les lois sociales nouvellement promulguées en Indochine qu'ils ont pris cette détermination.

Mais pour connaître les causes véritables et profondes de ce conflit, il faut rappeler les conditions de travail qui ont été imposées aux mineurs, et qu'on ne veut pas changer malgré les nouvelles dispositions législatives.

A Campha, les ouvrières sont plus nombreuses que les ouvriers, parce que la main-d'œuvre féminine est meilleur marché.

Les coolies doivent commencer leur travail de 6 h. du matin jusqu'à 11 h. et de 13 h. jusqu'à 18h. La journée de travail est de 10 heures. Seulement les règlements exigent que tous les mineurs soient présents à 5h.30 du matin pour l'appel. Ceux-ci doivent par conséquent quitter leur demeure à 5 heures.

Leurs salaires sont de 15 cents à 24 cents par jour.

Et ils sont, de plus, soumis à un chômage partiel. Ils travaillent en deux équipes. Chaque équipe ne peut travailler que trois jours par semaine alternativement avec l'autre. Un bon mineur ne gagne donc que 1p.50 c'est à dire 15 fr. par semaine. Les mineurs ne peuvent toucher leur premier mois de salaires qui est retenu par la direction à titre de cautionnement.

Au bout d'une semaine de travail, la direction leur fait une avance en nature de quelques litres de riz mal décortiqué. On leur remet quelques cents pour acheter du nước mắm.

Pour le reste ils sont obligés d'emprunter à des caporaux transformés en usuriers. D'ailleurs pour avoir une place de coolie il faut offrir à ces cai un cadeau convenable. Ainsi dès leur entrée dans la mine, ils tombent déjà sous les griffes des vautours impitoyables. Ils sont devenus par la suite leurs véritables esclaves.

De plus, ceux qui veulent quitter la mine ne peuvent toucher le mois de salaire retenu par la direction. De sorte que les coolies doivent, en fait, travailler pendant un mois sans salaire pour la société. Ils sont encore obligés d'acheter eux-mêmes leurs instruments de travail.

Ils vivent dans des cases étroites et malsaines. Ils n'ont pas même le temps de se donner un bon repas.

Il y a à Camphaport une infirmerie qui n'existe que de nom.

Les ouvriers qui se sont blessés au cours de leur travail ne sont même pas soignés. La plupart meurent, de leurs blessures intoxiquées.

Il y a aussi un cinéma. Mais les ouvriers n'ont pas de sou pour y aller. D'ailleurs, la fatigue de toute une journée de travail interrompue seulement de 11h. à midi et demi pour le repas, les terrasse littéralement le soir.

Ils payent tout très cher. La société leur vend le riz sous forme d'avance à défalquer sur leurs salaires, les cai leur vendent les allumettes, le tabac, le nuoc-mam tout cela à un prix supérieur aux prix courants.

Ce sont là les conditions de travail et de vie des ouvriers à Campha-port. A Camphamine, ces conditions sont beaucoup plus dures. Les ouvriers travaillent sur les versants des montagnes. Ils sont obligés de quitter leur maison plus tôt et d'y rentrer plus tard pour être à l'heure sur le chantier.

Ceux qui réclament ou demandent quelques améliorations sont durement punis. Ils sont expulsés, injuriés par les surveillants, frappés parfois par les autorités locales.

Leur retenue est naturellement confisquée.

Voilà objectivement quelles sont les conditions de travail des mineurs qui se sont mis pour la deuxième fois en grève avec une discipline et un ensemble qui démontre suffisamment leur profonde misère.

A ces malheureux qui luttent désespéremment pour leur vie menacée d'une façon permanente par les dures conditions de travail qui leur sont imposées et par le constant souci de la maladie et de la faim, nous envoyons notre fraternelle solidarité. Nous leur demandons de garder leur calme, de se méfier des provocations patronales, d'organiser dans l'ordre et la discipline des comités de grève, de formuler nettement leurs revendications, d'envoyer à la direction une délégation ouvrière pour appuyer ces revendications, pour entrer, en un mot, en pourparlers avec les patrons, d'envoyer enfin ces revendications aux autorités locales, de les faire publier dans la presse.

Il faut que leur grève constitue un acte légitime et légal.

Elle doit être soutenue par tous ceux qui ne veulent plus voir dans ce pays un régime inhumain d'oppression et d'exploitation.

UN ACCIDENTÉ DE TRAVAIL

Il y a une dizaine de jours un homme a été admis à l hôpital indigène du Protectorat. La fiche d'hospitalisation portait le nom de Ng. nhu-Tham, 55 ans cultivateur, né dans la province de Nam-Dinh.

Cet homme est maintenant mort et la mairie a enregistré son décès.

La mort est survenue le lendemain de son admission à l'hôpital. Cause du décès enregistrée par les autorités médicales : accidenté de travail, fracture de la 4e lombaire, colonne vertébrale cassée.

L'homme avait travaillé comme coolie au compte du tâcheron Cu, employé à la Société cotonnière de Nam-Dinh.

L'accident, dit on, serait survenu au moment où le malheureux charriait les barres de fer. L'une de ces barres probablement serait tombée sur son dos delà la fracture enregistrée.

Sa femme n'était point prévenue. Quand la nouvelle lui parvint, elle s'adressa au tâcheron Cu et obtint six piastres ou soixante francs d'indemnité.

Le mort est père de famille. Son plus grand enfant est âgé de 14 ans. Sa femme habite village de An-Duyên au huyen de Vu-Ban à 5 km de Nam-Dinh.

Vous lirez dans le prochain numéro :

La commission d'enquête et nous

Le fascime et l'émancipation des peuples colonisés

Gandhi vu par un Hindou

Situation des libérés politiques

etc.., etc...

Intervention officielle

La contre-autopsie de Hoang van-Ban A ÉTÉ FAITE

Dans le nº 7 de notre journal nous avons publié la lettre que nous avons envoyée au Résident Supérieur le lendemain du jour où l'ouvrier Hoang van-Ban fut trouvé mort dans son atelier.

L'enquête administrative concluait au suicide. Cependant les circonstances qui précédaient cette mort ont été, pour le moins, suspectes. Hoang van Ban, on se rappelle, était un scieur de long. Il avait comme ses camarades participé à la grève du 18 Octobre, pour l'augmentation de leurs misérables salaires Il fut arrêté ainsi que certains autres et conduit à la Sûreté. On trouve sur lui un tract écrit à la main.

Le soir du 22 Octobre on le trouva mort. Il s'était peut être suicidé

Monsieur le Résident Supérieur, répondant à notre lettre, nous signalait que le corps de Hoang van-Ban, d'après le résultat de la première autopsie, **«ne portait aucune trace de violence même légère»** Force nous était donc de croire que le suicide a eu lieu

Quelques jours plus tard l affaire rebondit.

Le père du «suicidé» porta plainte. Il parait, d'après sa requête, que Hoang van Ban ne s'était pas donné la mort.

Il y a quatre jours un télégramm ministériel est venu.

Puis la contre autopsie a été décidée et exécutée

Pour le moment nous ignorons encore le résultat mais convenons que le ministère lui ne prend pas l'affaire de la même façon qu'ici. N avons nous pas raison de dire que nous pouvons attendre tout de même quelque chose du Front populaire.

En Indochine, on a l'habitude de tenir peu compte de la vie d un homme. Nous avons vu des hommes écrasés par les automobiles. Leur mort est souvent dédommagée de quelques dizaines de piastres. Nous avons vu l'affaire Bernadet nous voyons l affaire de la Cotonnière et la liste sera longue si nous relevons tous les cas.

L'attitude du ministère nous remet en confiance

Pour le moment nous attendons les résultats officiels de la 2e enquête.



Poulo-Condore, la terre des damnés !

Pham-tuân-Tài un libéré politique du 9 Novembre sur son lit de mort à l'Hôpital Robin ou la cruelle vérité sur le régime des bagnes indochinois.

MESURES INIQUES

A Haiphong, les libérés politiques sont frustrés dans leurs droits.

Le Commissaire de la Sûreté, au mépris du décret présidentiel en date du 29 Septembre 1936 leur accordant *remise totale de leur peine*, c'est-à-dire les libérant *sans condition*, cherche à leur imposer une sorte de surveillance administrative. Ainsi, ils ne pourraient se déplacer qu'avec autorisation préalable ; ils devraient chaque semaine se présenter au bureau de la Sûreté.

Et le trop zélé M. Boubal, après avoir instruit les nouveaux relaxés de ces mesures arbitrairement prises contre eux, ajoute : « Il faut vous y conformer faute de quoi je vous ferais embêter par mes agents, vous et votre voisinage. » C'est là, à parler franchement, une provocation de la part de la police secrète.

Pourquoi veut-on appliquer des mesures de surveillance administrative ou d'interdiction de séjour à ceux que les tribunaux n'ont pas frappés de ces peines accessoires ? On invoquera, comme toujours, le principe de l'ordre. Nous nous demandons cependant si l'ordre doit et peut se maintenir ainsi, au moyen de supercheries et de violences.

On ne sait que reprocher aux révolutionnaires de troubler la sécurité collective. Mais d'autres ne la troublent ils pas d'autres qui s'en disent être les défenseurs — lorsqu'ils s'insurgent contre le droit et la justice ?

D'ailleurs, les vaincus ont été assez persécutés pendant qu'ils étaient au bagne. Ce serait inhumain de s'acharner encore après eux.

Et le Gouvernement du Front Populaire tient-il à voir incomplètement libres les condamnés dont il a signé l'amnistie?

Et les masses laborieuses de France ont-elles arraché à l'ombre et à l'ignominie des prisons leurs frères opprimés pour les laisser maintenant sous le harcèlement continuel des autorités administratives? Nous ne le croyons pas.

LA POLICE SIAMOISE a tiré sur les manifestants annamites

Deux morts et quatre vingts arrestations

Les émigrés annamites, au nombre de 40.000, sont, depuis les dernières années, traqués de tous les côtés comme des bêtes dangereuses par la police siamoise.

Au Siam comme partout ailleurs, la montée des masses exploitées est irrésistible.

Vers 1932, les ouvriers et paysans siamois commençaient à faire leur apparition sur la scène politique. Des mouvements de masses eurent lieu. Des grèves éclatèrent un peu partout.

Les grèves générales des coolies pousse, des employés de la compagnie des Tramways à Bangkok, des cheminots, des employés et coolies de l'Auto-Bangkok, des coolies du Port et enfin les dernières grèves des coolies des décortiqueries de Bangkok ont mis violemment la question ouvrière à l'ordre du jour pendant quatre ans.

Les paysans se sont soulevés, dans les quatre provinces de Nakhon-prathom.

En 1933, on a enregistré 12 manifestations paysannes.

Les marcheurs de la faim, au nombre de quatre à cinq cents sont allés manifester à Bangkok Ils réclamaient la réduction des fermages et l'aménagement des dettes.

Au lieu de rechercher les causes profondes de ces troubles dans les misérables conditions de travail et d'existence des masses ouvrières siamoises le gouvernement siamois en rejette naïvement la responsabilité sur la présence des éléments annamites sur son territoire.

C'est ainsi que ceux-ci ont été pourchassés de tous les côtés et considérés comme les fauteurs des désordres, comme les indésirables dont il faut à tout prix se débarrasser

Cette politique amène aujourd'hui le gouvernement siamois à faire fusiller par sa police les émigrés annamites qui ne demandent que travailler et vivre en bons citoyens siamois.

M. Pham-Ta a demandé au gouvernement français d'intervenir.

Nous ne saurions qu'approuver cette initiative opportune.

Nous nous déclarons solidaires de toute protestation contre cet acte arbitraire du gouvernement siamois

Nous faisons appel à tous pour arracher nos frères émigrés des geôles siamoises.

CHOSES VUES

RADOTAGES

Décidément la Patrie Annamite ne pardonne pas aux Espagnols d'avoir f... leur monarque par terre. Elle ne pardonne pas à ces républicains impénitents d'avoir jeté dehors le roi de toutes les Espagnes. En guise de revanche, elle annonce d'un air de triomphe que les armées du général Franco sont à sept kilomètres de Madrid et déclare avec une satisfaction non dissimulée que le sort de la République espagnole est désormais réglé.

Comme il fallait bien s'y attendre, la P. A. tire de ces faits une « grande leçon », à savoir qu'un gouvernement qui n'a pas à sa tête un roi—l'éternelle rengaine naturellement—est voué à l'impuissance, à une faillite irrémédiable.

Au risque de déplaire à notre très digne confrère, nous lui dirons d'abord que sa joie est un peu prématurée et que malgré tous les avantages apparents de Franco, avantages démesurément amplifiés par toute une bande de publicistes à gages, le peuple espagnol, conscient de ses destinées et confiant en le Socialisme n'est pas loin d'avoir enfin raison du fléau fasciste.

Pourquoi la P. A. ne se borne-t-elle pas à découvrir des hauts faits aux ministres de la cour de Huê ? Quand elle se mêle de prêcher des leçons d'ordre et de discipline, elle a un petit air sainte-nitouche éminemment comique Jugez-en plutôt : « Elle (la vérité--vérité selon la P. A. s'entend) enseigne qu'aucune entreprise ne peut être menée à bien si les participants ne savent pas agir dans l'ordre et dans la discipline et surtout s'ils n'ont pas la vertu d'obéissance ». Bravo ! Le peuple annamite sous peine de sombrer dans l'anarchie, doit donc posséder au plus haut degré la vertu d'obéissance. Obéissance à qui ? à quoi ? Mais à ses maîtres de l'heure que diable, à tous ses maîtres aux mandarins surtout, cette classe d'élite que des esprits malintentionnés disent vénale, exécrable et irrémédiablement discréditée : au régime établi, si inique qu'il soit, car ce qui est établi est sacré ou si vous préférez, il n'y a de sacré que ce qui est établi ; aux lois enfin, quoi, à toutes les lois scélérates et draconiennes, pour la raison supérieure qu'elles sont des lois.

Ah ! combien la P. A. eut mieux fait de garder tous ces excellents principes pour elle-même ! Nous lui eussions su un gré infini de nous avoir épargné une de ces répugnances qui font tant de mal à la vie. Mais la P. A. se refuse à cet effort humanitaire. Elle entend convertir à tout prix ses damnés lecteurs aux divins principes de la Monarchie. Elle entend les déterminer, à grand renfort d'éloquence filandreuse, à s'accrocher aux oripeaux haillonneux d'une cour dont ils souhaitent unanimement la fin comme une délivrance. N'a-t-elle pas cité pour leur gouverne le mot inattendu de Mussolini, à savoir que la France est le seul pays de tradition républicaine ? Qui eût cru que le Duce est fait pour venir à la rescousse de la P. A. défaillante en mal d'argument ? La France, le seul pays de tradition républicaine ? Et tous ces rois, de Clovis à Louis XVI ? se demandera certes plus d'un lecteur. O lecteurs naïfs, je plains votre mine interloquée. Croiriez-vous par hasard que pour faire gober des insanités aux gens, on ait besoin de respecter l'Histoire ? Si la France est devenue ce qu'elle est, entendez-vous, ce n'est pas parce qu'elle est un peuple conscient de son honneur, qui ne veut pas croupir dans la routine et les vices d'un régime néfaste à la dignité et au bonheur de l'individu, mais simplement parce qu'elle est comme ça le seul pays de tradition républicaine.

Vous comprenez maintenant que la P. A. soit tout heureuse et tout aise de se rencontrer avec le Duce des Duces comme elle est toute fière de « se rencontrer souvent » avec son Excellence Pham-Quynh au sujet des graves problèmes tels que celui du mandarinat. Vous comprenez aussi qu'elle ait fait si complaisamment la campagne en faveur du fasciste Caffa, candidat malheureux du Front colonial, bien qu'elle se soit écriée quelques jours plus tard « sans arrière-pensée » : Vive Varenne !

Vous n'y verriez que du feu que je ne songerais pas à vous le reprocher. Il faut en effet être spécialement doué comme votre serviteur pour saisir l'unité de la P.A. Sa devise qui, à de certaines heures d'inspiration aigue est : Monarchie, semble être en temps normal : Eclectisme. Elle reprend à satiété les théories de l'ancien directeur de la revue Nam-Phong tout en se défendant avec véhémence d'avoir quelque accointance que ce soit avec lui. Sa doctrine toute de sagesse est surtout faite d'accommodements. Ce qui ne l'empêche pas de jeter dans ses moments de désarroi un « j'accuse » qui ferait tressaillir d'allégresse les mânes du grand Zola. Vous n'y entendez pas grand chose ? Heureux lecteurs, prenez-en votre parti. Vous ne sauriez jamais concevoir tout le malheur que l'on a à connaitre certain dessous.

Le drame de la Cotonnière de Nam-dinh

ENFIN ! LE SURVEILLANT G. MALTD EST ARRÊTÉ. QUE LA JUSTICE CONTINUE FERME ET SÉVÈRE POUR LE CRIMINEL !

Reportage de notre envoyé spécial

Ainsi comme nous l'avons demandé dans notre numéro du 6 Novembre, l'arrestation du surveillant Georges Maltd est enfin confirmée. Une lettre de M. Tran dinh Sam, le mari de la victime nous apporte la nouvelle. Nous ne saurons que nous féliciter de la conséquence normale d'une affaire qui indigne tous les honnêtes gens.

Espérons que la justice continue son action ferme et sévère. Que sa condamnation puisse servir d'exemple à tous ceux qui s'arrogent le droit de brutaliser les salariés placés sous leur autorité.

Notre enquête n'en conserve pas moins sa valeur. Elle éclaire peut-être certains points obscurs que l'enquête administrative n'avait pas encore touchés. Elle servira comme un document de valeur pour notre revendication toujours actuelle : la promulgation et l'application de véritables lois sociales en Indochine.

Nous n'oublions pas non plus, en ce qui concerne ce cas particulier, qu'une enquête soit menée sur les conditions de travail des 4.000 ouvriers de la Filature de Nam-Dinh. Des milliers de travailleurs attendent ce geste de la part du gouvernement. Leur journal « Le Travail » le demande en leur nom.

Pourquoi nous enquêtons ?

— Un reportage ? Oui, j'y vais !

J'ai toujours accueilli avec joie la proposition d'un voyage. Un reportage à Nam-Dinh n'est point pour me déplaire. Cette fois-ci j'ai à enquêter sur un drame, un de ces petits drames qu'on appelle communément faits divers tant qu'ils sont courants en Indochine où l'on finit par s'habituer même à tout.

Les cas qui me vaut ce voyage n'est point cependant un cas ordinaire. Une jeune ouvrière enceinte et travaillant à la Société cotonnière, a été frappée, il y a quelques jours, par un surveillant. Transportée évanouie à l'hôpital indigène elle a donné naissance dans cet état d'inconscience à un enfant de 3 mois qui serait, dit-on, de sexe féminin.

Le fait, si brutal et si barbare, n'avait point indigné l'opinion. Peu renseignés, les quotidiens ne l'avait relaté que très superficiellement. Trop de détails manquaient et il nous est nécessaire de les avoir surtout en ce moment, où, obéissant à la volonté ministérielle, le gouvernement colonial déclare applicable en Indochine la nouvelle loi sociale, loi que nous estimons insuffisante pour les travailleurs dont les conditions de vie continuent à rester misérables.



Mme Thi-Mâu la récente victime de Georges Maltd

Cette loi nouvelle se porte davantage sur la protection de la femme travailleuse. Sur le papier, elle est promulguée, depuis le 1er Novembre. Serait-elle restée lettre morte parce que, déclarée applicable le jour des morts ? Qui veillera d'ailleurs à son application comme disait un de nos correspondants ?

Les faits se chargeront de répondre. En attendant, le 31 Octobre, c'est à dire à la veille du jour de l'application de la loi sociale particulière en Indochine, une jeune ouvrière, une femme de 19 ans, a été brutalisée sauvagement par une brute. L'enfant qu'elle portait en son sein est mort, mort à la suite des coups qu'a reçus sa mère.

Ce drame révoltant s'est passé dans une grande ville. C'est pour dire

(suite en 3e page)

LES TYPOS DE L'IMPRIMERIE DAC-LAP PROTESTENT CONTRE LE SABOTAGE DES LOIS SOCIALES

L'application des lois sociales a donné lieu, à l'imprimerie Dac-Lâp à Huê, comme en bien de centres industriels, à des incidents mettant aux prises, patrons et ouvriers.

Le 14 courant, une circulaire de M. Bùi huy-Tin institue, en exécution de la loi, pour les typos de son entreprise, le congé du dimanche ; mais, en même temps, elle spécifie que la journée de congé ne sera rétribuée que pour les employés et non pour les ouvriers. Les typos lésés envoient presque aussitôt à la direction une requête revendiquant l'application intégrale des nouvelles lois de protection du travail. L'intendant de la Maison, M. Minh promet de régler la question quand il aura pris ses informations au Commissariat de police. Après une attente longue et infructueuse, les ouvriers s'amènent en foule, exigent une réponse immédiate, se basant pour appuyer leurs demandes sur les textes même des lois sociales qui ont été publiées dans les journaux. Une chaude discussion s'engage, qui aboutit à la reconnaissance des droits ouvriers par le représentant de M. Bùi huy-Tin. Les ouvriers pourtant n'ont point complètement gain de cause. On leur concède le paiement du dimanche, par contre, on leur impose une majoration d'heures de travail : désormais, ils peineront par jour 40 minutes de plus. Les exploiteurs de l'imprimerie Dac-Lâp s'engagent ainsi dans la même voie que leurs semblables, les patrons de la Confédération générale des producteurs français. Formés au même moule, ils défendent leurs intérêts, pied à pied, et entendent maintenir les ouvriers dans la misère la plus abjecte.

Aussi bien, ce n'est pas pour la première fois que les typos de Dac-Lâp ont protesté contre les mesures d'offensive patronale. Il y a quatre mois, ils se sont mis en grève ; et trop faiblement organisés, ils ont essuyé la répression la plus ignoble : 2 ouvriers grévistes furent chassés. Plus récemment, ils ont cessé le travail pour demander la réintégration d'un de leurs camarades qui, rien que, parce qu'il a cassé par mégarde sa plaquette de numéro matricule (et non un boulon, comme l'a dit notre précédent entrefilet), se vit exclu de son emploi.

Les typos sont littéralement soumis à un régime de « coupe réglée » qui les condamne à une vie très misérable ! Depuis la crise, les salaires supérieurs à 6$ ont baissé par 3 fois, 10 %, puis 15 %, puis 20 % ! On ne gagne plus que 7$50 par mois, au lieu de 12$ ou 1?$; 9$ au lieu de 16$ ou 21$. Et ces salaires de famine, comme nous avons l'occasion de le dire en passant, sont payés au compte-goutte, généralement, tous les 3 mois seulement. Ils sont encore une vingtaine, vendeurs, secrétaires, plantons, coolies balayeurs, à n'avoir pu toucher leur argent depuis le mois d'Août ? Les ouvriers hospitalisés ou chassés pour cause de maladie ne bénéficient d'aucune espèce d'indemnité. L'ouvrier L. T. T. embauché depuis 1923, fut mis à la porte purement et simplement, parce qu'il est atteint de la tuberculose. Il n'est pas d'ailleurs le seul à être victime des conditions les plus antihygiéniques du travail à l'atelier. Les camarades Loan, Dân, Dap, Thua, ont attrapé avant lui la même maladie et l'ont précédé dans la tombe !

La situation des apprentis est plus lamentable encore ! L'apprenti travaille bénévolement pendant les 3 premiers mois et ne touche 3$ par mois, qu'à partir du quatrième. Mais, bien souvent, pour une raison ou pour une autre, dès la fin de la période de travail gratuit, il est chassé. Chaque année, à l'approche du Têt, une quinzaine d'apprentis, embauchés en vue de l'impression des calendriers Khâm-thiên-Giam, sont exploités honteusement pendant 3 mois pour être renvoyés vers le milieu du quatrième. Le travail saisonnier ayant été expédié, l'entrepreneur n'a que faire de la main d'œuvre qu'il a en surplus.

Encore si les typos avaient leurs organisations, leurs syndicats ! ils auraient pu mener la lutte quotidienne en vue de refréner dans la mesure du possible l'exploitation patronale ! Mais isolés, à peine protégés par un rudiment des lois sociales, ils sont livrés sans moyen de défense à la rapacité des capitalistes sans scrupule et sans pudeur.

ARBITRAIRE ADMINISTRATIF

SANS MOTIF VALABLE

notre camarade TRAN-DINH-LONG vient d'être "refoulé" de la Cochinchine

En France on ne peut s'empêcher d'un sourire sceptique quand on entend un Indochinois réclamer la liberté de circuler dans l'Indochine.

En effet, il apparait inconcevable qu'un citoyen d'un pays ne peut aller à son gré d'un endroit à un autre.

Cette chose inconcevable existe pourtant en Indochine française.

Obéissant, par routine, à la vieille formule politique « diviser pour régner » qui s'avère depuis longtemps inefficace et nuisible, l'administration coloniale dresse de nombreuses barrières entre les cinq pays de l'Union indochinoise.

D'abord, pour aller de Saïgon à Pnom-Penh, à Vientiane, à Huê ou à Hanoï, le voyageur doit être muni en plus de la carte personnelle d'un titre d'identité. !

L'obtention de cette pièce qui tient lieu de passe-port est soumise à des formalités difficiles, parfois même impossibles à remplir.

L'acte de naissance, le casier judiciaire ne suffisent pas. Il faut un certificat d'origine et un certificat de bonnes vie et mœurs délivrés par les notables du village natal. Ici on voit toute la malignité de l'administration coloniale.

Chaque fois qu'elle veut nous refuser quelque chose, elle nous renvoie à nos fameux notables du village. Elle se décharge ainsi de toute responsabilité, s'en lave les mains et nous laisse aux prises avec « les nôtres ». Il n'y a rien de plus malfaisant que l'institution des notables telle qu'elle fonctionne actuellement.

Nous rencontrons moins de difficultés avec un Résident ou administrateur de province qu'avec les notables de village.

Les pauvres gens qui ont quitté dès l'enfance leur village natal sont ainsi dans l'impossibilité d'obtenir de ces notables un certificat de bonnes vie et mœurs. D'ailleurs ceux-ci profitent de la moindre occasion pour manifester leur puissance et exiger des cadeaux qui sont bien souvent au-dessus de la portée des requérants.

Nombreux sont ceux qui renoncent à avoir leur titre d'identité. Ils sont ainsi condamnés à crever de faim chez eux sans avoir l'espoir de tenter une aventure ailleurs.

Et puis, même avec votre titre d'identité, on peut vous « refouler », vous renvoyer dans votre « pays d'origine » d'un moment à l'autre sans avoir à invoquer aucun motif.

C'est le régime du « bon plaisir » administratif.

Quand votre tête ne convient pas à la Sûreté on prend un arrêté et vous voilà reconduit à la « frontière » sous bonne escorte.

Le cas de notre camarade est encore plus scandaleux parce que les apparences égales ne sont même pas ménagées.

Il est arrivé à Saïgon, le 6 Novembre

La police l'arrêta à la gare et l'emmena au Commissariat du Port, puis ensuite à la Sûreté où on lui notifia l'arrêté signé depuis le 26 Septembre 1936 par M. Rivoal, alors, gouverneur par intérim de la Cochinchine

Cet arrêté n'a même pas été publié dans le bulletin officiel de l'Indochine.

Par conséquent on applique à notre camarade un arrêté qui n'est pas exécutoire

L'arbitraire colonial va jusqu'à fouler aux pieds les minces apparences légales de ses actes.

Voici l'arrêté pour ainsi dire secret qui frappe illégalement notre camarade Long.

Le Gouverneur P. I. de la Cochinchine.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Vu le décret de 20 Octobre 1911 fixant les pouvoirs du Gouverneur de la Cochinchine et des Résidents Supérieurs en Indochine.
Vu la note no 5287—en date du 24 Septembre 1936, du chef local des services de Police.

Arrête :

Article 1er. — Le nommé :
Trân-dinh-Long né le 1er Mars 1904 à Nam-Dinh ville (Tonkin).
Sera renvoyé dans son pays d'origine par mesure de Police.
Article 2. — Le Chef local des services de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon le 26 septembre 1936
Signé Rivoal

Pour ampliation.
Le Chef de Cabinet adjoint
Cachet et signature illisible.
Le Contrôleur, chef de la 1ère Section d'archives et de recherches, soussigné certifie avoir notifié ce jour parlant à personne, à M. Trân-dinh-Long le présent arrêté et lui en avoir laissé copie.

Saïgon le 6 Novembre 1936
Cachet et signé
Robert Perroche
Contrôleur de la Sûreté Générale

Nous soumettons ce cas à l'attention du Ministre des Colonies.

Evidemment ceci n'est pas un cas isolé. Des dizaines de milliers de personnes sont frappées de cette interdiction. Nous avons bien vu des fiançailles manquées des ménages disloqués des fortunes détruites par cette mesure injustifiable.

Actuellement, dans le monde, un vaste mouvement d'union est tenté, union entre les peuples union entre les partis

Ici, on continue d'appliquer une vieille formule qui suscite des haines et des divisions.

L'œuvre à entreprendre par le gouverment de Front populaire en matière coloniale est l'œuvre d'unification.

Il faut « Unir pour régner »

Unir suivant les principes de la démocratie, de justice et d'humanité.

Unir autour des idées de liberté et d'égalité.

Aussi croyons-nous nécessaire et urgent de demander au Ministre des Colonies la suppression de toute mesure susceptible d'entraver la réalisation si souhaitable pour la France comme pour l'Indochine de **l'Unité Indochinoise**.

DANS LE SUD-D'ANNAM

Le régime des suspects sévit..

A Binh-dinh, des suspects viennent d'être arrêtés et jetés en prison. Leur crime ? Celui d'avoir la « tête dure », de ne pas loger dans la cervelle les mêmes idées que les agents gouvernementaux. Au cours de Septembre dernier, les habitants des régions de Tam-quan, de Bong-Son, ont eu l'audace de parler de Congrès indochinois, de revendications ou d'autres choses du même genre. En haut lieu, on s'informait. Les autorités provinciales faisaient une tournée d'épuration dans les villages ; à leur arrivée dans chaque localité, ils s'enquirent auprès des notables pour avoir la liste des « têtes dures », des mauvais esprits Huynh-Tiêp, un condamné politique de Banmêthuôt qui vient d'être gràcié, Trân-khanh un autre condamné politique qui a purgé sa peine, Vung, un 3e condamné politique, libéré sous condition, furent, comme de juste, mentionnés sur le carnet des indésirables ! Ce qui est tout de même un peu trop fort, c'est que les autorités ne se bornaient pas à de pareilles mesures d'intimidation.

Sur leur ordre, nos trois camarades furent mis en état d'arrestation et détenus à la prison préfecturale de Bông-son, en compagnie de deux autres indésirables, inculpés eux aussi pour leurs opinions anti-gouvernementales !

A Quang ngai, la terreur des années 30—31 continue. La persécution administrative s'acharne contre les suspects et libérés politiques. Ceux ci endurent des malversations de toutes sortes. Bien souvent, ils reçoivent l'ordre de venir dans les maisons de veilleurs où ils sont gardés à vue. Un jour de septembre dernier, les frères Trân ky Truyên, ancien détenu de Banmêthuot et Trân ky Sum, ancien détenu de Quang Ngai, à leur retour d'une conférence de Vu dinh Thuy, représentant du peuple s'arrêtèrent au pied d'un arbre pour lire le journal Tiêng Dân. Pour leur malheur le xa doan passa juste à ce moment : il les dénonça par la suite aux autorités comme ayant lu des tracts communistes. Comme l'enquête ne put établir aucune charge contre les suspects, l'accusateur se promit de prendre une « revanche » éclatante. Il fabriqua un drapeau rouge avec les insignes faucille et marteau et ces inscriptions étranges : *Ngu châu công san* (Communisme des cinq parties du monde ?) et renouvela sa dénonciation contre ses victimes manquées. Le jeu cette fois lui réussit. Car sur le champ, les frères Trân et le lettré Tu phong, leur vieux père, furent arrêtés et envoyés à la prison provinciale. Pendant les 15 jours qui suivirent, au village de Châu Me, un poste militaire fut établi et on soumit les habitants aux tracasseries de la loi martiale. Tous les passants furent requis de représenter leur carte d'impôt.

Toutes les personnes natives de Châu Me et n'ayant pas sur elles leur « passe port », tous les passants originaires des villages voisins, des villages «étrangers», furent mis en état d'arrestation et gardés au poste parfois pendant 5 ou 6 jours. Au cours de ses rondes nocturnes, le sergent Công, connu pour sa cruauté et sa scélératesse accablait de bastonnades et d'injures, tous les habitants qui osaient éclairer leurs maisons.

Le Quang ngai, vers les années 30-31, a été le théâtre d'un vaste mouvement communiste. On sait qu'à cette période, la province a été mise à feu et à sang par la répression féodale et impérialiste. Mais nous ne comprenons plus pourquoi, aujourd'hui, quand le calme est déjà revenu, les autorités continuent de terroriser la population par des arrestations et opérations militaires préventives. Veulent-elles provoquer par ces moyens odieux des réactions populaires qui motiveraient de nouvelles campagnes de répression Car enfin, il est clair qu'en haut lieu, on est au courant des manœuvres calomnieuses. Rien que la maladresse et le non-sens des inscriptions auraient suffi à éclairer le service de la Sûreté, pour lequel « les choses communistes » ne sont point inconnues.

Qu'on mette tout de suite en liberté des gens qui n'ont commis aucun crime. Et que des mesures soient prises pour mettre un terme à ces méthodes de terreur qui n'auront d'autre résultat que celui d'exaspérer la population indigène.

LE FRONT POPULAIRE ET NOUS

Nous n'ignorons pas qu'il existe une interdépendance entre la lutte des masses travailleuses métropolitaines et celles des masses coloniales. C'est pourquoi nous suivons avec sympathie le combat que livre le peuple travailleur et démocrat que français contre le fascisme et les oligarchies financières et économiques, combat qui s'est exprimé jusqu'à présent sous la forme de la coalition du Front Populaire.

Le Front Populaire a toute notre sympathie comme d'ailleurs nous sympathisons de tout notre cœur avec le peuple espagnol qui lutte depuis deux mois pour défendre sa liberté contre les généraux félons et fascistes.

Il s'agit ici moins de cette sympathie naturelle qui relie les combattants de tous les pays du monde luttant pour la Paix, la Liberté et le Bien-Etre mais d'une analyse objective de notre attitude — que d'aucuns nous demandent de préciser — vis-à-vis du Front Populaire.

Que l'on nous comprenne bien. Ce n'est pas parce que nous avons une sympathie à l'égard du Front Populaire en tant qu'expression de la lutte contre la réaction et le capitalisme — la plus grande de toute l'histoire de la IIIe République — que nous sommes obligés d'admettre comme parfait tout son programme.

Et ce n'est pas parce que nous avons cette sympathie que nous sommes forcés de nous leurrer sur les possibilités de réalisation du Front Populaire. Car il est des choses que de par sa nature même, il ne pourra réaliser sans compromettre son existence et son pouvoir.

Pour cette raison, nous pensons qu'il est absurde d'attendre du Gouvernement du Front Populaire notre *émancipation*.

Nous disons, au contraire, que notre libération sera le résultat des luttes que devront mener les masses travailleuses Indochinoises. Car la colonisation et l'emprise impérialiste que subit l'Indochine ne cessent pas par le fait qu'il existe à l'heure actuelle un Gouvernement dont le pouvoir est confié par la volonté de la majorité du peuple français.

Exactement comme en France, l'existence d'un Gouvernement de Front Populaire ne modifie en rien la structure même du régime capitaliste, bien que le rapport de forces peut être modifié. C'est ainsi que le prolétariat français n'a pas confié au Gouvernement le soin de faire aboutir ses revendications légitimes, mais qu'au contraire il avait recours à l'arme directe de grève pour arracher au grand patronat des concessions économiques nécessaires à son existence matérielle.

Et il faisait cela non pas parce qu'il n'avait pas confiance au Gouvernement Blum qui venait d'être appelé au pouvoir par sa volonté même, mais parce qu'il pensait, avec juste raison, qu'il est des batailles qu'un gouvernement même le plus sympathique à ses revendications ne peut pas gagner seul, sans le concours des masses intéressées.

Ainsi nous ne pensons pas, qu'il faut remettre complètement au Gouvernement du Front Populaire le soin de faire aboutir nos revendications. Nous pensons au contraire que, si les masses travailleuses Indochinoises cessaient la lutte, le Gouvernement actuel malgré toute sa meilleure volonté ne pourrait pas se rendre maître de l'administration coloniale soutenue par tous ceux dont la situation sera comprise par la moindre amélioration au régime politique et économique actuel.

Cette attitude nous permettra d'éviter les déceptions provenant de ce qu'on attend irraisonnablement des réalisations qu'un Gouvernement, à cause de sa nature même, ne peut nous donner.

Nous n'oublions pas que notre émancipation ne dépendra que de nous. Nous n'oublions pas non plus que notre lutte est toujours nécessaire pour appuyer l'œuvre gouvernementale dans la mesure où elle est conforme à la politique d'amélioration immédiate des conditions d'existences matérielle et morale des masses travailleuses.

Nous n'oublions pas enfin que le maximum de ce que nous attendons du Front Populaire est l'élargissement de nos conditions de lutte par l'octroi des libertés politiques et syndicales.

Le reste sera notre œuvre.

(Appel Indochinois, Paris n 2)

L'AMNISTIE DOIT ÊTRE COMPLÈTE ET TOTALE

DES CENTAINES DE DÉTENUS politiques gémissent encore dans l'enfer des bagnes

Enfin, les bagnes politiques commencent à entr'ouvrir leurs portes et se résignent à rendre une partie de leurs pensionnaires à la vie libre et au grand air. Plus de 800 détenus politiques viennent de réchapper des officines à mort lente que sont les pénitenciers de Son-la et de Poulo-Condore. Cependant, les portes des bagnes, ne sont encore qu'*entr'ouvertes !*

Le décret d'amnistie pourtant a été déjà promulguée. Et l'on sait que ce décret d'adaptation « aux colonies autres que la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane » ne comporte aucune restriction par rapport à la loi du 11 Août qui prévoit des catégories d'infraction assez larges. Ainsi, sans parler des infractions qui constituent la matière classique de toute loi d'amnistie, à savoir les délits et contraventions en matière de réunion, d'élection, ceux prévus par les lois de la presse, en particulier les fameux décrets du 4 Octobre 1927, des 4 février et 20 Juin 1928, bénéficient en même temps d'une « amnistie pleine et entière ».

—Les infractions provenant «d'outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité et de la force publique » ;

Les infractions en matière de fabrication ou débit ou détention ou distribution d'«armes prohibées» d'«armes ou de munitions de guerre », d'«une quantité quelconque de poudre», de « cartouches ou autres munitions de guerre ».

—Enfin les pillages, crimes, provocation de militaires à la révolte, commis dans des buts anarchistes et punis avec une particulière rigueur par la loi « scélérate » de 1894.

On voit bien que l'amnistie peut englober presque toutes les catégories d infractions pour lesquelles les communistes et notamment les nationalistes annamites se sont faits condamner. On espérait légitimement des effets plus radicaux de cette mesure décrétée par le Gouvernement du Front Populaire.

Mais les premières applications se sont avérées bien restreintes et partielles. Dans le cas où elles seraient en même temps les dernières ce que nous ne souhaitons point ! — elles seraient bien décevantes pour les masses indochinoises qui ont attendu depuis des mois la mise en liberté de tous leurs défenseurs et militants. A Poulo-Condore où la plupart des bagnards ont été jugés par les juridictions françaises, Cours criminelles ou Commissions criminelles, 235 détenus se meurent encore sous un régime trop connu pour ses inhumaines atrocités 108 d'entre eux ont bénéficié d'une diminution de peine, mesure de clémence dérisoire dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne fait que confirmer les patients sur les fins tragiques de leur vie de martyr. Quels espoirs, en effet, pourraient être réservés à des forçats débiles, tuberculeux, moribonds, qui voient leur peine de T. F. à perpétuité commuée en peine de 5 ans de détention ? Et ceux-là ne sont pas parmi les moins favorisés. Une bonne portion de nationalistes ou communistes condamnés par des juridictions d'exception semblent être tenus de purger jusqu'au bout leur ancienne peine. Le Gouvernement populaire se fait-il donc un devoir de conserver, de maintenir les scandaleux verdicts émanant des fameuses commissions criminelles, ces vestiges attardés des temps moyen-âgeux ? Parmi ceux qui restent, il y en a pourtant qui devraient être libérés, même avec des décrets d'amnistie de portée plus restreinte. Ainsi, Hoàng-Trac, le seul qui dépérisse encore au bagne, de toute la « promotion » des « conspirateurs » nationalistes de 1929, ainsi Dô van Dan âgé de 76 ans ; Nguyên van Phân, le seul des aviateurs de Bach-Mai qui ne soit pas encore libéré ; Bùi công Trung, condamné à 15 ans de détention pour ses opinions et son seul délit d'avoir émigré en Russie sans passeport ; enfin et surtout Trân xuân Dô, Tang ba Phuong, Nguyên van Kê, Nguyên van Vi, Qua, arrêtés à la suite d'accusations purement calomnieuses.

La Cour d'Annam, comme toujours, s'est montrée particulièrement réfractaire aux applications de la loi d'amnistie. Jusqu'ici, en effet, aucune décision n'a été prise en vue d'assurer l'efficacité du décret ministériel. Aussi bien, les prisons et bagnes de l'Annam ont toujours été jaloux de leur nombre «record» de forçats. Hà-tinh : 60 ; Lao Bao : 84 ; Ban-mê-Thuôt : 140. Et il faudra y ajouter le nombre des détenus des autres prisons provinciales. Nous voudrions bien savoir comment le Ministère de la justice de la Capitale, dont bien des gens dans un but plus ou moins intéressé ont vanté bruyamment la ponctualité et les tendances libérales, comment ce Ministère, en cette occurence, justifierait son silence et son inertie. Car, premièrement, le décret ministériel du 27 Août 1936 a stipulé expressément son application, dans les « colonies, *protectorats* et territoires sous mandats », à « toutes les « *infractions aux dispositions du droit local* pour les faits de la nature de ceux visés à l'article 1er de la loi du 11 Août 1936 » ; — deuxièmement, ce décret a été promulgué en Indochine par un arrêté du Gouverneur Général, autrement dit de cette autorité hiérarchiquement supérieure qui a le droit de légiférer directement et unilatéralement pour tout le territoire de l'Union. Ou bien, par hasard, la justice mandarinale de l'Annam, pour motiver son abstention, se retrancherait-elle derrière cette considération que le décret d'amnistie, ne concernant que les *condamnés politiques*, ne saurait s'appliquer aux *condamnés « dits politiques »* la seule variété sui generis que les Tribunaux indigènes connaissent en dehors des condamnés de droit commun ? (1).

Des centaines de nos camarades souffrent encore aux bagnes, les uns pour avoir manifesté contre les lourds impôts, les autres pour avoir formé des ligues illégales, d'autres enfin rien que pour avoir épousé des opinions extrémistes qui ne plaisent pas au gouvernement colonial. Ils continuent d'être en proie aux traitements les plus inhumains, et cela pendant que le Front Populaire règne en France. Et qu'on ne s'imagine que, depuis, sur les instructions du ministre, des modifications fussent apportées au régime de ces camps de concentration. A Lao bao, ce n'est qu'après des grèves et protestations réitérées qu'on a *promis* de distribuer du poisson frais, d'autoriser la lecture des journaux. A Ban-mê thuôt, les geôliers et gardes moï continuent de terroriser les condamnés. Le 24 août, à la suite de rudes coups de poings qu'il asséna à un détenu qui s'est permis de se laver les mains, le gardien en chef Moshine, suivi de ses montagnards, fit brûler tous les effets de famille des prisonniers et soumettre les 12 paralysés aux punitions les plus barbares. A Poulo-Condore, à la veille du départ des libérés, le gardien en chef du bagne II, Chaussidière, furieux de voir une partie de proies lui échapper, menaça ceux qui restaient de se dédommager sur eux, à coups de baïonnette. Nos camarades ne vivent plus. Ils n'en peuvent plus, après des années d'atroces souffrances !

C'est dire combien une amnistie intégrale est indispensable ! Le Gouvernement du Front Populaire discerne-t-il toute l'urgence d'une telle mesure ?

De légères hésitations, de légers retards, de sa part pourront coûter la vie à bien des militants ouvriers et paysans de cette Indochine ! Qu'on libère sans délai nos frères qui ont déjà surabondamment expié le crime de s'être levés contre l'exploitation et l'oppression ! Que les portes des bagnes soient grandes ouvertes ! Et que le Ministre décrète sans délai la suppression de ces bagnes dignes des périodes de la plus noire barbarie, et qui n'ont pu et ne pourraient jouer d'autre rôle que celui de perpétuer la barbarie et la haine.

(1) Les tribunaux annamites, en effet ignorent le terme de « condamné politique » et dénomment pudiquement ces condamnés sous le terme sui generis de « *condamné dit politique* ».

TRIBUNE DES LECTEURS

LA PHILOSOPHIE DU FRONT POPULAIRE

Depuis quelques années, on assiste à de grands changements dans la vie politique des peuples. Au lieu de ces brouillaminis de partis hétéroclites et de combinaisons sans fin qui déroutèrent toutes les prévisions, on n'a désormais dans tous les pays que deux blocs distincts, le *Front de la Démocratie* et celui de la *Dictature fasciste*.

Englobés dans cette alliance avec des éléments à tendance réformiste, les partis communistes paraissent n'être plus ce qu'ils étaient récemment ; ils ont abandonné beaucoup de leurs rigueurs primitives et adopté des mots d'ordre que naguère ils condamnaient.

Dans les milieux intellectuels petits bourgeois, généralement peu hostiles à la cause ouvrière, on s'accorde à reconnaître que le Marxisme est déjà suranné ; trop « simpliste » dit-on pour expliquer les événements complexes de notre siècle. C'est ainsi que « La Flèche », organe de combat du Front Populaire a envisagé dans son numéro du 8-8-36 la fondation d'une nouvelle philosophie politique qui serait étudiée « dans la conjonture économique et sociale actuelle » avec ses « conséquences politiques « (Fascisme et Front populaire) ».

Afin d'éclairer nos jeunes camarades sur un point le plus important de l'idéologie socialiste et de dissiper une fois pour toutes, les erreurs possibles chez les gens malavisés, nous nous proposons aujourd'hui de faire un retour sur le marxisme pour mieux comprendre les données du problème actuel.

On se souvient que les deux plus grands théoriciens révolutionnaires du siècle dernier, et peut être de tous les siècles, K. Marx et Engels, restaient divisés, du moins durant les premiers temps de leur collaboration, sur ce point capital : à savoir si la révolution se fera par bond ou par étapes successives.

Pour Engels qui semblait imprégné dès les premiers jours d'idées «babouvistes», le régime capitaliste aboutira à un effondrement soudain qui marquera en même temps l'avènement de la classe prolétarienne. Il n'admettait pas de compromis ni d'état intermédiaire. Babœuf avait écrit en effet : « lorsque l'universalité des richesses se trouve engloutie dans la main de quelques uns......un bouleversement général dans le système des propriétés est inévitable » cette idée catastrophique fut reprise par Engels dans sa « théorie de l'armée industrielle ».

Après quelque hésitation au début, Marx rejeta définitivement cette conception pour celle de la « Révolution en permanence» d'origine «blanquiste». Il estimait que le régime bourgeois est non seulement néfaste à la classe prolétarienne mais encore incompatible aux intérêts des classes moyennes, petits bourgeois, paysans etc. .et avant que le prolétariat ait eu le temps de s'organiser en masse homogène nécessaire à ce grand effort, ceux-ci ne doivent pas se laisser condamner sans appel ; ils se révolteront. Et comme ils sont les plus nombreux, grâce à l'alliance de tous les éléments révolutionnaires, ils vaincront facilement. Marx prévoyait que ce bouleversement qui peut être comparé à un phénomène géologique amènera à la surface plusieurs couches sociales d'opprimés réunis sous un gouvernement qui sera une république «démocrate socialiste» autrement dit c'est un phénomène de bonapartisme de l'epoque transitoire.

Pour justifier cette assertion Marx nous montrait, par des documents tirés de l'histoire que le régime bourgeois du temps moderne n'a pas été le résultat d'une lutte soudaine entre capitalistes et féodaux mais bien d'une longue série de conflits alternés de victoires et défaites telles que le féodalisme de l'époque prérévolutionnaire lequel n'était déjà plus le même que celui du Moyen-âge. Par une loi du parallélisme des révolutions sociales, il conclut que la révolution prolétarienne devra prendre la même allure.

Mais, de même que les bourgeois au pouvoir ont trahi leurs compagnons d'arme, les serfs et les esclaves qui les soutenaient dans la lutte contre le Féodal, la classe moyenne une fois victorieuse trahira le prolétariat. Ainsi quand l'ennemi commun sera abattu, le front de bataille se déplacera et la lutte deviendra ouverte entre la classe prolétarienne et la première. A ce moment, le gouvernement révolutionnaire installé à côté du gouvernement légal devra mener la lutte jusqu'à victoire complète et pour ce, Marx estimait que le procédé pacifique aura peu de chance de réussite

Tel est le point de vue de Marx connu sous le fameux nom de « *théorie de la révolution en permanence* » qui fut définitivement adoptée en 1850 par le Comité central.

Pour apprécier la justesse de cette vue, citons en exemple, la révolution russe où la prise du pouvoir par les prolétaires a suivi à 8 mois d'intervalle, celle des Menchévicks du mois de Février. Par ailleurs, la Révolution espagnole qui se déroule à cette heure, dans son triple caractère politique économique et militaire semble prendre une allure plus souple avec la petite bourgeois. Les Républicains menacés du danger fasciste, débordés par les évènements, cèdent de plus en plus presque sans résistance la place aux partis extrémistes Naturellement, quand la réaction fasciste aura été conjurée, le front populaire aura vécu c'est de l'avis même des leaders modérés de la Frente popular. Ceci est dû à la circonstance particulière de la guerre civile, mais placée dans un autre milieu, la petite bourgeoisie espagnole n'aurait pas manqué de réagir énergiquement à cette évolution.

Cependant, dans la pratique la chose ne se passe pas toujours aussi simple. Parfois le prolétariat est trahi au milieu de la lutte ; tel est le cas de la révolution chinoise où le Koumingtang chinois a trouvé le moyen d'en finir avec la collaboration communiste avant d'avoir réduit les dernières factions militaristes. Dans d'autres exemples, comme en Allemagne et en Italie, on a vu que par suite des erreurs de tactique, la classe moyenne affolée par la perspective d'une dictature prolétarienne s'est jetée dans les bras du grand capital pour retourner leurs armes contre les prolétaires.

Devant ces défaites répétées, dans la course du monde vers l'abime fasciste, la création d'un front unique des partisans de la Démocratie s'impose de toute sa rigueur et loin de déroger à l'idéologie marxiste, on voit comme il vient d'être dit plus haut que cette politique s'accorde de point en point avec elle ainsi qu'avec les exigences stratégiques actuelles.

L'expérience montre combien les effets en ont été salutaires pour parer au danger pressant, mais combien le rôle que joue le parti communiste au sein de ces partis plus ou moins réformistes et même antirévolutionnaires est délicat et périlleux. Tous les militants qui se font champions de cette politique en doivent être pleinement conscients.

Ni Marx et Engels, ni leurs contemporains n'ont parlé du facisme qui est un produit tout à fait moderne. Le capitalisme arrivé à sa dernière phase impéraliste est en proie à une terrible crise qui menace un effondrement général. D'une part, les désordres économiques, la concurrence, les guerres pour les colonies indispensables à la vie des usines, de l'autre, les revendications ouvrières, la marée montante de la révolution, le capitalisme acculé, est obligé de se démasquer et de faire un effort suprême, il a recours à la dictature. Il se résigne ainsi à se donner un maître à la fois docile et énergique, capable de parer momentanément la route à la révolution et de remettre un peu d'ordre dans la maison qui allait s'écrouler. Donc le fascisme n'est rien moins qu'un phénomène de la réaction capitaliste

Marx et Engels ont néanmoins prévu que la grande bourgeoisie pour revivre et s'adapter aux circonstances, ne manqueront pas d'utiliser contre les travailleurs, le lumpen prolétariat, et les aventuriers etc...

C'était en effet, dans la lie du peuple, dans cette masse, de repris de justice, de créatures déchues, jetées dans la litière de l'humanité par le régime spoliateur que les chefs fascistes ont toujours recruté leurs cadres et leurs troupes de choc. Hitler ne s'est il pas flatté plus d'une fois dans son Mein Kamft, d'avoir dispersé des milliers d'ouvriers manifestants avec quelques centaines seulement de ses fameuses Sections d'Assant composées uniquement de ces vagabonds qui ne sont bons à rien quand il s'agit de travailler, mais qui sont mieux entraînés dans le pugilisme et l'art des bagarres

Des personnes malavisées peuvent voir dans le fascisme une renaissance ou un rajeunissement du capitalisme. En réalité, avec sa dictature personnelle, son supernationalisme et le cortège de guerres fratricides, de famines qui s'ensuivent, il n'aggrave que ses contradictions.

Le fascisme n'est utile à la classe possédante qui l'instaure qu'autant que le lui permettent la faiblesse et l'anarchie des pays voisins ; de même, les chefs fascistes ne peuvent s'entendre entre eux qu'au détriment des politiciens badauds, non avertis. Aussitôt que les derniers butins partagés, les derniers faibles sacrifiés, le fascisme n'a plus sa raison d'être. S'ils ne veulent pas se dévorer entre eux—ce qui est plus probable—ils devront se désavouer eux-mêmes.

De même que l'impérialisme est la dernière phase du capitalisme, le fascisme est la dernière et ultime phase de l'impéralisme. Déjà il compte ses jours parce qu'il est condamné par l'histoire.

Mais désormais, le fascisme n'a plus aucune chance de succès dans les démocraties. Grâce à la formation des fronts populaires, le prolétariat est toujours en éveil et plus fort, plus uni que jamais, la classe moyenne et les petits paysans sont conscients de leur rôle. Ils sont prêts à verser leur sang pour la liberté. L'exemple du peuple espagnol en dit plus long qu'aucun discours.

Pour clore cet article, je conclus que la profonde philosophie du Front populaire doit être trouvé dans le Marxisme et que celui-ci est éternellement vrai en dépit des vicissitudes du monde.

Le drame de la Cotonnière de Nam-Dinh

(suite de la 1ère page)

que les actes de ce genre sont si courants ici, que leurs auteurs se croient être sûrs de leur impunité et que tant que les ouvriers n'ont pas le droit de s'organiser et de se défendre ils seront toujours les victimes de la fantaisie, de la brutalité et de la rapacité de leurs employeurs.

Notre enquête n'est pas encore parfaite en raison des moyens dont nous disposons actuellement. Elle jette néanmoins un peu plus de lumière sur le martyrologe de notre peuple. Elle appuie un peu plus notre thèse sur les lois sociales en Indochine. Elle démasquera les détracteurs de ces lois qui hurlent contre leur application. Elle leur dira que malgré eux, sans eux et contre eux les travailleurs s'organiseront. Elle leur démontrera l'immense force de l'armée des exploités, force consciente, grandissante, inépuisable

En passant devant la Filature

Le beau temps semble favoriser mon voyage. Mon arrivée à Nam-dinh a été signalée. Qu'importe ! Pour un journaliste qui accomplit son devoir rien n'est impossible.

Avenue Clémenceau, nous passons devant la Filature. Les hauts bâtiments se dressent imposants et sombres Dans cette usine près de 4.000 ouvriers et ouvrières travaillent jour et nuit.

La Filature de Nam Dinh n'est qu'une des cinq usines que possède la Société cotonnière du Tonkin. Fondée depuis Août. 1900, la Société au capital initial de 5.000.000 fr. exploite à Hanoi, Nam Dinh, Haïphong, Montzé et Yumansen trois filatures, un tissage et une teinturerie.

Depuis longtemps, l'usine de Nam-Dinh est entrée dans notre littérature. Il y a vingt ans un écrivain avait dépeint la situation d'une paysanne engagée dans ce bagne. Tout jeune je lisais, ému, le récit que cette femme faisait à son mari le jour où elle lui avait montré ses doigts sectionnés.

Je ne crois pas que les conditions de travail des ouvriers s'améliorent maintenant. La paysanne accidentée il y a vingt ans reparait aujourd'hui sous la forme d'une jeune ouvrière de 19 ans. Comme autrefois c le travaille sans relâche de 6h du matin à 6h du soir ou de 6h du soir à 6h du matin. Comme autrefois elle est brutalisée et plus que autrefois :

Je veux en passant interroger un de ces hommes qui entrent. Il me dira peut-être comment on travaille dans cette usine et comment s'est passé le drame. Quelqu'un me glisse à l'oreille : « Allez là-bas à la cité ouvrière Vous saurez comment nous travaillons et comment nous souffrons ».

Camarade, merci de ce renseignement. Je vais à la cité ouvrière. Je dirai au retour comment vons travaillez

Une demi-heure avec un exploité de la Cotonnière

Un sentier en zigzags me conduit à la cité de paillotes Je suis dans le domaine de la Société cotonnière. Devant moi, derrière moi, autour de moi rien que des paillotes. C'est la cité ouvrière

Des êtres humains sortent et rentrent dans ces cases. Leurs traits tirés, leur démarche pesante prouvent bien qu'ils ont rudement travaillé.

Bonjour, mon vieux ! Thi-Mâu habite t elle par ici ?

L'homme que j'ai interpelé lève ses yeux étonnés et balbutie une réponse. Je renouvelle ma question.

— De quel journal êtes vous ? me demande t-il timidement.

— Du « Travail ». Nous venons pour enquêter sur l'affaire Thi Mau, la jeune ouvrière brutalisée par ce fameux G. Maltd.

— Vous êtes du « Travail » ? Ah oui ! Entrez, entrez.

L'ouvrier poussa la porte de bambou et j'entre dans sa « maison ».

C'est une pièce plus longue que large de 3m50 sur dix. Cinq lits de camp l'occupent entièrement.

— Vous avez une grande pièce, dis-je.

— Elle ne m'appartient pas totalement.

— Comment ?—

— Oui, ici nous sommes cinq familles. Voyez cinq lits. Chaque famille n'a qu'un lit. Nous y mangeons, dormons et élevons nos enfants.

Je regarde ces lits de planches à peine rabotées. Un bébé enveloppé dans les langes grises dort de son sommeil innocent. A côté de lui pèle-mêle des vêtements, des assiettes, des bols, une malle.... au dessus de lui sur un hamac une femme se répose.

Je me mets sur un de ces lits. Mon hôte appelle son fils et lui remet un sou pour acheter du thé.

— La maison, me dit-il, nous appartient. La Société ne nous donne que le terrain. Si on est en famille on a un carré de 3m50 sur 4m. Parfois deux familles ont ensemble qu'un carré. C'est notre cas. Voyez.

—Il y a longtemps que vous demeurez ici ?

— Oui ! Mes parents travaillent aussi à la Cotonière. Depuis longtemps nous demeurons ici ?

— La jeune Thi Mâu habite-t-elle par ici ?

— Non. Elle habitait avec ses parents rue Champeaux. Elle s'est mariée l'année dernière avec un ouvrier de la Teinturerie et demeure chez son mari à 4 km d'ici.

A ce moment on apporte du thé. Nous buvons. Mon hôte, mis en confiance, me dit :

— J'aime beaucoup votre journal. Je ne peux pas lire le français mais je sais que Le Travail nous défend. Je comprends la difficulté pour nous de nous éduquer. La liberté de la presse n'existe pas chez nous. Tous les journaux annamites qui veulent nous défendre sont successivement interdits.

En effet, dis-je, notre Tan-xa-hoi a été interdit. On ne nous dit même pas pourquoi il doit cesser de paraître.

— De sorte que nos plaintes ne sont plus enregistrées que par «Le Travail». —Et savez vous que nous luttons pour faire appliquer de véritables lois sociales en Indochine ?

— Oui. Ici il n'en est pas encore question. Nous travaillons toujours 12 heures par jour et nos salaires ne dépassent pas o$25 si nous travaillons bien.

—Quelle impression a-t-on ici en ce qui concerne ces lois ?

— Eh bien ! Ici on en a peur, surtout chez les ouvrières. Nous craignons que ces lois seront mal interprétées dans notre usine. Il a été question de la mise en chômage des milliers de femmes si elles ne doivent plus travailler la nuit.

— Sont-elles nombreuses ?

— Elles sont plus de 2.000. Il y a des femmes, des jeunes filles et même des enfants.

—Vous a t-on parlé de congé payé ?

— Non. En tout cas, je n'ai pas entendu parler de congé payé. Le congé nous n'en connaissons pas encore chez nous.

Je veux encore interroger sur les conditions de vie et de travail de mes camarades de la cotonnière mais le temps me manque. Il faut aller encore à l'hôpital où je trouverai la jeune Thi Mau. Il est quatre heures moins vingt. A cinq heures je la verrai.

— Et Georges Maltd, dis-je à mon hôte, le connaissez vous ?

— Oui ! On le connait même trop. Il y a deux mois il était la terreur de la Filature B. Beaucoup de nos camarades ont été frappés et il y a eu des plaintes La direction a été obligée de suspendre son travail pendant 10 jours. Maintenant il est revenu. On le case à la Filature A où il ne se corrige pas malgré çà, puisque Thi Mau...

— Comment intervient-il d'ordinaire, dans votre travail ?

— Eh bien, il s'amène à nos machines. Si quelque chose le contrarie alors il s'en prend à tout le monde. Il prend n'importe quoi qui lui tombe sous la main pour frapper : des rotins, des bâtons... De préférence il utilise ses poings et ses pieds. Quand il se fâche tout rouge il tire même les cheveux et frappe sans s'arrêter

— Boit-il ?

— Oh, alors ! Je crois que oui ! Si vous le rencontrez l'après-midi par exemple, vous verrez. Il devient cynique, il distribue des coups tout en riant. Il est content de faire mal aux autres On dirait que c'est une bête féroce. Et il sent le vin ! ...

Quatre heures. Je prends congé de mon aimable camarade. Je sors de la Cité de misère. Au seuil de sa demeure je le vois encore crier : « Un bonjour à nos camarades du Travail ! »

Chez elle

Le pousse-pousse me porte cahin—caha au village de My Trong. La jeune ouvrière habite avec son mari à 5km de Nam Dinh.

Je frappe à la porte. Une vieille femme vient m'ouvrir. La qualité d'envoyé spécial du «Travail» me permet d'entrer immédiatement dans le sujet.

On se présente. Voici le père de M. Trân dinh Sam, mari de Thi Mâu. Voici la mère. Saluts d'usage.

Le père est plus timide. La mère nous relate le drame. Nous le savons :

« Monsieur, me dit-elle, j'étais atterrée quand on m'apporta la nouvelle J'ai couru vite à l'hôpital mais je n'ai pas pu entrer A onze heures seulement on me permit d'entrer. Oh, que j'ai eu peur. Ma fille, ma pauvre fille était sans connaissance et le sang coulait. .

« Monsieur, vous êtes bien généreux d'être venu demander ses nouvelles. Votre journal est certainement un très grand journal. Nous sommes trop faibles, nous. Nous ne savons que faire pour éviter ces malheurs ».

La malheureuse parle, parle. Les larmes coulent de ses yeux rouges. J'ai le cœur serré en l'écoutant. Le père hoche sa tête et ne dit mot. Il approuve.

«A 4h35 de l'après-midi exactement, continue t-elle, le fœtus fut retiré Ma belle fille reprit connaissance. Je m'approchai d'elle.

—As tu mal, mon enfant ? lui dis-je.

—J'ai mal, maman ! Il m'a beaucoup battu.

Elle me demanda un peu de potage Elle en mangea un peu et s'endormit.

« Vous comprenez, monsieur, que nous attendons avec impatience notre premier petit enfant. Nous venons de le perdre. Pourquoi cet homme est si méchant. Ma belle fille ne lui a rien fait pourtant. »

Je l'écoute toujours. Je laisse parler son cœur. Quand elle s'arrête, je lui dis :

—Il paraît que vous avez adressé une plainte au Résident de France et une autre à l'Inspection du travail.

—Mon fils a déjà envoyé ces requêtes. Il compte encore envoyer une autre à un journal. Çà doit être le vôtre.

—Quelle suite a t-on donné à vos demandes ?

—Je crois que le tribunal d'ici est saisi. Le juge d'instruction (le bochanh) nous a déjà convoqué.

Une vieille pendule à ce moment sonne cinq heures. Je prends congé du père qui me dit les larmes aux yeux : « Nous ne cachons rien. C'est la vérité, la stricte vérité. Aidez nous et faites savoir à vos lecteurs l'injustice que nous supportons». Je vous le promets. C'est tout au moins mon devoir. Je ne manquerai pas de le faire en revenant.

A l'hôpital

Madame Quy, la vieille maman me suit. Nous allons à l'hôpital.

— Ma fille, explique-t-elle, était d'abord admise dans une salle gratuite. Maintenant elle est dans une chambre payante.

J'ouvre la porte et lui dit de passer. Sur le lit une jeune femme dort. Son visage encadré dans un carré d'étoffe noire me frappe par son air exténué. Elle s'est enroulée dans une couverture sombre. La première impression que j'ai est plutôt lugubre.

Madame Quy la réveille et me présente.

—Madame, lui dis-je, le journal Le Travail dont je suis l'envoyé spécial, me charge de vous envoyer sa sympathie. Il a sur votre affaire, publié déjà un premier article où il réclama l'arrestation de votre agresseur.

—Merci, me dit-elle doucement, comme si elle comprime sa douleur en me parlant.

—Souffrez vous beaucoup ?

—Oui, monsieur. Il a été brutal. Il m'a frappée..il a frappé ma camarade Gai... il m'a lancé un coup de pied sur les côtes... il m'a giflée... le sang se met immédiatement à couler...puis je ne sais plus...

Il est pénible à la voir.

—Il veut me mettre à la porte, continue t-elle. J'ai travaillé depuis longtemps à la Filature. J'avais huit ans quand je débutais. Ce que je gagnais je ne me rappelle même plus. C'était insignifiant. Après j'ai gagné 0p 20 par jour. Maintenant je gagne 0p.25.

—Il parait qu'au moment de l'agression vous étiez en train de nouer un fil qui s'était rompu.

– C'est vrai. Je me rappelle... Nous étions trois à surveiller une machine : le petit Cuc, la jeune ouvrière Gai et moi. Les fils s'étaient rompus. Cuc s'en allait se désaltérer, Gai et moi nous renouions les fils quand survint G Maltd qui nous intimait l'ordre d'aller chercher Cuc, mais, trouvant que nous n'étions pas assez lestes ..il nous injuria, nous battit, Gai a eu des bleus sur ses épaules, quant à moi vous savez le reste.

—Il semble que ce G. Maltd n'epargne personne. Il bat même sans raison.

—Il bat tout le monde. Chaque jour nous revoyons la même scène de brutalité. Personne n'est content de lui. Nous lui en voulons tous. Pour moi, j'ai toujours supporté ces misères quotidiennes. Que voulez-vous nous sommes faibles, nous autres, femmes. On est pauvre, nous. Si je ne travaille pas que ferai je ? Mon mari est en chômage depuis qu'il a perdu son travail à la Teinturerie. Le matin je me lève à 4h si je travaille le jour. Je ne rentre qu'à 10h du soir après 12 heures passées dans l'atelier...

J'aurais interrogé davantage si mon interlocutrice ne m'avait pas paru trop fatiguée D'ailleurs, il ne faut pas trop importuner une malade.

Je me lève et prends congé d elle. Au moment où je la quitte je vois que les larmes tombent de ses yeux, larmes de reconnaissance et d'émotion.

Le mari de la victime déclare :

« Vers 4h30 du matin, ce 31 Octobre, « je dormais tranquillement quand on « frappa violemment à ma porte. J'allai « ouvrir et je vis une ouvrière qui venait « pour me prévenir de cette triste nou- « nouvelle : ma femme était brutalisée « par un surveillant, elle allait avorter « et sa vie était en danger.

« Je cours vite à l'usine. Les ouvriers « présents me racontèrent que vers 3h30 « du matin, le surveillant Georges Maltd « passa devant la machine où elle tra- « vaillait en compagnie d'une autre ou- « vrière et d'un ouvrier. Ce dernier ve- « nait de partir pour aller se rafraîchir « Ce départ exaspéra G.Maltd Il obligea « alors les deux femmes d'aller à la re- « cherche de l'absent. Le surveillant est « connu pour sa brutalité partout où il « allait, on le tenait comme une bête fé- « roce.

« Il criait et tapageait. Ma femme vou- « lait renouer un fil rompu avant de « partir. Elle ne termina pas encore « ce travail que déjà G.Maltd sauta sur « elle et lui lança force gifles et coups « de pied. Enceinte, elle essayait de se « sauver en pleurant. Un coup de pied « lancé au ventre l'envoya par terre et « une abondante hémorrhagie se déclara.

« G. Maltd menaçait encore de la con- « gédier. Les ouvrières présentes la trans- « portèrent à l'hôpital.

« Je suis allé voir le criminel. C'était « un homme grand et maigre, vêtu d'un « complet kaki. Il laissait voir sur son « visage un air d'inquiétude. Les lunettes « cachaient mal ses yeux de fauve. Il « montrait ses dents blanches en cau- « sant avec un chinois dans la langue de « ce dernier.

« Le chinois se tourna vers moi.

« — Vous êtes le mari de Thi Mâu, « dit-il en annamite.

« — Oui, répondis je.

« —Monsieur Georges Maltd, continua « —t-il, veut vous prier de conseiller à « votre femme de déclarer qu'elle s'est « glissée dans l'escalier. Il n'a pas vou- « lu faire exprès. Il lui donnera les mé- « dicaments nécessaires et il paiera tous « les frais. Voulez-vous accepter ?

« Je n'avais pas accepté et je courus à « l'hôpital. Sur un lit ma femme se cou- « chait le visage livide. Le sang coulait... « coulait. Une sage-femme la transporta « à la maternité. Un instant après on la « ramena Son visage était encore plus « effrayant à voir. On lui administra « une piqûre de médicament... Ce n'est « seulement qu'à 4h. de l'après-midi « qu'elle put expulser le fœtus mort. Il « n'avait que trois mois. »

Lisez et faites lire **Le Travail**

POULO CONDORE

(suite et fin)

Poulo condore, la terre des damnés

A tous nos camarades du bagne.
Vieux et jeunes, morts ou vivants,
A ceux qui en sont revenus,
A ceux qui y gémissent encore.
Nous dédions cette page faite de leurs larmes et de leur sang de leurs angoisses, de leurs soupirs, de leur douleur, de leur espérance et aussi et surtout de leur ardeur combattive, toujours généreuse, jamais vaincue...

Le régime

B) L'alimentation et l'habillement

D'après le cahier des charges, notre ration de riz comporte 0,kg 750. En réalité elle est toujours rognée par les nombreux intermédiaires. et portion qui nous revient est toujours mélangée à du sable, des cailloux, du paddy, de tesson ! « Notre » poisson sec vient des pêcheries du Tonlé-Sap, mais c'est une catégorie de poissons bien particulière quant à l'espèce et quant à la conservation ! Le *khô-tra*, le *khô-loc*, le *khô-bông* sont réservés à l'aristocratie de l'île ; nous n'avons jamais reçu que du *ca-com, ca sat, ca thac-lac*, petits, osseux, décomposés ayant tourné sentant une odeur d'huile repoussante. La ration de légumes est ce qu'il y a de plus effarant : ce sont tantôt des troncs de bananes sauvages, hachés grossièrement, tantôt du *rau sam*, du *rau càng cua*, du *rau dên* coriace, toutes variétés qu'on fait récolter à la montagne, tantôt enfin des feuilles de patates vieilles, dures, qui résistent à la plus laborieuse mastication. Il y a bien de temps en temps des aubergines, de la salade, des citrouilles, des courges etc. – qui viennent de Saïgon, mais, bien qu'elles soient mentionnées à l'article: *«pour les condamnés»* dans le registre de l'alimentation, nous n'en avons jamais recueilli qu'une portion minime, la portion desséchée, pourrie, rongée des vermines. La saumure qu'on nous distribue est naturellement de dernière qualité ; mêlée de sel, frelaté d'eau aux 7/10 elle dégage des senteurs nauséabondes La graisse qu'on nous destine a été recueillie aux flancs des porcs rôtis, et pour gagner en poids, elle est mélangée de farine. Quant à notre sel, nous le fabriquons nous-mêmes. Tout au long de l'année, comme les paysans français au moyen-âge, nous avons bien goûté une fois la viande et c'est à l'occasion de la fête du Têt. Il est vrai qu'à partir de 1935, à la suite des grèves protestataires, on nous a enfin consenti, en plus, 100gr de porc par semaine.

La durée réglementaire des repas est de 10 minutes. Passé ce temps, les « matas » et les gardiens nous font rentrer dans les salles à coup de cadouille. Les camarades qui, pour leur malheur, ont un mécanisme de déglutition peu expéditif, ne peuvent point finir leur ration. Alors à la hâte, ils emballent du riz dans leur serviette à toilette (!) et emportent le paquet précieux. Naturellement, ils ne peuvent le faire qu'avec la bienveillance des geôliers et il n'est pas rare de voir ces derniers s'emporter à votre manœuvre « malhonnête » et vous jeter à terre votre riz, Deroch, Tisné, Mouchador, Filon, Dội-Thanh, le mata n° 39, Dội-Trà, sont connus par leur sévérité sur ce chapitre.

Dans les « équipes extérieures », le riz est confié au mata qui le distribue lui-même aux forçats. On s'imagine facilement les abus que ces chefs d'équipes véreux pouvaient commettre aux dépens des prisonniers. En 1933, Dội Dâu fut surpris en flagrant délit de vol de riz par le commissaire Vostroki. Pour toute sanction, on lui retira la consigne de surveiller la Bouverie. Et attention aux condamnés lésés qui oseraient protester. Le cachot sera en pareil cas l'issue invariable réservée à leur plainte. Aussi, réduits à une portion par trop insuffisante, devons-nous nous gaver, pour une partie de riz de deux parties de tubercules ou de légumes.

Comme elle nous nourrit, c'est l'administration qui nous fournit des vêtements. Chaque année, au 14 Juillet et au Têt, on nous distribue à chacun un costume bleu en toile grossière, plutôt faufilé que confectionné. Comment voulez-vous que ce complet unique suffise pour nous protéger pendant six longs mois ! Avons-nous besoin de laver nos vêtements ? force nous est de nous mettre complètement à nu. Pour la plupart du temps aux camps des travaux, nous restons nus. et si par malheur, nos vêtements sont mouillés par une pluie malencontreuse, ce sont des nuits entières de nudisme au bagne, même par les hivers les plus rigoureux. Les camarades débrouillards arrivent à s'envelopper le corps de quelque morceau de vieille natte. Vieillards ou enfants, sains ou malades, nous n'avons jamais connu les douceurs d'une couverture administrative ! Soumis à ce régime, logés dans des combles, chaque soir nous revenions du travail salis de sable, de chaux de poussière ; nous n'avions pourtant pas le droit de nous baigner. Toute réclamation en ce sens valut aux prisonniers des coups de bâton ou autres sanctions plus terribles.

C) Sanctions au sein du bagne

Au cours de notre exposé, nous avons plus d'une fois touché aux brutalités auxquelles les prisonniers sont en butte à tout moment. Pour compléter ces renseignements, nous mentionnons encore les procédés couramment employés au pénitencier pour punir les « coupables »

Généralement pour des cas peu graves on supprime les « récréations » à l'intérieur de la prison, on enlève la ration du prisonnier et le soumet au régime de la boulette. Mais il y a encore tout un échelon de sanctions établies pour des fautes graves. Tantôt le prisonnier est tenu d'aller au travail ayant au pied une chaîne pesant 3kg500, ou même deux chaînes pour une durée variant de 8 à 15 jours. Tel par exemple le cas de notre camarade Lê ngoc-Ru. Tantôt encore on l'envoie à la décortiquerie ou au cachot.

La décortiquerie est le bagne où l'on enferme ceux qui ont tenté de s'évader ou se sont rendus coupables de querelle, de bataille à l'intérieur du bagne. La maison grillagée de fer et mesurant 15m de long sur 10m de large comprend deux salles. Le dortoir et la décortiquerie proprement dite. La décortiquerie possède 5 moulins à décortiquer faits de vieux tonneaux. Il faut 8 prisonniers pour pouvoir faire actionner chacun de ces moulins. Les décortiqueurs travaillent depuis 6h du matin jusqu'à 5h du soir, enchaînés deux à deux. A toute heure c'est une poussière aveuglante et des prisonniers ont perdu la vue après avoir passé un an à la décortiquerie. Tel est le cas de Tôn đức-Thang n° 1.289 ; de Tô-Chân n° 5.616, de Phan van-Ngô n° 5270.

Le cachot est une cellule de 2m de long sur 1m50 de large percée d'une toute petite ouverture et entourée d'un grillage de fer. Le plancher est en ciment. Sur le grabat il y a deux anneaux en fer. Le détenu est enchaîné et rivé..... toute la journée. Dix jours sur trente, il mange des boulettes. Après la pénitence, beaucoup de détenus ne peuvent plus marcher ni se tenir sur leurs jambes. Leurs yeux s'offensent au premier contact avec la lumière de l'extérieur. Notre camarade Dào xuân-Mai y a passé 90 jours. Les ouvertures. restent fermées toute la journée, on les entr'ouvre à peine une minute aux heures du repas pour y glisser le riz du patient. Le plus souvent, il doit boire son eau avant de recevoir du riz. En 1930, 31 et 32, beaucoup de détenus se voyaient supprimer leur ration 3 jours de suite. Le 4e jour, on leur donnait une poignée de riz à peine décortiqué, le 5e jour seulement, ils avaient une boulette. Des prisonniers moururent dans le cachot pendant leur pénitence tels les camarades Huân 5348 et Soi n° 5338

La lutte au bagne

Nous avons dit un mot du mouvement d'opposition des prisonniers contre le régime du bagne avant 1930. Nos lecteurs trouveront dans les lignes qui suivent l'historique sommaire de la lutte dirigée par les camarades entre les années 1930 et 1936.

Jusqu'en 1932, le nombre des condamnés déportés à Poulo Condore s'éleva jusqu'à 1500. Cependant par la suite, une partie fut dirigée sur Inini, d'autres moururent ; la plupart durent travailler dans les équipes extérieures (hors de l'enceinte du chef-lieu). Ainsi nous étions divisés, notre force, éparse et toute résistance était vaine. Par ailleurs, on avait soin de nous loger avec des prisonniers de droit commun. De fait, au début, cette politique a bien rapporté le résultat escompté par l'administration du pénitencier. Ces prisonniers de droit commun étaient pour la plupart des gens intraitables. Ils ne manquèrent donc aucune occasion pour nous brutaliser. Cependant, la vie en commun et l'esprit de sacrifice, le dévouement, la franchise dont beaucoup de nos camarades faisaient preuve ne tardèrent pas à les gagner peu à peu à notre cause. Ils devinrent eux aussi conscients de leur dignité, comprirent leur intérêt et acceptèrent de faire front commun avec nous pour lutter et nous réussissions à leur imposer notre point de vue, à liquider avec leur méthode de résistance qui consistait en des « putshes » plus ou moins violents ayant pour tout résultat un assassinat et toutes les conséquences qu'il comportait. A partir de Juillet 1934, la solidarité s'affirma définitivement entre condamnés politiques et prisonniers de droit commun. Nous nous engagions alors sur le chemin de la lutte. Nous organisions des grèves perlées, des grèves, des grèves de faim. Ces grèves se comptaient par centaines. Il est impossible d'énumérer ici toutes ces grèves. Pour commencer, dans un convoi de transport du bois de Anhai au four à charbon nous résistâmes contre les brutalités du gardien Ludowic de Lys, chef de la bouverie. Puis, une protestation générale par toute l'île en vue d'obtenir un meilleur régime alimentaire. Nous exigions qu'on ne donnât plus de ces poissons qui tournaient et de ces viandes pourries de bœuf malade. Nous réclamions ensuite la modification du régime au bagne. Le 3-3-1935, le directeur Crémazy, sur l'ordre du gouverneur de la Cochinchine arrêta 120 des nôtres et les enferma aux salles réfractaires n°s 6 et 7, enchaînés deux à deux.

Cependant le mouvement des grèves s'étendit, s'amplifia, reconnu désormais comme la seule méthode efficace par tout le bagne. Les grèves se firent de plus en plus fréquentes. On s'opposait contre les brutalités des « mata », on réclamait les droits de se baigner, on exigeait d'autres vêtements, une lumière plus éclairante dans la salle. Lors de la mort du vieux Tài et du vieux Môt, nous protestâmes dans un commun accord contre leurs assassins le gardien Cantin et le Mata Kang Neng. On réclama ensuite le régime politique au bagne. Le Directeur Crémazy et le gardien chef Cristiani nous déclarèrent « Nos mousquetons vont répondre à vos réclamations » Néanmoins devant notre attitude énergique, ils cédèrent et nous accordèrent certains droits jusque là inconnus au bagne. Ces avantages conquis parcelle par parcelle ne faisaient qu'encourager l'ardeur combattive de tous et les demi-réformes de Crémazy étaient loin de satisfaire aux exigences de 2500 détenus. En mars 1936, Crémazy partit en congé, Claude Bouvier revint le remplacer après un an de séjour en France. Cet assassin n'était pas au courant de ce qui s'était passé dans l'île en son absence. Il continua sa politique brutale de naguère et ordonna à ses satellites de nous malmener.

Les mata Beaumont, Rognon, Cantin, Viat et Thanh se chargèrent d'exécuter ses ordres et retirèrent peu à peu tous nos droits. La lutte de nouveau s'engagea plus acharnée. De nouveau, des grèves de faim éclatèrent et durèrent 9 jours aux bagnes des politiques et jusqu'à 6 jours aux bagnes des prisonniers de droit commun. Bouvier riposta par la terreur frappa brutalement un chinois du nom Khâu n° 5930. Le pauvre camarade trouva la mort dans cette grève (18 mars). Le 27 et le 28 mai, après la victoire du front populaire en France, on déclencha une nouvelle grève. On rédigea des vœux adressés au président du conseil, au ministre des colonies et au gouverneur de la Cochinchine. On réclama l'amnistie intégrale, le régime politique aux condamnés politiques et l'amélioration du régime pour tous les bagnards.

Le 28 mai, Bouvier avec ses mousquetons s'efforça de nous réduire. Cette réaction sanglante a été relatée dans l'organe des travailleurs de la Cochinchine : La Lutte. Des centaines de camarades furent blessés et tranportés à l'hôpital. Le 11-8, une nouvelle grève fut déclenchée pour rappeler les revendications des 27 et 28 mai et réclamer l'amnistie intégrale.

* *

Un mot pour conclure avec cette première partie de nos pages des condamnés

Le régime du bagne est un régime moyen-âgeux.

L'amnistie n'est que partielle.

A l'heure actuelle, il reste encore à Poulo Condore plus de 200 condamnés qui attendent impatiemment les mesures de grâce inscrites sur le programme du front populaire.

Et nous adressons un appel pressant à toutes les volontés agissantes de France et d'Indochine; au comité d'amnistie des prisonniers politiques indochinois ; à la Section Française du Secours Rouge International pour que l'amnistie soit appliquée intégralement sur la terre d'Indochine.

Une réfutation décisive des arguments petits-bourgeois contre le socialisme

Le socialisme développe la personnalité de l'homme

par L. F. BOROSS

« ... Nous devons avant tout savoir apprécier les hommes, apprécier les cadres. apprécier chaque travailleur pouvant être utile à notre œuvre commune. Il faut enfin comprendre que de tous les capitaux de valeur existant dans le monde, le plus précieux et le plus décisif ce sont les hommes, les cadres. »

C'est sous le signe de ces paroles de Staline que commence une nouvelle étape de la marche triomphante du socialisme, qui scelle la destinée de l'argument des ennemis du socialisme, selon lequel ce dernier « tue l'individu ».

On combattit et on combat encore l'Union soviétique au nom de la « personnalité », au nom de l'individualisme. Le socialisme « tue l'individu ». La personnalité se perd dans la masse. Tout en lançant de pareils arguments, on essaie de réchauffer les caricatures des vieilles utopies petites-bourgeoises. On essaie de présenter la vie sous le socialisme comme un état de choses où tous les hommes sont habillés uniformément, où tous reçoivent les mêmes plats à leurs repas. On n'aurait pas besoin de s'occuper de ces inventions imbéciles si elles n'étaient pas aussi opiniâtrement répandues, au point de trouver créance parmi de nombreuses couches de la petite bourgeoisie travailleuse. Quand parurent dans la presse les premières nouvelles de la grande cuisine publique mécanisée — dont l'importance consistait en ce qu'elle libérait des centaines de milliers de femmes prolétariennes de l'atmosphère de la cuisine, mortelle pour l'esprit, et qu'elle leur permettait de déployer entièrement leur personnalité — nous reçumes de l'étranger des questions du genre de celle-ci : « Et si par exemple je veux manger aujourd'hui des épinards, alors que la grande cuisine n'offre comme légume que des carottes » ? Nous pûmes à l'époque assurer nos correspondants que personne ne les obligeait à manger des carottes parce que les grandes cuisines joignaient aux avantages du ravitaillement de larges masses ceux du choix le plus large. Mais nous posâmes la question inverse : « Et quand dans les pays capitalistes, l'un des dizaines de millions de chômeurs ou l'un des centaines de millions d'ouvriers mal payés, de petits bourgeois appauvris veut manger du rôti de porc alors que ses possibilités « financières » ne lui permettent qu'une aqueuse soupe aux pommes de terre ? Que devient alors l'individualisme dans l' « art culinaire ? »

Les questions de ce genre se font de plus en plus rares. Mais elles caractérisent la peur naïve de maints petits bourgeois : celle que le socialisme, le communisme apportent une vie de caserne, une vie sans âme, dans laquelle l'homme ne serait que le rouage de quelque machinerie sociale supra-humaine.

D'où proviennent ces idées ? Certainement pas du développement de la vie soviétique, avec toute sa vérité. Ces idées reposent sur le fait que, dans ses conceptions sociales, le petit bourgeois ne peut que fort difficilement s'élever au-dessus de ce qu'il voit autour de lui dans sa vie quotidienne. Ses conceptions sociales sont de même nature que ses conceptions religieuses. La vie au ciel lui apparaît comme la vie de la bourgeoisie, peut-être meilleure d'un degré, peut-être même encore plus dépourvue de soucis. Les idées qu'il se fait de l'enfer sont comme la généralisation de la vie d'un ouvrier des hauts fourneaux, et même pis, le « pêcheur » n'étant pas seulement obligé de travailler à mort dans une chaleur insupportable, mais devant rôtir en personne dans le haut fourneau. Et le socialisme lui-même n'apparaît aux yeux de ce petit bourgeois que comme une grande fabrique capitaliste dans laquelle l'ouvrier n'est effectivement considéré que comme un rouage inanimé de la grande machinerie. L'homme à qui tout cela assure une belle vie, une vie de bien-être et colorée, le capitaliste avec tout son entourage immédiat de privilégiés, disparaît ; il ne reste dans le socialisme que la fabrique avec la sombre masse de fer, de bois, de chair humaine et de sang humain. L'homme qui commande disparaît. La machine sans vie, la machinerie de la société entre en jeu à sa place. Telle est l'idée que se fait du socialisme plus d'un petit bourgeois. C'est là le fruit d'un siècle d'agitation antisocialiste.

C'est aussi au nom de la personnalité, de l'individu, que combattent l'Union soviétique les gens qui ou bien n'ont pas été habitués, ou bien ont été déshabitués par la bourgeoisie à considérer l'ouvrier, le travailleur, comme un homme, comme un être ayant sa propre personnalité. C'est au nom de la personnalité que combattent l'Union soviétique les gens qui ont fait reproduire le poème suivant dans l'organe central de leur parti (parti national-socialiste allemand) :

« Je hais la masse.
« Petite vile.
« La nuque baissée,
« Qui mange, et dort, et fait des enfants.
« Je hais la masse.
« Qui croit en moi aujourd'hui.
« Débile docile.
« Et qui demain m'arrachera le cœur (1)

Si l'individualisme signifie : « Je fais ce que je veux et des dizaines, des centaines et des milliers d'hommes ne travaillent que pour moi-seul » – alors cet individualisme-là ce droit à la personnalité, a bien été détruit en Union soviétique. Nous ne pouvons pas discuter avec des gens qui réclament un pareil droit à la personnalité, qui redoutent la perte de ce « droit de l'homme » à la suite de la révolution prolétarienne. Pour ces gens-là nous n'avons pas la moindre consolation en réserve. Mais il existe aussi parmi les travailleurs et surtout parmi les petits bourgeois et les intellectuels des gens qui par paresse de leur logique, ne veulent pas comprendre la chose suivante : Si, à la tête de tous les travailleurs, les ouvriers chassent les capitalistes de la machine et de l'appareil d'Etat, ce ne sont pas les machines qui règneront, mais les millions de travailleurs eux-mêmes, en chair et en os : l'ouvrier et, sous sa direction révolutionnaire le paysan travailleur, l'artisan, le professeur, le médecin, l'ingénieur, l'écrivain, l'artiste, le savant. Le pouvoir échoira aux hommes vivants, dont la plupart n'étaient pas considérés comme tels auparavant, et qui auront renversé l'ancien régime justement parce qu'ils sont des hommes et qu'ils entendent vivre comme des hommes et faire valoir leur personnalité humaine. Le pouvoir sera pris par l'homme qui travaille.

Parfaitement, il veut aussi manger, et dormir et faire des enfants, bien que le fascisme, expression la plus crue du capitalisme agonisant, lui ôterait volontiers, s'il le pouvait ces derniers restes d'activité personnelle. Le mépris et la haine de la bourgeoisie pour les masses dans la période des révolutions prolétariennes ne sont pas nouveaux. Au XVIe siècle, quand les révolutions paysannes menacèrent le régime féodal, l'auteur de la législation des seigneurs féodaux hongrois commentait à peu près de la façon suivante les mesures cruelles prises contre la paysannerie : Les paysans ont tous sans exception mérité qu'on les extermine, mais il ne serait resté personne pour travailler les champs. C'est avec une conception analogue que la bourgeoisie achève son règne. Elle l'a commencé au nom de la liberté et a asservi les masses. Elle disait : «Egalité» et a arraché aux masses la dernière bouchée de pain ; elle disait ; «Fraternité» et a créé les lois fascistes du travail.

Les travailleurs veulent aussi manger et ils veulent manger plus que le capitalisme ne leur donne à manger. Ils veulent également dormir et dormir plus, plus tranquillement, plus commodément qu'il ne leur est donné de dormir sous le capitalisme. Ils veulent aussi engendrer des enfants, mais faire d'eux des hommes, non pas des hommes superflus, mais des hommes heureux, d'une société heureuse. Et ils veulent encore plus : Ils veulent disposer eux-mêmes de tout ce qu'ils créent ; ils veulent jouir eux-mêmes de tous les biens matériels et culturels qui embellissent la vie humaine. Ils ne veulent pas être des rouages mais des hommes, des personnalités, des «individus». Voilà ce qui animait les masses en Novembre 1917 quand elles prirent le pouvoir. Si elles avaient voulu mener une «vie uniforme de phalanstère», il n'y aurait pas eu besoin d'une révolution pleine de sacrifices. Uniformité de la vie ? Casernes ? Maisons-casernes ? Maisons uniformément misérables ? Vêtements uniformément rapiécés? Nourriture pitoyable ? Mais c'est le lot des millions d'êtres sous le capitalisme. La misère est la chose la plus uniforme du monde. De cette uniformité, de cette misère de l'exploitation capitaliste, les masses travailleuses de Russie se sont libérées par la révolution de 1917. Elles ont renversé l'ordre bourgeois parce que d'esclaves, d'objets sans vie de l'exploitation capitaliste, elles voulaient devenir maîtresses de leur propre vie. Tel a été le sens le plus intime, le sens humain de la révolution prolétarienne ! Tel a été le plus intime, le sens humain de l'édification socialiste. La classe ouvrière de l'Union soviétique a lutté et lutte afin de conquérir cela pour elle-même et pour les travailleurs du monde entier. Le discours de Staline ouvre une nouvelle étape dans la lutte pour la mise en valeur de la personnalité de l'homme qui travaille, du créateur du socialisme; il fournit les directives pour l'étape prochaine de parachèvement de la société sans classes.

(1) « Volkischer Béobachter » du 27 janvier 1923.

Imp. spéciale « Le Travail »

tirage 2.000 exemplaires

L'Administrateur Gérant. Trịnh văn-Phú

1ère ANNÉE N° 11 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 27 NOVEMBRE 1936

LE TRAVAIL

«La conscience de la classe ouvrière ne peut être une conscience politique véritable, si les ouvriers ne sont pas habitués à agir contre TOUT abus, toute manifestation arbitraire d'oppression, de violence, QUELLES QUE SOIENT LES CLASSES qui en sont victimes.»

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi — Hanoi

Le prolétariat en lutte

Nous avons vu qu'un conflit inévitable — qui approche actuellement de l'état aigu— s'est déclaré entre les idées libérales dont se réclame la politique coloniale du Front populaire et les intérêts particuliers qui se croient menacés.

Une coalition de ces intérêts se produit.

La Société des Missions Etrangères a des intérêts intimement enchevêtrés avec ceux des entreprises financières et industrielles coloniales.

Avec celles-ci, elle tente de maintenir une politique indigène de domination et d'exploitation à outrance.

Usant de leur pouvoir, elles ont agi sur le gouvernement colonial dans le sens le plus favorable à leur prospérité immédiate.

Le « Comité de l'Industrie et du Commerce de l'Indochine » qui représente un nombre imposant de milliards, groupe les principales firmes de l'Union indochinoise.

Il tient en mains les journaux coloniaux de la métropole et prétend dicter ses volontés au Parlement et au gouvernement.

Ces deux groupes d'hommes d'affaires et de financiers camouflés considèrent l'Indochine comme leur fief. Ils veulent y pratiquer une chasse gardée.

La presse du Tonkin est à peu près entre les mains de la mission catholique ou des capitalistes dont le dévouement lui est acquis.

« L'Avenir du Tonkin », le plus grand journal dans ce pays où la presse républicaine est presque inexistante, devient de plus en plus arrogant, de plus en plus en cynique.

La mission a su y placer un homme de paille à qui elle a assuré une fort belle situation.

Cet homme a pris l'engagement de défendre jusqu'à la mort les intérêts de ses commanditaires, de rompre sans relâche des lances en leur faveur, de préparer, par l'emploi des moyens les plus vils, la perte de ceux qui entravent ou retardent leur prospérité.

Depuis l'avènement du gouvernement de Front populaire, il ne cesse de vilipender quotidiennement les hommes politiques de gauche, de traiter Moutet, Blum d'illuminés, de fous, de cabotins qui déshonorent la France, de présenter Vincent Auriol comme un escroc d'envergure.

Récemment, il n'hésite pas à calomnier lâchement la mémoire de Salengro, d'injurier un mort, de traiter un courageux soldat de déserteur, alors que lui était un des embusqués de l'arrière pendant la guerre.

Cette impudence s'attire une réplique cinglante de la **Tribune républicaine.**

Mais ce n'est pas encore fini. Toutes les forces républicaines vont se regrouper pour combattre jusqu'au bout les influences occultes et néfastes de ces individus malfaisants.

Il ne faut pas que l'Indochine devienne le foyer du fascisme sanglant.

(suite en 2è page)

C'est avec une douloureuse émotion que les Républicains du Tonkin, sans distinction de nuances et de partis, ont appris la nouvelle de la fin soudaine et tragique de ROGER SALENGRO, Député-Maire de Lille, Ministre de l'Intérieur du Cabinet de Front Populaire.

Ecœuré par la campagne infâme menée contre lui par la Presse Fasciste, surmené par la vie trépidante que lui imposaient les importantes et délicates fonctions auxquelles l'avaient appelé la confiance de Léon Blum et du Front Populaire, ROGER SALENGRO qui ne fut *ni un déserteur, ni un lâche, ni un traître* s'est donné volontairement la mort, à l'âge de 46 ans.

La Fédération Socialiste du Nord et le Parti S. F. I. O. tout entier perdent en lui un chef estimé et aimé, qui s'était donné corps et âme à la cause de la classe ouvrière.

Nous saluons bien bas la dépouille mortelle de celui qui fut un *militant* dans toute l'acception du terme et qui aurait donné sa vie, avec joie, pour le triomphe du Socialisme.

Anathème sur tous les misérables qui n'ont pas hésité, pour tenter d'abattre un adversaire politique, à mener contre ROGER SALENGRO, la plus lâche, la plus vile, la plus abjecte des campagnes ; ils portent la responsabilité de sa mort.

LE TRAVAIL

Notre position

Des lecteurs nous ont écrit pour nous demander si notre journal, dans sa ligne de conduite, ne s'apparenterait pas à tel ou tel groupement de la chambre des Représentants du Peuple.

Nous nous faisons un plaisir de répondre en toute précision à leurs questions et de nous expliquer une fois pour toutes sur notre but final et sur l'attitude tactique que nous entendons prendre vis-à-vis des différents groupements politiques actuellement existants en Indochine.

Le Travail n'a été monté ni soutenu par aucune notabilité politique du jour.

Il ne vit pas de subsides bancaires.

Il ne s'inféode à aucune des fractions politiques de la bourgeoisie.

Le Travail est avant tout l'organe de la classe ouvrière et paysanne,

Il se propose pour but de prendre la défense des intérêts vitaux du prolétariat urbain et rural, et dans le moment présent, de réveiller la conscience politique véritable des masses exploitées et opprimées

Cette ligne de conduite, nous entendons ne jamais nous en écarter.

Mais intransigeance ne veut pas dire sectarisme borné, systématique. Sur le chemin de la lutte, le prolétariat peut et parfois doit faire front commun avec d'autres groupements sociaux et politiques dont les intérêts ne sont pas nécessairement les siens Mais cette alliance éventuelle ne se fera jamais que sur des points précis et pour un temps déterminé. En aucune façon, elle ne justifiera des déviations idéologiques, ni des capitulations pratiques.

Un front commun, oui!

Une abdication, jamais !

Les masses indochinoises ont besoin de s'organiser pour se défendre et pour lutter. Guidés par une idéologie précise, par une tactique élaborée dans l'action même, c'est à cette tâche unique que nous nous dévouerons.

LE TRAVAIL

Les journaliers protestent

Et ils ont raison. En effet, l'arrêté du 27 Mai 1931 dans son art. 5 prévoit que la durée du stage est en principe d'un an au moins et de deux ans au plus. L'article 6 du même arrêté stipule que les agents journaliers recrutés sur titres ou par concours qui ont fait deux ans de service au minimum à titre journalier peuvent être dispensés de stage.

L'arrêté du 20-6-1935 qui a modifié les conditions du recrutement des secrétaires stagiaires supprime le recrutement sur titres. Il ne prévoit plus que le recrutement par voie de concours des titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire métropolitain, du Brevet élémentaire etc...

Tous les journaliers recrutés sur titres ou par voie de concours entre 1931 et 1935 ont pour ainsi dire un droit acquis et peuvent prétendre à l'application à leur profit de l'art.6 de l'arrêté de 1931. Par conséquent ceux qui ont fait deux ans de service à titre de journalier doivent être dispensés du stage. Or jusqu'ici la plupart d'entre-eux n'ont pas bénéficié de cette disposition de la loi. Certains sont même menacés de licenciement. Leur situation est incertaine et ils ont bien fait de protester

AUTOUR D'UNE COLLECTE AU PROFIT DES INONDÉS

OU VA L'ARGENT DES OUVRIERS ?

Le samedi dernier, nous avons reçu de la part des ouvriers de Truong-thi (Vinh — Bến-thuy) le télégramme suivant :

HN. Vinh 523 23 – 21 1510= Prière intervenir souscription Truong thi profit inondations Tonkinoises stop ramassée trois mois pas encore versée. Lettre suit. Ouvriers Truong-thi.

La lettre qui nous est parvenue deux jours après nous a fournis des précisions sur l'odieuse affaire. Au cours de Septembre dernier, à l'usine de Truong-thi les ouvriers ont organisé une collecte en faveur des payans inondés du Tonkin. L'argent fut remis au Secrétaire de l'usine le nommé Khuất nhu-Khôi qui promit de le transmettre au Comité de Secours de Hanoi. Trois mois se sont écoulés depuis, les ouvriers ont toujours cru que leur argent était arrivé à destination, quand le 20 novembre ils furent mis au courant du détournement dont l'ignoble secrétaire s'était rendu coupable : leur argent n'a jamais quitté les caisses du profiteur ! Réclamations furent faites sur le champ par deux délégués des ouvriers, mais cyniquement, Khôi répondit: «On a beancoup plus de ressources qu'il ne faut à Hanoi, inutile d'envoyer les sommes cotisées ». Par la suite se ressaisissant il allégua la carence de certains ouvriers qui n'auraient pas encore versé leur contribution ! Comme si une souscription était un impôt, comme si, pour pouvoir expédier la somme recueillie, il fallait attendre que tous les ouvriers aient payé chacun une quote part! Allons donc, M. Khôi ! tout de même, il ne faut pas chercher à prouver votre mal honnêteté aux dépens de la bourse peu garnie des ouvriers, et surtout aux dépens des pauvres inondés qui dépérissent dans la famine et la misère ! Car enfin la justice actuelle, tout imparfaite qu'elle est, pourrait bien frapper, et sévèrement, des tentatives de détournement de ce calibre là !

Ce n'est pas d'ailleurs pour la première fois que notre triste personnage a fait preuve d'une aussi sordide cupidité A maintes reprises, il a cherché à amenuiser les salaires déjà bien maigres des ouvriers, en leur faisant des offres plus ou moins « impérieuses » de billets de loteries ou de billets de théâtre. Et à l'usine, les loteries surtout sont fréquentes : elles constituent autant de vente déguisée, un moyen classique pour les secrétaires ou surveillants, d'écouler à des prix fabuleux des objets vieux, un appareil photographique dont ils ont abondamment usé, par exemple — Les propositions naturellement sont assorties de sanctions plus ou moins indirectes. Ainsi, il n'est pas rare qu'une surveillance serrée qu'un contrôle malveillant viennent frapper les réfractaires.

Cela fait que les ouvriers, déjà exploités par leur patron sont exploités à un deuxième degré par cette classe d'intermédiaires. Et tant qu'ils restent inorganisés, tant que la loi syndicale n'est pas promulguée en Indochine, ils sont la proie facile et impuissante des chefs d'entreprise et de toute cette clique des employés supérieurs

POUR PROTESTER CONTRE LES INCIDENTS SANGLANTS AU SIAM

Nous avons lu avec intérêt la lettre circulaire de M. Pham-Ta à propos de la liberté de la presse. Nous savons par ailleurs qu'il veut soulever dans le public une protestation énergique contre l'attitude peu amicale vis à vis des émigrés indochinois au Siam et, en particulier, contre les derniers incidents sanglants provoqués par la police siamoise.

Nous ne faisons qu'approuver hautement cette initiative. Mais pour créer un courant d'opinion capable de faire impression sur le gouvernement français afin qu'il intervienne en faveur de nos malheureux compatriotes, il faut procéder autrement que par une lettre circulaire ou un simple communiqué à la presse ou même des télégrammes de protestation. Chacun de nous est libre d'envoyer une lettre, de faire un communiqué ou de lancer un télégramme. Mais chacun de nous n'est pas censé représenter un courant d'opinion.

Il faut, pour cela, une réunion publique où toutes les classes sociales se joigneront dans une seule et véhémente protestation.

Que M. Pham-Ta organise une réunion publique pour appuyer ses deux motions.

Nous espérons que cette fois-ci il aura plus de succès –. Et nous en serions très contents pour lui.

CHOSES VUES

EFFET DE L'AGE

Donc nous nous sommes lourdement trompé en pensant que M. Babut veut se faire de la popularité. Il a protesté en des termes indignés dans le dernier numéro de sa « grande » revue contre cette assertion injuste.

Il ne nous reste plus qu'à en prendre bonne note et à faire humblement amende honorable. Que M. Babut ne nous fasse pas cependant l'injure de croire que nous nourrissons quelque sentiment défavorable à son endroit. Bien au contraire, nous avons toujours eu pour lui une admiration sans réserve. D'abord il est vieux, bon vivant, point du tout intransigeant—ce qui est le signe évident d'une grande sagesse Et puis il disserte excellemment sur toute chose. Pensez donc, il est un grand pionnier du journalisme indochinois voire même du journalisme tout court.

Comme on voit, nous prisons fort son mérite et nous n'éprouvons aucune gêne à dire que notre admiration confine parfois à l'idolâtrie. Nous n'aurions donc pas mis sa modestie à une si rude épreuve en parlant ici de lui (il ne désire même pas avoir son nom sur une tombe), s'il n'avait eu la malheureuse inspiration de blaguer Nguyễn An-Ninh et de faire de l'esprit facile aux dépens d'une victime de l'arbitraire. Nous ne voyons pas en effet qu'un journaliste arrêté pour des motifs imaginaires puisse fournir matière à raillerie à un autre journaliste qui, par dessus le marché, a toujours voulu passer pour un libéral.

M. Babut peut-être s'est dit : histoire de faire rire un brin. Eh bien, qu'il nous permette de lui faire remarquer, en dépit de notre inexpérience, qu'il y a rire et rire, qu'il y a le rire spirituel, bon enfant, rabelaisien, et le rire indécent, macabre comme une danse de cannibales. Or sauf son respect, son rire a tout l'air d'être de cette dernière catégorie.

Si M. Babut a tant besoin d'exercer sa verve gouailleuse, que n'a-t-il pris comme sujets ces cabotins de la politique de tout acabit qui foisonnent en terre indochinoise ? Ou ces rusés compères qui hier encore ne couvraient jamais assez d'opprobre les hommes de gauche, et qui à l'avènement du Front populaire font volte-face avec un magnifique ensemble ?

Mais M. Babut dont chacun vante le solide bon sens déraisonne de plus en plus.

Effet de l'âge ?

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE GRÈVE VICTORIEUSE

APRÈS 8 JOURS DE LUTTE TENACE 10.000 MINEURS de Camphanine ont vaincu la résistance patronale

A AUCUN MOMENT LES FORCES GOUVERNEMENTALES N'ONT EU A INTERVENIR CONTRE LEUR MOUVEMENT HÉROIQUE ET CALME

Toutes les manœuvres patronales ont échoué

La discipline prolétarienne a été l'élément principal de la victoire

(*De nos envoyés spéciaux à Camphamine*)

Les 10.000 mineurs de Campha sont sortis victorieux de leur grève.

Presque toutes leurs revendications ont été acceptées par la patronat.

Pour la première fois en Indochine la prolétariat a remporté une éclatante victoire.

Pour la première fois la discipline prolétarienne a eu raison de la résistance patronale.

Durant les huit jours de la grève, les mineurs de Campha ont fait preuve d'une combativité et d'un courage exemplaires. Ils ont tous la volonté de vaincre. Ils ont compris qu'il faut serrer les rangs afin d'arriver au résultat escompté.

Ils ont réussi à imposer leurs revendications.

Ils ont arraché la victoire après une lutte longue et dure, au prix de privations et de souffrances inimaginables.

Tous étaient dans la rue. Hommes, femmes, enfants, tous animaient la grève. Ils ont formé leurs premiers piquets de grève. Ils ont donné une rude leçon aux traîtres et aux jaunes.

Ils ont manifesté magnifiquement la solidarité prolétarienne. Ils ont préparé en commun leur dernière soupe avec leurs dernières poignées de riz. Ils ont avalé leur pitance se jurant de lutter jusqu'au bout.

Ils ont su protéger l'action de leurs camarades qui corrigeaient les briseurs de grève. Par cents et par mille ils venaient demander leur libération.

Leur mouvement est entré désormais dans l'histoire de la lutte ouvrière en Indochine.

Leur victoire aura une répercussion immense.

Elle élevera le niveau du mouvement ouvrier indochinois.

Elle constituera la meilleure réponse à tous les détracteurs des lois sociales.

En discutant avec la délégation ouvrière, le patronat et le gouvernement ont reconnu en fait le droit des ouvriers de faire la grève et de s'organiser.

Si le patronat ici possède tous les moyens pour maintenir leur exploitation inonie, les ouvriers par contre n'ont même pas le droit de se défendre.

Jusqu'ici le mouvement ouvrier de l'Indochine a été systématiquement réprimé avec la dernière violence. A la faveur de la crise, les compagnies et les sociétés attaquent impunément les conditions d'existence de leur salariés. Elles leur rendent la vie intenable.

Pour ne pas mourir de faim et de misère, les ouvriers indochinois n'ont plus qu'une perspective : lutter.

Lutter dans le calme et la discipline, lutter avec la volonté inébranlable propre à la classe prolétarienne, voilà les caractères principaux qui se dégagent de l'admirable grève de Campha.

Aucun argument ne tient plus debout devant la reconnaissance tacite du mouvement syndical ouvrier. Le désordre qu'on allègue toujours dans de pareils événements pour justifier la répression, ne s'était pas produit.

Au plus fort de l'effervescence, dans la nuit du 19 novembre, alors que les mineurs se ruaient devant la caserne de la garde indigène pour demander la liberté de leurs camarades arrêtés, le calme et la discipline n'avaient cessé de régner. Les miliciens n'avaient pas à intervenir et les ouvriers avaient obtenu satisfaction.

Peut-on nier maintenant que le mouvement ouvrier n'est point légitime ?

Peut-on nier que le patronat ne cherche pas à maintenir ses salariés dans une situation lamentable ?

Les 10.000 grévistes de Campha ont prouvé que les ouvriers doivent se défendre. Ce n'est qu'en se défendant contre l'attaque patronale qu'ils réussissent à améliorer leurs conditions de vie et le travail.

Leur succès est le succès de toute la classe ouvrière indochinoise. Leur victoire est un pas en avant dans la lutte pour la liberté syndicale.

Il leur appartient de maintenir et de renforcer les positions conquises par la reconnaissance légale de leurs droits syndicaux et de leur droit de grève.

(suite en 2è page)

LA SEMAINE DES GRÈVES ET DES MANIFESTATIONS

Plus de 10.000 mineurs des charbonnages de Hongay, Hatou et Mongduong se sont mis en grève depuis le lundi 23, Novembre. Il formulent des revendications très raisonnables :

1·) Majoration des salaires de 26·/. c'est à dire retour aux salaires anciens.
2·) Gratuité des soins médicaux.
3·) Suppression des amendes.

Les Directeurs ont proposé deux jours auparavant, une augmentation de solde de 5·/. puis de 10·/. mais l'offre a été trop insuffisante.
La grève s'est déroulée dans l'ordre et ne tend nullement à troubler la sécurité. Des provocations patronales seraient lancées mais grâce au sang froid et à la discipline des grévistes la collision avec les soldats a pu être évitée.

M. le Résident Supérieur s'est rendu sur les lieux le mardi 24; la Garde indigène de Haiphong a envoyé des miliciens, la Sûreté de Haiphong a dépêché M. Vinay, commissaire adjoint et trois agents indigènes.

Les pourparlers entre ouvriers et patrons n'ont pas encore abouti. Et la grève continue. Les détails suivront.

400 scieurs de Tân mai (Biênhòa) se sont mis en grève le 18 Novembre à 6 heures. Ils demandent :

1·) Des sanctions contre le surveillant Qui, la terreur des salariés.
2·) Une majoration de salaires.
3·) Une diminution des heures de travail.

100 briquetiers de Logom (Cholon) ont déclenché la grève. La cause? Leurs patrons, malgré la hausse du cours de la brique—passé de 40$ les dix mille briquettes à 90$ — leur paient toujours les mêmes salaires de famine. Et ils ne consentent pas toujours à les acquitter ponctuellement. Certains ouvriers ont jusqu'à 100$ de salaires impayés.

Les coolies des plantations de Bêncui (Tây Ninh) viennent de manifester pour protester contre la mort suspecte de leur camarade Ng-van-Nam.

Le docteur Abadie, chargé de l'autopsie conclut au suicide, mais reconnut l'existence de traces de blessure, prouvant que le coolie a été malmené. L'Européen S. que les coolies accusent formellement a été mis en état d'arrestation.

Les mécaniciens de Camphamine ont débrayé le 24 Novembre. L'inspecteur Reinert, de la Sûreté de Hanoi, les visite à domicile. Sans succès naturellement.

Les ouvriers de la Cimenterie de Haiphong sont partis en grève le 23 Novembre. La 1ere équipe a obtenu le renvoi du Cai Dung. La 2e luttant au sujet des salaires et n'ayant pas obtenu satisfaction n'a pas encore repris le travail. Aucun incident à signaler.

Les mineurs de Mong Duong ont renvoyé à la Direction le fameux surveillant Kim, vomi par leurs camarades de Camphamine. Le traître serait ramené ligoté au bureau du Directeur

La Direction des Charbonnages de UongBi, pour parer au déclenchement d'une grève imminente, a augmenté tous les salaires de 10·/..

200 scieurs de Bentre ont suspendu leur travail. Les ateliers Tan vinh Phat, Thanh loi, Van Xuong et Nam Thanh ont été touchés par la grève. Revendications : augmentation des salaires.

Chez « Adam Mode » à Saigon, les ouvriers suspendent le travail. Motif: renvoi de leur camarade Yên. Revendications : majoration des salaires de 10·/. diminution de la journée de travail, réintégration de Yên.

Les notables de Tam-Ngai (Cân-Tho) démissionnent pour protester contre la révocation d'un des leurs par le délégué.

Les mineurs de Camphaport rejoignent le mouvement de leurs camarades de Hongay. Mêmes revendications

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE GRÈVE

Avec les exploités de Campha-mine

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe : les mineurs de Campha partis en grève.

Depuis longtemps, cette éventualité devait se produire. Elle s'est produite enfin.

Pour quiconque a vécu avec les mineurs de l'Indochine, la nouvelle ne surprend guère. La grève, qui englobe maintenant 10.000 hommes, n'est que la conséquence logique d'une situation révoltante, dans laquelle les magnats de la Société des Charbonnages de Hongay ont plongé leurs salariés.

Cette situation est terrible : dix heures de travail et 23 sous de salaires.

Il y a quelques temps, un inpecteur du travail enquêtait sur la vie des mineurs. Sa conclusion est éloquente. Il faut au moins à un homme 10 sous de riz et 10 sous d'aliments par jour. Il lui faut un costume par mois. Il lui faut le loyer, les médicaments et les instruments de travail.

La Société ne fournit rien. Les mineurs achètent eux mêmes leurs pioches et leurs pelles. Ils graissent, s'ils veulent, les wagonnets.

Avec 23 sous, qu'ils se débrouillent pour vivre Ils n'ont pas le droit de murmurer. Ainsi jugeait la Société.

Chaque mois, trois fois on paye. Le 1er et le 11, ils touchent chaque fois une piastre à titre d'avance. Le 21, ils reçoivent leurs salaires du mois précédent s'il en reste et une autre avance d'une piastre pour le mois en cours.

En vain ils ont essayé de tenir. Ils s'endettent.

Ils essayent de résister jusqu'à la paye prochaine mais une surprise désagréable les attend.

Depuis quelques temps, les amendes sont nombreuses. Ils ne savent plus quand et comment elles leur ont été attribuées. Les surveillants ont fait des rapports sur le travail. Il paraît qu'ils ont mal travaillé et on fait sur leurs salaires des coupes importantes.

Pourtant, tous les matins ils se lèvent avant le jour. Ils sont venus au travail avant l'heure règlementaire. Ils se sont acharnés à extraire la houille. Ils se sont multipliés à fournir les 24 wagonnets qu'on exige de chaque groupe de 4 hommes Ils suent en hiver comme en été. Ils travaillent dur, dur.

De tous ceux qu'on interroge, l'avis est unanime : le nombre de wagonnets exigé dépasse leur force. 24 fois, il faut pousser les wagonnets lourdement chargés sur une distance de 1500m avant de pouvoir les descendre aux entrepôts. 24 fois, le chef d'équipe contrôle et injurie. 24 fois ils répriment la colère qui menace d'éclater.

La Société n'est pas en reste avec la nouvelle loi sociale. Elle leur accorde bien les dix heures de travail quotidien mais elle exige toujours les 24 wagonnets de charbon. Ce rendement ne peut être obtenu que par un travail de 13 heures, nous ont déclaré les ouvriers.

Avec un matériel trop usé, souvent les accidents se produisent. Le surveillant dresse immédiatement un rapport. Il se garde cependant d'en attribuer la responsabilité à la direction. Il tient à sa place. Alors l'ouvrier n'a plus qu'à quitter le gradin pour l'hôpital. S'il en sort, il reviendra mendier une aumône à la Société qui, peut être, la lui donnera.

Il existe toutefois à titre de publicité un barème de d'indemnité en cas d'accident. Relevons, aux dires des ouvriers :

Indemnité en cas de mort..... 20$00
Fracture d'un membre.......70.00
Fracture d'un doigt............ 5.00

Sur les gradins et dans les galeries règne la bande des cai, des chefs d'équipe et des surveillants. Ils sont relativement bien payés pour faire accroître le rendement. (Un surveillant touche de 70p. à 80p. comme solde mensuelle). On comprend que la Société n'a rien à perdre en les soignant car elle est largement dédommagée par l'augmentation de la production qu'ils ont réussi à arracher aux mineurs.

Cai ou surveillant se fait facilement mouchard. A Campha comme aux autres centres miniers, les espions de la Société abondent. Leur flair découvre partout des irrégularités. On les trouve toujours mêlés aux affaires les plus louches et prêts à accomplir les besognes les plus basses dont les mineurs ne parlent pas sans cracher de dégoût.

Kim, Phong, Thoai, Tac... sont des surveillants et des Cai réputés pour leur méchanceté et leur traîtrise. Les mineurs ont contre eux plus d'un grief. Ils auront leur mot à dire quand l'occasion se présentera.

Depuis quelques jours les brimades redoublent de violence. Le coût de la vie a augmenté. Les vêtements s'usent. Le travail devient terrible. La santé diminue.

Jusqu'ici ils ont enduré toutes les souffrances, supporté toutes les privations, encaissé toutes les brimades.

Leur résignation devient difficile. Elle est impossible. Il ne leur reste plus qu'une chose : lutter ou mourir

La grève est déclenchée

Le 11 Novembre les mineurs ont touché une avance.

Ils ont voulu régler leurs dettes arriérées mais elles ont beaucoup grossi. Les poches vides, ils pensent, effrayés, à leur avenir. Aucune perspective. Leur vie continuera dans la misère.

Ils sont allés chez l'épicier. Le riz a augmenté de prix. Leur ration a diminué. Ils ont peur.

Terrible nuit que celle du 12 Novembre. Malgré la fatigue de la journée ils ne s'endorment point. Ils songent, désespérés, à leur sort. Ils ont résisté depuis trop longtemps contre cette tenace misère. Leurs forces sont à bout.

Ils se lèvent comme d'habitude. Leurs pas deviennent cependant plus lourds et plus lents. Ils sont tous, pensifs.

Sur un mur, un papier est collé. Personne ne se souvient de l'avoir vu la veille. Ils s'approchent curieux et ils lisent :

« Frères,
« Nos conditions de vie et de travail « sont lamentables. Nos salaires ne « nous permettent pas de vivre.
« Nous ne voulons pas mourir de « faim et de maladie.
« Cessons le travail !
« Demandons à nos patrons d'aug« menter nos salaires à 0p.30.
« Demandons leur des pioches et « des pelles.
« Soyons unamines pour poser nos « revendications. Ne permettons pas « aux jaunes de briser notre grève.
« Restons calmes ! Evitons les pro« vocations patronales.
« Restons disciplinés et solidaires ! « Nous vaincrons ! »

Les visages s'éclaircissent soudain. Une voix s'élève : « Vive la grève ! »

—Vive la grève ! répètent en choeur les mineurs rassemblés.

Comme une trainée de poudre le mot d'ordre retentit dans toute la ville. En une heure 10.000 prolétaires ont déclenché le mouvement le plus caractéristique de la lutte ouvrière depuis la dernière répression.

Une attention peu discrète

Notre bateau arrive à Hongay.

L'écho de la lutte des mineurs est venu jusqu'à nous. « Le Travail » nous dépêche vers eux.

Deux hommes montent à bord. Très poliment ils nous prient de descendre. Ce sont deux agents de la Sûreté.

M. Gray nous reçoit. Aimable, (parfaitement) monsieur le Commissaire veut nous faire comprendre les risques que nous pourrons encourir, si nous allons à Camphamine. Nous lui avons répondu que nous persistons dans notre décision.

Pendant ce temps, le bateau part. Nous allons peut être rester à Hongay jusqu'à demain. Rester là, la nuit, alors qu'il n'est que midi et que Camphamine n'est qu'à une demi-heure d'auto ! Non !

On se gratte la tête. Diable, ce n'est pas facile ! Mais on allait oublier : M. Gray a une auto. Oui, c'est vraiment bêtes que nous sommes, M. Gray peut bien nous prêter son auto.

M. Gray nous a rendu ce service. Après avoir essayé d'interrompre notre voyage, il nous a permis de le continuer. Et comment !

Enfin, l'essentiel c'est qu'on arrive. Et on arrive quand même.

Trois minutes après notre arrivée à Camphamine, deux hommes peu aimables, cette fois-ci, se présentent. Nouvelle présentation de nos cartes.

Nous sortons en ville.

Tiens ! on nous suit. Toujours ces mêmes hommes. On va à droite, ils vont à droite. On va à gauche, ils vont à gauche. On entre dans un restaurant. Les voilà, qui se mettent à une table voisine.

Cette sollicitude nous amuse d'abord Après, elle devient détestable. Nous ne faisons pas un pas sans les avoir à une dizaine de mètres derrière nous. Nous souffrons beaucoup de cette filature qui n'a même pas l'excuse d'être discrète.

Après tout, on se fait une raison. Bah ! disons nous, au moins on ne risque plus une mauvaise rencontre, surtout le soir quand on passe sans armes dans une ruelle sombre.

Les traîtres sont évacués

Depuis 24 heures, la grève englobe 10.000 hommes.

Officiellement la Société n'emploie que de 5 à 6 000 coolies. En réalité, souvent deux mineurs n'ont qu'une carte de travail.

10.000 hommes sont en lutte.

10.000 hommes que le surveillant Kim propose de réduire par la faim.

« Ils céderont ! » aurait-il dit.

Ils céderont, aurait cru la Direction. Car, devant l'extension du mouvement elle avait réuni une première assemblée de surveillants et de cai. Sur la proposition de Kim, elle décide d'observer le silence jusqu'à la fin de la grève.

Le cai Khuyên (appelés Quyên par les quotidiens) lui est sûr de leur défaite. Mouchard (il nous l'a avoué), il va essayer de les rappeler au travail par la méthode classique : les insultes.

Le cai Phong lui est plus mielleux il leur donnera des conseils paternels.

Ils avaient oublié leur combativité naturelle. Mouchards, ils avaient raisonné en mouchards.

Le 14 Novembre, au soir, par milliers, les mineurs sont partis à la recherche de Kim. Ils veulent lui montrer comment ils céderont. Prévenu le surveillant prend la fuite et se réfugie à la caserne des gardes-indigènes.

Phong a été hué. Il essaie de balbutier quelques paroles mais les coups de poing trop énergiques l'ont envoyé à toutes jambes rejoindre Kim.

Sur un gradin, Khuyên qui n'avait pas assisté la scène descend fier et important. Après cette grève, il sera nommé chef d'équipe. Mais voilà les grévistes qui arrivent. Il leur montre qu'il faut reprendre du travail, sinon... Il n'a pu terminer. Les grévistes deviennent subitement nombreux. Ils ont l'air terrible. Il se sauve mais pas assez vite. Attrapé, il crie pitié, il demande pardon, il supplie... On ne lui fait pas de mal pourtant, on veut seulement lui faire comprendre à quoi peuvent s'attendre les mouchards lorsqu'on les tient.

On le relâche après pour qu'il aille se réfugier comme ses collègues à la caserne des gardes indigènes.

Le séjour de ces cai et surveillants à Campha n'est plus possible. Les grévistes ne tolèrent plus leur présence. La situation empire d'heure en heure.

Enfin, on décide de les évacuer sur Hongay.

Leur départ fait la joie des mineurs. Ils les accompagnent jusqu'au quai d'embarquement sans oublier de leur adresser des saluts convenables.

Jusqu'à l'heure du départ du bateau, les gendarmes et les miliciens assistent les fugitifs. Le calme néanmoins a été maintenu.

Manœuvres patronales

Ils ont poussé un soupir de satisfaction quand le bateau quitte le port. Les traîtres sont évacués.

Maintenant après cinq journées de grève, ils commencent à sentir l'effet des privations. Les réserves de riz diminuent d'une façon effrayante. Les dettes s'enflent. Plus de crédits.

Dans la rue des miliciens patrouillent Des gendarmes dispersent tous les groupes rencontrés.

Devant la Délégation et devant la Direction, des affiches sont collées. Les salaires sont portés à 27 sous, dit-on.

—Non ! disent quelques uns, à 30 sous on travaillera.

—A 30 sous on travaillera, répondent tous les autres.

Et les piquets continuent, vigilants.

La nuit, deux chefs de rue sont allés chez tous les cai. Ils leur conseillent de reprendre le travail. Ils leur font des promesses au nom de la Direction. Ils les assurent de la protection de l'administration.

Ils ont partout reçu la même réponse : « A 30 sous, on travaillera ».

Le 18 novembre, la Direction escompte la reprise du travail. Des renforts de police sont amenés. Le Directeur du service de la Sûreté, M. Arnoux se démène.

Toute la matinée : rien.

Les gradins sont toujours déserts. Les mineurs sont toujours dans la rue. Les piquets de grève travaillent toujours. Les revendications restent toujours inflexibles.

Vers 13 heures, poussés par des agents de la mine, les cai Hai et Dan, par ordre de la Direction, montent aux gradins avec 12 mineurs. Ils n'ont pas encore commencé le travail que déjà les piquets de grève tombent sur eux. Par centaines les grévistes arrivent. Quelques coups de poing sont lancés. Immédiatement les gendarmes et les miliciens accourent et évacuent les passages.

Le travail ne continue pas pourtant. Les 12 mineurs ont compris que la solidarité est nécessaire. Pressés par les 2 cai qui sont à leur tour pressés par la Direction, ils sont venus à contre cœur. Non, ils ne briseront pas la grève. Ils ne feront pas les jaunes. Ils lutteront aussi.

L'unique tentative de briser la grève a piteusement échoué. Les mineurs se comprennent et ne se trahissent pas Par contre, le cai Hai, après son échec, doit se réfugier à la caserne des gardes indigènes.

« Nous ne céderons pas ! »

La lutte devient dure. La faim menace.

Plus rien !

Poches vides, ventre creux, plus de crédit, plus de logement.

Le vent souffle dehors. La mer envoie une brise froide.

Les miliciens patrouillent toujours.

Les piquets de grève aussi.

Nous sommes à la 7e journée de grève. Depuis hier soir beaucoup de mineurs ne peuvent plus rentrer. Ils ont apporté des bottes de paille et ont dormi à la belle étoile, l'estomac vide.

Ils ont faim ce matin. Le réveil est pénible.

Dans la nuit, un mot d'ordre circule : partageons notre riz.

Quand le soleil se lève et dore les sommets des rochers de la baie merveilleuse, sur la place de la Direction, des feux s'allument. Les grévistes s'animent. Devant les soldats de la 9e Coloniale qui gardent la porte d'entrée des bureaux, des marmites fument.

On a rassemblé les dernières poignées de riz. On prépare une soupe et on l'allonge avec beaucoup d'eau.

On mangera cet affreux potage mais on luttera.

La faim tenaille, oui. La misère accable, oui. On dort à la belle étoile, oui.

On souffre, oui.

Mais on ne cédera pas !

Travaillant et luttant ensemble, on s'aidera pour vaincre. La victoire ne s'obtiendra pas sans la solidarité, sans les sacrifices, sans la volonté.

Non ! ce n'est pas encore aujourd'hui que la grève se termine.

—Ils céderont, avait dit Kim.

—Ils ne céderont pas, ont riposté les mineurs.

La nuit du 19 Novembre

Huit heures du soir.

Depuis hier la Direction tente de faire travailler des briseurs de grève.

Aujourd'hui le bruit court que les traîtres Kim et Duong sont montés aux galeries.

Aussitôt les escaliers noircissent de monde. Les gendarmes accourent et dégagent les passages.

Un gréviste a atteint le gradin 190. Un contremaître l'attrape et le retient prisonnier dans un compartiment de machines.

On vole à son secours.

—Allons le délivrer, crie t-on de toutes parts :

Des clameurs montent.

M. Vavasseur, prévenu, téléphone à la direction de la mine. Un quart d'heure plus tard une trentaine de miliciens ramènent le captif.

—Allons demander sa libération crie une voix.

—Tous ensemble ! ponctuent les autres.

Les miliciens, serrés de près, poussent les premiers arrivés. Un remous se produit.

—Ils ont tué trois hommes, lance une voix.

En vérité, quand les miliciens ont levé leur crosse, les grévistes ont reculé. Trois d'entre eux tombent dans le petit canal d'écoulement des eaux. Les bords en maçonnerie et l'étroitesse du canal les ont blessés.

On fait un grand cercle autour de M. Vavasseur.

Des appels réclament le calme. La foule se tait instantanément.

Un seul des blessés est gravement atteint. Les autres peuvent rentrer chez eux.

M. Vavasseur, après un dernier appel aux grévistes, lâche le prisonnier. Tout le monde est satisfait.

L'incident se termine là-dessus. Le sang-froid et la discipline des mineurs ont évité une sanglante bagarre. M. Vavasseur a su habilement les contenir.

—A demain, a t-il crié.

—A demain, ont répondu les grévistes.

Demain, l'augmentation désirée sera t-elle obtenue ? La victoire sera t-elle arrachée ?

« Nous vaincrons ! »

Il fait froid, ce matin. Les montagnes se voilent d'un léger brouillard. Depuis le début de la grève, les boutiques sont fermées. On ne vend plus rien, puisque personne n'a de l'argent.

L'incident de la veille est presque oublié.

A la huitième journée de la lutte, les piquets de grève sont toujours vigilants. Ils n'en ont pas l'air pourtant. Les visages sont assez ternes. Ils sont graves. Seuls, les yeux s'animent et les regards sont pénétrants.

Les grévistes ont lu les papiers collés sur les murs.

« Camarades !
« Notre grève va aboutir. Le pa« tronat va céder. Persévérez dans « la résistance et ne vous laissez « pas abattre par la souffrance. Au« jourd'hui ou demain nous vain« crons ! »

Nous vaincrons, ont-ils pensé.

En attendant il faut qu'ils doublent leur surveillance. Sus aux traîtres, sus aux briseurs de grève !

Victorieux !

Huit heures sonnent.

Il y a quelque chose de nouveau.

L'Administrateur-délégué appelle tout le monde. Il constitue une délégation ouvrière. Les plus combatifs se présentent. Bientôt ils sont cent.

L'inspecteur des affaires politiques M. Delsalle est arrivé. Il a convoqué les ouvriers pour savoir leurs revendications. Il a écouté avec patience. Il leur a parlé.

Les délégués sortent de la résidence de M. Vavasseur. Ils répondent aux mineurs rassemblés.

A trois heures, la Société répondra.

Trois heures sonnent. Les délégués patronaux acceptent.

Victoire !

La grève a triomphé !

Les salaires désormais augmentent. La moyenne de 30 sous est acceptée. La Société paiera la moitié du prix des pioches et des pelles. Elle donnera l'huile pour graisser les wagonnets. Elle ne donnera pas des amendes quand les mineurs ne se présentent pas au travail quelle que soit la raison qui les oblige.

Elle a accepté presque entièrement les revendications posées.

Ainsi cette grève historique est terminée par une victoire.

Elle laissera des répercussions immenses.

Elle permettera à la classe ouvrière de prendre conscience d'elle-même par la combativité, la discipline, la solidarité et la volonté qui ont fait l'honneur des vaillants lutteurs de Camphamine.

Que dire de cette grève ?

(A bord du Canton le 20 Novembre)

La grève de Campha est terminée, la poussée populaire commence.

Des années et des années d'exploitation inouïe ont mis le prolétariat d'Indochine dans une situation misérable sans autre issue que la lutte.

Le patronat jusqu'ici a employé les méthodes les plus violentes pour mater les grèves et réprimer les manifestations. Que de fois le sang ouvrier a coulé. Les militants ont été emprisonnés et torturés.

Les grévistes de Camphamine ont profité de toutes les expériences précédentes. Ils ont compris que chez eux aussi la discipline est nécessaire et indispensable.

Ils ont commencé les premières ébauches d'une organisation, en formant leurs piquets de grève. On voit avec quel courage, ils ont lutté contre les traîtres et les jaunes. Leur combativité pour la première fois a abouti à une victoire si remarquable.

Il reste cependant quelques lacunes.

La première, ils n'avaient pas formé leur comité de grève qui doit être légalement reconnu et du gouvernement et du patronat.

La seconde, ils n'avaient pas tracé un programme de revendications.

La délégation parlant en leur nom a été prise par l'administration. Bien que ces délégués n'eussent pas failli à leur devoir et que leur attitude eût été très courageuse, ils n'ont pas pu se concerter d'avance, aussi leurs revendications ont été un peu diversement posées.

Les revendications ont été prises un peu au hasard. Si un programme existe, elles auraient un niveau autrement plus élevé et elles auraient autrement modifié les conditions d'existence et de travail qui restent malgré la victoire, encore bien au-dessous des besoins véritables des mineurs.

Mais cette grève n'est pas moins admirable. Elle montrera aux ouvriers indochinois que pour lutter victorieusement, il faut savoir s'organiser contre les manœuvres patronales, contre les provocations et surtout contre la défaillance par l'action unanime, par la solidarité infaillible et aussi par la discipline rigoureuse sans laquelle tout mouvement si fort soit-il, est voué d'avance à la pire défaite et à la répression sanglante.

LE PROLÉTARIAT EN LUTTE

(suite de la 1er page)

Les prolétaires indochinois ont compris la nécessité de barrer le chemin au fascisme en soutenant la politique du Front populaire. Ils sont entrés en scène. Nettement et clairement, ils affirment leur existence. On doit désormais compter avec eux. Plus de trente grèves dans des plantations du sud et dans des mines du nord se sont produites groupant environ 50 mille ouvriers. Les deux dernières grèves de Campha et de Hongay se sont déroulées dans l'ordre et dans la discipline. Aucun incident grave n'est à signaler.

Les ouvriers grévistes de la Cochinchine pratiquent à l'instar de leurs frères de France, l'occupation pacifique des locaux.

Ainsi, les prolétaires indochinois ont saisi l'importance de la lutte collective. Ils entrent en scène sans qu'on les y invite. Car ils en ont assez d'être exploités, pressurés, saignés à blanc par cette poignée de capitalistes rapaces.

Ils savent encore que devant le fascisme provocateur, la meilleure tactique est de rester calme et ferme, de poser résolument leurs propres revendications.

Ils constituent dans ce pays où le fascisme est presque un régime normal le seul soutien de la politique libérale du Front populaire. Et comme leur mouvement n'est encore qu'à ses débuts, le devoir du gouvernement populaire est de les aider à s'organiser et à lutter à ses côtés avec plus d'efficacité.

Un futur confrère

Nous apprenons avec plaisir la prochaine parution du Dân Quê, journal hebdomadaire social et littéraire illustré, dirigé par le journaliste bien connu Phan Trân Chuc ancien rédacteur au Ngo Bao. Ses bureaux sont au n°40 Rue des Cuirs Hanoi.

Tous nos vœux de longévité à notre confrère.

Samedi 5 Décembre 1936
Théâtre Municipal de Hanoi
Soirée de bienfaisance au profit de l'Œuvre Tê-Sinh organisée par M. Dô Mông-Hai
Représentation des pièces : Ot Không Cay et Hai Vu Tông Tiên de Tuong-Huyên
Metteur en Scène : Tam-Lang
Décorateurs : Côn-Sinh et Ngym

Les persécutions politiques continuent

LA SITUATION DES LIBÉRÉS POLITIQUES

Après des années d'atroce répression, peu à peu, les prisons et les bagnes se décident non sans hésitation à lâcher leurs proies humaines. Les libérés sont de toutes les variétés : des amnistiés, des graciés, des libérés sous condition, des condamnés enfin qui ont purgé leur peine. Et le nombre de ces «retour du bagne» s'accroît de plus en plus, au point de former presque une catégorie sociale à part.

Ce sont de braves militants ouvriers et paysans qui, après des années, parfois des décades, d'exil, loin de leur foyer, de leur pays, des millions de leurs frères, reviennent enfin dans le milieu où auparavant ils ont puisé un bonheur fait de sacrifice et de danger. Mais il n'y a que les rêveurs pour chanter les joies imaginaires d'un pareil retour. La réalité, presque toujours rude et brutale, réserve aux libérés des déceptions et des difficultés autrement amères. C'est la famille dispersée aux quatre coins du delta; ce sont les biens diminués par une confiscation judiciaire (1) volatilisés définitivement par la Crise qui, pendant des années, sévit ; ce sont aussi les aptitudes professionnelles à reformer, les cadres sociaux dont on s'est déshabitué depuis bien longtemps et auxquels, maintenant à tout prix, il faut chercher à se réadapter. Bien souvent, laissé à lui seul, sans moyen, sans soutien, sans attaches d'aucune sorte, le libéré politique ne sait à quoi se résoudre devant l'inquiétant problème du reclassement !

Constatez vous-même plutôt :

«Je suis rentré depuis deux jours! Qui l'eût cru ? Deux jours à la maison m'ont fait endurer une somme de souffrances plus grande qu'une semaine au bagne ! Il y a le malheur de l'exil, mais je ne savais pas qu'il y a aussi le malheur du retour. Et le second malheur est plus profond, plus lancinant que l'autre ! Je dois vivre à la charge de ma sœur. Son mari est parti pour les plantations l'an dernier. Et depuis il est resté sans nouvelles. Elle, à la maison, se débrouille comme elle peut pour élever ses trois enfants ! Ma mère est morte durant mon séjour au bagne ; la famille me tut le deuil de peur d'aggraver mes afflictions. Mon père traîne une vie sans lendemain par tout le delta à la recherche du travail qui se fait rare. Hélas ! sept ans seulement se sont écoulés ! en l'espace de sept ans, je ne croyais jamais que la ruine de notre famille fût si entière, si complète!»

Le passage est extrait de la lettre qu'un « retour de Poulo » de Haiduong a écrite à un de ses amis. A Hue, je connais un autre «retour de Poulo» qui n'a pu retrouver les traces de sa famille et qui est acculé, avec les faibles moyens que lui prêtent les camarades, à se faire boutiquier.

La pauvreté, la désadaptation... surtout, comme c'est le cas fréquent, si vous êtes revenus avec la pneumonie ou la tuberculose.

« En proie à un pareil dénûment,— c'est un autre passage de la même lettre, je sens que je ne durerai pas plus de deux semaines. Le climat favorise les progrès de la maladie. Le riz me manque. Les vêtements me manquent. Ma veste de toile bleue et mon ancienne couverture composent seules tout mon trousseau. Le froid m'entre dans les poumons. Assis, je tousse, tousse, jusqu'à ce que je crache du sang, puis recommence à tousser. Et dire que j'ai encore sur moi des pastilles et une petite dose de morphine ! Que seront pour moi les journées de demain, puis d'après demain quand ces calmants seront épuisés ? Regarde donc ! A côté de moi, un fragment de vase brisé, rempli de cendre, fait l'office de crachoir. Je tousse et ma voix s'éteint. Ami, débrouille-toi pour avoir, pour moi, un costume blanc, un habit noir et un pantalon gris. Amène-toi chez le fripier si c'est nécessaire. Avec ce froid, vraiment je n'en puis plus... Ce soir, j'ai diné du riz « administratif », du riz des inondés qu'on a fait distribuer hier. »

Certes, bien des «retour» ont une situation meilleure, mais ceux qui végètent dans cet état de misère extrême ne sont pas rares non plus ! Encore si l'Administration leur laissait quelque liberté de se déplacer pour gagner leur vie. Mais les autorités, envers ces suspects, rivalisent de zèle pour multiplier les tracasseries et les persécutions. C'est la surveillance administrative, c'est l'interdiction de séjour (que dans la pratique on assimile à une surveillance administrative) qui forment, en tant que mesures judiciaires accessoires, le cortège inévitable de la libération conditionnelle ou même de la grâce. C'est la surveillance deuxième variété, qu'on impose d'office, comme mesure administrative « aux condamnés des Cours Criminelles. C'est l'obligation de se présenter une fois toutes les semaines aux bureaux de la Sûreté, obligation à laquelle les autorités de Haiphong assujettissent les camarades libérés de la région. Ce sont les feuilles de présence que, durant les journées rouges, on vous fait signer chez vous ; et cela indépendamment des arrestations préventives qui pourraient vous frapper, les 1er mai, les 1er Août ou les 7 Novembre, du fait qu'à ces dates, les communistes dans le monde fêtent la Révolution russe ou manifestent contre la Guerre. Ce sont les mesures d'expulsion qui, sans prendre en considération les nécessités matérielles de l'intéressé, l'enlève à sa place de mécanicien ou d'infirmier privé pour le renvoyer dans sa province natale. Cette fameuse extradition se pratique non seulement de pays à pays à l'intérieur de l'Union indochinoise, mais encore, ce qui est la perfection, de province à province à l'intérieur d'un même pays. C'est ainsi que Nguyên-thi-Thao, originaire de Haiphong, établie en commerçante à Bên-Binh (Haiduong) fut renvoyée un beau jour dans sa ville natale, son magasin étant mis sous séquestre !

Le régime des suspects est le régime normal des colonisés indochinois. Certains amnistiés récents mêmes ne jouissent d'aucune sorte de latitude ! Le camarade Phuc originaire de Hào Kiêt, province de Nam-Dinh, a été « rapatrié » malgré lui ; en vain, il a demandé à rester à Hanoï où s'est établi sa famille. Dang-xuân-Khu, «retour de Son-la», fut reçu avec affabilité par le Résident de Nam-dinh qui lui remit une lettre de recommandation à l'adresse du tri-huyên et il se trouva que la lettre prescrivit, en faveur de ou contre son messager, la peine accessoire de 20 ans de surveillance. L'auteur de la lettre dont nous avons donné des extraits plus haut a été «amicalement» intimidé par le Chef de la Sûreté qui lui conseilla de ne se rendre ni à Haiphong, ni à Hanoï, sous peine de prison !

Naturellement, sous l'angle des persécutions contre les libérés, comme à bien d'autres points de vue, l'Annam détient le record de l'injustice et du zèle ! A Quang-Ngai, Nguyên-Huu-mô et Trân-Khuy ne peuvent même pas ouvrir des cours particuliers dans leur propre village. Hoàn-Long-Thành n'obtient pas l'autorisation d'aller habiter le village voisin où il a ses rizières et maison. Afin de se procurer des médicaments pour sa femme qui accoucha et qui fut en danger de mort, Trân-Ky fit un trajet de 1km ; et il fut condamné pour ce crime à 4 mois de prison. Il fut plus fortuné que Trân-Cu qui fut condamné à 1 an de prison pour être allé acheter du sel aux marais salants de Sa-Huynh !

Décidément, en Indochine, le libéré politique voit toutes les forces coloniales réactionnaires, se liguer contre lui dans une infernale et implacable conspiration ! Après avoir ruiné sa santé intellectuelle et morale par le bagne ou la prison, elles veulent lui rendre la vie insupportable, intenable, impossible, quand, liées par leurs propres verdicts, elles doivent le rendre au grand air ! On étouffe l'action ! Plus, on étouffe l'idée ! Ce n'est rien encore : on étouffe la vie organique de l'homme ! Contre un pareil régime, tout homme de cœur et de dignité se doit de protester ! Il faut à tout prix que le Front populaire clarifie d'urgence cette asphyxie tout aussi criminelle que l'asphyxie véritable, sinon plus. Il faut que les mesures de confiscation, de surveillance et d'interdiction soient rapportées, que l'amnistie soit appliquée sans restriction ni réserve.

Les libérés, les «retour», par un réflexe vital, émettent l'idée de s'unir en une association, afin de se soulager leurs misères, de se rendre la vie plus acceptable. Il faut à tout prix que le Front populaire les aide, malgré et contre la Réaction coloniale, à cimenter leur solidarité, à fonder leur organisation d'assistance mutuelle.

Et notre attitude à nous, la presse indochinoise de langue française et de langue annamite ? Devant le spectacle de ces misères injustes et dégradantes, produits d'un régime fondé sur la plus ignoble oppression, ne devrions-nous pas témoigner d'une moins déprimante passivité, d'une plus encourageante activité, en faveur de ceux qui se sont sacrifiés corps et âme pour la cause commune des masses indochinoises ?

(1) A Quảng-Ngãi, tous ceux qui ont été condamnés à plus de 7 ans de prison ou de travaux forcés ont leurs biens confisqués.

La réaction coloniale et féodale sabote le prestige du Front Populaire

HUIT AMNISTIÉS POLITIQUES DE PHU-LY ONT ÉTÉ SAUVAGEMENT MALTRAITÉS

Tous les huit, ils ont été détenus durant de longues années à Poulo-Condore. Tous les huit, ils ont été libérés à la suite du décret ministériel du 29 Septembre 1936 accordant *amnistie pleine et entière* aux condamnés politiques de la colonie.

On sait du reste comment la mesure d'amnistie a été amenuisée, dénaturée dans son application par les autorités locales. A part, les libérés de quelques grands centres : Hanoi, Haiphong, Haiduong etc. tous ceux qui ont eu le malheur d'être des natifs de province sont soumis en fait à la surveillance administrative la plus serrée. Il est vrai qu'à leur descente à la Sûreté centrale, le Commissaire Spécial leur tint des propos tout-à-fait rassurants : « Vous êtes libres, tout à fait libres. Vous pouvez même aller en France. Partout où il vous plaira! Des instructions seront données aux notables pour qu'ils vous laissent tranquilles». A leur arrivée aux chefs-lieux des provinces, ils doivent reconnaître que le langage des Résidents et des Tông-Dôc est bien différent : «Avertissez votre chef de quartier, leur disent-ils, si vous habitez la ville et votre ly-truong, si vous habitez la campagne. Ils doivent être mis au courant de votre demeure et vous ne pourrez pas vous déplacer sans leur autorisation et sans l'autorisation du Résident Supérieur. La prison est là, qui se chargera de corriger ceux qui passeront outre !»

Rien de plus net ! *L'amnistie pleine et entière*, grâce à Dieu et à certaines autorités locales, s'est muée purement et simplement en surveillance administrative et même en libération sous condition !

Et c'est là la situation faite à la majorité de nos camarades de province.

Mais les huit amnistiés de Phu-ly furent autrement privilégiés, quant à la somme et à la quantité des vexations subies. Lors de leur visite obligatoire au Résident D. P. et au Tuân-Phu B. T. C chez qui ils furent conduits sous bonne escorte, Leurs Excellentes, considérant sans doute qu'un indigène se doit de leur montrer la reconnaissance à la manière indigène, forcèrent les huit libérés à exécuter chacun, devant elles, deux salutations rituelles : deux prosternations ! Comme les «indigènes», indignés refusèrent, le secrétaire de la Résidence les prit par le milieu du corps et, physiquement, les contraignit à s'incliner en de profondes courbettes. L'un des libérés Luong khanh Thiên voulut expliquer aux deux grands mandarins les raisons pour lesquelles ses camarades et lui ne purent condescendre aux désirs insolites de leurs Respectables Grandeurs. Sur le champ, il se vit immobilisé par le secrétaire et livré, proie impuissante, à la brutalité de D. P. et de B. T. C. Il encaissa ainsi force coups, à tel point que le sang lui coula du nez et de la bouche.

Après cette démonstration de pugilat, vint la leçon de morale :

« Si tu ne te prosternes pas, dit D. P. en substance à sa victime, tu ne seras pas libéré. Sache donc que tu es Annamite, c'est-à-dire, que tu n'es pas Français, que tu es en territoire tonkinois et non pas en France. Par conséquent, nous, les représentants du Gouvernement français et de la Cour d'Annam, nous avons le droit de te faire faire tout ce qui nous plaira! ».

Et, pour clore la partie il leur notifia, à tous les huit libérés politiques tonkinois et non français, qu'ils durent rejoindre leur village d'origine dans un délai de 24 heures, sous peine d'être jetés en prison. Deux jours après, un arrêté sous-préfectoral enjoignit aux maires d'assujettir les nouveaux libérés au régime de la surveillance administrative, avec l'obligation de se présenter aux autorités une fois tous les deux mois, et cela *« bien qu'ils n'aient pas été condamnés à cette peine accessoire »*.

Voilà donc comment les « **mesures d'amnistie pleine et entière** » du gouvernement de Front Populaire ont été appliquées et assaisonnées ! Cette triste vérité se confirme de plus en plus, que dans la colonie, une catégorie de réactionnaires à tous crins persistent dans leur politique de « jauniers », et que par tous les moyens, ils s'ingénient à saboter le prestige du Front Populaire, aux yeux des masses indochinoises. Devant une pareille réalité, le Gouvernement de M. Moutet restera-t-il plus longtemps encore sans réagir, sans changer les cadres coloniaux qui sont loin d'être animé de l'esprit Front Populaire ?

Nous ne voulons pas terminer sans insister encore une fois sur cette nécessité, tout aussi impérieuse, de doter les masses coloniales de moyens d'organisation et de défense suffisants et pour commencer, de prendre, en faveur de tous les suspects et condamnés politiques, des mesures tendant à leur assurer une amnistie totale, complète, efficace !

LA VOIX DES LIBÉRÉS POLITIQUES

QUE LES PAROLES DE M. MOUTET SE RÉALISENT PLEINEMENT

Marius Moutet, alors qu'il n'était qu'un simple député, était déjà connu des masses coloniales par le vif intérêt qu'il témoignait au sort des peuples des colonies et particulièrement de l'Indochine. Et parmi ceux qui ont eu l'heur d'être défendu par cet orateur talentueux tant au Palais Bourbon qu'auprès des diverses autorités coloniales, c'était nous, c'étaient les détenus politiques. Comme la plupart des hommes de gauche, il savait que, quoiqu'on puisse dire, nous ne sommes point des fauteurs de trouble assoiffés de sang français, mais bien des gens qui, dans cette atmosphère de misère et d'oppression, ont su élever la voix pour réclamer un peu plus de bien-être et de liberté. Aussi n'est-il pas étonnant que déjà, à plusieures reprises, avec des hommes honnêtes et de cœur il est intervenu pour notre libération. Ce faisant, il a su obéir à la volonté des masses laborieuses de France, qui, dans leur lutte contre le fascisme, ont crié : amnistie totale à tous les condamnés politiques des colonies !

Mais c'était le temps où régnaient les gouvernements de droite et préfascistes et la généreuse idée de M. Moutet ne pouvait, hélas! se traduire qu'en d'émouvants discours parlementaires ! Nous autres qui languissions dans les bagnes ténébreux, nous n'étions pas pour cela découragés, gardant une foi inébranlable en la force de lutte des masses travailleuses de France et cette forte conviction que notre sort est intimement lié à celui des masses françaises: nous avions confiance en l'avenir.

Quelle joie nous éprouvâmes, lorsque, à travers les barreaux de la geôle solitaire, les bruits coururent que le Front-Populaire où figurait M. Moutet et dont un point important du programme est amnistie totale aux détenus politiques, *a vaincu. Et le jour où nous apprîmes ces paroles pathétiques du Ministre des colonies prononcées au cours d'une réunion publique: « Je veux qu'à mon arrivée au pouvoir s'ouvrent toutes les portes des prisons coloniales », nous nous disions : nous serons sauvés. Notre optimisme avait d'ailleurs une base : nous voyons derrière le gouvernement du F.P., derrière M. Moutet la volonté du Peuple français, du Front populaire, leur force de lutte.*

Un mois...deux mois... plus de deux mois s'étaient écoulés, après l'avènement du nouveau gouvernement et rien ! pas même un changement tant soit peu superficiel en ce qui concerne le régime infernal de Poulo Condore où nous étions près de la mort, malgré les déclarations du Ministre des Colonies à Mme A. Viollis lors d'un interview.

« Un retard dû au bureaucratisme ! » nous disions—nous.

14 Juillet arriva avec la libération conditionnelle d'une centaine de ceux qui parmi nous n'avaient plus que quelques mois à purger ! Et cela sur 700 détenus politiques de Poulo Condore !

« Mesures de grâce du Gouverneur Général, mesures démagogiques. Pas encore de promulgation du projet d'ammistie, projet stipulé dans le programme du F. P., projet réclamé par nous autres, détenus politiques, par des grèves de faim réitérées », nous consolions-nous.

Hélas ! aujourd'hui nous ne pouvons plus nous bercer de ces consolations tant la réalité est brutale et décevante. Nous partons, laissant à Poulo Condore plus de deux cents des nôtres, ceux qui, vers les années 1929-30-31, ont été jetés, comme nous, en prison par des juridictions exceptionnelles, que Moutet lui-même a reconnu cyniques, arbitraires ; ceux qui durant plus de six ans ont subi, comme nous, un régime monstrueux de mort lente et qui dure encore.

Partiront-ils par un autre décret ? C'est ce que nous aimerions à croire, mais dont nous ne sommes pas sûrs. Nous avions trop peur que des «demi-mesures», concernant des commutations de peines, ne viendraient les frapper.

Et voici que des informations relatées ces jours derniers des divers journaux de langue annamite, confirmant notre appréhension, viennent de nous terrifier : commutation de peine pour plus d'une vingtaine de détenus politiques.

Et les près de deux cents autres à Poulo Condore, sans compter ceux qui grouillent dans les autres pénitenciers ?

Et cette trentaine de nos camarades, dont nous sommes sûrs que la plupart sont atteints de bronchite, même de tuberculose ou d'autres maladies dangereuses, devront rester plusieurs années encore dans cette île insalubre, subissant un régime infernal, n'ayant même pas droit à un semblant de régime politique; malgré leur qualité de détenu politique hautement reconnu des autorités administratives ?

Non ! ce n'est pas là ce qu'ont voulu et veulent encore les masses laborieuses de France. Non ! ce n'est pas là la réalisation fidèle d'un des points importants du programme du Front Populaire qui est amnistie totale et non partielle.

Que l'on n'interprète pas faussement notre pensée qu'on ne nous accuse point de vouloir semer la méfiance envers le gouvernement F.P.. Loin de là et au contraire. Nous savons apprécier le Gouvernement F. P. à sa juste valeur ; nous savons qu'il est un gouvernement pouvant réaliser certaines des revendications du peuple, grâce à l'initiative et à l'appui des masses laborieuses de la Métropole et des colonies, un gouvernement que nous autres, peuples coloniaux qui aspirons à une vie plus heureuse et plus libre, nous devons soutenir de toutes nos forces. Mais nous devons le soutenir par des actes et non par des paroles, activement et non pas passivement. Nous avons entre autres tâches, celle de veiller à ce que le programme du F. P. soit pleinement et fidèlement réalisé. Et en écrivant ces lignes, nous n'avons d'autre but que celui d'apporter une aide au Ministre des Colonies en l'informant sur un des côtés de la réalité du sort des détenus politiques, nous n'avons d'autre but que celui de présenter à M. le Ministre et aux masses de la Métropole et d'Indochine nos vœux les plus ardents et les plus légitimes :

Que les portes des prisons coloniales ne se referment pas une fois entr'ouverts !

Amnistie totale à tous les détenus politiques d'Indochine !

En attendant pour l'instauration d'un régime politique en faveur des détenus politiques !

Vive le Front Populaire et son gouvernement !

Les détenus politiques récemment libérés.

TRIBUNE DES LECTEURS

GANDHI VU PAR UN HINDOU

Un camarade vient de nous envoyer l'analyse suivante du livre « Gandhi » de Soumeydranath Tagore. Nous nous faisons un plaisir de publier l'article tout en précisant nos réserves sur les opinions qui y sont exprimées. Evidemment, la politique gandhiste doit être dénoncée comme étant une tactique stérile, petite bourgeoise et rétrograde. Evidemment, la politique de l'union de TOUTES les classes devant l'ennemi commun, l'impérialisme ne peut être qu'un mythe, qu'un mirage. Mais, nous ne pensons pas qu'une alliance du prolétariat avec la petite bourgeoisie, ou même une tranche de la bourgeoisie, momentanément révolutionnaires, ne puisse se réaliser et que, réalisée sous l'égide du prolétariat, elle ne soit pour l'étape actuelle, bourgeoise et démocratique, une tactique avantageuse, nécessaire, « orthodoxe».

N. D. L. R.

Dans son livre, qui vient de paraître, M. Soumeydranath Tagore (1) se propose de :

1°) *démasquer le régime de terreur instauré par l'impérialisme britannique dans l'Inde.*

2°) *mener la guerre contre le Gandhisme, soutien de cet impérialisme et du capitalisme hindou contre le prolétariat hindou.*

***

Qu'est-ce au juste que le Gandhisme ? C'est à la fois une politique et une philosophie. La politique de Gandhi pourrait se résumer en deux mots : **la non-violence** — principe idéaliste et vide dont nous allons dénoncer l'erreur et en même temps le danger. Philosophe — si l'on me permet d'employer ce mot — Gandhi s'est fait le défenseur de sa théorie absolument ridicule du « Spinning wheel » (rouet), il a exalté sa croisade nationaliste contre la civilisation occidentale, sans comprendre que, ce faisant, il soutenait un mouvement qui tendait à isoler complètement l'Inde du salutaire contact spirituel avec l'Occident. C'est ce Gandhisme tiède, naïf, qui a freiné l'évolution de l'Inde et fait avorter le fameux mouvement nationaliste de 1930.

***

En 1930 le Congrès National des capitalistes et propriétaires hindous se réunit à Lahore. On y vota une motion exigeant l'indépendance complète de l'Inde. Cette déclaration d'indépendance de l'Inde, rédigée par M. Gandhi fut lue à haute voix dans des milliers de meetings, au milieu d'un enthousiasme fou. En voici le premier paragraphe qui contient la substance de cette déclaration :

« Nous croyons que c'est le droit « inaliénable du peuple hindou, com« me de tous les peuples, d'avoir sa « liberté de jouir du fruit de son la« beur et de tout ce qui est nécessai« re à la vie afin d'avoir la pleine et « entière possibilité de se développer. « Nous croyons que si quelque gou« vernement prive un peuple de ces « droits et l'opprime, ce peuple a en « outre le droit de ne pas reconnaî« tre le dit gouvernement. Le gou« vernement britannique a non seu« lement privé les Hindous de leur « liberté, mais du fait qu'il est fondé « sur l'exploitation des masses, il a « causé la ruine totale de l'Inde. « Nous croyons donc que l'Inde doit « rompre tout lien avec la Grande« Bretagne et parvenir au « pourna « swaja » c'est-à-dire à l'indépen« dance complète (page 206)»

Peu après M. Gandhi entra en pourparlers avec le vice-roi, lui fit part de ses idées relatives à un compromis lequel comportait 11 points.

(Suite en 4e page)

Le fascisme et l'émancipation des peuples colonisés

La clique fasciste Mola et Franco pour les besoins de sa cause promet pompeusement l'indépendance aux Marocains. Elle la leur accorderait dès qu'elle serait au pouvoir.

On connait la valeur des promesses fascistes.

Qu'avait promis Hilter avant son arrivée au pouvoir? Qu'a t-il fait depuis? Est-ce qu'il a teuu sa parole ? C'est d'ailleurs une question de vie ou de mort pour l'hitlérisme.

Victime de sa propre démagogie il se débat sur son lit de mort et cherche à prolonger sa fin par des « coups » retentissants. Il tâche ainsi de résoudre les contradictions intérieures de sa politique sur l'arène mondiale.

Mais revenons à Mola et Cie. Leurs idées fascistes ne prêtent pas à contestation. Eux-mêmes les ont proclamées. C'est d'ailleurs ce qui leur a valu de Mussolini et d'Hitler des avions et des canons pour noyer dans le sang la République espagnole. Mais il n'est pas besoin de recourir à l'idéologie fasciste, laquelle ne reconnait pas le droit de libre disposition des peuples pour se convaincre que le fascisme n'est qu'une pure démagogie. Contentons-nous des faits et des plus récents.

Les fascistes allemands persécutent sauvagement les Juifs. Ces persécutions sanglantes qui ont soulevé l'indignation dans le monde entier sont encore présentes à la mémoire de chacun.

Hitler Goebbels et autres chefs fascistes allemands dans leurs écrits et discours réclament arrogamment des colonies et menacent de déclencher une nouvelle guerre impérialiste pour un nouveau partage du monde.

Mussolini enlève par le fer et le feu l'indépendance aux Ethiopiens.

Les Catalans et les Basques luttent pour leur autonomie à côté des ouvriers et paysans espagnols...

Devant de tels faits, les fascistes espagnols osent cyniquement promettre la liberté aux colonisés.

Leur manœuvre politique ne rencontre que mépris et indignation car leurs actes démentent leurs paroles, terriblement.

Les peuples colonisés savent de quel côté ils peuvent attendre leur émancipation.

Il apparaît de plus en plus clair que le monde se divise en 2 camps : le communisme et le fascisme.

L'un et l'autre ont toute la latitude et tout le temps nécessaires pour se traduire. L'un et l'autre se sont traduits.

D'un côté, les anciennes colonies tzaristes libérées disposant librement de leur sort (quelques unes mêmes, comme la Pologne, la Finlande, ont suivi, depuis, la voie de développement capitaliste), la défense à toute épreuve et à tout moment des faibles et des opprimés

De l'autre, les persécutions sanglantes des minorités nationales, les conquêtes, les annexions.

Le chemin est tout indiqué aux peuples colonisés.

Avec le prolétariat seul, et sous son hémogénéité, ils peuvent escompter leur émancipation nationale.

La vie au pénitencier de Kontoum

(1929-1931)

I — Des jours meilleurs en perspective ?

En 1930 au mois de Décembre, la grande prison de Vinh était gorgée de monde. Le peuple avait manifesté à Nam-Dan, à Thanh-Chuong, à Hung-Nguyên, et du côté de Hàtinh, à Huong-Son, à Can-Lôc. Et la garde indigène, les légionnaires ramenaient chaque jour dans cette enceinte un nouveau contingent de manifestants ligotés, enchaînés. Plus de places dans les salles ! On se serrait, s'entassait comme on pouvait sur les grabats, sur les planchers, on ne respirait plus. Finalement on se lassait de cette vie impossible. On s'étiolait faute d'air. On souhaitait même de pouvoir aller en exil quelque part pour avoir un peu d'air, dût-on être envoyé dans ces bagnes lointains, soumis aux corvées les plus pénibles.....

Voici qu'un jour, un bruit circulait dans la prison. Il était question de l'envoi très prochain en exil d'une partie des détenus. On ajoutait même que « par là » (au bagne ?) les prisonniers pourraient vivre en travaillant librement (Tu do sinh hoat!) O les privilégiés ! les heureux élus ! De fait, selon toute apparence, cette bonne nouvelle se confirme !.... N'a-t-on pas fait venir un certain nombre de détenus au bureau de la prison ? Ne leur a-t-on pas distribué chapeau, couverture, manteau de latanier, vêtements bleus en uniforme — et même une petite marmite ?.....

L'on s'informait : le convoi comprendrait des prisonniers de toutes catégories Il y avait des condamnés : leur peine variait de la perpétuité chez quelques uns à un an chez d'autres. Il y en avait même qui n'avaient pas été jugés. On les interrogeait sommairement puis on leur disait: allez ! ... Décidément, pensait on à part soi, le gouvernement colonial était bien inspiré !...

Le touchant de l'affaire : quelques camarades écrivaient clandestinement à leur famille et demandèrent qu'on « tuyautât » afin que le tribunal provincial les inscrivît sur la liste des condamnés à envoyer au pénitencier. Ah ! l'heureuse terre, le bagne idéal où le détenu aurait la liberté de vivre et la liberté de travailler !

Liberté de vivre !

Liberté de travailler !

Ce mensonge allait bientôt précipiter dans un séjour infernal plus de deux cents de nos camarades qui, après avoir été des mois et des mois malmenés, brutalisés, foulés aux pieds, laissèrent leurs os dans les gorges profondes, dans les épaisses forêts de la terre moï du sud Annam !....

. .

Vers fin Décembre, un premier convoi partit de Vinh : Cent cinquante condamnés parmi lesquels on comptait des cultivateurs, des ouvriers, des intellectuels. Les trois quarts étaient des condamnés politiques.

A la sortie de la prison, ils étaient tous heureux. Aux parents, aux amis qui vinrent leur dire adieu, ils répondirent : « Rassurez-vous, nous irons travailler, nous irons vivre ! »

Le convoi était escorté par le garde principal du nom Palmésain et par une vingtaine de miliciens. Le long du trajet, la joie ruisselait dans les wagons. Aux gares des grands centres, à Huê, à Tourane, à Qui Nhon, on manifestait. On criait des mots d'ordre. On haranguait la foule stupéfaite qui s'amassait sur le quai : curieux, badauds, employés des gares, affairés et émus, parents de condamnés, inquiets et en larmes; on leur disait tout haut : « Espérance en l'avenir, et foi en le triomphe de la cause, camarades ! »

Le curieux c'est que ni le garde principal Palmesain, ni les miliciens n'intervenaient. Ils laissaient faire. Ils témoignaient même à l'égard du convoi une visible sympathie toujours bonhomme, toujours souriante.

II — Première désillusions

De Vinh à Qui-nhon, on ne savait encore où l'on allait. A Qui-nhon, cependant le convoi commença à s'alarmer. On apprit qu'on devait aller à Kontum ! En route, les prisonniers se regardaient inquiets et s'informaient tout bas .. Kontoum ! On ne savait encore au juste ce que c'était, cette terre. Ce nom d'un « pays de moï » suffisait cependant pour faire dresser les cheveux à plus d'un.

Une fois à Kontoum, le garde Palmesain changea brusquement de masque. Il cessa d'être gai. Il devint farouche. Les miliciens annamites furent remplacés par des miliciens « moï » barbares, inhumains, dans leurs brutalités.

Les mesures de terreur commencèrent avec le vent froid d'hiver, à travers ces forêts lugubres dans leur silence, plus lugubres encore dans le cri de ses oiseaux, de ses animaux, toute espérance s'éteignit. On sentait à chaque pas, s'appesantir sur sa vie frêle, sans défense la main de la barbarie triomphante et l'ombre menaçant des jours prochains, infiniment tragiques. Et l'on marchait vers l'abîme, vers la mort certaine : l'avenir était sans issue ! — C'est alors que chacun s'aperçut qu'on était dupé par un mensonge grossier brutal. On est isolé. On devient faible On est là verrouillé, soumis au régime, de double chaîne que pourrait-on désormais contre la force, contre la barbarie ? Un seul espoir, hélas bien mince quand même : lutter encore, lutter toujours pour de meilleurs traitements. Et, en attendant, on s'émeut......

(A suivre)

GADHI VU PAR UN HINDOU

(suite de la 3e page)

y compris l'abolition de la taxe sur le sel la réduction par moitié des traitements des fonctionnaires etc.., Lord Irwin refusa d'entrer en négociations. Gandhi commença la campagne de désobéissance civile qui menaça de ruiner toute l'administration du pays. Mais au bout de quelques jours le mahatma (Gandhi) fut demandé par le vice-roi et commença avec ce dernier les honteux pourparlers qui paralysèrent le mouvement. Les Hindous à ce moment, eurent le sentiment que le « char victorieux de leur volonté nationale » fut arrêté au moment le plus opportun.

Les causes de l'échec de ce mouvement ? On les trouve dans les fameux principes de mort du gandhisme.

A) La non violence.

C'est toute la politique de Gandhi. Il est vrai que dans l'Inde actuellement dépourvue d'armes et de munitions, l'opposition, par la violence à la domination britannique est pratiquement impossible. Cette non-violence sans parler de son efficacité économique sur l'Angleterre, aurait chance d'agir sur les sentiments des dirigeants anglais et de les modifier en faveur de l'autonomie que l'Inde réclame.

Mis cette non-violence est-elle une attitude logique, raisonnable ? Gandhi, qui est l'apôtre de la non-violence. justifie cependant toutes les violences sociales : l'existence des castes, des intouchables, de l'impérialisme britannique. D'autre part on peut considérer la non-violence de 2 points de vue différents: du point de vue tactique et du point de vie de la valeur intrinsèque. Du point de vue tactique il est certain qu'à l'heure présente les Hindous ne sont pas en mesure de lutter efficacement contre la domination anglaise, mais cette chimère de non-violence a-t-elle au moins une certaine efficacité ? n'a t-elle pas été dépensée en vain ? Elle est bel et bien incapable de changer le cœur des impérialistes. Se rappeler que l'impérialisme britannique, comme d'ailleurs tout autre impérialisme n'a pas de cœur : c'est un système, une mécanique, ou mieux une exploitation.

B) Le bloc-national

Gandhi voudrait d'abord former un bloc-national afin de libérer l'Inde de l'oppression britannique et il croit que cette politique serait sage.

Loin de là: l'idée de bloc-national est une illusion dangereuse. L'expérience du Knomintang qui s'est servi des organisations de travailleurs et de paysans chinois contre les pouvoirs impérialistes étrangers nous fait comprendre le danger de cette illusion : tant que ces associations ne présentaient aucun danger pour les intérêts de la bourgeoisi chinoise, elles sont tranquilles; mais quand les masses ont exigé la justice sociale, on a fait régner sur elles la terreur la plus inhumaine. Ce « bloc-national » a coûté la vie à des milliers de millitants onvriers.

Dans l'Inde que est un pays 100 %. colonial, la chose se répétera si on procède de la même manière. La bourgeoisie hindoue n'est ni assez endormie, ni assez stupide pour ne pas voir qu'une révolution dans l'Inde, en renversant la domination britannique, renverserait aussi la sienne. Cette bourgeoisie préfère l'impérialisme britannique à l'indépendance. On vérifiera ce théorème quand on se rappelle l'appel que 30 des plus importants propriétaires du Bengale ont adressé au vice-roi de l'Inde en 1930, lui proposant leur service pour écraser le mouvement de l'indépendance hindoue. Deux classes différentes — 2 attitudes différentes envers l'impérialisme britannique : voila la seule vérité ! le bloc-national est un mythe.

. .

Et l'auteur de conclure : à l'heure actuelle, si on veut parler d'une révolution coloniale on doit se rappeler qu'une telle révolution coïnciderait avec la révolution prolétarienne mondiale, c'est-à-dire avec le déclin du capitalisme.

(1) Soumeydranath Tagore : Gandhi — Gallimard — Paris. Ne pas confondre avec Rabindranath Tagore, le poète.

Dans l'Union Soviétique

Démocratie bourgeoise et démocratie socialiste

par K. Radek

Le projet de Constitution stalinienne de l'Union soviétique est un document historique témoignant que le développement de la révolution socialiste a atteint une étape nouvelle. Les précédentes Contitutions du pays des Soviets étaient des lois d'organisation de l'Etat soviétique, qui visaient à briser la résistance des classes exploiteuses et à créer les bases du socialisme. La nouvelle Constitution, actuellement l'objet des discusions du peuple entier, est la charte de l'organisation étatique de la Société socialiste victorieuse. Voilà en quoi réside l'importance historique du projet de constitution stalinienne.

Pour apprécier cette importance dans toute son ampleur, il faut comparer le projet de constitution stalinienne non seulement avec les Constitutions antérieures du pays des Soviets, mais aussi et avant tout avec les Constitutions de la démocratie bourgeoise, avec les Constitutions promulguées par la bourgeoisie à l'époque de son épanouissement. Cette comparaison montrera en quoi la démocratie bourgeoise se distingue de la démocratie socialiste. **MARX, ENGELS, LENINE** et **STALINE** ont mis cette question au point en se fondant sur toute l'histoire de l'Etat bourgeois et de l'Etat en général. L'expérience de l'édification du socialisme en U. R. S. S., sous la conduite de STALINE, ainsi que l'histoire de la victoire du fascisme sur la démocratie bourgeoise dans quelques pays, l'histoire de la dégénérescence fasciste de la démocratie bourgeoise dans d'autres pays fournissent un matériel gigantesque qui confirme la dectrine de **LENINE** et de **STALINE** sur la démocratie bourgeoise et la démocratie socialiste.

La démocratie bourgeoise.

Les Constitutions des Etats esclavagistes et féodaux ne masquaient pas le caractère de classe de ces Etats par toutes sortes de phrases sur le « pouvoir du peuple entier ».

Lorsque les esclavagistes d'Athènes organisaient « démocratiquement » leur Etat, c'est-à-dire accordaient au « peuple » la participation à l'administration de l'Etat, ils déclaraient ouvertement que les esclaves ne faisaient pas partie de ce peuple.

Les Etats féodaux n'assuraient le pouvoir politique, la direction de l'Etat qu'aux seuls seigneurs. Les féodaux détenaient le pouvoir royal l'armée des chevaliers, la justice qui réglait son compte à la paysannerie serve. Il n'est pas jusqu'à la religion qui ne se trouvait presque entièrement entre leurs mains. Tous les grands maîtres des églises et des monastères étaient des féodaux. La bourgeoisie, qui commençait de se développer au sein de la société féodale, fut certes admise à participer aux organes du pouvoir de l'Etat féodal, mais elle ne déterminait pas l'organisation étatique et le caractère de l'administration.

Les esclavagistes comme les féodaux proclamaient ouvertement que leur Etat servait à la défense de la propriété esclavagiste et féodale, c'est-à-dire qu'il défendait dans le premier cas les domaines des propriétaires d'esclaves ainsi que la propriété des esclaves, et dans le second cas, les terres des seigneurs féodaux et l'asservissement des paysans à la terre féodale.

« N'avaient tous les droits que les « seigneurs ; les paysans n'avaient « pas de droits. Leur sort ne se « distinguait pratiquement que fort « peu de celui des esclaves dans la « société esclavagiste.» (**LENINE**).

Quelles transformations apporta donc la bourgeoisie après sa victoire sur les seigneurs féodaux, lorsqu'elle fonda l'ordre nouveau, le régime capitaliste ? Elle engagea sa lutte contre le régime féodal sous le mot d'ordre de la liberté. Ses idéologues qui préparèrent cette lutte, plaçaient au centre de leur système politique l'idée de « la liberté de tout homme », l'idée de l'égalité de tous les hommes devant la loi.

Toutefois, la bourgeoisie, composée de marchands, de patrons, d'entreprises industrielles, de banquiers, ne luttait pas pour la liberté en général, mais pour la liberté donnée au capitalisme de prospérer. Le capitalisme avait besoin de la liberté du marchand, du fabricant, de son affranchissement de toutes les entraves de la société corporative, qui avait existé dans l'Etat médiéval. Cette liberté, il en avait, besoin pour élargir les grandes entreprises que le régime corporatif entravait.

Le capitalistes avaient besoin de libérer l'ouvrier, non seulement des chaînes de la glèbe, qui l'empêchaient de passer d'un capitaliste à l'autre, mais aussi des moyens de produition eux-mêmes. Afin que l'ouvrier produisît docilement pour le capitaliste et se soumit à toutes ses exigences, il ne devait avoir de liberté que celle de ses mains, de son aptitude au travail.

La bourgeoisie avait enfin besoin de libérer le paysan du servage, de l'exploitation féodale. Car seul un paysan producteur libre de marchandises pouvait créer le marché grandissant pour l'industrie capitaliste, pouvait servir d'objet d'exploitation du négociant et du banquier. La bourgeoisie aspirait à remplacer le pouvoir féodal qui garantissait la propriété féodale, non pas par le pouvoir populaire, mais par un pouvoir garantissant la propriété capitaliste, les intérêts de la bourgeoisie.

De la sorte, les aspirations réelles de la bourgeoisie diffèrent fortement de celles que répandirent ses idéologues, lorsqu'ils préconisaient le pouvoir populaire, c'est-à-dire la démocratie.

La bourgeoisie et les propriétaires fonciers américains, renversant le pouvoir de l'Angleterre féodale et fondant un Etat bourgeois indépendant, disaient dans leur « Déclaration d'indépendance » de 1776 :

« Nous tenons les vérités suivantes pour manifestes : que tous les hommes ont été créés égaux ; qu'ils ont reçu du créateur certains droits inaliénables, dont la vie, la liberté et l'aspiration au bonheur. C'est pour garantir ces droits que les gouvernements sont établis et ils ne tirent leur juste pouvoir que du consentement des gouvernés ».

Mais lorsque fut rédigée, en 1787, la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, 120.000 hommes seulement sur 4 millions d'habitants reçurent le droit de vote. De ce droit furent privés, non seulement les noirs, — esclaves des grands propriétaires fonciers du Sud, – Mais aussi les blancs pauvres.

Quand en 1789, le peuple français ouvrit la première brèche dans la cuirasse du pouvoir féodal royal, la bourgeoisie française s'empressa de se prononcer pour la défense de la propriété capitaliste dans la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen :

« La propriété étant un droit « inviolable et sacré, nul ne peut « en être privé, si ce n'est lorsque « la nécessité publique, légalement « constatée, l'exige évidemment, et « sous la condition d'une juste et « préalable indemnité.»

Pour défendre sa propriété, la bourgeoisie française, qui avait proclamé dans la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen l'égalité de tous les citoyens, n'accorda le droit de vote, dans la Constitution de 1791, qu'aux seuls citoyens actifs, qui payaient une somme déterminée d'impôts. Les serviteurs étaient complètement exclus du droit de vote : trois millions de pauvres, c'est-à-dire d'adultes hommes, furent privés du droit de vote. **MARAT**, le défenseur des masses populaires d'en bas, écrivait avec une profonde indignation à cette occasion :

« Jusqu'ici, l'ordre des choses « répond entièrement aux intérêts « des riches et des intrigants. Pères « sénateurs, vous fûtes soi-disant « particulièrement soucieux de « l'égalité de tous les citoyens dans « la jouissance des biens sociaux...

« Vous venez tout juste de « reconnaître que tous les hommes, « égaux par nature, doivent être « placés sans aucune distinction aux « fonctions qu'ils sont capables « d'assumer convenablement. Maintenant, vous allez jusqu'à nous « tenir pour incapables de désigner « ceux qui exerceront ces fonctions. « En fin de compte, vous nous privez « même du nom de citoyen. Votre « fameuse « Déclaration des Droits « ne fut donc qu'un fade appât pour « l'amusement des imbéciles, aussi « longtemps que vous redoutiez de « les irriter, car en dernière analyse, « elle vise à remettre aux mains des « riches tous les avantages, tous les « honneurs du régime nouveau. La « magnifique révolution n'a donc « profité qu'aux heureux ».

Appuyée sur le pouvoir créé par elle, la bourgeoisie française, alliée à une partie des féodaux, fusilla les ouvriers, artisans et pauvres de Paris, qui luttaient pour une véritable démocratie. Quant à elle, elle s'enrichit, en rachetant les terres confisquées au clergé. Il fallut de nouveaux soulèvements révolutionnaires en août 1792 et en Mai 1793 pour que fussent promulguées une nouvelle « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen», celle de 1793, et la Constitution de 1793 qui reconnaissait le droit de vote à tous les hommes adultes. Mais là encore, il n'était pas le moins du monde question d'une égalité des droits politiques de l'homme et de la femme.

La démocratie petite-bourgeoisie, à la tête de laquelle se trouvaient les Jacobins, s'appuyait sur les masses populaires en lutte contre l'Europe féodale, qui préparait l'intervention contre la France révolutionnaire. Mais la démocratie ne pouvait se dépasser. Elle craignait la domination des riches, des spéculateurs, mais elle devait protéger la propriété capitaliste, car même le petit bourgeois, l'artisan, le petit commerçant et à plus forte raison le paysan riche voyaient dans leur propriété privée la base de leur vie et voulaient consolider cette base, rêvant de se hausser avec le temps et d'augmenter leur propriété privée.

Même la plus démocratique de toutes les Constitutions bourgeoises, la Constitution française en 1793, déclarait dans son article 19 :

« Nul ne peut être privé même de « la plus minime partie de sa « propriété, si ce n'est lorsque la « nécessité publique, légalement « constatée, l'exige, et sous la « condition d'une juste et préalable « indemnité »

Et c'est précisément cette circonstance que la petite bourgeoisie française ne pouvait renoncer à la défense de la propriété privée qui lia pieds et poings aux Jacobins dans leur lutte contre les spéculateurs ; ces derniers profitaient de la révolution et soulevaient une profonde indignation dans les masses populaires, ce qui s'exprime dans le mouvement des «enragés» et plus tard dans les luttes révolutionnaires de la Commune de Paris.

(à suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant: Trịnh văn-Phú

Tirage 2.000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 12 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1936

LE TRAVAIL

Exploitées par la bourgeoisie—nationale ou internationale—les classes moyennes ne seront affranchies que par le prolétariat avec lequel elles ont tout intérêt à s'allier.

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi – Hanoi

LA REPRÉSENTATION ouvrière

Dernièrement, lorsque le gouvernement colonial créa une commission en vue d'examiner la question d'application des lois sociales en Indochine, la classe ouvrière ne fut pas admise à se faire représenter. C'est pourtant la partie la plus intéressée dans l'affaire, puisqu'il s'agit de l'amélioration de sa situation matérielle. M. Bary, inspecteur du travail, délégué du gouvernement et rapporteur donne comme explication de l'absence des représentants ouvriers le fait qu'il est impossible d'en trouver, les ouvriers d'ici étant incapables. Et M Huas et autres magnats du capital d'approuver. Gouvernement et patrons, tous s'accordent ainsi à déclarer que l'ouvrier indochinois est incapable de dire sa misère et ses souffrances. Comme si, pour avoir ce don, il fallait être gros et gras comme ces messieurs. Comme si, pour dire qu'on ne veut plus de ces insultes à pleine face, de ces coups de poing et de pied qui vous envoient par terre à demi-mort ou qui font avorter comme le cas de l'ouvrière Thi Mau à la Société Cotonnière de Namdinh, il fallait avoir une tête «doue», comme la leur c'est-à-dire bourrée d'idéologie raciste et esclavagiste!

Mais comment ces messieurs estiment-ils naturel qu'après 70 ans de « tutelle » française les masses indochinoises ne soient même pas capables de dire qu'elles ont faim, qu'elles ont froid, qu'elles souffrent et qu'elles se meurent? Que penseraient-ils de cette « mission civilisatrice » dont ils ne se lassent pas de vanter les bienfaits et qui «transforme» si bien les « barbares », qu'ils perdent même ces notions élémentaires à savoir que pour ne pas crever de faim, il faut du riz—pour ne pas mourir de froid, il faut des vêtements, pour vivre un peu plus au-delà de la quarantaine (vie moyenne de l'ouvrier indochinois) il faut peiner un peu moins, manger un peu plus et mieux ? Cette « civilisation » serait-elle un narcotique, un poison ?

Nos maîtres du jour se contredisent eux-mêmes.

Il n'est à l'insu de personne que tout le crédo de leur politique est d'étouffer la voix des masses, cette terrible voix accusatrice qui ébranlera leur règne, qui dévoilera les dessous hideux du régime en décomposition dont ils sont les défenseurs, qui mettra à nu leur oppression et leur exploitation à outrance, qui appellera à l'élaboration d'un ordre nouveau, plus humain, plus juste, des millions et des millions d'êtres humains qu'ils sont habitués à ne pas considérer comme des hommes, qu'ils méprisent et identifient aux choses et dont la présence à leurs côtés est une honte, un défi à « l'honneur », à la « dignité humaine ».

Voilà les raisons pour lesquelles ils ne veulent pas de représentation ouvrière et combattent impitoyablement toute tentative dans ce sens.

Mais malgré tout, la voix impérieuse des masses s'élève,

(Suite en 2e page)

JOURNALISTES ! FAITES ATTENTION

Depuis ces derniers temps, des grèves éclatent dans presque tous les pays de l'Union Indochinoise.

Le nombre des ouvriers et ouvrières qui ont participé à ces grèves peut s'évaluer approximativement à 50.000.

D'un commun accord, ils ont cessé le travail et ont demandé une augmentation de leurs salaires.

Depuis des années, il ont été exploités et pressurés dans des conditions inhumaines par des patrons sans pitié ou par des sociétés anonymes qui les considèrent comme une marchandise

Ainsi, ils ont cessé de travailler pour réclamer le droit au travail, à un travail humain et la garantie de ne pas mourir de faim.



Le camarade CHÂT

Notre métier à nous journalistes est d'approfondir cet état de choses, d'en dégager une ligne politique à suivre. Il nous faut pour cela des données concrètes et précises, des renseignements sur place, une observation directe des évènements. Un reportage spécial nous est donc indispensable.

Mais pour maintenir le public et le gouvernement métropolitain dans l'ignorance de ce qui se passe dans les mines, dans les plantations où règnent les patrons et les directeurs en maîtres obsolus, des mesures illégales ont été prises par le patronat avec l'aide du gouvernement local pour nous empêcher de voir la vérité et de la dire.

A Hongay, déjà on a tout fait pour empêcher nos reporters de faire leur devoir professionnel. On allègue d'abord que Camphomine, un domaine privé, n'est accessible qu'à ceux qui sont munis de l'autorisation du directeur de la mine. Mais cette raison ne découragea pas nos reporters. Ils ont pu quand même recueillir des renseignements inédits d'une grande valeur. Alors récemment, au cours des grèves de Hongay, Mondzuong, Hatou, Halam, Camphaport, on mit en œuvre des moyens illégaux. Notre camarade **Nguyễn Manh Chât** *a été arrêté arbitrairement et inculpé pour le motif surprenant d'entrave à la liberté du travail.*

Cette inculpation est dépourvue de tout fondement.

Chât *est arrivé à Hongay deux jours après le déclenchement de la grève. Les mineurs réclamaient une augmentation de leurs salaires* : tant que satisfaction ne leur était pas donnée, ils ne reprenaient pas le travail.

Notre camarade **Nguyễn Manh Chât** *n'avait nul besoin de prêcher la continuation d'un mouvement qui, de lui-même, s'est maintenu bien longtemps après l'arrestation de Chât et qui ne prit fin qu'avec les concessions du patronat.*

Notre Directeur a adressé à M. le Juge d'Instruction de Haiphong la ... de protestation qu'on va lire plus loin. Mais cela ne suffit pas, il faut une action collective de tous les journalistes indépendants de Hanoi pour déjouer les manœuvres patronales qui visent à entraver les informations impartiales d'une presse libre.

Hanoi, le 1er Décembre 1936

A Monsieur le Juge d'Instruction près le Tribunal Correctionnel de HAIPHONG

Monsieur le Juge,

Dans le but d'apporter un élément d'appréciation qui pourrait vous être utile dans l'instruction que vous menez actuellement contre un de nos reporters M. **Nguyễn Manh Chât**, inculpé d'entrave à la liberté du travail, je me permets de vous écrire la présente lettre.

Il est dans nos traditions de journaliste d'envoyer, dès qu'un incident grave s'est produit dans le pays, un des nôtres pour en faire un reportage spécial.

M. **Nguyễn Manh Chât**, en allant à Hongay, n'a fait qu'exécuter un ordre de la direction de notre journal. Comme les autres envoyés de la presse, il a recueilli les renseignements sur les causes profondes et immédiates de ces grèves, noté les revendications actuelles des mineurs grévistes. Et, comme les autres, il est venu après l'éclatement des grèves. A aucun moment, il n'a tenté d'intervenir dans le conflit entre les mineurs et la direction de la mine.

Il est resté strictement neutre. Il n'a fait aucune pression, même morale, sur les grévistes. En un mot, il ne s'est livré à aucune manifestation publique.

Les autorités locales n'ont rien relevé contre lui à ce sujet.

Seulement, quand celles-ci lui proposaient de partir, de quitter Hongay, il refusa. Il refusa de le faire volontairement sans un ordre, une injonction de la part de l'autorité compétente.

Il lui fallait une preuve pour se justifier auprès de la direction du journal qui l'envoyait faire cette enquête, de l'abandon de son poste.

Dans ces conditions, Monsieur le Juge, nous croyons que ce n'est pas lui qui a entravé la liberté du travail des mineurs mais, bien au contraire, c'est sa liberté du travail qui a été entravée par les autorités locales.

C'est pourquoi, ayant foi en la justice, égale pour tous, je vous demande de bien vouloir renvoyer des fins de la poursuite.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Directeur dn « TRAVAIL »
Nguyễn Van Tiến

Dernière heure

Perquisitions aux bureaux du TRAVAIL et chez plusieurs de nos collaboroteurs

Après la poursuite contre notre camarade Chât le Résident supérieur A. Tholance vient d'ordonner, ce matin, à la Police de faire une descente aux bureaux du journal et aux domiciles de plusieurs de nos collaborateurs.

La perquisition a duré de 7h à 9h.

Quelques documents ont été saisis.

Veut-on monter un complot contre notre journal ? Nous y reviendrons.

Une Grève des menuisiers vient d'éclater à Hanoi et banlieues — groupant plus de 300 ouvriers

Ces menuisiers travaillent jusqu'ici à la tâche et sont toujours mal payés par les petits patrons qui les exploitent honteusement.

Ils réclament une augmentation générale de 40 %, sur les prix actuels.

Ils estiment les denrées alimentaires étant en hausse que leurs salaires sont nettement insuffisants pour leur permettre de maintenir le même niveau d'existence.

Nous croyons que les patrons ont tout intérêt à avoir une attitude conciliante pour résoudre dans le plus bref délai ce conflit qui risque de se prolonger alors que les commandes augmentent à l'approche du Têt.

La famine approche

Le cours du paddy augmente de 160 %. dans le Nord Annam

Que des mesures énergiques soient prises contre les spéculateurs qui affament le peuple

Le cours du paddy, partout, a monté. Mais la hausse dans le Nord Annam est particulièrement vertigineuse. De 25 cents la touque, le cours est passé, dans l'espace de 2 mois, à 65 cents.

Il y a naturellement à cela une cause d'ordre général ; la dévaluation du franc, c'est-à-dire de la monnaie à laquelle est liée intimement la piastre indochinoise On sait en effet que le mot d'ordre : *« C'est aux riches de payer les frais de la dévaluation »* est resté dans la colonie un vain mot ! Toutes les marchandises de première nécessité accusent des hausses catastrophiques, sans que, par des mesures énergiques, on songe à stabiliser les prix. Pour le cas particulier du riz, à Hanoi même, les mercuriales récentes enregistrent une hausse de 40 %.

Mais cette première cause est insuffisante pour expliquer l'étendue des variations qui se sont produites dans le Nord-Annam. Une deuxième cause, d'ordre local, tout aussi importante que la première, sinon plus, agit, en effet, dans le même sens. C'est cette extrême sécheresse qui, depuis des mois, sévit sur toute la région — comme sur tout le Tonkin d'ailleurs. La terre se durcit, se crevasse. Une partie des rizières n'a pu être mise en culture. Les superficies cultivées étalent un spectacle navrant de pauvreté : des plants clairsemés, rabougris, jaunis, brûlés même.

La prochaine récolte est atteinte irrémédiablement !

Devant la famine qui vient, les habitants s'effraient. Les propriétaires, les paysans riches, ces spéculateurs dans l'âme, au contraire se réjouissent d'une pénurie de paddy éventuelle. Pour anticiper les effets néfastes d'une récolte déficitaire, ils se mettent dès maintenant à jouer leur vilain jeu. Les magasins les greniers par la volonté de ces affameurs, se referment plus ou moins complètement. Le marché se vide à vue d'œil de la denrée indispensable. Le cours du paddy, par suite de ces manœuvres coupables accuse une hausse verticale !

Si l'on considère que, sans parler des ouvriers et de la petite bourgeoisie des villes qui achètent tout le riz qu'ils consomment, 90 %. de nos paysans ne possèdent pas de terre et, par conséquent, n'ont pas non plus de riz en provision, on comprend la gravité des machinations funestes auxquelles se livrent ces accapareurs. Déjà, dans les provinces de Thanh-Hoa, de Nghê-An et de Ha-Tinh, le paysan pauvre voit son niveau de vie réduit à une misère intenable. Déjà une atmosphère d'instabilité envahit nos campagnes, et pourrait compromettre sérieusement l'équilibre politique du pays.

Et cet état de choses est loin d'être endémique, de se circonscrire aux seules provinces du Nord-Annam. Il menace de s'étendre au Tonkin où la dévaluation, la sécheresse conspirent avec les inondations pour rendre la vie intolérable. Le terrain est tout fait pour le développement d'une spéculation effrénée.

En toutes circonstances, la spéculation est une opération frauduleuse. Dans les circonstances actuelles, elle est un véritable crime Une indifférence néfaste de la part du gouvernement ne pourrait plus se justifier par aucun argument.

L'existence même des masses est en danger.

Que des mesures énergiques soient prises en vue de mettre fin aux tentatives de spéculation, que des peines sévères frappent les propriétaires récalcitrants qui se refusent à ouvrir leur grenier.

Qu'un comité officiel soit immédiatement créé, ayant pour tâche d'organiser l'importation du riz cochinchinois dans les provinces atteintes ou menacées par la famine.

Que le régime de la taxation (fixation des prix par le Gouvernement) soit appliqué au cours du paddy, à la ville comme à la campagne.

Que le Gouvernement accélère le creusement ou la construction des canaux d'irrigation, qu'il complète et consolide le système des digues, afin d'éviter à l'avenir les inondations et les sécheresses.

Que, surtout, on n'attende pas l'aggravation de la famine pour improviser en toute hâte des mesures de secours forcement incomplètes et d'efficacité douteuse. Cette politique myope qui ne sait prévoir, ni ne veut prévenir, nous a déjà coûté trop cher pour que nos gouvernements soient tentés de la mettre en pratique à nouveau !

L'heure n'est plus aux tergiversations. Le peuple demande des actes positifs.

Quand éclaircira-t-on les circonstances de la mort du teinturier Ng. Danh-Thung ?

Vraiment la vie d'un homme compte *fort peu* en Indochine. La visite que nous avons reçue tout dernièrement nous édifie encore mieux sur ce point de vue.

Samedi dernier, un vieux lettré M. Nguyên tiên Dam et Mme Nguyen thi Phung, sa fille sont venus à nos bureaux. Ils nous ont exposé une affaire avec prière d'intervenir.

La voici :

La digue de Myloc, il y a quelque temps, se rompait. Les eaux envahissaient les rizières et mettaient un immense territoire dans une désolation extrême.

Les autorités de Bacninh réclamaient des coolies. Chaque village devait fournir des hommes pour la réfection de la digue. Le village de Dinhbang (phu de Tuson) devait fournir un coolie par cinq têtes d'habitants.

Le teinturier Nguyen danh Thung (gendre de Mme Nguyen thi-Phung) faisait liste commune avec quatre autres jeunes villageois. Entre eux cinq, il fallait prendre un homme Ils préféraient payer un remplaçant, ce qui était toujours admis jusqu'ici.

Le 6e jour du 7e mois (23 Août) Thung partit chercher ses camarades. Il devait remettre l'argent à leur remplaçant. Il passa devant la maison communale. C'était 8h du soir.

Le lytruong (maire) et le pholy (son adjoint) rassemblaient des hommes. Quand ils virent Thung, ils l'appelèrent.

—Où vas-tu ? cria le lytruong.

—Je vais chez mes camarades pour leur remettre ma cotisation, répondit il.

Il recula, puis repartit. Mais cela ne faisait pas l'affaire du lytruong. Le lytruong voulait garder Thung. Il tenait à l'envoyer à la digue. Thung voulut s'expliquer mais ne fit qu'irriter le digne notable. Pris peur il sortit de la maison communale et fit deux pas.

—Attrapez-le ! cria le lytruong.

Thung pressa ses pas. Derrière lui, le pholy le poursuivit. Thung courut pendant quelques minutes. La crainte du lytruong ralentit sa course. Le pholy le rattrapa.

Alors c'était la manifestation violente d'une fureur sans nom. Le pholy roua son homme de coups. Il cogna Thung contre un poteau de réverbère Il lui administra force coups de poing et de pied. Thung rendit tout ce qu'il avait mangé.

Puis comme toute chose a une fin, le pholy s'arrêta. Anéanti de douleur Thung fut ramené à la maison communale.

Le lytruong était malin. Il suggéra : « Faites attention ! Il est de la famille de M. Nguyên tiên-Dam. Faites un procès-verbal de constat et dites à

(Suite en 2e page)

APRÈS LE SUCCÈS DE CAMPHAMINE

20.000 MINEURS DE HONGAY ET DES ENVIRONS ARRACHENT LA SECONDE VICTOIRE OUVRIÈRE

Provocations, répression et arrestations n'ont pas arrêté la grève

L'envoyé spécial du TRAVAIL, notre camarade NGUYÊN-MẠNH-CHÂT est poursuivi

Nouvelle victoire ! Les 20.000 mineurs de la Région de Hongay ont enfin triomphé après une âpre lutte d'une semaine.

La seconde grève des mineurs est l'une des plus grandes manifestations ouvrières en Indochine Elle est aussi l'une des plus rudes.

Dans une bataille de cette envergure que de fois les ouvriers ont à lutter contre les manœuvres multiples qu'un patronat expérimenté a tramées contre eux. Malgré les difficultés, ils ont systématiquement évité les innombrables provocations tendant à attirer sur eux une répression qui peut devenir facilement sanglante, grâce à leur sang froid qui n'a jamais manqué.

Si la grève de Camphamine a marqué la discipline du prolétariat, la grève de Hongay marque sa force.

Qui osera dire désormais que la classe ouvrière indochinoise n'est plus une classe vaillante, capable d'organisation et de discipline ?

Toutes les déclamations, tendant à lui fruster les droits les plus nécessaires à son évolution, ne sont que mensonges intéressés que lance une poignée de gens sans vergogne sans loi, pauvres dans leurs idées comme dans leur cœur.

Le succès du mouvement ouvrier actuel pose à l'ordre du jour la reconnaissance immédiate des droits minima de la classe ouvrière. Ce sont, répétons le, les droits syndicaux et le droit de grève.

La grève de Hongay montre que la répression n'épargne point les mineurs. Les soldats ont jeté les pierres sur les grévistes et l'un d'eux a brisé sa crosse en refoulant les manifestants. Un homme a eu son bras cassé. C'est pour dire que les victimes sont du côté des ouvriers : Ces derniers ont supporté des coups les plus durs parce qu'ils voulaient manifester contre l'attaque incessante de leurs conditions de vie et de travail.

Onze hommes attendent maintenant à la prison de Haïphong. Onze hommes qu'on suppose meneurs parce que dans la lutte ils se montraient ardents et combatifs. Voilà comment on comprend la liberté individuelle en ce pays. Voilà comment on entend mater le mouvement des mineurs.

Qu'on se détrompe ! Le mouvement qui soulève tant de milliers d'hommes ne peut être déclenché par quelques hommes si les conditions de vie et de travail imposées aux ouvriers ne sont pas vraiment lamentables.

Le responsable, c'est le patronat.

Le responsable, c'est celui qui met ses ouvriers dans une misère sans nom, celui qui ne voit que l'augmentation de ses criminelles dividendes, celui qui s'enrichit par la sueur et souvent par la vie de ses exploités.

C'est celui là qu'il faut poursuivre.

(Suite en 2e page)

NG. DANH - THUNG

(Suite de la 1ère page)

Thung de reconnaître qu'on ne l'a pas battu.» Le procès-verbal fut dressé séance tenante et Thung fut « invité » à le signer. Thung refusa. Nouveaux coups de pied et de poing. Thung accepta.

M. Nguyên tien-Dam, prévenu, accourut, malgré son âge, à la maison communale. On lui fit alors la lecture du procès-verbal (M. Dam ne lit pas le quoc ngu). Non, Thung n'avait pas été frappé, le procès verbal l'a dit.

Thung rentra chez lui grâce à l'intervention de M. Dam. Il ne raconta rien, ni à sa belle mère, ni à sa femme. Pourquoi faire du bruit, se disait-il, autour d'un incident sans importance?

Mais il avait mal partout et il ne pouvait pas travailler. Ce n'est rien, se disait il encore, «ça» passera.

Le surlendemain, «ça» avait l'air de se calmer. Thung se remit au travail. Le métier de teinturier est dur. Il demande beaucoup d'effort. Le malheureux s'arrêta à chaque instant pour comprimer sa poitrine. Ce manège intrigua sa femme.

—Qu'as tu ? demanda-t-elle.

—Rien ! rassura le teinturier.

Et il continua.

Quelques jours se passèrent. Le 15e jour du 8e mois (31 Août) il ne pouvait plus se lever. «Ça» s'aggrava.

Les parents s'inquiétèrent. Thung si vaillant, si actif d'ordinaire, était subitement malade. Sa femme, que les camarades avaient renseignée sur l'incident de la maison communale, le pressait de questions Thung voulut se dérober mais devant les efforts répétés de sa femme, il dut raconter toute la scène. C'étaient ses dernières paroles car peu de temps après la douleur devint intense et le malheureux ne prononça plus un mot.

On décida alors de le transporter à l'hôpital le lendemain. Trop tard le mal a évolué avec une rapidité extrême. Dans l'après-midi Thung entra dans le coma.

Cinq heures tintaient tristement dans une maison voisine. Thung dans un dernier soubresaut d'énergie voulut prononcer une parole. Il laissa retomber lourdement ses bras et rendit le dernier soupir.

Dans la maison, un concert de lamentations s'éleva. Thung est mort. Il avait 26 ans.

La mort ne paraissait pas normale. Le tri huyen judiciaire de Tuson examina le corps et y releva un bleu de «la largeur d'une piastre.»

Le pholy fut ensuite appelé à la résidense du tri huyen. Personne ne savait au village ce qui s'y faisait.

Le surlendemain (2 Septembre) le directeur de l'hôpital de Bac Ninh pratiqua l'autopsie. On ignorait les résultats, mais d'après le témoignage de la femme «le cœur et un des poumons paraissaient noirs tandis que la cervelle coulait comme un liquide blanchâtre».

Voilà l'histoire telle qu'elle nous a été racontée par les parents du mort. Nous la soumettons à l'examen des personnalités compétentes.

Nous faisons remarquer toutefois que si les circonstances du crime—si crime il y a—ne sont pas encore éclaircies, elles n'illustrent pas moins les abus dont souffrent les multitudes ouvrières et paysannes de ce pays.

La victoire des 20000 mineurs

DE HONGAY ET DES ENVIRONS

C'est celui là qu'il faut condamner

Dans la lutte gigantesque qui oppose la minorité exploiteuse, détenant tous les moyens de production en main et suçant jusqu'au sang ses salariés, contre la majorité laborieuse, travaillant sans cesse et supportant les pires souffrances, nous sommes du côté des exploités, du côté de ces masses martyres qui luttent pour mieux vivre et pour mieux travailler.

L'acceuil que ces innombrables mineurs faisait à notre envoyé spécial est notre seule récompense. Il est notre satisfaction ! La poursuite dont notre camarade Nguyen manh Chat est aujourd'hui victime accroîtra encore notre influence parmi ces masses ouvrières Elle ne tue pas notre foi dans leur rapide évolution et soutiendra notre action vigoureuse pour la conquête des droits les plus élémentaires sans lesquels l'épanouissement du prolétariat se trouvera freiné et retardé.

Elle prouve que nous sommes justes dans la ligne.

Elle prouve que le patronat aura à compter avec nous qui sommes toujours prêts à défendre la cause des faibles et des humbles, la cause du travail.

Qu'attendons nous ?

On sonne. Les portes grincent paresseusement et laissent entrer les ouvriers.

Nous sommes le 23 Novembre. Il y a donc deux jours que les salaires sont payés. Aujourd'hui on ne sait plus pourquoi l'argent s'est écoulé.

Jamais depuis qu'on travaille aux machines, on ne peut boucler son mois. Trop de frais à payer et trop peu d'argent à gagner. Comment vivre? la question se pose mais ne se résout pas.

Hier quelques copains sont venus. Ils arrivent de Camphamine. Ils sont plus gais que nous. Pourquoi ? Ils racontent beaucoup de choses et ne tarissent pas d'éloges sur les vaillants camarades de là bas. Ils parlent avec foi. On frémit en les écoutant. On sent qu'une fièvre vous gagne Il semble qu'on entende encore les cris de la grève. On croit voir des hommes qui se meuvent, qui déferlent, qui réclament et qui reviennent triomphants le sourire content d'une lutte efficace.

Alors le feu vous dévore. La volonté vous pousse. Des forces vous disent : « Allez-y ! »

Allons-y ! Pourquoi pas ! Nos camarades de Camphamine, ont réussi, nous réussirons aussi.

Mais pourquoi ce matin l'atelier paraît si sombre. Les machines montrent leur air imposant, froid, insupportable. Pourquoi nos mains tremblent et refusent de toucher aux manivelles ?

Toujours cette grève de Camphamine qui revient à la pensée. Toujours ces cris, ces clameurs qui annoncent la victoire, qui annoncent l'amélioration des salaires !

Oui, il faut en arriver là Pas d'autre solution.

Devant les machines, les ouvriers se tiennent. Ils n'ont pas l'air gai. On dirait qu'une inquiétude s'empare d'eux et aucun d'eux ne prononce un seul mot. Leurs bras si actifs tous les jours ne savent plus que faire car ils ne veulent toucher à rien tant leur esprit est occupé.

Un ouvrier lève soudain sa tête et regarde. Son voisin, comme harassé par la fatigue, prononce haletant : « La grève de Camphamine est victorieuse ».

Toutes les têtes se redressent.

Nos camarades ont réussi, murmure quelqu'un.

— Qu'attendons nous ? dit un autre,

Une minute passe. Une minute de silence et de méditation.

— Qu'attendons nous ? reprend une voix

— Qu'attendons nous ? répondent quelques autres.

Un murmure monte. On n'entend pas distinctivement les voix. Camphamine a connue la victoire. Camphamine a lutté. Camphamine a souffert.

L'idée qui germait dans les cerveaux veut se faire jour. Elle n'attend plus que l'occasion pour se manifester.

Dans le silence, brusquement un cri se lève : « Cessons le travail ! » Dans son raisonnement intérieur un ouvrier avait abouti à cette conclusion. Il la formule à haute voix sans le savoir.

— Cessons le travail ! reprennent en chœur les ouvriers.

Instantanément le cri éveille tout le monde. Le mot d'ordre est lancé et le travail s'est arrêté.

De l'atelier des machinistes, la grève se déclenche. Elle gagne bientôt l'extérieur. Elle englobe bientôt des dizaines de milliers d'hommes et la lutte commence avec son cortège de provocations, de répression et d'arrestations. Elle aboutira peut-être, elle aboutira, ainsi on le veut, car on a une foi évidente dans le succès on en a la conviction inébranlable.

"A Hatou !" "A Halam !"

Le train poursuit sa marche grinçante. Tous les jours on transporte le charbon de Halam et de Hatou à Hongay. Ces deux centres miniers livrent le charbon au port. Là, il sera traité et livré à la consommation.

La locomotive lance en l'air des volutes de fumée noire. Chaque jour, c'est le même trajet, le même parcours.

Mais que ce passe t-il là-bas au port ? Hongay, paraît il, est animé. La grève a t-elle éclaté ? La lutte a t-elle commencé ?

A Halam et à Hatou, on est inquiet ces derniers jours. Les commerçants visent une augmentation du prix. Tout y est cher. Il va falloir « bouffer du potage », si on ne peut plus payer ses repas.

Au tournant de la route, voilà un groupe d'hommes.

Des grévistes.

Tout à l'heure, l'ingénieur était venu. Il déclarait impossible d'accorder les revendications sans prévenir Paris.

Paris est loin. La faim est proche.

Paris encaisse l'argent. Les mineurs encaissent la souffrance.

Non ! On n'attend pas La lutte est encore le seul moyen de remédier à cette misère. On ne traitera par le charbon avant de savoir qu'on peut vivre en le traitant.

Alors la grève s'est déclenchée vigoureuse. Les machinistes sortent de leurs ateliers. Les coolies les suivent. Bientôt les rues deviennent noires de monde. La foule, de minute en minute, grossit à vue d'œil.

La lutte est enfin déclarée mais il faut s'assurer de sa victoire. Il faut l'élargir et arracher les revendications pour tous les mineurs. Il faut toucher Hatou. Halam....le port doit toucher les mines, ainsi le mouvement sera complet.

Dans le tumulte des hommes frayent la foule.

—A Hatou ! crient ils

—A Halam ! répondent les autres

En un clin d'œil, les groupes se forment. On va à Hatou, on va à Hanam. On étendra la grève, on luttera jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

Le train s'arrête. Des hommes ont fait signe. Immédiatement les conducteurs descendent.

— Hongay est en grève ! crient les colonnes de grévistes.

— Bravo ! répondent ceux du train Immédiatement on fait marche arrière On renvoie le charbon à la mine On amène les copains porter l'heureuse nouvelle

En un quart d'heure, Hatou, Halam entrent dans le mouvement. En un instant les galeries se vident d'hommes. La grève est connue. Elle est étendue à ces centres.

— Nous faisons la grève, déclarent les cheminots, nous rendons le train tel quel à la Société des charbonnages, nous ne sommes pas des vandales.

« Nous vous donnons la lumière »

Les forces militaires occupent immédiatement les abords de toutes les usines. Un détachement armé monte en faction devant la Centrale électrique située au km5.

La situation est calme. La grève se développe incessamment A l'usine électrique, aucun bruit.

Les électriciens travaillent toujours. Eux aussi veulent faire la grève et ce matin comme les autres jours, ils ne viennent pas de gaîté de cœur au travail Ils attendent l'occasion et elle tarde à venir. Oui, se disent ils, il n'y a pas d'autre issue que la lutte Ceux de Camphamine l'ont sue et ils ont triomphé. Sans peine peut on gagner, sans lutte peut on vaincre ?

Ils regardent, mécontents, les machines Ils en ont assez de travailler ainsi.

Ils veulent vivre, vivre mieux que la la vie qu'on leur donne, une vie de chien, une vie impossible.

Depuis une demi-heure les soldats montent en faction devant l'usine. Que se passe t-il donc ? Pourquoi garde t-on si étroitement la porte. Une grève a t-elle éclaté quelque part ? Les camarades ont ils cessé le travail ?

Une clameur immense !

Les soldats poussent les grévistes qui arrivent compacts

— Laissez nous prévenir les copains ! crie t-on.

Les soldats poussent encore. L'un d'eux lève sa crosse et tape. Un homme tombe et se casse le bras. On l'enlève.

— Laissez-nous prévenir les copains ! crie-t-on toujours.

Les soldats veulent charger mais brusquement le lieutenant, commandant le détachement, s'avance.

— Vous ne cassez rien ? dit-il.

Non ! répondent les manifestants

Alors les soldats livrent passage et plusieurs grévistes pénètrent dans l'usine.

— Hourrah camarades ! nous avons déclenché la grève ! crient ils.

— Bravo ! répondent les ouvriers à l'intérieur.

Et immédiatement une voix, impérieuse autoritaire s'élève, impressionnante : « On débraye ! »

Les machines s'arrêtent instantanément. Les ouvriers se ruent au dehors et grossissent le nombre des manifestants.

La situation devient sérieuse. Plus de courant ! Que va t-on faire ce soir, dans l'obscurité, dans la tumulte, dans le désordre.

Le lieutenant s'avance de nouveau et parlemente. Il faut mettre les machines en mouvement. Il faut éclairer la région pour le maintien de l'ordre

Sans intention aucune de laisser la population dans l'obscurité, les grévistes répondent en chœur dans un élan magnifique « Nous vous donnons la lumière ! »

Sur le champs on désigne quelques camarades. Ils feront fonctionner les machines. Ils distribueront le courant dans toute la région.

Manœuvres inutiles

La lutte devient ardente.

En 24 heures, six centres entrent dans le mouvement. Après Hongay, Hatou et Halam, la grève s'étend à MonDzuong, Dông-Dang et Camphaport.

En une fois, 20.000 hommes !

20.000 lutteurs !

Le patronat rage. Coûte que coûte, il faut faire reculer ces grévistes.

En avant la méthode coutumière. En avant la provocation et la répression fasciste !

Le 24 Novembre, à Hongay des Chinois montent travailler. On les enrôle comme briseurs de grève. Alertés, les grévistes arrivent. Ils veulent entrer pour indiquer à leurs camarades que ce travail est indigne d'eux. Ils se heurtent aux soldats résolus à les repousser. Ils s'avancent quand même. Les militaires chargent crosse en avant. Un ouvrier tombe et casse son bras. A ce moment une pierre est lancée dans la direction des soldats. Immédiatement c'est la bataille générale. Soldats et ouvriers échangent des pierres. La situation risque de se tourner au drame mais la discipline prolétarienne est plus forte aussi les appels au calme sont écoutés.

Impossible de briser la grève. Le patronat n'a plus d'agents pouvant faufiler avec succès parmi les grèves. A Mong Dzuong les cai et les surveillants n'ont que le temps de se cacher. A Camphaport on doit même les évacuer ailleurs. Un surveillant veut menacer les grévistes avec son révolver mais personne ne recule aussi doit il se reculer lui-même en demandant pardon.

Une fièvre intense anime ces 20.000 hommes. On tient toujours. Parfois le riz manque. Alors ceux qui en ont donnent à ceux qui en manquent. On utilise jusqu'au système de demiration pour prolonger la lutte. Beaucoup de mineurs ne mangent qu'une fois par jour pour ne pas épuiser les réserves alimentaires.

On ne se décourage pas et on ne ralentit pas une fois l'action contre toute tentative de briser la grève.

Aux derniers jours le patronat menace de rapatrier ceux qui continuent la lutte. Menace inutile également car les mineurs tiennent à leur victoire.

Les forces policières répriment alors avec fureur. Les groupes sont incessamment disloqués et plus d'une fois les soldats ont servi de leur crosse de fusil. Dans la foule, les agents de la Sûreté circulent nombreux et arrêtent tous ceux qu'ils supposent être meneurs.

La grève ne continue pas moins. Elle devient plus ardente encore quand les ouvriers comprennent qu'ils sont menacés de la répression policière s'ils cèdent aux menaces patronales.

Notre camarade Nguyên manh-Chât est poursuivi

La répression s'accentue de jour en jour. Les grévistes sont traqués avec une violence inouie.

Au milieu de cette situation difficile notre reporter arrive à Mong-Dzuong. Il poursuit son travail d'enquête dans ce centre Partout où il va les mineurs l'accueillent avec enthousiasme. Ils savent que Le Travail ne manque aucune occasion pour défendre les travailleurs. Notre camarade note tout ce qu'ils disent. Il veut donner au journal un sensationnel reportage.

Au moment où il inscrit avec calme les revendications des grévistes l'inspecteur Reinert de la Sûreté de Hanoi se présente, le prie d'aller à Hongay. Croyant devoir remplir une formalité exigée il accompagne M. Reinert jusqu'à Hongay. Là on l'expédie à Haiphong et pendant deux jours on le garde chez M. Boubal chef du service de la Sûreté de cette ville. On le met alors au courant qu'il est poursuivi pour entrave à la liberté du travail.

En même temps, on inculpe onze autres mineurs pour des motifs les plus divers,

Victoire quand même

Enfin la victoire arrive.

Après une semaine de lutte violente, les ouvriers arrachent toutes les revendications.

M. Delsalle, inspecteur des services politiques et M. Vavasseur administrateur-délégué, dans plusieurs entrevues avec les représentants patronaux, tranchent le litige. Il y a désormais un statut ouvrier.

Tous les ouvriers reprennent le travail après la satisfaction de voir leur volonté respectée malgré toutes les manœuvres et les provocations lancées contre eux pendant les 7 journées de la grève.

Notes brèves

Après consultation de ses ressortissants la Chambre de Commerce de Hanoi a émis l'avis que le *salaire journalier minimum* à allouer aux employés et ouvriers indigènes de Hanoi pourrait être présentement fixé comme suit :

0$20 pour les hommes.
0$15 pour les femmes.
0$12 pour les enfants.

Le Résident supérieur va sans doute consulter les travailleurs indigènes de Hanoi pour savoir à quelle sauce ils désiront être mangés.

Le prix de l'essence vient d'être porté de 0$21 à 0$23 le litre par les trois grosses compagnies étrangères qui se partagent le monopole de l'importation et de la vente en Indochine du pétrole et de ses dérivés.

Cette augmentation de 1 cent 1/2 par litre est dûe à la dévaluation de la piastre indochinoise.

La situation déjà critique des entreprises de transport en commun par véhicules automobiles va être encore aggravée par des charges nouvelles : majoration du prix des carburants et des lubrifiants et par l'assurance obligatoire qui entrera en application le 1er janvier 1937.

Comme conséquence de l'alignement du franc par rapport au sterling et au dollar l'encaisse or de la Banque de la France a été réévaluée.

Depuis la nouvelle loi monétaire la valeur de l'or a augmenté par rapport au franc Avec le franc Poincaré représentant 65 milligrammes 1/2 d'or on pouvait acheter 65k500 d'or moyennant versement d'un million en billets de banque.

Pour acquérir un lingot du même poids, il faut aujourd'hui avec le franc correspondant à 49 milligrammes d'or 1 330.000 francs environs.

Une somme de 13 milliards provenant de la réévalutation de l'encaisse or de la Banque de France a été mise à la disposition du gouvernement ; sur cette somme 10 milliards ont été affectés à la dotation d'un fonds de stabilisation des changes, 3 milliards confiés au Crédit Foncier pour des prêts à moyen terme.

Le bon public indochinois ignore si l'encaisse-or de la Banque de l'Indochine a été, elle aussi, réévaluée dans quelles conditions.

Il ne faudrait pas que le bénéfice réalisé par notre Institut d'Emission. du fait de l'alignement de la piastre par rapport au franc profite à ses seuls actionnaires.

Qu'en pensent les citoyens Vincent Auriol, Marius Moutet ?

Dans un de nos précédents numéros nous avons manifesté notre scepticisme relativement à l'efficacité de l'application des lois ociales en Indochine en raison de l'inexistence d'un corps qualifié d'Inspecteurs et de contrôleurs du Travail.

Nons sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le gouvernement général a été avisé dernièrement par le Département de l'arrivée prochaine de plusieurs Inspecteurs du Travail détachés de la Métropole.

Un bon point à M. Marius Moutet !

Nous venons de recevoir les dernières nouvelles de Paris. M. Moutet a déclaré qu'il n'a jamais été dans son intention de réduire les soldes des fonctionnaires indigènes que la campagne provoquée par le presse de langue Annamite est dénuée de tout fondement. Il paraît que M. le ministre cherche actuellement les moyens d'augmenter les soldes de ces fonctionnaires pour leur permettre de faire face à la hausse inévitable du coût de la vie crée par la dévaluation.

Le conseil municipal de Hanoi, par son vote du 1er Décembre vient de porter atteinte au principe de la gratuité de l'Enseignement primaire.

La question est d'importance. Nous y reviendrons prochainement.

Nous demandons à nos confrères de protester avec énergie contre les dernières mesures fiscales inopportunes prises par le conseil municipal à sa séance de clôture.

La représentation ouvrière

s'amplifie, s'affermit et s'impose : les mineurs de Camphamine, Campha-port, Hongay, Hatou, Mongdzuong, Halam, les ouvriers des Cimenteries à Haiphong, de la Fabrique de tapis à Namdinh, des usines de Hocmon, de Can tho, etc. se dressent comme un seul homme contre leurs exploiteurs. Du Nord au Sud, les grèves succèdent aux grèves, dans un calme parfait, une discipline imposante, embrassant des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs. La fraternelle solidarité des grévistes, leur combativité, leur lutte pour arracher les piquets de grève des griffes policières, leurs souscriptions en faveur de ceux de leurs frères de combat blessés au cours des bagarres avec la police et les forces armées accourues aux secours du patronat ... tout cela montre d'une façon éclatante que, malgré tout le régime d'oppression et d'exploitation, d'obscurantisme et de terreur, le réveil à la conscience de classe gagne de plus en plus les larges couches du prolétariat indochinois, que celui-ci voit déjà clairement d'où viennent leur misère et leurs souffrances et qu'il commence à prendre conscience de ses forces et à se rendre compte de la nécessité de la lutte de classe.

Il est intéressant de noter que ceux-là même que l'idée d'une représentation ouvrière inquiète et répugne, exhortent en certains moments notamment pendant les grèves, les ouvriers à se faire représenter. Ils espèrent, par ce procédé, discerner plus facilement les combattants les plus décidés pour les arrêter, les emprisonner et décapiter ainsi le mouvement. Les ouvriers savent déjouer cette manœuvre. C'est ainsi que les mineurs du Tonkin, dans les négociations ou pourparlers avec le patronat et les autorités, ne désignent plus quelques délégués, mais y assistent en masse ou nomment une délégation nombreuse atteignant quelquefois plusieurs dizaines de membres. Une preuve de plus de la vigilance et de la circonspection du prolétariat, de la souplesse de sa tactique et de ses aptitudes au rôle qu'il est appelé à jouer dans l'histoire.

Il incombe au prolétariat de France la tâche urgente d'aider ses frères indochinois dans le premier pas de leur mouvement libérateur. Par sa lutte contre le fascisme et toutes les forces réactionnaires, il fera une pression plus forte sur le gouvernement du Front populaire afin que celui-ci accorde aux travailleurs indochinois les bases démocratiques qui leur permettent de s'organiser et défendre efficacement leurs intérêts de classe.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE VA ÊTRE ENVOYÉE EN INDOCHINE

Elle comprendra des parlementaires et des non-parlementaires des français et des annamites compétents pris sur place

M. Moutet a reçu nos camarades du Rassemblement des Indochinois en France.

Il leur a déclaré qu'une politique libérale sera poursuivie en Indochine.

« Nous avons examiné, dit-il, avec soin... les mesures que vous avez préconisées. Une grande partie est applicable...

« La légion étrangère sera rappelée. Je sais que cette mesure rencontrera de la part des chefs militaires beaucoup de résistance, mais je passerai outre.

« Quant au sort des emprisonnés politiques, plus de 2.000 grâces ont été prononcées, il ne reste que 1.000 dossiers à examiner et l'amnistie sera totale ».

Comme la délégation fit remarquer au Ministre que le nombre des dossiers présentés est en disproportion avec celui des prisonniers qui s'élève à plus de 10.000

« Tous ces dossiers, dit le Ministre, sont fournis par le Gouvernement d'Indochine et le Secours Rouge International. A ma connaissance il n'en existe pas d'autres. Citez-moi les cas précis et apportez-moi les dossiers, je les ferai examiner.

« Les lois sur la liberté de presse seront promulguées... nous aimerions mieux les attaques ouvertes que les sourdes critiques.

« Bientôt les mesures seront prises pour faciliter le voyage des Indochinois en France.

« Quant aux autres revendications, nous tâcherons de les satisfaire.

« La Commission d'enquête va être envoyée en Indochine. Elle comprendra des parlementaires et des non-parlementaires, des Français et Annamites compétents pris sur place. D'ailleurs, l'enquête se poursuivra en France, tout le monde pourra donc y contribuer.

« Monsieur Brévié est nommé gouverneur de l'Indochine parce qu'il a manifesté un amour sincère pour les indigènes de l'A. O. F. Je suis sûr que vous en serez satisfaits».

Cette déclaration est publiée dans L'APPEL organe de combat du Rassemblement indochinois à Paris.

Nos camarades nous ont confirmé les intentions libérales du ministre des colonies.

Nous faisons cependant des réserves sur la réalisation de la politique coloniale de M. Moutet tant que les cadres de l'administration locale ne sont pas rajeunis.

La routine de la bureaucratie coloniale représente une force d'inertie qui fera échec à toutes les mesures prescrites en faveur des masses exploitées. Les financiers avec leurs alliés, les bourgeois et féodaux annamites ont essayé déjà d'entraver l'application des lois sociales au Tonkin

En Cochinchine, repoussant vigoureusement l'impôt sur les revenus, ils cherchent à rejeter toutes les charges publiques sur les masses laborieuses.

Seul le prolétariat indochinois veut la réalisation du programme du Front populaire en ce pays.

Seul, il soutiendra la politique proclamée par le ministre des colonies contre les forces réactionnaires coalisées.

Son sort sera lié au sort du Front populaire de France.

Il faut donc de toute urgence lui donner le moyen de s'instruire en créant une presse prolétarienne libre et forte.

Il faut lui donner le moyen de s'organiser, par l'octroi de la liberté de réunion et d'association.

Il faut lui donner, enfin, le moyen de se défendre et de combattre en cas de besoin en un mot la liberté syndicale et le droit de grève.

LE VOYAGE MINISTÉRIEL EN A. O. F.

LA DÉCLARATION DE MOUTET AU POPULAIRE

... Nous sommes retourné voir notre camarade. On se le rappelle, nous lui avions déjà demandé, le jour de son retour, une courte déclaration sur le quai même de la gare, au moment où il débarquait. Nous avons recommencé — et en nous montrant plus exigeant — mais, cette fois-ci, au ministère.

Nous somme mieux pour causer.

L'accueil de Moutet est simple mais combien cordial.

Sur la cheminée, une médaille de Jaurès et une fort belle photographie de Léon Blum font qu'un socialiste se sent « chez lui » dans ce cabinet ministériel. Au mur, des cartes, de grandes cartes représentant nos possessions lointaines. Tout près du bureau, une mappemonde.

Ainsi, nous pourrons plus aisément suivre notre camarade dans son voyage dont nous sommes venu lui demander de nous faire le récit.

Nous bavardons d'abord quelques instants, amicalement.

Une fois clos des ordinaires propos d'entrée en matière, nous le questionnons :

— Quelles impressions avez-vous rapportées de votre voyage en A.O.F. ?

— Des impressions excellentes, nous répond notre camarade. J'avais, en entreprenant ce voyage, un double but : je voulais qu'il fût à la fois d'information et politique.

Voyage d'information, car je voulais voir sur place, me rendre compte par moi-même

Et aussi,— pourquoi m'en cacher ?— voyage politique. C'est que je voulais montrer à ces populations indigènes que le Gouvernement de Front Populaire est un gouvernement qui existe et, en affirmer l'autorité dans des pays où, peut-être, on pouvait en douter...

— Et les indigènes ?

— La foule indigène a été magnifique d'enthousiasme et d'ardeur. Partout où nous sommes passés, des pancartes à la gloire du Front Populaire étaient portées par des femmes et des jeunes gens que les hommes accompagnaient au son du tam-tam.

Sur une remarque de notre part, Marius Moutet réplique :

— Non, ce n'est pas simplement pittoresque. C'était aussi et surtout profondément émouvant de voir cette foule qui venait à nous, parce qu'elle savait quelle sympathie profonde nous lui portons.

Les masses se sont rendu compte que nous étions avec elles.

Marius Moutet s'arrête un instant, puis reprend :

— J'ai présidé de nombreuses réunions de Front Populaire. Leur tenue toujours a été parfaite. Pas un mot qu'un ministre qui était là-bas, le ministre de toute la France, ne pût entendre. Mais aussi un enthousiasme, une foi qui ont touché profondément le socialiste que je suis.

Moutet nous fait observer qu'il était indispensable de montrer à nos amis lointains qu'ils peuvent compter sur nous, comme nous comptons sur eux.

Quant aux autres, il est bon de leur faire comprendre que s'ils veulent être loyaux, nous pourrons « nous entendre », mais que dans le cas contraire nous saurons les obliger à reconnaître la volonté gouvernementale. ...

— Au point de vue économique, quelles impressions avez-vous rapportées ?

Optimistes....

...Mais on ne peut s'occuper seulement des questions d'ordre économique. Moutet en convient.

— Il y a en effet, des questions d'ordre politique. Nous voulons mettre une mystique à la base de notre système colonial. Nous n'oublions pas — et Moutet martèle ses mots — que les noirs sont français parce qu'ils sont républicains.

La république les a liés à elle d'une manière indissoluble, en ayant cette générosité pleine d'audace d'accorder à certains d'entre eux — ceux des « quatre villes » — des droits électoraux au moment même de la conquête.

Et Marius Moutet de souligner :

— Lorsqu'on acclame là-bas le Front Populaire, c'est la vraie France, la France libératrice que l'on acclame.

Et voilà pourquoi, encore notre voyage a eu une portée considérable.

— Une question encore, la dernière : on a annoncé votre départ prochain pour l'Indochine, est-ce exact ?

Avec sa netteté habituelle, Marius Moutet nous répond :

— J'ai évidemment le plus vif désir d'aller en Indochine. Mais la date de mon voyage n'est pas encore fixée. J'ai du travail ici, des questions qui m'ont été passées à trancher, des problèmes à étudier... et à résoudre.

Et en se levant, le Ministre des Colonies nous dit, dans un sourire optimiste, confiant :

Et puis, n'avons-nous pas du temps devant nous....

Le Gouvernement de Front Populaire sera en effet durable. Il accomplira toutes ses tâches, sans oublier celles qui appellent, outre-mer, son attention et qui ne sont pas les moins urgentes, ni les moins nobles.

Et aux colonies, avec un homme comme Marius Moutet, ces tâches seront remplies conformément aux principes de liberté et de justice qui sont à la base même du Rassemblement Populaire. *Jean Fèvre*

(Le Populaire, 20-10-36)

LA POLITIQUE RACISTE ET ESCLAVAGISTE *DU FASCISME EN AFRIQUE*

par Adami

« Pendant que les chefs fascistes espagnols, pour le besoin de leur campagne démagogique, promettent cyniquement l'indépendance aux Marocains, voici la « civilisation » que leurs frères d'Italie — les fascistes italiens — apportent aux Ethiopiens qu'ils écrasent sous leur botte réactionnaire et sanguinaire. »

N. D. L. R

La presse fasciste italienne mène une intense campagne pour expliquer le contenu de la politique « impériale » fasciste. On parle ouvertement de politique raciste et l'on fabrique des théories, comme en Allemagne, sur la supériorité et la pureté de la racine italienne. L'on déclare que les Abyssins, comme tous les peuples de couleur, sont une race inférieure et qu'il convient de les traiter comme tels ; on fait des théories sur la supériorité de la race blanche pour conclure à la suprématie de la race italienne, en la présentant comme la continuatrice de la « race la plus pure du monde » : la romaine. Exactement ce que disent les Hitlériens en ce qui concerne la race aryenne Et c'est là une autre analogie entre tant qui distingue et identifie les fascistes.

La campagne raciste africaine de Mussolini est un aspect non dissimulé de la spoliation sanguinaire que le fascisme se prépare à accomplir sur la main d'œuvre abyssine.

« Régime fasciste », le journal qui d'habitude a l'initiative des campagnes mussoliniennes, écrit dans un long article intitulé « Racisme » les lignes suivantes :

« Rome a ignoré le mélange du sang Mussolini n'entend pas abandonner ce principe romain. Le dominateur est différent de celui qu'il domine. Il faut veiller à l'intégrité du sang et à la pureté de la race. Surtout quand il s'agit d'une race véritablement pure comme la race italienne. L'empire fasciste doit demeurer purement romain ».

« C'est sur ces principes que se basent les dispositions prises par Badoglio, Graziani et Mussolini pour éviter les contacts entre les Abyssins et les Italiens et pour régulariser la séparation des travailleurs entre Noirs et Blancs. Le correspondant à Addis-Abeba de Stampa explique que les mesures prises par Graziani concernant les salaires d'Ethiopie consistent à établir nettement deux salaires : l'un pour l'indigène, l'autre pour la main d'œuvre blanche. La rétribution de la main d'œuvre indigène doit être établie sur la base des besoins actuels des Abyssins — déclare le journal fasciste. Et personne ne peut songer à établir un salaire de la race blanche.

Le point de vue qui doit guider la rétribution de la main d'œuvre nationale, écrit le même journal fasciste, doit être différent. Et les dispositions de Graziani contiennent explicitement la règle à suivre dans l'emploi esclavagiste de la main-d'œuvre abyssine. C'est là la civilisation fasciste apportée en Afrique. Un décret de Graziani établit en outre que le salaire des indigènes ne peut être fixé d'après un point de vue européen. En d'autres termes le fascisme ne versera aucun salaire aux Abyssins employés par lui, mais se contentera de leur donner un peu de nourriture, sans se soucier de leur besoin de se vêtir et autres nécessités élémentaires de leur vie. Ainsi les indigènes seront-ils plus spoliés qu'avant, tout en vivant sous la contrainte de l'oppresseur.

Un autre décret de Graziani interdit d'augmenter les rétributions des indigènes occupés à Addis-Abeba. Le même journal «Régime Fasciste» lie cette mesure sur les salaires à celle de la défense de la race italienne et de la race blanche en général. Il insiste sur le racisme en ces termes :

« Il est nécessaire de faire en Ethiopie une nette distinction entre la race qui domine et la race qui est dominée. Il faut employer des mesures pour interdire les croisements si l'on ne veut pas que se perde le génie même de la race italienne. A la différence de nos voisins (la France) nous ne verrons pas se promener en Italie les gens de couleur. Nous saurons où et comment l'on doit employer les troupes de couleur qui, en tout cas, seront distinctes des nôtres ».

En conclusion : le plan « impérial » fasciste est de resserrer la chaîne de l'esclavage au pied des noirs, de les maintenir dans leur condition de misère et de les employer ainsi que les esclaves, même si on les enrôle militairement.

Ceux qui pensent que le progrès de l'humanité est basé sur l'égalité des races ; ceux qui pensent comme nous que l'une des conditions de la libération des peuples opprimés est la lutte contre les préjugés de race — prétexte à la politique impérialiste et fasciste — doivent conjuguer leurs efforts pour empêcher le fascisme de répandre de nouvelles haines parmi les races de couleur et pour aider les Abyssins dans leur lutte pour leur libération.

Le peuple italien ne hait pas les noirs, mais les considere comme des frères. C'est au nom et pour l'honneur du peuple italien que nous nous dressons contre la criminelle politique africaine de Mussolini.

LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION

par Lucien Constant

L'échange récent des lettres entre le Parti socialiste et le Parti communiste remet à l'ordre du jour la vieille discussion sur la réforme et la révolution.

Selon les réformistes, les contradictions fondamentales de la société capitaliste vont en s'atténuant, la concentration du capital, le développement du crédit, les lois sociales mènent directement vers le socialisme. Sur cette base théorique on élabora un programme et une tactique ayant pour but « d'adapter » la société capitaliste aux changements qui se sont produits dans son infrastructure et ainsi, des réformes plus ou moins hardies, passer « en douce » au socialisme.

Les réformes et les communistes.

La lutte menée par les communistes contre les « plans » ne signifie nullement qu'ils sont adversaires des « réformes ». La lutte pour l'amélioration de la situation de la classe ouvrière dans les cadres de la société existante était toujours considérée par les communistes comme une tâche de première importance. Chaque élévation du niveau de vie des ouvriers, chaque « réforme » si minime soit elle, facilite la préparation du prolétariat pour accomplir sa tâche historique — la conquête du pouvoir. Le rôle joué dans le développement de la conscience de classe du prolétariat par la conquête des libertés démocratiques, des lois sociales, la journée de 10 heures et plus tard de 8 heures, était énorme. Les esclaves du capital, écrasés par les 14 et 16 heures du travail forcé, privés de possibilité d'organisation, ne pouvaient pas élever leur niveau culturel, se développer, sans une lutte pour les « réformes ». Ces luttes et ces victoires jouaient le rôle primordial dans la transformation des esclaves du capital en une classe prolétarienne « pour soi » ayant une vision claire de ses propres buts, se considérant comme le successeur du capitalisme.

La lutte pour « les réformes » menée dans l'esprit du communisme a pour but de *préparer le prolétariat* à la réalisation de la transformation révolutionnaire de la société. *C'est dans cette lutte qu'il pourra prendre conscience de ses buts historiques, de ses tâches à remplir.*

A cette conception révolutionnaire marxiste de la lutte pour les « réformes » — les anciens réformistes et les néo-réformistes, les « planistes » opposent une autre conception. Selon eux, la lutte pour les réformes doit, par étapes, enlever à la société capitaliste son caractère capitaliste et lui donner le caractère de plus en plus socialiste. C'est cette pensée qui pénètre tous les « plans » et les rend extrêmement préjudiciables à la lutte révolutionnaire du prolétariat. Les réformistes d'aujourd'hui comme ceux d'hier considèrent les divers maux sociaux séparément, et essaient de les guérir par les plans utopiques, sans tenir compte de leur liaison intime avec la société capitaliste elle-même.

La « réforme » principale qui doit permettre le passage au socialisme, c'est, dans la plupart des cas la nationalisation du crédit ; très souvent on y ajoute la nationalisation des industries monopolisées. Mais si même cette « nationalisation » était possible elle n'aurait signifié rien d'autre *dans le régime capitaliste* que la transformation de la propriété privée en une propriété d'Etat, le capitalisme privé en un capitalisme d'Etat. Pour les masses ouvrières cela n'aurait signifié que le changement de l'exploiteur. L'Etat aurait joué dans ce cas le rôle d'un conseil d'administration qui dirige l'exploitation des ouvriers pour distribuer ensuite ses bénéfices parmi les capitalistes transformés en de simples rentiers. Cette utopie réactionnaire des réformistes omet les contradictions qui divisent les capitalistes en lutte pour le partage de la plus-value et rend impossible la création d'un super-trust national des exploiteurs Une « nationalisation » de ce genre n'est donc qu'une fantaisie montée de toutes pièces. Ce n'est pas l'Etat capitaliste qui peut briser la résistance des magnats de l'industrie puisqu'il n'est que l'organe exécutif de leur volonté. C'est là précisément, *dans la question de l'Etat* qu'apparait la différence fondamentale entre le réformisme et le marxisme.

Tous les rêves réformistes, surtout à l'époque où il n'est plus possible de nier la croissance des contradictions internes du capitalisme, se basent précisément sur la revision de la théorie marxiste de l'Etat. L'Etat démocratique, loin d'être une émanation des classes dominantes, est selon eux, au-dessus des classes. Le socialisme sera réalisé au fur et à mesure qu'une majorité électorale pourra être obtenue pour faire aboutir une réforme socialiste.

Mais dira-t-on, la conquête de la majorité est possible, les socialistes l'ont conquise dans plusieurs pays, ils ont eu le pouvoir et ont réalisé de multiples réformes. Mais ont-ils pu faire un pas, un seul pas *véritable* vers la destruction de la domination capitaliste ? Que sont donc devenues les fameuses réformes socialistes de l'Europe centrale ? La réponse sur cette question saute aux yeux. Si les socialistes ont pu accéder au pouvoir, ce n'est pas comme représentants du prolétariat, mais comme mandataires de la bourgeoisie. La bourgeoisie les a laissés agir parce qu'elle avait la pleine certitude que les socialistes avec leurs réformes vont réaliser sa propre politique. Elle ne s'y est pas trompée. Et au moment où la politique de réformes ne correspondait plus aux nécessités du moment, on a chassé les social-démocrates des postes gouvernementaux à coups de botte.

Des théories réformistes découlent une attitude hostile envers la lutte révolutionnaire, envers l'emploi de la violence révolutionnaire. En effet, si la réalisation pacifique, graduelle du socialisme est possible, il serait faux d'organiser la révolution, la guerre civile qui fait toujours des victimes, détruit une partie des forces productrices, exige des efforts et des sacrifices de la classe ouvrière. Croyant au passage pacifique vers le socialisme, les réformistes considèrent les communistes comme des trublions, comme des aventuriers, dont l'activité peut avoir pour seul effet la destruction des bases économiques de la future société socialiste. Les luttes révolutionnaires leur apparaissent comme des obstacles artificiels dressés sur la voie confortable par laquelle ils s'imaginent arriver au paradis socialiste.

Il ne s'agit nullement de savoir dans quelle mesure les chefs socialistes a la Kautsky, Scheidemann, Ebert ont cru sincèrement dans ces théories. L'essentiel est qu'ils ont réussi a les inculquer aux larges masses ouvrières, ce qui leur a permis, en fin de compte de briser les mouvements révolutionnaires d'après guerre.

La période de croissance du capitalisme apportait une certaine amélioration de la situation des travailleurs des grandes puissances capitalistes. Les surprofits réalisés dans les colonies permettaient à la bourgeoisie métropolitaine de céder sur certains points à la classe ouvrière, surtout à ses couches supérieures. Tout cela créait un terrain propice au développement des illusions reformistes. Mais dès le début de la période du declin du capitalisme, les conditions changent complètement. La guerre, les crises, la misère effroyable des millions d'hommes ont mis a l'ordre du jour la révolution socialiste.

Toutes les réformes d'après guerre ont été conquises de haute lutte dans la *lutte pour le pouvoir*. Ces réformes réalisées par les socialistes et dont l'importance dépassait de beaucoup tout ce qui a été fait dans ce domaine jusqu'alors n'ont été qu'un *sous produit* de la lutte *révolutionnaire pour le pouvoir*. Si la bourgeoisie a cédé sur tant de points, c'est qu'elle s'est sentie menacée dans son existence même. Les réformes réalisées en Allemagne, Autriche, France, etc... étaient arrachées au capitalisme mondial dans la lutte que le prolétariat européen livrait a sa bourgeoisie, sous l'influence directe de la révolution socialiste soviétique. Les fameuses réalisations « socialistes » de Vienne étaient possibles non pas grâce à la politique réformiste de Bauer et Seitdz malgré elle, grâce à la vague insurrectionnelle qui déferlait sur l'Europe et menaçait d'engloutir la bourgeoisie autrichienne.

L'exemple de Vienne et de la social démocratie autrichienne montre d'ailleurs mieux que n'importe quel autre la différence entre la tactique réformiste et la tactique révolutionnaire Il serait faux de nier la valeur des réalisations de la municipalité socialiste de Vienne. Ces «réformes» furent profitables aux ouvriers. Mais c'est précisément en opposant ces réformes à la révolution, en les présentant comme des mesures qui mènent au socialisme, que la social démocratie autrichienne a détourné les ouvriers révolutionnaires de Vienne de la lutte pour le pouvoir. L'écroulement des maisons ouvrières a Vienne sous les balles du fascisme est un faite symbolique. Sous leurs ruines sont ensevelis non seulement des combattants héroiques du Schutzbund, mais aussi la politique réformiste de la social-démocratie.

Les réformes d'après-guerre sont anéanties, dans une grande mesure, à l'heure présente. C'est le sort inéluctable de toutes les réformes dans le régime capitaliste, et on les sépare artificiellement de la lutte pour le pouvoir. La bourgeoisie après avoir sauvé son régime par les concessions, utilise la déception des masses causée par la banqueroute des promesses socialistes et passe au fascisme. C'est pourquoi la lutte contre le fascisme est impossible sans une lutte contre toutes les utopies réformistes dont le seul effet est l'affaiblissement de la lutte pour le pouvoir, la propagation des illusions parmi les travailleurs.

La vie au Pénitencier de Kontoum

II

DAK-PAO

La prison de Kontoum.

C'est ici une prison inimaginable. Nous avons vu dans d'autres provinces bien des loges, des cachots, des cellules, en vérité séjours très peu désirables mais, partout ailleurs, on a au moins des maisons, des compartiments, avec des portes, des fenêtres, un peu d'air pour les détenus. La prison de Kontoum est un logement auquel on ne saurait songer sans frémir.

L'enceinte est une petite aire de forme rectangulaire. Sur chacun des quatre côtés de cette plate-forme, s'élève un petit compartiment bas, étroit, sombre et humide. On a de la peine à croire que des hommes puissent trouver à se loger là dedans. L'obscurité lugubre, l'humidité malfaisante, le miasme nauséabond du lieu font penser plutôt aux logettes des fauves domptés. C'est ici que furent internés pendant des ans tous ces prisonniers politiques qu'on a fait évacuer de diverses prisons de l'Annam entre 1930 et 1935. C'est ici qu'ils grouillaient, étiolés dans une atmosphère infecte, écrasés par la corvée du jour, rongés par la vermine, minés par un régime alimentaire impossible, soumis aux traitements les plus barbares des moï ayant à leurs têtes des chefs blancs. C'est ici que des protestations, des grèves ont eu lieu qui engendrèrent des mesures de terreur à peine concevables au vingtième siècle, qu'enfin des centaines de camarades furent longtemps brutalisés, martyrisés et que d'autres moururent sous le coup de la matraque, de la cadouille, des fusils, des révolvers.

De Kontoum à Dak Pao

Après le premier convoi qui partait de Vinh en Décembre 1930, d'autres prisonniers furent dirigés sur Kontoum par les tribunaux provinciaux de différentes provinces de l'Annam. Ils étaient au nombre de 295. C'était l'heure où l'administration provinciale projetait d'achever la Route coloniale n° 14 de Kontoum à Quang ngai et l'administrateur-résident du nom Jerusalemy songeait à utiliser la main-d'œuvre pénale afin de finir ces travaux. Il demanda à la Résidence supérieure de Huê trois cents prisonniers politiques en vue de remplacer ces cool es moï, ces enfants de la forêt aussi indociles que naïfs. Il s'agissait de continuer cette contruction à l'endroit où les moï l'avait laissée : DakPao.

DakPao ! le nom soulève encore aujourd'hui de douleur et d'indignation le cœur de tous les anciens détenus. Entre Janvier et Juin 1931, dans l'espace de six mois, nos camarades y ont enduré des amertumes douloureuses, des maladies mortelles, des traitements indignes, des brutalités sauvages, gémissant sous un régime inhumain. En l'espace de six mois des 295 prisonniers qui y purgèrent leur peine, 200 y trouvèrent la mort.

Quelques jours après leur arrivée à Kontoum, cent cinquante prisonniers politiques furent conduits à DakPao. Ils avaient chacun le dos chargé comme une bête de somme. Ils devaient emporter leurs nattes, leurs couvertures, leurs vêtements, leurs ustensiles, et aussi, les bagages des miliciens moï. De Kontoum à DakPao, il faut passer par la poste de Bako. Ce trajet est de 90km ; puis par Dakto, encore une distance de 25km. La plupart des condamnés politiques étaient des étudiants ou d'anciens employés de bureau. Ils n'avaient jamais fait pareille marche. Ils avaient beau s'évertuer, se traîner, ils étaient tout essouflés, tout suants, ils ne pouvaient guère rejoindre le convoi : alors à qui mieux mieux, les miliciens moï assénaient sur leurs épaules, sur leur tête des coups de bâtons, de crosses de fusils. Les moï de leur côté croyaient de bonne foi que le « Ong quan » « Monsieur le mandarin » c'est ainsi qu'ils appelaient leur chef français — les autorisait à tuer comme bon leur semblait n'importe quel prisonnier. Le long du trajet, ils ne reculaient devant aucune mesure de brutalité. C'était à qui choisir le procédé le plus cruel, le plus raffiné que pouvaient imaginer leur petite intelligence et leur instinct barbare. Les prisonniers comprenaient de plus en plus leur sort. Le pis était qu'on ne se comprenait guère. Les rares moï qui parlaient annamite ne saisissaient point l'accent de Nghê-An et de Ha-Tinh; aussi bien chaque fois qu'on essayait de se faire entendre des miliciens, on n'obtint qu'une raclée brutale pour toute réponse. C'est ce que ces primitifs appelaient « faire avaler la bastonnade », Plus d'une fois les malheureux condamnés se regardaient entre eux, s'interrogeaient du regard, désespérés, tragiques. Quelques uns se confiaient tous bas : « Il n'est pas étonnant que ces moï nous traitent aussi sauvagement, mais leur chef qui est un Français au moins, il doit avoir une conscience humaine, des sentiments humanitaires il appartient à un peuple civilisé. Nous étions ses adversaires sans doute mais nous voici réduits à l'impuissance. Comment peut-il malmener les vaincus ? ». Hélas! ils se trompèrent lourdement. Voici quelques épisodes tragiques sur ce trajet de Kontoum à DakPao. Près de Dakto, les prisonniers marchaient, se pressaient, couraient, haletants, éreintés. L'un d'entre eux, le camarade Duân était un jeune élève natif de Ha-Tinh, ancien détenu de Qui-nhon. Il partait pour DakPao sans être complètement remis de sa fièvre dont il était atteint. Il a voyagé deux longs jours avec tout le monde. On était à cinq kilomètres, à Dakto, 2è étape du trajet. Mais le pauvre Duân ne pouvait plus marcher. Un moment, il chancela, se releva, se remit en marche, mais à bout de force, il retomba. Les moï aussitôt de se précipiter sur le pauvre malade et de l'asommer à coups de bâton. Le patient ne pouvait que s'agiter et gémir et pleurer, vraiment trop épuisé pour faire un pas de plus.

Bientôt le garde principal Palmesain rejoignit le convoi. Duân lui demanda une minute de repos avant de se remettre en marche. Tout le monde croyait que Palmesain, touché par les pleurs et les gémissements du malade ordonnerait une halte ou, tout au moins, autoriserait les prisonniers à transporter leur malheureux compagnon. Eh bien, non ! il sortit son révolver, le braqua sur Duân, et dit « Marcheras-tu, oui ou non ? » Effrayé, Duân essaya par trois fois de se relever, et d'exécuter l'ordre du garde principal, mais il était à bout de souffle. Dans un dernier effort, il essaya de se relever encore, mais il s'affaissa immédiatement. Alors, il gémit en pleurant : « Hélas ! je ne peux plus ». Palmesain aussitôt visa, une détente. Quelques brèves convulsions ; Duân a rendu son dernier soupir.

Après cet assassinat Palmesain cria au convoi en désignant du doigt le cadavre de Duân : « Gare à tous ! le même sort attend celui qui ne pourra pas marcher ! »

Un long soupir de désespoir, et d'indignation s'étouffa mal dans les poitrines oppressées, endolories.

Aujourd'hui encore, sur cette route de Dakto, le voyageur insouciant peut remarquer cette petite tombe abandonnée, parsemée d'une herbe rabougrie ; ci-gît notre camarade Duân, assassiné par une main barbare. Ni le temps, ni les intempéries n'ont effacé les traces du crime.

En vue de DakPao. Palmesain a tenu avant l'installation de faire sentir encore une fois à tout le convoi sa cruauté. On était à trois cents mètres à peu près de la prison. Un petit ruisseau qu'on peut passer à gué coupait la route abrupte qui s'insinuait entre des arbres touffus, des buissons épineux et des blocs de pierre. Palmesain fit ranger ses miliciens moï à 1m de distance les uns des autres, sur les deux bords de la route. Ils avaient tous le fusil chargé et ils étaient armés, en plus, d'un gros bâton. Puis il ordonna à ses hommes de laisser les prisonniers se mettre à nu et se baigner avant d'entrer dans l'ambulance.

Imaginez la joie de chacun à cette heure. Pensez avec quel délice chacun alla se tremper dans le ruisseau. Certes, pouvoir se débarbouiller restait pour le moment la plus grande faveur à laquelle un prisonnier osât aspirer, après ces pénibles journées de marche, ayant été traités de la façon que l'on sait... Or voici qu'au milieu de leur bain, les camarades entendirent tout à coup le commandement du garde principal. Aussitôt, on vit se précipiter sur la foule des malheureux baigneurs, toute la bande des miliciens moï qui, de leur fusil, de leur bâton, les chassèrent, les rudoyèrent, les frappèrent. Alors on se sauva, on se bouscula pour entrer en prison, on courut le corps tout nu, sous la pluie des férules et des matraques, poursuivi, brutalisé, mais une fois sur la piste abrupte, qui conduisait à la porte, une nouvelle ruée de ces miliciens que Palmesain avait postés là. Ils s'abattirent de toute la force de leur instinct brutal sur les fuyards qui entrèrent ainsi à la prison le corps labouré de blessures. Et chacun dans sa fuite éperdue avait reçu au moins une centaine de coups.

Désormais les prisonniers comprirent leur sort. Leur sort ? C'est celui des moutons entourés d'une bande de loups affamés, prête à toute minute à les mordre, à les déchirer, à les manger. Ils étaient tous désespérés et osaient à peine croire à la possibilité de survivre à ces brutalités. Le soir venu, dans la chaîne plus d'un se mit à pleurer comme un enfant, le visage dans la main. A cette vue, les âmes les mieux trempées, les plus rudes, les moins sensibles ne pouvaient même pas retenir leurs larmes de tendresse. Hélas ! finis maintenant tous ces rêves fous : liberté de vivre ! Liberté de travailler !... Il n'y faut plus penser ?.... Vivra-t-on cependant jusqu'au jour de l'expiration de la peine ? Rentrera-t-on au foyer encore un jour ? Mais d'abord, vivra-t-on encore demain ? Passera-t-on seulement ce soir ?

(A suivre)

Démocratie bourgeoise et démocratie socialiste

(suite) par K. Radek

Nous savons la triste fin qu'eut la lutte des révolutionnaires jacobins petits bourgeois, qui déployèrent des prodiges de courage dans la lutte contre la contre-révolution féodale, tout en défendant la propriété capitaliste contre les masses populaires. Mais ces dernières n'étaient pas satisfaites par la simple reconnaissance de l'égalité devant la loi et elles exigeaient le droit au pain, le droit au travail. Après l'écrasement des masses populaires, les Jacobins restèrent isolés et privés du soutien de la gauche tombèrent sous les coups des Thermidoriens, qui représentaient la grande bourgeoisie et la paysannerie riche.

La contre-révolution victorieuse vola à son tour le droit de vote aux masses populaires, ne le laissant seulement qu'aux couches possédantes. Pour reconquérir ces droits, le prolétariat français dut de nouveau recourir aux armes et construire des barricades en février 1848.

HEGEL, le grand contemporain de la révolution bourgeoise française, le philosophe de la bourgeoisie allemande naissante, montrait déjà, tirant le bilan de la révolution française, que la démocratie et l'inégalité des richesses sont incompatibles, que l'une doit céder devant l'autre.

Nous ne retracerons pas ici en détail l'histoire de la lutte pour les droits démocratiques dans les autres pays. La grande bourgeoisie fut partout contre l'octroi aux masses populaires non seulement du droit de vote, mais aussi de la liberté de presse, de la liberté de réunion, etc. Elle comprenait très bien que les masses populaires pourraient utiliser ces libertés pour la lutte en faveur de leurs intérêts, contraires aux intérêts de la bourgeoisie.

En Angleterre, la bourgeoisie oppose une résistance acharnée aux ouvriers luttant pour le droit de vote : pendant des décades, les ouvriers britanniques durent lutter pour le droit d'organisation, la liberté de presse et le droit de vote. La bourgeoisie anglaise massacra des démonstrations, fit enfermer des centaines de chefs ouvriers dans les bagnes. Vers les années 60 du siècle dernier, 1.350.000 Anglais seulement jouissaient du droit de vote sur une population de 20 millions d'habitants.

La bourgeoisie voyait son idéal dans une démocratie censitaire, c'est-à-dire dans la garantie du droit de vote aux seuls propriétaires payant d'importantes sommes d'impôts. Elle voulait une démocratie pour les riches.

Le capitalisme vint au monde au cours de dures batailles révolutionnaires sans lesquelles le pouvoir des seigneurs féodaux ne pouvait être brisé. Ces révolutions bourgeoises démocratiques mobilisèrent les masses populaires les plus larges et dressèrent en premier lieu la jeune classe ouvrière. Les révolutions bourgeoises démocratiques éveillèrent dans ces masses la connaissance de leurs propres intérêts, et si graves et nombreuses que furent les défaites infligées au prolétariat par la bourgeoisie, l'aspiration à la liberté politique en tant que moyen de défense de leurs propres intérêts grandit et se renforça dans les masses populaires après avoir été ainsi éveillées.

Même dans des pays qui ne traversèrent pas de grands ébranlements révolutionnaires, le capitalisme facilita contre son gré l'organisation et l'éducation des masses en arrachant les ouvriers à la terre, en ruinant les ouvriers et les artisans, en groupant des masses gigantesques dans les villes. Le capitaliste avait besoin d'un ouvrier sachant lire et écrire pour servir les machines. Mais l'ouvrier sachant lire et écrire pouvait puiser même dans la lecture de la presse et de la littérature bourgeoise des informations sur les objectifs poursuivis par le pouvoir d'Etat ; il en venait ainsi à réclamer la démocratie pour lui-même, pour les masses populaires. La classe ouvrière lutta pour la liberté de coalition, la liberté de presse, la liberté de parole afin de mener avec leur aide l'attaque contre la propriété capitaliste et le système économique capitaliste.

La bourgeoisie dut manoeuvrer. Elle donna le droit de vote à la petite bourgeoisie urbaine et à la paysannerie pour éviter une alliance entre elles et la classe ouvrière. Plus tard la bourgeoisie accorda le droit de vote à la couche supérieure du prolétariat qu'elle cherchait à détacher de la classe ouvrière et à se soumettre. Elle limita la liberté de presse en taxant les journaux, afin d'augmenter leur prix et de restreindre ainsi leur diffusion. Elle interdit les journaux qui écrivaient la vérité sur le sort des masses populaires afin d'intimider de la sorte les défenseurs de la classe ouvrière. Elle ne toléra les assemblées ouvrières qu'avec l'autorisation et sous le contrôle de la police, celle-ci dispersant toutes les assemblées où était lancée une parole révolutionnaire, arrêtant les orateurs révolutionnaires.

En un mot, la bourgeoisie fit tout pour empêcher une assimilation des droits du prolétariat et de la petite paysannerie aux droits de la bourgeoisie.

Le rôle grandissant du prolétariat dans la production, la conscience croissante de ses intérêts de classe résultait des leçons de choses données par la bourgeoisie au prolétariat, ainsi que de la propagande de la 1ère Internationale fondée par **Marx**, obligèrent la bourgeoisie à consentir le droit de vote, le droit d'organisation et la liberté de parole au prolétariat. Ainsi naquit ce qu'on appelle la démocratie bourgeoise. Elle fut le résultat non pas des aspirations démocratiques de la bourgeoisie, mais de la lutte du prolétariat et des masses populaires qui marchaient avec lui.

Cette lutte était nécessaire, car c'est seulement dans la lutte pour les libertés démocratiques que le prolétariat se trempa, prit conscience de sa force, c'est seulement sur le terrain de la démocratie bourgeoise qu'il s'organisa pour devenir une force de masses.

Appelant le prolétariat à la lutte pour le pouvoir soviétique et critiquant rigoureusement la démocratie bourgeoise, **Lénine** soulignait en même temps l'importance historique de cette démocratie bourgeoise. Dans son rapport «Sur l'Etat» prononcé le 11 Juillet 1919 à l'Université Sverdlov, **Lénine** disait :

« La démocratie bourgeoise et le « suffrage universel furent un pro« grès immense par rapport au fé« odalisme ; elles permirent au « prolétariat de parvenir à son u« nité, à son homogénéité, de for« mer les rangs rigides et discipli« nés qui mènent la lutte systéma« tique contre le capital. Il n'y a « rien eu de pareil, même d'appro« chant, dans la paysannerie serve « sans parler évidemment des es« claves. Les esclaves se soule« vaient, comme nous le savons, « organisaient des rébellions, dé« clenchaient des guerres civiles, « mais jamais ils ne purent créer « une majorité consciente dirigeant « la lutte des partis, jamais ils ne « purent comprendre clairement le « but qu'il fallait atteindre, et mê« me dans les moments les plus im« portants de l'histoire ils n'apparu« rent toujours que comme des pi« ons aux mains des classes domi« nantes. République bourgeoise, « Parlement, suffrage universel — « tout cela constitue un progrès for« midable du point de vue du dé« veloppement universel de la so« ciété. L'humanité est parvenue « au capitalisme et seul le capitalis« me, grâce à la civilisation urbai« ne, a permis à la classe opprimée « des prolétaires de se reconnaître « et de créer le mouvement mon« dial des ouvriers, les partis socia« listes qui mènent sciemment la « lutte des masses. Sans parlemen« tarisme, sans éligibilité, cette évo« lution de la classe ouvrière aurait « été impossible. C'est pourquoi « précisément tout cela revêt une « importance aussi grande aux yeux « des larges masses humaines. »

Il faut avoir clairement sous les yeux ces paroles de **Lénine** pour ne pas tomber dans une négation sommaire et antihistorique de la démocratie bourgeoise.

Cette appréciation léniniste de la démocratie bourgeoise, il faut que s'en souviennent particulièrement des masses populaires dans les pays où le fascisme cherche à liquider la démocratie bourgeoise et à ôter au prolétariat tous ses droits politiques.

Mais il faut se rappeler davantage encore l'appréciation donnée par **Lénine** des résultats de l'évolution de la démocratie bourgeoise dans ses ouvrages que sont l'Etat et la Révolution, la Révolution prolétarienne et le rénégat **Kautsky**, ainsi que dans ses thèses du premier Congrès de l'Internationale Communiste, sur la démocratie bourgeoise et la dictature du prolétariat ; il faut se rappeler aussi l'appréciation fournie par **Staline** dans les Questions du léninisme sur la démocratie bourgeoise.

Nous ne voulons pas donner ici de longues citations de ces ouvrages classiques du communisme moderne, de ces ouvrages qui sont devenus le manuel de tout ouvrier conscient. Il suffit de rappeler le principal contenu de l'appréciation historique de la démocratie bourgeoise que nous ont donnée nos maîtres :

La démocratie bourgeoise est une des formes de domination de la bourgeoisie. Appuyée sur la propriété capitaliste, détenant les principales richesses du pays, la bourgeoisie est obligée d'accorder sur le papier l'égalité politique au prolétariat. Cependant, elle a tout fait pour que le prolétariat ne puisse utiliser qu'au minimum les libertés qui lui furent formellement accordées, car sinon la démocratie bourgeoise destinée à protéger la propriété capitaliste se trouverait diriger sa pointe contre la bourgeoisie,

Son but – maintien de la démocratie pour les riches uniquement la bourgeoisie ne l'atteint que par suite du règne de la propriété capitaliste, par suite du fait que le prolétariat et la plupart des paysans n'ont pas de propriété ou n'ont qu'une propriété tout à fait insignifiante.

Au point de vue formel la bourgeoisie a reconnu la liberté de la presse, mais toutes les grandes imprimeries et tous les stocks de papier se trouvent aux mains de la bourgeoisie. Elle est en mesure d'acheter les journalistes et les écrivains les plus talentueux et d'en faire des instruments de défense de la propriété capitaliste, les instruments de la duperie des masses populaires. La presse ouvrière qui, sous le capitalisme n'est accessible qu'à une partie infime du prolétariat, ne peut soutenir la concurrence avec la presse capitaliste.

Les Constitutions bourgeoises démocratiques reconnaissent au prolétariat le droit de réunion. Mais les locaux nécessaires pour ces réunions sont aux mains de la bourgeoisie. Les ouvriers ne peuvent se réunir que dans des salles de cafés enfumées.

(A suivre)

Imp. spéciale « Le Travail » L'Administrateur Gérant: Trịnh văn-Phú

Tirage 2000 exemplaires

1ère ANNÉE N° 13 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi — Hanoi

Pour affranchir entièrement le prolétariat des liens du servage intellectuel, politique et économique, la lutte politique et la lutte économique sont également nécessaires.

(Résolutions du Congrès international des partis ouvriers, de **Stuttgart)**

Vous lirez encore dans ce numéro

MÉFIEZ - VOUS des provocateurs !

Avec la grève de Camphamine, par son caractère, sa portée et ses répercussions le prolétariat minier a conquis une place importante dans le processus du développement de la lutte ouvrière et paysanne en ce pays.

Ce serait une erreur de croire que le patronat devant la légitimité des revendications, a cédé sans opposer une résistance qui revêt parfois la forme la plus violente. N'a-t-on pas vu bien souvent des grèves noyées dans le sang ?

Mais, avec le développement de la conscience prolétarienne, les ouvriers d'Indochine savent déjà dégager l'individualité de leur classe et, bien que jeunes encore dans la lutte qu'ils mènent contre le capital, ils comprennent toutefois qu'ils doivent s'organiser pour vaincre et pour maintenir leurs conquêtes arrachées au prix d'immenses souffrances.

Ils ont particulièrement à lutter, quand une grève éclate, contre la manœuvre classique qu'utilise le patronat pour les réduire : la provocation.

La provocation cherche en premier lieu à dissocier l'unité du front ouvrier par des manœuvres tendant à opposer les différentes catégories de grévistes entre elles, en créant des dissensions sur les questions de salaires et de travail. Dans la grève de Campha elle tendait de dresser les machinistes contre les mineurs, les coolies contre les cai, les hommes contre les femmes, les femmes contre les enfants... Elle n'avait pas réussi heureusement, car les mineurs savaient rester solidaires et avec leur discipline ferme et vigilante ils avaient arraché la victoire. Aussi les surveillants Kim, Phong, Khuyen... agents serviles et provocateurs patentés, ne pouvaient que se démasquer et s'attribuer l'indignation des grévistes dont la riposte a été, comme on a vu, rapide et expéditive.

Elle cherche ensuite à saboter le programme des revendications si elle n'est pas capable de dissocier le bloc des combattants. Elle dispose des agents qui se faufilent dans la masse ouvrière en lutte. Ses hommes travaillent à diriger le mouvement vers la voie de la capitulation et si, devant la volonté tenace des lutteurs, leurs efforts s'avèrent infructueux, elle portera immédiatement et insinueusement ses coups contre ce programme en l'amenuisant à l'extrême, en diminuant la valeur de chaque revendication et finalement en faisant diminuer considérablement les conquêtes que les ouvriers veulent *arracher* en recourant à la grève. La victoire obtenue ainsi n'est plus qu'un semblant de victoire, qu'une impression de succès, sans portée évidente comme sans résultats pratiques.

Elle cherche enfin à créer le désordre favorable à la répression sanglante lorsque ses manœuvres ont échoué. Elle tente de dresser les grévistes contre les forces gouvernementales mobilisées pour la circonstance. Le résultat, on le devine sera la fin de la grève, la condamnation des militants si les ouvriers ne savent opposer à ces perfides manœuvres une volonté de fer, un calme continu et une discipline convenable.

Chaque grande entreprise et particulièrement l'entreprise coloniale, possède son réseau de mouchards et de provocateurs. Chacune a sa Gestapo. En temps normal, ses agents espionnent et enregistrent les paroles et les faits des ouvriers. Ils se mêlent à cette masse de travailleurs et souvent participent à leurs travaux. Quand une grève ou une tentative de grève éclate, ils se mettent immédiatement à leur œuvre de sabotage. Les uns agissent ouvertement comme briseurs de grève, les autres discrètement mais adroitement.

Dans l'héroïque mouvement des mineurs de Hongay, ils ont manœuvré. Des pierres ont été échangées entre les soldats et les grévistes. Un soldat a pu briser la crosse de son fusil pour repousser les manifestants.

Depuis sa défaite de Camphamine, le patronat ne s'est pas consolé. Il s'est résigné à contre cœur devant la volonté farouche de ses exploités mais il n'a pas voulu céder avant d'avoir terminé ses manœuvres et de s'assurer de leur inefficacité.

Les grévistes démasqueront désormais les provocateurs. Ils ne donneront aucun prétexte à la répression et en laisseront la responsabilité à ceux là mêmes qui ont voulu les voir aux prises avec les forces gouvernementales.

Ils montreront que, sans abdiquer leur désir de vaincre, ils sauront se montrer calmes.

Ils montreront que, opprimés et exploités qu'ils sont, ils savent mener à la victoire, malgré les difficultés nombreuses, malgré l'intransigeance patronale, malgré la provocation infâme, la lutte dure et sévère pour la conquête du droit de vivre et de s'organiser, avec une énergie, un courage, une solidarité et une discipline propres à leur classe : la classe ouvrière.

OFFENSIVE PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE

Arrestations perquisitions condamnations préludent - elles le retour aux années sanglantes ?

Depuis quelque temps, les scènes des années 1930-31 semblent revivre. Veut-on par la violence mater ce mouvement de grève qui anime actuellement des dizaines de milliers d'ouvriers indochinois ?

Les évènements de ces derniers jours semblent confirmer cette thèse. Dans tout le Tonkin ouvrier en lutte, on arrête, on perquisitionne, on condamne. On dirait que la répression des années connues recommence avec autant d'énergie.

Des méthodes fascistes ont été appliquées au cours des grèves de Hongay et de Mongdzuong. Plus d'une fois les soldats utilisèrent des crosses de fusil et des bâtons pour repousser les grévistes qu'ils frappèrent avec fureur. De nombreux mineurs durent être hospitalisés. Un bébé de quelques jours eut son crâne fracturé au cours d'un de ces assauts qui renversèrent la paillote de son père.

Les journées du 24 et du 27 Novembre, à Hongay, on était dans un véritable état de siège. Les troupes firent la chasse aux hommes, aux mineurs qui refusaient de revenir travailler tant que leurs revendications n'étaient pas acceptées. Quand ils s'amenaient demander à leurs camarades chinois de ne pas briser leur mouvement, les grévistes furent frappés avec brutalité. Ils reçurent même des pierres lancées contre eux et l'un d'eux, le mineur Phuc, eut son bras cassé après sa chute. Comme ils persistaient toujours dans leur décision de ne pas céder avant que toutes les revendications soient reconnues et accordées ils subirent le 27 Novembre une attaque générale d'une violence incroyable. Le matin, de bonne heure, on arrêtait plusieurs d'entre eux. Vers 9h les troupes firent fermer toutes les maisons et tombèrent sur la foule des manifestants crosses en avant. Plusieurs mineurs, ensanglantés, durent être hospitalisés. Et la répression continua jusqu'à ce que les rues se vident d'hommes.

A Mongdzuong le sang, aussi a coulé. Le 26 Novembre gendarmes, miliciens soldats tombèrent sur la foule des grévistes et les frappèrent avec des bâtons. Un corps à corps terrible s'ensuivit. Sept ouvriers gisaient par terre, grièvement blessés. On dut les diriger d'urgence à l'hôpital de Hongay.

En même temps les agents de la Sûreté firent la chasse aux « brebis galeuses ». On découvrit des meneurs et des délinquants partout et on opéra 22 arrestations parmi lesquelles celle de notre camarade Nguyên manh Chat dont on savait parfaitement la nature de la mission à Hongay : le reportage des grèves pour Le Travail. De ces 22 hommes, arrêtés et dirigés sur Haiphong 8 sont inculpés de rebellion contre les agents de l'ordre : Bùi van Thao, Nguyên van Lùn Ngô van Dông, Nguyên dông Vuong, Luong viêt Dân, Lê khac Sinh, Do van Tri et Vuong van Y, et 13 pour entrave à la liberté du travail : 10 étaient arrêtés à Mongdzuong le 25 novembre : Vu công Uc, Bui van Kênh, Ngô van Trong, Truong van Toai, Lê ngoc Hôi, Vu van Bich, Nguyên van Pham, Nguyên-huy-Hô, Nguyên huy Khôi et Bui van San. Notre camarade Chat lui, est inculpé non seulement d'entrave à la liberté de travail mais encore d'outrage à l'autorité.

Plus récemment, le Résident Supérieur A. Tholance prit une mesure encore plus surprenante. Il ordonna à la Police de perquisitionner nos locaux et les domiciles, de nos collaborateurs.

Le 4 Décembre à 6 heures du matin nos camarades Nguyen van-Tiên, directeur du journal et Nguyên công-Truyên, administrateur, furent réveillés par un inspecteur de police qui leur prévint de la décision administrative. Arrivés aux bureaux, ils prirent connaisance de l'ordre donné et laissèrent de bonne grâce travailler M. Faugère, commissaire, et ses agents qui emportèrent, au bout de . heures de perquisition, quelques documents concernant le journal.

Pendant ce temps là, nos camarades Long, Lieu, Chat, Kinh reçurent d'autres commissaires et d'autres agents qui leur emportèrent également quelques documents parmi lesquels figurait le testament politique du militant nationaliste Pham tuan Tai, actuellement hospitalisé.

Ces perquisitions avaient pour but de découvrir des documents prouvant la participation du journal à la grève. De tous ces papiers recueillis aucun ne mentionnait les péripéties de ce mouvement qui reste toujours une œuvre collective des masses exploitées luttant pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

A Namdinh la répression est encore plus nette. Le 3 Décembre le Tribunal provincial condamnait 11 ouvriers à 15 jours de prison. Ce sont : Vu cao Tiêp, Dô viêt Trung, Vu khac Sang, Vu ngoc Quý, Nguyên viêt Phu, Pham viêt Minh, Dào van Gian, Pham van Hoe, Ngô van Dan, Nguyên quang Cà et Lê van Biên. Leur délit ? Ces hommes avaient participé à la grève des ouvriers de la fabrique des nattes.

Tant de mesures de représailles prises par le gouvernement contre les grévistes et contre le seul journal prolétarien du Tonkin ne peuvent que favoriser les représailles patronales. S'appuyant sur l'exemple donné en haut lieu le patronat est prêt à passer à une offensive énergique contre ses salariés en lutte.

A Haiphong plus de 60 ouvriers de la Cimenterie ont été congédiés sans autre forme de procès. On invoquait pour justifier cette mesure, la fermeture de 2 fours à ciment.

A Namdinh 270 ouvriers de la Fabrique des Tapis qui avaient déclenché une grève revendicative se voyaient jetés sur le pavé et remplacés par d'autres esclaves moins conscients et plus malheureux qu'eux.

A Haiphong encore, une cinquante d'ouvriers furent lockoutés purement et simplement parce qu'ils osaient cesser le travail aux ateliers des Transports maritimes et fluviaux.

A Tinh tuc, on menaçait les 1000 mineurs du renvoi s'ils ne revenaient pas au travail.

Ainsi, une offensive accentuée contre les travailleurs est déclenchée par le patronat qui s'appuie sur la répression gouvernementale pour renforcer son régime d'exploitation.

Doit on répéter que les grèves en Indochine sont plus que calmes ? Il ne faut pas crier partout au désordre et à la révolte quand les ouvriers réclament le plus pacifiquement du monde l'augmentation de leurs salaires désespérément bas et des conditions de travail plus convenables.

Il ne faut pas oublier ou faire semblant d'ignorer que l'attitude du patronat est révoltante. Salaire bas, brimades fréquentes sont parfois accompagnés de mesures malhonnêtes. Dans certains endroits on retient les salaires pendant des mois. A la Fabrique des Tapis à Namdinh, on limite même des besoins fécaux.

Comment dans ces conditions l'être humain ne se sent-il pas étouffé, brisé ? Comment les ouvriers ne s'avisent ils pas de recourir au seul moyen de défense qui leur reste : la grève ?

Tant que leurs conditions de vie et de travail demeureront misérables, les ouvriers lutteront encore contre le patronat. Leur sobriété et leur héroïsme ne peuvent pas être exploités pour le compte des patrons, qu'on s'en souvienne !

La répression qui les frappe ne pourra jamais être justifiée d'une façon convenable. Au contraire elle démontrera aux sceptiques et aux hésitants qu'en Indochine non ! les réformes ne sont pas près de se réaliser.

A-t-on appliqué intégralement les insuffisantes lois sociales déclarées applicables à partir du 1er novembre ? Combien de patrons les ont déjà mises en vigueur dans leurs entreprises ? La situation de la classe ouvrière indochinoise s'est-elle enfin améliorée ?

Les grévistes ne font que ce que leur situation les oblige à faire. Ils comprennent que leurs patrons ne leur accordent point ce qu'ils ne réclament pas. Ce qu'ils veulent n'est même pas le minimum indispensable de leurs conditions de vie.

On a voulu les laisser dans la misère et dans la famine. On les a poussés dans la voie de la lutte revendicative.

On les reprime. On les arrête les emprisonne et les condamne.

On perquisitionne dans les bureaux de l'unique journal prolétarien et dans les domiciles de ses collaborateurs.

On n'arrêtera pas le mouvement ouvrier qui ne cesse de grandir et de gagner du terrain. On ne pourra l'arrêter que si on réussit à supprimer sa cause fondamentale, à savoir l'exploitation de l'homme par l'homme.

Contre l'« Union sacrée » des capitalistes

PROLÉTAIRES DE FRANCE ET D'INDOCHINE UNISSEZ - VOUS !

Après avoir vaincu aux élections législatives, le Front Populaire n'a pas vaincu définitivement. Une fois au pouvoir, il lui a fallu lutter encore, peut-être dans des conditions plus difficiles, avec une vigilance plus persévérante et plus perspicace contre la Réaction des formations fascistes et du Grand Capital. La consolidation du Front ou l'étendue des réalisations dépendent en effet des victoires remportées ou des défaites subies durant cette deuxième période. C'est ainsi qu'en France les répercussions pratiques du changement politique ne sont pas uniformes dans toutes les localités ; que dans la colonie, en particulier, ces répercussions sont demeurées jusqu'ici bien minimes. Pour arriver au triomphe complet de la nouvelle idéologie, pour acheminer efficacement le régime actuel vers une société meilleure où sera faite la justice sociale, le prolétariat, la paysannerie et les classes moyennes devront faire preuve de plus de combativité encore et d'une ardeur encore plus soutenue.

Car le grand patronat n'a pas désarmé. Loin de là. Plus que jamais il veille jalousement sur ses prérogatives égoïstes et offusquantes. Il s'ingénie à saper l'œuvre du Front Populaire par ses mesquineries et ses déloyautés. Dans cette besogne infernale, capitalistes de France et capitalistes d'Indochine se rejoignent et marchent de pair.

* *

En France même, où le Rassemblement populaire exerce un contrôle salutaire et serré, les tentatives de sabotage abondent. Les magnats de la mine et de la sidérurgie orchestrent les manœuvres, montent de véritables conjurations contre les masses laborieuses et le Gouvernement, contre la reprise des affaires qui se dessine et s'affirme. Les compagnies minières retardent leurs livraisons, cherchant ainsi à compromettre les industries saisonnières qui dépendent d'elles (minoteries, distilleries, sucreries etc...) Certaines grosses entreprises ont laissé s'épuiser leur stock, afin de provoquer des hausses scandaleuses. Le Comité des Forges demande aux petits usiniers qu'il mène et malmène, de ne pas communiquer les prix de revient, afin d'entraver l'action du gouvernement contre les hausses injustifiées. Le mot d'ordre général, lancé par le grand patronat avec Gignoux en tête est, de refuser les commandes et de débaucher le plus de personnel possible, d'accentuer le chômage et de paralyser le commerce et l'industrie. L'objectif de la bourgeoisie rétrorgade est évidemment d'aggraver le malaise et d'accroître l'anarchie. Tout cela, escompte-t-elle, serait favorable à l'idéal d'un gouvernement de force et d'autorité, gouvernement « derrière le rempart duquel le capitalisme retrouvrait tous ses privilèges et ne serait plus gêné par la loi dans son exploitation du travail ».

Mais le Front Populaire a affirmé sa volonté de se maintenir. Elle se maintiendra. Elle a réagi et réagira avec toute la fermeté nécessaire contre les basses machinations des capitalistes. Le Comptoir sidérurgique a voulu provoquer le marasme et le désordre économiques ; son délégué a eu à fournir des explications devant le Comité de surveillance des prix. Gignoux le chef de la Confédération Générale du patronat français, dans le but d'imposer sa « politique de tumulte et de force », a rompu avec la Confédération Général du Travail ; il aurait à subir la loi sur l'arbitrage obligatoire que la chambre vient de voter à une majorité écrasante. Ces mesures gouvernementales, à elles seules, n'auraient pas suffi pour consolider le Front populaire. Mais, derrière le Gouvernement, il y a encore la masse gigantesque des travailleurs de France, de ces travailleurs qu'une claire conscience de classes, qu'une ferme idéologie socialiste ou com-

(Suite en 2e page)

CHOSES VUES

Ah ! ce Degrelle

M.M. Hitler et Mussolini — le fuhrer et le duce qu'on les appelle — doivent être bien contents d'avoir des adeptes chaque jour en nombre plus grand. Ils font tout de bon école, pour parler comme on le fait souvent en littérature et en art. Ces adeptes de tout calibre s'appellent en Espagne le général Franco, en France le colonel de la Rocque, en Belgique Léon Degrelle qui a nom aussi Rex. Dieu sait pourquoi. Sans compter une foule d'autres, beaucoup moins photogéniques genre Volonté Indochinoise et dont je préfère vous faire grâce.

Qu'il en soit d'ailleurs ainsi, il faut être un esprit bien épais pour s'en étonner. Jugez donc. Le programme de nos dictateurs ne manque ni d'originalité ni d'avantages alléchants. Il ne s'agit de rien moins que de contraindre l'humanité à faire quelques salutaires pas en arrière en abdiquant tous les droits et libertés qu'elle a conquis vous savez au prix de quoi. Ce programme repose sur des principes multiples et variés, tous inédits, d'une nouveauté et d'une hardiesse qui forcent l'admiration. Pour votre édification, en voici quelques uns, à tout hasard : Que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est une immense hérésie : le duce s'est chargé d'en donner la plus éclatante démonstration en faisant zigouiller les Ethiopiens opiniâtres, réfractaires à la civilisation ; que certaines races conservées pures par le b n Dieu (et dire que des sociologues stupides prétendent qu'il n'y a plus de races pures de par le monde) que certaines races pures, dis-je sont seules capables de diriger le reste des hommes : M. Hitler chasse donc de l'Allemagne tout les Juifs, race impure : que la guerre condamnée sottement par des esprits arriérés doit être envisagée comme une fin en soi.

Voila, entre mille autres, les points les plus séduisants de leur doctrine. Vous en devinez sans peine les applications. Et d'abord la course effrénée aux armements. Jamais Mars n'a été servi avec tant de ferveur et de zèle qu'en ce siecle béni. L'armée, c'est tout, et il faut tout sacrifier pour elle. Peu importe que le peuple crève de faim et de froid, il faut le mettre autant que faire se peut à contribution pour grossir sans cesse l'effectif de ceux qui marchent aux pas cadencés, saluent à la Hitler, et mettent promptement leur masque à gaz, à la moindre alerte, vraie ou fausse.

S'il faut en croire « Aux Ecoutes » cité par un confrère local, messieurs les dirigeants nazis s'avisent d'un moyen pour le moins génial pour entretenir et renforcer leurs armées. Ils procèdent — pas moins — à une véritable réquisition des denrées et de la laine au profit de la Reichswehr, à tel point qu'en Allemagne « il est devenu impossible d'acheter la moindre pelote de laine et qu'on ne trouve plus dans les boutiques que du lait écrémé et même du petit lait ». Naturellement, le peuple souffre, mais le peuple, entité du reste discutable, compte-t-il ? Il faut être un écervelé notoire comme cet abbé Siéyès pour prétendre qu'il est tout.

Mais revenons aux adeptes de MM. Hitler et Mussolini. Ces aspirants dictateurs se démènent comme de pauvres diables, s'escriment à former leurs sections d'assaut, à l'instar du Chancelier président, tiennent des réunions clandestines et publiques, haranguent au micro, se font passer pour les Messies des temps modernes. Quand des badauds voient l'un d'eux parader devant les cafés des boulevards, ils chuchotent émerveillés : « il sera comme le duce ». En attendant d'être comme le duce, ils sont volontiers grotesques et ridicules. Celui qui me paraît le plus amusant, c'est ce Rex alias Léon Degrelle. Imaginez que pour raccoler des partisans, il fonde un journal qu'il intitule ingénieusement « Le Pays réel », ce qui veut dire sans aucune ambiguité que la Belgique non rexiste, celle qui respecte les droits des individus, n'est pas le pays réel. Ne doutez pas de la bonne foi de Rex, je vous en conjure. Mais où Degrelle se révèle agitateur de grande classe c'est quand, en Octobre dernier, il tente sa marche sur Bruxelles. Un matin donc il lance un terrible manifeste : 200.000 à Bruxelles pour balayer le Gouvernement de M. Van Zeeland ! Et le pauvre M. Van Zeeland de trembler de tous ses membres. Mais quand arrive le jour annoncé, Bruxelles qui attend son Messie fasciste est tristement déçu. Des Rexistes défilent bien dans les rues, mais ils sont loin d'être 200.000 et sont par surcroît submergés dans le flot des anciens combattants qui, ce jour là, défilent aussi, bien malencontreusement, devant le roi. Et puis la pluie, une pluie traitresse ne cesse de tomber. Les bras tendus à la fasciste de nos vaillants nazis belges passent presque inaperçus, au grand désespoir des amateurs d'émotions fortes qui en sont pour leurs frais d'imagination. Sur les trottoirs, aux portes des maisons, d'insolents ouvriers regardaient ironiquement ou tendaient le poing, d'autres poussaient leur arrogance jusqu'à crier : Degrelle au poteau ! Le

(Suite en 2e page)

DANS LES PLANTATIONS

Les planteurs tergiversent devant l'application des nouvelles lois sociales

UN JOURNAL CLÉRICAL LES SOUTIENT

L'Union a rapporté dans son numéro du 15 novembre la décision prise par le Syndicat des planteurs de Cochinchine de ne pas appliquer les nouvelles lois sociales aux coolies de plantation.

En effet après avoir signalé la lettre écrite sur ce sujet par M. Rochelle, le Président du Syndicat déclara que jusqu'à présent, il n'avait été question de les appliquer qu'au commerce et à l'industrie.

Sans partager complètement cette façon qui ne peut être que provisoire, de trancher une question aussi importante, l'**Union** cherche à convaincre, par persuasion que l'application des nouvelles lois sociales dans les exploitations agricoles n'est ni souhaitable, ni aisée à cause des conditions particulières de travail dans la colonie

D'abord les horaires fixés pour la détermination du travail de nuit ne sauraient convenir, car d'après ce même journal il est moins fatigant en Cochinchine de travailler à 3h. ou 4 heures du matin que de travailler de midi à 2 heures

D'autre part, certaines opérations telle que la saignée, gagnent à être pratiquées de fort bonne heure, « *quelquefois dans les endroits fort éloignés des centres d'habitations* ».

En ce qui concerne l'application de la semaine de 40 heures, l'**Union** l'a déclarée «*inopérante*» pour la bonne raison que « *dans la plupart des exploitations il y a de nombreuses journées ou demi-journées de repos forcé - conditionnées par le mauvais temps* ». De plus, « *dans les plantations d'hévéas, en général, les coolies ne fournissent pas plus de 6 heures par jour de travail* ».

Voyons nous mêmes, si ces renseignements sont justes et fournis de bonne foi.

La question des horaires est assez facile à résoudre.

C'est une question d'opportunité pouvant faire l'objet d'une réglementation intérieure entre patrons et ouvriers de chaque plantation.

C'est ici qu'apparaît la nécessité de donner aux ouvriers le droit syndical leur permettant d'avoir leur organisation qui sera chargée de discuter avec ordre et discipline les conditions de travail avec l'organisation patronale.

D'autre part, la promulgation en Indochine de la loi de 40 heures n'est pas de trop pour les plantations.

Tout le monde sait que dans les plantations la journée de travail est de 10h. Et de l'aveu même de l'**Union**, la saignée se fait parfois dans les endroits éloignés des centres d'habitations. Par exemple dans les plantations de Mimot le réveil a lieu à 3 heures du matin, le rassemblement à 4 heures. Comme il y a un millier de coolies à rassembler, il est certain que le départ ne doit pas avoir lieu avant 4h1/2 ; le repos accordé dans le milieu de la journée a bien une durée de 1h 1/2 ; mais les coolies ne reviennent qu'à la nuit tombante.

Comme les coolies travaillent à 5 ou 6 kilomètres du cantonnement, il faut ajouter 1h.1/2 de route à raison de 4 kilomètres à l'heure. Le coolie passe donc, soit au travail, soit en chemin pour se rendre au chantier, soit au rassemblement avant le départ 16 heures moins 1h.1/2 de repos de midi - c'est-à-dire 14 heures 1/2.

Il est excessif d'imposer 14h.1/2 de travail, de marche ou de stationnement à l'occasion de ce travail à un ouvrier, encore plus à une ouvrière. Tout le temps passé en route doit être défalqué des heures du travail dues.

Ainsi l'application de la loi de quarante heures dans les plantations n'est pas du tout superflue comme le prétend l'**Union**.

C'est encore à tort que l'**Union** prétend que pendant le mauvais temps les coolies peuvent se reposer.

Tout le monde a lu ou entendu parler du rapport d'un inspecteur du travail M. *Delamarre*. L'enquête a établi que les coolies des plantations sont soumis à un véritable régime de travaux forcés. Ils sont obligés de travailler sous la pluie, presque nus.

« *Les bambous, une fois coupés dressent sur le sol une multitude de tronçons aux pointes taillées en biseau qui le rendent dangereux, surtout pour les coolies qui n'ont ni souliers ni jambières* ».

Le livre courageux: «**Les Jauniers**» de M. Monet est un implacable réquisitoire contre le régime inhumain auquel sont soumis les ouvriers des plantations agricoles.

« *A la plantation on leur fait « payer le riz en coupant leur solde. Le « riz y est vendu à crédit par les femmes « des Caï ou des surveillants. Les denrées « sont aussi vendues à crédit à prix d'or « par les mêmes femmes. Chaque coolie « doit faire sa cuisine lui-même. Comme boisson les coolies n'ont autre chose que l'eau des sourse et des ruisseaux « le plus souvent polluée par les excréments des coolies du camp qui ne disposent, pour satisfaire leurs besoins « naturels, que de trous creusés sur les « pentes, conduisant à la source.* »

Les punitions corporelles sont de règle dans ces plantations où les planteurs font la loi eux-mêmes.

Les déserteurs attrapés sont soumis à des tortures moyenâgeux.

« *En mai 1928, sur la plantation « de Phu-Rieng, société Michelin et Cie « on découvrit en forêt après l'abattage « et pendant le brûlage du village, IV,* **sept squelettes** *de coolies portés comme déserteurs* ».

(Le Merle Mandarin)

Les directeurs des plantations, vastes de plusieurs dizaines de milliers d'hectares ignorent l'indigène. Ils résident à Paris et en laissent la gestion à de jeunes « assistants » nouvellement débarqués qui se laissent le plus souvent aller à la débauche et à l'opium et qui se livrent sur la personne des ouvriers et ouvrières à des violences inadmissibles.

Ainsi, il ressort du rapport de M. Delamarre qu'un jeune assistant de la fameuse plantation Mimôt M. Verst dont la méchanceté spéciale était universellement redoutée torturait lui-même les coolies qui tentaient de fuir la maudite plantation.

« *M. Verst leur (il s'agit de 3 femmes assoiffées qui abandonnèrent leur « tâche pour aller boire à la source) fit « signe de se coucher à terre, ce qu'elles « firent toutes. Avec une canne de rotin, grosse comme le pouce et dont la poignée était entourée de fil télégraphique, « il frappa lui-même successivement sur « les fesses et le haut des cuisses les trois « femmes, Nguyên-thi-Tuong N° 9 âgée « de 21 ans, Nguyên-thi-Liên N° 1021 « âgée de 30 ans, enceinte de six mois ; « Nguyên-thi-Nhon âgée de 36 ans, mère de trois enfants.* »

C'est ce régime d'exploitation forcenée qui réduit les ouvriers au dernier état de misère physiologique et qui les pousse le plus souvent au suicide et à la désertion.

La France populaire n'a plus le droit d'ignorer cette situation scandaleuse.

Dernièrement et ces jours-ci des dizaines de mille de coolies des plantations ou des mines se sont chargés par un vaste mouvement de grève bien disciplinée de la lui rappeler.

Une véritable législation de protection ouvrière doit être immédiatement instituée en Indochine si l'on veut éviter des désordres plus graves.

LES CONQUÊTES DES MINEURS

CONCESSIONS PATRONALES SUR LES JOURNÉES DE TRAVAIL, LES SALAIRES, LES ACCIDENTS

Enfin, ils ont triomphé, ces admirables travailleurs qui, bravant la faim et les sanctions, se sont unis dans un geste unanime pour réclamer leur part à une vie meilleure. Ils ont passé de dures épreuves, mais leur volonté de vaincre, leur discipline, leur persévérance ont eu raison de toutes les résistances, de toutes les velléités de répression.

Le résultat, le voici :

« A) *Les salaires.* — Tous seront augmentés, à partir du 20 Novembre exclus. La Société se fait loi de maintenir ces augmentations, même si après l'application des lois sociales, le nombre d'heures de travail serait diminué.

1·) Tous les salaires des ouvriers inférieurs à 0$60 (le dernier est fixé à 0$27) sont augmentés de 6 sous chacun. Au delà de 0$60, les salaires bénéficient d'une élévation d'environ 10 à 12 /. En dehors de l'augmentation des salaires, des gratifications particulières seront accordées à des ouvriers qui se distinguent par leur spécialisation, leur compétence ont leur ancienneté.

Pour les femmes, les salaires de toutes catégories seront augmentés de 4 sous, et de 1 sou pour les enfants.

2·) Ont droit à ces mêmes salaires les coolies travaillant sur les gradins, les aide-mineurs qui, après un an d'apprentissage, sont faits mineurs sauf en cas d'incapacité.

3·) Malgré les jours d'absence, les salaires journaliers ne seront pas baissés mais comptés d'après les jours de travail.

B: — Terrains à louer. A compter du 1er Dec, 1936, tous les employés de la société, qui ont loué ou loueront du terrain auront à payer :

– 5 sous par lot de 70 m2.

— 4 sous pour chaque parcelle de 10m2 en sus.

– Pour les lots inférieurs à 70m2 on fixera le prix de location selon l'étendue du terrain ; mais le dernier prix est de 1 sou.

C) *Travaux cédés.* — La Société ne peut se passer des entrepreneurs à qui elle cédera certains travaux, comme l'embarquement du charbon par exemple. Mais elle fera tout son possible pour réduire ces travaux.

D) *Instruments de travail*, La Société fournira aux ouvriers les huiles de graissage, les graisses. Elle leur donnera pour se procurer les pioches et les pelles, la moitié du prix, elle distribuera gratuitement aux jours indiqués du charbon en poudre à tous les salariés ».

Ainsi, le patronat a desserré son étau. La première fois, en ce pays où regorgent exploiteurs et thésauriseurs, on le voit céder le pas à la masse laborieuse et souffrante mais consciente de sa force et de son droit.

Nous nous mêlons à la joie de nos frères, ces vaillants mineurs dont nous admirons la volonté combative et le courage sans défaillance.

Mais qu'ils ne dorment pas sur leurs lauriers ! Les revendications qu'ils obtiennent, il faut qu'ils veillent sur elles jalousement, étroitement.

Le vautour ne s'est pas débarrassé de ses griffes, il les a simplement rétractées.

Contre l' « Union sacrée » des capitalistes

muniste maintiennent constamment en haleine, prêts à la lutte, prêts aux plus chers sacrifices pour faire reculer le fascisme et le Capital.

.·.

En Indochine, l'atmosphère est bien différente. Le rapport des forces est bien moins encourageant. Le Front populaire dans la colonie, constitue maintenant encore une idéologie persécutée, que la Réaction s'efforce de maîtriser, d'étouffer, de supprimer même.

Les capitalistes coloniaux sont en effet tout puissants. Ils possèdent toute la latitude d'agir, surtout quand il s'agit d'inculquer aux masses la méfiance envers le Front Populaire. Et ils ne dissimulent même pas le véritable but de leurs agissements : au contraire, ils l'étalent, ils le clament au grand public. Au vu et au su de tout le monde, parfois par l'organe de leur presse vénale, les planteurs se refusent à appliquer les lois sociales, les chambres de commerce à en reconnaître l'opportunité. Malgré instructions et décrets, les coolies et ouvriers, dans les plantations et dans la plupart des usines, continuent d'être soumis à la journée de 12 ou de 14 heures. Le travail de nuit des femmes, l'emploi des enfants ne sont gênés en aucune façon. Pour légitimer leur maintien, on a eu même l'impudence d'exiger desintéressés, des demandes leur faisant croire ainsi, que les mesures ordonnées par le Front Populaire vont à l'encontre de leurs vœux, que seule la clémence du patronat indochinois les prend en pitié et les sauve. Et quand le prolétariat dupé, exploité, s'est levé pour protester, la répression des patrons s'aggrave, s'envenime, devient vraiment odieuse et révoltante. Dans certaines entreprises de Haiphong, sous des prétextes fallacieux on cherche à se débarrasser, par équipes entières, des ouvriers de «mauvais esprit». A Hongay, Mongduong, au cours de dernières grèves, on menaçait d'expulser les familles des ouvriers récalcitrants. A la Cimenterie de Haiphong et à la Fabrique de Nattes de Nam-Dinh, on a mis à la porte des grévistes pour embaucher des « jaunes ».

Et, naturellement, le Gouvernement Colonial laisse faire. Il pousse parfois sa complaisance jusqu'à prêter son aide au patronat, dans la lutte de ce dernier contre les revendications légitimes des masses. Des arrestations ont été opérées un peu partout, à Hongay — Mongduong, à Haiphong, à Bacninh, à Tinh-tuc. Elles ne frappent pas toujours des ouvriers qu'on aurait surpris en flagrant délit d'« entrave à la liberté du travail» Les victimes le plus souvent ont commis le seul crime de paraître suspects, susceptibles d'être meneurs. Sans pouvoir relever contre eux le moindre grief, le tribunal de Namdinh a condamné à 15 jours de prison 11 ouvriers grévistes arrêtés au hasard au cours d'une bagarre sans importance. A Hongay — Mongduong, des crosses de fusil se sont abattues sur des manifestants paisibles qui défilaient pour protester contre des incarcérations arbitraires.

.·.

Il faut donc convenir que l'esprit de Front Populaire n'anime l'administration, ni ne tient en respect le patronat de la colonie. Devant cette réaction triomphante, les masses coloniales doivent montrer plus d'endurance et d'ardeur dans la lutte. Elles ont compris que ce n'est qu'au prix des privations et des difficultés de la lutte qu'elles arrivent à conquérir des conditions de vie meilleures.

Elles doivent comprendre que pour lutter efficacement, il faut des organisations solides et vastes, une solidarité plus ferme et plus étendue, que par conséquent leurs aspirations présentes, après les revendications économiques immédiates, consistent dans l'obtention des deux plus précieuses armes du prolétariat : la **liberté syndicale** et le **Droit de grève**. Quand les masses indochinoise se seront liguées dans les cadres d'une Fédération Indochinoise du Travail, les menaces exécrables, telles qu'on en a vu récemment, ne se reverront plus, les licenciements en masse qui se sont produits ne recommenceront plus.

Enfin, les masses doivent considérer non seulement les rapports qui existent entre le prolétariat et le patronat et qui invitent à la lutte économique, *trade-unioniste*, mais encore les rapports qui existent entre l'Etat colonial et le patronat d'une part, entre cet état et le prolétariat d'autre part, rapports dont la pleine conscience initiera aux luttes politiques indispensables. La tâche de tous les militants ouvriers, de l'avant-garde ouvrière formée dans la lutte, est justement d'aider, d'éclairer les masses, de les amener, par des expériences vécues, à la conscience de ces rapports politiques, à la « **conscience politique véritable** ».

Mais de leur côté, les masses de France ne doivent-elles pas seconder activement leurs frères d'Indochine qui sont encore jeunes et inexpérimentés sur cette route ardue qui conduit à leur libération ? A plusieurs reprises, le Gouvernement de Front Populaire, par l'organe de son ministre, a affirmé les principes de justice et de liberté identiques et également opérants pour tous les peuples. A plusieurs reprises, il a affirmé son intention d'éduquer et d'émanciper les masses coloniales. Nous savons maintenant que ces déclarations, si elles n'ont pas à leur base une action conjuguée entre le prolétariat de France et le prolétariat d'Indochine, risqueront de ne produire aucun effet ou de produire tout au plus des effets limités. Nous savons maintenant que seule une telle action pourra, en (affermissant le Front Populaire dans la colonie) l'affermir en France même, et endiguer avec succès le flot montant barbare du fascisme et oppresseur Et c'est pourquoi, devant «l'union sacrée» des capitalistes de France et d'Indochine, tout en réclamant au Gouvernement Blum Moutet, l'octroi des mesures permettant aux masses indochinoises de se défendre, nous clamons bien haut la nécessité pour elles de s'unir intimement aux travailleurs de France.

« Prolétaires de France et d'Indochine.
Contre le Grand Capital,
Contre le Fascisme
Unissez-Vous! »

Le semaine des grèves et des manifestations

Indochine

1000 mineurs de Tinh-Tuc ont cessé le travail, demandant une majoration de salaire de 25 / . la suppression des amendes, des soins médicaux gratuits etc... Après provocation, menaces, arrestations, le patronat a fait des concessions. Les ouvriers ont repris le travail.—

Les mineurs de Mao-Khe ont manifesté dans l'ordre contre le régime de misere qu'on leur impose. Le directeur des mines, pour prévenir une grève éventuelle, a augmenté les salaires de 10 /. —

Les mineurs de Mong-Dzuong réclament la mise en liberté des ouvriers arrêtés. —

Plus de 100 ouvriers de la briqueterie Hung Ky (Bac-Ninh) se sont mis en grève. Ayant obtenu une augmentation de salaire et le congé du dimanche, ils ont repris le travail. Le secrétaire Dô-Phi a été arrêté. —

40 paysans de Phuong-Tri (Bac-Ninh) ont manifesté devant la Résidence et le dinh du Tông-dôc pour protester contre la révocation du ly-truong et du pho-tông, 2 arrestations. —

La grève des menuisiers de Hanoi s'est étendue. Les patrons ont consenti une augmentation de salaire de 15 à 20·/. Une partie des ouvriers maintiennent leurs revendications (40·/. de majoration de salaire) et décident de ne reprendre le travail qu'après satisfaction complète. —

Les 100 typos de l'Imprimerie Ngô-tu-Ha ont fait grèves depuis avant-hier matin pour demander une majoration de salaires. Ils ont délégué leurs camarades Trân-quê-Chuong, Nguyên-van-Thu pour être en pourparler avec le patron suivant la demande de celui-ci. Dénoncés à la police comme meneurs, ces représentants ont été arrêtés.

Drôle façon de respecter le représentation ouvrière.

500 ouvriers de la filature de Nam-Dinh, après un court arrêt de travail, ont obtenu diverses améliorations, en particulier un relèvement de salaire dissimulé sous forme de primes d'assiduité. —

Les 11 ouvriers de la Fabrique des nattes de Nam-Dinh, raflés au cours d'une manifestation, ont été condamnés, gratuitement, dans un but d'intimidation, à 15 jours de prison. —

Les ouvriers de la Distillerie de Nam-Dinh bénéficient de certaines améliorations, grâce aux répercussions du mouvement ouvrier. Les patrons veulent liquider à bon marché une grève imminente. —

300 coolies travaillant au creusement d'un canal derrière le Nui-Mèo, à Benthuy, se sont mis en grève à la suite d'un rabais de salaire : 0$17 au lieu de 0$18, pour une journée de 12 heures. Le coolie Hung a été intimidé. Le travail a repris par suite de la concession de l'entrepreneur Razadiot. —

100 menuisiers de la maison « Bûcheron » à Gia-Dinh ont cessé le travail. Le propriétaire menace de recruter un nouveau personnel ; les grévistes tiennent bon. —

160 ouvriers de la maison d'ameublement « Au dragon d'or » à Khanh-hôi ont cessé le travail. Mêmes revendications. Les négociations sont en bonne voie. —

200 scieurs de long de Thu-Thua (Tânan) se sont mis en grève. Revendications coutumières.

1000 ouvriers de l'arsenal de Ba-son (Saigon) se sont mis en grève pour réclamer des majorations de salaire, la semaine de 40 heures, le congé payé de 15 jours. —

Les employés du magasin Charner à Saigon se sont mis en grève. Concessions immédiates du patronat.

S. O. S.

Les détenus politiques de la prison de Ha-Tinh ont été soumis au supplice barbare de la flagellation

« A la prison de Hatinh, un détenu de droit commun, nommé B. a protesté contre le travail trop pénible qui lui a été imposé par les geôliers. Puni de cellule, il continuait sa protestation par la grève de la faim. Comme, à son 9e jour de jeûne, B. n'obtint aucune satisfaction, tous les détenus politiques que la vue de n'importe quel abus indigne se sont solidarisés avec les détenus de droit commun dans une grève générale de la faim pour demander:

1— L'élargissement de B.

2— La suppression du régime de la cellule.

En vain, les autorités exhortaient (les détenus à cesser leur grève). Le 3-12, à 4 heures du soir, tous les détenus, politiques ou de droit commun, sont conduits sous bonne escorte au camp de foot-ball de la citadelle. Là, ils trouvèrent le Résident adjoint, le An-sat, le Lanh binh, l'Inspecteur de la Sûreté, le sous-lieutenant Simon, le commissaire de police et un groupe de 50 miliciens armés de matraques. Après quelques paroles de M. le Résident-adjoint les coups pleuvaient dru sur la tête des condamnés. Ceux-ci furent obligés de courir en cercle devant les miliciens qui leur distribuèrent impitoyablement la cadouille sur tout le corps. Pendant le supplice barbare, les détenus poussèrent des cris de douleur ou de portestation; quelques uns d'entre eux furent tout de suite mis en cellule par l'Inspecteur de la sûreté. Les autres continuèrent leur course sous la pluie de coup qui ne finit plus, devant les yeux satisfaits des assistants. Ce n'est qu'à 5h du soir que ce jeu sinistre prit fin.

Voilà comme on traite des détenus politiques de l'Indochine. Le travail forcé, la matraque, la cellube ne suffisent pas. Les autorités cherchent à leur infliger de nouveaux supplices, des supplices qui constituent en même temps, pour elles, des parties de distraction dignes. Le gouvernement de Front Populaire est au pouvoir, voilà bientôt 6 mois. Pourtant, contrairement aux déclarations de M. Moutet à Mme André Viollis, les bagnes de l'Indochine restent tels qu'ils ont été. Quand verra-t-on cesser ce régime de persécution sauvage ? Qu'attend il le ministère de la colonie, pour ne pas instaurer le régime politique des prisons en Indochine et appliquer la loi de l'amnistie générale en faveur des militants ouvriers et paysans condamnés par la Réaction?

LES LIVRES

Nous venons de recevoir :

1) **Bác Phó 995 de Tạ-Quang**
2·) **Mấy vần thơ de Đông-Xuyên**
3·) **Kỹ Nghệ lấy tây de Vũ Trọng Phụng**
4·) **Tối tăm de Nhất-Linh**

Nos remerciements aux auteurs.

▼

DERNIÈRE HEURE

Une mise au point

Nous venons de recevoir une mise au point de M. Khuât-nhu-Khôi concenant notre article « Où va l'argent des ouvriers ? » publié dans le n° 11 de notre journal. Nous regrettons que sa lettre arrive trop tard pour être publiée dans ce numéro. Nous en reparlerons.

CHOSES VUES

plus fort, c'est que d'une fenêtre, une femme, ô sacrilège ! lance sur nos braves manifestants un vase domestique bien rempli, ce qui les fait filer bien vite, avec une stoique résignation.

Pendant ce temps, Degrelle, qui tient à parler « au pays », monte sur le balcon d'une maison particulière. Il commence un grand discours. Il sera éloquent comme le Fuhrer », murmure un marchand ambulant qui donne un violent coup de coude à son voisin pour l'exhorter au silence. Par malheur ; le micro se refuse obstinément à fonctionner. Notre héros est seul à entendre sa harangue. Et puis, la police—car il y a la police aussi à Bruxelles—vient qui l'amène tout bonnement au poste le plus proche. Ainsi s'accomplit la marche des Rexistes sur Bruxelles.

Ah ! tout de même, ce Degrelle !

Les conditions de travail à la S.F.A.T.E. de Namdinh

La section .. emploie environ 600 ouvriers dont les 2/3 sont des enfants et des femmes. Ils sont répartis en une équipe de jour, qui travaille de 5 heures du matin à 5 heures du soir, soit défalcation faite de 20 minutes consacrées au déjeuner, 11h40 par jour ; et une équipe de nuit qui travaille de 5 heures du soir à 5h du matin, soit 12 heures pleines. Avec un travail aussi abrutissant, ils arrivent à gagner un salaire journalier allant de 16 à 30 cents. Seuls les ouvriers qualifiés et les surveillants sont payés de 30 cents à 1 piastre.

Les conditions de travail sont abominables. Le local est étroit, mal éclairé, sale. Le toit est en tôle ; aussi, à l'intérieur, on étouffe comme dans une étuve. Les ouvriers mangent à leur place de travail même. De là, ordures, puanteurs, miasmes.

Les brimades ne sont pas rares. Ce sont d'abord les pots de vin qu'on paie aux cai ou aux secrétaires, le jour de son admission. Certains ouvriers ont versé jusqu'à 5 ou 10 piastres, et cela, pour être exclus avant d'avoir pu récupérer la somme : les intermédiaires du patron voient dans ses exclusions autant d'occasion de recueillir de nouveaux pots de vin.

Ce sont ensuite les amendes qui pleuvent et qui amenuisent les salaires déjà insignifiants : les ouvriers doivent aussi acquitter une sorte de contribution régulière, d'au moins de 10 à 50 cents. Les malades et les accidentés sont envoyés à l'hôpital, salle des pauvres, et ils sont mis en demi solde. Dans le cas où ils sont atteints d'une incapacité partielle — ceux qui sont atteints d'incapacité totale sont renvoyés — ils obtiendront facilement des avancements et verront même leurs salaires réduits à leur sortie de l'hôpital.

On comprend pourquoi le 28 Novembre, les ouvriers ont arrêté le travail et réclamé diverses améliorations au patron de l'entreprise.

C'était aussi pour riposter à la provocation du patron qui, ayant recueilli un tract affiché à l'usine, menaça de renvoyer les ouvriers récalcitrants.

Le directeur de l'entreprise, mis au pied du mur, a promis aux ouvriers de satisfaire leurs revendications. Les dernières nouvelles n'ont pas signalé la réalisation de cette promesse.

Une réflexion : après le 1er novembre, la journée illégale de 11h40 ou de 12h reste en vigueur à la S.F.A.T.E. ; indubitablement, le gouvernement colonial n'a pas péché par excès de zèle, dans l'application des lois sociales promulguées en faveur des masses laborieuses de la colonie.

SOUS LE RÈGNE DU FRONT POPULAIRE

LES PERSECUTIONS politiques continuent

1°) **Nam-Dinh.** — *Le 16 Août, à la nuit tombante, un libéré politique Trân-trong-Hân tenta de se suicider. Des gens, alertés, accoururent au secours du désespéré et trouvèrent sur son corps, la lettre suivante :*

« Depuis ma libération en 1935, j'ai été soumis au régime de surveillance le plus tracassier, et cela, bien que je n'aie point été condamné à cette peine accessoire. Les notables poussent leur vigilance jusqu'à me forcer à passer à jeûn deux jours entiers au poste des veilleurs. Sans espoir, sans soutien, poursuivi, traqué par les agents du gouvernement, j'ai décidé de mettre fin à ma vie ».

2°) **Haiduong, Huyên de Câm-Giang.** — *En juillet 1936, Pham-quang-Nha fut incarcéré à la Sûreté, pour avoir été visité des gens de Bac-Ninh, avant l'expiration de la Surveillance administrative.*

3°) **Nghê-an, phu de Diên-châu.** — *En février 1936 le libéré politique Trân Lam, excédé par les vexations, les insultes, les tracasseries, d'un chef de canton s'est suicidé après avoir tué son persécuteur.*

4°) **Nghê-an, huyên de Quynh-Luu.** — *Chaque fois que le Tri Huyên fait une tournée dans un village, il fait venir les libérés politiques à la pagode pour leur servir des propos outrageants.*

5°) **Nghê-an huyên de Quynh-Luu.** — *Ngô-Nhu n'obtient toujours pas l'autorisation de venir s'établir à Vinh pour y faire le commerce.*

6) **Hà-tinh, huyên de Can Lôc.** — *Le chef de poste Staiger soumet les libérés politiques à l' « appel » mensuel. Ceux qui ne se présentent pas au poste à la date fixée, sont frappés d'une amende de deux charges de paille ou d'une punition consistant en 3 jours de corvée.*

7°) **Hatinh, phu de Duc-tho.** — *Comme dans le village, il s'est formé une société de foot-ball, Dào Ba, un libéré de juillet, demandait à en faire partie. Il fut dénoncé par le Ly-truong aux autorités supérieures comme ayant cherché à camoufler des sociétés secrètes sous les dehors d'une société sportive. Malgré l'absence de preuves positives, Ba fut convoqué à la Sûreté de Vinh et retenu à Vinh. On le remit à un agent de police qui le prit à titre de pré epteur.*

8°) **Dans certains villages du Nghê-an, du Hatinh et du Quang Ngai,** *les libérés politiques doivent passer les journées rouges dans les maisons de veilleurs. Ou bien, les notables consentent à les laisser chez eux, mais c'est après avoir opposé le cachet à leurs pieds.*

9°) **Quang-tri phu de Triêu-phong.** — *Un retour de Lao-bao. Nguyên duc-Ngung a eu l'audace d'aller voir ses beaux parents qui habitent le phu de Vinh-Linh. Il fut arrêté par le quan-phu et jeté en prison.*

10°) **Thua-Thiên.** — *Un libéré politique attend depuis 6 mois l'autorisation de déplacement qu'on lui promit.*

11°) **Quang Nam, huyên de Tam-ky.** — *Vu-Tai, un libéré politique, a monté l'école Ich-Tri pour gagner sa vie. Les autorités ordonnèrent la fermeture de l'école.*

12°) **Quang-Nam, phu de Diên-bàn.** — *Au début de Novembre, Trân-thi-Ky, Nguyên - duc - Soan, Nguyên Thiêu dit Trac, ont reçu des visites domicilaires. Thiêu et Soan sont des libérés politiques, ils ont pris part à l'organisation du Congrès de l'Annam. Chez Trac, la perquisition infructueuse fut menée en l'absence de Trac lui-même, c'est-à-dire dans des conditions illégales*

13°) **Quang-Ngai phu de Son-Tinh.** — *Vers fin Août, des tracts sur le Congrès Indochinois ont été distribués. Bien qu'on ait contre eux aucune accusation précise, les libérés politiques Pham-dinh-Hiên, Dô-Ba, Nguyên - Mô, Hà-van-Thuy, Dô-Xang, Dô-Xuân, Tô-dinh-Lang, Nguyên-Tiên etc....ont reçu des visites domicilaires.*

14°) **Quang-Ngai huyên de Mô-Duc.** — *N. T. depuis sa libération n'a jamais fait un bout de chemin hors de son village, au cours du mois d'Août. Ayant en vue une demoiselle de Thu-Xa, dont il voulait faire sa future, il demandait aux notables l'autorisation de se rendre à Thu-Xa, pour une visite d'introduction. Le maire exigeait des précisions sur la maison où N. T. compterait descendre, sur le nombre des jours d'absence, sur la jeune fille, sur le nom, la profession des parents de la jeune fille.*

15°) **Quang-Ngai huyên de Binh-Son.** — *Nguyên-Cu, libéré le 14 juillet 1935, a été aux marais salants de Sa-huynh pour acheter du sel. Il fut arrêté par le Tri-huyên de Duc-phô qui le condamna à 6 mois de prison. Les autorités provinciales jugèrent opportun de doubler la peine.*

16°) **Quang-Ngai phu de Tu-Nghia.** — *Un libéré politique voulut aller dans un village voisin pour acquitter des contributions foncières. Il dut accomplir la formalité de l'autorisation préalable. Le laisser-passer qu'on lui délivra est ainsi libellé. « Le 2e jour du 4e mois de la 11e année du règne de Bao-Dai, le nommé . . . . originaire du village de Xuân-phô, domicilié au village de An-hôi, est autorisé à se rendre au village de Bala, en vue de payer les impôts fonciers pour sa mère. Il partira le 3e jour, vers 7h. du matin, séjournera pendant 2 jours dans la localité de Bala, et devra être de retour le 5, à 4h. du soir. Il est tenu de produire le présent laisser-passer à toutes les autorités locales et de le restituer (au maire du village) après son voyage. Le présent laisser-passer est valable sous la condition expresse du consentement du chef de canton ».*

17°) **Quang-Ngai, huyên de Duc-phu.** — *Les deux frères Huynh-long-Thanh et Huynh-long-Thuy, ne sont pas autorisés à rejoindre leur village domiciliaire où ils ont leur maison de commerce et oùhabite leur mère vieille. On avance, comme raison de refus, le fait qu'à leur libération, le maire du village domiciliaire ne s'est pas engagé à les surveiller. Ils se voient ainsi forcés de se faire héberger par leur oncle, dans leur village d'origine.*

18°) **Quang-Ngai, phu de Son-Tinh.** — *A sa libération, en 1931, Pham-viêt Duong s'est spécialisé dans la fabrication des briques. En juin 1936, les habitants du village de Nghia-Lâp, huyên de Mô-Duc, pour la construction de leur pagode, ont passé une commande de brique à Duong.*

Ce dernier, à l'effet de fournir les marchandises demandées, a mis sur pied un four à briques et embauché 6 coolies L'entreprise marchait très bien, qnand le 10 juillet 1936, le Tri-huyên de Mô-Duc convoqua les notables de Nghia-Lâp, leur administra une verte remontrance, les reprochant d'avoir eu recours aux services d'un suspect. Le huong-bô fut même retenu au huyên ; le Ly-truong, relâché, fut chargé d'emmener au chef lieu un ressortissant du village, Nguyên-Thach, ainsi que les 6 coolies, qui travaillent au four.

Le « père et mère » demanda à ces derniers leur carte d'impôt, et leur fit faire des déclarations précisant dans quelles circonstances, ils avaient fait connaissance avec le suspec Duong.

19°) **Quang-Ngai, village de Châu-Mê.** — *Les frères Trân-ky-Truyên, Trân-ky-Sâm, accusés calomnieusement par le Xa-doàn d'avoir lu des tracts communistes et arboré des drapeaux rouges, ont été incarcérés et restent encore en prison, bien que les autorités n'ignorent nullement la calomnie basse et mal tramée.*

20°) **Binh-Dinh huyên Bông-Son.** — *Les libérés Dinh-vuong, Trân-Khanh, Huynh-Tiêp, incarcérés pour « avoir les têtes dures » ou, ce qui revient au même, pour avoir été portés sur une longue liste de « têtes dures » établie par les notables et sur l'ordre des Autorités supérieures sont toujours en détention préventive à la prison de Qui-Nhon.*

21°) **Phu-Ly, huyên Kim-bang, village An-dông.** — *Ta-van-Bân, ancien détenu à Son-La a été libéré sous condition : 10 ans de surveillance. Il a été demandé au Résident la permission d'aller gagner sa vie. Réponse évasive : on lui dit d'attendre. Dans la suite, chaque fois qu'il est venu, le Résident n'était pas visible. Ne voulant pas mourir de faim, Bân s'est rendu directement à Hanoi. Le matin du Samedi dernier, comme Bân se présente à la Sûreté pour remplir certaines farmalités d'autorisation, on l'a arrêté sous fin de lui remettre au Résident de Phu Ly. Bân a protesté : « Vous devez, a-t-il dit aux agents de la Sûreté, me laisser à Hanoi pour trouver un moyen de vivre. Si vous me forcez à rester à la campagne ; mieux vaut alors me renvoyer à la prison que me condamner à mourir de faim dans mon village ».*

Quand même, il a été invité à rentrer à Phu-Ly, sous bonne escorte, le lundi à 3h. de l'après midi.

Les leçons de la crise

Le régime capitaliste, cause de la crise

Les bourgeois de ce pays essaient d'individualiser la crise actuelle, de la présenter comme une crise indochinoise, une crise monétaire.

Il serait étonnant qu'ils raisonnent autrement. Ils ont intérêt à cacher aux masses des travailleurs le vrai mécanisme du régime capitaliste qui les a engraissés, qui les engraisse encore malgré la dépression économique et qui les engraissera...

Il est toujours nécessaire d'examiner devant les travailleurs de ce pays, les causes profondes de cette crise et la signification de ce phénomène économique facilement prévisible.

Anarchie de la production

A l'encontre de la production primitive destinée à la consommation directe, « la production capitaliste est une production destinée à la vente, la production des marchandises pour le marché. Ceux qui en disposent, ce sont les capitalistes isolés, œuvrant chacun de son côté, et nul ne peut savoir exactement la quantité et le genre de produits demandés sur le marché. On produit à l'aveuglette, on ne s'occupe que d'une chose : se dépasser les uns les autres.

Il est donc tout naturel *« que la quantité produite puisse ne pas répondre aux besoins du marché »*. Et cette éventualité est particulièrement fréquente quand un marché déjà grand s'élargit encore subitement, englobant des régions nouvelles, inexplorées et immenses c'est-à-dire depuis l'élargissement du marché mondial par les moyens ultra-modernes de transport et de transmission, depuis le développement du commerce, l'épanouissement de l'industrie, la course folle aux débouchés, la chasse au bénéfice, la fondation de nouvelles sociétés, l'afflux dans l'agriculture et l'industrie d'une masse de capitaux venus de l'étranger ou composés en partie de maigres économies de petits capitalistes.

Ces lignes écrites par un économiste européen en 1901 et à peine retouchées montrent avec une netteté aveuglante *l'anarchie de la production capitaliste*, première cause de la crise actuelle.

Production croissante et consommation décroissante

Nous avons parlé de capitalistes isolés. Il sera plus exact de parler d'appropriation privée du profit, car la production, elle, est sociale. L'entreprise moderne repose sur le travail commun, organisé, des milliers d'ouvriers, des dizaines, des centaines de milliers d'ouvriers. L'ensemble des ouvriers travaillent pour toute la société. Par contre leur travail est la propriété d'une poignée de capitalistes qui s'attribuent tous les bénéfices.

Or pour que l'entreprise donne des bénéfices, il faut vendre des marchandises. Les acheteurs, c'est toute la masse de la population. Et dans les pays capitalistes, la masse de la population est composée de pauvres : ouvriers recevant un salaire de famine, paysans vivant plus misérablement encore que les ouvriers. Pendant les périodes de prospérité, les exploitations agricoles et industrielles jettent sur le marché une telle quantité de produits que le gros du peuple indigent n'est pas en état de les acheter.

Les produits agricoles, manufacturés vont toujours augmentant. Cet accroissement bientôt s'arrête court parce que la masse du peuple, à qui en fin de compte sont destinés tous ces produits demeure dans la pauvreté, voir dans la misère. Conséquence : mévente de toutes les marchandises, ralentissement de certaines branches de production, arrêt de certaines autres

Que démontre la crise ?

La crise démontre en premier lieu que par *le caractère anarchique de sa production*, le régime capitaliste porte en lui-même les germes de la crise. Certains économistes bourgeois songent à réglementer la production capitaliste par les ententes entre producteurs, les cartels, les syndicats. Les producteurs du caoutchouc sont mêmes arrivés à un accord international (7 Mai 1934).

Utopie que tout cela ! Le régime capitaliste étant basé sur l'appropriation privée du profit, toute règlementation de la production capitaliste est vouée à un échec fatal. La concurrence entre les producteurs, ne pouvant plus être libre, devient d'autant plus âpre qu'elle se fait sourdement au sein même de l'entente Cela est si vrai que tous les cartels déjà constitués en Europe ont été tôt ou tard dissous par leurs membres eux-mêmes.

La crise démontre en second lieu que la société actuelle pourrait produire suffisamment de produits servant à améliorer les conditions de vie des travailleurs, si la terre, si les fabriques, les machines n'avaient pas été usurpées par une bande de propriétaires privés tirant des millions de la misère du peuple.

Elle démontre en troisième lieu que si l'existence des travailleurs est misérable en période de prospérité, elle devient intolérable en période de crise.

Non seulement les capitalistes reprennent toutes les concessions qu'ils avaient faites en période d'épanouissement économique, mais encore ils profitent du chômage pour réduire férocement les salaires des ouvriers.

Elle démontre par conséquent en quatrième lieu que les ouvriers ne peuvent se borner à lutter pour obtenir des capitalistes telles ou telles concessions isolées : les capitalistes reprennent tout pendant la crise. Les ouvriers doivent lutter pour les petites améliorations de leurs conditions de vie mais ils ne doivent pas oublier que tant que dominent encore le capital et la propriété privée capitaliste leur sort n'est jamais stable.

Enfin, en cinquième lieu, les leçons de cette crise qui montre toute l'absurdité de la soumission de la production sociale a la propriété privée sont si instructives que les bourgeois eux-mêmes dénoncent les méfaits de toutes sortes de mesures tendant au contrôle de la banque d'émission en particulier et des banques en général. Mais aucun controle ne peut empêcher les capitalistes de fonder, pendant les périodes de prospérité, des entreprises vouées ensuite a la banqueroute.

Au reste que signifie la faillite de quelques entreprises dans la Société capitaliste ? Simplement que les capitalistes plus faibles, les capitalistes de « deuxième zone » sont éliminés par des millionnaires plus solides :

Remplacement de riches de 2e ordre par des riches de 1er ordre, accroissement des forces du capital, ruine de la masse des petits propriétaires misère effroyable des travailleurs, voilà le bilan de la crise.

A mesure que la crise s'accentue, les ouvriers, les paysans, les travailleurs des classes moyennes, les intellectuels honnêtes qui n'ont pas leur cerveau dans leur porte-monnaie comprennent facilement les *faiblesses congénitales* du régime capitaliste, anarchie dans la production et déséquilibre nécessaire entre la production et la consommation. Ils verront que la crise est son phénomène inévitable du régime capitaliste, et que les solutions efficaces sont justement celles que les capitalistes ne peuvent tolérer. Car le régime capitaliste ne saurait se concevoir sans la concurrence, sans l'anarchie dans la production comme il ne saurait se concevoir sans la sous-consommation permanente du peuple.

Et ce ne seront ni Dieu, ni Bouddha, qui mettent fin à l'anarchie de la production capitaliste et qui rendront aux masses laborieuses leur véritable capacité d'achat et de consommation.

Ils verront que seules les forces sociales qui n'ont rien à perdre sous le régime actuel qui accompliront ce double travail, c'est-à-dire au premier rang le prolétariat organisé s'appuyant sur la paysannerie et les classes moyennes exploitées et ruinées par les capitalistes.

LA VOIX DES LIBÉRÉS POLITIQUES

LA LIBERTÉ ENTIÈRE AUX LIBÉRÉS POLITIQUES

Un certain nombre de libérés politiques de la province de Nam-dinh, comme la plupart de leurs camarades des autres provinces du Tonkin, sont soumis au régime de la surveillance administrative et de l'interdiction de séjour depuis leur libération.

Dernièrement amnistiés ils ont été l'objet d'une remise totale de peine, en vertu du décret présidentiel en date du 29 Septembre 1936. A supposer même que des peines accessoires aient été prononcées contre eux le jour du jugement, il n'y a pas de raison de les leur faire subir encore, du moment que leur libération est sans condition. En réalité la Commission criminelle les a condamnés à la détention ou à la déportation pures et simples c'est-à-dire sans peine accessoire. Les autoriétés provinciales ont accompli un acte illégal quand elles prennent contre eux des mesures administratives incompatibles avec la loi.

On prétend en baser sur le code annamite en vigueur au Tonkin. Or, si le code annamite stipule que certaines catégories de condamnés sont susceptibles d'être mis sous la surveillance administrative, il ne vise pas le cas des condamnés politiques récemment libérés Ces derniers ont été condamnés par des juridictions françaises d'après la loi française Amnistiés, ils n'ont plus aucune peine principale ou accessoire à subir.

Le Gouvernement de Front populaire, en les libérant sans condition, affirme son intention de réparer les injustices qu'ont été commises en matière de politique coloniale. Le décret présidentiel du 29 Septembre 1936 ordonne « l'amnistie pleine et entière, C'est un grave abus de la part du Gouvernement local d'imposer des restrictions à la portée du décret se basant sur des prétextes fallacieux.

Nous sommes loin des périodes de troubles sanglants et des représailles atroces. Le pays est relativement calme au point de vue politique, mais la crise économique sévit. Les libérés veulent chercher quelque moyen qui leur permette de gagner leur bol de riz quotidien. Qu'on leur laisse au moins la liberté d'aller chercher du travail.

Quant aux propriétaires fonciers, ils n'ont pas l'habitude de secourir des gens qu'ils considèrent comme leurs propres ennemis. Mais les autorités provinciales ne comprennent-elles pas que la seule manière d'aider ces libéres consiste à leur laisser la liberté de circulation, c'est à dire à ne pas les dépouiller de leurs droits par des mesures arbitraires ?

Pourquoi donc veut-on river un ouvrier électricien, un travailleur intellectuel à la campagne où il est complètement dépaysé.

Pour les condamner à mourir de faim ou pour les acculer à la lutte illégale qui les conduirait de nouveau au bagne ?

Dernièrement, dans leur tournée à Xuân Truong le Résident et le Tông Dôc de Namdinh ont conseillé aux autorités communales et aux propriétaires ruraux d'aider les libérés politiques dans la recherche d'un emploi, de les secourir quand ils sont dans la gêne. L'idée est bonne en soi.

Mais, comment le Ly Truong pourait-il venir en aide aux libérés politiques, lui qui n'est pas à même de venir en aide à ses propres enfants ?

LA LIBERTÉ SYNDICALE ET LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Depuis ces derniers temps, les nombreux accidents du travail signalés par la presse quotidienne ont fortement ému l'opinion publique.

Le Gouvernement n'a pourtant pris aucune mesure de protection et de règlementation.

Les ouvriers s'en inquiètent et nous demandent conseils.

Il n'y a pour eux qu'une issue possible, l'organisation de défense des ouvriers par eux-mêmes, Qu'ils s'organisent en syndicats professionnels pour défendre collectivement leurs intérêts. Sous le régime actuel, le syndicat professionnel est la meilleure arme défensive dss salariés. Il permet a ceux-ci de rétablir l'équilibre des forces dans la fixation des conditions de l'embauchage. Il impose aux employeurs la pratique du contrat collectif qui sera un traité discuté de puissance a puissance, d'égal à égal entre l'organisation patronale et l'organisation ouvrière. Il substitue à l'arbitraire des patrons une règle commune qui fait la loi entre les parties dans la protection du salaire, dans la durée de la journée de travail, le paiement des heures supplémentaires et surtout dans les accidents du travail, auxquels les ouvriers sont les plus exposés. Il est pour le moins surprenant qu'en Indochine on interdit encore aujourd'hui la formation libre des syndicats professionnels alors que partout le syndicalisme depuis près de cinquante ans constitue un facteur de progrès dans la vie sociale des peuples et en particulier du peuple français.

Devant les organisations patronales, autorisées ou tolérées par le gouvernement la grande masse des salariés ont le droit de réclamer la liberté syndicale, la liberté de se grouper par profession et de se défendre.

Il n'y a pas de jour où nous n'enregistrions les brimades de toutes sortes subies par les ouvriers des usines, les coolies des entreprises publiques ou privées, les gens de maison, domestiques et boys, de la part des directeurs et des patrons.

Sont légion, les salariés non payés, renvoyés sans préavis.

Sont aussi légion les accidentés du travail qui acceptent, désemparés devant le malheur, sans argent et sans guide, quelques piastres pour n'avoir pas « des histoires avec les Tây ». La vie d'un ouvrier d'ici est généralement évaluée par les patrons—blancs ou jaunes a la somme de quinze piastres qu'on verse a sa famille pour son enterrement le jour de l'accident.

Cette situation ne peut plus durer. Avec la grande masse des salariés férocement exploitée, nous demandons une règlementation légale des réparations du préjudice subi par les ouvriers ou par leur famille du fait de leurs infirmités ou de leur mort.

Pour appuyer l'action réformatrice du Gouvernement de Front-Populaire, il est nécessaire que les ouvriers aient la liberté syndicale, laquelle comprend plusieurs libertés :

1°— Liberté de créer des associations professionnelles, pour toutes professions sans avoir besoin d'une autorisation du gouvernement, et liberte de diriger ces syndicats sans controle de l'administration avec jouissance de tous les droits nécessaires a leur activité ;

2°— Liberté de grouper dans un même syndicat tous ceux que rapproche t leurs intérêts professionnels et liberte de fédérer entre eux ces groupements soit par catégories professionnelles soit par régions ;

3°— Liberté pour les membres du syndicat de faire défendre leurs intérêts par ce syndicat auprès des autres personnes de la profession et auprès des pouvoirs publics.

Cette liberté syndicale que seule une action collective de tous les salariés peut arracher a la classe dominante constitue aussi en ce moment un moyen de satisfaire les revendications les plus immédiates et les plus pressantes du prolétariat indochinois.

La vie au Pénitencier de Kontoum

III

DAK PAO

Les travaux forcés

La route était toute tracée. Il suffisait maintenant de suivre la piste en briques, de l'agrandir, et d'achever, de la rendre carrossable. On avait à abattre des arbres, à enlever les souches, à piocher, à porter de la terre, à remblayer, à aplanir et à déniveler.

Certes, ces travaux étaient pénibles, mais ils ne dépassaient pas tellement la force moyenne des détenus.

En réalité, on mourait sous le coup des traitements brutaux des gardiens. Chaque matin à cinq heures les miliciens viennent enlever aux détenus leurs chaînes. Les prisonniers sortent aussitôt pour aller recevoir leurs instruments de travail : pioche, pelle, hache, corbeille, fléau etc.... Puis par groupes de quatre, on s'assied, on attend « ông Quan » (le mandarin, c'est à dire le garde principal) qui passera une petite revue. C'est le « ông Quan » qui comptera les hommes et qui les remettra sous l'escorte des miliciens. Or, cette « revue » est toute une torture sanglante qui fait frémir tous les détenus. Le « ông Quan » parcourait le rang armé d'un gros bâton qu'immanquablement il abattait sur le « chef de file » en comptant: Un, deux..... Cette place est devenue après quelques essais un sujet de panique de sorte que le matin, la plus grande affaire pour chacun était d'éviter de se mettre à la tête de la colonne, ce qui déterminait encore un certain désordre et justifiait encore d'autres brutalités de la part des moï On finissait cependant par s'habituer à tout; et les coups de bâton devinrent peu à peu comme une raclée règlementaire, faisant partie du régime: on l'appelait couramment : « le déjeuner »

Sitôt qu'ils ont reçu leurs outils, les détenus sont conduits en raison de quatre prisonniers par milicien au chantier. Quand le chantier était proche, on pouvait encore marcher, mais il fallait aller travailler à 3 ou 4 kilomètres de la prison ; une fois sur la route, on devait se hâter et courir — et toujours:

« Plus vite que ça! Pas gymnastiques!»

Sitôt arrivés, on s'attela à la besogne. Les uns piochèrent, les autres transportèrent à tour de bras des corbeilles de terre, des branchages. Des équipes abattirent les arbres. d'autres s'occupèrent au dynamitage. Et surtout, pas d'arrêts, pas une seconde de repos! toute lenteur entraînait une sanction: les miliciens toujours vigilants, toujours féroces étaient constamment prêts à se précipiter sur le prisonnier fatigué comme un loup sur une proie. Des coups de crosse de fusil, de bâton pleuvaient sur la tête du malheureux prisonnier hors d'haleine. Des fois, rien que pour se distraire, trois ou quatre miliciens. parcouraient le rang leurs bâtons en mains et se mirent à battre jusqu'à la mort le premier détenu qu'ils virent à leur portée.

Les corvées les plus pénibles étaient évidemment l'abattage des arbres et le dynamitage des rochers.

On entra dans la forêt profonde, on abattit des arbres. Il fallait en choisir les plus gros. Aux tronçons les plus pesants et dont le transport réclamait au moins dix hommes, le milicien attelait tout au plus six prisonniers. La piste était sinueuse, abrupte et s'engageait au milieu des rochers gigantesques, à travers des gorges profondes, et les miliciens étaient constamment là pour presser, pour brutaliser les défaillants. Beaucoup de prisonniers qui chancelèrent, tombèrent sous le coup du bâton et eurent ainsi leurs pieds et leurs bras fracturés.

Le récit qui suit donnera aux lecteurs une idée plus précise de cette brutalité moï et de la manière dont ces gardiens de mentalité primitive entendaient observer la « consigne » du chef.

Quand il s'agissait de transporter les arbres abattus, selon que la charge était plus ou moins pesante, les gardiens placèrent deux, quatre ou six prisonniers. On noua des cordes, on y passait le tronc de bois qui sert de fléau. Chaque prisonnier dès lors, se mit en devoir de soulever le poids. Les moïs veillaient surtout à ce que le bout du fléau ne se détachât guère de l'épaule car ils y voyaient un signe de fainéantise. Or la pente était raide et les prisonniers de taille inégale. Ces miliciens barbares entendaient cependant atteler toujours ensemble des hommes d'inégale hauteur. Ainsi placés les porteurs se gênèrent fort dans leur marche surtout quand le transport était assuré par deux individus de hauteur différente. Et gare au détenu un peu nain qui essaierait de réaliser l'équilibre en soulevant de ses mains le fléau ! Gare au compagnon de taille herculéenne qui se courberait pour niveler son épaule sur celle de son infortuné camarade ! Les moïs conclurent à la paresse et frappèrent ! Ils appliquèrent la sanction avec un sérieux tellement naïf que plus d'une fois, un prisonnier, sous la bastonnade aveuglante, éclata de rire à travers les larmes. En fait bien des camarades trouvèrent la mort à cause de l'interprétation naïve des instructions du chef par ces enfants de la forêt.

Le prisonnier préposé au dynamitage était tenu de tirer la paramine depuis cinq heures jusqu'à onze heures sans interruption. Cependant après une ou deux heures, il avait la paume des mains fêlées, gercées, ensanglantées. Une fois, un détenu n'ayant plus pu tenir sa paramine à cause de ces blessures douloureuses, son surveillant prit la paramine et l'abattit rudement sur sa tête. Par miracle. le prisonnier échappa à la mort : Il s'en tira néanmoins avec une grave fracture à la tête qui l'alita un mois durant à l'hôpital.

Les prisonniers étaient soumis aux corvées le matin de 5h à 11h et le soir de 1h à 5h. Pourtant ce n'étaient pas ces travaux qui tuèrent les détenus : ils furent surtout victimes des brutalités commises par les gardiens, sûrs de rester impunis après leurs crimes.

Durant les deux heures du repos de midi, les prisonniers qui travaillaient loin de la prison restaient au chantier. Ce repos de midi était encore une autre forme de torture. D'abord les prisonniers devaient rester la tête nue sous la pluie torrentielle comme sous les ardeurs du soleil. A leur arrivée, chacun avait bien un chapeau de latanier, mais quelques jours après les miliciens moï trouvèrent que c'était un luxe gênant pour le travailleur et se mirent en devoir de les détruire. Evidemment, le prisonnier ne peut que s'exposer davantage aux coups de cadouilles ayant la tête découverte. Beaucoup de détenus s'ingéniaient peu à peu à se confectionner des bérets avec de vieux lambeaux d'étoffe, avec des nippes afin de se mettre à l'abri du bâton et des intempéries.

Au milieu de ces forêts épaisses les miliciens pour empêcher les évasions, les «nhà quan» (la catégorie des mandarins c'est à dire les miliciens) attachèrent les prisonniers deux à deux. Rien de plus gênant que la façon de se tenir ainsi, un bras lié à celui de son voisin. Pour le boire et le manger, cela pouvait encore se faire sans trop de difficultés moyennant certaines accommodations. Mais l'un devait satisfaire ses besoins naturels par exemple, l'opération devint pénible: le consort était tenu de rester là et de regarder faire. Evidemment, on ne pouvait ici encore que rire..... à travers les larmes.

Deux fois par jour, un quart d'heure avant la suspension du travail «le mandarin» (le garde municipal) avait l'habitude de faire une ronde. C'était aussi le moment où les moïs redoublèrent de vigilance brutale.

A la fin de la journée, chaque prisonnier reçut ainsi au moins une centaine de coups. Une bosse, des lésions, une fracture, ce sont là de moindres maux. Il arriva qu'entre deux heures de travail, les moï tuèrent dans une barbare bastonnade trois prisonniers. Deux autres durent se faire hospitaliser et moururent quelques jours après. Nos lecteurs trouveront relatée plus bas la mort tragique de ces cinq malheureux compagnons.

Le jour suivant, trente ou quarante camarades passèrent à la visite médicale. Ce n'était pourtant pas si simple que de se faire poster sur la liste des malades. Les moïs passèrent chaque matin dans la salle et administrèrent à tout malade une bonne fessée d'une trentaine de coups de rotin avant de les laisser aller à l'hôpital. Des malades mouraient sous leurs coups sans avoir eu le temps d'aller à l'hôpital.

(A suivre)

Après l'inauguration du Cercle français de Vinh

15 ouvriers ont été renvoyés sans préavis

Il s'agit des ouvriers embauchés depuis 3 à 17 ans par le Service des Travaux publics de Vinh. Ils étaient détachés à l'entreprise du Cercle français qui, au dire des gens autorisés, aurait absorbé la somme monumentale de 15 à 20.000$. Les travaux de construction furent achevés vers fin septembre et l'on sait que l'inauguration de l'établissement somptueux eut lieu en grande pompe au mois d'Août dernier.

Comme pour assaisonner cet heureux évènement, l'entrepreneur qui en l'espèce est l'Etat colonial luimême, se mit à renvoyer ses ouvriers. Le 5 Novembre, en effet, les 15 ouvriers employés au Cercle furent convoqués au bureau de M. Trân, le remplaçant du Chef de Service parti en congé, et là, l'aimable M. Trân leur signifia que, faute de travail, l'Administration des T. P. avait décidé de leur accorder un congé. . . .définitif. D'indemnités ni de dommages intérêts, naturellement il n'était nullement question ! Les malheureux n'eurent pas le temps de proférer un mot de réclamation que déjà le fonctionnaire supérieur les chassa de la salle !

Contre cette mesure inique, les ouvriers protestaient auprès des autorités locales. Des requêtes furent envoyées au Résident-Maire de Vinh—Benthuy et à l'Ingénieur en Chef des T. P., subdivision du Nord-Annam. En haut lieu, on s'aperçut bien de l'injustice flagrante d'un pareil renvoi. Et la réintégration des intéressés fut ordonnée. Mais ce ne fut pour bien longtemps !

Après 4 ou 5 jours de réintégration, les 15 ouvriers se virent de nouveau mis à la porte, cette fois définitivement. On refusa même de leur délivrer une attestation qui leur permît de chercher du travail ailleurs. Probablement, on n'a pas voulu qu'un écrit quelconque perpétuât une oppression et une exploitation aussi odieuses.

Et dire que devant des faits aussi concluants à tout bout de champ, on prêche la confiance en l'Etat colonial ! L'Etat serait plus que quiconque soucieux du bien du peuple. Entrepreneur, il serait le patron-modèle, il servirait d'exemple à tous les patrons. De fait, il a réalisé, en l'occurence, un modèle parfait d'exploitation capitaliste en spoliant les ouvriers de leurs droits vitaux. Sans doute, de bon cœur, les capitalistes privés marcheront docilement sur ses traces. Ils l'ont déjà fait !

Une indemnité pour ces 15 ouvriers congédiés unilatéralement ne ferait certes pas une brèche irréparable dans le budget des T. P. Mais il est dans les habitudes des services publics et patrons d'ici de sacrifier les intérêts les plus légitimes des travailleurs indigènes. Cet incident montre une fois de plus au Gouvernement du Front Populaire l'insuffisance des demi mesures sociales qu'il a prises en faveur des ouvriers indochinois. L'élargissement des lois sociales est plus que jamais indispensable.

Les Constitutions bourgeoises démocratiques garantissent aux ouvriers le droit d'élire des députés aux Parlements. Des centaines de milliers d'ouvriers sont sous l'influence de la presse capitaliste et de l'Eglise et votent contre leurs propres intérêts.

Les Constitutions bourgeoises démocratiques accordent aux ouvriers le droit d'organisation. Mais dans aucun pays capitaliste, les organisations de la classe ouvrière n'ont conquis la majorité du prolétariat par suite de l'oppression et des persécutions.

Dans les Parlements bourgeois, la plupart des députés sont des représentants de la bourgeoisie et quels que soient les partis auxquels ils adhèrent, tous ces députés obéissent aux ordres des cartels, des trusts et des banques.

Dans son analyse des traits fondamentaux de la démocratie bourgeoise. **Staline** disait :

« En régime capitaliste il n'y a pas « et il ne peut pas y avoir de liber« tés véritables pour les exploités, « car les locaux, les imprimeries, les « entrepôts de papier, etc... néces« saires pour l'utilisation de ces li« bertés, sont le monopole des ex« ploiteurs. En régime capitaliste, « il n'a pas et il ne peut y avoir de « participation véritable des masses « exploitées à l'administration du « pays, parce que, dans les pays les « plus démocratiques, les gouverne« ments sont instaurés non pas « par le peuple, mais par les Rots« child et les Stinnes, les Rockfeller « et les Morgan. En régime capita« liste, la démocratie est une démo« cratie capitaliste ; c'est la démo« cratie de la minorité exploiteuse « basée sur la limitation des droits « de la majorité exploitée et dirigée « contre cette majorité ».

Les fondateurs du socialisme scientifique, **Marx** et **Engels**, ont toujours souligné que la démocratie bourgeoise ne suffit pas pour détruire le régime capitaliste et conquérir le socialisme, que devant le danger d'une révolution prolétarienne, la bourgeoisie supprimera toutes les libertés démocratiques et essaiera d'infliger une défaite au prolétariat, ayant recours aux méthodes de contrainte préférées, à la force des armes, qu'enfin la dictature du prolétariat est nécessaire pour vaincre la bourgeoisie.

Dans la Critique du programme de Gotha, **Marx** écrivait :

« Entre la société capitaliste et la « société communiste, se place la pé« riode de transformation révoluti« onnaire de la première en la se« conde. A quoi correspond une pé« riode de transition politique où « l'état ne saurait être autre chose « que la dictature révolutionnaire « du prolétariat».

Par l'exemple de la Commune de Paris, **Marx** montrait que la dictature dit prolétariat représente aussi en même temps une démocratie prolétarienne. **Lenine** et **Staline**, qui développèrent la doctrine de **Marx** et d'**Engels**, appelaient le prolétariat, à l'époque même où se livrait encore la lutte pour la démocratie bourgeoise, à utiliser toutes les libertés conquises pour se préparer à la lutte pour la démocratie prolétarienne, pour l'Etat prolétarien. pour l'édification de la société socialiste sans classes.

La démocratie socialiste

Le prolétariat lutta à la tête du mouvement paysan contre le tsarisme et la guerre, s'empara du pouvoir en 1917 et instaura sa dictature dans notre pays.

Pourquoi le pouvoir soviétique est-il une dictature. et pourquoi une

Dans l'Union Soviétique

Démocratie bourgeoise et démocratie socialiste

(suite) par K. Radek

dictature de la classe ouvrière ?

Dans *la Révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, **Lenine** écrit :

« La dictature est un pouvoir, lui « n'est limité par aucune loi, qui n'est « gêné par aucune règle et qui s'ap« puie directement sur la violence. « La dictature révolutionnaire du « prolétariat est un pouvoir qui est « conquis et affirmé par la violence » sur la bourgeoisie, un pouvoir qui « n'est entravé par aucune loi ».

Le pouvoir soviétique est une dictature, car il est impossible autrement que par la violence d'arracher la terre aux propriétaires fonciers, d'arracher les usines et les banques à la bourgeoisie. Le pouvoir soviétique ne pouvait s'imposer et réaliser ses buts que dans la lutte.

Le pouvoir soviétique est une dictature du prolétariat non seulement parce que le prolétariat est la classe la plus nombreuse et la mieux organisée, une classe qui guide les masses populaires soulevées pour la lutte contre les propriétaires fonciers et les capitalistes, non seulement parce que le prolétariat fournit la masse principale des organisateurs de la révolution, mais aussi parce que le prolétariat industriel a toujours aspiré inébranlablement à la suppression des classes et à l'édification d'une société sans classes.

Dans les questions du léninisme, **Staline** dit :

« La dictature du prolétariat est ; « 1. — La violence, juridiquement « non limitée, envers les capitalistes « et les propriétaires fonciers ;

« 2. — La direction de la paysan« nerie par le prolétariat ;

« 3. — La réalisation progressive « du socialisme pour toute la société.

« On ne saurait négliger un seul « de ces trois aspects sans déformer « la nation de dictature du proléta« riat ».

La paysannerie marcha en 1917 avec le prolétariat, parce que ses intérêts fondamentaux coïncidaient avec ceux du prolétariat. Elle marcha avec le prolétariat pour abolir la propriété féodale et mettre fin à la guerre. Elle soutint le prolétariat dans la guerre civile pour défendre la terre prise aux propriétaires fonciers, pour défendre le pouvoir soviétique, gardiens des conquêtes de la révolution.

Les masses paysannes furent entraînées dans la lutte pour l'édification de la société socialiste, Dans la pratique, elles se convainquirent qu'une vie meilleure ne pouvait être édifiée que sur la base de l'alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie sous la direction du prolétariat.

Le pouvoir soviétique est une dictature dirigée contre les capitalistes, les propriétaires fonciers et leurs laquais, mais elle est en même temps une démocratie pour les ouvriers et les paysans.

Pour s'en rendre clairement compte, il suffit de se poser la question: Y a-t-il jamais eu dans le monde un Etat ayant fait autant pour répandre le savoir parmi les travailleurs, parmi les paysans, parmi les peuples arriérés ? Aucun gouvernement de la démocratie bourgeoise n'est en mesure d'en faire autant. Les gouvernements de la démocratie bourgeoise ont fondé il est vrai des écoles primaires, car un ouvrier qui ne sait pas lire ni écrire est inapte à manier les machines compliquées aussi bien à l'usine qu'à l'armée. Mais tous les gouvernements bourgeois, même dans les pays les plus démocratiques, ont barré aux ouvriers et aux paysans l'accès des écoles secondaires et supérieurs, en exigeant des droits scolaires élevés. En outre, les ouvriers et les petits paysans ne possédaient pas les ressources nécessaires pour envoyer leurs enfants de longues années durant à l'école.

La bourgeoisie a tout fait pour barrer aux travailleurs la voie de la science, pour les maintenir dans l'obcurantisme et l'ignorance.

Le pouvoir soviétique a ouvert toutes les écoles aux enfants du prolétariat et de la paysannerie. Le pouvoir soviétique a consacré des ressources spéciales pour donner aux masses laborieuses la possibilité d'apprendre. Le pouvoir soviétique fait tout pour développer les sciences, pour faire participer au savoir les plus larges masses.

Ce n'est pas là seulement une question de culture, c'est aussi ce qui caractérise l'esprit démocratique du pouvoir soviétique.

Développement des sciences, cela signifie établissement des conditions qui permettent aux masses populaires de contrôler l'appareil d'Etat et d'administrer l'Etat. Dès le début, la dictature du prolétariat a créé les conditions permettant d'écarter de l'administration de l'Etat une catégorie particulière d'hommes, ceux qu'on appelle les « spécialistes ». Dès le début, la dictature du prolétariat a préparé les masses populaires afin de les mettre en mesure d'administrer l'Etat, et elle les a appelées à cette administration de l'Etat.

Dès le début, la dictature du prolétariat a entraîné les ouvriers et les paysans à l'administration de l'Etat, depuis le Soviet rural et urbain jusqu'au Conseil des commissaires du peuple et au Présidium du Comité exécutif central, et elle leur a enseigné l'administration de l'Etat.

La dictature du prolétariat a promu les éléments les plus doués des masses ouvrières et paysannes ; elle leur a appris la direction de l'économie, leur a enseigné la technique, afin que le prolétariat et la paysannerie puissent diriger euxmêmes l'édification du socialisme en Union soviétique.

La dictature du prolétariat a enseigné l'art de le guerre aux plus énergiques et aux plus courageux représentants des ouvriers et paysans, afin que l'Armée rouge ouvrière et paysanne soit dirigée par des fils du prolétariat et de la paysannerie.

La dictature du prolétariat a organisé des dizaines de millions d'ouvriers et de paysans dans les coopératives, les syndicats, les associations sportives, les sociétés scientifiques ; elle a rassemblé dans ces organisations des masses ouvrières et paysannes telles qu'on n'avait jamais pu en rassembler sous le capitalisme.

(A suivre).

Imp. Spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

1ère ANNÉE N° 14 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1936

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi — Hanoi

En parlant des travailleurs de l'Indochine M. Justin Godard a dit : « Là aussi, un prolétariat misérable, traité souvent comme un bétail. C'est le régime des « Cai », des recruteurs de main-d'œuvre, qui se livrent à une véritable traite des hommes au service des puissants planteurs ou entrepreneurs ».

Et alors ? Pourquoi le Gouvernement de Front populaire ne prend-il pas résolument des mesures de protection efficace de la vie des travailleurs indochinois en instituant une véritable législation du travail avec la liberté syndicale et le droit de grève.

A PROPOS des «particularités»

La réaction coloniale, pour entraver ou saboter l'œuvre du Gouvernement de Front Populaire en Indochine, se retranche derrière les phrases sur les «particularités du pays».

L'argument n'est pas nouveau. Déjà lorsque la révolution russe sortit victorieuse des tourbillons de 1917 et qu'une vie nouvelle s'établit et s'épanouit sur l'ancien empire tzariste, la bourgeoisie mondiale, après l'échec de ses interventions armées, et placée devant le fait accompli avec l'obligation de le reconnaître, en attribua la cause aux conditions spécifiques de la Russie. Elle cria aussi aux «particularités russes» et proclama que c'était une «question russe».

Les révolutions allemande et hongroise, l'influence grandissante du socialisme parmi la classe ouvrière du monde entier, la sympathie agissante des masses travailleuses vis-à-vis du premier pays de la dictature du prolétariat, apportent une riposte cinglante à ces sophismes et font taire les bavards.

L'argument sur les «particularités» revient à nouveau à propos de la Révolution chinoise «Si le socialisme, ratiocinent les capitalistes, peut se concevoir en Europe, il est dépourvu de toute base en Asie dont les traditions millénaires sont incompatibles avec l'essence même de ce dogme».

Les chiens aboient, la caravane passe, dit le proverbe arabe. Le socialisme, malgré la terreur blanche, prend racine en Orient, se développe et se fortifie.

De nos jours, pour saboter l'application des lois sociales en Indochine la réaction coloniale réédite la théorie classique, « on ne peut, dit-elle, appliquer ici les lois sociales telles qu'elles ont été promulguées en France, car la situation de l'Indochine est toute particulière. »

Certes, l'Indochine a sa physionomie propre, ses particularités à elle. Mais ces particularités, les profiteurs du régime se gardent bien d'y toucher.

Quelles sont-elles en grandes lignes ?

Le trait particulier en Indochine, c'est d'abord le fait qu'elle n'est pas politiquement libre.

Le trait particulier de l'Indochine, c'est ensuite le fait que l'exploitation capitaliste y est renforcée par une oppression politique des plus dures. Que l'ouvrier indochinois travaille dans des conditions médiévales Que le régime le lie pieds et poings et le livre à la férocité du patronat.

Le trait particulier de l'Indochine, c'est enfin le fait que cet état de choses s'aggrave des survivances féodales, que la paysannerie indochinoise qui constitue presque la totalité de la population vit dans des conditions esclavagistes.

Ces particularités dominantes s'enchevêtrent, se complètent dans la Vie Indochinoise, la déterminent et l'animent dans

(Suite en 2e page)

SE FICHE-T-ON de l'opinion ?

Après la détention arbitraire de Tao Thau, Ninh qu'une grève de la faim a terminée, une seconde mesure non moins arbitraire vient d'être prise contre deux de nos confrères. MM. Diep van Ky et Bui the My, par ordre gouvernemental, viennent d'être refoulés hors du territoire de la Cochinchine.

Veut-on se ficher de l'opinion ?

Vraiment, on trouve que la presse n'est pas suffisamment étranglée par des décrets scélérats pour se livrer sur la personne des journalistes à des actes qui font penser au kidnapping.

Soyons raisonnables voyons !

Est-il vrai comme l'affirme un de nos confrères que le crime de ces journalistes consiste tout simplement dans le soutien qu'ils donnent sans réserve à M. Nguyễn phan Long contre l'ignoble Bui quang Chiêu, dans la campagne électorale pour l'élection du délégué de la Cochinchine ?

Est-il vrai que M. Bui the My a été tout bonnement enlevé et expédié, on ne sait plus où ? Sa femme qui devançait son arrivée à Tourane ne l'a toujours pas vu. Elle s'inquiète, elle télégraphie et elle n'obtient aucune de ses nouvelles

Où est il alors ? Qu on nous le dise !

Certains bruits courent qu'il a été amené à deux kilomètres de la limite de la Cochinchine et lâché au milieu de la forêt. A cet endroit les bêtes féroces abondent A t-il été tout simplement devenu la proie des bêtes après avoir été la proie des hommes ?

Nous sommes inquiets sur son sort, comme nous le sommes pour ce qui concerne M. Diep van Ky.

Nous souhaitons que les directives ministérielles soient mieux comprises par les chefs des gouvernements locaux. Les faits nous ont démontré qu'ils n'ont rien compris ou qu ils ont compris d'une façon fort particulière.

En ce qui concerne la presse, Tao. Thau Ninh et maintenant Ky et My peuvent nous dire comment on interprète la volonté ministérielle. Au Tonkin, chez nous, la perquisition faite à nos bureaux et aux domiciles de nos camarades, l'inculpation de notre reporter prouvent que M. Moutet est drôlement servi Nous le laissons méditer là-dessus.

Néanmoins, nous voulons qu'on nous dise pourquoi se permet-on de porter atteinte à notre droit le plus élémentaire, celui de donner notre opinion, même si cette opinion n'est pas du côté gouvernemental et patronal ?

Est ce une raison valable, cette réponse du gouverneur Pagès : «c'est une mesure de sécurité publique » ? Avec ce prétexte on peut refouler tout le monde, même tous les Indochinois de l'Indochine si l'on veut.

En attendant l'Indochine est partagée en territoires soumis à des législations particulières Un annamite ne peut pas se fixer à n'importe quel point de son pays. Un tonkinois par exemple ne peut venir en Cochinchine sans être soumis à de multiples formalités administratives Il peut être refoulé à la moindre occasion même s'il y a pris racine et qu'il y a fondé une famille. Dans son propre pays il est à la fois étranger et indigène «Dites-moi un pays du monde, disait un de nos amis, où l'annamite est vraiment chez lui.»

Non ! cette attitude est inadmissible. Le refoulement et la disparition de nos confrères ne rassurent personne Contre cet acte arbitraire nous joignons notre voix à celle de la presse cochinchinoise et nous appelons de notre côté la presse tonkinoise à adhérer à sa protestation.

Pour la défense d'une presse libre et indépendante, serrons nos rangs !

LES ÉVÈNEMENTS de Chine

L'échec de la politique de Tchang Kai Shek

Les agences communiquent une nouvelle sensationnelle : le maréchal Tchang Kai Shek a été fait prisonnier par les troupes envoyées au front, de Chensi contre le gouvernement des ouvriers et des paysans.

Le 12 Décembre, Tchang Kai Shek, résidant dans une station thermale à 40km de Chensi, apprit que les troupes de l'armée anti-communiste commandée par Chang Hsueh Liang se sont révoltées à Sianfou. Il y accourut avec sa garde et rencontra les insurgés qui le capturèrent après avoir tué plusieurs officiers généraux de l'armée de Nankin, son entourage.

Les troupes mutinées, auraient défini leur programme en 8 points suivants :

1°) Cessation de la campagne anti-communiste.

2°) Inclusion des communistes dans le Kouomintang comme autrefois.

3°) Alliance avec l'U.R.S.S.

4°) Résistance au Japon.

5°) Création d'un gouvernement de défense nationale.

6°) Convocation d'une conférence du Salut national.

7°) Liberté d'opinion et de la presse

8.) Amnistie des prisonniers politiques.

Comme on voit le programme est suffisamment précis pour savoir ce qu'est la situation en Chine sous la dictature de la clique de Nankin. Depuis de longues années par une politique de capitulation constante Tchang Kai Shek et son gouvernement ne cessent de pousser au démembrement de la Chine. Devant l'expansion systématiquement préparée et accomplie par le Japon le gouvernement de Nankin n'est même pas capable d'élaborer un programme de résistance. Au contraire contre l'opinion exaspérée, il utilise des méthodes les plus barbares. Des milliers d'anti-impérialistes ont été exécutés et le plus souvent sommairement.

En quelques années, cette politique amène un résultat désastreux : toute la Chine du Nord est annexée par le Japon.

Cette faillite apparaît chaque jour plus claire. Les masses partout manifestent contre l'attitude du gouvernement des militaristes.

. . .

Seul devant le désarroi de Nankin, le gouvernement soviétique de Chine poursuit son avance. Face au.

Japon agresseur, il organise la résistance. L'écho de sa voix parcourt d'immenses territoires et avec lui les ouvriers et les paysans se préparent à la lutte libératrice.

Au moment où son pouvoir dans le Houpei, le Hounan et le Chensi s'afferme, une expédition part de Nankin pour le soumettre. Sous les ordres de Chang Hsueh Liang les troupes se préparent à l'attaquer. L'armée que Tchang Kai Shek envoie contre le gouvernement soviétique est précisément composée de 200.000 mandchous dont l'annexion de leur pays d'origine ne consolent pas encore. Ouvriers et paysans eux-mêmes, chassés par l'invasion japonaise, victimes de l'agression impérialiste et de la trahison militariste ces 200.000 soldats ne peuvent point attaquer leurs frères de misère. Ils ont compris que le gouvernement soviétique n'est pas leur ennemi. Ils n'ont pas voulu le battre. Ils se sont révoltés.

Voilà la signification exacte de la tragédie chinoise. Qu'importent les marionnettes figurant un instant sur le plancher ! Les véritables animateurs de la scène sont ces masses souffrantes, ces masses qui luttent pour leur libération, groupées sous la direction de leur gouvernement soviétique, face à l'envahisseur, face au militarisme.

Vous lirez dans le prochain numéro :

Les deux terreurs en branle.

La politique coloniale de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S. F. I. O)

Notre attitude devant les grèves.

Les caractères du mouvement prolétarien actuel.

ETC... ETC...

AUTOUR D'UNE COLLECTE AU PROFIT DES INONDÉS

OU VA L'ARGENT DES OUVRIERS ?

Nous venons de recevoir la lettre suivante de M. Khudt nhu Khôi, en réponse à notre entrefilet « Autour d'une collecte etc. » paru dans notre n° 11.

Truong-Thi, le 30 Novembre 1936

Monsieur le Directeur.

. . . .

Voici le fait :

Répondant à l'appel au secours des sinistrés de l'inondation des trois provinces du delta tonkinois, et tous, mus par de beaux sentiments fraternels, nous avions obtenu de notre Ingénieur, Chef des Ateliers, le 14 Septembre dernier, l'autorisation d'ouvrir en leur faveur une souscription dans nos Ateliers mêmes. Un comité s'était érigé à cet effet et dans lequel comptaient deux Cai par section (nous avons 5 sections). Comme étant le plus connu et le plus estimé des ouvriers, j'avais été désigné à aller faire la quête.

J'assumais alors de bon cœur ma tâche et me mettais en devoir d'exhorter du mieux que je pus les cœurs au profit de l'œuvre.

Comme on n'était pas au jour de la paie, ceux qui consentaient à souscrire, n'avaient fait que signer d'abord sur la liste des souscripteurs, l'encaissement viendra ensuite aux jours de la paie et ce furent les contremaîtres-adjoints des 4ème et 5ème sections M.M. Nguyên van-Tiêm et Trân van-Vuong ainsi que les coolies de bureau M.M. Cao Hô et Nguyên van-Dôi qui s'en occupèrent. L'argent encaissé fut versé au fur et à mesure entre les mains du sous-chef de bureau, M. Nguyên thuong-Van, pour être mis en caisse.

Il est à noter que l'autorisation de souscription partant du 14 Septembre, l'encaissement commençait à peine le 28 de ce mois, jour de la paie et était clos à la date du 21 Novembre et avait duré exactement un mois et 23 jours. L'encaissement aurait traîné encore si nous n'avions hâte de rayer de la liste ceux qui n'avaient pas encore versé malgré nos réclamations pressantes. Notre souscription close le 21 Novembre date de la paie, le comité s'était réuni le même jour à dix-sept heures pour examen et contrôle et en avait trouvé le montant s'élèvant à cent soixante dix sept piastres et quatre vingt onze cents (177$91) Procès Verbal en avait été dressé, liste des souscriptions affichées à la section et à la conciergerie, somme remise a la Résidence de Vinh par notre Chef des Ateliers pour être expédié au Comité de Secours à Hanoi qui l'avait déjà reçue.

Ainsi qu'il fut, notre œuvre avait été faite en toute lumière et durant au lieu de 3 mois qui se sont écoulés comme vous dites, mais exactement, je le répète, un mois et 23 jours, cela, parce que l'encaissement n'avait point eu été aussi facile qu'on l'eût cru, tant qu'il s'agissait de ces gens qui signèrent pour donner mais qui regrettèrent de verser. La pauvreté leur était toujours un prétexte à souhait. Cette rudesse se voit sans peine quand on trouve souvent les marchandes de denrées s'acharner vainement sur certains de ceux là pour réclamer leurs dûs devant la porte des Ateliers le jour de la paie. Ce n'est pourtant pas un retard appréciable, et ne l'attribuerait-on pas d'ailleurs à ceux qui n'avaient versé intégralement ?

En effet, trois délégués des ouvriers, au lieu de deux, M. M. Hô Nhu-Phuong, Mle 993 Nguyên duy-Tiêu, Mle 1058 et Nguyên-Tiêm, Mle 988, se furent présentés à notre bureau pour nous demander des explications sur ce retard à quoi Mr Van,

. . . . (suite en 4e page)

Comment on termine la grève de Tinh-Tuc

Y-A-T-IL COLLUSION GOUVERNEMENTALE ET PATRONALE ?

Après la grève de Tinh-Tuc, le Directeur Général des Etains et Wolframs a envoyé à la Presse Tonkinoise un communiqué fort savoureux. Témoin ce passage :

« *Grâce aux heureuses dispositions prises par les autorités administratives et l'activité du Service de la Sûreté, l'ordre le plus complet n'a cessé de régner à la Mine, à la plus grande satisfaction de la masse laborieuse et paisible* ».

Nous aimons à croire que les dispositions prises par l'Administration et la Sûreté furent très « heureuses » pour la masse laborieuse. Mais, Monsieur le Directeur Général aurait-il oublié les arrestations arbitraires qui frappèrent sept ouvriers innocents ? Ou bien, c'est ainsi qu'il entend les mesures de sécurité publique ?

C'est au peuple travailleur de France de nous donner la réponse.

LE GRAND CONSEIL FOYER de la réaction

Le Grand Conseil des intérêts économiques et financiers est né du décret du 4 Novembre 1928, trente ans après l'institution du gouvernement général. Cette création un peu tardive n'est pas due à l'effet d'un pur hasard. Rappelons-nous ce que fut l'année 1928. Les années 1928 et 1929 marquèrent l'apogée de la prospérité économique de l'Indochine.

C'était, à cette époque la ruée vers l'hévéa et la rizière. Les capitaux français y affluèrent. Il fallait organiser, discipliner cette croisade financière Il fallait se réunir, se concerter, s'entendre pour le partage du marché indochinois. D'où la création du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers. Intérêts économiques et financiers de quelques grandes firmes coloniales, telles que le « Comité de l'Industrie et du commerce de l'Indochine», et les groupes des Banques de l'Indochine et des Pays-bas qui enserrent l'économie indochinoise dans leurs innombrables tentacules. C'était bien sous leur pression occulte qu'on appelait alors « l'esprit public local » que fut crée le Grand Conseil qui n'est autre que le Conseil d'administration des intérêts des capitalistes français et leurs alliés indigènes. Evidemment l'élément français y a la prépondérance : vingt-huit français et vingt-trois indigènes. De plus, douze de ses membres sont désignés par le Gouverneur Général. Les autres membres sont élus par les diverses assemblées locales et les chambres de commerce et d'Agriculture. Tous sont de gros industriels, commerçants et propriétaires féodaux.

La composition sociale de cette assemblée montre suffisamment qu'elle est loin d'être la représentation exacte de « toutes les valeurs indochinoises » comme l'a prétendu le rapporteur de 1928.

Depuis 1931, l'année où l'Indochine fut, elle-même, atteinte par la crise mondiale, la grande assemblée a connu une vie assez terne. On ne pouvait plus vendre, par conséquent plus produire. Les grandes sociétés financières se cantonnaient dans la position d'attente. Les sessions annuelles et ordinaires de l'assemblée se passaient ordinairement, sans éclat, sans intéresser autrement le public. Les grands conseillers se partageaient presque à l'amiable le gâteau indochinois. De temps en temps quelques escarmouches sur les détails. Dans l'ensemble on restait toujours d'accord. Parfois on attaquait mais c'était simplement pour donner le change, pour rappeler à ses protagonistes qu'il faut se faire mutuellement des concessions.

Et, de nouveau, la paix régnait sur cette grande famille. Mais quelqu'un est venu troubler la fête. C'est le Front populaire avec ses lois sociales et sa méfiance des capitalistes.

On tempête; on crie à la fin du régime, régime colonial s'entend.

La dernière session du Grand Conseil reflète nettement cet état d'esprit. On ne mâche plus ses mots, on dit crûment les choses. Quand ses intérêts sont menacés, le capitaliste ne connaît plus de loi ni de religion.

(Suite en 2e page)

CHOSES VUES

D'UNE DÉSERTION

Edouard VIII a donc bel et bien « plaqué » le trône Sans s'attarder à des considérations futiles, en lignes d'un caractère décidé qu'est le sien, sans se soucier de l'émoi suscité par ce coup de tête qui est une véritable gageure il a plié bagage avec un flegme... britannique.

Et depuis quelques semaines, les langues, comme bien l'on pense, vont leur train. Interprétations critiques, commentaires n'en finissent plus. « Pour une fois l'amour du pouvoir cède à l'amour tout court », tranchent les uns, fiers d'avoir trouvé ce jeu de mots facile. Lâcheté ! clame le choeur des défenseurs attitrés du trône, fâchés de voir leurs théories quelque peu ébranlées par le peu de cas que l'original Edouard fait de la couronne. D'autres, enfin, jouant au mieux informé, prétendent trouver l'explication de ce geste dans des raisons d'ordre financier. Edouard VIII, disent-ils sur un ton péremptoire, n'est qu'un vulgaire matérialiste ; il renonce au trône parce que ses indemnités de souverain ne valent pas les revenus qu'il avait lorsqu'il n'était que prince de Galles. Et les langues vont, vont.

La vérité est, comme toujours, beaucoup plus simple. La vérité est qu'Edouard est un brave jeune homme qui a le sens du ridicule. J'affirme que si sa personnalité en tant que roi parait nécessairement quelconque, celle qu'il a en tant qu'homme qui a du caractère, mérite une certaine sympathie. Voici ce qu'il a dû se dire. La position d'un roi, tout compte fait, est intenable. Le mythe du droit divin qui n'a pu empêcher les têtes de Charles 1er et de Louis XVI de tomber dans le panier il faut être un nigaud pour s'en prévaloir encore. Le roi, symbole vivant de la Patrie ? autre baliverne dont font usage ceux-là seuls qui y trouvent leur compte Les peuples — pourquoi se le cacher — à qui les méfaits des dynasties ont dessillé les yeux, se moquent de leur roi comme de leur première c... Ils entendent être les propres maîtres de leurs destinées, et ma foi je ne vois pas trop qu'ils aient tort. Dans plus d'un grand pays on ne parle actuellement de la royauté que comme d'un anachronisme et ces pays, que je sache, ne s'en portent guère plus mal. Bien plus, ils s'acheminent vers une forme de gouvernement qui me parait être, n'en déplaise aux mânes de mon royal père et de tous mes ancêtres, plus conforme à l'idéal aux aspirations profondes de l'humanité. Il n'est pas exagéré de dire qu'à l'heure qu'il est, un prince dans l'appareil de l'Etat, fait l'effet d'une cinquième roue.

Il faut ajouter que les trônes, par ce temps de réveil des masses, ne semblent plus guère d'une stabilité à toute épreuve. Du reste quelles prérogatives a-t-on à être roi ? Guillaume II, Alphonse XIII, Prajadipock le Négus seraient bien naïfs de croire que les autres monarques encore en place sont logés à meilleure enseigne qu'eux. Toujours sous la coupe déguisée de quelque capitaliste qui ne vous appelle Sa Majesté que pour mieux voler les masses en se retranchant derrière votre nom, quand ce n'est pas sous celle de quelque dictateur énergumène qui ne se gêne pas de vous éclipser de sa large carrure. Que penser maintenant de tous ces courtisans qui constituent votre entourage ? Mais le moins qu'on puisse en dire est qu'ils sont des individus nullement rassurants, qu'ils s'appellent lord, pacha, vizir, magnat ou mandarin. Bande de plats thuriféraires, de fonctionnaires voraces dont le caustique Voltaire a fait des portraits définitifs. A-t-on jamais idée qu'un homme revêtu de tout le faste d'un monarque, se résigne après tout à être le jouet de pareils coquins dont la désinvolture n'a d'égale que leur cupidité ? Qui ne voit le jeu pendable de ces aigres fins parvenus au pouvoir ? Tant qu'une certaine allure démocratique faisait leur affaire, ils ne manquaient jamais d'occasion de faire des gorges chaudes de la royauté. Un jour, trouvant leur compte dans le maintien du trône, ils se sentent subitement, comme par miracle, l'âme d'un royaliste. Ils chantent alors votre jeune intelligence, la gloire de votre feu auguste père, bâtissent doctrines sur doctrines pour justifier votre position, si équivoque soit-elle, mettent votre nom en vedette, jouent aux Maurras et aux Daudets, avec, le plus souvent, plus de bassesse et moins de talent...

Ainsi a dû se dire le sage Edouard avant de prendre une solution si radicale. Vous conviendrez qu'il a un bon sens que n'ont pas toujours les rois surtout ceux qui sont beaucoup moins rois que lui. Pauvres rois !

« L'AUDACE RÉFLÉCHIE » DE M. VIRGITTI

Le mot n'est pas de nous. Avouons-le sans fausse honte. En parlant des grands projets de la mairie de Hanoi, l'« **Avenir du Tonkin** » n'a pas pu s'empêcher de rendre un juste hommage « aux efforts et au bon goût » de M. Virgitti : « M. Virgitti, a-t-il écrit, a une audace réfléchie : les travaux, les aménagements qu'il poursuit ou qu'il propose le prouvent surabondamment. »

Evidemment, M. Virgitti est l'homme aux vastes projets. La simple énumération des œuvres projetées par lui suffit pour nous séduire. Nous nous voyons déjà dans un monde idyllique où la vie n'est qu'une suite de réjouissances.

M. Virgitti songe tout d'abord à la propreté corporelle de ses administrés. D'où le projet de l'aménagement d'un établissement municipal de bains et douches.

Les usagers auront à payer 0 25 pour un bain, c'est-à dire à peu près le salaire minimum, fixé par les chambres de commerce et d'agriculture, de deux journées de travail d'une ouvrière. Mais M. Virgitti a aussi prévu les douches pour 0$02. Ainsi, il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Les vilaines paillotes, à l'entrée de la ville, seront balayées. A leur place d'élégantes constructions en maçonnerie vont être édifiées avec de coquets jardins où les occupants pourront prendre le frais pendant les chaudes soirées de l'été.

La construction d'un « Abri social » de 80.000$00 où les quelques dizaines de chômeurs français trouveront le vivre et le couvert mettra fin à l'angoissant problème du chômage au Tonkin.

La bienfaisante et agissante sollicitude ne s'arrête pas là. Elle plane au-dessus de mesquines considérations de race. Elle s'étend jusqu'à la population indigène de la municipalité. Pour inciter les Annamites à l'épargne, M. Virgitti envisage la construction de « logements à bon marché » sous la formule « location vente » avec eau, électricité, égout, en un mot, avec tout le confort moderne.

Mais ce n'est pas encore tout !

M. Virgitti, le grand philanthrope, s'occupe également de ses administrés morts.

L'aménagement du Cimetière municipal est pour lui une grosse question et une constante préoccupation.

Une vaste construction est envisagée. Elle sera édifiée. Les dernières « cérémonies pourront s'y dérouler » ; les discours seront prononcés « à l'abri des intempéries des saisons ». Cette salle funèbre dotée d'un catafalque pourra abriter 400 personnes.

Hélas ! M. Virgitti ne pouvait penser à tout. L'Avenir du Tonkin considère que son œuvre magnifique pourtant, restera inachevée tant qu'il n'aura pas mis dans son plan des grands travaux la question « du monument au père de Rhodes ».

Mais cette lacune nous apparait inexistante à côté d'un autre aspect de l'universel génie de M. Virgitti. Celui-ci n'est pas seulement un technicien des grands projets mais aussi un prestigieux financier

Tout le monde sait que la situation budgétaire de la municipalité de Hanoi est fort obérée. M. Lavigne y a pratiqué un gros trou qu'il faut, à tout prix combler. Les grands travaux ne se feront pas à coup de baguette magique. Il faut encore de l'argent. Quelques centaines de mille piastres.

Une bagatelle pour M. Virgitti. La solution est toute prête: faire payer les frais d'études à 5.500 gosses qui fréquentent les vingt écoles primaires de la municipalité ; percevoir les taxes de résidence à des intrus qui s'attardent dans notre paradisiaque ville de Hanoï

Et voila l'équilibre budgétaire réalisé !

N'est-ce pas un véritable tour de force ?

M. Virgitti y est arrivé par son « audace réfléchie ».

Incontestablement !

La vie misérable des travailleurs à la carrière de Nui Rum (Vinh)

Cette carrière, concédée aux Japonais, est mise en exploitation depuis une année. Les travaux d'exploitation sont confiés à l'entrepreneur Phuc Thành qui paie les travailleurs suivant deux modes : à la tâche et à la journée.

1· — *Travail à la tâche.* — Les ouvriers à la tâche sont payés différemment selon qu'ils fournissent la pierre ferrifère, la pierre à silicate ou la terre.

Ils reçoivent 0$60 par mètre cube de pierre ferrifère qu'ils doivent transporter à 300 mètres du lieu de l'extraction. L'entrepreneur réussit à leur voler en employant une mesure prétendue de $0^{m3}500$, qui, remplie par dessus bords, donne plutôt $0^{m3}700$. Les ouvriers ont en vain protesté contre ce vol, toujours la faim les oblige à se soumettre.

La pierre à silicate, dont l'extraction est plus facile, est payée 0$12 le mètre cube.

La terre est payée suivant les couches : pour la couche supérieure 0$05 le m^3, pour la 2e 0$06, pour le 3e 0$07.

Les ouvriers à la tâche peinent de l'aube jusqu'à la nuit noire, et ce travail de forçat rapporte chaque jour 0$18 au plus aux rares privilégiés et 0$12 à la majorité.

2· — *Travail à la journée.* — Plus misérable est la vie des salariés qui sont pour la plupart des femmes et des enfants. Leur travail dure de 5 heures du matin à 6h. du soir avec une heure d'interruption pour le repas du midi, et ils reçoivent chaque jour 0$10 pour l'homme et 0$07 pour la femme.

Le contrat collectif faisant défaut, rien ne peut freiner la cupidité de l'entrepreneur. Au début il promettait aux ouvriers une prime de 0$01 et une avance de 0$10 par jour. Mais à mesure que le nombre de paysans venus demander du travail augmentait — chose inévitable en ce temps de chômage — toutes ces belles promesses s'envolaient ; plus de prime, plus d'avance, et le salaire baissait, baissait, si bien que dernièrement, les ouvriers ont dû cesser leur travail pour protester. A l'issue de cette grève, les salariés ont obtenu 0$12 pour l'homme 0$10 pour la femme.

A ce dur travail qui fait tous les jours des blessés et des malades, s'ajoute, pour comble de malheur, le manque de soins médicaux. A ceux qui viennent lui demander, l'entrepreneur donne un peu de teinture d'iode, ou un comprimé de quinime qu'il distribue lui-même parcimonieusement.

Avec ces salaire de famine, ces traitements odieux cette vie d'esclave, comment les ouvriers pourraient-ils vivre paisiblement ? Ou bien ils n'ont qu'à se résigner à la mort lente, eux et leur famille, ou ils doivent engager la lutte immédiate, voilà le dilemme qui se pose. Pourtant, quand une lutte se déclenche et bien qu'elle se déroule dans l'ordre et la discipline — la presse fasciste et toutes les forces réactionnaires se coalisent et crient en chœur au désordre, à la guerre civile, à la révolution. Et le gouvernement d'arrêter, de soumetre à la question, de condamner les quelques prétendus meneurs moscoutaires et agitateurs professionnels.

Une politique aussi aveugle doit cesser pour faire place à une autre plus clairvoyante qui, tenant compte des besoins des masses laborieuses, leur accordera la liberté syndicale et le droit de grève, et reconnaitra la légalité de leur mouvement revendicatif inéluctable.

Dans la haute région

LES TAXES A CHƠ-CHU

Le 1er Septembre 1936 l'entrepreneur Nguyên-khac-Phan de Thai-Nguyên, plus connu sous le nom de Sau Phan, a acquis, par voie d'adjudication, le monopole de perception des droits d'entrée du marché.

Du jour au lendemain, il se voit tyran. De fait, il cherche tous les moyens possibles et imaginables pour récupérer ses 38 piastres versées mensuellement à l'Administration.

Qu'on en juge par la liste des taxes imposées aux marchands.

Etoffes	0$03	par m2 occupé
Mercerie	0.02	— id. —
Sel et saumure	0.02	— id —
Friandises	0.02	— id —
Volailles	0.02	— paire
Œufs	0.01	— dizaine
Légumes	0.01	— 10 paquets

Pour les produits thô :

Cu-nâu	0$02	par groupe de 2 paniers
Ecorces	0.02	par groupe de 2 paniers
Riz	0.02	par groupe de 2 paniers

Et j'en passe.

Les commerçants de Cho-Chu sont fort mécontents. Déjà, ils ont beaucoup payé pour les frais de transport. Avec les nouvelles taxes, ils n'ont plus espoir de réaliser quelque bénéfice. Sau Phan, qui ne pense qu'à sa bourse, les a acculés à la gène, peut-être demain à la misère.

L'exaspération bouillonne. Une rixe a éclaté entre un garçon, envoyé de Sau Phan et un marchand de soupe. Le garçon sortait de la bousculade grièvement blessé. La situation ne peut plus durer. Cho-Chu est un coin de la haute région, un peu reculé. La majorité des habitants de là-bas n'ont qu'un seul moyen de vivre : le petit commerce. On n'a pas le droit d'entraver l'exercice de leur métier, par des taxes illicites. Ils ne peuvent se résigner à se laisser étrangler par des rapaces inassouvis et demandent l'appui de la loi pour améliorer leurs conditions de travail.

SCENE DE BRUTALITÉ POLICIERE A SƠN-TAY

La victime nous déclare...

N. D. L. R. Nous avons reçu cette lettre de M. Nguyên van Kinh, dépositaire en pharmacie à Tông (Son tây). Le ton sincère de l'auteur ne laisse pas de doute sur l'existence du fait. D'ailleurs nous ne nous étonnons pas que certains commissaires se soient permis de telles brutalités. N'étant pas assez contrôlés, ils se croient rois du désert et leurs exploits ne se comptent plus. Pour une bagatelle, ils frappent et injurient. Couverts par le manteau de la loi, ils se livrent impunément à des actes abusifs qui révoltent même les plus calmes.

Il est temps de rappeler à ces agents et commissaires de la police les limites de leur devoir. On doit, disons-nous leur inculquer surtout quelques notions sur le respect de la dignité humaine.

Nous laissons la parole à M. Nguyên van Kinh.

« Monsieur le Directeur du Travail.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, cet acte tyrannique et arbitraire dont je viens d'être victime.

« Le 30 Novembre dernier, j'ai été assister aux funérailles de ma grand'mère qui se déroulaient à Son-Tây. A midi le cortège rentrait chez moi, n° 111 Rue Dông-Hung. Nos parents et amis étaient assez nombreux qui s'arrêtaient devant ma maison quand une auto, lancée à toute vitesse, passait comme une trombe et renversait ma tante. La victime étant blessée à la tempes, nous avons retenu l'auto (marque Fiat, n° 4000 conducteur européen) pour attendre l'arrivée de la police. 20 minutes après, le Commissaire arrive, suivi de quelques gendarmes Il fait transporter immédiatement la victime à l'hôpital sans rien lui demander. Alors je me suis avancé, prêt à déclarer ce qui s'est passé au représentant de la Loi. Il me repoussa du coude. « Je croyais, Monsieur, lui ai-je dit que je peux remplacer la blessée pour faire la déclaration ». Et voilà qu'il se précipita sur moi, me saisit au collet et m'asséna de coups de poing. Le coup était si brusque que je fus étourdi. Alors me renversant à plat, il me comprima la poitrine avec ses genoux et ordonna à un agent de me ligoter et de m'emmener au commissariat de police.

« A 2h de l'après-midi, il me fit venir dans son bureau où avec force menaces, il me contraignit à signer une déclaration toute faite : Je n'y pus rien, mes mains ayant été solidement enchainées. Je fus tenu en fermé toute cette journée puis le lendemain jusqu'à une heure de l'après-midi où il me fit conduire à Hanoï menottes en mains comme si je venais de commettre quelque crime.

« Je devais voir, ce jour-là, Monsieur le Procureur de la République mais comme il était absent, je suis de nouveau conduit à la Gendarmerie de Hanoi où je suis resté de 5h 30 du 1er à 8h du matin du 2 Décembre. Enfin, le Mercredi 2 j'ai pu voir Mr le Procureur à qui j'ai exposé toute ma situation et qui m'a permis de rentrer chez moi et d'aller voir un médecin en vue d'un certificat de constat. Le médecin en effet a reconnu l'existence de plusieurs bleus sur mon corps. . . . .

. . . Veuillez agréer monsieur...

Un nouveau confrère

Nous apprenons avec plaisir la prochaine parution du « Petit Haiphonnais »

Salut confraternel !

Avec la complicité des autorités sous-préfectorales

500 paysans pauvres ont été scandaleusement spoliés par une clique de propriétaires fonciers

Il n'est pas exagéré de dire qu'en Indochine 90 % de la population rurale ne possèdent pas de terre. L'accumulation des terres entre les mains d'une minorité de propriétaires fonciers tant français qu'indigènes, se fait non seulement par la voie normale, par la concentration capitaliste, mais encore, et c'est un cas fréquent, par des abus de pouvoir, par l'expropriation ouverte des paysans moyens et des paysans pauvres.

En voici un exemple typique.

Le village de Trung Tiêt, Phu de Thach-Hà, province de Hà-tinh, possède 72 mâu de rizières communales que l'ex-chef de canton Nguyên-Du et l'ex-adjudant Nguyên-Tu prennent à ferme depuis des années, moyennant une redevance annuelle de 942 ligatures.

Au 6è mois de l'année dernière, lors d'une réunion, les habitants du village ont décidé de reprendre ces terres ; mais leur décision a rencontré une opposition énergique de la part de Tu et Du.

Suite aux requêtes adressées aux autorités provinciales, à la résidence de Ha-Tinh et à la Résidence Supérieure le 28è jour du 3e mois de l'année courante, le Tri Phu de Thach-Hà fit cadastrer ces terres par son dê-lai Hoàng xuân-Trich, et un procès-verbal en bonne et due forme fut dressé. Comme ce procès-verbal portait atteinte aux intérêts de Tu et Du, le Tri Phu concussionnaire l'annula et le remplaça par un acte d'après lequel les terres communales ne mesureraient plus que 3 mâu et 1 sào, le reste étant considéré comme des propriétés privées de Tu et Du. Le refus de signer cet acte a valu à quelques habitants 24 heures de prison.

Après l'incident, la moisson du 5è mois fut faite par Tu, Du et consorts sans qu'ils eussent à verser aucune redevance au village.

Le 13 septembre de l'année courante, un nouveau cadastrage fut effectué par le Thua Phai Pham-duc-Thuân. Au lieu de jalonner ces terres pour en déterminer préalablement la superficie, il ordonna aux intéressés de planter une tige de bambou sur chaque portion de terre communale et une tige de « dùng dinh » sur chaque portion de terre privée. Cette opération accomplie dans des conditions scandaleuses a permis à Tu, Du, Nguyên Tu (frère de Du) et Nguyên Thanh (neveu de Tu) qui agissaient selon leur bon plaisir, de s'attribuer de nouvelles terres de sorte qu'il ne restât plus au village qu'un mâu de terre communale. Ayant refusé de signer le procès-verbal dressé par le Thua Phai, les habitants du village ont été frappés, brutalisés par les linh que ce dernier avait fait venir exprès pour cette affaire.

Les intrigues, les vexations ne s'arrêtent pas là.

Le dernier jour du cadastrage, le Thua Phai donna au village l'ordre écrit (cet ordre existe encore) de faire venir dix habitants robustes au lieu de l'opération pour parer à une attaque éventuelle qu'il prétendait pouvoir venir de la part de Tu, Du et consorts. Ce qu'il avait prévu arriva. Les enfants de Tu vinrent provoquer une rixe. Le Thua-Phai ordonna de les arrêter, et cela fait, il dressait au Tri Phu un rapport où il accusait les habitants d'avoir tenté de les attaquer. Lâche mensonge dont toujours les faibles sont les victimes.

Ainsi, avec la complicité du Tri Phu et de ses subordonnés, Tu, Du et consorts ont pu s'approprier, voler impunément presque toutes les terres communales du village de Trung Tiêt, et cela, naturellement, en l'absence complète de titres justifiant leur droit de propriété. La richesse des propriétaires fonciers, des usuriers des spéculateurs, de ceux qui oppriment et exploitent le peuple jusqu'à la moëlle des os est ainsi édifiée, au mépris de ce principe fondamental même de la société capitaliste, le principe du respect sacré dû à la propriété privée.

Vraiment on dirait que nous ne sommes pas au 20e siècle, sous le gouvernement du Front populaire. Soumis au régime du bon plaisir, les Indochinois se croiraient en pleine barbarie moyenâgeuse.

Le peuple en a assez de cet état de choses. Que le gonvernement métropolitain y mette un terme en changeant les cadres en rajeunissant cet appareil administratif vétuste, corrompu. Il nous faut un gouvernement nouveau qui sache mieux respecter les droits du peuple et qui réponde mieux à la situation.

LE GRAND CONSEIL...

Que n'a-t-il pas fait pour avoir sa fortune ? Que ne fera-t-il pas pour la défendre !

C'est ainsi que Baffeleuf voue une haine implacable au Front populaire et, en particulier, à M. Moutet qui ose s'immiscer dans ses affaires indochinoises.

Violemment, il a pris à partie le Ministre des Colonies. Passionnément, il s'est fait le champion de l'obscurantisme colonial. Pour maintenir l'Annamite à l'état de « primaire », M. Baffeleuf n'a pas hésité à se déclarer partisan du « plan horizontal » du « regretté » Gouverneur Général Merlin que d'aucuns ont appelé « l'Africain ». Non, M. Baffeleuf se trompe ; l'Annamite ne saurait rester indéfiniment sur le « plan horizontal ». Il veut s'élever, il s'élèvera et cela malgré les protestations des Baffeleuf et des Joseph. Ces réactionnaires parlent d'isoler l'Indochine pour la préserver des influences étrangères de faire, en somme, de ce pays une chasse réservée, réservée aux seuls capitalistes français et leurs valets, les bourgeois annamites.

Auraient-ils voulu empêcher la terre de tourner comme l'Indochine d'évoluer ? Mais . . . . les chiens aboient, la caravane passe.... Ce peuple de 25 millions d'âmes continuent à marcher vers un ordre nouveau en dépit des parasites qui se cramponnent à un vieil état de choses dont ils tirent profit.

Dernière heure

Grève à l'imprimerie Tân-Dân

Ce matin, 17 décembre, les ouvriers de l'imprimerie Tân Dân en grève depuis hier après midi, sont venus aux bureaux nous exposer leurs revendications avec prière d'insérer. Ils réclament :

1·) Augmentation de salaires

2·) Congé du dimanche payé

3·) Renvoi du sous-chef d'équipe Giám

4·) Liberté pour leur camarade Trân arrêté

(L'ouvrier Trân ayant été arrêté sur plainte du briseur de grève Giám)

Sous prétexte d'obéir aux nouvelles lois sociales leur patron avait donné le congé hebdomadaire. Auparavant les ouvriers recevaient une solde mensuelle allant de 6p.00 à 9p.00. Depuis l'application de la nouvelle mesure ils sont payés à la journée. Malgré l'augmentation de 10 % sur les salaires, ils ne reçoivent plus que de 5p.20 à 7p.80 après déduction des journées de congé qui, bien entendu, ne sont pas payées.

A QUAND LA FIN DU RÉGIME DES PERSÉCUTIONS POLITIQUES ?

Laissera-t-on mourir TA-VAN-BAN ?

Notre camarade Ta van Bàn, ancien détenu politique, a été libéré conditionnellement. Soumis à la surveillance administrative, il a été enfermé, depuis des mois, dans son village où il ne possède ni terre, ni maison et ne peut trouver aucune aide de la part de ses parents ou connaissances. Un gagne-pain lui est absolument nécessaire. Il est allé plusieurs fois à la résidence de Ha-nam, demander l'autorisation de quitter son sol natal. Toujours l'audience lui a été refusée. Obligé de partir sans l'autorisation du Résident, il est venu à Hanoi où il s'est fait coffrer par les agents de la sûreté.

Depuis le 10 décembre, dans la prison de Phu-Ly, il a fait la grève de la faim pour protester contre son incarcération. Ne voulant pas que cette grève ne se prolongeât et n'entraînât des complications comme c'est le cas de Tao, Thau, Ninh, le Résident-adjoint de Phu-Ly, l'a déféré au parquet. Et le matin du 11 décembre, Ta van Ban s'est vu gratifier la peine d'un mois de prison et de 3p. de frais de justice par le tribunal mandarinal de Hanam.

Voilà le fait ; et ce fait se répète presque tous les jours. Dans les autres provinces et notamment à Quang ngai n'a-t-on pas vu des cas pareils ? Des libérés politiques sont tenus de rester, de s'enfermer dans leur village où toute possibilité de gagner leur vie leur fait défaut. Le moindre déplacement dans un village voisin ou dans une province voisine entraîne la prison, le bagne. La sûreté, la police, les autorités administratives rivalisent de vigilance dans cette besogne de persécution acharnée.

Cette tracasserie journalière fait ressortir le caractère fasciste du gouvernement local.

Nous estimons que telle n'est pas la volonté du peuple de France, de ce peuple généreux et révolutionnaire qui a voulu rendre la vie et la liberté à tous ceux qui ont enduré depuis des années des souffrances et des privations injustes, n'ayant commis d'autre crime que celui de défendre les droits, les intérêts d'un peuple opprimé.

Que l'amnistie totale, complète soit promulguée et appliquée. Qu'une liberté entière soit accordée à tous les détenus politiques. Que pour commencer, on mette en liberté notre camarade Ta van Bàn, victime de brimades autant odieuses qu'injustifiées !

Voilà un exemple typique de l'application des lois sociales qu'on déclare promulguées en Indochine. Tant que les ouvriers ne sont pas protégés par une législation leur garantissant des droits syndicaux, ils sont encore victimes des attaques patronales.

A propos des "particularités"

ses manifestations, sociales, politiques, économiques et culturelles.

On les rencontre à chaque pas à moins qu'on ne soit aveugle.

Pour être plus concret, examinons les choses dans le cadre restreint des grèves ou des protestations ouvrières du mois écoulé et à la lumière de ces seuls évènements de la vie ouvrière.

Qu'est-ce que nous y remarquons donc de caractéristique, de particulier, d'« indochinois » ?

La « couleur locale » eh bien, c'est qu'on s'arroge ici de ce droit de frapper l'ouvrier quand et tant qu'on veut, que ces brutalités acculent quelquefois les victimes au suicide (affaire du coolie Nguyen van-Nam de la plantation de Bên-Cui). C'est que le cas Thi-Mau est un entre mille, que cette ouvrière ne reçoit à la suite de l'odieuse agression dont elle a été l'objet et qui l'a fait avorter et s'aliter qu'une somme dérisoire de 30$00 de dommages-intérêts, que cette sentence du tribunal est encore une faveur exceptionnelle due à des circonstances exceptionnelles « campagne menée par notre journal, intervention ministérielle dans l'affaire du scieur de long H.V.-Ban, l'arrivée éventuelle de la Commission d'enquête ....) Ou bien, c'est qu'en Novembre, la société Sauvage n'a pas encore payé à ses ouvriers leur dû depuis le mois de Mai. C'est que le mineur tonkinois doit acheter lui-même ses instruments de travail (pioches, pelles), qu'il graisse à ses frais les wagonnets patronaux. C'est qu'en cas de maladie il est non seulement non payé, mais encore puni, d'une amende qui augmente proportionnellement avec le nombre de jours de repos. C'est que de par ce système l'ouvrier, qui s'absente 5 ou 15 jours, voit son salaire journalier diminuer automatiquement pendant le reste du mois de 20 sous (salaire moyen) à 15, à 10 ou 5. C'est que cette institution de décoration qui s'appelle pompeusement « Inspection de travail » ferme les yeux sur ces vols légaux.

Ou encore c'est que M. Delsalle, inspecteur des affaires administratives et politiques du Tonkin fait encercler militairement les grévistes dont le calme, la discipline, le respect de l'ordre sont reconnus par toute la presse d'ici et les fait matraquer ensuite par la soldatesque avec des bâtons, des crosses de fusil, des baionnettes. C'est qu'après cela, et après avoir fait arrêter des dizaines de grévistes pour « entrave à la liberté du travail » ce même inspecteur, assure les ouvriers qu'il avait fait matraquer la veille, de sa « sollicitude » à leur égard et proclame que s'ils ne reprenaient le travail, ils seraient considérés comme des fauteurs de désordres et traités comme tels.

C'est que l'envoyé spécial de notre journal le camarade Chât, est arrêté lui aussi sous le même prétexte d'entrave à la liberté du travail et qu'on ne se gêne pas de saisir son appareil photographique et ses notes.

Voilà les particularités indochinoises, Monsieur Haast.

Que conclure de là ?

Que l'application des lois sociales qui ont été sabotées doit être intégrale, qu'elle doit être efficace, contrôlée, qu'il faut pour cela accorder aux travailleurs d'ici les droits et les libertés les plus élémentaires tels que droit de grève, droit syndicale, liberté de réunion, de presse etc...

UNE NUIT AU TE-BAN

(ASILE DE NUIT)

L'interrogatoire

— Ta carte d'impôt et tout de suite, tu comprends ? me demandait Mr le secrétaire de l'Asile de nuit sis à la voie N° 221 quand à peine ai-je mis pied dans sa chambre qui tenait lieu de bureau. Il paraissait visiblement être de mauvaise humeur. Il en voulait à moi qui m'y amenais assez tard, exactement vers 23 H. J'avais troublé son sommeil déjà profond. Il avait d'ailleurs d'autant plus raison de s'emporter que sa femme allait se mettre au lit et que ma figure était, cette nuit là, horriblement et à dessein rébarbative. Figurez-vous une personne aux cheveux ébouriffés qui n'a pas mangé depuis trois jours, qui n'a pour vêtements qu'une courte veste et un pantalon fort usé, pour bagage, qu'une paire de sabots bons à faire du bois de chauffage et vous aurez le portrait fidèle de votre serviteur. La question posée par le secrétaire de l'Asile de nuit était prévu car on n'y admet que des gens censés solvables à l'égard de l'Etat; la manière dont elle me fut posée ne m'étonnait guère ; je déroulais tranquillement, le papier crasseux contenant une carte d'impôt personnel que je m'étais procurée à l'avance. Malheureusement celle-ci portait comme âge 19 ans et ma physionomie trahissait à l'évidence mon âge effectif de 26 ans. On pourrait se tromper de quelques années, mais de 7 ans, voyons cela ne serait pas possible. L'homme le plus balourd saurait tout de suite que vous avez triché sur votre âge. Cependant, ce n'était pas tout à fait le cas de ce secrétaire; il m'avait pris pour un mauvais contribuable qui ne pouvait se mettre en règle avec le fisc; il pensait que non seulement j'avais triché sur mon âge mais encore que j'avais subtilisé ma carte d'impôt à un autre. Et il m'avait soumis à un interrogatoire comme il seyait à un homme de son rang! Il me dévisageait à nouveau et un moment après :

— T'as que 19 ans?

— Oui, Mr le secrétaire, j'ai bien 19 ans.

— T'as pourtant bien l'air d'une « bà già ».

— Non Mr le secrétaire. la lumière blafarde de cette lampe poussiéreuse devrait certainement vous tromper.

Il disait juste, ce malin de secrétaire, mais il fallait que je justifiasse tant bien que mal l'âge porté sur la carte.

— D'ailleurs, ajoutai-je tout de suite) c'est la deuxième carte que j'ai.

Il paraissait faiblement convaincu. Ça n'avait plus d'importance maintenant qu'il tirait du tiroir de son bureau une fiche rouge deux fois plus grandes que les fiches des Bureaux de placement en France, laquelle me donnait droit de cité dans cet Asile de nuit.

— Qu'est ce tu fous, toi ?

— Monsieur le secrétaire, j'étais boy.

— Pourquoi tu t'amènes si tard comme ça ?

— Monsieur le secrétaire, mon patron m'envoyait promener ce matin et depuis je suis allé à la recherche du travail. Je vous présente mille excuses car j'ignore complètement les règlements de votre « Service ».

— T'es idiot pour ne pas connaître nos règlements. Suis-moi, espèce d'imbécile !

Et il me traîna aux dortoirs, m'assigna rapidement une place, fit demi tour et le voilà disparu dans l'obscurité, emportant avec lui ma carte d'impôt sur laquelle pourtant figurait la prescription suivante : « le titulaire de cette carte d'impôt doit toujours la porter sur lui ».

A tout seigneur, tout honneur !

***

Contact avec les choses de l'Asile

Les dortoirs se divisent en deux catégories : dortoir des intellectuels et dortoirs des coolies.

Comme son nom l'indique, le premier est réservé aux chômeurs intellectuels : employés de commerce, diplômés des diverses écoles que la misère ont unis sous le même toit. Au milieu d'une salle assez mignonne, trône une grande table. Dans un coin, une bibliothèque et le long du mur une rangée de lits dont quelques uns seuls étaient occupés. Les « dortoirs de coolies » sont autrement « chics ».

Ils se subdivisent en dortoir pour « hommes » et dortoir pour « femmes ». On devrait à mon sens donner au dernier le nom de dortoir « marmaille », car il n'y avait pas que des femmes qui y logeaient mais bel et bien toute une marmaille. Ces deux ailes d'un même bâtiment sont séparées par un couloir où ronflaient deux femmes qu'une grande fatigue avaient jetées là toutes débraillées et qu'il fallait sauter par dessus pour pouvoir accéder au dortoir.

J'étais dans le dortoir «hommes». C'était un hall pas aussi grand que celui du marché central de notre ville, mais où suivant les règles d'hygiène on ne devrait caser qu'une vingtaine de personnes tout au plus, comme nous autres sommes compressibles à merci, ce nombre pourrait aller, suivant les circonstances, jusqu'à deux à trois cents. Et effectivement, on a prévu pour 84 personnes ! Malgré cela, en comptant celles qui y dormaient, j'en trouvais 70 ! Les lits étaient des planchettes inclinées à oreiller rectangulaire en bois servant en même temps de casier. Ils étaient disposés en quatre rangées parallèles et se touchaient les uns les autres. Des cadavres à demi nus y gisaient, qui se grattaient à qui mieux mieux, tout comme un racloir, qui parlaient tout haut en rêvant de je ne sais quoi. Sur ces planchettes crasseuses, des nattes douteuses. Pas de moustiquaire, l'épiderme de ces clochards est censé assez dur. Pas ou presque pas de lumière, car ces messieurs de l'Asile paraissait, croyait-on, avoir l'habitude de vivre dans l'obscurité. Si le couleur y était tant soit peu assez sombre, l'odeur y était cependant fort accentuée. Celle de la chair humaine s'exhalait à vous tourner la tête. Des fois, l'émanation marécageuse de l'étang d'à côté parfumait la salle et vous pénètrait profondément dans le nez. Ce nocturne orchestre odoriférant jouait à plein rendement. On ne pourrait avoir un tableau aussi charmant qu'à la morgue de Cochin !

***

Contact avec les clients de l'Asile

Je m'affaissai de fatigue sur le lit. Et déjà, je sentis quelque chose comme des sales bêtes me chatouiller les pieds, le dos enfin tout le corps. Je me levai. Des punaises couraient sur la planchette comme des fourmis qui se débandaient et s'enfuyaient dans les interstices de l'oreiller en bois. Mon voisin de droite vint d'en tuer quelques unes et l'odeur en parvint jusqu'à moi, très forte. Celui de gauche agitait son éventail pour chasser des moustiques.

— Tu ne peux dormir, toi ? me questionna ce dernier

— Penses-tu, c'est une fournaise ici, lui répondis-je.

— Et mieux que ça, c'est un nid à moustiques et un repaire de punaises.

Il disait vrai et je profitai de cette occasion pour attaquer à mon tour la conversation.

— Est ce que tu as du boulot ?

— Pas encore.

— Qu'est ce que tu foutais ?

— Cuisinier.

— Chez qui ?

— Chez un millionnaire, avenue du Grand Bouddha.

— Tu étais bien payé

— Tu penses, deux dollars par mois, et homme à tout faire !

— Pour quelles raisons, il t'avait renvoyé ?

— Mon vieux, t'es trop niais pour me poser pareille question. On n'a pas besoin de fournir quelque raison que ce soit. On te dit : va t'en je n'ai pas besoin de toi et un point c'est tout.

— Est ce qu'on t'avait donné quelque chose comme indemnité de préavis ?

— Qu'est ce que tu me racontes là. Ce n'est pas d'usage ici.

«Ce n'est pas d'usage ici» je ne cessais de murmurer cette courte phrase qui en disait pourtant très long.

— Mais tu as été chercher du boulot ?

— Bien sûr, j'ai été hier et ce matin même au marché de Cho Hôm où il y a une dame plaçant des gens de service.

— Où elle se tient ?

— Au carrefour de la route de Huê, juste en face du marché. Et elle m'avait promis de trouver pour moi une place demain.

— Ce devrait être une bien gentille dame, alors ?

— Penses-tu, elle aurait à toucher des commissions chez des personnes qui m'embaucheraient et de moi également. Et encore, elle fait d'autres affaires à côté. Ainsi, dit-on, elle place même des filles et des fillettes.

— Où ?

— Dans des chambres meublées.

— Pour en faire des femmes de chambres ?

— Oui d'abord, puis après des femmes .....tout court.

Les moustiques dansaient bruyamment autour de moi, des punaises me piquaient, il faisait terriblement chaud, je ne pouvais fermer les yeux. Je descendis à terre et me dirigeai vers le couloir quand j'entrevis dans le dortoir «femmes» des enfants squelettiques, voire scrofuleux, s'accrocher aux mamelles desséchées de leur maman ; des fillettes aux mamelles bombant sous le couvre-sein et dont le pantalon en loques laissait voir la chair rongée de vermine, lesquelles étaient, j'en étais sûr, d'excellentes clientes de la généreuse dame dont il était question plus haut et seraient de futures prostituées dans ces maisons louches.

Le réveil à l'Asile de Nuit

Flan ! Flan ! Mr le concierge de l'Asile de nuit frappait de son rotin les dures planchettes. Tous les hôtes se levèrent.

— Ton ticket d'entrée ? demandait-il.

Et en un tourne-main, il ramassait tous ces papiers dont messieurs «les clients» de l'Asile de nuit ignoraient l'utilité et qu'ils gardaient soigneusement pendant toute une nuit parce qu'on leur avait dit de les garder. Le soleil n'était pas encore levé. Une bonne moitié d'hommes et de femmes s'en allaient travailler ou pour dire juste, à la recherche du travail malheureusement introuvable. L'autre moitié paraissant de bons pensionnaires de la maison y restait clouée sur place se désespérait-elle de ne jamais trouver du boulot? Non, l'Annamite chômeur n'a pas l'air de se plaindre de quoi que ce soit. Il ne crie pas, ne se désespère jamais. Il est tout aussi débrouillard que ses confrères au Boulevard Jourdain à Paris. Le boulot est introuvable, soit ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas se créer de la bonne besogne. Alors ils formaient dehors l'enceinte de l'Asile un cercle où ils jouaient à pile et face et ne cessaient qu'à la nuit tombante.

La salle à manger était magnifique De grands tableaux étaient suspendus aux murs, des livres d'or ouverts, une longue table occupait le milieu de la salle. Je remarquais des taches de saumure et que celles-ci se faisaient sentir assez fortement ; on devrait être certainement très bien nourri ici. J'avais faim. Alors candidement je demandai au concierge à quelle heure on bouffait. Mais lui, à mon grand étonnement de me répondre d'un ton hautain.

— Ce n'est pas assez que d'être logé et tu veux encore être nourri du moment que tu ne paies aucun sou : on est déjà assez généreux de t'ouvrir la porte de l'Asile à toi qui ne trouves pas un trou où enterrer ton sale corps.

— Mais, pardon, Monsieur, si je vous demandai cela, c'est à cause de cette table qui me faisait croire qu'on nous servait également à manger ici. D'ailleurs « tê bân» ne signifie-t-il pas « assistance aux pauvres » Monsieur, on assiste les pauvres en leur donnant à manger aussi.

— Tais-toi, espèce d'idiot, tê bân veut dire «tê tô su nhà mày,» comprends tu ?

Je compris mais trop tardivement J'appris dans la suite que cette fameuse table était destinée à recevoir les officiels : ceux-ci mangeant à la place de ceux-là !

La cloche de la Chapelle St Antoine tintait, elle remua profondément mon âme troublée. Je fixais ma pensée : l'Eglise St Pierre a une existence plus que millénaire et qu'a-t-elle fait pour l'humanité souffrante? La «démocratie» a commencé voici depuis plus de cent ans et que fait-elle pour libérer de la faim et de la misère ceux dont le droit au travail est incontestable. Que valent cet asile religieux que voilà et cet asile laïc que voici ? Et je ne pouvais m'empêcher malgré moi d'identifier ces deux institutions.

La cloche a beau sonner, l'âme a beau appeler à son secours Jesus.

Le Messie est annoncé, mais l'homme continue à souffrir. Et Demain serait-il comme Aujourd'hui ?

Demain....

LA VIE MILITANTE

MARQUONS LE POINT !

Voilà depuis trois mois que notre journal lutte pour défendre son jeune existence contre les forces coalisées de la réaction.

Seule, au milieu de la décadence de la philosophie bourgeoise notre idéologie apparaît claire, constructive. Entre les deux courants qui partagent l'humanité : *le fascisme*, forme suprême de la pensée bourgeoise et *le marxisme*, expression vivante de la pensée prolétarienne, notre journal est du côté du prolétariat, de cette classe laborieuse, actuellement opprimée, mais devant qui s'ouvrent des horizons les plus larges et dont une fraction a déjà pris le pouvoir dans un sixième du monde et y jette les bases de la société future : la société socialiste.

Sans perdre de vue la situation internationale dont les répercussions chez nous sont immenses, nous portons particulièrement notre activité sur le *plan national* de l'Indochine.

Notre objectif immédiat est la conquête des libertés démocratiques bourgeoises nécessaires à l'épanouissement de notre peuple et surtout au *relèvement des conditions matérielles et morales de notre prolétariat*, appelé à accomplir sa mission historique avec l'alliance de la paysannerie et les autres couches sociales intermédiaires.

La tâche immédiate que nous avons à accomplir est *la lutte revendicative des masses* pour l'élévation de leurs conditions d'existence. Cette lutte doit être organisée.

Nous répudions l'attitude passive selon laquelle l'octroi des libertés démocratiques est une chose due par le Front populaire à notre peuple. Nous disons que l'avènement du Front populaire n'est pour nous qu'une circonstance nous permettant de réclamer ces libertés jusqu'ici refusées. La politique de nos alliés ne pourra être appliquée que si nous savons nous ériger en une force capable de la défendre et la développer.

Il existe chez nous une bande de fascistes qui jurent de contrecarrer l'action du Front populaire en ce pays. Il nous appartient de les forcer au respect de nos droits en opposant à leur action destructive notre organisation et notre tactique.

Dans le domaine littéraire et artistique nous ferons ressortir nos conceptions. A mesure que sa décadence se précipite, la bourgeoisie tend de plus en plus vers les théories nietzchéennes et freudiennes. Les théories de la sensualité, de la volupté, les tendances racistes et la pornographie dominent actuellement dans la littérature et les arts. Il incombe à nous la tâche de dégager la conscience du prolétariat de ces funestes influences, de grouper autour de nous des écrivains et artistes prolétariens qui animent les masses laborieuses, en lutte pour l'avènement d'un ordre nouveau.

Dans la lutte pour la conquête des libertés démocratiques, le prolétariat ne pourra remplir son rôle sans étendre son front de combat à la paysannerie et aux autres couches moyennes qui ont tout intérêt à y entrer. Ne pouvant se constituer en une classe distincte, ces dernières, devant l'exploitation effrénée du capital et l'expropriation incessante érigée en système (particulièrement dans les campagnes) se trouvent soumises au phénomène social connu : la prolétarisation. Si quelques uns de leurs éléments réussissent à se joindre à la grande bourgeoisie avec laquelle ils s'identifient, le reste se prolétarise ou demeure amorphe et inorganisé. Dans leurs rangs, des groupements peuvent se former mais l'aggravation de la situation politique du pays se chargera de les dissocier et de les faire absorber par les deux vastes courants fasciste et marxiste. *Notre politique à nous est de savoir rallier ces éléments à notre cause sans pour cela mutiler nos théories.*

Telle est notre position, camarades.

Si nous vous l'exposons c'est pour vous dire que notre journal a un rôle bien difficile. Il a à soutenir contre les assauts incessants des maîtres de la production. Il tiendra, nous le voulons. Il tiendra, certes, mais avec votre concours. Par vos critiques, vos suggestions, par vos efforts financiers, votre propagande, vous l'animerez, Vous développerez son influence dans tous les chantiers, dans toutes les usines, dans tous les ateliers, dans toutes les entreprises. Vous ferez de lui l'organe de tous les travailleurs.

Ne terminez pas l'année sans apporter à votre journal 1.000 lecteurs nouveaux. 1.000 hommes qu'il pourra toucher, éduquer et peut être, transformer en militants conscients de notre cause.

La vie au Pénitencier de Kontoum

DAK PAO

IV

Le régime alimentaire.

Il est banal et tragi-comique dans les prisons de se répéter à tout moment entre compagnons infortunés : « Ce n'est pas ici qu'on vient manger » C'est ce qui s'appelle faire bon cœur contre mauvaise fortune. Tout de même, quand on est soumis au régime de corvées, quand on s'expose tout le jour, toute la nuit aux intempéries de la haute région du Sud-Annam aux brutalités des gardiens barbares, quand on a travaillé, peiné, sué dix heures chaque jour au transport de bois ou au dynamitage de la pierre, l'homme peut au moins se croire en droit de manger à sa faim, de boire à sa soif. Ce n'est pas là un luxe. C'est le minimum exigé par la vie Or, le moins qu'on puisse dire du régime alimentaire de la prison de Kontoum, c'est qu'on ne saurait jamais croire que des hommes puissent vivre ainsi, de ces matières corrompues, de ces légumes squelettiques, desséchés ou pourris, de ces poissons qui ont tourné, de ces viandes....non, de ces os où pendent à peine quelques lamelles de chair en décomposition, sentant mauvais et où grouillent des larves et des vers ! Or, la moindre protestation contre ce régime dans l'enceinte entraîne une sanction, et quelle sanction ! Le «protestataire» la «tête dure» sera immanquablement assassiné par la cadouille moï.

Tout d'abord la ration de riz est insuffisante. Le mets quotidien c'est une pincée d'ossement de poisson séché, de ces poissons qui ont servi à la fabrication de la saumure et dont par conséquent toute substance nutritive a été depuis longtemps vidée, pressurée. Quelques tiges ligneuses de liserons d'eau desséchées durcies ou trois, ou quatre aubergines minuscules constituent ce que, pompeusement, sur le cahier de charge on baptise du nom de «légumes». Tous les dix jours il y a bien «la viande règlementaire» mais la portion qui revient aux prisonniers se compose de boyaux, d'entrailles, de tendrons et d'os. Les meilleurs morceaux et tout ce qu'il y a de «mangeable» va a la cuisine du «mandarin», au réfectoire des miliciens. De temps en temps, il y a bien une marmite de soupe — de l'eau où l'on fait bouillir ensemble tous ces os rejetés du «haut lieu» — c'est ce qu'on appelle communément le «bouillon caoutchouc» mais il faut dire que c'est rarissime ce «festin royal» !

De Kontoum à DakPao, le trajet est long de plus de 100km. Le transport est assuré par des charrettes. Or, c'est de Kontoum que la prison de DakPao attend tous ses vivres. La lenteur des moyens de locomotion, la négligence incurable de l'administration locale achèvent de gâter toutes les matières livrées par le chef-lieu de la province moï. Par ailleurs, le fournisseur un certain Mr Maulini, s'en remet entièrement au soin déplorable de ses agents quant à la fourniture des denrées alimentaires. Ce, à quoi on songe uniquement c'est de gagner le plus possible sur le marché conclu avec l'administration. Le riz se mélange à de la balle de paddy, dans une proportion plus que malhonnête ; le poisson a tourné depuis longtemps dans le magasin du fournisseur, avant d'être livré à la consommation. Des larves de mouches y grouillent. Les intermédiaires, sûrs de la carence de l'administration, appuyés par l'autorité du chef de la prison, enhardis par le silence forcé des détenus, ne se font aucun scrupule quand il s'agit de lésiner sur la livraison des denrées, de réaliser les plus honteux et les plus scandaleux bénéfices qu'il se puisse imaginer.

L'auteur de ce compte-rendu se rappelle encore avec une effrayante précision, ces repas partagés avec les camarades de la prison, aux premiers jours de l'arrivée du convoi. Devant les mangeailles, chacun pouvait voir au premier coup d'œil un spectacle nauséabond : sur les squelettes des poissons servis dans de vieilles boîtes d'acier rouillées, des vers minuscules blanchâtres rampent, pullulent. Au début on se dit en devoir d'arracher scrupuleusement de sa ration toutes ces petites bêtes avant de manger. Bientôt on s'aperçoit qu'ils sont en nombre incalculable et que la besogne ne saurait finir en une demi-heure, ou une heure. – Or, il faut finir à temps, de manger tout de même ! Alors, alors, on se met à avaler les yeux fermés, avec ces ossements, tous ces vers répugnants. Après tout, le curieux ce n'était pas qu'on réussissait à avaler ces saletés dégoûtantes, – le curieux c'était qu'on vivait tous de même et que des gens nous regardaient avec une visible satisfaction.

Nos lecteurs nous permettraient-ils une « citation littéraire » par ici ? — car il y a bien une littérature de la prison — Après tout, elle n'est pas tellement pédante si l'on songe que par des heures désespérées un poème, une chanson, un mot, une rime, a suffi parfois pour consoler l'âme désolée, pour ranimer le courage de vivre, pour rallumer enfin l'espoir sur les fronts abattus. Indignation devant le présent, résignation stoïque ou douloureuse, haine généreuse, passionnée, confiance en l'avenir, tels sont les thèmes généraux de cette littérature clandestine, anonyme. A l'occasion de la mort d'un camarade, un survivant composa une oraison funèbre dont voici deux phrases :

« Misère ! amertume ! nous travaillions gémissant, tout nus, sans « chapeau, sans manteau, par des « pluies excessives ou sous la cha- « leur accablante....certes effray- « ante est l'idée que l'homme qui « vit peut endurer tant de douleur !

« Tristes quand, menottes aux « mains, chaînes aux pieds, nous « nous vaquons aux besognes ; ou « quand, rentrant le soir, on se « gave de balle de paddy et de vi- « ande en décomposition ! c'est là, « c'est là « le régime de faveur » « qu'un gouvernement réactionnaire « entend réserver à ses adversaires « politiques !.... »

Les malades avaient aussi leur « régime spécial » Sitôt qu'un prisonnier s'alitait, on lui supprimait automatiquement sa ration de riz. Il était condamné à se nourrir de l'eau de riz, de la soupe la plus diluée possible. Aux yeux du garde principal, des gardiens et des fournisseurs, étaient vraiment malades ceux là seuls qui s'astreignaient de bonne grâce à ce régime. Si le patient réclamait du riz, gare ! aux corvées tout d'abord ! Tout ce riz, tout cet argent honteusement lésiné enrichissait le fournisseur. Bien entendu entre ce dernier et le chef de prisons et les gardiens moï, on comptait quelquefois....

Les prisonniers avaient chacun un peu d'argent de poche. Seulement que pouvait on bien acheter ? Et puis, tout se vendait à des prix exorbitants. Le soir venu, les miliciens apportaient, parfois du maïs ou des bananes et vendaient aux détenus. Chaque épi de maïs, chaque banane coûtait ainsi cinq cents alors que le prix courant était d'un demi cent, ou d'un quart de cent. Bien que primitifs, les moïs commençaient à connaître le prix de l'argent et cherchaient aussi par tous les moyens à s'enrichir. Quant aux prisonniers, ils n'étaient guère sûrs du lendemain, aussi bien, ils payaient et mangeaient autant qu'ils pouvaient : car demain, peut-être, on mourra ! Et n'a-t-on pas vu des camarades qui expiraient avec une bourse toute pleine dans la poche ? Il va sans dire que l'eau de Dak Pao était malsaine. Elle l'était tant et si bien que les moï eux-mêmes n'habitaient pas la région. Il n'était naturellement pas question en haut lieu de s'occuper de la boisson des prisonniers. Ils buvaient l'eau qu'on leur donnait, récueillie aux sources, aux ruisseaux les plus suspects.

Chaque matin, le prisonnier emportait dans une marmite sa ration d'eau du jour. Avec la course fiévreuse des prisonniers de la prison au chantier, une bonne partie de cette eau s'est épandue le long du chemin. Evidemment, la ration était encore insuffisante. Dans le besoin, le prisonnier devait s'abreuver au premier ruisseau du lieu. Tantôt, la source était loin, alors le ravitaillement était doublement difficile : il y avait le trajet pénible à faire, mais il fallait d'abord obtenir l'autorisation du gardien. Et l'on payait cinq cents pour avoir une « mesure » d'eau (la capacité d'une boîte de beurre Bretel). C'est pour avoir bu de cette eau malsaine que nombre de prisonniers ont attrapé la fièvre ou la dysenterie.

Cette nourriture insuffisante, dénaturée, cette boisson malsaine, achevaient vite d'épuiser le détenu de DakPao. Au bout de cinq à six mois de séjour, il dépérissait il n'avait plus que les os et la peau. Les pommettes anguleuses, les joues creuses, les yeux ternes et sans vie, l'homme n'était plus qu'un fantôme, un squelette. Tout sentiment de dignité cédait place à l'instinct de conservation. On n'avait qu'une ambition, qu'un désir : manger. On se disputait pour une gorgée de soupe pour une lamelle de viande. Nous en avons vu qui ramassaient le long des ruisseaux un de ces os pantelants fraîchement rejetés par les cuisiniers tout rouges de sang et qui se mettaient à les dévorer avec la voracité d'un loup affamé.

En écrivant ces relations l'auteur de ces lignes a frémi plus d'une fois au souvenir des jours passés : ses lecteurs peuvent cependant être sûrs d'un fait : en tout ceci, à aucun moment la touche de la réalité n'a été exagérée.

(à suivre)

Où va l'argent des ouvriers ?

(suite de la 1ère page)

Nous ne pouvons publier la suite de la lettre où M. Khôi se défend d'avoir fait des offres impérieuses de billets de loterie et de théâtre et M. Khôi se compare au regretté ministre Salengro, étant donné que la réponse «non comprise, l'adresse, les salutations, les réquisitions d'usage et la signature » doit être « limitée à la longueur de l'article qui l'aura provoquée ».

Nous nous permettons de rectifier la lettre rectificative sur presque tous les points capitaux.

M. Khôi se donne comme l'ouvrier « le plus connu, le plus estimé » *Du patron sans doute. Car tous les ouvriers de Truong-Thi témoignent pour lui, plutôt de la méfiance.*

M. Khôi a été « désigné » pour aller faire la quête ? Oui, désigné par les secrétaires du bureau et non point par les cai et les ouvriers qui avaient l'intention d'ouvrir de leur propre initiative une souscription et avaient même déjà rédigé la demande d'autorisation.

M. Khôi affirme que la souscription a duré en tout 1 mois et 23 jours. *Il s'agit de s'entendre. Quand les ouvriers parlaient « des 3 mois qui se sont écoulés », ils se plaçaient au point de vue de la paye, le seul point de vue qui intéresse l'affaire comme M. Khôi le reconnait tacitement. Or depuis le 14 Septembre, date de l'ouverture des souscriptions, il y a 1ère paye, le 28 Septembre, 2e paye le 17 Octobre, 3e paye le 20 Novembre.*

M. Khôi affirme que le Comité s'est réuni le 21 Novembre à 17 heures. *C'est faux. Le procès verbal porte : « le vingt deux novembre, mil neuf cent trente six etc... » En tout cas, la réunion n'eut lieu qu'après les réclamations des ouvriers et leur télégramme à notre journal. La réponse aux délégués ouvriers, réponse que nous avons mentionnée (« On a beaucoup plus de ressources etc... ») est véridique, elle a été proférée par M. Hàn-Van et par M. Khôi en même temps Les ouvriers ont répliqué en demandant le versement « au fur et à mesure » ; « s'il y avait des gens qui ne verseraient que l'année prochaine, disaient-ils devrait-on les attendre?». Ce n'est qu'après cette intervention des ouvriers et aussi, celle du chef de bureau que M. Khôi s'est résolu à totaliser les quêtes.*

M. Khôi affirme que les Cai des sections ont proposé de garder le résultat des quêtes *pour les besoins des ateliers, pour secourir par exemple le chaudronnier H. D. Chiêu. En réalité, la proposition ne venait d'aucun Cai, mais plutôt des membres du Comité. Pour Chiêu, les ouvriers ont déjà ouvert une souscription qui a rapporté 100$. Ceci devrait faire réfléchir en même temps à M Khôi qui n'aurait pas dû généraliser à l'adresse des ouvriers nécessiteux, ses accusations d'avarice sordide.*

Voilà des précisions assez notables que nous avons tenues à apporter à la lettre rectificative, pour montrer à M. Khôi que nos enquêtes ont été faites avec toutes les précautions et la justesse nécessaires et que n'ayant nullement l'intention de « le salir » nous nous féliciterions au contraire si les incidents regrettables ne s'étaient pas produits.

Dans l'Union Soviétique

Démocratie bourgeoise et démocratie socialiste

(suite) par K. Radek

Les meilleurs des meilleurs fils de la classe ouvrière et de la paysannerie travailleuse sont groupés dans le parti communiste.

Ainsi, la dictature du prolétariat a été en même temps dès sa fondation le pouvoir le plus démocratique du monde, puisqu'elle a appris l'administration de l'État aux masses populaires et qu'elle les y a entraînées.

C'est précisément parce que le pouvoir soviétique a toujours été une dictature du prolétariat édifiant le socialisme, qu'il a toujours été le pouvoir le plus démocratique du monde servant les intérêts non seulement des ouvriers, mais aussi des paysans travailleurs. On ne peut pas construire le socialisme à la ville et pour le prolétariat seulement : l'organisation socialiste de l'économie doit embrasser la ville et la campagne, l'industrie et l'agriculture, car la ferme naine individuelle n'est pas capable, même dans les meilleures conditions, de fournir les quantités requises de matières premières et de produits alimentaires à l'industrie socialiste rapidement croissante.

C'est précisément parce qu'il est un pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans, mille fois plus démocratique que la démocratie bourgeoise la plus large, que le pouvoir soviétique a pu accomplir des miracles comme la transformation en quelques années d'un pays agraire arriéré en puissance industrielle avancée, comme la création d'une grande industrie socialiste la fondation de sovkhozes et la collectivisation de 90 % des économies paysannes.

L'immense œuvre historique de la destruction des classes exploiteuses, de la liquidation de l'économie capitaliste et de l'édification de la société socialiste sans classes n'a pu être accomplie avec autant de rapidité et d'une manière aussi radicale que grâce au fait que les masses populaires elles-mêmes-pas seulement les ouvriers, mais aussi l'immense majorité de la paysannerie— ont soutenu sans réserves la politique du gouvernement soviétique, ont réalisé ses plans avec enthousiasme, sans épargner leur peine et leurs moyens matériels.

Si le pouvoir soviétique avait été une dictature non seulement sur la bourgeoisie, mais aussi sur les masses populaires ou seulement même sur la paysannerie, ainsi que l'affirment nos ennemis, nous n'aurions jamais réussi à édifier l'économie socialiste, à plus forte raison dans un pays arriéré, entouré de tous côtés d'ennemis impérialistes.

La victoire du socialisme dans notre pays, l'édification de l'économie socialiste et de la société socialiste, la liquidation des classes exploiteuses nous permettent de porter à une étape supérieure la démocratie soviétique ; cette démocratie des travailleurs, ce véritable pouvoir des travailleurs nous permettent de réaliser sans restriction la démocratie socialiste.

Quelles sont les transformations fondamentales qui nous permettent d'accomplir ce formidable pas historique en avant ? Au cours des huit années écoulées et sur la base de l'industrialisation socialiste et de la collectivisation de l'agriculture, nous avons fait de la propriété socialiste des moyens de production la base économique de l'Union soviétique : le système économique socialiste règne sans limites en U. R. S. S.

Le paysan collectif, qui travaille sur le sol étatique concédé à perpétuité aux kolkhozes, ce paysan collectif qui travaille avec des moyens de production appartenant au kolkhoze ou à l'Etat, ce paysan donc construit le socialisme côte à côte avec l'ouvrier.

En Union soviétique se crée une économie dont toutes les parties concourent vers un même but : satisfaire les besoins de toute la société. Il se crée un régime économique socialiste qui tend peu à peu à aplanir les restes de différences de classes entre ouvriers et paysans. La base de l'économie de l'Union soviétique est la propriété socialiste, à la consolidation de laquelle sont intéressés au même titre tous les travailleurs.

Sur le terrain de l'accroissement et du développement de la société socialiste, les restes des propriétaires privés sont psychologiquement vaincus, les « indices » du capitalisme disparaissent. La croissance de la société socialiste ouvre de perspectives sans fin pour l'ensemble du peuple de l'Union soviétique. Et les intellectuels qui soutenaient autrefois le capitalisme qui ne croyaient pas à la réalité de l'édification du socialisme et qui, pour cette raison, menaient souvent une politique hostile à la cause du socialisme, se sont aujourd'hui ralliés, dans leur masse principale, aux travailleurs qui construisent le socialisme. En outre, chaque année voit grandir leur relève, les nouveaux intellectuels soviétiques, pour qui l'édification du socialisme est la raison d'être.

La création de la propriété socialiste et du système économique socialiste en tant que base de la vie économique de l'Union soviétique nous permet de renoncer à priver plus longtemps de leurs droits politiques les membres des anciennes classes régnantes lorsqu'ils n'enfreignent pas les lois de l'État socialiste et qu'ils n'essaient pas d'entraver l'édification et la consolidation de la société socialiste. De même tombe la nécessité d'une différence entre le droit électoral des ouvriers et celui des paysans. Les paysans, qui sont presque intégralement entrés dans les kolkhozes, sont des créateurs de la société socialiste.

Le pouvoir soviétique, qui a lutté jusqu'ici pour la destrution du capitalisme et la liquidation des classes exploiteuses, pour l'extermination des racines du capitalisme, pour l'établissement des assises du socialisme, a désormais construit le socialisme dans notre pays et son but est aujourd'hui, tout en défendant et en accroissant la propriété socialiste et le système économique socialiste, de continuer à marcher de l'avant, vers l'édification du communisme intégral.

Il est déjà aujourd'hui un pouvoir qui repose sur la base solide de la société socialiste. La force de la société socialiste réside dans la démocratie socialiste. C'est la démocratie socialiste parce que la société socialiste est dirigée par le peuple. La démocratie socialiste n'assure pas seulement au peuple entier des droits démocratiques mille fois plus larges, elle garantit aussi au peuple des droits tels que la démocratie bourgeoise la plus avancée n'a jamais pu en garantir. Il suffit d'évoquer le droit au travail.

Otto Bauer, le social-démocrate autrichien, dans son article sur le projet de nouvelle Constitution de l'U.R.S.S., a été obligé de reconnaître :

» A une époque où il y a toujours « plus de quinze millions d'ouvriers « sans travail dans le monde capitaliste, c'est un fait des plus impressionnants que l'Union soviétique « ait pu garantir à tous ses citoyens « le droit au travail. Ainsi se trouve « réalisé un vieux rêve de la classe « ouvrière sans cesse menacée par le « chômage dans les pays capitalistes

« Le droit au travail fut, comme le « disait **Marx**, la première formule « maladroite, qui matérialisa les re- « vendications du prolétariat révo- « lutionnaire. L'expérience du droit « au travail a fait sa première appa- « rition dans les orages de la grande « révolution française. A la Consti- « tution de 1789, **Malouet** et **Target** « proposaient d'inscrire également le « droit au travail dans la Déclara- « tion des droits de l'Homme et du « Citoyen; la Constitution bourgeoise « rejeta cette proposition. Le mot « d'ordre du droit au travail réap- « paraît dans les grandes crises éco- « nomiques de la première moitié du « XIXe siècle, avec le chômage du- « rable qu'elles engendrent ; il est « défendu par le socialisme utopi- « que de cette époque, par **Fourier** « et **Considérant**. Lorsque la classe « ouvrière parisienne renverse la « royauté sur les barricades de Fé- « vrier 1848, elle impose la procla- « mation du droit au travail. Le 25 « Février 1848, la pression ouvrière « dicte au gouvernement provisoire « le décret suivant : « Le gouverne- « ment provisoire de la République « française s'engage à garantir du « travail à tous les citoyens. » Mais « le droit au travail dans la société « capitaliste se réduit à la lamentable « expérience des ateliers nationaux.

« La lutte pour sa réalisation se « termine par la sanglante guerre « civile de Juin. La classe ouvrière « à peine écrasée dans le sang, la « bourgeoisie s'empresse de rayer de « la législation républicaine le droit « au travail.

(A suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

tirage 2.300 exemplaires

1ère ANNÉE N° 15 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1936

LE TRAVAIL

Le mouvement politique de la classe ouvrière a pour but final la conquête du pouvoir politique ; pour cela, une organisation préalable de la classe ouvrière ayant pris d'elle—même naissance dans la lutte économique est indispensable.

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi - Hanoi

La politique du parti socialiste S.F.I.O. et le Gouverneur Général Brévié

Le gouverneur général Brévié s'est déjà embarqué pour l'indochine. Il sera ici dans trois semaines. Il n'est, par conséquent, pas inutile de rappeler ce qu'est la politique coloniale du Parti socialiste français. Appelé par la confiance du gouvernement de Front populaire à diriger le destin de l'Indochine M. Brévié sera considéré par les masses coloniales comme le représentant et l'exécuteur de la «nouvelle politique coloniale» de la France populaire.

Au 23e Congrès national du Parti socialiste S. F.I.O. une adresse aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoire sous-mandat a été adoptée.

En voici, texte :

Le Congrès du Parti socialiste (S. F. I. O) vous adresse l'expression de son active solidarité.

Il connaît votre misère, il a la volonté d'y mettre un terme.

Avec le Front populaire au pouvoir une ère nouvelle commence pour la France laborieuse, aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée.

Les espoirs qu'a soulevés la victoire du Front populaire ne seront pas déçus.

Toutes les iniquités, toutes les souffrances ne seront pas abolies en un jour.

Mais dès maintenant, les hommes de bonne volonté sont à l'œuvre pour vous apporter plus de justice et plus d'humanité.

Le Parti socialiste vous en donne l'assurance fraternelle.

Voici les points essentiels du programme [illegible] applicables à l'ensemble de l'Afrique du Nord :

Amnistie large et humaine ;

Abolition des lois et décrets d'exception ;

Organisation démocratique des droits civiques.

Mise en vigueur des libertés démocratiques de la Métropole (liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de réunion, d'association, de circulation, liberté de la presse) ;

Instruction générale et obligatoire pour tous les enfants indigènes, cette réforme comportant en première ligne la construction des écoles indispensables ;

Grands travaux d'assainissement et d'urbanisme pour améliorer rapidement les conditions d'hygiène de la population indigène ;

Reconstitution de la petite propriété paysanne et défense vigoureuse des indigènes contre l'usure : moratoire des dettes ; Prêts agricoles.

Application automatique et intégrale aux indigènes de la législation sociale et de la législation du travail en vigueur dans la métropole ;

Application du principe : A travail égal salaire égal ;

Création d'un fonds de chômeurs.

Espérons que M. Brévié tiendra compte de l'esprit qui anime le parti de la majorité qui l'envoie ici et qu'il ne nous décevra pas comme son prédécesseur socialiste Alexandre Varenne.

M. Brévié jusqu'ici s'est cantonné dans une attitude de prudence, de réserve. Ni lui, ni M. Moutet n'ait prononcé aucune parole décisive. M. Brévié précisera après une prise de contact avec l'Indochine, la politique qu'il entendra y poursuivre. Il ne veut pas des idées préconçues. Peut-être il fait bien. Seulement nous tenons à le mettre en garde contre les idées préconçues de la bureaucratie qu'il est appelé à diriger. Les meilleures initiatives seront entravées par le vieux système d'administration coloniale. Des forces occultes travailleront dans l'ombre pour l'isoler du reste du pays, pour l'empêcher de voir les « réalités indochinoises », de connaître les souffrances et les aspirations des masses laborieuses.

Pour réaliser la « nouvelle politique coloniale » en Indochine, il importe que M. Brévié, soit résolu, dès le début, à agir et à réagir avec fermeté. Ses premiers actes décideront de son œuvre en Indochine. L'épuration des cadres est encore une mesure à prendre immédiatement.

LES DEUX TERREURS EN BRANLE

Les deux greniers de l'Indochine, chers aux géographes, correspondent aux deux grandes fabriques de dividendes capitalistes, deux grandes chasses gardées du capitalisme : les mines au Tonkin et les plantations d'hévéa en Cochinchine. Ce sont en même temps deux forteresses du mouvement ouvrier indochinois, deux bataillons de l'armée prolétarienne indochinoise. L'exploitation dans ces bagnes dépasse toutes les imaginations. Demandez à l'ouvrier que vous rencontrez, au nécessiteux qui vous tend la main s'ils veulent y travailler, ils secouent la tête, laissent tomber un non à peine perceptible, l'air grave, les yeux rêveurs, comme pour songer à leurs frères, leurs cousins, leurs amis ou leurs co-villageois qui ont laissé leurs os là-bas, dans ces régions lointaines. Les seuls noms de ces localités les effraient. Hongay, Hatou, « Caoutchouc » sont pour eux synonymes de retour incertain, de mort certaine Car le climat tue, le travail, le patron tuent. Que de crimes commis dans ces coins perdus où les patrons règnent en maîtres absolus, où l'entrée n'est permise qu'avec leur autorisation, où les gradins de houilles, les plantations d'hevéa sont jalonnés d'ossements humains !

La misère et le désespoir des exploités se traduisent au début par des suicides et des assassinats de surveillants. Les premiers passent inaperçus ou sous l'oeil indifférent du gouvernement colonial ; les seconds, avec leurs suites habituelles les répressions sanglantes. En 1927, un ouvrier d'une plantation, acculé à la révolte, ayant tué un surveillant, dix sept autres tombèrent sous les balles vengeresses.

Plus tard, éduqués dans la lutte même, les exploités réagissent par des luttes collectives qui tendent de plus en plus à avoir un caractère organisé et de masse.

Les récentes grèves ne sont qu'une forme élevée de cette réaction ouvrière. Rien d'autre, Mais nos gouvernants ne veulent et ne peuvent y rien comprendre. Ils y voient toujours une machination montée de toutes pièces par des « énergumènes ». Dès qu'une grève éclate tout l'appareil d'état est mis en bran'e et s'abat de tout son poids sur les pauvres affamés dont le crime est de demander à manger un peu plus qu'on ne leur donne : la Garnison sonne l'alarme, la Gendarmerie court, la Sûreté vole ... au secours du patronat

Nous n'exagérons rien. Voici les faits. Lorsque la grève des mineurs de Camphamine éclate, la nouvelle est télégraphiée, téléphonée dans tous les coins du pays. M ARNOUX, chef de la Sûreté du Tonkin saute dans son auto, file vers Hongay. Ses acolytes, blancs, jaunes le suivent, révolver au poing. M. BOUBAL de la Sûreté de Haiphong dépêche son « bataillon de choc » sous le commandement de son spirituel adjoint VINAY, tandis que la caserne de Quang-Yên retentit des cris « aux armes » : 200 [illegible] Autant de fantassins de la Garnison de Haiphong. Le Résuper envoie de son côté M. Delsalles, inspecteur des affaires politiques et administratives, suivi de près par M. Massimi résident de France à Haiduong, flanqué de son larbin Cung dinh-Vân. Pour compléter, la liste, quelques détachements de miliciens Thai, dans le souci peut-être de mettre à l'épreuve les qualités combattives de ces primitifs.

En moins de rien, toutes les places, tous les édifices sont gardés militairement pendant que les rues regorgent des sbires de M. Arnoux.

Tout cela pour une grève dont le calme est reconnu et relaté par toute la presse quotidienne.

Mais pourquoi tant de précautions, tant de forces déployées ?

D'abord pour intimider les grévistes.

Ensuite et surtout pour *représenter les grèves d'ici comme des actes de piraterie, de vandalisme et en justifier ainsi la répression*. C'est dans ce dessein qu'on fait évacuer de Campha en véritable état de siège toutes les familles françaises. Les boutiques, comme obéissant à un ordre, ferment leurs portes. Les mineurs gardent tout leur sang froid devant ces provocations. Une délégation de grévistes s'est constituée et dans l'ordre et le calme, elle va d'une boutique à l'autre, rassure leurs propriétaires, leur fait savoir que les grévistes ne sont pas des voleurs, des pirates et les prie de rouvrir leurs boutiques afin de ne p s discréd ter leurs frères en lutte. Quelle riposte judicieuse aux machinations gouvermentales et patronales ! Quelle dignité aussi de la part de ces masses affamées !

Mais on ne va pas à la chasse — même la chasse à l'homme — pour rentrer bredouille. Il faut du gibier. Alors les arrestations succèdent aux arrestations. Et lorsque, malgré tout, la victoire des mineurs de Camphamine frappent aux portes de toutes les usines et de toutes les mines et que des dizaines de milliers de nouveaux combattants entrent dans le tourbillon, toujours calmes et disciplinés, Gouvernement colonial et patronat effrayés par le réveil des masses, les font encercler et matraquer sauvagement : une dizaine d'agonisants jonchent le sol parmi des lambeaux de vêtements, de cheveux, de chair. Les prisons sont bondées de grévistes : une vingtaine à Cao Bang, autant à Nam dinh, à la prison civile de Haiphong, 8 à Hongay, 3 à Hatou, 11 à Mong-duong et 1 à Dên-Công.

Leur avenir? Un avenir des plus sombres, car leurs noms seront portés sur la liste noire et toutes les portes leur seront fermées. En attendant, ils gémissent dans les prisons. Pour uue semaine, un mois deux mois, on n'en sait rien, car la sentence dépend du seul bon plaisir des juges. Voici le procès de Namdinh Sur le banc des accusés : onze ouvriers de la Fabrique de tapis, onze grévistes, inculpés de tentative de violences et voies de fait. Les victimes : deux tristes individus. Le premier est un flic; le second, un surveillant de la Fabrique, autre flic du patronat. Tous deux déclarent n'avoir reçu aucune égratignure et ne pas reconnaître leurs prétendus agresseurs sur le banc des accusés. Ceux-ci n'en récoltent pas moins chacun quinze jours de prison, pour avoir troublé la fête, — car c'est là le véritable motif de leur condamnation.

Ainsi donc, 161 jours de prison pour avoir participé à une grève, tandis que la brute qui abime à jamais la santé d'une mère et tue l'enfant qu'elle porte dans son sein, se tire d'affaire avec 120 jours de prison

***

Parallèlement à cette terreur politique, l'autre, la terreur économique, bat son plein. Dans toutes les firmes, on procède à « l'épuration » des éléments indésirables Sur ce point, l'administration coloniale joue un rôle des moins dignes pour ne pas dire abject.

Citons quelques cas concrets et des plus récents. Premier exemple : Une soixantaine d'ouvriers de la Sté, des Ciments à Haiphong demandent une augmentation de salaire, parce que, disent-ils, le prix du riz augmente de 40 %. Le Sous-Directeur de la firme M. De Boterf les assure de sa « bienveillance » et leur dit que réponse leur sera donnée dans la quinzaine. Entre temps il conseille aux ouvriers de retourner à leur travail, ce qu'ils font sur le champ. Puis, comme c'est de règle un coup de téléphone et voilà M. Boubal qui arrive avec ses janissaires. M. Vinay, administrateur Maire de la Ville, intervient lui aussi. Et la sainte trinité du port se concerte pour examiner la question et la résoud : les ouvriers sont renvoyés par petits paquets sous le prétexte mensonger de manque de travail. En moins d'une semaine, tous les petitionnaires se voient ainsi payés de leur confiance en monnaie de singe

Deuxième exemple, et toujours à l'actif de M. Boubal : Cinquante ouvriers de la Sté Sauvage réclament leur arriéré des 5 mois écoulés depuis Mai 1936. Sur le refus de la Direction, ils demandent l'intervention du Commissariat de Police de la Ville qui décline sa compétence. Les ouvriers pensent alors à ce monsieur tout puissant qu'ils connaissent tous pour ses « sollicitudes » pour les humbles et dont la figure à forme de poire respire la bonté. Ils se présentent donc chez lui. Notre chef de la Sûreté les accueille aimablement, le sourire professionnel aux lèvres, les félicite et leur promet appui.

Quelques jours plus tard, les ouvriers sont en effet, payés et...renvoyés.

Ainsi M. Boubal, vous aurez sur la conscience la mort lente de ces cinquante ouvriers que vous condamnez désormais à la misère noire, comme vous partagerez avec M. Vinay la responsabilité des souffrances qu'endurent ces 60 familles ouvrières que vous livrez aux affres du chômage.

S'il arrive un jour à la tête de ces affamés des idées «subversives». la faute n'en sera pas aux « agents de Moscou », mais bien à vous, aux vôtres.

« Le congédiement des ouvriers,— nous objecterez-vous peut-être,— c'est l'affaire des patrons ».

Mais qu'attendez-vous donc encore pour ne pas intervenir?.

Que dirait-on de votre silence devant ces renvois scandaleux ?

Pour terminer, rendons à nos gouvernants cette justice qu'ils sont intervenus dans la récente grève des ouvriers de la Fabrique de Tapis à Namdinh pour faire réembaucher les grévistes congédiés (Voir Dông-Phap du 9-12 36). Mais il faut dire aussi que si une partie des anciens ouvriers sont réintégrés, si les briseurs de grève que la police protégeait sont chassés, c'est uniquement parce que ces «jaunes» ne comprennent rien au métier, que les dividendes du Patronat menacent de ce fait de diminuer, que la réintégration est donc nécessaire, que l'épuration 100 % s'avère impossible.

Où il est démontré que le Gouvernement colonial s'occupe plutôt des intérêts des exploiteurs que de ceux des exploités, qu'enfin de compte, ces derniers sont toujours sacrifiés et qu'ils ne peuvent défendre efficacement leurs intérêts tant qu'ils n'ont pas leurs organisations à eux

CHOSES VUES

LE VENT A TOURNE

Je pense qu'il est en cette Indochine la douce (oh! combien) deux sortes de gens que l'avènement du Front populaire et les quelques mesures courageuses qu'il a prises ont le plus désagréablement dérangés dans leurs pensées et leurs habitudes. Je veux dire les gardes-chiourmes et les rédacteurs de feuilles gouvernementales. Pour surprenante que puisse paraître cette promiscuité, il n'est que de faire un petit examen pour en voir le fondement. On ne sait quelle curieuse prédestination a appelé ces individus dont les uns manient la matraque et les autres la plume, à contribuer à la même besogne à savoir la défense du régime colonial c'est-à-dire capitaliste.

J'imagine toujours avec peine la contrariété de ces braves geôliers lorsqu'un matin le directeur du pénitencier leur apprend qu'il a reçu l'ordre de lâcher tel nombre de condamnés politiques. Jamais, de mémoire de... garde-chiourme, pareille chose ne s'est vue. Ils n'en croient pas leurs oreilles et regardent, ahuris, leur chef avec des yeux qui veulent dire: « Bien vrai qu'il faut lâcher ces indésirables qui ont troublé la sécurité publique et occasionné des troubles politiques graves ? » Et pour toute réponse, le digne directeur probablement contrarié luimême se contente de hausser les épaules, geste qui peut se traduire ainsi : « Que voulez-vous c'est l'affaire de ces fous du Front populaire ».

Là-dessus, nos gardiens, qui n'en reviennent toujours pas, s'en vont resignés, prendre leur infernal trousseau de clés, en maugréant contre l'extravagance des hommes et en ruminant : « Tout de même peut-on ouvrir a des gens comme ça ?

Même contrariété chez les journalistes gouvernementaux. Habitués depuis des années à chanter le lot des grands du jour et à dire comme dans un chœur que tout est pour le mieux dans la meilleure des Indochines, ils ont été désagréablement étonnés d'entendre ceux-là mêmes dont le Gouvernement indochinois reçoit des ordres, déclarer d'un ton visiblement peu satisfait qu'il faudra ici changer beaucoup de choses. Eux aussi, ils se tiennent volontiers pour dit que les hommes du Gouvernement Blum sont des fous. Leur surprise atteint son comble lorsqu'ils trouvent sous la plume des Français qu'on dit les plus éminents, partisans du Ministère actuel, des mots comme ceux ci : «La colonisation est un phénomène moderne ayant pour causes la recherche de débouchés de matières premières, de territoires d'émigration ; comme moyen elle use de la force. La politique à suivre doit être l'émancipation des indigènes ; la France doit donner l'exemple!...

Voilà qui bouleverse toutes les belles conceptions de nos publicistes. Pour un peu, ils auraient crié au scandale. l'Annam n'a donc pas été, comme on le leur a toujours fait dire, uni à la France par un heureux hasard de l'Histoire ? Une pareille négation n'est-elle pas un défi à celle-ci ? Débouchés, matières premières, force ? Que voilà bien des mots méchants ! Pousse-t-on la malveillance jusqu'à refuser à la colonisation son caractère idyllique et humanitaire ? Et encore l'émancipation, le renoncement aux colonies, comme qui dirait ? Hélas ! dire qu'ils ont toujours cru et répété que les destinées de l'Annam et de la France seront à jamais indissolublement liées. En voilà une méchante façon de jouer cartes sur table.

Mais il ne s'agit pas de s'éterniser dans son étonnement. A quoi cela pourrait-il aboutir ? Il y a autre chose à faire et c'est à dire tourner selon le vent. Nos journalistes se départent donc de leur attitude coutumière pour parler avec une conviction plus ou moins de commande de certaines questions que le gouvernement colonial lui-même doit enfin chercher à résoudre, en rongeant son frein, il est vrai. Ils passent d'un conformisme a un autre. Quoi qu'il en soit, on voit un spectacle merveilleux. Il n'est pas jusqu'aux feuilles les plus désespérément réactionnaires qui ne disent aujourd'hui un mot aimable du peuple, des masses exploitées, jusqu'ici le cadet de leurs soucis. De voir ce revirement, d'aucuns s'écrient : Hum ! le vent a tourné. Pour ma part, je n'y vois qu'un de ces phénomènes humains donc un peu vulgaires comme tout ce qui est de la vulgaire humanité.

Mais trêve de réflexions moroses ! A défaut de la vertu, réjouissons-nous de son simulacre, comme conseille l'autre,

Les scandales de Thai Binh

Les documents arrivant à la dernière minute, ne nous ont pas permis de publier dans ce numéro la plainte des habitants du village de An phu contre les autorités communales pour exactions diverses.

Nous avont reçu au même moment des documents de grande valeur provenant de 8 villages de Thai-Binh, sous le titre :

« **Les scandales de Thai Binh** »

Nous publierons prochainement une affaire qui montre avec clarté comment on pressure les travailleurs de la terre.

Qu'il soit persuadé que le seul, le véritable soutien du Front-populaire, en ce pays, n'est point du côté des capitalistes français ni des bourgeois indigènes qui sont hostiles à toute réforme mais bien plutôt du côté des masses laborieuses des villes et des campagnes qui viennent de donner, par une démonstration magnifique de leur force et de leur discipline, un avertissement décisif aux réactionnaires de ce pays,

L'AUTRE «INCORRECTION» ET L'AUTRE " COUP DE FORCE "

Le grand Conseil des Intérêts écomiques et financiers a donc abordé la question de l'application des lois sociales en Indochine. Séance tumultueuse, comme on s'y attendait. Tous les magnats de l'industrie et du commerce vitupèrent. M. Baffeleuf, président de la Chambre de Commerce et d'Agriculture de Hanoi, ouvre le feu : « C'est, dit-il, une incorrection à notre égard que d'appliquer ici ces lois là ! »

Décidément, il faut tout le génie, toute l'énergie, toute l'audace... colonialistes d'un Baffeleuf pour pondre ce chef d'œuvre de « morale ».

Pauvre M. Baffeleuf ! Lui-même, après cet effort surhumain, chancelle et pour ne pas « tomber dans... l'abject s'accroche tant bien que mal à l'argument de l'intérêt général : « ...incorrection à l'égard de la population aussi» a-t-il soin d'ajouter.

De quelle population donc voulez-vous parler, M. Baffeleuf ? De cette « population » de conseillers types Huat-Ardin, Bui Quang Chiêu-Pham Huy Luc ? De cette « population » qui détient entre ses mains tous les leviers de commande du pays ? Car la population ouvrière et paysanne indochinoise ne saurait que faire de votre défense de son honneur ou de sa dignité. Elle s'accommoderait à merveille, au contraire, de cette « incorrection » qui lui procurerait des conditions de vie plus humaines. Ou bien, si elle se pique de « morale », elle se verra obligée de vous rappeler au « devoir », car c'est de votre part une incorrection pour ne pas dire une malhonnêteté que d'abuser du nom des autres pour servir vos propres intérêts.

Mais en quoi consiste cette « incorrection » que relève le leader Baffeleuf et qui rallie à lui toutes les voix de la réaction coloniale ? Tâchons de la dégager à la lumière du « baffelouvisme ».

Si les lois sociales sont appliquées, la durée du travail diminuera, les salaires augmenteront. Par consé-

(Voir la suite en 2e page)

Comment on vole nos paysans

Un scandale autour de la perception d'impôt

Ceci se passe à Thai-Binh.

Le village de Dong-Trung (Kien-Xuong) vit des heures pénibles à chaque rentrée des impôts. Déjà écrasés par une lourde fiscalité les paysans souffrent encore des exactions multiples des autorités communales. En voici un cas. Il est assez édifiant. Il permet des constatations accablantes.

Sur le plan cadastral, le village possède :

Rizières : 1285 mâu.

Terrains et étangs : 221 mâu.

Officiellement avec les centimes additionnels, les impôts fonciers s'élèvent à :

Rizières : 2$07 par mâu par an.

Terrains et étangs : 1$00 par mâu et par an.

Il n'y a donc pas de confusion possible. Le village, ayant la possibilité de régler les impôts en deux termes : au 5e mois et au 10e mois verse donc chaque fois au Trésor la moitié du montant total des sommes dûes à l'Administration soit :

(Voir la suite en 2e page)

NOTRE ATTITUDE DEVANT LES GRÈVES

Décidément, l'Indochine est à un tournant de l'Histoire.

Au lieu de rester dispersées, les masses laborieuses des mines de Tinh-Tuc aux plantations de BenCui, prennent conscience de leur force et s'unissent pour la défense de leurs intérêts communs. Eduquées par le seul milieu où elles vivent, poussées par la seule misère, la faim et le froid, elles s'organisent, se dressent et engagent la première bataille avec le patronat spoliateur.

On estime à 50.000 le nombre total des grévistes.

50.000 ouvriers qui n'en peuvent plus, tant ils ont été exploités, pressurés, maltraités !

50 000 travailleurs obligés de refuser un travail devenu intolérable !

50.000 opprimés animés par la même volonté de lutte !

Que ceux qui refusent de reconnaître l'existence d'un prolétariat indochinois se dessillent les yeux !

Les manifestations et les grèves qui viennent d'éclater un peu partout sont une riposte véhémente à leur adresse.

Qu'ils se détrompent, le gouvernement colonial, s'obstinant à croire qu'il n'y a de révolutionnaires que quelques illuminés ; que les masses, au contraire, ne veulent rien, ne demandent rien, qu'elles ne savent rien... Quoi ? Les masses ne savent rien, elles qui peinent et qui souffrent, qui vivent et qui pensent ? Une conception erronée consiste à attribuer tout mouvement historique à des chefs plus ou moins connus. On néglige les masses.

Les mouvements des masses sont inévitables dans le régime actuel, régime fondé sur l'antagonisme des classes, sur l'affamation de la multitude par une poignée de forbans capitalistes. Quand, pour augmenter la masse du profit le patronat ne paie pas aux salariés, le strict minimum nécessaire à leur existence, ceux-ci entrent en grève. Et cela au risque d'attirer sur eux les plus grands dangers, les plus dures souffrances.

Mais si nous ne suscitons pas les grèves, nous avons du moins des devoirs à remplir envers les grévistes. Notre devoir est de leur venir en aide, d'appuyer et de faire aboutir leurs revendications légitimes. Puis il nous faut défendre les manifestants contre les représailles possibles d'un patronat qui se sent trop facilement lésé. Il nous faut encore — et nous précisons ici notre attitude — éclairer les travailleurs d'Indochine sur la portée réelle d'une arme qu'ils ont entre les mains, dont ils usent déjà et dont il est indispensable qu'ils puissent user légalement : la grève.

Employée aux fins d'obtenir certaines réalisations immédiates ou de manifester la solidarité prolétarienne la grève constitue, dans l'étape présente de la lutte comme dans les étapes ultérieures un excellent moyen de combat. Mais ce n'est pas l'unique moyen de combat, ni le plus sûr. La grève économique, à elle seule, n'émancipe pas les masses. Car économiquement nous sommes infiniment plus faibles que nos adversaires. Dix jours de grève ne les tuent pas mais nous tuent. Ils le savent et le disent. Nous ne les vaincrons donc pas sur ce terrain-là ; mais supérieurs en nombre, nous les vaincrons sur le terrain de la lutte politique.

La lutte économique ne va pas sans la lutte politique. Celle-là vise à l'amélioration partielle des conditions d'existence des travailleurs. Celle-ci vise à l'affranchissement total du prolétariat par la suppression du régime de « l'exploitation de l'homme par l'homme ».

COMMENT ON VOLE nos paysans

Riz ères : $\frac{2\$07}{2} \times 1285 = 1329\$975$

Terrains et étangs : $\frac{1\$00}{2} \times 221 = 110\$50$.

Ces sommes ainsi fixées doivent être strictement perçues par les autorités communales. Or la vérité est tout autre. Qu'on en juge.

Au 5e mois dernier (Juillet 1936) voici comment on fait payer les contribuables.

Les autorités communales à chaque rentrée des impôts trouvaient une occasion favorable à leur dessein de pressurer les habitants. Elles commençaient par affirmer que le plan cadastral n'est pas juste. Au lieu de 1285 mau marqués il n'y avait que 1070 mau exactement, disaient-elles. Or, vers 1928 – 29 le plan cadastral du village a été refait. Il enregistrait non pas 1285 mau comme auparavant mais environ 1290 mau. Il n'y avait pas de diminution de la surface cultivable mais augmentation. C'est un fait.

D'après les autorités communales la superficie imposable devint alors 1070 mau au lieu de 1285. La somme 1329$975 exigée par l'administration provinciale fut ainsi répartie aux propriétaires de 1070 mau seulement. Résultat : les propriétaires de ces 1070 mau durent payer davantage que ce qu'ils devaient au Trésor, centimes additionnels compris.

Voici ce que dit une de ces victimes, en parlant de la rentrée des impôts du 5e mois :

« Nous avons 5 mau 018 de rizi-
« ères et d'étangs. Au dernier ter-
« me (5e mois), en moyenne nous
« versions 2$70 par mau. Nous pa-
« yions alors au total 13$50 Pour
« ce terme (10e mois) le ly-truong
« (maire) nous exigea de nouveau
« 13$50. Il déclara ne pas nous don-
« ner de reçu dans le cas ou nous
« ne versions pas totalement cette
« somme. Nous étions obligés de ré-
« gler par la voie postale la somme
« de 6$26 montant exact de nos im-
« pôts au ly-truong (lettre recom-
« mandée avec accusé de réception
« n° 857 en date du 9 Décembre 1936
« mandat postal n° 044 × 019.303) »

Un premier vol a donc été commis au dépens des contribuables. Légalement l'impôt par mau était 1$035, en fait, on l'augmenta à 2$70 comme l'a montré l'exemple précédent.

Si le plan cadastral a subi un rude assaut quand il fallait répartir la somme 1329$975 aux petits propriétaires, quand il s'agit de percevoir, il fut par contre respecté et comment ! Cette fois-ci ce ne fut plus seulement les propriétaires des 1070 mau qui avaient à payer davantage que leur dû mais bel et bien les propriétaires des 1285 mau, toujours avec le taux rehaussé des impôts. Deuxième vol, donc. La différence ramassée dans la perception des impôts de 1285-870 : 415 mau n'ira donc certainement pas au Trésor. Elle n'ira certainement pas aussi à la caisse communale.

La méthode aussi appliquée en ce qui concerne les rizières fut naturellement étendue à la perception des impôts des terrains et des étangs La somme 110 p.50 légalement reconnue comme dûe par le village fut non pas répartie aux propriétaires des 221 mau légalement inscrits au plan cadastral ! mais aux propriétaires de 120 mau seulement. Il en ressort d'après les témoignages des villageois que l'impôt par mau fixé par l'administration pour le premier terme (5e mois) à 0$50 fut rehaussé à 1$00.

C'est clair comme le jour que les paysans sont volés. Ce qui est curieux dans l'affaire c'est que le Triphu à qui incombe la tâche de vérifier la perception des impôts ne soufflait mot. Les chiffres que nous avons recueillis au cours de notre enquête sont très variés car remarquons que les sommes réclamées, quoique fixées avec précision par l'administration, variaient en fonction de la crédulité des contribuables. Plus le propriétaire est faible plus il paie. Aussi l'impôt de chaque mau de rizière au 5e mois dernier atteignit suivant chaque cas 1$30, 2$00, 2$50, 3$00. Evidemment le taux le plus fort était toujours appliqué aux plus pauvres.

Rares sont ceux qui, comme notre correspondant ont le courage de signaler ces exactions. Les paysans d'ordinaire pour ne pas s'attirer des difficultés avec l'Administration se résignent à payer. C'est un spectacle très courant de voir les familles réduites à tout vendre pour pouvoir faire face à ces impôts singulièrement rehaussés. Le paysan au 5e et au 10e mois vit vraiment dans un cauchemar. Tout retard dans le payement donne prétexte à mille misères. Régulièrement à cette époque on voit des scènes de ce genre : des veilleurs frappant des contribuables retardaires, des buffles confisqués, des bœufs enlevés, des meubles jetés sur la route. Ces spectacles, à la campagne, deviennent chose courante. Les mandarins eux-mêmes généralement ferment les yeux Eux aussi doivent hâter la rentrée des impôts. Le retard peut leur amener de désagréables surprises. Leur avancement risquerait d'être compromis.

Dans le Thai-Binh en particulier la population est nombreuse. Plus de 1000 hommes grouillent dans un kilomètre carré. L'abondance de la main d'œuvre abaisse considérablement les salaires paysans. Un salarié agricole gagne souvent 10 sous pour toute une journée de labeur. Pendant ce temps sa femme et ses enfants s'occupent du petit lopin de terre que lui ont laissé ses défunts parents. Avec le riz qu'il récolte, avec l'argent qu'il ramasse, il ne peut ni manger, ni se vêtir suffisamment. Deux, trois piastres représentent pour lui une fortune. Invariablement après la perception des impôts il ne lui reste rien.

Qu'on s'étonne maintenant pourquoi il s'impatiente ?

On l'écrase avec des impôts entourés de toutes sortes de centimes additionnels.

On le maltraite. On l'exproprie. On exploite sa résignation et sa sobriété.

L'empêche-t-on de tourner ses regards d'admiration vers ce pays où résonne le chant du travail vainqueur ?

L'empêche-t-on de penser à ses frères qui là-bas édifient la société nouvelle ?

L'empêche-t-on de se demander : « Comment ont-ils fait ? »

L'AUTRE « INCORRECTION » ...

quent, la plus-value diminuera. Donc l'application des lois sociales nuit aux intérêts du Patronat. Donc, elle constitue une « incorrection » à l'égard du Patronat.

La proposition inverse n'est pas moins vraie.

Si les lois sociales ne sont pas appliquées, la durée du travail ne diminuera pas, les salaires n'augmenteront pas. Par conséquent, la plus-value, c'est-à-dire la portion de travail non payée, volée à l'ouvrier, sera respectée. Donc la non-application des lois sociales nuit aux intérêts du prolétariat. Donc elle constitue une « incorrection » à l'égard du prolétariat.

C'est bien cela, le raisonnement n'est-ce pas M. Baffeleuf ?

Ou bien, vous voulez parler, non pas de l'application des lois, mais de la manière dont elles sont appliquées ? Vous avez dit, en effet, en substance : « Nous avons été consultés et on n'en a tenu aucun compte. Cette manière d'agir est une incorrection ». Oh ! si ce n'est que cela, ce n'est pas bien grave. Ce n'est qu'une petite, toute petite « incorrection » puisque vous avez encore ce privilège d'être consultés. L'autre, la grande, c'est par exemple lorsque vous donnez à vos domestiques des coups de botte par derrière, car vos boys ou vos thi-hai n'ont jamais été consultés au préalable sur ce sujet qui paraît les intéresser au premier chef.

***

Dans ses propos inconséquents M. Baffeleuf tombe par hasard sur un mot juste lorsqu'il dit que l'applications des lois sociales en Indochine est un « coup de force » « Nous ne voulons pas, dit-il, de ces lois (scélérates), qui nuisent à nos intérêts. On les applique contre notre gré. C'est un coup de force à notre égard. »

C'est juste. C'est la vérité brutale. L'histoire n'est faite que de ces « coups de force » là,

La royauté française, que je sache, ne veut pas qu'on la f... par terre. La Révolution l'envoie siéger sur l'échafaud. « Coup de force ».

Le Tsar ne veut pas de cette « canaille » de bolcheviks qui « déshonorent » la Russie. La bourgeoisie mondiale ne veut pas de ces Soviets qui sont un défi à la « civilisation ». La « canaille » triomphe, le tsarisme est abattu, la bourgeoisie vaincue. Les Soviets se portent mieux que jamais. « Coup de force » !

Ou bien tout près de nous, les Tardieu et Cie ne veulent pas des Thorez, ne veulent pas du Front Populaire inspiré par ces « vendus à Moscou ». Les Thorez mènent les masses à la victoire. Le Front populaire menace le régime capitaliste. Le Gouvernement, du Front Populaire s'impose. « Coup de force » !

Ou encore à nos portes et à une échelle plus petite, les rois de la houille du Tonkin ne veulent pas qu'on les dérange dans leur besogne de sangsue. Le mineur se réveille et les oblige à lui rendre un peu de son sang qu'ils ont sucé. « Coup de force » !

Ou enfin, pour revenir à nos lois sociales, le patronat français n'a pas voulu de ces lois. Le prolétariat les a imposées par ce mouvement historique de grève dont le signal a été donné par les métallurgistes parisiens. Résultat : ces lois ont été votées presque sans résistance.

C'est ce « coup de force » qu'il a imposé à la bourgeoisie de la Métropole, que le prolétariat français, fidèle à son devoir de solidarité prolétarienne, internationale entend imposer aussi à la réaction coloniale dans l'intérêt des masses travailleuses d'Indochine.

Mais ce « coup de force » du prolétariat de la Métropole, pour qu'il fasse sentir tout son poids, doit être suivi, appuyé, complété par l'autre « coup de force », décisif celui-là, le « coup de force » du prolétariat indochinois lui-même.

Ce dernier a compris sa tâche et prépare activement son propre « coup ». Les grèves des mineurs de Hongay, de Mongdzuong, de Camphamine, de Camphaport, de Halam de Tinh Tuc, la grève des ouvriers tapissiers de Nam-Dinh, celle des typos et des menuisiers de Hanoi, celle de l'Arsenal de Saigon, la grève générale des chauffeurs d'autobus et des tramways de Saigon, la grève des cheminots...sont autant d'éléments constitutifs de ce « coup de force » du prolétariat indochinois.

Au Gouvernement du Front Populaire de l'aider dans sa tâche, en le dotant de ses organisations de classe.

En le faisant, il ne fera que renforcer sa propre position, car les masses laborieuses indochinoises sont les seules forces de ce pays qui lui apportent un soutien sans défaillance.

Avec elles et avec elles seulement, M. Moutet pourra traduire en acte ce défi qu'il a lancé à toutes les forces réactionnaires de la colonie : « Je passerai outre ».

LES CARACTÈRES DU MOUVEMENT PROLÉTARIEN ACTUEL

Après une période de silence et de renforcement intérieur, le prolétariat d'Indochine se réveille.

Les terribles années 1931, 1932 et la politique prétendue libérale de l'Administration coloniale achèvent de dégager sa conscience de classe. Il entre enfin dans le courant mondial de la lutte ouvrière.

Du Nord au Sud de la presqu'île, les grèves succèdent aux grèves. Les ouvriers se dressent résolument contre la rapacité patronale avec une volonté et une discipline remarquables. Dans presque tous les cas, ils ont arraché la victoire, quoique le patronat ait tout mis en œuvre pour briser leur magnifique mouvement. Plus la lutte est dure, plus leur énergie s'affermit et plus ils acquièrent d'expérience pour les combats à venir.

Le mouvement actuel englobant déjà plus de 50000 ouvriers, revêt la forme d'une lutte collective pour le relèvement des conditions de vie et de travail

Ce caractère revendicatif est net. Dans toutes les grèves, surtout dans celles du Tonkin, les mineurs, de Hongay, de Campha, de Mongdzuong, les menuisiers de Hanoi, les tapissiers de Namdinh, les mécaniciens de Haiphong, les coolies de Yên-viên (Bacninh), les coolies de Tinhtuc (Caobang) se posaient comme objectif principal l'augmentation de leurs salaires insuffisants. A Camphamine, par exemple un homme ne gagnait que 23 sous (2f30) par jour, une femme 18 sous (1f80) et un enfant 16 sous (1f60). Dans certains autres endroits on gagne encore beaucoup moins. Aux chantiers de l'entrepreneur Rasario à Nghê An un coolie ne touchait que 17 sous (1f70) par jour. A la campagne, on gagne des sommes bien plus modiques encore.

Les revendications au sujet des salaires sont toujours accompagnées des revendications sur le régime du travail

Bien que le Gouvernement colonial déclare appliquées les nouvelles lois sociales, bien peu d'entreprises lui ont obéi. Certains organismes, tels que les Chambres de Commerce et les Chambres d'Agriculture les estiment trop avancées alors qu'en réalité elles ne peuvent pas apporter grand'chose à la classe ouvrière qui, même si on les applique sérieusement, continuera à vivre dans la détresse, matérielle et morale. Avant la grève, et même probablement après la grève mais sous des formes différentes, on rogne les salaires par les amendes inévitables. Le patronat en distribue par l'intermédiaire des caï et des surveillants qu'il paie un peu mieux. Ces agents, toujours serviles, prennent un malin plaisir à forcer la cadence du travail jusqu'à excéder la capacité des ouvriers. A Camphamine par exemple on réclamait 24 wagonnets de houille pour un groupe de 4 coolies alors que pendant une journée de 12 à 13 heures ils ne pouvaient de toutes leurs forces que fournir à peine plus d'une vingtaine. Ailleurs, amendes étaient encore accompagnées de peines corporelles comme c'est le cas d'une plantation du Sud où un surveillant alla jusqu'à frapper à mort un coolie ce qui motiva une manifestation violente que réprimèrent les autorités du lieu.

Aussi à la forme revendicative, les luttes ouvrières prennent aussi la forme protestataire contre les abus.

Les grèves dans le Sud marquent davantage la tendance protestataire. Les ouvriers du Sud-Annam et de Cochinchine manifestent spontanément contre les abus. Les grèves de Saigon à l'occasion de l'incarcération des militants Tao, Thâu, Ninh sont vraiment saisissantes. Elles prennent même une allure politique.

A Phanthiêt les pêcheurs jetaient les poissons à la mer en protestation contre l'élévation du prix du sel. A Cantho les balayeurs municipaux faisaient la grève pour protester contre la manœuvre de leur entrepreneur voulant leur faire supporter les amendes distribuées par la municipalité. A Badiem les petits marchands ne vendaient pas les denrées en manifestation contre les brutalités dont ils étaient victimes. A Bencui les coolies manifestent contre la brutalité de leur surveillant.

Dans le Nord cette tendance protestataire se manifeste particulièrement contre la brutalité et la malhonnêteté des cais et des surveillants. Les grèves étaient accompagnées d'expéditions punitives contre ces agents du patronat. On devait même les évacuer hors de la portée des grévistes.

Néanmoins les luttes ouvrières ont toutes un caractère calme et ordonné.

En ce sens la grève de Camphamine est la plus typique. Non seulement l'attitude des grévistes était calme mais elle démontrait que le prolétariat est fort capable de s'organiser avec succès. Malgré le nombre imposant des participants, les mineurs savaient garder un sang froid imperturbable et une vigilance exemplaire. Les piquets de grève, premiers noyaux d'organisation étaient fort bien soutenus par tous les combattants. Les jaunes rencontraient toujours une résistance acharnée qui mit fin à leur tentative honteuse.

Mais ce qui est remarquable dans toutes ces grèves c'est la solidarité prolétarienne.

A Hongay, à Campha et dans quelques autres luttes ouvrières la solidarité prolétarienne a été l'un des facteurs de la résistance qui permit aux grévistes d'arriver à la victoire. On a vu avec quel héroïsme les ouvriers se partageaient les dernières poignées de riz à Camphamine. A Hongay, ils pratiquaient la demi-ration pour se soutenir jusqu'au bout.

Combien de fois, ils allaient unanimes demander la libération de leurs camarades arrêtés. Ils se sentaient attaqués lorsqu'un des leurs tombait dans les griffes de la répression. On les voyait toujours en foule, animés du même désir de faire libérer les captifs. Ce n'était pas une manifestation isolée ; c'était une démonstration vivante de la solidarité prolétarienne dans la misère, dans la souffrance, dans le combat.

Par rapport aux années précédentes le niveau de la lutte économique du prolétariat a beaucoup progressé. Dans certains cas, cette lutte prend même un caractère politique.

Au moment où dans le monde entier les dernières forces du capital groupées derrière le fascisme tentent désespérément d'anéantir l'avance prolétarienne, le mouvement croissant des masses laborieuses d'Indochine vient à temps pour élargir le front de combat des exploités et des opprimés dans ce pays. Le prolétariat d'Indochine, arrivé tard dans l'arène politique, doit se renforcer d'urgence. Dans la lutte qui oppose le monde pourri de la bourgeoisie à son période de déclin et le monde prolétarien en plein essor il doit s'organiser sans retard en s'inspirant de toutes les expériences du prolétariat des pays avancés.

A propos de la grève à l'Imprimerie TAN-DAN

Les grévistes nous écrivent

Les grévistes de chez Tân Dân nous ont écrit. Voici les mobiles de leur mouvement.

Le 1er Décembre M. Vu dinh Long leur patron, avait annoncé leur droit au repos du dimanche, à la journée de 9 heures. Le repos hebdomadaire est compté à partir du 1er Décembre, les 9 heures à partir du 1er Janvier prochain. Le lendemain se ravisant M. Long annonça une augmentation de salaires de 10 %, mais refusa de payer les jours de repos.

S'estimant lésés, les typos réclamèrent :

1) Le congé payé du dimanche
2) L'augmentation de 20 % sur les salaires.
3) Les jours de repos annuels coïncidant avec les jours fériés.

M. Long refusa.

Le dimanche 13 Décembre, le sous-chef d'équipe Giam, celui qui a demandé aux ouvriers de poser ces revendications, s'en alla le premier au travail alors que tous les autres prirent le repos. Devant cette trahison les ouvriers ripostèrent en réclamant le renvoi de Giam.

Le mercredi 16 Décembre, ils réitérèrent leur demande.

Le jeudi 17 Décembre M. Long renouvela son refus.

Alors les ouvriers cessèrent le travail.

Voilà les raisons pour lesquelles ils firent la grève, Ils veulent en nous écrivant exposer à leurs camarades des autres corporations que leur mouvement est légitime et que devant l'intransigeance de leur patron, ils ont quitté l'atelier.

Les marchandes de volailles de Haiphong revendiquent

« Nous achetons notre marchandise
« dans les campagnes environnantes
« pour la revendre à Chợ-sắt (Haiphong)
« Aux frais de transports qui amenui-
« sent déjà considérablement notre bé-
« néfice, s'ajoutent des impôts exorbi-
« tants qui font que nous ne pouvons
« plus vivre avec notre commerce.

« A notre débarquement à Haiphong,
« nous devons payer 0$50 d'impôt pour
« les 50 têtes de volailles (coq, poules,
« canards) Pour les dindons, oies, canards
« sauvages, lapins, nous devons payer
« le double, c'est-à-dire 0$20 par dizaine-
« A notre arrivée au marché, le collec.
« teur nous oblige à payer 0$02 ou 0$04
« en plus. Comme nous ne pouvons pas
« vendre toutes les 50 volailles en un
« seul jour, les restantes que nous rap-
« portons le lendemain sont de nouveau
« taxées à 0$01 par tête. Et il arrive régu
« lièrement que nous devons payer 3 fois
« le même impôt pour la même mar-
« chandise En moyenne, la vente de 50
« volailles entraîne pour nous une perte
« de 90 cents. Ce n'est pas tout. Chaque
« fois que, le collecteur n'étant pas là,
« nous ne pouvons acquitter notre taxe
« à temps, la police nous frappe d'un
« amende de 0$60 ».

Suivent les signatures.

Combien de ces plaintes arriveront-elles encore ?

Avec les impôts et les amendes de toutes sortes, le petit commerce s'est trouvé dans une situation intenable. Il est grand temps que l'administration intervienne pour supprimer ce système de fiscalité qui augmente le coût de la vie et qui écrase les petits marchands.

SEMAINE DES GRÈVES

A Gia-dinh le 12 Décembre la grève s'est déclenchée dans toutes les teintureries de la banlieue. 600 ouvriers, ont cessé le travail dans le plus grand calme. Comme les blanchisseurs de Saigon, ils demandaient :

1° d'augmenter les salaires,

2° de diminuer les heures de travail.

3° de bannir l'expulsion sans cause des ouvriers

4° d'avoir droit au congé de dimanche.

Toutes ces revendications ont été acceptées par les patrons.

**

A Govap, le 5 Déc. 200 ouvriers employés au dépôt des Tramways ont fait grève. Comme d'habitude, les patrons cherchaient à paralyser ce mouvement par des menaces. Mais les ouvriers tenaient bon. Le lendemain, comme pour répondre aux agissements patronaux, 70 wattmen et conducteurs d'autobus se sont joints à leurs frères du Dépôt. Les trams et les autobus, faute de conducteurs, ne pouvaient pas circuler. Les patrons faisaient embaucher des wattmen d'occasion et des chauffeurs à tout hasard. De tout leur possibilité, ils s'efforçaient de briser la grève qui se prolonge toujours sans résultat certain

Certains patrons craignant une grève possible ont consenti à accorder quelques concessions aux ouvriers :

La maison Descours - Cabaud qui, d'elle-même, a fait augmenter tous les salaires de 20 %. La Société d'Electricité de Hanoi a accordé des augmentations oscillant entre 7 et 10 %.

A la Cotonnière de Nam-dinh le directeur a promis d'augmenter tous les salaires à partir du 1er janvier 1937, de 20 %.

SCÈNE FÉODALE

Il ne se passe pas de jour où la persécution des détenus politiques n'immole de nouvelles victimes.

Ayant été condamné 2 fois pour délit politique le vieux Giao-su Hô-Thâm, d'une cinquantaine d'années originaire du village de Vé-Nghia, phu de Triêu-Phong, province de Quang-tri, vient de terminer sa peine de 2 ans de prison. Ayant fait creuser une rigole pour l'irrigation de ses rizières, il fut l'objet d'une plainte de la part des autorités communales. Il fut traduit devant le Tri-phu auquel il refusa de faire des courbettes, – cette pratique traditionnelle qui abaisse l'homme au niveau de la bête et s'explique avec des gestes qui ne plûrent pas à notre « père et mère ». Se sentant offensé par cette attitude digne de tout homme qui se respecte, le mandarin, en l'espèce un retour de France lui distribua des giffles bien claquantes sur les joues et trente coups de rotin sur les fesses après l'avoir fait étendre de force à plat ventre sur le sol, les bras et les jambes ligotés à de solides pieux.

Profondément humilié par cette infamie, le pauvre vieillard tenta de se suicider en se mâchant la langue. Plutôt la mort que la honte !

A la vue du sang, le Tri-phu l'expédia en toute hâte à l'hôpital où, décidé à ne plus survivre à son honneur, le vieillard a refusé tout traitement et toute nourriture, malgré les demandes réitérées de la famille du patient. Le docteur Hy s'est obstiné à ne pas délivrer un certificat médical. Et nous apprenons de bonne source que le Résident de Quang-tri, accouru à l'hôpital approuvait l'acte criminel de son subordonné en disant à la victime que le Tri-phu lui avait administré ces trente coups de rotin dans l'intention de lui éviter une troisième condamnation. Ainsi de haut en bas, on conspire systématiquement pour assassiner lâchement un ancien détenu politique, un vieillard de 50 ans.

Au moment où nous écrivons ces lignes Hô-Thâm est à son sixième jour de grève de la faim. Le laissera-t-on mourir ?

Nous protestons avec la dernière énergie contre cette réédition de peines corporelles, d'autant plus qu'elle frappe la personne d'administrés qui n'ont été condamnés ni même poursuivis. Nous demandons qu'une enquête soit immédiatement ouverte et que le tortionnaire soit sévèrement puni.

Le marxisme notre force idéologique

Le marxisme est une conception du monde, conception matérialiste et dialectique ; la seule qui soit en accord avec les progrès récents des sciences de la nature de nos jours. Ces dernières années des notabilités du monde de la science sont venues au marxisme qui leur apporte une lumière nouvelle dans leurs recherches, les aide à sortir de l'impasse. « L'esprit matérialiste essentiel — écrit Lénine dans son «Matérialisme et Empiriocriticisme » — de la physique et de toutes les sciences naturelles contemporaines sortira vainqueur de toutes les crises possibles à la condition que le matérialisme métaphysique fasse place au matérialisme dialectique ».

Marx et Engels fondaient leur conception géniale sur les déconvertes des sciences historiques et naturelles de leur temps. Tous les deux, ils ne sont pas des philosophes de métier mais des hommes d'action et des intellectuels conscients de leur rôle social, ils ne cherchent pas à expliquer le monde par de vaines constructions idéalistes abstraites, ils ont à le transformer. Leur conception est révolutionnaire dans ce sens qu'elle est dialectique. Elle pose en effet, après Hegel le changement comme loi essentielle du monde ; l'univers tout entier change sans cesse. Déjà au temps de Marx, Laplace découvrait que le système solaire est issu de la transformation d'une nébuleuse, les savants géologues montraient que sans cesse durant des millénaires des couches nouvelles se forment, sont détruites et servent de matériaux pour des couches nouvelles. Darwin fondait la doctrine de l'évolution des espèces vivantes. Toutes ces découvertes apportaient alors à Marx des preuves pour combattre les systèmes des idéalistes qui enseignent la fixité et l'immuabilité du monde. Par toutes ces théories nouvelles des sciences naturelles alors à l'état naissant « fut ébranlée pour la première fois, l'idée que la nature n'aurait pas d'histoire dans le temps» : Ces théories montrent d'autre part que la nature procède dialectiquement et non métaphysiquement. Rien de stable, tout change, tout passe. Déjà Héraclite dit : « on ne descend pas deux fois dans le même fleuve » La société humaine n'échappe pas à cette loi universelle, bien au contraire ; le régime capitaliste actuel est issu de la transformation du monde féodal et la bourgeoisie capitaliste disparaitra un jour pour laisser place à d'autre forme de société.

«Tout le Rationnel est réel et tout le Réel est rationnel, écrit Hegel » si on interprète ceci d'après la loi dialectique de Marx, on aura : le réel est ce qui existe sous nos yeux, porte en son sein l'embryon de son contraire l'irréel; le réel sera vite affecté d'irrationnalité devra disparaitre un jour après avoir épuisé son contenu rationnel.

Le monde capitaliste devant nous est actuellement rongé de contradictions, d'absurdités. Un petit nombre d'individus exploitent des millions de prolétaires qui peinent et souffrent dans la misère. Le désordre est à son comble : Ici on brûle du blé, du café, on jette à la mer des cargaisons de poissons, là on est dans la plus urgente nécessité ! Un peuple vit en paix, indépendant et libre. Des étrangers surviennent, armés jusqu'aux dents, le déclarent sauvages lui font la guerre à mort jusqu'à ce que ce faible soit bien convaincu qu'il a affaire à des civilisés, à des nations civilisées qui lui imposent finalement leur domination protectrice ! Ces exemples montrent que ce monde perd tout son « rationnel ». Il n'échappe donc pas à la loi dialectique du changement universel.

Lettre ouverte à M. le Résident Supérieur au Tonkin

Monsieur le Résident Supérieur,

Nous, libérés politiques, originaires de Haiphong et des provinces environnantes, avons l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Par le décret présidentiel du 29 Septembre 1936, nous bénificions de « l'amnistie pleine et entière ». C'est dire que nous jouissons d'une libération sans condition et que notre liberté est complète, totale.

Mais à notre grande stupéfaction, le jour de notre libération, M. Boubal, commissaire de Police spécial de Haiphong, après nous avoir sommé de nous remettre aux chefs des quartiers, nous a tenu ces paroles qui étaient à la fois menace et ordre :«Oui, vous obtenez une liberté complète, bien entendu, mais c'est là une mesure générale de clémence du Gouvernement de France. Or à côté des mesures générales il y a des mesures locales ; maintenant que vous revenez habiter Haiphong, vous devez suivre mes ordres: vous devrez désormais vous présenter à la Sûreté une fois par semaine ... Oui vous pourrez aller où vous voudrez, mais vous devrez avertir préalablement la Sûreté... Ou bien la présentation hebdomadaire, ou bien les descentes continuelles de police, vous risquerez de voir vous, vos parents et vos voisins embêtés. De deux choses, l'une. Choisissez ».

Ayant pleinement conscience de notre droit, nous avons, le 13 novembre, protesté à l'unisson contre cette mesure que nous considérons comme draconienne et arbitraire. Après quoi M. le Commissaire a ramené la présentation hebdomadaire à la présentation mensuelle.

Mais en tout cas, M. Boubal a agi contre la loi : n'étant pas juge, il nous a astreint à une peine accessoire semblable à la surveillance administrative—peine que nous n'avons pas entendu prononcer le jour de notre jugement ; étant autorité administrative, il n'a pas appliqué fidèlement le décret ministériel.

M. le Résident Supérieur, jusqu'ici, on est habitué à nous accuser de porter atteinte à la sécurité publique, jusqu'ici, on nous a présentés comme des rebelles, refusant de se soumettre à la loi. En réalité, les véritables rebelles ce n'est pas nous ; ce sont plutôt ces agents d'exécution de la loi, qui, tout en se déclarant les vrais défenseurs de la justice et de la liberté » commettent des infractions manifestes à la loi ou des injustices révoltantes.

M, le Résident Supérieur, vous êtes à la tête de ce pays, de l'administration duquel vous assumez la responsabilité: nous espérons que vous ne laisserez point des fonctionnaires placés sous vos ordres abuser de leur autorité et continuer à enfreindre publiquement la loi.

Durant les six dernières années, aux bagnes terribles de l'Indochine on a tout fait pour nous torturer et nous maintenir dans une misère sans nom. Aujourd'hui grâce à la victoire du peuple de France, grâce à la mesure de clémence du Gouvernement de Front Populaire, nous sommes arrachés au régime de mort des geôles.

Mais, vous n'ignorez peut-être pas combien notre situation est déplorable après notre sortie des prisons. C'est pour nous toute une vie à reconstruire, et dans quelles conditions ! C'est avant tout la recherche d'un abri (car la plupart des libérés n'ont pas retrouvé leur famille) avec la menace de voir les parents et voisins tracassés par la Police ; c'est ensuite la recherche d'un emploi qui nous permet de gagner notre vie, pendant qu'on cherche à renvoyer le personnel et qu'on refuse d'embaucher les anciens condamnés politiques. Ce sont encore les maladies à soigner, les crises de bronchite ou de tuberculose... Mais ce n'est pas tout. Ce qui est plus terrible encore, ce sont des mesures dites de «sécurité municipale» la surveillance administrative et l'interdiction de séjour qui constituent autant d'atteintes à notre droit au travail. En voici quelques exemples :

Notre camarade Nguyên-van-So est originaire du village de Ninh-duy, huyện de An-lao à Kiến-An ; tous les amis et parents qui étaient venus lui rendre visite ou auxquels il était venu rendre visite, ont été convoqués et menacés par M, le Tri-Huyện de la région,

Le 7 décembre, à Haiphong un autre de nos camarades, Nguyên van-Vuong était allé chercher du travail. Arrivé à l'avenue O d'Endhal, deux inconnus l'arrêtèrent, voulurent le fouiller. A ses protestations ils répondirent : « Nous sommes des agents de la Sûreté, nous pouvons faire de vous ce que nous voulons.»

Voilà, M. le Résident Supérieur, les tracasseries auxquelles nous sommes constamment exposés. Voilà comment les autorités administratives entendent appliquer le décret d'amnistie pleine et entière»

On cherche ainsi à défigurer la volonté du Peuple de France, notre vrai libérateur, à saboter les mesures prises par le Gouvernement de France en notre faveur.

Nous souhaitons donc ardemment :

1· Que les mesures arbitraires dont nous sommes victimes soient promptement rapportées.

2· Que le Gouvernement nous vienne en aide dans notre recherche d'un travail.

Voilà, M. le Résident Supérieur, les vœux que nous vous prions instamment d'examiner.

Les libérés politiques de Haiphong et provinces environnantes

C'est aux riches de payer les frais de la dévaluation

par **AUGUSTIN HAMON**

La dévaluation est faite. Et comme l'a dit Léon Blum, elle a été faite dès le moment où le Gouvernement a annoncé qu'il allait la faire. *Elle est une conséquence de la politique de déflation suivie par les gouvernements précédant celui-ci.* Léon Blum ne pouvait-il éviter cette dévaluation ? En tout cas, on peut dire qu'au point de vue technique, il l'a faite habilement dans les meilleures conditions possibles. Il a obtenu, en effet, une promesse que ni en Angleterre ni aux Etats-Unis, on ne fera une course de dévaluation pour maintenir entre les monnaies la valeur de change qui existait avant notre dévaluation. On peut donc dire avec justesse que les monnaies, livre, dollar, franc, sont alignées. Mais elles ne sont stabilisées d'une manière fixe et définitive. Elles seront à peu près stables, grâce au fond de stabilisation créé dans chaque pays.

Il résulte de là une première conséquence : la suppression quasi complète de la spéculation sur les changes, sur les monnaies. Il en sera ainsi parce que chaque monnaie étant maintenue à peu près stable, les fluctuations seront minimes. Et par suite la spéculation sur la monnaie ne paiera pas, c'est-à-dire ne vaut pas la peine d'être entreprise. On comprend par la suite la levée de boucliers des barons féodaux de la banque contre cette dévaluation. La spéculation monétaire est, en effet un des buts traditionnels de la banque.

Une conséquence de cette suppression de la spéculation monétaire est de ramener la monnaie à son but primitif : un signe permettant de se procurer des commodités comme disent les Anglais, des choses comme on dit en France. La monnaie, la spéculation étant impossible ou sans intérêt, cesse d'avoir une valeur intrinsèque. Elle n'est plus une marchandise. M. Tout le Monde doit bien savoir que la monnaie, signe permettant l'achat de commodités n'a nul besoin d'être étalonnée sur l'or. Elle peut aussi bien être étalonnée sur la journée ou l'heure de travail, ou sur l'erg, l'unité de mesure de l'énergie. L'important pour M Tout le Monde, autrement dit pour le consommateur, est qu'il ait la quantité maximum de marchandise pour la quantité minimum de monnaie.

Il s'ensuit que tout le monde a intérêt à la baisse des prix de vente des objets et au maintien du niveau actuel des salaires, des traitements, des rentes et revenus de quelque sorte qu'ils soient. Aussi est-il de l'intérêt de tous que la dévaluation ne soit pas suivie d'une hausse des prix des choses. Il doit d'ailleurs en être ainsi à moins que les capitalistes industriels ne veuillent saboter la mesure dévaluatrice et utiliser cette mesure pour accroître leurs profits, sous le fallacieux prétexte qu'ils ne l'accroîtraient pas, puisque, l'évaluant en métal-or, ils constateraient que ce profit a très légèrement diminué.

En effet, la dévaluation du franc va provoquer une petite hausse des matières premières qu'il faut se procurer en payant en dollars ou en livres. Mais cette hausse de la matière première ne joue que sur une part du prix de revient, à peine le tiers, plus souvent le quart ou même le cinquième.

Au maximum, jamais la hausse ne devrait dépasser 5 % du prix de revient de l'objet manufacturé. Le gouvernement a d'ailleurs prévu de régler cette hausse en agissant sur le taux des droits de douane et sur les contingentements.

Comme on connait ses saints on les honore. Aussi le gouvernement sait-il qu'avec la mentalité du patronat français, l'augmentation des prix des choses tendra à être générale et bien supérieure à 5 %. C'est pourquoi il a demandé à être pourvu des moyens pour empêcher cette hausse illégitime et faite simplement pour saboter la mesure et provoquer des troubles.

Le patronat peut très bien supporter une diminution de son profit par article vendu, d'autant plus que la stabilité des prix de vente provoquerait un accroissement du volume des ventes.

Si le patronat français suivait l'exemple du patronat anglais, il accepterait sans rechigner cette infime diminution de son profit compensée par l'élévation du chiffre des affaires. Et ce serait simplement un très léger prélèvement sur les revenus des riches. Mais ceux-ci tiennent à faire payer les pauvres les masses de consommateurs. Ils tiennent à provoquer des conflits sociaux, de façon à déterminer un état analogue à celui de l'Espagne.

Les deux cents familles jouent avec le feu. Elles s'y brûleront.

Il faut que les riches payent et non les pauvres, car on doit prendre l'argent là où il est et non là où il n'est pas.

Mais la question véritable et cruciale est : « Comment faire payer les riches ?» Accroître les impôts sur le gros revenus, en attendant le recencement des fortunes, et alors un prélèvement de 3 à 20 % selon le capital celui de base étant 500.000 francs. Ceci est évidemment possible et immédiatement réalisable.

Il est d'ailleurs d'autres moyens légaux de faire payer les riches. L'un d'eux serait la réforme de la loi de 1867 sur les sociétés anonymes, dans le même sens que la réforme du statut de la banque de France, c'est-à-dire en obligeant les actionnaires à être personnellement présents à l'assemblée générale de leurs sociétés si non ils y seraient représentés par l'Etat, ce système, dans le délai d'un an environ, enlèverait à la féodalité financière toute la gestion des centaines de milliards des sociétés industrielles, bancaires, de transport, etc...

Un autre moyen encore est celui réclamé depuis plus de quarante ans par les Radicaux : la nationalisation des assurances et des chemins de fer. On sait que les primes payées aux assurances par les assurés ont au moins de 50 % trop élevées. On sait que l'Etat garantit aux actionnaires des chemins de fer des intérêts qui s'élèvent jusqu'à 11 %, de la valeur nominale des actions.

Cette nationalisation donnerait à l'Etat une grande richesse lui permettant de diminuer ses charges et serait directement avantageuse à tout le monde, car le taux des primes et des transports serait considérablement diminué. Et comme tout se tient, comme tout est solidaire, il s'ensuivrait la possibilité et la réalisation d'une diminution du prix des choses. Il faut noter que les actions des chemins de fer et et surtout celles des compagnies d'assurance sont spécialement entre

(*Suite en 4e page*)

La vie au Pénitencier de Kontoum

DAK PAO

V

Les traitements

Ainsi que nous l'avons dit, les travaux forcés dépassaient pas tellement la force moyenne des hommes. Par ailleurs, malgré leur réputation d'être des gens entêtés, les prisonniers comprirent leur sort dès le premier jour de leur arrivée. Ils ne demandaient pas mieux que de rester là paisiblement, de faire leurs corvées, d'expier leur peine en toute tranquillité et d'attendre des jours meilleurs. Rouspéter ? à quoi bon ? Au milieu de ces forêts, de ces montagnes, entourés de moï barbares et inhumains, on sera « zigouillé » massacré au premier mouvement par ces miliciens brutaux. Une protestation, pour être efficace, doit être appuyée par l'opinion publique, par la conscience collective. Ici qui nous soutiendrait ? Qui nous jugerait ? Ici la vie d'un homme valait à peine « celle d'une mouche, d'un moustique » ! Verser son sang, se faire tuer, était absolument inutile. Donc l'ordre du « mandarin » transmis par la cadouille moï trouvait dans le milieu des prisonniers une obéissance apathique, entière, complète. Il est vrai qu'on aurait épargné bien des vies humaines, si, seulement, on donnait à la milice l'unique fonction de surveillance sous le contrôle éclairé d'un chef blanc. Le travail même eût pu donner un bien meilleur rendement sous cette discipline humanitaire. Mais non ! Du garde principal jusqu'au dernier des « linh, » tous ces agents de l'ordre ne visaient qu'un seul but : brutaliser jusqu'à la dernière extrémité tous les prisonniers. Une langue indiscrète nous fit entendre un jour un mot d'ordre effrayant et qu'elle disait être transmis du haut lieu : « A supprimer le plus possible ! »

Naturellement ce mot d'ordre recevait un accueil des plus enthousiastes de la part des miliciens moï. On sait que ces primitifs ont toujours fait preuve d'une obéissance irraisonnée. Avec leur instinct barbare ils n'étaient plus refrénés par aucune sentimentalité, aucune crainte. Bien plus, ils se croyaient soutenus dans leurs barbaries. Entre eux, ils se disaient tout haut :

« On n'a qu'à tuer ... Que peut-on y perdre ? »

Et celui qui ne travaillait pas comme celui qui travaillait, celui qui n'obéissait pas comme celui qui obéissait, tout le monde était rudoyé, malmené. Il ne s'agissait pas de raisonner car on n'entendait pas raison par ici ! Nos lecteurs se tromperaient, grossièrement s'ils croyaient que toutes ces brutalités consistaient simplement, en une fessée en une bastonnade. Quand ces barbares entendaient appliquer le « règlement », quand ils voulaient faire sentir leur autorité ils s'abattaient sur le prisonnier avec toute la fougue instinctive de leur mentalité primitive Tout leur était bon comme instrument: la cadouille, la bêche, la pelle, le fusil, le marteau.

Et ils frappaient n'importe où sur le dos, sur l'épaule; sur la poitrine, sur la tête. Ainsi seule la chance épargnait l'heureux patient qui survivait à la correction. Mais s'il mourait ? Et bien ! c'était très simple. On dressait un rapport « le nommé Untel est mort de telle ou telle maladie... » Et voilà, avec le dernier souffle du détenu assassiné, l'affaire était close. Qui oserait protester? Le garde principal n'avait-il pas tenu à donner lui-même à sa troupe un exemple encourageant, en tuant un de nos camarades sur la route de Dak-Pao.

Chaque matin, aux coups de clairon de réveil, sitôt après le rassemblement des miliciens, le «mandarin» faisait à ses hommes la «théorie». Que pouvait-il bien leur dire ? Point n'est besoin d'être subtil pour le saisir «à supprimer le plus possible» Quoi ! Et cependant l'astuce des gardes principaux qui se succédaient au poste de Dak-Pao, de ce triste Palmesain en particulier était d'une cruauté inconcevable.

Des fois, cinq ou six miliciens se payèrent une partie de plaisir, à la façon moï. Ils se mirent à saisir le premier détenu qu'ils virent à leur portée, l'étendirent à plat ventre sur le sol et le torturèrent. Le prisonnier cria, hurla, perdit le souffle, s'évanouit, revint à la vie et se remit à gémir à crier encore à la plus grande joie des moï. Le garde principal était à quelque cent mètres et assistait de loin à ce spectacle tragique. Il a vu agir ses hommes. Il a entendu pleurer le prisonnier.

Mais il fit la sourde oreille, il laisse faire. Cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure,... il n'intervint pas ! Mais quand il eut trouvé raisonnable la durée de ces tortures il courut alors vers ses hommes tout en criant : « Allons! Allons! Assez! Assez ! » Bien mieux, il manifesta même un petit air de compassion à émouvoir même les plus indignés des prisonniers désespérés. Evidemment, l'hypocrisie, la perfidie ne purent guère se masquer longtemps. Quelques mois après l'arrivée du convoi, chacun savait qu'il était le véritable auteur de toutes ces brutalités car c'était de lui qu'émanait l'ordre que les miliciens « moï » ne firent qu'exécuter.

Les plus malheureux furent les vieillards. Les moï les appelèrent « thằng già » le vilain vieillard ». Aucun mot français ne rendrait la nuance de mépris que les moï attachaient à cette dénomination « Thang» réservée déjà en annamite à la classe des « vilains » Il est vrai que tout Annamite se ferait un scrupule d'appeler «thằng» un vieillard de la plus basse condition. Mais aux yeux des moï, l'autorité militaire dérogerait si l'on se permettait d'appeler par le terme courtois de «ông» un prisonnier si vieux soit-il.

Les moï donc n'aimaient pas les «Thằng già» ils les prenaient en singulière aversion et sitôt qu'ils les voyaient, ils les martyrisaient, ils les soumettaient à toutes les formes de tortures. Ils allaient jusqu'à les empoigner par la barbe et à extirper toute cette végétation pilaire au risque même d'arracher aux pauvres «thằng già» leur menton branlant. Beaucoup d'entre les patients tombèrent évanouis au cours de « l'opération ». Aussi bien c'était à qui préparer son rasoir de circonstance par exemple avec un tesson car le moyen de se procurer un rasoir, un couteau dans la prison. C'était à qui se défaire au plus tôt de sa barbe incommode ! Et les moï dans leur cruel divertissement disaient : « Pauvre Thằng già ! tu es faible. tu es épuisé !

« Pauvre Thằng già ! tu ne peux rien faire !

« Pauvre Thằng già ! tu manges inutilement ta ration !

« Alors pourquoi te conserver pauvre Thằng già ?

(*à suivre*)

INDOCHINE S. O. S.

*Un journal anglais présente à ses lecteurs le livre courageux de Mme Viollis. Aucun Indochinois n'ignore «***Indochine S. O. S.***», de A. Viollis, qui pour la première fois, ose dépeindre sous leur vrai jour les laideurs et les atrocités coloniales. Ce réquisitoire cinglant contre l'œuvre de la France — ou plus exactement des impérialistes français — en ce pays a produit une énorme sensation non seulement dans l'opinion métropolitaine, mais encore dans l'opinion européenne. On trouvera, dans les lignes qui suivent, la traduction d'un article publié par le «***Manchester Guardian***», et dans lequel le grand journal anglais présente à ses lecteurs l'ouvrage en question.*

N. D. L. R.

« Il y a peu de mois parut un livre à Paris qui fit une profonde sensation : Indochine S. O. S. par Mme Andrée Viollis, une des journalistes françaises les plus éminentes. Une partie du livre a déjà paru dans la presse et la relation de ce voyage date de 1931, mais il y est ajouté un supplément impressionnant de documents et notes qui suggèrent qu'il n'y guère eu de changements en Indochine depuis la visite de Mme Andrée Viollis.

Un des documents relate le procès et l'acquittement à Hanoi de 5 hommes de la Légion étrangère qui avaient torturé et assassiné 11 indigènes. Le livre est un sévère réquisitoire contre les méthodes coloniales actuelles et un avertissement que si la France perd l'Indochine, ce sera par sa propre faute.

«L'auteur admet que dans certaines parties de l'Inde britannique, la situation n'est guère meilleure qu'en Indochine.

«Certes, des routes et des chemins de fer ont été construits par les colonisateurs.

«Mais quel en est le profit? Quant à dire que les indigènes n'auraient pas été mieux s'ils avaient été livrés à eux-mêmes, ce n'est pas un argument Car la seule excuse morale de la colonisation européenne est d'améliorer les conditions des indigènes. Sans amélioration il n'y a pas d'excuse.

«Naturellement, Mme Andrée Viollis ne prétend pas que les conditions économiques sont uniformément mauvaises dans toute l'Indochine. Au Laos, elles sont satisfaisantes, en Annam excessivement mauvaises. Rien qu'en 1931, 30000 Annamites sont morts de faim, alors qu'il y avait des stocks de riz invendables au Tonkin et en Cochinchine, 60.000 malheureux demeurèrent déficients à la suite de la famine.

«Dans les plantations et dans les riches mines de charbon, le travail est exécuté dans les pires conditions ; dans les mines les hommes sont payés 30 sous pour 12 heures de travail les femmes 20 sous et les enfants 10 sous.

«Dans les plantations c'est pire, car ils sont complètement à la merci des «cais» ou surveillants indigènes qui recrutent les travailleurs, les exploitent et les paient comme il leur plaît, s'ils mettent une partie de la paie dans leur propre poche les employeurs ne s'en soucient pas, car ils n'ont pas de contact avec les travailleurs.

« Dans les sphères administratives, il en va de même. En fait, l'Indochine ne souffre pas d'une trop grande intervention française dans la vie des indigènes, mais au contraire, d'un manque d'intervention. La rentrée des impôts, par exemple, est assurée par les soins des mandarins. Ceux-ci sont en théorie appointés par la Cour impériale d'Annam, en fait ils les sont par l'Administration française.

«Seulement, l'Administration française ne surveille pas la manière dont ils exercent leurs fonctions. Le mandarin peut aisément doubler la taxe et mettre le surplus dans son propre coffre. L'Indigène ne peut accéder à l'autorité française. S'il le tente spontanément, il sera soumis à une répression sanglante...

«Il y a naturellement un grand mécontentement en divers points de l'Indochine, surtout en Annam où la misère est profonde.

«Mais toute manifestation de mécontentement par parole ou par le geste est qualifié de communisme ».

«Les Indigènes instruits, diplômés d'Universités de France, qui, ne pouvant trouver de travail, critiquent les insuffisances, sont traités indistinctement de communistes. Les paysans affamés de la province de Vinh parcourant les routes en criant pour qu'on leur donne à manger, sont aussi des communistes. Le moindre signe de mécontentement est sauvagement réprimé par la Légion étrangère et par le bombardement de villages.

«Quant aux intellectuels mis en prison et torturés jusqu'à la folie, ils sont condamnés à mort ou aux travaux forcés.

Mme Andrée Viollis détaille les tortures infligées indistinctement aux hommes et aux femmes. Elle cite le cas d'un homme condamné simplement pour avoir tenté de créer un syndicat parmi les travailleurs.

«La censure de la presse est implacable. Les conditions sanitaires laissent à désirer, un docteur pour 160.000 habitants au Cambodge. Le monopole de l'opium, par contre, rapporte 150 millions de francs chaque année ».

Manchester Guardian
(Traduction de l'Impartial du 8 décembre)

C'EST AU RICHE DE PAYER LES FRAIS DE LA DÉVALUATION

(*suite de la 3e page*)

les mains des riches. La nationalisation de toutes les sociétés exploitant des services concédés « électricité, eaux, gaz, transports » dont les bénéfices sont scandaleusement élevés, serait également une excellente mesure. Il en résulterait une baisse générale et notable des prix du gaz, de l'électricité et de l'eau.

Tout cela atteindrait non seulement les riches dans leur propre fortune, mais diminuerait aussi leur puissance sociale, car le capital, dont ils ont pris la gestion serait très fortement diminué. On sait que leur puissance repose dans la gestion des biens des masses d'épargnants.

Si l'on appliquait cette même nationalisation à toute l'industrie des produits chimiques, il serait possible de diminuer de 40 % au moins le prix des engrais, ce qui viendrait relever d'autant la situation des cultivateurs et permettrait une diminution du prix du pain.

Notez que nous n'entendons pas parler ici d'une nationalisation sans indemnité, mais d'une nationalisation avec indemnisation des actionnaires par des actions sur l'Etat, à revenu fixe de 3 % et d'une durée de quatre ou cinq décades.

En attendant que les masses humaines comprennent que leur exploitation ne cessera que lorsqu'elles auront supprimé le profit privé, comme cela est en U. R. S. S., il faut que les Français vivent le moins mal possible. Et par suite, il faut s'efforcer de faire payer les riches.

Dans l'Union Soviétique

Démocratie bourgeoise et démocratie socialiste

(*suite et fin*) par K. Radek

« En fait, il ne peut y avoir de « droit au travail dans la société capitaliste. Tant que les moyens de « production sont la propriété privée « des capitalistes, aussi longtemps, « par conséquent, que les marchandises sont produites pour le profit « et que les oscillations du taux du « profit déterminent l'extension et le « resserrement de la production, le « capitalisme ne peut se passer de « l'armée industrielle de réserve « constituée par les chômeurs, armée qu'il lance dans le front de la « production en période de taux du « profit croissant pour la chasser des « usines lorsque ce taux diminue. « C'est seulement lorsque les moyens « de production n'appartiendront « plus à des personnes privées, mais « à la société, c'est seulement lorsque la production ne sera plus réalisée pour le profit, c'est seulement lorsque l'ampleur de la production ne sera plus réglée par les « oscillations du taux du profit, mais « par le plan social, c'est alors seulement que la société pourra garantir à tous ses membres le droit « au travail. La proclamation du « droit au travail dans la nouvelle « Constitution d'Etat de l'Union soviétique n'est que la conséquence « de la révolution socialiste du régime social et du régime de propriété réalisé en U.R.S.S. » (Der Kampf, N° 27, 1936)

Voilà ce que doit reconnaître le social-démocrate autrichien **Otto Bauer** ! Et cet aveu suffit pour montrer même à l'ouvrier le plus arriéré des pays capitalistes la supériorité colossale de la démocratie socialiste sur la démocratie bourgeoise.

Au droit au travail en Union Soviétique se joint le droit au repos, le droit à l'instruction, l'égalité de l'homme et de la femme, l'égalité de tous les citoyens indépendamment la race, de la nationalité et de la confession.

Tous ces droits résultent de la victoire du système économique socialiste et sont garantis par elle. Il n'est donc pas surprenant que d'honnêtes hommes politiques petits-bourgeois, tels le célèbre historien **Emile Ludwig**, soient contraints de déclarer :

« Un siècle et demi a passé depuis « le jour où, le 20 août 1789, l'Assemblée nationale française adoptait la « Déclaration des Droits de l'Homme « et du Citoyen. Dans l'histoire politique de ces cent cinquante « années, il n'est rien qui égale l'importance du projet de nouvelle « Constitution soviétique. »

C'est précisément parce qu'il en est ainsi, parce que la nouvelle Constitution stalinienne est la loi fondamentale de l'instauration de la société socialiste, la loi fondamentale de la démocratie socialiste, qu'elle doit avoir en vue la protection de cette société socialiste, de son système économique, la protection de la société socialiste la défense de la sécurité de l'U. R. S. S. Les masses populaires du pays des Soviets défendront de leur corps et de leur vie leur Constitution socialiste contre tous les ennemis intérieurs et extérieurs.

Tant que la société socialiste est entourée d'Etats impérialistes, l'impérialisme mondial essaie et essaiera de glisser chez nous des ennemis contre lesquels nous lutterons par tous les moyens requis : démocratie socialiste pour les constructeurs du socialisme, mesures dictatoriales dans la lutte contre les ennemis du peuple.

Voilà pourquoi est ridicule la question de savoir si la démocratie socialiste ne doit pas non plus tolérer l'existence de partis autres que le parti communiste et d'organisations autres que celles qui édifient le socialisme, Dans son entretien avec M. ROY HOWARD, président du trust de presse américain Cripps Howard, STALINE a donné une réponse excellente à cette question :

« Là où il n'y a pas plusieurs classes, il ne peut non plus y avoir plusieurs partis, car le parti est une partie de la classe. »

Une fois que nous avons détruit les classes exploiteuses, que nous avons édifié la société socialiste, il n'y a plus place en Union soviétique que pour un seul parti qui travaille à la consolidation du socialisme et pour les organisations qui mobilisent les masses populaires dans ce but. L'ouvrier anglais OWEN a exprimé très vigoureusement les mêmes idées dans sa lettre à la rédaction du Daily Herald, organe du parti travailliste anglais;

« Pourquoi d'autres partis ? demande t-il. Pour qu'ils sabotent « l'économie socialiste, pour qu'ils ramènent le chômage ?

Celui qui pose le problème de l'existence de plusieurs partis en Union soviétique aborde la démocratie socialiste avec les concepts de la démocratie bourgeoise. Dans la société capitaliste, y compris les pays de la démocratie bourgeoise, se déroule une lutte ininterrompue entre diverses classes et les couches d'une même classe pour la part au profit, pour la rente, pour les salaires. La démocratie bourgeoise a volontairement ouvert la porte aux partis bourgeois et a été contrainte, sous la pression du prolétariat, de tolérer également l'existence de partis ouvriers. Mais la tâche de la démocratie bourgeoise est de défendre le système d'exploitation, la propriété privée des moyens de production.

La démocratie socialiste est l'institution politique de la société socialiste sans classes. Voilà pourquoi il n'y a pas en Union soviétique de base économique et sociale pour l'existence de partis autres que le parti communiste. Comment pourrait-il y avoir, par exemple, dans la société socialiste un parti des Cent-Noirs défendant les intérêts des propriétaires fonciers réactionnaires, ou un parti des Octobristes défendant les intérêts des propriétaires fonciers et des industriels, ou un parti cadet défendant les intérêts des propriétaires fonciers et industriels libéralisants, ou un parti des socialistes-révolutionnaires défendant les intérêts des paysans riches et s'opposant à la remise des propriétés féodales à la paysannerie, ou un parti félon des mencheviks faisant bloc avec tous les partis précédents pour s'opposer à la remise des fabriques aux ouvriers et soutenant la contre-révolution bourgeoise.

Ces partis ont été exterminés en Union soviétique de même ont été exterminés les propriétaires fonciers et la bourgeoisie.

Sous la marque des « autres partis », l'impérialisme mondial désirerait fort développer dans notre pays des groupes de sabotage et de diversion, de ces partis qui auraient le soutien financier des fascistes et de leur service d'espionnage, mais qui ne trouveraient aucun appui dans les masses.

Le projet de constitution stalinienne, qui marque un progrès immense par rapport à nos Constitutions précédentes, est la plus démocratique de toutes les Constitutions existantes, car c'est la Constitution socialiste des ouvriers et des paysans ; et un véritable pouvoir populaire n'est possible que sous le socialisme.

La création de cette Constitution à un moment où le fascisme a vaincu dans une série de grands pays capitalistes, privant les masses travailleuses de tous les droits, transformant la société capitaliste en une entreprise d'esclavage, montre que le progrès réel de l'humanité dans le domaine politique, économique et culturel n'est possible que sur la voie de la dictature du prolétariat, dans laquelle notre pays s'est engagé en octobre 1917.

L'œuvre commencée par LENINE est parachevée par notre parti sous la conduite de son meilleur élève, du fils le plus fidèle de la classe ouvrière et du chef des travailleurs du monde entier : STALINE. La Constitution stalinienne est la réalisation du testament de LENINE, la réalisation du rêve des meilleurs fils de la classe ouvrière.

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 2.300 exemplaires

2me ANNÉE N° 16 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 1er JANVIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS
Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến
Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.
Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi – Hanoi

A bas les Trusts en France comme en Indochine.

On nous signale qu'un riche Chinois détient le *monopole de la vente des cartes à jouer* pour les Annamites. Nous allons saisir le Gouverneur Général de la question. Il faut que cela cesse.

Nous aurons bientôt à revenir sur ce Dictateur Chinois qui croit pouvoir faire la pluie et le beau temps parce qu'il appartient à la Haute Finance.

LA PAROLE aux exploités !

Pour répondre aux attaques patronales contre les lois sociales, M. Grandjean a dû parler, au Grand Conseil, du droit à la parole de quinze millions d'hommes de l'hévéa et de la rizière»

C'est la première fois dans ce pays, qu'un représentant du gouvernement colonial se voit obligé d'invoquer à son appui, les masses jusqu'ici oubliées et sacrifiées.

Cette sollicitude un peu tardive de M. Grandjean ne nous étonne pas. M. Moutet n'a-t-il pas, lui-même déclaré à la Conférence des gouverneurs généraux, sa foi dans les masses indigènes et son unique souci de leurs intérêts ?

Mais ce qui nous étonne c'est plutôt les actes du gouvernement local, lesquels démentent constamment les déclarations libérales de son représentant au Grand Conseil et de son chef direct, le ministre des colonies.

Quinze millions d'êtres, relégués au rang de sujets et d'esclaves sont, jusqu'à ce jour, sans droit et sans voix.

Quand ils demandent des augmentations de salaires ou quand ils protestent contre les impôts trop lourds, le gouvernement avec sa presse, crie à la révolte, envoie la police et les troupes pour les réprimer.

De nouveau, ils sont réduits au silence qui doit être pour eux le seul régime légal.

Les patrons, au contraire, peuvent parler. Ils peuvent calomnier les malheureux, qu'ils exploitent, dans leurs journaux qui ont toutes les faveurs du Gouvernement.

Ils peuvent librement se liguer contre la classe ouvrière par leurs syndicats, par leurs chambres, leurs assemblées....

Ils peuvent, enfin, légalement tromper le peuple en prenant son nom.

Ils ont leurs « représentants du peuple » ils ont leur député.

Ils ont leur gouvernement.

Pour ces quinze millions d'hommes d'hévéa et de la rizière », rien.

A peine existe-il deux journaux de langue française qui prennent la défense de leurs intérêts trop souvent méconnus.

Les gouvernements locaux de la Cochinchine et du Tonkin semblent prendre un plaisir singulier de les persécuter sans relâche, de frapper par tous les moyens leurs dirigeants ou collaborateurs, d'acculer ces jeunes gens, pleins d'enthousiasme et de générosité, au désespoir et au suicide—L'action du gouvernement semble, depuis ces derniers temps, s'étendre jusqu'aux sympathisants de ces deux journaux.

Les journalistes bien connus Diêp van-Ky et Bui thê-My viennent d'être expulsés de la Cochinchine pour avoir osé se montrer favorables à la libération de Thau-Tao-Ninh détenus arbitrairement par l'autocratie coloniale. M. Pagès est trop fin politicien pour ne pas savoir que presque tous les journalistes de Saigon sont originaires du Tonkin ou de l'Annam. La mesure administrative qu'il vient de prendre est de nature à rendre docile la presse saigonaise et à la mettre à son entière disposition.

Désormais nous ne voulons plus de ce régime du baillon et de la trique. Nous voulons que les travailleurs indochinois puissent jouir légalement de toutes les libertés élémentaires qui sont les attributs naturels de l'homme.

Nous voulons, en un mot, être traités en hommes et non en bêtes.

Nous regardons comme les calomnies odieuses les attaques de nos adversaires qui nous représentent comme des éléments de trouble et de désordre pour appeler sur nous la répression gouvernementale.

Certes, nous ne renions rien de notre [illegible] qui est révolutionnaire.

Certes, nous continuons d'affirmer que les masses n'obtiennent rien que par une lutte incessante et opiniâtre, sans une organisation puissante et disciplinée.

Oui ! Nous disons que les travailleurs doivent crier haut leur misère, appuyer leurs revendications par des actions de masse pour arriver à arracher aux classes dominantes des réalisations susceptibles d'améliorer leur niveau d'existence.

Mais nous ne sommes pas, pour cela, des fauteurs de désordre ; parce que nous voulons un ordre nouveau.

UNE CANDIDATURE

L'élection d'un représentant du peuple aura lieu le 17 Janvier 1937.

En posant notre candidature, nous visons moins à l'obtention d'un siège dans cette assemblée consultative qu'à mettre à l'ordre du jour la question ouvrière en ce pays.

Jusqu'ici le patronat seul a droit à la parole. La classe ouvrière est réduite au silence.

Pourtant elle a aussi son mot à dire sur les affaires du pays dont elle est le véritable soutien.

Par une magnifique manifestation elle vient de se rappeler à l'attention du gouvernement colonial qui semblait ignorer son existence.

Désormais, on doit compter avec elle. Aucun problème politique ou économique ne saurait être résolu en dehors d'elle, sans elle.

Nous demandons à tous nos camarades et amis de faire de la propagande pour nous auprès de leurs parents et de leurs connaissances, d'expliquer à tous notre ligne politique et notre programme d'action.

Nous faisons un appel à tous ceux qui veulent un changement à ce régime d'obscurantisme et de privilège qui n'a que trop duré.

Nous publierons dans notre prochain numéro notre programme DES REVENDICATIONS IMMÉDIATES qui sera largement diffusé

Appel aux journalistes et aux écrivains indépendants

Dân-quê vient d'être supprimé.
Le **Việt-nam** de même.

Et cela sans aucun motif sérieux, sans aucune raison concevable.

Bien que le groupe du **Travail** ne partage pas les idées de ces deux feuilles se déclarant vaguement partisanes de mesures indéterminées destinées à améliorer le sort du peuple, il ne peut s'empêcher de faire sienne leur cause lorsqu'il les voit injustement attaquées par les forces de la noire réaction.

Car, en somme, ce n'est pas le **Việt-nam** ni le **Dân quê** qu'on assassine

C'est la pensée libre qu'on veut tuer.

Journalistes et écrivains indépendants !

Par suite du complot gouvernemental ourdi contre la liberté d'opinion, nous n'avons plus, comme par le passé, à exprimer verbalement notre solidarité confraternelle. Nous devons passer à l'acte. L'urgent est d'envoyer un télégramme collectif au Ministre des Colonies pour protester contre la politique de terreur et de violence exercée sur les journaux de langue annamite par les autorités locales et pour réclamer la liberté de la presse qui tarde trop à être appliquée ici.

Attendu que la liberté de presse constitue, avec celle de réunion et d'association, la meilleure garantie du principe démocratique, nous sommons le gouvernement de Front populaire d'avoir à la promulguer immédiatement et sans restriction,

Il faut que les organes qui défendaient ou essayaient de défendre les intérêts des masses puissent revivre !

Il faut qu'ils reparaissent pour la lutte, chaque jour plus conscients de leur position, plus forts de leurs alliances, jusqu'au moment où ils voudront bien et pourront bien braver impunément leurs bourreaux d'hier, dont ils deviendront enfin les juges suprêmes !

Pour nous, le groupe du **Travail**, nous félicitons presque de ce que ces hommes qui sont à la tête de la colonie, aient si gauchement révélé leurs desseins réactionnaires. Par la même, ils cessent d'être un danger. Ils ne trouveront désormais ni dupes ni partisans dans le monde des travailleurs indochinois qu'ils voudraient pourtant détourner du droit chemin pour les égarer dans le labyrinthe de leurs vaines réformes et de leurs intrigues.

Nous invitons donc tous les journalistes et écrivains indépendants à se joindre à nous pour alerter M. Moutet du coup de force dont deux de nos confrères ont été victimes.

A bas la répression forcenée !
Pour la liberté de la parole et de la presse !

LES CHEMINOTS sont dans la bonne voie

Le prolétariat indochinois est à l'offensive.

Il a supporté tous les méfaits de la crise et enduré toutes les rigueurs des années de réaction.

La réaction faisait rage dans le pays. Les ouvriers travaillaient sous la menace du bagne et de la guillotine. Le moindre souffle était étouffé dans le sang. Occasion favorable au patronat pour imposer ses volontés et ses cruautés, car dans une atmosphère où la vie d'un homme ne compte pas, qu'importe le salaire d'un ouvrier ! Si ces messieurs laissent la vie sauve à ces formes humaines qui peinent dans les mines, les plantations ou les usines, c'est parce qu'elles sont indispensables à la fabrication des dividendes, c'est parce qu'elles sont nécessaires à leur régime d'oppression et d'exploitation.

On ne s'étonne pas dans ces conditions que la vie de l'ouvrier indochinois fut ramenée au niveau le plus bas possible.

Les grèves récentes nous ont montré que le salaire, que ce soit au Tonkin, en Annam ou en Cochinchine, accuse une diminution de 25 à 40 % par rapport à celui d'avant crise. Cette forte réduction est encore aggravée par le système des amendes qui existe dans toutes les entreprises sans exception, et qui ôte quelquefois à l'ouvrier tout le fruit de son travail. On coupe pour la moindre peccadille. On coupe aussi quand l'ouvrier tombe malade. Le montant d'une amende dépasse toutes les imaginations. Aux mines de Tinh Tuc, par exemple, il égale huit jours de travail.

Si le salaire est incroyable, la durée du travail l'est encore plus. Il suffit de dire que dans certaines usines on limite même les besoins naturels des ouvriers. Le salarié quitte le travail à bout de force, car à part les amendes il y a encore les matraques, les coups de poing et de pied qui tombent sur vous au moindre signe de nonchalance et qui peuvent vous tuer net.

Il va sans dire que cet état de choses ne peut être maintenu que par la terreur. Mais dans ce cas même, il ne dure que tant qu'il laisse au moins à l'ouvrier la possibilité de vivre. L'augmentation subite du coût de la vie pendant les derniers mois ôte à l'ouvrier indochinois cette possibilité et l'instinct de conservation le pousse à la révolte.

C'est là la cause profonde des récentes grèves.

Les scieurs de long de Hanoi donnent le signal. Les mineurs de Camphamine partent à l'assaut et

(*Suite en 2e page*)

Grève des verriers

400 ouvriers des différentes verreries de Hanoi, telles que : Văn-Dụ, Vĩnh lợi-Vĩnh, Thanh-Đức, Hợp-Đức Minh Phú, Vĩnh Hưng-Long, Vĩnh-Hòa de la rue des Paniers et Công-Thanh, Rue Dinh-tiên-Hoàng travaillent dans des conditions lamentables.

De 5h du matin à 5h du soir, ils restent penchés sur leur marmite de verre fondu.

Les cais ne gagnent pour le maximum de salaire que 16$ par mois

Les ouvriers qualifiés, 10$ et les autres 5$/6$.

Le salaire des enfants est encore plus dérisoire. On ne leur donne tout juste la nourriture et . . . 0$60 par mois.

Encore faut-il ajouter que ces maigres salaires ne sont pas payés régulièrement.

Ces 400 ouvriers font grève pour réclamer.

1°) Une majoration sur salaires de 20 %.

2°) Le congé payé du dimanche et des jours fériés.

3°) La réduction de la journée de travail.

4°) Le paiement des salaires à date fixe

5°) L'Amélioration des conditions Générales d'existence ; logement, nourriture etc...

Dans l'ensemble les patrons acceptent les revendications. Après quelques heures de grève les ouvriers reprennent le travail.

L'arrivée prochaine de M. Brévié

M. Brévié est en route pour l'Indochine. De l'homme et de sa carrière, on en a parlé beaucoup. On nous assure dernièrement encore ses idées libérales, ses conceptions humanitaires de la colonisation. Tant mieux. Sous le Front populaire, l'ancien gouverneur de l'Afrique aura plus de latitude pour mettre à réalisation son idéal. L'Indochine lui offrira un champ d'action plus large, plus varié et aussi plus favorable. Attendons donc l'homme à l'œuvre.

Il se révèlera dans l'un ou dans l'autre sens.

Pendant son séjour à Paris, le gouverneur titulaire de l'Indochine a dû se rendre compte du prodigieux mouvement des masses de France comme il a pu mesurer la résistance acharnée des gens de la Rue de la Boétie. Les temps ont changé.. Il vient vers nous avec l'écho de l'un et la pression de l'autre.

M. Brévié était parti prendre la direction de l'A.O.F. dans les mêmes conditions, mais sous un rapport différent. La réaction était alors au pouvoir. Homberg et Cie trônaient Rue Oudinot.

Les travailleurs de France sont sortis victorieux de la bataille électorale de Mai dernier. Un gouvernement de Front populaire dirige la France. M. Moutet assume le mandat des ouvriers au Ministère des colonies et nous envoie M. Brévié dont il est responsable. C'est sous ce rapport et seulement sous ce rapport que nous sommes en droit d'attendre quelque chose du nouveau gouverneur général, qui sera un sous-produit de la victoire du prolétariat de la Métropole. Mais ce quelque chose ne vous sera pas envoyé de Paris, tout prêt à être servi. Il ne voyage non plus dans les valises de M. Brévié qui vous l'offrira comme cadeau de son avènement. D'ici à sa naissance, bien des orages auront passé, mettant aux prises les masses indochinoises d'une part, la réaction coloniale de l'autre. A ce point de vue, les récentes grèves ont une importance immense. Ce sont de véritables coups de marteau que le prolétariat indochinois porte à la cuirasse de la réaction. Les grévistes de Campha, de Hongay, de Mongdzuong, de Tinh-tuc, de Hanoi, de Namdinh ; les combattants de Saigon, de Dian, de Tourcham ont jété les premiers points d'appui pour l'œuvre coloniale du gouvernement de Front populaire. Ils ont poussé au premier plan la question des réformes libérales que la classe dominante et ses laquais veulent laisser dans l'ombre. Par la même, ils facilitent énormément la tâche de M. Brévié si réellement ce dernier veut apporter ici l'esprit de démocratie qui anime le Front populaire. D'autres viendront, malgré la répression et les manœuvres, grossir leurs rangs, toujours dans l'ordre et la discipline.

Le patronat voit le danger. Il cherche à endiguer le mouvement, à le briser. Tous les moyens sont bons. La terreur côtoie avec les larmes de crocodile. La diffamation se conjugue avec le sabotage. Systématiquement, le gouvernement local agit dans le même sens. Tandis qu'il couvre de son autorité les agissements des fascistes et profascistes, il persécute les partisans ou sympathisants du Front populaire. On se rappelle le coup monté contre le Congrès Indochinois et qui a servi de prétexte pour jeter plusieurs de nos camardes en prison. L'un d'eux, Nguyễn van Tiếp a récolté ainsi 3 ans d'emprisonnement. Tạo, Thâu et Ninh n'ont dû leur libération qu'à leur lutte héroïque. Après eux, ce sont les journalistes Bui thê-My et Diêp van-Ky livrés désormais au seul bon plaisir du mandarinat. Du Nord au Sud, la répression s'abat impitoyable sur les grévistes pacifiques.

Dénoncé par la police comme «meneur», Nguyễn Tấn Hung des chemins de fer de Saigon se voit condamné à un an de prison. Des dizaines d'autres grévistes gémissent dans les prisons. Une dizaine de journaux fauchés en quelques mois. Les libérés politiques persécutés. Quelques uns regagnent les geôles d'où ils viennent de sortir. D'autre agonisent dans leurs villages qu'on leur défend de quitter. Entre temps M. Tholance fouille dans les archives crasseuses de la réaction les textes qui puissent mieux servir les intérêts du patronat étouffer plus efficacement le réveil des masses...

Toutes ces choses doivent faire comprendre à M. Brévié...que «l'esprit de libéralisme qui caractérise le génie français» dont il se réclame signifie en ce pays desserrer un peu plus les étaux du régime policier qui nous étouffe. que « la politique humaine » qu'il proclame et entend appliquer ici signifie donner à l'ouvrier, au paysan indochinois le moyen de vivre d'une vie d'homme, de sortir de cette vie de bête où les assigne le régime,

Un acte de sabotage de la part des patrons

Les capitalistes de la colonie ont tout fait pour saboter l'œuvre du Gouvernement de Front populaire. Ils tentèrent également de contrecarrer ou falsifier l'application en Indochine des lois sociales. En voici la preuve :

Après avoir jeté pour rien, deux tourneurs sur le pavé, M. Albert Latass, directeur des mines de Dông-Triêu, fort soucieux des avantages des maîtres de la production, dirigea encore une nouvelle attaque contre les ouvriers qui restent.

Le 15 décembre au matin, il fit venir à son bureau 4 ouvriers tourneurs (équipe de jour). Il leur dit que la Société ne serait plus en état de les payer à la journée, qu'ils devaient par conséquent revenir au travail à la tâche. On leur paiera comme auparavant 9 cents pour chaque roue.

Les salariés furent incapables d'obéir à ces ordres, car ils seraient de cette manière rétribués à raison de 0$25 ou 0$27 par jour au lieu de 0$70 ou 0$80.

Le travail d'aujourd'hui est, à parler techniquement, bien différent de celui d'auparavant. Un ouvrier même moyen pouvait, dans une journée, finir 7 ou 8 roues, puisque celles-ci étaient fondues exclusivement avec de l'acier pur, sans d'autres minerais. Cela facilitait d'autant plus la main-d'œuvre et exigeait d'autant moins de temps.

Maintenant les ouvriers ont à dépenser beaucoup d'énergie et de temps pour l'exécution d'une roue. La matière à travailler est trop dure à cause de sa mauvaise combinaison : on y trouve non seulement de la fonte mais encore d'autres scories de métaux. Ainsi, une tour de qualité supérieure ne donnerait 3 roues pour rendement qu'avec un ouvrier spécialisé.

Voilà ce qu'expliquèrent précisément les ouvriers à leur directeur, dans l'espoir de se voir conserver l'ancien salaire. Mais le Directeur ne voulut rien entendre. Quatre tourneurs furent obligés de donner leur démission. 4 autres tourneurs (équipe de nuit) et un apprenti, les suivirent, quittant non sans regret le chantier où il y avait déjà pour les remplacer les ouvriers venus de l'autre atelier de la Société.

C'est ainsi que le Directeur des mines a, sous une forme sagement masquée, répudié 9 ouvriers qui travaillaient depuis des années, avec tout leur dévouement pour la société. C'est lui-même Albert Latass qui falsifiant l'application des lois sociales, ne veut pas que les ouvriers travaillent 9h par jour pour le même salaire. Il décide de soumettre tous les travaux à la tâche. Par cette initiative qui resserre étroitement la bourse du patron, il accule les ouvriers à une profonde misère.

Comme nous l'avons prévu, les meilleurs dispositions prises par le Gouvernement de Front populaire à l'égard des ouvriers coloniaux, risquent d'être une phraséalogie, si ceux-ci n'ont pas le droit de se grouper en syndicats professionnels, pour la défense de leurs intérêts vitaux.

Il faut absolument les doter de la liberté syndicale.

Le tyranneau de Trieu-Phong vient de faire amende honorable

Dans notre dernier numéro, nous avons relaté les voies de fait dont le militant Hồ-Thâm, un vieillard ancien détenu politique, avait été victime de la part du tri-phu de sa circonscription. Le piquant de l'affaire, c'est que ce tri-phu est précisément un jeune « retour de France » qui se vante d'occidentalisme, mais qu'en réalité, un trop bref séjour en France a mal lavé de son goût scélérat des peines corporelles, en particulier du knout !

Contre les brutalités sauvages que lui prodiguait le tyranneau, Ho-thâm s'est promis de mener jusqu'au bout la grève protestataire de la faim, cette lutte lui dût-elle coûter la vie ! On sait que contre le malheureux quinquagénaire qui pour tout crime, a refusé de se plier à des marques d'obséquiosité vile et dégradante, toutes les autorités locales conspiraient dans une infernale persécution. Le médecin n'a pas voulu délivrer le certificat reconnaissant l'existence des traces de blessure. Le Résident a voulu légitimer la bastonnade odieuse en avançant le désir imaginaire du tri-phu de soustraire Ho-thâm à une nouvelle condamnation.

Hồ Thâm a tenu bon !

Il n'est pas sûr d'obtenir une so-

(*Voir suite en 2e page*)

CAMARADES LIBÉRÉS POLITIQUES, PRENEZ GARDE !

Notre journal a paru depuis quatre mois.

Et depuis quatre mois, nous avons à soutenir d'incessantes attaques parfois ouvertes, souvent sournoises, de nos ennemis de classe

Grâce au dévouement de nos camarades dirigeants et collaborateurs, au désintéressement de nos correspondants de province, au bon accueil de nos écrivains et artistes et surtout au soutien de nos camarades ouvriers de Hanoi et de Haiphong, nous sommes arrivés à vaincre les difficultés du début.

Nous avons augmenté notre tirage. Nos inquiétudes se dissipent de plus en plus pour laisser la place à une belle confiance en l'avenir.

C'est justement ce que redoutent nos adversaires. Une odieuse campagne de dénigrement s'est déclenchée depuis ces derniers temps contre notre journal.

D'abord on chuchotait que «LE TRAVAIL» est subventionné par un certain représentant du peuple qui veut faire figure de libéral.

Ça n'a pas pris. Car tout le monde sait que nous tirons le plus souvent «le diable par la queue». Les camarades qui ont à soutenir financièrement notre journal ne pourront s'empêcher de sourire devant une insinuation aussi stupide.

Rien ne désarme la calomnie. Elle prend une autre forme.

On vous a confié que des dissentiments se seraient produits au seins de notre Comité directeur, que notre journal est fondé par quelques «retours-de France» ambitieux et déçus et qu'aucune action sérieuse ne saurait être envisagée avec un journal de langue française dont la portée populaire est presque nulle. On vous a dit même que certains camarades du «TRAVAIL» ne sont que de vulgaires — disons le mot qui est mis en circulation — «débauchés».

Camarades, faites attention ! On ne peut nous abattre par les moyens légaux. On veut nous tuer par la calomnie. Couper la confiance qui nous lie aux masses créer le vide autour de nous, voilà, camarades, le but poursuivi avec persévérance par nos adversaires depuis la création de notre journal qui est le seul journal défendant les intérêts du prolétariat tonkinois.

Vous qui rentrez de loin, après une longue absence ; vous qui n'avez pas encore le temps de vous informer consciencieusement de ce qui s'est passé dans le pays et dans le monde, au cours des années passées ; vous qui ne pouvez vous déplacer facilement pour vous documenter sur les conditions de vie et de travail des camarades militants qui vous ont remplacés pendant votre absence, méfiez-vous ; **on veut vous écarter de nous.** *On a donc peur de nous, de l'influence grandissante de notre journal*

« Le Travail » doit être le point de ralliement provisoire mais nécessaire de toutes les forces démocratiques pour combattre la réaction coloniale et fasciste sous toutes ses formes.

Groupons nous !

Unissons-nous ! Plus que jamais ; pour déjouer les manœuvres de ceux qui ont juré notre perte.

Tous au travail, pour le triomphe de notre cause, de la cause du prolétariat !

LE TYRANNEAU...

lution équitable. La mort au moins flétrirait une fois de plus le régime de répression moyenâgeuse auquel tous les Indochinois et surtout les Annamites du Centre vivent assujettis :

Devant l'attitude énergique de ce militant, le satrape de Triêu-phong a fléchi. Il a reconnu ses torts en présence du quan phu, du quan an et de Hô-Thâm lui-même. Il a offert de payer les frais d'hospitalisation et, par un retour de sentiment inattendu, a comblé Hô-Thâm des multiples marques de sa sollicitude tardive en envoyan tous les jours quérir des nouvelles de sa victime malade.

Ce jeunes plein de distinction, tout naturellement, n'a pas consenti à formuler des excuses nues. Il a tenu à faire la toilette de sa conduite. Ainsi, il a cherché à justifier son geste — et quel geste ! — par ce fait qu'il ignorait la qualité d'ancien détenu politique de Hô-Thâm. A l'en croire, sans cette ignorance, il n'aurait jamais agi de la sorte !

Où l'on voit à nu la mentalité de ces mandarins nouveau style. Tout comme les anciens, ils croient fermement, que sauf le cas où ils ont affaire à des détenus politiques, ils pourraient faire tout ce que bon leur semblerait de la personne de leurs administrés. Pauvre administré d'Annam que le mandarin éternellement tracasse, torture, inquiète, persécute, ta personne ne sera pas respectée, pas plus que tes intérêts, tant que tu n'auras pas conscience de tes droits, tant que tu n'auras pas appris à les défendre toi-même.

Le Gouvernement de Front populaire tolère-t-il les actes de ces mandarins qui usent et abusent de leur pouvoir de «père et mère» et pratiquent des méthodes dignes de l'Inquisition ?

Les Scandales de Thai-Binh

(Reconstitués d'après les documents transmis par les victimes)

Thai-Binh, la région agricole la plus populeuse du monde, est précisément la région où le paysan souffre le plus de l'exploitation et de l'oppression de tous genres. C'est le théâtre des affaires les plus scandaleuses, c'est la terre de prédilection de suceurs de sang de tout acabit, c'est également un enfer dans lequel vit une population laborieuse dont la misère rend combattive, héroïque.

Visitez les merveilles de l'Indochine, dit-on, aux touristes et aux voyageurs.

Visitez Thai-Binh, leur disons-nous. Le véritable visage de l'Indochine ne se trouve pas parmi ces sites grandioses et ces paysages pittoresques. Le véritable visage de l'Indochine se trouve dans la vie à la campagne, dans cette misère sans nom qui ravale l'homme au rang de la bête dans cette lutte pour l'émancipation du travail.

Qu'importe le décor, si beau soit-il. Le fond seul compte. Et ce fond nous le brossons ici en quelques traits.

An phu, le village aux fraudes

Qui ne connait l'expression «lâu dinh, lâu diên» ? Le village de An phu dans le phu de Thai-Ninh la connaît, plus que tous les autres.

Lâu dinh, fraudes sur le nombre des habitants, lâu diên fraudes sur le nombre des rizières, voilà la méthode avec laquelle les dirigeants des villages pressurent les paysans.

Au mois d'Avril dernier, certains villages adressaient une plainte au Résident de France. Ils accusaient les autorités communales de vol et de complicité de vol. Voici, d'après eux, comment elles procédaient.

Chaque année, au moment de la perception des impôts, l'Administration envoie aux autorités une liste dressant les rizières soumises à la fiscalité. La superficie, de ces terres en ce qui concerne ce village, a été établie au-dessous du chiffre exact. Plus d'une vingtaine de Mau (chaque mau a 3600m2) sont restés, par oubli, dispensés des impôts.

Le ly-truong Lan qui était en fonction de 1923 à 1933 avait pourtant bonne mémoire. Lui, il n'oubliait rien. Il fit payer les impôts aux propriétaires de ces 20 mau épargnés par l'Administration. La recette alla naturellement à sa caisse. En 1934, son frère Suu lui succéda. Ce dernier continua le geste de son aîné. Il recueillit en excédent 40$. Lan et son fils eurent 26$. Le reste réclamé par des habitants renseignés se transféra dans la caisse pour la réfection de la maison communale. En 1935-1936, le Chanh Hoi Sinh intervint et s'adjugea ce profit supplémentaire,

L'affaire s'ébruita. La plainte adressée au Résident décida ce dernier à envoyer sur le lieu le chef du Service cadastral. Ce fonctionnaire examina tous les registres et trouva que l'excédent agraire se chiffrait à 24 mau. Convoqué et interrogé, le chanh-hoi Sinh reconnut l'existence de cet excédent Convoqué une 2e fois au phu, il se ravisa et n'indiqua plus que le chiffre 93 mau comme chiffre réel de la superficie imposable. Ce chiffre était celui donné par l'Administration.

Les habitants ripostèrent. Ils demandèrent au Tri-phu d'examiner les reçus de payement de chaque propriétaire. Ils ne reçurent aucune réponse

Une deuxième fois ils demandèrent au Tri-phu de vérifier le versement de cet excédent d'impôt. Ils lui proposèrent d'envoyer cette somme à la caisse communale et de traduire les coupables devant la justice. Ils attendirent pendant longtemps et ne reçurent encore aucune réponse.

Alors ils adressèrent une requête au Résident de France. Cette fois le Tribunal du 2e degré fut enfin saisi et l'affaire resta encore en instance au moment où ils nous écrivirent.

D'après eux, cette fraude sur les impôts fonciers a été accompagnée d'une fraude sur les cartes d'impôt personnel et sur le nombre des habitants. A ce sujet ils avaient également adressé une plainte au Résident de France.

Le Chanh hoi Sinh, accusent-ils, avec la complicité de quelques autres autorités communales, avait fait augmenter de 4 le nombre des cartes d'impôt personnel. Chaque carte par surcroît était majoré de 0$20.

En principe les terres communales doivent être réparties équitablement entre tous les habitants ayant leur carte d'impôt personnel. Les cartes représentent donc chacune une parcelle de rizière ; ainsi l'augmentation de leur nombre a-t-elle permis aux autorités communales de se réserver plus de terre au détriment des autres.

Tous les détenteurs ne recevaient pas pourtant leur part de rizière. Le jeune Tri dont on nous a communiqué le nom ne recevait rien.

Cette affaire scandaleuse va passer devant le Tribunal du 2e degré. Comme les paysans frustrés dans leurs droits, nous attendons le résultat du jugement. Il ne tardera pas à venir, espérons.

Seigneur mandarin !

« Je suis un honnête paysan. J'ai été secrétaire du Conseil communal pendant quelques années. Le 27e jour du 9e mois, au moment où j'étais très occupé par la récolte je reçus la convocation du Tri-phu. N'étant coupable d'aucun délit je me laissai emmener par les miliciens. Au phu je trouvai un autre villageois, arrêté comme moi. Après un long moment d'attente on nous conduisit devant le mandarin. Le Tri-phu nous regarda fixement puis me dit :

— Tu es riche, tu dois te faire ly-truong (maire).

— Grand mandarin, ai-je répondu, il y a déjà un candidat dans mon village. Je ne veux pas disputer cette place avec lui et, en vérité, je ne tiens, pas à être maire.

— Vas y ! Je ne permettrai pas au pho-ly de devenir maire. D'ailleurs Son Excellence rejettera sa candidature. Si tu refuses je te tiendrai prisonnier ici.

« Le mandarin nous conseilla toujours de nous présenter à l'élection. Nous refusâmes toujours, Alors, il nous retint prisonnier pendant trois jours. Nous n'avions rien à manger durant cette captivité. Nos femmes ne savaient pas ce qui se passait, Elles avaient une mortelle inquiétude et elles pleuraient abondamment.

« Les travaux champêtres étaient interrompus par notre absence. Nous avons subi des préjudices importantes. »

(Lettre envoyée au bureaux du Travail)

Exploit de ly-truong

Vers 8 heures du matin le 25è jour du 10è mois (8 Décembre 1936) Mai van Can du village de Hoi Khê (Vu Tien) allait chercher le ly truong Truc pour lui remettre sa part d'impôt foncier.

Le village de Hoi Khê avait partagé ses terres communales aux habitants. Les impôts devaient être répartis équitablement à chaque bénéficiaire Cette année, d'après l'avis affiché à la maison communale par le ly-truong même, on avait à payer 0$32 pour chaque part.

Mai can Can ouvrit la porte.

— C'est maintenant que tu règles tes impôts ? gronda le ly-truong

— Monsieur le maire, répondit-il je suis trop pauvre pour vous régler plus tôt. Voulez-vous me permettre de verser mes impôts ?

— Faut 0$50 ! Pas seulement toi, tu sais ! N'importe qui doit payer la même somme, comprends-tu ?

— Alors pourquoi avez vous mis dans votre affiche 0$32 ?

— Tu me reproches, hein ? Tiens !

Sans ajouter une parole de plus, le ly truong se rua brutalement sur Can. Au même moment Nguyên nhu Lang, le père du ly-truong, sortit de sa chambre et tomba à bras raccourcis sur le malheureux.

Quand leur ardeur se calma, les vêtements de Can furent en lambeaux. Son argent sema par terre. Un billet de 1$00 tombé au sol fut prestement empoché par le ly-truong. Par malheur Can le sut. Il cria : « Voyez, le maire a pris mon billet de 1$00 ». Le ly-truong nia et cria à ses hommes de ligoter Can.

Can s'enfuya à toutes jambes avec les gens du maire à ses trousses. Arrivé devant la maison communale, il trouva le Tri-huyen qui venait heureusement d'y arriver. Il se présenta devant le mandarin et lui exposa la scène.

Toujours cette conduite brutale, dit le Tri-huyen au ly-truong.

— Monsieur le Tri-huyen, répliqua celui ci, c'est un communiste. Il vient d'être amnistié et il est soumis à ma surveillance. Si je le bats seulement, il peut s'estimer heureux. A lui, il faut de la barre (engin de torture).

Le mandarin, soyons juste, demanda au ly-truong de se calmer et l'obligea à faire la feuille d'impôt pour Can.

Pressé de jurer sa bonne foi devant l'autel du génie tutélaire, le ly-truong qui était très croyant, dut avouer avoir pris le billet de 1$00 à sa victime.

Après examen sommaire le Tri-huyen permit à Can d'aller se faire soigner à l'hôpital.

Le ly-truong n'est pas à son coup d'essai.

Une voix d'outre-tombe

Victime d'un arbitraire mandarinal un paysan s'est donné la mort

Avant de s'empoisonner il avait écrit des lettres accusatrices

Qand Mme Andrée Viollis visitait l'Indochine, c'était en 1931, elle ne pouvait s'empêcher de s'indigner contre les crimes que certains légionnaires, de fameuse mémoire, commettaient dans le Nord-Annam. Dans son livre « Indochine S.O.S » elle s'éleva contre cette indulgence complice qu'on témoigna vis-à-vis de ces assassins et elle souligna que depuis ces jours sombres où des milliers de paysans tombèrent sous les éclats de bombe et sous le feu des mitrailleuses, la situation n'a guère changé,

Elle n'avait pas tort, ma foi. Il n'est pas nécessaire d'être communiste ou simplement révolutionnaire pour constater cet état de choses. En dépit des discours gouvernementaux justifiant maladroitement une politique qui n est libérale que de nom, aucune mesure vraiment efficace ne protège le paysan contre les abus de tous genres qui foisonnent encore en notre terre d'Annam et on s'étonne que la campagne avec la ville ne s'anime pas d'un mouvement de mécontentement risquant de devenir général.

Exagère t-on de dire que dans un pays où les Bernardet, les Mai huu Lan et autres abondent et que les lois ne sont pas suffisantes pour les contenir, ce mécontentement ne peut être que la conséquence normale d'une situation anormale créée dans un pays ruiné, martyrisé ? Les faits à chaque instant vérifient cette thèse. En voici un entre autres.

Dans le Thanh Hoa — toujours cette province ! — récemment se suicidait un homme. Fait divers, crie t-on. Non ! le désespéré ne voulait point mourir. Il fut acculé à cette détermination par un concours de circonstances très caractéristiques qu'il convient de citer. Et puis cet homme a laissé des lettres. Ce ne sont pas de simples adieux, des paroles banales dénuées d'intérêt, mais des accusations fermes, difficilement refutables.

Mai quang Tich, tel est le nom de l'homme, vivait au village de Nhân Lô, dans le huyen de Vinh Loc, (Thanh-Hoa) avec sa femme et ses trois enfants. Cette famille, comme toutes les autres familles de paysans, menait une existence difficile. Elle ne vous aurait peut être pas intéressé si M. Mai ngoc Dôn le père du défunt n'avait de son vivant vendu un terrain à Mme Bach thi Nguyen. Entre paysans on n'établissait un acte de vente que pour la forme. On s'entendait de préférence et les parties traitantes, surtout dans cette région où les mœurs se conservent encore pures, respectaient généralement des clauses conclues, fussent-elles verbales.

M. Mai ngoc Don marqua sur l'acte de vente que le terrain vendu à Mme Bach thi Nguyen était séparé du sien par une haie vive, que cette haie qui bordait le jardin et affecté à la maison de culte de sa famille constitua désormais une limite commune inviolable entre les deux terrains.

Quelque temps plus tard M. Mai ngoc Don mourut Son fils Mai quang Tich lui succéda et devint le voisin de Mme Bach thi Nguyen.

A ce moment parut dans le village un homme inconnu. Il se déclarait appelé Tran van Sinh. L'homme avait de l'argent. Il voulait acheter un terrain et rencontra Mme Bach thi Nguyen qui consentit à céder le sien.

Les années sombres arrivèrent. Une misère effrayante s'abattit sur la région. La famine s'étendit. De nombreux paysans moururent. Mai quang Tich et sa famille quittèrent le village, décidés à refaire leur existence.

Ils revinrent l'année dernière. Leur terrain, à leur étonnement avait changé d'aspect. A côté de leur maison de culte tombée en ruine ils virent s'élever une maison. C'était celle de Tran van Sinh. Pendant leur absence, leur voisin avait élargi son domaine à leurs dépens. Ils protestèrent et adressèrent une plainte au mandarin du lieu, le Tri-huyên de Vinh-Loc.

Deux mois après, au 10e mois (novembre 1935) le Tri-huyen fit examiner les actes de vente et vérifier les dimensions du terrain contesté par les autorités communales Il en ressort de cet examen que les chiffres avaient été raturés et faussés. L'acte présenté par Tran van Sinh, comme lui ayant été fait par Mme Bach thi Nguyen ne correspondait pas à l'acte véritable. L'acte original fait par cette femme était établi sur papier de riz (papier de fabrication annamite) et il portait une empreinte digitale. Sur l'acte présenté aux autorités communales établi sur papier timbré, au lieu de l'empreinte digitale on y trouvait des points de repère marquant l'emplacement des phalanges de l'index (système employé encore dans la Nord-Annam à la place de signature). On demanda à Mme Bach thi Nguyen de vérifier ces points de repère. Aucun d'eux ne correspondait à l'emplacement de ses phalanges.

Le 8e jour du 3e mois de cette année (30 mars 1936) le Tri-huyen convoqua Mai quang Tich à son bureau afin que ce dernier assista au jugement de l'affaire. Tran van Sinh fut condamné (?) à un an de prison et son complice qui l'avait aidé à rédiger les actes faux, à 6 mois de la même peine.

L'affaire aurait pu se terminer.

Que se passa t-il alors entre le Tri-huyen et Tran-van-Sinh ?

Au 4e mois de cette année (Mai 1936) Mai quang Tich fut mandé au bureau du mandarin. Le Tri-huyen lui demanda alors de signer un acte par lequel il reconnut le droit de propriété du terrain consteste à son adversaire. Naturellement, Mai-quang Tich refusa.

Que se passa t-il de nouveau entre le Tri huyen et Tran-van-Sinh ?

A la surprise de Mai quang Tich Tran van Sinh déclara avoir perdu les actes de vente. L'affaire de faux tomba. Surpris par ce coup de théâtre. Mai quang Tich ne put que porter plainte aux autorités provinciales. Il adressa une requête au Bo-Chanh (juge d'intruction) et une autre au Tong-Doc.

Le Tri-huyen continua cependant à le convoquer. Plusieurs fois il le retint prisonnier et plusieurs fois il le relâcha. Malgré tout Mai quang Tich n'accepta pas de se laiser exproprier.

Ces tracasseries durèrent. Mai quang Tich fut à bout de patience. Il voulut lutter contre le désespoir grandissant, Il attendit toujours la suite qu'on devait donner à ses requêtes. Il alla aux bureaux du Tong Doc et du Bo Chanh. Il fut éconduit On venait de lui enlever le dernier espoir. Il ne comptait plus reprendre le terrain, à lui, exproprié. Ce terrain sacré qu'il ne doit et ne peut vendre sans porter atteinte au respect dû aux ancêtres, il n'a su le garder. La conservation de ce bien qui n'appartient plus aux vivants mais aux morts est un principe rigide qu'aucun Annamite traditionnaliste n'a osé violer. Pourtant, malgré sa volonté, il l'a fait. Il a perdu cette parcelle de terrain qui devait apporter les ressources permettant le culte de ses aïeux. Cette humiliation, la plus grande qu'on peut lui faire, il l'a vue, il l'a supportée et il en est débordé.

«..... C'est trop injuste à mon égard, écrivait-il dans une de ses lettres posthumes, c'est pourquoi je m'empoisonne. Chacun de nous tient à vivre, je le sais bien. Si je suis ignorant je ne dirai rien. Je suis honnête et pourtant je m'aperçois que je suis opprimé, humilié, sali sans pouvoir me défendre. Je ne peux pas accepter cette humiliation

(Suite en 4e page)

A bas le fascisme !

A bas les 200 familles !

Pour libérer la France et ses colonies des forces financières et réactionnaires,

Indochinois républicains de toutes tendances ! Rassemblez-vous autour du **Front-Social**

Adhérez au Front Social.

Pour tous renseignements concernant la section du Tonkin s'adresser au citoyen **Daniel Caron** *14 Rue de Bordeaux Haiphong.*

Abonnez-vous au Journal **«La Flèche»**

(Un organe de Rassemblement populaire)

Abonnement : l'an 30 francs : 7 rue de la Michodière — Paris.

«La bastonnade, sa méthode coutumière, a fait déjà bien des victimes. Les villageois Bui Nên, Mai Phân, Mai Tuât, Mai Hoà, Mai Thao Dang Loi, Tran Tâm, Mai Câm, Mai Thuoc. Tran Quy etc.... ont déjà subi cette brutalité.

A travers ces scènes, on peut déjà se donner une idée de ce qu'est la vie à la campagne. A Thai Binh, on remarque particulièrement que durant ces dernières années, les habitants ont tendance à retarder le paiement des impôts. Les cas que nous avons signalés, parmi tant d'autres, n'expliquent-ils pas pour une part la cause pour laquelle le paysan ne puisse plus faire face à ces contributions ?

M. Moutet qui ira visiter cette province dans les premiers jours de son arrivée au Tonkin se rendra t-il compte de cette situation ? La paupérisation de la campagne est un phénomène constant et régulier Elle est le produit de tout ce système d'abus, de concussion, d'exploitation et d'oppression inimaginables.

Nous savons très bien que le ministre aura bien des difficultés pour savoir la vérité. Nous lui accordons quand même notre confiance dans l'examen des mesures à prendre pour le relèvement du niveau de vie des paysans. Avant toute chose, et telle est notre conclusion, l'octroi des libertés les plus élémentaires, plus que jamais devient urgent, indispensable.

Les cheminots sont dans la bonne voie

(suite de la 1ère page)

commencent véritablement le mouvement. Après Camphamine, c'est tout le bassin houiller. La vague s'étend ensuite aux principaux centres ouvriers du Tonkin, effleure l'Annam et déferle en Cochinchine. Le mouvement va en ampleur et en profondeur. Il gagne de plus en plus les couches les plus importantes du prolétariat.

Ces grèves ont un véritable caractère de masse. Elles affectent dans presque tous les cas la totalité de l'effectif des ouvriers. Toutes, elles ont un caractère plus ou moins organisé. Le mouvement est déclenché dans l'enthousiasme et la discipline. La rentrée aussi se fait dans l'ordre. En pourparlant avec les délégués des ouvriers, le gouvernement a reconnu de facto le droit de grève

Il est à souligner aussi la combattivité des grévistes. Ces derniers semblent avoir compris cette tactique de la lutte ouvrière particulièrement précieuse dans les pays de terreur : l'élargissement du front de combat par le déclenchement des grèves de solidarité.

A ce point de vue, les cheminots de Saïgon méritent d'être cités. Ils entrent dans la lutte pour soutenir les combattants de l'Arsenal et des tramways. Les cheminots de Dian et de Tourcham se sont montrés dignes de leurs frères de Saïgon. Leur mouvement a décidé la victoire du front ouvrier.

Ce côté politique de la lutte du prolétariat se voit aussi dans les autres grèves bien qu'à un degré moindre. Les métallos de l'Arsenal l'ont rechaussé quand ils revendiquent la réintégration des ouvriers licenciés à la suite du Congrès indochinois. Mais ce sont encore les cheminots de Saïgon qui ont posé la question ouvrière sur son véritable plan. La liberté syndicale figure en effet parmi les autres revendications. Ce mot d'ordre politique aura de profondes répercussions dans la classe ouvrière indochinoise.

M. Brévié y trouvera matière à réfléchir. S'il veut pratiquer ici une politique libérale en faveur des masses laborieuses, il peut s'assurer d'avance de leur appui. Les grèves qui viennent de se dérouler et qui marquent une étape nouvelle dans l'histoire du mouvement ouvrier indochinois en est un témoignage éclatant.

Le marxisme, notre force idéologique

A cause de l'abondance des matières nous sommes obligés de reporter la suite de cet article au prochain numéro

Nous prions nos lecteurs de comprendre qu'à la fin de la première partie de cet article (publiée dans notre N· 15) nous avons oublié de mettre la mention "à suivre" ce qui porte à croire que le marxisme ne renferme uniquement que des questions qui y ont été traitées.

Au numéro prochain, nous publierons :

« Le matérialisme dialectique »

Boite aux lettres

La lettre de M. Ta-van-Nha dit Phúc Thanh nous est arrivée au dernier moment.

Nous en parlerons dans le prochain numéro

A quelques camarades de Saigon

Nous avons lu avec intérêt votre article. Nous croyons devoir vous répondre que le moment n'est pas encore venu de soulever la question que vous aviez posée.

En ce qui concerne le Front populaire nous sommes d'accord avec vous pour la défense de sa politique en notre pays, dans ce sens qu'ell nous permet de revendiquer les libertés démocratiques bourgeoises nécesaires à l'évolution de notre peuple et en particulier celle de notre prolétariat.

Le reste, comme disent nos camarades de France, sera notre œuvre.

La démocratie mondiale est menacée

L'initiative de la sauver appartient à la France

Par Edgar. P. Young
(Regards n° 146)

Depuis cinq ans, ceux qui se consacrent à l'étude approfondie des affaires internationales, se sont trouvés plus d'une fois dans l'impossibilité de comprendre la politique en apparence faible et hésitante du gouvernement « national » anglais.

Coup sur coup, la Grande-Bretagne a cédé sans résistance, et parfois même avec une bonne volonté inexplicable, des avantages importants, tant du point de vue économique que stratégique contre la promesse qu'il n'en sera point abusé, promesse dont il était d'avance certain qu'elle ne sera point tenue. Les hommes politiques qui la représentent auraient-ils perdu leur sens d'hommes d'Etat, ou faut-il croire les déclarations qu'ils ont faites à plusieurs reprises, et aux termes desquelles la situation de l'Empire britannique serait devenue si difficile à défendre, qu'il doit céder à toute menace nettement définie, jusqu'au moment où son énorme programme de réarmement aura été réalisé ?

On serait enclin à accepter cette dernière explication, n'étaient les paroles que M. Winston Churchill a récemment cru devoir prononcer devant un auditoire parisien,—«il s'est vanté que la flotte britannique est actuellement plus forte que n'importe quelle autre flotte ou combinaison de flottes en Europe, et ceci, dans une mesure bien plus grande qu'en 1914 »,— et n'étaient les affirmations complémentaires que Sir Samuel Hoare a fait entendre à Edimbourg pour rassurer le public britannique et aux termes desquelles « l'avion n'a pas encore évincé le vaisseau de guerre ».

Dans ce cas, puisque la Grande Bretagne n'est pas réduite à l'impuissance, faut-il admettre que ses hommes politiques sont simplement incompétents et que le Foreign Office n'est plus en état de les retenir. Le but du présent article est précisément de montrer que, bien que l'incompétence doive entrer en ligne de compte pour les revers les plus retentissants de sa politique, les « défaites » de la Grande-Bretagne ont été, chaque fois, dictées par les nécessités d'une politique positive qui n'a pas cessé de guider ses actes.

Les grands financiers et les industriels, dont le gouvernement « national » n'est que la créature, ont vu avec inquiétude les progrès constants de l'expérience économique et sociale qui a lieu en Union soviétique. Ils savent aussitôt que les démocraties auront compris le succès de cette expérience, il y aura inévitablement un courant irrésistible tendant à l'adoption d'un système analogue, compte tenu des conditions et du tempérament national de chaque pays, pour remplacer celui qui se révèle manifestement si incapable de « distribuer les richesses ». En face de cette menace imminente à leurs privilèges et à leur puissance, ils se sont décidés pour une politique à double face tendant tout d'abord à la destruction du régime social qui est en train de naître, et à la suppression, tout au moins à l'émasculation, de la démocratie, à travers le monde entier.

Le plus grand obstacle à la réussite de ce plan était le fait qu'en France et en Grande-Bretagne la démocratie est intimement liée au système national. En outre, ils avaient découvert que les peuples français et britannique ne se laisseraient pas pousser à une «croisade» contre l'Union Soviétique. C'est pourquoi il était indispensable de trouver d'autres armes pour leur politique «agressive» et de les employer à l'occasion pour effrayer les peuples français et britannique jusqu'à ce qu'ils renoncent d'eux-mêmes à leurs droits démocratiques. Pour atteindre ces objectifs, les réactionnaires britanniques étaient, comme nous allons le montrer plus loin, prêts à tout risquer et à faire n'importe quel sacrifice temporaire en biens et en prestige.

Le Japon, l'Allemagne et, plus tard l'Italie furent choisis pour être les forces principales de l'attaque proprement dite. L'invasion de la Mandchourie, qui présentait de graves conséquences pour le commerce anglo-chinois, et qui aurait facilement pu être empêchée par des sanctions économiques et financières contre l'économie mal équilibrée du Japon, bénéficia de l'appui diplomatique de la Grande-Bretagne, parce qu'elle conférait au Japon, le contrôle des communications maritimes et lui permettait, en fin de compte, de menacer les communications terrestres de l'Extrême-Orient soviétique. En Allemagne, on aida les nationaux-socialistes à anéantir la démocratie, encore mal assimilée par le peuple, et le nouveau régime fut, et est encore, alimenté en divers « nerfs de la guerre », généreusement fournis par les industriels britanniques, sur les crédits accordés par les financiers britanniques. Le militarisme échevelé des hitlériens se transforma rapidement en un spectre continuellement agité pour terrifier les démocraties partout ailleurs. Les préparatifs d'agression des hitlériens furent encouragés pour ébranler la foi des démocrates dans leur propre système. La Grande-Bretagne alla même jusqu'à sacrifier gratuitement une partie de sa relative suprématie maritime, en signant la convention navale anglo-allemande, uniquement parce que, ce faisant, elle permettait une fois de plus à l'Allemagne d'établir son contrôle sur la mer Baltique, et d'immobiliser la plus grande partie des forces navales de la France dans les bases de l'Océan Atlantique et de la Manche.

L'immixtion de l'Italie dans ce système ne correspondait probablement pas aux projets et représentait une sorte de chantage. Avec ou sans l'appui des autres Etats sociétaires la Grande-Bretagne aurait pu empêcher l'agression italienne en Abyssinie, dont le succès devait porter un coup sensible à la position stratégique de l'Empire Britannique. Mais elle fit seulement semblant de s'y opposer, juste assez pour obtenir de «bonnes élections». Elle alla même jusqu'à exploiter sa trahison en prenant prétexte de sa prétendue faiblesse pour pousser ses armements.

L'une des raisons qui la poussèrent à accorder à Mussolini ce succès, fut la crainte de voir le fascisme brisé par les difficultés intérieures dans son pays d'origine (cette chute aurait pu se révéler contagieuse et représenterait, dans tous les cas, un sérieux avertissement pour tout le régime). Une autre raison était le désir de discréditer et d'affaiblir encore davantage la Société des Nations, afin de l'empêcher de remplir ses obligations dans l'Europe centrale ou orientale ; enfin, le désir de diminuer la puissance relative de la France dans la Méditerranée. (A suivre)

ATROCITÉS COLONIALES

La semaine dernière, D kh.-Nghiêm, un libéré politique de Haiphong a été voir le Sous Chef de la Sûreté, M. Boé. Il voulait vraisemblablement demander à ce dernier de l'aider dans la recherche d'un emploi, car actuellement, comme la grande majorité des libérés, ses camarades, Nghiêm chômait. Rien de plus naturel et de plus compréhensible qu'une pareille demande d'intervention, étant donné que pour les suspects de ce pays, le moindre des airs défavorables du service de la police peut leur susciter des difficultés innombrables auprès des patrons et employeurs.

M. Boé, sympathique et utilitaire, voulut faire payer le service qu'un nécessiteux sollicitait de sa bienveillance. Nghiêm serait aidé oui, mais à la condition qu'il consentît à devenir indicateur. Indigné du rôle dégradant, qu'on lui proposait, notre camarade répondit avec décision et fermeté que jamais il ne se laisserait corrompre de la sorte.

Il fut bien récompensé pour s'être montré jaloux de sa dignité. Des gifles, des coups l'accablent, pleuvent sur lui ; et comme il clamait de véhémentes protestations, il fut évacué de force par les agents de M. Boé.

En Annam, les camps de concentration s'organisent, pendant qu'en haut lieu, le Gouvernement de Front Populaire parle d'Amnistie totale et complète en faveur des militants révolutionnaires persécutés.

A Banmethuot, dans ce bagne fameux par son insalubrité meurtrière, les 42 détenus politiques de Laobao viennent d'être transférés. A leur descente au nouveau bagne on a voulu sur-le-champ les accueillir de la belle manière, leur mettre les fers aux pieds. Ils protestaient violemment contre cette mesure de sécurité inutile et inhumaine. Mais, sans tarder, le garde principal, le tristement célèbre Moshine, amena ses soldats et leur ordonna de se ruer, de s'abattre à coups de canon de fusil, à coups de crosse, à coups de baïonnette sur les détenus désobéissants. Ce Moshine, un fou en liberté, s'est rendu illustre par bien d'autres exploits. Maintes fois, il a appris aux condamnés la docilité, par des moyens efficaces : en marchant avec ses souliers ferrés sur l'échine des patients qu'il faisait étendre à plat, en criblant de coups de baïonnette le dos d'une victime qu'il eut soin de débarrasser du moindre vêtement !

Ce sont là des actes dont la perpétuation n'est pas de nature à inspirer aux masses coloniales une bien solide confiance en le Gouvernement de Front Populaire, nous demandons que le ministre ne laisse plus se mourir dans les bagnes inhumaines nos milliers de militants ouvriers et paysans !

LE FASCISME ET LA CLASSE OUVRIÈRE

1—Nous constatons que les changements fondamentaux suivants survenus dans la situation mondiale déterminent la disposition des forces de classe sur l'arène internationale et les tâches du mouvement ouvrier mondial :

a) La victoire définitive et sans retour du socialisme dans le pays des Soviets, victoire d'une portée mondiale qui a prodigieusement élevé la puissance et le rôle de l'U.R.S.S, en tant que rempart des exploités et opprimés du monde entier, et qui pousse les travailleurs à la lutte contre l'exploitation capitaliste, la réaction bourgeoise et le fascisme, pour la paix, pour la liberté et l'indépendance des peuples.

b) *La crise économique la plus importante dans l'histoire du capitalisme* crise dont la bourgeoisie a tenté de sortir en ruinant les masses populaires, en vouant à la famine et au dépérissement des dizaines de millions de chômeurs, en abaissant dans des proportions inouïes le niveau de vie des travailleurs. Malgré la croissance de la production industrielle dans nombre de pays et une augmentation de profits des magnats de la finance, la bourgeoisie mondiale n'a réussi en somme ni à sortir de la crise et de la dépression, ni à contenir l'aggravation incessante des contradictions du capitalisme. Dans certains pays (France, Belgique, etc.) la crise continue, dans d'autres, elle a passé à l'état de dépression et dans les pays où la production a dépassé le niveau d'avant la crise (Japon, Angleterre), de nouvelles perturbations économiques sont en maturation

c) *L'offensive du fascisme, l'accession des fascistes au pouvoir en Allemagne, la menace toujours plus grande d'une nouvelle guerre impérialiste mondiale et d'une agression contre l'U.R.S.S.* par lesquelles le monde capitaliste cherche à sortir de l'impasse de ses contradictions.

d) *Une crise politique* qu'il s'est manifestée par la lutte armée des ouvriers d'Autriche et d'Espagne contre les fascistes laquelle n'a pas encore abouti à la victoire du prolétariat sur le fascisme, mais a empêché la bourgoisie de stabiliser sa dictature fascite, *un puissant mouvement antifasciste en France* qui a commencé par la manifestation de février en 1934 et la grève générale du prolétariat.

e) *La poussée révolutionnaire des masses travailleuses* dans le monde capitaliste tout entier, qui se poursuit sous l'influence de la victoire du socialisme en U.R.S.S. et de la crise économique mondiale, ainsi que sur la base des leçons de la défaite momentanée du prolétariat au centre de l'Europe, en Allemagne, ainsi qu'en Autriche et en Espagne, dans les pays *où la majorité des ouvriers organisés soutenaient la social-democratie*. Un puissant élan vers *l'unité d'action* grandit dans la classe ouvrière internationale. On voit s'étendre le mouvement révolutionnaire *dans les pays coloniaux* et la révolution soviétique en Chine. Le rapport des forces de classe à l'échelle mondiale se modifie de plus en plus dans le sens de la *croissance des forces de révolution*.

En présence de cette situation, la bourgeoisie dominante cherche de plus en plus son salut dans le fascisme, dans l'instauration d'*une dictature ouverte, terroriste* des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins et les plus impérialistes du capital financier, en vue d'appliquer des mesures exceptionnelles de spoliation des travailleurs, de préparer une guerre de rapine impérialiste, l'agression contre l'U.R.S.S., d'asservir et de dépecer la Chine et de conjurer par tous les moyens la révolution. Le capital financier cherche à maîtriser l'indignation des masses petites bourgeoises contre le capitalisme à l'aide de son agence fasciste, qui adapte démagogiquement ses mots d'ordre à l'état d'esprit de ces couches, que le fascisme conduit à un asservissement encore plus accentué de tous les travailleurs par le capital financier. Dans un certain nombre de pays, le fascisme est déjà au pouvoir. Mais la croissance du fascisme et sa victoire attestent non seulement la faiblesse de la classe ouvrière désorganisée à la suite de la politiques scissionniste de la social-démocratie basée sur la collaboration de classses avec la bourgeoisie mais aussi *la faiblesse de la bourgeoisie elle-même*, qui tremble devant la réalisation de l'unité de lutte de la classe ouvrière, qui tremble devant la révolution et n'est plus à même de maintenir sa dictature par les vieilles méthodes de la démocratie bourgeoise.

2.— La variété la plus réactionnaire du fascisme est le fascisme du type allemand, qui se donne impudemment le nom du national-socialisme, mais qui n'a absolument rien de commun ni avec le socialisme, ni avec la défense des véritables intérêts nationaux du peuple allemand, et qui ne remplit d'autre fonction que celle de valet de la grande bourgeoise et représente non seulement *le nationalisme bourgeois, mais un chauvinisme bestial*.

A la face du monde entier l'Allemagne fasciste montra nettement ce qui attend les masses populaires au cas d'une victoire du fascisme. Le pouvoir fasciste déchaîné extermine dans les prisons et les camps de concentration l'élite de la classe ouvrière, ses chefs et ses organisateurs. Il a détruit les syndicats, les coopératives et toutes les organisations légales des ouvriers, de même que toutes les autres organisations politiques et culturelles non fascistes. Il a enlevé aux ouvriers les droits élementaires de défense de leurs intérêts. Il a transformé un pays cultivé en un foyer d'obscurantisme, de barbarie et de guerre. Le fascisme allemand est le principal instigateur d'une nouvelle guerre impérialiste Il est *le détachement de choc de la contre-révolution mondiale*.

3.— En soulignant l'accroissement de la menace fasciste dans tous les pays capitalistes, nous nous mettons en garde contre toute sous-estimation du danger fasciste. Nous repoussons également les conceptions fatalistes sur l'inéluctabilité de la victoire du fascisme ; ces conceptions foncièrement erronées, ne peuvent qu'engendrer la passivité et affaiblir la lutte de masse contre le fascisme. La classe ouvrière peut empêcher la victoire du fascisme elle parvient à réaliser l'unité de sa lutte et si, développant à temps ses actions de combat, elle ne permet pas au fascisme de s'affermir, si elle sait, sous une direction révolutionnaire juste, grouper autour d'elle les grandes masses des travailleurs des villes et des campagnes.

4.— La victoire du fascisme n'est pas durable. Malgré les atroces difficultés que la dictature fasciste crée pour le mouvement ouvrier, on voit sous le pouvoir fasciste se poursuivre l'ébranlement des bases de domination de la bourgeoisie. Les conflits intérieurs dans le camp de la bourgeoisie atteignent une acuité particulière. Les illusions légalistes des masses s'écroulent. La haine révolutionnaire des ouvriers s'accumule. —(A suivre)

La vie au Pénitencier de Kontoum

DAK PAO

VI

Après les vieillards, ceux que les Moï détestaient le plus c'étaient les jeunes gens qui parlaient français. Ils les détestaient pour la bonne raison que ces prisonniers comprenant la langue du garde principal pouvaient entrer en relation directe avec le « ông quan » — le mandarin — et faire ainsi des réclamations. Aussi bien sitôt que l'occasion s'en présentait ils ne manquaient jamais de brutaliser ces étudiants. Un des prisonniers, Dông si Binh fameux en son temps mourait précisément victime de sa connaissance.

Avant d'être envoyé à Kontoum, Binh avait été déporté à Bammethuot où il avait appris la langue Rhadé — une langue moï. — Il la savait parler couramment, aussi bien que n'importe quel rhadé.. Une fois à DakPao, Binh était sûr de l'amitié de ses gardiens et des geôliers dont il possédait parfaitement la langue. Or, au cours d'une conversation avec le sergent Kep dont tout le monde reconnaissait le caractère brutal, il avait commis l'imprudence de lui communiquer qu'il parlait le Français. Depuis ce jour, le sergent Moï surveillait étroitement Dông si Binh, et manifestait à son égard une visible méfiance. Puis, un beau jour à propos d'une peccadille, Kep se mit en colère et se mit à martyriser le pauvre Dông si Binh avec la dernière cruauté. A chaque coup de bâton qu'il lui administrait il ne manqua pas de déclarer : "Tu es bien fier de ta connaissance apprends désormais à me connaître !» A la suite de ces brutalités, Binh tomba malade, attrapa la tuberculose. Il en mourut un mois après sa libération. Depuis ce jour, plus personne parmi les prisonniers n'osait se déclarer capable de parler le français. Et cependant, parce qu'on ne savait plus parler français ce n'était pas non plus une garantie contre la cadouille barbare. A ce propos, voici un récit:

Un jour, le garde principal vint au chantier et donna au sergent moï quelques indications sur la route à construire. Tous les prisonniers qui comprenaient le français avaient parfaitement su ce que le garde principal voulait dire. Le sergent moï, lui ne comprenait pas. Alors après le départ du chef, il fit exécuter les travaux d'après une fausse interprétation de l'ordre du garde principal. Grand embarras des prisonniers : exécuter l'ordre du sergent ? mais c'était mal comprendre le chef blanc ! On serait rudoyé. Fallait-il contredire le sergent et lui prouver par là qu'on comprenait le Français ? Non ! On serait sûrement immolé par ces barbares tôt ou tard. Alors, on se résignait à suivre strictement le mot d'ordre du Moï et à attendre...

Un moment après, le garde principal vint qui vit aisément que ses indications ont été mal comprises en tout point. Aussitôt il appela le sergent, le savoura convenablement. Pour réparer la faute et pour sauver la face, au départ du garde principal, il fit appliquer aux prisonniers une correction brutale.

La mort de Palmesain

Ce jour-là, les prisonniers allaient achever d'abattre un « Son-Lê », un de ces arbres gigantesques qui, dans nos forêts atteignaient environ 100m de hauteur et dont le tronc mesurait quinze mètres de diamètre. Il a fallu des jours et des jours d'efforts pénibles et ininterrompus pour venir à bout de son feuillage touffu et de son branchage inextricable. Le garde principal s'amena pour surveiller les travaux. Il resta naturellement à distance : il était à peu près à 150m du pied de l'arbre, bien loin de la portée de l'arbre. Par malheur, entre le pied de l'arbre qu'on abattait et le garde principal, il existait un autre Son Lê de même taille. Quand donc l'arbre déraciné se précipita dans sa chute effroyablement rapide, il alla se heurter contre le deuxième Son Lê et le brisa ; ce dernier à son tour tomba et l'une de ces branches vint s'abattre sur la tête du pauvre Palmesain qui mourut écrasé aussitôt.

Là-dessus, prisonniers et miliciens restèrent ébahis. Quelques détenus ne manquèrent pas de profiter de cette occasion pour intimider les moï. Ils disaient donc : « Vengeance céleste ! Vengeance céleste ! » Et les moï tout bonnement croyaient pour un temps que la mort de Palmesain était décidée par le ciel en colère. N'avait-il pas brutalisé et tué les prisonniers ? C'est ainsi que les moï avalèrent la pilule et pour quelques jours ils se montrèrent moins barbares, presque sympathiques. Hélas ! bientôt arriva un autre garde principal et de nouveau, les prisonniers connurent des jours encore plus malheureux. Les moï qui pour un temps, laissèrent languir leur barbare ardeur et redevinrent encore plus brutaux sous leur nouveau chef. Ils oublièrent la mort de Palmesain, oublièrent même la terreur céleste et de nouveau, c'était aux prisonniers de payer de leur personne et de leur vie... L'expérience instruisit si peu ces enfants de la forêt !

En attendant, la mort de Palmesain marqua un soulagement momentané. Certes les circonstances de la disparition tragique de cet homme eussent pu émouvoir ces hommes au milieu de qui il avait vécu. Et pourtant nul n'a regretté sa mort car sa politique de répression laissait dans le cœur de tous trop de déboires et de haine. Sans doute c'était une mesure d'intimidation qu'il entendait appliquer pour un temps seulement. Sans doute aussi quelques jours avant sa mort on avait cru remarquer chez lui un changement d'attitude vis-à-vis des détenus, en particulier des malades, mais il n'avait plus le temps de reconquérir l'estime quand il disparut

Ainsi mourut cet homme, ce garde principal, ce Palmesain de sinistre mémoire.

***

La réception des autorités au bagne

Dans ce séjour infernal, sous ce régime de mort lente, le prisonnier ne cessait cependant d'espérer des jours meilleurs. Espoir hélas ! bien illusoire, bien chimérique. Telle est cependant la nature humaine qu'elle aspire à vivre toujours, à vivre encore quelque souffrance qu'elle endure.

Que pouvait-on bien espérer en somme ? De qui, de quels lieux, attendait-on cette amélioration du sort ? De ceux-là mêmes qui nous précipitaient dans ce séjour, qui détenaient maintenant en leurs mains le sort des pauvres condamnés. Un garde principal, des miliciens n'étaient en fin de compte que des agents d'exécution. Mais leurs chefs, le commandant, le capitaine, le résident de la province, ils pouvaient beaucoup. Ils avaient l'autorité, ils avaient de la conscience. Dans l'esprit du prisonnier, il n'y avait plus désormais qu'un seul espoir; guetter au passage ces messieurs, leur exposer la situation dans laquelle on vivait...et solliciter une petite amélioration du régime.

Malheureusement, chaque fois que l'auto cornait et annonçait l'arrivée d'un de ces « grands messieurs », le poste militaire préparait une drôle manière de réception. Au premier signal, tous les miliciens étaient au garde-à-vous sur deux rangs parallèles, alignés aux deux bords de la route. Pendant ce temps qu'il pleuve ou qu'il vente, les prisonniers devaient jeter par terre leurs pelles, leurs pioches et se coucher à plat ventre, face contre terre, sous l'œil vigilant des gardiens. Ils restaient là étendus, serrés côte à côté jusqu'à ce que l'auto eût passé. Malheur à celui qui oserait lever la tête ou risquer un regard sur le passage de la voiture. Les moï aussitôt l'assommaient. C'était seulement après le passage de l'auto qu'on se releva et se remit au travail.

C'était ce qu'entre prisonniers, on appelait « des réceptions à plat ventre ». Hélas ! il n'était pas temps de rire ! Les « mandarins », les autorités passaient et repassaient indifférents aux misères des détenus. Ils rentraient chez eux et revenaient encore. Mais rien n'était changé au régime du pénitencier. Jamais, un de ces gros bonnets ne s'était informé si seulement ces pauvres gens là pouvaient tenir encore quelque temps ... Avec la poussière que soulevait la voiture gubernatoriale, toutes les illusions tombèrent, les unes après les autres.

Dirai-je cependant que ces quarts d'heure grotesquement solennels et douloureusement décevants et humiliants, étaient, malgré tout, attendus dans le bagne pour la bonne raison, qu'au moins ils permettèrent un petit repos au milieu de ces travaux éreintants ? Si seulement ces gros bonnets passaient sur ces routes six ou huit fois chaque jour ?

(A suivre)

UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

(suite de la 2e page)

toute ma vie. Je veux mourir droit et ne pas vivre lâche... Ma famille depuis quatre générations est installée au village de Nhân Lô. A aucun moment nous n'avions maille à partir avec la justice... quant à moi je suis opprimé et acculé au suicide.....»

Il rédigea ainsi, dans ce ton, quatre lettres posthumes. Le 25e jour du 9e mois (8 Novembre 1936) il absorba un breuvage empoisonné. Il eût alors des douleurs atroces. Sa femme qui l'observait depuis quelques jours devina le malheur. Elle courut chercher un médecin. Les soins prodigués durant toute la journée du 9 Novembre furent inutiles. Le 10 Novembre Mai quang Tich appela sa mère et sa femme et leur remit les lettres qu'il avait jusqu'alors cachées. Quelques instants après il expira.

Ces lettres accusent formellement le Tri-huyen d'avoir accepté l'argent de Trân - van - Sinh. Elles nous ont ont permis de reconstituer ce drame. Nous laissons la justice poursuivre son cours. Nous voulons seulement que cette voix - que l'ont peut dire d'outre-tombe— puisse s'élever plus vivante que jamais.

Avec les faibles et les humbles, opprimés ou exploités, nous engageons une guerre sans merci contre les abus de pouvoir et contre la concussion. La confiance que les masses laborieuses nous témoigent— et c'est là notre seule récompense — nous nous employons de tous nos efforts à la mériter.

En attendant le coup de balai qui chassera d'Indochine ces méthodes arbitaires, et barbares, dignes du Moyen — Age nous nous posons comme objectif immédiat, l'obtention dans le cadre de la légalité, des libertés démocratiques bourgeoises, nécessaires au relèvement urgent du niveau matériel, moral et culturel de notre peuple.

Notre tactique, nous ne la cachons pas, dans la période présente, réside dans la constitution d'un large Front populaire groupant dans son sein toutes les masses laborieuses, tous les esprits indépendants, toutes les professions libérales et tous les hommes épris de sentiments d'humanité, de justice et de liberté, quelque soient leur tendance et le but final de leurs théories, sur la base d'un programme minimum de revendications précises auxquelles ils feront serment de faire aboutir de tous leurs efforts, avec la probité, politique indispensable.

L'action de masse seule, pourra faire échec au régime des abus et des arbitaires. Ce n'est qu'avec elle que nous pourrons empêcher le retour des cas semblables à celui que nous avons examiné.

APRÈS LE DÉPART DE ROBIN

l'Indochine attend une politique nouvelle

Le premier geste à faire ne peut être que la *liquidation immédiate* de tout ce qui rappelle un passé de répression et de violence.

1° Le ministre des Colonies n'a pas renouvelé le mandat du gouverneur Robin. C'est très bien.

2° *Il a promis* à la délégation du Rassemblement des Indochinois de France *de rappeler la Légion étrangère.*

C'est aussi très bien. Car on ne peut plus garder sans risques cette Légion qui a joué un rôle effroyable durant la répression de 1930-1931 et dont le séjour en Indochine ne peut être considéré, par tous les travailleurs, que comme une constante provocation.

3° L'amnistie est en train de se réaliser. Dans ce domaine, il nous faut signaler que de nombreux prisonniers politiques sont au régime de droit commun et qu'il faudra qu'on fasse, à ce propos, une enquête sérieuse et approfondie.

Mais il faut encore que l'amnistie soit réellement une amnistie. Car à l'heure actuelle les amnistiés *ont encore leur résidence forcée*, ce qui empêche la plupart d'entre ceux qui n'ont rien dans leur village de gagner leur vie ailleurs. A ce régime-là beaucoup préfèrent rester au bagne.

Cependant ce n'est là que le côté négatif de la question indochinoise.

L'Indochine attend une chose qu'elle a réclamée et qu'on aurait dû lui donner depuis longtemps, à savoir : *la promulgation des libertés politiques et syndicales.*

Il faut qu'on prenne immédiatement cette mesure non seulement parce que, de par sa nature même un gouvernement de F. P. ne peut pas ne pas appliquer son programme démocratique aux peuples coloniaux mais encore parce qu'elle est la condition primordiale du succès de la Commission d'Enquête.

En effet, pour que ladite commission ne soit pas comme tant d'autres, qui ont sombré toutes dans l'impopularité, il faut qu'elle s'adresse aux masses et non pas seulement au gouvernement général qui est naturellement optimiste. Or à l'heure actuelle toutes les opinions des masses sont brimées et traquées.

Il est donc nécessaire qu'une telle situation cesse. D'autant plus qu'à l'heure actuelle un « congrès populaire indochinois » se prépare pour dresser un cahier de revendications immédiates en vue de la venue de la Commission d'Enquête. Et si le gouvernement colonial ne s'est pas opposé franchement à cette idée -- bien qu'il se livre encore à des persécutions aux vrais opposants du régime -- c'est parce que l'avènement au pouvoir du gouvernement de F. P. a suscité un tel espoir et une telle énergie de lutte dans les masses travailleuses indochinoises qu'il ne peut plus risquer sans périls sérieux, à suivre son ancienne politique de répression.

Il importe donc que le gouvernement reconnaisse cette victoire légitime du peuple indochinois en lui octroyant immédiatement les libertés démocratiques.

Jusqu'ici l'Indochine fut un endroit où sévit la plus scandaleuse exploitation économique. Bien sûr, avec les libertés politiques et syndicales, les masses travailleuses auront des instruments précieux dont ils sauront se servir pour se défendre contre toute atteinte à leurs intérêts vitaux,

Mais elles attendent aussi de la part du gouvernement une politique économique nouvelle.

Dans ce domaine, le Rassemblement des Indochinois de France a déposé entre les mains du ministre des Colonies Marius Moutet, un cahier de revendications immédiates dont la partie économique comporte notamment :

La revision du régime fiscal en considérant l'actuelle et tragique situation des masses paysannes et ouvrières (90 % de la population) qui sont écrasées par la capitation, la gabelle et l'alcool dont le monopole n'est supprimé qu'en théorie et dont la consommation reste obligatoire

Les misères causées à la petite propriété paysanne (plus de 89 % de la population) doivent être combattues par des moratoires de dettes, par l'amélioration du crédit agricole et surtout par une politique tendant à la revalorisation du riz.

Il importe aussi de reviser le régime des soldes des hauts fonctionnaires coloniaux, celui des subventions accordées aux plantations, et des avantages spéciaux dont jouissent les Missions catholiques.

Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas cette fois de tracer un programme politique et économique complémentaire. Mais prochainement nous aurons l'occasion de le communiquer aux lecteurs de la Flèche.

Nous conclurons aujourd'hui en disant que le gouvernement actuel ait intérêt à rallier les masses coloniales à sa cause en réalisant une politique nouvelle, plus conforme aux intérêts matériels et moraux de ces masses.

Cette politique doit être guidée par le souci constant d'émanciper les peuples coloniaux, d'en faire des peuples libres dans la communauté des peuples libres.

L'ancien esprit raciste et colonialiste ne peut que favoriser le fascisme.

Notre attachement aux travailleurs métropolitains et l'intérêt que nous leur portons nous commandent de leur parler clairement. Nous le faisons en toute conscience, avec l'ardent désir de contribuer avec nos faibles moyens au combat qu'ils mènent contre le fascisme et les oligarchies financières car ce combat est aussi le nôtre.

Le départ du gouverneur Robin doit être plus qu'une traditionnelle mutation administrative.

Il faut qu'il soit l'inauguration symbolique d'une nouvelle politique plus conforme aux intérêts des masses travailleuses indochinoises qui ont été par trop négligées jusqu'ici.

Bien qu'ayant connu de nombreuses déceptions dans ce domaine, l'Indochine n'a pas manqué d'accueillir avec un grand espoir la victoire électorale du Front populaire.

Le programme de lutte contre le fascisme pour la liberté, contre les oligarchies financières, pour le bien-être qui a permis l'avènement au pouvoir d'un gouvernement issu de la volonté de la majorité du peuple travailleur et démocratique de France ne peut laisser indifférentes les masses travailleuses indochinoises qui ont connu en fait, depuis la fin de la conquête, ce que sont l'oppression politique et la sur-exploitation économique.

Eh bien ! il importe que cet espoir n'amène pas une déception de plus, que cet enthousiasme du peuple indochinois devant ce qu'il croit être une ère nouvelle ne se transforme pas en une désillusion amère comme celle qu'on éprouve devant une promesse non tenue, devant un changement qui n'est en réalité que la continuation d'un passé d'erreurs et d'injustices.

Ce que nous attendons du gouvernement actuel, c'est une Rupture Complète et Totale avec la Politique qu'on a suivie jusqu'ici.

Car il ne s'agit plus de replâtrages.

Il faut un changement complet de l'orientation de l'esprit de la politique coloniale qui s'avéra jusqu'à présent trop colonialiste.

Nous disons franchement que si nous n'attendons pas du gouvernement de Front Populaire Notre Emancipation (qui sera notre œuvre et ne dépendra que de nous-mêmes) nous sommes en droit cependant d'en attendre une Politique Favorable à Notre Emancipation.

Il n'y a là rien de surprenant. Cette politique est contenue dans l'esprit même du programme du Front populaire. Et si le gouvernement veut réellement en tenir compte, il faut qu'il ait au plus tôt une politique indochinoise conforme au programme de Paix, de Bien-Etre et de Liberté grâce auquel il a triomphé.

D'ailleurs, au point de vue de l'intérêt strict du gouvernement de F. P. il faut que celui-ci montre par des actes substantiels et des réalisations réelles, aux masses coloniales qu'il y a une véritable différence entre lui et tous les gouvernements précédents.

Il doit leur faire comprendre, par une amélioration sensible de leurs conditions de vie, matérielles et morales, que la cause du peuple français est inséparable de la cause de leur émancipation ; sans quoi le fascisme aura beau jeu de lui enlever une illusion de plus, en s'assurant ainsi de sa complicité passive dans la lutte contre la liberté des travailleurs de la métropole.

C'est pourquoi l'Indochine accueillit avec espoir l'avènement du gouvernement de F. P. C'est aussi la raison pour laquelle elle attend impatiemment de ce dernier la réalisation de la politique qu'elle a préconisée déjà depuis longtemps et dont la crise exige l'urgente application.

VO-THANH

P. S.— *Un groupe de jeunes camarades indochinois vient de lancer une feuille mensuelle L'APPEL dont le but est d'informer le public des problèmes indochinois. Tous les militants auront intérêt à la lire.*

Pour tous renseignements, s'adresser à Phan-Tât-Ton 23, rue du Dragon Paris (6)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

2ème ANNÉE N° 17 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 8 JANVIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi – Hanoi

10 000 travailleurs cochinchinois ont salué, Vendredi dernier, l'arrivée de M. Justin Godard avec le poing levé et des cris : « Vive le Foont Populaire » Les banderoles portant leurs mots d'ordre furent arrachées par la Sûreté. Quatre manifestants arrêtés. Mais devant cette énormité, ils surent garder leur dignité et leur sang froid. Aucune bagarre ne s'est produite.

Que leur exemple soit imité des ouvriers du Nord ayant aussi à aller à la réception du délégué du gouvernement de Front Populaire !

LE CAMARADE Trinh van Phu CANDIDAT



En application de la décision de notre Direction, le camarade Trinh van Phu pose sa candidature à la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin.

En l'envoyant dans cette assemblée dépourvue de tout droit politique, nous ne visons qu'un seul but : mettre à l'ordre du jour la défense des classes opprimées : le prolétariat, la paysannerie, le petit commerce, la petite industrie, les professions libérales et les fonctionnaires.

En l'y envoyant nous ne visons pas la participation aux compromissions avec les classes dominantes pour l'étude de la meilleure méthode d'exploitation et d'oppression des autres classes sociales, classes dominées, formant plus de 90 % de la population indochinoise.

Nous voulons au contraire y apporter la voix de ces masses souffrantes.

Nous voulons qu'elles puissent dire qu'elles ont droit à la vie, à la liberté.

Dans ce sens nous posons la candidature de notre camarade de Trinh van Phu, candidature des classes opprimées contre les classes oppresseuses !

Trinh van Phu, n'est pas le premier venu dans le monde politique de l'Indochine.

Gérant de notre journal, il est à la direction du mouvement revendicatif des masses laborieuses de ce pays.

Militant indochinois, il avait défendu les intérêts du peuple indochinois quand il était encore étudiant en France.

Refoulé en Indochine par le gouvernement fasciste des Tardieu-Laval pour avoir manifesté contre les massacres de Vinh-Halinh et de Yen Bay, il est revenu en Indochine où il n'a jamais cessé de défendre les intérêts des opprimés et des exploités.

Pour la défense des revendications immédiates des masses laborieuses,

Pour l'octroi des libertés démocratiques élémentaires nécessaires à l'évolution de notre peuple,

Pour la défense du petit commerce, de la petite industrie artisanale,

Pour le relèvement des conditions politiques et économiques du peuple indochinois,

Bloquez les voix sur le nom de Trinh van Phu !

NOTRE PROGRAMME

L'Indochine au seuil de 1937

Par le jeu des traités conclus entre les souverains indigènes et les premiers dirigeants de la 3e République française, l'Indochine, depuis 70 ans, passe sous la tutelle de la France.

La *bourgeoisie française*, après la Révolution de 1789, délivrée des entraves de la féodalité, se transforme en classe oppresseuse. Détenant tous les moyens de production et prenant les rênes du Gouvernement après la chute de la monarchie, elle organise la société suivant son système économique et politique et refoule les classes sociales qui l'avaient soutenue à l'époque révolutionnaire au rang d'opprimés et d'exploités. Accaparant toutes les acquisitions de la science, elle développe à outrance sa production. Ses produits après avoir conquis le marché national passent au marché international pour la conquête duquel elle doit mener une concurrence acharnée, revêtant parfois la forme d'intervention armée, de guerres coloniales, de guerres impérialistes.

La recherche des débouchés et des matières premières l'amène ainsi vers les pays *techniquement arriérés*. La conquête armée qui en découle la met à la direction d'un immense territoire, politiquement et économiquement soumis à ses lois.

∴

L'Indochine, en tant que *colonie d'exploitation*, est organisée *politiquement et économiquement* pour servir les desseins de la bourgeoisie française.

Dans le domaine politique, les 25 millions d'habitants de la péninsule ne disposent d'aucune liberté, d'aucun droit pour se défendre. Livrées pieds et poings liés à l'oppression et à l'exploitation des *classes possédantes*, les *classes non possédantes* ont toujours bataillé pour leur émancipation. A chaque époque la lutte s'aiguise et s'accentue.

Les conditions politiques des classes non possédantes sont réduites à l'extrême. L'absence totale des *libertés démocratiques* les dépouille de tout droit. La liberté de la presse étranglée par les décrets scélérats, la liberté de voyage pratiquement refusée à cause des formalités impossibles et les autres libertés (réunion, association, enseignement. .) étroitement règlementées ne laissent plus aux masses laborieuses la possibilité légale de s'organiser.

Avec le système exclusif du *plan horizontal*, le manque d'écoles, de professeurs et la règlementation étroite de l'enseignement privé, le niveau d'instruction et de culture du peuple reste encore désespérément bas. La suppression des écoles de caractères chinois qui distribuaient jadis quelques rudiments de lettres et de sciences, leur remplacement insuffisant par des écoles nouvelles constituent plutôt un retour en arrière. Les 90 % de la population indochinoise sont encore illettrés.

Dans cette situation les arts, les lettres ne se développent guère. Ce besoin spirituel devient en notre terre un luxe inutile. Ecrivains et artistes indochinois se débattent dans des difficultés nombreuses de leur existence et leurs œuvres ne se dégagent pas facilement de l'emprise des classes dominantes qui leur imposent leurs conceptions, leur point de vue et leurs bas goûts.

En même temps que la limitation de l'instruction publique, la représentation des classes dominées se réduit au minimum. Les *Assemblées et les conseils* élus au *suffrage restreint* ne représentent pas le peuple indochinois. Les conditions d'inscription des votants déterminées intentionnellement pour exclure les masses laborieuses, ont jusqu'ici empêché ces dernières d'exprimer leur volonté.

En plus, l'absence de toute *législation sociale véritable* et le *système judiciaire inique de juge unique* pratiqué dans le pays, à l'exception de quelques villes, favorisent au plus haut point l'oppression et l'exploitation des classes dominées. La concussion et l'usure en particulier, n'étant point réprimées suffisamment dans ce système, s'acharnent sur les plus faibles et les plus humbles, sur les paysans sans droits et sans voix.

Administrativement l'Indochine est morcelée en plusieurs territoires.

En Cochinchine c'est le régime de l'administration coloniale. Au Tonkin, en Annam, au Cambodge et au Laos, pays protégés, l'administration est mi-française mi-indigène. Les monarchies, remplissant un rôle secondaire, n'exercent plus la direction sur les armées, sur le commerce sur l'industrie, sur les affaires étrangères.

Un gouverneur général, représentant de la nation protectrice a seul droit de pouvoir. Il gouverne le pays par voie de décrets.

∴

Au point de vue économique, la société indochinoise est partagée en classes sociales distinctes.

L'investissement d'un grand nombre de capitaux dans les entreprises, leur concentration et leur centralisation, l'instauration d'un régime de monopoles, de concessions, de privilèges, la création des organismes de défense de ces intérêts assurent à *l'oligarchie* des banques, des mines, des plantations et des usines une puissance sans limite leur permettant d'instaurer au pays tout un régime inhumain d'oppression et d'exploitation dont sont victimes les masses ouvrières et paysannes.

La féodalité nationale, aux premiers temps de la conquête, attaquée dans sa suprématie politique, essaya de mener une longue résistance. En ces heures mémorables, elle eut ses héros et ses martyrs. Au fur et à mesure du réveil de la conscience des masses, elle se rend compte que sa politique d'opposition risquerait de compromettre le reste de ses privilèges et pourrait la mettre entre les deux feux, elle se rallie alors à ses adversaires de jadis et renforce ainsi l'oppression économique et politique des masses laborieuses.

Tardivement créée dans la transformation du régime économique et politique, la *bourgeoisie nationale* mal née de ces circonstances, se range du côté de la bourgeoisie métropolitaine avec qui, de temps en temps, elle dispute quelques avantages sans grande importance. Elle n'a pas été et ne sera jamais révolutionnaire. Sa base économique se trouve plutôt à la campagne qu'à la ville où elle ne possède qu'une industrie rudimentaire dépassant à peine l'industrie artisanale. Quoique désireuse de s'orienter vers la voie industrielle elle reste davantage attachée à la terre. La fraction industrielle reste la minorité et ne se dégage pas encore de l'autre fraction terrienne.

Cette trinité exploiteuse à laquelle il faut joindre les missions catholiques, détient toutes les branches de l'activité économique coloniale.

Freinées dans leur évolution par un système politique et économique les dépouillant de toute liberté et de tout droit les *classes opprimées : prolétariat, classes moyennes* et *paysannerie*, sont obligées de supporter ces conditions esclavagistes de vie et de travail, conditions que la crise aggrave et rend plus lamentables encore.

Le sort des opprimés

L'absence de tout droit politique en tant que garantie des conditions économiques détermine pour les classes opprimées une situation économique particulièrement déplorable.

La « mise en valeur » du pays a créé une classe de salariés formant *le jeune prolétariat indochinois*. Les conditions de vie et de travail de cette classe sociale dont les éléments sont recrutés dans la petite paysannerie dépossédée et dans l'artisanat absorbé par l'industrie capitaliste, restent, par la volonté des classes dirigeantes, réduites au minimum, dans le but de faire accroître les dividendes et la production.

Avec le régime du *bas salaire*, le niveau de vie des nouveaux prolétaires est exagérément réduit. Ces exploités du patronat n'ont même pas la possibilité de pourvoir à leurs besoins immédiats. Les impôts, les exactions des cais et des surveillants, les amendes et les retenues injustifiées de salaires ne leur permettent plus de faire face aux dépenses indispensables à leur entretien.

Cais et surveillants vivent pour une part sur leur dos. Abusant de leur autorité ils les obligent parfois à acheter les produits indispensables à leurs femmes transformées en commerçantes. Les prix naturellement augmentés à l'excès diminuent encore considérablement la capacité d'achat des salariés.

Transformées en bagnes, les entreprises pratiquent ouvertement le *travail forcé*. Les journées de 12, à 13 heures et parfois davantage sont courantes. Il a fallu qu'une grève éclate pour qu'on se rende compte qu'à Tinh Duc par exemple, les coolies n'avaient même pas le droit de juste le temps de prendre leur re- s'arrêter pas de midi. Dans certains endroits, on allait jusqu'à limiter les besoins naturels des ouvriers pour éviter la perte de temps.

Pour faire augmenter la production les cais et surveillants, dictés par le patronat, font accélérer la cadence du travail. Ils s'ingénient par les moyens les plus infâmes à exécuter l'ordre patronal. En plus des brimades et des amendes formant la méthode coutumière, ils recourent même aux peines corporelles et s'arrogent parfois le droit de disposer de la vie de ceux qui travaillent sous leur surveillance. Les cas typiques de la Société cotonnière du Tonkin et de la plantation de Ben Cui sont encore présents à toutes les mémoires.

Les *accidents de travail* causés par l'imperfection des outillages in-

(Voir la suite en 2e page)

AUX ELECTEURS

Le lendemain de la victoire du Front Populaire en France, la revue « Libération », dans un grand article, a posé la question des peuples colonisés :

« Le peuple de France, dit-elle, a parlé. Il a marqué sa « volonté, il veut que ça change, il veut du pain, la paix, « la liberté. Mais seuls les citoyens français ont parlé.

« Soixante millions d'êtres, relégués au rang de sujets « et d'esclaves, n'ont pas eu la parole. Et cependant, bien « plus encore que les citoyens français, ils ont besoin de « pain, de paix et de liberté ! »

En France, les hommes du Front Populaire, les véritables républicains nous soutiennent, nous défendent. Les injustices que nous leur avons signalées ont été vigoureusement dénoncées dans les réunions publiques ou au Parlement. Ils ont parlé au peuple travailleur de France de nos misères physiques et morales. Ils lui demandent de nous aider à nous émanciper.

De notre côté, nous devons les soutenir dans leur campagne revendicative en notre faveur, dans leur lutte contre la réaction coloniale qui veut obstinément poursuivre en Indochine, comme dans les autres colonies, une politique de domination oppressive. Nous devons montrer que leurs paroles ne sont pas dictées par la générosité de leur foi républicaine, mais qu'elles sont bien les nôtres, qu'elles sont bien de ceux qui souffrent et qui veulent mettre un terme à cette souffrance.

C'est dans la mesure où nous nous mettrons en mouvement, où nous aurons le courage d'exprimer nous-mêmes, clairement et fermement nos revendications, c'est dans la mesure où nous nous organiserons pour les faire aboutir que nous verrons notre sort s'améliorer.

Electeurs ! c'est pour cette raison que nous posons notre candidature. En sollicitant vos suffrages nous visons moins à obtenir un siège dans cette assemblée dite « des Représentants du peuple » qu'à grouper autour de notre programme de revendications immédiates, les éléments sains et laborieux de ce pays.

Electeurs ! si notre programme est vôtre, n'hésitez pas à nous soutenir, à voter pour nous, à montrer qu'enfin, il vous reste assez de dignité et de force pour approuver ce que vous croyez être juste.

Il faut que le gouvernement métropolitain comprenne l'urgence et la nécessité de certaines réformes à réaliser en Indochine Ces réformes indispensables sont contenues dans notre programme électoral. Nous luttons et lutterons jusqu'au bout pour leur réalisation la plus rapide possible. Mais en même temps nous voudrions que ceux qui jusqu'à présent, sont victimes du régime de bâillon, de terreur, de corruption et de fraude officielle, aient au moins pour cette fois-ci le droit de dire ce qu'ils veulent. Electeurs ! ne vous laissez vous impressionner par les mesures d'intimidation de qui que ce soit. L'heure est grave. Votre attitude d'aujourd'hui décidera de tout votre sort. La réaction coloniale vous observe. Si vous manquez de courage et de dignité, c'en sera fait de vous. Et ce sera pour elle un bon prétexte de nous montrer encore indignes de jouir des avantages que nos amis de France réclament pour nous et pour lesquels nos frères ont versé leur sang héroïque.

Electeurs !

Ne soyez plus dupes des « Représentants du peuple » qui ne représentent que leurs intérêts personnels et qui ne prennent le nom du peuple que pour le trahir.

Montrez-leur votre indignation en votant tous pour **Trinh-van-Phu** candidat du **Travail**.

GROSES VUES

QUESTION de langage

Les lecteurs des Nouvelles Littéraires savent que sous la rubrique « Querelles de langage » André Thérive entreprend dans ce journal, avec un zèle et une compétence tout à son honneur, d'épurer le français en le sauvant de l'invasion de barbarismes criants et de néologismes de mauvais aloi. Sa vigilance n'épargne même pas la littérature publicitaire où des commerçants pour taper dans l'œil, ne se font aucun scrupule de pondre des vocables pour le moins ahurissants. C'est une manière de défense de la langue et c'en est aussi peut-on dire, l'illustration, car Thérive appuie chacune de ses critiques d'explications, de commentaires, de rapprochements qui jettent une lumière inattendue sur des étymologies insoupçonnées.

Le mérite de ce grammairien m'amène à regretter que l'action épuratrice des Nouvelles Littéraires ne puisse s'étendre aux colonies françaises et à l'Indochine en particulier. On partagera sans doute mon sentiment et l'on pensera volontiers que les colonies françaises étant actuellement baptisées du nom encenseur de France d'outre-mer, il y aurait lieu de leur faire bénéficier aussi du langage correct et beau.

Je n'offusquerai personne en disant que nulle part le français n'est aussi malmené qu'en Indochine On compromet étrangement son génie et sa clarté par des usages tout simplement scandaleux. Jeter un coup d'œil sur la quatrième page de n'importe quel journal de la place, vous serez frappé de la publicité tapageuse d'un apothicaire spécialiste des maux de Vénus qui dans sa rage d'acquérir de la clientèle, a accouché d'une foule de termes hybrides sentant je ne sais quelle confuse odeur de clinique et de bagne. Dans les recoins les plus reculés de notre bonne ville, il vous arrive d'aviser, entre deux garnis suspects, une baraque délabrée portant sur son enseigne le mot «institut» que le temps d'ailleurs achève d'effacer. Grande est votre stupéfaction lorsque renseignements pris, vous savez que c'est une école. Son directeur homme sans doute original, a cru bien faire d'éviter le terme institution, par trop prosaïque.

Mais il s'agit là d'abus privés. L'indignation est plus grande lorsque vous avez affaire au style officiel ou du moins au style consacré en haut lieu. Ainsi on pare inconsidérément certaines personnes du titre pompeux d'inspecteurs du travail, certaines autres du titre non moins pompeux de représentants du peuple. Vous savez comment s'effectue une « inspection » des premiers Quelques diables de coolies employés dans une plantation de caoutchouc prennent un jour la fantaisie de s'enfuir, sous le fallacieux prétexte d'échapper aux mauvais traitements des cais de ladite plantation. Des gardiens les ayant pris sur le fait, ne trouvent rien de mieux à faire que de les abattre de quelques coups tirés à brûle-pourpoint La presse s'en mêle malgré les efforts des planteurs et des autorités pour étouffer l'affaire. Le Gouvernement, par acquit de conscience, envoie un « inspecteur du travail » aux fins d'enquête. Celui-ci vient et, sitôt descendu de son auto, il est reçu par le directeur de la plantation qui, faisant la bouche en cœur, l'invite sans tarder à venir dans son bureau sabler du champagne. L'inspecteur, agréablement remonté par le divin breuvage, demande à peine à faire un tour pour la forme dans l'exploitation où d'ailleurs une savante mise en scène a été faite pour la circonstance. Après quoi, l'enquêteur s'en retourne, emportant une charmante sensation de bien-être, et dans son rapport au Gouvernement — si rapport il y a — il dira que rien n'est à signaler sinon que tout marche à merveille à la plantation et que les coolies y mènent une existence édénique. Quant aux représentants du peuple je n'ai pas à vous apprendre combien on se paie la tête du peuple et d'eux-mêmes en les appelant de la sorte. L'abus du terme crève davantage aux yeux quand il s'agit de représentants du peuple désignés d'office par le Gouvernement. Ne trouvez-vous pas que ces mots grondent d'être ensemble ?

Mais il y a plus. Que veulent dire, s'il vous plait, tous ces termes de protectorat pas loyal, mandarin ? Je comprends jusqu'à un certain point qu'on dise un flatteur loyal, mais un protecteur loyal ou pas loyal, voilà ce que mon entendement se refuse à concevoir. Pour le mot mandarin, je vois d'ici votre étonnement. Vous ne serez pas loin de me taxer de chicane. Un mandarin, me direz-vous, est un mandarin, et rien n'est plus clair. Je trouve cette explication simpliste et je crois qu'on est fondé à penser que pour vider toutes les querelles au sujet de ces fonctionnaires spécifiquement annamites, qui s'appellent mandarins, il importe de savoir l'étymologie de ce terme. Or rien n'est plus troublant. Le Larousse toujours laconique, le fait venir du sans-

(Voir la suite en 2e page)

dustriels et l'insuffisance des services médicaux produisent de nombreuses victimes. Celles-ci insuffisamment soignées ne reçoivent pas toujours des indemnités devant leur être allouées. Avant l'avènement du Front populaire de France, aucune mesure, si minime soit-elle, ne fut prise en faveur des accidentés qui, éliminés du travail par leur infirmité, viennent encore renforcer l'armée de la souffrance et de la misère.

Dans ce régime de travail, par l'*absence d'une législation ouvrière*, les femmes et les enfants sont soumis naturellement aux mêmes conditions. Leurs salaires par contre diminuent par rapport aux salaires des hommes.

***

La petite paysannerie par l'action conjuguée de la bourgeoisie foncière, des missions catholiques et de la féodalité, périclite chaque jour davantage. La petite propriété foncière tend dans ce régime étouffant à être absorbée par la grande propriété foncière.

L'oppression féodale à la campagne s'abat sur les petits paysans sous forme d'abus de pouvoir, de brutalités commises envers les contribuables, d'exactions de mandarins et d'autorités communales. La lourde fiscalité, la répartition des impôts et leur méthode de perception ruinent de plus en plus la petite propriété et la rendent de plus en plus faible devant l'offensive des gros propriétaires fonciers.

La *concussion* pratiquée à une large échelle, la *consommation pratiquement obligatoire de l'alcool*, les *mesures de représailles* contre la contrebande supposée ou réelle de l'opium, de l'alcool, du tabac..., le *régime des suspects politiques* alourdissent encore cette oppression féodale sur les paysans jugés et étouffés, en matière judiciaire, par le *système inique de tribunaux à juge unique*.

Ainsi ligotée, la petite paysannerie devient impuissante devant cette aristocratie foncière, manœuvrière et rapace.

L'oppression exercée par la bourgeoisie foncière bien secondée par l'oppression féodale, peut ainsi s'épanouir et étendre son action expropriatrice sur tout le pays, n'étant freinée ni par la bourgeoisie industrielle nationale, ni par la féodalité devenue son alliée, ni par la bourgeoisie impérialiste maîtresse des concessions, des mines, des domaines territoriaux.

NOTRE PROGRAMME

L'expropriation massive s'effectue par l'annexion pure et simple de la terre. N'ayant pas de plan cadastral établi avec précision les petits propriétaires sans organisation, sans droit, impuissants, assistent à leur propre ruine et finissent par devenir sinon salariés, du moins fermiers de leurs propres rizières ou de leurs propres terrains frustrés.

L'expropriation progressive s'effectue par voie *d'usure*. Le taux des prêts d'argent accordés par les gros propriétaires aux petits paysans atteint des proportions incroyables. A l'approche de la perception des impôts surtout, ce taux augmente à l'extrême. Pour ne pas être en reste avec l'administration, pressés par les autorités communales qui utilisent la voie des brutalités, les pauvres contribuabes tombent facilement dans les griffes des usuriers qui n'attendent que cette occasion pour acquérir leure lopins de terre à un prix absolument dérisoire.

Le régime du fermage attribuant aux gros propriétaires fonciers la moitié de la production du sol, plus encore dans les régions fertiles, ne laisse plus aux fermiers des revenus suffisants pour couvrir les frais de la culture, pour payer les impôts singulièrement rehaussés par les autorités villageoises et pour leur entretien et l'entretien de leurs familles.

Les expropriés, déclassés par la force des choses, se transforment en salariés agricoles quand ils ne quittent pas leur village pour aller chercher du travail ailleurs. Visés par les cais recruteurs, qui les engagent à venir dans les colonies lointaines, surtout dans les plantations de la Nouvelle Calédonie et des Nouvelles Hébrides, ils deviennent ainsi l'objet de la *traite des Jaunes* criminellement pratiquée par la bourgeoisie colonialiste et tolérée par le gouvernement colonial

***

Quoique les classes moyennes tiennent un niveau de vie plus élevé que celui des masses laborieuses, elles ne souffrent pas moins des conditions économiques étroites les mettant en état d'infériorité devant les classes dominantes, c'est à dire à la merci de l'attaque de celles-ci.

Le petit commerce et l'artisanat sont menacés de la ruine. Ecrasés d'une part par la concurrence des grandes firmes puissamment organisées, et d'autre part par une fiscalité très lourde, imposée sous forme de taxe et de patente, les petits magasins, les boutiques et les petites industries familiales et même locales, marchent vers leur ruine. Criblés de dettes et inondés de frais ils s'enfoncent de plus en plus dans une situation tragique et la faillite à l'horizon leur apparait de jour en jour plus claire.

Les professions libérales étouffées par le régime de l'*indigénat* vivotent sans base économique sérieuse. Freinés dans leur développement par les conditions politiques existantes et obligés de défendre l'infrastructure de la société capitaliste, condamnée par l'histoire, écrivains, artistes, avocats, médecins, pharmaciens.... sentent de plus en plus que leurs intérêts, leur raison d'être et leur mission ne résident pas dans la glorification du régime d'oppression et d'exploitation. Relégués par l'*inégalité civique* au rang des exploités et des opprimés, ils ne peuvent recouvrir leur indépendance qu'en se ralliant aux masses laborieuses, en particulier à prolétariat dont le mouvement, ils le savent à la lumière des événements, aboutira à l'émancipation totale de toutes les classes opprimées parmi lesquelles la leur.

Les petits fontionnaires ne sont pas à proprement parler des prolétaires ; mais de tous les éléments constituant les classes moyennes, ils se rapprochent le plus du prolétariat. Gagnant leur vie par la force de leur travail intellectuel, ils subissent aussi des conditions économiques et politiques lamentables. Leur solde de misère sans cesse menacée de réduction, leur accès refusé aux plus hauts postes administratifs, l'inapplication du principe «à travail égal, salaire égal», le régime de faveur les mettant à la merci de la volonté de leur chef, la longueur des stages, les vexations multiples font d'eux des enchaînés et les confinent à la limite des classes moyennes, plus près des masses souffrantes que toutes les autres couches sociales.

***

Avec la crise, les classes opprimées connaissent une misère sans précédente.

A la campagne, la famine décime la population. La mévente du paddy accule la bourgeoisie foncière à serrer encore plus étroitement son étreinte. Sans terre, sans travail, sans organisation, sans défense, les paysans ont faim alors que le riz se stocke dans les dépôts. Dans le Nord-Annam des milliers d'hommes; vers 1930-31 meurent affamés. On assistait à la vente des biens, à la vente des enfants, à la destruction de la petite propriété, à la destruction des familles paysannes.

A la ville, dans les entreprises, dans les plantations, dans les mines le chômage s'abat sur une partie du prolétariat et des classes moyennes. Obligé de se sauver du marasme économique, le capitalisme tombe sur le prolétariat inorganisé C'est le travail forcé poussé à fond. C'est l'abaissement des salaires.

Par répercussion, c'est la réduction des soldes. C'est la faillite des petites entreprises industrielles et commerciales.

C'est l'inexorable misère, s'abattant sur les masses opprimées et exploitées.

Le mouvement revendicatif des masses laborieuses et notre politique

L'aggravation des conditions économiques, par suite de la crise, pousse les masses travailleuses et les couches moyennes de la population indochinoise dans la voie de la lutte pour l'obtention des revendications indispensables à leur existence.

Les travailleurs à la ville comme à la campagne entrent résolument dans la lutte avec la volonté de vaincre. Les grèves, les manifestations paysannes, l'agitation des intellectuels se produisent dans toute la pénisule.

L'insurrection de Yen Bay traduit l'énervement des classes moyennes Elle a abouti à un échec par suite de la non-participation des masses laborieuses ouvrières et paysannes. Ses dirigeants sont morts avec dignité.

Les manifestations ouvrières et paysannes dans le Nord-Annam et dans les autres régions, dans les années 1930-31, déclenchent le vaste mouvement revendicatif des masses laborieuses.

La grande vague des grèves ouvrières de l'année écoulée et de cette année marque l'approfondissement et l'élargissement de ce vaste mouvement.

Notre politique, au milieu des événements qui agitent l'Indochine, est la politique de la classe ouvrière.

Au point de vue national, nous sommes pour l'émancipation de l'Indochine du joug de l'oppression et de l'exploitation des classes dominantes Nous sommes pour la constitution d'un large front de combat, un *Front populaire d'Indochine* où seront groupés tous les partis et groupements de la classe ouvrière, de la petite paysannerie, des classes moyennes sur la base d'un programme revendicatif visant la conquête du minimum de droits et de libertés démocratiques sans lequel le véritable peuple d'Indochine, le peuple des travailleurs manuels et intellectuels ne saurait évoluer.

L'alliance que peut nous apporter le *Front populaire de France* sera pour nous un soutien qui doit devenir effectif. En tant que groupement de masses, en tant qu'organe du prolétariat nous défendons sa politique en Indochine, nous l'éclairons sur les conditions politiques et économiques de notre peuple, nous lui indiquerons le sens des réformes qu'il devra réaliser en ce pays. Nous lui faisons confiance mais nous lui indiquerons ses erreurs quand, de bonne foi et mal renseigné, il pourra se tromper dans sa politique coloniale.

Nous ne mendions rien. Au contraire, nous expliquons aux masses laborieuses de France et d'Indochine que leurs intérêts les obligent à s'unir.

Devant le fascisme s'organisant illégalement et menaçant les masses laborieuses de ce pays, nous disons que non ! nous ne permettons pas aux Franco et aux Mola français de s'installer en Indochine, de se servir de cette base pour ruiner notre travail d'émancipation.

Par contre que le peuple français comprenne que sans les libertés démocratiques, sans les droits politiques, économiques et sociaux élémentaires, le peuple indochinois ne peut pas s'organiser, par conséquent se défendre et encore moins s'ériger en force pour s'opposer à la réaction.

Dans l'unique occasion qui est donnée au peuple frère de nous fournir ces armes indispensables il ne doit point hésiter

Tout retard donne le temps au fascisme de nous vaincre, peuples français et indochinois.

Tout retard compromet notre confiance réciproque.

En attendant la constitution du Front populaire qui est en train de se réaliser en Indochine malgré la réaction, nous nous posons comme objectif immédiat, la conquête de ces droits et de ces libertés. Ces droits et ces libertés, nous les réclamons pour donner aux masses ouvrières et paysannes, aux classes moyennes le moyen de relever leurs conditions de vie misérables.

Dans la bataille électorale qui s'ouvre, notre mot d'ordre est :

Libertés démocratiques

Droits politiques et sociaux pour les masses laborieuses.

Notre programme de revendications

A) Octroi des libertés démocratiques

1) Liberté de la presse en Indochine

a) Abolition de tous les décrets restrictifs concernant la presse

b) Application intégrale de la loi de 1881

2) Liberté de réunion

a) Abolition de tous les arrêtés interdisant les réunions ou limitant le nombre des participants.

b) Application intégrale de la loi du 28 Mars 1907.

3·) Liberté d'association

a) Applicaion de la loi du 1er Juillet 1901

b) Reconnaissance légale de tous les partis politiques

c) Liberté syndicale pour les ouvriers, les artisans et les paysans.

4·) Liberté de voyage

a) Suppression du titre d'identité pour les voyages dans l'intérieur de l'Indochine

b) Abolition du régime de refoulement.

c) Voyage libre à l'étranger.

5·) Liberté d'enseignement et de culture

a) Suppression du système d'enseignement exclusif sur le plan horizontal. Suppression du Certificat d'études élémentaires.

b) Libre accès à l'enseignement Supérieur.

c) Refonte de l'Université indochinoise d'après l'esprit métropolitain.

d) Suppression de toutes les formalités rendant difficile l'admission dans les écoles publiques.

e) Attribution des bourses pour les étudiants pauvres.

f) Enseignement primaire gratuit et obligatoire.

g) Liberté absolue à l'enseignement privé.

B) Revendications politiques

1·) Egalité civique entre Français et Indochinois

a) Abolition du régime de l'Indigénat.

b) Accès à tous les postes administratifs selon la capacité de chacun.

c) A travail égal, solde égale.

2) Participation effective du peuple à la gestion administrative et au contrôle gouvernemental.

a) Instauration des assemblées délibératices en remplacement des chambres consultatives.

b) Suffrage universel.

C) Revendications sociales

1·) Application d'une véritable législation ouvrière conforme aux intérêts des ouvriers.

a) Assurances sociales contre le chômage, les maladies, la vieillesse. Création des offices de placement.

b) Prévoyance sociale. Création des caisses de secours contre les accidents, les calamnités.

c) Egalité de salaires entre travailleurs européens et indochinois. A travail égal, salaire égal. Cette égalité s'applique également entre les hommes et les femmes.

d) Protection ouvrière contre les vexations patronales : amendes, retenues sur les salaires, augmentation de la journée de travail, peines corporelles ..

c) Protection de la femme travailleuse et de l'enfance.

2) Application en Indochine des lois sociales promulguées en France:

Semaine de 40 heures, congés payés, contrats collectifs, arbitrage obligatoire.

D) Revendications économiques

1·) Refonte du système fiscal

a) Suppression de l'impôt personnel

b) Dégrèvement des impôts, des patentes et des taxes

c) Suppression de l'impôt uniforme sur les revenus agricoles. Répartition suivant leur importance.

d) Impôts progressifs sur les revenus

2·) Moratoire des dettes pour les paysans et les petits commerçants.

3) Abolition des expropriations

4·) Répression de l'usure

5·) Refonte du système des concessions

6·) Vérification des acquisitions domaniales faites par les missions religieuses

7·) Ouverture des crédits à long terme avec des taux accessibles aux petits commerçants

8) Office du riz avec contrôle effectué par les petits producteurs et les consommateurs pour la protection des produits du sol contre la spéculation.

9) Protection du petit commerce et de l'artisanat contre les trusts, les banques, les grands magasins et les grandes entreprises

10°) Restauration de la capacité d'achat des masses laborieuses

11°) Ramener l'équilibre budgétaire par :

a) La suppression en fait du monopole de l'alcool. Distillation libre de l'alcool destiné à la consommation familiale.

b) La suppression de la gabelle et de la régie d'opium. Interdiction de la vente et de la consommation de l'opium.

c) Le rajustement des soldes à l'augmentation du coût de la vie

d) La revision des traitements exagérés de gros fonctionnaires coloniaux

e) L'abolition des subventions accordée aux Compagnies et aux Sociétés de commerce

f) La règlementation sévère des fonds secrets,

g) La diminution des contributions à la métropole.

12°) Instauration d'un fonds national de chômage

E) Mesures d'apaisement et de justice

1·) Amnistie générale et intégrale pour les emprisonnés politiques cessation de la surveillance administrative.

2·) Suppression des bagnes et des pénitenciers (Poulo-Condore, Kontoum, Sonla, Laobao etc...)

3) Réparation des préjudices faits aux familles des victimes, aux victimes des mesures de représailles (Co-Am, Vinh-Hatinh...)

4·) Distribution gratuite des soins médicaux aux libérés

5·) Changement des cadres de l'administration coloniale

6·) Sanction contre les agents ayant commis des crimes à l'égard de la population indochinoise

7·) Rappel de la Légion étrangère

8·) Rappel des fonctionnaires ayant pratiqué la concussion ou la favorisant par leur attitude

9·) Création du régime politique dans les prisons indochinoises pour les détenus politiques

10) Suppression des services spéciaux instaurés pour traquer les suspects. - Limitation du pouvoir du service de la Sûreté politique

La vie misérable des travailleurs à la carrière de Ru-Rum (Vinh)

Nous venons de recevoir la lettre suivante de M. Ta-van-Nha dit Phuc-Thanh, en réponse à notre entrefilet « La vie misérable des travailleurs à la carrière de Ru-Rum (Vinh) » paru dans notre n° 14

Vinh le 23 Décembre 1936

Monsieur

Travail à la tâche. — Au début de l'entreprise, trois prix ont été donnés pour trois qualités de minerais extraits. La première a été payée jusqu'à 1$35 ou 1$40 par mètre cube. Ce qui faisait beaucoup profiter les villageois de Phu Diên et Ve-Chanh, habitants de la Région. Mais les coolies, cultivateurs de profession et venant d'autres régions, gagnaient un peu difficilement pour la seule raison qu'ils ne pouvaient discerner le bon du mauvais minerai. Aussi suis-je obligé de donner un prix moyen pour du minerai mixte, non sélectionné. (Dans certains endroits, les trois prix sont encore maintenus) — Depuis, les coolies travaillent avec assurance de gagner si non avec une certaine aisance du moins très suffisamment.

Voici quelques chiffres pris au hasard dans mon livre d'extraction :

Les 13 coolies de l'équipe de l'ân ont produit dans la journée du 8 Décembre dernier :

1m3 50 de minerai de fer extrait & chargé sur sampan ×0.70=1$05

3.50 de minerai mixte × 0.65 = 1$95

soit 3$00,

ils ont gagné en moyenne 3$00/13 = 0$23

Les 50 coolies du village, de l'équipe Nguyên-van-Ba, ont produit dans la journée du 28 Novembre écoulé :

1mc700 de minerai mixte ×0$65= 11$05, soit 0$22 par tête en moyenne

Il demeure entendu que le Cai, en tête de l'équipe, autrement dit, le tâcheron gagne un peu sur ce prix. Celà n'empêche pas que le coolie puisse gagner au moins 0$20 par jour. Quand on prend séparément quelques coolies qui travaillent pour un certain Cai, ils arrivent même à gagner jusqu'à 0$35 par jour, considération faite de leur bonne application et du filon découvert.

Cubage. - C'est faux de dire que je prends 0m3700 pour 0mc500 de minerai extrait.

Le minerai étant payé suivant le mètre cube, j'ai essayé de peser du minerai ainsi cubé dans des caisses sans fonds en présence des coolies livreurs; à plusieurs reprises, j'ai trouvé à peu près un tonnage déterminé sans écart appréciable. Les coolies ont profité de ce que je n'utilisais pas la balance pour jeter dans des caisses en bois des gros morceaux de minerai dépassant quelquefois 40 cm, et ils ont ménagé de façon à y laisser trop de vides. Mon estimation devenue faussée, ma dernière livraison au mois de Juillet écoulé n'était exactement que de 4216 tonnes au lieu de 5.600 tonnes, d'où une perte de 1.400 tonnes que les coolies auraient dû me livrer.

Cette fois-ci, et c'est convenu, quand il s'agit de gros morceaux de minerai il faut que le minerai dépasse un peu les bords de la caisse rien que pour compenser les trop grands vides qui s'y trouvent.

2°/ *Travail à la journée.* — Les ouvriers à la journée sont presque chez eux. Ils travaillent à trois pas de leur maison et s'absentent quand ils le veulent, à l'époque des moissons ou à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête quelconque du village. C'est avec un commun accord qu'ils acceptent un salaire journalier varié de 0$10 à 0$17 suivant le genre de travail qu'ils fournissent. Ils s'estiment heureux de pouvoir faire des écommies, car ils ne sont pas loin de leur famille où ils trouvent tout le nécessaire à bon compte.

Ils travaillent effectivement et au su de tous, de 6 heures du matin à 11 heures et le soir à partir de 1 heure. Fait-il déjà jour à cinq heures du matin en cette saison ? — L'auteur de l'article « la vie misérable des travailleurs » a inventé des choses qui n'existent pas. Comment pouvoir travailler à cinq heures du matin alors qu'il fait encore nuit.

Qu'il est donc prié de venir visiter Yên Cu à cinq heures du matin pour constater s'il y a présence des coolies journaliers ?

Prime et avances.- Dans le but d'encouragement à des tâcherons recruteurs des coolies étrangers de la région, j'ai donné à ces tâcherons et non aux coolies une prime de 0$01 par coolie et par jour de travail. Ils recrutaient peu au debut pour ne prendre après que des coolies villageois, au pied de la mine même et qui étaient en train de travailler avec les autres tâcherons, ce qui n'augmentait pas l'effectif du chantier & avait tendance à une concurrence lâche et indigne entre les tâcherons. Et pour couper court à cela, la prime devait être naturellement supprimée.

Pour les avances, elles ne sont plus nécessaires lorsque je paye tous les jours, à la livraison du minerai par les coolies.

Blessés, malades.- Pas d'accident mortel depuis l'ouverture des travaux. Je donne des mèdicaments à ceux qui sont réellement malades ou seulement des soins médicaux à des blessés.

Sans voir de près, il y a toujours des abus. Tout médicament est refusé à ceux qui le réclament pour leurs parents, voisins et villageois ne travaillant pas pour la mine.

. . . .

(suite en 4e page

GRÈVE DES DÉBARDEURS DE PHU-LANG-THUONG

Le 2 Janvier, plus de 200 débardeurs au service des maisons Bich-Ky, Di-Loi, Hoà-Ich, Nguyên-Phat, Thuân-Vinh, Tuu-Ky, Dào-Ky, Van-Loi se sont mis en grève.

Ils réclamèrent une augmentation de salaire. Ce qu'il y a de pire dans ce pénible métier, c'est qu'il est à la saison Les coolies ne trouvent à s'employer que pendant un ou deux mois à l'époque de la moisson. Leur gain suffit à peine à les entretenir et à entretenir leurs familles pour toute l'année.

Après trois jours de grève ils ont obtenu une majoration de 20 /. sur salaires.

Ils ont repris le travail. Qu'attend le Tri-Phu pour le restituer leurs cartes per-sonnelles confisquées au moment de l'arbitrage.

Aucune haine n'inspire les campagnes de « La Flèche »

N. D. L. R : Le camarade Daniel Caron du « Front social » nous communique cet article paru dans « La Flèche » du 5-12-36 avec prière d'insérer.

J'ai reçu cette semaine la visite du fils d'un homme que j'ai violemment attaqué dans ces colonnes et que *La Flèche* continuera peut-être à attaquer, si c'est nécessaire. Le nom du visiteur n'importe. Mais les sentiments qui l'animaient étaient infiniment respectable, sa démarche était humainement émouvante, ses mobiles répondaient à une souci profond.

Cette visite m'oblige donc à préciser encore une fois; et une fois pour toutes, au nom de tous mes camarades de cette page et au nom de *La Flèche* tout entière, le sens de nos campagnes contre les trusts. Trois paragraphes y suffiront.

La Flèche répudie tout sectarisme. Elle ne veut avancer que des faits verifiables ou contrôlables par quiconque.

La Flèche ne nourrit aucune haine contre les hommes. L'homme n'est ni ange ni bête. Sur le plan social comme sur le plan économique, l'homme n'est mauvais qu'en fonction des vices de l'organisme social. Les institutions seules corrompent les hommes, le capitalisme pourrit tout ce qu'il touche. C'est dans cette mesure et dans cette mesure seule que nous condamnons et clouons au pilori les hommes qui en sont l'expression vivante. Leurs personnes, en elles-mêmes, nous sont indifférentes.

La Flèche n'engage de campagnes que lorsqu'elle les sent juste. A partir du moment où sa conviction est formée, rien ne l'arrête, rien ne la fait reculer. Je dis : rien, et mes lecteurs comprennent tout ce que rien renferme. *La Flèche* n'est sensible à aucun des arguments du capitalisme,

Jean Daixe

Les agent journaliers protestent

Les agents journaliers aux ateliers de Gia Lâm, à leur tour, protestent

Arrêtant leur travail pendant plus d'un 1/4 d'heure, tous s'amènent au bureau du Chef des ateliers demandant qu'on les verse dans le cadre secondaire.

Dans l'état où ils sont, ils ne sont pas payés les jours de dimanche ou de fêtes légales. Quand ils tombent malades, ils payent eux-mêmes les frais d'hospitalisation et l'on coupe évidemment leur salaire pendant les dits jours de chômage forcé.

Le sort des agents du cadre secondaire tout en n'etant pas enviable, est cependant moins malheureux. Ceux-ci viennent d'être l'objet de divers ordres d'avancement : gratification de solde, de chertéde riz etc...

Des pourparlers se sont engagés entre les représentants des agents journaliers et le Directeur de la Cie.

Nous ne saurions trop féliciter l'attitude digne des agents journaliers et en particulier de leurs représentants qui certainement mèneront à bonne fin le mandat à eux confié.

CHOSES VUES

(Suitede la 1ère page)

crit mandalin. Un confrère l'a fait malicieusement dériver de mandarine. Je balançais entre ces deux thèses lorsque, pas plus tard que ce matin, un mien ami, linguiste et étymologiste à ses heures, m'affirme avec une conviction évidente qu'il faut chercher son origine du côté de malandrin. Tant de divergence jette un sérieux trouble dans mes connaissances linguistiques et n'est guère pour me rassurer sur le sort du pauvre peuple annamite.

Mais je n'en finirais plus s'il fallait citer d'autres exemples. La langue française serait-elle à son tour victime de la colonisation ? Voilà ce à quoi je voulais en venir. Je pose la question à ceux qui l'aiment et la cultivent. Pour moi, au risque d'encourir les foudres de certain confrère, ennemi déclaré du «vert ge», je demanderais à M. Luc et à ses amis d'ajouter aux voeux qu'ils présenteront à la Commission d'enquête celui-ci que le peuple annamite soit éclairé sur l'étymologie de certains mots et notamment du mot mandarin, pour qu'il sache une bonne fois à quoi s'en tenir.

ERRATUM

Dans notre article «camarades libérés politiques, prenez garde»! du dernier numéro.

Au lieu de « .. . *le seul journal défendant les intérêts du prolétariat tonkinois*». lire «.....*le seul journal de l'Annam-Tonkin défendant le prolétariat* ».

Le Marxisme notre force idéologique

II

Matérialisme dialectique

Marx procède de Hégel, philosophe allemand, le premier qui développe la dialectique comme la nouvelle règle de pensée ; Marx le premier interprète d'une façon conséquente sa pensée dialectique. Pour Hégel, en effet, la dialectique est le mouvement de l'Idée qui se réalise, Dans toute Idée qui évolue se trouve une contradiction entre deux termes qui s'opposent. Il y a un principe d'affirmation et de conservation : la *thèse* qui tend à maintenir l'Idée dans l'identité statique de son être et il y a un principe de négation : l'*antithèse*, qui s'oppose à cette immobilité de l'Idée et crée ainsi au dedans d'Elle une lutte après laquelle l'Idée sera pleinement réalisée. Elle progresse vers une force nouvelle plus riche en contenu de qualité supérieure, la *synthèse*. Qu'est-ce donc que cette Idée ? D'où vient-elle ? N'est-Elle, pas en dernière analyse le Dieu des chrétiens tout puissant, caché sous un autre nom, l'Absolu, le Créateur? Marx n'accepte pas la dialectique de Hégel sous cette forme métaphysique, mystique. «Pour Hégel, écrit Marx dans la préface de son livre «le Capital»—le processus de la pensée qu'il transcende sous le nom d'Idee en un sujet absolu et autonome constitue le démiurge du Réel, et le Réel n'en est que la manifestation extérieure. Moi je renverse les termes et le processus idéal n'est pour moi que l'envers du processus matériel tel qu'il se transpose dans un cerveau humain ».

Sous la forme primitive qu'a laissée Hégel, sa dialectique reste inutilisable. On ne sait pas quand et comment il a connu l'Idée, ni d'où lui vient l'idée à moins qu'Elle ne soit une pure création de son esprit mystique. Marx a remis sa dialectique sur les pieds comme il dit, alors qu'elle se tenait renversée sur la tête. Le matérialisme dialectique n'est donc autre chose que le mouvement de la *matière* qui se reflète dans l'esprit. L'esprit n'est que le reflet de la matière, alors que pour les idéalistes de toutes nuances, c'est le contraire qu'ils affirment. Pour ceux-ci tout vient du cerveau, la faim, la douleur, etc.. .Pour les matérialistes c'est quand l'estomac est vide, les sucs gastriques y produisent une certaine sensation de douleur, ces sensations sa transmettent au cerveau et nous donnent le désir de manger etc..

Cependant la matière pour les marxistes a un sens plus général et n'est pas forcément liée à aucune conception particulière atomistique ou autre. Elle implique tout simplement l'affirmation de l'existence d'un monde réel, concret en dehors de notre conscience et dont l'homme fait partie et dont les éléments meuvent, soumis qu'ils sont à la loi dialectique.

« L'unique propriété de la *matière*, dit Lénine, dont l'admission définit le matérialisme philosophique est d'être une réalité *objective*, d'exister en dehors de notre conscience ».

Et cette « matière » change sans cesse, est en mouvement perpétuel. Car le mouvement est le mode d'existence de la matière, sa manière d'être. Jamais et nulle part il n'y a eu, il ne peut y avoir de « matière» sans mouvement. La « matière » sans mouvement est tout aussi inconcevable que le mouvement sans « *matière* ».

La dialectique marxiste est déduite de la science de l'expérience. Celle-ci nous montre que le mouvement existe partout, tant dans le domaine organique que dans le monde inorganique, dans la pensée comme dans la matière, la terre tourne, le soleil évolue, les plantes poussent, les atomes se déplacent à des vitesses paradoxales, les idées changent etc..,

Ce mouvement est contradictoire c'est-à-dire qu'il résulte de la lutte entre deux éléments contraires, entre deux forces opposées la *thèse* et l'*antithèse*. Du choc de ces éléments nait l'élément nouveau qui est l'élément résultant, la *synthèse*, et toute l'évolution du monde procède de cette loi.

En effet, le mouvement de la matière n'est pas un simple mouvement mécanique un simple changement de lieu. Il est aussi et avant tout un changement de forme. Le charbon en brûlant dégage de la chaleur, devient de l'énergie calorique qui transforme l'eau en vapeur compressible; cette vapeur comprimée acquiert une force mécanique, une puissance qui met en mouvement la locomotive. L'énergie électrique provient de la transformation de l'énergie chimique calorique ou mécanique. L'énergie elle-même aux limites de la physique moderne n'est que la transformation de la matière comme cette dernière vient de l'énergie. Einstein le savant illustre écrit quelque part: « La matière est de l'énergie extrêmement concentrée et l'énergie de la matière est extrêmement diluée » Bien d'autres découvertes récentes dans le domaine des sciences de la nature viennent d'apporter des preuves d'évidence au marxisme dialectique comme l'évolution des éléments radioactifs découverts par les Curie, la transmutation des corps simples de la chimie: l'aluminium dans certaines conditions se transforme en un autre élément du phosphore, le radiophosphore. Celui-ci se décompose spontanément en silicium etc...

Tout cela est le mouvement dialectique de la matière. Certainement on réduira, écrit Engels, un jour la pensée à des mouvements moléculaires et chimiques dans le cerveau, mais «épuisera-t-on par là l'essence de la pensée! » Dans Anti Dürhing, Engels écrit « Dans la nature s'imposent parmi la confusion des mutations les mêmes lois dialectiques du mouvement qui, dans l'histoire également dominent l'apparente contingence des évènements ces mêmes lois qui, formant également le fil qui court de bout en bout, à travers l'histoire de l'évolution accomplie par la pensée humaine, parviennent peu à peu à la conscience de l'homme pensant » Le défaut des philosophes idéalistes jusqu'ici est de raisonner sur des concepts immobiles, rigides, ils se revèlent par là impuissants de saisir le monde réel, concret et changeant. Leurs distinctions sont trop catégoriques, leurs lignes de démarcation trop arbitraires, ils ne comprement pas qu'une même chose existe sous de multiples formes, qu'elle se transforme même en son contraire sans perdre pour cela l'identité de son être.

« La chose en soi est inconnaissable » dit Kant. Oui le soi est inconnaissable pour ces esprits idéalistes ou mystiques qui s'embrouillent dans des concepts immobiles de leur monde subjectif. Les mystiques bouddhistes ou Taoïstes vaincus par la complexité du monde objectif et réel qui change à tout instant, le déclarent vain et illusoire, s'enfuient dans la forêt ou s'enferment dans les cavernes pour y être rongés par le pessimisme. Non, la chose en soi est connaissable pour ceux qui étudient la nature telle qu'elle se présente à eux dans sa totale réalité, La chimie organique arrive à faire la synthèse d'un grand nombre de corps en partant de leurs éléments constitutifs. Par suite on peut prétendre qu'à l'heure actuelle on connait la fameuse *chose en soi* grâce à la technique de plus en plus évoluée, et chaque jour *la chose en soi se tranforme en chose pour soi* Seule la théorie active de la connaissance donne à l'homme la clé de la nature. Il s'empare d'elle davantage de jour en jour. Et cette théorie est le matérialisme dialectique.

Lénine explique le caractère dialectique du matérialisme marxiste. — « Le matérialisme dialectique insiste sur le caractère approximatif, relatif, de toute proposition scientifique concernant la structure de la matière et ses propriétés, il insiste sur l'absence dans la nature de lignes de démarcation absolues, sur le passage de la matière mouvante d'un état à un autre qui nous parait parfois incompatible avec le premier. « La science de la nature, conclut Engels, en est actuellement arrivée au point de ne plus pouvoir échapper à la synthèse dialectique » *il existe une matière en mouvement.*

(A suivre)

Exploit de douanier

Le paysan indochinois ne peut pas toujours vivre de ses terres. Dans certaines provinces trop peuplées, telles que Thanh-Hoa par exemple, ceux-là qu'on dit paysans n'ont pas pour eux un pouce de rizière. Etant tout près de la mer, ils aménagent des marais salants. Il y a quelques années, tous les habitants du village de Nam-Khê vivaient de la vente de ce sel, unique produit de cette terre de disgrâce,

Un monopole gouvernemental

Mais un beau jour, le gouvernement qui veille jalousement sur le sort de ses enfants, flairait cette source de revenus, Il vint, se tailla la part du lion en instituant le monopole du sel.

C'est ainsi qu'un Poste de douane est installé à Lach Truong pour prévenir les infractions à cette règle de la part des habitants.

Une figure de douanier

Le douanier de Lach-Truong, Kergoat, se montre digne de sa tâche. Il se montre tellement digne de sa tâche qu'il est devenu l'épouvantail de toute cette contrée.

Brave émule de Bernadet — l'autre sinistre douanier de Thanh-hoa (toujours cette pauvre province !) — il n'a rien à lui envier quant à ses sautes d'humeur, aux prouesses désinvoltes de son poing et de son pistolet.

Le forgeron Ruộc de Cho-Choàng (Luc-Truc) en sait quelque chose. Il a eu la chance de réparer un jour la bicyclette de Kergoat. Le travail fini, celui-ci lui lança dix sous, le forgeron en voulait vingt. Il tendait encore la main pour réclamer quand un coup direct le mit à plat ventre Et des gifles et des coups de poing. si bien que Ruộc avait sa mâchoire fracassée et ses joutes tuméfiées.

Un coup de révolver

Les paysans de Nam-Khê connaissant la triste réputation de Kergoat observaient la plus grande sagesse. Ils n'osaient toucher à ce sel sacré, propriété douanière. Mais ils ne pouvaient non plus en acheter, faute d'argent, et ils avaient besoin de sel. Alors ils allaient puiser de l'eau de mer par seaux et fabriquaient chez eux le condiment nécessaire. Ce va-et-vient éveilla les soupçons de Kergoat. Le 18 Novembre dernier suivi de ses deux gardes ; Kergoat fit une tournée dans le village.

Voyant une foule s'amasser à côté des marais, il cria à la contrebande et se rua sur les habitants, Ses deux acolytes l'imitèrent et tous les trois à qui de poursuivre et de battre ces paysans qui s'envolèrent. Debout sur le théâtre, la figure violacée par la colère, Kergoat brandit son révolver et tira dans toutes les directions. Une balle atteignit le jeune Thanh, âgé de 15 ans.

Les suites du drame

La vue de la victime calma le meurtrier. D'antant plus que Thanh n'était venu là que pour chercher des crabes. Kergoat le fit conduire à l'hôpital et promit aux parents de Thanh de leur donner vingt piastres.

Le médecin de Thanh-hoa, après examen, a déclaré impossible l'extraction de la balle logée dans l'omoplate même: Thanh ne pourra jamais plus se servir de son bras droit. Effrayé, Kergoat remit au père de Thanh 2$00 et à sa mère le 20 Novembre 2$00 encore.

Les jours passent ; comme l'affaire ne s'ébruite pas, Kergoat dort sur les deux oreilles et refuse même de payer le reste de la somme qu'il a promise aux parents de sa jeune victime, rendue infirme par sa faute.

Et qu'ont fait les autorités

Rien, dans cette affaire. Elles se sont contentées d'enregistrer les évènements. Cette attitude d'arbitre indifférent nous surprend et nous révolte.

Non, la situation n'a que trop duré.

Ce monopole de fait, qui arrache aux pauvres paysans leur unique gagne-pain est une mesure arbitraire.

Ces douaniers sanguinaires dont nous avons les échantillons les plus typiques, Kergoat et Bernadet, se permettent, forts de l'impunité, toutes les cruautés; toutes les brutalités.

Ces histoires de contrebande ont fait trop de victimes. Il faut que le Gouvernement de Front populaire intervienne.

La démocratie mondiale est menacée

L'initiative de la sauver appartient à la France

(suite et fin)

Par Edgar. P. Young

Le premier échec grave de cette politique délibérément réactionnaire fut la conclusion du pacte franco-soviétique. La Grande-Bretagne a fait tous ses efforts pour empêcher la ratification du Pacte franco-soviétique. Furieux à la perspective de voir échouer son projet vital, le gouvernement britannique s'employa à rendre ce pacte inopérant. Le représentant de la Grande-Bretagne à la Conférence de Montreux fit tout ce qu'il lui était possible pour persuader la Turquie d'isoler la partie soviétique de la mer Noire. Mais il fut obligé de battre en retraite devant l'action franche et courageuse de M. Titulesco qui s'assura l'appui de toutes les petites puissances. C'est ce recul peu reluisant que son gouvernement essaie maintenant de compenser par son action en Espagne.

Le fait que le Gouvernement britannique a exercé sur M. Blum une forte pression en vue de le persuader de proposer l'accord de « non-intervention» est un secret de polichinelle. C'était là une manœuvre extrêmement habile, car M. Eden savait fort bien qu'au cas où il oserait proposer lui-même une telle convention, il subirait le sort de Sir Samuel Hoare. Devant la proposition émanant d'un Président du Conseil socialiste, Chef d'un gouvernement de « Front Populaire » l'opposition britannique était désarmée. C'est pourquoi M. Blum devrait comprendre que quelle que soient ses justifications, son action à cet égard a valu à son pays une grande perte de sympathies à l'étranger, et rendu extrêmement difficile la tâche de ceux qui auraient pu l'aider contre leur propre gouvernement réactionnaire. Plus encore ; le gouvernement britannique est si certain de sa victoire qu'il s'est déjà déclaré prêt à conclure un pacte occidental, dans l'espoir de saper ainsi encore davantage la position stratégique de la démocratie française.

Pour apprécier a leur valeur les conséquences possibles, pour la France, de l'«initiative dictée » à M. Blum, il faut considérer l'effet de la victoire des rebelles en Espagne. Les forces italiennes ayant leur base aux Iles Baléares, pourraient interrompre le transport en France de troupes venant de l'Afrique du Nord et du pétrole venant de Syrie. Les forces allemandes, ayant leur base aux Iles Canaries, pourraient interrompre le transport en France de troupes et d'importantes matières premières venant de l'Afrique Occidentale, tandis que ces mêmes forces, ayant leur base dans l'Espagne du Nord pourraient bloquer la côte atlantique de la France.

La France serait alors dans une situation désespérée : entourée de tous côtés par des puissances fascistes, sa démocratie menacée à l'intérieur par le succès de la rebellion fasciste en Espagne, sans possibilité de communications directes avec l'Union soviétique, elle deviendrait virtuellement un protectorat britannique, dépendant de la Grande Bretagne pour le maintien de son indépendance, même nominale. Elle serait soumise, de ce fait, au contrôle britannique dans sa politique extérieure et intérieure.

Puisque le gouvernement britannique ne fait aucun effort pour empêcher l'Allemagne et l'Italie de conquérir des positions à partir desquelles, elles menacent les communications les plus vitales entre les diverses parties de l'Empire britannique, il est évident que M. Eden ne s'opposera en aucun cas à la politique ouvertement agressive de ces puissances, et que la France, si elle ne s'arrache dans le plus bref délai au filet qu'on essaie de jeter sur elle se trouvera bientôt obligée de suivre la même politique, qu'elle le veuille ou non. Le peuple de France consentira-t-il à se laisser dépouiller sans lutte de sa souveraineté et de ses libertés démocratiques par des bailleurs de fonds étrangers ?

Il y a lieu de supposer que M. Eden pousse M. Blum à abandonner ses amis de l'Europe Centrale et Orientale, comme condition au renouvellemet de la garantie britannique pour ses frontières du Nord. C'est là un bluff ; M. Blum devrait se dire, en effet, que M. Baldwin parlait sagement lorsqu'il disait que la «frontière de la Grande-Bretage est sur le Rhin».

En effet, quand ce ne serait que pour des raisons de stratégie, la Grande-Bretagne ne saurait en aucun cas permettre aux nazis de s'installer à portée du cœur de son immense empire.

Hitler se rend compte indubitablement de cette situation. S'il ne le faisait pas, le Foreign Office le lui aurait déjà fait comprendre. C'est pourquoi il doit bluffer lui aussi puisqu'il est évident qu'il ne peut s'engager avec chance de succès dans une guerre contre la France et l'Angleterre réunies, à un moment où ses préparatifs de guerre ne sont pas encore terminés, la violence même de ses récentes déclarations est une preuve de son inquiétude.

Si M. Blum se laisse tromper par ce bluff anglo-germain, il laissera passer l'initiative aux mains d'un gouvernement britannique qui, quelles que soient les craintes qu'il affecte d'éprouver pour la démocratie française, abhorre la démocratie aussi bien qu'il abhorre tout «Front Populaire». Il ne faut qu'il ait, à ce sujet, la moindre illusion. Aussi M. Blum doit-il rassembler tout son courage **MAINTENANT**, avant qu'il ne soit trop tard, pour démasquer ce bluff.

La tentative de tromper le mouvement travailliste anglais afin d'obtenir son appui pour la «non-intervention» en Espagne a definitivement échoué, tandis que la campagne gouvernementale, en vue de défigurer la situation en Espagne n'a servi qu'à raffermir l'opinion libérale et progressive dans sa position favorable au gouvernement espagnol. C'est pourquoi M. Blum peut compter sur l'appui des forces populaires britanniques, forces dont, M. Eden a peur, *à condition de suivre une politique à laquelle ces forces pourraient donner leu appui enthousiaste.*

La situation est extrêmement dangereuse pour la démocratie en général et pour la democratie française en particulier. Cette situation ne s'améliorera que si la France use de l'initiative qui est encore entre ses mains. Si le peuple de France se décide maintenant à se joindre aux peuples de l'Union Soviétique dans une campagne active qui assurerait la défaite des rebelles espagnols dans le plus bref delai, il s'assurera à travers le monde et plus spécialement en Grande-Bretagne l'appui de forces populaires si immenses que le noir courant de la réaction qui menace de submerger et d'aneantir l'humanité pourra être définitivement détourné. Ceux qui, en Grande-Bretagne, connaissent et aiment les Français se tournent avec confiance vers eux et attendent d'eux qu'ils se montrent dignes de leur noble héritage et nous conduisent, après leur récent triomphe sur le «front intérieur» vers des triomphes encore plus glorieux sur le terrain international. (Regards n° 146)

Le fascisme et la classe ouvrière

(suite et fin)

La bassesse et le mensonge de la démagogie sociale du fascisme se découvrent de plus en plus. Non seulement le fascisme n'a pas apporté aux masses l'amélioration, qu'il leur avait promise, de leur condition matérielle, mais il a augmenté encore les bénéfices des capitalistes en abaissant le niveau de vie des masses travailleuses, il a intensifié leur exploitation par une poignée de magnats de la finance, il a réalisé une nouvelle spoliation de ces masses au profit du Capital. La déception des couches petites-bourgeoises des Villes et de la paysannerie travailleuses trompées par les fascistes, grandit. La base de masse du fascisme se décompose et se rétrécit. Toutefois, nous mettons en garde contre les illusions dangereuses d'un écroulement automatique de la dictature fasciste et rappelons que seule la lutte révolutionnaire unie de tous les travailleurs, la classe ouvrière en tête conduira au renversement de la dictature fasciste

5. En liaison avec la victoire du fascisme en Allemagne et le danger fasciste croissant dans d'autres pays, s'est accentuée et continue de s'accentuer la lutte de classe du prolétariat qui de plus en plus, passe à une résistance décidée contre la bourgoisie fasciste. Dans tous les pays capitalistes se développe le mouvement du front unique contre l'offensive du Capital et du fascisme. Le déchaînement de la terreur national-socialiste en Allemagne a donné une forte impulsion également au front unique international du prolétariat (procès de Leipziz, campagne pour la libération de Dimitrov et de ses camarades, défense de Thaelmann, etc...)

Bien que le mouvement du front unique ne se trouve, pour le moment qu'au début de son développement, les ouvriers communistes et social-démocrates de France, luttant la main dans la main, ont exercé par là une action mobilisatrice sur le mouvement du front unique à l'échelle internationale. La lutte armée commune des ouvriers social-démocrates et communistes en Autriche et en Espagne a montré aux travailleurs des autres pays non seulement un exemple héroïque, mais aussi l'entière possibilité d'une lutte efficace contre le fascisme, s'il n'y avait pas eu sabotage des chefs de droite, ni oscillation des chefs de «gauche» de la social-démocratie (et aussi, en Espagne, la trahison ouverte de la la plupart des Chefs anarcho-syndicalistes), dont l'influence sur les masses privait le prolétariat d'une direction révolutionnaire décidée et l'empêchait d'établir clairement les objectifs de la lutte.

6. La faillite du Parti principal de la IIe. Internationale, de la social-démocratie allemande, qui, par toute sa politique, facilita la victoire du fascisme, ainsi que l'échec de la social-démocratie réformiste de « gauche » d'Autriche, qui, même à l'approche de l'inévitable conflit armé avec le fascisme, détournait les grandes masses de la lutte, ont puissamment contribué à la désillusion des ouvriers social-démocrates à l'égard de la politique de la social-démocratie.

La IIè Internationale traverse une crise profonde. A l'intérieur des Partis social-démocrates et de la IIe Internationale tout entière, il se produit une différenciation en *deux camps principaux* : à côté du camp existant des *éléments réactionnaires* qui s'efforcent de continuer la politique de collaboration de classe avec la bourgeoisie, on voit se former le camp des *éléments qui deviennent révolutionnaires*, se prononcent pour l'établissement du front unique prolétarien et passent de plus en plus aux positions de la lutte de classe révolutionnaire.

La vie misérable des travailleurs à la carrière de Ru Rum

(suite de la 2è page)

Voilà la vérité selon M. Phuc Thành. Et voici la vraie vérité.

La mine Yên Cu, située à 11km de Vinh, sur le Ru Rum, appelé aussi Ru-Thành, était exploitée d'abord par M. Salles, puis par M. Bùi huy-Tín qui la confia à M. Phuc-Thành. Mais les Japonais, quoique simples acheteurs de minerais, s'en mêlent si intimement, notamment dans le triage du minerai qu'on peut les considérer comme des vrais maîtres.

Travail à la tâche.— a) Au début, le minerai de 1ère qualité (manganèse) était payé jusqu'à 1$35 le m3 ;
le minerais de 2e qualité (ferro-manganèse) 0$66., le minerai de 3e qualité (fer) 0$42.

Pour les extractions de terre et de silicate :

1è couche 0$05 le m3
2è — 0$06 — —
3è — 0$07 jusqu'à 0$09

Le minerai extrait devait être transporté au parc de dépôt situé environ à 400m du lieu d'exploitation. Une équipe de journaliers gagnant 0p 10 par jour, devait aider les mineurs dans le chargement et dans le triage en grand. Une autre équipe de journalières et d'enfants s'occupait spécialement du triage définitif. Les femmes sont payées à 0$07, 0$08 la journée.

b) Dans la suite, on supprime la 1ère équipe, équipe d'aide aux mineurs. Comme le dépôt contient encore un stock assez grand de minerai non trié minutieusement, M. Phuc Thành laisse l'équipe des journalières s'occuper exclusivement du triage de ce stock. Désormais, le triage définitif du minerai extrait doit donc être opéré par les mineurs eux-mêmes. On supprime aussi les différentes catégories de prix correspondants aux différentes catégories de minerai pour n'en donner plus que 0p.70 à n'importe quelle catégorie.

M. Phuc-Thành gagne du coup 0$65 par le minerai de 1· qualité : au lieu de payer 1$35 comme au début, il ne paie plus que 0$70. Il est vrai qu'il perd 32 cents pour chaque m3 de minerai de la 2e et 3e catégorie ; quoiqu'il en soit, il gagne encore 0$33 (0,65-0,32).

Depuis quelques semaines, il ne veut plus payer le minerai extrait de la 3e catégorie. L'ouvrier Cach a 4 bons de versement pour extraction du fer, 3e catégorie, non payés. Plus d'une soixantaine de coolies restent impayés.

Auparavant, les mineurs n'avaient à tranporter leurs produits que sur un parcours de 400m (distance de la mine au dépôt) maintenant, ils ont à les tranporter 100m de plus, jusqu'aux sampans (embarcadère).

Les 3 frères Trân dinh-Ngộ travaillent depuis 3 jours du matin au soir et n'obtiennent que 0m3500 de minerai non trié. Il est des jours où l'on ne gagne rien. D'ordinaire, en moyenne, les mineurs gagnent 0$10 à 0$12. Rares, très rares, ceux qui gagnent 0$20 ou 0$25.

Les terres et silicates ne sont plus payées comme auparavant. Maintenant, on confond la 2e avec la 3e couche, de sorte que la 1ère couche de terre et silicate se paie toujours à 0$05, mais la 3e se paie au même taux que la 2e c'est à dire à 0$06, au lieu de 0$07 ou 0$08.

Les habitants des villages éloignés sont obligés d'abandonner leur travail au bout de quelques jours ou quelques semaines, ne pouvant y trouver des ressources suffisantes. Il n'y a que les habitants des environs qui profitent des jours de repos pour venir y chercher quelques cents en sus du travail des champs.

Cubage. — Le minerai doit dépasser un peu (!) le bord de la caisse du jaugeage, ce qui fait que M. Phuc Thành y gagne 0mc 200 à chaque versement. Il est défendu de verser de gros morceaux de minerai et de laisser des espaces vides à l'intérieur de la caisse. Des enfants sont chargés de boucher tous les trous et interstices. Tout ceci est mis en vigueur dès le début même, M. Phuc-Thành n'a jamais été volé.

Travail à la journée. — Les journaliers (dont les femmes, les enfants aussi) touchent 0$08 à 0$10 (rare) par jour. Ils travaillent le matin bien avant 6h et le soir de 12h30 à 18h. Mais la plupart du temps, ils sont obligés de prolonger le travail jusqu'à 18h30 ou même 19h. Le mineur Dinh (12$ par mois) et le gardien Quynh (4$ par mois) ont été punis le 1er de 1$, le 2è 0$35 pour avoir sonné, dit-on, l'heure de sortie quelques minutes avant 6h du soir. Le vol des heures y est si fréquent qu'on le « célèbre » dans des chansons :

Hôm qua sẽ bóng thì trưa
Hôm nay sẽ bóng mà chưa được về

« Hier, midi sonna quand l'ombre déjà s'allongeait.
Aujourd'hui l'ombre déjà s'allonge que l'on ne rentre pas encore ».

Les retardataires sont renvoyés pour toute la journée.

Les trieuses qui ont pris par erreur du fer pour du maganèse sont punis de 0$05 par morceau de minerai mal choisi.

La paye se fait 2 fois par mois et non tous les jours,

A cause de l'abondance des articles, nous reportons la suite de notre enquête sur Đak-Pao au prochain numéro.

L'exemple de l'Indochine

Nous recommandons à nos lecteurs l'article ci-dessous écrit par le camarade Daniel Guérin qui a connu l'Indochine pour l'avoir visitée en 1929. Nous y verrons nettement les manœuvres d'une bureaucratie réactionnaire qui cherche à déformer la vérité, à alarmer l'opinion pour empêcher la réalisation, dans les colonies de la politique libérale du gouvernement de Front-populaire. Nous comprendrons en même temps la nécessité de nous grouper, d'avoir un puissant organe d'information pour mieux renseigner le ministre des Colonies, les hommes du Front-populaire et les organisations politiques de France.

N.D.L.R.

On sait qu'au Congrès de Huyghens, notre parti, à la veille de prendre le pouvoir, avait envoyé un message de sympathie aux peuples coloniaux, fait miroiter devant les yeux de ceux-ci l'octroi des droits élémentaires, des libertés démocratiques dont ils sont privés. Le message du parti a eu à travers les territoires colonisés par l'impérialisme français un retentissement immense.

Quelques mois ont passé depuis et rien — ou presque rien — n'est venu. Notre bourgeoisie, qui tire une partie importante de ses revenus de l'exploitation inhumaine des colonies, n'est pas disposée en effet à laisser traiter ses esclaves indigènes comme des hommes Aux intentions généreuses de notre parti, du Ministre des colonies socialiste, elle oppose son veto. Contre la politique du gouvernement de Front populaire, *l'administration coloniale, réactionnaire et même fasciste, organise un sabotage en règle*. Tout particulièrement en Indochine, terre d'élection des grands requins capitalistes, pays dont le régime politique normal est la cravache, la torture et la guillotine.

En Indochine, l'administration réactionnaire a réussi ce tour de force : aux réformes promises, impatiemment attendues, substituer... une nouvelle vague de répression. Voici les faits :

Sortant de longues années de servitude, le peuple indochinois, dès le lendemain de l'avènement du gouvernement de Front populaire, empli d'une espérance, manifestait la volonté d'établir et de présenter lui-même ses revendications. Mais au moyen de quels interprètes ? Le droit d'association et le droit syndical n'étaient pas reconnus en Indochine. il n'existait aucune organisation susceptible de se faire l'interprète des aspirations du peuple. D'autre part, les soi-disants « représentants du peuple », élus à un suffrage très restreint et appartenant à la classe bourgeoise, marionnettes dont les fils sont tirés par l'administration française, ne pouvaient prétendre représenter les masses paysannes et ouvrières.

C'est dans ces conditions que s'est formé, le 13 août, un « Comité de convocation » en vue de préparer la tenue d'un Congrès populaire indochinois. Le « Comité de convocation » groupait des éléments très divers, allant du leader « constitutionaliste » bourgeois Nguyên phan-Long, aux éléments prolétariens communisants et troskysants, groupés autour du journal hebdomadaire paraissant en français à Saigon : La Lutte. C'était la volonté nettement exprimée des camarades de La Lutte de collaborer avec des éléments même bourgeois et modérés du peuple annamite.

« Nous pensons, écrivent-ils dans un article du 9 septembre, que, dans les circonstances actuelles, ce serait une faute de tactique grave d'exclure systématiquement les représentants bourgeois. Il revient à nous, dans l'accord politique momentané avec eux, de leur faire comprendre que les réformes politiques qu'ils souhaitent ne leur seront pas accordées s'ils ne conjuguent pas leur force avec celle du peuple ».

En outre, le Comité invitait, le 23 Septembre, les membres français du Parti socialiste, du Front Populaire, de la Ligue des Droits de l'Homme, du Front social, etc.., à participer à ses travaux.

Afin que les masses populaires fussent effectivement consultées, le « Comité de convocation » décidait la création de « Comités d'action » locaux, dont le rôle devait être d'élaborer les cahiers de revendications de chaque localité ou province.

Soucieux de respecter la légalité jusqu'au scrupule, il recommandait aux comités locaux de grouper moins de vingt membres, afin de respecter la loi qui interdit actuellement les associations de plus de vingt personnes.

De l'ensemble des cahiers de revendications élaborés, le Congrès populaire Indochinois devait dégager d'un programme d'ensemble, lequel devait être soumis à la Commission d'enquête parlementaire promise par le gouvernement de Front populaire.

Les organisateurs du mouvement tenaient à marquer nettement dans leurs appels, dans leurs tracts distribués à profusion, leur souci d'agir et de se maintenir dans le cadre de la légalité : « L'époque de terreur est passée lit-on, dans l'un de ces documents Nous ne sommes pas des agitateurs qui poursuivent le but de renverser les dirigeants de ce pays. Nous sommes des habitants misérables qui luttent pour leur vie » Dans un autre : « Sachez que les autorités n'ont pas le droit d'interdire notre action tant qu'elle restera dans le cadre de l'ordre, de la légalité ».

Mais les « autorités » ont eu une toute autre attitude. Les hommes qui, depuis des années, terrorisent le peuple indochinois, « voient rouge » dès que celui-ci réclame la moindre parcelle de liberté. En 1931, les mêmes hommes faisaient mitrailler, comme « communistes » des colonnes de paysans désarmés, venant au chef-lieu des provinces. Aujourd'hui, ils prennent prétexte du mouvement pacifique en vue du Congrès populaire indochinois pour dénoncer mensongèrement, des préparatifs de soulèrement armé dûs à la « main de Moscou ». Les affirmations légalitaires des organisateurs du Congrès deviennent sous leur plume des « appels à la violence ». Par des provocateurs à leur solde, ils font fabriquer de FAUX tracts séditieux. Un de leurs journaux, l'Impartial (!) de Saigon du 10 Septembre, écrit ces lignes hystériques.

« Il apparait aujourd'hui à tous les yeux que les « camarades » agitateurs n'avaient et n'ont d'autre but sous le fallacieux prétexte de préparer les cahiers de revendications de la masse, que de créer des organismes révolutionnaires dans le cœur des provinces, aux fins d'y semer le désordre. A la faveur de réunions moindres, des vauriens, des échappés de bagne, stipendiés par l'argent qui vient de Moscou auraient excité la foule ignorante et crédule.

« ... La seule question qui ait échappé à la frénétique exaltation de ces hallucinés, disciples payés du Komintern, c'est de savoir si la France accepterait d'abandonner le pays à leur folie destructrice».

Ces fous furieux — car ce sont eux les vrais fous — assaillent le ministre des colonies, le Président de la République lui-même, de télégrammes alarmistes. Leur but ? Il est clair : «embêter» le ministre des colonies du gouvernement de Front populaire, le mettre en contradiction avec ses promesses généreuses avec ses actes de clémence, voire, si possible, l'acculer à répandre le sang. «J'ai entendu des gens, nos adversaires de toujours formuler l'idée qu'il y a ici le moyen de trouver l'incident qui déterminerait la chute du ministère ..», écrit un socialiste de Saigon, Dubois, professeur au Lycée, à l'un de ses amis actuellement en France. Dans un manifeste, Dubois, ainsi qu'un certain nombre de Français de gauche, se déclarent «ahuris de voir le ministre des colonies aussi faussement et grossièrement renseigné».

On imagine la situation peu enviable dans laquelle se trouve notre camarade Marius Moutet. Dans l'administration indochinoise à 17,000 kilomètres de France, pas un homme — il l'avoue lui-même — dans lequel il puisse placer sa confiance. Si l'on excepte le rappel du gouverneur général Robin, on n'a procédé à aucune épuration des cadres administratifs. A Paris même, rue Oudinot, autour du ministre, dans son entourage immédiat, des hommes qui dissimulent à peine leur complicité avec les colonialistes de là-bas... Un jour, malgré toute sa bonne volonté, le ministre se trouve sans défense contre cette atmosphère de mensonge. On présente à sa signature, le 19 septembre, un câble invitant le gouverneur général par intérim à s' «opposer toute violence et à tout appel à la violence», à « maintenir l'ordre public par tous moyens légaux, *même par des poursuites contre ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires*. Le ministre signe.

On n'en demandait pas davantage là-bas. Désormais, enfin, on a le blanc-seing du ministre, et d'un ministre socialiste. Au travail !

Alors les arrestations succèdent aux arrestations, les perquisitions aux perquisitions, des individus sont lourdement condamnés pour avoir distribué les tracts du «Comité préparatoire», quatre ouvriers de l'Arsenal de Saigon sont congédiés pour avoir participé à la réunion constitutive. Tour à tour, l'écrivain Ng-an-Ninh, les deux conseillers ouvriers municipaux de Saigon, Ta-thu-Thâu et Ng-van-Tao, sont jetés en prison pour «manœuvres tendant à troubler l'ordre public». (28 septembre et 3 octobre).

Et comme on les maintient en cellule, au dur régime du droit commnn (il n'existe pas de «régime politique» en Indochine), ils commencent le 26 Octobre la grève de la faim. De la Maison Centrale ce jour-là, ils écrivent à Léon Blum et à Marius Moutet : «Nous avons, dans la mesure de nos faibles moyens, soutenu en Indochine le Front populaire contre les éléments réactionnaires et fascistes fort nombreux dans cette lointaine colonie.... Nous ne pensions pas qu'une pareille activité soit délictueuse sous votre gouvernement. Nous sommes maintenant en prison *pour avoir été et pour être du côté du Front populaire....*»

La police ne traque pas seulement tous ceux qui ont participé de près ou de loin au Comité d'organisation du Congrès, mais jusqu'aux ouvriers qui plaçant leur confiance dans le Front populaire, osent demander un relèvement de leurs salaires de famine. C'est ainsi qu'à Hanoï, le 18 Octobre, un scieur de bois, Hoang-van-Ban, dont le crime est d'avoir conseillé à ses camarades «de ne plus travailler au rabais» est arrêté, affreusement torturé, afin qu'il dénonce les autres «meneurs». Le 21, on le relâche en lui accordant deux jours pour apporter les noms. Ne voulant pas livrer ses camarades et ne se sentant pas capable d'affronter une seconde fois les tortures de la Sûreté, il se suicide dans la nuit du lendemain.

Pourtant Moutet — dont la bonne volonté, encore une fois, n'est pas en cause — réussit à se dégager de l'emprise de son entourage ; et, le 17 Octobre, il se décide à câbler au gouverneur général par intérim, le priant de ne pas donner une interprétation abusive à son câble précédent et de libérer notamment les trois leaders arrêtés. *Mais l'administration ne donne aucune suite au câble du ministre.* S'abritant derrière le prétexte de la « séparation des pouvoirs », elle maintient en prison, puis à l'infirmerie pénitentiaire — où leur état de faiblesse alarmant a nécessité leur transfert — les trois grévistes de la faim. *Et c'est seulement le 5 Novembre* qu'elle se résigne, pour éviter le pire, à les libérer.

Tels sont les faits que je voulais exposer aux camarades de la Gauche Révolutionnaire. Ceux-ci sont d'accord, j'en suis sûr, pour exiger :

1·) *L'autorisation immédiate du « Congrès populaire » indochinois* ;
2· L'octroi immédiat des libertés démocratiques et syndicales à l'Indochine, aussi, d'ailleurs, qu'à tous les pays coloniaux ;
3· L'envoi immédiat en Indochine de la commission parlementaire d'enquête ;
4· L'épuration immédiate des cadres de l'administration coloniale ;
5· L'amnistie totale pour tous les anciens — et nouveaux — emprisonnés politiques.

Et si ces différentes mesures — comme tant d'autres — ne sont pas réalisables dans le cadre d'une alliance politique avec le parti radical-socialiste, parti bourgeois, parti colonialiste par excellence, *eh bien, c'est une raison de plus pour substituer avec l'aide des masses ouvrières, qui sont loin d'avoir épuisé leur capacité de lutte, à « l'occupation du pouvoir » la* conquête révolutionnaire du pouvoir.

Daniel GUERIN,
de la Commission coloniale du parti Socialiste.

Article paru dans « la Gauche révolutionnaire » du Parti S.F.I.O. 20 novembre 1936.

Imp. spéciale « Le Travail »
L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 3.000 exemplaires
le 8 janvier 1937

2ème ANNÉE N° 18 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 15 JANVIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60, Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi – Hanoi

Il n'est du pouvoir d'aucune assemblée actuelle, encore moins d'une assemblée n'ayant que voix consultative et composée exclusivement d'éléments bourgeois et féodaux, de nous affranchir. Si nous y envoyons les nôtres, c'est pour protester contre le statut actuel de la Chambre dite « des Représentants du Peuple » et pour combattre nos ennemis de classe avec leurs représentations politiques.

Le fürher de la Cochinchine

M. Pagès mérite d'être cité au tableau... noir.

Il dépasse ses collègues et frères de classe en perfidie et en démagogie.

Ses coups sont aussi plus brutaux, plus sûrs. D'autant plus qu'il les cache soigneusement, les porte dans l'ombre, dans le dos, sous son masque libéral.

Nous l'avons connu au Tonkin. C'est lui qui a envoyé les condamnés politiques au bagne meurtrier de Son-La. En moins de 8 mois, sur 210 camarades, il n'en reste que 180; fauchés en 8 mois, 30 jeunesses, 30 champions de la liberté, 30 meilleurs fils de la population laborieuse du Tonkin.

Après ce massacre en masse, M. Pagès part en congé en France, peut-être pour manier, au retour, la matraque avec plus de force et de précision. Le voici à la tête de la Cochinchine. C'est lui qui a baillonné le Congrès Indochinois, jeté ses partisans en prison. C'est lui qui a fait frapper les grévistes plus dur que partout ailleurs. C'est lui qui a ordonné des coups de force à la presse indépendante ou même libérale. Et cela toujours au milieu des phrases ronflantes d'humanitarisme, des apparences trompeuses de libéralisme.

Cet homme vient de se révéler encore dans la réception de M. Godard.

Il est trop malicieux pour ne pas connaître les aspirations des masses. Il est trop penché sur elles par l'intermédiaire de ses flics qui pullulent dans les villes et les campagnes pour ne pas sentir les battements de leur cœur. Il connaît leur enthousiasme depuis la Victoire du Front Populaire. Il sent leur attachement irrésistible à ce Front de classe, leur sympathie à M. Godard envoyé de ce même front.

Le Gouverneur du Sud prépare donc soigneusement la réception. Toutes les précautions sont prises pour cacher les vérités à l'envoyé du Gouvernement du Front Populaire et le soustraire à l'influence de la population ouvrière.

Premier barrage : cortège d'officiels, semi-officiels, civils, militaires, policiers envahissant le débarcadère, sautant à bord. Toutes ces «notabilités» que le régime engraisse cherchent à cacher de leur corpulence la foule compacte et frémissante d'ouvriers et d'ouvrières refoulés le plus loin possible des quais et qui brandissent dans l'air leurs poings en signe de combat, de ralliement et de solidarité prolétarienne internationale. Vite, vite, on emmène, on enlève M. Godard.

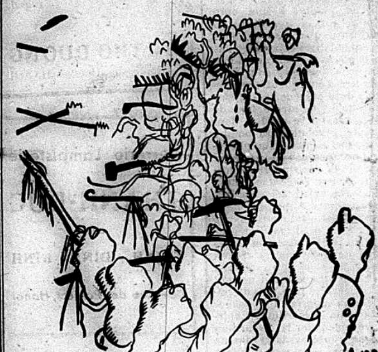
Deuxième barrage : les troupes. Tout un bataillon d'infanterie coloniale sur le débarcadère. Moins pour rendre les honneurs que pour empêcher les foules d'approcher. On a peur de l'impression que feraient à l'envoyé de la Métropole ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont les cœurs vibrent à l'unisson et qui le saluent à la façon révolutionnaire. Et puis, cet apparat militaire ne fait-il pas croire un peu qu'on est Front Populaire ?

Troisième barrage : la musique. Dès que les hôtes apparaissent, la Marseillaise retentit. C'est l'usage. Pour le cas Godard, M. Pagès veut une exception : la musique joue sans relâche. Double but dans ce jeu. D'abord donner l'impression que les Pagès sont « enthousiastes » de l'œuvre du Gouvernement de Front Populaire. Cet «enthousiasme» leur servira à tromper plus facilement les masses. Ensuite pour couvrir cette voix du prolétariat cochinchinois qui clame son attachement au Front populaire et lance ses cris de guerre contre le régime.

Déjà depuis longtemps dans la salle de réception, M. Godard prend la parole. Mais voilà que la musique continue à rompre la tête. Simple coïncidence ? Inattention re-

(Voir la suite en 2e page)

TOUS! A la réception de MM. Godard et Brévié



Vive le Front populaire !

Liberté syndicale !

Législation ouvrière !

Libertés démocratiques !

Amnistie intégrale !

L'accueil fait à la candidature de notre camarade Trinh van Phu

Après avoir lancé notre programme, nous sommes allés demander l'opinion des personnalités politiques sur la candidature de notre camarade Phu, voici ce qu'elles nous répondent :

Ceux des électeurs patentés de Hanoi qui ne veulent plus être représentés par des « Beni oui-oui » doivent grouper leurs voix sur le nom du camarade Phu

déclare le camarade Jules Larrivée

Le camarade Jules Larrivé est ce militant socialiste connu, un des promoteurs de la création d'une section socialiste à Hanoï.

Il nous reçoit avec affabilité. Nous nous sentons dans une véritable atmosphère de cordialité.

— Quelle est votre opinion, disons-nous, sur la présentation de la candidature de Phu ?

Sans hésiter notre camarade nous répond :

— Mon opinion sur l'opportunité de présenter un candidat du «Travail» à l'élection partielle à la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin ?

J'estime une telle candidature nécessaire, même si votre candidat n'a aucune chance d'être élu, ce qui n'est d'ailleurs pas le cas. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaître votre programme ; les électeurs qui l'approuvent se compteront sur le nom de votre candidat ; vous aurez ainsi fait œuvre de propagande ; vous aurez manifesté votre action.

— D'après vous, camarade, quels éléments devrions-nous avoir dans les Assemblées actuelles ?

— Ce qu'il faut dans les Assemblées actuelles, ce sont des éléments jeunes, pleins d'allant. La Chambre des représentants du peuple est, certes, une assemblée dépourvue de tout droit politique ; par sa composition, par son mode d'élection, elle ne représente pas, comme il le faudrait toutes les classes de la population annamite ; les classes laborieuses : ouvriers, paysans, artisans, petits commerçants, petits industriels, fonctionnaires... doivent pouvoir y faire entendre leur voix, présenter leurs revendications. «On n'est jamais si bien servi que par soi-même» dit un vieux proverbe français. Les Nghi-Viên ne doivent pas être toujours choisis parmi les riches, attachés à la défense de leurs privilèges.

— Et que pensez-vous de notre programme ?

— Votre programme ? Mais c'est celui du « Front populaire de France » adapté aux conditions locales. Certains pourtant le jugent révolutionnaire. Ceux qui ne se sont pas satisfaits de l'état de choses existant, qui veulent plus d'égalité, plus de justice sociale, n'ont-ils pas été, de tout temps, considérés comme tels. Peu importe ! Travailler sans relâche pour l'octroi des libertés démocratiques, pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, voilà la tâche à laquelle doivent s'atteler tous ceux, français et annamites, qui se sont rangés sous le signe du Front populaire. Cette tâche, pour la mener à bien, nous devons l'entreprendre en commun dans l'ordre et la légalité ; pas de violences inutiles qui feraient le jeu de nos adversaires. Faisons confiance à Léon Blum et à ses collaborateurs.

Ceux des électeurs patentés de Hanoï qui ne veulent plus être représentés par des « Beni oui-oui » doivent grouper leurs voix sur le nom du camarade Trinh van-Phu. »

J'applaudis chaleureusement à sa candidature et je crois que tous les honnêtes gens y applaudiront avec moi

dit M. Bùi ngoc Ai ancien gérant de l'Union Indochinoise

M. Bui ngoc Ai est suffisamment connu pour que nous ayons besoin de le présenter à nos lecteurs. L'ancien gérant de l'Union Indochinoise nous accueille avec bonne grâce et sans nous faire attendre nous dit :

— La candidature du camarade Trinh van Phu à la place de Représentant du Peuple laissée vacante par le décès de son titulaire Trần quang Vinh, vient au moment opportun poser devant l'opinion publique la question de la représentation des classes travailleuses au sein de notre assemblée consultative locale.

— Quelle attitude adopterez-vous vis-à-vis de cette candidature ?

— Bien que je ne sois pas partisan du statut actuel de cette chambre caricaturale de par sa composition comme de par sa présentation, je ne laisse pas d'appuyer la candidature du camarade Phu de toute ma sympathie agissante. Comme son programme, dernièrement publié dans « Le Travail », l'a suffisamment indiqué, le camarade Phu est essentiellement un *candidat protestataire* dont l'unique ambition sera de faire entendre dans l'enceinte de notre ridicule «Chambre des Représentants du peuple» la voix des *classes opprimées et exploitées*.

A ce titre, j'applaudis chaleureusement à sa candidature et je crois que tous les honnêtes gens y applaudiront avec moi.

Après M. Bui ngoc Ai, d'autres personnalités nous affirment aussi leur sympathie.

M. Vu dinh Dy que nous avons consulté a déclaré : «Puisque nous ne pouvons pas encore supprimer cette chambre qui n'est représentative que de nom, nous avons tout intérêt à écarter résolument ceux qui y viennent par l'appât des honneurs et à voter pour des hommes indépendants comme Trinh-v-Phu, le sympathique confrère ».

M. Ha van Binh, conseiller municipal et Nguyen dinh Tiep, son collègue, tiennent à nous faire remarquer qu'ils ne peuvent jamais apporter leur concours à M. Phuc Dinh dans sa campagne électorale contre notre camarade Phu.

— Nous voulons disent-ils, que la Chambre ait des éléments jeunes bien qu'elle n'ait que des attributions consultatives. Le succès de Phu posera la question de la création des Assemblées délibératives.

Vis à vis de notre programme politique et de nos revendications immédiates, M. Binh déclare ; « Votre programme ? C'est celui de nous tous ! »

Après M. Binh et M Tiep, nous sommes allés voir MM Nguyen tuong Tam, Khái Hung et Thế-Lữ de la Rédaction de la revue «Ngày Nay» Nos confrères avec la même affabilité nous reçoivent. Leur opinion est la même que celle de M. Bui ngoc Ai.

Nous sommes avec vous et nous vous envoyons toute notre sympathie. Votre candidature n'est-elle pas celle que nous devons défendre?

Ainsi la candidature de notre camarade Phu rencontre chez tous les esprits libéraux le même accueil sympathique. Elle devra aboutir au succès malgré toutes les embûches qu'on a posées sur notre chemin.

Pour le respect de la voix des classes opprimées, pour la défense de leurs intérêts jusqu'ici sacrifiés, camarades, au travail !



Flic et candidat la main dans la main

Dernière heure

Notre réunion de ce soir est interdite par ordre du Résident Supérieur.

CHOSES VUES

Pauvre peuple japonais !

Qu'à ce titre, les quelques sujets du Mikado, fixés en Indochine soi-disant pour faire le commerce, ne s'empressent pas de sursauter d'indignation si par hasard ils me lisent. Qu'ils me laissent aller jusqu'au bout de ma pensée. Oh ! je sais. Le Japon est fort, il est puissant, il a une armée dont l'effectif et le matériel ne cessent d'inquiéter le monde. Le patriotisme de ses habitants, leur esprit de sacrifice sont admirables. Cela est vrai. Il est vrai encore que la civilisation japonaise, avec son extraordinaire dynamisme, a battu tous les records de vitesse.

Et cependant, je vous plains, peuple japonais, avec toute la sincérité d'une âme compatissante ! Car la question n'est-elle pas de savoir si cette force et cette civilisation qui étonnent le monde vous profitent, à vous qui constituez l'immense majorité du pays ? N'est-elle pas aussi de savoir à quoi rime votre facile acceptation du martyre ? Si c'est être un peuple avancé que d'être conscient de ses intérêts, des vrais, je dois à la vérité de dire que vous êtes un des peuples les moins avancés qui soient. Que vous accouriez par foule éperdue de quinze mille dans le temple du Soleil, créateur du monde, que vous vous prosterniez des heures durant, devant la déesse Kwannon ou du dieu Binzuru dont on dit que le seul contact guérit les maladies les plus affreuses et rend féconds les ventres stériles, cela se conçoit. Et cette foi, à défaut d'autres mérites, a celui d'être pittoresque et sans danger. Mais vous faites pitié quand vous vous enlisez à plaisir dans ces mystiques pernicieuses dont une grande partie de l'humanité s'est réveillée depuis quelques bonnes décades. Patriotisme, honneur national, culte de l'Empereur, vous en êtes encore à vous laisser leurrer par ces termes auxquels les masses conscientes du monde ont rendu il y a belle lurette leur vrai sens. Elles savent par exemple que, quand on leur parle d'intérêt supérieur de la nation, cela signifie intérêt de quelques magnats de la finance qui détiennent en fait tous les pouvoirs, tant qu'il n'y aura rien de changé dans un régime comme celui auquel vous êtes soumis. Quand on vous appelle aux armes, vous bondissez d'enthousiasme et si quelqu'un d'entre vous vient à être privé du plaisir d'accourir sous les drapeaux, il ne songe plus qu'à s'ouvrir le ventre. Pour peu que vous réfléchissiez cependant, vous verrez que de cette effroyable tuerie, ce n'est pas vous qui profiterez. Le bénéfice en reviendra à ces charlatans du patriotisme qui savent mettre à vous haranguer une telle flamme que, croyant servir un idéal, vous partez d'un cœur léger en refusant même d'embrasser les vôtres pour ne point paraître faibles. Et pendant que vous êtes au front, eux qui ont pu par des moyens dont ils possèdent seuls le secret, échapper à l'enrôlement, ils n'ont plus qu'à attendre l'issue de la guerre pour chanter l'hymne de la victoire et s'en arroger tout le mérite. Entre temps, ils peuvent éprouver le besoin de venir consoler la solitude de vos femmes tant et si bien que le carnage fini si la mort n'a pas voulu de vous, vous vous trouverez dotés d'une grouillante marmaille dont vous n'aurez souvenir d'avoir à aucun moment été pères !

Eh bien ! tout cela, ô fils du pays du Soleil, bien des peuples le savent aujourd'hui. Ils savent aussi que les guerres provoquées par l'impérialisme ne profitent encore qu'aux vendeurs de canons et d'autres fournitures militaires. Vous étonnerai-je en vous disant que ces profiteurs de massacre sont légion chez vous ? Pendant la mêlée de 1914, tel fournisseur de l'armée employait des ouvriers et des ouvrières qu'il payait de 7 à 15 sous, pour des journées de douze ou quatorze heures. Et pendant que ce prolétariat trimait, lui, le pêcheur en eau trouble se livrait à des orgies en compagnie des plus sémillantes geishas.

Que vous dirai-je encore ? Vous vous saignez complaisamment pour alimenter le budget de la guerre : il faut que le pays soit fort, vous dit-on. Pour enrichir les requins de l'or, vous acceptez de gaité de cœur de travailler dans leurs usines avec des salaires dérisoires : il faut que l'industrie du pays prospère, vous dit-on encore. Vous vous repaissez de mythes périmés à tel point que vous ne trouvez rien à redire à un gouvernement dont la grande vertu est d'accentuer toujours le paupérisme et la prostitution. Quand donc vous départirez-vous de votre erreur ? Vous confondez vos intérêts avec ceux d'une poignée de militaristes turbulents qui vous pressurent au nom d'un prétendu amour de la patrie. Ne voyez-vous pas que par

(Suite en 2è page)

VOTEZ POUR TRINH VAN PHU

BASSESSES ÉLECTORALES

Le monde des politiciens est mis sens dessus sens dessous par la nouvelle de la candidature de notre camarade Phu.

En effet dans ce joli monde, on n'a jamais l'habitude de présenter un programme. On bavarde bien un brin sur quelques questions « politiques », histoire de blaguer un peu. Le reste du temps on raccole tant qu'on peut les électeurs. On les envoie se promener en automobile avant de les envoyer promener tout court, une fois l'élection faite. Les revendications ? Peuh ! Qu'est ce que c'est que çà ? Les masses travailleuses ? Au diable ! La petite industrie ? Le petit commerce ? Oh ! non alors !

Pas besoin de programme, se dit-on. Après tout, il doit être inutile. A quoi servira-t-il du moment qu'il suffit de savoir bien plier l'échine et d'avoir le cou suffisamment mobile pour le courber de temps en temps. Et c'est suffisant.

Cette merveilleuse situation est finie, bien finie. Il a fallu que notre camarade Trinh-van-Phu arrive pour inquiéter ces dignes messieurs.

Il est peut-être maniable, ce Trinh-van-Phu, se dit-on. Alors on tente de le manier.

Il y a quelques jours, M. Pham-Ta est venu à notre bureau. Pas pour marquer sa sympathie à notre égard, bien sûr. Sa démarche est fort simple. Il veut, voilà, que moyennant finances notre camarade Phu se désiste en faveur de de son candidat, M. Phúc Dinh. Pauvre Pham Ta ! il en est pour ses frais. Notre camarade Phu n'abandonne pas le poste de combat que nous lui avons confié ; mieux, il accentuera sa campagne électorale et montrera ainsi que les manœuvres de ce genre ne réussiront pas avec nous.

Ce reflet de lumière suffit pour montrer comment on « travaille » dans ce milieu. Milieu spécial, en somme.

Là dessus, un autre trait confirme la bassesse de ses mœurs. Désespéré de ne pouvoir combattre notre camarade sur le terrain politique, on recourt à la calomnie. Des bruits courent que Phu est un ancien condamné. On veut dire naturellement qu'il est un condamné de droit commun. Méthode « canaille » qui réussira pas davantage que la corruption.

En vérité. Phu n'a jamais été condamné. C'est plutôt le calomniateur qui est condamné. Car l'opinion publique le condamne. Elle le condamne pour avoir été lâche et vil. C'est Phu qui le condamnera par son succès. Les électeurs le condamneront en apportant leurs voix à Phu.

Et quoi encore ? Nous nous sommes attendus à tout, sauf à ces insanités.

La répression ? C'est rien !

Les attaques de nos adversaires ? Qu'importe !

Les calomnies ? C'est ignoble !

Lutteurs, nous ne craignons pas la bataille. Rien n'arrêtera notre action régulière et nécessaire. Que nos adversaires le veulent ou non, notre voix s'élèvera.

Avec l'élection de Phu, elle s'élèvera. légale.

Elle s'élèvera. impérieuse !

Elle sonnera le rassemblement des forces populaires, les seules forces véritables du pays, forces des classes opprimées.

Le fürher de la Cochinchine

grettable ? Pas du tout. Détail arrêté d'avance. Après son courageux interview sur le «bétail» des plantations et des mines, ne se pourra-t-il pas que l'orateur fasse d'autres déclarations du même genre ? Ne serait-il pas plus prudent de noyer son discours dans les sons de trompette et de tambour ?

Quatrième barrage : les «gardes d'honneur» de M. Godard. M. Pagès place des flics en uniforme devant, derrière, à droite, à gauche de la Maison où descend M. Godard. D'autres flics en civil patrouillent jour et nuit Rue Paul Blanchy et alentours. Pauvre M. Godard !. Il voyage dans un pays d'assassins qui guettent sa perte !

Il exprime aux journalistes sa surprise devant cette «sollicitude» de M. Pagès. «Je lui ai demandé à plusieurs reprises, leur confie-t-il, de retirer ses hommes qui font peur aux travailleurs qui veulent venir à moi ». Tout le régime est mis à nu à travers ces paroles.

Pour entretenir les écoles, nos gouvernants font payer les écoliers, parce que, disent-ils, les crédits manquent. Mais il n'en manque jamais pour entretenir cette formidable armée de flics qui grouillent dans tous les recoins. On chôme partout, mais on ne chôme jamais chez M. Arnoux ou M. Nadaud. Quand nous crions au régime policier, nous ne disons que la stricte vérité. M. Godard, après Mme Viollis, vient de le stigmatiser.

Parallèlement à ces obstructions, des coups d'encensoirs. Dans son discours, M. Pagès rassemble tout, ce qu'il a de verve et d'éloquence pour élever M. Godard, aux nues : talent unique, génie rare, passé glorieux, carrière... que sais-je ; pour conclure : nous élèverons peu à peu, dans l'ordre, la vie de la population au niveau désirable.

A quand donc, ce futur ? Demain? Le « demain » de ce barbier qui annonce dans son affiche : « Demain on rasera sans frais » ?

Et dans l'«ordre» ! De quel ordre s'agit-il ? De cet « ordre » que les sbires de M. Pagès assurent autour de la demeure de M. Godard ?

L'envoyé du Gouvernement de Front Populaire ira sous peu au Tonkin. M. Tholance le recevra sans aucun doute, de plus belle façon. Les « gardes d'honneur » que le chef du Tonkin fournira à son hôte surtout seront des plus «vigilantes» et des plus « sûres ».

Manœuvres gouvernementales

Notre candidature a provoqué un grand mouvement de sympathie parmi la population laborieuse de Hanoi.

Des amis, spontanément, sont venus nombreux nous apporter leur concours désintéressé. Personnellement, ils ont confiance en nous. Politiquement, ils ont confiance en la légitimité de la cause que nous défendons.

Le gouvernement local regarde tout cela d'un mauvais œil. Après avoir fait lacérer nos affiches, il met à la disposition de M. Phuc-Dinh un de ses agents, le nommé Chuc qui est actuellement secrétaire à la Sûreté. M. Phuc-Dinh s'affiche partout avec son ange gardien qui exhorte les électeurs à voter pour le candidat protégé par les hauts lieux.

D'ailleurs, Phuc-dinh répète à ceux qui veulent l'entendre qu'il est encouragé même par Madame et Monsieur Tholance, que par conséquent, il n'a pas besoin ni de programme électoral. ni d'affiches tapageuses.

Électeurs, un tel personnage est-il digne de vous représenter ?

GRÈVE DES TRAMINOTS A HANOI

La ville, ce matin (14 Janvier), a un aspect inaccoutumé à cause de l'absence des tramways.

En effet les traminots sont en grève Réunis devant la Direction à Thuy-khê (banlieue de Hanoi) au monbre de 85, ils ont délégné quelques camarades pour transmettre au Directeur les revendications suivantes :

1°) Augmentation de 40 % sur les salaires actuels ou retour au niveau de 1932.

2) Suppression des amendes injustifiées, des peines corporelles

3) Application des lois sociales (maladie, etc...)

4) Indemnisation aux familles des victimes en cas de mort...

5) Interdiction des renvois n'ayant pas de motif.

Avant de cesser le travail, ils avaient envoyé deux lettres au Directeur pour exposer leur cas. Ils avaient également prié l'Inspection du travail d'intervenir en leur faveur.

Leurs conditions de travail en effet sont lamentables. Comme salaires ils reçoivent :

Wattmen 0$31 (3/10) par jour
Receveurs 0$36 (3/60) par jour

Comme journée de travail, ils ont 9 heures, mais souvent ils doivent, étant punis, travailler 12 heures. Les punitions, entre parenthèses, sont fréquentes. Certains contrôleurs se signalent pour leurs brutalités. ils distribuent facilement des amendes et vont juisqu'à frapper les traminots même en public. 80 plaintes environ ont été déposées contre l'un d'eux. mais aucune suite n'a eu lieu.

Le Maire et le Résident de France de Hadông sont venus sur les lieux.

Sur leur promesse de faire aboutir les revendications posées, les traminots ont repris le travail.

Les charbonniers de Gia-Lâm élèvent leur voix

Gia-Lâm.

Tête de ligne de la Cie des chemins de fer du Yunnan, entrepôt de rails, de wagons et de matériel, Gia-Lâm est aussi un centre où patrons et caïs se livrent impunément à une méthode d'exploitation des plus raffinées. Les plus directement atteints par ce régime éhonté sont les charbonniers. Leur travail est dur, il consiste à décharger le charbon (charbon menu, noisettes, briquettes), des wagons qui viennent des mines, puis à les répartir dans divers dépôts. Très souvent les wagons vides ne se trouvent pas à côté des parcs appropriés ; d'autres fois il faut pousser des wagons chargés jusqu'aux endroits où se fait le déchargement ; ce déplacement de wagons demande des heures ; une équipe de 120 ouvriers doit manœuvrer des wagons de 10, de 20 tonnes et davantage. Avant 1933, on leur payait 0$11 la tonne pour le déchargement et 0$08 pour le chargement. Mais les choses ont mal tourné avec la crise. On leur paie aujourd'hui 0$03 la tonne indifféremment. En moyenne ils font 1700t par mois, soit 51$00. Sur cette somme, le caï prélève 8$50. Le reste est à répartir en 10 parts : chaque coolie gagne 2$40 par mois.

Avec 2$40 pour 30 jours de subsistance, les charbonniers s'embourbent dans la misère. Ils réclament que la Cie augmente leurs salaires car ils ne veulent pas crever de faim.

REMERCIEMENTS

A l'occasion des obsèques de Mme Veuve Mai-ngọc Thành, mère de notre camarade Mai-ngọc-Thiệu dit Cả Sâm, Administrateur de notre journal, de nombreux parents, amis et camarades ont bien voulu témoigner leur sympathie personnelle soit par leur présence, soit par des lettres et télégrammes de condoléances.

Notre camarade nous prie de leur transmettre, à cette occasion, ses remerciements les plus sincères et les plus émus.

A propos de la candidature de notre camarade TRINH-V-PHU

D'aucuns s'étonnent de la candidature de notre camarade Trinh-van-Phu. Cet étonnement n'est pas sans motif.

Jusqu'ici nous avons toujours soumis à la critique les défauts du parlementarisme qui n'est autre chose que la dictature de la bourgeoisie exercée sur le prolétariat et les masses laborieuses. Nous avons toujours voué aux gémonies, au mépris du peuple, cette chambre qui a nom de « chambre des représentants du peuple» mais qui en réalité est une chambre purement consultative et dont les membres, élus au suffrage restreint parmi les propriétaires fonciers spoliateurs, les capitalistes rapaces et les couches supérieures de la petite bourgeoisie, ne sont que des pantins farceurs que l'administration manœuvre à sa guise.

Il semble qu'il y ait contradiction entre cette attitude de critique et notre participation à l'élection qui va venir. Nous croyons nécessaire de mettre la chose au point.

Dans le régime parlementaire. apparemment, c'est le peuple qui élit ses représentants à la chambre par le moyen du suffrage universel. Mais le peuple, opprimé, exploité depuis des milliers d'années, sciemment maintenu dans l'obscurantisme, ignore le plus souvent ses intérêts, se trouve incapable de discerner ses amis de ses ennemis, ne connait ou ne peut même pas connaitre quel est celui qui le défend, qui mérite d'être son représentant. Dans les pays démocratiques, les ouvriers atteignent déjà un niveau relativement élevé, mais leur parti, n'ayant pour la campagne électorale que de très faibles moyens d'action (argent, agents électoraux, presse, cinéma, etc...), comment peut-il soutenir une lutte étendue et efficace, contre la bourgeoisie, les puissances financières qui, elles, disposent de sommes astronomiques, de relations larges, de mercenaires dévoués. Parfois les ouvriers réussissent à avoir quelques représentants, le camp adverse cherche alors à les corrompre par tous les moyens. L'histoire du parlementarisme a vu bien des députés ouvriers prendre le parti de la bourgeoisie dès leur accès à la chambre. Il y a plus. Le parlement n'a que le droit de voter les lois ; ce sont les ministres, les fonctionnaires de l'Etat, nommés à l'insu, en dépit du peuple qui les appliquent ; ils décrètent, arrêtent, décident suivant les intérêts de ceux qui les subventionnent, les entretiennent. Ils considèrent le peuple comme un élément méprisable, ils foulent aux pieds la volonté de la majorité. Quelquefois, ils agissent à l'encontre des lois votées par le parlement ; ils les falsifient, les dénaturent de manière à les conformer aux intérêts de la classe dominante. Les lois sociales récemment promulguées subissent le même sort en Indochine.

Les défauts du parlementarisme ne sont plus à démontrer. Que dire, après cela, de notre « chambre de représentants du peuple » cette parodie de parlement ? Créée en 1926 en vue de l'apaisement du mouvement nationaliste qui s'éveillait et s'amplifiait. elle ne fait que continuer sous une autre dénomination l'ancienne Chambre consultative. Ses membres sont en partie désignés par le gouvernement, en partie élus par la bourgeoisie nationale. la propriété foncière et la couche supérieure des classes moyennes. Avec ce système de représentation, elle embrasse dans son sein, des bourgeois. des propriétaires fonciers qui se font remarquer par leur face bouffie, leur front luisant, leur taille énorme, leur embonpoint et surtout, par leur esprit borné, leur manque de caractère. Leur ligne de conduite consiste à : défendre les intérêts de leur classe, applaudir à tous les discours des gouverneurs grands et petits, trahir impitoyablement le peuple qu'ils prétendent représenter.

Mais devrions-nous nous borner à critiquer le parlement et la chambre des représentants du peuple ? Non ! nous devons participer également à ces institutions bourgeoises, corrompues, au sein desquelles nous pouvons défendre les intérêts du prolétariat et des masses laborieuses en démasquant les sophistes, les démagogues qui exploitent à leur profit, leur qualité de représentant du peuple. Ces institutions jouissent encore d'un certain crédit, parmi certaines couches sociales qui s'illusionnent sur leur capacité de réalisation. Notre lutte montrera aux masses que ces institutions ne peuvent leur apporter que quelques réformes superficielles, qu'elles sont des instruments montés par la classe dominante pour duper le peuple, des organismes destinés à protéger, perpétuer l'ordre social existant. Par notre attitude, notre point de vue vis-à-vis des problèmes du jour. nous éduquerons la masse, nous la rendrons consciente de ses intérêts de classe, nous la grouperons. nous l'organiserons autour de nous, nous lui indiquerons la voie de son émancipation future. De plus, le travail à l'intérieur des organisations légales contribue à former les meilleurs militants de la classe ouvrière, des militants éprouvés, trempés dans la lutte.

Notre groupe, ne fait que commencer à gagner la sympathie des masses laborieuses. Certains éléments dont nous sommes pourtant les défenseurs les plus ardents, ignorent encore l'objectif de notre lutte. De plus, nous disposons de très faibles moyens pour la campagne électorale. Pour toutes ces raisons, et tenant compte du système du suffrage restreint, sensitaire de la contre propagande ignominieuse menée par nos adversaires, nous visons moins, en présentant notre candidature, à obtenir un siège, qu'à mettre à profit des possibilités légales pour notre œuvre de propagande pour la diffusion de notre programme de revendications immédiates, non seulement parmi les électeurs qui sont bien peu nombreux, mais encore dans les autres couches de la population travailleuse. Nous voulons initier les masses à la lutte politique, leur donner la conscience de leurs intérêts, leur montrer que seules leurs propres organisations, seuls leurs représentants dévoués, peuvent améliorer leurs conditions d'existence !

UNE DÉTENTION ILLÉGALE

Que Lê Quang Duc soit remis aux autorités judiciaires !

Nous recevons de Vinh deux lettres de suite nous priant d'alerter l'opinion publique à propos d'une arrestation arbitraire suivie d'une détention non seulement arbitraire, mais encore inhumaine.

Voici le fait :

Il y a un mois et demi, un inconnu a été arrêté à Vinh, dans un hameau proche de la gare. Il déclara avoir nom Lê quang-Duc et la Sûreté s'aperçut que Lê quang Duc figure sur la liste des émigrés depuis 1922.

Selon les renseignements recueillis par notre correspondant, Duc serait rentré de Siam pour échapper à la sanglante répression qu'à l'instigation des puissances impérialistes, le gouvernement de Bangkok vient de déclencher contre les rouges. N'ayant pas de profession ni de domicile légal, il s'est dissimulé depuis son retour dans un quartier de Vinh, il espérait une mesure d'amnistie plus large de la part du Front Populaire, et se promettait de se dénoncer au Gouvernement, le moment propice venu.

Sur ce, il fut découvert.

Il fut suspecté par la Sûreté d'être un personnage important de quelque organisation révolutionnaire. Et à la suite de cela, il a dû se passer dans le local de notre « Intelligence Service » bien des choses inavouables et inavouées, car, après une courte période de détention, Duc a été envoyé à l'hôpital de Vinh. L'opinion publique du Nghệ-An s'émeut profondément à la nouvelle de ces hospitalisations dont elle devine la cause. Personne à Vinh ne doute que Duc ne soit victime des tortures inquisitoriales dont la population locale a fait une expérience surabondante durant les années 30-31.

La santé de Duc est profondément atteinte. On craint que sa vie ne soit en danger,

Et la seule accusation qu'on puisse relever contre lui, c'est le crime d'avoir émigré sans autorisation ! Bien que non encore fixés sur le bien-fondé des nouvelles qu'on nous communique, nous protestons avec la dernière énergie contre la détention prolongée d'un prévenu dans le local de la Sûreté. Il est temps que ce 4e pouvoir, sinon le 1er, qu'est la Sûreté indochinoise, sache se cantonner dans les limites de son rôle et de ses prérogatives ! Il est temps que ces atteintes flagrantes à la liberté individuelle cessent.

Nous demandons la libération immédiate de Lê quang Duc, dans le cas où on n'a pu relever contre lui aucun grief précis. Et même si certaines poursuites contre lui sont fondées, nous demandons son transfert immédiat aux autorités judiciaires.

ENCORE M. Pham-Ta

Depuis ces derniers temps, M. Pham-Ta a déployé une activité inaccoutumée. On l'a vu un peu partout. Spontanément il s'est offert comme médiateur entre ouvriers en grève et patrons intransigeants. A ceux qui veulent l'entendre, il affirme qu'il a toujours agi avec l'assentiment de M. le Résident Supérieur.

Arrangeur des affaires médiocres, il est devenu arrangeur des conflits sociaux.

Pour le compte de qui ?

Voilà toute la question !

Récapitulons les faits. Après avoir calmé les grévistes de Nam-Dinh par des promesses qu'il n'a pas tenues, il s'est faufilé parmi les grévistes de Hanoi pour leur apporter la bonne parole gouvernementale. Les ouvriers grévistes de l'imprimerie Ngô Tu Ha pour avoir prêté une oreille complaisante aux beaux discours de M. Pham-Ta, ont éprouvé douloureusement les effets néfastes de son intervention. La grève, en se prolongeant, aggrave la situation des grévistes, surtout en ce pays où les ouvriers gagnent trop peu pour avoir des économies à utiliser pendant la grève. M. Pham-Ta sait parfaitement cela. Ses promesses, ses tergiversations n'ont d'autre but que celui d'affaiblir la résistance des grévistes.

C'est un briseur de grève.

Mais ce n'est pas encore tout ! Il vient de lancer un appel aux ouvriers de Hanoi leur demandant de ne pas se rendre nombreux à la réception de M. Justin Godard. M. Pham-Ta veut simplement une délégation formée des ouvriers représentant les différentes branches de l'industrie de Hanoi. Cette délégation, conduite par M. Ta lui-même, demandera une audience à M. Justin Godard pour lui remettre un certain nombre de vœux rédigés, évidemment par le même M. Ta.

La manœuvre de M. Ta est cousue de fils blancs. Il veut canaliser le mouvement populaire à son profit et au profit de ceux qui lui dictent des ordres.

Mais ce n'est pas encore fini.

Décidément M. Ta a une activité « innombrable ». Il s'occupe aussi des élections. Il connait M. Phuc-Dinh ; il est l'ami de M. Vu-Long et le «camarade» de Trinh van-Phu. Le voilà entre ces trois candidats : Il manœuvre.

Avec M. Phuc-Dinh, il est venu au bureau du «Travail» parler à notre camarade Tiên. Il lui a offert la somme rondelette de cent cinquante piastes pour cesser la campagne électorale de Trinh van Phu, pour décider celui-ci à retirer sa canditure !

Naturellement, nous les avons envoyé promener. Car nous refusons, comme toujours, d'entrer dans des combines de ce genre. Notre attitude est nette. Nous posons ouvertement la question de la représentation ouvrière en ce pays.

Pour qui réfléchit, la nécessité de poser un tel problème n'est plus à démontrer.

D'ailleurs, les ouvriers de Hanoi ne se laisseront pas prendre à cette fausse sollicitude. Ils sauront faire entendre leur voix en venant, nombreux, manifester leur solidarité et leur confiance au représentant du Gouvernement de Front populaire à sa prochaine arrivée ici.

Il faut que M Justin Godard puisse sentir la volonté unanime de la classe ouvrière du Tonkin de revendiquer, dans l'ordre et dans la légalité, les conditions de vie et de travail qui leur sont jusqu'ici, injustement refusées.

CHOSES VUES

leurs agissements détestables, ces militaristes vous aliènent de plus en plus la sympathie du monde ? «Nous ne sommes aimés de personne, nous sommes isolés !» se lamentent-ils récemment. Les pauvres ! Comment aimer un pays qui a des visées insensées sur les autres, qui rêve effrontément de tout s'approprier sur la terre et qui pousse l'indélicatesse jusqu'à abuser de la courtoisie et de l'hospitalité de ses voisins en envoyant chez eux des touristes moins soucieux de voir les monuments et les paysages que d'enregistrer les points stratégiques.

O peuple japonais ! votre réveil se fait attendre.

Erratum.— Il s'est glissé dans l'article «Choses Vues» de notre précédent numéro quelques coquilles grossières que nous prions nos lecteurs de bien vouloir rectifier.

Lire : *les colonies françaises étant actuellement baptisées du nom flatteur de France d'outre-mer*, au lieu de : *du nom encenseur de.*

Lire : *Je comprends jusqu'à un certain point qu'on dise un encenseur loyal*, au lieu de : *un flatteur loyal.*

Le marxisme, notre force idéologique

III

Logique de la contradiction

Si l'idéalisme et le matérialisme mécaniste sont également impuissants devant la nature toujours changeante, c'est que pour l'un comme pour l'autre les lignes de démarcation qui distinguent leurs concepts sont trop absolues alors qu'elles ne sont que transitoires, relatives comme l'a montré Lénine. Ils n'usent qu'une seule règle de pensée, la logique d'Aristote qui est formelle statique, abstraite, qui conclut du même au même, ne s'appliquant qu'aux objets abstraits, immobiles, maintenus dans leur identité statique. Elle exclut donc tout mouvement dans la nature. Pour elle *oui* est *oui* et *non* est *non*. A est A et ne peut pas être autrement. Or une réalité qui devient est changeante, l'Etre est à la fois l'Etre et le non-Etre, une chose s'affirme, se nie et nie sa propre négation, A peut être A et B. Oui peut être Oui et Non. Une nouvelle logique s'impose donc, c'est la logique de la contradiction qui s'applique au monde relatif.

Les combinaisons que nous appelons des objets, commente Plekhanov, se trouvent en état permanent de transformation plus ou moins rapide. Dans la mesure où des combinaisons données restent ces mêmes combinaisons, nous devons les apprécier d'après la formule « oui est oui, non est non » ; Mais dans la mesure où elles se transforment et cessent d'exister comme telles, nous devons faire appel à la logique de la contradiction : il faut que nous disions « oui et non, elles existent et n'existent pas ». De même que l'inertie est un cas particulier du mouvement, de même la pensée conforme aux règles de la logique formelle, «conforme aux lois fondamentales de la pensée », est un cas particulier de la pensée dialectique.

Dans la parole d'Héraclite citée plus haut — on ne descend pas deux fois le même fleuve — on peut dire oui et on peut dire non : relativement à nos yeux, le fleuve est resté toujours le même, mais en raison du déplacement de la terre d'une part, du déplacement du courant et de notre propre déplacement d'autre part, le fleuve a changé dans l'intervalle où nous le quittons pour y redescendre.

Je quitte aujourd'hui, le bureau du travail en marquant bien sa place. Demain je reviens à cette place et je retrouve le même bureau du travail. Est-il vrai qu'il n'a pas changé de place ? — Oui et non ! Oui relativement à nous. Non, parce qu'en réalité, au bout d'une nuit, la terre a tourné et par conséquent l'a déplacé d'un certain angle sphérique. Voilà l'aréquier qui se trouve devant moi, sans le marquer d'un point de repère, demain je saurai tout de même le reconnaître. Cependant il a dû changer au bout d'une nuit dans sa structure en échangeant avec le milieu ambiant la matière qui le constitue, car cet échange matériel se fait d'une façon continue.

En somme, quand on a affaire à des objets relativement stables, on leur applique la logique de l'Identité. Par contre quand les objets sont instables on leur applique la logique de la contradiction. Celle-ci s'applique surtout dans les sciences biologiques car la vie est en général instable. Tout être organisé est à chaque instant le même et non le même, à chaque instant il élabore des matières qui lui viennent du milieu extérieur et en secrète d'autres; à chaque instant des cellules nouvelles de son corps meurent et d'autres se forment ; toujours après un temps plus ou moins long, la substance de ce corps est entièrement renouvelée, remplacée par d'autres atomes, de sorte que tout être organisé est constamment le même et pourtant un autre.

La vie est donc également une contradiction existant dans les choses et les phénomènes eux-mêmes, une contradiction continuelle qui se pose et aussitôt se résout et dès que la contradiction cesse, la vie cesse aussi, la mort intervient. Cependant la logique de la contradiction ne prétend pas supprimer toutes les lignes de démarcation, les concepts, car du même coup on supprime tous les objets des sciences. On tomberait dans le néant des nihilistes. La dialectique montre seulement que les concets n'ont qu'un caractère relatif et transitoire, les règles de pensée de la logique formelle leur sont applicables mais avec précaution. Elle ne supprime pas, en particulier les concepts de cause et d'effet, elle accompagne la science expérimentale pas à pas, et la nature est pour elle la pierre d'essai Cependant pour elle, cause et effet sont des idées variables suivant les conditions particulières de chaque cas. Enchaîné dans le réseau des nécessités naturelles, l'esprit dialectique cherche également à les comprendre toutes pour œuvrer efficacement à sa libération. Aussi il ne nie pas les principes de causalité, ni les lois qui exprime les rapports entre les phénomènes. Savoir c'est prévoir; connaissant les causes et les lois des phénomènes, il peut produire tel phénomène qu'il veut dans des conditions requises. Cause, cause; effet, effet. L'esprit dialectique n'oppose pas mécaniquement ces deux concepts. Telle cause devient, selon les circonstances, effet. et l'effet, devient cause. «Cause et effet, écrit Engels, sont des idées qui ne valent comme telles, qu'appliquées à tel cas particulier, mais pour peu que nous considérions le cas particulier dans sa connexion générale avec l'ensemble de l'univers, cause et effet se confondent, se résolvent dans la conception d'action et réaction universelles, où causes et effets sont en continuel chassé-croisé, ce qui est ici ou maintenant effet devenant ailleurs et à un autre moment cause et vice versa.»

De même le concept de *hasard* dans la nature et dans l'histoire humaine pour les marxistes est également relatif. Etant donné l'état actuel des connaissances humaines, un grand nombre de phénomènes peuvent être attribués à l'effet du hasard parce que nous n'arrivons pas encore à les analyser pour déterminer leurs causes par trop complexes.

« Le hasard, dit Engels, n'est que l'un des pôles d'un ensemble dont l'autre pôle s'appelle nécessité. Dans la nature où le hasard semble aussi dominer, il y a beau temps que nous avons démontré, pour chaque domaine particulier, la nécessité imminente et les lois intimes qui s'appliquent dans ce hasard».

Plus la science expérimentale progressera, plus on acculera le hasard dans des limites précises ; les phénomènes de la nature s'enchevêtrent les uns sur les autres, certains peuvent être pris avec le tout dont ils font partie pour être étudiés. D'autres trop complexes ayant des causes multiples qui réagissent entre elles, dans ce cas on doit les isoler du reste. alors le hasard intervient mais à titre provisoire.

L'esprit marxiste, d'autre part, n'entend pas les notions de *qualité* et de *quantité* comme des antithèses irréductibles. *Quantité* à un moment donné peut devenir *qualité* *Qualité* existe dans *quantité* à l'état latent.

Prenons un certain nombre arithmétique. Quand vous comptez par exemple de 1 unité à 9 unités, vous constaterez que le nombre d'unités, c'est-à-dire la quantité a augmenté, alors que, même jusqu'à 9, la dénomination «Unité» c'est-à-dire la qualité reste toujours la même. Mais, faites attention ! Si vous n'y ajoutez encore qu'une seule unité c'est-à-dire 1/9 du nombre, vous n'aurez déjà plus la même dénomination «Unité» c'est-à-dire la même qualité, mais vous aurez cette fois une autre dénomination c'est-à-dire une autre qualité : la dizaine. Vous voyez par là que la quantité (nombre d'unités), tout en augmentant graduellement, à un certain moment donné, change brusquement en qualité (la dizaine). C'est curieux, dites-vous Oui, c'est curieux, mais c'est la réalité aussi.

Dans une masse gazeuse, les molécules se déplacent en tout sens, s'entrechoquent et heurtent les parois. Si elles étaient très peu nombreuses on pourrait étudier le mouvement de chacune d'elles et le connaître dans sa causalité. Leur grand nombre rend ce mouvement trop complexe et son étude impossible ; mais il permet d'appliquer à l'ensemble des lois du hasard et de la probabilité, et il crée un phénomène de qualité nouvelle qui est la pression du gaz et qui obéit à la loi connue de Mariotte.

De même quand on chauffe de l'eau. De zéro à 99 degrés centigrade l'eau ne présente aucune particularité. Elle ne bout pas encore, mais elle emmagasine la chaleur, des bulles de gaz se forment peu à peu au sein du liquide, s'accumulent jusqu'à une certaine concentration pour éclater à la surface et transforment l'eau liquile en eau gazeuse

Les *bonds*, ou passages brusques d'un phénomène, d'une qualité à une autre, n'ont rien d'étonnant pour les esprits dialectiques. Ce ne sont pas des miracles ! Les changements quantitatifs, en s'accumulant peu à peu, déterminent des changements qualitatifs. Ces transitions s'accomplissent par bonds et ne peuvent s'accomplir autrement.

Reprenons l'exemple de l'eau contenue dans la marmite, chauffée à 100° centigrade l'eau bout, c'est un bond, produit par l'accumulation des bulles de vapeur qui grossissent au sein du liquide. C'est par ce bond que l'eau passe d'une qualité à une autre.

Un tube de verre contient un mélange de gaz formé par une partie d'oxygène et deux parties d'hydrogène. Le tout marque la pression P. On fait éclater l'étincelle électrique au sein du gaz, une détonation se produit accompagnée d'un dégagement de chaleur, le gaz disparaît P. O, laissant à sa place quelques gouttes d'eau pure. C'est encore un bond.

Nguyen-Vy est-il victime d'une erreur judiciaire ?

Nous avons reçu la visite d'un jeune ouvrier. Il est venu nous saisir d'une affaire surprenante. Un de ses parents fut impliqué dans un crime et condamné à 5 ans de travaux forcés sans être de près ou de loin coupable.

Selon toute apparence, le condamné devait être victime d'une erreur judiciaire.

D'abord il s'agissait d'un assassinat. Le chef de canton Nguyen-Quan, un jour, fut tué. La femme déclarait à l'instruction que son mari avait eu le temps de lui dire le nom de l'assassin : Nguyen-Vy, ouvrier photographe.

On arrêta ce dernier. Pendant trois mois on mena l'enquête et on le laissa en prison.

L'enquête révéla que les véritables assassins du chef de canton étaient huit villageois qui avaient contre leur victime une haine implacable. L'un d'eux déclara que sous l'impulsion du pho-ly (adjoint au maire) il avait désigné Nguyen Vy comme auteur du crime.

Entre parenthèses, entre Nguyen-Vy et l'adjoint au maire existait un différend au sujet de la répartition des terres communales. L'ajoint ne pardonnait pas à l'ouvrier photographe de l'avoir signalé au Résident de France pour ses abus, ses fraudes sur les rizières, et ses tripotages dans la caisse communale.

Les coolies qui transportaient le chef de canton à son domicile affirmèrent que ce dernier était bien mort avant d'arriver à destination. Sa femme ne pouvait pas par conséquent recueillir ses dernières paroles.

On remit Vy en liberté provisoire. Deux semaines après le Tribunal provincial de Ninh Binh acquitta Vy et condamna les huit coupables à différentes peines dont la plus grave atteint 20 ans de travaux forcés.

La veuve fit appel du jugement. L'affaire se transporta a Hanoi. Devant la Cour Criminelle les accusés nièrent tout ce qu'ils avaient déclaré au Tribunal du 2e degré à Ninh Binh. Nguyen Vy de son côté refit ses anciennes déclarations. Il ajouta aussi qu'étant pauvre, il avait de temps en temps emprunté de l'argent au feu chef de canton.

Les huit villageois furent de nouveau condamnés à 20 ans de travaux forcés. Nguyen Vy, à sa grande stupeur, eut 5 ans de la même peine et la purge actuellement à Ninh Binh.

Après nous avoir relaté les péripéties de de cette triste affaire, le jeune parent de Nguyen-Vy a bien voulu nous renseigner que ce dernier avait à sa charge une maman sexagénaire, une femme et trois enfants en bas âge. Cette condamnation prive sa malheureuse famille de tout soutien et de ce fait la réduit à la misère.

Nous posons la question : Nguyen Vy est-il victime d'une erreur judiciaire comme le prétend son parent ?

Nous laissons la réponse aux autorités compétentes.

En exposant ce cas, nous voulons que les faibles, les humbles puissent se défendre contre les accusations dont ils sont victimes.

Nous leur ouvrons largement nos colonnes. Qu'ils soient assurés de nous trouver toujours prêts à nous faire l'écho de leur voix.

La nouvelle étape est bien commencée

Le mouvement ouvrier Indochinois est entré dans une nouvelle étape.

Jamais on n'avait assisté à un mouvement aussi vaste que celui qui se déroule sous nos yeux Le mouvement ouvrier pendant les années 1930-1932 bien que supérieur à d'autres points de vue n'était pas aussi large.

Les grèves se succèdent presque sans interruption, comme s'appellant les unes les autres, se répondant les unes aux autres. Du Nord au Sud se dessine nettement un front ouvrier. Il ne manque à ce front qu'un état-major pour qu'il fasse sentir toute la force du prolétariat.

Ces luttes ouvrières apportent une justification de plus sur un point essentiel de la théorie marxiste: le développement du mouvement révolutionnaire. Ce développement n'est pas, comme d'aucuns le pensent, une progression arithmétique qui va en augmentant, ni ne suit une ligne droite ascendante. Sa courbe présente des zigzags. A certaines périodes, le mouvement révolutionnaire paraît stationnaire ou même en recul. Les demi-révolutionnaires désertent alors la révolution, passent à l'autre côté de la barricade ou se confient à Dieu. Ils ne veulent ou ne peuvent y voir une période de redressement, de renforcement intérieur qui prépare un nouvel élan en avant. Les récentes grèves leur dessillent les yeux. Le prolétariat indochinois, après un court silence, réapparaît, sur l'arène, puissant, imposant. Le sang ouvrier et paysan qui a coulé pendant les années de terreur n'a pas coulé en vain! Ce sang a préparé l'essor auquel nous assistons.

Tous ces faits constituent un grand pas vers l'organisation syndicale du prolétariat. L'intransigeance des patrons, leur coalition devant les revendications ouvrières agissent objectivement dans le même sens.

Le mouvement actuel assurera en même temps au prolétariat l'hégémonie dans le mouvement révolutionnaire de ce pays. L'expérience a montré que la classe ouvrière et la paysannerie sont les deux principales forces motrices de la révolution indochinoise. Le prolétariat vient de donner encore une nouvelle démonstration de sa force. Mais à l'encontre des années 1930 1932 où l'impulsion initiale fut donnée par un mouvement révolutionnaire petit bourgeois, dans l'étape présente, le prolétariat commence lui-même la poussée des masses et à une échelle plus large. La vague de grèves qui déferle du Nord au Sud, du Sud au Nord créée dans le pays une véritable atmosphère de lutte. Après la greve de Camphamine, l'opinion publique est dominée par la question ouvrière Toute la politique du pays est tournée de ce côté. L'air retentit des clameurs des grévistes. Les mines, les plantations, les usines sont agitées de passions. L'influence du Front populaire donnera plus de force au mouvement. Cet état de choses aidera énormement les masses paysannes à se réveiller et l'entrée de ces masses dans le mouvement en un pays agraire comme l'Indochine donnera au mouvement général sa portée décisive.

Devant cette perspective et étant donné les conjonctures actuelles de la situation internationale, il est possible qu'il y ait des bonds dans le mouvement revolutionnaire indochinois.

La situation objective du pays est des plus favorables. Seules les conditions subjectives manquent. Une politique libérale du Gouvernement de Front populaire permettra aux masses laborieuses indochinoises de remplir dans un proche avenir leur rôle de renforts du front ouvrier dans la métropole.

Mais ce qui est important dans le mouvement actuel des grèves, c'est qu'il crée des prémisses pour une large organisation de la classe ouvrière. A travers les batailles que vient de livrer le prolétariat, se manifeste une puissante aspiration des masses à l'union, à l'organisation. Cette aspiration trouve son expression vivante dans les luttes collectives englobant, dans presque tous les cas, la totalité de l'effectif des ouvriers occupés, dans l'organisation des grèves par branche d'industrie (grèves des mineurs, des menuisiers et des verriers à Hanoi; des cheminots en Cochinchine), dans le mouvement de solidarité intéressant plusieurs branches d'industrie (grèves des cheminots, de l'Arsenal, des autobus, des tramways, boycott des autobus de la Cie des tramways par les ouvriers de l'Arsenal, à Saigon). On voit ici l'image du schéma de l'organisation syndicale : groupement par entreprise, syndicat par branche d'industrie, organisation intersyndicale. Cette aspiration générale, les cheminots l'ont encore précisée et concrétisée en revendiquant la liberté syndicale

Tribune Libre

QUAND SE CRÉERA LA SECTION SOCIALISTE ?

En parlant du mouvement socialiste à Hanoi, quelqu'un disait : « Il faut reconstituer la section socialiste ».

En effet, dans le temps, cette section existait Elle n'existe plus maintenant. A la réunion de vendredi dernier chez le camarade Larrivée, bien peu de militants pouvaient montrer leur carte du parti.

A son dernier Congrès national le Parti SFIO a adopté le projet de la création des sections mixtes dans les colonies. Là-bas, en France, on se rend compte de l'importance du mouvement colonial vis-à vis du mouvement métropolitain. Peu de temps après, les événements d'Espagne sont venus prouver la justesse de ce point de vue.

Cette vérité élémentaire semble pourtant être mal comprise par certains camarades d'ici.

On a l'impression, en assistant aux débats, que ces camarades, sincères pourtant, n'ont pas la même conception. Ils parlent volontiers de militantisme, mais ils oublient simplement que le militantisme n'a de raison d'être que lorsqu'il s'exerce sur les masses. Le travail du militant est d'abord le travail de masses.

Le Congrès disait : Créer.

Créer ne veut pas dire reconstituer. On ne crée que sur une base nouvelle, qu'avec des éléments nouveaux ayant un point de vue nouveau. La création a la supériorité sur la reconstitution par sa rupture avec les méthodes anciennes d'organisation et de travail. Elle lui est supérieure par son divorce avec le passé rempli de déviations dangereuses.

La base nouvelle de la section socialiste coloniale, et c'est là sa force, réside dans la présence nombreuse des militants coloniaux. En ce qui concerne notre pays, il s'agit d'ouvrir largement ses cadres aux militants annamites. Le retard idéologique de ces derniers est une pure invention Les camarades annamites tout autant que leurs camarades français comprennent les problèmes les plus graves qui dominent la situation actuelle. Leurs interventions, vendredi, marquaient bien que leur compréhension allait plus loin qu'on ne croyait. Dans un parti internationaliste comme la SFIO, on ne devra pas tolérer les préjugés de race On devrait même les extirper totalement dans les sections de colonies Sans les militants coloniaux, qui apporterait la pensée socialiste au cœur des masses laborieuses?

L'heure est grave. La réaction coloniale essaie de transformer ce pays en foyer du fascisme. Et l'exemple de l'Espagne peut très bien expliquer aux camarades peu convaincus où cela pourra nous amener si les masses coloniales ne s'érigent pas d'urgence en forces capables de contrecarrer son action perfide.

Que nos camarades réfléchissent un peu Oseront-ils par leur retard prendre la responsabilité de laisser aux Franco et aux Mola français de s'implanter en Indochine ?

Ils répondront non, c'est certain. Mais alors il faut qu'ils se hâtent !

La vie au Pénitencier de Kontoum

DAK-PAO

Les malades

Les malades pouvaient garder le lit. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, l'autorisation du médecin de l'ambulance ne suffit pas. Avant d'être hospitalisés ils étaient soumis à des épreuves cruelles, mortelles parfois. Chaque jour avant le départ des prisonniers, les miliciens procédaient à la « sélection ». Armés de leurs bâtons, ils entraient dans la salle, éprouvaient les malades en leur administrant à tous une rude fessée. Aussi bien, le régime habituel des malades, c'était d'abord la bastonnade. Tous les matins, on entendait crier et pleurer les patients étendus sur le lit et brutalement frappés par les moïs. Une fois, un gardien entra dans la salle, et trouva sur le grabat la masse d'un malade qui gisait, enveloppé dans sa couverture, ayant perdu la connaissance, les pieds toujours rivés aux chaînes Le gardien se mit à lui asséner de rudes coups. Une demi-heure après comme la masse ne remua, ni ne cria plus, le barbare enleva la couverture, il ne vit plus qu'un cadavre : le prisonnier était mort au cours de la torture.

Après chaque journée de corvée, on comptait régulièrement une trentaine de malades ayant qui une fracture au pied, qui une lésion à la tête. Un travail épuisant, un régime alimentaire insuffisant et malsain avaient, depuis longtemps, ruiné la santé du détenu. Il tomba à la première occasion. Trois mois après l'arrivée du convoi, le tiers des prisonniers était obligé de s'aliter. A partir du 4e mois, il ne resta plus qu'une moitié encore capable d'aller au travail. A la fin de l'Année, sur les 295 détenus de DaKPao une bonne proportion était morte. La majorité des survivants ne pouvaient plus travailler. Quatre vingts environ étaient « déclarés valides » ; ils pouvaient cependant vaquer à peine au travail. Ils y étaient en réalité forcés, car bon nombre d'entre eux étaient déjà bien malades.

Ceux qui étaient atteints de la fièvre ou de la dysenterie n'avaient pas le droit de se reposer. Aussi n'était-il pas rare de voir dans les chantiers un prisonnier qui, au moment de la crise, lâchait son travail, chancelait un moment, s'affaissait sur la route et se tordait dans une convulsion horrible. Après une ou deux heures de crise le malade revint à la vie, mais déjà le milicien était là pour le forcer à se remettre au travail. Ceux qui étaient atteints de la colique travaillaient tous nus. « Il ne faut pas perdre du temps ! » criaient constamment les gardiens. Le spectacle de ces pauvres malades qui faisaient leur corvée tout en satisfaisant leurs besoins fait penser naturellement à ces buffles et bœufs traînant leur charrue et chiant sur le sillon. Une différence : ces animaux peuvent au moins s'arrêter une petite minute, mais pas le prisonnier de DakPao ! « Non ! Pas de temps à perdre ! » A propos voici encore une anecdote.

Bien que brutaux, les Moï savaient peur du « sang » Quand ils rudoyaient un détenu, ils ne s'arrêtèrent que lorsque du sang eut jailli. Mais si le patient mourut sans qu'aucune goutte de sang se fût répandue, ils restaient insensibles. Les prisonniers ne manquaient donc point d'« exploiter » cette phobie des enfants de la forêt et de « mettre à profit » leurs selles sanguinolentes quand ils sont atteints de la dysenterie.

Chaque fois qu'un prisonnier obtenait l'autorisation d'aller à la selle sous la surveillance du gardien, c'était une faveur car c'étaient toujours quelques minutes de repos. Ce qui explique la fréquence de ces « demandes de permission » formulées par les détenus. Au commencement, l'autorisation était relativement facile, mais par la suite, les Moï s'aperçurent qu'il y avait un véritable « abus ». Alors ils surveillèrent avec une attention particulièrement vigilante ceux qui allèrent à la selle. Et des « paresseux » furent mortellement rudoyés. Cet état de choses nécessitait une « invention » effarante celle de la « boîte mystérieuse »

Cette boîte mystérieuse renfermait du sang demandé à ceux qui avaient la dysenterie. Quand le détenu allait aux corvées, il avait soin de l'emporter sur lui. Lorsque à bout de souffle il ne pouvait plus travailler il demande alors à « aller à la selle » Histoire de se reposer quelques minutes, tout simplement. Si donc le surveillant moï tenait à voir le résultat, eh bien déjà, le prisonnier avait de quoi présenter au contrôle du gardien.

Toutes ces « démarches » douloureuses, répugnantes donnèrent une idée du régime auquel les prisonniers malades étaient soumis. Certains d'entre eux mouraient de façon vraiment tragique. Un jour le camarade X... venait d'obtenir l'autorisation d'aller à la selle, il s'en fut se satisfaire derrière un buisson, sur une colline au pied de laquelle, à une distance de 50 m environ, il y avait une gorge profonde. Ayant eu la colique, il s'attardait dans la satisfaction de ses besoins : Las d'attendre, le moï vint brusquement lui donner un coup de pied qui le fit dégringoler du haut du sommet, jusque dans la gorge. Là-dessus, il braqua son fusil, et donna au pauvre malade le coup de grâce.

Aussitôt, rapport fut dressé. On signala à la résidence de Kontoum qu'un prisonnier ayant tenté de s'évader fut tué par un milicien. Celui-ci reçut, un ou deux mois après la récompense de son assassinat : il fut promu caporal. Tout ce qu'il fallait pour encourager les Moïs dans leurs brutalités.

Les soins médicaux

Deux infirmiers étaient préposés à l'ambulance de DaKPao. Au début, il y avait encore peu de malades et assez de médicaments. Par la suite, le nombre de malades s'accrut chaque jour et les remèdes ne suffirent plus. C'était un spectacle effrayant que la vue de ces bons hommes à la teinte jaunâtre, n'ayant plus que la peau sur les os et ce qui faisait penser immanquablement aux squelettes des laboratoires. Ils étaient là à peu près une centaine, gisant dans l'infirmerie, sans soins, sans remèdes, sans nourritures, sans vêtements. Sur leurs nattes, sur leurs couvertures qu'ils ne pouvaient plus laver grouillait la vermine qui les rongeait. Ils restaient rivés dans leurs chaînes des semaines entières, mangeant, chiant à la même place, n'étant plus capables de se déplacer. Des exhalaisons intolérables empuantaient l'atmosphère qui respirait la décomposition, la mort lente, atroce.

La nuit, les cris, les gémissements, les pleurs des patients retentissaient, scandés par les tocsins et les mots d'ordre des miliciens. Au milieu des forêts de la Haute région tout ce vacarme désolant qui tombait sans écho faisait penser à des cimetières où planerait l'ombre inconsolée des fantômes affamés et échevelés.

Chaque jour, chaque nuit on comptait au moins un mort. A chaque changement du service de garde, les Moïs se passerent la consigne en précisant le nombre des morts et des vivants. Comme ils éprouvaient une certaine horreur à s'approcher des cadavres, ils se tenaient toujours à distance pour compter ceux qui restaient. Munis de leur long bâton, ils frappèrent sur la tête de chaque prisonnier et demandaient : « Es-tu vivant ? Es-tu mort toi ? » Alors, désagréablement réveillé, le prisonnier articula : « Messieurs, je vis encore... » ou bien « Messieurs, je ne meurs pas encore ! »

Une fois, l'administrateur-résident de Kontoum ému par le nombre des morts fit envoyer un camion pour faire évacuer sur le chef-lieu les détenus malades. Le convoi emportait vingt des malades les plus gravement atteints. Or dix neuf d'entre eux moururent le long du trajet. Le survivant s'appelait Dinh Dam. Il fut sauvé par les soins des médecins de Kontonin. Il fut par la suite transféré à Lao Bao et a pu bénéficier, semble-t-il, des récentes mesures d'amnistie. En relatant ces faits, l'auteur de ces lignes n'a qu'un souci : peindre ce séjour infernal dans tout son réalisme. Or il est obligé d'avouer qu'il n'a pas su toujours rendre toute la réalité et que trop souvent il est resté en deçà de la vérité répugnante n'ayant pas une plume suffisamment réaliste Par ailleurs, du temps s'est écoulé et les souffrances qu'il a endurées avec ses compagnons ont eu du temps pour se cicatriser et ont perdu de leur acuité.

Les suicides

Ainsi traité ou plutôt maltraité le détenu de DaKPao n'attendait plus qu'un salut : la mort. C'était toujours une délivrance, car désormais, finit tout espoir de vivre. L'un se brisait la tête contre le pilier où il était attaché. L'autre se laissait mourir de faim. Quelques-uns se faisaient étrangler avec une ceinture ou une corde. D'autres se coupaient la gorge ou une veine ! d'autres enfin s'empoisonnaient avec des substances toxiques Hélas ! tous ne pouvaient pourtant pas mourir ! Si les Moï s'en apercevaient, c'était une autre histoire ! Immédiatement, ils saisissaient le détenu qui tentait de mettre fin à ses jours et le soumettaient immanquablement à une fessée-bastonnade brutale — qui d'ailleurs ne pouvait que tuer plus sûrement le pauvre désespéré.

Le désespoir nous a conduit plus d'une fois à tenter des coups de force.

Seulement toutes nos tentatives ont avorté. Voici des faits.

Une de ces nuits, on s'était entendu pour tenter un coup de force. Les prisonniers étant répartis par groupes de quatre et chaque groupe étant surveillé par un seul moï, il était convenu que le lendemain chaque équipe devait s'emparer de son gardien, le désarmer et le tuer si c'était nécessaire. Après quoi, on se soulèverait, on aurait des armes pour tenir un certain temps

Cependant, le plan n'était pas mis en exécution que déjà il s'ébruitait. Un traître alla dénoncer ses camarades au garde principal, le complot fut découvert, et une vingtaine de détenus signalés comme les meneurs du mouvement furent soumis aux tortures les plus atroces. Quelques-uns d'entre eux trouvèrent la mort.

(A suivre)

Le marxisme notre force idéologique

(suite de la 3è page)

Dans la société humaine, il y a également des bonds. La révolution française en est un exemple typique dans l'histoire de l'humanité. Ce n'est pas un phénomène voulu par le courroux de Dieu Il est nécessaire, aux yeux des marxistes : l'ancienne enveloppe sociale ne peut plus contenir les nouvelles forces productives qui grossissent de jour en jour. A un moment donné, la crise se produit, et ces forces brisent l'enveloppe trop étroite du régime féodal.

Citons ce texte de Hégel qui explique le passage de la quantité à la qualité dans le mouvement dialectique universel.

« Quand on veut concevoir l'Avènement ou la disparition de quelque chose, on s'imagine ordinairement comprendre la question en se représentant cet avènement ou cette disparition comme se produisant graduellement. Il est avéré que les transformations de l'Etre s'accomplissent non seulement par le passage d'une quantité à une autre mais aussi par la transformation des différences quantitatives en différences qualitatives et inversement, transformation qui est une interruption du « devenir graduel » et une manière d'être qualitativement différente de la précédente. Et chaque fois qu'il y a interruption du devenir graduel il se produit dans le cours de l'évolution un bond à la suite duquel la place d'un phénomène est occupée par un autre.... A la base de la doctrine de la gradualité se trouve l'idée que ce qui est en devenir existe déjà en fait, mais reste encore imperceptible à cause de ses petites dimensions. De même, lors de la dispacition graduelle d'un phénomène, on se représente l'inexistence de celui-ci ou l'existence de celui qui prend sa place comme des faits qui ne sont pas encore perceptibles. Mais de cette manière on supprime tout avènement ou toute disparition. Expliquer l'avènement ou la disparition de quelque chose par la gradualité du changement, c'est tout ramener à une paritologie fastidieuse, car c'est considérer comme prêt d'avance « c'est-à-dire comme déjà advenu ou bien comme déjà disparu » ce qui est en train d'advenir ou de disparaître ».

(A suivre)

Pour le rassemblement populaire indochinois

Une leçon d'histoire de France

N. D. L. R. — *Au moment où nous lançons l'appel à la constitution d'un Front populaire en Indochine pour lutter contre les forces de la réaction sociale, il n'est pas sans intérêt de publier cet article.*

Nos camarades comprendront ainsi qu'il est de leur devoir de travailler à réaliser l'entente indispensable de toutes les forces démocratiques qui veulent dégager l'Indochine du joug odieux des capitalistes métropolitains et coloniaux.

Nous sommes arrivés en France à cette étape de l'histoire humaine dans laquelle le prolétariat est la force motrice du mouvement social. C'est un fait indiscutable. Karl Marx puis Lénine nous ont toujours invité à ne pas simplifier la réalité à l'extrême. Si en dernière analyse, la lutte des classes se résout en un conflit entre deux classes antagonistes, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait dans notre société que des prolétaires et des capitalistes Entre la classe ouvrière et la classe des capitalistes vivent, souffrent et luttent des millions de personnes qui constituent les classes moyennes et la paysannerie. Sans l'appui de ces masses le prolétariat ne peut pas vaincre. Cette affirmation n'est pas seulement vraie quand il s'agit de la prise du pouvoir. L'alliance du prolétariat avec l'ensemble du peuple est en tous temps et en tous lieux une des conditions de la victoire, qu'il s'agisse comme en France d'éviter au pays les horreurs du fascisme ou comme en Espagne d'écraser une insurrection fasciste. On peut aller plus loin. Même quand il s'agit uniquement de revendications d'ordre économique, quand (pour parler plus clairement) les ouvriers luttent pour une augmentation de salaires, ou pour une réduction de la journée de travail, l'opinion des masses non prolétariennes ne nous est pas indifférente. Les défenseurs du capitalisme le savent bien, eux qui excitent les paysans contre les ouvriers, en présentant autrefois la journée de huit heures et aujourd'hui la semaine de quarante heures comme des conditions de travail si agréables que l'usine devient un paradis et par comparaison le champ un enfer. Il faut que, pour briser de telles intrigues, les différentes parties du peuple de France soient solidaires.

Déjà, aux époques de 1789 1794, alors que le prolétariat ne pouvait pas être encore l'élément dirigeant, la Révolution ne fut victorieuse, elle ne prit un caractère progressif qu'en s'appuyant sur l'ensemble des masses populaires. Les décrets de la nuit du 4 août sont un cadeau pour les paysans disposant de quelque fortune puisque les droits féodaux pesant sur la personne sont supprimés et qu'on a la possibilité de racheter les autres qui pèsent sur la terre. Mais les petits laboureurs — ceux qui sont sans ressources — peu leur importe le rachat ! la révolution les déçoit et ils n'auront de cesse qu'ils n'aient obtenu satisfaction. Satisfaction totale, ils ne l'obtiendront qu'au lendemain du 10 août 92 quand après la chute de la royauté, le régime féodal fut enfin aboli. « *Ainsi les prolétaires de Paris, en versant leur sang le 10 août pour la liberté, ont affranchi les paysans de ce qui restait de la servitude féodale* ». (J. Jaurés). Preuve émouvante de la solidarité populaire ! Et au fond, c'est cette question de l'unité de lutte des masses populaires contre l'aristocratie qui sépare les Girondins et les Montagnards. Représentant la bourgeoisie commerçante et industrielle, les Girondins affirmaient : la bourgeoisie seule assurera sa victoire ! Appartenant le plus souvent à la petite bourgeoisie, et en tout cas élus par les artisans et la petite bourgeoisie des villes et plus particulièrement de Paris, les Montagnards veulent réaliser l'union du peuple français contre les agents de l'ancien régime alliés à l'étranger. Près des ouvriers de ce temps, ils savent que sans leur concours la Révolution sera vaincue. Ecoutez le montagnard Bauchot écrivant beaucoup plus tard sous la Restauration : « *Les Girondins voulaient arrêter la Révolution sur la bourgeoisie, mais cette résolution était alors impossible et impolitique dans le temps. La guerre était flagrante au dehors, menaçante au dedans. Les hordes étrangères ne pouvaient être repoussées que par les masses. Il fallait donc les soulever et les intéresser au succès. La bourgeoisie est paisible de sa nature et d'ailleurs pas assez nombreuse pour de si grands mouvements. La Montagne seule comprit donc bien sa mission qui était d'abord d'empêcher l'invasion étrangère.* Il fallait donc « *intéresser les masses* » à la Révolution. Et comment cela ? Un autre Montagnard l'indiquait : « *Il faut très impérieusement,* disait Jeanbon Saint-André, *faire vivre le pauvre, si vous voulez qu'il vous aide à achever la Révolution* » La Montagne triomphe quand ce programme est réalisé. Elle échoua finalement parce que toutes les masses ne bénéficièrent pas également de la Révolution ; témoins les habitants les plus pauvres des campagnes et aussi les ouvriers des villes mécontents du maximum des salaires. C'est cette brèche dans le bloc révolutionnaire qui plus que toutes les intrigues ou rivalités personnelles, explique la victoire des thermidoriens et plus tard Bonaparte.

Voici le dix-neuvième siècle. Le capitalisme se développe. Le prolétariat grandit en nombre et sa conscience de classe s'aiguise. C'est lui qui joue le rôle dominant dans toutes les insurrections. C'est sa poussée qui renverse la monarchie en février 1848. Est ce à dire que seul, il pouvait tout ? Non. Et les évènements de 1848 le montrent avec une singulière clarté. Contre l'aristocratie financière qui avait régné sous le nom du roi Louis Philippe un bloc s'était constitué comprenant la bourgeoisie industrielle, les classes moyennes, la paysannerie et le prolétariat. Après la victoire, la bourgeoisie industrielle travaille à dissocier le bloc afin de briser avec le prolétariat. La classe ouvrière n'aurait dû avoir qu'un objectif : tout faire pour ne pas permettre la réalisation de ce plan. Elle aurait dû, après avoir obtenu un certain nombre d'avantages d'ordre politique et économique, prendre hardiment la défense des autres classes populaires : boutiquiers atteints par la crise de 1847, paysans écrasés par l'usure. Il n'en fut rien. Des mesures graves furent prises qui isolèrent le prolétariat du reste du peuple. Les paysans furent atteints. Sous le prétexte du déficit budgétaire on arrêta les remboursements des caisses d'épargne au-dessus de 100 francs et surtout les impôts directs furent augmentés de 45 %. Or ils pesaient surtout sur les paysans On réduisit les traitements des fonctionnaires et les pensions. Par une propagande habile la bourgeoisie rejetait sur le prolétariat la responsabilité d'une telle politique qu'on expliquait comme une sorte de contre-partie douloureuse des avantages conquis par les seuls ouvriers. Dans le même temps on présentait aux masses provinciales les ouvriers comme des fainéants. L'organisation des ateliers nationaux était faite pour donner cette impression puisqu'il s'agissait d'un travail totalement improductif.

Juin 1848. La bourgeoisie consolidée est décidée à frapper. Les ateliers nationaux sont fermés et l'insurrection ouvrière est écrasée. Le prolétariat avait été brisé parce que nul écho n'avait répondu à son appel de détresse Les petits commerçants de Paris, qui, en 1848, avaient fait le coup de feu contre la monarchie, les paysans qui, après février, avaient dansé de joyeuses farandoles autour des arbres de la liberté que le curé avait bénis, tous maudissaient la République, marâtre qui ne leur avait rien donné et quelques années plus tard, c'était le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et Napoléon le Petit. Double leçon. Première leçon pour le prolétariat : isolé, il est vaincu. Deuxième leçon pour les classes moyennes : tirer sur le prolétariat, c'est pour elles, abattre la seule classe qui puisse les préserver en 1848 du césarisme et en 1936 du fascisme.

Nous arrivons en 1871. En dépit de son importance numérique accrue, en dépit de la 1re Internationale et bien qu'elle ait été armée par Marx et Engels d'une solide doctrine révolutionnaire, la classe ouvrière française de 1871 ne pouvait vaincre sans le concours des autres couches sociales qui constituaient avec elles le peuple de France. Marx le savait, il avait conseillé aux ouvriers parisiens de ne pas prendre les armes. Sans doute le Conseil général de la Commune était un reflet de la partie la plus active du peuple parisien Il comprenait 32 p. 100 d'ouvriers, 15 p. 100 de petits commerçants et de petits patrons, 38 p. 100 de membres des professions libérales. Sans doute des insurrections avaient éclaté dans quelques villes de province, mais dans l'ensemble « *la Commune était un mouvement isolé et condamné à la défaite* » (Marx), précisément parce que le prolétariat n'avait pas su lier sa cause à celle des paysans.

D'aucuns disent : C'est exact. Mais nous ne sommes plus en 1848, ni en 1871. Et que viennent faire aujourd'hui les souvenirs de 1794 ? Que diable ! le capitalisme a progressé et il n'y a maintenant rien d'impossible pour le prolétariat français. Voire ! Il faudrait prouver qu'il n'y a plus ni petite industrie, ni petit commerce, ni petits propriétaires ruraux, etc... Nous savons qu'il n'en est rien. Le prolétariat a signé un pacte d'alliance avec des compagnons de route venus des bureaux, des boutiques ou des champs. Il ne brisera pas ce pacte, mais l'élargira au contraire à d'autres compagnons. Et c'est ainsi que l'Histoire se renversera et qu'on verra les féodaux modernes, isolés à leur tour, vaincus par l'alliances de tous ceux qu'ils exploitent directement ou indirectement.

J. BRUHAT

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 3000 exemplaires
Janvier 1937

2ème ANNÉE N° 19 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 22 JANVIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28, NguyễnTrãi – Hanoi

Le succès électoral de notre camarade Trinh Van - Phu signifie :

" Si vous ne faites rien pour les masses laborieuses elles feront tout sans vous ".

La véritable signification de notre succès électoral

Notre camarade Trinh-van-Phu a obtenu 566 voix contre 499 voix à M. Trân-viêt-Binh sur 1072 votants.

La presse annamite de Hanoi a relaté ce fait comme unique dans les annales électorales du Tonkin.

Car jusqu'ici on n'a jamais assisté à une campagne électorale pareille : pas de piastres distribuées aux électeurs, pas de banquet monstre, pas d'opium, pas d'alcool.

Les électeurs ont voté courageusement suivant leur conscience, non pas pour un homme mais pour un programme, pour une conception politique.

Le succès électoral de notre camarade Trinh-van-Phu n'est pas un succès personnel.

C'est la victoire de toute une conception de justice sociale sur le régime d'oppression et de privilèges.

Le pays en a assez de ces hommes qui ne parlent de l'intérêt général que pendant les élections et qui, durant leur vie, méprisent le peuple, l'exploitent et le trompent.

[illegible] la nécessité et l'urgence d'un changement.

Par indifférence et par faiblesse, ils ont jusqu'ici toléré ces imposteurs qui volent le nom du peuple pour le trahir et le bafouer.

Ils ne veulent plus de ces «représentants du peuple» qui ne représentent rien ou qui ne représentent que leurs intérêts personnels. Ils viennent de leur donner une bonne leçon de modestie. Que ces profiteurs aient au moins la pudeur de rester chez eux, de ne pas narguer ainsi publiquement ceux qu'ils ont toujours exploités et trompés

Notre succès est encore un indice très précieux pour le gouvernement Les réformes que nous demandons ne viennent pas de l'imagination de quelques «agitateurs professionnels» mais bien plus profondément des couches laborieuses du pays. Nous n'avons fait que leur donner une forme, que les exprimer hautement.

On ne gouverne pas un peuple en l'étouffant. Certes, on pourra nous dire que la France n'a pas besoin de leçon de libéralisme. Mais nous avons le droit de nous étonner du régime de bâillon sous lequel nous sommes actuellement.

Depuis quelques mois une dizaine de journaux en quôc-ngu sont supprimés. Des réunions publiques même en pleine période électorale sont interdites. Et quand les ouvriers veulent exprimer leur joie et leur confiance aux délégués du Gouvernement de Front-populaire, ils sont menacés de pires représailles ; ils sont matraqués en pleine rue, arrêtés, emprisonnés. Des victimes de ce régime de répression n'ont-ils pas écrit à M. Moutet le 26 octobre dernier de la maison centrale de Saigon :

« .....nous sommes maintenant en prison pour avoir été et pour être du côté du Front-populaire » ?

Ce régime est une anomalie monstrueuse qui risque de nuire irrémédiablement à la saine constitution du pays.

Au gouvernement, au Parlement, à tous les hommes de cœur et de courage de faire cesser ce régime, de rétablir en Indochine plus d'harmonie et plus de justice.

La candidature de notre camarade PHU est unanimement approuvée et appuyée

Aux électeurs patentés de Hanoi

ELECTEURS !

Le scrutin du 17 Janvier constitue pour le « **TRAVAIL** » un incontestable succès.

Malgré la pression administrative, en dépit des manœuvres de la Résidence Supérieure qui n'a pas permis au candidat du « **TRAVAIL** » de développer son programme en réunion publique après avoir fait lacérer ses affiches, le camarade **Trinh Van Phu** arrive en tête, avec 69 voix de plus que son concurrent **Trân Việt Binh** dit **Phuc Dinh,** candidat officiel ; 26 suffrages seulement lui ont manqué pour réunir la majorité absolue et être déclaré élu.

ELECTEURS ! Dimanche vous parachèverez la victoire du premier tour. En votant en masse pour **Trinh Van Phu** vous montrerez au Gouvernement de Front Populaire votre désir de voire acccoître les quelques libertés démocratiques dont vous jouissez, de voir régner en Indochine *cet esprit colonial nouveau* défini par le Ministre des Colonies, notre camarade Marius Moutet, au cours de la conférence des Gouverneurs.

Au sein de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin le camarade **Trinh Van Phu** fera entendre la voix des gagne-petit : commerçants, artisans, cultivateurs, ouvriers, en un mot de tous ceux qui veulent et doivent bénéficier de l'« aisance économique, gage de la satisfaction politique des populations coloniales ».

Aux Urnes ! Pas d'abstentions.
Votez tous pour le camarade Trinh van Phu !

Un groupe de français socialistes

1er Tél. — H. I. Saigon Commerce 0772-32-19 1025.
Adressons remerciements sincères aux électeurs Hanoi stop les prions redoubler vigilance pour assurer succès définitif trinhvanphu dont importance est immense - tournant actuel histoire politique indochine
tathuthau nguyenvantao tranvanthach duongbachmai.

2e Tél. — H. I. Saigon commerce 00773-33-19-1025.
Travailleurs Cochinchine et groupe lutte adressent appel pressant populations tonkinoises assurer succès définitif camarade trinhvanphu stop prient tous amis redoubler efforts pour candidature défense travailleurs petits commerçants classes moyennes.

3e Tél. — H. N. Hue 118-19-21-1010.
Reconnaissant transmettre électeurs Hanoi remerciements pour vote favorable Trinhvanphu candidat populaire
Travailleurs Annam et rédaction Nhanhlua.

NOUS DÉJOUONS LEURS MANŒUVRES

Notre camarade Phu, par télégramme du 19 Janvier, a signalé à nos camarades de Saigon la pression intolérable des Ly-truong et des agents de la Sûreté de Hanoï en faveur de notre adversaire M. Trân-viêt-Binh. Ceux-ci travaillent en plein jour pour M. Binh. Ils circulent ensemble dans les rues de la ville, entrent dans les boutiques, exhortent les commerçants à ne pas voter pour nous. Ils sont allés jusqu'à enlever nos bulletins de vote des mains des électeurs

Nos camarades de Saïgon ont déjà saisi Monsieur Le Gouverneur Général de notre protestation.

Voici le dernier télégramme que nous avons reçu :

H I Saïgon 812 13-21 10 9-26.
Ton télégramme communiqué gougal qui prit bonne note

LUTTE

CHOSES VUES

EXCELLENCE RESTEZ !

La nouvelle de votre intention de vous retirer a jeté, Excellence, le peuple du Tonkin tout entier dans une consternation profonde. Il vit ces jours derniers dans des transes affreuses, et guette à chaque moment avec une fébrile inquiétude la réponse du Gouvernement, réponse dont il espère du fond de son cœur qu'elle sera un refus. Quand les quotidiens commencèrent à publier cette nouvelle inattendue, le public l'accueillit avec scepticisme et ironie «Son Excellence Hoàng démissionne? ricana -t-on de toutes parts, quelle bonne blague! Un jour ces faiseurs de bobards nous apprendront que la terre ne tourne plus. Un Tonkin sans son Excellence Hoang! Autant dire une cour de Huê sans son Excellence Pham. Ah! ces journalistes en mal de gros tirage!» Mais depuis, il a bien fallu se rendre à l'évidence et le scepticisme est mué en appréhension.

Oui, le Tonkin appréhende à l'égal d'une calamité publique le départ d'un chef qui réunit avec un rare bonheur les précieuses qualités de souplesse et de loyalisme. C'est dire, Excellence, et dût votre proverbiale modestie en souffrir, que vous êtes devenu comme un besoin de son existence. Aux heures troubles de l'Histoire, notamment lors des années d'agitations nationalistes et communistes fomentées par des indésirables qui tentaient de saper l'autorité de la nation protectrice, vous avez fait preuve d'un opportunisme et d'une énergie au-dessus de tout éloge vertus qu'un inexplicable préjugé a toujours refusées à notre race. Vous avez soutenu le moral du grand gouverneur Robin — les Indochinois ne pardonneront jamais à M. Moutet d'avoir arraché ce chef à leur affection — et du propre aveu de ce dernier, lui avez conseillé maintes représailles particulièrement efficaces et expéditives dont certain village, soyez-en persuadé, vous saura longtemps gré. Vous aviez dû penser certes que quelques bonnes explosions d'obus ne seraient pas inutiles à ce peuple totalement dénué de la vertu d'obéissance. Vous aviez dû penser aussi que de même que Jésus n'était si grand qu'après avoir gravi son calvaire, de même les Annamites ne seraient grandis que par quelques salutaires baignades dans le sang. Ce faisant, vous vous êtes du reste montré digne de votre illustre père, grand pacificateur et ami de la France lui aussi, qui à la suite d'une méprise fit couper, par un matin mémorable dont l'Histoire saura tenir compte, la tête à quarante-neuf notables du village de Du Lâm à Bac-Ninh, présumés rebelles. Des gens ont osé avancer les mots de cruelle erreur et de sauvage répression en parlant de cette magistrale hécatombe, mais la postérité, toujours fidèle aux héros, fera justice de tels dires. Il est vrai que le crime de ces quarante-neuf décapités n'a jamais été établi, qu'importe, ces désapprobateurs sont insensés qui ne savent pas que certaines actions des grands mandarins se justifient d'elles-mêmes Et les quarante-neuf familles de Du-Lam qui chaque année célèbrent le « giô-rân » doivent communier dans la même reconnaissance émue envers la mémoire de celui qui honora les leurs d'une mort peu banale.

Mais laissons ces hauts faits du passé et parlons-en de plus récents. Quant après le prodigieux coup d'état de 1933 dans lequel vous aviez été pour beaucoup et qui mit l'Annam à un tournant décisif de son histoire, le regretté gouverneur P. Pasquier vola dans un magnifique élan vers Paris avec un important bagage de documents, d'aucuns se réjouirent déjà à l'idée d'un grand changement dans les destinées de l'Empire. Ils savaient que de ce voyage et du vôtre survenu quelque temps après et qui en fut la suite logique, sortirait une réforme d'envergure qui comblerait le peuple d'aise, quelque chose comme le rétablissement des fonctions de kinh-luoc au Tonkin. Chacun s'attendait avec allégresse à vous voir titulaire d'un poste qui vous revenait de la façon la plus légitime. Attente combien émouvante et d'autant plus justifiée que les Tonkinois depuis longtemps ne pouvaient se consoler d'être si loin de Sa Majesté l'Empereur. Un vice-roi à Hanoi du moins leur rappellerait les glorieux jours du passé et leur donnerait l'illusion d'avoir à chaque instant auprès d'eux un monarque à servir. Hélas ! le cruel Destin entendit arranger tout autrement les choses. Homme et documents flambèrent dans la brume de Corbigny et du coup, le rêve des Tonkinois s'effondra comme

(lire la suite en 2e page)

DISCOURS GUBERNATORIAL

Les théories libérales du Gouvernement de Front populaire proclamées en France, ont eu un fort retentissement parmi les populations indigènes aux colonies Elles y ont fait naître des espoirs et une confiance qui ne demande qu'à s'affirmer et grandir.

On peut dire sans exagération que M. Justin Godard a été salué avec enthousiasme par la population laborieuse de Saigon, que Monsieur le Gouverneur Général Brévié y était attendu avec impatience.

Mais les travailleurs de Saigon ont compté sans M. Pagès qui s'est ingénié à détourner l'attention du délégué du Gouvernement populaire des spectacles navrants de misère du peuple, à diriger ses visites sur les œuvres de bienfaisance qui sont le plus souvent les parures et les excuses de la bureaucratie coloniale. On le fera visiter Bokor sous prétexte qu'il y existe une colonie des mineurs ; on le fera visiter les merveilleuses ruines d'Angkor ; on fera faire enfin à M. Justin Godard un voyage touristique alors que le prolétariat du Tonkin attend dans la souffrance les réformes indispensables à leurs conditions de travail.

Monsieur le Gouverneur Général Brévié, longuement attendu, est enfin arrivé. Quoiqu'il en soit, M. Brévié est toujours considéré par les peuples indochinois comme le représentant du Gouvernement de Front populaire, l'homme de confiance du ministre socialiste Marius Moutet. C'est à ce titre qu'il est acclamé par les travailleurs de Saigon.

Mais la bureaucratie est toujours là, jalouse de ses prérogatives. Elle cherche à étouffer la voix du peuple ; elle emploie toujours la même méthode d'intimidation et de violence. Des milliers d'ouvriers et de petits employés sont venus manifester leur confiance au nouveau gouverneur. Leurs banderoles ont été lacérées par la police, leurs délégués qui sont même conseillers municipaux ont été matraqués. Ta Thu-Thâu a été même grièvement blessé. Voilà comment ici, la bureaucratie réactionnaire respecte la pensée libérale du Gouvernement populaire de France.

« L'administration coloniale, a écrit « Robert Jean Longuet, est loin d'être « front populaire. Je ne veux pas « parler seulement des résidents et « gouverneurs et leurs états-majors, « mais du corps des administrateurs « coloniaux qui est en grande ma- « jorité réactionnaire et «raciste» c'est « à-dire qu'il a le mépris de l'indigène.

Nous voilà au cœur du problème. « Des revendications précises ; un « programme de réalisations huma- « nitaires, économiques, politiques- « qu elles qu'en soient ses qualités, se- « ra immanquablement saboté par « ceux qui auront la charge de l'ap- « pliquer.

« La première, l'indispensable me- « sure est celle du changement des « cadres »

Cette déclaration très nette a été formulée par un militant socialiste deux mois après la victoire électorale du Front populaire. Elle n'est pas un vœu, mi une déclaration théorique. Elle est la conclusion d'une expérience de gouvernement à la direction socialiste. La bureaucratie est toujours le refuge de la réaction, le foyer des forces de conservation sociale, la dernière forteresse des privilèges acquis. Tout mouvement qui se propose le changement de l'état actuel des choses doit logiquement l'abattre la première.

Le ministre des colonies lui-même a été victime de sa malfaisance. Daniel Guérin de la commission coloniale du parti S. F. I. O. a écrit le 20 novembre 1936 ;

«A Paris même, rue Oudinot, autour « du ministre, dans son entourage « immédiat, des hommes qui dissimu- « lent à peine leur complicité avec « les colonialistes de là-bas. Un jour, « malgré toute sa bonne volonté, le « ministre se trouve sans défense con- « tre cette atmosphère de mensonge. « On présente à sa signature le 19 « Septembre, un câble invitant le « gouverneur général par intérim à « s'opposer à toute violence et à tout « appel à la violence, à « mantenir « l'ordre public par tous moyens », « etc... Le ministre signe.»

⁂

Le ministre a signé sous la pression de la bureaucratie coloniale.

Tout cela, Monsieur le gouverneur général Brévié devait connaître, lorsqu'il était à Paris en contact avec le ministre des colonies et les camarades du parti S. F. I. O.

Sa première déclaration oficielle publiée et chaleureurement applaudie par la grande pressefasciste d'ici ne fait que nous surprendre davantage. Nous ne pouvons nous empêcher d'un sentiment de tristesse et de lassitude en retrouvant dans le discours du représentant du gouvernement de Front populaire le même thème qu'on nous a dit sur tous les tons depuis Paul Bert jusqu'à Robin.

La grande presse débite les mêmes louanges sur l'homme, son œuvre et lui clame sa confiance.

Ainsi la paix, la concorde semblent régner de nouveau sur la terre bénie de l'Indochine.

Mais en voulant respecter les vieilles formules officielles, M. Brévié a oublié qu'il s'est produit dans le monde un renversement de situation depuis ces dernières années.

Ainsi, quand dans son discours, il s'attaque aux éléments de désordre, ses attaques portent faux,

Nul n'a oublié que le 6 février 1934, en France, les « *hommes d'ordre* » attaquaient la police, flambaient les autobus, mettaient le feu au ministère de la marine ; que précisément c'étaient les « *hommes de désordre* », en l'espèce les socialistes et les communistes, qui défendaient la République, la paix et la liberté.

Le 26 novembre 1936, ces mêmes « hommes d'ordre » ont rompu brusquement des pourparlers économiques, rejeté toute idée de conciliation

(lire la suite en 2e page)

LES TÉLÉGRAMMES ADRESSÉS A M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL BRÉVIÉ

(par poste de HUE)

Gougal SAIGON.
Groupe Intellectuels Ouvriers et Paysans Annam honneur adresser chaleureux souhaits bienvenue nouveau gouverneur Représentant gouvernement Front populaire stop présentent vœux 1· Libertés presse, syndicale association, reunion, voyage 2· Application lois sociales, suppression impôt personnel, dégrèvement impôt foncier et autres. 3. Transformation Chambre Représentants Peuple en organe législatif élu suffrage universel 4) Gouvernement unique responsable devant chambre. 5) Amnistie générale condamnés politiques.

Groupe intellectuels, ouvriers, paysans ANNAM.

Gougal SAIGON.
Adresse Gouverneur Représentant Gouvernement Front populaire meilleurs voeux bienvenue, demande examiner avec bienveillance liberté presse et liberté constitution syndicat presse.

Groupe journalistes HUE

Gougal SAIGON,
Libérés politiques ANNAM honneur saluer nouveau Proconsul réprésentant Front populaire chargé réalisation politique coloniale conforme principes humanitaires démocratiques stop prient exaucer voeux 1) Amnistie générale détenus politiques, réhabilitation complète libérés politiques, instauration régime politique dans prisons Indochine, 2) Octroi libertés démocratiques. 3) Application des lois sociales.

Libérés politiques ANNAM
(Par poste de Hanoi)

Gougal SAIGON
Souhaitons bienvenue stop Attendons de vous toutes mesures susceptibles réparer injustices dont particulièrement sommes victimes. Amnistie générale Cessation surveillance police Facilités accordées libérés gagner vie Instauration régime politique dans prisons.

Libérés politiques.

Gougal SAIGON
Vous souhaitons bienvenue, espérons votre avènement confirmera espérances masses travailleuses indochinoises et apportera apaisement général par amnistie intégrale,

Libérés politiques
Halphong - Kiên-An - Quang-Yên

Votez pour Trinh Van Phu. Pas d'abstentions !

Au scrutin du dimanche dernier

PHU obtient 568 voix
M. Trân-viêt-Binh n'en ramasse que 499

Une formidable ovation salue l'avance de notre camarade

Dimanche dernier, le petit commerce a parlé. Il a parlé en faveur de notre programme en votant pour notre camarade Trinh van-Phu.

Ce jour là la bataille s'annonçait rude. Depuis plus d'une semaine M. Trân-viêt-Binh parcourait la ville, manœuvrait, payait.

Toujours flanqué du nommé Chuc, sécrétaire au Service de la Sûreté, il visitait « les électeurs. Jamais sa Fiat n'a fait tant de course et jamais les petits commerçants n'étaient si « sollicités ».

On a tout fait pour entraver notre candidature. Nos affiches ont été lacérées, nos réunions publiques interdites. Une pressiou intolérable a été faite sur les électeurs par les agents de la Sûre é et par les chefs de quartiers en faveur de notre adversaire.

Pourtant on avait oublié une chose et cette chose fut la raison de notre victoire : les classes moyennes durement frappées par la crise aspirent à un changement ; menacées d'être éliminées par le grand capital, elles n'ont qu'une seule voie de salut, c'est de lutter a côte de nous.

Les mesures arbitraires d'une administration qui se cramponne à un vieil état de choses ne font que les exaspérer, les pousser vers nous, leur demontrer enfin que nous sommes leurs véritables défenseurs.

L'interdiction qu'on fit au dernier moment pour nous empêcher de parler au public ne les ont pas empêchees de venir nous écouter.

Devant la salle où nous devions parler, 2.000 hommes et femmes arrivèrent en petits groupes.

Les gendarmes sous la direction du fameux Commandant Tremeau, les agents de la police municipale et de la Sûreté à qui mieux mieux, les dispersèrent.

Ce coup de force a été pour nous une bonne propagande. Les honnêtes gens se sont ainsi rendu compte que lorsque nous dênoncions les abus des autorites administratives, nous ne disions que la stricte vérité

Anssi quand dimanche arriva, malgré les mesures d'intimidation, la foule se massait nombreuse et inquiète devant la porte de la Mairie.

Des voitures luxueuses de M. Trân-viêt-Binh arrivèrent avec des électeurs qu'on allait checher à domicile. Par contre, on voyait venir de petits commerçants qui nous regardaient avec sympathie, une sympathie naturelle, insctinctive entre les gens qui se comprennent et qui veulent se soutenir mutuellement. Nos camarades ont organisé un service d'ordre pour nous protéger contre les manœuvres de notre adversaire qui a l'appui des puissants du jour.

C'est ainsi que notre camarade Phan-tu-Nghia a surpris M. Binh en flagrant délit de corruption électorale. M. Binh était en train de glisser une piastre et un bulletin de vote dans la maiu d'un électeur. Nghia alerta la police qui a conduit M. Binh au poste pour enquête.

Le nommé Chuc (de la Sureté) a suivi son candidat au Commissariat et a dû déposer en sa faveur. Quoiqu'il en soit, nous porterons plainte contre M. Binh pour corruption électorale. Il aura à s'expliquer devant le juge d'instruction.

Jamais de mémoire de Hanoïen, une élection n'a suscité autant d'intérêt.

Les électeurs de Hanoi avaient perdu l'habitude de voter pour leurs idées. Ils votaient sans conviction, car ils savaient qu'ils ne pouvaient rien attendre de leurs « représentants ». Cette fois-ci ce fut une exception. Phu ne se présente pas pour lui, pour son compte personnel. Il se présente pour la défense d'un programme, du programme des revendications minima des classes laborieuses et opprimées.

Au dépouillement, la salle de vote fut remplie de monde. Nous étions très anxieux. Notre anxiété grandit au fur et à mesure de la lecture des bulletins. Dans les 200 premiers bulletins, le nom de Phu ne sortit que peu de fois.

De jeunes étudiants, des jeunes filles palpitaient d'impatience. A la troisième centaine, Phu rejoignit son concurrent. Un «Ah !» de bonheur salua la nouvelle. A la quatrième centaine Phu mena nettement. Cinquième, sixième centaines Phu menait toujours. Les trois quarts de l'auditoire étaient joyeux. On se poussait du coude chaque fois que le nom de Phu était prononcé.

On cherchait des yeux M. Tran viet-Binh dit Phuc-Dinh. Le nom du marchand-de-produits-pharmaceutiques était davantage prononcé par l'auditoire que par le président du vote. Personne ne le voyait. Il y a longtemps qu'il a disparu.

Une formidable ovation souleva l'auditoire quand le président proclama les résultats. Des « Bravo Phu! » « Vive le Travail ! » fusèrent de toutes parts. Dans le square Paul Bert la foule fut électrisée à la nouvelle de notre victoire. Une seconde ovation explosa.

Nous rentrâmes Sur notre parcours des poings se lèvèrent

Salut au camarade Phu !
Salut au Travail !
Salut au Front Populaire !

Le petit commerce a parlé.

Avec les ouvriers et les paysans, il a parlé en faveur de notre programme.

A la Chambre, Phu parlera !

Il parlera si le petit commerce saura être plus vigilant au second tour !

SEMAINE DES GRÈVES

Grève de 2000 tailleurs à Hanoi

Qui ne connait la vie misérable des tailleurs. Travaillant 16 ou 17 heures par jour, ils ne gagnent que 3 ou 4p. par mois. Le salaire mensuel des plus qualifiés ne dépasse pas 13p. Ceux qui travaillent à la tâche, avec leur journée de 18 heures, peuvent gagner jusqu'à 40p. par mois ou même plus. Mais ce sont pour la plupart des travailleurs de saison. Obligés de chômer au printemps et en automne, leur besogne ne leur rapporte en réalité que 7 ou 8p. par mois. Quant aux apprentis, non seulement ils ne sont pas payés, mais ils doivent encore rembourser les frais d'apprentissage et de nourriture au patron qui les reçoit par faveur et cela pour une période de 3 ans au moins.

Les punitions ne sont pas chose rare. La moindre faute dans la couture ou la coupe entraine des punitions plus ou moins lourdes. Tel ouvrier a dû payer le veston qu'il a mal confectionné. Tel autre a vu son salaire coupé de 50./· pour la même faute.

De plus les conditions misérables, antihygiéniques de travail font que les ouvriers tombent souvent malades. Quand pareil cas leur arrive, ils peuvent être purement et simplement congédiés.

Aussi se sont-ils mis en grève depuis le 15 Janvier pour réclamer :

1. — Augmentation de salaire de 40./·
2. — Congé de dimanche payé.
3. — Congé annuel de 15 jours payé.
4. — Journée de travail de 10h.
5. — Salaire intégral aux malades pendant tout le temps de leur hospitalisation.
6. — Etablissement du contrat partiel ou collectif fixant les heures de travail et le montant des salaires.
7. — Liberté syndicale.

D'après les nouvelles du 20 Janvier, la plupart des grévistes ont repris leur travail leurs patrons ayant donné satisfaction à plusieurs de leurs revendications.

Grève de plus de 200 chapeliers à Hanoi

Le 21 janvier, plus de 200 chapeliers de Hanoi ont déclenché la grève, Leurs revendications :

Liberté syndicale.
Augmentation de salaire de 40·/.
Journée de 11h.
Congé de dimanche payé.
Congé annuel de 15 jours payé.
Amélioration des conditions de travail.

Préavis d'un mois pour tout renvoi des ouvriers.

Les travailleurs à la tâche réclament une augmentation proportionnelle de leurs salaires.

Grève de 1.000 couturiers à Hanoi

1.000 couturiers de Hanoi ont fait la grève le 21 janvier réclamant :

1·) Une augmentation de salaire de 50./·
2·) Suppression du travail à la tâche.
3·) La journée de 9h.
4·) Congé du dimanche et des jours fériés payé.
5·) Liberté syndicale.

Aux jeunesses scolaires

Chers camarades,

Depuis l'avènement du gouvernement de Front populaire partout dans les pays de l'Union, des grèves et des manifestations se succèdent attestant le réveil de la conscience des masses laborieuses.

Le mouvement congressiste, dans un laps de temps relativement court a pu secouer l'esprit indolent de notre peuple. Mais ce mouvement a été arrêté d'une manière trop brutale et nous a profondément déçus.

Heureusement, depuis plus de deux semaines, M. Justin Godard, envoyé du Gouvernement de Front Populaire pour une enquête sur la situation sociale de l'Indochine, est venu en terre cochinchinoise. Nos frères de là-bas lui ont manifesté un grand enthousiasme lors de son arrivée.

Notre tour viendra dans peu de jours.

Ici les masses ouvrières paysannes et artisanes sont en train de s'organiser pour la prochaine réception de M. Justin Godard.

Cependant aucune voix ne s'est élevée de la jeunesse scolaire qui parait rester indifférente à toute activité sociale.

L'on s'étonne bien devant cette attitude si résignée et si pacifique de notre jeunesse, et l'on se demande si elle est déjà entièrement satisfaite sous la régime scolaire actuel,

La réalité nous dit tout le contraire.

Des griefs et des plaintes sont fréquemment formulés contre l'enseignement par la jeunesse studieuse qui se sent étouffée à l'extrême.

Le nombre des élèves augmente de jour en jour en fonction de l'européanisation de notre pays, et pourtant le Gouvernement a toujours tendance á restreindre autant que possible le nombre d'écoles d'ailleurs insuffisant.

Et parmi ceux qui peuvent aller à l'école, la plupart doivent interrompre leurs études à mi chemin, car ils se heurtent continuellement à des difficultés insolubles. Les écoles de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire ne peuvent pas recevoir tous les éléves qui ont achevé leurs années d'études primaires. L'unique Université indochinoise imparfaitement organisée ne répond pas à toutes les vocations des élèves bacheliers

L'admission des élèves dans les écoles publiques est très limitée, à cause des rétributions scolaires élevées, des droits d'exameu déraisonnables des concours et des examens à intervalles peu espacés.

Les programmes d'enseignement ne sont propres qu'à ralentir le développement intellectuel des élèves. Une quantité non négligeable de professeurs et d'instituteurs ne remplissant pas toutes les conditions professorales découragent les élèves consciencieux et intelligents.

A côté de cela, l'enseignement privé n'est pas libre, et les règlements trop sévères imposés par l'Administration font que le nombre limité des écoles privées n'offre pas suffisamment de places aux élèves non admis dans les écoles publiques.

La situation intellectuelle de la ville n'est, toutefois, pas trop désespérante. Mais surtout si l'on pense à ces pauvres paysans qui végètent dans uue extrême ignorance on doit s'élever contre les négligences du Gouvernement vis-à-vis de l'éduation du peuple annamite.

C'est à cause du manque d'écoles dans toute l'Union, que le niveau intellectuel de notre peuple reste depuis longtemps stationnaire. Bien des jeunes étudiants ont déjà senti le besoin d'aller loin pour apprendre des choses nouvelles. malheureusement chez nous il n'y a pas encore de liberté de voyage.

Il est vrai que notre jeunesse étouffe et languit de jour en jour sous un tel régime. Il faut qu'elle se libère le plus tôt possible pour pouvoir développer harmonieusement toutes ses qualités intellectuelles

La lutte pour la liberté et pour un changement total du régime actuel devient indispensable et fatale dans l'évolution de notre peuple.

La jeunesse doit avoir conscience de ses devoirs et de ses forces. Elle est l'élément le plus révolutionnaire. car elle tend à supprimer le passé et à édifier l'avenir. Ce passé obscur et étouffant, elle en a déjà assez Cet avenir splendide et libérateur, elle le prend comme but.

La jeunesse doit s'assigner pour tâche sa propre libération et la libération de son peuple

De tous les temps, elle est essentiellement une force motrice de tout progrès et de toute lutte. Contre cette vérité historique, notre jeunesse est la moins combative et la plus indolente. Elle semble renoncer à n importe quelle lutte et se contenter de se replier douloureusement sur elle-même. Elle diffère totalement des jeunesses russe, allemande, française, et même des jeunesses chinoise et siamoise qui sont toujours prêtes à lutter pour la liberté et à renforcer tout mouvement populaire, en ce qu'elle est calme et résignée, en ce qu'elle se contente de supporter toute brutalité et toute oppression.

Et si l'on compare notre jeunesse d'aujourd'hui à celle d'il y a dix ans à celle qui a su se considérer comme avant-garde des masses laborieuses, l'on s'étonne encore davantage, et l'on doit se dire honteusement : «Notre jeunesse marche à reculons ».

Toute vérité est chose crue et brutale La jeunesse actuelle la voit certainement comme une offense impardonnable. Cependant c'est une vérité indéniable et elle doit la supporter. Mais ce n'est point une offense indélébile ou une offense qui doit se laver dans le sang heureusement, et la jeunesee peut l'effacer quand elle le veut.

A l'heure actuelle, une bonne occasion se présente à nous, pour que nons puissions mettre fin à notre attitude indifférente. Nous devons nous organiser, d'ores et déjà, pour participer au mouvemeut populaire en vue de la réception de M. Justin Godard. Il faut que parmi les voix des masses, on entende notre voix, et que parmi les rangs des manifestants nous trouvions notre place

Chers camarades, l'heure de la lutte est venue. Il faut que nous nous réveillions pour reprendre nos forces auparavant dispersées et pour descendre dans l'arène

Il faut que nous nous organisions pour pouvoir déclencher, en l'occurence, un mouvement des jeunes, vaste et profond.

Camarades, organisons-nous pour la prochaine réception de M. Justin Godard.

Rassemblons-nous autour de ces mots d'ordre :

1 – Enseignement primaire obligatoire.
2 – Augmentation des écoles publiques.
3 – Suppression des frais d'études et des droits d'examen.
4 – Modification des programmes d'enseignement.
5 Création de nouvelles facultés.
6 – Liberté pour l'enseignement privé.

Un groupe de jeunes élèves à Hanoi.

Discours gubernatorial

(suite de la 1ère page)

et d'entente, essayé de créer le trouble et le gâchis.

Les travailleurs que la vieille formule représente comme des énergumènes, d'éternels agitateurs, se montraient alors conciliants et calmes.

En Indochine, plus de cinquante mille d'ouvriers et de paysans se sont mis en grève dans l'ordre et le calme pour attirer l'attention du Gouvernement populaire de France sur leur misérable situation. A l'arrivée des délégués de celui-ci, ils manifestent leur confiance. Leurs manifestations se déroulent avec une discipline parfaite,

Alors les hommes chargés de maintenir l'ordre provoquent le désordre en se livrant à des actes de violence sur la personne des délégués des ouvriers. Leur attitude est calculée aux fins de provoquer les troubles, d'exciter les passions, d'entraver l'action rénovatrice du Front populaire. Ces hommes d'ordre, pour maintenir un ordre qui leur est profitable, créent le désordre à tout prix. N'ont-il pas traité Blum, Moutet dans leur presse et au Grand Conseil de « cabotins, de fous qui déshonorent la France ? ».

Pour réussir, it faut frapper juste. Au Ministre des Colonies Moutet, au Gouverneur général Brévié de rétablir l'ordre véritable en frappant impitoyablement les adversaires du Front populaire Dans tout ce qu'ils feront dans ce sens, nous serons avec eux.

La deuxième et vieille formule officielle consiste à dire que l'Indochine était très malheureuse sous le régime barbare de ses rois et mandarins féodaux. La France républicaine a libéré les peuples asservis des pays asiatiques. Cet argument est trop vieux pour avoir une valeur d'usage à l'heure actuelle. Nous en avons maintes fois montré la faiblesse et l'erreur. L'Indochine incomplètement délivrée de l'oppression féodale, est tombée sous un autre joug, celui de l'impérialisme.

On constate qu'en 1937, l'Indochine est le pays de l'Extrême-Asie le moins évolué du point de vue politique comme du point de vue économique.

Devant cette situation, nous formulons des critiques et nous disons que certaines réformes sont nécessaires et urgentes. Monsieur Brévié a parlé aussi de « geste criminel d'ingratitude et de révolte ». Nous pensons en toute bonne foi que ce reproche ne saurait s'adresser à nous, car, à notre connaissance, jusqu'ici aucun cas de gratitude historique n'a été signalé. On a vaguement parlé, pendant la guerre, de la reconnaissance des Américains des services rendus par Lafayette pendant la guerre de l'indépendance Mais à la lumière des faits économiques, cette idée apparait si puérile que personne ne la défend plus avec conviction.

* *
*

En s'adressant aux hauts fonctionnaires de la colonie, aux représentants de la haute finance et de la propriété foncière, M. Brévié s'est exprimé en ces termes : « *J'attends de vous tous que vous formiez mon jugement.* »

Cela est très dangereux. Nous nous sommes demandé si ce n'est qu'une simple formule de politesse et de modestie. Car se confier à ces «hommes qui dissimulent à peine, comme a dit Daniel Guérin, leur complicité avec les colonialistes... », c'est se mettre dans la gueule du loup. Nous ne saurions concevoir une telle déclaration de la part d'une homme qui est appelé à la direction de l'Indochine par la confiance du Gouvernement de Front populaire. Cette déclaration est un désaveu d'une des idées fondamentales de la politique coloniale du Front populaire : combattre la bureaucratie coloniale et les privilèges des grosses firmes financières.

M. Brévié a parlé encore de la « remarquable continuité» de la politique coloniale de ses « prestidigieux devanciers ».

C'est précisément pour rompre cette « remarquable continuité » que le Gouvernement de Front populaire a choisi un homme comme M. Brévié sans préjugés sur les « réalités indochinoises » et ayant une « conception nouvelle » de la politique coloniale.

Enfin, pour freiner les impartiences, le Gouverneur général affirma qu'il y a pas de « génération miraculeuse ».

Nous sommes entièrement d'accord avec lui sur ce point. Et c'est pour cela que nous demandons des réformes susceptibles de créer aux peuples indochinois des conditions favorables à leur évolution vers plus de progrès, plus de bien-être. Bien avant son arrivée, nous avons dit : «La recrudescence de l'activité politique de la bourgeoisie nationale, le réveil et l'inquiétude grandissante des masses populaires devant la crise, créent dans ce pays une situation telle qu'elle nous interdit toute dissertation abstraite et exige une solution serrée et précise. C'est en partant de cette idée que nous nous livrons à des enquêtes minutieuses sur les conditions de vie des différentes classes sociales en vue d'en dégager un plan de réformes dont nous poursuivrons inlassablement l'entière réalisation. *Chaque critique que nous présentons, chaque vœu que vous formulons est tiré d'une analyse objective des faits.*

Nous n'inventons rien ».

Nous ne croyons jamais aux miracles.

Et puisqu'il n'y a pas de « génération miraculeuse », nous travaillons à créer cette génération :

Que Monsieur le Gouverneur général Brévié nous fournisse les instruments indispensables de travail !

Et alors nous dirons avec lui :

Travaillons !

Travaillons avec confiance pour donner à l'Indochine plus de justice et plus de bien-être.

« Travaillons avec persévérance pour créer aux masses déshéritées de ce pays les conditions plus humaines de travail et d'existence.

Travaillons enfin à l'émancipation totale du prolétariat, pour le triomphe final du socialisme.

Pression gouvernementale

Des fonctionnaires se désabonnent par crainte "des ennuis"

N. D. L. R. — Nous publions ci-après la lettre d'un fonctionnaire qui déclare ne pouvoir plus s'abonner ouvertement à notre journal, de peur de s'attirer l'attention défavorable des autorités supérieures. Le cas de notre ami n'est qu'un entre cent. Notre journal, on le sait, n'a pas l'heur de plaire à ces messieurs d'en haut. Aussi cherchent-ils à paralyser sa force en commençant par intimider les abonnés. Qu'on en juge !

* *

« Monsieur le Directeur,

Je vous prie, dès réception de cette lettre, de bien vouloir me rayer de la liste de vos abonnés.

Cela ne veut pas dire, que je me désabonne, non ! Votre journal est trop intéressant pour que j'y renonce de gaité de cœur.

Aussi continuerai-je à être de vos lecteurs assidus. Mais vous voudrez bien me le faire servir à une autre adresse.

.. Ce n'est peut-être pas très « chic », ni très courageux de ma part, mais vous me comprendriez et m'excuseriez si vous vous rappeliez que je suis... *fonctionnaire* et qu'en cette qualité, *je ne suis pas le seul*, je crois, à accomplir ce geste involontaire consistant à demander le désabonnement, du moins apparent, à votre journal.

Que voulez-vous ! tout le monde n'a pas votre indépendance, à commencer par nous autres, fonctionnaires. C'est regrettable, mais c'est comme cela.

Il a fallu toute la sympathie que j'ai pour votre organe, toute l'admiration que j'éprouve pour la noble cause qu'il défend si vaillamment, pour que je ne m'y désabonne pas de fait, étant donnée la pression qui se fait sentir autour de moi dans ce sens.

Avec mes meilleurs sentiments, veuillez....

«Sans lois syndicales il ne peut être question de droits ouvriers»

a déclaré M. Godard *à une délégation de commerçantes et ouvrières*

On ne saurait jamais peindre, dans tout leur réalisme, les misères dont souffrent les classes travailleuses de ce pays. Pire eucore que celui des ouvriers, le sort des femmes s'avère de plus en plus implacable et dur. Petites commerçantes écrasées sous la lourde charge des impôts, ouvrières d'usines, sans appui se trouvant à la merci des exploiteurs, toutes n'en peuvent plus Après les grèves de l'Arsenal, de Ba-Diêm de Ba Queo où joignant leurs voix à celle de leurs frères en douleur, elles avaient réclamé leurs droits ignominieusement frustrés, elles envoyèrent une délégation à M. Justin Godard.

Le 14 janvier vers 10 h du matin cette délégation conduite par notre camarade Nguyên van-Tao et composée de 10 membres a été reçue par le représentant du Front populaire.

Les déléguées dont Tao s'est fait l'interprète, ont exposé à M.Godard toute leur situation : chaque jour, elles sont aux prises avec les menaces de la faim ; obligées de courir du matin au soir à la recherche du riz, elles doivent délaisser leurs enfants et leur ménage, réduits à un état piteux.

Les ouvrières surtout sont misérables tant par leurs conditions de travail que par leurs conditions de vie. La plupart travaillent 12 heures par jour, même davantage et la nuit encore. Qu'une maladie survienne, c'est le chômage. L'ouvrière que l'état de santé empêche de venir à l'usine est tenue pour absente et comme telle, non payée. Pas d'argent, pas de médicaments : la santé périclite, l'espoir sombre.

En cas de maternité non plus, elle n'a droit à aucune indemnité. Si par malheur, elle est victime d'un accident, les patrons ne s'en soucient guère.

Chaque argument qu'elles avancèrent, les déléguées l'appuyèrent de force documents et preuves. M. Godard écoutait attentivement. Il nota point par point les déclarations. Ému par tant de souffrances si courageusement endurées, par nos femmes travailleuses, M. Godard a déclaré que l'application des lois sociales doit se faire le plus tôt possible et intégralement autant pour les hommes que pour les femmes «*Sans lois syndicales*, a-t-il dit, *il ne peut être question de droits ouvriers*».

Il a promis, quand il sera de retour en France, d'intervenir auprès du Parlement, pour l'élaboration de ces lois, les *seules* qui puissent protéger efficacement la vie des ouvriers indochinois.

Il a promis qu'il veillera à ce que les lois sociales déjà promulguées ici, soient entièrement appliquées. Il écrira à M. Moutet afin qu'aucune modification ne soit faite arbitrairement aux textes des lois.

Fortes de ces promesses, qu'elles savaient sincères de la part de M. Godard, les déléguées ont été apporter un soulagement, un espoir à leurs compagnes.

Toutes, elles ont mis leur confiance en l'envoyé du peuple de France.

CHOSES VUES

château de cartes. Pauvres Tonkinois inconsolés : Ils répètent souvent depuis (que son Excellence excuse leur langage ingénu) ! « Mais qu'est-il résulté de tant de remue-ménage ? Notre vénéré Thiên n'a donc fait que tirer les marrons du feu? Il est gros Jean comme devant! » C'est sans doute nous mal comprendre que de tenir pareils propos, c'est ignorer la forte dose de philosophie avec laquelle vous savez toujours prendre les évènements, c'est surtout oublier que vous ne faites rien qui ne soit dicté par le seul intérêt du pays. Mais n'en faites pas, Excellence, un grief à ces âmes simples. Tel qu'il est, leur langage est l'expression d'un grand amour. Vous comprenez, Excellence, dans quel désarroi, dans quel mortel désespoir les Tonkinois sombreront si jamais vous venez à n'être même plus ce que vous êtes. Vous devez à ce peuple que vous avez sauvé à sa grandeur, à la gloire de votre héroique père, à la vôtre de ne pas quitter votre poste.

Restez, Excellence ! Excellence, restez! restez !

Le Marxisme notre force idéologique

IV

Matérialisme historique

Le matérialisme historique est la base théorique du socialisme scientifique, fondé et proclamé ensuite en 1848 par Marx et Engels dans le Manifeste communiste qui en contient les thèses fondamentales.

De même, ce n'est pas l'esprit qui crée et gouverne la matière, de même ce ne sont pas les idées qui mènent l'histoire humaine. L'homme se trouve au milieu de la nature comme une force naturelle. Il fait partie de la nature, il en est même issu. Il agit sur elle pour en retirer ses moyens d'existence tout en en subissant l'influence. C'est en agissant sur la nature que la connaissance humaine s'en empare peu à peu. C'est par cette activité millénaire que l'homme transforme la nature à son profit tout en étant transformé par elle. A l'origine, l'homme ne se distingue guère de l'animal, car tous les deux, ils sont dépourvus d'instruments de travail, ils n'ont que leurs propres membres. Mais au fur et à mesure, les besoins rendent ingénieux, l'homme invente les instruments à l'aide desquels il conquiert une plus grande liberté par la conquête relativement plus facile des subsistances ; il se dégage de plus en plus des nécessités matérielles quil'enchaînent, il s'élève alors peu à peu au-dessus du plan animal.

« On peut distinguer les hommes des animaux par ce qu'on veut ; ils commencent eux-mêmes à se distinguer des animaux dès qu'ils commencent à produire leurs moyens d'existence » K. Marx.

C'est en partant de cette théorie active de la connaissance, et de la notion de l'homme réel, en chair et en os, que Marx et Engels fondent leur socialisme scientifique. Le matérialisme historique n'est pas autre chose que la conception de l'évolution de l'homme social en activité incessante dans la nature, créant des moyens d'existence — l'homme est un animal fabriquant d'outils, définit Franklin — et par suite, établissant des rapports avec le milieu naturel comme au sein même de la société. L'essentiel n'est pas la religion, ni la philosophie, mais la technique humaine grâce à laquelle l'homme échange avec la nature ses forces productives; avant de penser, il doit manger à sa faim, se garantir du froid et de la chaleur... C'est pourquoi tout découle de la technique, y compris la pensée humaine qui en retour exerce une certaine influence sur le mode de production.

« La première condition de toute histoire humaine est naturellement l'existence d'individus humains vivants. Le premier acte historique de ces individus, par quoi ils se distinguent des animaux, n'est point la pensée, c'est le fait qu'ils commencent à produire leurs moyens d'existence. Le premier fait à constater est l'organisation physique de ces individus et le rapport qu'elle implique avec le reste de la nature. Ces rapports ne conditionnent pas seulement l'organisation primitive, naturelle des hommes, notamment les distinctions sociales, mais tout leur développement ou toute stagnation jusqu'à ce jour. Toute recherche historique doit partir de ces fondements naturels et des transformations que leur fait subir au cours de l'histoire l'action des hommes ». (K. Marx). Ce texte marxiste condense les points essentiels du matérialisme historique.

Scientifiquement parlant, la société humaine est issue de celle des animaux anthropoïdes. Elle ne devient humaine à proprement parler qu'au moment où elle acquiert les premiers outils rudimentaires de l'âge de la pierre taillée (paléolithique), les premières forces productives qui déterminent des rapports à l'intérieur du système social et entre l'homme et le milieu ambiant, rapports qui diffèrent de plus en plus de ceux qui existent chez les animaux.

Ainsi la conception marxiste sur la société humaine, diffère totalement des conceptions abstraites des idéalistes du Contrat social ou des socialistes utopiques. Pour Rousseau les hommes, par un raisonnement à priori, se rassemblent un jour pour vivre en société afin de mieux bénéficier de leurs efforts réunis. La notion de l'homme chez lui, comme chez le philosophe Chinois Confucius, est une création pure de l'esprit. Pour le premier, l'homme à l'origine vit solitaire, libre, errant dans la forêt ; pour le second, il cherche à s'isoler le mieux possible pour éviter le contact avec le milieu social — mais alors d'où vient la société ? — pour garder sa pureté primitive et pour s'instruire au point de vue moral.

La société réelle est bien plus complexe que ne se l'imaginent les philosophes idéalistes. Elle est, si l'on peut dire, un système de forces qui réagissent entre elles continuellement et tendent sans cesse à rompre l'équilibre instable. A la base se trouvent des rapports économiques dont les rapports de production et de répartition qui déterminent les classes sociales, les rapports entre les hommes. Un Etat qui comprend le pouvoir politique

(Suite en 4e page)

Que pensez-vous de notre programme ?

A cette question que nous posons à tous ceux qui lisent nos affiches ou notre journal, la réponse est presque invariable: « J'approuve tous les points de votre programme. Il contient toutes les revendications indispensables à l'amélioration des conditions de vie du peuple indochinois, au relèvement de son niveau intellectuel et moral. Seulement, je pense qu'il est irréalisable. »

Lecteurs, nous sommes de votre avis, mais pas entièrement.

En présentant notre candidature, en sollicitant vos voix, nous n'avons jamais promis que notre victoire apportera irrévocablement la réalisation de notre programme. Une telle promesse dénote chez son auteur sinon l'intention de tromper le populo, du moins l'ignorance crasse en matière politique.

Nous ne sommes pas des démagogues qui distribuent gratuitement des boniments pous escroquer les voix des électeurs. Seuls les candidats qui représentent la minorité, dont les intérêts sont diamétralement opposés à ceux des masses, ont recours à de tels expédients pour le moins malhonnêtes.

Nous sommes des réalistes. Nous n'oublions pas qu'avec l'accès de notre camarade Phu à la Chambre des représentants du peuple, l'unique voix des exploités et des opprimés trouvera difficilement un écho parmi la foule des larbins de la grande bourgeoisie et de la propriété foncière.

Nous n'oublions pas que ce soi-disant parlement, enfanté sous un régime colonial des plus atroces, n'a que voix consultative, et que les vrais maîtres de ce pays, ceux qui disposent du droit de vie et de mort sur le malheureux peuple indochinois, ce ne sont pas ces représentants marionnettes, mais les hommes qui trament, complotent dans la coulisse gouvernementale.

Dans ces conditions, il ne nous est nullement venu l'idée de promettre la réalisation de notre programme au lendemain de notre victoire.

Nous ne promettons qu'une chose. Une fois admis dans la Chambre nous nous ferons un devoir de braver tous les obstacles, de combattre tous nos adversaires qui sont en même temps les ennemis des masses, pour arriver à cette réalisation.

Pour mener à bien cette longue tâche, notre action dans la Chambre ne suffira nullement. Elle aura besoin de l'appui des masses qui lutteront énergiquement au dehors de la Chambre, pour faire pression auprès du gouvernement et du patronat, pour arracher coûte que coûte, petit à petit, les droits et intérêts qui leur ont été spoliés. Dans le régime capitaliste, sous un gouvernement quel qu'il soit, seule l'action des masses est décisive, et toute amélioration, si faible soit-elle, de leurs conditions de vie, ne se conquiert que par la lutte. Ce n'est qu'au prix d'une lutte acharnée des travailleurs que les lois sociales votées par le parlement ont été appliquées en France. Notre programme, pour être réalisé demande l'action consciente, organisée de toutes les masses indochinoises. Il sera le point de ralliement de tous les éléments conscients, honnêtes, prêts pour la lutte.

Qu'autour de nous, tous ceux qui l'approuvent, serrent leurs rangs et nous verrons bientôt un jour meilleur.

Un accident de travail à Truongthi

Le 9 courant, le Cai-Chui de la 3e section de l'atelier Truongthi (Vinh-Benthuy) chargea l'apprenti-tourneur Lê trong Duong de remplacer un ouvrier en repos pour manœuvrer un coupleur bi-polaire mâle, type W.

Admis depuis près de trois mois, comme apprenti sans solde, Duong n'était pas encore très au courant du maniement de l'appareil. D'ailleurs le Cai ne lui en avait pas expliqué le fonctionnement, et ne l'avait pas non plus mis en garde contre les dangers possibles. Duong s'est ainsi fait couper l'index de la main droite.

Amputé pour la vie, Duong a droit, en vertu du décret promulgué le 8 décembre 1936, à une indemnité égale à une année de salaire d'un ouvrier tourneur moyen. Et il a droit à des soins médicaux, aux frais du patron.

Ce sont là des mesures bien insuffisantes, évidemment. Encore si on voulait bien les mettre en application ! Actuellement, Duong est à l'hôpital de Vinh, mais dans la salle gratuite. Il n'a reçu aucune espèce d'indemnité. On allègue pour justifier cette odieuse stipulation, le travail bénévole que fournit Duong. Il est pourtant clair que, parce que, étant apprenti, Duong a été exploité d'une manière inhumaine, ce n'est pas une raison pour aggraver son sort d'une injustice plus grave et plus préjudiciable.

Et dire que l'atelier de Truongthi est un service public. L'Etat colonial entend-il, par ses exploits en matière de spoliation des ouvriers, donner l'exemple aux requins coloniaux qui le soutiennent et l'approuvent ?

A propos de la nouvelle réglementation du travail

L'A.R.I.P du 4 Janvier, avec la sobriété habituelle dont elle fait preuve à propos de toutes les questions qui pourraient intéresser les masses et, partant, déplaire aux potentats de la Finance, annonce en deux lignes brèves et énigmatiques, la nouvelle d'une récente réglementation du travail en Indochine.

Voici les termes laconiques de ce « fait divers » :

« Un décret paru au Journal officiel du 31 décembre, réglemente les conditions du travail des indigènes et assimilés ».

C'est en vain que dans les bulletins qui suivent, parmi les radotages interminables sur les « obsèques » de l'archiduc de Frédéric de Habsbourg ou le « mariage de la princesse Juliana », on cherche des précisions sur la décision ministérielle, une décision qui aura des répercussions sur la vie des quinze millions de travailleurs indochinois.

L'obligeante Agence attend jusqu'au 9 janvier pour publier un communiqué du Ministère des colonies sur la question. Ainsi, tout laisse à croire que, sans les soins du Département, nous serions maintenus, pour un mois au moins, dans l'ignorance complète, sur un événement de première importance.

* * *

Le décret constitue, dit le communiqué, « un véritable code du travail ». Bien des problèmes posés par la vie des masses y sont en effet mentionnés et résolus.

« Il pose le principe de l'interdiction du travail obligatoire, édicte des règles aussi libérales qu'en France en matière d'apprentissage, institue les conventions collectives du travail, supprime les amendes, prévoit les salaires minima. »

La vérité coloniale commence donc à se faire jour dans la métropole. Malgré les subornations d'intermédiaires véreux, malgré les mensonges éhontés d'une presse entretenue par les syndicats du caoutchouc ou les sociétés d'exploitation minière, le Ministre s'est donc rendu compte :

Qu'en ce pays neuf mal dégagé des vertiges féodaux, le travail obligatoire existe, ravalant la personne humaine au niveau des bêtes de somme ;

Que le salarié étant livré à l'exploitation la plus féroce de la part du patron tout puissant, l'apprentissage constitue un prétexte admirable pour aggraver la situation déjà intolérable faite aux travailleurs ;

Que l'absence de tout contrat ou la pratique du contrat individuel, à la faveur des mœurs coloniales, donnent lieu à des abus qui dépassent les imaginations métropolitaines et contribuent à précipiter la mort lente à laquelle sont condamnés tous les hommes de la houille et de l'hévéa.

Que, dans ce pays, plus que partout ailleurs, et même dans des proportions ignorées par les exploiteurs les plus raffinés de France, le patronat met en œuvre l'ignoble politique de division des masses ; une armée d'ouvriers favorisés, contrôleurs ou surveillants, est payée précisément pour la seule tâche de brimer, de rudoyer, de maltraiter la majorité des salariés, les frais d'entretien de ces intermédiaires odieux étant récupérés non seulement sur l'intensification de l'exploitation de la force de travail, mais encore sur des amputations des salaires, sur des amendes aussi multiples qu'injusfiées ;

Qu'enfin aucun frein légal ne s'opposant à ce régime d'esclavage et de misère, les salaires descendent bien loin au delà des limites du strict nécessaire ; des journées de dix cents pour les ouvriers urbains, des journées de cinq cents pour les travailleurs agricoles ne sont pas des cas isolés.

Tout cela, le ministre est arrivé à s'en rendre compte. Il est arrivé à dégager la réalité indochinoise du fatras des rapports et reportages officiels ou officieux dont chaque pièce constitue un spécimen de l'obscurantisme coloniale et de l'impudence impérialiste.

Et il a voulu que cette réalité peu consolante ne soit plus. Un faisceau de mesures est mis en œuvre en vue d'assainir la plaie !

Cependant, le Ministre semble ignorer que la loi, le décret est une chose, tandis que sa mise en exécution en est une autre. Décréter la convention collective, évidemment, c'est bien. Encore faut-il que les masses puissent réellement bénéficier des avantages de la convention collective. Combien de dispositions législatives, en effet, rien que parce qu'elles ne sont pas assorties des modalités d'application appropriées, ont été dénaturées par ceux qui les exécutent et finalement se retournent contre la volonté même du législateur ?

Nous précisons.

L'ensemble des mesures copieuses annoncées par le communiqué officiel restera lettre morte, tant que les masses indochinoises seront privées des moyens qui leur permettent de s'organiser, de s'amalgamer en une force capable de défendre leurs propres intérets, de veiller à l'application des lois sociales.

Le peuple d'Indochine, depuis toujours, a vécu des expériences cruelles qui confirment cette vérité élémentaire. Récemment encore, sous le règne même du Gouvernement de Front Populaire, on a vu quelles déceptions ont réservé aux travailleurs indochinois les premiers rudiments de protection ouvrière qu'on a bien voulu promulguer en ce pays. Les congés humanitaires sont devenus des congés non payés. La protection des femme est devenue le renvoi des ouvrières. La fixation des salaires minima est devenue un moyen pour légaliser et justifier des salaires de famine.

Tant de preuves d'inertie, de mauvaise volonté, de sabotage, de la part des autorités coloniales, n'ont pu avoir raison de l'optimisme du ministre. Il persiste à tenter l'impossible, à ménager la chèvre et le choux, à faire bénéficier les masses de toutes les améliorations matérielles ou morales qu'elles sont en droit d'attendre du Front Populaire, et cela sans rien décider qui puisse aliéner au Gouvernement de France la confiance des capitalistes et impérialistes de la colonie. A moins que le ministre n'ait l'intention de compléter ses réformes en vue de les rendre plus adequates, nous croyons même percevoir dans l'esprit de la nouvelle règlementation du travail, une certaine volonté d'opérer des réformes « par en haut », strictement « par en haut ». Constatez vous-mêmes plutôt :

« En l'absence d'organisation professionnelle, le décret stipule que l'inspecteur du travail représentera les salariés pour le règlement des conflits et l'élaboration des contrats collectifs. Il précise enfin les conditions du travail, notamment en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité des travailleurs ».

Ainsi donc, pour l'application des mesures sociales, les masses indochinoises s'en reposeront sur un inspecteur du travail, un fonctionnaire qui ne sera certainement pas aussi dévoué aux intérêts des travailleurs que les travailleurs eux-même, et qui, selon toutes probabilités, pourrait agir à l'encontre de ces intérêts.

Qu'attend donc Monsieur Moutet pour ne pas permettre aux travailleurs indochinois d'avoir leurs organisations professionnelles, qui font défaut aujourd'hui, pour ne pas faire de ces organisations des gardiennes vigilantes des lois de protection ouvrière, des personnes morales seules capables de négocier avec le patronat?

Qu'attend-il donc pour ne pas promulguer en Indochine la loi de 1884 sur la liberté syndicale, loi dont M. Godard lui-même reconnaît l'opportunité et la nécessité?

Sans la liberté syndicale, répétons-le, rien de sérieux ne pourrait être entrepris au profit des masses. L'octroi de la liberté syndicale, seul, pourra persuader aux masses que le Gouvernement Blum-Moutet est animé de la réelle volonté de travailler à leur éducation et leur émancipation, conformément aux principes de politique coloniale que pose le programme du Front Populaire.

Événements d'Espagne

La Centurie Thaelmann

par HAUD...

L'Allemagne officielle a Franco sous ses ordres et les meilleurs détachements de l'armée du Troisième Reich encadrent, comme dans une cuirasse, la soldatesque africaine et la jeunesse dorée de la Phalange espagnole. Mais la véritable Allemagne, l'Allemagne des travailleurs, suit la lutte du Front Populaire espagnol d'un cœur serré et avec des vœux ardents. Les conversations dans la rue, les quêtes clandestines et la résistance aux prélèvements en faveur de l'oeuvre dite des réfugiés espagnols en sont la preuve. Aux chantiers navals bien connus A.-G. Weser, à Brême, où, aux élections dernières des hommes de confiance avaient donné une majorité de 75 % contre la liste officielle naziste, de nombreux ouvriers ont été arrêtés pour collectes secrètes en faveur du Front populaire espagnol et deux d'entre eux ont été fusillés en vertu de la loi martiale. Si vive est la sympathie pour la lutte de libération du peuple espagnol, ressentie par tout ouvrier allemand comme une lutte contre le fascisme hitlérien, que ne sont pas rares ceux qui traversent, malgré toutes les difficultés, les frontières du Reich pour donner de leur personne dans les rangs des milices.

Quelques semaines après le début de l'insurrection fasciste, les premiers groupes d'émigrés allemands se rendirent en Espagne et y formèrent la Centurie THAELMANN. Centurie signifie centaine. Mais de cent, ils devinrent entre temps plus de mille. Ceux que HITLER et GOEBBELS ont décrié comme « lâches émigrés », « porteurs de bacilles de la peste rouge », « embusqués », ces hommes ont combattu comme des lions devant Huesca et, tout dernièrement, à la tête des milices dans la périphérie de Madrid. Des observateurs impartiaux, des journalistes dont la plume ne trahit nulle sympathie pour le Front Populaire, se voient contraints de s'incliner profondément devant ces soldats de la Centurie THAELMANN.

Qu'on pense un instant aux Corps francs, ces précurseurs du Troisième Reich, avec leur indiscipline, leurs maraudages, leur sauvagerie déchainée contre les hommes sans armes et contre les femmes, qu'ils fussent leurs compatriotes ou Polonais, Lettons, Lithuaniens, et Estoniens. Et qu'on considère ensuite la Centurie THAELMANN, elle aussi précurseur, champion de l'Allemagne qui vient, et pour laquelle on se bat aujourd'hui aussi bien devant Madrid et Tradienta que dans les usines du Troisième Reich. Cette Centurie THAELMANN, avec la discipline qu'elle s'est imposée à elle-même, avec ses convictions inébranlables, avec sa soif d'instruction qu'elle manifeste même aux premières lignes, sa rigueur contre le moindre laisser-aller, voilà ces soldats du peuple contre qui HITLER envoie ses sbires barbares.

Lorsque, en 1871, BISMARCK eut entrepris d'étrangler la Commune, BEBEL et LIEBKNECHT se solidarisèrent publiquement avec la cause des ouvriers parisiens. Au sanglant BISMARCK d'aujourd'hui, qui obscurcit avec ses avions le soleil de la nouvelle Espagne, s'opposent les héritiers de BEBEL et de LIEBKNECHT, les armes au poing. Et leur victoire, la victoire de ce poste avancé des antifascistes allemands, constituera le prologue aux luttes encore plus grandes dans le Troisième Reich lui-même.

L'entrée en lice des antifascistes allemands a une importance triple: elle montre au peuple allemand que, à côté de l'Allemagne officielle dont les maîtres prétendent réduire l'Espagne à une possession du Troisième Reich et sauvegarder les profits du grand accapareur JUAN MARCH, ainsi que les richesses naturelles appartenant aux Grands d'Espagne, il existe une autre Allemagne dont les fils ne cherchent pas de profit et de butin, mais qui sacrifient leur vie à la lutte antifasciste, preuve suprême de leur solidarité avec le peuple espagnol. Et comme ce détachement se compose en très grande partie d'hommes ayant fait la guerre, leur expérience militaire a une valeur particulière pour l'armée populaire espagnole, qui vient d'être créée de toutes pièces. Et, troisièmement, ces antifascistes allemands combattent, à vrai dire, sur un sol étranger, mais pour leur propre cause et face à face avec leur opresseur fasciste ; dans leurs lignes explosent les grenades fabriquées à Rheindorf, au-dessus de leurs têtes, les aviateurs nazistes jettent leur charge qui sème la mort et la destruction. En Espagne, les antifascistes allemands aident à mener à bonne fin la bataille décisive contre le fascisme hitlérien avide de guerre.

Notre détachement allemand reçut son baptême du feu en Catalogne. C'est là qu'il conquit les versants devant Tardienta, âprement defendus par les Marocains et la Légion étrangère. Au chant de l'Internationale, qui, bientôt, fut reprise par les formations espagnoles et catalanes et qui, depuis, résonne en trois langues, nos camarades allemands attaquèrent. Leur courage a été si extraordinaire que, après la fin de ces luttes, le Comité militaire de Barcelone les récompense d'un drapeau d'honneur. Depuis le début de novembre, les volontaires allemands prennent, dans le cadre de la brigade internationale, une part glorieuse à la défense de Madrid contre les fascistes. Ils réalisent ce qui est dit dans le premier numéro de leur journal mural des tranchées, paraissant sous le titre Roto Sturmfhane, et qui, par ses articles, ses brèves informations internationales et ses récits de la vie de la Centurie, fait admirablement l'office d'un vaguemestre rouge :

« Notre formation est une troupe « de choc du Front Populaire allemand. Dans son sein combattent « des communistes, des social-démocrates, des ouvriers chrétiens « et des sans-parti. Nous sommes « tous unis par notre dessein commun d'abattre le fascisme; c'est « pour cela que luttent avec un « égal dévouement et un égal enthousiasme nos camarades, à quelque parti qu'ils appartiennent. « Aussi portons-nous fièrement sur « notre drapeau le nom d'Ernst » THAELMANN, qui, pour nous « tous, est un modèle de fermeté « révolutionnaire et de courage inébranlable. »

Aux communistes se sont joints à la Centurie bien des ouvriers social-démocrates allemands et autrichiens, bien des syndiqués et des sans-parti, tous avec la résolution inflexible de ne jamais se rendre au fascisme et de démontrer en combattant la fermeté de cette décision. Lourdes sont les pertes que cette cohorte de fer a dû subir: sont tombés les camarades GUSTAV KERN, commissaire politique de la Centurie et WILM WILLE, son chef militaire. Celui-ci fut blessé à l'épaule, devant Rueson; à peine rétabli, il rejoignit le front d'Aragon où deux balles l'atteignirent aux jambes et, maintenant, il tombe devant Madrid. Sont tombés: les social-démocrates Wihklemi Pfordt, Paiil Losch, Lans SchWindling et Willelil de Heras, les communistes Georg Mayer, Paul Baumgarten, Rudolf Gemmel, Philipp Mayer, Joseph Graf, Willi Fukallus, Wilhelm Engelmann, Roberts Vie Gier, Richard Waguer et Bruno Preuss, les camarades sans-parti Maslu et Karl Katz.

Le monde entier verra, dans cette mort d'antifascistes allemands tombés, au cours de cette lutte victorieuse à côté de leur frères espagnols, français et italiens, une preuve saisissante que Hitler n'est pas l'Allemagne. Leur mort héroïque noue le lien indestructible qui unit, dans le Reich et à l'étranger, les communistes et les social-démocrates allemands.

N'est-il point temps, pour la direction de la social-démocratie allemande, de se rendre compte de la nécessité de soutenir effectivement la lutte antifasciste par la formation du front unique ? Certes, le journal de la social-démocratie à l'étranger, Neuer Vorwarts, et son organe du Reich, Sozialistiche Aktion, ont, à l'égard des évènements d'Espagne, une attitude de positive et ils trouvent les paroles qui conviennent pour juger la politique poursuivie par les démocraties occidentales. Mais où sont donc les actes qui correspondent à cette attitude ? A plusieurs reprises, la direction du parti a refusé les propositions du parti communiste touchant le front unique. Il est impossible qu'elle maintienne cette attitude. Il faut que Wells et Ollentaurer sortent enfin de leur réserve et qu'ils donnent satisfaction aux désirs de leurs propres cadres. La direction du parti social-démocrate sait-elle combien les soldats allemands antifascistes attendent en Espagne l'unité dont ils sont eux-mêmes les champions héroïques ? Sait-elle qu'un souffle vivifiant embrasserait les couches laborieuses du peuple allemand si elles apprenaient enfin que les partis communiste et social-démocrate avaient conclu l'unité d'action. Il ne faut pas que coule inutilement le sang que versent les hommes de la Centurie Thaelmann afin de barrer la route à l'expansion hitlérienne et de donner ainsi des forces nouvelles à la lutte antifasciste dans le Reich.

Le marxisme notre force idéologique

(suite de la 3è page)

avec tous ses attirails compliqués (police, armée, bureaucratie etc..) veille au maintien du statu-quo, à l'exécution de la volonté de la classe dominante, car l'Etat en somme n'est que l'expression des rapports sociaux existants; viennent ensuite les idéologies de toutes sortes, religion, art, littérature etc... qui reflètent l'économique, le mode de production des diverses classes en lutte mues par les intérêts divergents. Tous ces éléments s'influencent réciproquement, réagissent les uns sur les autres ; la superstructure idéologique agit sur la base économique comme celle-ci réagit sur l'idéologie. Plus une société est avancée, plus nombreux deviennent ces éléments de force sociale. Plus perfectionnée est la technique humaine, plus denses sont les rapports sociaux qui s'entrelacent. Mais parmi toutes ces actions et réactions qui contribuent au mouvement dialectique de l'histoire social e, l'action de l'économique, dont la technique et les rapports de production, reste en fin de compte déterminante, car ce n'est pas « la conscience de l'homme qui détermine son mode d'existence, mais c'est son mode d'existence qui détermine sa conscience ».

Ce système social n'est pas isolé de tout milieu ambiant, suspendu en l'air. La nature l'encadre, et exerce une action décisive et nécessaire sur la marche de l'évolution humaine, sur les rapports changeants qui existent dans ce système et entre ce système et le milieu. La nature en effet est la source des matières premières, des forces productives pour les hommes. La technique d'une société depend nécessairement du milieu naturel.

— Et cela, surtout dans les premiers temps l'histoire où la technique c'est à dire le milieu artificiel n'était pas assez développé—Le froid ou la chaleur prolongés paralysent l'activité humaine, comme d'ailleurs une trop grande abondance de ressoures naturelles. On ne peut nier l'importance géographique dans l'histoire de l'humanité. Entre le milieu naturel et la société existe un équilibre instable, des rapports changeants, des forces d'action et de réaction de l'homme sur la nature et de la nature sur l'homme. On ne peut dire abitrairement que tel peuple ou telle race est plus intelligent que tel autre, car la technique humaine qui caractérise une société dépend également des conditions naturelles du milieu géographique.

(à suivre)

Viennent de paraître: *Le Nhành-Lúa Hebdomadaire d'opinion*
Direction Rédaction et Administration
Rue Jules Ferry Huế
et le Tương Lai Hebdomadaire politique et social
Direction Rédaction Adminitration
56 Rue des Graines Hanoi
Nos saluts confraternels !

A cause de l'abondance des articles nous reportons notre enquête sur Dak-Pao au prochain numéro.

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par Léon Blum

Jeunes filles et jeunes gens qui lirez ces quelques pages, je ne vous demande que ceci : lisez avec une entière foi dans la sincérité de l'homme qui s'adresse à vous, lisez avec une attention dégagée des préjugés qui vous enserrent sans doute depuis votre enfance, lisez en laissant se former en vous l'appel de vos consciences dont les rigueurs de la vie n'ont pas encore faussé la voix, lisez avec vos yeux frais et votre esprit libre.

Voilà longtemps que les hommes travaillent, souffrent et pensent sur cette terre. Leurs efforts accumulés par les siècles ont créé peu à peu une moralité universelle, ont constitué comme un patrimoine commun de sentiments que chacun de nous porte en soi dès sa naissance, que chacun de vous peut retrouver en lui-même. Nous naissons avec le sentiment de l'égalité, avec le sentiment de la justice, avec le sentiment de la solidarité humaine. Nous savons, avant d'avoir rien appris, et par un instinct qui est l'héritage de nos ancêtres, que nous apparaissons tous en ce monde égaux, avec le même droit à la vie, avec le même droit au bonheur, avec le même droit de jouir des richesses indivises de la nature et de la société. Nous savons qu'il doit exister un rapport permanent, équitable entre nos droits et nos devoirs, entre notre travail et notre bien-être. Nous sentons que notre bonheur n'est pas indépendant de celui des autres hommes, de même que notre travail demeurerait vain sans le leur, mais que leurs souffrances et leurs misères sont les nôtres que toute injustice qui les atteint doit nous blesser. Nous sentons que la vertu véritable, celle qui procure la pleine satisfaction du cœur, c'est de savoir sacrifier fût-ce notre intérêt présent à notre profit égoïste, au bonheur commun et à la justice future, et que [illegible] les formes [illegible] de [illegible] qu'elles nous ont promises.

De quoi est né le socialisme ? De la révolte de tous ces sentiments blessés par la vie, méconnus par la société. Le socialisme est né de la conscience de l'égalité humaine, alors que la société où nous vivons est tout entière fondée sur le privilège. Il est né de la compassion de la colère que suscitent en tout cœur honnête ces spectacles intolérables : la misère, le chômage, le froid, la faim, alors que la terre, comme l'a dit un poète, produit assez de pain pour nourrir tous les enfants des hommes, alors que la subsistance et de bien-être de chaque créature vivante devraient être assurés par son travail, alors que la vie de chaque homme devrait être garantie par tous les autres. Il est né du contraste, à la fois scandaleux et désolant, entre le faste des uns et le dénuement des autres, entre le labeur accablant et la paresse insolente. Il n'est pas, comme on l'a dit tant de fois, le produit de l'envie, qui est le plus bas des mobiles humains, mais de la justice et de la pitié, qui sont les plus nobles.

Je n'entends pas soutenir, vous le comprenez bien, que tous les sentiments généreux et désintéressés de l'âme humaine ne se sont manifestés dans le monde qu'avec les doctrines socialistes. Ils sont plus anciens, s'ils ne sont pas éternels. L'instinct de justice, de solidarité, de moralité humaine qui trouve aujourd'hui son expression dans le socialisme a, tout le long de l'histoire, revêtu d'autres formes et porté d'autres noms. C'est cet instinct qui a fait la force des religions modernes, puisque toutes, à leur naissance, dans leur première phase de prosélytisme populaire, se sont tour à tour adressées à lui. Un encyclopédiste du dix-huitième siècle, un jacobin de la Convention, un démocrate de 1830 étaient probablement mus par les mêmes sentiments qui font aujourd'hui le ressort et la force vive de notre action. Mais — là est le point essentiel — le socialisme est la seule forme de cet instinct universel qui réponde exactement aux conditions actuelles de la vie sociale, de la vie économique. Toutes les autres ont été dépassées par le cours du temps. Toutes les autres sont discordantes et retardataires. Que ceux qui s'y obstinaient de bonne foi le comprennent et viennent à nous.

Le socialisme est donc une morale et presque une religion, autant qu'une doctrine. Il est, je le répète, l'application exacte à l'état présent de la société de ces sentiments généraux et universels sur lesquels les morales et les religions se sont successivement fondées. Sa doctrine est économique plutôt que politique. Pourquoi ? Parce que l'analyse de l'histoire — analyse que chacun de nous peut vérifier et confirmer par son expérience quotidienne — établit précisément que les faits économiques, c'est-à-dire les formes de la propriété, les phénomènes de production, d'échange et de distribution des denrées, dominent de plus en plus l'évolution des sociétés modernes, gouvernent de plus en plus leurs institutions et leurs rapports politiques. Sa doctrine a pour principe initial ce qu'on appelle la lutte des classes. Pourquoi ? Parce qu'en effet le caractère essentiel des sociétés modernes, considérées du point de vue économique, est la division progressive en deux classes des individus qui les composent, d'une part, les possédants, ceux qui détiennent le capital et les moyens de production créés par la nature ou par le labeur accumulé des siècles ; d'autre part, les prolétaires, ceux dont la propriété consiste uniquement dans leur force personnelle de travail, dans leur vie et dans leurs bras. Concentration progressive des capitaux et des instruments de travail entre les mains des possédants, accroissement progressif du nombre des prolétaires, tel est le trait dominant de l'évolution économique depuis un siècle et demi, c'est-à-dire depuis que la science a multiplié l'emprise des hommes sur les richesses et les puissances naturelles. Obligation impérieuse pour le prolétaire de travailler au service et au profit du capital, de devenir le **salarié** d'un **patron**, telle est la conséquence inéluctable de cette évolution.

* *

On est socialiste à partir du moment où l'on a considéré ce fait essentiel : le patronat et le salariat s'engendrant l'un l'autre et s'opposant l'un à l'autre, à partir du moment où l'on se refuse à accepter ce fait comme nécessaire et éternel, à partir du moment où l'on a cessé de dire : « Bah! c'est l'ordre des choses ; il en a toujours été ainsi, et nous n'y changerons rien ! », à partir du moment où l'on a senti que ce soi-disant ordre des choses était en contradiction flagrante avec la volonté de justice, d'égalité, de solidarité qui vit en nous.

Est-il vrai d'ailleurs qu'il en ait toujours été ainsi, toujours et partout ? Non, l'effort séculaire des hommes pour vivre en société, pour exploiter en commun le patrimoine des richesses naturelles a déjà connu d'autres formes dans l'histoire. Le salariat lui-même présentait des caractères moins définis aux temps de l'artisanat, du petit négoce et de la petite industrie. Sa généralité, comme ses conditions actuelles, datent des progrès du machinisme et du développement des sociétés anonymes de capitaux. Il est vrai qu'il est devenu aujourd'hui la loi commune. Mais c'est cette loi que ni notre raison ni notre cœur n'acceptent plus.

Vous êtes le fils d'un salarié, ouvrier, employé, journalier agricole. Sauf hasard providentiel, votre destinée est de demeurer toute votre vie un salarié. Voilà, tout à côté de vous, dans la rue voisine, le fils d'un possédant, d'un détenteur de capitaux. A moins de circonstances extraordinaires, il restera sa vie entière, directement ou indirectement, un patron. Vous travaillerez pour lui, pour l'entreprise qu'il dirige ou bien pour l'entreprise où il a placé ses fonds et dont il a mis les titres dans son tiroir. Le produit de votre travail servira pour une part à vous nourrir, vous et les vôtres, mais pour le surplus à constituer ses profits. Ce salaire, tant qu'il a été le maître absolu, il l'a comprimé, maintenu à un taux dérisoire et inhumain, pour accroître à la fois ses débouchés et ses bénéfices. Il a dû le relever peu à peu depuis que vos camarades et vous, groupés pour votre défense commune, lui avez fait sentir, de temps en temps, la menace de votre force, depuis aussi que, sous l'influence des penseurs et des hommes d'action socialistes, l'opinion publique s'est entr'ouverte aux idées de progrès et d'équité. Cependant, votre salaire ne représentera jamais la valeur entière de votre travail. Toujours, quoi qu'il arrive, une part de cette valeur sera perçue, retenue au profit du capital que l'autre possédait à sa naissance et que vous ne possédiez pas. Il en sera ainsi pendant toute sa vie, et pendant toute la vôtre. Pourquoi ? Est-ce juste ? Et cela peut-il durer ?

Que disaient il y a cent trente ans les hommes de la Révolution française ? Ils disaient : fils de noble, fils de bourgeois, fils de serf ou de manant, les hommes naissent tous libres, tous égaux, pétris du même limon, de la même argile. La société doit consacrer leur égalité naturelle. Plus de distinction tirée de leur origine, de ce qui précède leur venue au monde, de ce qui devance la manifestation de leur valeur personnelle. Les hommes de la Révolution avaient cru achever leur œuvre en confondant tous les ordres de l'ancienne société. Ils ne se doutaient pas que, dans la société moderne, la même iniquité reparaîtrait, sous une forme moins supportable encore, par la formation et la distinction des classes. Ils ne se doutaient pas qu'il nous faudrait reprendre, après eux, sur nouveaux frais, leur tâche révolutionnaire. Fils de possédant ou fils de prolétaire, les hommes naissent tous libres, tous égaux. Pourquoi la société livre-t-elle les uns aux autres, asservit-elle les uns aux autres, exploite-t-elle le travail des uns au profit des autres ?

On nous répondra : la société distribue à chacun de ses membres le rôle, la tâche qui convient à ses facultés. Il faut bien que l'un commande et que l'autre obéisse, que l'un dirige et que l'autre exécute, que l'un travaille de son cerveau, l'autre de ses bras. Il existe nécessairement comme une hiérarchie d'emplois sociaux, auxquels une société policée pourvoit selon la différence des aptitudes, c'est-à-dire de l'intelligence et de la culture. Soit, il faut des hommes pour toutes les tâches, et qu'il serait absurde que chacun d'eux prétendît à diriger les autres. Mais où trouverons-nous l'assurance que le fils du possédant en fût plus digne que le fils du prolétaire ? Quand donc a-t-on mesuré contradictoirement leurs aptitudes, c'est-à-dire leur intelligence et leur culture ? L'un est plus instruit que l'autre ? C'est qu'un premier privilège, une première distinction arbitraire les a séparés, dès que leur conscience s'éveillait à la vie. Les fils de possédants ont eu leurs écoles à eux, où l'instruction n'a pour ainsi dire pas de fin, où le plus médiocre esprit, à force de temps et de sollicitude, finit par usurper un semblant de connaissance.

(à suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-[illegible]

Tirage 2500 exemplaires le 22 janvier 1937

LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 29 JANVIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến — Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60, — Administration-Rédaction : , Nguyễn Trãi — Hanoi

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Manifestons notre confiance au délégué du Gouvernement de Front populaire.

Manifestons notre volonté unanime de lutter pour la conquête des libertés démocratiques, pour l'amélioration des conditions de vie des masses laborieuses.

Mais manifestons dans l'ordre et le calme pour montrer que nous sommes capables de discipline, que nous sommes conscients de la grandeur et de la légitimité de notre cause

LA RIPOSTE DES PETITS COMMERÇANTS DE HANOI

Devant les mesures de pression et d'intimidation des Ly-truong, devant l'interdiction arbitraire de notre réunion électorale, les petits commerçants ont réagi de la façon la plus significative en votant en masse pour notre camarade Trinh-Van-Phu.

C'est une magnifique réponse à ceux qui croient à la puissance infaillible de l'argent, à ceux qui méprisent le peuple et l'écartent de la politique du pays.

C'est aussi un avertissement à ceux qui dirigent les destinées de l'Indochine. Les classes moyennes, durement frappées par la crise, ont besoin d'être soutenues.

Jusqu'ici on ne s'occupe que de renflouer les grosses entreprises industrielles ou commerciales. Le crédit à long terme n'a profité qu'aux propriétaires féodaux et aux planteurs qui possèdent des milliers d'hectares. Les privilèges et les subventions ne sont jusqu'ici accordés qu'aux puissantes sociétés financières.

Rien pour les petits commerçants, pour les artisans, pour les gagne-petit.

Par ce vote, ces classes laborieuses et déshéritées s'imposent à l'attention du Gouvernement.

Il faut qu'on songe à améliorer leur sort, à les dégager du joug des financiers capitalistes et spéculateurs qui les maintiennent impitoyablement sous leur loi.

Il faut aussi leur accorder des prêts à long terme pour les libérer des griffes des usuriers et leur permettre de se grouper en syndicats pour se défendre contre l'exploitation forcenée du grand capital.

Elles sont lasses de ce régime d'obscurantisme et de misère.

Elles aspirent à un changement.

Elles luttent avec nous pour arracher aux classes possédantes les réformes indispensables à leur existence même.

Peu d'électeurs ont connu notre camarade Phu, mais tous ont connu notre programme, notre but, les idées qui nous animent.

Ils ont voté pour notre idéal de justice et de bien-être.

Ils ont voté pour un ordre nouveau.

Ils se joignent aux ouvriers et aux paysans pour travailler à l'émancipation de l'Indochine laborieuse !

La mise en scène

Partout où devra passer M. Godart, l'ordre a été donné de « préparer » soigneusement la réception c'est-à-dire de présenter un air bien-être, une apparence de souci du gouvernement local à l'égard de la population.

On promène le visiteur à travers cet étalage d'un jour, cette exhibition de réclame. Il passe là où d'autres ont passé ou passeront, escorté à chacun de ses pas d'une nuée d'officiels qui rivalisent de tours d'adresse pour cacher à qui mieux mieux l'arrière-scène. La Sûreté bien entendu figure dans la troupe. C'est la règle sacrée.

La revue commence, comme d'habitude, par les œuvres d'assistance sociale où la mise en scène est des plus faciles. Elle se termine naturellement par les mêmes œuvres qui, par leur caractère même, ne peuvent apporter qu'une bonne impression.

Que M. Pagès détienne le palme, ce ne serait pour étonner personne car c'est le chef de file. Le « hasard » a révélé que ce grand metteur en scène est doublé d'un comédien. Voici l'acte: Hôpital Lalung Bonnaire à Cholon. Une pauvre femme. Une malade. Une loque humaine. A cette vue le grand « républicain » du Sud sent son cœur se fendre. Une larme s'échappe de ses yeux. Instinctivement il met la main à sa poche : une piastre pour la malheureuse. Plus loin, un coolie avec une jambe cassée. Des larmes plus chaudes encore; deux piastres.

Voilà ce qui va faire vibrer jusqu'à les rompre les fibres des amateurs d'émotion.

Quand on a, comme M. Pagès, le ventre bien rempli et le corps bien drapé, le cœur déborde facilement en « générosités » de tous genres.

Quand on gagne comme M. Pagès en un mois ce que ramasse un ouvrier indochinois au bout d'une dizaine d'années, on peut se permettre le luxe des aumônes. D'autant plus que ces gestes peuvent vous faire vendre plus cher.

Du coin de l'œil, le gouverneur de la Cochinchine s'assure que ses larmes de crocodile ont été notées par les visiteurs et la tournée continue. Heure du repas des malades. Ceux-ci doivent souhaiter que les visites officielles soient fréquentes car ils sont bien régalés en pareille circonstance. Malgré cette sollicitude accidentelle de M. Pagès, M. Godart trouve que la nourriture est insuffisante. Devinez l'ahurissement de notre gouverneur. Il bondit vers un journaliste, l'empoigne par le bras et l'entraînant devant Mme et M. Godart: « Je prends ; dit-il pour se défendre, ce journaliste à témoin qu'il n'y a jamais eu de réclamations à ce sujet. »

Bravo ! M. Pagès. Vous avez donné la note juste ! On n'obtient rien ici sans réclamation. Tant pis pour ceux qui ne réclament pas ! Qu'on danse sur leurs corps ! Qu'on bouffe sur leurs cadavres ! Tant pis. Mais gare aussi à ceux qui osent réclamer. Les prisonniers politiques de Hanoi n'ont-ils pas réclamé un régime plus humain ? M. Pagès les a envoyés à Son-La où en quelques mois, 30 de ces vaillantes et généreuses voix se sont éteintes à jamais de ce monde. Les cheminots de Saigon n'ont-ils pas réclamé un peu plus de riz et de repos ? M. Pagès a appris à leur meilleur camarade de combat, Nguyên-tân-Hung à se taire en le condamnant à un an de prison.

Ainsi sous le régime de M. Pagès, on meurt si on ne réclame pas. Mais on meurt aussi si on ose élever la voix.

* *

La même chose avec M. Tholance, cela va sans dire.

Quand nous disons mise en scène, nous ne forçons nullement la vérité. Voici, pour édifier M. Godart comment on prépare la réception de M. Paul Reynaud à la Sûreté de Hanoï.

Novembre 1931. J'étais alors « l'hôte » du commissaire M. Riner, venu de la Maison Centrale avec quelques camarades. Des ouvriers d'occasion se démènent devant les cellules et les violons. Les portes, les barreaux sont repeints. Les persiennes flamboient de neuf. Une couche de badigeon efface, sur les murs des cellules, des taches de sang qui avoisinent avec des cris de désespoir ou de lutte, de haine ou d'amour. Les toiles d'araignée débarrassées, le carrelage lavé à grande eau. Voilà pour les choses. Les hommes maintenant : « épuration ». Tous les pensionnaires de la Maison Centrale y retournent. Au violon gauche il ne reste à peine qu'une demi-douzaine de voleurs. Au violon droit: trois politiques dont deux femmes, N. T.T., et N.T.V., bien « dociles »; le troisième, N.V.K., un traître à ses frères.

Sur les 26 cellules, cinq seulement sont occupées: quatre suspects politiques et un contrebandier d'opium de grande classe, le nommé Tong-Cong.

Le soir du 6 Novembre. Nouvelle sensationnelle : on distribue aux cellulaires des couvertures. Le n° 26 en a quatre ; le n° 24, le n° 6 chacun quatre aussi. Ah ! mon Dieu! quatre couvertures par ce froid! Malheureusement, on « oublie » les n° 7 et 9. Leurs camarades d'infortune veulent bien leur partager leurs couvertures. Impossible, car tous sont rivés à la planche leur servant de lit. Les n° 26 et 24 notamment ont, jour et nuit, depuis deux mois, les deux mains attachées et les deux pieds à la barre.

7 Novembre : c'est le grand jour On réveille les détenus plus tôt que d'habitude. On les laisse se débarbouiller plus longtemps aussi. Pensez, le ministre va arriver.

Il faut être propre. Toutes les portes des cellules sont laissées ouvertes et les nos 26 et 24 ont leurs mains libres et un pied libre. Le rénégat N.V.K vient occuper la cellule 13, sans doute avec la consigne de célébrer, le cas échéant, la « bonté » du chef de la Sûreté.

Sur le coup de 7 heurs, le Chef de la Sûreté du Tonkin vient dans les cellules. Il promet aux nos 26 et 24 la liberté s'ils se montrent « sages » à l'arrivée du ministre. Entre temps, on fait sortir les nos 7 et 9. Ils ne sont pas bons pour la réception Le n° 7 porte des bleus sur tout son corps. Le n° 9, un boy à bord du « Sphinx », a le dos encore tout ensanglanté. A travers sa veste et son pantalon déchirés, on voit sa chair meurtrie, labourée. Notons en passant que ce travailleur innocent, après avoir été traîné de Sûreté en Sûreté (Hanoï, Saïgon, Thai-Binh) et après avoir connu toutes les tortures, n'est relâché qu'après 18 mois de détention, bénéficiant d'un non-lieu. On dirige ces deux suspects sur le Commissariat de Police du 2e arrondissement où on oublie ce jour-là de leur donner à manger. Tant la police est-elle préoccupée d'assurer « l'ordre » sur le passage du ministre. Restent donc pour la « réception » à part quelques voleurs, au violon droit : deux femmes « repentantes » et aux cellules: le rénégat N.V.K., les n° 26 et 24, deux politiques, mais qui n'ont pas encore connu le passage à *torture* et le n° 6, le contrebandier d'opium.

Ainsi, M. Reynaud peut bien venir s'il le veut. Il a visité la Sûreté sans descendre toutefois aux cellules.

Le ministre passé, hommes et choses rentrent dans l'ordre habituel. N.V.K. reprend sa liberté. Les nos 26 et 24 réintègrent leurs chaînes et leurs barres. Adieu aussi les chaudes couvertures. Les nos 7 et 9 quittent le commissariat de Police et regagnent leurs cellules à la Sûreté.

Il serait inutile de défier le chef de la Sûreté du Tonkin de rééditer ces faits. Il les rééditera prochainement et à une échelle beaucoup plus large, car il aura avec M Tholance à recevoir sous peu à leur tour M. Godart.

Lenvoyé du gouvernement de Front Populaire a bien fait de recevoir les ouvriers. Il a bien fait d'intervenir dans les conflits du travail en cours. C'est aussi la moindre chose de la part d'un enquêteur sur les conditions du travail. Le

(suite en 2e page)

En vue de la réception de M. Godart

ALERTE !

M. Justin Godart va arriver au Tonkin.

Aux ouvriers d'ici dont les conditions de vie et de travail s'avèrent lamentables, aux petits commerçants, aux artisans écrasés sous le poids de la fiscalité, à toutes les couches sociales que le régime étouffe, aux intellectuels désireux de voir plus de justice, plus de liberté; nous disons :

Allez au devant de M. Justin Godart !

Allez au devant de lui pour lui affirmer et affirmer au gouvernement de Front populaire qui l'a envoyé votre sympathie et votre confiance.

Allez au devant de lui pour lui dire et dire au peuple travailleur de France vos espoirs, vos aspirations.

Allez au devant de lui pour lui clamer votre volonté d'avoir :

Le droit syndical ;
La législation ouvrière ;
Les libertés de presse, d'association, de réunion, de voyage ;
L'amnistie totale aux emprisonnés politiques

Un envoyé du Front populaire ne saurait être reçu que par une manifestation populaire.

Manifesteront donc tous les hommes, femmes et enfants qui, ce jour là, quitteront l'atelier ou l'usine un peu plus tôt afin de venir nombreux à la gare.

Manifesteront tous les marchands et marchandes ambulants qui, au lieu de circuler dans les rues, se dirigeront sur la place où le ministre devra descendre.

Manifesteront tous les commerçants et commerçantes qui fermeront leurs boutiques pour donner à cette réception un caractère solennel.

Manifesteront enfin tous les employés des bureaux, tous les écrivains, journalistes, étudiants, qui se joindront à la foule, alignant leurs rangs sur ceux des travailleurs manuels.

Mais une chose à retenir : **c'est qu'il faut de l'ordre**

Nous devons garder notre dignité, toute notre dignité. Qui sommes-nous ? des gens qui peinent pour faire vivre la société, des déshérités qui aspirent au mieux-être, des cœurs généreux qui veulent voir régner la justice sociale.

La paix nous est favorable.

Puisque la réaction ne vit maintenant que de la guerre et des coups de force, puisqu'elle cherche le désordre, nous avons intérêt à éviter la violence.

Restons sourds à toutes les provocations d'où qu'elles viennent.

Manifestons dans l'ordre et dans la discipline.

Par la dignité que nous aurons montrée, nous ferons connaître à M. Justin Godart ce que nous sommes en droit d'attendre de lui.

AUX ÉLECTEURS

L'élection qui vient de se terminer a offert un spectacle tel que nous n'en avons jamais connu en ce pays.

En effet, a-t-on jamais vu une campagne électorale si âpre, si mouvementée qui a opposé non pas deux hommes, mais deux conceptions sociales, deux méthodes de lutte : d'une part la corruption, la pression déloyale, les manœuvres louches ; de l'autre, la persuasion, la volonté de vaincre, la lutte par voie légale ?

A-t-on jamais vu les masses travailleuses manifester une conscience si claire de leurs intérêts, une haine si profonde vis-à-vis des forces de conservation sociale en défiant toute menace, en déjouant toute machination, toute intrigue ?

A-t-on jamais vu une victoire si éclatante, et si chaleureusement accueillie par des applaudissements, des cris d'enthousiasme d'une foule nombreuse, serrée, compacte qui paraît rester depuis longtemps indifférente à la vie politique ?

Oui, chers électeurs ! c'est grâce à votre sympathie et appui que nous avons remporté cette victoire, laquelle est en même temps la vôtre, celle de toutes les masses travailleuses.

Mais il ne suffit pas de nous enthousiasmer, il faut nous mettre à l'œuvre. Notre victoire électorale n'est que le commencement de la lutte. Pour réaliser le programme que nous avons adopté, pour arriver à des améliorations de nos conditions de vie, il faut lutter encore, lutter toujours. A la Chambre, notre camarade Phu luttera par la force de sa voix, défendra toutes les aspirations des masses. Il interviendra en faveur de tous les mouvements de revendications, fera pression auprès du Gouvernement pour les faire aboutir le plus tôt possible. En dehors de la Chambre, à la campagne ; dans les usines, les masses travailleuses lutteront pour donner plus d'effet à son action. Ces deux fronts de lutte s'allieront, se compléteront, se renforceront mutuellement pour nous conduire à de nouvelles victoires.

Chers électeurs ! Plus que jamais, nous devons nous unir. Plus notre union est étroite, plus rapidement notre vie s'améliorera et plus grande sera notre liberté.

CHOSES VUES

DIVERS

Quelles choses a-t-on vues ces jours-ci ! Beaucoup et de fort intéressantes.

On a vu M. Pham-Ta — toujours lui — venir à Hadong supplier son Excellence Hoang de revenir sur sa décision, après s'être posé en médiateur dans les affaires de grèves, puis, rendu à Hué inviter le révolutionnaire Phan-bôi-Châu à rompre la monotonie de ses vieux jours par quelques voyages dans le Nord et le Sud. Tout cela, assurent les gens avertis, rien que par amour du peuple. Les propos d'après lesquels M. Ta aurait voulu se forger un brin de popularité sont le fait des méchantes langues.

On a vu la Patrie Annamite s'alarmer chaque jour davantage au sujet des mesures prises par M. Moutet, s'inquiéter sur le sort de la monarchie annamite à laquelle le ministre n'a encore fait la moindre allusion; puis se précipiter avec une promptitude qu'on eût dit panique sur la péroraison du discours de M. Brévié à laquelle elle se cramponne depuis comme à une planche de salut. Puérile précipitation qui lui a valu à peu près cet appel au calme du subtil M. Babut : « Allons ! Allons ! Pas de cette frousse. Le Gouvernement du Front populaire vous laissera votre roi, car en somme la question de votre régime national ne le regarde pas à ce point ». Notre confrère de la Rue des Paniers complètement rassuré par ces paroles va décupler, paraît-il, son service gratuit pour fêter son bonheur. Plaignons ceux qui auront la malchance d'être bombardés lecteurs malgré eux de la Patrie Annamite. Qu'ils s'arment de courage !

Mais l'évènement le plus marquant de la semaine a été sans conteste le triomphe du camarade Trinh-van-Phu aux élections du 24 janvier. Quel spectacle nouveau que celui du square Paul Bert ce jour-là ! Un public composé surtout de jeunes gens des deux sexes, d'intellectuels, d'ouvriers et de petits commerçants, attendait, impatient les résultats du scrutin, sûr néanmoins du succès de celui à qui allait toute sa sympathie. Par intervalles, un frénétique applaudissement saluait l'avantage du candidat du « Travail ». On n'a jamais encore vu cela depuis qu'il y a des Hanoiens et qui votent. Dans cette foule enthousiaste, on distinguait un journaliste réactionnaire, homme d'ordinaire suffisant et vantard, mais qui, ce jour-là paraissait assez sombre et pour cause. Il avait toujours dit et cru peut-être que la jeunesse partageait ses idées rétrogrades. La veille encore, il avait, venant toucher sa subvention, affirmé héroïquement devant son patron : « Trinh van-Phu sera battu ou j'enverrai ma plume au diable ». Aussi chaque applaudissement de la foule l'affectait comme une cruelle désillusion. L'ombre de son chagrin passait par ses prunelles pathétiques et il s'en fallait de peu qu'il se lamentât comme Auguste :

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie !

Quand Phu, élu à 365 voix de majorité, fut couvert de fleurs et porté en triomphe par la foule, l'homme s'affaissa comme une masse sur le gazon mouillé de pluie...

A la Chambre, cette Chambre tant décriée, il y aura donc désormais un représentant ouvrier. Pour un heureux évènement, c'est un heureux évènement. Notre joie n'est pas cependant sans mélange car nous voyons déjà la mine piteuse de quelques confrères que ce fait n'aurait pas enchantés. La Patrie Annamite, entre autres, va sans doute s'en plaindre comme elle l'a déjà fait lors de l'élection des quatre conseillers ouvriers à Saigon : « Aujourd'hui on voit un communiste à la Chambre du Tonkin ! Demain qu'adviendra-t-il ? » Cher confrère désabusé ! Je compatis d'avance à votre peine. Me permettriez-vous toutefois de vous chuchoter à l'oreille une confidence ? Qu'adviendra-t-il demain ? Mais il adviendra, cher confrère, que le monde marchera, et les idées avec lui, en dépit de vos jérémiades. Il adviendra que les masses de plus en plus se réveilleront et que nul ne pourra s'opposer impunément à son réveil. Le bourrage de crâne intéressé déjà ne porte plus et devient aujourd'hui un procédé dangereux plus que jamais. Enfin voulez-vous que je vous dise ? Continuez à repeindre vos idoles poudreuses puisque vous trouvez votre compte dans cette besogne ; les autres feront bien leur bonhomme de chemin sans vous.

Notre camarade Trinh-van-Phu est élu par 802 voix sur 1241 votants.

En bloc, les petits commerçants, les artisans ont voté pour nous. Ils ont répondu à notre appel. Ils nous ont assurés de leur soutien.

Ce qui prouve que nous avons avec nous non seulement la masse des ouvriers et des paysans, mais encore toutes les autres couches de la population travailleuse.

AU SECOND TOUR DE SCRUTIN

PHU EST ÉLU PAR 802 VOIX

5000 personnes l'ont accompagné jusqu'aux bureaux du « TRAVAIL »

Au second tour, la bataille électorale était de beaucoup plus sévère qu'au premier.

Nos adversaires manœuvraient fermé. L'argent coulait, coulait. Ils juraient de nous faire reculer.

Mais ils n'ont pas réussi grâce au courage de nos camarades. Partout où ils tentaient de saboter notre travail de propagande nous avons riposté avec énergie. Un chef de rue fut attrapé par nous pour avoir enlevé les cartes électorales aux petits commerçants de la rue des Eventails et de la rue To-Tich. Sans attendre, nous l'avons traduit devant le tribunal. Ailleurs, le nommé Chuc et ses acolytes menaçaient. Nous avons répondu en intensifiant notre propagande.

Dans ces conditions nous partions pour le scrutin de dimanche dernier.

Dès 6h, devant la mairie, il y avait une foule de spectateurs. La police et la Sûreté y disposaient un imposant service d'ordre. M. Arnoux, le directeur du service de la Sûreté et ses adjoints, les commissaires et inspecteurs : Marchais, Lanèque, Bréard, Reinert, Riner ... étaient présents. Le nommé Chuc se rapetissait tant qu'il pouvait. Son insolence dans le temps a disparu. Il ne s'attendait pas à trouver Me Chrétien huissier, invité par nous pour assister aux opérations du vote.

Jamais, aux dires des assistants, on n'avait connu une telle affluence d'électeurs. La journée était furieusement mauvaise. Il pleuvait sans discontinuité Pourtant, on arrivait sans cesse. Les couloirs de la mairie furent bondés de monde. On dut ouvrir une seconde porte pour laisser entrer les votants.

Vers huit heures, on vit venir trois jeunes femmes. Le service d'ordre leur refusa le passage. Elles protestèrent. Elles voulèrent voter car elles avaient leur patente de commmerce. L'effet fut magnifique car elles venaient de démontrer que, elles, femmes, elles ont aussi des droits qu'on ne devait pas nier.

L'afflux des électeurs continuait de plus en plus grand. Vers dix heures les trottoirs furent noirs de monde. On devisait, on commentait, on riait. M. Trần viết-Binh, notre adversaire venait de s'enfuir. Il avait peut-être deviné l'issue qui l'attendait.

L'heure avançait. Les électeurs arrivaient toujours. Autrefois si indifférents, ils se montraient cette fois-ci, très enthousiastes. Ceux qui avaient voté ne repartaient pas. Ils se massaient dans le square Paul Bert. Ils s'interrogeaient du regard.

Ils paraissaient contents. Quelques hommes avant d'entrer, se dirigeaient vers les panneaux électoraux. Ils lisaient attentivement les affiches puis entraient d'un pas résolu. Ceux-là décidément, voulaient s'assurer encore une dernière fois si le candidat de leur choix méritait leur confiance.

Dans une heure le scrutin sera clos. Le nommé Chuc trépignait d'impatience. Réduit à l'impuissance par la présence de Me Chrétien prêt à faire un constat à la moindre tentative d'intimidation, il assistait à sa propre défaite.

Trois heures ! On procéda au dépouillement.

Phu ! Phu ! Phu ! Binh !

Encore Phu ! puis Binh, puis Phu de nouveau. Le nom de notre camarade revenait incessamment. Déjà dès la 1ère centaine il dépassa son concurrent de 30 voix. A la 2e centaine cette avance atteignit 70. Phu menait constamment.

Un long murmure parcourut la foule quand on annonça 600 voix pour Phu. M. Binh à cet instant obtenait 300 voix. Encore 21 voix, et la victoire sera définitive.

615, 620 voix Encore une !

— 621 ! prononça un assistant.

Du square Paul Bert une formidable ovation s'éleva. Dans la salle on entendit un brouhaha grandissant. Le dépouillement n'était pas terminé.

— Laissons travailler le bureau, cria notre camarade Tiên. Du calme !

Immédiatement le silence se rétablit à son appel.

Le nombre de voix portées sur le nom de Phu grandit toujours. Enfin on fit l'addition :

Trinh van Phu 802 voix
Tran viet Binh 437 voix

Victoire. Notre camarade Phu qui venait d'être élu sauta sur une table et adressa ses remerciements aux électeurs. On applaudit à tout rompre.

Phu sortit de la mairie, entouré de camarades. Une nouvelle ovation s'éleva et on vit une jeune fille s'avancer, souriante, lui offrir une gerbe de fleurs.

Alors le cortège se forma et bientôt 5 000 personnes y participèrent. Sur le parcours qui nous conduisit de la mairie jusqu'au bureau du journal, nous n'entendions plus que des cris « Bravo Phu ! » « Vive le Travail ! » « Vive le Front populaire ! » et nous ne voyions que des visages heureux et des poings levés.

Les masses laborieuses en la personne de Phu viennent de triompher des forces réactionnaires.

C'EST A NOS FRÈRES DE L'UNIVERSITÉ DE PRENDRE LA DIRECTION DU MOUVEMENT SCOLAIRE

Des appels ont été lancés. Frères! étudiants des facultés de Médecine et de Droit, élèves des classes supérieures : Philosophie, Mathématiques, Frères! c'est à vous de prendre la direction de ce mouvement scolaire pour solliciter auprès de M. Justin Godart la réalisation du progamme qu'on a inséré dans le dernier numéro du « Travail » à savoir:

1) Enseignement primaire gratuit obligatoire

2) Modification du programme d'enseignement

3) Augmentation des écoles publiques.

4) Suppression des frais d'études et des droits d'examen

5) Création de nouvelles facultés

6) Liberté pour l'enseignement privé.

Un groupe de jeunes élèves

Une réunion de la «Presse interdite»

Le 25 Janvier, 1937 se sont réunis les directeurs et collaborateurs des journaux interdits.

Etaient présents:

M M. Lê-Trang-Kiêu, Duong-Tu-Quan, Luu trong Lu, Nguyên công-Viêt, Trân van-Tuyên, Nguyên Uyên-Diêm Nguyên Xuân-Huy, Vo-nguyên-Giap, Trân huy-Liêu, Lê Cuong Vu-dinh-Huynh, Nguyên-manh-Chât.

Les présents ont constitué un comité appelé « **Comité de la « presse interdite.** »

Etaient désignés comme président, Trân huy-Liêu et comme secrétaire, Nguyen-manh Chât.

Le comité a envoyé le télégramme suivant à M Godart.

« Confiance en envoyé Front-populaire. Demandons audience spéciale pour délégués presse interdite dès votre arrivée Hanoï.

Comité provisoire presse interdite
57 Doudart de Lagrée

Il a été convenu que chaque journal aura son délégué chargé de présenter à M. Godart le dossier de son journal interdit. Il fera un exposé sur la ligne de conduite de sa feuille, ainsi que sur le motif de son interdiction.

Les suites scandaleuses de la grève de Tinh-Tuc

LA RÉPRESSION GOUVERNEMENTALE ET PATRONALE A L'ŒUVRE

Le soir du 27 Janvier, 14 mineurs de Tinh Tuc ont été nous trouver dans nos bureaux pour nous exposer l'injustice scandaleuse dont ils avaient été victimes.

Ils venaient de descendre du train, n'avaient ni livrets ni titres, étaient par conséquent exposés à la première rafle de nos policemen.

Le fait est que, au début du mois dernier, les 1000 mineurs de Tinh Tuc s'étaient mis en grève pour demander différentes améliorations à leurs conditions de vie. Le salaire des coolies était de 0p 34 et ils travaillaient de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Leurs revendications, bien modestes, visaient à :

1·) Une diminution des heures de travail.

2·) Une augmentation des salaires de 25·/.

3·) L'éclairage de leurs taudis.

4·) La construction des logements pour ceux qui n'avaient pas de maison.

5·) La suppression, en faveur des accidentés des mesures de renvoi.

Le patron de la mine acceptait les conditions des ouvriers et coolies, sauf celles concernant les salaires qu'il augmentait seulement de 10 /. Les mineurs ne revenaient au travail qu'après les insistances et appels réitérés de la direction, Cependant, on cherchait à découvrir ceux qu'on appelait les meneurs. Comme si l'exploitation outrancière des ouvriers n'était pas la véritable cause de leur grève.

C'est ainsi que, fournée par fournée, 33 mineurs furent arrêtés et transférés à la prison de Cao Bang. Deux d'entre eux, avant d'être remis aux autorités, avaient même passé un jour et une nuit dans le bureau de l'ingénieur R. où ils avaient été brutalisés et immobilisés à la barre.

Depuis le 5, c'est-à-dire depuis près de 2 mois les suspects ont subi une détention arbitraire prolongée. L'instruction n'a pu relever contre eux aucune preuve précise. Et malgré cela on attendait jusqu'au 27 pour mettre en liberté 21 ouvriers et coolies.

Mais on les libérait pour les rapatrier chacun dans leur village d'origine. On leur a accordé tout juste les frais de voyage. L'un d'entre eux, porteur de 4p.00 au moment de son arrestation, s'est même vu refuser cette indemnité pourtant très insuffisante.

Les mineurs en question ont laissé les uns leurs vêtements et effets de famille à la mine, les autres leur femme et enfants. D'autres n'ont pas encore touché leurs salaires, depuis une paye même c'est à-dire une période de dix jours. Tous ont leurs livret, certificat, titre d'identité, carte d'impôt retenus par le patron. Ils ont bien réclamé qu'on leur remît au moins ces papiers nécessaires à leur sécurité personnelle. Le Commissaire de Caobang les a renvoyés au Quan-bô qui les a renvoyés au commissaire. Et finalement, sans leur donner aucune réponse, on les força à monter dans l'auto.

12 autres mineurs sont encore actuellemant détenus à la prison de Cao-Bang. Sans donte, a-t-on jugé insuffisants les deux mois d'incarcération.

Nous protestons énergiquement contre cette oppression sans vergogne, contre l'emprisonnement abusif dont ont été victimes les mineurs de Tinh Tuc. Nous protestons énergiquement contre ces renvois en masse d'ouvriers et de coolies, sans aucun motif plausible, il faut absolument que cet état de choses finisse.

Nous réclamons la libération immédiate de tous les mineurs arrêtés arbitrairement, des indemnités de renvoi pour ces ouvriers, coolies et famille, enfin des mesures sévères contre les abus odieux dont se sont rendus coupables trop fréquemment les autorités locales et le patronat indochinois.

Semaine des grèves

Le mouvement de revendications embrasse chaque jour une masse plus large de la population laborieuse.

A *Hanoi*, après la grève des tailleurs, viennent celles des cordonniers, des employés chez les fabricants de chapeaux et turbans. Toutes, elles se sont terminées sur la satisfaction partielle des revendications des grévistes.

400 vidangeurs auraient cessé aussi leur travail si les autorités administratives n'intervenaient pas en faveur de leurs réclamations, à savoir : augmentation de salaire, repos pendant le jour, renvoi d'un cai et d'un gardien réputés pour leur brutalité.

C'est maintenant le tour des ouvrières de trois bonneteries chinoises et des ouvriers chez les fabricants de malles et valises.

Les ouvrières des bonneteries demandent une augmentation de 30 à 40./· de leurs salaires qui ne s'élèvent pas à plus de 0p.30 par jour, et une réduction du temps de travail.

Les malliers ont cessé leur travail depuis le 25 Janvier. Leurs revendications : augmentation de salaire de 40./·, journée de 9 heures, congé du dimanche payé, congé annuel de 15 jours avec salaire intégral.

Ces jours derniers, notre camarade Phu, récemment élu, s'est posé en médiateur entre patrons et ouvriers pour le règlement des conflits.

A *Namdinh*, encouragés par l'exemple de leurs frères de Hanoi, les tailleurs se sont aussi mis en grève. Ils ont demandé une augmentation de salaire de 30./·, la journée de 12 heures, le salaire double pour le dernier mois de l'année annamite, le repos du dimanche et un congé annuel de 15 jours avec salaire intégral, des assurances en cas de maladie. Leurs revendications ayant été partiellement satisfaites, ils ont repris le travail.

A *Haiphong* des grèves se sont produites parmi les tailleurs, les cordonniers et les marchandes de légumes. La plus grande a été celle des 2.000 coolies de la Société cotonnière, qui a duré 8 jours et à la suite de laquelle une augmentation de salaire de 0p.02 par jour a été consentie aux coolies.

Qu'on supprime le prélèvement sur la pension des retraités

Le décret Laval, promulgué au mois d'Avril 1936, stipule un prélèvement de 10 /. sur les soldes des fonctionnaires en activité et en même temps sur les pensions des retraités.

Avec l'avènement du Front Populaire, les lois sociales publiées le 22 Juin 1936 portent l'abrogation du décret concernant les soldes des actifs.

Le Journal Officiel du 12 Janvier 1937 a publié une autre loi signée le 7 Octobre 1936 supprimant tout prélèvement sur les pensions de retraite.

Pourtant celles-ci continuent à être rognées. L'application des nouvelles lois sociales se fait trop attendre en Indochine.

Nous demandons l'exemption de tout impôt aux petits commerçants

Le régime des impôts en Indochine ne repose sur aucune base juste et équitable. Il suscite particulièrement le mécontentement du petit commerce et des marchands ambulants, mécontentement fortement aggravé par les abus, les vexations de tous les jours provoqués par les collecteurs qui règnent en maîtres absolus dans les marchés et places publiques.

Un boutiquier ou un petit fabricant ayant un capital de quelques centaines de piastres qui lui rapporte journellement 3 ou 4 piastres de bénéfice, paie une patente de 6 à 12 piastres selon que la rue est peu ou beaucoup fréquentée. Cette taxe lui est déjà trop lourde si nous le comparons aux grands capitalistes, aux industriels qui empochent chaque jour des milliers de piastres produites par la sueur et le sang des ouvriers et employés. Mais son sort est encore enviable à côté des marchands ambulants qui doivent verser chaque mois 3 ou 4 piastres dans la caisse de l'Etat. Avec cet impôt exorbitant qui dépasse parfois de loin le bénéfice qu'ils réalisent, comment peuvent-ils subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Ce n'est pas tout. La petite somme qui constitue tout leur avoir ne leur appartient pas. Ils l'empruntent aux usiriers, ces gens sans scrupules les spolient impitoyablement en exigeant d'eux des intérêts qui n'obéissent à aucune loi, à aucune mesure.

Chaque jour, il sont victimes des abus de la part des collecteurs serviles qui, semblables aux agents de police, profitant de leur qualité de fonctionnaires de l'Etat, cherchent par tous les moyens à faire sentir leur pouvoir au détriment des petits et gagner la confiance de leurs supérieurs. Un marchand ambulant qui pose son panier sur le trottoir est frappé d'amende et conduit au poste de police où quelquefois il passe toute la nuit, tandis que son éventaire est renversé ou même confisqué. La moindre inattention qui n'a pas l'heur de plaire aux représentants de la force publique, peut en un clin d'œil le priver de son gagne-pain, le réduire au chômage, à la mendicité.

Des fois, le collecteur ne trouvant pas de victimes pour faire plaisir à son maître, a recours à des expédients les plus iniques. Une personne qu'il trouve sur la route avec un panier de denrée d'une certaine quantité, peut être accusée de vouloir se dérober au fisc même si cette denrée a été achetée pour sa propre consommation.

Anisi les abus qui se répètent journellement aux marchés ne doivent pas seulement être mis sur le compte des collecteurs. La faute tombe également sur leurs supérieurs qui exigent d'eux chaque jour de nouveaux exploits.

Que les représentants du Front Populaire se mettent à l'œuvre pour réorganiser la fiscalité sur une base équitable ! qu'ils prennent immédiatement des mesures susceptibles d'épargner aux petits commerçants, aux marchands ambulants, les mille tracasseries qui leur sont infligées par les fonctionnaires de l'Etat ! que l'exemption de tout impôt leur soit accordée.

L'impôt progressif sur les revenus s'impose !

La mise en scène

suite de la première page)

contact direct avec les masses aidera, au moins espérons-le, M. Godart à avoir une idée de la vie des travailleurs de ce pays.

Il devrait être facilité, encouragé.

Mais cette manière de voir n'a pas l'heur de plaire à nos gouvernemants. Et déjà la réaction cherche à insinuer que les ouvriers qui sont venus à M. Godart ne sont que des marionnettes dont les « énergumènes » de la « Lutte » tirent la ficelle.

Nous n'avons pas à répondre aux calomniateurs professionnels. Disons seulement qu'une bonne partie du séjour de M. Godart en Cochinchine a été accaparée par les cérémonies que nos gouvernants cherchent à prolonger indéfiniment. Les 3/4 du reste se passent dans les œuvres d'assistance. Une petite journée à peine ponr 3 ou 4 plantations d'hévéa. Or, L'inverse est nécessaire pour une enquête approfondie. Car s'il est utile de se rendre compte de ce qui a été fait, il est encore important de savoir ce qui reste à faire, ce qu'il faut faire encore. La question se pose si l'œuvre d'assistance sociale que M. Pagès aime à vanter est-elle suffisante ? Existe-elle dans d'autres régions que les quelques principaux centres ? D'où la nécessité de parcourir l'arrière-pays, de venir dans les contrées les plus déshéritées, de pencher sur leurs populations et leurs misères.

Et puis les quelques dizaines d'ouvriers de Saïgon qui ont osé venir à M. Godard pour lui exposer leurs doléances ne constituent qu'une infime minorité de ce « bétail » et dont les conditions de vie sont loin d'être les plus misérables. Les renseignements que l'envoyé du gouvernement de Front Populaire a demandés aux coolies de la plantation de Dầu-Tiếng sous l'œil des officiels et du patronnat sont aussi loin, bien loin de la réalité.

M. Godart veut, comme il le déclare, que « sa mission soit utile ». Souhaitons qu'il soit ainsi. Mais, pour cela, il faut qu'il s'échappe de cette étreinte d'officiels pour venir — incognito si c'est possible — pencher sur les masses souffrantes des villes et des campagnes, vivre, ne serait-ce que pour quelques minutes, leur vie, tâter leur pouls, sentir leurs aspirations. Là seulement on trouve le vrai peuple et ses véritables aspirations.

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

Hanoï le 25 janvier 1937

Monsieur le Gérant du Travail,

Permettez à un jeune élève tel que moi de vous apporter sa modeste part de joie à votre succès électoral.

Hier, j'ai assisté au dépouillement du scrutin dans la salle de vote, avec une impatience et une émotion telles que je n'en ai jamais connues de ma vie.

Mais il faut vous dire que cette impatience et cette émotion se sont muées vite en une joie débordante après l'ouverture des 200 premiers bulletins, car j'ai vu que votre triomphe serait inévitable. Et c'était vrai. Vous avez obtenu 802 voix contre 437 voix à M. Phuc-Dinh.

...Maintenant, Monsieur le Gérant, vous êtes Représentant du peuple. Sincèrement, je n'attache pas à ce mot ce rire sarcastique comme je l'ai souvent fait avant votre candidature Bien au contraire, je parle avec respect.

...On vous attend à l'œuvre,

Et on a toujours la ferme croyance que désormais dans cette Chambre des Représentants du peuple qui a toujours été le refuge des types « oui, oui », désormais, une voix s'élèvera puissante et impérieuse, qui prendra la défense de ceux qui souffrent.

Veuillez agréer...

Un jeune élève

Haiphong 26 Janvier 1937
Sincères félicitations à
M. Trinh-van-Phu
D. Caron (La Flèche)

Félicitations. Vive la masse.
Brochot (Front Social)

Adressons sincères remerciments électeurs Hanoi pour succès définitif camarade Trinhvanphu fait historique affirmant conscience masses laborieuses et classes moyennes Tonkin:
Travailleurs Annam et Rédaction Nhanhlua

La victoire suscite encouragement sympathie masses laborieuses moyennes stop courage et à action.
Libérés Namdinh

Salut camarade Trinhvanphu vous adressons sympathie, courageusement appui.
Travailleurs Namdinh

La Volonté Indochinoise écume de rage devant notre victoire

Pour ne pas priver nos lecteurs de la prose si spéciale des rédacteurs de la Volonté Indochinoise, nous reproduisons, sans y changer une virgule, le curieux article qu'ils nous ont dédié.

A L'INSTAR DE LA COCHINCHINE !...
Une manifestation en l'honneur du candidat socialo-communiste...

Lorsque le bureau de vote présidé par M. Guézennec eut proclamé l'élection de Trinh-van-Phu une foule nombreuse qui s'était massée sur le square Paul Bert salua d'une ovation bruyante la proclamation du candidat de « son choix ».

« Vive le Front populaire » — Vive le « Travail » — ne confondons pas ! il s'agit du journal dont l'impétrant est Directeur — « Vive Phu » etc...

Mais le plus « Phu » de tous n'est sans doute pas celui qu'on pense... La foule qui clamait ainsi, s'enivrant de son bruit à la façon des grenouilles, est composée de ces mêmes patrons — payeurs de patentes — qui depuis un mois, qu'ils soient tailleurs, cordonniers ou autres, commencent à passer au tourniquet des revendications de ce prolétariat qu'excite précisément chaque jour le même M. Phu.

Cependant ils ont choisi comme Délégué des Patentes le candidat socialo-communiste !

Certes, ils inspirent plus la pitié que le blâme et l'on sait bien que cette foule imbécile recouvrant le bon sens avec le premier horion, sera la première à courir se réfugier derrière la police, et la force armée le jour où, avec les détenteurs de patentes et de bulletins de vote, ce seront les boutiques qui commenceront à valser... On le sait bien et elle sait aussi cette foule, que nous n'aurons pas la cruauté, naturelle chez d'autres, de la laisser s'expliquer avec des doctrinaires plus orthodoxes !

Mais beaucoup plus que l'autorité locale c'est la politique contemporaine de la République troisième qu'il faut incriminer... On ne laisse pas jouer les enfants avec les armes à feu et pour certains peuples la démogagie et le bulletin de vote sont plus dangereux qu'un parabellum aux mains d'un enfant...

En fait d'enfant on a vu d'ailleurs à cette même élection l'ineffable spectacle d'une patrouille de « boy scout » passant hier après midi au square Paul Bert s'arrêter devant la Mairie pour crier après un « à gauche gauche » impeccable : « Votez tous pour Phu ! » Il fallait évidemmeut que « Je l'Ecole » s'en mêlât...

L'apothéose de cette mémorable journée fut la promenade de l'élu porté en triomphe par la foule vociférante à travers les quartiers annamites de la ville - Rue de la Soie, des Cantonnais etc - jusqu'au bureau « du Travail ». Rue « Pham Phu-Thu » (1) triste nom pour une apothéose même masculine mais qui s'applique assez bien à cette première image, symbolique d'une politique dont on peut s'apprêter à connaître très bientôt tous les charmes !

(1) Pour ceux qui ne l'auraient pas deviné signalons aussi que cette rue, au nom prestigieux, , abrite 2 ou 3 maisons d'accès facile, quoique reputées closes (Réclame non payée).

∴

Ça doit être l'œuvre de quelque reporter en chambre qui veut faire de l'esprit et qui fait plutôt pitié.

Le renvoi qu'il a éprouvé le besoin d'ajouter à son article déjà fameux dénote chez lui un goût douteux,

Il est vraisemblablement un de ceux qui sont plus courageux dans leur confortable cabinet de travail que lorsqu'ils sont devant la foule qu'ils méprisent.

Ils sont d'une ignorance crasse des gens et des choses de ce pays. Ils sont impardonnables quand ils se mêlent de les juger. Ils les jugent à travers leurs petitesses, leurs vices, leur fatuité.

Les masses se détournent d'eux avec mépris, Et ils ne s'apercevront de ce dont elle est capable, « cette foule imbécile », que le jour où ils seront balayés par elle comme des bêtes malfaisantes.

A propos du même article de la Volonté Indochinoise, lire dans notre prochain numéro la réponse d'un électeur :

Faut-il nous expliquer.

Nouvelles internationales

La véritable signification des évènements de Sianfou

Les évènements de Chine prennent de nouveau une tournure grave. Je dis : de nouveau, en précisant que le répit auquel je fais allusion a été plus apparent que réel.

Malgré cette allure nouvelle des faits qui reflètent avec une netteté grandissante leur signification profonde, d'aucuns, voire même la plupart, sont enclins à n'y distinguer, à n'y reconnaître que de banales intrigues entre militaristes ou potentats féodaux, que de classiques machinations sans importance, en somme que des chinoiseries. On a vu en effet Tchang-kai-Shek le généralissime fait prisonnier en compagnie de son Etat-major, de son enfant, de la nurse de celui-ci, par un subordonné ; on a vu ce généralissime libéré par le rebelle puis ce rebelle ramené à la capitale et condamné pour être gracié quelques jours après. On a vu enfin les subordonnés de Chang Hsue Liang : Yang Hucheng et YuHucheng se révolter à leur tour. puis selon les dernières nouvelles, ces mêmes Yang et Yu prêts à accepter les conditions de Nankin. Il est naturel que devant le spectacle de pareilles combinaisons, les gens peu avertis croient avoir affaire à une querelle d'influence, à des insubordinations d'origine financière ou personnelle, tous les évènements qui se développent au gré des oscillations des forces de chaque camp et qui auront pour tout dénouement d'aggraver l'anarchie de la Chine déjà impuissante.

Ce n'est pourtant pas là le côté important des choses. Les évènements de Sian ont et auront des répercussions bien plus grandes sur la destinée de la Chine que les discussions coutumières entre le Gouvernement central et les gouvernements locaux. C'est que sous le dehors d'une pronunciamento, ils constituent en réalité un épisode de la lutte des classes en Chine, un pas en avant dans la marche de la Chine vers une société nouvelle, meilleure. Car derrière les militaristes du Shensi et du Komsou qui représentent les couches moyennes anti-impérialistes de la population chinoise, il y a une force plus organisée, plus puissante, une force trempée dans des luttes longues et parfois dures et capable d'une action énergique, méthodique, continue et vaste. Derrière Chang-Hsue Liang, Yang-Hu-Cheng et Yu hu-Cheng. il y a l'état-major politique et les armées du Parti Communiste chinois.

Le Parti communiste chinois a un programme d'action, une tactique, précis et élaborés scientifiquement. Dans l'étape actuelle, il vise à la formation d'un Front Populaire chinois. rassemblant en son sein tous les éléments anti-impérialistes. Ce faisant, il se conforme d'ailleurs aux directives de l'Internationale Communiste dont il fait partie et dont la politique actuelle peut se résumer dans ces mots : « l'Unité contre le fascisme et la guerre »

Le P. C. chinois travaille à réaliser l'« Unité » en Chine pour faire face à l'impérialisme nippon. Cela signifie premièrement que les organisations de base du P. C., dans les limites d'un programme minimum acceptent et s'efforcent de réaliser l'alliance avec les organisations de base du Kuomingtang actuellement dirigé par la fraction de droite. Cette collaboration est non seulement possible mais se trouve déjà réalisée en bien des points de la Chine, car malgré le caractère réactionnaire du gouvernement de Nanking il existe sans conteste dans le Kuomingtang des éléments révolutionnaires, prêts à se prononcer pour une lutte à outrance contre l'expansion nipponne. L'aboutissement de ce travail d'unification sera d'une part de radicaliser le Kuomingtang, d'autre part de l'épurer des conservateurs qui l'infestent et d'arriver à une alliance officielle entre le Kuomingtang et le Parti Communiste chinois.

Deuxièmement, le programme d'action pour l'unité signifie la création d'une armée nationale révolutionnaire commune, sur le mot d'ordre de guerre libératrice contre l'impérialisme japonais. Les conditions posées par le P C., à ce sujet sont des plus claires Il s'agit non pas d'une fusion des armées rouge et gouvernementale, moins encore de l'absorption de l'armée rouge par l'armée gouvernementale, mais d'une action conjuguée, concertée, parfaitement compatible avec l'indépendance de l'Armée rouge, de la seule armée complètement devouée à la cause de la Chine nationale révolutionnaire et des ouvriers et paysans chinois.

Troisièmement, il signifie la création d'un gouvernement frontiste rassemblant tous les partis qui luttent contre l'impérialisme. Ceci devra être la conséquence nécessaire des deux étapes précédentes, qui la préparent et l'engendrent.

Fidèle aux résolutions des Congrès de l'Internationale communiste, le Parti communiste chinois s'est attelé activement à la lutte pour la formation du Front populaire, ou encore du Front national révolutionnaire chinois. Fort de l'expérience du passé à laquelle d'aucuns font appel à tort pour condamner la politique du Parti Communiste, ce dernier a vu son œuvre d'unification progresser rapidement. Des liaisons entre organisations de base du Kuomingtang et celles du Parti communiste se sont établies en bien des points de la Chine, malgré et contre la volonté des gouvernementaux réactionnaires. Lors de l'invasion japonaise en Mandchourie et plus récemment encore, les troupes du Kuomingtang ont combattu côte à côte avec les armées communistes, et la sphère des officiers et soldats sympathisants s'est accrue notablement. Enfin, l' « Association du Salut national », expression vivante de la coopération des éléments révolutionnaires du Kuomingtang avec les communistes, noyau du futur Front populaire anti-impéraliste chinois, s'est formée et développée; son autorité est immense sur les masses, surtout sur la jeunesse intellectuelle.

Il ressort de cette situation que les évènements de Sian, ne constituent qu'un chaînon de plus qui s'ajoute au processus de développement et de réalisation de la politique communiste Que Chang Hsue Liang ait capitulé, que Chang Kai Shek ait été libéré. peu importe. Le mouvement anti-impéraliste, en dépit de ces défaillances qui ne sont que des questions de personne d'individu, avance et s'affermit. Que si demain Yanh Hu Cheng se soumette à Nankin, cela ne pourrait non plus rien changer au cours des événements. Déjà une partie des armées communistes est entrée dans Sian où elles fraternisent avec les troupes rebelles. Le gros des forces communistes qui, le 19 courant, sont encore à Fuling. à 30 milles au Nord de Sian, arriveront bientôt.

Le général rouge bien connu Mao Tse Fong a pris le commandement de toutes les armées révoltées qui ont adopté l'insigne de la bande rouge. En même temps, la direction politique est passée aux chefs communistes et aux leaders de l'Association du Salut National.

A pas décisifs, la Chine marche vers sa libération. La volte-face possible de quelques militaristes ne pourra entraver dans une mesure bien appréciable les évènements inéluctables Et quand elle s'opère sous l'égide du glorieux et puissant parti communiste chinois, cette libération sera double, totale, radicale : non seulement les envahisseurs nippons seront chassés, mais les propriétaires fonciers, les seigneurs terriens chinois, les capitalistes chinois seront abattus par des centaines de millions de travailleurs organisés et conscients de leur mission historique.

Kiêu van-Phan la bête noire et le persécuteur des cheminots de Vinh

Au dépôt du service de Chemin de fer de Vinh, travaillent une cinquantaine d'ovriers: Chauffeurs et mécaniciens placés sous l'autorité de Rigault, le chef, et de Kiêu xuân Phan un cai.

Mécaniciens comme chauffeurs peinent 9 bonnes heures par jour. A chaque retour de trains ils doivent examiner les locomotives, les machines, réparer toutes les avaries possibles, et les mettre en état de faire le voyage du lendemain ; aussi, bien des fois, ils triment sans relâche, ne connaissent pas le repos de midi et continuent le travail longtemps après la tombée de la nuit.

Et sur eux tous, règnent l'omnipotent Rigault et son subordonné Kiêu xuân Phan, tous deux passés maîtres dans l'oppression et l'exploitation des travailleurs.

Ce Kiêu xuân phan surtout est vraiment misérable dans ses exploits de bandit en miniature. Tous les jours, sans trêve ni répit, ils frappent; malmènent, distribuent force amendes, infligent force punitions. En plus de ces tracasseris classtiques et en somme communes à presque toute cette clique d'intermédiaires véreux Phan se distingne par la concussion sans vergogne. Attention aux ouvriers qui, parce qu'il sont conscients de leurs intérêts ou parce qu'ils sont réduits au centième de la portion congrue, ne sont pas bien avec le roitelet sur le chapitre de la finance.

Si ce n'est pas un déplacement à Tan Ap, ce sera un exil à Xom Cuc, tous endroits connus pour leur insalubrité.

Quelques spécimens des injustices inhumaines que ce Phan dispense surabondamment et dont a été victime en particulier l'ouvrier Lôc.

Lôc est un élève-chauffeur n° 3724 à la solde de 0p 30 par jour. Son tour vint d'escorter le train. Il eut soin d'examiner la locomotive avant le départ, constata que la grille a été brûlée, et eut soin de signaler le fait à Kiêu-Xuân-Phan. Savez-vous ce qu'il arrivera par la suite? A son retour, Lôc se vit gratifier une amende, pour avoir brûlé la grille. Il fut forcé de signer la feuille de punition, sous la menace expresse d'une exclusion immédiate.

Autre exploit. Ce jour-là, Lôc était présent. Il reçut même de la part de Phan en personne l'ordre d'amasser des débris de charbon. Et ce même jour, il fut signalé comme étant absent et fut puni. Sur ses protestations, Phan lui expliqua doucereusement comment lui Phan s'est trompé, que ce serait maintenant pour lui toute une affaire, s'il fallait faire rectification, que, par conséquent, le cheminot victime de l'erreur ferait bien de s'inciner, étant entendu qu'il bénéficierait en compensation du sacrifice, d'un jour de congé, ultérieurement. Lôc cette fois encore dut s'incliner. Et naturellement, aucune compensation ne lui fut accordée par la suite.

Autre exploit. Ce fut en Septembre 1936. Lôc était parti avec le train. Comme la fin du mois vint, Phan toucha pour son subordonné et remit après à celui-ci sa solde moins une somme de 5p.00, Il promit de rendre l'argent quand il le pourrait Ce qui voulait dire qu'il gardait à jamais la somme empruntée de force.

Tant d'exploits devaient avoir un dénoûment. Le voici. Le 19 Décembre, 1936. Phan fit venir sa victime contumière et lui fit connaître la décision de renvoi prise contre lui par l'ingénieur Rigault. La décision était prise, mais rien d'irréparable encore n'a été accompli. Moyennant le maigre pot-de-vin de 20p.00, Lôc pourrait garder sa place. Par humanité et aussi par justice, Phan ne demanderait pourtant que 15p. car il n'a pas oublié le prêt de 5p. que son subordonné lui avait consenti. Sur ce, Lôc alerta la Sûreté. On prit note du numéro du billet de 5p. que l'ouvrier devrait, comme acompte, remettre au cai concussionnaire. Ce fut le 21 Décembre. Vers les 20 heures, la remise du pot-de-vin eut lieu dans la cour de la gare, Cinq minutes après, les agents de la Sûreté survinrent, fouillèrent Phan et découvrirent sur lui le billet déjà noté.

Arrestation de Phan. Détention pendant 3 jours. Et après 3 jours, sur l'intervention de Rigault, il fut relaché, pour raisons inconnues. L'affaire fut déférée au tribunal mandarinal de Vinh. Et par suite d'une conspiration entre patron et autorités, le cai coupable, pris en flagrant délit d'escroquerie vient d'être acquitté.

Les ouvriers du dépôt de Vinh, sont au comble de l'indignation après cette mésaventure tragicomique. Ils en ont assez des vexations et des amendes, ils en ont assez de Kiêu Xuân Phan et demandent son renvoi immédiat. Ils en ont assez de leur condition d'esclaves soumis à une coupe réglée et au travail obligatoire !

Les détenus politiques non libérés, S. O. S.

Dans le bagne, ils continuent d'être soumis à un régime d'atrocités sanguinaires

A Banméthuot, Moshine multiplie ses exploits. On sait qu'aux 42 prisonniers politiques venus de Laobao, ce garde principal a infligé des punitions pour le moins sauvages : bastonnades, rouades à coups de crosse et de canon de fusil, pour leur apprendre à ne plus protester contre des traitements inhumains ! Tout récemment, il s'est précipité sur le détenu Trân Xuân n° 2564 à coups de baïonnette et cribla ainsi de blessures innombrables le coups de sa victime, en particulier à la tête et au ventre.

Le crime de Trân Xuân ?

Avec ses camarades de la salle 4 il a clamé des protestations, pour qu'on ne les immobilisât plus dans le bague durant des jours entiers et ne leur mit plus les fers aux pieds. C'était en effet le 25 décembre, le jour de la Noël. Les détenus politiques chômaient. Et, à Banmethuôt, en dehors des heures de travaux forcés, ils sont tous rivés à leur place et ne sont même pas autorisés à se déplacer pour les besoins naturels ?

On dira que Banméthuôt est un lieu trop reculé pour être contrôlé efficacement par l'Administration Supérieure.

Mais à Quinhon, le régime auquel sont soumis les détenus politiques n'est pas meilleur. Les travaux sont par trop pénibles et les bagnards travaillent sous une bastonnade continuelle et drue. Au repas, on leur sert du riz fermenté, des poissons pourris, de la viande puante, et ils mangent assis à même le sol, ce qui fait qu'au moindre vent, leurs mets sont remplis de poussière. Un seul costume pour chacun, en été comme en hiver. Les malades non seulement ne reçoivent aucun soin mais sont encore maltraités.

On a vu un détenu forcé de se rendre au chantier malgré sa maladie. Comme il ne pouvait fournir un travail convenable, il fut battu jusqu'au sang. De retour, il fut puni de 15 jours de cellule durant lesquels il fut condamné à absorber du « riz fade ».

Kiêu, un autre détenu, a été blessé en route par la moto d'un douanier français. Il tomba évanoui, fut blessé gravement et dut être hospitalisé à la suite de l'accident. Le lendemain, le douanier coupable s'amena en compagnie du commissaire ; ils ordonnèrent au blessé de se lever, et comme ce dernier ne put obtempérer à leur commandement, l'agent de la force publique lui administra des gifles claquantes. Là-dessus, le médecin arriva, et, tout en se promenant la main dans la main avec le commissaire, il décida de gratifier son malade récalcitrant de quatre jours de jeûne.

A Poulo Condore, rien n'est changé Et cela, malgré des déclarations du ministre, malgré le nouvel arrêté qui porte la ration à 0p.30, malgré les campagnes de presse et les réclamations des détenus.

La viande pue, le régime alimentaire dans l'ensemble ne s'améliore point. Les journées de cellule, de fers au pied continuent d'être copieusement distribuées ! Depuis la libération partielle de leurs camarades co-détenus, ceux qui restent ont mené trois grèves de la faim pour demander l'élargissement des mesures d'amnistie.

L'amnistie n'a été ni totale ni complète.

Le régime politique n'est pas instauré.

Nous attendons de M. Brévié qu'il donne satisfaction à ces revendications légitimes, formulées par les bagnards politiques qui se meurent dans les pénitenciers, par leurs camarades libérés, par la population toute entière. Ce faisant, il aura sauvé d'une mort inévitable des milliers de militants ouvriers et paysans, qui seront les plus fervents soutiens du Front Populaire en ce pays ; il aura en même temps parfait l'oeuvre d'apaisement amorcée par les amnisties partielles.

Lettre de M. F. Jourdain à un de nos camarades libérés.

Paris, 10-XII-36.

Cher Monsieur,

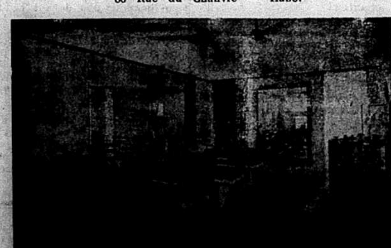
J'ai appris avec la plus grande satisfaction la libération le 29-10 de 293 détenus de Poulo-Condore. Mais je suis navré d'apprendre qu'à la date du 27 novembre il en restait encore plus de 200 dans ce bagne. Je m'empresse donc de transmettre votre lettre au Ministre. J'ai déjà eu l'occasion d'attirer son attention sur le sort réservé aux libérés par l'Administration, La mauvaise volonté que met celle-ci à réaliser les intentions bienveillantes de Marius Moutet, et à appliquer la politique du Front Populaire constitue un scandale que nous nous efforçons de dénoncer à l'opinion publique. Je ne doute pas que la volonté et l'énergie du Ministre aient enfin eu raison de cette résistance. Pour cela il est indispensable que Marius Moutet soit renseigné de la manière la plus précise sur les effets faits par ses subordonnés réactionnaires pour contrecarrer sa politique.

Croyez-moi, Cher Monsieur, très heureux de votre libération due au libéralisme de ce Ministère de Front Populaire dont la tâche est loin d'être achevée et que nous devons soutenir malgré l'hostilité des fonctionnaires anti-républicains.

Agréez, je vous prie, la sincère assurance de ma bien dévouée sympathie.

Francis Jourdain

26, Rue Vavin, Paris. (VI)



DAK - PAO

Kep, le sergent de 2e classe

(suite)

Non, ce n'est pas une physionomie d'homme que ce nom évoque en moi, c'est celle d'un ours mal léché, farouche, avec, aux yeux, des rougeurs constantes qui disent une insatiable soif de sang humain.

Des centaines de prisonniers qui ont laissé leurs os à DakPao et à DakPek, la majorité était tuée par Kep. Pour satisfaire son instinct brutal, ce barbare imaginait les tortures les plus atroces. Il ne reculait devant aucune horreur, quand il s'agissait de soumettre les prisonniers à une mort lente. Il se délectait parait-il à voir le patient se démener, s'agiter, souffrir, crier, pleurer, se tordre puis mourir dans les plus douloureuses convultions. Il avait par dessus le marché la confiance des gardes principaux. La volonté faisait loi dans la prison. Il avait droit de vie et de mort sur tous les détenus. Sous ses ordres, la moindre protestation de la part du prisonnier était sanctionnée par une seule peine : la mort.

Quand le prisonnier s'adressait à ce sergent de deuxième classe, il devait règlementairement débuter par «Monsieur le Madarin». Il devait ôter son chapeau, courber profondément sa tête en passant devant lui. Les ordres de Kep par ailleurs étaient donnés dans un langage pompeux avec une luxuriance de gesticulations d'un comique irrésistible et cependant gare à celui qui rirait ! Gare surtout à celui qui pleurerait quand Monsieur le Sergent le torturait.

Sous la surveillance de ce « mandarin » le prisonnier s'attendait à une mort certaine à toute minute. Le fait est que tous les instruments étaient bons à ce barbare quand il voulait tuer: la paramine, le fusil, la baïonnette, le bâton.

Il avait parmi ses miliciens un agent qui lui servait d'intermédiaire pour tonsurer les pauvres détenus. Afin d'avoir la vie sauve, le prisonnier devait lui donner tout, et il empochait tout, des billets, des vêtements. C'était la rançon obligatoire, autrement, le prisonnier mourait à la première occasion. Un de ces jours, on évacua de Ha-tinh cinquante condamnés politiques. Ils arrivèrent à DakPao. Fraîchement venus, ils n'avaient pas eu le temps de graisser la patte au sergent. Le lendemain, dans la même matinée, Kep abattit trois d'entre eux qu'il fit enterrer dans la même fosse.

Je me rappelle encore avec netteté les circonstances dans lesquelles j'ai fait connaissance avec ce sergent. Immédiatement après mon arrivée, des camarades me le désignèrent en disant: « C'est là le Tigre ! attention à lui ! » La vue de cet homme en vérité inspirait une crainte irrésistible. Or un mien ami, alors infirmier à l'ambulance de DakPao, connaissant sa nature sanguinaire et désirant me sauver, a bien voulu me recommander à la « bonté » de Mr le Sergent. Saisissant une occasion favorable, il me présenta à Kep en lui disant: « Celui-ci était un employé dans l'administration, il est débile, comme vous voyez, je vous prie de bien vouloir le ménager dans la mesure du possible. » Sur quoi, Kep répliqua dans son français petit moï, à la fois pittoresque et brutal: « Lui moyen travailler papier, mais pas moyen travailler la terre, moi frapper quand même. » Ces mots retentissent encore à mes oreilles. Pensez si je tressaillais ! Je ne dormais pas de toute la nuit.

Le jour suivant, aux corvées. Je déployai tout ce que j'avais de force musculaire. Je voulus à tout prix éviter sa cadouille. Je piochai la forêt moi avec une ardeur que je ne m'étais guère connue. Mais voilà qu'au milieu de mon travail cinq miliciens se précipitèrent sur moi et aussitôt, des coups plurent dru sur ma pauvre carcasse. Je m'affaissai. Je criais et pleurais longtemps. Mais eux continuaient à me battre sans trêve. Pendant ce temps, à quelque distance de là, Kep contempla la scène avec une visible satisfaction.

Je rentrai le corps labouré de meurtrissures toutes bleues. Mon ami l'infirmier ému de mes blessures vint me soigner avec un peu d'iode. Ah ! jamais je n'ai été si profondément touché par les marques d'amitié. Je pleurai à chaudes larmes, comme un enfant abandonné. Cette nuit là, je passais mes veilles à me représenter la mort sous mille visages lugubres Le lendemain mon ami Dông-si-Binh me communiqua son secret. Aller aux corvées en endossant tout ce que j'avais de vêtements. Je sortis donc ayant sur moi cinq vestons et trois pantalons. Je remarquai alors pour la première fois que tous mes compagnons étaient habillés comme des bouffons de théâtre et dandinaient dans ces accoutrements. Ce jour là, en effet, la cadouille m'a paru moins douloureuse, plus supportable.

Ne pouvant rapporter tous les crimes commis par ce sinistre Kep le sergent, je me bornerai à relater un seul cas.

Dans le même convoi de Décembre 1930, il se trouva trois vieillards, trois frères consanguins natifs de Hatinh. Deux d'entre eux tombèrent sous la balle des moï dès les premiers jours. Le survivant a pu traîner jusqu'en Juin. On était à l'approche de la saison des pluies Il était prévu que dans trois jours tous les prisonniers rentreraient à Kontoum. Immaginez la joie de chacun surtout de ce pauvre vieillard qui, depuis la mort de ses frères, se sentait plus que jamais seul et désolé.

Ce jour là, à 6km du poste de DakPao les prisonniers travaillaient au transport des planches de bois destinées à la prochaine construction d'un pont. Nos forces étaient épuisées et le trajet interminable. On était à bout de souffle, Cependant l'idée de pouvoir quitter bientôt DakPao ranima le courage de chacun. Et notre vieillard déploya une extraordinaire énergie croyant pouvoir ainsi échapper aux brutalités des miliciens. Or, le matin, il avait été blessé par un gardien. Le soir, il pleuvait. La route était glissante et courbé sous le poids des planches très lourdes, le pauvre vieillard pouvait à peine marcher. Il s'affaissait plus d'une fois sur la route. Le Moï qui le surveillait cria : « Thang già! Tu fais le paresseux ! » Et tirant du faisceau de planches, un tronc de bois, il l'abattit sur la tête du pauvre vieillard qui tomba évanoui. Sur vint le sergent Kep. Il sortit son révolver, le braqua sur l'oreille du vieux et dit ; « Tu fais le malade, eh bien, voici pour toi une pillule ! »

Ainsi mourut le vieillard. Kép le fit enterrer sommairement par les prisonniers. De retour, dans son rapport, il signala le meurtre comme une mesure qui s'imposait, ce vieillard ayant tenté de s'évader. Le garde principal Cesarini le crut sur parole et laissa passer l'affaire.

Or, le lendemain, le garde principal de Dak-Xut s'amena à DakPao pour un pur hasard. Il s'en fut faire une promenade au chantier en compagnie de son collègue Cesarini. Sur son parcours, brusquement, il était intrigué par la vue de cette tombe toute neuve. Il s'approcha. Le vieillard ayant été enterré à la hâte, la pluie de la veille avait enlevé une partie de la terre qui recouvrait le cadavre. Mr Rondy, le collègue de Cesarini, a pu voir la barbe et les membres du vieillard maintenant restés découverts après la pluie. Il demanda au garde principal des éclaircissements sur cette mort. Cesarini lui répondit selon les termes du rapport dressé par le sergent. M. Roudy exprima ses doutes sur les circonstances qui entouraient cette mort, telles qu'elles étaient rapportées par le sergent Kép. D'abord le vieillard lui parut trop faible pour une tentative d'évasion. Et puis, on était à trois jours du retour à Kontoum. pourquoi chercherait-il à se sauver ? Enfin. si le prisonnier avait tenté de s'évader dans la forêt comment le sergent pouvait-il l'abattre sur la route mandarine ? Il exigea donc une enquête.

Cette enquête ne tarda pas à éclairer les autorités de Kontoum sur la conduite du sergent Kép.

Quant le garde principal eut fait venir les prisonniers en vue de les interroger sur cet assassinat, tous les prisonniers furent saisis de peur. Unanimement, ils demandèrent une condition: l'envoi de Kép dans un autre poste avant tout interrogatoire.

Le garde principal envoya donc son sergent à Kontoum. Alors la vérité se fit jour. M. Césarini comprit comment depuis six mois cet homme tuait, fusillait, assassinait les prisonniers, comment il les dépouillait.

Sitôt arrivé à Kontoum, Kép fut arrêté et conduit à la résidence, menottes aux mains. On fouilla ses malles, on y découvrit une somme de 600p. et quantité de vêtements qu'il avait enlevés aux détenus de Dakpao

L'opinion publique de Koutoum s'émut devant ces révélations. Elle comprit maintenant la vérité sur la vie des prisonniers à DakPao. Pour l'acquit de sa conscience le résident fit condamner ce sergent de deuxième classe, cet assassin à 6 ans de prison et le fit déporter à Lao Bao... Qu'est-il devenu depuis ?

Certes, le sergent Kép était un barbare qui avait sur sa conscience la presque totalité des crimes commis sur les prisonniers de Dakpao, mais nous nous demandons si dans ses agissements criminels il n'avait pas été poussé, encouragé par les autorités supérieures. Quant à la condamnation de Kép, nous savons à quoi nous en tenir: Bien naïf celui qui en conclurait que la justice féodale et bourgeoise s'en porterait mieux desormais.

Ce que les détenus de DakPao n'oblieront jamais c'est qu'ils ont été là, plusieurs centaines à souffrir d'inhumaines tortures et que la majorité d'entre eux y trouvait une mort tragique. Bon nombre des infortunés étaient condamnés à 5, à 7 mois de prison. D'autres même étaient simplement des prévenus. Et quand l'ordre vint de les libérer soit parce qu'ils étaient acquittés, soit parce qu'ils avaient purgé plus que leurs peines, presque tous étaient morts, assassinés dans des conditions que l'on sait.

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par **Léon Blum**

(suite)

Les fils de prolétaires ont les leurs, où l'étude est limitée dans ses programmes et dans sa durée, et que les plus aptes doivent quitter bien vite pour apporter à leur famille un complément de subsistance, pour entrer à leur tour dans la servitude du travail salarié. Si l'on prétend réserver aux plus dignes les emplois de direction et de commandement, qu'on commence donc à donner à tous la partie égale ! Que l'instruction soit commune entre tous les enfants, semblable pour tous, qu'elle devienne entre eux un moyen de sélection exacte... et alors nous verrons bien à qui le prix du mérite reviendra. Que de degré en degré l'école nationale retienne vers les cultures supérieures et les hauts emplois sociaux ceux qui s'en montreront les plus dignes, ceux-là seuls, fussent-ils fils de prolétaires ; qu'elle élimine les autres, fussent-ils fils de possédants. Ce jour-là, nous pourrons constater dans quelle classe de la société la sève humaine monte avec le plus de vivacité et de fraîcheur. D'ici là, on aura justifié un privilège par un autre, rien de plus.

On nous répondra encore, comme dans les livres de morale ; « Il ne tient qu'aux fils d'ouvriers. Qu'ils soient laborieux, sobres, économes, qu'ils appliquent toute leur force à leur travail qu'ils acquièrent la confiance de ceux qui les emploient et, peu à peu, d'échelon en échelon, ils pourront devenir à leur tour patrons ou propriétaires. Il n'existe plus, dans notre société actuelle, de caste fermée dont l'entrée soit interdite. Parmi les patrons d'aujourd'hui, combien sont fils de prolétaires, combien ont débuté dans la vie sans le privilège héréditaire du capital, avec le seul don de leur énergie et de leur intelligence ?.. » Je le concède encore. Il est vrai que parmi les patrons d'aujourd'hui, et quelquefois parmi les plus puissants, tous ne le sont pas par droit de naissance. Les sociétés modernes font une terrible consommation d'hommes. Il y a chez elles disette de talents, tout comme il y aura un jour pénurie de charbon. Elles ne peuvent s'embarrasser sur le choix ou discuter sur l'origine. Réfléchissez cependant. Si les enfants d'ouvriers et de paysans étaient tous également sobres, économes, laborieux, pourraient ils devenir tous, en récompense de leurs vertus, patrons ou propriétaires ? N'est-il pas évident que la classe privilégiée est, par sa nature même, une sorte d'oligarchie, une classe à effectif nécessairement limité. L'un ou l'autre d'entre vous, par son mérite ou sa bonne fortune, pourra peut-être, un jour, franchir la barrière mais elle ne saurait s'ouvrir à tous. On disait jadis, après l'abolition des lois qui réservaient aux gens de « sang bleu » tous les grades militaires, que chaque soldat portait dans sa giberne le bâton de maréchal de France. Que voulait-on dire par là ? Qu'aucun obstacle légal n'empêchait plus un soldat de parvenir au grade suprême, et de même, il n'y a pas d'impossibilité légale à ce que le petit apprenti devienne un jour le chef de la grande usine. Mais à quoi se réduit sa chance? Combien y a-t-il de soldats qui, de leur giberne, doivent faire sortir le bâton de maréchal ?

Que prouveraient d'ailleurs ces élévations isolées ? Si les privilégiés d'aujourd'hui sont nés un peu partout les privilèges n'en sont pas moins iniques ni moins odieux. S'il n'existe plus entre les classes de cloisons étanches, si leurs limites sont indécises, elles n'en sont pas moins ennemies. Il se produit des échanges entre elles. Qui le nie ? Mais dans le hasard de ces échanges nous ne pouvons voir que des accidents, non pas le jeu normal d'une loi. Qu'un ouvrier accède à la bourgeoisie, c'est un miracle. Qu'un bourgeois retombe au travail manuel, c'est une catastrophe. Tel patron est le fils d'un ouvrier ou d'un paysan, je le veux bien. Mais que seront ses enfants à lui ? des fils de bourgeois comme les autres. La bourgeoisie aura pompé un peu de sang jeune, voilà tout.

Là n'est pas la véritable égalité. Quand bien même dans la société présente — et cela n'est ni vrai ni possible — il existerait une harmonie entre les privilèges sociaux et des qualités individuelles, si ceux qui commandent étaient les plus dignes du commandement, si les plus riches étaient les plus dignes de la fortune ; rappelez-vous ceci : que le capital se transmet indéfiniment alors que nulle qualité du corps et de l'esprit n'est nécessairement héréditaire. Avec chaque génération, le classement humain recommence sur nouveaux frais Le fils de l'homme le plus intelligent peut être un sot, le fils de l'homme le plus énergique peut être un faible. S'ils n'apportent pas ces tares en naissant, le luxe et la paresse peuvent promptement les en affliger, Quel droit peuvent-ils revendiquer au privilège social sinon leur droit de naissance ? Ils le recueilleront pourtant dans leur héritage, comme un dauphin de France recueillait jadis la couronne de droit divin, comme l'aîné d'un noble recueillait les titres et les terres de la maison. La société actuelle n'interdit pas à l'ouvrier, au paysan de conquérir parfois de hautes dignités capitalistes, mais renvoie-t-elle leurs enfants à l'atelier ou à la terre, quand ils ne sont bons, comme il arrive, qu'à conduire la charrue ou à manier le marteau ?

La véritable égalité consiste dans le juste rapport de chaque individu, d'où qu'il soit né, avec sa tâche sociale. Certes, le socialiste ne nie pas cette donnée brutale : l'inégalité naturelle, l'inégalité de la force, de la santé, de l'intelligence entre les individus. Il n'entend pas faire passer sur eux le rouleau compresseur pour les réduire tous au même niveau, pour les confondre tous dans une sorte de moyenne humaine. La tâche qu'il veut assumer est plus lourde cent fois que celle de la société actuelle, puisqu'il veut exploiter au mieux cette terre, tirer le plus riche rendement des ressources de la nature et de l'industrie ; les produire avec la moindre dépense de travail humain, les répartir selon le juste équilibre des besoins. Donc, plus encore que la société actuelle, et parce que son œuvre comportera des besognes de direction plus complexes, il attache du prix à l'intelligence et à la science. Nous comprenons clairement, nous socialistes, que nous n'accomplirons l'œuvre immense qui nous est remise par le destin, qu'en plaçant chaque travailleur à son poste exact de travail, à celui que lui assignent ses facultés propres, judicieusement reconnues et cultivées par l'éducation commune. Mais ces affectations nécessaires, nous les règlerons par la seule considération des aptitudes personnelles, au lieu de les abandonner follement, comme le régime bourgeois, aux accidents de la naissance. D'ailleurs dans cette répartition des tâches, nous n'entendons introduire aucune idée de hiérarchie et de subordination, Nous ne séparerons pas à nouveau l'unité sociale en castes mouvantes mais tranchées. Meilleurs ou pires, plus forts ou plus faibles, tous les travailleurs nous apparaissent égaux et solidaires devant le même devoir. La bonne distribution du travail commun exige qu'entre eux le commandement revienne aux plus dignes, mais il leur sera remis pour le profit commun non pour leur honneur et leur profit personnels. Nôtre but n'est pas du tout de rémunérer leur mérite qui est l'ouvrage de la nature et de l'effort accumulé par la civilisation, mais de l'utiliser dans l'intérêt de la collectivité tout entière. Ils ne seront pas à proprement parler des chefs, mais des travailleurs comme les autres, associés, assemblés dans la même œuvre avec leurs frères de travail, chacun peinant à son poste, tous s'efforçant vers le même objet, qui est l'égal bien-être et le bonheur commun des hommes.

***

Ainsi ; par une révolution semblable à celle qu'ont accomplie nos pères, nous installerons la raison et la justice là où règnent aujourd'hui le privilège et le hasard. Dans la République du Travail, point de distinctions sociales, mais seulement des répartitions professionnelles. Ces affectations auront pour fondement unique l'aptitude personnelle, propre à chaque individu, naissant et s'éteignant avec lui. La société présente au contraire repose essentiellement sur la division en classes : classe des possédants, classe des prolétaires, et cette division a bien pour principe le capital, puisqu'elle apparait avec la possession du capital, puisqu'elle se transmet et se perpétue, comme vous l'avez vu, avec le capital lui-même.

Il est temps ici de retourner en arrière et d'envisager de plus près ce mot dont nous nous sommes déjà servis tant de fois. Le capital, qu'est-ce donc que ce talisman magique dont la présence ou l'absence transforme notre condition, notre état, notre vie entière ? Comment se présente-t-il à nous, quelle est son origine ou sa raison d'être, de quoi est-il fait ?

Si je dis de mon voisin qu'il est un riche capitaliste, cela signifie qu'il est propriétaire de terres et d'usines, qu'il possède ce qu'on appelle aujourd'hui des valeurs mobilières — actions de sociétés ou rente sur un Etat — qu'il a de grosses sommes placées chez son banquier ou chez son notaire et beaucoup de billets de banque ou d'or dans son tiroir. L'or et les billets de banque ne sont pas des richesses réelles, ce sont des monnaies, c'est-à-dire des valeurs fictives, imaginées dans un état lointain de la civilisation pour représenter les denrées en marchandises de toute espèce, pour en faciliter l'échange et la conservation. Les métaux précieux et le numéraire sont, dans le régime actuel, les moyens de paiement universellement adoptés, mais ils ne sont, par eux-mêmes, d'aucune utilité sociale. Il est aisé de concevoir une société parvenue à un haut degré de culture et de civilisation, où la monnaie ne serait cependant pas employée. Il suffirait d'adopter, entre les hommes, une autre façon de distribuer les produits de leur travail et les richesses naturelles. Si nous faisons, par l'imagination, l'effort de supprimer tout l'or et tous les billets existant sur cette terre, les intérêts privés d'une multitude d'hommes en seront momentanément bouleversés, mais, dans son ensemble, la richesse totale du monde n'en sera aucunement diminuée.

(à suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 2500 exemplaires
Le 21/1/37

Numéro spécial dédié à Mme et M. JUSTIN GODART, délégué du Gouvernement de Front Populaire Français.

MERCREDI 3 FÉVRIER 1937

LE NUMÉRO 6 CENTS

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Nguyễn Trãi, – Hanoi

Les hommes chargés d'assurer l'ordre provoquent le désordre pour saboter la réception de M. Godart que nous voulions chaleureuse et enthousiaste.

La population de Hanoi désapprouve la méthode brutale employée par le chef de la Sûreté pour disperser une foule disciplinée et calme qui voulait par cette attitude, montrer qu'elle est digne de la confiance du Gouvernement de Front populaire.

Hier au Bd Gambetta à 15h 35.000 personnes étaient déjà venues pour acclamer M. Godart son arrivée étant annoncée pour 16h30

M. ARNOUX A SABOTÉ LA RÉCEPTION

En signe de protestation la foule indignée s'est retirée dans un ordre parfait

Depuis plusieurs mois la population tonkinoise attend, impatiente, l'arrivée de M. Justin Godart. Elle veut réserver au délégué du gouvernement du Front Populaire de France un accueil exceptionnel. Aussi lundi dernier malgré, qu'elles soient tenues dans l'ignorance totale de l'heure d'arrivée du ministre 10000 personnes à notre appel étaient venues pour le recevoir. Dans un ordre impeccable, ouvriers, élèves, employés, commerçants, hommes, femmes attendaient, héroïques, sous le soleil pendant plus de deux heures, pour l'acclamer. Ils durent rentrer quand le service d'ordre que nous avons institué spécialement dans cette circonstance eut annoncé que l'arrivée n'aura lieu que le lendemain.

Renseignés que M. Godart arrivera Mardi à 16h,30 nous avions demandé à la population laborieuse de Hanoi de venir le recevoir au boulevard Gambetta à 15h précises. Nous savions très bien que la foule se dispose à suivre nos mots d'ordre. Lundi, elle nous avait démontré sa discipline; mardi, elle nous a rénouvelé sa confiance. Pour ne pas l'exposer au hasard, nous l'avons invitée à se mettre en groupements corporatifs. Chaque groupement corporatif avait eu leur uniforme ou leurs insignes distinctifs.

Mardi, dès 14h, 200 de nos camarades portant l'insigne «Le Travail» devaient assurer scrupuleusement l'ordre, de la gare centrale jusqu'à la Foire-exposition. Tout le long des deux trottoirs de cette partie Nord du boulevard Gambetta, à chaque 5m, un camarade montait la faction devant la foule massée enthousiaste Un service volant de 20 personnes faisait la liaison entre les factionnaires. L'ordre des manifestants avait été établi d'avance par nous et il fut rigoureusement observé.

Boulevard Gambetta

Trottoir gauche	Trottoir droit
1) Femmes *Brodeuses* *Tricoteuses* *Sages-femmes* *Marchandes ambulantes*	1) Traminots
2) Tailleurs	2) Jeunesses scolaires *Université* *Ecoles publiques* *Ecoles privées*
3) Menuisiers	3) Brodeurs
4) Scieurs de long	4) Petits patrons
5) Cordonniers	5) Verriers
6) Coiffeurs	6) Boys et cuisiniers
7) Chauffeurs	7) Mécaniciens
8) Typos	8) Paysans de Phuc-Yên
9) Coolies-manœuvres	9) Paysans de Vinh-Yên
10) Coolies-pousse	10) Paysans de Thai-Binh
11) Etameurs	11) Balayeurs et vidangeurs municipaux
12) Ferblantiers	
13) Chapeliers	
14) Forgerns	
15) Cheminots	

Chaque groupe corporatif avait son service d'ordre particulier. Ce service d'ordre obéissait au service d'ordre général établi par Le Travail.

A 15h précises les manifestants qui arrivaient par petits groupes de deux, de trois, de quatre étaient déjà au nombre de 35.000 environ. Les traminots dans leur uniforme de kaki se tenaient dans un garde-à-vous magnifique. Les tailleurs avec l'insigne «les ciseaux» occupaient bien 100m de trottoir. Les chauffeurs portaient l'insigne «le volant», les jeunesses scolaires des brassards blancs avec des lettres «JS» rouges, les sages-femmes des brassards blancs avec une croix rouge sur laquelle ont été mises les initiales SF, les menuisiers l'insigne «le crayon et la lettre M», les paysans qui n'étaient là qu'une délégation, l'insigne « la faucille », les marchandes ambulantes l'insigne « le fléau » tandis que les typos épinglaient sur les revers de leur veston une bande où était écrit à l'encre rouge le mot «imprimerie». etc...

Pas un des manifestants ne descendait sur la chaussée. Les agents de police souriaient contents car les services d'ordre de notre journal et des groupements corporatifs fonctionnaient à merveille.

Les photographes, les reporters mobilisaient plusieurs voitures car les journaux d'information savaient par l'expérience de la veille que la manifestation d'aujourd'hui ne pouvait être que grandiose.

Un grand nombre de mouchards faufilait parmi les groupes. Ils attendaient le moment favorable pour créer des désordres, mais ils étaient plus ou moins repérés par les ouvriers qui les regardaient avec méfiance. Ils voulaient créer des confusions dans les mots d'ordre mais les manifestants se recommandaient de n'écouter que les membres du service d'ordre du Travail.

Vers 15h30 on vit M. Arnoux le fameux directeur de la Sûreté, arriver tout rouge. Il s'approcha d'un groupe de nos camarades et leur intima l'ordre de faire transporter immédiatement une partie de cette foule devant la Résidence supérieure, endroit où la parade officielle devait avoir lieu. M. Arnoux était simplement furieux que malgré l'appel des quotidiens subventionnés (et ce sont les pauvres contribuables qui les paient) de mobiliser la population, devant la Résidence supérieure il n'y avait presque pas de monde. Pourtant c'est là que les réactionnaires avaient déployé un impressionnant service d'ordre. C'est là que M. Arnoux voulait que la foule fût.

Le Directeur de la Sûreté ne menaçait pas moins de nous faire arrêter. Il menaçait tous ceux qui tentaient de lui dire que la foule voulait rester Boulevard Gambetta. Il ne voulait rien savoir. Il abusa de son autorité en nous donnant un délai de 15 minutes pour transporter la moitié des manifestants devant la Résidence Supérieure. Pauvre M. Arnoux! Malgré sa longue expérience (sic) coloniale il persiste à croire, en dépit des faits historiques que le peuple indochinois obéisse à la trique! 15 minutes se passèrent rapidement. M. Arnoux plus rouge que jamais nous dictait d'un côté des ordres impérieux. Pour le convaincre nous demandions l'avis de la foule qui opposa à sa volonté abusive un non énergique. De l'autre côté il commanda qu'on fit venir des pompes automobiles et cria l'ordre à un détachement de gardes indigènes de pousser les groupes de paysans, crosses de fusil en avant vers la direction de la Résidence supérieure. Les paysans ne ripostèrent pas, mais ils consultèrent notre service d'ordre. Naturellement cet abus nous indigna, nous intervînmes pour faire cesser cet acte, mais M. Arnoux plus autoritaire que jamais passa outre.

Nos camarades Trinh van-Phu, Larrivé furent acceuillis avec hauteur, le directeur de la Sûreté ne reconnut plus aucun droit à personne. Il traitait notre camarade Phu et M. Vu van-An comme les derniers de ses subordonnés. pourtant ils sont représentants du peuple. Des paroles les plus dures ont été prononcées car M. Arnoux se considérait comme pouvant tout se permettre.

Poussés par les gardes indigènes, les délégués de paysans furent disloqués. Les autres groupes mis au courant trépignaient d'impartience, mais bien retenus au milieu des cordons organisés par nous, sur l'instant ils se concertèrent.

Il était 15h30, M. Godart allait arriver. On voulait bien attendre mais ce n'était plus possible puisqu'une partie des manifestants devait reculer devant les crosses de fusils levées. A chaque minute l'indignation grandit. L'arbitraire était trop frappant. La foule se rendit bien compte que M. Arnoux voulait saboter cette manifestation de sympathie au délégué du Gouvernement de Front populaire. Elle comprit que le chef de la Sûreté s'est servi de la violence pour l'empêcher même d'acclamer celui qui devra lui promettre (rien qu'une promesse) l'amélioration de ses misérables conditions d'existence.

De deux choses l'une, ou M. Arnoux lui a brutalement démontré qu'il ne faut rien attendre du Front populaire, ou la population tonkinoise doit se courber pour dire que tout va bien ici même si elle souffre au plus haut degré. Autrement, comment expliquer cette violence puisque l'ordre le plus parfait a été observé par les manifestants?

Ainsi durement désillusionnée, la foule trouva que sa présence à cette réception devint ridicule. Son bon sens lui décida de regagner tristement ses misérables taudis, emportant avec elle encore plus de désespoir, plus de colère.

La leçon était rude. Il a fallu pourtant l'encaisser.

« Rentrons ! » criait-on.

Automatiquement en groupes de deux, de trois ou de quatre, on se disperse dans un ordre parfait.

Il n'était que 16h. Le boulevard Gambetta lentement se dévida. A 16h15, aux alentours de la gare, seuls restaient à peine un millier d'hommes. A ce moment notre camarade Nguyên công-Truyên et un employé de commerce M. Vuong duc-Vuong furent arrêtés par M. Arnoux et immédiatement mis, sur son ordre, dans l'un des deux paniers à salade amenés là depuis plusieurs heures. On les relâcha cependant au bout d'un instant quand notre camarade Phu, alerté, réclamma leur libération.

A 16h30. la voiture de M. Godart débouchait au Boulevard Gambetta. Les gardes indigènes rendirent les honneurs. Les automobiles de dernier modèle étaient silencieuses. Les curieux, demeuraient sans un mot.

Ce n'était pas un vivat d'enthousiasme. On entendait tout juste cette phrase bien ponctuée ; « On nous a dispersés ! » Ensuite tout retomba dans le silence.

Le cortège se dirigea vers la Résidence. Là, si nos yeux ne nous trompaient, avec le tapage qu'on faisait ces derniers jours y avait-il 500 personnes que les agents d'ordre noyaient de leur uniforme rutilant et de leurs armes perfectionnées?

Ainsi se termina la réception qu'on voulait grandiose.

M. Arnoux peut maintenant s'estimer satisfait. « La Terreur-du-Tonkin » a fait peser sa main de maître. Il n'a pas mal réussi. Il pourra avec fierté dire que grâce à lui le Tonkin est calme. On ne le contredira pas. Pas même les 35.000 manifestants par lui dispersés. Pas même ceux qui ont fait connaissance avec ses locaux et ses méthodes particulières.

Et M. Godart, en quittant le Tonkin, pourra, par la grâce de M. Arnoux, de l'homme mouché légèrement par Dame Thémis de Cochinchine, garder un doux souvenir. Le souvenir d'un pays charmant, un pays où l'on ignore la souffrance et le désespoir, où le bétail humain n'existe pas.

La grève des coolies-pousse est une honteuse provocation policière

Hier, alors que nous étions tous à la réception de M. Justin Godart, derrière nous, on poussait les coolies-pousse à se livrer à des actes de sabotage Par groupes de trois ou de quatre, ils se rassemblaient aux carrefours pour dégonfler ou faire sauter les pneus des voitures en circulation.

Ils faisaient cela au vu et au su de la police, car ils «opéraient» même devant le commissariat de Hang-Dâu. Un adjudant français a même emmené un saboteur qui a tenté de dégonfler les pneus de la voiture dans laquelle il était, au poste de police. L'individu, relâché immédiatement, est allé dire à ses camarades qu'on pouvait désormais «travailler» tranquillement.

On voulait pousser ces individus dont les conditions de vie sont lamentables à des actes de sabotage pour nous représenter ensuite devant M. Justin Godart comme les fauteurs de désordre.

Nous avons toujours pris nos responsabilités.

Nous ne sommes pas des lâches. tout le monde le sait. Mais nous ne voulons pas être accusés des péchés absurdes que nous n'avons pas commis.

Car ces actes de sabotage sont véritablement absurdes. Les pousses étaient nécessaires. à la réception du délégué du Front populaire. Les manifestants qui habitaient loin de la gare avaient besoins des pousses pour s'y rendre. Seuls, avaient intérêt à arrêter ainsi la circulation ceux qui voulaient voir le moins de monde possible à cette manifestation.

D'ailleurs, les ouvriers qui ont répondu à notre appel sont venus tranquillement se rassembler dans un ordre parfait sur les deux trottoirs du Boulevand Gambetta. Aucun incident ne se serait produit si M. Arnoux ne s'avisait pas de les disperser par la force armée.

On a bien vu que malgré les agissements de la Sûreté, nos camarades ouvriers ont gardé un calme et une discipline impressionnants.

CONTRE LE COUP DE FORCE DE LA POLICE LES MASSES LABORIEUSES DE HANOI PROTESTENT

Télégrammes de protestation adressés au Ministre des Colonies et au Gouverneur Général par un groupe de Républicains français, un groupe d'élus annamites et le groupe du TRAVAIL

MINISTRE DES COLONIES PARIS

Plus trente mille manifestants réception Godart par Groupements corporatifs se sont retirés signe protestation contre agissements police.

Protestons contre manœuvres empêchant population manifester attachement Front Populaire.

Groupes Républicains français
Elus annamites
TRAVAIL

GOUGAL HUÉ

Plus trente mille manifestants sont venus réception Godart dans ordre parfait cependant dispersés par police. Tous ont déserté lieu réception pour manifester désapprobation méthode brutale.

Protestons énergiquement manœuvres empêchant population manifester attachement Front Populaire.

Groupe Républicains Français
Elus annamites
TRAVAIL

LUTTE 99 LAGRANDIERE SAIGON

Plus trente mille manifestants ordre parfait par groupements corporatifs arborant insigne, brutalement dispersés par police tous boycottent réception Godart en signe protestation.

TRAVAIL

Télégramme de protestation adressé à M. Godart par les Traminots de Hanoi

Protestons force policière disperser manifestation soixante mille hommes vous recevoir

Traminots

Télégramme de protestation adressé à M. Godart par les Chauffeurs de Hanoi

Cinquante mille personnes venues ordre discipline à votre réception. Force militaire disperse protestons énergiquement.

Chauffeurs

Télégramme de protestation adressé à M. Godart par les marchandes de Đông xuân

Soixante mille hommes réception délégué Front Populaire Godart Force policière disperser Protestons énergiquement. **Marchandes Dông-Xuân**

Télégramme de protestation adressé à M. Godart par les cordonniers de Hanoi

Confiance. Protestons répression gouvernementale soixante mille allant réception.

Cordonniers

Trois télégrammes de protestation adressés à M.Godart et au Gouverneur Général par les Jeunesses Scolaires de Hanoi

GODART HANOI

Protestons contre répression police hier.

Jeunesses Scolaires

GODART 36, CARREAU HANOI.

Proviseur Lycée Protectorat renvoie deux camarades voulant aller votre réception vous prie intervenir.

Jeunesses Scolaires

GOUGAL HUE

Plus 50.000 personnes venues tranquillement réception Godart dispersées par force militaire stop Proviseur Lycée Protectorat renvoie deux camarades voulant aller réception stop protestons énergiquement.

Jeunesses Scolaires

MONSIEUR GODART HANOI

Cinquante mille personnes réception Godart police réprimer Protestons.

Boys Cuisiniers

MONSIEUR GODART HANOI

Faisons grève depuis neuf jours réclament augmentation 30°/. salaire Vous prions intervenir Stop Protestons force policière disperser cinquante mille hommes réception envoyé Front Populaire

250 Tisserands

GOUGAL HUÉ

Manifestation 50000 personnes réception Godart dispersées par forces militaires Stop. Protestons énergiquement.

2000 Tailleurs de vêtements français

GOUGAL HUÉ

Forces policières ont dispersé manifestation 45.000 personnes réception Godart Stop. Présentons protestation.

2500 Tailleurs de vêtements annamites

JUSTIN GODART HANOI

Police empêchait quarante mille manifestants disciplinés vous saluer Masses se retiraient signe protestation.

Typographes

Mauvaise besogne . . . . . absurde

Tout le monde sait que M. Justin Godart, délégué général du gouvernement de Front populaire, a été ardemment attendu par la population de Hanoi et même de tout le Tonkin.

Des centaines de lettres nous sont parvenues de toutes parts pour nous demander la date et l'heure de son arrivée: Des requêtes, des revendications nous sont adressées tous les jours. Des ouvriers, des ouvrières, des grévistes sont venus nous demander des renseignements sur la mission de M. Godart. Tous voulaient lui réserver une chaleureuse réception. Le bureau de notre journal a connu ces derniers temps une animation inaccoutumée.

Nous avons envoyé à M. Justin Godart un télégramme quand il était encore à Vientiane pour lui exposer le désir universel des masses laborieuses de venir, nombreuses, au devant de lui. Aucune réponse ne nous a été donnée. Nous étions alors réduits à attendre les communiqués officiels. Quelques jours après, la presse a été convoquée par le chef de la Sûreté qui lui annonça que M. Godart devait arriver à Hanoï dans la journée du 1er Février, l'heure n'était pas encore annoncée.

Nous avions édité alors un appel aux populations laborieuses de Hanoï pour leur demander d'aller en grand nombre manifester leur confiance au délégué du Front populaire.

De nouveau, nous sommes convoqués à la Sûreté qui nous a demandé de ne pas distribuer les dix mille tracts que nous avons déjà imprimés.

Notre initiative avait quand même pour effet de suggérer à M. le Maire l'idée de prendre un arrêté invitant la population à venir, nombreuse, à l'arrivée de M. J. Godart. M. Virgitti a pris le soin de préciser que les manifestants pourraient crier « Vive Godart » et le saluer en « levant le poing ».

La presse quotidienne en quôc-ngu, a même précisé que les fonctionnaires, les écoliers et lycéens auront tous un congé pour aller au devant de M. J. Godart.

Le 31 janvier, la presse fut convoquée. Le chef de la Sûreté lui demanda de recommander aux manifestants que les banderoles et le défilé dans la rue sont interdits.

Le 1er février, à 10h du matin, M. Arnoux nous a communiqué que l'itinéraire a été changé et que M. J. Godart n'arrivera que le 2 février seulement. Il nous a promis de nous donner ultérieurement l'heure exacte. Mais il nous a encore défendu de publier immédiatement un tract pour décommander la manifestation.

Aussi une foule de dix mille personnes qui n'était pas au courant de ce changement d'itinéraire, s'est-elle rendue à la gare de Hanoi pour attendre l'arrivée de M. J. Godart.

Elle y est restée de 1h à 4h de l'après midi dans un calme parfait. La police était même absente en ce moment. L'ordre fut assuré par les manifestants eux-mêmes avec une discipline impressionnante.

Ils sont venus par groupements corporatifs arborant leurs insignes.

Pas une brutalité, pas un cri, pas un incident ne s'est produit !

L'initiative des manifestants suppléait à l'action de la police.

Le 2 Février, la presse annonça l'arrivée de M. Godart pour 4h de l'après-midi. Mais à 1 heure et surtout à 3h05, cette foule est revenue 5 fois plus nombreuse plus disciplinée que la veille. Nos camarades du service d'ordre ont déployé une activité remarquable.

Comme hier, les manifestants étaient divisés en groupements corporatifs se tenant strictement sur les deux trottoirs du Boulevard Gambetta.

Le spectacle était impressionnant. Mais les nuages noirs apparaissent à l'horizon avec l'arrivée de M. Arnoux qui nous a demandé de scinder cette foule enthousiaste en deux pour en emmener une partie devant la Résidence Supérieure.

Les ouvriers de Hanoi voulaient réserver au délégué du Front populaire un accueil symbolique.

Ils savaient qu'ils étaient les principaux intéressés et ils voulaient être les premiers à acclamer M. Godart à son entrée dans la ville.

D'ailleurs, jusqu'ici ils ne sont pas habitués à être à côté des grands. Ils ont peur de leurs coups. Ils n'aiment pas beaucoup à se hasarder aux alentours de l'Hôtel de M. le Résident Supérieur. Enfin pour une raison purement pratique, car il n'est pas bien facile de faire circuler une foule de trente à quarante mille personnes.

Mais M. Arnoux ne voulait pas renoncer à son idée de troubler cet ordre déjà établi à la grande satisfaction de tout le monde. Il a menacé de refouler par la force armée tous ceux qui étaient sur les trottoirs à partir de la rue Colomb jusqu'à la Résidence.

On sait que M. Arnoux est un homme qui tient sa parole.

Il nous a accordé un délai de grâce d'un quart d'heure pour évacuer cette partie de la foule dont il voulait meubler le jardin de la Résidence. Malgré l'intervention de notre camarade Phu, il a fait charger la foule. L'autre partie, qui reste, stationnait entre la rue Colomb et la gare, protestait et menaçait de se retirer en signe de protestattion.

Rien n'y fit. M. Arnoux avait son idée; il la poursuivait jusqu'au bout.

Nous avions alors trois attitudes à prendre, d'accord avec les masses :

1°) Suivre l'idée de M. Arnoux.

2°) Résister.

3°) Boycotter la réception organisée à coups de crosse de fusil.

Nous avons pris la 3e solution. Et pourquoi ? C'est ici que nous devons une explication nette et sincère à nos camarades et à nos amis.

Nous ne pouvions suivre l'idée de M. Arnoux parce que nous voulions ne pas troubler l'ordre laborieusement établi par nous, parce que c'est à l'entrée de la ville que nous devions acclamer M. J. Godart et parce qu'enfin la population laborieuse ne voulait pas manifester avec la haute finance, la bourgeoisie mandarinale et capitaliste qui l'exploitent, l'oppriment tous les jours.

Mais nous ne pouvions non plus résister à l'ordre de M. Arnoux qui dispose de la force armée.

Les années sanglantes sont encore hélas ! présentes à notre mémoire pour que nous exposions d'un cœur léger nos camarades et les masses travailleuses à une nouvelle répression. Le Tonkin est le pays qui a souffert le plus de la réaction coloniale. Nous ne voulions pas faire le jeu de nos adversaires qui nous représentent toujours comme les éléments de désordre.

Ils veulent montrer au gouvernement de Front populaire que nous sommes incapables de discipline, que nous ne sommes pas en mesure de jouir sainement des réformes que nous réclamons.

Il paraît qu'hier la Sûreté a fait venir cinq cents légionnaires pour nous disperser.

Méprisons les provocations. Il nous restait donc la 3e solution qui consiste à boycotter la réception organisée par la Sûreté et ses amis.

Nous avons marqué avec force que les masses sont avec nous qu'elles ont répondu à notre appel en venant en grand nombre manifester et se retirer avec nos mots d'ordre.

Manifestations de masses à Hanoi
pour la réception de
Mme et M. J. GODART

La manifestation du 1-2-37



La foule devise

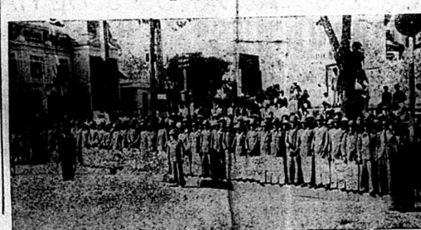


Les ouvrières se rassemblent

La manifestation du 2-2-37



La foule attend



De l'ordre ! Les traminots

Sur l'arrivée de M. J. Godart

Article dédié à nos bons soins à la rédaction de la Volonté Indochinoise par un camarade français du Front Social.— N D.L.R.

La Volonté Indochinoise !.......

La Volonté des Indochinois et Indochinoises était de recevoir dignement M. Justin Godart, Représentant extraordinaire du Gouvernement de Front Populaire.

Les quelques Français qui étaient venus là saluer le Représentant de la France pourront vous le dire....

Vous mentez sur toute la ligne dans les colonnes de votre Journal mal intitulé « La Volonté Indochinoise ».

Vous, où étiez-vous le 1er Février de midi à 15h.?...

Le 1er Février.— A la gare, il y avait un seul agent de police européen qui était venu seulement pour assurer le service de l'arrivée du train direct Saigon-Hanoi. Combien étions-nous avec des Indochinois depuis la gare et échelonnés sur tout le parcours ?... Dix mille ? L'ordre a été assuré par ces braves gens, M. Arnoux ne peut le [illegible] et ses agents également.

A la gare, nous n'avons pas attendu les troupes ou autre Service pour nous disperser dès que nous eûmes en main la lettre signée par M. Virgitti, Résident-maire, affirmant que M. Godart n'arrivait pas. Voilà la vérité. Rien que la vérité. Où étiez-vous, vous ! journaliste à la manque ? et à la solde de qui vous allez ainsi mettre le feu à la poudre ?....

« Il fallut que la Force (avec un grand F) policière intervint pour faire rentrer dans leurs pénates tous les ouvriers et ouvrières »

Allons donc, *Menteurs*, la Force (avec un grand F) ne peut pas faire évacuer la foule en 2 temps 3 mouvements. Nous nous en allions et la F (force) le voyait bien, nous ne sommes pas des moutons.

Les Indochinois et Indochinoises ont montré leur dignité et ils sont plus attachés à l'ordre que vous qui semez en ce moment le *DÉSORDRE* avec votre feuille.

Voyez donc chez Huong Ky les photos du 1er Février et vous verrez une vue d'ensemble de l'*ORDRE* sans Force policière. M, Justin Godart les verra, ces photos.

Où étiez-vous donc *le 2 Février*, mal dénommée « Volonté Indochinoise » ?

Qu'est-ce qu'il y a eu ? . . . . . .

30 à 40 mille Volontés Indochinoises qui étaient là, dans le calme, à attendre le Représentant de la FRANCE.

Qui a ordonné le Silence de la FOULE? (M. Justin Godart a dû s'en apercevoir) Qui ? Voulez-vous me le dire, vous qui écrivez des insanités telles que :

Une manifestation massive dispersée par la force armée

Nous venons de parler de la foule du « prolétariat » qui s'était massée pour faire une réception populaire — « Front populaire » même - à M. Justin Godart, sur le parcours de son arrivée.

Vers 4 heures de l'après-midi, Tirailleurs, Gardes Indigènes, Gendarmerie, Police et Sûreté apparaissaient brusquement sur les lieux — en face de la gare notamment — et dispersaient sans grand mal cette foule déjà mal à l'aise à la vue des uniformes et qui avaient été aux 3/4 soulés par ces organisateurs des manifestations spontanés,

Les prolétaires apprirent d'ailleurs d'une oreille enfin respectueusement attentive qu'ils étaient invités à se disperser, suivant les arrêtés en vigueur et que pour leurs doléances ils n'avaient qu'à s'adresser dans l'ordre et la correction à M. Justin Godart à la Résidence Supérieure. Il est probable qu'ils mettront activement la nuit à profit pour suppléer à ce changement de programme inattendu.

Comment ne pas s'indigner quand vous vous trouvez là à attendre et que sans raison, un ordre est donné et l'on cogne. M. Arnoux a réussi oh ! TRÈS BIEN. —

Vous ne voulez pas que le Représentant de la France soit ovationné.

Vous voulez le silence... et toutes ces Volontés Indochinoises se sont tues, non du cœur, car elles savent que ces pauvres policiers eux sont des employés, qu'ils ne sont pas responsables de la gaffe de M. Arnoux qui a voulu arrêter MM. Vu-Van-An, Jules Larrivé parce que ces messieurs étaient offusqués de tels procédés.

Puis après, que s'est-il passé? Ce même Chef de la F (force armée) devant sa gaffe a demandé à M. Jules Larrivé: «Vous qui les connaissez, dites-leur de rester» (sic)

Ceci est faux, aussi, n'est ce pas ?

Le désordre ! Allons donc journalistes impudents ! C'est vous et une tapée de gens de votre espèce nuisibles aux intérêts Franco-Indochinois qui le recherchaient.

La Foule du 1er et du 2 Février 1937 a montré au Résident Supérieur du Tonkin qu'elle est attachée au Gouvernement du front populaire et non aux coloniaux vieux jeu qui les prennent pour les serfs.

Je vous remercie de tout cœur, vous avez eu une attitude digne et respectueuse vis à vis du Représentant du gouvernement de Front Populaire.

Monsieur Justin Godart sera mis au courant de la provocation des agitateurs. facteurs de fausses nouvelles tels que ce journal Volonté Indochinoise dont les articles sont mal fondés quant aux manifestations du 1er et 2 Février.

Vous pouvez vous mettre aux côtés du Gaffeur de la gare qui, non content de la Force armée, était encore secondé de deux camions citernes de la Municipalité Hanoienne.

Il ne manquait plus que des mitrailleuses. Heureusement que la Foule des Volontés Indochinoises fût consciente de son honneur et de ses devoirs. Elle a bien rigolé d'un tel déploiement de troupes

Volontés Indochinoises ! soyez à l'avenir aussi dignes que vous l'avez montré les 1er et 2 Février.

Vos voix ne se sont pas fait entendre hier, mais Paris est déjà au courant aujourd'hui.

Le frontiste 11540

M. JUSTIN GODART, délégué général du Gouvernement de Front populaire, n'a pas cru pouvoir nous recevoir d'ici au mardi prochain. Il est tellement pris par les réceptions officielles, les visites des œuvres de bienfaisance et les voyages touristiques que le Gouvernement local a organisés à son intention. La classe ouvrière tonkinoise l'a attendu dans la souffrance. Elle a confiance en le Gouvernement de Front populaire. Elle demande d'être entendue par son délégué.— Il ne faut pas la décevoir.



De l'ordre ! Les tailleurs



Les soldats chargent



Les manifestants se retirent... en signe de protestation

Imp spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trinh văn-Phú

2e ANNÉE N° 21[illegible] — LE NUMÉRO CENTS — VENDREDI 5 FÉVRIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60.
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gét.

Administration-Rédaction : 28 Nguyễn Trãi, Hanoi

En six jours nous avons mobilisé trois fois la population laborieuse de Hanoi.

Les masses ont répondu à notre appel avec ensemble et ordre.

C'est parce qu'elles souffrent et qu'elles demandent qu'on s'occupe d'elles.

A L'ŒUVRE !

Une victoire équitable vient de couronner nos cinq mois de lutte. L'élection de notre camarade Trinh-van-Phu comme délégué des patentés à la Chambre des Représentants du peuple au Tonkin annonce au pays qu'un nouveau problème se pose. En votant en masse pour notre candidat, la petite bourgeoisie de la ville de Hanoi a compris la nécessité de se joindre à la classe ouvrière pour vaincre la réaction.

Par son attitude elle inscrit à l'ordre du jour, le problème de l'union des forces démocratiques pour engager le pays résolument dans la voie des réformes indispensables à son évolution.

Elle confirme et démontre la justesse de notre politique. Jusqu'ici nous avons toujours tenté de réaliser l'alliance entre les classes moyennes et le prolétariat, la « jonction » entre le besoin d'émancipation de celui-ci et la peur d'être éliminées de celles-là et de démontrer leur indissoluble solidarité dans le socialisme.

Les classes moyennes nous ont compris ; elles ont répondu à notre appel, elles nous ont apporté la victoire.

Mais notre victoire seule ne suffit pas. Il nous faut un véritable rassemblement populaire pour la défense des intérêts économiques et des droits politiques des masses travailleuses, pour la conquête des libertés démocratiques bourgeoises et pour aider à la réalisation de la politique coloniale du gouvernement de Front populaire.

Nous sommes prêts à mener la lutte de concert avec tous ceux qui mettront au premier plan la défense des intérêts des masses laborieuses de la ville et des champs, avec tous ceux qui sont pour un large front populaire en Indochine.

En Indochine, plus que partout ailleurs, le grand capital exerce une implacable dictature.

Le prolétariat est dispersé.

Les classes moyennes sont économiquement faibles.

Durement frappées par la crise, elles sont en voie de prolétarisation.

Par instinct de conservation, elles réagissent et se mettent de notre côté pour la conquête d'un régime où elles ne seront pas impitoyablement éliminées.

Elles luttent aussi pour le socialisme, le seul régime équitable où toutes les forces productives trouveront leur compte. De là, la question de la formation dans ce pays d'un parti ouvrier légal entraînant les paysans et les classes moyennes dans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et en même temps pour le socialisme qui se pose dans toute son acuité.

UNE LETTRE DES MINEURS DE UONG-BI

Les camarades mineurs de Uongbi, nous ont prié dans une lettre datée du 2 Février, d'insérer dans Le Travail que la visite que fera M. Justin Godart à leur région tombera sur les journées de la fête du nouvel an annamite.

A ce moment de l'année les ouvriers seront rentrés dans leur village. Ils ne seront pas là pour recevoir M. le délégué du gouvernement de Front populaire. M. Godart ne trouvera à son arrivée que « des galeries désertes, des usines où ne s'affairent que quelques mécaniciens et quelques électriciens. Quelques chauffeurs seuls conduiront les locomotives à la recherche du courrier et des vivres... »

M. Godart ne pourra donc rien voir dans cette région. Il ne pourra pas s'approcher de la masse des forçats de la mine dont les conditions de vie, d'après leur lettre, sont lamentables.

Nos camarades nous communiquent également des chiffres extrêmement bas sur les salaires. Ils nous décrivent aussi leurs conditions de travail.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la situation matérielle et la volonté de lutte de nos camarades, qu'ils veuillent nous excuser du peu de place que nous leur laissons dans nos colonnes, leur lettre nous est arrivée un peu tard pour être publiée intégralement.

Nous profitons de la même occasion pour demander à nos correspondants ouvriers et paysans de nous fournir des chiffres très précis et de nous donner à l'appui de leurs lettres des preuves et des témoignages vérifiés et contrôlables.

AUX LECTEURS !

Nous avons l'honneur d'informer nos lecteurs que le repos des ouvriers de notre imprimerie pendant la fête du Têt nous oblige à reporter la parution de notre prochain numéro au vendredi 19 Février 1937.

Dans l'ordre et dans le calme
PLUS DE 20.000 PERSONNES saluent le nouveau Gouverneur

Une inoubliable manifestation de sympathie devant la demeure de M. J. Godart

La population travailleuse de Hanoï dans l'espace de 6 jours est allée trois fois manifester sa volonté de soutenir la politique du Front populaire. Les démonstrations de masses ces derniers jours avec leur caractère ordonné et discipliné prouvent avec éloquence la considérable capacité d'organisation du peuple indochinois.

Samedi dernier, malgré l'approche du Têt, M. Jules Brévié fut reçu avec enthousiasme par une foule de plus de 20.000 manifestants qui ne lui ménageait pas sa sympathie.

Dès midi, alors que M. Brévié n'arrivait que vers 15h30 des milliers de personnes se massaient déjà au boulevard Gambetta au point que nous avons désigné pour le rassemblement. Tout comme dans les manifestations précédentes on se conformait strictement aux mots d'ordre de notre journal. Notre service d'ordre n'avait aucune peine pour ranger les hommes qui nous écoutaient avec une discipline exemplaire.

Les ouvriers venaient en rangs serrés former des groupes compacts sur les trottoirs. On remarquait des traminots, des cheminots, des cordonniers, des typos, des chauffeurs, des mécaniciens, des petits commerçants, des menuisiers, des scieurs de long, des charretiers, des forgerons, des boys, des cuisiniers, des étameurs, des tailleurs, des coiffeurs et aussi des coolies, manœuvres ou tireurs de pousses. La fraction ouvrière féminine se composait de dentellières, de couturières, de marchandes ambulantes et de tricoteuses.

La jeunesse scolaire, très bien organisée et les petits fonctionnaires formaient bien un groupe de 3.000 personnes On voyait dans cette masse estudiantine de nombreuses écolières frémissantes de gaîté et d'enthousiasme. Elles, aussi, pensaient à l'homme qui apporte avec lui l'espoir des milliers d'Indochinois qui peinent et qui souffrent.

Au fur et à mesure que l'heure avançait la foule devenait dense. Les manifestants arboraient leurs insignes distinctifs. Sur une grande longueur on ne voyait que des bandes blanches avec des lettres rouges indiquant les corporations ouvrières.

Le spectacle était simplement grandiose. Plus de 20.000 personnes droites et résolues se tenaient dans une attitude militaire, les poings serrés prêts à se lever pour saluer à la façon du Front populaire. On assistait à un véritable déploiement des forces ouvrières auxquelles se joignaient des éléments intellectuels, élèves et petits fonctionnaires et des classes moyennes, petits commerçants et artisans.

Les forces militaires firent un cordon tout le long du parcours compliqué du cortège officiel. M. Arnoux et les autres commissaires de la Sûreté en grand uniforme et en gants blancs allaient et venaient sans cesse. Quand le chef de la Sûreté demanda à un de nos camarades si nous étions capables de maintenir l'ordre, il reçut une réponse affirmative. Alors il commanda à deux détachements de gardes indigènes de se mettre loin de nous et de nous laisser un peu plus de liberté.

Seulement les légionnaires qui avaient reçu l'ordre de ne laisser descendre personne sur la chaussée se montraient très peu aimables. Comme on interrompit la circulation bien avant l'arrivée du gouverneur, un homme ayant voulu traverser la chaussée fut tiré puis repoussé sur le trottoir avec des gestes brusques. Un de nos camarades, du service mobile d'ordre, de notre journal a failli recevoir sur le ventre une baïonnette que présentait froidement un légionnaire. Il a fallu l'intervention du Commissaire de police Arnaud pour éviter un malheureux incident.

On ne ménageait pas même les reporters de journaux. Ceux-ci malgré leur coupe-file ne pouvaient pas circuler librement et durent se met-

(Suite en 2e page)

Ce que disent nos ouvriers à M. Justin Godart

De nombreuses lettres et des requêtes nous sont arrivées chaque jour. Des ouvriers, des paysans, des notables de villages, des petits commerçants, des petits fonctionnaires nous demandent d'être leur porte-voix, leur interprète auprès du délégué du Gouvernement de Front populaire. Nous publions ici une lettre qui nous a été adressée avec prière de traduire et d'insérer. Les autres lettres seront remises à M. Justin Godart par nos soins en même temps qu'un dossier concernant les conditions de vie et de travail des ouvriers de principaux établissements industriels ou commerciaux de Hanoi.

N. D. L. R.

Haiphong, le 29 Janvier 1937

A Monsieur Justin Godart envoyé spécial du Gouvernement de Front populaire

Monsieur le Ministre,

Nous soussignés patrons, mécaniciens, pilotes, matelots et ouvriers des Messageries Bach thai-Buoi à Haiphong avons l'honneur de venir soumettre à votre connaissance notre situation pitoyable.

Nous sommes au nombre de soixante, soldes journalièrement variant de 6p., 7p., à 20p. chaque mois. Avec cette somme nous devons entretenir toute une famille ; vous vous imaginez comment vivent nos parents et nos enfants. Nous entendons par là que nos soldes sont payées régulièrement. Or, il n'en est pas ainsi. Notre directeur retarde nos soldes jusqu'à sept, huit mois. Le 4 Janvier dernier, quinze de nos camarades, se sont permis cette audace de venir trois fois au bureau réclamer leur 8 mois de solde arriérée. Ils en reçoivent 7 mois et sont tous renvoyés (Ces camarades étaient dans les chaloupes de Phuc-Long et Giao Chi). Tout dernièrement on nous a payé 4 mois, mais on nous retient encore 3 mois de solde.

Notre chère somme est coupée pour la moindre peccadille. Notre camarade Yên, chauffeur de la chaloupe Giao-Chi a été renvoyé pour avoir perdu sa carte d'impôt personnel. Ses huit mois de solde ne lui sont pas payés. Notre camarade Chi, gagnant 3p. par mois a été frappé d'une amende de 14p. sur ses 6 mois de solde. Et le reste ne lui a pas été payé encore. Notre camarade Vu-van-Thiep matelot du chaland n° 1838, frappé d'une mort subite le 4 janvier dernier, a encore derrière lui 8 mois de solde à recevoir. Le patron du chaland est venu au bureau réclamer le reliquat des salaires du défunt pour faire les frais de l'enterrement. (Tiêp n'avait pas de famille). Notre directeur ne lui restitue pas ce qu'il devait mais accepta de faire une avance et la porta au compte de ce patron.

Monsieur le Ministre,

Sans y ajouter que nous devons travailler 12 heures par jour, ces faits suffisent eux seuls à vous en dire long sur notre situation malheureuse. Tous les habitants de la ville de Haiphong, tous les ouvriers de la place ont vu comment nous sommes traités. Tous nous ont dit qu'il existe actuellement un gouvernement de Front Populaire qui a cette idée humanitaire de veiller sur la vie des malheureux.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes ces malheureux là. Nous vous prions de ne pas venir visiter nos taudis ; nous n'avons plus de vêtements convenables pour nous présenter devant vous. Nos enfants, nos pères et mères, nos femmes sont d'une maigreur squelettique. Nous vous prions aussi de ne pas les photographier. Ces tristes spécimens rapportés en Europe seraient préjudiciable au prestige de la France d'outre-mer qui a laissé en pleine ville de Haiphong un capitaliste annamite saboter ses lois sociales et nous exploiter ainsi. Nous vous prions d'intervenir en notre faveur pour que le reliquat de nos soldes nous soit intégralement restitué. Nous vous prions aussi d'intervenir pour une augmentation générale de notre solde et pour l'application sincère des lois sociales. Espérant que vous voudrez bien donner une suite favorable à notre pétition nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, nos remerciements anticipés et nos sentiments profondément respectueux,

Vos très humbles serviteurs.

LA DELEGATION DU « TRAVAIL » chez M. Justin Godart

Le 8 Février, pour ne pas abuser des instants de M. Justin Godart, nous avons demandé à joindre les deux audiences qu'il avait bien voulu nous accorder. Il a accepté avec amabilité notre demande et à 17h10 nous étions quatre dans son cabinet de travail.

Notre délégation était composée des camarades : Huynh van-Phuong, Phan tu-Nghia, Vo nguyen-Giap et Trinh van-Phu.

M. Vu van-An tenait à se joindre à notre délégation pour marquer sa sympathie pour nos idées.

M. Vu van An a pris le premier la parole pour déclarer à monsieur le Ministre qu'il «est un bourgeois» et que depuis 17 ans il a été et il reste toujours un ardent défenseur de la politique de collaboration franco-annamite.

Et si aujourd'hui, il est avec nous c'est parce que le régime actuel est un « régime de pourriture » que « Le Travail » est le seul journal qui représente les véritables aspirations de la majorité des indochinois qu'ils soient manuels ou intellectuels et que la classe ouvrière et surtout paysanne de ce pays est profondément malheureuse.

Après cette déclaration qui constitue pour ainsi, une profession de foi de M. Vu van-An, notre camarade Huynh van Phuong attaqua tout de suite la question ouvrière.

Il exposa au ministre les causes profondes et immédiates du mouvement actuel des grèves et des manifestations populaires en ce pays.

Il insista principalement sur le décalage entre d'une part l'augmentation du coût de la vie et d'autre part l'augmentation non proportionnelle des salaires des ouvriers. De sorte que avec les salaires augmentés, les ouvriers ne peuvent avoir le même niveau de vie qu'ils avaient avant la dévaluation du franc qui a entraîné une dévaluation de fait de la piastre

Notre camarade Phan tu-Nghia intervint pour marquer que pour résoudre les conflits sociaux actuels, la classe ouvrière jusqu'ici très dispersée, a besoin de s'organiser.

Le droit syndical, dit notre camarade, est devenu une nécessité urgente.

M. le Ministre répondit que le droit syndical est la base de tout et qu'il a déjà télégraphié, deux fois, en France dans ce sens.

Notre camarade Phuong fit remarquer que le droit syndical présuppose la liberté de la presse. M. Godart était aussi de cet avis.

Mais en attendant, en ce qui concerne les litiges entre patrons et ouvriers, Phuong demanda que le Ministre usât de son influence personnelle pour s'entendre avec M. le Gouverneur général pour réorganiser la commission de Conciliation qui n'existe que de nom. Il faut que les ouvriers puissent élire leurs délégués à cette commission qui devra devenir un véritable Conseil de Prud'hommes.

Il faut aussi que la procédure sera gratuite pour les ouvriers.

Phuong a fait remarquer que l'Inspecteur du Travail est souvent débordé de demandes. Notre camarade Phu saisit l'occasion pour signaler au Ministre que son intervention est systématiquement rejetée et des plaintes traînent pendant des semaines. Il cita le cas des grévistes emprisonnés de Tinh-Tuc et en même temps il remit au Ministre un dossier sur cette affaire.

Notre camarade Nghia parla des répressions patronales et des scènes de brutalités auxquelles il avait assisté. Il rappela le drame de la Cotonnière de Nam-Dinh, la répression des grévistes de Hongay, la condammation des ouvriers de la Fabrique des nattes de Nam-dinh..... Il demanda ensuite au Ministre de modifier un peu son itinéraire pour ne pas arriver à Haiphong à l'époque du Têt, époque où les ouvriers seront partis dans leur village.

Monsieur le Ministre a cru pouvoir renvoyer cette visite fixée au 13 février à une semaine plus tard.

Notre camarade Vo-nguyên-Giap demanda à exposer la question paysanne.

« C'est une question de première importance, répliqua le Ministre ».

Le paysan annamite, a dit en substance notre camarade, vit dans une misère extrême. Sa situation s'est aggravée, du fait de la faillite de la petite et de la moyenne propriété. La prolétarisation va, s'accélérant, et elle est due à trois causes: oppression et exploitation féodales par les mandarins et autres autorités administratives, en particulier les agents de la douane; exploitation outrancière par les propriétaires fonciers et les usuriers (le taux n'est point de 10 ou 20 % mais de 50, 200 %); fiscalité trop lourde, qui accuse une courbe croissante pendant que les revenus imposables tombent à néant.

Etant donné le temps limité, notre camarade s'est permis d'attirer l'attention de M. Godart sur trois points, trois réformes, les réformes à son avis les plus pressantes.

Et d'abord l'abolition de l'impôt personnel. Cette capitation constitue en effet une véritable particularité indochinoise tant par son anachronisme que par les injustices auxquelles elle a donné lieu. En fait d'impôt personnel, le propriétaire foncier, le gros richard paie la même quotité que le prolétaire.

La suppression de l'impôt personnel serait rendue possible par l'institution d'un impôt progressif sur les revenus qui remplacerait les impôts fonciers et autres impôts sur les biens meubles actuellement en vigueur. Le nouveau système de fiscalité aura d'abord un but de compensation. Il permettra en second lieu l'exemption des charges fiscales en faveur des prolétaires et des petits paysans jusqu'à une certaine marge, un dégrèvement en faveur des paysans moyens. Enfin, il facilitera le rajustement des impôts aux biens imposables, ajustement qui s'avère nécessaire surtout après les cadastrages récents.

La troisième réforme proposée par notre camarade est une nouvelle politique des terres communales. La portée en est assez restreinte, étant donnée la superficie restreinte de ces dernières. Mais la mesure n'en est que plus réalisable. Les terres communales, dans l'état actuel des choses sont ou bien accaparées par le conseil des notables ou bien réparties selon le principe hiérarchique. Notre camarade préconise :

1°) La remise de ces terres à un comité de gestion élu par tous les habitants, en cas de non-répartition ;

2) dans le cas contraire, une répartition sur une base plus équitable selon un système de roulement qu'il se réserve de préciser dans les notes et documents présentées ultérieurement au ministre.

M. Vu-van-An présenta des preuves et des documents pour appuyer sa première déclaration en insistant particulièrement sur le régime de concussion et d'oppression.

Comme l'heure avançait, nos camarades ne voulaient pas abuser des instants du ministre qui avait beaucoup de visiteurs encore à recevoir.

Avant de partir ils avaient demandé au ministre de bien vouloir recevoir une délégation ouvrière groupant une quarantaine de corporations. Une audience pour le 9 février fut immédiatement accordée.

M. Le Ministre a demandé à notre délégation de lui apporter dimanche prochain tout ce que nous avons comme documents concernant les conditions de vie et de travail des ouvriers et des paysans tonkinois.

Lorsque nous sortîmes du bureau du Ministre, il était déjà 19h.05.

Notre entretien avait duré deux heures.

Le SABOTAGE DES LOIS SOCIALES

Partout ! Des brutalités patronales et des renvois injustifiés

Au mois de décembre 1936, les ouvriers de l'imprimerie Ideo ont adressé une demande collective réclamant l'annulation de la réduction de salaire de 10 %. qui les frappait à la suite du décret Laval. Leur demande est restée sans suite.

Dernièrement, ils ont voulu rappeler cette demande. Bien qu'aucun mouvement n'ait été déclenché, 4 ouvriers typographes ont été impitoyablement mis à la porte : accusés d'être les meneurs.

Luu dinh Toàn employé depuis 15 ans à 0p.40 par jour ;

Le nhat Khoan, depuis 6 ans à 0p.30.

Trân dinh Tu depuis 3 mois à 0p.50.

Le renvoi de l'ouvrier compositeur Tran trong Chu est encore plus scandaleux.

Le 22 Janvier, Chu est retenu pour le travail supplémentaire de 5h. à 8h. du soir. C'est d'ailleurs quasi normal. Dix minutes avant la sortie, il éprouva le besoin d'aller au lavabo, pour laver ses mains et ne pas salir ses vêtements. Le gérant de l'imprimerie le vit, et après lui avoir adressé force insultes et menaces, il le renvoya. Cette décision sans appel, Chu dut l'encaisser et avant de partir, il demanda son salaire, « On te paiera demain » lui dit-on.

Le lendemain, Chu vint au bureau. A sa vue, le gérant se répandit en vociférations, et aidé par le contremaître Dailly, il s'abattit sur lui à coup de poings et de pied. Seul dans le bureau, l'ouvrier était sans défense, et ce n'était qu'après « passage à tabac » qu'il a pu toucher son salaire.

Après cette triste aventure, il vint, une demande à la main, trouver M. l'Inspecteur du travail, confiant en l'intervention de celui qui est censé représenter les intérêts des masses. Son illusion fut vite dissipée. Le planton revint lui rendre la demande et lui dit : « Va au tribunal, ça ne concerne pas son Excellence ».

Et c'est là la conclusion de l'affaire, car les moyens pécuniaires de l'ouvrier indochinois ne lui permettent pas de payer un procès.

Encore une fois, tant que la liberté syndicale ne sera pas promulguée, le prolétariat indochinois continuera de subir un régime d'exploitation outrancière.

La grande pitié des journaliers des services publics

(Mairie, Travaux Publics et autres...)

Nous avons déjà signalé la situation malheureuse des journaliers des services publics. A l'occasion de l'arrivée de M. Justin Godart, de nombreuses lettres nous sont parvenues. Elles expriment, toutes, une grande inquiétude, une poignante incertitude du lendemain de ces travailleurs déshérités. Toutes nous demandent d'intervenir, d'attirer l'attention des délégués du gouvernement de Front populaire sur leur cas pour qu'ils soient traités de la même façon que leurs collègues de la Cochinchine. Malgré l'augmentation de leur solde de 15 à 20 %. prévue par arrêté du Gouverneur général le 15 Décembre dernier, leur situation reste encore précaire. Les jours de fête sont pour eux des jours de pénitence. Ils n'osent jamais prendre une décision sérieuse ; leur situation est essentiellement provisoire.

Un statut pour eux les encourage à mieux servir l'administration.

Démolition des paillotes

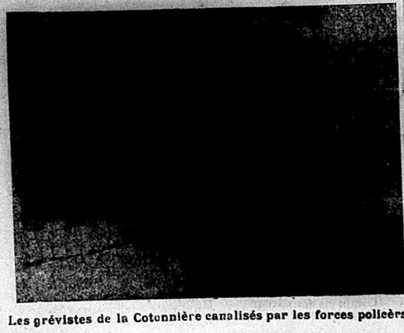
Le Résident-Maire de Nam-Dinh vient d'intimer aux habitants de la ville l'ordre de démolir d'ici au Têt toutes les paillotes, et de construire à leurs places des maisons en briques. Tout retard à l'exécution de cet ordre sera puni d'amende et les prisonniers seront chargés de démolir les paillotes des propriétaires récalcitrants sans que ceux-ci puissent s'en plaindre.

Les propriétaires des paillotes sont des ouvriers et des gagne-petit, il est absurde de leur signifier l'exécution d'un pareil ordre dans un si bref délai, eux qui réussissent rarement à joindre les deux bouts. Nous sommes partisans de tous progrès a fortiori de l'embellissement des villes, mais nous demandons :

1° que la démolition soit effectuée au moins dans un délai de 6 mois.

2° qu'une indemnité soit accordée aux propriétaires pour qu'ils puissent, après la démolition de leurs paillotes les reconstruire en dehors du territoire de la ville.

LES GRÈVES A NAM-ĐINH



Les grévistes de la Cotonnière canalisés par les forces policèrse

6000 ouvriers de la Cotonnière ont cessé le travail depuis le 2 Février 1937

Parce qu'ils n'en peuvent plus

Salaire bas, travail excessif telle est la condition des ouvriers de la Cotonnière de Namdinh, soumis au même titre que le reste du prolétariat indochinois, à une exploitation grossière et inhumaine.

Trois mois auparavant, ils ont obtenu de leur patron la promesse d'une augmentation de salaire comme d'une réduction de la journée de travail, à compter du 1er Janvier 1937. C'était l'époque où les grèves commençaient à se généraliser. Le Directeur de la Société Cotonnière voulait prévenir un mouvement revendicatif de la part de ses employés...

En les trompant. Car, ceux-ci ont attendu jusqu'au 1er janvier, puis jusqu'au 2 Février, sans que rien fût fait pour eux.

Le 2 Février, ils se sont mis en grève.

Ils entrent en grève à un moment où ils ont besoin précisément de travail où ils ont besoin de gagner quelque argent pour les dépenses du traditionnel Têt.

Mais ils ne peuvent faire autrement. La lutte est nécessaire si l'on veut arracher aux exploiteurs des concessions si minimes soient-elles.

Les détails de la grève

Le 2 Février, le surveillant Va essaya une méthode nouvelle. La société se proposant de réduire le nombre d'ouvriers si elle avait à majorer les salaires et de mettre à la porte les femmes et les enfants si elle avait à appliquer les lois sociales Va crut lui rendre service en attachant dès maintenant 2 hommes au lieu de 3 à une machine. Les travailleurs protestèrent. Le contremaître qui intervint sembla plutôt approuver la conduite du caï. Alors, ensemble, ils quittèrent l'atelier, et sur les 4 000 ouvriers et ouvrières des filatures A et B il n'en resta qu'une centaine à peine.

Le soir, les tisseurs et tisseuses au nombre de 200, se joignirent à leurs camarades.

De sorte qu'il y a actuellement 6000 grévistes à la Cotonnière de Nam-dinh.

Les revendications

Malgré l'augmentation rapide du coût de la vie, les salaires restent stationnaires.

Les apprentis gagnent 0$16 à 0$17 par jour.

Les enfants gagnent 0$16 à 0$18

Et les adultes 0$20 à 0$22.

Le travail à la tâche rapporte journellement 0$20 à 0$25.

Depuis le drame de thi Mâu, les brutalités sont devenues rares, mais les surveillants et contremaîtres ne s'empêchent de distribuer de coups que pour distribuer de fortes amendes.

Après 7 nuits de veille consécutives, si vous osez fermer une seule minute les paupières, vous aurez, comme punition une semaine de repos forcé ce qui entraînera pour vous une diminution de salaire de 2p 00

2p.00 d'amende sur un gain de 6p.00 !

Dans ces conditions, les salariés somment l'employeur d'avoir à :

1°) Ne pas réduire le nombre d'ouvriers de chaque équipe.

2°) Ne pas congédier les femmes et les enfans sous prétexte d'application des lois sociales, mais les affecter aux équipes de jour.

3°) Majorer les salaires de 40 %.

4°) Ramener la journée de travail à 9h.

5°) Supprimer les peines corporelles

6°) Abolir le système des amendes

7°) Ne pas renvoyer les grévistes.

A la S.F.A.T.E. la grève a été aussi déclenchée

Voici dans quelles circonstances

Indignés de l'attitude du Surveillant Herbert qui avait sauvagement frappé leur camarade Huong, les ouvriers de la SFATE, à deux reprises ont arrêté le travail, demandant :

1) le renvoi de Herbert,

2) Une indemnité accordée à Huong.

Le patron n'avait pas encore répondu d'une manière décisive à ces réclamations que déjà Vignal, un contremaître ami de Herbert, infligea à Ké une amende de 1p.20 parce que celui-ci avait témoigné le matin en faveur de Huong.

Le colère des ouvriers, était au comble.

Le lendemain, à l'exception des ourdisseurs et d'une vingtaine d'ajusteurs, ils refusèrent tous de venir au travail. Une manifestation a eu lieu devant les ateliers entre 5h30 et 6h.

Les grévistes réclament

1°) Le renvoi immédiat de la brute Herbert.

2°) La suppression des punitions et des amendes.

3°) Uue augmentation de salaire de 30 %. pour les ouvriers travaillant à la journée, et de 30 %. pour les ouvriers travaillant à la tâche.

4°) La journée de 9h.

5°) Le repos du dimanche et des jours fériés payé ; un congé annuel de 15 jours avec salaire intégral.

6°) Les assurances sociales en cas de maladie, d'accident...

7°) Un éclairage suffisant pour le travail de nuit.

8) Le rappel de Ké et de tous les grévistes.

9°) Enfin l'intervention du Résident-Maire pour faire aboutir les revendications ci-dessus posées.

Nous joignons notre protestation à celle des ouvriers

Nous présentons aux délégués du Gouvernement de Front Populaire ce certifical médical plus éloquent que tout discours :

Certificat médical

Le Docteur Rongier à NamDinh soussigné certifie avoir examiné le nommé Phan van-Huong 24 ans, originaire du village de Thân-cân, canton de Tu-mac, Huyện de Y-Yên province de Nam Dinh, et l'avoir reconnu atteint de :

Plaie de 2 centimètres du dos du nez et aux faces latérales ;

Ecchymose des 2 paupières, de l'œil droit ;

Plaie superficielle de 5 centimètres de la région du menton à gauche.

Ces blessures nécessitent pour leur consolidation un délai de huit jours.

Le 1er Février 1937

Signé : illisible

L'auteur de cet acte de férocité est le surveillant Herbert de la SFATE de Nam Dinh, L'ouvrier victime Phan van-Huong surveillait le métier n° 101 quand la facture d'une pièce de bois arrêta la machine. Herbert, après force injures et menaces, infligea à Huong une amende de 0p.20. Avec cela 5 jours de travail sans salaire comme réparation. L'ouvrier se plaignit de l'injustice auprès du contremaître. Pour le punir de cette audace, Herbert lui asséna, surtout au visage des coups de poing dont nous avons constaté l'effet.

Devant cette agression sauvage d'un des leurs les ouvriers de 142 métiers arrêtèrent aussitôt, le travail. Et ce n'est qu'à la suite



L'ouvrier HƯƠNG de la SFATE sauvagement frappé par la brute Herbert

des cris de protestation qui retentirent partout dans l'atelier que Herbert se décida à lâcher sa victime, la laissant à demi-morte au milieu d'une flaque de sang.

Nous joignons notre voix à celle de tous les ouvriers de la SFATE pour protester avec la dernière énergie contre les odieuses voies de fait dont la brute Herbert s'est rendue coupable.

Nous demandons à M. Justin Godart qui vient de mettre pied sur la Terre Tonkinoise d'intervenir en vue :

1) De faire emprisonner le criminel.

2) de faire bénéficier à l'ouvrier victime des indemnités d'hospitalisation, de la solde entière durant le chômage forcé, enfin de lui faire assurer des dommages-intérêts et le travail à l'usine le jour de sa guérison.

LES PREMIERS PAS VERS LE RASSEMBLEMENT POPULAIRE INDOCHINOIS

Pour la réception de Monsieur le Gouverneur Général Brévié, la presse quotidienne tant française qu'annamite a gardé un mutisme surprenant.

Aucun appel à la population n'a été fait pour réserver au nouveau chef de la Colonie un accueil pour le moins de courtoisie.

Devant cette attitude hostile de la presse bourgeoise, attitude que rien ne justifie encore, un groupe de Français et Annamites s'est formé en vue d'organiser la réception de M. Brévié qui est, pour nous, avant tout le représentant du Gouvernement de Front Populaire.

Le Comité de réception a fait le 6 février un appel à la population annamite pour manifester sa confiance au Gouvernement de Front Populaire et à M. Brévié.

Il recommande l'ordre et le calme.

Cet appel est signé de M.M.

Vu van-An, Brochot, Nguyen duc Chinh, Caput, Diu, Grimal, Charles Larrivé, Jules Larrivé, Nguyen van Lô, Trân dinh-Loug, Trinh van Phu Nguyên van-Iiên.

RÉPONSE A LA VOLONTÉ INDOCHINOISE

Faut-il nous expliquer ?

Indigné des calomnies de la Volonté Indochinoise, un électeur nous a envoyé cet article qui exprime bien l'approbation unanime des habitants de Hanoi vis à vis de la candidature de notre camarade Trinh-van-Phu. N.D L.R.

Au premier tour de scrutin, M. Phu a obtenu 568 voix contre 499.

Au second tour, il a obtenu 802 voix contre 437.

Il a donc décroché la timbale.

Cette victoire hautement acclamée par le public annamite a soulevé l'opinion d'un quotidien français de la ville, opinion fort préjudiciable à l'honneur des votants pour M. Phu c'est-à-dire de la majorité des électeurs.

Nous avons voulu opposer à cette opinion injustifiée le silence c'est-à-dire l'arme dont usent jusqu'ici tous les Annamites à l'égard de ceux qui ne cherchent que des occasions pour rabaisser les « indigènes ». Mais ce serait la mépriser trop et même violenter notre principe qui est de chercher toujours à combler le fossé qui sépare les deux races française et annamite sur cette terre d'Indochine.

M. Phu est un communiste. Cela est connu de tout le monde. Mais s'il a réuni 802 voix c'est à cause d'autres raisons beaucoup plus importantes et convaincantes.

Ses programmes de revendications affichés dans tous les quartiers de la ville ne résument-ils pas les vœux de tous les Français épris de justice et de liberté et des Annamites écrasés par le régime qui a pesé et qui pèse encore lourdement sur leur tête ?

A part cela, il reste encore à citer les actes qu'on a faits contre le candidat que l'on juge indésirable, actes consistant à faire lacérer des affiches de ce dernier, à en croire le quotidien d'information Viet-Bao à interdire toute réunion électorale qu'il projetait d'organiser, à laisser les chefs de rue, prêts à tous les abus de pouvoir, faire ce que bon leur semblait..... L'on n'a qu'à s'adresser à tous les patentés de la ville et ceux-ci de dire presque unanimement qu'ils ont été invités, voire forcés à voter pour M. Phuc-Dinh.

Les Annamites clairvoyants, qu'ils soient intellectuels, cordonniers ou commerçants, se sont bien étonnés de ces manifesfations illégales. En outre, les Chefs de rue qui leur paraissent toujours indésirables, leur sont devenus insupportables avec les gestes et les paroles trop libres que l'occasion leur autorisait.

Dautre part, ils avaient à choisir un représentant parmi deux candidats dont l'ignorance de l'un est presque proverbiale et l'activité et la hardiesse de l'autre sont jusqu'ici à toute épreuve.

C'eût été donc paraître insensé ou «imbécile» que d'opter pour celui qui ne voyait en la place vacante dans la Chambre des Représentants du Peuple qu'un moyen de s'approcher des Grands, de s'attirer les faux honneurs et de paraître grand, à son tour, auprès de ceux qu'il eût représentés.

La différence entre les deux candidats est donc bien nette ; la balance électorale s'incline nettement en faveur de celui dont le plus qu'on attend, est qu'il pourra parler et crier.

Aussi presque toutes les voix ont-elles été ralliées sur son nom malgré les actes de mauvais aloi émanant de toutes parts et à son préjudice.

Les patentés de Hanoi ont su choisir leur représentant parmi les deux et seuls candidats. Quoi qu'en disent les gens malintentionnés, ils se félicitent d'être déjà en mesure de déjouer les manœuvres entreprises en vue de les tromper, de les écraser et de les exploiter.

Quant à la confiance qu'ils mettent en leur élu, elle n'est pas aussi grande qu'on l'aurait cru. La Chambre des Représentants du Peuple, telle qu'elle est, paraît presque de nulle utilité pour eux. Mais voter pour celui qui a conservé jusqu'ici un franc-parler sans égal, qui a promis de s'efforcer de crier les oripeaux de ladite Chambre et de démasquer les trompeurs et les égoïstes qui y siègent, est une affaire qui s'impose d'extrême urgence.

Certains vont trop loin, dont l'excellent quotidien précité, en craignant que voter pour un communiste ne soit un acte accompli par les Patentés à leur grand dam. Non les Patentés n'attendent pas cette révélation. Ils ne sont pas en effet des citoyens du Japon, des Iles Philippines ou de la Chine pour espérer ou appréhender à tel point la portée des actes de leur délégué. Sous le régime où ils pâtissent ils ne veulent qu'un crieur et ils attendent que leur élu, M. Phu crie, crie à haute voix les souffrances de toute nature qui les accablent et appelle les soins et les remèdes qui paraissent les plus urgents.

Bien loin donc de se perdre en des incriminations hasardeuses ou de se consumer dans des projets de répression, l'on doit reconnaître, pour être raisonnable et humain, en ce triomphe unique jusqu'ici, un pas des Annamites vers le progrès, leur protestation énergique contre toute politique anachronique en vogue et leur désir ardent de collaborer avec les Représentants du Front Populaire, MM. Brévié, Godart, Moutet, qu'ils considèrent et attendent comme leurs Saints Sauveurs.

Faut-il ajouter encore que le triomphe de M. Phu est une excellente leçon pour ceux qui ne veulent et voudront être représentants du peuple que par engouement pour les faux honneurs, qui jetteront leur argent par la fenêtre pour acheter des voix et s'inclineront devant quelques autorités pour demander leur appui ?

Bravo Phu :

Vive Le Travail :

Vive le Front Populaire !

La foule compacte qui a crié ainsi avec nous, ne s'étonne pas en se voyant traitée d'«imbécile» par l'illustre quotidien détracteur et esclavagiste en cause, car elle a vu d'autres « gangsters de la Presse » acculer au suicide M. Salengro et accuser d'escroquerie M. Léon Blum. — Un électeur

...LE NOUVEAU GOUVERNEUR

tre au milieu de la foule. L'un d'eux ayant présenté son autorisation de circulation à un légionnaire fut reçu par cette réponse : « ça, je m'en fous ! »

Comme nous avons recommandé à tout le monde, quoi qu'il arrive, de garder le sang froid coûte que coûte, la foule quoique mécontente de cette rudesse fut cependant calme. Elle attendait impatiente l'arrivée du gouverneur.

15h15. Des avions vrombrissaient dans le ciel légèrement nuageux.

15h30, 21 coups de canons tonnèrent. Le Gouverneur arriva en gare. A ce moment il devait être dans la salle d'honneur écoutant les discours officiels. De notre côté on regardait vers la gare. On ne voyait rien à part la porte d'honneur qu'on avait élevée pour l'occasion.

Enfin les discours durent être terminés. Les légionnaires se raidirent subitement. On vit s'avancer un peloton d'honneur de 40 cavaliers en uniforme rouge que suivit immédiatement une file de voitures les unes découvertes, les autres fermées. Dans la première voiture se tenait M. Brévié en grand uniforme.

Dès que la foule vit passer le gouverneur, sur le signe du chef du service d'ordre une forêt de poings se leva et instantanément on entendit « Vive le Front Populaire ! » M. Brévié salua. Ce fut ici qu'il rencontra le véritable peuple, le peuple des travailleurs.

A quelques mètres plus loin, juste le temps où M. Brévié passa on entendit crier « Vive Brévié ! » Plus loin un autre mot d'ordre s'éleva : « Liberté syndicale ! » plus loin encore : « Liberté de la presse ! » et enfin « Amnistie ! ». Nous avons partagé chaque côté du trottoir en cinq tronçons. Les manifestants qui se tenaient dans l'un de ces tronçons devaient lancer seulement un mot d'ordre. Malgré la vitesse de la voiture qui l'emmenait M. Brévié pouvait entendre tous ces mots d'ordre qui furent lancés successivement et distinctement comme nous l'avons prévu.

M. Brévié avait enfin passé. Les manifestants qui venaient de voir le nouveau gouverneur n'avaient pas oublié M. Godart. Ils pensaient toujours au délégué du Gouvernement de Front Populaire de France. Pour lui ils avaient réservé un magnifique accueil et pourtant ils ne pouvaient pas le recevoir pour la cause qu'on sait.

Spontanément les ouvriers se tinrent par la main et se mirent en rangs serrés et compacts. La jeunesse scolaire immédiatement grossit le nombre. Ensemble on se dirigeait vers le Bd Carreau où demeure M. Godart.

Devant le n° 36 on se réunissait. Des mots d'ordre s'élevèrent précipités. Les poings se dressèrent soudainement et rendirent un salut symbolique au délégué du gouvernement de Front Populaire. M. Godart n'y était pas. On le savait mais on voulait malgré tout lui destiner l'accueil sympathique qu'on n'avait pu lui faire il y a quelques jours.

Après un hourrah d'enthousiasme on se dispersa avec autant d'ordre qu'au moment de l'arrivée.

La journée se termina ainsi dans la joie générale. On se quittait heureux de pouvoir manifester ses sentiments trop longtemps comprimés.

On a démontré sa force. On a démontré sa volonté. On a marqué sa confiance à celui qui tient en main les destinées de l'Indochine. On l'attend à l'œuvre et on espère ne pas se réveiller un jour, déçu et mécontent.

Le Marxisme notre force idéologique

LE MATÉRIALISME HISTORIQUE

(*Suite et fin*)

« Le travail, écrit Marx, est d'abord une opération qui s'effectue entre l'homme et la nature, une opération par laquelle l'homme prend l'initiative d'établir un échange matériel avec la nature, une opération par laquelle il dirige et contrôle cet échange. Il se pose lui-même en face de la nature comme agent naturel. Il met en mouvement toutes les forces de son organisme physique, ses bras, ses jambes, sa tête et ses mains afin de s'assimiler l'élément naturel sous une forme utilisable pour les besoins de sa vie. En agissant ainsi par un mouvement qui s'exerce sur la nature en vue de la transformation, il transforme du même coup sa propre nature. » D'autre part,

« ... acquérant de nouvelles forces productives les hommes changent leur mode de production, et en changeant leur mode de production leur manière de gagner la vie. Ils changent tous leurs rapports sociaux : le moulin à bras vous donne la société féodale, le moulin à vapeur le capitalisme « industriel »

On voit quelle importance capitale le matérialisme historique accorde au travail humain et à la technique dans le mouvement de l'histoire sociale. C'est pourquoi les fondateurs du socialisme scientifique voulant prévoir et préparer la société à venir se mettent à étudier attentivement les lois qui découlent des rapports économiques du monde capitaliste, déterminés par les moyens de production c'est-à-dire par la technique actuelle : on voit aussi sur quelles bases concrètes est établi le matérialisme marxiste.

C'est grâce à la science expérimentale et à la technique de plus en plus perfectionnée que l'humanité actuelle s'éloigne de son origine animale, se libère de plus en plus des nécessités matérielles; les distances se raccourcissent, les océans sont facilement franchissables, les hommes des différents points du globe naguère s'ignorant totalement se rapprochent, se comprennent. Le monde moderne tend à se niveler au point de vue matériel et l'humanité tend également à s'unifier malgré l'obstacle que présentent les intérêts privés. La vie matérielle des peuples non favorisés par le milieu naturel s'améliore déjà, bien que très inégalement encore. Quoi qu'à l'heure actuelle la technique soit arrivée à un degré tel que l'humanité tout entière peut mener une vie moins nécessiteuse, une grande partie reste à l'état bestial, alors que l'autre partie est dans le superflu ou vit trop aisément. Le fait que la famine existe à côté de la surproduction caractérise le régime capitaliste dont la structure sociale s'oppose à la marche progressive de l'humanité. La société est dominée par des forces aveugles, conduite par le hasard. Des crises périodiques se produisent, causées par le désordre dans la production et dans la répartition des marchandises. Ce monde en décomposition s'agite au bord d'un gouffre. Il se cramponne à la vie, à sa vie, alors qu'il présente tous les signes de mort prochaine. De toute part les forces productives grandissent et tendent à briser les cadres trop étroits qui les contiennent. Les bourgeois capitalistes, les maîtres de l'heure, ont joué naguère un rôle éminemment révolutionnaire en libérant les peuples du régime servile de la féodalité. Mais de forces révolutionnaires qu'ils étaient, ils deviennent par le changement dialectique des forces conservatrices réactionnaires. Leur rôle est fini ! Les progrès scientifiques et techniques du monde moderne les submergent. La place appartient d'ores et déjà à la classe économiquement opprimée, le prolétariat qui se lève sur l'arène historique, appelé par sa mission, pour libérer l'humanité et les forces productives du régime capitaliste. C'est lui maintenant qui est la force révolutionnaire, lui qui, complètement déraciné, sans famille, sans patrie, sans propriété, se reconnaissant identique sur toute la terre comme salarié vendant sa force de travail, n'a rien à perdre que ses chaînes.

— La *propriété*, écrit Marx dans la Ste Famille, en tant qu'elle est forcée de se conserver elle-même, conserve en même temps son contraire, le *prolétariat*. Elle est le côté positif de l'opposition — la thèse — c'est-à-dire la propriété satisfaite d'elle-même. Le prolétariat est le le côté négatif de la propriété en tant qu'elle se décompose par sa propre contradiction . Le régime de la propriété est ainsi entraîné vers sa propre décomposition. Cette évolution qui s'accomplit à son insu et contre son gré par une nécessité immanente (la dialectique), ne peut s'effectuer que par le moyen d'un prolétariat que ce régime a engendré à la suite d'une négation de l'humanité, et qui, prenant de plus en plus conscience des conditions inhumaines qui lui sont faites, se supprime lui-même en même temps que son contraire (négation de la négation). A ce moment auront disparu aussi bien le prolétariat que son antagonisme la propriété (synthèse)...

En attendant, dans l'autre partie du Globe, à cheval sur l'Europe et l'Asie, la Russie soviétique, on est en train de faire consciemment l'histoire d'une nouvelle humanité. Les hommes affirment leur domination et sur la nature et sur les forces sociales. La répartition et la production s'exécutent méthodiquement d'après les plans élaborés par des esprits scientifiques qui savent où ils vont. Tous les habitants, appartenant à une vingtaine de races les plus diverses, collaborent activement à l'édification du socialisme pour le grand bonheur de l'humanité. Là, au moins, on entre dans le règne de la liberté, car la liberté, dit Marx, est la nécessité bien comprise...

« Le règne de la liberté commence là où finit le travail déterminé par le besoin et les fins extérieures : par la nature même des choses, il est en dehors de la sphère de la production matérielle. Le civilisé doit comme le sauvage, lutter contre la nature pour satisfaire ses besoins il doit le faire dans toutes les formes de sociétés et dans tous les modes possibles de production. Avec son développement s'élargissent à la fois ce règne de la nécessité naturelle et les besoins : mais les forces productives s'élargissent parallèlement, qui satisfont ces besoins. La liberté dans ce domaine ne peut consister qu'en ceci : l'homme en société, les producteurs associés règlent rationnellement cet échange matériel avec la nature, le soumettant à leur contrôle collectif, au lieu d'être dominés par lui comme un aveugle pouvoir ; ils l'accomplissent avec les efforts les plus réduits possibles, dans les conditions les plus dignes de leur nature humaine et les plus adéquates à cette nature. Mais un règne de la nécessité subsiste toujours. C'est au delà de ce règne que commence le développement des puissances de l'homme, qui est à lui-même sa propre fin, qui est le véritable règne de la liberté, mais qui ne peut s'épanouir qu'en s'appuyant sur ce règne de la nécessité. » — K. Marx. Capital XIV t.

Voilà brièvement esquissées les grandes lignes du Marxisme. Parce qu'il est toute une conception du monde, nous ne pouvons épuiser la matière en ces quelques pages car cette conception si vivante, si puissante, si riche s'introduit dans tous les domaines se rapportant à l'homme et à la nature ; il résout tant de questions : travail, propriété privée, Etat, histoire, art, religion, conscience etc... Et même si nous arrivions à en parler toutes, nous n'épuiserions pas pour cela le Marxisme car il vit avec le mouvement perpétuel du monde ; il accompagne pas à pas les sciences de la nature qui lui apportent de jour en jour des preuves et des documents qui l'enrichissent. — « Il est irréfutable, écrit le professeur et savant Prenant, à condition que son contenu soit toujours déterminé par l'expérience scientifique et pratique. Mais sans humilité à l'égard de l'expérience le matérialisme marxiste se renierait lui-même ».

Espérons que ces lignes suffisent d'attirer l'attention de nos camarades sur le Marxisme dont la juste compréhension leur donne une méthode scientifique dans leur action sociale. C'est par l'ignorance des lois économiques qui régissent les phénomènes sociaux que les utopistes petits-bourgeois de toutes nuances, bâtissent leur société sur des chimères et que leur action se consume en efforts vains et puériles.

OPINIONS FRANÇAISES

L'ancien directeur - Fondateur de l'Argus Indochinois nous écrit :

Hung Yen, le 21 janvier 1937

Cher M. Tien,

Vous m'avez demandé mon opinion, voici quelque temps, sur le Programme politico-social publié dans votre journal du 8 courant. Fort occupé par l'impression d'une brochure que je vais faire bientôt paraître sous le titre *Les Destinées de l'Indochine*, il ne m'a pas été possible de vous donner satisfaction aussi vite que je l'aurais voulu. Vous voudrez bien m'en excuser.

Votre Programme me paraît bien étudié et l'estime que j'ai pour lui est d'autant plus sincère, qu'il s'apparente de très près avec celui que j'ai élaboré et que vous lirez dans la brochure en préparation, précitée.

Pourtant une chose nous sépare, la Rédaction du *Travail* et moi : votre jeunesse pétulante et ma vieillesse rassie. Vos camarades et vous, demandez que ce beau programme soit réalisé intégralement et immédiatement. A l'âge heureux qui est le vôtre et où rien ne semble impossible quand on a l'âme bien trempée, j'eusse probablement manifesté la même bouillante impatience, sans me préoccuper d'autre chose que de la satisfaction immédiate de mes désirs généreux. L'expérience cruelle de la vie — hélas, combien volontiers je la troquerais contre votre juvénile impétuosité ! — m'a rendu prudent et patient...

Les réformes dont vous poursuivez l'exécution sur un rythme accéléré, ne me paraissent pas toutes applicables spontanément, en raison du *grand retard* qui handicape si lourdement les masses laborieuses de votre pays — qui est devenu aussi le mien — Certaines des mesures que vous envisagez avec juste raison, ne pourront pas être prises avant longtemps selon moi, sous peine de nuire gravement aux intérêts de ce pauvre peuple si profondément ignorant. Bien des progrès ne pourront pas être atteints avant que l'instruction ait été largement diffusée en Indochine.... Des écoles et encore des écoles, voilà ce qui presse le plus. *Quand le niveau d'instruction sera suffisant, le reste viendra tout seul*. Qu'on le veuille ou non, les Indochinois sauront alors obtenir *toutes* leurs libertés.

Parmi les réformes irréalisables en l'état actuel, je citerai plus particulièrement celle « fondamentale » des *droits civiques*. L'élection à la Chambre des Représentants du Peuple de dimanche dernier a dû très certainement montrer à votre ami M. Pau, combien le collège électoral était peu préparé à manier l'arme délicate qu'est le bulletin de vote. Et pourtant il s'agissait d'un *cens* électoral plutôt « avancé » comparativement avec celui des campagnes, puisqu'il s'agissait de citadins commerçants, donc d'hommes relativement instruits et intelligents. . . Je n'en voudrais de faire ici des réflexions désobligeantes ; aussi, si vous le voulez bien nous remettrons cette discussion à un peu plus tard, après la parution de mon étude, si le cœur vous dit d'entamer une polémique amicale au sujet des objections que renferme mon travail sur ce point très délicat.

Cette restriction faite, je ne puis qu'approuver dans ses grandes lignes votre généreux programme et malgré les divergences doctrinales qui nous séparent — mais nous séparent-elles tant que cela ? — vous me trouverez toujours à vos côtés pour combattre l'injustice, l'oppression et les méfaits abominables des Requins de la Finance.

En résumé, toute ma sympathie est acquise à votre vaillante feuille. Soumise comme un vulgaire citron à l'écrasement inexorable et méthodique de l'infâme Pressoir Capitaliste, notre pauvre Indochine, jadis si riche et aujourd'hui si miséreuse aurait besoin de beaucoup d'organes de défense du genre TRAVAIL.

On peut ne pas approuver entièrement vos théories sociales, il est impossible de ne pas rendre hommage au but de libération que vous poursuivez avec tant de dignité et de courage.

Bien cordialement.

A. Clémenti

Nous remercions bien sincèrement M. A. Clémenti de la sympathie qu'il a bien voulu nous témoigner.

Cette sympathie qui nous vient d'un vieux lutteur comme M. A. Clémenti nous est d'un grand réconfort.

Cependant, qu'il nous soit permis de faire remarquer à M. A. Clémenti que son scepticisme vient du fait qu'il a sous-estimé la conscience politique des masses coloniales.

Les résultats des dernières élections en constituent une éclatante manifestation.

Evidemment, il faut instruire le peuple. Car l'instruction, de tous les temps, sous tous les regimes, est un facteur de progrès.

Mais pour pouvoir le faire, il faudra d'abord s'attaquer au régime d'obscurantisme et de privilèges qui nous tient encore de toutes parts.

Notre lutte pour élever le niveau matériel et culturel des masses doit être avant tout une lutte politique.

Il faut que nous jouissions de certains droits inhérents à la personnalité humaine pour pouvoir parler et agir en homme.

N. D. L. R.

VERS L'ORGANISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL BRÉVIÉ ET LE DROIT SYNDICAL

Aux représentants ouvriers de Saigon, M. le Gouverneur Général **BRÉVIÉ** *a nettement déclaré qu'il accorde la liberté syndicale aux masses laborieuses pour leur permettre de s'organiser en vue de défendre leurs intérêts professionnels.*

Ce faisant, M. le gouverneur général ne fera que régulariser une situation irrégulière qui a duré depuis trop longtemps et contraire à la loi du 12 mars 1920 ayant déclaré par son article 5 la loi de 1884 applicable à toutes les colonies.

Nous croyons utile d'exposer aujourd'hui le régime juridique des syndicats en France. Nos camarades militants pourront s'en inspirer pour essayer d'organiser quelques embryons de syndicat parmi nos camarades ouvriers les plus avancés.

I Comment constituer un Syndicat

Un Syndicat n'est valablement constitué au point de vue légal que s'il possède des statuts régulièrement déposés à la mairie du lieu où il est établi (à la *Préfecture de la Seine pour Paris*)

La première formalité à remplir consiste donc à rédiger ces statuts sur papier libre, et à en effectuer le dépôt en double exemplaire. Aucune formule spéciale n'est imposée. Ils doivent simplement contenir le but du Syndicat, son titre, son siège social, le mode d'admission des adhérents, les causes susceptibles d'entraîner leur exclusion, le montant des cotisations, le mode de nomination des administrateurs et le nom de tous ceux qui, à un titre quelconque (secrétaire, trésorier etc...) seront chargés de son administration. Ce dépôt doit être renouvelé à chaque changement de direction ou des statuts.

Les administrateurs doivent être *Français* et jouir de leurs droits civiques. Les membres du Syndicat doivent exercer la profession de ce Syndicat. Toutefois les personnes qui ont quitté l'exercice de leur profession ou de leur fonction peuvent continuer à faire partie du Syndicat si elles ont exercé cette profession pendant au moins un an. Les femmes mariées peuvent adhérer à un Syndicat et participer à sa direction sans autorisation de leur mari; par contre, les mineurs âgés de moins de seize ans ne peuvent y adhérer que si leur tuteur n'y fait pas opposition et ils ne peuvent pas participer à sa direction. Quant aux étrangers, ils peuvent non seulement s'affilier à un Syndicat composé de Français, mais même former un Syndicat entre eux, à la seule condition que les dirigeants de ce Syndicat soient Français

Tout membre d'un Syndicat peut se retirer à chaque instant de l'association. Il conserve dans ce cas le droit d'être membre des Sociétés de Secours mutuels et de pension de retraites pour la vieillesse à l'actif desquelles il a contribué par des cotisations ou des versements de fonds. Mais le Syndicat conserve toujours le droit de lui réclamer la cotisation afférente aux six mois qui ont suivi sa démission.

Les fondateurs ou administrateurs de Syndicats qui omettent de faire la déclaration légale et le dépôt des statuts sont passibles d'une amende de 16 à 200 francs. En cas de fausse déclaration relative aux statuts et au nom des administrateurs l'amende peut être portée à 500 francs. Dans les deux cas la dissolution du Syndicat peut être également prononcée par les tribunaux à la requête du Procureur de la République.

II — Capacité juridique des syndicats

Les pouvoirs des syndicats sont très étendus. Ils peuvent faire pour la défense des intérêts économiques industriels, commerciaux et agricoles de la profession qu'ils représentent, tout ce que peut faire une personne civile pleinement capable.

L'article 5 de la loi 1884 précise notamment qu'ils peuvent constituer entre leurs membres de caisses spéciales de secours mutuels et de retraites ; affecter une partie de leurs ressources à la création d'habitations à bon marché et à l'acquisition de terrains pour jardins ouvriers, éducation physique et hygiène ; créer administrer et subventionner des œuvres professionnelles telles que cours et publications intéressant la profession, œuvres d'éducation, laboratoires, institutions de prévoyance ; subventionner des sociétés coopératives de production ou de consommation ; passer des contrats collectifs, posséder, acheter ou recevoir des biens meubles ou immeubles, intervenir devant les tribunaux dans tous les litiges relatifs à des faits portant un préjudice direct ou indirect à l'intérêt collectif de la profession qu'ils représentent ; déposer leurs marques ou labels, etc...

Nous ne retiendrons cependant de tous ces objets que les plus importants.

III Contrats collectifs de travail

L'article 31 du code du Travail définit ainsi le contrat collectif.

« C'est, dit-il, un contrat relatif aux conditions de travail conclu entre, d'une part, les représentants d'un Syndicat professionnel ou de tout autre groupement d'employés et, d'autre part, les représentants d'un Syndicat professionnel ou de tout autre groupement d'employeurs ou plusieurs employeurs contractant à titre personnel ou même un seul employeur.

Il détermine les engagements pris par chacune des parties envers l'autre partie et notamment certaines conditions auxquelles doivent satisfaire les contrats de travail individuels ou d'équipe que les personnes

(*Suite en 4è page*)

Évènements d'Espagne

Madrid assassinée

par César Falcon (Madrid)

Le communiqué de guerre, tous les jours, avec une tragique monotonie, annonce la même information ; les avions factieux ont jeté plusieurs bombes sur divers quartiers de Madrid. Cette nouvelle témoigne de l'épouvantable martyre de Madrid. Les avions allemands et italiens ne cessent leurs attaques. Ils guettent la ville à chaque heure du jour et de la nuit. La crainte des aviateurs antifascites les empêche d'attaquer franchement. Nous sommes déjà habitués à les voir fuir dès qu'apparaissent à l'horizon nos appareils de chasse. Mais ils s'abattent sur la proie désarmée lorsqu'il leur est possible de l'attaquer sans péril.

Madrid vit ainsi dans la constante inquiétude de ne pas savoir à quel moment s'abattre sur elle la mitraille ennemie. Les avions fascistes préfèrent agir la nuit. Tandis que la cité dort, profitant des ténèbres ou aux premières lueurs de l'aube, les bombardements commencent. Les bombes sont jetées à l'aveuglette, dans l'unique préoccupation de causer le plus grand nombre de victimes innocentes et de fuir aussitôt. Des maisons entières sont réduites en poussière. La mort surprend les habitants aux heures les plus imprévisibles : durant le sommeil, le repas ou au travail. Des femmes et des enfants s'abattent, frappés par la mitraille. Les aviateurs assassins ont une préférence morbide pour les foules. La rareté des vivres obligent les femmes à former de longues files aux portes des boutiques. A côté d'elles, les enfants font de joyeuses rondes. Des centaines de femmes et d'enfants sont rassemblés ainsi dans les rues. Les avions rebelles descendent rapidement à cent cinquante ou deux cents mètres, et déciment, avec leurs mitrailleuses ces foules.

Le raffinement fasciste a trouvé dans les bombes incendiaires un puissant instrument de mort. La maison qui échappe à la bombe est anéantie par l'incendie. Au milieu des froides nuits de décembre, de pauvres maisons brûlent sinistrement, les habitants qui n'ont pas été atteints par la mitraille ou qui n'ont pas péri dans les flammes ou sous les décombres demeurent livrés aux intempéries, les bombardements aériens sont remplis par les canonnades des batteries rebelles. C'est sans interruption que tombent dans les quartiers ouvriers obus et projectiles de tous calibres, depuis le calibre 75 jusqu'au 240. Les projectiles détruisent des étages entiers. Ils tombent dans les appartements et éclatent au milieu des familles. Tandis que nos canons visent uniquement les positions militaires, les concentrations de troupes, les convois d'armement, ceux de nos ennemis s'acharnent particulièrement sur les maisons sans défense. Des quartiers entiers, comme celui de Arguelles, habités presqu'entièrement par des ouvriers et des intellectuels, ont été rasés. Madrid, cependant, ne se rend ni ne se rendra jamais. Tant qu'il restera un combattant, la lutte continuera et le fascisme trouvera en face de lui un fusil destiné à lui barrer la route. Les hommes sont derrière les barricades. Les femmes et les enfants refusent d'évacuer la ville. Ils veulent demeurer auprès de ces murs glorieux, s'ensevelir sous eux. Une haine immense du fascisme, des assassins qui rasent la ville, enflamme l'esprit des Madrilènes. Une émulation héroïque paralyse les travaux d'évacuation. Le parti communiste travaille sans arrêt pour entraîner hors de la ville, les femmes, les enfants, les vieillards, tous ceux qui ne peuvent combattre ou qui ne se consacrent pas à des travaux de guerre. Mais une volonté héroïque étreint avec tant de force les âmes que nul ne veut partir. Personne ne veut abandonner à son martyre la cité la plus glorieuse et la plus vaillante d'Espagne.

Pourtant, sur toutes les lèvres on retrouve la même interrogation : Que font les antifascistes étrangers ? Que font les grandes masses populaires d'Angleterre et de France ? Peuvent-elles permettre que le fascisme anéantisse ainsi une des villes civilisées les plus belles du monde ? Peuvent-ils tolérer plus longtemps que leurs gouvernements abandonnent le peuple qui est en train de lutter avec un courage sans limite pour la liberté et la paix de tous ? Est-il possible que ne se soit pas encore déclenchée, dans tous les pays démocratiques d'Europe une énergique vague de protestation contre les farceurs de la « non-intervention », contre les saboteurs de la lutte du peuple espagnol ? Est-il possible que le drame épouvantable de Madrid où sont en train de disparaître sous la mitraille fasciste, sous les bombes des avions allemands et italiens, des femmes et des enfants les tableaux de Velasquez et les livres de Cervantès, les ateliers de nos ouvriers et les laboratoires de nos savants, ne fasse pas se dresser avec colère tous les hommes cultivés, tous les hommes civilisés du monde ?

La tragédie de Madrid, ce n'est pas là une phrase littéraire. C'est la réalité la plus atroce de notre époque, Madrid est la première ville civilisée du monde qui subit l'attaque de la barbarie fasciste. Par ces maisons démolies, ces femmes et ces enfants éventrés, ces musées et bibliothèques détruits, ces multitudes désemparées, sans foyers ni abris, contraintes de se réfugier dans les couloirs du métro, par ces milliers de morts, Londres, Paris, Bruxelles peuvent voir ce que sera leur sort quand le fascisme les attaquera, lorsque Hitler et Mussolini lanceront sur la France, l'Angleterre et la Belgique leurs hordes de barbares. Alors les démocrates, les libéraux, les antifascistes européens, comprendront l'immensité de la faute qu'ils sont en train de commettre en n'obligeant pas leurs gouvernements à défendre la liberté et la démocratie espagnoles avec la même générosité et le même dévouement avec lesquels le gouvernement et le peuple de l'Union Soviétique viennent en aide à l'Espagne.

Si les fascistes parvenaient à entrer à Madrid ils ne rencontreraient qu'un amas de ruines. Le peuple madrilène défendra la ville pied à pied, pierre à pierre. Le peuple de Madrid est en train de remplir son devoir de peuple cultivé. Il verse des torrents de sang pour la liberté; il sacrifie des milliers de ses fils pour la défense de la démocratie. Peu de peuples ont assumé avec autant d'héroïsme leurs responsabilités historiques. Les autres peuples civilisés accomplissent-ils également leur devoir ? Nous avons tous en ce moment si important d'immenses responsabilités. La barbarie fasciste nous menace tous. Le peuple de Madrid, qui a résisté durant un mois déjà aux attaques, qui a inscrit pour toujours sur les barricades, l'épisode le plus glorieux de la lutte antifasciste en Espagne, a le droit d'exiger des autres peuples démocratiques et antifascistes qu'ils prennent leurs responsabilités avec le même courage.

VERS L'ORGANISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE

(suite de la 3è page)

liées par la convention passent, soit entre elles, soit avec des tiers pour le genre de travail qui fait l'objet de la dite convention.

En d'autres termes, le contrat collectif est essentiellement un traité passé entre patron et ouvriers dans le but de fixer certaines conditions de travail. La loi du 25 Mars 1919 impose à ces contrats certaines conditions de forme c'est ainsi que la convention doit être obligatoirement constatée par écrit et ne peut entrer en vigueur que du jour où elle est déposée au secrétariat du conseil des Prud'hommes ou, à défaut au greffe de la justice de Paix du lieu où elle doit être appliquée Les parties contractantes peuvent convenir qu'elle sera valable dans un seul établissement, ou dans plusieurs ou dans une région déterminée. Mais, à défaut d'indication précise sur l'étendue de son application, celle ci restera limitée au ressort du Conseil des Prud'hommes qui aura reçu le dépôt.

Quant aux personnes liées par la convention, ce sont :

a) Les patrons et les ouvriers signataires de cette convention ainsi que ceux qui leur ont, individuellement et par écrit, donné mandat spécial pour traiter en leur nom.

b) Ceux qui, au moment où la convention est conclue, sont membres d'un groupement signataire de la convention si, dans un délai de huit jours à partir de son dépôt, ils n'ont pas donné leur démission de ce groupement et notifié dans le même délai cette démission au Secrétariat ou au Greffe où le dépôt a été effectué. Ce délai est réduit à trois jours quand la convention a pour but de faire cesser une grève ou un lock-out.

c) Ceux qui sont membres d'un groupement adhérant ultérieurement à la convention.

d) Ceux qui, postérieurement au dépôt de la convention entrent dans un groupement lié par cette convention.

e) Les employeurs qui n'appartiennent pas à un groupement lié par la convention mais y adhérant directement.

Les clauses de la convention collective s'imposent à toutes les parties qui ne peuvent y déroger par aucune stipulation contraire. Les personnes [illegible] valoir de toute infraction à leur loi commune pour demander des dommages et intérêts. Les Syndicats, en particulier peuvent agir ou intervenir en justice pour obtenir le respect du contrat.

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par Léon Blum

Car, considérée en elle-même, la monnaie ne satisfait à aucun des besoins des hommes. Ce n'est pas avec de l'or qu'on mange, qu'on se chauffe ou qu'on se vêt, qu'on bâtit ou qu'on orne une maison, qu'on cultive la terre ou qu'on construit une machine. Nous ne sommes venus, peu à peu, à considérer l'or comme le signe représentatif de toutes les valeurs, mais il n'est pas par lui-même une valeur si ce n'est pour les rares industries qui l'emploient comme matière première. Un compte dans une banque n'est pas autre chose qu'une certaine quantité de monnaie mise en dépôt et que le dépositaire s'engage à nous représenter sur notre demande. Les rentes ou les actions ne sont pas autre chose que des monnaies à valeur variable et productrices de revenu annuel. A l'origine du compte, il y a un versement de numéraire. A l'origine du titre de rente ou de l'action, il y a une opération de placement, c'est-à-dire l'échange de la valeur mobilière contre une certaine quantité d'or ou de billets. Toute cette première catégorie de capitaux ne représente donc, sous une forme simple ou compliquée, directe ou indirecte, que la monnaie et ses divers modes de transformation.

Nous pourrions en rechercher ensemble l'origine, et nous nous convaincrions aisément que dans l'immense majorité des cas la possession du numéraire, sous ses multiples formes, ne correspond nullement au travail personnel de l'homme qui le détient, que cette valeur a été créée, avant lui, en dehors de lui, par le travail des autres hommes. Mais je préfère insister sur le fait essentiel, à savoir qu'il s'agit uniquement ici d'une valeur imaginaire, d'une valeur de convention, que, nous autres hommes, jouons avec la monnaie comme on voit les enfants jouer avec des jetons ou des cailloux, et qu'on pourrait le supprimer d'un trait de plume sans que la consistance vraie du monde fût changée sans que la somme de richesses réelles qu'il engendre pour les besoins des hommes fût diminuée d'un morceau de pain. On nous a mainte et mainte fois affirmé que même sous cette première forme le capital était indispensable à la vie des sociétés. A quelle fonction vitale des sociétés serait-il donc nécessaire ? Parler ainsi, comme on le fait chaque jour, c'est commettre une confusion puérile entre les capitaux eux-mêmes, et les produits ou marchandises de toute espèce que, dans l'économie actuelle, ils représentent et permettent seuls d'acquérir. Les capitaux ne sont pas nécessaires, et ne peuvent le sembler qu'en vertu d'une fiction, d'une convention universelle. Ce n'est pas, je le répète, avec de l'argent que l'on monte une usine ou que l'on rend une terre productrice, c'est avec des matériaux ou des outils que l'argent n'a pas créés et qui existeraient sans lui. Ce n'est pas en réalité avec l'argent qu'on paie des salaires, c'est avec les denrées de toute sorte qu'on échange aujourd'hui contre l'argent, mais qui sont produites sans lui, et qui pourraient être réparties par un autre moyen. Si vous voulez apprécier l'importance relative du travail et des capitaux d'échange, songez qu'on pourrait retirer du monde, sans l'appauvrir, toutes ses richesses monnayées, alors qu'on n'en saurait retirer, sans paralyser sa vie, un seul jour du travail unanime des hommes. Cependant la possession de ce signe conventionnel, de ce simulacre, assure aux heureux élus, comme dans les contes de fée, tous les bienfaits et la satisfaction de tous les vœux : le droit de ne pas participer par leur travail au labeur commun du monde, le droit de prélever un large tribut sur ce que produit le travail des autres, le droit de faire fleurir leur paresse et leur faste sur le surmenage et la misère de la multitude. Nos yeux et notre esprit sont accoutumés à ce spectacle ; nous en sommes venus à le juger naturel. Si nous en trouvions le tableau dans quelque récit d'explorateur, ou dans les visions imaginaires d'un Rabelais ou d'un Swift, son absurdité nous saisirait autant que son injustice.

J'en viens à la seconde classe des capitaux ; la terre, son sol et son sous-sol, les forces qu'elle recèle, les bâtiments qui la couvrent, les engins de toute sorte dont l'industrie humaine l'a peuplée. Ici, c'est autre chose. Ce capital est réel. Il représente notre vrai patrimoine, notre vraie richesse. Il n'est pas moins indispensable à notre vie que le travail, puisque c'est à lui que le travail s'applique, c'est lui que le travail fait valoir. Ces richesses communes de la terre sont la condition même de notre existence ; aussi le labeur continu des hommes les a-t-il en partie créées, en partie aménagées; et si l'avenir peut nous promettre de plus en plus de bien-être, de plus en plus de confort et de sécurité, c'est par leur exploitation plus exacte et plus savante. Mais, s'il en est ainsi, comment concevoir que ce qui est nécessaire à la totalité des hommes demeure la propriété exclusive de quelques-uns ? Où sont leurs titres ? Le capital utile du monde est, pour une part, le don gratuit de la nature d'autre part, l'héritage du travail séculaire de l'humanité, car toutes les générations qui se sont succédé sur cette terre y ont tour à tour ajouté leur part. N'avons-nous pas tous la même vocation aux richesses naturelles ? N'en sommes-nous pas tous, en naissant, propriétaires égaux et indivis comme de l'air et de la lumière ? N'y avons-nous pas tous le même droit, contre le même devoir, — le devoir de les entretenir et de les accroître dans la mesure de nos forces. Quel jour, pour reprendre le mot d'un poète, avons-nous comme Esaü, vendu notre part de l'héritage ? Et tout ce qu'a incorporé à la nature, depuis des centaines et des milliers de siècles, depuis que l'homme a paru sur cette terre, le travail accumulé des générations, comment une poignée d'individus s'arrogerait-elle le pouvoir d'en détenir, à elle seule le profit et l'usage ? C'est à tous les hommes que doit revenir le bien créé par tous les hommes. C'est la collectivité présente qui est la seule héritière légitime de la collectivité indéfinie du passé. La nécessité commune, l'origine commune, voilà ce qui justifie doublement la communauté du capital, en tant que le capital représente l'ensemble des richesses naturelles et des moyens de production.

Il y a dans cette vérité quelque chose d'éclatant et de nécessaire, et l'on n'en peut plus détacher ses yeux dès qu'on l'a clairement saisie une fois. Pourtant, il est naturel qu'elle ait longtemps échappé à l'intelligence humaine. Durant de longs siècles, le travail humain s'est poursuivi dans un état de dissémination extrême et d'ignorance réciproque. Courbé sur sa tâche isolée, n'apercevant rien de celle qu'accomplissaient ailleurs les autres hommes, n'employant guère à son effort particulier que sa propre force, le travailleur adaptait, ajoutait à sa personne un instrument de travail. Le petit champ que le paysan cultive, le marteau du forgeron, le métier du tisserand leur semblaient comme un prolongement de leurs bras. Cet aspect individualiste du travail semblait ainsi justifier, ou même engendrer la propriété individuelle. Mais depuis cent cinquante ans, les grandes industries et les grandes agglomérations d'hommes se sont formées. L'exploitation des richesses naturelles n'est plus remise à l'effort morcelé des individus. Les besoins accrus du monde ne peuvent plus être satisfait, la population multipliée du monde ne peut plus subsister par la totalisation de tâches distinctes et indépendantes. Les moyens de production sur lesquels repose l'existence de l'univers moderne se séparent de plus en plus de la personne qui les manie pour s'ajuster dans un ensemble organisé. L'univers a pris de plus en plus la figure d'une usine immense et unique dont tous les rouages solidaires concourent à une même fin. Chaque jour nous voyons se resserrer ces liens de dépendance mutuelle entre les espèces multiples de moyens de travail et de travailleurs, L'économie d'autrefois les abandonnait chacun à son libre jeu, à son initiative autonome. L'économie d'aujourd'hui les assemble, bon gré mal gré, dans des combinaisons et des disciplines collectives. Bientôt, les nécessités même de la vie du monde obligeront de soumettre à des directions d'ensemble — non seulement nationales mais universelles — les fabrications et les cultures, la distribution des matières premières et la répartition des produits. Il le faudra pour parer à la disette des produits, à l'insuffisance de la main-d'œuvre ; il le faudra pour assurer l'équilibre entre la production globale du monde, et la croissance continue de la population et des besoins. Le capitalisme lui-même, sous la pression de cette nécessité, avait dû s'orienter, pendant les vingt années qui ont précédé la guerre, vers l'organisation centralisée de l'industrie. Mais ce corps unique, dont dépendra ainsi la vie du monde, qui donc a qualité pour en régler les fonctions essentielles, qui donc doit en diriger les mouvements, qui donc doit recueillir le fruit de son activité universelle ? Quelques privilégiés ? Non certes, la collectivité entière et universelle des hommes. Et ainsi, les formes collectives de la production moderne viennent ajouter une justification de plus, imposer comme une nécessité de plus, aux formes collectives de la propriété.

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trinh văn-Phú

2e ANNÉE N° 22 — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 19 FÉVRIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Nguyễn Trãi, — Hanoi

Les renvois arbitraires des centaines d'ouvriers soupçonnés d'avoir pris une part active aux dernières grèves constituent une provocation intolérable de la part des patrons intransigeants qui ne veulent pas comprendre la nécessité d'améliorer les conditions de travail des salariés de ce pays.

Ceux-ci en ont assez d'être odieusement exploités et opprimés.

La liberté syndicale s'impose d'urgence.

Les lois sociales vont-elles enfin être appliquées !

L'application des lois sociales qui devaient être mises en vigueur à compter du 1er janvier dernier n'est pas encore un fait accompli à l'heure actuelle. Ce retard a deux causes : la première, l'hostilité du Patronat représenté par les Chambres de Commerce et d'Agriculture ; la seconde, la mauvaise volonté évidente des Pouvoirs Publics.

Que le Patronat s'oppose à l'application des lois sociales, qu'il s'efforce à en retarder la mise en vigueur, rien de plus naturel ; le contraire eût été surprenant ; mais que l'Administration fasse cause commune avec le Patronat, c'est inadmissible. Aucun doute sur ce dernier point ; un fonctionnaire du bureau de la Législation au Gouvernement Général déclarait à qui voulait l'entendre, quelques jours seulement avant l'arrivée à Hanoi de M. Brévié, *qu'on en avait plein le dos des Lois sociales et qu'on espérait bien qu'elles ne seraient jamais appliquées*.

Il faudrait posséder une certaine dose de naïveté pour s'étonner d'un tel propos. Les Administrateurs des Services Civils, à quelques exceptions près n'ont ils pas toujours professé le plus complet mépris envers les travailleurs indochinois ? Ce mépris n'est-il pas partagé par la grande majorité des budgétivores des autres services ? L'augmentation des salaires de la masse des travailleurs peut parfaitement, si on n'y met pas bon ordre, provoquer un certain renchérissement du coût de la vie. Perspective désagréable pour ceux — ils sont légion — qui considérent l'Indochine comme une vache à lait et entendent bien, durant leur séjour en ce pays, se constituer un chiffre appréciable de rentes, en sus de leur pension de retraite.

M. le Gouverneur Général Brévié est maintenant à pied d'œuvre ; osons espérer qu'il mettra fin aux atermoiements injustifiés de M. le Bureau et que les lois sociales seront appliquées sans plus tarder.

Mais qui donc en surveillera l'application, par quelles autorités seront constatées les infractions ? Il ne fait pas l'ombre d'un doute que, tant que les importantes et délicates fonctions d'Inspecteurs du Travail seront détenues par des Administrateurs des Services Civils ou des fonctionnaires genre Guerrier, les réglementations nouvelles resteront lettre morte « La crainte du Gendarme est le commencement de la sagesse. » dit un vieux proverbe.

L'Inspection du Travail en Indochine doit être confiée à des fonctionnaires métropolitains du Ministère du Travail *nommés par décrets*. Pour posséder l'indépendance, l'autorité indispensables à ses agents, ce service devra dépendre uniquement du Gouverneur Général et du Ministre des Colonies.

A ces Inspecteurs métropolitains devront être adjoints un certain nombre de Contrôleurs —français et indigènes — recrutés sur place, par voie de concours Un cours de Législation Sociale et Ouvrière peut parfaitement être organisé, chaque année, à l'usage des candidats, à l'Ecole Supérieure de Droit de Hanoi.

« J'ai l'impression très nette, déclara il y a quelques années Albert Thomas Directeur du Bureau International du Travail à la S.D.N. que les contrôleurs du Travail en Cochinchine ont été recrutés principalement parmi d'anciens Gendarmes plus préoccupés de faire respecter les règlements par les ouvriers que par les patrons.

Ainsi tant que les ouvriers resteront inorganisés, tant que la loi de 1884 ne sera pas promulguée en Indochine, les conflits sociaux resteront sans solution.

Et les lois sociales n'auront d'effet qu'autant que leur application sera surveillée par des fonctionnaires compétents et indépendants. S'il n'en est pas ainsi, grande sera la déception de la classe ouvrière lorqu'elle s'apercevra qu'elle a été « roulée » une fois de plus.

Le syndicalisme à l'ordre du jour

La liberté syndicale doit être entière

La crise depuis plus de six ans a singulièrement aggravé les conditions d'existence de la classe ouvrière et des paysans de ce pays.

Le standard de vie des travailleurs des villes déjà réduit partout de 60 % à 70 % ne saurait être abaissé davantage ni maintenu à cet étiage, sans danger.

Le minimum nécessaire des ouvriers des champs est même dépassé. Leur existence confine à l'heure actuelle à la limite critique où la famine jouera bientôt le rôle de régulateur social.

Devant cette sombre situation, il est incontestable que le gouvernement seul ne saurait suffire à la tâche de relèvement économique et social.

Il faut encore l'action conjuguée des intéressés eux-mêmes.

Le Gouvernement se doit de les aider, de leur donner les moyens légaux de lutter contre la misère, l'ignorance et l'exploitation par l'organisation des œuvres d'entr'aide, de mutualité et de solidarité professionnelle.

C'est par un préjugé injustifié que le gouvernement ne l'a pas encore fait.

Les syndicats professionnels sont moins une arme de combat qu'un instrument de progrès social. Il n'y a pas de pays en Europe ou en Amérique qui ne possède pas de syndicats.

En France, la loi du 21 mars 1884 reconnait à tous ceux qui ont la même profession le droit de se syndiquer pour défendre leurs intérêts communs. Non seulement le gouvernement reconnait la liberté syndicale mais il encourage la population à utiliser cette liberté. Dans la circulaire ministérielle relative au Syndicat professionnel du 25 août 1884 du ministre de l'intérieur au préfet, il y a des phrases d'encouragement comme celles-ci : « ... Vous avez un devoir plus grave. Il vous appartient de favoriser l'essor de l'esprit d'association, de le stimuler, de faciliter l'usage d'une loi de libertés, d'en rendre la pratique aisée, d'aplanir sur sa route les difficultés qui ne sauraient manquer de naître de l'inexpérience et du défaut d'habitude de cette liberté ».

La pensée dominante du gouvernement et des Chambres dans l'élaboration de cette loi, a été de développer parmi les travailleurs l'esprit d'association. Pénétré de l'idée que l'association des individus suivant leurs affinités professionnelles est moins une arme de combat qu'un instrument de progrès moral et intellectuel, il a donné aux Syndicats la personnalité civile pour leur permettre de porter au plus haut degré de puissance leur bienfaisante activité.

Grâce à la liberté complète d'une part, à la personnalité civile de l'autre les syndicats, sûrs de l'avenir, pourront réunir les ressources nécessaires pour créer et multiplier les utiles institutions qui ont produit chez les autres peuples de précieux résultats, caisses de retraites, de secours, de crédit mutuel, cours, bibliothèques société coopérative, bureau de renseignements et de placements.. etc...

Cette loi a été déjà promulguée dans les autres colonies de la France telles que la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

Le lendemain de la Guerre, cette loi fut déclarée par la loi du 12 mars 1920 applicable à l'Algérie et à toutes les colonies françaises.

Malgré cette volonté formelle du législateur de 1920, la loi de 1884 n'a jamais été promulguée en Indochine.

Le patronat colonial a toujours cherché à saboter les dispositions législatives en faveur des classes laborieuses de ce pays. Il a jusqu'ici réussi dans cette besogne anti-sociale.

Aujourd'hui, le vent a tourné. En France, le Front populaire a fait reculer la réaction. Dans les colonies, et particulièrement en Indochine, les masses ouvrières et paysannes sont déjà convaincues de la nécessité et de l'opportunité de s'unir, de s'organiser en vue de la défense commune de leurs intérêts vitaux.

Il n'est plus possible aux exploiteurs de nier l'existence des exploités.

Il n'est plus possible aux réactionnaires d'arrêter un mouvement en marche.

Il n'est plus possible aux pessimistes et aux timides de ne pas reconnaître la grandeur et la légitimité du but poursuivi par les syndicats.

Le syndicat ouvrier cherche à améliorer les conditions de travail de la grande masse des salariés.

Il a déjà fait preuve de son activité créatrice et bienfaisante.

Socialiste ou non, il aspire à apporter au régime économique actuel des modifications indispensables à son équilibre et à son progrès.

Le syndicat agricole cherche à vaincre la misère, la superstition, à faciliter l'écoulement des produits agricoles par la création de nombreux organismes d'entr'aide tels que les coopératives d'achat et de vente en commun, les sociétés de crédit etc...

Pourquoi donc redouter ces groupements qui cherchent à régulariser les rapports entre employeurs et employés, entre producteurs et consommateurs et qui sont appelés de plus en plus à collaborer avec l'Etat dans l'organisation de la vie économique moderne ?

L'organisation internationale du travail admet elle aussi la collaboration des associations professionnelles

La nécessité d'une telle collaboration est reconnue par le statut des Conseils économiques qui ont été créés en France et en Allemagne.

La constitution de Weimar, a organisé dans son article 165. du conseil économique du Reich une représentation authentique et sincère des groupements professionnels.

Partout, on a reconnu aux individus exerçant la même profession le droit de se grouper et de délibérer sur leurs intérêts communs.

Il est malaisé d'aller contre ce courant quasi universel.

L'histoire nous a appris que les lois de l'évolution sont impitoyables pour les gouvernements qui ne savent pas s'adapter et s'imposer des réformes nécessaires.

Nous sommes à une période de profondes transformations sociales.

Le développement de l'économie moderne et l'ampleur de la technique mondiale finiront, un jour, par faire éclater les cadres sociaux d'aujourd'hui.

Certes, nous ne pensons pas que le syndicalisme puisse nous donner une solution sociale définitive.

Nous voulons seulement montrer le parti qu'on peut tirer des institutions existantes.

L'activité de nos camarades de France

Les camarades du Comité du Rassemblement des Indochinois de France nous communiquent:

Paris, le 16 Janvier 1937

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joints les textes des motions votées par la dernière conférence des Indochinois tenue les 28 et 29 Décembre 1936, 11 rue Jean de Beauvais, Paris Ve, en vous priant de bien vouloir les passer dans le plus prochain numéro de votre journal.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments reconnaissants ;

Le Secrétariat :

MOTION

Les Indochinois de France, travailleurs, étudiants, employés et techniciens, rassemblés en Conférence les 28 et 29 Décembre 1936, 11 rue Jean de Beauvais, Paris 5e.

Après avoir entendu le rapport du camarade Nguyen-the-Truyen sur l'opportunité et la possibilité de réunir en Congrès à Paris les indigènes de toutes les colonies ;

1) Invitent le Comité du Rassemblement des Indochinois de France à poursuivre ses travaux en vue d'un Congrès Inter-Colonial.

2) Envoient leurs salutations fraternelles et l'assurance de leur solidarité à toutes les organisations noires et musulmanes ainsi qu'au Rassemblement Mondial contre le Racisme.

Les Indochinois groupés dans le Rassemblement des Indochinois de France, réunis en Conférence les 28 et 29 Décembre 1936, 11 rue Jean de Beauvais, Paris Ve.

Se déclarent en pleine solidarité avec le Congrès Indochinois en Indochine,

Reconnaissent que les travaux préparatoires du Congrès malgré le caractère de stricte légalité dans laquelle ils se sont déroulés, ont été l'objet de sabotage des agents provocateurs à la solde des réactionnaires qui tendent à pousser les congressistes dans la voie de l'illégalité, pour justifier de nouvelles répressions administratives, pour induire en erreur et discréditer le Gouvernement de Front Populaire ;

Font confiance aux organisations du Front Populaire et au Gouvernement qui en est issu pour mettre au plus tôt un terme à cet état de chose en procédant rigoureusement à l'épuration de l'administration coloniale, à la dissolution des lignes factieuses camouflées, et en veillant à ce que les travaux du Congrès puissent se dérouler dans une atmosphère de liberté, prélude de l'application des libertés et des droits politiques en Indochine,

Réclament le rappel de PAGÈS qui pratique la politique anti-front populaire et contraire aux intérêts des peuples de l'Indochine.

Motion majoritaire pour l'adhésion au Front Populaire de France

Les Indochinois groupés dans le Rassemblement des Indochinois de France, réunis en Conférence Générale les 28 et 29 Décembre 1936, 11 rue Jean de Beauvais Paris Ve.

Après avoir entendu l'exposé du camarade Ho-Dat et les interventions des autres camarades,

Décident de donner l'adhésion de leur Rassemblement au Rassemblement Populaire de France et,

Donnent mission au Comité permanent du R.I.P. de mettre à exécution immédiatement cette décision.

Amnistie

Quand M. Brévié arrive à Saigon, des télégrammes arrivent de toutes parts.

Nous voulons parler des télégrammes émanant des libérés politiques et des travailleurs manuels et intellectuels. Car les messages officiels ou semi-officiels entrent dans les habitudes du régime.

*Ceux-là sont de véritables cris du cœur, vibrant de sincérité et d'ardeur combattive. Ceux-ci, de pures formalités ou des coups d'encensoir. Dans les premiers, une aspiration nette, des vœux précis : « **Front Populaire** libertés démocratiques, chambres délibératives». Dans les seconds, des mots, des avances, : «civilisation, dévouement, loyalisme...» On sent à travers ces imprimés bleus deux courants, deux fronts, deux mondes. D'une part, les privilégés. De l'autre, les «déshérités».*

Arrêtons-nous au premier cas. Qu'ils viennent du Nord ou du Centre, tous ces télégrammes revendiquent entre autres choses l'amnistie générale. Ce cri en faveur des prisonniers politiques traduit le sentiment unanime des masses laborieuses et de tous ceux chez qui il reste encore un peu de cœur et d'esprit.

Jamais, en effet cette question ne passionne plus l'opinion qu'en cette heure. Du Nord au Sud, tous les regards se tournent du côté des bagnes où gémissent encore des centaines de militants ouvriers et paysans. Sonla, Dakpao, Poulo sont sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs. Arracher à la Mort la plus atroce ces braves militants, de généreux combattants dont la vie n'est plus qu'une question de jour, et peut-être de minute, voilà ce qui agite l'âme de tout honnête homme.

Si sous les gouvernements Tardieu-Laval, des têtes tombent, des cadavres s'amoncellent, cela se conçoit.

(Suite en 3e page)

Brutalités patronales

[illegible]

Les contrôleurs de ligne du service des tramways doivent passer à tour de rôle la nuit à la gare Cầu-mới pour assurer le service sur la ligne Hadong le jour suivant. La nuit du 1er au 2e jour du Têt c'était le tour du contrôleur n° 8. Mais chose curieuse: M. Blancson lui assigna le contrôle de la ligne Cầu-giấy pour le 2e jour.

Il était donc impossible au contrôleur n° 8, tout en passant la nuit du 1er à Cầu-mới, de remplir le 2è jour, son service déjà désigné. Il a dû prier — comme ses camarades l'ont toujours fait — le contrôleur en chef de surveiller à sa place la gare Cầu-mới.

Rapport a été dressé contre lui, amende de 3 jours de congé forcé, sans solde naturellement. La victime est venue par suite s'expliquer et demander l'exonération auprès du chef d'exploitation. Celui-ci non seulement refusa, mais frappa brutalement son employé qui eut ainsi des blessures au visage.

Quand donc verrons-nous cesser ces brutalités odieuses dont se sont rendus coupables les patrons tyranneaux en dépit de la loi ?

Le contrôleur n° 8 Ngô van Sao a pris un certificat médical et déposé une plainte au Procureur de la République.

Ne pas confondre

A Huế, existe une édition intitulée « Lao-động Tùng-Thơ » sous la direction de M. Khương hưu-Tài. Cette édition n'a rien de commun avec une autre édition à Hanoi ayant le même titre et dirigée par notre camarade MAI NGOC-THIEU.

De nombreux lecteurs nous ont demandé si le Tương-Lai, journal en quốc-ngữ, publié à Hanoi est encore à nous.

Nous tenons à leur répondre publiquement que nous n'avons aucun rapport ni avec l'administration ni avec la rédaction de ce Journal.

Nous prions par conséquent les lecteurs du Tương-Lai de vouloir bien désormais s'adresser directement aux bureaux dudit Journal.

CHOSES ENTENDUES

UN JOLI CANARD !

Depuis son éclatant échec, M. Phuc-Dinh semble n'avoir pas dormi tranquille sur ses deux oreilles. Pour épancher sa bile, il fait courir le bruit que sans l'insistance de M.M. le Résuper et le Chef de la Sûreté locale, il n'aurait pas posé sa candidature contre notre camarade Trinh van-Phu ! Mince ! Pour un joli canard, c'est un vrai-joli-canard! Qu'en pensent les autorités susvisées ?

Bien que la victoire électorale de notre camarade soit un fait accompli, il ne nous est pas inutile d'y revenir une fois de plus sans pour cela faire preuve de jactance. Cette victoire prouve outre la sympathie des classes laborieuses, que la population de Hanoi en a marre de ces représentants « béni ya ya » qui ne comprennent ni ne parlent un traître mot de français, pour qui le titre de « Représentant du Peuple » sert de prétexte à vaine gloriole, rien de plus.

Il est temps que cette catégorie de « Ong-Nghi » cède la place à des éléments jeunes et capables, indispensables à l'évolution d'un pays tel que le Tonkin.

L'opinion publique de Hanoi a tellement compris cette nécessité qu'elle a renvoyé à ses pénates le pauvre bonhomme ignare, incapable de s'exprimer en français et pris en flagrant délit de corruption des électeurs.

Celui-là a beau répandre les plus ahurissants bobards pour adoucir l'amertume de son cuisant échec. Il ne saurait nous faire accroire que les hautes autorités d'ici ont pris plaisir à pousser un candidat illettré contre un autre plus instruit.

Nous renvoyons ce canard à M. Phuc Dinh pour qu'il en fasse une bonne « Duck Soup » à son usage exclusivement personnel !

UN SINGULIER Représentant du Peuple

La Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin compte parmi ses membres un personnage qui s'agite beaucoup depuis quelque temps. Nous voulons parler de l'honorable M. Pham-Ta.

Les idées politiques de ce remuant personnage ne sont pas très précises. Sans doute, à l'encontre de certains hommes publics, l'honorable M. Pham-Ta n'est pas obligé de retourner sa veste ; il lui suffit, pour en mortifier la couleur, de la plonger dans un bain de teinture, après l'avoir dégraissée C'est là un avantage marquant.

On sait la place prépondérante prise par ce Représentant du peuple dans l'organisation du banquet des exposants à la dernière Foire de Hanoi dont il fut l'inspirateur — du banquet, pas de la Foire. M. Pham-Ta, par ci ; M. Pham-Ta, par là ; M. Pham-Ta fut l'homme du jour à ce moment là.

Que cet honorable teinturier — dégraisseur se mette en vedette, qu'il s'efforce de conquérir une popularité qui flatte son incommensurable vanité, nous ne voyons en cela rien de répréhensible ; nous nous contentons de sourire en haussant les épaules. Mais, enhardi par ce premier succès, l'honorable M. Pham Ta a voulu jouer un rôle de premier plan dans les conflits qui divisent, depuis quelque temps, patrons et ouvriers ; ce moderne disciple de Machiavel s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, à provoquer des grèves pour se présenter ensuite comme médiateur.

L'ineffable M. Pham-Ta se livre à un jeu dangereux ; il risque fort de se casser les reins, au sens figuré bien entendu.

DERNIÈRE HEURE

A Faifo, la réception organisée par un groupe d'ouvriers et de paysans en l'honneur de M. Justin Godart fut interdite.

Le comité organisateur a envoyé à M. le Gouverneur Général et à M. Justin Godart lui-même deux télégrammes de protestation.

L'intransigeance du patronat a retardé de 35 ans l'application en Indochine de la loi sur les accidents du travail

Notre confrère le Trung-Bac-Tan-Van a fait dans son numéro du 16 février 1937 un intéressant exposé sur la lutte du patronat contre l'application en ce pays de la loi du 9 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

En 1902, la question des indemnités en cas d'accidents survenus par le fait du travail a été déjà envisagée par le gouvernement à l'occasion d'une règlementation de la main-d'œuvre asiatique et assimilée. Le 19 avril 1905 par arrêté du gouverneur général une commission fut nommée pour étudier les conditions d'application de la loi du 9 avril 1898 en Indochine.

Les commerçants, industriels et propriétaires fonciers du Tonkin se sont réunis pour protester contre la formation de cette commission. Le 9 mai 1905 la Chambre de Commerce a décidé la formation d'un comité provisoire de lutte contre l'application de la loi du 9 avril 1898. Elle a proclamé que l'application de cette loi était prématurée ; elle entraverait l'évolution même de la colonie. Le 26 mai de la même année ce comité de vigilance est allé voir le gouverneur général pour lui exposer d'autres raisons contre l'application de la loi sur les accidents du travail.

En 1909, le gouvernement général a demandé de nouveau l'avis de la Chambre de Commerce sur la même question. Cette Chambre persistait dans son opposition en alignant les deux raisons suivantes:

1·) La mauvaise foi des ouvriers indigènes qui, sûrs d'être indemnisés provoqueraient eux-mêmes des accidents.

2·) Les patrons ne pourraient s'assurer contre les accidents survenus à leurs employés, supporteraient eux-mêmes tous les risques.

Ainsi, de nouveau l'application de la loi de 1898 fut écartée. En 1923, seulement la question fut reprise par Me Hersant, avocat à la Cour de cassation.

Le Conseil supérieur des Colonies a de nouveau consulté la Chambre de Commerce de Hanoi.

Le 11 mai 1923, cette Chambre a répondu comme les fois précédentes en insistant sur la psychologie spéciale des ouvriers indigènes qui n'écoutent jamais les indications des patrons et qui causent ainsi des accidents qu'ils pourraient très bien éviter. D'ailleurs, les ouvriers ne possédaient pas de livret de famille, par conséquent, en cas d'accident mortel, on ignorerait les véritables ayant-droit. De là, se produiraient des fraudes intolérables.

La Chambre d'Agriculture donnait à peu près les mêmes arguments.

Le 11 Septembre 1925, le Résident Supérieur au Tonkin a demandé de nouveau l'avis de la Chambre de Commerce de Hanoi.

Le Gouverneur de la Cochinchine a aussi consulté la Chambre de Commerce de Saigon.

Me Guermeur avocat de la Chambre de Commerce de Saigon a présenté un rapport favorable.

A Hanoi, le 15 mai 1925, la Chambre de Commerce a donné son avis défavorable.

En 1928 après le discours de M A. Varenne, la Chambre de Hanoi a de nouveau protesté. En 1929, M. Delamarre, inspecteur du travail a tenté d'appliquer la loi sur les accidents du travail, de nouveau la Chambre de Commerce de Hanoi s'y est opposé dans une lettre écrite au Résident Supérieur le 8 janvier 1929.

Ainsi les patrons se sont opposés opiniâtrement à l'application d'une loi de justice sociale. La malfaisance des Chambres de Commerce et d'Agriculture de ce pays n'est plus à démontrer.

Elles veulent maintenir les ouvriers qu'elles exploitent dans un éternel esclavage.

Cette fois-ci, pour l'application des lois sociales, le Gouvernement de Front populaire se laisserait-il encore influencer par les protestations égoïstes de ces deux chambres contre la protection légitime de la classe laborieuse de ce pays ?

Les petits sont toujours sacrifiés

Depuis le 1er Janvier dernier les sommes déposées à la Banque Franco-Chinoise en comptes-courants, de dépôts fixes et d'épargne dont le montant, dans l'espace d'un semestre, sera inférieur à 500 piastres, ne sont plus productives d'intérêts ; de plus ces comptes seront débités, chaque semestre, d'une somme de 5 piastres pour frais de tenue de compte. Ainsi en a décidé le Conseil d'Admon de la Banque Franco-Chinoise.

Si les renseignements qui nous ont été fournis sont exacts, le nombre des déposants qui sont atteints par la mesure précitée est, pour la seule Agence de Hanoi, de l'ordre de *deux mille*.

De deux choses l'une : ou bien la Banque Franco-Chinoise se désintéresse totalement de ces deux mille déposants — lesquels n'ont qu'à retirer leurs fonds et les placer ailleurs — ou bien elle entend faire, à leurs dépens, une opération fructueuse. En effet, un droit de 10 piastres par compte et par an représente pour ces 2000 comptes une recette appréciable de 20.000 piastres qui viendra en déduction des dépenses de personnel de l'Agence Hanoienne de la B. I. C.

Aucun texte n'oblige un banquier à payer des intérêts à ses déposants. Depuis le renouvellement de son privilège la Banque de l'Indochine en est totalement dispensée.

Dès lors dans quels établissements les petits commerçants, les petits épargnants français et asiatiques pourront-ils déposer les quelques fonds dont ils disposent, avec le maximum de sécurité nécessaire et la possibilité de voir ces fonds produire un intérêt si minime soit-il, puisque, exception faite de la Cochinchine, il n'existe pas de Caisses d'Epargne pour le reste de l'Indochine ?

Pourtant, il nous semble que dans les premiers mois de l'année écoulée, le Parlement a voté une loi instituant des Caisses d'Epargne aux Colonies et dans les Pays de Protectorat. Cette loi, comme tant d'autres, n'a pas été mise en application dans les autres pays de l'Union Indochinoise. Faut-il s'en étonner ? Les petits ! est-ce que cela compte, en ce pays ?

LETTRE OUVERTE A M. J. GODART ET A M. BRÉVIÉ

J'ai eu l'honneur de me présenter à M. Justin Godart lors de son passage à Vinh, comme faisant partie de la délégation de la population travailleuse. Ancien détenu politique, je n'ai jamais oublié que je suis toujours placé sous la surveillance vigilante de la police, mais je n'ai jamais cru qu'une audience avec le délégué du gouvernement de Front Populaire pourrait me nuire d'autant plus qu'au cours de la conversation, M. Godart et M. le Maire m'ont assuré que je serais à l'abri de toute tracasserie policière.

J'ai bien compris depuis, que je me repaissais d'une illusion, car, quelques jours après M. Humberg le chef de la sûreté de Vinh, assisté d'un inspecteur M. Rouan, me fit venir à son bureau et me demanda :

— Qui vous a autorisé à venir ici (à Vinh) ?

— Personne.

— Vous ne savez pas que vous êtes libéré conditionnellement ?

— Pardon Monsieur, j'ai bénéficié d'une remise totale de peine.

— Mais non, voici: dans votre dossier, il est écrit que vous êtes libéré conditionnellement.

— On a mal copié. Le décret ministériel du 29 Septembre 1936 m'a accordé une remise totale de peine c'est-à-dire que je suis libre comme tout le monde.

Sur ce, M. Humberg me montra deux textes de loi sur la surveillance administrative qui n'ont aucun rapport avec mon cas, et dit :

— En tout cas, c'est M. Jeannin, (administrateur Maire) qui m'a dit de vous expulser d'ici. Vous devez lui obéir.

— Volontiers, seulement, cette expulsion est contraire à la loi.

M. Rouan intervint :

— As-tu ton titre d'identité ? Ah ! tu n'en as pas, tu ne peux pas rester ici.

— Non, je comptais vous demander un titre, mais pensant que je ne voyage pas au Tonkin et que par suite, je n'en ai pas encore besoin, je n'ai pas cru nécessaire de vous le demander immédiatement.

— Pourquoi es-tu venu voir M. Godart.

— Je désire le saluer, lui exprimer notre sympathie, parce qu'il vient ici enquêter sur les conditions d'existence des travailleurs en vue d'appliquer des réformes qui nous sont indispensables.

— Des réformes, y crois tu ? Il n'y a rien à f..., il n'y aura ni réforme ni rien du tout.

A ces mots, les 2 messieurs me quittèrent. Après un long moment, ils revinrent et me disent :

— Retire toi, je te convoquera dans quelques jours.

Par cet épisode qui suivit l'entrevue que j'avais eue avec M. le Ministre, vous voyez bien MM. les Représentants du Gouvernement de Front Populaire que notre vie n'est pas assurée, que nous, détenus politiques libérés nous sommes sujets à une persécution inique, illégale odieuse de la part de la police et des autorités administratives. Nous espérons qu'avec votre arrivée, cet état de choses changera et que notre libération ne sera plus le passage d'une prison à une autre

Hà huy Giáp

Pham tuân-Tài est mort

Le 13 Février mourut en son domicile une des plus belles figures de l'ancien Việt-Nam quốc-dân đảng, ce parti nationaliste qui s'était rendu fameux par son insurrection manquée de Yên-Bay : le révolutionnaire Pham-tuân-Tai.

Ecrivain, orateur et homme d'action, Tài était de cette lignée de braves qui sacrifiaient tout pour l'intérêt de la cause qu'ils défendaient.

Dénoncé par des traîtres et arrêté en même temps que plusieurs de ses amis il fut condamné à 15 ans de détention et expédié à Poulo-Condore. Il vécut huit ans sous le régime meurtrier de l'île maudite. Il contracta ainsi la tuberculose, cette maladie qui ne pardonne jamais à ses victimes. Corporellement épuisé, il essaya de se soutenir avec la foi inébranlable en la victoire du prolétariat, foi qu'il avait acquise par de longues méditations après l'échec de Yên-Bay.

Se rendant compte du cadre étroit des idées nationalistes Tài était l'un des premiers qui avaient compris la justesse des idées socialistes. Dans son testament politique il marqua l'évolution de sa pensée. Il devint dès lors révolutionnaire conséquent après avoir pris connaissance, même au milieu des souffrances inouïes, des idées fondamentales du marxisme.

La maladie fut cependant plus forte que l'homme. Le décret de grâce arriva trop tard. Tài quitta Poulo-Condore pour revenir au Tonkin et s'aliter dans une salle de l'hôpital Robin. La science fut impuissante devant la gravité du cas. Tài sentait la vie l'abandonner au fur et à mesure de l'aggavation du mal. De sa plume alerte, il traça ses mémoires Ces écrits ne nous parviennent pas. Au cours d'une perquisition au domicile d'un camarade la police les a tout saisis.

Tài a pu toutefois passer le Têt. Le 3e jour de l'année nouvelle au milieu des siens, il s'éteignit.

« Le Travail », tient à marquer sa sympathie profonde au disparu et à sa famille.

Il se fait un devoir inpérieux de travailler à la libération de tous ceux qui ont lutté pour l'émancipation des masses coloniales quelle que soit leur tendance politique — et qui gémissent actuellement encore dans les bagnes.

Remercîments

Au décès de notre mari et père, Pham-Tuân-Tai, de nombreuses personnes sont venues, soit en leur qualité personnelle soit comme déléguées de différents groupements ou corporations, nous témoigner leur sympathie et nous apporter leurs condoléances.

Ne pouvant les remercier individuellement, nous tenons, par la présente, à leur exprimer notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'elles ont fait pour nous et notre malheureuse famille.

Mme veuve Pham-tuân-Tài

Mlle Pham-thi Vân-Thường

Une poursuite justifiée

M. Dambert qui a frappé le vendeur de notre journal « Le Travail » est poursuivi par le ministère public. Il va être traduit devant le Tribunal de simple police le 24 février prochain.

La personne de M. Dambert nous intéresse très peu. Nous relatons cette nouvelle pour prévenir tous les fascistes en herbe que la loi existe pour tout le monde et qu'ils ne frappent pas impunément ceux qu'ils veulent.

Après le passage de M. Justin Godart

Exécutions en masse

Le patronat qui a fait jusqu'ici la loi en ce pays ne tolère aucune protestation.

C'est avec une rage constante qu'il a accueilli l'avènement du gouvernement de Front populaire en France et la visite de ses délégués en Indochine. L'inspection ordonnée par le Gouvernement de France porte atteinte à son prestige dans la colonie où il entend régner en maître absolu. Depuis un mois, le patronat colonial est obligé de faire bonne mine, de se montrer différent à l'égard de ces « cochons » de coolies qu'il méprise de toute son âme.

Aussi sa colère éclate-t-elle, violente et terrible après le passage de celui que M. Virgitti appelle gentiment un «voyageur d'occasion» c'est-à-dire sans doute M. Justin Godart ancien ministre, délégué général du Gouvernement de Front Populaire.

La répression s'abat, nerveuse et impitoyable, sur les ouvriers qui ont osé se plaindre de leur situation misérable.

Les 6 et 7 février courant M. J. Godart a visité Hongay, Camphamine et port.

Le 9 février, les ouvriers suspects d'indiscrétion, les ouvriers, anciens détenus politiques, les ouvriers qui s'étaient signalés par leur activité pendant les dernières grèves, furent licenciés de leur emploi et expulsés pour toujours de la concession de la Société des Charbonnages.

A Monzuong	9	ouvriers expulsés
Camphaport	75	—
Camphamine	15	—
Hongay – Halâm Hatou	20	—

Par une cruelle coquetterie, ces magnats capitalistes voulaient entourer leurs actes de représailles des formes légales qui sont jusqu'ici leurs derniers soucis.

En voici un bien détestable spécimen :

N° 22 Sommation

Marcheix Directeur de la SFCT c/ Nguyên Phu Cuong.

L'an mil-neuf cent trente-sept et le huit Février à quinze heures, à la requête du sieur Marcheix Antonin, Directeur général de la Société française des Charbonnages du Tonkin demeurant à HonGay, agissant au nom et pour le compte de la dite société, élisant domicile à Hongay et encore-en temps que de besoin — dans mes bureaux, j'ai, Grolhier Rêné-Louis, fonctionnaire huissier à Mong Duong soussigné, signifié et déclaré au sieur Nguyên phu-Cuong 9 de la Rue Chapelle à Mong Duong, au dit domicile en parlant à sa personne, que le requérant le somme de quitter le territoire du domaine de la société des Charbonnages du Tonkin dans les quatre jours pour tout délai et lui fait défense d'y revenir ainsi que sur le domaine de Ke Bao appartenant à la Société française des Charbonnages du Tonkin. Que, faute par le sieur Nguyên Phu-Cuong, de déférer à cette sommation dans le délai sus-indiqué, la Société Française des Charbonnages du Tonkin se réserve, sans nouvelle sommation ou mise en demeure de citer le sieur Nguyên Phu-Cuong devant la juridiction compétente pour s'entendre condamner à vider les lieux. . . . .

Au paiement de la présente sommation et ses suites.

Sous toutes réserves. . . . . Et je lui ai, audit domicile, parlant comme il vient d'être dit, laissé copie de la présente dont le coût est de : huit piastres dix cents, sous enveloppe fermée ne portant d'un côté que les nom et demeure de la partie et de l'autre le cachet de mon étude apposé sur la fermeture du pli.

Le Chef de Poste
signé : ILLISIBLE

Employé pour la copie une feuille de petit papier d'une valeur de vingt-cinq cents.

signé : ILLISIBLE.

COUT

Original	1.80
Copie	0.45
Traduction sommaire	0.30
Répertoire	0.20
Vocation	2.00
Correspondance	1.00
Enveloppe et papier	0.05
Timbre	0.50
Enregistrement	1.80
Total	8.10

De quel côté viennent la provocation, le désordre et le sabotage ?

Assurément pas du côté de ces ouvriers qui ont rempli la caisse de la Société des charbonnages de leur sueur et de leur sang et qui demandent aujourd'hui simplement à vivre et à travailler encore.

Mais bien du côté de ces hommes rapaces, âpres au gain qui sacrifient délibérément des milliers de vie humaine pour une augmentation si petite soit-elle de leurs dividendes et qui veulent aujourd'hui saboter les mesures prises par le gouvernement de Front populaire dans l'intérêt de la majorité laborieuse du pays.

Ils provoquent leurs malheureuses victimes pour avoir un prétexte sur elles.

Que le gouvernement veille un peu sur la vie de ces 150.000 ouvriers qui sont les véritables producteurs de la richesse de l'Indochine !

D'un bagne à l'autre

Quinze militants révolutionnaires ont été dernièrement envoyés du bagne d'Inini en France où ils devaient s'embarquer ensuite pour l'Indochine. Nos camarades du Rassemblement des Indochinois de France les ont reçus à Marseille.

La mesure d'amnistie dont devaient bénéficicier ces condamnés, se borne à un transfert de prison. Selon les affirmations d'un de nos confrères, ils vont être dirigés sur Poulo-Condore.

En France, la presse fasciste s'élève contre le rapatriement de ces hommes qu'elle qualifie de « tortionnaires de Yen Bay ». Les apprentis de Franco et de Mola veulent étendre leur réseau de crimes jusque dans les colonies. Non contents d'acculer Roger Salengro au suicide, ils veulent encore précipiter la mort de ces courageux militants.

L'action de masse seule pourra faire taire ces assassins. Les travailleurs de France ont tout intérêt à consolider leur alliance avec les travailleurs coloniaux. Le front de combat du prolétariat ne s'effectue pas uniquement dans le cadre métropolitain. Il doit se développer avec plus de rapidité et mieux encore dans les colonies.

Alors qu'en France le fascisme tend à affamer le peuple et jeter le gouvernement de Front populaire dans des difficultés insolubles, en Indochine il s'organise pour y créer une base favorable à ses desseins meurtriers.

Les masses d'ici sont réveillées. Il leur manque de l'organisation. Les libertés élémentaires demeurent encore dans le domaine du rêve. Les conditions matérielles de vie continuent à rester lamentables.

Le fait de prolonger le séjour des militants de la cause nationale dans les bagnes porte sérieusement atteinte au prestige du Front populaire. Les masses qui réclament des améliorations à la situation actuelle se demanderont si en maintenant leurs défenseurs dans ces endroits meurtriers, on ne manifeste pas la volonté de les voir continuer à supporter le régime d'oppression et de misère régnant ici

Et pour clore, nous publions ici une lettre de nos camarades de Marseille sur la réception des déportés de la Guyane. Les lecteurs verront que l'opinion ici comme ailleurs est unanime pour l'élargissement non seulement de quelques emprisonnés politiques mais de tous, sans exception et sans restriction.

Marseille, le 28 Janvier 1937

Monsieur

Le Comité du Rassemblement des Indochinois de Marseille a pu recevoir le dimanche soir, 24 Janvier dernier quinze de nos compatriotes venus de la Guyane où ils purgeaient de lourdes peines depuis plusieurs années (condamnés pour une organisation à Yên-Bay en 1930 d'une insurrection armée contre le Gouvernement d'Indochine). Ces compatriotes nous ont fait le récit de leurs horribles souffrances au bagne français, surveillance exercée par les tirailleurs sénégalais brutaux, disciplinés jusqu'à l'aveuglement et prévenus contre eux, nourriture insuffisante et vraiment infecte (viandes et légumes pourris), usage de bâtons et de toutes sortes de châtiments corporels, indifférence méprisante des fonctionnaires français qui étouffent toute plainte, et qui vont jusqu'à retenir dans leurs établissements des détenus amnistiés qui devaient être rapatriés depuis de longues dates, notamment nos camarades Luong duyen Hoi, Tran van Can dit Ngo.

Aussi dans une épidémie de suicides, les uns se jetaient à l'eau, d'autres se pendaient. Parmi les quatre cents environ détenus politiques ne sont libérés que quinze, mais la vie de ceux qui restent est en danger. Nous estimons qu'un gouvernement de Front Populaire, démocratique, humanitaire ne se contentera plus de laisser souffrir ces hommes, victimes d'avoir lutté pour le bien-être de leur pays.

Nous lançons avec ces compatriotes un appel pressant à tous les démocrates de répondre aux vœux profonds des travailleurs indochinois :

1) Amnistie totale

2) Rapatriement immédiat de tous les libérés.

3) Suppression de la surveillance administrative.

4) Assurer aux libérés les conditions matérielles pouvant leur permettre de gagner convenablement leur vie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Pour le Comité
le Secrétaire Général
Ng Tinh

Après la visite de M. Justin Godart à l'Asile de Vôi

La camarade Chu Thi-Nhiêu va être relâchée

Lundi soir la délégation du « Travail » avait soumis au ministre Justin Godart le cas de trois jeunes militants ouvriers (dont deux jeunes filles) internés à l'asile d'aliénés de Vôi (Bac-Giang).

Leur histoire est simplement émouvante.

En 1930 alors que les évènements sanglants bouleversèrent le pays, on arrêta à Hongay une jeune fille. Une enfant de 20 ans à peine. Parce qu'elle avait compris que la classe ouvrière, sa classe, doit se libérer de l'oppression capitaliste, la jeune Chu thi-Nhiêu était suspecte. On l'incarcéra. La Commission criminelle que présida M. Poulet-Osier se réunit à Kiên-An et la condamna à la détention perpétuelle, peine qui frappait bien des militants de cette époque.

Après un séjour prolongé à la Maison Centrale de Hanoï, la jeune condamnée devint folle par suite des tortures. On la dirigea alors à Vôi.

Folle, vivant au milieu des folles la malheureuse camarade, qui se rétablit ces jours ci, aurait peut-être fini ses jours dans une salle de ce fameux asile, si notre journal, prévenu de son cas, n'a pu saisir à temps M. Justin Godart qui s'intéressa immédiatement à son sort.

Dans cette même année 1930, une autre jeune fille, la jeune Nguyễnthi Xuân fut arrêtée en même temps qu'un jeune ouvrier appelé Quy. Accusés d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'Etat, ils furent condamnés par le Tribunal du 2e degré de Nam-Dinh à 10 ans de travaux forcés.

Après plusieurs interrogatoires conduits par la Sûreté de Nam-Dinh, les nouvelles victimes passèrent à Hanoi. Une semaine après Quy devint fou. On l'amena à Voi où il fut rejoint par la camarade Xuân.

Des trois internés la camarade Chu Thi-Nhieu a repris la première sa lucidité. Le médecin chef qui l'avait examinée confirmait sa guérison. En vertu du décret d'amnistie

(Suite en 3e page)

Contre l'usure

Hanoi, le [illegible] février 1937
A Monsieur J. Godart.

Monsieur le Ministre.

Nous, petits commerçants, moyens fonctionnaires, ouvriers et en un mot, tous les gagne-petits indigènes de l'Indochine, avons l'honneur de venir très respectueusement vous exposer ce qui suit :

Arrivant très difficilement à joindre les deux bouts, à gagner notre bolée de riz quotidienne, nous laissons à d'autres plus qualifiés, ayant plus de loisirs, le soin de vous exposer plus en détail nos conditions d'existence plus que misérables.

Nous voulons seulement aujourd'hui vous saisir d'une question, vitale pour nous, qui est une des principales causes de notre misère actuelle, nous voulons parler des *chettys noirs*. Vous avez entendu parler très certainement, Monsieur le Ministre, de ces prêteurs de couleur qui nous viennent de l'Inde Anglaise et qui s'installent à Saigon, Hanoi et dans les grandes villes de l'Indochine, où ils font profession de sucer le sang humain et provoquent comme à plaisir des misères, des ruines, des deuils, des scandales et des faillites retentissantes.

Partout en Indochine, dans toutes les langues de l'Union, on les désigne sous le nom de « vampires », ce qui prouve leur voracité et leur féroce appétit. A eux seuls, ils font aux gagne-petits indigènes de l'Indochine plus de torts que les plus terribles épidémies.

Voici comment ils opèrent :

Pour un prêt consenti, le prêteur exige deux signatures dont l'une émane souvent d'un fonctionnaire.

Pour cent piastres prêtées, par exemple, deux signatures figurent au bas de l'acte d'emprunt par lequel la somme prêtée devient 130 piastres plus les *intérêts de droit*. Après la rédaction de l'acte, le chetty remet à l'emprunteur 97$ déduction faite, dit-il, « *des frais de papeterie* ». Chaque mois le malheureux emprunteur doit verser 13$ et ce pendant dix mois. A défaut d'un paiement à terme échu, l'emprunteur paiera 13 piastres d'intérêts par terme s'il est bien avec le chetty. Dans le cas contraire, il sera assigné, avec celui qui lui a servi de caution, devant le Tribunal civil où automatiquement, ils seront condamnés presque toujours par corps à payer la totalité de la somme restante outre *les intérêts de droit*. Il arrive très souvent que pour quelques certaines de piastres, l'emprunteur et la caution, après avoir subi la contrainte, voient leur ruine consommée, la situation administrative de la caution irrémédiablement perdue, n'ayant plus de quoi payer une somme double quelquefois triple de celle prêtée, car vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, que les frais en ces sortes d'affaires sont excessivement élevés.

Monsieur le Ministre, ces chettys sont un véritable fléau pour la population laborieuse de l'Indochine, prêtant à des taux *usuraires* exorbitants de 36 %. par an (3$00 par mois), vivant en marge des lois et règlements, *tabous* en haut-lieu qui, bien que n'ignorant pas leurs agissements scandaleux, les laisse opérer tranquillement au grand dam de la masse laborieuse.

Par le mécanisme des paiements mensuels (capital et intérêt réunis), ces intérêts s'ajoutant deviennent des intérêts - composés et sont dans l'ordre de 100 à 150 %. par an.

Veuillez remarquer, Monsieur le Ministre, que la somme de cent piastres est une somme de base si on emprunte 100, 200, 300 piastres, les chettys suivant le même barême feront payer 13, 26, 39 piastres d'*intérêts composés* par dix mois.

Par ailleurs, leur comptabilité se fait en leur langue (contrairement aux règlements en vigueur) ce qui rend tout contrôle impossible.

Les agissements de ces chettys, — véritable plaie sociale — sont intolérables et l'extraordinaire c'est que, opérant au grand jour et de façon aussi scandaleuse depuis des lustres, semant partout ruines et deuils, ils n'ont été l'objet jusqu'à présent d'aucune poursuite judiciaire pour *usure*, tellement ils sont tabous, avons-nous dit, en haut-lieu.

Nous vous demandons donc très respectueusement, Monsieur le Ministre, de bien vouloir user de votre haute autorité pour nous supprimer ce fléau social. Et pour cela, nous vous demandons instamment de bien vouloir :

1· faire ouvrir une vaste enquête au cours de laquelle tous les emprunteurs seront entendus pour voir confirmer ce que nous venons de vous exposer plus haut. (Il suffirait de saisir les registres de ces chettys pour avoir la liste complète de leurs emprunteurs).

2· faire poursuivre ces chettys pour *usure* si les faits que nous dénonçons sont établis.

3· faire prononcer contre eux des sanctions sévères sans préjudice, leur expulsion du territoire de l'Indochine.

4· faire instituer une *caisse de crédit* qui consentirait à des taux légaux des prêts à long terme aux gagne-petits (moyens fonctionnaires, petits commerçants et ouvriers indigènes, etc...) que des nécessités impérieuses ont jetés entre les griffes de ces «vautours», à défaut d'un organisme de crédit leur venant en aide. Cette caisse de crédit serait chargée de liquider la situation restée pendante entre les chettys et des emprunteurs qui seraient dans l'impossibilité de se mettre en règle immédiatement avec les chettys au moment de leur expulsion éventuelle.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre requête, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux et de profonde gratitude.

Les moyens fonctionnaires et petits commerçants et ouvriers indigènes de l'Indochine

AMNISTIE

Si sous le règne de Pasquier-Robin, des bombardements aériens détruisent des villages entiers, des exterminations en masses s'organisent dans les prisons et les campagnes, cela se comprend. Mais il est inadmissible que le Cabinet Blum qui se forme sous le signe de la lutte contre la réaction, contre le fascisme laisse encore mourir dans les prisons des centaines de victimes de cette réaction de ce fascisme. Il est inadmissible que M. Brévié représentant le gouvernement de Front Populaire qui se dit le porte-drapeau de la démocratie laisse la Mort condamner sans appel près d'un millier de meilleurs défenseurs de cette démocratie.

Il s'agit plus d'une question de principe que de générosité ou de bienveillance.

Le Gouvernement de Front Populaire en faisant voter la loi sur l'amnistie n'a fait que tenir l'une de ses promesses vis-à-vis des combattants du Front antifasciste et démocratique. Mais cette promesse, cet engagement n'a pas encore été rempli en entier. En Indochine, une partie seulement des victimes de la réaction ont quitté les bagnes, plus de 500 y gémissent encore. Pourquoi donc cette demi-mesure ? Pourquoi cette distinction entre combattants d'un même front ? Pourquoi cette différence entre soldats de la Révolution?

L'heure n'est plus de tergiverser. Il y a plus de 500 vies humaines à sauver. Il y a plus de 500 militants d'une cause noble et humaine qui souffrent, qui râlent et dont le cœur bat déjà au ralenti. Il y en aura peut-être moins demain. Et avec le sabotage de la réaction coloniale, on a à craindre qu'il n'y ait un jour que des cadavres à récolter.

D'autant plus que les prisonniers politiques qui vient d'être libérés portent les traces visibles des atrocités qu'ils ont endurées aux bagnes. Jeunes et robustes il y a quelques années, ils nous reviennent horriblement vieillis, squelettiques, le corps meurtri, les uns infirmes, les autres tuberculeux (90%.) Beaucoup succombent quelques temps après leur libération tandis que d'autres se débattent sur leur lit de mort.

« Poulo Condore » et « Dak-Pao » jettent encore une lumière crue sur les crimes commis quotidiennement dans ces coins perdus de la forêt ou de la mer où les prisonniers politiques indochinois purgent leurs peines.

Ce nouveau Chef de la Colonie, en déclarant que l'amélioration de la « vie matérielle et morale des masses travailleuses » est une tâche urgente », que la législation sociale est « une œuvre indispensable d'apaisement » a légitimé dans une certaine mesure les luttes qui se sont déroulées et se déroulent sous nos yeux et reconnu indirectement le noble idéal qui anime les militants des classes laborieuses de ce pays.

Nous lui rappelons que plus de 500 encore de ces militants agonisent là-bas, à Sonla, Lao Bao, Ban Méthout, Dak Pao, Poulo Condore..., plus de 500 jeunesses dont tout le crime est d'avoir été et d'être du côté de cette population « déshéritée » qu'il assure de la « priorité de son aide et de sa sollicitude ».

Nous lui confions la vie de ces 500 de nos camarades.

Plus que jamais l'amnistie générale s'impose :

En attendant, qu'on instaure tout de suite le régime politique dans les prisons.

Qu'on évacue aujourd'hui même les bagnards sur leurs prisons d'origine:

L'heure est urgente. Tout retard devient un crime.

Voici quelques spécimens de la persécution odieuse qui sévit sur tout le territoire indochinois contre les libérés politiques :

Pham van-Xuy détenu politique, originaire de Thai binh, récemment de retour de Poulo-Condore, n'a d'autre gagne pain que celui de vendre et cela depuis un mois la soupe chinoise à Haiphong. Le 23 Janvier, le Chef de la Sûreté le fit venir au bureau lui intima l'ordre de quitter Haiphong sur le champ sous peine d'être mis en prison. Car Xuy a été condamné à la peine accessoire de 10 ans d'interdiction de séjour dans 5 villes : Hanoi, Haiphong, Namdinh, Hadông, Bacninh. Après force supplications, le chef de la Sûreté lui accorda un délai de 2 jours et le 25 Janvier, il a dû quitter Haiphong avec son paquet de vêtements, à la recherche de son bol de riz quotidien

Huynh Ut, ancien détenu politique originaire de Tan-Phong province de Quang-Ngai, s'est établi depuis son retour, dans un village Moi (Ba To) pour gagner sa vie. Récemment, un article paru dans le Tiêng Dân et dont on ignore l'auteur, révéla toutes les exactions et injustices commises par le Kiêm Ly et le sous-lieutenant de la Garde indigène de Ba To. Ceux-ci soupçonnèrent Ut d'être l'auteur de l'entrefilet, l'arrêtèrent, et après l'avoir sauvagement torturé, le gardèrent en prison.

Au village de Hoa Lang Quang Ngai Cao Nguyên un ancien détenu politique, revenu de Lao Bao, n'obtient pas l'autorisation d'aller à Tân An pour rendre visite à son père, malgré les nombreuses demandes qu'il a adressées aux autorités.

Au village de Quat-Lam, Quang Ngai, deux anciens détenus poliques Nguyen Tin et Huynh Toan Cau de retour de Lao Bao soumis à la surveillance administrative ont adressé plusieurs requêtes au Tuan Vu et au Huyên pour demander l'autorisation de quitter leur village et aller ailleurs chercher du travail, leurs rizières ayant été confisquées par l'administration pendant les années de répression sanglante. Ils n'ont reçu aucune réponse.

Au village de Hung nghia, Quang Ngai, un détenu politique est revenu de Lao Bao très malade sans ressources, toutes ses rizières confisquées par l'administration ; il se trouve dans l'impossibilité de se procurer des remèdes et pourtant on lui a catégoriquement refusé l'autoristion de venir à l'hôpital.

Remerciments

Mme et M. Nguyên-manh-Liên et leurs enfants
Mme et M. Nguyên-trong-Trac et leurs enfants
Mme et M. Nguyên-thuc-Lãng leurs enfants et leur famillle

Ont l'honneur de présenter — à l'occasion du décès de leur père, beau père et grand père — des remerciements anticipés à tous les camarades, parents et amis qui ont asssité aux obsèques du 17 courant.

Après la visite de M. Godart à l'asile de Voi

qui la libérait ainsi que ses camarades, elle devait depuis longtemps sortir de l'asile. Elle continue cependant à y rester.

M. le Ministre J. Godart quand il fut mis au courant de la situation de ces camaradess prit soigneusement note.

Le lendemain de bonne heure par une coincidence heureuse il alla visiter l'asile de Vôi et put se rendre compte sur place de l'état de ceux qui demandent son intervention.

Le ministre qui profita de sa visite pour interroger les intéressés a pu demander l'élargissement de la camarade Chu Thi-Nhieu. L'état de celle-ci est redevenue normal. Elle peut dans un bref délai partir, juste le temps pour que les formalités judiciaires soient faites en sa faveur.

Nous avons vu les deux jeunes filles. L'ouvrier Quy seul n'était pas venu à notre appel, il s'alitait à la salle d'infirmerie.

La camarade Chu-Thi Nhieu qui arriva la première était contente de nous voir. Elle causait, riait et ne donnait aucun signe de démence.

— J'étais émue, nous avait elle dit. Je pleurais abondamment, moi qui n'aime pas à pleurer. Le ministre m'a interrogée un bon moment sur mon cas. Je lui ai répondu que l'on m'avait arrêtée parce qu'on me soupçonnait d'avoir fait partie d'une association secrète. Je lui ai répondu encore que j'étais née à Ban-yen Nhan, que je faisais le commerce à Hongay, que je suis amnistiée et que je veux sortir d'ici le plus tôt possible.

Elle ne cachait pas sa joie quand nous lui disions qu'elle va être relâchée sous peu.

Elle s'attristait quand elle apprit que près d'elle vivent encore deux autres camarades qui ne peuvent pas sortir. Leur état reste délicat.

A peine nous eut-elle quittés que la jeune camarade Nguyen-thi Xuân arriva.

— Xuân ?

Est-ce elle ?

Nous semblions rêver. De la militante de jadis que voyions-nous ? L'être humain qui était là devant nous avait sa tête entièrement rasée Ses mains et ses pieds rougissaient de froid et de fièvre. On dirait que la peau voulait craquer à force de retenir des muscles qui s'enflaient. Le corps tremblait, tremblait dans un « pull-over » de coton et une jupe de toile grossière. Les yeux qu'on avait connus vifs n'avaient plus d'expression. La bouche qui exprimait à la fois le pleur et le rire semblait marquer un dégoût qui subsistait même à travers la démence.

Devant ce spectacle poignant l'âme la mieux trempée se sentit affaissée !

La camarade Xuân ne nous a pas reconnus. On lui parla. Elle répondit d'abord normalement. Elle s'égara ensuite. On n'entendit plus enfin que des paroles incohérentes, entrecoupées. On les aurait prises pour des sanglots.

Alors que les petits fascistes de l'Indochine appellent au sang et au carnage, là devant nous se dressa l'une des victimes de la répression. La scène était à la fois terrible et éloquente. Si le corps céda aux tortures l'idée persiste. Elle grandit et grandit celle qui l'avait portée.

La loque humaine — non ! c'en est plus une — inspira du respect. Dans cette femme, nerveusement brisée, demeurait pour nous la courageuse militante. Celle qui a donné son corps et son âme à la cause du prolétariat. En elle, marque toute la profondeur de la lutte que mènent les enchaînés du travail. En elle resplendira le sacrifice des combattants.

Nous avions plus que de l'émotion à la voir. Par réaction instinctive nous mordions nos lèvres. La victime ne nous inspirait pas de pitié mais du courage. Dans la lutte, il faut être trempé et conscient.

Nous voulions dire beaucoup de choses à notre camarade. Nous voulions lui exprimer toute la grandeur de notre sympathie. Nous ne pouvions rien.

Sur le chemin de retour, alors que la voiture filait entre deux rangées d'arbres bien alignés nous méditions sur les enseignements de la scène passée.

Nous avancions. Nos idées de plus en plus se précisaient.

Nous gagnons du chemin.

Mais combien de sacrifices avons-nous laissés !

Provocation patronale

Des renvois, toujours des renvois

Les deux ouvriers, graisseurs de la Cotonnière de Haiphong viennent d'être renvoyés : Nguyên-Hôi et Nguyên-van-Tu.

Ils ont été soupçonnés d'avoir pris une part active à la dernière grève

Le 15 Février sans aucun motif, le Directeur de la Société les a fait venir dans son bureau et leur a signifié purement et simplement leur renvoi.

Ils furent obligés de déguerpir sans délai.

Où en est l'application des lois sociales ?

* * *

Haiphong le 15 Février 1937
A Monsieur Godard délégué général du Gouvernement de Front Populaire Hanoi.

Monsieur le Ministre,

Nous soussignés, équipages des chaloupes naviguant sur les fleuves et rivières du Tonkin, avons l'honneur de vous adresser cette présente tendant à vous prier d'intervenir sur le conflit qui existe entre nous, ouvriers et patrons.

Nous vous avons envoyé, il y a une semaine une requête vous exposant notre malheureuse situation.

Nous avons envoyé deux fois déjà, à Mr le Maire de Haiphong, une demande sollicitant l'intervention gouvernementale en notre faveur nous avons adressé à nos patrons les revendications suivantes :

Augmentation des salaires de 40 %;
Réduction des heures de travail :
Amélioration de notre vie au point de vue de l'hygiène (nattes, vêtements etc)

C'est en vain que nous attendons la réponse patronale.

Monsieur le Ministre, nous espérons unanimement qu'une prompte satisfaction nous sera donnée et à défaut de cela nous déclarons qu'une grève sera déclenchée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les matelots de diverses chaloupes

LA LEÇON DU PASSÉ

Grèves et contrats collectifs au temps du régime corporatif

L'histoire du travail reste encore une des plus fragmentaires de toutes. Ecrite avec quelques certitudes reliées de longues légendes romancées, elle ne permet qu'assez mal de suivre la longue série de patientes et obstinées conquêtes par quoi la classe ouvrière a réussi peu à peu à faire reconnaître ses droits à la vie et à la libre disposition de son activité. La croyance subsiste que la Révolution lui fut la première émancipatrice, alors qu'elle démolit au contraire, par la fameuse loi Le Charpentier, un ensemble de traditions économiques et judiciaires qui avaient depuis un quart de siècle établi au bénéfice des ouvriers organisés en syndicats professionnels — le mot que j'emploie à dessein est moderne, mais non par la chose — un véritable contrat collectif de travail dont les stipulations essentielles sont insérées au règlement de 1781. La non moins fameuse loi de 1864, où l'usage historique veut que commence la législation moderne du travail, forme sans doute l'assise juridique de celle-ci. Mais on oublie trop à l'ordinaire que depuis des siècles il existait pourtant dans le pays des organisations ouvrières, tantôt persécutées, tantôt tolérées, tantôt admises à représenter devant l'arbitrage des pouvoirs publics les intérêts de leurs membres en face de ceux des maîtres de corporations ou des directeurs de manufactures.

Une vision patriarcale de la vie corporative, reprise parfois de nos jours encore, a tracé du marché du travail dans l'ancienne France une manière d'idylle flamande : joie familiale et truculence de beuveries dont l'historien cherche en vain les traits dans les documents qui en restent. Sous ce masque trop complaisant, nul ne voit guère l'âpreté des batailles par quoi l'ouvrier — le compagnon, pour parler le langage du temps,— avait réussi à peu près aux environs de 1780 à émanciper d'abord sa personne, puis à obtenir une rémunération approximativement satisfaisante de son travail.

Cette conquête se réalise sensiblement au cours du long règne de Louis XV bien que le règlement qui en codifie les bénéfices essentiels soit de quelques années plus récent. En 1715 encore, l'ouvrier n'est guère qu'un serf itinérant ; en 1781 il est devenu un homme. Tels que sont définis ses devoirs à la mort du Roi Soleil, le compagnon des arts et métiers, érigés en confréries, passe sa vie sous la double surveillance de la police du roy s'il se déplace, des syndics de la corporation patronale s'il est en station. Il ne peut quitter son travail sans présenter au lieutenant du roy de police un congé que son maître lui délivre à peu près exactement à son caprice. Interdiction lui est faite de sortir dans les rues après huit ou neuf heures du soir, de se réunir avec des camarades à plus de trois à la fois, de loger ailleurs que chez le patron. Il n'a pas même le droit de choisir celui-ci. A l'arrivée dans une résidence nouvelle, il lui faut faire viser à la police le passe-port que lui délivra la cité précédente, contre présentation du congé patronal et, sur le vu de cette pièce, le syndic de la corporation ou l'affecte à l'atelier de son choix que l'ouvrier ne peut refuser sous peine d'amende ou de prison, ou, si la ville n'a pas besoin d'ouvriers, le refoule vers une autre contrée, au hasard des routes, dans un vagabondage continu où la rapine et le bricolage sont ses seuls modes de subsister. Il a fallu bien du goût pour la poésie pour transformer cette mendicité traquée en une sorte de randonnée nonchalente, pleine de musardises et d'heureuses rencontres, tels enfin qu'à travers la littérature nous apparaissent les compagnons du Tour de France !

Comment ces malheureux, soumis au régime constant de la surveillance policière, réussirent-ils en trois quarts de siècle à s'émanciper à peu près complètement ? C'est une des victoires les plus intéressantes de l'organisation corporative. Il est certain, au surplus, qu'elle n'aurait pas été si complète si, au même moment, la naissance de la manufacture n'avait facilité les groupements professionnels et apporté à l'application des règlements de police toutes sortes de tempéraments, allant dans bien des cas jusqu'à la complicité ouverte entre employeur et employés.

Le dix-huitième siècle est marqué en France par une recrudescence de l'activité compagnonnique. Elle s'atteste tout ensemble par la multitude des arrêtés royaux ou provinciaux, édictés pour la combattre, et par les innombrables procès-verbaux de police qui constatent l'impuissance des pouvoirs publics à l'endiguer. La place nous manque pour retracer en détail le tableau pittoresque et si souvent dessiné non sans enjolivures de ces sociétés des Compagnons du Devoir, de Saint-Joseph, de ces « Javots » ou des « harpayans » avec leurs « signes, mots et attouchements », le rituel compliqué et argotique de leurs réceptions, leurs étranges cérémonies initiatiques, aux étranges résonances historiques, si curieusement déformées. Ce qui était en tout cas l'essentiel se ramène à peu près aux traits suivants : 1° Chaque corps d'état important constitue un syndicat ouvrier dans lequel des postulants ne sont admis que sous la double garantie d'une compétence professionnelle vérifiée et d'un loyalisme corporatif mis au préalable à l'épreuve. 2) Dans chaque ville le syndicat possède un lieu d'agile et de réunion. Le tenancier visible en est la « *mère* », hôtesse et au besoin bailleuse de fonds ; le chef réel en est l'« *ancien* » qui a pour mission de contrôler les conditions du travail dans la localité et parfois d'intervenir, secrètement ou ouvertement, dans l'établissement des contrats corporatifs. 3) La discipline de la confrérie ne souffre pas d'infraction. Les rixes entre « devoirs » différents ont presque toujours pour origine le refus par l'un d'accepter d'appliquer les interdictions de l'autre. C'est cette discipline seule qui permet de tenir tête à un patronat, légalement tout-puissant.

Car la grève prend en ces temps des formes beaucoup plus insidieuses que dans le nôtre. Elle peut mener aux galères ceux qui s'en font les meneurs ; elle se camoufle en conséquence. Elle n'est pas moins efficace et effective. L'histoire n'a retenu que les plus spectaculaires : chapeliers de Marseille, papetiers de Mazamet, imprimeurs et relieurs de Paris. Les plus sûres et les plus fréquentes sont de toute autre espèce. Le « devoir » frappe d'interdit tel corps de métier de telle ville, où désormais nul compagnon ne se présente plus. L'un après l'autre les ouvriers encore en place « battent aux champs ». C'est la ruine d'une industrie. Et l'on voit les syndics patronaux entrer en pourparlers avec l' « ancien », suspendre le cas échéant le patron dont la dureté est à l'origine du mouvement, soumettre à l'agrément de leur assemblée professionnelle un contrat collectif garanti par les autorités et dont patrons et ouvriers font désormais leur charte locale. C'est par cette double voie de l'organisation et du boycottage que l'ouvrier s'émancipe.

Il n'y aurait pas si complètement réussi si dans le même moment la naissance de la manufacture n'avait permis aux chômeurs, volontaires ou non, de rencontrer immédiatement du travail. Mais la manufacture est l'ennemie née de l'artisanat acharné à défendre contre elle des privilèges surannés au lieu de tenter une lucrative collaboration. La manufacture recrute donc dans les « batteurs aux champs » en rupture de congé, les accueille, les paye un peu plus cher que les maîtres artisans, surtout accepte de les laisser se nourrir à leur gré, et, faute de place, obtient la dérogation à la clause du couchage par le patron. Si la police s'en mêle, alertée par les syndics patronaux, le directeur de manufactures est une puissance qui peut se donner les goûts de laisser le guet se morfondre à sa porte et de parler aux autorités de puissance à puissance. . . quand il n'est pas lui même l'autorité. Même en consentant à ses ouvriers des avantages supérieurs — ce n'est pas encore beaucoup ! — au contrat artisanal, le manufacturier s'y retrouve. La charte qu'il passe devint la charte-type du corps d'état dans lequel il continue théoriquement à être rangé. Tant que l'artisant n'aura pas été soumis à cette nouvelle loi, la manufacture fait jeu commun avec la corporation ouvrière. Après, les intérêts divergents amèneront la rupture, les conflits, la guerre. La révolution bourgeoise victorieuse pensera y mettre fin en supprimant toute possibilité d'organisation ouvrière. C'est déjà une autre histoire. Ce qui nous intéressait aujourd'hui n'était que l'esquisse à grands traits d'un des épisodes les plus [illegible] connus et les plus pathétiques de l'histoire du travail : la naissance à la dignité humaine et à la liberté civile d'un prolétariat encore lui-même inconscient de sa propre force.

Gaston-Matin
(Œuvre 10-1-37).

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par **Léon Blum**

Le bien des hommes appartient collectivement à tous les hommes; le travail des hommes, — des vivants et des morts, — doit profiter collectivement à tous les hommes. Chacun doit son plein travail à l'œuvre commune ; chacun doit recueillir sa part du travail commun. En ces quelques formules si simples tient l'essentiel de la pensée socialiste. Notre doctrine est donc celle qui peut réaliser la fraternité comme l'égalité. Qui peut la contester ou la combattre ? Ceux qui ne veulent pas la comprendre ou ceux qu'elle lèse dans leurs intérêts. Ceux dont elle ferait tomber les privilèges, ceux dont elle ferait cesser l'usurpation. Usurpation consacrée par la loi, protégée par toutes les puissances de propagande et de contrainte, perpétuée par toutes les formes de l'héritage social, mais qui toujours contraire à la raison et à la justice, se trouve aujourd'hui en contradiction manifeste avec la moralité générale de ce monde, avec les lois et les besoins généraux de production. La propriété, dans la légalité capitaliste, c'est le droit d'en user à son gré, de la transformer, de la transmettre, de la détruire. Le propriétaire d'un stock de blé peut le brûler, s'il lui plait, quand le pain manque à la ville voisine. Le propriétaire d'une usine peut la laisser chômer, s'il lui plait, quand les outils de première nécessité manquent à l'industrie ou à la culture.

Peu importe l'intérêt commun, la chose est à lui. Le jeu de la concentration, de la capitalisation, de l'héritage pourra rassembler dans les mains d'une centaine d'hommes à la rigueur dans les mains d'un seul.—Wells a fait ce rêve — toute la propriété utile du monde. Peu importe l'esclavage universel, la propriété reste sacrée... Peut-être, mais c'est l'instinct de conservation qui doit alors, à lui seul, légitimer la révolte. Songeons que la propriété individuelle a déjà subi quelques atteintes, que le progrès matériel et moral des sociétés a déjà arraché au propriétaire quelques-uns de ses attributs séculaires. Un Romain était propriétaire de ses enfants comme de ses animaux de somme ; il pouvait les vendre ou les tuer. Un planteur des Antilles était propriétaire de ses esclaves comme de ses champs de canne-à sucre. Mais la conscience humaine a élevé son cri et ces formes de la propriété sont tombées. D'autres tomberont à leur tour, qui sont nées de la même conception déviée et exorbitante du droit. Ce que nous disons aujourd'hui, c'est qu'un homme ne peut demeurer maître absolu, maître unique, maître éternel par sa descendance, de ce que la collectivité des hommes a jadis recueilli ou créé, de ce qui conditionne aujourd'hui la vie collective des hommes. Et nous avons proclamé le socialisme quand nous avont dit cela.

* * *

Vous entendez d'ici les répliques intéressées ou sceptiques. Quoi, nous disent les railleurs, pour justifier le socialisme, ce sont les lois économiques, les nécessités de la production que vous invoquez ! Touchant paradoxe ! Mais vous savez bien que les hommes n'ont pas naturellement le goût du travail. Pourquoi travaille-t-on ? Pour gagner de l'argent, pour épargner, pour transmettre à ses enfants le fruit de son épargne. Quand vous aurez supprimé ces deux stimulants de la paresse humaine, le désir du gain et l'héritage, vous aurez tout bonnement rejeté l'animal humain à son apathie atavique. Il ne travaillera plus que pour satisfaire à ses besoins élémentaires, ou bien il ne travaillera plus que par contrainte. Etat de la production indéfiniment raréfiée, ou bien état de travaux forcés et de chiourme, votre cité socialiste aboutira nécessairement à l'une ou à l'autre. Choisissez...

Il faut bien que je suppose ce langage. On vous l'a tenu, ou vous l'avez entendu tenir. Il faut bien aussi que j'y réponde, quelque découragement que l'on éprouve à chasser sans cesse devant soi l'éternelle sottise, l'éternelle routine, l'éternelle incrédulité. Où a-t-on pris qu'un célibataire, qu'un homme ou qu'une femme sans enfants fussent moins actifs, moins industrieux, moins âpres au gain qu'un père de famille ? Que chacun regarde près de lui, et vérifie. J'ai vu souvent que la charge de sa famille obligeait un homme à un travail excessif, surmenant, pauvrement rémunéré. Je n'ai jamais vu que le défaut d'enfants détournât l'homme d'un effort utile et fit d'un travailleur un oisif. La vérité est, tout stimplement, que, par un secret instinct de moralité, nous sommes moins honteux de rapporter à nos enfants qu'à nous-mêmes notre appétit personnel de lucre. Il arrive que des bourgeois prennent plus tôt le temps de « se retirer des affaires », comme ils disent, parce que leur fortune acquise, médiocre pour de nombreux enfants, suffit au contraire à leur ménage stérile. Mais, qu'ils vendent leur fonds de commerce ou ferment leur boutique, de quelle activité utile cette retraite prématurée prive-t-elle la société ? Non, il n'est pas vrai que la transmission héréditaire, signe et moyen de l'usurpation capitaliste, soit l'agent indispensable de la prospérité sociale,... L'appât du gain, l'envie de gagner de l'argent ? c'est autre chose. Si nous considérons autour de nous la mêlée des hommes, elle paraît dirigée en effet par ce mobile unique. Gagner de l'argent, c'est le véritable idéal humain, le seul que proclame et qu'essaie de réaliser une société pervertie. Conquérir pour notre compte la plus large part des privilèges que l'argent représente ou permet d'acquérir, c'est le programme de vie que le spectacle contemporain nous propose. Tout nous appelle à cette lutte : l'opinion et la morale, qui devraient la flétrir, l'exaltent, et il faut une sorte d'héroïsme pour se soustraire volontairement à la contagion. C'est le sentiment moteur aujourd'hui, ne perdons pas notre peine à le contester. Mais où prend-on le droit de conclure que l'humanité n'en puisse pas connaître d'autres ?

Le sophisme est là.

J'ai pour ma part une vue moins désespérée ou moins méprisante de l'humanité. Je crois, je suis sûr, vous êtes sûrs comme moi que des mobiles d'une autre sorte peuvent pousser les hommes à surmonter leur indolence naturelle. Et d'abord, est-on si sûr que l'indolence leur soit naturelle ? Est-ce qu'au contraire, parmi les données naturelles du problème, j'entends celles qui nous sont fournies par la nature, nous n'avons pas le droit de poser le goût du travail. L'homme aime déployer son activité, employer sa force. Quand il esquive la tâche, c'est que la société l'avait astreint à un labeur autre que celui où son tempérament propre le destinait. Ce désaccord, nous l'éviterons sans doute, nous qui plaçons à la base même de l'économie sociale la recherche de l'affinité entre le travail et le travailleur. C'est au contraire le loisir prolongé qui ennuie et qui accable, et peut-être, dans la société future, aurons-nous plus de peine à occuper le loisir que le travail. Voilà la vérité, et, pour s'en convaincre, il suffit de s'éloigner quelque peu du spectacle présent des choses. Il suffit de s'élever par la pensée au-dessus du misérable niveau des mœurs actuelles, mœurs qui sont le produit direct, et non la cause, de notre régime social. Faisons cet effort. Considérons si c'est ou non l'appât du gain qui provoque les grands témoignages du travail humain, qui suscite les grandes tâches de l'histoire. Est-ce l'appât du gain qui a édifié les temples de l'Acropole ou les cathédrales gothiques ? Est-ce l'appât du gain qui a inspiré les grands constructeurs d'idées du dix-huitième siècle ? . . .

Si la littérature et l'art sont devenus aujourd'hui métier et marchandise, c'est que la contagion du lucre a gagné l'écrivain et l'artiste, mais on ne nous citera pas une belle œuvre, dans aucun temps que son auteur ait conçue dans un esprit mercantile. Est-ce l'appât du gain qui incite le savant à la médication, à la découverte, est-ce pour « gagner de l'argent » qu'ont travaillé un Newton, un Lavoisier, un Ampère, un Pasteur ? L'invention pratique, le perfectionnement industriel se sont pas dus davantage à l'espoir du profit, mais un besoin intime de recherche et de trouvaille qui puise en lui-même sa satisfaction. Vous ne trouverez pas une tâche vraiment utile à l'humanité dont l'origine ne soit désintéressée... En revanche, nous voyons autour de nous quelle sorte d'activité le désir du gain provoque. C'est pour gagner de l'argent qu'on lance une affaire, qu'on monte une maison de banque, de courtage ou de commerce, qu'on achète et qu'on revend, qu'on agiote et qu'on spécule. Le désir du gain forme et entretient cette écume, cette fermentation putride que nous voyons s'étaler à la surface de la vie économique. La société actuelle est peuplée de hardis aventuriers lancés à la conquête de l'or, et qui, par tous les moyens, essaient de dévier à leur bénéfice le courant des capitaux. Mais de quelle richesse réelle leur audace a-t-elle jamais accru le monde ? En quoi la société se trouve-t-elle appauvrie quand nous l'aurons nettoyée de toutes ces initiatives parasitaires ? *(à suivre)*

Imp. spéciale « Le Travail »
L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 3000 exemplaires le 20/2/37

2e ANNÉE N° [illegible] — LE NUMÉRO 6 CENTS — VENDREDI 26 FÉVRIER 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyễn-Văn-Tiến

Abonnements : 1 an : 3$00, 6 mois : 1$60,
Adresser correspondances et mandats à M. Trinh-Van-Phu, Administrateur-Gérant.

Administration-Rédaction : 28 Nguyễn Trãi, — Hanoi

Tant que les ouvriers resteront inorganisés et dispersés l'application des lois sociales dans ce pays sera mise en échec par l'instransigeance du patronat et les conflits sociaux n'auront aucune solution satisfaisante.

Vers le rassemblement populaire indochinois

Pour l'organisation de la classe ouvrière

Devant la menace de plus en plus grave que présente le fascisme dans le monde pour la classe ouvrière, pour la paix et la liberté, la tâche essentielle et urgente du mouvement ouvrier international, à l'étape historique actuelle, est la réalisation du front unique de la classe ouvrière.

La lutte efficace contre l'offensive du Capital, contre les mesures réactionnaires de la bourgeoisie, contre le fascisme, ce pire ennemi de tous les travailleurs qu'il prive de tous les droits et libertés, exige impérieusement l'unité de toutes les couches de la classe ouvrière et le rassemblement immédiat de toutes les forces démocratiques du monde

Ce front commun de lutte contre la réaction est d'autant plus nécessaire que, dans les pays coloniaux, la classe ouvrière est encore dispersée et inorganisée et les organisations politiques de gauche sont pratiquement inexistantes.

En Indochine, le prolétariat qui est la classe la plus exploitée et la plus sacrifiée est sans défense. Son état d'isolement et de dispersion ne lui a pas permis de réagir efficacement. L'absence presque complète des libertés démocratiques aggrave singulièrement ses conditions d'existence et de travail. La vaste offensive déclenchée par le patronat, depuis la crise, contre ses salaires, [illegible] du minimum nécessaire. Une réaction est inévitable. Elle s'est produite le mois dernier. Plus de cinquante mille ouvriers et ouvrières se sont mis en grève. Leurs principales revendications : augmentation de salaire, suppression des punitions corporelles et des amendes, droit syndical, sont reconnues par tout le monde, sauf naturellement par les patrons, légitimes et raisonnables. Mais cette reconnaissance, pour ainsi dire, morale, ne suffit pas aux ouvriers qui luttent dans des conditions extrêmement difficiles. Il leur faut un soutien effectif, plus efficace. Il faut qu'ils soient soutenus par une organisation politique ayant suffisamment de prestige pour englober dans un mouvement de front unique l'immense masse inorganisée des travailleurs et pour leur inculquer une discipline et une tactique capables de soutenir l'intransigeance du patronat et les agressions du fascisme.

Nos camarades du Rassemblement des Indochinois en France, ayant senti la gravité de l'heure et la nécessité de grouper nos forces, ont décidé de donner leur adhésion au Rassemblement populaire de France.

Ici, un premier pas a été fait vers le Rassemblement populaire franco-annamite. L'occasion nous a été fournie par une provocation de la Sûreté lors de la réception de M J. Godart,

Pour répondre à cette provocation injustifiable. un groupe de camarades français appartenant aux divers groupements de gauche et au parti S.F.I.O. accepta le 5 février dernier, notre proposition de former un comité franco-annamite pour organiser la réception de M. le Gouverneur général Brévié. Ce fait est des plus significatifs. Il décèle la vivante conscience internationaliste de nos camarades français et leur compréhension de mener en commun, avec les masses travailleuses de ce pays, la lutte contre les financiers et les grands patrons qui veulent maintenir l'Indochine sous leur tyrannique domination et ne connaître d'autres lois que celles qu'ils font eux-mêmes.

Nous ne craignons pas de déclarer que notre activité se consacre à la défense des ouvriers et des paysans de ce pays qui sont, comme l'a dit Daniel Guérin, les plus malheureux et les plus exploités du monde.

Mais nous ne négligeons pas pour cela les intérêts d'autres couches sociales, des classes moyennes qui sont actuellement dans une situation extrêment difficile. Prises comme dans un étau, d'une part entre l'écrasement du grand capital, d'autre part, l'augmentation des frais de production provoquée par la dévaluation monétaire et l'application même partielle des lois sociales, ces petits producteurs luttent désespérément pour leur conservation. Un [illegible] milieu. Ceux qui sont en contact avec eux ne sauraient nous taxer d'exagération et comprendraient, comme nous, la nécessité et l'urgence de les englober dans notre mouvement de front unique de revendications.

Notre volonté est donc d'appeler les classes laborieuses à marcher avec les autres catégories sociales pour faire aboutir, avec leurs revendications de classe, les revendications politiques et économiques intéressant toutes les populations indochinoises.

A plusieurs reprises, nous avons publié notre programme politique et économique. Il est inutile d'y revenir. Nos lecteurs nous ont compris.

Nous faisons aujourd'hui un ardent appel à nos camarades du parti S.F.I.O, de l'Union Républicaine de la ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, aux camarades frontistes, à tous les travailleurs, intellectuels ou manuels, aux artisans et artistes, quelles que soient leurs tendances politiques et leur race, pour la constitution d'un comité de Rassemblement populaire indochinois dont leur programme politique et économique sera le programme du Front populaire adapté aux conditions locales.

Contre la réaction coloniale, nous crions :

Rassemblement !

Rassemblement de toutes les consciences libres, de toutes les volontés fortes, de toutes les forces démocratiques autour d'un programme de lutte pour la Justice, la Paix et la Liberté.

Le prolétariat français soutient la lutte revendicative des masses laborieuses de l'Indochine

L'UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE qui groupe plus d'un million d'adhérents vient d'adopter à son dernier congrès, (5, 6, 7 février 1937), la motion suivante qu'elle nous a transmise par avion :

Le Congrès de l'Union des Syndicats de la région Parisienne

adresse son salut fraternel aux milliers de travailleurs de l'Indochine qui se sont mis en grève, ces dernières semaines, pour l'amélioration de leurs conditions d'existence qui sont particulièrement misérables.

« Emet le vœu que le gouvernement de Front populaire accordera sans tarder au prolétariat des colonies le droit syndical. »



Cliché Dông-Phap

Mme Godart reçoit la délégation du Travail avant de quitter le Tonkin

Les grèves à Namdinh

8.000 ouvriers de la SFATE et de la S.C.T. de Nam-dinh sont en grève depuis près d'un mois. Devant la résistance des grévistes, le patronat a décrété le lock-out, espérant avoir raison des travailleurs en les affamant. Les travailleurs ont résisté. Le patronat change sa tactique.

Depuis le jour de l'an annamite, des ombres d'étrangers rôdent sans cesse dans le quartier ouvrier. Elles pénètrent dans les misérables «trai la» dans les petites chaumines et doucereusement font entendre aux familles des grévistes des raisonnements plus ou moins insidieux. « Revenez au travail, revenez au travail. Vous aurez des améliorations au 1er mars. » Les ouvriers ne se laissent pas persuader. Ils se souviennent des promesses de naguère. On leur avait dit : vous aurez des améliorations vers le 1er et le 2 janvier et les jours suivants se sont écoulé sans leur apporter d'amélioration aucune. Ils ne se laissent plus leurrer cette fois-ci.

Alors les ombres se sont éloignées et poursuivent d'autres besognes tout aussi scélérates. Elles parlementent avec des sans-travail qui leur sont attachés par des liens plus ou moins spirituels. Il s'agit de tout exploiter, quoi ! La fin-il s'agit de la victoire de la société — justifiera les moyens. Et c'est ainsi que le 18 février, la SFATE rouvrit ses portes pour recevoir, non pas les ouvriers, depuis en grève, mais... une dizaine d'ouvriers nouvellement embauchés, une dizaine de briseurs de grève.

Le nouveau gouverneur, M. Brévié, qui doit être au courant de ces machinations des patrons, laissera-t-il faire ? Laissera-t-il les puissances économiques affamer leurs salariés.

Et nous le répétons, les grévistes sont au nombre de 8.000.

Mais le piquant de l'affaire, ce n'est encore rien de tout cela, c'est que les ombres mystérieuses s'identifient non seulement avec certains agents avoués des patrons, mais aussi, mais surtout avec d'authentiques pères de l'Eglise.

Mettre la religion au service du capital d'une manière si ouverte, c'est tout de même un peu trop fort !

GHOSES VUES

Que pour le sport tous les moyens sont permis.

Ceux à qui il a été donné de passer le dernier Têt dans le Truong-Ky ont appris des choses qui étonneraient ailleurs mais que les Annamites du centre, sujets intacts de Sa Majesté, sont habitués à trouver naturelles. L'habitude est une admirable chose. Qu'elle fasse le bonheur en annihilant toute velléité de critique et de révolte, je ne vous apprendrai rien de nouveau à le dire. En cette terre élue où la royauté et le mandarinat auront encore, à en croire un confrère que l'on devine, de beaux jours à vivre, le peuple a été souventefois mis à contribution pour la noble cause du sport. Quoi d'étonnant ? Sa Majesté Bao-Dai qui grossit chaque jour davantage — de jeunes Huéiens m'ont affirmé avec une pointe de fierté qu'Elle est en passe de figurer très prochainement dans la catégorie des poids lourds-Sa Majesté Bao-Dai, dis-je, si elle tient à passer pour la vivante synthèse des traditions millénaires du Viet-Nam et de la belle civilisation occidentale, doit faire montre d'un goût très accusé pour le sport. Disons à sa gloire qu'effectivement, Elle est, un enragé sportif. On comprend que ses sujets, s'ils veulent être dignes de ce nom doivent satisfaire ses goûts sinon affecter de les avoir.

Ce principe n'a pas échappé à une Excellence, l'éminent tong-doc d'une province du Centre qui est en train de donner un vigoureux élan aux sports, au tennis en particulier. On dit qu'une association sportive a été constituée à la citadelle de ladite province, sous son haut patronage naturellement. Le fils de Son Excellence—un retour de France s'il vous plaît—est, soit dit entre parenthèses, un notoire fervent de la raquette. L'association avait besoin de plusieurs court, et les membres, sous l'impulsion du grand satrape, brûlaient d'exhiber leur talent sur les surfaces unies de ciment. Son fils étant d'avis qu'il fallait finir la construction des court dans le plus bref délai, Son Excellence en convint de bonne grâce et décida de recourir à tous les moyens en son pouvoir. Celui qu'il a choisi était tout simplement génial, en ce sens qu'il permettait de réaliser d'importantes économies à l'association et de finir les travaux en vitesse. Il fit appel à ce qu'il est convenu d'appeler la main-d'œuvre prestataire. Nos lecteurs savent que chaque contribuable est tenu de payer une partie de l'impôt personnel sous forme de journées de travail, de corvée en somme, et ce au profit des œuvres d'intérêt public. Vers le dix du douzième mois, les notables des villages voisins de la citadelle reçurent donc des « trat » leur enjoignant de réquisitionner chacun un certain nombre de « dân » pour la construction des court de tennis. Encore que lesdits notables ne vissent pas bien en quoi ces court construits à l'intention de quelques privilégiés, pussent être tenus pour des œuvres d'intérêt public et les « dân » encore moins qu'eux, les uns et les autres n'eurent aucune peine à se persuader que son Excellence avait voulu, par sollicitude, les dérober à la banale fièvre des préparatifs pour le nouvel an.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux, paraît-il ne sont pas encore achevés. Des « dan » sont en train d'attendre leur tour de contribuer à cette « œuvre d'intérêt public ».

Que si par impossible Son Excellence commence à avoir quelque scrupule, nous le prions de s'en débarrasser sans tarder. Qu'elle soit sûre que son procédé ne tirera pas à conséquence. Car ne vient-elle pas de trouver comme une approbation officielle dans le fait que ses collègues de Huê, donc tout près de Sa Majesté, s'y sont pris presque de la même manière. Il s'agit des terrains de golf construits à une dizaine de kilomètres de Huê dont les cérémonies d'inauguration ont défrayé pendant quelque temps la chronique huéenne. Chacun sait que le golf est un sport des plus prisés de notre jeune monarque. L'inauguration devant avoir lieu le dimanche, 4 Février, les habitants de Gia-Lê et des villages voisins se virent invités, en plein jour de l'an, à s'arracher à leurs cérémonies pour aller planter des drapeaux le long des routes en vue de l'arrivée du cortège impérial.

Tant mieux pour les « dan » du Trung Ky. Cela les habituera à concilier la tradition et le progrès, le culte des ancêtres et le golf ou le tennis. La cour de Huê peut en être fière, qu'attend donc la Patrie Annamite pour le dire tout haut ?

SOUS LA NOUVELLE FORMULE

Le Congrès Indochinois se fera

On se rappelle la campagne que nous avons menée pour la formation du Congrès Indochinois.

A l'annonce de cette large consultation populaire les masses indochinoises ne réservaient pas leur joie. Elles y voyaient une occasion magnifique pour développer leurs revendications trop longtemps méconnues. Mais, se basant sur deux télégrammes ministériels—dont la paternité a été désavouée par le ministre lui-même — les gouvernements locaux, en contradiction flagrante avec l'esprit du Front populaire—prirent la décision d'arrêter tous les travaux du Comité préparatoire du Congrès et réprimèrent les congressistes.

Tandis qu'en Cochinchine M. Rivoal d'abord, puis M. Pagès ensuite traquèrent les dirigeants de ce Comité et que nos camarades Thâu, Ninh, Tao, arbitrairement détenus, durent recourir à la grève de la faim, au Tonkin M. Tholance permit à la police d'envahir les locaux de la Section tonkinoise et d'arrêter toutes les personnes présentes sans oublier d'y pousser toutefois quelques curieux qui stationnaient devant la porte d'entrée. Ce coup de force, on sait par la suite, aboutit à la condamnation des victimes à 1 fr, d'amende. L'affaire sera reprise devant la Cour d'annulation de Saigon.

En attendant, l'arrêté que prit M. Tholance pour interdire toute propagande en faveur du Congrès, demeure en vigueur.

Pour ne pas permettre à nos adversaires de profiter de tout incident pour provoquer des désordres et nous accuser ensuite d'en être les auteurs, nous nous sommes abstenus de contrevenir à cet arrêté illégal bien que nous nous réservions toujours le droit de démontrer son illégalité devant une juridiction compétente. Notre attitude ne prêtait donc pas matière à confusion. Elle était claire et compréhensible.

La presse pseudo-fasciste essaya vainement de nous provoquer. Elle nous appela de tous les noms mais comme nous continuions à demeurer calmes, elle en fut confondue.

Quand notre camarade Duong bach Mai partit pour la France afin de plaider la cause du Congrès, nous maintenions encore notre réserve. Nous ne voulions pas faire du tapage autour de son voyage pour ne pas gêner son activité. Nous avions foi dans le succès de sa mission délicate et, toutefois, anxieux, nous attendions le résultat.

Notre attente ne fut pas vaine. Dans un déjeuner qu'il prit avec le Ministre au restaurant « La Coupole » à Montparnasse notre camarade put lui fournir d'amples renseignements et déterminer, en accord avec lui, la formule selon laquelle se fera le Congrès.

Voulant éviter le rassemblement des milliers de délégués dans une ville indochinoise, rassemblement qui fournira aux réactionnaires l'occasion de créer des désordres, le ministre qui était d'accord sur le principe d'une large consultation populaire, préféra tla consitution d'un groupement central, composé de tous les éléments sociaux de la population indochinoise, en vue de centraliser tous les vœux et toutes les revendications émanant véritablement des masses. Les petites réunions, les comités provisoires de village, de ville et de province pourront alors se tenir pour recueillir ces vœux et ces revendications.

Comme notre camarape Mai soumit au ministre le texte d'un télégramme devant être envoyé en Indochine, celui-ci le prit et séance tenante le modifia ainsi :

“ Congrès Indochinois 76 Lagrandière Saigon Lutte Lagrandière Saigon Agir Saigon Dientin Vietnam Saigon Saigon Duocnhanam Saigon.

Ministre déclara pleinement d'accord pour recueillir vœux et revendications tous éléments population indochine à présenter Commission enquête stop admet groupement central composé tous éléments pour centraliser et dresser cahier pourriez consulter habitants ville village province par petites réunions comités temporaires destinés uniquement recueillir discuter vœux faites large publicité toute indochine présent télégramme embarquerai 22 décembre ».

Il n'était pas possible de se tromper quant à l'attitude du ministre qui acceptait ainsi le principe du Congrès, son groupement central et ses comités d'action. Sauf dans le rassemblement final des délégués il n'avait presque pas modifié la forme primitivement déterminée par le Comité préparatoire.

Notre camarade Mai avait donc rempli sa tâche.

Le succès, car c'en est un, qu'il avait remporté ne fut pas connu cependant. Ce télégramme qu'il envoya immédiatement après l'entrevue avec le ministre n'arriva pas à destination. On l'avait intercepté. La

(suite en 2e page)

AVIS IMPORTANT

A partir du 1er Mars 1937, les bureaux du journal “Le Travail” seront tranférés au n° 21, Rue de la Citadelle Hanoi.

Nous prions nos lecteurs et correspondants de vouloir bien s'adresser désormais à notre nouvelle adresse,

A NOS LECTEURS ET AMIS

Malgré les sacrifices que nous nous sommes imposés pour résister à l'augmentation du prix de notre journal depuis deux mois, nous nous sommes aperçus qu'il nous est encore impossible d'aller contre ce courant général de hausse.

Nous avons décidé d'augmenter d'un cent le prix de chaque numéro de notre journal.

Nous espérons que nos lecteurs et amis voudront bien nous continuer leur confiance et leur sympathie.

A partir du 1er mars nous vendons à 7 cents le numéro du Travail.

Une surprenante condamnation de notre camarade Tô dinh Hoè

Notre camarade Tô-dinh-Hoe est un artisan et artiste bien connu du monde des élégants. De son état, il est cordonnier. Et, un soir, par sympathie pour notre journal, il s'est transformé en vendeur du journal « Le Travail ». Consciencieux de son « nouveau et accidentel métier », il a offert son journal à un nommé Dambert qui l'a malmené. L'affaire s'est trainée devant le commissaire de police du 2e arrondissement. Dambert a accepté de faire des excuses à notre camarade Hoe. Aussi, celui-ci ne s'est-il pas porté partie civile. Néanmoins, devant l'aveu du délit fait par Dambert, le ministère public a engagé les poursuites contre lui.

Notre camarade Hoe a été cité comme *témoin* à l'audience du 24-2-37 du tribunal de simple police dans l'affaire « Ministère public contre Dambert».

A l'audience Dambert fut condamné à un franc d'amende pour injures verbales.

Mais le Ministère public a requis contre notre camarade pour défaut de déclaration de colportage. Le Tribunal le condamna à 3 francs d'amende.

Ce jugement est pour le moins inconcevable. En la forme, il est nul, 1· parce que Hoe n'a jamais été l'objet d'aucune poursuite ni inculpation ; 2· parce qu'il est à la fois plaignant et témoin dans l'affaire ; 3· parce qu'il est cité, par exploit d'huissier en date du 17 février 1937, comme témoin exclusivement dans l'affaire « Ministère public contre Dambert», et qu'il a fait sa déposition comme témoin; 4· parce qu'il n'a reçu aucune citation concernant l'objet de la prévention pour lequel le tribunal vient de le condamner.

Ici la loi est formelle. Aucune équivoque n'est plus possible. «Est nul un jugement de simple police qui a condamné une personne *à la fois plaignante et témoin*, dans l'affaire, sans que personne *eût été l'objet d'aucune poursuite ni inculpation. (Cr. c. 28 octobre 1892, S. V. Proc. crim, 1004 Bull. crim. N· 32. C. instr. art. 145 note 3.)*

« Même sur les réquisitoires du Mi-
« nistère public, une personne citée
« comme témoin et qui a fait sa
« déposition après avoir prêté ser-
« ment ne peut être considérée com-
« me prévenue d'une contravention
« et condamnée sans qu'elle ait consenti
« à être jugée. Cr. c. 6 février 1890, S. V. Proc. crim. 1004 ; Bull. crim N· 32. C. instr. art. 145. note 4.)

D'une manière générale, il est de principe que le juge de répression n'a pas le droit de statuer sur des faits autres que ceux compris dans l'acte de poursuite

(Arrêt de la Cour de cassation du 8 février 1889 D. P. 90-1-48).

Au reste, en matière de simple police, l'objet d'une prévention est précisé, non par le procès-verbal constatant le fait qui a donné lieu à la poursuite, mais par la citation au prévenu ou l'avertissement autorité par l'art. 147. Cr. c. 17 décembre 1892, C. instr. art. 145, note 8.)

Au fond, la religion du Tribunal a été surprise. Notre camarade Hoe n'a jamais exercé la profession de colporteur de journaux.

Or l'obligation d'une déclaration n'existe qu'autant que les faits de colportage constituent l'exercice d'une profession (Cir. c. 29 juillet 1900. Bull crim. N· 261. art. 20. note 4 Loi 28 juillet 1881).

«La distribution et le colportage accidentels ne sont assujettis à aucune déclaration» art. 20. L. 29 juillet (1881).

Tout autre arrêté municipal dérogeant aux dispositions de cette loi fondamentale sur la presse est illégal et non obligatoire.

C'est à tort que notre camarade Hoe sans être poursuivi, est condamné pour défaut de déclaration de colportage à laquelle il n'est nullement assujetti.

BIEN JOUÉ ! M. FABIANI

Pour être convoqué assez régulièrement au commissariat du 1er arrondissement « pour affaire le concernant, » notre camarade Trân-dinh-Long est devenu quelque peu, un familier de la maison.

Aussi, s'est-il permis de demander un jour à M. Fabiani si nos vendeurs de journaux sont assujettis à la déclaration de colportage. M. Fabiani de lever les bras au ciel : «Voyons ! vous demandez une chose qui n'existe pas ! aucun des vendeurs de journaux d'ici ne possède une pareille carte. »

Mais c'était, comme on dit, mettre la puce à l'oreille de Fabiani qui voyait tout de suite le parti à tirer d'un aussi précieux renseignement. Il savait alors que nous n'avions pas fait la déclaration prescrite et que nous étions passibles d'une poursuite judiciaire.

Son projet arrêté, il lança ses hommes contre nous. Et voilà trois de nos camarades condamnés pour défaut de déclaration par la Justice de Paix de Hanoi !

Et c'était M. Fabiani qui occupait les fonctions du ministère public et qui requérait contre nous avec une évidente satisfaction. Quant à nous, nous disons, comme le corbeau de la fable, qu'on ne nous y reprendra plus.

Le testament politique de notre camarade Pham Tuân Tài

N. D. L. R. Dans notre dernier numéro, nous avons relaté la mort de notre camarade Pham-tuân Tài. Nous y avons parlé d'un testament qui avait été saisi par la Sûreté. Nous venons d'apprendre que Tài avait pris la précaution de faire son testament en double exemplaires signés de sa propre main. Aujourd'hui, notre camarade Trân huy Liêu nous communique, sous son entière responsabilité, l'article que nous traduisons et publions ci-dessous :

Notre camarade Pham-Tuân-Tài n'est plus. Sa pensée et ses souvenirs vivront cependant encore longtemps parmi nous. Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier l'esprit de sacrifice dont il a fait preuve durant sa vie de militant.

Il a consacré les meilleurs années de sa jeunesse à la lutte révolutionnaire. Depuis 1926, il a combattu dans les rangs du Quôc-dân-dang national—révolutionnaire. Les événements de ces dernières années, le séjour hautement éducatif au bagne lui ont montré que la seule doctrine révolutionnaire qui serre de près la réalité sociale et qui puisse délivrer du joug des exploiteurs les masses ouvrières et paysannes, est le socialisme scientifique de Marx-Lénine.

Les lignes qui suivent, extraites de son testament politique révèlent cet autre aspect de sa personnalité. C'est le courage c'est la résolution avec laquelle il embrasse après un sérieux examen critique, une doctrine dont tout d'abord il n'avait pas partagé toutes les idées.

«De tous mes amis. Trân-huy-Liêu est incontestablement le camarade qui m'a le mieux compris. De mon côté, je crois pouvoir me compter parmi ceux qui ont mieux compris le camarade Liêu. Sur mon lit de malade, en proie aux angoisses d'une mort certaine, je songeais il y a quelque temps à m'adresser à lui pour ce testament et c'est ici la dernière lueur qui traverse ma mémoire vacillante.

Et je lui ai demandé de m'aider dans cette tâche, tâche que j'ai essayé vainement de remplir dans maintes tentatives désespérément infructueuses, étant donné, l'état de ma santé ; je lui ai confié mes pensées ultimes, afin qu'il dise aux camarades ce que je n'ai pas pu leur dire; et qu'il écrive ce que je n'ai pas pu écrire. Avec beaucoup d'empressement, mon ami accourut à mon appel confiant et consigna sur le papier ces lignes qui résument mes pensées captiales.

Pour plus de précisions, j'ai dicté à mon ami un résumé succint retraçant les étapes de l'évolution de mes idées politiques qui m'ont conduit du socialisme utopique au socialisme scientifique.

Ce faisant, j'étais du reste bien sûr que Trân-huy-Liêu ne pourrait jamais trahir mes pensées. Nous nous connaissions depuis si longtemps et nous nous comprenions si bien ! En effet, trois semaines après, il me remit ces notes où j'étais heureux de me retrouver avec toutes mes convictions. J'étais heureux volontiers, je crois que ma maladie ne me tuera jamais entièrement. Non ! Je survivrai à ma mort. Je me plairais à penser que pour longtemps encore je continuerais à combattre dans le rang du prolétariat indochinois et, qu'un jour ceux de nos compatriotes qui m'auront lu sans parti-pris — tous animés des ardeurs de ma foi et partageant ma conviction, marcheront avec moi, avec tous les travailleurs de la terre, en avant, à la conquête de leurs droits, sous la bannière de Marx et de Lénine».

Hanoi 30 Novembre 1936

LE CONGRÈS INDOCHINOIS SE FERA

(*suite de la 1ère page*)

population indochinoise de ce fait demeura ignorante de la bonne nouvelle dont elle est en droit de profiter.

Quoique très étonné du silence de notre camarade Mai, Le Travail resta dans la position d'expectative. Pendant ce temps, dans certains milieux, on donnait des signes de découragement. On commençait même à se désespérer.

Mais, obligées de ne compter que sur elles-mêmes, les masses travailleuses imprimèrent à leur mouvement revendicatif une impulsion vigoureuse. La grande grève de Camphamine déclencha le mouvement général des grèves dans toutes les autres corporations ouvrières de la péninsule. L'impatience, combien compréhensible, des masses exploitées s'aggrave depuis, du fait qu'avec l'aggravation des conditions économiques d'existence, les conditions politiques, déjà fort restreintes, se restreignent davantage avec les décisions impopulaires qu'avaient prises les gouvernements locaux pour freiner le mouvement congressiste.

En toute objectivité, une large consultation populaire, même déterminée suivant la formule de M. Moutet, est une nécessité politique. Une politique à courte vue cachant un état de choses qui ne peut plus être caché ne cadre plus ni avec le temps ni avec les mœurs.

Nous sommes à l'époque des mouvements de masses.

Nul ne peut dire qu'avec un simple mouvement de tête des millions d'hommes se plieront. M. Brévié qui reconnait cette vérité n'avait-il pas déclaré qu'il est venu pour s'occuper des intérêts des masses ?

Précisément ces masses veulent s'exprimer. Elles veulent s'exprimer elles-mêmes, autrement que par l'intermédiaire des administrations locales ou des comités qui prennent leur nom et qui ne les défendent pas. Ces comités-parmi lesquels celui de Pham huy Luc sont simplement grotesques et ridicules. Il faut vraiment être habitué à sous-estimer les hommes et les choses de ce pays pour leur accorder un crédit quelconque.

Mais nous, nous ne perdons pas notre temps avec de semblables comités. Nous aimons les laisser à la charge de leurs dirigeants, marionnettes sans énergie et sans valeur. Au reste que peut-on bien faire de ces vœux «élaborés » dans l'ombre, dans la coulisse, avec des fonds avoués ou secrets ?

Les masses, naturellement, feront leur chemin sans eux et malgré eux. Elles exprimeront leurs revendications par le mouvement congressiste qui se déroulera dans l'ordre et le calme. Car les masses veulent de l'ordre et du calme, non pas l'ordre imposé par les exploiteurs aux exploités, ni le calme établi à coups de coupe-coupe, et de mitrailleuses mais l'ordre social de l'égalité entre les hommes et le calme social de l'humanité sans classes, c'est-à-dire sans oppression et sans exploitation de l'homme par l'homme.

PARTI FRONTISTE
(Front Social)
7, Rue de la Michodière — PARIS - 2e

Secrétariat Regional
Daniel Caron
14 Rue de Bordeaux — HAIPHONG

Nous recevons le communiqué suivant du Parti Frontiste (Front Social) de France avec prière d'insérer :
N.D.L.R.

STATUTS

DÉNOMINATION

Article premier. — Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une association ayant pour dénomination **Parti Frontiste** (Front Social).

SIÈGE

Art. 2. — Le Siège de l'Association est fixé à Paris, 7, rue de la Michodière. Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision du Conseil National.

BUT

Art. 3 — Le **Parti Frontiste** repousse l'Union Nationale, qui unit tout un peuple de volés à sa minorité de voleurs. Il repousse la conception d'un parti de classe qui isole une classe dans la nation et rejette les autres classes dans les bras du fascisme.

Le but du **Parti Frontiste** est la constitution d'un front de tous les citoyens français décidés à libérer immédiatement la nation des monopoles capitalistes qui l'asservissent, la corrompent et la ruinent ; et à établir un ordre nouveau.

Cet ordre, fondé sur le service et non sur le profit, implique : Une démocratie économique dans laquelle la technique, au lieu d'asservir l'homme, devient l'instrument de sa libération ; Une démocratie politique assurant la souveraineté du peuple par un pouvoir assez fort pour en faire respecter la volonté ;

L'émancipation progressive des peuples d'Outre-Mer, non par une assimiliation chimérique, mais dans le cadre d'un empire fédéral ;

Le refus des internationales de Partis, impuissantes ou tyranniques ;

La recherche de la paix durable avec tous les peuples, quel que soit leur régime intérieur, puis celle d'une paix définitive dans une fédération internationale des peuples libérés.

" Le Travail " partout...

De Langson

Un de nos lecteurs nous écrit pour protester contre l'attitude inadmissible du Service de la Sûreté de cette ville interdisant à un abonné de lire notre journal.

Nous tenons à protester énergiquement contre le sabotage scandaleux de notre journal qui est le seul journal osant combattre les puissances d'argent dans l'intérêt des ouvriers et des paysans surexploités de ce pays.

A Camphaport

La veille de l'arrivée de M. J. Godart à 9h du soir, les habitants de la Cité ouvrière ont reçu l'ordre de badigeonner sur le champ leurs maisonnettes. Cinq piastres d'amende pour ceux qui n'auraient pas terminé ce travail cette nuit même.

« Un inspecteur d'hygiène viendra ici demain matin » leur a-t-on dit.

Après le passage de M. J. Godart 75 ouvriers ont été renvoyés parmi lesquels se trouve l'ouvrier Dinh qui a sauvé, au péril de sa vie, la vie à un chef de service de la Société.

A Haiphong

La même chose. Le 15 courant après la visite de M. J. Godart, trois délégués ouvriers de la Cotonnière furent jetés à la porte. Les autres ouvriers quittèrent le travail en signe de protestation. Tous se rendirent à la mairie pour demander l'intervention de M. Vinay. Quand les ouvriers arrivèrent au Rond point de France, M. Boubal, chef de la Sûreté de Haiphong fit arrêter l'un d'entre eux Dans son bureau, M. le chef de la sûreté lui a fait savoir qu'il n'y a rien à espérer ni de M. J. Godart, ni du Front populaire et qu'en ce pays c'est la Sûreté qui gouverne.

A Hanoi

Les petits fonctionnaires protestent

Le coût de la vie a augmenté 60·/. à 70·/., Le riz blanc a augmenté même jusqu'à 110·/. Les cotonnades 80·/., Leur solde mensuelle de 25$ est nettement déficitaire. Pour une famille composée de quatre personnes, il faut déjà 15$00 de riz. Il ne leur reste plus que 10$ pour le marché, l'habillement, et les frais d'études des enfants. L'augmentation de 15·/. accordée par M. le ministre des colonies leur rapportant 3$ de plus par mois s'avère bien insuffisante.

Les chauffeurs se plaignent :

Depuis le commencement de la crise leurs salaires ont été réduits de 70·/.

En 1931-32 réduction de 20·/.
1933-34 — 30·/.
1935-36 — 20·/.

Une vaste offensive a été entreprise contre leurs maigres appointements. Ils demandent : 1· pour les voitures de maitre, une solde de 25$ par mois avec nourriture pour les chauffeurs titulaires de leur permis de conduire de 1 à cinq ans, une solde de 35$ pour ceux qui ont leur permis de 5 à 10 ans.

2· pour les camions, 30$ par mois pour les chauffeurs ayant leur permis de 1 à cinq ans ; 40$ pour ceux qui l'ont depuis plus de 5 ans.

Ces revendications sont raisonnables. Nous croyons que les patrons n'ont aucun intérêt à se montrer intransigeants.

A Haiduong

On nous signale que M. Quesmon le chef de la Sûreté de Haiduong, s'est livré depuis ces derniers temps à une politique personnelle de brutale répression. Il a menacé ceux qui avaient participé à la réception de M. J. Godart de pires représailles C'est ainsi que trois journalistes ont été convoqués pour «renseigner» le chef de la Sûreté sur les agissements des habitants de la ville et donner les noms de ceux qui avaient crié «Vive Godart ! » « Vive la liberté de la presse ».

Singulier chef de la Sûreté qui confond une réception avec une révolution !

Lettre du Laos

On nous écrit que pendant tout le séjour de M. J. Godart à Vientiane toute réunion publique, toute causerie était interdite. M. Doan-van-Phong, le publiciste bien connu de la ville, voulait donner une causerie au sein de l'amicale des fonctionnaires.

A la Résidence on lui a répondu : «... Etant donné les circonstances actuelles, nous ne pouvons réserver une suite favorable à votre demande relative à la conférence projetée .. (Lettre N· 14 datée du 17 Février 1937).

« Etant donné les circonstances actuelles., » Quelles circonstances ? L'arrivée de M. Justin Godart étaitelle considérée par le Résident Supérieur du Laos comme une circonstance de trouble, de désordre ? ou de guerre ? puisqu'on a proclamé l'état de siège

M. Godart, c'est la guerre... pour la réaction coloniale.

A Saigon

Un drame de misère horrible vient de se produire. Le Têt est un amusement pour les riches mais un dur malheur pour les pauvres. Il rappelle à ceux-ci leur triste situation, leur complet dénuement.

Un jeune père de famille vient de tuer sa femme, son bébé de 8 mois et sa vieille mère et a tenté de se suicider après.

Il a atrocement souffert de leurs misères. La veille du Têt, alors que les crépitements des pétards et les cris de joie arrivèrent jusqu'à ceux qui n'avaient rien pour passer le Têt, le malheureux prit subitement la détermination de mourir pour ne plus souffrir.

Doit-on toujours chanter les bienfaits du régime capitaliste ?

Kiên-An

Exploit de notables

Le 9è mois de l'année dernière, Duong van Triêu, du village de Ninh duy (Kien-An), a dû vendre un buffle. En l'absence du maire, il a demandé au Chanh hôi de légaliser l'acte de vente. Il a d'ailleurs remis par la suite la somme de 0$45 au Lytruong pour s'excuser. Malgré cela, il fut accusé par ce dernier qui avait pourtant accepté l'arrangement d'avoir négligé les formalités. De là, vives discussions ; Et le lytrưởng se rua sur le pauvre Triêu et l'accabla de coups. La victime qui est marchand de tabac perdit même au cours de la rixe, sa marchandise d'une valeur du 12$. Ce ne fut pas tout. Il fut, par-dessus le marché, accusé de contrebande d'alcool ! L'affaire est en instance devant le tribunal de TiênLang. Les habitants demandent une sentence exemplaire contre le notable véreux.

Phuc-Yên

La répression mandarinale à l'œuvre

Le 22 courant, le tuân-phu de Phuc-Yên a cru de son devoir de convoquer à ses bureaux deux paysans qui ont été à Hanoi adresser à M. Godart leurs revendications. Le 23 courant, 10 autres furent convoqués. A ses administrés, le tuânphu demandait s'ils avaient été à Hanoi, ce qu'ils avaient fait chez M. Godart, sous l'instigation de quels meneurs ils avaient agi de la sorte!

Le tyranneau compte-t-il amorcer une besogne de répression ? Qu'il se souvienne du moins que son devoir est de veiller au respect des lois et non pas de violer la loi en intimidant ceux qui n'ont agi que dans les limites strictes de la légalité.

A la dernière heure, nous apprenons que le tuân-phu de Phuc-Yên cherchait à justifier ses tracasseries en accusant de communisme tous ceux qui étaient allés à la réception de M. Godart, notamment Do trung Hieu, Lê van Thân et Nguyen van-Ky ont été même torturés. Ils ont été « invités » à déclarer les noms des meneurs, sous peine de voir leur village bombardé (sic !). Nous avons saisi M. Godart et M. Brévié de l'attitude scandaleuse de ce tuân-phu.

Hanoi; le 25 Février 1937

TUAN PHU PHUC-YEN

Protestons énergiquement contre tortures infligées délégués réception Godart. Avons déjà saisi Ministre et Gougal contre votre attitude injustifiable.

Directeur Journal Travail
28 Nguyêntrai Hanoi

GODART HUE

Tuanphu Phucyên convoque ceux venus vous remettre revendications les torture pour les obliger dénoncer meneurs en les accusant communisme. Vous serions reconnaissants intervenir urgence

Le Travail

GOUGAL VIENTIANE

Tuanphu Phucyên convoque ceux venus remettre Godart revendications les torture pour les obliger dénoncer meneurs en les accusant communisme. Vous serions reconnaissants intervenir urgence.

Le Travail

Au marché Central une marchande est brutalisée par le surveillant Contrôleur Mélio

Le 19 Février, Nguyên-thi-Nguyên avait vendu à une Chinoise dix têtes de volailles. En sortant du marché, l'acheteuse fut arrêtée, Rue du Sucre, par un surveillant-contrôleur qui lui demanda la provenance des poulets. Tout de suite, il se fit conduire devant la marchande et, sans vouloir d'explication, il accabla Nguyên-thi-Nguyên de coups.

Nguyên-thi-Nguyên est allée se plaindre à M. le Résident-Maire. Le surveillant Contrôleur Mélio a reconnu sa faute et a prié sa victime de venir au Bureau du marché retirer ses volailles.

Mais sur ses dix poulets, elle n'en retrouva plus que neuf.

Nous demandons au sieur Mélio s'il convient de rembourser à la marchande le prix du poulet mort et surtout s'il faut se promettre de ne plus brutaliser les gens comme il l'a fait.

Les problèmes coloniaux

Les revendications du peuple indochinois

Pour juger à leur valeur les revendications du peuple indochinois, il faut rappeler, avant tout, où en était l'Indochine à l'avènement du gouvernement de Front populaire.

On ne peut dire, sans exagérer, que l'Indochine était un des pays les plus opprimés, les plus misérables du monde entier. Une minorité de prolétaires, surexploités dans les grandes plantations capitalistes et les mines, sous-alimentés, soumis aux pires traitements, privés de toute législation du travail digne de ce nom, ainsi que du droit syndical, une majorité de petits agriculteurs dont l'administration se désintéressait, ruinés par la chute des cours du riz, entassés (surtout dans le Nord) sur des espaces bien insuffisants pour les nourrir, pressurés par le fisc, les intermédiaires et les usuriers, et couronnant le tout, un régime d'oppression et de terreur ressemblant à celui des pays fascistes, le règne de la guillotine, les tortures dans les prisons, des milliers de condamnés politiques parqués dans les geôles les plus affreuses, la privation des libertés démocratiques les plus élémentaires...

A peine installé rue Oudinot, notre camarade Marius Moutet a procédé à l'examen des dossiers des condamnés politiques et fait bénéficier nombre d'entre eux de grâces amnistiantes ou de commutations de peines. Puis il a rappelé le gouverneur général Robin, celui qui en 1930-1931, faisait bombarder en «rase-motte» par ses avions d'innocents villages tonkinois et donnait l'ordre aux légionnaires de ne « pas faire de prisonniers ».

Ces premières mesures de détente une fois accomplies, le ministre et le nouveau gouverneur général de l'Indochine, M. Brévié — lequel vient de partir pour rejoindre son poste — ont maintenant à tailler dans le vif de la plaie à panser, à réformer. Entreprise immense et ardue, à cause de l'ampleur du mal, de la distance qui sépare l'Indochine de France, de la résistance opiniâtre des privilégiés et, enfin, du sabotage de l'administration réactionnaire de la colonie.

Aussi la commission coloniale du parti a-t-elle jugé nécessaire d'examiner le problème. Elle a pris pour base de ses travaux le cahier de revendications établi par le « Comité du Rassemblement des Indochinois de France ». Et elle a vérifié que ces vœux coïncidaient avec ceux émis là-bas par les masses annamites elles-mêmes. Elle a pu ainsi proposer un « premier train » de réformes urgentes.

Il faut d'abord compléter les mesures de détente déjà prises : un certain nombre de condamnés, encore enfermés, restent à libérer, notamment ceux déportés en Guyane. Il est temps d'introduire le régime politique dans les prisons, d'en finir avec la pratique des tortures, de rétablir la liberté de circulation à l'intérieur de l'Indochine, de rappeler la Légion étrangère.

Mais c'est sur l'octroi des libertés démocratiques et syndicales que la Commission coloniale tient à mettre l'accent. Nous demandons que le peuple indochinois ait le droit de se réunir, de s'associer, d'exprimer librement son opinion, de se grouper en syndicats et de faire grève. La liberté de la presse en langue annamite s'impose et s'impose aussi une large extension du corps électoral aujourd'hui limité à quelques prévilégiés.

Pour les ouvriers en particulier, nous demandons l'application du principe : à travail égal salaire égal l'instauration d'un salaire minimum légal et l'application — avec adaptations — des principales lois sociales françaises (1).

La Commission coloniale n'a pas oublié que les petits agriculteurs constituent les 95 % de la population indochinoise. Il s'agit de soulager le fardeau des dettes qui les écrase ; de mettre fin à la pratique de l'usure de réduire l'impôt foncier ; et surtout d'inaugurer une politique du riz favorisant les petits riziculteurs et non pas seulement les gros intermédiaires chinois. On a commencé à œuvrer dans ce sens.

Il est peu de colonies où la réforme fiscale s'impose avec autant d'urgence que l'Indochine. Plus de ces impôts moyenâgeux et profondément injustes comme la capitation, la gabelle ; que cesse ce scandale d'un budget alimenté en grande partie par la vente de l'alcool et de l'opium ; les grosses sociétés capitalistes qui vivent de l'Indochine doivent payer.

Dans l'administration, un sérieux nettoyage s'impose : suppression du corps des mandarins, façade vermoulue et corrompue qu'utilise le colonialisme ; introduction d'une rigoureuse séparation des pouvoirs entre administrateurs et magistrats ; et, surtout, épuration radicale des cadres supérieurs français, au sein desquels les réactionnaires, voire les fascistes déclarés, pullulent.

Enfin, la Commission coloniale demande que l'on multiple dans les campagnes les écoles et les dispensaires. Elle demande qu'on élève le niveau physique et intellectuel d'un peuple que l'on a maintenu systématiquement dans l'ignorance et dans la crasse pour mieux le dominer.

Telles sont les grandes lignes du programme. On voit qu'il est vaste. Puisse la Commission d'enquête inscrite au programme du Front Populaire et qui va bientôt se rendre en Indochine, puissent ensuite les pouvoirs publics donner rapidement satisfaction aux aspirations du peuple annamite ! Qu'ils méditent — et ce sera ma conclusion — les termes de l'ultime message adressé aux députés français par Nguyên Thai-Hoc, mort sur la guillotine en 1930 pour l'émancipation de son pays :

« Je tiens à vous déclarer que si les Français veulent désormais occuper l'Indochine en toute tranquillité, ils doivent :

« 1° Abandonner toute méthode brutale et inhumaine.

« 2° Se comporter en amis des Annamites et non plus en maîtres cruels ;

« 3° S'efforcer d'atténuer les misères morales et matérielles en restituant aux Annamites les droits élémentaires de l'individu.

Daniel GUERIN

(Populaire du 28 janvier 1937)

(1) Un récent décret du 30 décembre constitue, à ce point de vue, une première étape, mais il lui manque pour être efficace, d'être complété par l'octroi du droit syndical.

Nouvelles internationales

EVENEMENTS DE CHINE

par Michel Hollay

Le 12 décembre, les postes de radio chinois lancèrent dans le monde une nouvelle qui fit grande sensation :

Tchang-Kai-Chek, le maître de la plus grande partie de la Chine, dont l'attitude en face de l'envahisseur japonais était l'objet des plus vives critiques de la part des milieux patriotes chinois, a été fait prisonnier à Sianfou (Shensi), en même temps qu'un grand nombre de personnalités importantes du gouvernement de Nankin, par l'un de ses «maréchaux», Tchang-Hsue-Liang. D'autres informations annonçaient que Tchang-Hsue-Liang qui était chargé de la lutte contre les «rouges» dans la province du Shensi, avait fait parvenir au gouvernement de Nankin une série de revendications dont une partie au moins correspondent aux mots d'ordre qui sont à la base d'un mouvement populaire dont l'importance croît chaque jour : Cessation de la guerre civile contre les communistes, résistance armée au Japon, création d'un gouvernement de défense nationale, convocation d'une conférence de la Défense nationale, liberté de pensée et de presse, etc. (D'autres revendications étonnaient déjà au plus haut point, ainsi celle réclamant une alliance avec l'Union soviétique et la fusion du P. C. chinois avec le Kuomintang. Le P.C. chinois réclame des relations amicales avec tous les pays qui n'ont pas sur la Chine des visées agressives — et pas seulement avec l'Union soviétique. En outre, il s'est fait le promoteur d'un front unique national au sein duquel tous les partis et toutes les organisations conservent leur entière autonomie politique et organique.

D'autres informations, qu'il était facile de connaître aussitôt comme des mensonges tendancieux, annonçaient qu'une alliance avait déjà été conclue avec l'Union soviétique, que Tchang-Hsue-Liang s'était proclamé de son propre chef commandant suprême des armées rouges chinoises, etc. Naturellement, la presse bourgeoise se jeta avec avidité sur toute cette histoire. Elle saisit l'occasion au vol pour se livrer joyeusement à de fantaisistes développements touchant l'intervention de Moscou dans les affaires intérieures de la Chine et pour présenter l'insurrection de Tchang-Hsue Liang comme la réponse de l'Union soviétique à l'accord germano-nippon pour la lutte contre le communisme.

Depuis lors, les nouvelles les plus contradictoires se sont succédé. On déclare que les combats ont commencé, que Tchang-Kai-Chek est libéré et Tchang-Hsue-Liang fait prisonnier ; d'autres dépêches au contraire assurent que des pourparlers presque cordiaux sont en cours entre les deux adversaires, etc. Quoi qu'il en soit, une chose est sûre, c'est que nous avons affaire ici à un évènement de la plus haute tension de la situation politique intérieure et extérieure de la Chine.

Quels sont les motifs qui ont pu conduire à cette rébellion le «Maréchal» Tchang-Hsue-Liang, fils du célèbre capitaine de bandits Tchang Tso-Line, qui fut une fois le maître de la Manchourie ?

Agit-il sur ordre supérieur et a-t-il voulu ouvrir hypocritement les bras aux armées rouges pour les prendre au piège et mieux pouvoir les étrangler ? A-t-il voulu, en déchaînant une nouvelle et sanglante guerre civile, discréditer la politique du P.C. chinois, dont le but est l'union du peuple chinois pour la lutte contre l'impérialisme japonais ? A-t-il voulu faire apparaître les communistes sous les traits de semeurs de discorde et provoquer dans tout le pays un pogrome contre eux ? A-t-il voulu affaiblir plus encore la force de résistance de la Chine par une nouvelle guerre civile ? Donner au Japon un nouveau prétexte pour envahir la Chine en soulignant le danger communiste ? Apporter la preuve, en proclamant aux quatre coins du monde qu'il a conclu alliance avec l'Union soviétique, de la «nécessité» où se trouve la Chine de se rallier à l'accord germano-nippon pour la lutte contre le communisme, après que Tchang-Kai-Chek sous la pression du mouvement populaire, n'ait mis aucune hâte à faire aboutir les pourparlers en ce sens.

Une chose est certaine : le résultat de cette insurrection ne pouvait être qu'une nouvelle guerre civile atrocement sanglante, et par là même un affaiblissement de la Chine en présence du conquérant japonais. Résultat absolument opposé à celui poursuivi par le P. C. chinois, c'est-à-dire l'union antijaponaise de la nation chinoise. Quelle que soit la clique de politiciens chinois avec lesquels Tchang-Hsue-Liang ait pu conspirer, son insurrection n'a rien de commun avec la cause du peuple chinois en lutte pour sa liberté. Cette rébellion ne peut apporter de profit qu'au pire ennemi de la Chine, l'impérialisme japonais.

Il y a un an, presque jour pour jour, en raison de la pénétration progressive des bandits impérialistes japonais dans Pékin et Tien-Tsin, éclatait le grand mouvement d'étudiants. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes étudiants patriotes descendirent dans la rue afin de manifester leur volonté de lutter pour la libération nationale de la Chine, afin d'exiger du gouvernement qu'il mette fin au dépeçage de la Chine en unissant toutes les forces nationales et en organisant la résistance armée contre l'impérialisme japonais. Des centaines et des milliers d'étudiants parcoururent le pays tout entier, appelant la population à l'action. Les sociétés patriotiques sortiront des terres comme des champignons. Ouvriers, paysans, intellectuels, commerçants, industriels et militaires rallièrent en masses toujours plus considérables le mouvement, coordonné en une organisation centrale, l'«Union chinoise pour le salut de la patrie». La voix, appelant à la lutte, des masses innombrables parvenait à Nankin, mais Tchang-Kai-Chek ne sut que s'opposer aux patriotes et les persécuter ? Des centaines d'étudiants furent arrêtés, l'Union panchinoise des étudiants interdite, de nombreux ouvriers, paysans, intellectuels assassinés. Mais l'idée nationale gagnait sans cesse de nombreux partisans, malgré les efforts du Kuomintang pour représenter le mouvement antijaponais tout entier comme d'essence communiste.

La proposition faite par le P.C. de Chine en Août 1935 demandait la cessation de la guerre civile et la création d'un « gouvernement de libération nationale » ainsi que d'une « armée antijaponaise unifiée, le salut qu'il adressa à tous les partis, à tous les contingents de troupe, à la jeunesse et à toutes les couches du peuple pour les appeler à regagner sans retard les rangs du front de lutte uni pour le salut du pays, furent accueillis, avec la plus grande sympathie. Le peuple reconnut que seule l'union du peuple tout entier pouvait apporter le salut. Les manifestations où étaient repris les mots d'ordre du P.C. chinois se multiplièrent.

Ceci d'autant plus que le Japon redoublait d'impudence. Après la Mandchourie, il engloutit les provinces du Jéhol, du Tchahar, du Hopé et du Chantoung. Les mouvements «autonomistes» provoqués par le Japon s'étendirent à la Chine du Nord et à la Chine du Sud et les Japonais parvinrent même à dresser la clique du Kwantoung contre Nankin. Il faut souligner à ce propos que cette clique déjà avait essayé de déchaîner une guerre civile sous le drapeau des mots d'ordre populaires. Le but du Japon apparaissait toujours plus clairement : asservir la Chine et en faire une colonie.

Les mots d'ordre du P.C. chinois trouvèrent un sol plus favorable encore à leur succès lorsque le gouvernement de Nankin apparut comme n'ayant plus qu'un seul souci, exterminer le communisme. Pour mener la lutte de libération nationale, Tchang-Kai-Chek n'avait pas de troupes, mais il trouva 500.000 hommes au début de 1936, qu'il concentra dans le nord-ouest de la Chine, pour lutter contre les Armées rouges. Au nombre de ces troupes gouvernementales se trouvaient également les contingents mandchous, forts de 100.000 hommes, qui sous la conduite de Tchang-Hsue-Liang, s'étaient retirés de la Mandchourie et opéraient alors dans la province du Shensi. Mais durant cette campagne déjà, on vit à de nombreux symptômes combien cette lutte contre les «bandits rouges» était peu populaire parmi les soldats de Tchang-Hsue-Liang et même des armées du Koumintang. De nombreuses unités passèrent à l'Armée rouge ou refusèrent le combat. Aussi cette nouvelle expédition contre les provinces soviétiques ne donna-t-elle aucun résultat.

L'appel lancé par le P.C. chinois à la fin d'août 1936 à l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation trouva dans le peuple chinois un plus grand écho encore que le manifeste qu'il avait lancé en août 1935. Plus encore que dans ce dernier, il y allait au devant des couches bourgeoises et de leur gouvernement de Nankin, ceci dans l'intérêt de la défense de la patrie. Le P.C. chinois complétait ses premières propositions et se déclarait partisan de la « création d'une République populaire panchinoise unifiée démocratique, avec un parlement panchinois élu sur la base du suffrage universel et un gouvernement panchinois de défense nationale. Dans les circonstances actuelles, c'est là la meilleure méthode pour unir toutes les forces nationales et démocratiques du peuple chinois et se dresser contre l'agression japonaise, pour le salut de la patrie... Les districts soviétiques respectueux de la volonté du peuple chinois, se joindront à cette République démocratique unie, ils prendront place au Parlement chinois et sont prêts à introduire dans leurs provinces le même régime administratif et politique que celui qui aura été établi pour l'ensemble de la Chine».

En outre, la position du P. C. chinois et des Soviets à l'égard des paysans, des commerçants et des industriels riches mais patriotes et qui soutiennent la lutte de libération nationale était modifiée.

Jusque dans les cercles les plus élevés des autorités du Koumintang et même parmi certains membres du gouvernement de Nankin et de l'état-major des armées du Koumintang, des voix s'élevèrent pour réclamer l'acceptation des propositions, faites dans un esprit national, du P.C. chinois. La pression des masses fut telle que Tchang-Kai-Chek lui-même fut contraint de prendre une attitude un peu plus énergique en face du Japon et même de parler d'engager prochainement la lutte pour la libération de la Chine.

Lorsqu'on apprit que les troupes japono-mandchoues, appuyées par les bandes du prince mongol Teh, au service du Japon, s'apprêtaient à pénétrer dans la province de Souiyan et qu'il s'était enfin trouvé des généraux chinois pour résister victorieusement à cette agression malgré la supériorité technique de l'ennemi qui disposait de nombreux avions, tanks et batteries japonaises un flot d'enthousiasme et de volonté combative s'empara du peuple chinois tout entier, si bien que Tchang-Kai-Chek fut contraint de rompre les pourparlers engagés avec les Japonais en vue de la constitution d'un front anticommuniste et en vue de régler la question de l'occupation de la Chine du Nord par le Japon. De plus, c'est à cette époque que fut connu l'accord germano-nippon pour la lutte contre le communisme. Le peuple chinois vit clairement les buts cachés de colonisation de ces deux Etats fascistes avides de rapines. Car n'était ce pas sous l'hypocrite prétexte de lutter contre le communisme que le Japon a jusqu'ici mutilé, pièce par pièce, la patrie chinoise ?

Un vent de patriotisme tel que la Chine en avait rarement connu de semblable, balaya le pays. Tous les regards se tournèrent vers Souiyan. Des centaines et des milliers de patriotes, venus de toutes les régions, marchèrent sur le Nord-ouest de la Chine pour s'y joindre aux troupes gouvernementales qui y combattaient contre l'envahisseur japonais. Une véritable fièvre guerrière s'empara du pays. « Aidez les troupes gouvernementales du Souiyan à résister à l'envahisseur japonais ; Donnez votre salaire d'un jour aux soldats qui combattent sur le front. » Ces mots d'ordre étaient dans toutes les bouches. De grandes quêtes d'argent et de vêtements furent organisées dans toutes les villes et leur produit envoyé aux troupes du Souiyan. Les organisations ouvrières décidèrent de consacrer le salaire d'une journée de travail aux défenseurs de la liberté de la patrie. A Shanghai, 40.000 ouvriers employés dans les usines textiles japonaises, se mirent en grève, soutenus par la population tout entière. Les membres du gouvernement résolurent à l'unanimité de céder le salaire d'une de leurs journées de travail pour les troupes en lutte. Les prisonniers politiques firent la grève de la faim, afin d'offrir en présents, aux troupes l'argent ainsi économisé sur leur nourriture. Les élèves de nombreuses universités et gymnases firent de même. Tchang-Kai-Chek envoya le gouverneur de Shensi, le général Yen-Chi-San dans le Souiyan à la tête d'une grande armée pour y renforcer les troupes en lutte. Il semblait, bien que la lutte contre l'Armée rouge durât toujours, que le gouvernement de Nankin, sous la pression des masses populaires, fût enfin disposé à résister...

Et voici que, dans cette atmosphère d'enthousiasme combatif, éclate soudain l'insurrection de Tchang-Hsue-Liang. Qui peut-elle servir ? Qui a intérêt à semer la discorde dans cette unanimité anti-japonaise. De qui Tchang-Hsue-Liang est-il l'instrument ? La réponse s'impose presque d'elle-même : la révolte de Tchang-Hsue-Liang a pour but la lutte contre le communisme.

Il ne s'agit pas à son sujet d'une réponse de Moscou au pacte germano-nippon, mais bien des premiers effets de ce pacte en Chine.

LA VIE AU PÉNITENCIER DE KONTOUM

LE RETOUR A KONTOUM

En Juin 1931, après 6 mois de séjour à DakPao, à Dak Pek ou à Dak To, en butte aux traitements les plus humiliants, aux tortures les plus atroces, constamment à la merci des moï brutaux, sanguinaires, les survivants du convoi de Décembre 1930 revinrent à Kontoum. Au total on avait envoyé à Dak Pao, durant ces six mois, 295 détenus venus de tous les coins de l'Annam. Le nombre des survivants était à peu près 80 dont une partie, ne pouvant plus marcher à pied, devait se faire transporter sur des charrettes à bœufs.

De Dak Pao à Kontoum, la distance était à peu près de 140km. Les prisonniers devaient mettre une semaine pour arriver à destination car tous étaient épuisés. Tous malades, ils devaient cependant transporter leurs bagages et les malles des miliciens aussi. Pourtant, le mot Kontoum suffisait pour rallumer le courage sur tous les visages. On avait tout de même l'impression d'être sur la route du retour. La route du retour ! Vers Kontoum !

Des damnés qu'on aurait retirés de l'Enfer afin de les envoyer au Purgatoire, pensez si un peu, si beaucoup d'espérance ne renait pas dans l'âme abattue d'un chacun !

Vers Kontoum ! La route du retour ! Kontoum ! que ce nom barbare parait tout de même suave maintenant ! Quelles visions ! Quelle perspective ! Certes, les rêves de la « vie libre » s'étaient évanouis à tout jamais depuis longtemps, bien longtemps ; mais après avoir enduré six mois de DakPao, après avoir vécu sous les ordres d'un Palmesain ou d'un Césarini, après avoir connu la figure de ce sanglant, dévoreur d'homme, ce sergent de 2e classe, ce Kép de sinistre souvenir, combien ne se sent-on pas soulagé, réconforté devant la possibilité d'un changement de vie, d'une amélioration de régime peut-être. Comment peindre jamais les visions qui hantent l'esprit du prisonnier dans ses rêves effrayés, dans ses cauchemars sanglants derrière ses yeux ternes et sans vie ? Plus d'une fois, plus d'un détenu, sur sa route, jette encore un coup d'œil en arrière et, d'une voix lasse, s'entretient avec ses compagnons de route des jours vécus, des scènes passées.

Un fond sombre, des montagnes profondes, des verdures, énigmatiques comme la destinée, une impasse de vie, sans horizon, sans avenir, des jours inquiets par dessus lesquels, plane, sans cesse la mort souveraine, lugubre ; impitoyable !... Et les chaînes qui tintent, traînantes, choquantes, et des murailles en grillages de fer, et des prisons effarées, et le souvenir des morts, des compagnons infortunés, et leur tombe de terre jaune feutrée d'une herbe barbare, farouche !... Demain ! ah ! demain ! qui les connaîtrait ? Qui viendrait sur ces tertres désolés, oubliés, verser une seule larme de tendresse et d'amour ? Leur ombre planerait-elle là inconsolée à tout jamais ? Leurs sacrifices seraient-ils perdus ? Et nos chaînes sont-elles toutes brisées ?

« Hélas ! Immenses sont les cieux
« de ceux qui souffrent.

« Et leur terre reste encore in-
« comblée dans ces profondes dé-
« pressions. Chers morts ! Comment
« vous dirons-nous nos sentiments
« de douleur ?

« Nous marchions résolus, nous
« livrions une lutte sans merci
« contre le destin.

« Notre vie ne comptait guère car le devoir était impérieux.

« Nous avons connu les jours de Dak Pao et ceux de Dak Pek.

« Des bagnards, des damnés qui abattaient des forêts, qui aplanissaient des montagnes, c'étaient nous.

« Sous l'ordre d'un garde principal, sous la cadouille des miliciens, nous travaillions.

« Forte était la dose d'amertume que nous avalions.

« On s'en souvient encore avec horreur, chers camarades !

« Nous vivions nus, dépouillés, on enlevait jusqu'à nos manteaux, nos chapeaux, nos vêtements et rude était la pluie et torride la chaleur !

« Dans les chaînes de l'impérialisme, ensemble, nous avons gémi, ensemble nous avons partagé du riz en paddy, des poissons qui tournaient.

« Dans les feux de la géhenne cent fois, mille fois, nous avons trempé notre courage invaincu.

« Et ces gorges profondes, ces montagnes impénétrables nous abritaient durant nos veillées glaciales :

« Là où vous dormez, ô camarades, les eaux étaient traitresses et la terre menteuse !

Mais déjà l'abime du temps et des cieux tous différents, hélas ! nous séparent ! Fosse infranchissable !

« L'arbre s'effeuille et la poule d'eau, de sa voix désolée, pleure dans la brume.

« Les vents soufflent en démence, et la pluie se précipite, la cigale solitaire tait sa chanson.

« Sur la route du retour, nous nous retournons encore et nous regardons en arrière :

« Des tombes solitaires, une herbe rabougrie et malade, une terre jaune, tout paysage porte encore le deuil de notre tragique disparition.

« Et nous regrettons, car votre vie était belle !

« Car votre foi était pure ! ah ! que ne viviez-vous encore ! l'humanité de demain, certes, connaîtra des jours radieux !

« Si nous nous indignons, c'est qu'ayant partagé votre sort, nous voici séparés de vous à tout jamais.

« Hélas ! comme il fait sombre sur la route qui conduit au nirvana !

« L'œuvre à peine commencée ! Sur le chemin de la lutte, faut-il, camarades, qu'à tout jamais, vous nous manquiez ?

« Nous repartirons, chers camarades, la douleur au cœur et nous protesterons longtemps encore contre la destinée qui vous est faite...».

. . . .

Les lignes sont une traduction sommaire et maladroite de l'Oraison funèbre prononcée par les survivants de Dak Pao sur la tombe de leurs malheureux compagnons, un jour avant leur voyage de retour à Kontoum.

Durant les sept jours de voyage du retour, on marchait le jour et, la nuit venue, on se reposait. Aux relais, les prisonniers étaient, parqués soit dans les maisons Moï, soit dans les étables. Naturellement les miliciens continuaient à nous brutaliser comme au jour du départ.

Beaucoup de prisonniers après un trajet de quelques kilomètres s'affaissaient et tombaient évanouis. Les moïs n'attendaient pas les charrettes pour les évacuer. Ils achetèrent des lianes, attachèrent ces malades par les jambes et les bras puis les firent transporter comme des porcs par les prisonniers valides. Les gémissements traînaient effarants, désolants. « Doucement, ô camarades ! » « Aïe ! je meurs ! » ce sont des cris qu'on entendait à toute minute dans ce convoi. Quelques uns moururent en route.

Et les transporteurs étaient aussi malheureux que les malades. Ils marchaient courbés sous le poids de leurs charges et la route était longue, et les pentes abruptes, nombreuses. Les premiers jours, on marchait lentement, doucement, pour éviter le plus possible de chocs aux patients. Mais bientôt les moïs pressaient, battaient et les porteurs devaient hâter leurs pas, sourds aux cris et aux pleurs des malades.

Quelques heures après, ils ne criaient plus, cependant ils étaient tous à bout de souffle. Le soir venu, au repos, beaucoup d'entre eux, déjà, ne remuaient plus guère. Il en mourait trois ou quatre en moyenne chaque jour. Parfois les moï faisaient enterrer des malades qui ne sont pas tout à fait morts.... simplement pour gagner du temps.

A dix kilomètres de Kontoum, on peut entendre de nouveau, pour la 1ère fois depuis 6 mois les premiers chants d'un coq et les premiers aboiements d'un chien. Puis, on revoit, comme dans un songe heureux, l'ombre de quelques compatriotes....On les entend parler. On a l'impression de sortir d'une mue pénible, d'entrer dans un monde nouveau. La joie se lit timide, effrayée sur certains visages. Une larme de tendresse juche dans quelques yeux sans expression. Vraiment connaissons-nous une vie nouvelle désormais ?...Des maisons qui ont l'air familières. . . , des figures presque amies. . ., Dans le convoi, quelqu'un soupire. . . Tous respirent maintenant dans un mouvement d'expiration moins gênée et d'inspiration plus longue....L'atmosphère était comme saturée d'espérance renaissante.

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par **Léon Blum**

(*Suite*)

Elles déplacent arbitrairement la richesse, elles ne la créent pas. Vous trouverez le symbole de cette fausse activité dans un mouvement de hausse ou de baisse à la Bourse, qui fait passer dans la poche des uns l'argent des autres, mais qui ne modifie pas d'un sou le capital foncier du monde. En la supprimant, nous aurons mis fin à des exactions individuelles, nous n'aurons attenté à aucune utilité collective. Nous n'aurons pas altéré ou ralenti la vie sociale, nous l'aurons assainie au contraire, nous l'aurons guérie d'une maladie, d'une infection.

S'il est vrai que pour fournir sa contribution pleine de travail, l'homme eût à surmonter une inclination naturelle, il serait donc faux, en tout cas que le désir du gain fût le mobile indispensable de cet effort... L'homme peut déployer cet effort, par la vertu des mobiles moraux. Il peut le faire par application désintéressée à l'œuvre entreprise, par fidélité à une discipline consentie, par dévouement à un idéal commun, par don de sa raison et de son âme à une grande foi. Considérez d'ailleurs les tâches qu'impose à l'humanité l'état présent du monde, et demandez-vous si c'est l'appétit égoïste du lucre qui peut nous mettre en état de les remplir. Le profit capitaliste, quoi qu'on fasse, ne sera jamais que l'apanage d'une oligarchie — je ne veux pas dire d'une élite — et l'humanité ne résoudra les problèmes de vie ou de mort posés devant elle par les circonstances, que grâce à l'effort concerté de tous les travailleurs. Elle ne les résoudra que si chaque travailleur détient en lui-même la claire conscience de consacrer son travail à l'intérêt collectif, qui comprend nécessairement son intérêt propre, au lieu de l'offrir en tribut à cette oligarchie privilégiée. Elle ne les résoudra que si une foi commune élève les travailleurs au-dessus des fins égoïstes, exalte leur vaillance, rassérène leur âme blessée par tant de souffrances et de misères. Cette foi, nous seuls la proposons aujourd'hui, nous seuls pouvons la créer, et la créer indistinctement chez tous les hommes. J'ajoute que nous seuls pouvons en puiser les moyens et la récompense dès cette vie même, dès cette vie terrestre, et non dans le recul indéfini d'une immortalité.

. .

Mais, si vous le voulez bien, retournons l'argument, reprenons l'offensive. Recherchons, dans la société actuelle, les effets et les incidences d'un travail vraiment créateur. Je suppose que, demain, un inventeur imagine quelque outillage nouveau qui bouleverse la technique d'une des grandes industries directrices, la métallurgie ou le tissage, qui réduise dans une proportion considérable la main-d'œuvre et le prix de revient. Il y a d'abord bien des chances pour que cet inventeur méconnu, comme tant d'autres meure dans le désespoir et la misère. De vains appels aux capitalistes qui seuls aujourd'hui peuvent mettre en œuvre de nouveaux procédés mécaniques, auront épuisé sa patience, abrégé sa vie ; puis, quelques années plus tard, une société financière exploitera ses brevets acquis à vil prix et en recueillera le bénéfice immense. Mais, admettons que, par une exception providentielle, lui-même ait pu faire valoir sa découverte. Je vois bien le profit qu'il en retirera lui-même : nous aurons sur la terre un milliardaire de plus. Quel profit en recueillera la collectivité ?

En attendant que l'industrie universelle se soit adaptée aux procédés nouveaux, des centaines d'usines sont condamnées au chômage. Le déplacement de la main-d'œuvre déterminera une baisse générale des salaires ; la masse des produits jetés sur le marché provoquera les troubles économiques les plus complexes. Verrons-nous du moins le consommateur profiter de la réduction des prix de revient ? Pas le moins du monde ; il n'en profitera que dans la mesure dérisoire. Les prix de vente ne seront abaissés que de la quotité nécessaire pour étouffer les concurrences, et notre inventeur empochera le surplus. Une crise universelle d'une part ; de l'autre une immense fortune individuelle, c'est-à-dire éternellement transmissible. Tel est le bilan. Est-ce qu'il ne révolte pas la raison ?

Notre inventeur viendra nous répliquer : « Ma fortune est cependant bien à moi ; je l'ai gagnée ; elle est le fruit de ma découverte, le produit de mon travail. » Mais est-il vrai que sa découverte soit bien à lui ? Le même homme l'aurait-il menée à terme, vivant seul dans une île déserte, ou naissant dans quelque tribu sauvage de l'Océanie ? Ne suppose-t-elle pas au contraire, tout l'actif préalable du travail humain ? N'est-elle pas, pour le moins, le résultat d'une collaboration, d'une coïncidence entre son génie individuel et l'effort collectif de la civilisation ? La collectivité devrait donc, pour le moins, recueillir sa part du bénéfice. Pourquoi s'en trouve-t-elle frustrée, non seulement au profit de l'inventeur lui-même, mais de ses descendants jusqu'à la dernière génération ? . . , Et cet exemple ne vous fait-il pas toucher du doigt l'injustice foncière qui gît à la racine même des modes actuels de la propriété ?

Il est arrivé parfois dans l'histoire que les masses ouvrières s'insurgeaient contre les progrès du machinisme qui les privait momentanément de leur gagne-pain. Et l'on nous désignait, avec une pitié insultante, l'égarement de ces travailleurs dressés contre la science et le progrès ; ils avaient tort contre la science et le progrès ; ils avaient raison contre la société capitaliste. Etait-ce leur faute si un progrès de la civilisation collective, qui devait raisonnablement se traduire par un accroissement du bien-être collectif, n'engendrait pour eux que la misère et la famine ? A mesure que l'outillage humain se perfectionne, à mesure que la science, œuvre commune des hommes, étend son empire sur les forces naturelles, quel devrait être le résultat ? L'augmentation de la somme des produits dont chacun dispose, la diminution de la somme de travail que chacun doit. Chaque pas en avant de la civilisation devrait ainsi se traduire par un bénéfice unanime universel et il se traduit au contraire par une nouvelle rupture d'équilibre d'entre ceux qui possèdent et ceux qui travaillent. Nous concevons, nous, une société qui, comme le sens du mot l'impose, fasse vraiment des associés de tous les individus qu'elle englobe, qui fasse profiter chaque homme du travail de tous, qui les fasse profiter tous de chaque extension de l'industrie et de la science.

De grands penseurs ont attendu de la science le renouvellement des sociétés humaines. Comme les ouvriers révoltés devant la machine, ils avaient tort. La science accroît et accroîtra sans mesure le rendement du travail, mais, si le pacte social demeure vicié dans son essence par une clause inique, en accroissant les richesses, nous n'aurons fait qu'accroître l'iniquité. Nous aurons multiplié les prélèvements du capital sur le travail, nous aurons multiplié la divergence entre les profits du capitaliste et les salaires du travailleur. Si la règle du partage est injuste, l'injustice augmentera avec la masse des produits à partager... C'est avec le socialisme que la science deviendra vraiment bienfaitrice, et l'on peut dire en ce sens que socialisme et science sont vraiment le complément l'un de l'autre. La science développe les richesses de l'humanité ; le socialisme en assurera l'exploitation rationnelle et la science, quel que soit le domaine spécial où elle se manifeste, se trouvera en quelque sorte étalée sur l'ensemble du corps social pour déterminer en lui une amélioration correspondante : augmentation du bien-être si la somme des denrées est augmentée, augmentation du loisir si la somme du travail nécessaire pour les produire est réduite. Inversement, l'instauration du régime socialiste implique comme un appel ardent et constant au secours de la science. En utilisant aussitôt, pour le bien commun, chaque conquête de la science, nous en provoquerons incessamment de nouvelles : sans cesse nous mettons au point son programme de rechercher, tout en développant autour d'elle l'atmosphère de désintéressement et de confiance dont elle a besoin.

C'est ainsi que le socialisme seul, résolvant cette contradiction mortelle, peut replacer la société déviée sur la véritable route du progrès. Je me garderai bien de tracer un tableau paradisiaque de l'état de choses qu'il veut créer. Je sais trop que, dans ce monde, la nature elle-même introduit des causes irréductibles de souffrance. Nous ne supprimerons pas la maladie, la mort des enfants, l'amour malheureux, mais, à côté de ces misères naturelles, il en est d'autres qui sont le produit d'un mauvais état social et qui peuvent disparaître avec lui. Imaginez le groupement humain, une fois débarrassé de ces entraves artificielles. Supposez que par une sélection judicieuse, tous les individus se trouvent distribués dans les divers quartiers de l'activité sociale ; supposez que chacun, sans exception, donne à la société chaque jour quelques heures de travail qu'il aime, car l'intérêt commun concorde ici, comme en toutes choses, avec les conditions du bonheur personnel. Supposez que, dans l'univers entier, la production soit organisée de façon à obtenir le meilleur rendement des ressources naturelles, chaque terroir ou chaque groupe fabriquant ou cultivant ce qu'il veut créer avec le plus d'abondance, de perfection ou d'économie, toute concurrence nationale ou internationale supprimée, les méthodes et les outils les plus récents venant sans cesse au service du travail. Supposez que tout le travail humain soit ordonné comme une usine unique, où la tâche particulière de chaque atelier, de chaque ouvrier, vient s'assembler dans un programme d'ensemble, constamment revisé selon les ressources et les besoins.

(*A suivre*)

Imp. spéciale « Le Travail » — L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

2e ANNÉE N° 24 — LE NUMÉRO 7 CENTS — VENDREDI 5 MARS 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

	Indochine et France	Etranger
Abonnement : 1 an	3$50	5$00
6 mois	1$80	2$50
Abonnement administratif : 1 an		7$00
6 mois		3$50

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

Trop d'hommes se figurent que la masse indigène doit demeurer toujours inerte ; qu'elle n'a le droit ni d'exprimer sa pensée, ni de formuler ses revendications. Il faudra qu'ils changent cette conception.

En Indochine, comme en France, et peut-être plus qu'en France, les masses ont le droit de se faire entendre.

(*Déclaration* de M. MARIUS MOUTET à la Chambre des Députés)

" Le Travail " en Correctionnel

Le 1er mars nos camarades gérant et directeur Trinh-van-Phu et Nguyên-van-Tiên ont reçu l'assignation à comparaître le 18 mars 1937 à 8 heures du matin par devant le tribunal correctionnel de Hanoi pour répondre à la prévention d'avoir publié dans le n° 12 de notre journal un article intitulé « La représentation ouvrière » contenant des passages de nature à porter atteinte au respect dû à l'autorité française dans les colonies.

Délit prévu et réprimé par le décret du 10 avril 1935 promulgué en Indochine par arrêté du 3 Juin 1935.

Pour éclairer la religion de nos lecteurs nous reproduisons ici les passages incriminés :

— « Nos maîtres du jour se contredisent eux mêmes. Il n'est à l'insu de personne que tout le crédo de leur politique est d'étouffer la voix des masses, cette terrible voix accusatrice qui ébranlera leur règne, qui dévoilera les dessous hideux du régime en décomposition dont ils sont les défenseurs, qui mettra à nu leur oppression et leur exploitation à outrance, qui appellera à l'élaboration d'un ordre nouveau, plus humain, plus juste, des millions et des millions d'êtres humains, qu'ils sont habitués à ne pas considérer comme des hommes, qu'ils méprisent et identifient aux choses et dont la présence à leurs côtés est une honte, un défi à l'honneur, à la dignité humaine.....

« Du nord au sud, les grèves succèdent aux grèves dans un calme parfait, une discipline imposante embrassant des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs. La fraternelle solidarité des grévistes, leur combativité, leur lutte pour arracher les piquets de grèves des griffes policières, leur souscription en faveur de ceux de leurs frères de combat blessés au cours des bagarres avec la police et les forces armées accourues aux secours du patronat... tout cela montre d'une façon éclatante que, malgré tout le régime d'oppression et d'exploitation, d'obscurantisme et de terreur, le réveil à la conscience de classe gagne de plus en plus les larges couches du prolétariat indochinois, que celui-ci voit déjà clairement d'où viennent leur misère et leur souffrance et qu'ils commencent à prendre conscience de ses forces et à se rendre compte de la nécessité de la lutte de classe...»

Ces passages sont extraits de notre article « La représentation ouvrière » publié à la suite de la formation d'une commission chargée d'étudier les conditions d'application des lois ouvrières.

Cette commission était composée exclusivement de patrons et de capitalistes.

M. Bary, inspecteur du travail, délégué du gouvernement et rapporteur a donné comme explication de l'absence des représentants ouvriers le fait qu'il est impossible d'en trouver de dignes qui représentent véritablement la classe ouvrière. M. Huas était de cet avis et les autres magnats du capital aussi.

Le tour était joué et la classe ouvrière du Tonkin était sacrifiée une fois de plus.

Replacés dans le contexte, ces passages n'ont plus le sens subversif qu'on prétend leur attribuer. Nous nous attaquons au régime capitaliste tout entier dont l'organisation repose essentiellement sur l'explotation de l'homme par l'homme.

A ce régime irrémédiablement condamné, nous voulons substituer « un ordre nouveau plus humain et plus juste ». Quoi de plus légitime !

Ceux qui se réclament des hommes de 93 ne sauraient nous poursuivre sans se dédire. Personne d'ici ne peut nier qu'en l'espace d'un an, 9 journaux en Quoc-Ngu ont été supprimés parce qu'ils prétendaient être les porte-voix des masses travailleuses.

M. Marius Moutet le reconnaissait lui-même dans une déclaration qu'il a faite à la Chambre des Députés: «Trop d'hommes se figurent que la masse indigène doit demeurer toujours inerte ; qu'elle n'a le droit ni d'exprimer sa pensée, ni de formuler des revendications. Il faudra qu'ils changent cette conception. En Indochine comme en France, et peut-être plus qu'en France, les masses ont le droit de se faire entendre »

Personne non plus ne peut nier que ces masses sont toujours opprimées et sacrifiées, comme personne ne peut nier qu'un jour lasses de supporter les charges écrasantes de cette société, elles ne la renversent violemment pour bâtir une autre où tous les producteurs, comme a dit M. le Gouverneur général lui-même, trouveront leur compte.

Monsieur le Ministre des Colonies ne concevait pas autrement la lutte revendicative des classes laborieuses quand il déclara à la Chambre: «lorsque des mouvements sociaux se dessinent et que je reçois des hommes qui viennent m'en entretenir et qui en sont restés à l'idée du patronat de droit divin, je leur dis avec franchise et netteté :

« Prenez garde ! Ce ne sont pas seu-« lement les intérêts du pays, que je « défends en vous invitant à satisfaire «les revendications légitimes des masses « indigènes ; c'est votre propre sécurité... »

(suite en 2e page)

Une lettre de bagen

Banméthuôt camp de Concentration

Les libérés politiques, leurs camarades encore détenus, avec derrière eux, l'unanimité des masses indochinoises, ont revendiqué depuis l'amnistie totale complète et l'organisation du régime politique dans les bagnes et prisons.

Pendant ce temps, la cour d'Annam travaille à transformer Banmethuot en camp de concentration et le soumet au régime des bagnes hitlériens.

« T....... ma soeur. (c'est la traduction textuelle de la lettre d'un détenu de Bamnethuot) tu sais que le bagne de Lao-Bao a subi des améliorations assez notables : suppression des cangues, suppression des chaînes, suppression de la corvée. Nous avons bénéficié du nouveau régime tout juste deux mois. Le 7 Décembre 1936, ainsi que 41 de mes camarades co-détenus, je fus transféré au bagne de Banmethuot. Ici, l'atmosphère est bien différente : c'est la corvée qui recommence, ce sont les fers aux pieds aux heures de repos, ce sont les mauvais traitements et les atrocités qui se multiplient de plus en plus. Puis un mois après, nouvelle fournée de 41 anciens détenus de Lao-Bao. Et ainsi, Banmethuot est devenue le camp de concentration pour le Centre et le Sud Annam.»

Les réactionnaires s'ingénient à aggraver le sort des détenus politiques. Le Gouvernement de Front Populaire, M. le Gouverneur Général Brévié laisseront-ils faire ? La population indochinoise attend dans l'angoisse la libération des milliers de militants ouvriers et paysans que les tortionnaires assujettisent à un régime de mort lente. Dans cet espoir légitime, sera-t-elle déçue?

Solidarité internationale

Les délégués des ouvriers des diverses corporations à Hanoi ont envoyé, le 4 Mars 1937, par l'intermédiaire de deux camarades français un message de sympathie aux travailleurs de France.

« Les travailleurs de Hanoi adressent leur salut fraternel aux travailleurs de France, leur demandent de renforcer la solidarité entre les travailleurs de France et ceux d'Indochine afin de lutter pour l'application intégrale et sincère des lois sociales pour l'octroi de la liberté syndicale, contre la répression patronale en Indochine. »

Hanoi le 4 mars 1937

Les travailleurs de Hanoi

Quinze délégués signent

La grève de Nam-Dinh s'est terminée hier soir

La répression patronale, la pression de la sûreté et l'extrême misère ont eu raison des 8000 grévistes de la Colonnière et de la S.F.A.T.E qui ont repris le travail, malgré les minces concessions qu'ils ont obtenues du patronat.

Tant que le droit syndical ne sera pas accordé aux ouvriers, ceux-ci seront toujours à la merci du despotisme patronal.

Et il est à craindre qu'un jour, las de trop souffrir, ils ne se livrent à des actes de désespoir irréparables.

CHOSES ENTENDUES

M. Virgitti réclame la guillotine

« Il n'y a chez nous, je vous l'affirme, aucune faiblesse ».

C'est M. Virgitti qui parle, en s'adressant au nouveau gouverneur général. Il aurait pû ne pas faire cette déclaration. Personne, ici, ne lui conteste ces «qualités». On en a même assez. Pour s'en rendre compte, nul n'est besoin de remonter aux jours sombres des années de terreur. Les deux mois qui viennent de s'écouler apportent à eux seuls assez d'éléments à l'appui des paroles du Maire de Hanoi.

Domaine économique : C'est à ce dernier que revient l'honneur de l'initiative de l'imposition des écoliers. Malgré la protestation véhémente et unanime de la population annamite, malgré la nouvelle prolongation de la durée de la scolarité en France, il se déclare fermement attaché à cet impôt des gosses.

Même attitude «énergique» pour la taxe de résidence. Il proclame même que cette taxe est « utile » aux travailleurs. Prolétaire de Hanoi, débrouille-toi pour y comprendre.

Domaine social : Les traminots arrachent 10 %. d'augmentation de salaire. Le jour de paye qui a lieu quelques semaines après, ils se voient à leur grand étonnement payés à l'ancienne solde. Une délégation demande l'intervention de M. Virgitti.

« L'augmentation des salaires, explique le Directeur de la Cie des Tramways, sera accordée seulement à partir de février, les états de solde du mois coulant ayant été établis ». M. Virgitti approuve et sanctionne ce vol.

Domaine politique : M. Virgitti nous interdit d'organiser des réunions pour développer notre programme électoral. Ses flics lacèrent nos affiches. Ses subordonnés tels que le chef de quartier de la rue des Caisses. confisquent aux électeurs leurs cartes.

Domaine policier : M. Virgitti organise avec M. Tholance, M. Arnoux les provocations qu'on connait pendant la journée du 2 courant lors de la réception de M. Godart.

Ainsi dans un domaine comme dans l'autre, consciemment, sans «aucune faiblesse» M. Virgitti est contre les masses, contre leurs militants.

Le prodigieux mouvement des masses qui vient de se dérouler dans un ordre et un calme imposants, avec une discipline sans précédent a jeté de panique dans le camp adverse du prolétariat. Le Maire de Hanoi demande qu'on l'écrase. Il prêche ouvertement le retour aux mesures sanglantes des années 1930 1931. Ecoutez-le : « Habitués à la lutte, nous avons tous connu au Toukin des périls plus directs et plus immédiats. Nous n'avons jamais éprouvé cependant le poids d'une atmosphère si rapidement alourdie.

« Il semble que l'ère de la paix sociale soit révolue et que nous ne dussions plus connaitre si une main ferme n'y met immédiatement bon ordre — le calme et la sérénité des jours d'antan».

Les commissions criminelles !

La guillotine !

Voilà ce que veut M. Virgitti.

Ces paroles sortant de la bouche du chef de la capitale sont inadmissibles au moment où le gouvernement du Front populaire annonce une politique nouvelle dans la Colonie. Elles sont un véritable défi à cette politique et justifient une fois de plus notre mot d'ordre sur le rajeunissement des cadres administratifs sans lequel toutes les mesures libérales en faveur des masses seront consciemment et systématiquement sabotées par ceux-là mêmes qui ont le devoir de les appliquer.

Les répressions mandarinales continuent

Des précisions sur l'affaire de Phuc-yên

"Après le départ de M. Godart déclare le Tuân-Phu de Phuc-Yên, c'est le tour de la Sûreté de se mettre à la besogne"

"Aller à la réception de M. Godart, ajoute-t-il, c'est faire du communisme"

Phuc Yên et les environs, depuis 2 semaines, vivent dans les transes. A la suite de la participation de quelques paysans de la région, à la réception de M. Godart la repression mandarinale s'est mise à l'œuvre. Ceux qui sont allés à la réception du délégué du Gouvernement de Front Populaire et qui se sont attendus, après la manifestation d'un enthousiasme légitime, à une amélioration de leurs conditions de vie, se sont vu convoquer, reconvoquer, soumettre à la question par les autorités locales. Les pauvres « nhà-quê » de la région ne comprennent plus rien aux déclarations du ministre des colonies ou d'autres personnalités du Front Populaire. Ceux du village de Xuân Phuong en particulier se sont demandés pourquoi, à cause de M. Godart, ils ont dû redoubler de vigilance dans leur besogne de police communale, pourquoi, parce que M. Godart est venu quelque part à Hanoi, ils sont dérangés dans leur train-train pacifique de tous les jours.

Depuis que l'affaire de répression injustifiée de Phuc Yên, a été ébruitée, on a mis en effet à contribution les forces policières pour l'étouffer, pour éviter un scandale possible. Nos reporters, envoyés le 1er mars à Phuc Yên-Ville ont été littéralement cernés par une véritable affluence d'agents de police et autres. Le 28 mars, un photographe de Phuc Yên, qui a été voir le vieux Hân, malade, à Xuân Phuong, a été assailli sitôt son arrivée par dix notables qui lui demandaient en plein jour sa carte d'impôt, et se renseignaient sur le motif de son déplacement.

.˙.

Mais que s'est-il passé au juste ?

Le 20 février M. Do trung-Hien fut convoqué aux bureaux du Tuân-phu.

— Vous avez fait la propagande communiste, pas vrai ? lui demanda brusquement. Son Excellence Ph.K.T.

Sur la réponse négative de Hien, Son Exellence fit en substance un raisonnement basé sur cet axiome : « Aller à la réception de M. Godart, c'est faire du communisme ». Conclusion sous-entendue : Vous êtes allé à la réception de M. Godart, donc vous êtes communiste. C.Q.F.D.

— Après le départ de M. Godart poursuivit le grand mandarin, savez-vous qui est-ce qui se mettra à la besogne? Mais c'est la Sûreté. Et on jettera en prison ceux qui ont été à la réception de M. Godart !

.˙.

Le 22, M.M. Lê van-Thân et Ng. van Ky furent convoqués. Ils ont été le 2 février dernier à Hanoi acheter des drapeaux pour le village. Ils ont profité de l'occasion et sont allés à la réception de M. Godart. Interrogés par le tuân phu; ils ont dit la stricte vérité. On ne voulut rien savoir cependant, on exigea la dénonciation des « meneurs »

Les intéressés furent invités à faire des « aveux spontanés », sous peine d'être soumis à la « Centrale » Le lendemain, ils revinrent ; ils maintinrent leur déclaration. La vérité ne plait pas à tout le monde. Cette fois, elle n'eut pas l'heur de plaire au tuân phu de Phuc Yên. Le grand mandarin fut scandalisé de tant d'audace, de la part d'un campagnard. Il travailla alors son homme d'une autre manière : « Si tu ne dénonces pas les meneurs, menaça-t-il, on fera bombarder et raser ton village ! » Thân qui vit déjà dans son esprit inculte, l'extermination collective et féroce de tous les siens, ne put cependant pas satisfaire au désir du tyrannique enquêteur. Le tuân-phu ne s'avoua pas vaincu : il changea de tactique ; il eut recours à un moyen extrême, bien courant du reste: à la torture ! «Avec un morceau de bois», il frappa sa pauvre victime aux deux mains, aux deux avant bras, bien savamment, à la méthode asiatique ! Thân « souffrait trop» (bị đau quá), comme il nous dit au cours de notre enquête ; et, après la séance, il dut, pour soulager les douleurs des contusions, « se panser avec des simples » (rịt lá) pendant « des jours » (mấy ngày).

Malgré les tortures, les « meneurs » ne furent point dénoncés, sans doute pour cette bonne raison qu'il n'y en eut point. Thân reçut l'ordre de rentrer chez lui, pour réfléchir à tête reposée sur cette grave question des meneurs et rédiger une déclaration en bonne et due forme, c'est-à-dire avec les noms des meneurs. Quelques jours après, il revint et il persista, faute d'esprit d'invention, dans son ancienne déposition. Cette attitude irrita profondément Son Excellence le Tuân-phu et la déclaration ne fut point agréée, elle fut déchirée et son auteur chassé brutalement.

.˙.

Le 25 février, M. Nguyên-danh-Nhân fut convoqué à son tour. Il fut accusé d'être meneur dans la « criminelle » affaire !

— Dites la vérité. commença le Tuân-phu sur un ton doucereux, est-ce bien vous qui avez entraîné vos villageois à la réception de M. Godart ?

Nhân reconnut avoir été à la manifestation du 2 février, mais affirma n'avoir jamais été meneur, Là-

(suite en 2e page)

Trois condamnations arbitraires

A Monsieur le Directeur du Journal « Le Travail »

Nous soussignés père mère et femme des nommés Dinh Vung. Tran Khanh. Nguyên Quan, Huynh Tiêp, Truong Thuong, condamnés politiques amnistiés,

Ont l'honneur de venir avec respect vous exposer ce qui suit :

Nos fils et maris viennent d'être l'objet d'une condamnation arbitraire de la part du tri-phu de Hoai-nhân, province de Binh-dinh.

Depuis leur libération ils vivaient tranquillement. Leur unique préoccupation était, de nous créer une situation modeste et tranquille avec le produit de leur travail.

Surgit la campagne de presse en vue de la formation d'un congrès indochinois.

Induit en erreur par des rapports tendancieux des notables, le tri phu convoqua à son bureau, les cinq libérés pour les interroger. Vung. Khanh, et Tiêp déclaraient qu'ils avaient bien ramassé un tract relatif au congrès indochinois, mais pour brûler tout de suite, tandis que Quang et Thuong déclara ent qu'ils n'avaient jamais vu un seul tract.

Tous, ils n'ont pas commis le moindre délit, ils n'ont rien fait de contraire aux lois du gouvernement, ce sont de paisibles travailleurs.

Cependant le Tri phu de Hoai Nhân a trouvé des motifs dans les rapports des notables pour condamner Vung, Khanh et Tiêp à trois mois de prison chacun, et Quang et Thuong à un an de prison.

Confiant à votre esprit de justice nous venons vous prier de bien vouloir appuyer notre demande d'annulation de ces condamnations arbitraires dignes de l'Inquisition.

Nous avons l'honneur de vous présenter nos sentiments de vive reconnaissance et de profond respect.

Signés: Tran Phat, Doan thi Vung, Nguyên Hiên, Dinh thi Kiêm, Nguyên thi Yên.

A partir du 1er Mars 1937

Notre nouveau tarif d'abonnement :

Indochine et France :	*Etranger :*
1 an 3$50	1 an 5$00
6 mois 1 80	6 mois 2.60

Abonnement administratif

1 an 7$00 — 6 mois 4$00

Le numéro 7 cents

En attendant la liberté syndicale

La formation des délégations permanentes des ouvriers dans les usines et fabriques s'avère nécessaire

Il ne suffit pas d'accorder aux ouvriers des droits, il faut leur donner la possibilité matérielle de les défendre et les faire réaliser. Les droits ouvriers, le patronat s'en moque pas mal. Il les foule aux pieds surtout dans un pays comme l'Indochine où les ouvriers sont considérés comme des bêtes et traités comme telles.

On ne peut non plus en remettre la défense à l'Administration qui s'est avérée incapable devant le patronat. Il faut donner aux travailleurs le moyen de défendre eux-mêmes leurs propres intérêts c'est à-dire leur octroyer le droit de s'organiser sans lequel il est impossible d'améliorer tant soit peu leur situation.

M. Godart a reconnu cette nécessité urgente puisqu'il a câblé en France pour réclamer la liberté syndicale en Indochine. Pendant son court séjour ici, il y a pu se rendre compte des conditions dans lesquelles travaille l'ouvrier indochinois, de son niveau de vie misérable et aussi de la rapacité patronale. Nous lui avons remis tous les documents en notre possession à ce sujet ainsi que toutes les revendications que nous avons reçues des masses travailleuses.

Pour prévenir les actes arbitraires du patronat nous demandons à M. le Gouverneur général M Brévié de créer d'urgence des délégations ouvrières dans les fabriques en attendant la promulgation de la liberté syndicale qui nécessitera peut-être des mois et des mois encore.

La délégation ouvrière est l'organisation la plus large des masses ouvrières. Les membres de ces comités seront élus directement par les ouvriers et ouvrières de l'entreprise donnée, pour une période de 3 ou 6 mois ; ils pourront être destitués de leur fonction par leurs mandants et seulement par leurs mandants avant l'expiration de leur mandat.

Le nombre des membres du comité varie selon l'effectif des ouvriers. Le minimun est de 3. Les membres se répartissent de façon que dans les usines qui comportent plusieurs ateliers, chaque atelier ait son ou ses délégués. De même, là où il y a deux ou plusieurs équipes par jour, chaque équipe aura son représentant au sein de la délégation.

L'administration et, en particulier, l'inspection du travail doit entretenir un contact direct avec ces délégations pour recevoir les doléances des ouvriers et mettre ceux-ci au courant de toutes les dispositions législatives intéressant leurs conditions de travail. En cas de litiges entre patrons et ouvriers, la délégation d'usine ou d'entreprise représentera officiellement les ouvriers de la dite entreprise pour engager les pourparlers avec les patrons et accepter valablement toute transaction. L'Inspecteur du travail sera l'arbitre de la situation et tâchera d'amener un accord entre patrons et ouvriers pour résoudre dans l'ordre et dans le plus bref délai les conflits du travail.

A Tourane 5 000 travailleurs ont accueilli M. Godart

Un colonialiste a crié «A bas les profiteurs»

Depuis le 20 Février, la population laborieuse de Tourane se préparait dans l'ordre et la légalité, bien entendu, à la réception de M. Godart. Après avoir obtenu une autorisation en règle de la Mairie les promoteurs de la manifestation organisèrent, rédigèrent des tracts, et appelèrent la population à la réception.

Le 28 Février, bien avant l'heure annoncée, la foule des manifestants était déjà massée aux abords de la Mairie-quai Courbet-sur une distance d'environ 300 m. Estimée à plus de 5.000 personnes cette foule était composée exclusivement des masses travailleuses. Il y avait là en ordre et avec insignes les ouvriers de l'usine électrique, des établissements Staca, Sacric, Morin frères, des tailleurs, des cordonniers, des coiffeurs, des coolies, des sampaniers, des boys, des cuisiniers, des poissonnières, des chômeurs, des écoliers.

A 5h, l'auto de M. Godart apparut. Arrivés à la hauteur de la foule, selon leur habitude, Madame et Monsieur J. Godart descendirent de voiture et de la manière la plus accueillante, répondirent aux saluts et aux acclamations de la population. Les mots d'ordre essentiels furent criés en choeur à plusieurs reprises : amnistie générale, liberté syndicale, libertés démocratiques.

L'attitude de M. Godart suscita chez les manifestants un enthousiasme tel qu'il scandalisa profondément un certain nombre de colonialistes présents à la réception. L'un d'eux, M. Tutier, alla tout droit à M. Godart de la manière la moins décente, lui dit quelque chose dont nous ne pouvions saisir que des bribes : « Moi aussi, je suis de gauche, je suis aussi «radical-socialiste ». Pour toute réponse, M. Godart se contenta de sourire, calme et digne, pendant que les manifestants à l'adresse de M. Tutier crièrent spontanément : Vive Justin Godart ! Vive le Front populaire ! Hors de lui, M. Tutier quitta M. Godart et la foule et jeta le cri provocateur : A bas les profiteurs ! Vive la République ! lequel fit quelques faibles échos parmi les dames de l'hôtel Morin situé près de là. Manifestations et contre-manifestations bien caractéristiques.

La réception des délégués. – Immédiatement après son arrivée à la Mairie, M. Godart reçut les délégués. Ils étaient au nombre de 20, représentant toutes les corporations existantes à Tourane. Ils étaient guidés par les camarades Le-Hien qui parla au nom des libérés politiques et Son-Tra qui parla au nom des masses ouvrières. La façon dont M. Godart reçut les revendications, sa méthode de travail, sa clairvoyance, ses observations judicieuses, l'attention qu'il porta spécialement sur les questions locales enchantèrent les délégués.

Voici quelques questions d'ordre local pour lesquelles M. Godart a promis son intervention immédiate :

1· La situation des ouvriers de la STACA.

2· La situation des coolies de l'aviation de Cam-Le.

3 Le problème de l'irrigation à moteur à Quang-Nam.

4 Le problème de la corvée à Quang-Nam.

DES PRÉCISIONS SUR L'AFFAIRE DE PHUC-YÊN

(*Suite de la 1ère page*)

moins affable, débita ses paroles classiques d'intimidation et de menace.

L'intimidation ne s'arrêta pas là. Le 26 février, descente domiciliaire chez Nhân. Après des heures de laborieuse investigation, la récolte fut bien maigre. Le seul butin fut un bout de papier portant sur le recto quelques mots d'un ami de Nhân, qui lui réclama le reliquat de « l'argent de chemin de fer » (tiên tâu) – allusion à une somme destinée à payer les frais de voyage lors de la réception de M. Godart — et sur le verso des parallèles en quôc ngu célébrant l'arrivée des deux représentants tant attendus du Gouvernement de Front Populaire, M. Godart et M. Brévié.

Texte d'un membre en quôc ngu: Dịp tết vừa qua, bỏ cả bán, bỏ cả buôn, đi đón ông đại-sứ, đi đón ông Toàn quyền, đón cuộc canh tân về đất bắc.

Traduction : Le têt qui vient de passer, on a délaissé toute vente, on a délaissé tout achat ; on est allé à la réception du Grand Délégué et du Gouverneur Général ; on est allé à la réception des Réformes qui arrivent en terre tonkinoise.

Où en est actuellement l'affaire !

Après la parution de l'article, « *La répression mandarinale à l'œuvre* » dans notre dernier numéro une enquête administrative fut ordonnée et menée par le Résident de Phuc-yên.

Hiên fut invité à faire une déposition sur son entrevue avec le Tuân-phu. Mais la traduction officielle, qui tendait toujours à atténuer la gravité des faits, ne fut signé par lui qu'après 2 ou 3 remaniements. Hiên fut cependant le seul à être satisfait sur le droit, de dire « toute la vérité et rien que la vérité », étant le seul qui ait quelque culture parmi les vicimes.

Nhân fut convoqué lui aussi à la Résidence. Deux faits à remarquer : D'abord sitôt son arrivée à Phu. yên, il fut invité par le sous-chef de canton et les « linh-lê » à venir au préalable aux bureaux du Tuân phu. Ce dernier naturellement chercha à faire pression pour que Nhân dissimulât la vérité au Résident. Ensuite, une fois à la Résidence, il fit une déposition verbale complète mais dont on n'en registra que les parties anodines. Ainsi les menaces de bombardement ne furent pas mentionnées malgré la demande de Nhân.

Thân, le principal personnage, fut l'objet du travail de subornation le plus systématique. Il fallait à tout prix suggérer à Thân de déclarer qu'il n'a été ni menacé ni frappé « Fais la déclaration d'après mes suggestions, lui dit le mandarin ; on la mettra dans une enveloppe timbrée dont je te ferai cadeau et on expédiera le pli au « ông Chanh » (Résident). De cette manière tu seras tranquille, je demanderai l'absolution pour toi (xin phúc cho mày) Le jour où il fut convoqué a la Résidence, Thân fut cueilli au préalable et amené chez le tuân phủ qui le combla de cajoleries et renouvela ses recommandations.

Et Thân nous affirme qu'au cours de l'enquête résidentielle, il n'osa dire la vérité, parce qu'il eut peur du Tuân phu qui est «le père et mère du peuple» et qu'il était invité à faire ses déclarations en présence du Résident, du Résident-adjoint et du Tuân-phu. On a fait venir le docteur N. à qui Thân a dit toute la vérité. Le docteur N. a relevé sur lui des traces et en a même pris mesure. Il est vrai que l'établissement du certificat médical eut lieu un peu tard!

De tout ce qui précède, il résulte que si l'on veut que l'enquête soit sincère, que les dépositions des intéressés soient respectées il faut soustraire ces derniers à toute pression, matérielle ou morale, à toute subornation insidieuse, il faut qu'on les mette à l'abri de toute crainte de représailles, il faut, en un mot, qu'on les fasse venir a Hanoi et les fasse interroger par un instructeur français.

C'est d'ailleurs ce que demandent les intéressés, au cours de l'enquête que nous avons menée sur place.

. . .

La population annamite manifeste sa confiance envers les représentants du Gouvernement de Front Populaire. Et elle a été inquiétée pour cela! Un peu partout, des tracasseries, des menaces, des arrestations. L'affaire de Phuc Yên n'est pas un cas isolé. Elle est un cas typique. Elle symbolise cet état d'esprit de réaction la plus noire qui pénètre jusqu'à la mœlle certains cadres de fonctionnaires coloniaux.

Pour sauvegarder le prestige du Front Populaire en ce pays, pour sauvegarder les libertés individuelles les plus élémentaires, il importe que le Gouvernement réagisse !

Il importe que l'épuration des cadres soit réalisée.

Il importe surtout, que, pour le cas particulier du Tuân phu de Phuc Yên, le fonctionnaire qui s'est rendu coupable d'un pareil abus de pouvoir, d'agissements de nature à semer la panique et la méfiance parmi la population, soit puni d'une manière exemplaire.

L'opinion publique attend des mesures propres à l'apaiser et à la rassurer.

Un livre à lire

Nous apprenons que M.A. Clémenti, journaliste bien connu qui dirigea l'Argus indochinois et qui prit résolument la défense des victimes des brutalités coloniales, fera paraître sous peu un livre intitulé :

Les destinées de l'Indochine

Nous en ferons une analyse détaillée. Que son auteur, qui est d'ailleurs un de nos plus fidèles lecteurs reçoive nos félicitations sincères pour l'attitude courageuse qu'il a voulu prendre dans cette étude documentée et combien difficile.

"Le Travail" en correctionnel

dessus, le Tuân-phu, sur un ton « J'ai trouvé au ministère un projet « d'application des lois sociales qui da- « tait de deux ans et sur la première page « duquel on avait écrit : « Prématuré » « Il a fallu dix morts de Pondichéry « pour que l'on comprît. »

La montée des masses exploitées est inévitable. Nous n'avons fait que marquer cette nécessité historique.

Ce n'est pas donc nous qu'il faut poursuivre mais bien plutôt les provocateurs qui se livrent ici à un travail de sabotage systématique de toutes les réformes prescrites par le Gouvernement de Front populaire, qui cherchent à discréditer celui-ci aux yeux des masses indigènes pour régner en maîtres absolus dans ce pays.

C'est aussi l'avis de Monsieur le Ministre des colonies qui, dans une réponse à une interpellation, a déclaré nettement : « Croyez-vous qu'il soit bon que dans les colonies on voit trop souvent des journaux publier en grosses lettres que la France est dirigée par un gouvernement de voleurs, d'escrocs et de déserteurs ? Croyez-vous que ces campagnes ne constituent pas une atteinte à l'autorité de la France ?

Que doivent en penser les indigènes des Colonies. Ils se demandent ce que la France est devenue, lorsqu'ils lisent de tels articles et constatent *qu'ils ne sont pas poursuivis* ».

Eh bien ! est-ce que l'Avenir du Tonkin qui a traité dans son numéro du 3 octobre 1936 Léon Blum d'illuminé, les autres membres du gouvernement de Front populaire de « cabotins qui deshonorent la France » est poursuivi ? Est ce que cet organe de la réaction cléricale de la haute finance, qui a traité Salengro de déserteur, qui a insulté a sa mémoire après sa mort est poursuivi?

Est-ce qu'on a poursuivi la Volonté Indochinoise qui a insinué que Auriol est un escroc ?

Et c'est nous qui avons toujours défendu les intérêts des « classes déshéritées » qui devraient avoir, comme l'a proclamé lui-même M. Brévié, toute sa sollicitude ; c'est nous qui sommes les seuls à les défendre et qu'on a poursuivis.

Les fascistes coloniaux ne peuvent tolérer qu'on s'attaque à leurs privilèges qu'ils voudraient éternels. Ils ont décidé notre mort. Ils ont appelé à la répression sanglante en grossissant et en dénaturant les faits, Ils ont provoqué la poursuite judiciaire de notre journal qui a osé relater leurs méfaits, dénoncer leurs turpitudes. Ils veulent nous faire condamner pour nous mettre sous l'empire du décret scélérat du 4 Octobre 1927 qu'on a attribué à tort à M. A Varenne. Mais nous saurons nous défendre. Et nous nous défendrons jusqu'au bout.

Nul pouvoir au monde ne saurait prétendre étouffer notre voix, la voix des multitudes opprimées qui souffrent jusqu'ici en silence et qui veulent parler.

Et elles parleront.

Elles parleront pour dénoncer les manœuvres de la réaction coloniale qui, pour de montrueuses raisons d'intérêts, pour le salut de ses vieux privilèges, a entrepris de déshonorer et de supprimer les meilleurs militants de la classe ouvrière.

Elles parleront pour mettre à nu les moyens les plus vils et les plus arbitraires que le fascisme a employés pour déformer et falsifier les faits afin d'entraver tout ce qui se fait dans l'intérêt du peuple.

"Le Travail" Partout...

A Cao-Bang

A la nouvelle des l'arrivée de M. Godart, les paysans du Cao-Bang ont organisé cinq manifestations. Ils sont venus se grouper sur la route de Nguyen Binh pour acclamer le représentant du Gouvernement de Front Populaire et lui présenter leurs revendications.

Les autorités locales ont réagi de la manière la plus odieuse, comme l'on s'y attendait. Des manifestants ont été invectivés ; Nguyen van Di a été arrêté. Son crime ? Celui d'avoir prié par télégramme notre camarade Trinh van Phu d'intervenir auprès du gouverneur général en vue d'obtenir pour les paysans de la région, l'autorisation d'organiser la réception.

Les paysans du Cao Bang reclament la libération immédiate de Di et l'épuration des cadres réactionnaires !

A Poulo Condore

Le directeur du bagne vient de retirer aux détenus même politiques le droit de recevoir désormais les colis postaux de leur famille qui leur font oublier un moment leurs souffrances et leurs angoisses.

Pourquoi cette aggravation des conditions de vie déjà lamentables des détenus ?

Que Monsieur le ministre des colonies Marius Moutet nous accorde le régime politique dans les prisons et bagnes ! Son hésitation nous paraît incompréhensible.

En Annam

Les mandarins et la Sûreté contre le Front populaire

Dans certaines régions de l'Annam, dans le phu de Dien-Ban (Quang Nam) par exemple, c'était un véritable état de siège le jour de l'arrivée de M. Brévié. On craignait des manifestations populaires, on craignait que les masses ne puissent aller a la réception du nouveau gouverneur, d'un gouverneur envoyé par un Cabinet de Front Populaire. Les mesures préventives se multipliaient. Les libérés politiques et tous ceux qui étaient suspects de sympathie pour le Front Populaire furent incarcérés le 2 février. Le long de la route coloniale n° 2 on plaçait des gardes tous les 100m.

A Quang-Ngai, on garda à vue, au chef-lieu du huyên de Mô-duc, Vo-Tong et d'autres libérés politiques.

Puis, c'est l'arrivée de M. Godart, envoyé du gouvernement de Front Populaire.

La réaction coloniale et féodale de redoubler d'activité et de terreur.

On a vu les autorités de Faifoo interdire les manifestations projetées.

Le Tri-phu de Triêu-Phong pêche par excès de zèle. Il fait venir au chef-lieu les habitants qui désirent voir M. Godart, pour se concerter (sic !) sur les revendications à lui remettre. Il se fait accompagner à la Résidence par 2 délégués des paysans, dans le prétendu but de demander l'autorisation d'organiser la réception. Il voit seul le potentat de la province, fait connaître à tous le refus catégorique de ce dernier, ordonne la dispersion de tous les attroupements.

Cependant, il décrète un état de siège dans le territoire. Depuis le 17, les habitants se voient surveillés tracassés, entravés dans leurs plus élémentaires libertés individuelles. Le 19, il a fait arrêter l'envoyé du Comité d'organisation de Huê.

Ainsi, tri-phu, tri-huyên, résidents, agents de la Sûreté, tous conspirent dans une œuvre de réaction odieuse, tous pratiquent une politique de répression ouverte vis à vis des masses populaires et de ceux qui soutiennent le Front Populaire.

Il faut absolument que ces fascistes effrontés s'en aillent il faut absolument une vaste épuration des cadres, si l'on veut faire quelque chose de sérieux dans ce pays.

A Vinh les ouvriers et paysans sont venus par dizaines de milliers, manifester leur sympathie à M. Godart, délégué du Gouvernement de Front Populaire.

A Quangtri, 709 paysans du Vinh Linh se sont réunis au Chef-lieu. Ils y sont arrivés, montés sur 10 grandes barques.

A Tourane

Le 22 février 1937, à 1h. du soir, tous les ouvriers de la S.T.A.C.A. de Tourane se sont mis en grève.

Revendications :

1) Augmentation de solde de 30 %.
2) Journée de 9 heures.
3) Solde et frais d'hospitalisation en cas de maladie.
4) Congé payé du dimanche et des jours fériés.
5) Pas de renvoi sans motif, préavis de 15 jours.
6) 15 jours de congé par an.
7) Application des lois sociales.

M. Pagès le dictateur du sud

Pour administrer, M. Pagès que les Cochinchinois appellent Napoléon le Petit, use d'une arme qu'il préfère entre toutes : le refoulement. En vue d'évacuer ceux qui ne lui plaisent pas, il fait fouiller leur état civil pour découvrir leur lieu de naissance. Si par malheur ils sont nés en dehors de la Cochinchine, leur compte est fait.

C'est ainsi que Bui thê My, Diêp van Ky, Bui Tuyên et notre camarade Long pour ne citer que ceux-là, furent brutalement expulsés du pays de M. Pagès. Notre camarade Long, lui a récemment demandé l'autorisation d'y revenir pour se défendre contre une poursuite engagée contre lui par l'administration du Tonkin lors de l'affaire du Congrès indochinois.

Voici la réponse qu'il a reçue du Napoléon-le-Petit.

Saigon le 20 — 2 — 37

Goucoch à Résuper Hanoi obligé aviser Tran dinh Long 28 Nguyên Trai Hanoi qu'autorités judiciaires estiment sa présence Saigon inutile affaire étant minime importance et cour statuant sur point de droit non en fait je ne puis l'autoriser venir Saigon »

En voilà une curieuse réponse. Importance minime ? Qu'en sait-il ? La loi est la loi ; une condamnation est une condamnation. Ce n'est pas à M. Pagès d'en apprécier l'importance.

Il n'est pas intéressé dans l'affaire. Il faut que Long puisse s'entendre avec son avocat sur les moyens de sa défense.

Ainsi, quand, par condescendance, M. Pagès veut se justifier, il se justifie encore en dictateur.

Colosse aux pieds d'argile, il transforme les petits moyens en grande arme et « après l'horrible dans le grand il nous montrera le monstrueux dans le petit »

A propos du cahier des vœux présenté par la Commission Permanente de la Chambre des Représentants du Peuple de l'Annam à M. Brévié

Il est d'usage, quand un haut fonctionnaire vient de mettre pied en terre indochinoise, de lui adresser un cahier des vœux Se conformant à cette tradition, la commission permanente de la Chambre des Représentants du peuple de l'Annam, composée de trois fameux représentants du peuple Lê Thanh Canh, Pham-van-Quang et Nguyên Quôc Tuy, a remis un ensemble imposant de vœux à M. Brévié lors du passage du nouveau Gouverneur à Huê.

Que disent-ils et que veulent-ils au juste, ces trois braves représentants dans leur cahier des vœux ?

Ils disent précisément ce que le peuple d'Annam ne voudrait point qu'ils disent. Et leur cahier constitue un véritable chef d'œuvre d'incohérences à la fois et d'inepties.

Le peuple d'Annam, débutent-ils, est malheureux. Et cela est dû, continuent-ils en substance à trois causes : la tyrannie des notables, la malveillance des mandarins, l'indulgence du protectorat. La gravité des accusations est en raison indirecte des dangers que ces accusations peuvent susciter.

Les notables sont particulièrement pris à partie. Ne sont-ils pas dans la même position que le baudet de la fable! Aussi bien, Canh, Tuy, et Quang, savent-ils parfaitement qu'il n'y a aucun danger à les salir comme il faut.

Eux seuls ou leur « volonté » sont responsables de ce que les Annamites du centre n'ont pas « une personnalité développée » (sic !)

Eux seuls sont responsables de ce que les « idées de liberté et d'égalité » n'ont pu gagner nos campagnes. Et ainsi on trouve le moyen de ne souffler mot de la politique d'obscurantisme systématique menée pendant des décades par le Gouvernement colonial.

Eux seuls encore sont responsables de la « haine des classes ». Il est vrai que certaines théories que l'examen le plus superficiel de la réalité sociale enseigne, démontrent que les classes sont dues aux inégalités économiques, aux différences de rapports dans la production. Mais cela est égal, puisqu'il faut déverser tous les délits et crimes sur les boucs-émissaires, les notables !

« De là est née la haine des classes», dit le cahier des vœux.

Enfin, les notables sont responsables, — solidairement avec les mandarins — des troubles de 1930 — 31. Il est vrai que les premières manifestations populaires, celles de Hanh-Lâm furent dirigées contre Ky-Viên, un propriétaire foncier. Il est vrai que les manifestations des ouvriers de Truong Thi par exemple furent dirigées contre le patron de l'usine, contre le capital. Mais Ky Viên, le sécrétaire Viêu n'a-t-il pas été un fonctionnaire? C'est pourquoi, plus ou moins intelligemment, le cahier des vœux dit: «Les troubles survenus en Annam pendant les années 1930-31, surtout dans les provinces de Nghê-Tinh, de Quang Ngai, bien qu'ils aient revêtu un caractère nationaliste ou communiste, n'étaient en réalite que des manifestations d'un sourd mécontenment populaire contre les oppressions exercées par les notables et les fonctionnaires de l'Administration indigène »

J'ai failli oublier d'ajouter que les notables sont encore responsables de la surveillance tracassière et odieuse dont les libérés politiques sont victimes depuis leur élargissement.

Sur les mandarins, les trois représentants ont eu la délicatesse de glisser rapidement. Ils insistent, par contre, sur l'œuvre du Gouvernement colonial. Et c'est pour en faire ressortir le côté idyllique et méritoire. Car, si la répression en 30-31 a été atroce et inhumaine, «il est évident qu'aucun gouvernement ne peut tolérer le désordre et que *tous les moyens sont bons* quand il s'agit d'assurer la sécurité à la collectivité. »

Là-dessus, les trois représentants du peuple émettent leurs vœux.

La plus grande réforme qu'ils souhaitent de tout leur corps et âme, la réforme indispensable, la réforme essentielle, dont la réalisation suffira pour transformer le vieil Annam en un Eldorado politique économique, c'est..., c'est... la réforme des notables ! Il faut à tout prix « rénover la commune annamite » Rénover sur quel principe, sur quelle base ? Il est vrai que les précisions sont parfois embarrassantes, que la Commune annamite, à la différence de la Commune tonkinoise et sauf les modifications qu'elle a subies ces derniers temps, dans certaines régions par suite des troubles a une organisation rien moins que réprochable dans son principe ; aussi les représentants gardent-ils le silence le plus complet sur les dites précisions. Mais ils affirment que «la rénovation de la commune» permettrait à chacun «de jouir pleinement de ses droits civiques et politiques partout où il va et dans quelque village qu'il se trouve ! ».

Après, ô miracle ! ce premier vœu abracadabrant, vient un second qui est plutôt énigmatique ! Nos représentants demandent l'instauration d'un gouvernement unique, le peuple paierait deux fois moins d'impôts. Gouvernement unique français ou Gouvernement unique annamite ? Les postulants ne le disent pas. Mais à les voir demander la restriction des pouvoirs des mandarins, on devine, qu'ils sont plutôt pour l'Administration directe.

Et le cahier des vœux se termine ainsi, en queue de poisson ! Il ne touche mot des libertés démocratiques que le peuple opprimé de l'Annam est unanime à revendiquer. Il ne touche mot du mot-d'ordre populaire de gouvernement responsable devant une chambre élue au suffrage universel et transformée en organe législatif. Il ne touche mot de l'application totale et complète des mesures d'amnistie politique.

Où l'on voit que les représentants du peuple tant qu'on conserve le régime électoral actuel, ne sont que des nullités qui s'arrogent le droit de parler au nom du peuple, contre le peuple.

Une enquête sur les conditions de travail des ouvriers de l'atelier Truong-Thi

Un ouvrier et un mécanicien furent renvoyés lors de la visite de M. J. Godart

L'atelier de Truong-thi, le plus important des Ateliers des Chemins de fer de l'Indochine, compte actuellement environ 1000 ouvriers se répartissant en 2 catégories : permanents et flottants.

Catégories d'ouvriers. Les permanents sont ceux qui ont une position stable. Les flottants sont embauchés ou supprimés selon qu'il y a plus ou moins de travail. Ils sont en tous temps sous la menace de suppression. Il en est qui travaillent déjà dix ans et qui sont encore flottants.

Salaires. Le salaire varié de 0$20 0,70 selon la nature du travail occupé. Les coolies-manœuvres gagnent 0 20, les vernisseurs 0.25 à à 0 35, les menuisiers 0,30 à 0 50; les riveurs 0p.30 à 0p.50, les fondeurs 0p.40 à 0p.60; les ajusteurs, les chaudronniers, 0p.40 à 0p.60; les tourneurs 0p40 à 0p70. Les apprentis ne gagnent rien.

Heures de travail. Les ouvriers travaillent 9 heures par jour sans compter le temps d'aller et de retour. Les repas et les congés ne sont pas payés. Les congés pour affaires de famille ne sont pas accordés ou le sont rarement. Une absence d'un jour sans permission est punie d'1 jour de travail sans solde. Les provocateurs et les mouchards abondent dans l'Atelier. Les condamnés politiques libérés qui y travaillent sont formellement tergiversés, tracassés par eux. La sûreté les convoque presque hebdomadairement. Or, comme il n'est pas facile d'obtenir des permissions, ils doivent alors quitter le service de force, s'exposant ainsi à de fréquentes punitions. En mars 1936, les ouvriers Hung et Binh calomniés et accusés par les mouchards d'avoir volé du cuivre, furent cités devant le tribunal qui les acquitta pour faute de preuve. Pourtant Hung et Binh furent renvoyés.

En Juillet 1936, pour avoir émis cette idée qu'il faut demander une majoration de 15/. de salaire. Duong-van-Suu fut signalé comme avoir voulu troubler l'ordre public.

Travail à la tâche. Le travail à la tâche est souvent exigé.

On accorde :

Pour 1 wagon — voyageurs en confection, un délai de 26 jours aux 7 ouvriers et 2 coolies.

Pour 1 wagon-voyageurs en réparation générale un délai de 13 jours aux 7 ouvriers et 2 coolies.

Pour 1 wagon de marchandises double en confection un délai de 13 jours aux 7 ouvriers et 2 coolies.

Pour 1 wagon de marchandises double en réparation générale un délai de 10 jours aux 7 ouvriers et 2 coolies.

Pour 1 wagon de marchandises simple en confection un délai de 9 jours aux 7 ouvriers et 2 coolies.

Pour 1 wagon de marchandises simple en réparation générale un délai de 6 jours aux 6 ouvriers et 1 coolie.

Les ouvriers doivent alors travailler d'arrache-pied, sans quoi, si le travail n'est pas terminé à temps voulu, ils ne seront pas payés, si au cours du travail par malheur quelqu'un 9 tombe malade il ne sera pas remplacé. les restants doivent travailler sans lui et pour lui.

On accorde le même délai pour un wagon en réparation générale que pour un wagon en grande réparation.

Le salon du Gouverneur Général est confectionné pendant 75 jours «c'est ce que je n'ai jamais vu» a dit M. l'Ingénieur principal Billard, tellement l'outillage est vite fait. Les ouvriers des autres équipes ayant déjà à leur disposition des wagons à réparer à la tâche furent requisitionnés en conséquence et durent en dehors de leur tâche quotidienne, aider à l'achèvement du salon. Le travail supplémentaire qu'ils avaient dû y verser n'est pas compté. Le pire est que les ouvriers, tout en étant forcés de travailler double tâche, sont pourtant obligés de terminer, toujours au délai fixé, leur travail habituel.

Ainsi, le chef et les contremaitres ont volé le temps aux ouvriers pour être félicités et récompensés par les supérieurs.

Le travail à la tâche met souvent les ouvriers en chômage; quand les travaux sont finis ou ne sont pas urgents, les contremaitres forcent les salariés à accepter de longues permissions (15 jours)

Travail sans relâche. Il y a des travaux qui ne se pressent nullement, mais pour montrer de l'ardeur, du dévouement envers les supérieurs en vue de retirer quelques émoluments, le chef d'atelier, les contremaitres obligent les ouvriers à travailler le midi, la nuit, même le dimanche et les jours fériés. On travaille sans relâche, d'un seul jet durant 10, 12 heures et parfois 36 heures, si par hasard, quelque instrument de travail s'est cassé, on doit le rembourser aux prix d'acquisition Et après, bien qu'il y ait un repos compensateur tout juste égal au temps supplémentaire, on n'est pas payé double.

Avancement : Les avancements sont rares, très rares et insignifiants et ne sont réservés qu'aux permanents. Il y a des ouvriers qui travaillent déjà 5 ans 7 ans et qui ne voient leur salaire augmenter qu'une seule fois d'un sou. Les avancements sont déjà restreints ; pour comble de malheur l'établissement des échelons vient encore les restreindre davantage. Les flottants même s'ils travaillent 5, 6 ans n'obtiennent jamais d'avancement.

Paiement.— Les salaires ne sont jamais payés à la fin du mois, mais toujours à 15, 20 jours de retard. Ce qui oblige les ouvriers à emprunter de l'argent à 10 /. d'intérêts mensuels ou à vendre leur bulletin de paie à 90 /. de leur valeur nominale ; Ainsi pour 1$ de solde, l'ouvrier, de par le retard dans le paiement, ne touche plus que 0$90. Les ouvriers renvoyés ont rarement pu toucher le salaire des 20 jours qui restent. La paie se fait même la nuit, pendant les heures de repos. Ainsi au Têt dernier, on attend jusqu'au dernier moment pour payer et la paie se continue jusqu'à 20, 21 heures Le contre-maitre Bischoff brutalise les ouvriers qui se pressent pour toucher leur salaire au plus tôt de peur de manquer le train.

Hygiène.— L'état de divers établissements de l'Atelier laisse beaucoup à désirer, quant à l'installation et quant à la propreté Il semble qu'ici on applique rigoureusement ce principe que « partout où le soleil entre, le médecin n'entre pas. » Ainsi laisse-t-on y entrer à profusion les rayons sans crier gare au coup de soleil.

Pas de savon, pas de touffe pour le nettoyage, de sorte que les ouvriers doivent acheter de leur propre argent, chaque mois 1kg1/2 de savon pour le lavage, et de se servir de leur propre linge pour le nettoyage des machines.

L'eau y est insuffisante Presque pas de douches. Presque pas de médicaments a l'infirmerie de l'Atelier. Malades ou blessés de service les ouvriers doivent attendre de longues heures pour avoir une permission d'aller à l'hôpital de Vinh. Les malades hospitalisés sont reçus à l'hôpital comme de simples pauvres mendiants dans des salles gratuites. Avant, on donnait, après l'heure de service, un large temps aux ouvriers pour les soins de propreté. Maintenant, 20 minutes après le retentissement du sifflet on ferme la porte de l'usine et renvoie tout le personnel dehors.

Habitation. Les ouvriers doivent se serrer dans des taudis, s'entasser dans des paillotes comme des sardines dans une boite. En été, ils sont à la merci de la chaleur, l'hiver ils sont exposés au froid intense. Rien qu'en 1 court espace de 2 mois,(mars et Avril 1936) l'incendie s'est éclaté 2 fois et consuma plus de 200 paillotes.

Traitement. Les ouvriers sont traités comme des bêtes. Ils sont sous le double joug des contremaitres et des Cai. On les brutalise. Les Cai cherchent souvent à se faire pistonner par les ouvriers. Au Têt, ils obligent les ouvriers à leur offrir des cadeaux. Ils renvoient les uns, embauchent les autres. Les ouvriers ne peuvent pas aborder le chef d'atelier, les contre-maitres.

Toutes choses doivent être passées par l'intermédiaire du Cai. Or les Cai sont pour la plupart du temps illettrés, ce qui fait qu'ils ne peuvent par être l'interprète fidèle des ouvriers. Ils se rangent toujours du côté des chefs pour opprimer les ouvriers. Les ouvriers blessés par des accidents de travail ne sont pas facilement reconnus comme tels par les Cai, comme les Cai n'ont pas le don d'ubiquité. ils refusent souvent de reconnaître que tel ouvrier a été bien blessé au cours de service.

Des permis de circulation gratuite de chemins de fer sont délivrés à ceux qui en demandent mais n ayant pas de temps libre, les ouvriers ne peuvent s'en servir que durant les quelques rares jours de fête officielle. Cependant il est rare qu'on leur permet de prendre le train direct. Ainsi les ouvriers d'origine tonkinoise. se voient retarder, des jours entiers qui absorbent presque leur temps disponible. Au Têt Annamite, les ouvriers sont transportés par des wagons à bestiaux, pas de lumière. pas de fenêtres, pas de cabinet d'aisance, on doit « chier, pisser », partout dans le wagon. C'est moins qu'une cellule.

Voilà notre situation. Elle n'est pas heureuse, comme vous voyez.

Nous demandons en conséquence:

1) Que soit abolie la catégorie de flottants après 1 an de stage, tous doivent être permanents.

2) Les apprentis doivent être payés à la même solde que les ouvriers de dernière catégorie.

Après six mois d'apprentissage, un concours doit être ouvert pour le recrutement des ouvriers. Nul ne peut être apprenti plus de 8 mois.

3) Les prix des marchandises de toute sorte sont majorés à 50 /. et même jusqu'à 100 /.

1m de toile coûtait 0p.20 contre actuellement 0p 38 a 0p.40

1m de toile bleue coûtait 0p.27 actuellement 0p.40.

Les 100 kg de riz coûtaient 4p.20 actuellement 7p,

Les salaires doivent être augmentés d'autant.

50 /. pour les salaires inférieurs à 0p.50

30 /. pour les salaires inférieurs à 1p.00.

20 /. pour les salaires inférieurs à 1p..0.

15 /. pour les salaires inférieurs à 2p.00

D'après nos calculs un ouvrier doit dépenser mensuellement: 15$06

Le salaire minimum doit être 0$60 C'est là le coût de vie le plus bas d'un ouvrier célibataire. bien portant. L'apprenti doit être payé de même.

4) Abolition du décret de réduction de 10 /. de Laval. Maintenant qu'il y a amélioration dans la situation économique en général et que partout dans les autres services. on a déjà aboli ce décret de réduction. il n'y a aucune raison de le laisser intact. Les 10 cents qui nous ont été donnés journalièrement pour compenser la cherté du riz et qui nous ont été ensuite repris, doivent nous être rendus.

5) La journée de 8heures, la semaine de 48 heures, en attendant l'application de la semaine de 40h.

6) Les repos hebdomadaires et les conges doivent être payés.

7) Les heures de travail supplémentaire doivent être payées double.

8) Suppression du travail à la tâche

9) Défense de travailler 10, 12 h de suite sans repos.

10) Le temps d'avancement maximum ne doit pas dépasser 2 ans.

11) Les malades doivent être mieux traités. les blessés de service qui sont amputés jusqu'à devenir inaptes à travailler doivent être secourus pour toute la vie.

12) La paie doit être faite à chaque fin de mois et pendant les heures de travail.

13) Aménagement des établissements de l'atelier : installation des douches suffisantes. distribution du savon et de touffe suffisante.

14) Habitation confortable aux ouvriers.

15) Mise à la disposition des ouvriers d'un nombre suffisant de wagons-voyageurs pour le voyage pendant les jours fériés (Bénéfice du train direct).

16) Les outils cassés au cours du service ne seront pas remboursés par les ouvriers.

17) Les ouvriers doivent s'organiser en syndicats et avoir des délégués pour intervenir auprès des chefs et contremaitres dans le règlement de différents incidents survenus entre ouvriers et chefs ou Contremaitres et pour surveiller à l'application des lois sociales établies.

18) Contre toute intrusion des mouchards, des provocateurs dans les affaires de l'atelier.

19) Deplacement du chef Vanderhassel. C'est un vétéran qu'il faut respecter. Cependant, comme il est enraciné à la même place déjà plus de 8 ans il ne veut pas se demettre du conformisme inopportun, il est hostile à tout changement, il est trop arbitraire.

20) Des installations particulières et adéquates doivent être aménagées aux soudeurs.

21) Les cai qui ont déjà atteint la limite d âge fixée pour la retraite doivent être mis à la retraite de même que les ouvriers avec bénéfice bien entendu de la solde de retraite Quelques jours après l'arrivée de M. Godart à Saigon, il s'est produit quelques améliorations à l'Atelier on a installé quelques douches Des grilles pour empêcher les éclatements des copeaux sur le visage des ouvriers furent également installées. Des avis indiquant les points dangereux des machines sont suspendus partout. Des paires de lunettes sont mises à la disposition des ouvriers mouleurs.

Deux réservoirs à thé artistiquement confectionnés sont installés à l'entrée de l'atelier.

Une nouvelle organisation pour les apprentis sans solde.

On a aussi donné des ordres aux Cais de ne plus frapper les ouvriers.

La Vie au pénitencier de Kontoum

Six mois à Kontoum

Parmi les survivants de DakPao maintenant internés dans la prison de Kontoum un grand nombre étaient très malades. Avec un peu plus de soins, avec des médicaments suffisants, on eût pu les sauver. Cependant, le gouvernement local était décidé, semblait il, de les laisser périr en prison. La visite médicale se faisait de la façon la plus sommaire. Les remèdes manquaient. C'est pourquoi chaque jour on enregistrait en moyenne deux ou trois morts. Quelques-uns, parmi les cas peu graves - recouvraient leur santé avec les médicaments qu'ils achetaient en ville. D'autres sont devenus paralytiques et ne pouvaient plus travailler. Douze ou quinze à peine étaient valides.

Après deux ou trois jours de repos, les corvées recommençaient. Comme tâches, c'était à peu près les mêmes qu'à Dak Pao : construction de routes, remblaiement, coupe de bois... etc ....Seulement, la vie devint plus supportable : une nourriture plus honnête, des repos plus longs ; les brutalités des moï ont cessé. Aussi les prisonniers songèrent désormais à travailler dans la paix et dans l'ordre en attendant... Certes, de temps en temps, les terribles gardiens de naguère continuèrent à maltraiter les détenus ; certes, l'adjudant Muk, et les miliciens surnommés les « têtes de buffle » ou « figures de cheval » ou Pa-kê regnèrent toujours en tyrans dans l'enceinte de la prison, mais parmi les gardiens, on comptait un certain nombre d'Annamites, et puis pour si barbares qu'ils fussent, au contact des Annamites qui habitaient nombreux le chef-lieu, les moï s'adoucissaient eux-mêmes, ce qu'il y eut de mieux à Kontoum, c'était que désormais le prisonnier pouvait entrer en contact direct avec les gardes principaux européens. Aussi bien, les protestations, les grèves apparurent plus efficaces.

Quelques temps après, de nouveaux convois vinrent de Hué, de Quinhon, de Vinh, de Haïnon... les nouveaux venus étaient tous des hôtes de marque : ils étaient tous condamnés aux travaux forcés et la durée de leur peine variait entre 9 ans et la perpétuité. Au total, ces nouveaux déportés s'élevaient à 150

Certes aux yeux du prisonnier revenu de Dak Pao, le régime de Kontoum était un régime idéal. Mais ceux qui arrivèrent des provinces ne pensèrent pas ainsi. Ils n'ont pas connu le séjour de DakPao, ces nouveaux venus. Ils frémirent d'horreur en entendant narrer le régime, auquel les anciens détenus avaient été soumis là-haut pendant six mois. Ils s'effrayèrent à l'idée qu'un jour ils y seraient envoyés à leur tour. Quant à ceux qui en étaient revenus, ils se crurent tout bonnement sauvés. «Oh ! sûrement, on ne pousserait jamais la barbarie jusqu'à nous y envoyer encore une fois ! » pensèrent les « anciens ». Hélas ! encore une fois, ils se trompèrent cruellement.

Le nombre des prisonniers de Kontoum s'éleva maintenant à 300.

Ils sont répartis dans deux endroits. Le pénitencier détenait ceux qui étaient condamnés à 9 ans et plus tandis que dans la prison étaient enfermés ceux dont la peine ne dépassait pas 9 ans. Ces derniers vivaient tranquilles, pleins d'espérance, sûrs de pouvoir rester désormais au « Purgatoire » en attendant le jour de leur libération. De fait, beaucoup d'entre eux ont été proposés aux mesures de grâce et leur rapatriement n'était plus qu'une question de signature et de temps. Au pénitencier, par contre, chacun s'émut à l'idée d'un prochain départ pour Dakpek ; d'autant plus que parmi les détenus, il y en avait qui avaient vécu ce séjour.

Aussi, ils se préparaient résolument et silencieusement à faire face aux éventualités. Six mois durant, à Kontoum, ils affichaient aux heures des corvées une apparence de paisible soumission, mais intérieurement, ils étaient résolus de lutter avec la « dernière énergie » pour rester à Kontoum « Plutôt mourir sur place que d'aller à DaKPeK ! » Tel était le mot d'ordre.

Donc, on s'encourageait, s'excitait, on organisait des brigades pour soutenir les courages chancelants, convaincre les timides et coordonner les efforts en vue d'une protestation le cas échéant « La mort pour la mort ! on n'ira pas ! On n'ira jamais ! Les préparatifs se faisaient dans la discrétion la plus absolue. Le chef du pénitencier lui-même n'en savait rien. Un certain nombre de camarades juraient de se sacrifier s'il le fallait pour sauver le reste des camarades. Des fois, dans les veillées, dans le silence de la nuit, les pieds dans les chaînes on se confiait les pensées secrètes et embrassant par le dos un camarade voisin, on se représentait l'avenir sous son aspect le plus tragique. Quelques uns disaient à voix basse d'une intonation déjà lasse mais émouvante : « Certes, nous voulons bien vivre, vivre encore, vivre toujours. Mais voici des circonstances autrement graves. Il faut bien que quelques uns d'entre nous se fassent immoler. Il le faut pour la vie et le bonheur de la collectivité. Devant la mort, nous n'avons pas le droit de reculer ni ne pouvons céder la place à qui que ce soit ! Notre lot est là, nous l'acceptérons et nous donnerons notre vie à tous ceux qui vivront ».

Ces paroles retentissent encore à nos oreilles et nous remuent jusqu'aux larmes, nous autres les survivants. Mais voici venir la sanglante matinée du 13 Décembre.

Ce matin-là, vers les 7 heures, le sergent Moulec vint, comme d'habitude, faire l'appel des prisonniers qui devaient aller aux corvées Une seule particularité : Moulec fit sortir du rang quarante prisonniers et les firent garder à part avant d'envoyer les autres aux chantiers.

Ce que voyant, tous les prisonniers s'émurent : «Serait-ce un nouveau convoi pour DakPek?»

Ils ne se trompèrent pas. Un camion entrait d'où descendaient une troupe de miliciens moï en équipement de campagne, fusils à l'épaule, baïonnette au canon, sac au dos. . ayant chacun en main une chaîne solide.

«On ne va pas à DakPek ! on n'y ira plus!» crièrent aussitôt les 40 camarades tenus en réserve.

Le mot d'ordre, les applaudissements, les cris, tout cela faisait un vacarme assourdissant. On se barricadait dans la salle même. Les prisonniers étaient décidés de barrer le passage aux miliciens.

Du dehors, Moulec - qui avait soin de se tenir à distance-cria :

— Que voulez vous?

— Nous n'irons pas à DakPek

— Et pourquoi pas?

— Les deux tiers du dernier convoi ont laissé là-haut leur peau. Nous n'y irons plus ! Vous vous souvenez des traitements barbares dont nous étions victimes! Eh bien nous n'irons pas mourir ainsi!

— Vous mourrez de même si vous ne partez pas.

— Eh bien, c'est à Kontoum qu'on mourra.

Toutes ces réponses faites à Moulec ont été dites par le camarade Nguyên Lung numéro 299 de son accent énergique net et clair. Le camarade Lung parla à Moulec, cria les mots d'ordre, excita ses compagnons à la résistance, fit face aux miliciens et veilla à la barricade Son attitude impressionna même le sergent chef de la prison. Comme tous les prisonniers faisaient cause commune, Moulec ne savait que faire. Il s'en alla faire son rapport à la Résidence et à la Garde Indigène.

Un moment après, les miliciens firent le siège de la prison Puis le Résident, le commandant, les gardes principaux, les sergents entrèrent, le révolver au poing. Dans la prison, les prisonniers crièrent :«Nous protesterons jusqu'à la dernière minute contre l'envoi des prisonniers à DakPek» Puis ils s'alignèrent serrés devant la porte de la prison. Tous étaient résolus de mourir. Leur représentant, Truong quang Trong n° 303 se tint à la tête de la colonne Il faisait preuve d'un calme impressionnant. Son sang-froid amalgamait la masse.

Sur l'ordre du Résident, Moulec le révolver en main, pénétra dans la salle et demanda :

— Où est le n° 299? (C'est le n. du camarade Lung)

— Personne ! crièrent tous les détenus, cependant, Trong de l'avant déboutonna son veston présenta sa poitrine et répondit en français :

— Le voici !

Moulec braqua le révolver et dit : « Le voilà ! »

Une détente et Trong tomba.

Truong quang Trong était un jeune bachelier de l'enseignement local Il était de son naturel doux et taciturne. Entre prisonniers on le surnommait « Une jeune fille de bonne famille ». Envers les camarades, il faisait souvent preuve d'une tolérance qui passait pour de la faiblesse.

Ce jour-là, à son poste, il a cependant donné l'exemple le plus vivant du sacrifice altier et du courage réfléchi et calme devant la mort.

Quand Trong se fut affaissé, les prisonniers montèrent les uns après les autres. D'un côté des cris, des protestations bruyantes ; de l'autre Moulec et ses compagnons firent jouer sans interruption leurs révolvers. Un deuxième tomba puis un troisième un quatrième... les cadavres s'amassaient les uns sur les autres. On mourait, un cri à la bouche, étranglé par la balle. Les révolvers éclataient, les miliciens et leurs chefs s'agitaient et couraient, tiraient comme dans une véritable guerre - Encore, si les détenus avaient une seule arme, le plus frêle bâton en main ! Hélas ! ils se donnaient en holocauste, dans ce massacre-là,

Quatre minutes étaient écoulées. Seize prisonniers étaient abattus. Quelques-uns mouraient, d'autres s'agitaient, les entrailles découvertes Parmi ces 16, 8 étaient morts dans la mêlée. Nous ne retînmes plus que 6 noms ;

Truong-quang-Trong natif de Quang-Ngai, Dang-thai-Thuyên natif de Nghê-An, fils de Dang-thai-Thân un vieux révolutionnaire de 1905, mort à Nghi-Lôc en 1909.

Nguyên-Lung originaire de Hatinh
Lêtrong Kha QuangNgai
Ngô Thi — Hatinh
Nguyên Thi — (?)

Puis les Linh entrèrent et dégagèrent la salle. Ils creusèrent une fosse, y jetèrent les cadavres et les enterrèrent sommairement. Lorsque, plus tard, les survivants de la manifestation obtinrent l'autorisation d'exhumer les ossements de ces 8 camarades afin de les enterrer convenablement, ils virent les squelettes dans la position la plus stupéfiante Quelques uns avaient été ensevelis debout, un autre, avait le cou brisé, un autre, la colonne vertébrale cassée au milieu. On rajusta les ossements et procéda à une seconde inhumation. Mais déjà, on ne pouvait plus identifier les morts.

Un de ces jours, une vieille femme et sa bru, une jeune veuve, vinrent à Kontoum. Elles s'arrêtèrent perplexes devant ces tombes. A leur air on vit bien qu'elles auraient voulu connaître le tombeau authentique de leur fils et époux. Quelques détenus leur répondirent une larme aux yeux. « Mesdames, pleurez-les tous, visitez toutes ces 6 tombes : parmi eux était votre enfant,— et votre époux ». Les deux femmes soupirèrent. Un long sanglot. Puis elles divisèrent le paquet de baguettes d'encens qu'elles avaient emporté, en firent 6 petits faisceaux, les brûlèrent sur les 6 tertres anonymes, pleurèrent un long moment, s'éloignèrent d'un pas chancelant, les yeux rivés sur la route.

POUR ÊTRE SOCIALISTE

par Léon Blum

(Suite)

Supposez que ce programme se limite aux productions vraiment utiles et ne gaspille plus tant d'activité laborieuse pour satisfaire — ou lui-même pour créer — des besoins factices, des modes d'un jour. Ne croyez-vous pas que cet effort discipliné suffirait pour assurer à chaque homme ce que l'humanité lui doit de naissance. Le bien-être, sinon le bonheur ? N'y a-t il pas place pour tous sous le soleil ? Le travail commun ne peut-il assurer à chacun une nourriture abondante, des vêtements commodes, un logement spacieux et sain, le libre usage de toutes les ressources et de tout l'outillage collectifs ?

Vues chimériques, nous dira-t-on. Mais où donc est la chimère ? Nous venons de voir pendant cinq ans, l'humanité se plier à une discipline de destruction et de mort, Ne pourra-t-elle accepter une discipline de création et de vie ? Pendant cinq ans toute l'activité des hommes s'est trouvée réellement ordonnée sur un plan commun, vers un but unique. Nous voulons faire pour l'avantage commun ce qui s'est fait pour la misère commune ; au profit de tous, ce qui s'est fait au profit de quelques-uns. Si nous avions disposé pendant cinq ans, à notre guise et sans conteste, de toutes puissances du travail de toutes les richesses de la terre, doutez-vous que nous eussions ordonné le monde selon nos chimères ?... Vues misérables, viendra-t-on nous dire encore ! Théories qui n'invoquent et ne veulent satisfaire en l'homme que l'appétit purement matériel !...

Ce serait déjà beaucoup que les satisfaire. Ce serait quelque chose d'avoir purgé la société des maux qui la déshonorent, et qu'un cœur pitoyable, un esprit droit ne peuvent contempler sans révolte et sans honte : la misère, la faim, tout leur lamentable cortège de maladies, d'abêtissements, de dégradations. Mais il n'est pas vrai que nous nous adressions à l'animal humain, à la bête humaine Nous nous adressons, vous l'avez vu, à ce qu'il y a de plus pur, de plus élevé dans l'homme : l'esprit de justice, d'égalité, de fraternité. Dans l'esclave opprimé, nous voulons susciter cette moralité nouvelle qui s'éveille avec la liberté.

La liberté du corps entraîne celle du cœur et de l'esprit. En brisant la servitude du travail, nous entendons briser toutes les servitudes. Le socialisme transformera, renouvellera la condition de la femme, la condition de l'enfant, la vie passionnelle, la vie de famille. Il comporte comme une libération, comme une épuration universelles. En créant et en organisant le loisir pour tous les travailleurs, — loisir vrai où l'activité persiste, et non pas repos accablé après le surmenage d'un labeur excessif, — il permettra l'accession de tous aux plus nobles occupations humaines ; il ouvrira tout grands à tous les trésors de la science, des lettres, de l'art. Je me rappelle ce mot profond d'un philosophe : « Tout dans l'arbre veut être fleur. . . » Dans l'humanité aussi tout aspire à la floraison, au plus riche épanouissement de l'esprit et de l'âme. Cet instinct, refoulé jusqu'au tréfonds de la conscience par toutes les contraintes, par toutes les misères sociales, c'est le socialisme qui saura lui rendre sa force et sa splendeur.

...

Vous l'avez remarqué sans doute : je suis arrivé au terme de ces quelques pages sans vous parler de l'événement formidable dont nous nous dégageons à peine et dont l'ombre pèse encore sur nous. Je n'ai tiré de la guerre que des arguments accessoires ; je n'y ai fait que de rares et indirectes allusions.

J'aurais pu y puiser au contraire les moyens essentiels de ma preuve. Il m'eût été facile de vous montrer qu'entre le capitalisme et la guerre il existe comme un rapport de connexion nécessaire, que ces deux puissances de mal naissent l'une et l'autre et ne disparaîtront que l'une avec l'autre. Poursuivant l'analyse, j'aurais pu vous faire saisir, dans le déroulement même de la guerre, l'opposition croissante des intérêts capitalistes avec l'intérêt commun, la nécessité croissante des méthodes d'organisation collective. J'aurais pu vous montrer l'incapacité du capitalisme à résoudre les problèmes écrasants que la guerre lui a légués :

Son impuissance éclate à tous les yeux. Nous le voyons plier peu à peu sous le poids des charges qu'il a lui-même accumulées. Nul ne peut plus douter qu'en faisant déclencher cette guerre, il ait signé, à plus ou moins long terme, son arrêt de déchéance et de mort... Mais je ne suis pas entré dans ces développements que semblaient pourtant imposer les circonstances... Je vous ai parlé comme je l'aurais fait avant la guerre. C'est à dessein.

La guerre a projeté comme un éclairage brutal et soudain sur les vices essentiels de la société bourgeoise. Elle a déchiré soudain le voile sur la réalité des choses. Mais cette réalité préexistait à la guerre, et c'est pourquoi nous étions socialistes avant la guerre. Nous ne voulons pas faire de vous des socialistes de pur sentiment. Il faut autre chose qu'une commotion de révolte contre le spectacle affreux que le genre humain vient de subir. Il nous faut votre adhésion réfléchie, totale. Aussi me suis-je appliqué à montrer, non pas les arguments actuels du socialisme, mais ses raisons fondamentales, celles qui n'étaient pas moins vraies aujourd'hui qu'hier et qui resteront vraies demain, jusqu'à la transformation inévitable.

Ce qui est exact, c'est que la guerre aura hâté singulièrement le moment où les idées maîtresses du socialisme doivent s'incorporer à la conscience universelle...N'est-ce pas étrange? L'humanité ne s'élève que lentement au niveau de certaines idées, si claires cependant, si impérieuses, qu'il semblait qu'elles dussent s'imposer aussitôt à toute raison. Les quelques races dont nous connaissons l'histoire ont développé les germes d'une richesse et d'une perfection telles que rien de plus grand ne paraîtra jamais sous le ciel. Et cependant que de vérités sont devenues essentielles, élémentaires pour nous, que ces grands hommes n'avaient jamais aperçues ! Un Platon n'a pas même soupçonné la barbarie, l'effroyable iniquité du droit de conquête et de l'esclavage. Un Rabelais, un Pascal n'ont même pas entrevu les principes moraux et politiques que la Révolution française a publiés dans le monde et que la raison humaine ne discutera plus. Si la question s'était posée devant eux, ils l'eussent résolue comme nous. Mais elle ne se posait pas ; elle ne pouvait pas se poser encore. . Puis il semble soudain qu'à un moment déterminé de l'histoire, l'intelligence des hommes acquière comme un sens nouveau.

Il en est ainsi du socialisme. Nulle vérité plus évidente dès qu'on l'a une fois conçue. Le seul étonnement, c'est qu'on puisse le contester et qu'on ait pu la méconnaître, c'est que tant de grands esprits aient pu passer à côté d'elle sans l'entrevoir, comme jadis les navigateurs, sans s'en rendre compte, passaient à côté de continents inconnus Mais aujourd'hui nous avons touché la terre nouvelle. La guerre aura devancé l'heure où, pour tous les hommes, pour tous ceux du moins qui ne refusent pas obstinément d'ouvrir les yeux, le monde apparaîtra sous un aspect imprévu, s'illuminera d'une lueur inconnue et inévitable.

Ce jour-là, l'humanité ne comprendra plus comment elle a pu entretenir autour d'elle, des siècles durant, tant de mensonges et d'erreurs absurdes. Laissez-moi user encore d'une comparaison. Il y a deux cents ans, les chirurgiens ont pratiqué pour la première fois l'opération de la cataracte, et rendu la vue à des aveugles-nés. On a pu comparer alors l'idée qu'ils se faisaient du monde dans leur nuit et celle que leur fournissait la vue restituée. Ils avaient cru se représenter, par ouï-dire, à travers leurs sensations incomplètes ce qu'est un visage humain. Mais, au contraire ils ne se représentaient rien d'exact. Ils avaient vécu dans un monde d'illusions étranges et mensongères qui ne s'étaient dissipées pour eux qu'avec les ténèbres qui les entouraient. Ils ne saisissaient la réalité du monde qu'une fois la taie arrachée de leurs yeux. Le socialisme, une fois conçu, produit en nous la même révolution spirituelle. C'est la taie arrachée à notre intelligence. Pour la première fois la réalité de l'univers social nous apparaît, et nous nous rendons compte que, jusqu'alors, nous avions vécu dans le préjugé, dans la routine absurde, dans le mensonge, dans la nuit.

C'est à cette tâche de délivrance que nous vous convions, jeunes gens. Pour vous-mêmes d'abord, puis pour ceux qui vous entourent et que vous pourrez persuader. Vous êtes l'espoir, vous êtes la vie qui vient, la sève qui monte ; de vous va dépendre le sort prochain de l'humanité. Réfléchissez, examinez. Vous êtes à l'instant des choix décisifs, puisque c'est à votre âge que la pensée et l'action s'aiguillent pour le reste de l'existence. C'est à la fin de la jeunesse et dans tous les premiers moments de l'âge mûr, pendant ce court intervalle de quelques années, que toutes les pensées fécondes de la vie se formulent, que les résolutions efficaces d'action se fixent en nous. L'alternative capitale vous est donc offerte. Irez-vous du côté de l'avenir ou du côté du passé, du côté de l'iniquité ou du côté de l'égalité, du côté de l'égoïsme ou du côté de la fraternité ? Vous ne pourrez pas rester neutres ; il faut vous prononcer, il faut choisir... Eh bien ! vous vous rangerez avec la justice, avec la vérité, avec la vie. Vous ne ferez pas de bas calculs ; le défaut de votre âge est le choix aventureux plutôt que le calcul mercenaire Vous écouterez l'appel généreux et chaud de votre cœur... Et si vous surprenez, autour de vous, la tentation vile d'aller du côté du plus fort, rappelez à ces égoïstes imprudents que la force elle-même, en un jour peut-être prochain, sera au service de la justice...

FIN

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

Imp. spéciale « Le Travail »

Tirage [illegible]00 exemplaires le 5/3/37

2e ANNÉE N° 25 — LE NUMÉRO 7 CENTS — VENDREDI 12 MARS 1937

LE TRAVAIL

Nous avons en main les preuves des faits que nous avons relatés dans notre journal.

Qu'on nous laisse libres de les produire devant le Tribunal !

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

	Indochine et France	Etranger
Abonnement : 1 an	3$50	1 an 5$00
6 mois	1$80	6 mois 2$50
Abonnement administratif		1 an 7$00
		6 mois 4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

Les cinq procès du «TRAVAIL»

L'offensive contre notre journal est générale et concertée. Elle doit être animée par une volonté occulte qui a juré notre perte. Le signal de l'attaque est donné par la poursuite engagée contre nous pour «atteinte au respect dû à l'autorité française dans les colonies». Depuis la parution de notre journal, nous sommes constamment l'objet des brimades administratives. Partisan de l'absolutisme colonial, M. Tholance ne peut tolérer d'autres volontés que la sienne. Il ne veut entendre parler ni de revendications ni de représentation ouvrières. Il exige pour le Tonkin l'ordre parfait des esclaves et le calme absolu des morts. Il veut écraser dans l'œuf le mouvement revendicatif des masses laborieuses de ce pays. Il n'a pas réussi. Aux dernières élections de notre camarade Trinh van-Phu, il a lancé une circulaire signalant à ses subordonnés que Phu est un candidat anti-français et du parti communiste indochinois.

En ce pays, cette circulaire équivaut à un ordre de persécution.

Nous avons triomphé malgré

Nous n'en tirons aucune gloire. Au contraire, nous éprouvons une grande inquiétude, car si les classes moyennes de Hanoi ont voté pour nous, c'est qu'elles sont profondément atteintes. Au lieu de profiter du coup de sonde que nous venons de jeter pour orienter sa politique dans un sens plus libéral, le gouvernement du Tonkin, cherche, au contraire, à nier cette montée des masses qui souffrent et qui demandent des réformes en se livrant à une politique de violente répression. Une deuxième circulaire 11.S.CB. N° 273 fut lancée, le 6 janvier 1937 contre nous. On recommanda à tous les services administratifs de ne pas lire notre journal antifrançais et communiste. A la suite de cette recommandation des centaines d'abonnés fonctionnaires nous ont retourné le journal. Mais ce n'est pas encore fini; on a fait arrêter et poursuivre nos vendeurs, pour défaut de

(suite en 2e page)

LE MONDE OUVRIER

DEVANT LA CONTRE-OFFENSIVE PATRONALE

Depuis des mois, une vague de grèves ouvrières a déferlé par tout le pays. Plus généralement, un mouvement revendicatif s'est levé, s'est propagé, englobant de larges masses qui, depuis des décades, avec résignation, peinent et souffrent, et se laissent exploiter.

Au début, le patronat, comme déconcerté par les soubresauts d'un prolétariat jusque là docile, parce que « maté », « dompté » de la belle manière, a manifesté une résistance plutôt débile. Il a bien tenté de briser les premiers élans du mouvement ouvrier, il a bien fait tout son possible — et l'impossible — pour sauvegarder ses intérêts « menacés ». Mais, dans la majorité des cas, il a dû reconnaître, n'ayant pas le temps ni l'esprit d'improviser des sophismes adaptés aux particularités indochinoises, la légitimité des revendications modestes de leurs salariés. Et des concessions furent consenties qui n'étaient pas considérées comme des sacrifices exagérés.

Puis, parallèlement au développement du mouvement des masses exploitées, s'affermissent, s'organisent les forces de la réaction. La contre-offensive patronale, souvent favorisée par une bureaucratie réactionnaire, se dessine et devient nettement belliqueuse, provocatrice. Elle a pris, depuis, la forme caractérisée des renvois, sans préavis ni motif, ni même indemnité, des renvois frappant les ouvriers suspects

Ce sont, pour ne citer que les cas récents, les renvois et expulsions en masse aux mines de Hongay-Mondzuong — Campha.

Ce sont les renvois d'ouvrières des bonneteries de Hanoi, après la signature du contrat collectif. Quatre d'entre elles n'ont été réintégrées qu'à la suite de démonstrations de solidarité de leurs camarades. Deux ont été définitivement mises sur le pavé.

Ce sont les renvois des 72 navigateurs des 8 chaloupes de la Maison Sauvage de Haiphong. Leur faute ? Ils ont osé réclamer à la direction leur arriéré de 2 mois de solde. Ils ont été sommés de quitter immédiatement et définitivement les chaloupes On ne leur accordait même pas le temps ni la permission d'emporter leurs effets.

Ce sont les renvois de 220 coolies de la Cimenterie de Haiphong. Les 430 coolies qui y étaient employés ont réclamé une augmentation de solde qui leur a été déjà accordée. La moitié d'entre eux se virent frappés de proscription par les deux caï entrepreneurs au moment où ils revenaient au chantier. Les uns avaient travaillé à la Cimenterie depuis 20 ans, les autres depuis 10 ans. Etait-ce parce qu'ils avaient commis l'intolérable crime de s'être amenés — avec tous leurs camarades, d'ailleurs — à la Sûreté pour réclamer la libération de 12 ouvriers arrêtés ? Ou bien plus simplement, et plus véridiquement, c'était parce que, si on les acceptait dans l'entreprise, on devrait tenir la promesse faite de majorer leurs salaires ?

Ce sont enfin, tout récemment, les renvois en masse à la SFAIE et à la S. C. T. de Nam-Dinh. On a commencé par des ouvriers qui n'ont même pas assisté à la grève. Puis la série des persécutions continue. Des centaines d'ouvriers sont mis sur le pavé ; des dizaines de familles livrées au chômage, à la misère, et à tous les maux qui constituent leur cortège inévitable et naturel. Vous êtes libéré politique, on vous congédie ! Vous n'êtes pas libéré politique, on vous congédie quand même ! Et pour la première fois, la répression prend une forme subtile, ingénieuse «humanitaire» même. On ne dit à personne : le patron vous chasse ! On dit à presque tout le monde : le patron vous accorde un congé ! Une permission spontanée, quoi.

Dans d'autres branches industrielles, les patrons entament leur travail d'organisation. Des pourparlers continuent, qui ont pour but de ne pas faire de nouvelles concessions ou de chercher à réduire les concessions déjà faites.

Ce n'est pas tout.

La contre-offensive ne revêt pas seulement la forme d'une lutte contre les intérêts matériels de l'ouvrier. Elle s'organise en même temps dans la haute sphère de l'état-major intellectuel du patronat, dirigée par des demi-intellectuels plus ou moins teintés de fascisme.

Alors, elle se distingue par sa clairvoyance, sa profondeur de vue (!) Pratiquement, elle se concrétise dans la lutte contre l'octroi éventuel, imminent de la liberté syndicale.

On a vu des campagnes de presse montées à cet effet. Avant le « faux pas » irréparable, avant que le Gouvernement de France ne se décide à accorder aux masses indochinoises, cette unique arme de défense, nécessaire entre toutes, sans laquelle rien de sérieux ne pourrait être entrepris, la liberté syndicale, de l'autre côté de la barricade, on n'hésite point à avancer des non-sens sociologiques ou psychologiques, à user d'arguments autant fragiles qu'incohérents, en vue d'attirer l'attention d'un Gouvernement qu'on craint trop libéral sur les dangers et les catastrophes que pourrait entraîner la promulgation en Indochine de la loi de 1884.

En voulez-vous, des spécimens de cette argumentation «fasciste-patronale »?

En voici un : « Les ouvriers annamites n'ont pas « la plus élémentaire idée des intérêts de la collectivité, de ceux de l'industrie dans laquelle ils travaillent, de leurs propres intérêts seulement ». Tout doux ! De leurs propres intérêts, ils ont bien pris conscience! Et on a tout l'air de poser comme axiome que les intérêts ouvriers ne font pas partie intégrante des intérêts de la collectivité !

Autre spécimen.

L'ouvrier annamite n'a pas ces « éléments individuels » nécessaires pour composer l'armature des groupes [...] il a toujours besoin d'un chef et « s'il quitte un chef, c'est pour se confier à un autre ». Or jusqu'ici son chef, l'autorité «légitime» a été le patron ; l'introduction des syndicats risquerait de la ruiner, de lui substituer l'autorité illégitime sans doute de ces organismes nouveaux, de nuire à « ce caractère familial des relations qui vivifient et rendent plus compréhensifs, voire cordiaux, les rapports de patrons à ouvriers ». En somme, des affirmations gratuites, des craintes mal fondées, des regrets inopérants que nous avons vu exprimés à d'autres heures de l'histoire, au cours du mouvement ouvrier français ou international ! Personne n'ignore plus par exemple qu'avec le développement de la grande industrie, le « caractère familial » tant prôné est condamné à disparaître, que d'ailleurs, historiquement parlant, il ne constitue qu'un vernis de philanthropie destiné à étouffer la conscience ouvrière.

On affirme encore que les récentes grèves n'ont été fomentées que par de rares « meneurs » et non engendrées par l'oppression et l'exploitation sans mesure des masses laborieuses, que le syndicat sera inopérant dans ce pays ; qu'il constituera « le plus dangereux instrument politique ». On identifie le régime des syndicats avec celui des soviets. On glorifie ces patrons de France — « pas des plus mauvais » — qui se refusent à employer des ouvriers syndiqués !

Nous aurons tout entendu !

Pour jeter la panique et gagner du temps, tous les moyens sont bons tous les inconhérences et illogismes sont de mise !

Pendant ce temps, le mouvement des masses acquiert, dans les luttes coûteuses, douloureuses, une conscience plus ferme de leurs intérêts. Elles [...] et apprennent tout par expérience. Devant les renvois en masse, les provocations les tracasseries patronales, leur conscience de classe s'éveille et prend corps; la nécessité d'une organisation solide pour faire face aux répressions des propriétaires d'usines ou de mines s'avère urgente ! Déjà même, nous avons pu enregistrer les premières manifestations expresses de solidarité internationale entre le prolétariat de France et celui d'Indochine. Il est indéniable que le mouvement ouvrier indochinois a gagné en profondeur.

Dans l'étape présente de la lutte, la liberté syndicale, plus que jamais s'impose, la liberté syndicale complète sans restrictions, ni rognures, non dénaturée par les péripéties d'une pénible acclimatation !

Le Gouvernement de Front Populaire a dit aux masses d'attendre.

« Attendre, oui, mais pas trop longtemps » !

Car l'attente coûte et le Gouvernement de Front Populaire doit prendre en considération les maux qu'elle perpétue et aggrave !

L'octroi de la liberté syndicale aura été le premier pas ferme, dans la politique de confiance que les travailleurs indochinois sont en droit d'attendre de leurs frères de France et du Gouvernement de Marius Moutet.

La défaite douloureuse des 8000 GRÉVISTES DE NAMDINH

Après un mois de lutte, de souffrances et de misères inimaginables, les 8.000 grévistes ont repris le travail depuis le 1er mars malgré les minces satisfactions qu'ils ont obtenues.

Des certaines d'ouvriers soupçonnés d'être les meneurs de grèves ont été brutalement renvoyés D'autres ont été arrêtés, poursuivis pour entrave à la liberté du travail !

L'Administration a donné main-forte au patronat pour écraser le mouvement revendicatif des ouvriers dont la demande a été trouvée très raisonnable par le délégué du gouvernement métropolitain.

Nous réclamons énergiquement la libération immédiate de ceux qui sont arbitrairement arrêtés et la réintégration de ceux qui sont renvoyés, victimes de la vengeance patronale. Nous publierons prochainement une brochure sur les causes et effets de cette grève englobant plus de 8.000 ouvriers et se déroulant dans l'ordre et le calme. Nous mettrons à nu le rôle néfaste de la police et de la sûreté de Nam-Dinh dans la répression déclenchée par la direction de La Cotonnière et de la Sfate dont la triste et meurtrière réputation est universellement connue

A LA COUR D'APPEL DE HANOI

Les grévistes condamnés de Namdinh voient leur jugement confirmé

On se rappelle la grève que déclenchaient en Novembre dernier les ouvriers de la fabrique de Tapis à Nam-Dinh.

Au même moment où les mineurs de Hongay et de Cam-pha partaient pour le vaste mouvement revendicatif pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et pour la conquête des lois sociales et la liberté syndicale, les ouvriers de la fabrique des tapis s'accordaient aussi de remettre à leur patron des revendications sur plus d'un point justifiées

Au même moment aussi nous avons alerté les grévistes des provocations possibles dont le but est de saboter l'unanimité et le caractère pacifique de leur mouvement. Nous avons tiré des grèves de Cam-pha et de Hongay des enseignements nécessaires et nous avons insisté particulièrement sur les manœuvres provocatrices qui ne manqueraient pas de se produire. Hélas, nous n'avions pas tort car les ouvriers de la fabrique des Tapis furent les premiers à en être victimes Le résultat, on le sait, la condamnation de 11 d'entre eux à 15 jours d'emprisonnement.

Voici, selon les condamnés, comment la provocation a eu lieu. Nous ne croyons pas inutile de la relater.

Vers mi — novembre les ouvriers adressaient au patron une liste de revendications parmi lesquelles nous remarquons.

1·) Le retour au barème de payement de 1933

2·) Un jour de repos par semaine, le congé aux jours fériés.

3·) De l'eau chaude comme boisson pour les ouvriers travaillant la nuit.

4·) La suppression de la limitation des besoins naturels.

5·) La suppression des amendes.

Le travail à la fabrique était fait à la tâche. Les tâcherons au nombre de 260 se divisaient en deux équipes travaillant chacune 11 heures et demie par jour. Voici comment on les payait. Pour 2 mètres carrés de tapis on recevait 0$30 (3f) en 1933. En 1936 ce prix tomba à 0$194 (1f94) Les amendes naturellement rognaient sur les salaires.

La rationalisation consistait justement en la mesure limitant le nombre et la durée des besoins naturels des ouvriers. Ces derniers ne pouvaient, avant leur grève, se servir des cabinets que 3 fois par jour et pendant 5 minutes chaque fois.

On comprend aisément leur indignation.

Le 25 novembre, après avoir essuyé

(Suite en 2e page)

CHOSES ENTENDUES

Un rêve de marquis

Depuis quelque temps, M. André de Monpezat a des nuits agitées. Le pôvre ! Son sommeil, calme et serein naguère est peuplé de rêves, troublé par d'effarants cauchemars. Dans son cerveau enfiévré, des images hallucinantes désordonnées, abracadabrantes se déroulent a la cadence d'un film :

Un temps lourd, orageux. A l'horizon la redoutable silhouette d'un Syndic de Faillite se détache nettement sur le ciel noir : M. Justin Godart.

Le vent se lève, il souffle en rafales. Des clameurs, indistinctes d'abord puis qui vont en s'amplifiant, retentissent de toutes parts : des milliers et des milliers de poings fermés se lèvent ; « Vive le Front Populaire-Syndicats. »

Une nouvelle silhouette s'est soudain substituée à la première. Une voix grave se fait entendre : « Travailleurs Annamites ! La C. G. T réunifiée compte maintenant plus de cinq millions d'adhérents ; elle est l'expression de la Volonté de la classe ouvrière française. Camarades Indochinois, venez à nous ! » Après M Justin Godart, le citoyen Léon Jouhaux.

Rue Paul Bert, un soir, de cinq à sept. Des bécons tendent des journaux aux promeneurs. La Volonté Indochinoise sans doute ! Non pas. Le titre de la feuille qu'offrent les vendeurs est imprimé en gros caractères rouges La Volonté du Peuple Indochinois. Horrible ! Affreux !

Rue de Tuyên-quang. Dans une maison d'aspect confortable, assis autour d'un guéridon, deux hommes conversent amicalement L'un, de taille moyenne grisonnant, le système pileux fortement développé, l'autre, grand, le visage glabre, le front largement découvert par une calvitie précoce : Alexandre Varenne et André Caffa. Entente cordiale. A cette vue, un spasme de dégoût soulève la poitrine de l'aristocrate dormeur.

Une route au milieu des rizières ; un long cortège de nha-qués haves, dépenaillés. Que sont ces paysans ? Que crient-ils ? Ce sont des métayers de Luc-Nam, de Haiduong, du Binh-dinh et autres lieux des bûcherons de Tuyên quang. Ce qu'ils crient : « La terre à ceux qui la cultivent ! Plus de propriétaires ! Plus d'exploiteurs ! »

C'en est trop. « Holà, boys ! Mon armure, ma lance, ma rapière ! Qu'on selle mon destrier ! Ces serfs, ces manants, vont voir de quel bois je me chauffe. »

Silence absolu ; personne ne répond. Ivre de fureur le marquis veut se mettre sur son séant, sauter à bas du lit. Impossible ; ses membres sont paralysés, des liens invisibles le retiennent sur sa couche : il tente un dernier effort . . .

Le poil hirsute, le visage baigné de sueur, Monsieur le Marquis André de Monpezat regarde, d'un œil hagard, le jour qui luit à l'horizon vermeil.

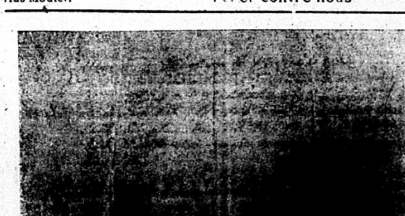
C'était un rêve, rien qu'un rêve.

Avis aux abonnés

A ceux qui ne nous ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, nous demandons de le faire d'urgence. Nous en avons besoin pour soutenir la vaste offensive que la réaction vient de déclencher contre nous



Obéissant à un communiqué secret de Son Excellence le Résident Supérieur au Tonkin, Son Excellence le Tông-Dôc Vi notifie aux Tri-phu, Tri-huyện de la province de Thai-Binh que le 17 janvier courant, le parti communiste indochinois délègue le nommé Trinh-van-Phu pour se présenter à l'élection d'un siège à la Chambre des représentants du Peuple à Haiphong. Le P.C.I. fait distribuer des tracts dans tout le territoire du Tonkin pour faire la propagande pour le nommé Trinh van-Phu. Si vous trouvez dans votre circonscription des tracts ou des suspects, vous devez m'en prévenir d'urgence.



Le Tri-huyện de Dông-Quan notifie aux chefs et sous-chefs de canton, aux maires et adjoints de village que, suivant l'ordre de la Résidence Supérieure transmis par les autorités provinciales, la circulation de la brochure : Le Front populaire de France et les revendications de la population indochinoise de Nguyên-van-Tao est interdite dans la circonscription.

Si vous trouvez des détenteurs ou des lecteurs de cette brochure, vous devez m'en prévenir.

La parole est à M. Brévié

Les prix n'ont cessé de monter. La spéculation bat son plein. Les denrées de première nécessité accusent une hausse vertigineuse. M. Tholance assiste indifférent à cette affamation générale

Quelques réunions de façade, des discussions oiseuses, deux ou trois circulaires comme signes de vie. Voilà tout ce qu'on a fait pour enrayer les hausses illicites. Les masses laborieuses sont durement frappées par le nouveau coût de la vie. Les ouvriers, en particulier, voient leur capacité de consommation réduire de plus de moitié. Leur salaire ne leur suffit plus à acheter le riz quotidien. Pour ne pas crever de faim, ils doivent manger des patates ou d'autres céréales à meilleur marché. C'est le cas, par exemple, des 2 000 ouvriers de la Société Cotonnière de Haiphong ; ceux-ci mélangent leur riz avec du maïs.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les ouvriers demandent une augmentation de salaire. Le patronat s'y oppose brutalement et provoque les grèves. C'est ce qui explique la vague de grèves qui déferle du Nord au Sud de l'Indochine depuis novembre dernier.

D'aucuns cherchent à assimiler le mouvement à l'effet d'une contagion La contagion est impossible sans une base matérielle. De même on ne peut mettre artificiellement en branle des dizaines et des dizaines de milliers d'hommes. La misère des masses, l'intransigeance brutale et insolente du patronat, voilà la véritable cause.

L'attitude des magnats du capital s'explique par deux raisons. D'abord leur rapacité sans bornes. Ensuite leur tentative de rejeter sur le Front populaire la responsabilité de la misère des masses laborieuses et d'entraver l'expérience économique et sociale du gouvernement de Front populaire.

En effet, les revendications ouvrières sont des plus modestes et pleinement justifiées par la cherté de la vie actuelle. La reprise économique d'autre part est un fait reconnu par M. Chenu, président de la Chambre de commerce de Haiphong directeur des Cimenteries et détracteur enragé des lois sociales, dans son discours lors de la visite de M. Godart.

N'importe : Le patronat ne veut rien y entendre. Combattre l'influence du Front populaire, dénigrer la politique du gouvernement de Front populaire, « démontrer que cette politique mène à la ruine, à la misère » voilà sa ligne politique.

« Le patronat ne comprend pas la nécessité de l'adapter aux circonstances, c'est sur lui que retombe toute la responsabilité des récentes grèves », a déclaré M Godart à un de nos confrères.

Cette déclaration, conclusion d'une enquête sur place, légitime les luttes ouvrières qui viennent de se dérouler et clouer au pilori tous les fascistes et profascistes qui crient au « désordre » et à la « main de Moscou ».

M. Brévié a bien fait de réparer en partie l'injustice dont sont victimes les fonctionnaires à nouvelle solde en majorant leurs appointements de 15./· Il a bien fait aussi d'augmenter de 20 à 40./· la solde des cadres subalternes du mandarinat et des journaliers dans les services publics. Ce faisant, il a reconnu la nécessité d'un réajustement de salaire posée par l'augmentation du coût de la vie.

Qu'attend-il donc encore pour faire quelque chose dans ce sens en faveur des masses ouvrières ?

Pourquoi s'est-il borné au cadre administratif ? Se sent-il impuissant devant le capital ?

La « population déshéritée », en particulier les ouvriers, est en droit d'attendre quelque chose de lui en tant que représentant d'un gouvernement de Front populaire.

Comme chef de la Colonie, il a dû remarquer les licenciements abusifs qui viennent de se produire et qui menacent de se généraliser.

Nous avons relaté le renvoi scandaleux d'une centaine de mineurs de différentes régions et d'une soixantaine d'ouvriers de la Société Sauvage à Haiphong. Le crime de ceux-ci est d'avoir osé réclamer les salaires arriérés ou demandé quelques sous de plus. La même chose chez M CHENU. lui qui a majoré le prix de vente de son ciment depuis janvier et qui refuse de desserrer sa bourse en faveur de ses ouvriers. Il vient de jeter sur le pavé 230 d'entre eux parce qu'ils lui ont réclamé l'augmentation de leur salaire et le salaire des cinq jours de congé pendant le Têt, salaire que leur accordent les règlements en vigueur. La Société Sauvage pousse l'insolence et la provocation jusqu'à renvoyer tous les grévistes et à payer aux jaunes le salaire demandé par ces grévistes. Dans ces exécutions en masse et ces provocations, la police prête main forte au patronat. C'est elle qui le guide dans le choix de sa proie. Après quoi, il se déclare cyniquement « neutre » dans les conflits du travail. Le commissaire Delamothe tient aux coolies des Cimenteries qui sollicitent son intervention au sujet du congé payé à l'occasion du Têt ce langage : « Il faut vous adresser à votre patron. Je n'ai pas le droit de m'immiscer dans ses affaires ». Mais où en est sa « neutralité », lorsqu'il fait arrêter 10 de ces grévistes ? De quel droit s'arroge-t-il de « s'immiscer » dans les affaires de ces coolies ? Et où est donc M Tholance avec sa circulaire sur le congé annuel payé ? Où est-il donc M. l'« Inspecteur du travail » ? Sait-il que presque toutes les entreprises ont volé aux ouvriers le montant de leurs cinq jours de repos pendant le Têt ? Sait il que dans quelques mines, le registre de la Société porte pour le congé annuel la mention « Payé » sans que l'ouvrier ait touché un seul sou ? Sait-il que le coolie de la Cotonnière de Haiphong n'a reçu à ce sujet que 23 sous au lieu de 27, salaire actuel ?

Nous dédions tous ces faits au chef de la Colonie Nous attirons tout particulièrement son attention sur les renvois scandaleux d'ouvriers qui viennent de se produire et qui ne sont que le prélude d'autres renvois plus scandaleux encore.

Qu'attend-il donc encore pour y mettre un terme ?

LES 5 PROCES DU TRAVAIL

carte de colportage après avoir refusé de nous la délivrer

En parlant de la nécessité de la représentation ouvrière dans ce pays où la classe ouvrière est inorganisée et dispersée, on nous poursuit pour « atteinte au respect dû à l'autorité française »

En nous attaquant aux mandarins tortionnaires et concussionnaires, on nous fait poursuivre en « diffamation. »

En dénonçant les brutalités des patrons européens qui considèrent comme un droit naturel celui de frapper leurs boys et leurs employés indigènes, on nous fait encore poursuivre en « diffamation ».

En dévoilant l'exploitation honteuse des patrons annamites de leurs ouvriers, on nous fait poursuivre toujours « en diffamation».

On a suscité cinq procès contre nous.

En réalité, nous n'en avons qu'un, contre la réaction coloniale et féodale.

Et, nous ne le perdrons pas tant que celle-ci, n'aura pas démontré qu'en Indochine elle n'a pas institué un régime des plus honteux d'oppression et d'exploitation.

Au moment de mettre notre journal sous presse, notre camarade Trinh-van-Phu a reçu une citation à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Hanoi, le 1er Avril 1937, pour manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique. Délit prévu et réprimé par l'Article 91§3 du code pénal modifié

Décidément, M. Tholance n'a pas perdu son temps !

Les grévistes de Nam-Dinh

un refus catégorique de la part de leur patron ils se mirent en grève. Comme il restait encore de l'argent impayé ils allaient tous le 27 le réclamer à leur patron

Il était 11h Ils attendaient impatiemment d'être payés de leur volonté. Comme tous parlaient à la fois il y a eu un peu de bruit.

Juste au moment où on l'attendait le moins un cri s'éleva : « **Đánh đi !** » (Frappez le) Personne ne savait d'où venait cette voix. Aucun ouvrier ne pouvait l'affirmer d'une façon précise. Toujours est il que comme par hasard se trouvaient là des agents de la police et ceux de la Sûreté. Ceux ci se mirent lestement à la besogne et arrêtèrent sans autre forme de procès 11 grévistes : Vucao-Tiêp, Do viêt Trung, Vu khoa Sang, Vu ngoc Quy, Nguyên viêt Pha, Pham viêt Minh, Dao van Gian, Pham van Hoe, Ngo van Dan, Nguyên quang Ca, Lê van Bien.

A l'instruction comme à la comparution devant le Tribunal provincial aucun des inculpés ne reconnut avoir lancé ce cri Les témoins (agent de la police et de la sûreté compris) ne purent non plus les accuser formellement de voie de fait sur la personne d'autrui.

Le Tribunal les condamna quand même à 15 jours de prison chacun.

La provocation, car il ne peut s'agir que d'une provocation, quoique ne désorganisant pas totalement la grève jeta quand même le désarroi dans le rang des grévistes Profitant de cette occasion le patron décréta alors le lock-out général

Les condamnés firent immédiatement appel contre ce jugement. Ils n'avaient, soulignons-le, aucun avocat pour les assister. Ils n'étaient pas en liberté. Même s'ils l'étaient ils ne pouvaient pas avoir d'avocat non plus. La raison en est fort simple : ils n'avaient pas d'argent et ils étaient en grève.

Mardi ils sont allés ainsi en appel. La Cour simplement confirma le jugement de Nam-Dinh.

De cette façon les 11 combattants de l'héroïque grève de la fabrique des Tapis furent condamnés.

Nous étonnons-nous de cette mesure prise contre eux ? non !

Non ! Parce que chez nous tout est possible.

Dans un pays où pour un article sur la représentation ouvrière « Le Travail » est poursuivi pour atteinte au respect dû à l'autorité française ; où pour avoir voulu saluer en M. Justin Godart le délégué spécial du Gouvernement de Front populaire on est accusé de « faire du communisme» ; où pour avoir voulu recevoir le délégué dignement on est dispersé sans ménagement ; où malgré le caractère ordonné et pacifique de la lutte des ouvriers affamés par les bas salaires et les lourdes amendes, usés par un travail de 10 ou 12 heures et par des peines corporelles, on entend encore des hommes tels que M., Virgitti prononcer : « *Il n'y a chez nous je vous l'affirme, aucune faiblesse* » comme si ici la répression n'est pas encore suffisante et qu'il faut une politique autrement plus ferme ; où le congrès par lequel la population fera entendre sa voix, reste toujours interdit par un simple arrêté dont la légalité peut être mise en doute ; où la population a besoin de dire ce qu'elle pense de ses misères, de ses souffrances, de sa volonté dans l'espoir qu'on mette fin à tous ces cauchemars : la famine la vente des enfants, la concussion mandarinale, tous les maux dont elle est toujours victime, eh bien ! nous disons, nous, que l'impatience des masses est profonde, elle a besoin de guides, de bons guides désintéressés car elle risque de prendre une tournure inattendue dangereuse et ce ne sont pas avec des provocations, des condamnations de toutes sortes qu'on l'apaise

L'Histoire est là pour fustiger les responsables.

Démissions

Depuis le 8 Janvier 1937 nos collaborateurs Phan Tu Nghia, Nguyên thê Vinh, Vu dinh Huynh, et Nguyên công Truyên, ont adressé une demande de démission du personnel du Journal

Tout en regrettant leur départ, la Direction du Journal ayant examiné les raisons invoquées a pris la décision de leur donner satisfaction.

Leur démission est comptée comme définitive à la date du 15 Février 1937.

"Le Travail" Partout...

Haiphong

A la compagnie Sauvage, après le renvoi de 78 navigateurs, le suicide du mécanicien Trân-Tich

Le 23-2 au soir, la chaloupe « Verdun » de la Compagnie Sauvage appareillait pour Ben Thuy. Quand elle arriva à Dinh Vu, près de Do Son, le chef mécanicien Tran-Tich dit Tran-Yem se donna la mort en se jetant à l'eau.

Ce suicide subit et obscur a mis en émoi la population ouvrière de Haiphong.

Pour comprendre les bruits qui courent sur la mort de Tich, il importe de remonter un peu loin. Le 23, les équipages de 8 chaloupes de la Compagnie Sauvage, qui avaient leur solde non payée depuis 2 mois, réclamaient leur dû. Refus du patron. Intervention des autorités locales. La Direction de la Compagnie dut s'exécuter, mais elle prit une revanche éclatante en renvoyant tout le personnel, soit 78 salariés.

Seul Tran-Tich reste en service. Seul il est expérimenté parmi les nouvelles recrues. Il serait forcé d'après les on-dit, étant donnée la situation, d'engager sa responsabilité pour tous les accidents survenus au cours du voyage.

Quand la chaloupe arriva à Dinh Vu, Tich se serait senti perdu devant une panne imminente.

Et ce serait par désespoir, qu'il se serait suicidé.

Toujours est-il que les circonstances sont obscures qui entourent cette mort.

Nous demandons qu'une enquête soit ouverte.

Hadong

Un exploit de la douane

Nguyên-huu-Liêu, du village de Liêu-bat-Ngo, phu de Ung-hoa province de Hadong a eu le malheur de posséder un terrain sis à 4 km de chez lui. Le 5 mars 1936, des agents de la douane découvrirent dans ce terrain, qui est tout proche du village de Tu-San, une certaine quantité d'alcool de contrebande. La déduction fut faite promptement, logiquement —oh ! combien !— et Liêu, le propriétaire du terrain, le vit condamné à 16$20.

Le cas n'est pas isolé Et ce règlement douanier, arbitraire, inique déraisonnable a fait jusqu'ici d'innombrables victimes parmi les campagnards innocents.

Il n'est pas exagéré de dire que la douane est le fléau du paysan annamite.

Huê

Le congrès des journalistes

Un congrès des journalistes du Centre a eu lieu le 23 — 2 37, dont l'ordre du jour fut fixé comme suit :

1) Formation d'un syndicat des journalistes du centre.

2) Etude des questions intéressant la corporation,

3) Relation avec les journalistes de la Cochinchine et du Tonkin en vue d'un congrès national des journalistes.

Le comité provisoire :

M.M Nguyên-qui-Huong, Pham-ba-Nguyên, Nguyên-xuân-Lu.

Ecrire à M. Nguyên-qui-Huong Tiêng-Dân Huê.

Après le départ de M. Godart, la répression sévit

Au cours de l'entretien de notre correspondant à Huê avec M.J. Godart, le Ministre s'est étonné de ce que dans toutes les requêtes, il y eût un vœu qui se renouvelait toujours. C'est le suivant :

« Contre toute répression, après le départ du Ministre ! »

M.J. Godart s'est étonné, parce qu'il ignorait le régime singulier sous lequel nous vivons. Il ne pouvait pas s'imaginer que dans la France d'outremer, il soit interdit au peuple de revendiquer quoi que ce soit, que ce soit un crime que d'aller manifester sa confiance au Représentant du Gouvernement de Front populaire, et que pour ce crime des élèves soient exclus de leurs écoles, des ouvriers chassés de leurs usines, des paysans privés de leur liberté, des institutions privées menacées de suppression...

L'inimaginable s'est réalisé.

Aussitôt après le départ de M. Godart, des ouvriers de diverses entreprises de Huê ont été menacés d'expulsion. Des grévistes du marché de Dông Ba ont assisté impuissantes à l'élévation arbitraire des taxes déjà trop lourdes. Des directeurs des institutions privées ont été avertis de la fermeture éventuelle de leurs établissements.

Par arrêté du Résident Supérieur Nguyên-huu-Phuoc a été exclu définitivement de l'Ecole pratique, pour un prétexte insignifiant.

La série des persécutions est loin d'être close.

L'épée de Damoclès est suspendue sur la tête de plusieurs ouvriers ou élèves. Ils seront tôt ou tard tombés par la répression fatale. Les prétextes varieront suivant les cas, Mais la cause profonde sera toujours la même.

Les masses laborieuses et les jeunesses scolaires s'attendaient bien à cela. Déjà ils ont télégraphié au Gouverneur Général et à M. Godart pour protester contre ces mesures de répression et pour solliciter l'intervention en faveur de Nguyên-huu-Phuoc et des autres victimes.

Quang-Nam

4.000 travailleurs de Thi-Lai ont attendu en vain M. Godart

Thi-Lai, de la province de Quang-Nam, est le plus grand centre de l'industrie artisanale de la soie en Indochine. La localité englobe 7 villages, possède 5.000 métiers avec 10.000 travailleurs et mérite bien une visite de la part de l'envoyé du Gouvernement de Front Populaire.

Le 28 Février M. Godart a déclaré aux délégations paysannes qui vinrent le voir à Tourane, que le lendemain, il irait à Thi-Lai. Aussi, le lendemain, sur la route reliant Tran-nam-Phuoc à ThuBon 4 à 5 000 personnes attendaient le délégué du Front Populaire. Ils ont attendu pendant 8 heures, en vain !

Sur la route locale de Thi-Lai à VinhTrinh, au barrage Dai Bàn, des centaines de coolies organisaient eux aussi une réception manquée.

C'est qu'il s'est passé la chose la moins attendue pour les masses, et la plus attendue pour les autorités. M. Godart a bien pris la route locale de Thilai à Vinhtrinh, a bien visité un barrage et des ateliers de tissage, mais il ne voit ni Dai Ban ni Thilai. Naturellement, il n'y a trouvé que ce qu'il plaisait aux autorités de lui faire voir. Aussi, par exemple, il n'a pas vu les brimades de M. le tri-phu de Duy-Xuyên, ni n'était au courant des arrestations arbitraires, dont celle de Luong Hoài venu pour demander à M. Godart la grâce de son frère détenu à la Guyane et celle d'une enfant de 15 ans.

Après une journée de vaine attente, les travailleurs de la région a adressé le télégramme suivant à M. Godart :

Godart passage Quinhon — 4000 travailleurs vous attendaient vainement hier pendant 8 heures Thilai prévu itinéraire vous expriment sympathie regret. stop. Trouverez journal travail nos revendications stop Protestons contre Triphu Duy-Xuyen arrestations arbitraires brimades.

Travailleurs Quang-Nam

Ces revendications nous ont été communiquées en effet :

1) *Revendications des travailleurs du tissage, tailleurs, menuisiers* : application des lois sociales, loi syndicale.

2) *Revendications des paysans* : Abolition de l'impôt personnel ; remède contre l'oppression mandarinale.

3) *Revendications de toute la population du phu de Duy-xuyên* : Protestations contre les contributions obligatoires pour les frais de construction du phu ; construction d'un hôpital, libertés démocratiques.

4) *Revendications des patrons de métier* : Libertés d'organisation de nos coopératives, conformes aux directives de M. Moutet et non pas aux intérêts du crédit agricole.

5) *Revendications des coiffeurs* : Suppression des patentes.

Un nouveau confrère

Nous apprenons la parution prochaine de l'hebdomadaire littéraire et artistique Tinh-Hoa fondé par M. Nguyễn cao-Luyện, dirigé par M. Doàn phu Tứ et administré par M. Vũ dinh-Liên.

Le 1er numéro paraitra le 13 courant Prix du numéro 7 cents.

Nos meilleurs souhaits de prospérité.

C'est à n'y rien comprendre

Après la parution de l'entrefilet « *Ne pas confondre* » dans notre numéro 22 que nos lecteurs nous permettent de reproduire ci-dessus :

Ne pas confondre

A Huê, existe une édition intitulée « Lao-dông tùng-tho » sous la direction de M. Khuong-huu-Tài. Cette édition n'a rien de commun avec une autre édition ayant le même titre et dirigée par notre camarade Mai-ngoc-Thiêu.

* * *

De nombreux lecteurs nous ont demandé si le Tuong Lai, journal en quôc-ngu, publié à Hanoi est encore à nous.

Nous tenons à leur répondre publiquement que nous n'avons aucun rapport ni avec l'administration ni avec la rédaction de ce journal.

Nous prions par conséquent les lecteurs du Tuong-Lai de vouloir bien désormais s'adresser directement aux bureaux dudit journal.

Les dirigeants du Tuong-Lai sont venus nous sommer de leur donner la signification du mot *encore*. Nous les avons naturellement renvoyés au père Larousse. Lui, non plus, ne pouvait les convaincre. Leur intransigeance nous obligeait à leur laisser toute la latitude de faire la rectification à notre place.

Voici l'article qu'ils nous ont communiqué et que nous publions aujourd'hui sans y changer une virgule :

Pour préciser

Dans notre dernier numéro, nous avons avisé nos lecteurs qu'aucune relation n'existe entre la rédaction et l'administration du « Travail » et du « Tuong-Lai »

D'aucuns peuvent mal interpréter notre avis et croire à une « scission » entre les deux organes.

En réalité, le « Travail » et le « Tuong-Lai » ont toujours été indépendants l'un vis-à-vis de l'autre. Sans doute, dans l'œuvre du relèvement économique et moral du pays, les deux organes cherchent à contribuer, chacun, pour sa part, de son possible. Mais, chacun use de ses moyens respectifs et n'obéit qu'à soi, ne se référant qu'à ses expériences personnelles des hommes et des choses de ce pays

Nous espérons que ces précisions nécessaires dissiperont totalement tout malentendu, et que nos lecteurs nous comprendront.

Autre chose était ce démenti. Autre chose était la signification du mot *encore*.

Nous avons cru de notre devoir, nous qui préconisons le Rassemblement Populaire Indochinois, d'avertir les dirigeants du Tuong-Lai, de leur soumettre le texte suivant qui n'était qu'une refonte de leur communiqué :

Pour préciser

Dans notre dernier numéro, nous avons déclaré que nous n'avons aucun rapport ni avec l'administration ni avec la rédaction du journal Tuong Lai.

Nous tenons à affirmer que nous ne jugeons pas par là la ligne politique de notre confrère. Notre intention ne doit pas être déformée ou mal comprise. Nous avions voulu simplement faire cesser une équivoque et renseigner les lecteurs du Tuong-Lai qui se sont trompés en s'adressant à nous.

Ce faisant, nous servons à la fois les intérêts de notre confrère et les nôtres.

Mais il est de ces humeurs qu'on ne saurait définir. Cette refonte n'avait pas l'heur de plaire à nos confrères Ils nous ont prié de classer l'affaire, de ne rien publier.

Et voilà que, dans le Tuong-Lai du 4 mars dernier, ils nous racontent quelques petites histoires et nous somment *encore* de leur donner la signification du mot *encore*.

C'est à n'y rien comprendre !

Nguyễn-văn-Tiến

M. Bach-Thai-Tong nous écrit

N D L R. — Les salariés des Messageries Bach-thai-Buoi nous avaient prié de publier une lettre qu'ils ont communiquée à M. Justin Godart. M. Bach thai Tong le directeur de ces messageries a cru devoir nous faire cette mise au point. Quoique sa lettre dépasse de beaucoup en longueur celle de ses employés nous la publions quand même intégralement.

HAIPHONG, le 14 Février 1937

Monsieur le Directeur du Journal
« Le Travail »
28 rue Nguyễn-Trai
Hanoi

Monsieur,

Le n° du 5 Février de votre journal ayant cru devoir publier la traduction d'une lettre visant mon entreprise, je pense que vous permettrez à un « capitaliste annamite » ayant encore le droit de vivre « en pleine ville de Haiphong » de faire la mise au point nécessaire.

La pétition qui prétend émaner de la totalité de mes équipages doit provenir exclusivement des quelques individus qui avaient refusé de travailler et tenté de déclancher une grève sur mes chaloupes le 2 janvier dernier et que j'ai été obligé de remercier en les payant intégralement le même jour.

En ce qui concerne le « camarade Yên chauffeur de la chaloupe Giao Chi renvoyé pour avoir perdu sa carte d'impôt personnel et impayé de 8 mois de solde » aucun membre de mes équipages ne porte ce nom et j'avoue ignorer complètement l'existence d'un tel individu qui me paraît avoir été inventé pour les besoins de la cause. Quand au « camarade Chi » coolie du quai, rabatteur de voyageurs qui touchait une commission journalière pour ce travail, il recevait une gratification mensuelle de 3$ pour surveiller un de mes appontements. S'il a été licencié, c'est ce que je me suis aperçu que bien « qu'il ne gagnait que 3p. par mois » il était propriétaire d'un parc à charbon et que son charbon provenait de vols commis à mon préjudice.

Pour ce qui est du « camarade Vu van Thiêp, matelot du chaland n° 1838 qui a encore derrière lui 8 mois de solde à recevoir » il s'agit d'un subalterne personnel de mon patron de jonque Lai Du qui l'avait engagé 20 jours plus tôt et...qui dut débourser une dizaine de piastres pour son décès.

Enfin mes équipages ne travaillent pas 12h par jour, en fait ils ne font effectivement au grand maximum que 6h de travail par 24h passant le reste de la journée à se reposer. D'ailleurs des statuts spéciaux régissent la navigation où l'application stricte de la journée de 8h entrainerait l'arrêt de toute espèce de trafic.

Si j'ai cru nécessaire de faire cette mise au point c'est pour souligner que votre journal a pris parti en l'espèce pour des fauteurs de désordre et pour des voleurs.

En Indochine où l'industrie et le commerce sont à peine naissants, nous avons besoin de faire œuvre constructive au lieu de chercher à détruire comme vous vous obstinez à le faire, sans grand résultat heureusement. L'Annam est un pays hiérarchisé depuis des siècles et le respect de l'autorité qui engendre l'ordre, sans lequel rien de solide ne peut se faire, demeure au fond de tout Annamite. Votre organe et d'autres similaires sont en train d'inculquer ici la haine des classes qui n'existait pas chez nous et c'est pour cela que j'estime votre travail néfaste.

Je prétends être patriote autant que vous et connaissant les pays voisins, Japon, Chine, Siam et ceux d'Europe j'estime que l'avenir de l'Annam ne peut résider que dans une étroite collaboration franco-annamite. Personnellement je déclare hautement que lorsque mes affaires menaçaient de sombrer, ce fut uniquement auprès de certains Français que j'ai trouvé le concours le plus efficace et le plus désintéressé. Il est regrettable que ce concours n'ait pu m'être fourni par aucun compatriote, les Annamites riches en général se contentant de faire de l'usure, n'ayant pas le cran de risquer leurs capitaux dans les affaires.

J'estime que des capitalistes comme moi qui mettent toutes leurs disponibilités dans les affaires, qui par leurs entreprises donnent du travail et de la vie à leurs compatriotes, et montrent aux étrangers que les Annamites peuvent faire quelque chose, font œuvre plus utile pour notre pays que certains individus aigris de n'avoir pas la place à laquelle leur orgueil et leur jalousie leur font croire qu'ils ont droit et qui dans leur déception sèment des germes de discorde et de haine dont ils ne mesurent pas l'effet malheureusement.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bach-thai-Tong.

Comme vous y allez bien M. Tong !

Le ton et les termes de votre lettre reflètent déjà si bien le genre d'éducation que vous avez dû recevoir pour que nous y revenions encore.

Vous n'avez pas nié, tout de même que la pétition ne vient pas de la part de vos salariés. Vous reconnaissez qu'elle « doit provenir exclusivement de quelques individus qui avaient refusé de travailler ». Donc ces « individus » faisaient partie de votre personnel.

Au fait, vous, le patriote (comme vous aimez à vous le dire) vous avez oublié par exemple de nous dire qu'en payant « intégralement » ces « individus » leur avez-vous payé une indemnité de renvoi ?

Vous n'avez pas démenti non plus que le coolie Chi « recevait une gratification mensuelle de 3$00 ». Vous le traitez de voleur. Comme c'est facile. Vous avez peut-être pensé que ce coolie n'a pas d'argent pour intenter contre vous un procès en diffamation. Oui, n'est ce pas ?

Et puis, M. Tong, vos équipages ne travaillent « au grand maximum que 6h par 24h » dites-vous. Vous n'avez pas dit que pour le reste du temps, ils peuvent, par exemple, s'en aller de vos bateaux. D'ailleurs, qu'entendez-vous par « effectivement » ?

Nous avons « pris parti en l'espèce pour des fauteurs de désordre et pour des voleurs ». Vous avez lu la lettre de vos salariés comme nous, n'est-ce-pas M. Tong ? Ils se plaignent du retard apporté dans le payement de leur solde. C'était leur droit. C'était aussi le seul point sur lequel nous insistons. Vous n'avez pas répondu si ce retard existait.

Donnez-vous votre opinion plutôt sur cette question : de celui qui ne paie pas régulièrement ses salariés et celui qui réclame son dû, lequel est voleur et fauteur de désordre.

Vos idées sur la lutte de classe ? Mais M. Tong vous avez fait de la lutte de classe sans le savoir. Vous résistez aux réclamations de vos salariés. Vous les traitez de « fauteurs de désordre, » et de "voleurs". Vous concevez ainsi pour eux une haine.

Vous avez fait de la lutte de classe, monsieur !

Vous ne l'avez pas faite en tant que salarié.

Vous l'avez faite en tant que patron.

Votre patriotisme ? M. Tong. Savourez donc votre propre littérature « ...lorsque mes affaires menaçaient de sombrer, ce fut uniquement auprès de certains Français que j'ai trouvé le concours le plus efficace et le plus désintéressé. Il est regrettable que ce concours n'ait pu m'être fourni par aucun compatriote, les Annamites riches en général se contentant de faire de l'usure, n'ayant pas le cran de risquer leurs capitaux dans les affaires. »

Votre patriotisme ? Gardez-le M. Tong ! Nous préférons vous le renvoyer. Nous ne sommes pas patriotes comme vous, tout au moins, de la même façon que vous. Nous faisons l'écho de ceux qui souffrent et qui peinent — de vos salariés par exemple — Nous voulons que notre peuple, composé de plus de 90 % de travailleurs manuels et intellectuels, puisse avoir des conditions morales et matérielles de vie meilleures qu'elles ne sont. Nous voulons un ordre normal et non pas la "hiérarchie", comme vous dites, d'exploiteurs et d'exploités.

Ce qui est solide et ce qui "demeure au fond de tout Annamite" ? C'est ce sentiment de révolte contre l'oppression, M. Tong. Relisez un peu l'histoire de notre pays, vous verrez si ce n'est pas exact.

« Capitaliste », puisque vous vous amusiez à vous appeler ainsi, vous n'êtes pas pourtant le Bon Dieu. Ecoutez toujours votre littérature (elle en vaut quand même la peine) « ...des capitalistes comme moi..... qui par leurs entreprises donnent du travail et de la vie à leurs compatriotes,... »

Non ! laissez-nous rire, M. Tong ! Contentez-vous seulement de donner la vie à votre fils, c'est déjà beaucoup. C'est déjà bien.

Autrement, allez prôner aux côtés de Jésus, de Mahomet, de Brahma et de Bouddha, car votre royaume n'est plus sur terre.

Vous n'aurez plus ainsi à vous occuper de vos salariés qui vous réclament plus de salaires, moins d'heures de travail.

Vous n'aurez plus à vous fatiguer vainement les méninges pour nier la lutte de classe, à courir derrière « ces voleurs » et ces « fauteurs de désordre » qui vous harcèlent de leurs imprécations.

C'est pour votre bien que nous vous le disons !

Croyez nous.

Démission

Pour des raisons personnelles nos collaborateurs Khuất-duy-Tiến *et* Võ-nguyên-Giáp *ont donné leur démission à partir du 1er Mars 1937. Désormais ils ne feront plus partie du personnel de notre journal « Le Travail ».*

Evénements d'Espagne

Discipline et organisation

(par HUGH SLATER)

L'Espagne républicaine subit actuellement une phase nouvelle de son évolution. Les premiers jours de la rébellion fasciste, l'armée, l'Eglise et la bureaucratie avaient été les principaux centres de la réaction. Comme l'organisation centrale de l'Etat était en déroute, la seule possibilité qui se soit offerte aux gens des villes et des campagnes d'abattre l'émeute, était de prendre eux-mêmes les initiatives nécessaires, sans attendre les ordres du gouvernement. Dans certaines villes, pour défendre sa vie contre les garnisons et organisations fascistes locales, le peuple était sans armes, sans même un conseil de la part du gouvernement. Seule la réaction spontanée de la population et des organisations de masses telles que le parti communiste et les syndicats anarchistes rendit cette lutte héroïque, victorieuses sur les points les plus importants. Si le peuple formant bloc n'avait réagi de cette façon magnifique et spontanée au pur sens du mot, les fascistes auraient réussi à imposer leur volonté à l'Espagne.

Durant ces premiers jours, il fallut que chaque ville, chaque village arrêtât sous sa propre responsabilité les voitures qui essayaient de continuer leur chemin. Le temps manquait pour toute discussion et résolution commune et c'est pourquoi les organisations formèrent chacune leur propre comité d'enquête réclamant pour lui-même le droit d'arrestation et de détention. Chaque organisation de masse créa sa colonne de miliciens avec ses membres et partisans et les envoya au front, où, au commencement, ces colonnes ne furent pas reconnues officiellement. Socialistes, anarchistes, communistes, tous possédaient leur colonne de miliciens qu'ils pourvoyaient d'hommes, d'armes et d'équipements.

Il était impossible que ce caractère de haute spontanéité qu'avait revêtu si évidemment le mouvement persistât indéfiniment. Au fur et à mesure que la guerre civile se développe et accuse de plus en plus toutes les caractéristiques d'une guerre d'indépendance nationale, la nécessité de l'organisation du peuple armé sur la base d'une centralisation et d'une discipline très fortes, devient plus impérieuse.

Ces derniers temps, deux pas très importants ont été faits en ce sens. Le premier consiste en la publication d'un ordre de la junte de défense de Madrid, de mettre fin à la surveillance locale des routes et des chemins. Le combat énergique mené ces derniers six mois contre les fascistes de l'intérieur a rendu moins nécessaire ce contrôle sévère de tous les voyageurs, tel qu'il caractérisait la première phase de la lutte. En outre, il existait en certaines régions une tendance à « l'autonomie » qui amena parfois des difficultés et des incidents graves, à tel point que l'attentat de la route de Saragosse contre Yague, délégué communiste à la junte de défense de Madrid, fut possible. Comme il n'est plus très nécessaire que la surveillance des routes dépende des forces locales, et que l'on désire éviter le renouvellements d'incidents pareils, le décret prévoit la création d'un service de surveillance à organisation centrale, des routes et des chemins.

Ce qui montre le mieux la tendance actuelle, en Espagne républicaine en vue de la centralisation et d'une discipline de plus en plus ferme, c'est la décision qui a été prise, de travailler à l'institution d'un commandement supérieur absolument unique et centralisé, dans une armée fondée sur le service militaire obligatoire. Dans l'armée du peuple, on trouve toujours de nombreuses petites compagnies et colonnes presque entièrement indépendantes, formées d'hommes qui se sentent responsables avant tout vis-à-vis de leur syndicat, et non pas vis-à-vis de l'autorité militaire centrale. C'est là un état d'esprit qui, étant donnée la longue et difficile lutte à prévoir, ne mènera certainement pas au succès. Or, voici que le parti communiste vient de prendre l'initiative de supprimer prochainement le fameux cinquième régiment qu'il avait recruté et qui compte déjà plus de 70 000 hommes.

Dans une interview très significative, Carlos, commissaire politique du cinquième régiment, a déclaré récemment : Bien que, pour le moment le cinquième régiment subsiste encore, il disparaîtra dans la mesure où les hommes et le matériel en provenant seront incorporés dans la nouvelle armée. D'ores et déjà, 70 % des effectifs du régiment ont été répartis sur des brigades mixtes et le commandement du régiment a décidé que tous les bataillons du cinquième régiment seront responsables directement vis-à-vis du commandement gouvernemental des milices. Carlos souligna que la direction du régiment fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider le gouvernement à former la nouvelle armée et faire fusionner toutes les unités militaires existantes, à quelque parti ou organisation qu'elles appartiennent. Toutes les brigades du cinquième régiment qui ont eu à changer de résidence, ont évacué leurs casernes, continue Carlos. Il faut tout faire, dit Carlos en conclusion, pour créer et développer la nouvelle armée du peuple, unique, centralisée et soumise à une discipline de fer.

Toutefois, s'il est vrai que l'importance essentielle est accordée à la discipline et à la centralisation, cela ne signifie point que l'on va décourager l'initiative d'en bas. Tout au contraire. On veut, non pas développer l'un plutôt que l'autre, mais réaliser une synthèse de la direction centralisée et de l'initiative des masses. Union invincible qui peut et doit être rapidement créée !

L'un des Fils d'Alcala Zamora adhère au Parti Communiste.

Echange de correspondance avec José Diaz

Alcala Zamora était Président de la République espagnole partisan de Droite. Il a été destitué par le Gouvernement de Front populaire lors de son avènement au mois de Février de 1936.

José Alcala Castimmo, l'un des deux fils de l'ancien président Alcala Zamora, a adressé la lettre suivante à José Diaz, secrétaire général du P. C. E. :

Par ton canal, je m'adresse au Comité central du parti communiste pour le prier de m'admettre comme membre du parti. Différentes raisons m'ont poussé à prendre cette décision. Depuis longtemps déjà, je suis familiarisé avec les problèmes du marxisme-léninisme et avec les revendications révolutionnaires de la classe ouvrière. J'ai suivi avec une vive sympathie votre lutte politique et j'ai toujours considéré comme miens les mots d'ordre et vos combats. Mais l'instant présent exige impérieusement et sans conteste de moi une prise de position plus claire : mon enrôlement dans les rangs de l'organisation, afin que je puisse rendre à la cause du peuple de plus utiles services.

Les heures que traverse actuellement l'humanité, la lutte dramatique qu'elle mène contre le fascisme pour sa libération, ont prouvé, à mon avis la justesse de la ligne de la politique internationale du parti communiste. Toujours et partout il a su exprimer les revendications vitales du peuple et il l'a conduit sur la voie de sa libération. Précisément en Espagne, avant-poste de la lutte pour l'anéantissement du fascisme, c'est l'unité du peuple qui nous conduit au libre et heureux avenir pour lequel nous combattons. C'est le parti communiste qui a su forger l'instrument effectif nécessaire à l'œuvre de la révolution. C'est là l'une des raisons les plus importantes qui me poussent à adhérer au parti communiste. Je suis persuadé que c'est à lui que revient la mission d'achever cette œuvre. La compréhension avec laquelle il aborde toutes les tâches, son organisation révolutionnaire, son influence décisive sur les masses travailleuses, l'inébranlable résolution avec laquelle il mène la guerre de haine dans notre pays par la réaction, la sécurité avec laquelle il montre au peuple sa voie, prouvent que sa politique doit conduire à la victoire.

José Diaz a répondu :

Nous avons reçu aujourd'hui la lettre dans laquelle tu demandes ton adhésion au parti. Cette lettre ne nous a pas surpris, car nous connaissons depuis un certain temps déjà la manière dont tu considères la lutte qui ensanglante notre pays. La camarade Pasionaria, à son retour de Paris, nous a transmis le vœu que tu as exprimé à diverses reprises déjà d'entrer dans les milices qui, avec un héroïsme inouï, défendent sur tous les fronts la liberté du peuple. Depuis ce moment, nous t'avons considéré comme un milicien qui, si les circonstances t'empêchaient de prendre part à la lutte du peuple, n'en était pas moins de cœur et d'âme à ses côtés.

C'est avec joie que nous t'accueillons comme camarade, persuadés que tu accompliras les tâches dont tu te charges en entrant au parti. Tu es un homme de plus dans la masse des adultes et des jeunes qui, ayant mûrement étudié la situation et les forces politiques de notre pays, sont arrivés à la même conclusion que toi : la justesse de la ligne politique du parti communiste dans toutes les questions mises à l'ordre du jour par la révolution et par la guerre. Ton adhésion au parti avant ton départ pour le front nous réjouit d'autant plus qu'elle a lieu précisément à l'instant où tu t'apprêtes à combattre à côte des milices et des forces armées loyales contre la réaction et le fascisme qui traine notre pays dans la boue en appelant à leur aide des puissances étrangères afin d'écraser dans le sang notre peuple qui veut une Espagne grande et libre libérée des castes et des privilèges.

Sois le bienvenu dans nos rangs. A l'occasion de ton entrée dans l'armée de la révolution, nous te saluons de tout cœur, ainsi que ton frère qui va avec toi connaître les souffrances de la guerre.

DE LA PRISON DE QUYNHON, LES CONDAMNÉS POLITIQUES NOUS ÉCRIVENT

Monsieur le Directeur,

Nous, condamnés politiques de la prison de Quinhon, soussignés,

Avons l'honneur de venir vous prier de bien vouloir insérer dans votre journal ce qui suit :

Depuis l'avènement du Front populaire nous avons espéré être délivrés d'un jour à l'autre. Nous avons supporté avec résignation toutes sortes de brimades dans l'attente de notre libération. Hélas ! les mesures d'amnistie ont été appliquées, nous restons toujours en prison.

Encore, on a jugé nécessaire de serrer l'étau qui nous tient. Le régime devient plus rigoureux, plus insupportable, les coups tombent plus drus, plus fréquents.

Le riz qu'on nous donne à manger est d'une noiceur inimaginable et le plus souvent mélangé de grains de sable et de fiante de cancrelat, de sorte que nous n'osons jamais mâcher Nous avalons comme nous pouvons pour remplir nos estomacs. Les mets sont indifféremment composés de poissons secs pourris cuits avec de l'eau et du sel.

Chacun de nous n'a qu'un seul et unique complet en étoffe bleue. Tous effets, couvertures, vêtements, serviettes sont impitoyablement confisqués La nuit nous grelottons de froid, nous devons nous serrer les uns les autres pour avoir moins froid. Il faut vous dire que lorsque nous lavons notre complet, nous sommes obligés de passer la nuit en vrais fils d'Adam — Naturellement nous lavons notre complet le moins possible.

A tout cela s'ajoutent des brimades des coups de poing, de pied, de crosse de fusil qui nous cognent n'importe où. Malheur à celui qui tente d'éviter les coups : il sera indubitablement l'objet d'un redoublement de violence Récemment cinq de nos camarades venus de Binh-dinh ont été sauvagement maltraités par un milicien, une vraie brute. Après avoir fait pleuvoir des coups de bâton et de crosse sur nos malheureux camarades il a menacé de les fusiller sans l'intervention du cai pour le calmer la brute aurait consommé son crime.

Voilà Monsieur pour vous donner une idée de notre malheur indescriptible.

Nous vous prions de faire entendre nos cris de douleur et de désespoir au Gouverneur Général et au ministre des colonies puisqu'ils s'intéressent à notre sort, qu'ils nous délivrent de cette vie d'enfer et des griffes des gardes et des miliciens ou qu'ils nous fassent bénéficier du régime politique.

Un groupe de détenus politiques.

LA VIE AU PÉNITENCIER DE KONTOUM

DU 13 AU 17 SEPTEMBRE 1931

MANIFESTATION ET GRÈVE DE FAIM A LA PRISON

Du 13 au 17 Septembre 1931.

Manifestation et grève de faim à la prison. Pendant que les camarades du pénitencier protestaient, pendant que les autorités de Kontoum les abattaient dans l'enceinte à coup de révolver, les autres prisonniers vaquaient toujours à leurs corvées. Les détonations qui parvenaient à l'oreille de chacun suffisaient cependant pour faire comprendre qu'une répression sanglante a eu lieu.

Mais voici venir, sur son auto un sergent européen qui donna l'ordre de ramener tous les prisonniers et de les incarcérer dans la prison intérieure. Par cette mesure, le Résident de Kontoum et le commandant de la Garde Indigène croyaient pouvoir cacher aux détenus ce qui s'était passé. Ils ne savaient pas que cette protestation avait été préparée depuis des mois dans le silence le plus absolu et que tous les prisonniers étaient décidés de lutter jusqu'au bout. Donc, sitôt qu'ils étaient ensemble dans l'enceinte de la prison, tous les détenus applaudissaient et criaient leurs mots d'ordre convenus depuis longtemps ! « Contre l'envoi des prisonniers à DaKPao ! contre les mesures de répression au pénitencier, tout le centre de Kontoum s'émouvait aux cris bruyants de cette manifestation.

Aussitôt, ayant achevé leur triste besogne au pénitencier, le Résident, les commandants et les gardes principaux vinrent avec tous leurs miliciens pour intimider les manifestants Menaces vaines ! Les prisonniers s'émurent à la nouvelle du massacre de leurs camarades du pénitencier et leur conscience se révolta devant des mesures de répression aussi inhumaines. Ils étaient décidés à protester jusqu'au bout.

Ce que voyant, le Résident adoucit un peu le ton et leur demanda :

— Pourquoi manifestez-vous aujourd'hui ?

— Parce que vous voulez encore nous envoyer à une mort certaine, à DaKPao. Vous savez que deux tiers des nôtres sont morts la dernière fois.

— Mais il en reste plus de 100 vivants.

Cette réponse — dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est d'un cynisme effronté — souleva comme de juste l'indignation générale et le camarade Hoàng n° 2 qui ne pouvait plus maîtriser sa colère, s'écria de toute sa force :

— Barbare ! auriez-vous l'audace de nous prendre pour des bêtes ?

Le Résident leva ses yeux, observa longuement celui qui venait de lui dire ces injures. Pour avoir prononcé ces mots, Hoàng fut tué le lendemain, d'un coup de révolver, dans l'enceinte même. Le camarade Hoàng était un cultivateur, très franc de son naturel, incapable de flatter qui que ce soit. Condamné aux travaux forcés, il avait connu les six mois de DaKPao du 1er convoi. Il était mourant au moment du retour mais fut par la suite heureusement sauvé par les soins médicaux de l'ambulance médicale. Ce jour là, il n'était pas encore tout à fait remis mais il comptait parmi les plus farouches des manifestants.

Le Quan Dao de Kontum et le Résident s'efforcèrent par tous les moyens d'apaiser les prisonniers mais ils n'y parvinrent pas. Après cette première tentative, ils vidèrent la place et s'en retournèrent avec tous les miliciens.

Dans la prison commença la grève de la faim. Au cours de cette grève, deux fois par jour, ils manifestèrent bruyamment. Ils cessèrent de boire et de manger mais sitôt qu'ils virent venir les autorités, tous se mirent à crier les mots d'ordre. Les misères subies pour les détenus pendant ces jours dépassèrent ce que l'imagination pût imaginer de plus atroce. Cette enceinte étroite logeait ordinairement 60 prisonniers ; durant ces jours, on y incarcérait plus de 200 individus. La place manquait, on y grouillait, on s'y entassait couchés étendus les uns sur les autres. Le moindre mouvement d'un détenu gênait ses voisins. Le jour, on veillait, on se tenait debout ou assis. Mais la nuit pour dormir on se partageait en deux équipes et pendant que la moitié se reposait, l'autre sommeillait, assis. L'humidité du sol, le nombre des cohabitants, l'impossibilité de renouveler l'air dans cette salle exigüe, cette atmosphère devenue de plus en plus nauséabonde avec le prolongement de la grève, tout cela donne une vague idée des souffrances endurées par les grévistes du 13 au 17 Décembre de cette année terrible de 1931. A bout de souffle, la plupart gisaient sans connaissance sur le plancher, d'autres ne pouvant résister contre la soif buvaient leur propre urine dans laquelle ils faisaient diluer un peu d'huile pharmaceutique.

Deux fois par jour, les autorités de la prison faisaient présenter toujours aux prisonniers des paniers de riz et demander à chacun : « Vous mangez ? Oui ou non ? » Mais pas un n'a cédé. Tous n'avaient qu'un mot à la bouche : « Et d'abord on n'ira plus à DakPao. » On peut se demander si après tout en donnant satisfaction aux détenus de Kontoum l'administration locale n'eut pas évité bien des mesures d'une maladresse immense qui gravait longtemps encore à lettres de sang dans l'esprit de chaque prisonnier la haine du régime. Au total, dans les 2 prisons on abattait durant ces jours trente manifestants.

Au cours de cette grève, un garde principal vint un jour à la prison et demanda à chacun.

— Ne souffrez-vous pas dans cet état là ? Je vous dis que vous êtes fou de protester ainsi.

— Vous avez été assez longtemps à Kontoum, — répondit l'un des détenus, — et vous savez sans doute le sort qui nous fut fait au dernier convoi. Vous connaissez le nombre des morts de Dak-Pao — Vous voyez l'état de ceux qui en reviennent : à peine vous donnent-ils encore une vague idée de corps humain, s'ils ne sont pas morts, ils sont tous mourants. Nous ne sommes pas des vers; nous n'entendons pas qu'on nous foule au pied. Nous résisterons jusqu'au bout. Si vous étiez à notre place, que feriez-vous donc ?

Sur cette réponse, le garde principal haussa les épaules, fit un vague [illegible] ment puis sortit ; il parut lui-même visiblement touché.

L'aspect vraiment tragique de cette grève c'est que parmi ces manifestants, beaucoup n'avaient été condamnés qu'à un ou deux ans et attendaient le jour de leur libération. Cependant ils participaient à la grève simplement pour affirmer la solidarité commune. Pour cette cause, quelques uns d'entre eux se virent appliquer la sanction et leur peine fut portée de 1 de 2 de 3 ans jusqu'à la perpétuité. Quelques uns gémissent encore aujourd'hui aux bagnes de Banmethout et de Lao Bao.

Aperçu sur le socialisme scientifique

par Gabriel Deville

I

C'est par l'étude, c'est par l'observation de la nature des choses et des êtres, que l'homme conscient de leurs effets, peut se rendre de plus en plus maître de son propre mouvement.

Avant de coordonner des idées et de saisir leurs rapports divers, l'homme a agi; cela est vrai, que l'on considère l'enfance de l'individu, ou de l'espèce. Mais ce n'est qu'à partir du moment où elle est subordonnée à la pensée réfléchie, que l'action cesse d'être incohérente pour devenir réellement et rapidement efficace. Et il en est de l'action révolutionnaire comme de tout autre genre d'action : elle doit avoir pour guide la science, si on ne veut pas qu'elle se stérilise en efforts puérils.

En quelque matière que ce soit, soutenir que la science est inutile ou que l'étude a fait son temps, ne saurait être qu'un mauvais prétexte pour se dispenser d'étudier ou pour tâcher d'excuser une ignorance persistante.

L'étude de la vie sociale ne modifiera évidemment pas à elle seule la forme sociale et ne fournira pas, élaborés dans les moindres détails les plans, coupe et élévation d'une société nouvelle, mais nous dévoilera les éléments constitutifs de la société précédente, leurs combinaisons intimes et, avec leurs tendances, la loi qui préside à leur évolution. Cette connaissance mettra à même, non pas "d'abolir par des décrets les phases du développement naturel de la société moderne, mais d'abréger la période de la gestion et d'adoucir les maux de leur enfantement.

En menant à bien l'étude de la société, Karl Marx n'a pas prétendu être le créateur d'une science inconnue avant lui. Ainsi que le prouvent les nombreuses notes de son ouvrage, il s'est, au contraire, appuyé sur les travaux des économistes qui l'ont précédé, et a eu à cœur de rappeler pour chaque constatation celui qui le premier l'a formulée. Seulement, nul plus que lui n'a contribué à dégager de leur analyse la véritable signification des phénomènes sociaux; nul, par conséquent, n'a plus fait pour l'émancipation ouvrière, pour l'émancipation humaine.

Eh ! sans doute, d'autres avant lui, avaient senti les injustices sociales et s'en étaient indignés ; nombreux sont ceux qui, rêvant de porter remède à ces iniquités, ont jeté sur le papier des objets de réformes admirables. Mus par une générosité louable, ayant presque toujours une perfection très nette des souffrances de la masse, ils critiquaient, avec autant de justesse que d'éloquence, l'ordre existant. Mais, n'ayant pas une notion précise de ses causes et de son devenir, ils bâtissaient des sociétés modèles dont le caractère chimérique n'était en rien atténué par quelques rares intuitions exactes. S'ils avaient le bonheur universel pour mobile, ils n'avaient pas la réalité pour guide.

Dans leurs projets de rénovation sociale, ils ne tenaient plus compte des faits, prétendant avoir recours aux seules lumières de la raison, comme si la raison, qui n'est que la coordination et la généralisation des idées fournies par l'expérience, pouvait être par elle-même une source de connaissances extérieures et supérieures aux modifications cérébrales des impressions internes.

En un mot, c'étaient des métaphysiciens, ainsi que le sont à cette heure les anarchistes. Au lieu de raisonner en partant de la réalité, ils prêtent tous la réalité aux fictions nées de leur idéal particulier de justice absolue.

Trouvant au point de vue spéculatif que le plus agréable de tous les régimes sociaux serait celui où s'épanouirait la diffusion sans limites des volontés individuelles étant à elles-mêmes leur unique loi les anarchistes partent de la réaliser, sans s'inquiéter de savoir si les nécessités économiques permettent de l'établir. Ils ne se doutent pas du caractère rétrograde de l'individualisme à outrance, de l'autonomie illimitée qui est le fond de l'anarchisme.

Dans les divers ordres de faits, l'évolution s'opère invariablement par le passage d'une forme incohérente à une forme de plus en plus cohérente, d'un état diffus à un état concret ; et, à mesure que devient plus grande la concentration des parties, leur dépendance réciproque augmente, c'est à dire que, de plus en plus, elles ne peuvent étendre leur activité propre sans le secours des autres. C'est là une vérité générale que les anarchistes ne soupçonnent pas. Pauvres gens qui ont la prétention de voir plus loin que tous, mais qui ne s'aperçoivent pas qu'ils marchent à reculons.

A toutes ces conceptions fantaisistes, quoique plus ou moins bien intentionnées; Marx a, le premier, substitué l'étude des phénomènes sociaux basée sur la seule conception réelle, sur la conception matérialiste. Il n'a pas préconisé le système plus ou moins parfait au point de vue subjectif, il a scrupuleusement examiné les faits, groupé les résultats de ses recherches et tiré la conclusion, qui a été l'explication scientifique de la marche historique de l'humanité et, en particulier de la période capitaliste que nous traversons.

L'histoire a-t-il exposé, n'est que l'histoire de la guerre des classes. La division de la société en classes, qui apparaît avec la vie de l'homme, repose sur les rapports économiques, maintenus par la force, d'après lesquels les uns réussissent à se décharger sur les autres de la nécessité naturelle du travail.

Ce sont les intérêts matériels qui ont toujours motivé la lutte incessante des classes privilégiées, soit entre elles, soit contre les classes inférieures aux dépens de qui elles vivent, ce sont les conditions de la vie matérielle qui dominent l'homme, ce sont ces conditions, et par suite le mode de production, qui ont déterminé et détermineront les mœurs et les institutions sociales, économiques, politiques, juridiques, etc.

Dès qu'une partie de la société a accaparé les moyens de production, l'autre partie, à qui incombe le fardeau du travail, est obligée d'ajouter au temps de travail, destiné à entretenir et à enrichir les possesseurs des moyens de production. Comme soutireur de travail non payé qui par la plus-value croissante dont il est la source, accumule tous les jours davantage dans les mains de la classe propriétaire les instruments de domination, le régime capitaliste dépasse en puissance tous les régimes antérieurs de travaux forcés.

Seulement, aujourd'hui, les conditions économiques que ce régime engendre, entravées dans leur évolution naturelle par ce régime même, tendant fatalement à briser le moule capitaliste qui ne peut plus les contenir, et ces principes destructeurs sont les éléments de la société nouvelle.

La mission historique de la classe actuellement exploitée, qu organise et discipline le mécanisme même de la production capitaliste, est d'achever l'œuvre de destruction commencée par le développement des antagonismes sociaux. Il lui faut tout d'abord définitivement arracher à ses adversaires de classe avec pouvoir politique, la force par eux consacrée à conserver intacts leurs monopoles économiques.

Maître du pouvoir politique, il pourra, procédant à la socialisation des moyens de production par l'expropriation des usurpateurs du travail d autrui, supprimer la contradiction présente entre la production collective et l'appropriation privée capitaliste, réaliser l'universalisation du travail et l'abolition des classes.

Telle est l'esquisse sommaire de la théorie irréfutablement enseignée par Marx, et dont chacun est toujours soigneusement mis par lui à même d'apprécier le bien-fondé.

La pensée n'étant que le reflet intellectuel du mouvement réel des choses, il ne s'est pas un instant écarté de la base matérielle, du phénomène extérieur : il n'a pas séparé l'homme des conditions de son existence. Il a observé, il a constaté et la profondeur seule de son analyse a complété sa conception positive de l'ordre actuel par l'intelligence de la dissolution fatale de cet ordre.

J'ai tenté de mettre à la portée de tous en la résumant, cette œuvre magistrale, malheureusement trop ignorée jusqu'à ce jour en France ou défigurée. Et le public français étant comme l'a écrit Marx, « toujours impatient de conclure, avide de connaître le rapport des principes généraux avec les questions immédiates qui le passionnent » j'ai cru utile de faire précéder mon résumé d'un aperçu sur le socialisme scientifique.

(*a suivre*)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

trap 3500 ex.
le 22/8/37

2e ANNÉE N° 26 — LE NUMÉRO CENTS — VENDREDI 19 MARS 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

	Indochine et France	Etranger
Abonnement : 1 an	3$50	5$00
6 mois	1$80	2$50
Abonnement administratif : 1 an		7$00
6 mois		4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

Rue de la Citadelle — HANOI

Nous sommes condamnés, d'accord, mais la représentation ouvrière devra avoir lieu.

NOS PROCÈS

Ils sont au nombre de cinq — Le 18 Mars 1937 ouvre le premier de la série

Poursuivis en vertu du décret du 10 avril 1935 nos camarades TRINH VANPHU et NGUYEN VAN TIEN sont condamnés en vertu du décret du 4 octobre 1927

Me Tran van Chuong estime que le Tribunal n'a pas été valablement saisi et en signe de protestation déclare abandonner la défense

Nos lecteurs se rappellent encore que nous sommes poursuivis pour « atteinte au respect dû à l'autorité française dans les colonies » à la suite de l'article « La représentation ouvrière » publié dans le n° 12 de notre journal. La poursuite invoque le décret du 10 Avril 1935 promulgué en Indochine par arrêté du 3 Juin 1935.

Voici le texte intégral dudit décret :

Art. I. — Dans les colonies et les territoires sous mandats relevant de l'autorité du Ministre des Colonies, et à l'exception de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, quiconque aura, par quelque mode de publicité que ce soit provoqué à résister à l'application des lois, décrets, règlements ou ordres de l'autorité publique, sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 500 à 5,000f ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. II. — Dans les colonies et territoires visés par l'article I du présent décret, ceux qui, par quelque moyen que ce soit, auront porté atteinte au respect dû à l'autorité française dans la métropole et les colonies ou territoires sous mandats seront punis d'un emprisonnement de 3 mois à un an et d'une amende de 100 à 3.000f ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice, s'il y a lieu, de l'application des peines plus fortes prévues par les lois et décrets en vigueur.

Art. III. — Si l'auteur de l'infraction est fonctionnaire, agent ou employé d'un service public, les peines pourront être portées au double. L'interdiction d'exercer des fonctions publiques pendant une durée de 5 à 10 ans pourra en outre être prononcée.

Art. IV. — Les infractions prévues aux articles I, II & III du présent décret sont déférées au tribunal de Police correctionnelle sur la plainte du chef de la Colonie ou du territoire, après agrément du Ministre des Colonies. Les dispositions de l'article 463 du code pénal leur sont applicables.

Art. V. — Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au journal Officiel de la République Française et au Bulletin officiel du Ministère des Colonies.

Fait à Paris le 10 avril 1935.

L'article 2 qualifie le délit et prévoit les peines applicables, tandis que l'art. 4 en règle la procédure. L'agrément du Ministre des Colonies est la condition essentielle de la validité de la poursuite.

Notre défenseur soutient *in lime litis* que le Tribunal n'a pas été valablement saisi puisqu'aucune pièce du dossier ne révèle d'une manière tacite ou expresse l'agrément du Ministre des Colonies. L'exception soulevée par la défense est formelle ou pourrait même dire d'ordre public. M. Stalter qui occupe le siège du Ministère public reconnait avec une certaine bonhomie qu' « on s'est trompé de texte » « On n'a pas besoin, dit-il, d'aller si loin. Le décret du 4 octobre 1927 suffit en la matière. Le paragraphe 1 de l'article 13 de ce décret a prévu le même délit d'atteinte au respect dû à l'autorité française en Indochine » et exactement les mêmes peines (emprisonnement de 3 mois à 1 an et une amende de 100f à 3.000f ou l'une de ces deux peines seulement».

Or le Tribunal peut toujours changer la qualification du délit par conséquent à plus forte raison invoquer les textes applicables au délit constaté.

Me Chuong demande un renvoi quinzaine. Le ministère public déclare s'y opposer énergiquement, ce qui oblige Me Chuong à déposer les conclusions écrites sur l'exception qu'il a soulevée et à faire remarquer une dernière fois au Tribunal qu'en admettant même le point de vue du ministère public, l'article IV du décret du 10 avril 1935 reste encore applicable en la matière comme ayant ajouté une condition nouvelle de la poursuite du délit «d'atteinte au respect dû à l'autorité «française, délit prévu déjà par le décret de 1927. Si le délit n'est pas nouveau, la règle de la procédure prévue par l'art 4 du décret de 1935 est incontestablement nouvelle.

L'agrément du Ministre des Colonies n'existe pas encore dans le décret de 1927. Il est exigé pour la validité de toute poursuite contre le délit d'atteinte au respect dû à l'autorité française.

Le Tribunal se retire pour délibérer.

Un quart d'heure après, il revient se déclarant valablement saisi et passe outre aux débats.

En signe de protestation, Me Trân-van-Chuong déclare abandonner la défense. Nos camarades Trinh-van-Phu et Nguyên-van-Tiên quittent immédiatement la salle.

Le procureur Stalter se lève et prononce un réquisitoire sévère. Citant les passages incriminés, il interprète la première partie comme un appel au soulèvement « pour jeter dehors les autorités françaises » et instituter dans ce pays un régime d'anarchie où des scènes semblables à celles de Yênbay revivront. Il réclame enfin une condamnation de nos camarades aux peines les plus sévères, emprisonnement et amende à la fois.

Le Tribunal a rendu sur le siège un jugement condamnant Phu et Tiên, l'un comme gérant, l'autre comme directeur politique à une amende de 1000 francs et à un emprisonnement de 15 jours et leur a accordé le bénéfice du sursis pour ces deux peines.

Le public qui a assisté aux débats n'a rien compris La foule qui nous attendait dehors était anxieuse.

Les ouvriers de différentes corporations qui sont venus au nombre d'un millier étaient très inquiets. Ils savent parfaitement que «Le Travail» est le seul journal qui les défend contre les exactions et l'intransigeance de leurs patrons ; le seul journal qui n'hésite pas à se pencher sur leurs petites misères quotidiennes, qui s'occupe sans contre-partie d'améliorer leur niveau d'existence. « Le Travail » est pour eux plus qu'un journal. C'est un ami, un confident, un consolateur. Il faut qu'il vive. Il faut lutter pour qu'il vive et ils sont allés au Tribunal malgré le régime d'intimidation qui n'a pas cessé depuis le départ de M. Justin Godart.

Nous aussi, nous voulons que «Le Travail» vive pour faire l'écho des plaintes des multitudes laborieuses qui souffrent et qui n'osent pas parler, pour aider le Gouvernement de France à connaître les plus dures vérités qu'on lui a cachées jusqu'ici, pour créer un courant favorable aux réformes en faveur de l'immense masse des paysans et des ouvriers de ce pays.

Nous n'avons pas besoin de nous

(Suite en 2e page)

LES VICTIMES DE PHUC-YEN ONT PORTÉ PLAINTE



Requête de Lê van Thân, la principale victime qui a été torturée

Le 19ème jour du 1er mois de la douzième année de Bao-Dai.

« Je, soussigné Lê van-Thân. âgé de trente ans originaire du village de Xuân-Phuong, huyên de Kim-Anh, province de Phuc-Yên, ai l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Procureur de la République l'affaire suivante :

« Le 12ème jour de ce mois, le Tuân Phu de ma province m'a fait venir et m'a demandé des renseignements sur la réception de Monsieur le Ministre Godart, lors de l'arrivée de ce dernier à Hanoi. Le Tuân Phu ayant tenu à connaitre le nom de celui qui selon lui-m'aurait « entrainé dans ce mouvement » Je lui ai répondu en toute sincérité que c'était par un pur hasard que j'ai participé à cette réception ; en effet, le jour de l'arrivée du Ministre je me trouvai à Hanoi pour faire quelques emplettes, et je n'ai été entraîné par personne. Mais le Tuân Phu n'a pas voulu me croire. Il me passa du papier et exigea une déclaration écrite. Dans ma déclaration, je redis par écrit ce que je lui ai déclaré verbalement. Mais il n'a pas voulu accepter ma déclaration, déchira le papier et me dit :

— « Tous ceux qui ont participé à cette réception ont été des communistes. Si tu ne dis pas la vérité, dans quelques jours on va bombarder ton village. »

Comme je maintenais ma déposition, le Tuân Phu reprit.

— « Tu es bien entêté, tu iras à la sûreté. »

Là-dessus, il prit un tronçon de bois et me frappa à la main et au bras. Ainsi brutalisé, je revins à la maison avec des meurtrissures. J'ai dû m'aliter plusieurs jours durant et me soigner avec des feuilles médicamentales. Le 18ème jour seulement, je fus soulagé. Le docteur de l'assistance médicale qui m'examina a pu constater et mesurer mes blessures. Cette constatation a été faite à la Résidence de Phuc Yen. Le 19ème jour, le Tuân Phu me convoqua de nouveau à son bureau et me dit :

— « Si on t'interroge sur cette affaire, garde-toi de dire que je t'ai frappé. »

Puis il me fit conduire à la Résidence. Le Résident m'interrogea. Je lui dis la vérité malgré la défense expresse du Tuân Phu. Après quoi, le Résident me passa quelques feuilles de papier à signer. J'ignore totalement le contenu de ces feuilles, ne sachant même pas si c'était rédigé en Quôc Ngu ou en français. Ne comprenant pas au juste, ni la signification, ni la portée de cette affaire, je me permets de vous faire cette délaration pour que vous puissiez savoir ce qui s'est passé.

Ce dont je vous serais très reconnaissant.

P.S.— Si j'osais porter à votre connaissance cet incident, c'est que, par le temps qui court je crains que des gens mal intentionnés ne cherchent à me nuire par des propos calomnieux.

signé : **Lê văn Thân**

CARENCE ADMINISTRATIVE ET PATRONAT INTRANSIGEANT

Le promeneur qui passe devant la Mairie de Hanoi remarque facilement la circulaire de M. Tholance où ce dernier, pour combattre la hausse vertigineuse des prix, invite ses lieutenants des villes et des provinces à faire afficher dans les magasins le tarif des marchandises. On sait l'efficacité de ses mesures « rigoureuses ».

Qu'a-t-il fait de sérieux en effet le chef du Tonkin pour freiner tant soit peu les spéculations criminelles ? quelques réunions de façade, des discussions oiseuses. — Voilà tout. Pendant ce temps, les prix montent, montent. La famine fait rage dans les foyers ouvriers. On se préoccupe plutôt d'assassiner le petit commerce, les charges fiscales qui deviennent de plus en plus lourdes tendent à priver les petits commerçants de leur seul moyen d'existence et les mettent face à face avec la faim. Le maire de Haiphong, par exemple, impose un prix maximum aux petites marchandes de légumes, alors qu'il laisse les mains libres aux magnats du commerce et augmente les taxes dans le marché. Une centaine de ces gagne-petits doivent de ce fait cesser leur activité. On comprendra aisement le geste de M. Vinay si on pense que c'est la denrée essentiellement destinée à la clientèle européenne, c'est-à-dire aux privilégiés du régime. Que n'a-t-il fait de même pour le riz qui compose presque toute la nourriture des pauvres ?

On se rappelle la grève des mineurs de Campha qui par leur prodigieux mouvement ont arraché la victoire. M. Tholance, pour en diminuer la portée, cherche, à voler ce produit de la lutte ouvrière et à s'en attribuer tout le mérite: Il dépêche, dans ce but, son Delsalle et fait proclamer par ce porte-parole une « nouvelle réglementation du travail » dans les mines. Où est-il donc maintenant cet inspecteur des affaires politiques et administratives ? Voilà qu'on vient d'assassiner à Campha le mineur Thanh ? Pourquoi n'accourt-il pas là-bas ? Où est-il ? Où sont M. Arnoux. M. Vinay, M. Massimi . . . ? Où sont-ils tous ces gens qui volaient à Campha quand les intérêts du patronat étaient menacées ?

Ce n'est pas le surveillant bourreau qu'il faut arrêter. C'est le roi de la houille de Campha-port qu'il faut jeter en prison car c'est lui le vrai coupable

Le sang a trop coulé. Chaque jours chaque semaine, la mort emporte son butin. Voici quelques cas relevés au hasard dans la presse quotidienne.

Le 27-12-36, Nguyên-van-Cu coolie aux Docks de Haiphong tombe dans le Cua-Câm en transportant les marchandises sur le « Forbin » et y trouve la mort.

Le 12 Janvier, Lê-van-Vi N° 3242 travaillant sur la ligne Hanoi — Lao-Kay est écrasé par un train. Son corps est coupé en plusieurs tronçons.

Le même jour, la chaloupe « Tây-An » appartenant à la SACRIC vient de Hongay remorquant un chaland bondée de charbon. Arrivée à Haiphong, le chaland trop chargé fait balancer la petite chaloupe qui sombre. Le mécanicien Trân-van-Lâp y trouva la mort ainsi que sa femme et son fils.

Et le 20, un surveillant de Campha-port assomme le mineur Thanh pour obtenir un meilleur rendement. Le malheureux à le crâne fracturé et succombe.

Ainsi du 27-12-36 au 20-1-37, c'est-à-dire en l'espace de 24 jours, six vies humaines fauchées dans des conditions les plus atroces !

Six morts en 24 jours : Un tous les 4 jours.

Et encore ce ne sont là que quelques cas relatés par la presse.

Combien d'autres encore commis dans les régions éloignées des principaux centres et connus seulement de ceux-là qui en supportent tout le poids ?

Bien entendu, on attribue tout le mal à l'imprudence des victimes. C'est le thème classique de l'Administration. Non.

C'est le manque de mesures de sécurité qui tue ; C'est le patronat qui assassine ; C'est tout le régime qui en est cause.

Assez de sang coulé ; Il faut cet état

(Suite en 2è page)

CHOSES VUES

Quand on prêche pour sa paroisse...

Voyant les jeunes se détourner d'elle et rire de ses sornettes, la Patrie Annamite en vient maintenant aux fictions. Procédé usé qui est, comme chacun sait, de médiocre effet. A l'instar de Pascal qui inventa son provincial pour prendre fait et cause pour les messieurs de Port-Royal, notre confrère imagine ingénieusement qu'un jeune bachelier est venu lui demander d'éclairer sa religion. Je prie mes lecteurs de me passer tout ce qu'il y a de grotesque dans un tel rapprochement. Ce bachelier est un «éphèbe» de vingt ans, « intelligent et doué des meilleures intentions. » Disons tout de suite que la P. A. pèche par invraisemblance et qu'en fait de fiction elle est loin de passer maître : car qui donc croirait qu'un jeune homme, surtout s'il est intelligent, perde son temps à demander quoi que ce soit à la Patrie Annamite ? Toute autre occupation paraît de beaucoup préférable, à moins de retirer l'épithète intelligent à notre bachelier

Après cette remarque dont personne ne contestera le bien-fondé, voyons ce que notre confrère a dit pour prêcher son interlocuteur imaginaire. Oh ! rien d'autre que cette chanson connue, à savoir que la monarchie annamite qui a fait ses preuves dans le temps et dans l'espace (sans doute parce que Sa Majesté Bao-Dai a reçu une éducation en vase clos à Paris) est la seule forme de gouvernement qui convienne à ce pays. Et pour appuyer sa thèse, la P. A. cite avec une mine avantageuse l'exemple du Japon.

Le jeune bachelier s'est-il laissé convaincre par ce bourrage de crâne? Notre confrère a cru devoir se taire sur ce point. On peut toutefois être sûr, puisqu'il est intelligent, qu'il a répondu au moins ceci: «Monsieur, je m'attendais à des arguments moins pauvres et je m'aperçois que j'avais tort, car, excusez mon franc parler, vous raisonnez comme une pantoufle La manarchie annamite a fait ses preuves? Je serais heureux que vous vous expliquiez. Ce que je vois, et avec moi tous les jeunes (sauf bien entendu ceux qui, élevant la flatterie à la hauteur d'un idéal préfèrent ne pas penser par eux-mêmes), ce que je vois c'est qu'après tant d'années de régime monarchique l'Annam est tombé, en moins de rien, entre les mains du premier pays agresseur venu en l'espèce la France. Il s'est vu imposer le honteux traité de 1884, celui-là même dont vous faites le leitmotiv de vos théories. Et après que les canons se sont tus, que la conquête est devenue chose faite, les Français trouvent une cour en décomposition et un peuple en tous points arriéré de sorte que tout reste à faire. Vous avez cité l'exemple du Japon. Exemple malheureux à mon sens, à moins que vous ne vouliez vous payer ma tête, car qu'est ce qu'il prouve si non l'incurie totale de la monarchie annamite dont le peuple supporte aujourd'hui les lourdes conséquences ? Votre exemple du Japon n'est donc pas habile ni surtout flatteur pour la monarchie annamite, et en le citant, vous faites honte sans le savoir à ceux que vous êtes charger de prôner. Une monarchie comme la japonnaise du moins se défendrait... Mais, si vous me le permettez, je vais plus loin. A supposer que par impossible, la royauté annamite, qui n'a actuellement qu'une valeur de parade, atteigne un jour au prestige dont jouit la monarchie nippone, en quoi cela nous avancerait-il ? Rien ne sert de me dire que le Japon est fort et qu'il est passé au rang de grande puissance. En dépit de l'armée et de la flotte du mikado, les masses japonaises végètent dans la misère, dans le chômage, dans la prostitution parce que pressurées sans vergogne par une poignée de possédants. Cela vous étonne. C'est et pourtant cela est qu'un gouvernement monarchique, tout comme un gouvernement fasciste ne peut résoudre ces contradictions qui révoltent l'esprit humain. Il les engendre au contraire. Vous reprendrez ironiquement : « Le Japon pourtant est fort avec son roi. » Mais c'est précisément cette force qu'il ne faut pas vouloir. Elle s'acquiert au prix de la misère des peuples, elle les dresse les uns contre les autres, elle détruit périodiquement ce que l'Humanité a mis tant de peine à créer, elle est meurtrière, elle est absurde. Vous vous êtes peiné tout à l'heure à soutenir le principe d'autorité. Mais pourquoi vous évertuer à enfoncer une porte ouverte? Où voyez-vous que nous mettions en cause le principe d'autorité? Nous ne voulons pas seulement qu'on tienne pour de l'autorité le vain faste prêté impudiquement aux créatures de tel personnage puissant, absent ou mort. Que peut-elle cette pseudo-autori-

(Suite en 2e page)

Assez de provocations !

Il s'agit de la grève des charcutières au Grand marché de Haiphong. Le Maire de la ville, M. Vinay se retranche derrière le paravent de l'hygiène pour la briser

De l'hygiène: Personne ici n'est contre. La preuve, c'est que les charcutières ont versé chacune 4$ pour les garde-manger qui couvrent les tables servant d'étals. Mais les bureaucrates de l'Administration appliquent les mesures d'hygiène avec un tel zèle qu'ils entravent ces gagne-petits dans l'exercice de leur métier. Une table de dimension trop petite couverte d'un garde-manger. Pas même assez de place pour mettre un porc, à plus forte raison, le dépecer. Les charcutières sont obligées de faire cette dernière opération sur une petite table à côté. Elles se voient alors infligées de lourdes amendes. L'agent de police, chargé du contrôle, pousse son zèle jusqu'à leur exiger des tabourets en remplacement des bancs qui leur servent de siège. Pourquoi cette mesure ? Personne ne peut vous le dire. Les bancs sont derrière les étals et n'encombrent ainsi en aucune manière les passages. Mais c'est la volonté de la police. Gare aux récalcitrants : les amendes les attendent. Dans ces conditions, les marchandes demandent :

a) des tables plus grandes avec des garde-manger correspondants ou enlèvement des garde-manger.

b) *interdiction des amendes arbitraires.*

Comme on le voit leurs revendications sont des plus légitimes. Les grévistes ne demandent pas l'impossible. Elles ne font que proposer un remède à un état de choses fâcheux créé par la bureaucratie administrative. Mais M. Vinay ne veut rien y entendre. Il continue à ratiociner sur l'hygiène et cherche à briser le mouvement par la même arme qui lui avait servi à le déclencher : son « hygiène ».

Dans cette œuvre, la presse vénale genre Courrier d'Haiphong lui apporte son concours dévoué. Voici comment cette feuille relate la grève dans son No du 5-3-37: « M. le Maire leur (aux marchandes) ayant fait remarquer que le règlement doit être le même pour tout le monde au point de vue de l'hygiène, elles ont décidé de continuer la grève pendant 4 jours. Les grévistes se seraient ainsi prononcées contre toute mesure d'hygiène. Tout le tort est donc de leur côté.»

Pour appuyer ses propos mensongers le journal précité a soigneusement mutilé les revendications des grévistes.

« Enlèvement des garde-manger qui couvrent les tables, autorisation de mettre leur viande en dehors des garde-manger, suppression des amendes » voilà tout ce qu'il donne comme revendications. Il en a « omis » le point essentiel à savoir des tables avec garde-manger plus grandes. Il est vrai qu'il a eu soin de faire suivre son énumération du mot etc. mais uniquement pour s'assurer d'avance une retraite.

Fort ainsi de l'appui du public introduit en erreur par la «presse immonde», le chef du port qui ne sait que se mettre à plat ventre devant le patronat et qui répond infailliblement aux délégations des grévistes qui viennent lui solliciter son intervention : « C'est l'affaire de votre patron, je n'y peux rien » le chef du port, disons-le se montre cette fois « énergique » : il fait réquisitionner les marchandes de Kien an. Il ira peut être plus loin : priver les victimes de la bureaucratie de son Administration de leur moyen d'existence en les empêchant de continuer à l'avenir leur métier. Le Courrier d'Haiphong est ferme à ce sujet :

« Inutile d'ajouter, écrit il, que les marchandes grévistes de Haiphong n'obtiendront plus l'autorisation du vétérinaire d'abattre leurs animaux à l'abattoir et de continuer leur commerce. »

C'est là une provocation inadmissible qui pourrait avoir de sérieuses conséquences. Nous nous demandons si M. Brévié va permettre ces mesures révoltantes. En tout cas nous disons aux bouchères : « Du sang froid. La légitimité de votre cause vaincra malgré les provocations d'où qu'elles viennent ».

LE TRAVAIL EST INTERDIT en Annam

Décidément l'offensive est sur tous les fronts contre notre Journal. La Cour d'Annam, malgré la présence d'un roi sportif épris de modernisme, reste réfractaire à tout progrès, à toute idée de progrès. Le Travail est interdit « sur le territoire de l'Annam » parce qu'il dénonce un régime d'exactions et de concussions qui pèse lourdement sur les paysans de l'Annam et du Tonkin, parce qu'il s'attaque courageusement aux mandarins qui ont trahi leur mission « de père et mère du peuple » pour en devenir de véritables bourreaux, parce qu'il veut enfin combattre les privilèges séculaires qui entravent toutes les réformes proposées par le Gouvernement populaire en faveur des masses laborieuses de l'Annam et du Tonkin.

M. Nguyen-van-Vinh n'a nullement exagéré quand il a déclaré en commentant le coup d'Etat du 2 mai 1933 : « Nous autres, quand nous allons à Huê c'est pour visiter un musée de fossiles dépourvu de tout sens et de tout intérêt. Entre le Nord et le Midi, entre la Cochinchine et le Tonkin où se trouvent des éléments actifs et progressifs, il y a ce poids mort, cette cour préhistorique qui ne subsiste que grâce à la France ».

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
Grand Officier du Dragon d'Annam
Officier de la Légion d'honneur.

Vu le « Du » N° 40 du 23 Mai 1933 portant fixation des attributions des différents organismes du Gouvernement Annamite ;

Vu le « Du » N° 103 du 13 février 1934 portant modification de l'article 133 du Code Pénal et vu l'article 134 de ce code ;

Vu l'avis conforme du Conseil des Ministres.

ARRÊTE :

Article 1er.— Sont interdites sur le territoire de l'Annam l'introduction, la circulation, la mise en vente, la distribution et de détention du journal hebdomadaire « LE TRAVAIL » paraissant au Tonkin.

ART. 2 — Le Thi-Lang du Ministère de l'Intérieur et les Mandarins Provinciaux de l'Annam sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu :
Hué, le 10 Mars 1937.
Le Résident Supérieur p. i. en Annam
Signé : Guillemain.
Hué, le 9 mars 1937.
Le Ministre de l'Intérieur
Signé : Thai-Van-Toan.
N° 670 —

Copie conforme transmise, pour information, à M. M. le Directeur des Affaires Politiques et de la Sûreté Générale, *à Hanoi*, les Chefs des Services de Police, *Hanoi, Saigon. Phnompenh, Vientiane*

Le Sous-Directeur des Douanes et Régies de l'Annam, *Tourane* le Sous-directeur des Postes et Télégraphes à *Tourane* — et les Commissaires de la Sûreté en Annam.

Hué, le 11 mars 1937
Le chef des Services de Police en Annam.
Signé
L. Sogny

Un Télégramme

Un groupe d'ouvriers de Hanoï a pris l'initiative de mettre le Gouvernement de France au courant des agissements du patronat d'ici qui méconnaît systématiquement les revendications même les plus légitimes de la classe ouvrière. Un télégramme a été envoyé dont on nous a communiqué le texte après. Nous remarquons avec regret que l'adresse du Ministre des Colonies manque :

Président Conseil Paris — Cégété Paris — Nalpopul Paris — Huma Paris —

Société Cotonnière S.F.A.T.E Namdinh lockout général stop — charbonnages Hongay renvoie ouvriers en masse stop — Maison Sauvage 72 — menterie Haïphong 220 stop.

Vous prions intervenir application immédiate et intégrale lois syndicales sociales

Travailleurs d Hanoi
12h10. le 17-3-37

Un élève de philosophie victime d'une agression injustifiée de la part de trois soldats européens



M. Trần-Tân après l'agression. Remarquez les traces de blessures sur son visage.

Hanoi, le 16 Mars 1937

Je soussigné Docteur en Médecine certifie avoir examiné ce jour M. Trần Tân âgé de 24 ans, étudiant au Lycée......

Il me déclare qu'il a été victime hier vers 22h1/4 d'une agression de la part de trois individus qui lui ont donné des coups de poing, de pied, à l'abdomen et au visage.

A l'examen, j'ai noté :

1) Une plaie linéaire de la muqueuse de la lèvre supérieure, siégeant à la moitié droite de cette lèvre. La plaie mesure 2cm de longueur et a dû être suturée aux crins.

2) Une érosion de la muqueuse de la moitié droite dans la lèvre inférieure, érosion ovalaire de 2cm1/2 de long sur 2cm de large.

3) Une boursouflure assez marquée de la joue droite, de la moitié droite des lèvres supérieure et inférieure.

4) Une petite plaie linéaire de 1cm de longueur, siégeant à la paupière inférieure droite, à l'angle externe de l'œil droit, laquelle plaie a dû être suturée avec une agrafe.

5) Une ecchymose violacée, triangulaire occupant la paupière inférieure droite. Dimension de cette ecchymose 3cm×1cm.

6) Une congestion intense de la conjonctive oculaire de l'œil droit et de la conjonctive palpétrale inférieure de cet œil.

L'examen des viscères ne me révèle rien d'anormal.

En raison des contusions dont le malade a été atteint j'estime qu'il est atteint d'une incapacité de travail... etc.. etc.. Docteur Ngô truc-Tuân

Le soir du 15 Mars, M. Trần Tân, élève de philosophie au lycée Albert Sarraut passa chez son camarade Hô Ta Ly, boulevard Henri d'Orléans N° 47 bis pour lui remettre un manuel de philosophie. A dix heures et quart, il sortit de chez son camarade, longeait le boulevard Henri d'Orléans et se disposait à gagner le square du Chateau d'eau quand 3 soldats se rencontrèrent sur lui, et le brutalisèrent pour leur « défense légitime » disaient-ils. Ils étaient, nous le savons après enquête poursuivis par des jeunes gens qui avaient cherché à les battre. C'est pourquoi, en voyant Tân seul, sans défense, ils décidèrent, sans s'informer davantage, d'apaiser à ses dépens leur rage inassouvie. Ils emmenèrent ensuite leur «homme» à la caserne, l'accusèrent de communisme, puis le confièrent à un gardien de leur acabit qui lui dit en bombant la poitrine : « Je te tuerais si j'étais à leur place ». Puis, le laissant prisonnier là, ils se rendirent au commissariat, déposèrent, à la grande satisfaction du commissaire, qu'ils ont arrêté un communiste notoire et qu'ils l'ont enfermé à la caserne. Un instant après, la police est venue prendre Tân pour l'emmener au poste. Le commissaire lui demanda de relater l'incident; Tân retraça les faits dans leur stricte vérité. Le commissaire le conduisit alors, lui et ses agresseurs, chez son camarade Hà tô-Ly, pour faire une enquête sur place. Ly affirma la présence de Tân chez lui à 10h15. Sur ce le commissaire remonta le boulevard Henri d'Orléans jusqu'au dancing «Chilly Hall», congédia les agresseurs et la victime, puis ramassa dans les parages un petit enfant haut comme une botte pour témoin, un enfant que l'enquêteur effraya fort.

Nous attendons les suites de l'affaire ; nous nous abstenons de tout commentaire, les faits étant suffisamment éloquents.

Quand il s'agit d'écraser les paysans on ne recule devant aucune injustice

Nous publions ci-dessous la traduction d'une lettre des paysans de Phuc-yên.

Monsieur le Directeur

Nous sommes les notables du hameau de Xuân-na, village de Cô bai, tông de Cô-bai, Huyên de Kim-Anh, province de Phuc-Yên. Nous vous demandons de nous défendre contre l'injustice criante dont nous sommes victimes.

Il y a quelques années deux ou trois centaines de mètres carrés de terre alluvionnaires apportée par la rivière Cà-lô se sont formées à plus d'un kilomètre de notre hameau. Le 5 du 4e mois de l'année 1936, sur la demande du veilleur Nguyên van-Ba, nous lui confions la culture de cette terre, il s'est engagé à assumer la responsabilité pour tout ce qui pourrait s'y produire. Le 5 novembre 1936, des agents de la douane sont venus faire une fouille ; ils trouvèrent enfoui dans la terre en question, du riz d'alcool qui avait été déposé par certains ennemis de Nguyên - van - Ba. Quelques jours après, les notables de notre village étaient contraints de signer un procès-verbal dressé par la Douane. Le 23 Décembre 1936, sur l'ordre de la douane, le Quân-huyên de Kim Anh est venu sur les lieux dresser un autre procès-verbal auquel a été joint le papier concernant la mise en culture accordée à Nguyên van-Ba. Un long silence s'ensuivit. Nous avons cru que l'affaire était classée. A notre grand étonnement, le 2 mars 1937, il a été notifié à tous les habitants du hameau, qu'ils sont condamnés à une amende de 200$ sans compter les frais du procès. Voilà l'injustice révoltante dont nous sommes victimes ; nous nous trouvons dans l'impossibilité de payer la grosse somme réclamée.

Arrestations arbitraire à Thanh-Hoa

Sur une dénonciation anonyme, le tri-phu de Thiêu-hoa a fait une perquisition le 18 février 1937 chez M.M. Lê van Bang et Lê tin-Nhiêu. Ces derniers, ainsi que le fils de Nhiêu, Lê van-Thang, ont été arrêtés et détenus jusqu'aujourd'hui, malgré l'absence de griefs, la descente domiciliaire étant infructueuse. Le Triphu, à court d'accusation, a relevé contre Nhiêu le crime (?) d'avoir fondé une société de secours mutuel ! Nous réclamons la libération des victimes innocentes de l'arbitraire mandarinal.

Carence administrative et patronat intransigeant

(*suite de la 1ère page*)

de choses cesse : Il faut pour cela que le prolétariat soit doté de leurs organisations de classe : Il faut que dans chaque usine, chaque fabrique, chaque chantier, les ouvriers élisent un comité qui surveille leur propre sécurité

Cette organisation des masses s'impose d'autant plus que l'Administration s'est avérée incapable devant le patronat ou complice de ses agissements.

L'application des lois sociales est à ce sujet un témoignage éclatant. Elle doit être mise en vigueur à partir du 1er janvier 1937. Or rien n'est encore fait dans ce sens. C'est ce qui a fait entrer les ouvriers en danse pour arracher quelques améliorations à leur sort. Les patrons opposent une résistance farouche, mais lâchement. Les uns se disent « malades » les autres prétextent qu'ils doivent attendre l'ordre de Paris ou d'Europe. Leur tactique est d'affamer les grévistes.

L'Administration prête bonne oreille à tous ces propos mensongers et fantaisistes pour mieux étouffer le réveil des masses.

Les travailleurs apprennent ainsi à leurs dépens qu'ils ne doivent et ne peuvent compter que sur leurs propres forces.

Le cas typique est fourni par la « Cotonnière » de Haiphong. 2.000 coolies hommes, femmes, enfants travaillent dans ce bagne. Il y a des familles qui y suent sang et eau pendant plusieurs générations consécutives. Nombreuses sont celles dont le père, la mère, les gosses y cherchent leur riz quotidien. Un salaire de famine. Il y a des ouvriers qui travaillent depuis une trentaine d'années et qui ne gagnent actuellement que 30 sous par jour. Pour la majorité des coolies, le riz quotidien est mélangé de maïs.

Devant cette misère noire, ils demandent donc quelques sous de plus. C'était avant 1937. Comme réponse, le patron leur promit l'application des lois sociales à partir de 1937. Fin janvier 1937, rien. Ils réclament de nouveau des promesses pour le nouvel an annamite Les ouvriers ne veulent plus être dupes et se mettent en grève pour faire aboutir leur revendications.

M. Vinay applique alors la tactique de leurs confrères de partout : trainer les négociations en longueur et affamer ainsi les grévistes.

Leur position ne nous étonne guère. On nous assure même qu'un des chefs de la Colonie est leader des croix de feu. Deux tâches urgentes se posent devant M. Brévié s'il veut être réellement comme il le déclare « spécialement pour la masse » : épurer les cadres administratifs et doter les travailleurs de leurs organisations de classe.

UN DÉFI AUX TRAVAILLEURS

Le mandarinat, largement payé et les concussions aidant, vit dans un étalage insolent de luxe parmi la misère des masses laborieuses. Pas un Tri-huyên qui n'ait son auto. M. Tholance va réclamer encore pour lui 40% d'augmentation de solde et des suppléments de fonction. Il fait en même temps frapper impitoyablement les grévistes qui demandent quelques sous de plus.

Le Dong-Phap relate que le 27-2-37, dès 3 heures du matin toutes les grosses têtes de Nam-Dinh font la patrouille dans les quartiers ouvriers où habitent les forçats de la filature en grève : M. Lebel : Résident de France, M. Fleutôt, Commissaire de la Sûreté, M. Tyssère, Commissaire-Adjoint, et fermant la queue, le Tri-huyên de My-Lôc N'allez pas croire aux habitudes matinales de ces « grands Messieurs ». Les intérêts du patronat sont menacés et ils suent sang et eau pour les défendre. Nous aimerions à voir cette « activité » chez nos gouvernants pour faire payer par exemple aux ouvriers les 5 jours de congé à l'occasion du Têt.

Nos procès...

(*suite de la 1ère page*)

justifier ni de répondre aux accusations portées contre nous. Tous ceux qui souffrent de leurs propres maux ou des maux d'autrui et qui travaillent pour le changement ne se sont-ils pas tous lâchement accuser par leurs adversaires ? Nous avons fait ce que nous croyons être juste. Nous ferons ce que nous avons à faire. Et c'est avec le plus grand calme et la parfaite conscience de nos responsabilités que nous acceptons aujourd'hui la lutte.

Lutte contre toutes forces réactionnaires qui étouffent les aspirations légitimes de l'immense masse des travailleurs profondément malheureux de ce pays. Lutte contre le patronat de droit divin qui prétend que leurs privilèges doivent être éternels. Lutte contre l'exploitation de l'homme par l'homme, contre l'oppression sous quelque forme qu'elle se manifeste.

Lutte pour un régime plus humain et plus juste, pour le prolétariat indochinois et du monde.

Choses vues

(*Suite de la 1ère page*)

te qui sent la pourriture? Je n'en veux pour preuve que certain conciliabule tenu récemment à Hué et qui est devenu un secret de Polichinelle. Il en dit long sur les vertus de notre cour. Vous citez à tout venant les paroles de M M Brévié et Godart au sujet des traités. Permettez-moi de rire de votre ingénuité. Que voulez-vous qu'ils fassent en passant par la capitale sinon de prodiguer quelques propos aimables à droite, à gauche? Ah! excusez encore mon franc-parler - il y aurait beaucoup de choses à vous apprendre sur la courtoisie française et ses subtilités. Vous m'avez dit enfin, avec cette conviction affectée qui vous est coutumière, que la monarchie répond aux aspirations profondes de notre peuple. Je voudrais que vous puissiez arrêter pour une semaine le débit de vos panégyriques et parcourir un peu le pays. Les paysans, les agriculteurs, les ouvriers, les instituteurs vous diront des choses édifiantes à plus d'un titre. Vous serez notamment édifié sur ce précieux cette scandaleuse sinécure qu'est le ministère de l'Economie rurale, chef-d'œuvre de l'ex-gouverneur Robin. Quand on a été blanchi devant Dame Thémis par un acolyte aussi intelligent, quand par ses dépositions, celui-ci a valu à ces légionnaires assassins l'acquittement pur et simple, que ne crée-t-on pas pour le gratifier ? Et voilà qui explique l'existence de ce ministère. M. Robin traitait bien ses gens, mais il oubliait que le contribuable du Trung-ky n'en pouvait plus. Vous verrez encore comment le peuple accueille le nouveau code pénal, le fameux Hoàng-Việt-Hình-Luật, digne des temps féodaux, qui ne tend à rien moins qu'à lui enlever les quelques petites libertés qu'il doit à la France d'avoir... Mais excusez-moi. Monsieur, je vois que mon discours m'a emporté... Après tout, il aurait mieux valu ne pas vous faire de la peine ».

A cette harangue de « l'éphèbe » qui a dû certainement produire sur notre confrère l'effet d'une douche froide, on ignore ce que ce dernier a répondu. Nous invitons nos lecteurs à attendre qu'il le dise un jour. Mais le dira-t-il?

A LA COTONNIÈRE DE NAM DINH

Après l'affaire de Thi Mau, un enfant de 16 ans vient d'être brutalisé par un Caï

Après le terrible exploit du Surveillant Mall, voici qu'un exploit non moins terrible, de la part d'un caï, est venu frapper un enfant de 16 ans !

Bui-van-Vân la victime, est orphelin de père et de mère. Le 25 Février, lors du recrutement de nouveaux coolies, en remplacement des grévistes, il a dû affronter les coups de rotin, de pied et de poing, et les jets d'eau froide pour parvenir à se faire admettre dans la « Cotonnière » sous le n° 4519. Depuis ce jour, quoiqu'âgé de 16 ans, il peinait de 9 heures du soir à 5 heures du matin. Comme il était nouvellement venu de la campagne, le dur travail de l'usine le fatiguait, l'exténuait. Le 2 mars, se sentant mal à aise, il ne put mettre toute sa force à la besogne. Le caï Nghé, furieux de ce manque de zèle, lui asséna au flanc un coup de poing si violent qu'il renvoya le pauvre enfant à demi mort sur le plancher. De retour chez lui, il était obligé de s'aliter et refusait toute nourriture. Quelques jours après, il raconta le fait à la personne qui l'avait accueilli en pension. Sans retard, celle-ci l'amena à l'usine pour signaler au contremaître la brutalité dont souffrait l'enfant.

A l'hôpital, le docteur, après examen, certifia qu'il était grièvement blessé par suite de coups. L'état de Vân s'aggrave de jour en jour. Sa vie est même en danger car le sang ne cesse de sortir avec l'urine et la selle.

Les autorités responsables interviendront-elles pour :

Mettre le tortionnaire Nghé en prison, lui infliger une peine sévère afin que tout acte de brutalité de ce genre ne se renouvelle plus ?

Obliger la brute à payer à l'enfant une somme suffisante pour lui permettre de se procurer des médicaments et d'avoir le moyen de gagner sa vie après la guérison si l'enfant sortirait sain et sauf de cette cruelle épreuve !

Rassemblement !

Notre camarade Phan tu Nghia, en collaboration avec quelques autres camarades, vient de lancer un journal hebdomadaire politique économique et social intitulé Rassemblement.

Il fait appel à toutes les forces jeunes et démocratiques en vue de la formation d'un large Front de Combat pour la conquête des libertés élémentaires et contre la réaction coloniale qui tente de transformer l'Indochine en un immense réservoir du fascisme français.

Vous lisez dans son premier numéro paru le 16 Mars, les articles suivants:

Pourquoi rassemblement ?
Pour la liberté de la pensée
Il faut y mettre un terme (Réponse à Lê-Thăng)
Ce que la population Indochinoise attend de M. Brévié.
Arrestations à Thai Binh.
etc.. etc...

Un livre scientifique nouveau

L'imprimerie de la Faculté de médecine de Paris « Jouve-éditeurs » vient de faire paraître un livre qui nous intéresse particulièrement. Ce livre intitulé : « Les Substances vénéneuses susceptibles d'être rencontrées en Indochine » dont l'auteur n'est autre que notre compatriote Truong-công-Quyên, *Le Docteur en Pharmacie, médaillé et lauréat de la Faculté de Toulouse.* Le Docteur Quyên est récemment revenu de Paris après un séjour de plus de 10 ans en France.

Ce livre, accessible au grand public et que tout le monde doit lire et relire est en vente chez l'I. D. E. O, Taupin et Nam-Ky à Hanoi au prix de 1p.50.

A ceux qui veulent donner une base scientifique à leur protestation contre le régime mortel d'opium et d'alcool institué en Indochine, nous signalons le chapitre des « Paravéracées » où la question est traitée avec détails.

« Nous ne pouvons pas, dit le Docteur Quyên, terminer la question de l'opium sans dire un mot de l'alcool de riz. En effet, l'alcool et l'opium, ces deux inséparables poisons, ont soulevé et soulèveron encore d'importants événements politiques en Indochine. »

La prochaine Chambre de l'Annam sera-t-elle anti-front populaire ?

Les élections générales des représentants du peuple de l'Annam s'annoncent pour Juin 1937.

Je ne dis pas : les élections législatives générales. Car la fameuse chambre des Représentants de l'Annam, comme celle du Tonkin, malgre sa pompeuse et insidieuse étiquette, n'est pas un organisme législatif, elle n'est que l'ancienne chamble consultative, déguisée, dissimulée sous une façade plus populaire !

Et on a vue des représentants du peuple parler contre les intérêts du peuple. Pham-van-Quang, Nguyên-Quôc-Tuy et Lê-Thanh-Canh, le trio de la commission Permanente ont adressé dernièrement au Gouverneur Brévié un cahier des *vœux* désespérément vide illogique, inepte, dans lequel ils *veulent* justement ce qu'ils n'auraient pas dû, vu leur qualité, *vouloir*, ce que le peuple d'Annam jamais ne *voudrait*.

Le régime électoral, organisé à cette fin de faire de la chambre un instrument docile entre les mains de la Réaction coloniale, est essentiellement aristocratique. Dans chaque village, sont électeurs : d'office, le ly truong en fonction ; d'office, les certifiés ayant 21 ans révolus ; par voie d'élection, 1 habitant ayant 25 ans révolus sur 50 têtes d'inscrits. Dans la pratique, l'élection du 1er degré n'a jamais eu lieu. Et la liste est établie unilatéralement par un ou des notables influents du village. Elle comprend, par voie de conséquence, et dans la majorité des cas, exclusivement des notables, anciens ou nouveaux en tout cas, pas des moins réactionnaires.

Il est donc tout naturel qu'un tel collège électoral ait produit des représentants dont le moins qu'on puisse dire, est que leurs actes ne concordent en rien avec leur qualité. Le peuple aura l'air de participer à la gestion politique du pays, tout en en étant complètement évincé. Et l'on espère que de ce simulacre de chambre, de ce hochet destiné aux grands enfants que sont les administrés, ceux-ci seront les dupes imbéciles !

. . .

Dupe, le peuple d'Annam ne l'a pas été. Heureusement ou malheureusement !

Toujours, il a réclamé des droits moins creux, plus effectifs. Les insurrections de 1929—31 qui ont soulevé des provinces entières signifient encore : les masses en ont assez de l'exploitation économique ; elles signifient encore : les masses en ont assez de l'oppression politique.

Le Gouvernement aurait dû prendre conscience des vices du système politique en vigueur, préconiser les réformes nécessaires, ne pas attendre, comme disait un des tsars du 19e siècle, que celles ci vinssent d'en-bas.

Il ne l'a pas fait. Il préfère prolonger l'existence de cette chambre fantôme, perpétuer la tension politique dans le pays. Il a voulu exploiter toutes les possibilités que lui permettait une répression qui a usé de « tous les moyens » (1).

Puis l'histoire marche. De nouvelles données sociales entrent en jeu. La profonde transformation qui s'est produite en France, la lutte tenace et la victoire décisive de nos frères les travailleurs de France contre le fascisme ont eu leurs échos dans l'atmosphère lourde de l'Annam encore épouvanté. Et ce fut la renaissance, la recrudescence d'un vaste mouvement revendicatif qui tous les jours gagne en étendue et en profondeur. Les masses s'organisent pour le Congrès indochinois ; des manifestations eurent lieu lors du passage de M. Godart, envoyé du Gouvernement de Front Populaire. Tout cela s'est accompli, en dépit des mesures de répression qui persistent et se multiplient.

Un des mots d'ordre qui a mis en branle ce mouvement de revendications populaire a été : **Pour un gouvernement unique, responsable devant une chambre élue au suffrage universel, transformée en organisme législatif.**

Encore une fois, les masses affirment qu'elles en ont assez des apparences, des caricatures, des trompe-l'œil ! Il leur faut une participation **effective** à la vie politique. Elle réclament le bulletin de vote, pour tous, sans distinction de classe, de rang social, sans limitation de capacité !

Suffrage universel !
Chambre législative !

Voilà les cris qui émergent des clameurs populaires ! Voilà le vœu politique le plus profond des masses de l'Annam, dans l'étape présente.

Et le Gouvernement local jusqu'ici se détourne, fait la sourde oreille, ne répond pas !

La liste électorale de 1937 s'est établie sur le même principe que pour les années précédentes ! On ne souffle mot de l'élargissement des attributions de la chambre des Représentants !

Le Gouvernement local a voulu gagner du temps ! C'est qu'il ne songe pas aux difficultés politiques qui attendent le pays, quand pendant des années, devant des masses conscientes de leurs droits, se dresse, impertinente, incapable, impopulaire une chambre réactionnaire.

Une chambre anti-Front Populaire !
Nous reviendrons à la question !

(1) « Il est évident que tous les moyens sont bons etc. — » (Cahier des vœux adressé par la commission permanente de la chambre de l'Annam à M. Brévié).

Encore une expulsion !
Encore une victime de M. Pagès

M. Vo-tu-Thuat, cuisinier, vient d'être victime des mesures draconiennes du Gouverneur de la Cochinchine. Ayant habité pendant plus de vingt ans la Cochinchine et y ayant fondé une famille, il s'est vu impitoyablement expulser avec quatre autres annamites et tonkinois Vo-quan-câu (Quang-Ngai) Lê-van-Triên (Thanh-Hoa) Nguyên-ôn-Nang (Hadong) Nguyên-dinh-Cu (Phuc-Yên).

On les a tous arrêtés lors de la réception de M. Le Gouverneur Générale Brévié. On les a détenus dans les hangars du service de l'immigration pendant 20 jours avant de les diriger hors du territoire de M. Pagès.

Nous avons, à maintes reprises, protesté énergiquement contre ces actes administratifs qui sont de véritables persécutions contre lesquelles aucune voie de recours n'est possible.

Les citoyens ainsi exposés à l'arbitraire administratif vivent dans une constante insécurité qui est loin de favoriser la paix publique dans ce pays.

Gouvernement de la COCHINCHINE

Cabinet du Gouverneur

N° 467

LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE

Officier de la Légion d'Honneur.

Vu le décret du 20 Octobre 1911 fixant les pouvoirs du Gouverneur de la Cochinchine et de Résidents Supérieurs en Indochine.

Vu la note N° 297-3 du 16 Janvier 1937 du Chef local des Services de Polise.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les nommés:

. . . .

3·/ — Vo-Tu-Thuât, cuisinier, né en 1900 originaire de Nam Dinh (Tonkin) ; titulaire du T. I. N° C. A 13.765, délivré à Phnom Phenh le 16 Avril 1926 ;

. . . .

. . . .

seront renvoyés dans leur pays d'origine par mesure de police.

ARTICLE. Le Chef local des Services de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté ./·

Pour ampliation
Le Chef de cabinet adjoint
Signé : BEAUVAIS

Saigon, le 21 Janvier 1937
Signé : PAGES

Le Commissaire Chef de la 2ème Section d'Archives et de Recherches, soussigné, certifie, avoir notifié ce jour à Vo-Tu-Thuât, parlant à sa personne, le présent arrêté dont copie lui a été laissée ./.

Saigon, le 23 Janvier 1937
Max Dubois
Commissaire de Police

UN MÉCANICIEN ÉTANT MORT D'ACCIDENT DE TRAVAIL

On n'indemnise pas sa veuve

On parlait de l'application des lois sociales en Indochine. Les ouvriers de ce pays ne demandent pas mieux que de voir leurs conditions de travail tant soit peu améliorées.

Le courrier de cette semaine nous apporte une lettre. Elle émane d'une veuve, mère de deux petites filles dont le père est mort en service commandé

Mme Trân-thi-Nhon nous relate dans sa lettre émouvante que son mari travaillait à la conpagime d'achalandage, S.A.C.R.I.C à Haiphong. M. Trân-trung-Lap (le mari) le 12 Janvier dernier était en compagnie de son fils Trân-trung-Quôc, et de 2 aides quand le chaland sur lequel ils se trouvaient, chavira. Les quatre occupants furent noyés.

Quand Mme Trân-thi-Nhon apprit la terrible, nouvelle, elle couru trouver le directeur de la Société.

« Ils (les 4 occupants du chaland moururent ainsi tristement d'un même accident. Alors je suis allée voir M. le Directeur de la S.A.C.R.I.C. Celui ci me fit payer un mois de solde retenue et un mois de solde impayée », ... au total 51$00.

« En dehors de cette somme la S.A.C.R.I.C ne m'a encore rien donné. pour les frais des obsèques de ces 4 victimes du travail et je n'ai rien reçu non plus comme indemnité pour moi et pour mes enfants ».

Mme Tran-thi-Nhon nous précise encore que pour toutes ressources elle n'avait que la solde de son mari. La mort de ce dernier les jette, elle et ses enfants brutalement dans la misère.

La société S. A. C. R. I. C. à Haïphong est une des plus vieilles sociétés d'achalandage du Tonkin. Elle possède actuellement une flotte de 15 remorqueurs et plus de 100 chalands de 150 à 200 tonnes de capacité.

La direction de chaque chaland n'est confiée qu'à un seul homme. Pour manœuvrer toute cette masse flottante l'employé—il s'agit ici de M. Tran-trung-Lap, un mécanicien—dut s'adjoindre les membres de sa famille. Ce qui explique pourquoi après la mort du fils, M. Tran-trung-Quoc, la mère ne reçoit aucun payement.

Nous présentons ce cas à l'attention des Pouvoirs publics chargés d'appliquer les lois sociales dans ce pays. A côté du cas de cette malheureuse femme qui n'a plus aucun soutien depuis la mort de son mari et de son fils et qui a à sa charge un vieux père et deux petites filles, combien de semblables cas demeurent encore méconnus ? Combien sont ceux qui, faute de moyens matériels et insuffisamment protégés par la loi, doivent encaisser la misère et la souffrance sans pouvoir élever leur voix ?

La terreur règne dans le bagne de Sonla

Vers le milieu du mois de janvier il s'est produit au bagne de Sonla une grève de protestation déclanchée par les prisonniers de droit commun contre le régime d'enfer auquel ils sont soumis.

Sonla comme on sait est une province de la Haute région du Tonkin, réputée pour son climat meurtrier et ses miasmes délétères. Les prisonniers y sont à un régime mortel. Tous sont plus ou moins atteints de paludisme chronique.

Chaque matin des dizaines de malades se présentent à la consultation laquelle est assurée par un infirmier civil venu de l'hôpital de la ville. Ceux qui « ont la température » c'est-à-dire sont en plein accès de fièvre sont exempts de corvée tandis que ceux qui sont sortis de la veille de la crise ont la « consultation motivée » (c. m.) ou astreints à la « petite corvée » (P. c.), malgré leur état de faiblesse évidente. Ces derniers sont alors obligés de travailler toute la journée, excepté le temps minimum nécessaire au manger et au boire. Le repas, apporté par quelques prisonniers réservés pour cette besogne, est pris à ciel ouvert, sur place. Après le repas, le travail continue sous la surveillance des miliciens Thaïs, et le soir jusqu'à la nuit tombante.

En janvier dernier, ne pouvant plus supporter ce régime de travail forcé un certain nombre de prisonniers se mirent en grève sur le lieu même du travail. Ils refusèrent de manger et de travailler.

Alerté, l'inspecteur, commandant la Brigade de Son-la accourut. Il donna l'ordre aux miliciens de diriger les grévistes vers la Garde indigène où les pauvres prisonniers, accusés de rebellion, furent gardés à vue.

Le lendemain, tous les autres condamnés de droit commun entrèrent en grève pour réclamer la libération de leurs camarades et manifestèrent leur solidarité envers eux

Aussitôt le gardien chef de la prison, M. Leborgne, et l'Inspecteur de la Garde indigène pénétrèrent au quartier de droit commun et donnèrent l'ordre de lancer les bombes à gaz lacrymogène sur les grévistes. Enfermés dans les bâtiments mal aérés, désarmés et presque tous malades, ceux-ci sont abattus, atterrés. Au contact du gaz malfaisant ils furent littéralement asphyxiés, ayant les larmes aux yeux et perdant la vue pour un long moment.

Trois d'entre eux furent encore passés à la trique. Ceux qui étaient « mis à l'œil » furent descendus aux cachots souterrains où ils durent supporter le régime sec. Une boule de riz gluant mélangé à du sel et quelques gorgées d'eau claire constituèrent leur maigre repas.

Les autres qui eurent la chance de n'être pas jetés aux « oubliettes » furent mis à la barre. Tous leurs effets furent enlevés et déposés au magasin du pénitencier.

La grève fut ainsi réprimée.

Heureusement elle porta quelques fruits, car, peu de temps après les « c.m. » et les « P.c. » (comme on a l'habitude de les désigner) peuvent reposer le matin à 11h et le soir à 5h comme les autres. Seul le dimanche, on les oblige à travailler jusqu'à 11h du matin, alors que leurs copains les « forts », se reposent dès 8h.

Le gardien Leborgne qui se pique d'être socialiste est l'ennemi déclaré de tout libéralisme. Il montre une haine avouée contre ses prisonniers qu'il cherche à faire travailler le plus qu'il peut. Sur son initiative, le nombre de consultants ne peut dépasser 25 par jour. En matière d'assistance médicale dans le pénitencier, le rôle de nos médecins — car il y en a deux à Son-la — est relégué au second plan.

C'est triste de noter que ces faits se produisent juste au moment où M. Godart est arrivé en Indochine pour inspecter sur l'hygiène et le travail. On se demande avec inquiétude si les questions de l'assistance médicale au bagne et de la main d'œuvre pénitencière sortent elles du cadre de son inspection ou bien si le fascisme colonial se moque-t-il du délégué du Front populaire ?

. .

L'attitude de M. Leborgne est encore pire envers les 7 détenus politiques restant. N'étant pas de son droit de les forcer à travailler il profite de la moindre occasion pour chercher à « régler le compte » envers eux. Il pousse sa persécution jusqu'à les empêcher de porter des sabots qu'ils fabriquent eux-mêmes avec quelques morceaux de bois de chauffage et qu'ils portent pour éviter l'humidité qui est très favorable au rhumatisme à Son-la.

En Septembre 1936, Leborgne profitant de la fouille, ordonna qu'on défit le plafond en bambous tressés du bâtiment des prisonniers politiques. Il confisqua même les produits pharmaceutiques envoyés par leur famille tout en les accusant d'avoir volé des médicaments à l'hôpital de la ville. En réalité il n'en est rien ; car tous les prisonniers malades passent la visite à l'infirmerie même du pénitencier ; comment peuvent-ils voler à l'hôpital s'ils ne s'y rendent pas ?

D'ailleurs, tous ces produits pharmaceutiques envoyés par colis postaux, ont été manipulés, examinés le jour de leur arrivée en prison, avant de les passer à leurs possesseurs.

Devant l'incessante provocation de Leborgne, les condamnés politiques ont dû à plusieurs reprises faire la grève de la faim. Celle de Septembre de l'année dernière dura 6 jours. Le 28 Février encore, une nouvelle grève protestataire éclata.

Leborgne est flagorneur vis-à-vis de ses supérieurs et inique envers ses subordonnés. Il suffit qu'il glisse quelques paroles mielleuses dans l'oreille de M. Bonamy, le Résident de la province, pour que les détenus politiques aient beaucoup à souffrir de ses basses persécutions.

Il est temps que cet état de chose cesse. Que l'amnistie soit accordée aux 7 détenus politiques avant qu'ils ne meurent dans le bagne de Son La, sous l'œil intrigant de Leborgne qui s'en f.. pas mal de la politique libérale et des réformes sociales du Gouvernement de Front populaire français.

La leçon des évènements de Thai-Nguyên est encore récente à toutes les mémoires. Il est souhaitable que les persécuteurs des faibles, les provocateurs, les vrais fauteurs de désordres soient châtiés.

Le régime politique pour les détenus politiques s'impose d'urgence dans les prisons et au bagne. Que la politique de M. Brévié tende à la suppression des bagnes dans les endroits où le climat est malsain et, en premier lieu, du bagne de Son-La qui est un véritable enfer pour les prisonniers tonkinois.

La vie au pénitencier de Kontoum

Après la manifestation

(suite)

Dans l'esprit des détenus de Dak Pao la manifestation des journées 13 et 17 Décembre aurait au moins pour effet d'alerter l'opinion publique et de faire comprendre aux autorités supérieures le sort qui leur est réservé au pénitencier. De fait, ils ne se trompaient pas dans leurs prévisions, mais nos lecteurs venaient de voir ce qu'avait coûté de vies humaines la réalisation de ce tragique projet.

Après ces deux massacres, le Résident supérieur et le Gouverneur Général vinrent en effet successivement faire leur tour d'inspection. Vous pensez les promesses de bonheur que faisait miroiter aux yeux des malheureux condamnés la nouvelle de ces visites officielles.

Pour reprendre une expression populaire : c'était une pluie de bienfaits que chacun, depuis longtemps, assoiffé, altéré, attendait après une sécheresse brûlante. Ah ! l'heureux jour ! Ah ! les vœux qu'on présenterait à qui de droit ! . . . Illusion grossière ! Cette fois encore, ils sont déçus ! Le Gouverneur et le Résident Supérieur arrivent. Puis ils sont repartis comme ils étaient venus. Ils vinrent accompagnés du Résident chef de la province, et du commandant de la caserne, de toutes les autorités locales qui commentaient, expliquaient dans des discours luxuriants, dans des confidences romantiques leurs crimes de naguère. A les entendre, Résident Supérieur et Gouverneur Général sont convaincus : il fallait immoler tous ces maudits fauteurs du désordre, toutes ces brebis galeuses, il fallait les envoyer à la boucherie ! On charge la tête des prisonniers de tous les crimes dont ils étaient coupables et de tous ceux dont ils n'étaient pas coupables : tentative d'évasion ! exhortation à la désobéissance, propagande malsaine, acte de rebellion... révolte armée même et patati et patata ! Et ces gros bonnets écoutaient dociles, aimables, gesticulant, branlant la tête, haussant les épaules, regardant, observant... à travers la porte de l'enceinte bien close. Puis ils repartent... puis... c'est tout.

L'auto corne, derrière laquelle on devine une trainée de poussière et de fumée ! Ils n'ont pas interrogé un seul prisonnier, ils n'ont pas fait la moindre enquête.

Puis de nouveau, le convoi s'organisa pour DakPao. A mesure que les prisonniers recouvraient leur santé, on les évacuait de Kontoum. La main-d'œuvre pénale comptait au total plus de 200 prisonniers dans ce 2e convoi.

Cependant, l'Administration locale de Kontoum n'était pas satisfaite : après ce massacre où 30 des nôtres trouvaient la mort, elle poursuivait encore parmi les survivants ceux qui étaient dénoncés comme des meneurs ou soupçonnés d'être tels. Elle convoque bientôt les détenus de DakPao, remit à chacun une feuille comportant le questionnaire ainsi conçu :

1·) Noms des meneurs de la manifestation.

2·) Noms des meneurs de la grève de faim.

3·) Noms de ceux qui ont harangué ou crié les mots d'ordre.

4·) Noms de ceux qui ont applaudi.

A ces questions, chaque prisonnier était tenu de répondre par écrit. La majorité des détenus refusaient d'y répondre. Malheureusement, quelques malheureux qui espéraient recouvrer des faveurs ultérieures dénonçaient lâchement leurs camarades de la veille, par erreur, par malice, sans une ombre de vérité. Et c'était sur leur rapport que l'administration imposa une nouvelle sanction à 50 détenus. Quelques uns d'abord condamnés à 2, 3 ans virent leur peine portée jusqu'à 9 ans ou jusqu'à perpétuité et furent envoyés à Banmethout ou à LaoBao. A l'heure actuelle, bon nombre de ces infortunés restent encore en prison.

Avant de clore ce rapport, disons un mot du 2e convoi de DakPao. Comme l'ont prévu un certain nombre de prisonniers qui s'étaient laissé immoler pendant la manifestation. « Le sort des survivants va s'améliorer après cette lutte ». En effet le régime intérieur fut modifié ; le séjour de DakPao même devint beaucoup plus supportable.

Les prisonniers furent répartis en deux équipes. Ceux d'entre eux qui étaient condamnés à deux ou trois ans de peine ou ceux qui n'étaient pas bien robustes pouvaient rester à Kontoum.

Seuls les plus robustes devaient aller à DakPao. Le régime alimentaire fut aussi de beaucoup amélioré : Une ration suffisante, des légumes, des poissons plus frais, plus propres. Chaque semaine, les prisonniers recevaient un porc ou un bœuf. Le thé toujours bouilli ne manquait jamais au chantier. Bref, tout était pour le mieux.

Désormais, les prisonniers pouvaient entrer directement en relation avec les gardes principaux européens. Ils avaient toutes libertés pour demander des instructions sommaires sur les travaux à exécuter et pour s'entendre entre eux, sur les moyens d'exécution. Les traitements brutaux ont cessé. Les malades pouvaient se faire hospitaliser. Aux heures des corvées, les miliciens étaient tenus de rester à une distance de 10m des prisonniers, il leur était expressément défendu de malmener les détenus. S'il se produisait des cas de désobéissance ou de mauvaise volonté, ils avaient seulement le droit de signaler les noms des prisonniers fautifs aux gardes principaux. Aux heures des corvées, il y avait toujours un garde principal qui surveillait les gestes des miliciens en même temps que le travail des prisonniers.

De leur côté les prisonniers avec ce régime se montraient aussi très disciplinés. Ils apprenaient à régler entre eux leur discorde s'il y en avait. Gardes principaux et miliciens Moï ne pouvaient que se féliciter de la manière dont chaque détenu se comportait en prison et au chantier. Durant les 6 mois du second séjour la vie à DakPao, DakPek était relativement douce. Au bout de ces six mois, on enregistrait seulement deux cas de mort de maladie.

Notre tâche est terminée. Nous nous sommes proposé de donner à nos lecteurs une idée aussi précise, aussi fidèle que possible du régime pénitencier de cette terre d'Annam. Nous croyons l'avoir fait avec toute la conscience d'un homme qui a vécu sous le régime, qui a souffert, qui a lutté et qui, aux heures les plus sombres de la vie, n'a jamais cessé de croire à la nécessité du sacrifice et à la fécondité des efforts généreux. Par une ironie douloureuse, la moindre parcelle de bonheur se paye à prix de sang, de vies humaines dans un monde où la morale et la loi se mettent résolument au service d'un droit fondé sur la force. Contre cet état de chose, nous luttions et nous lutterons longtemps encore. Qu'il nous soit permis de poser une question avant de nous arrêter « Etait-ce de leur faute si des centaines de prisonniers mouraient ainsi dans nos bagnes indochinois, à Kontoum et ailleurs ?

Un nouveau confrère.

Nous apprenons avec plaisir que le journal Thoi-Thê paraîtra le 22 Mars 1937 au n° 80 Rue Maréchal Pétain Hanoï

Nos saluts confraternels !

Collectivisme ou communisme

Il y a six ans, la classe ouvrière qui n'était pas encore remise de l'épouvantable saignée de 1871, avait abandonné la tradition révolutionnaire et n'attendait plus son affranchissement que des associations coopératives généralisées. Les mots *parti ouvrier* et *collectivisme*, aujourd'hui passés dans notre langue politique, étaient, peut-on dire, inconnus ; les idées qu'ils représentent ne comptaient plus en France que de rares partisans, sans lien, sans possibilité d'action commune.

C'est le journal *l'Egalité*, fondé, à la fin de 1877, sur l'initiative de Jules Guesde et dirigé par lui, qui a seul donné l'impulsion au mouvement socialiste révolutionnaire actuel. Tel est le fait que ne réussiront pas à effacer les personnalités envieuses, empressées à le masquer, ou tout au moins à l'amoindrir, ayant bien soin, dans leurs prétendues histoires, de cacher les dates qui ne laissent aucun doute à cet égard.

A ce moment, il y avait utilité à distinguer le communisme scientifique sorti de la savante critique de Marx, du vieux communisme utopique et sentimental français. La même dénomination pour deux théories différentes aurait favorisé une confusion d'idées qu'il était essentiel d'éviter ; aussi avons-nous alors exclusivement employé le mot *collectivisme*.

Maintenant, nous écrivons collectivisme et communisme indifféremment. Au point de vue de leur dérivation, ces deux termes sont également exacts ; au point de vue usuel, ils ont les mêmes inconvénients. S'il y a eu un communisme dont nous devions nous distinguer, il y a des formes de collectivisme, les diverses contrefaçons belges par exemple, que nous répudions. L'important est de connaître non pas l'étiquette que chacun prend, mais ce que chacun met sous son étiquette.

La transformation sociale et ses éléments

A la suite d'une aventure galante qui s'est, parait-il, passée quelques jours après la création du monde, l'homme a été condamné par Dieu à gagner son pain à la sueur de son front. Aujourd'hui que Dieu est en train de mourir sans postérité, n'ayant jamais su assurer l'exécution de son ordonnance, le socialisme se propose de ramener à l'observation de l'arrêt divin ceux qui, depuis trop longtemps, gagnent leur pain, avec beaucoup de beurre dessus à la sueur du front des autres. Ce but peut-il être atteint ? Oui, par la socialisation des moyens de production à laquelle tend notre milieu économique.

Là où le travail fournit à peine ce qui est indispensable à la vie de tous, là où, dès lors, il absorbe presque tout le temps de chacun, la division de la société en classes plus ou moins subdivisées, est fatale. Une minorité parvient par la violence et la fraude à s'exempter du travail directement productif, pour se consacrer à la direction des affaires, c'est à dire à l'exploitation de la majorité vouée au travail. Grâce à l'habitude, à la tradition cette majorité en arrive à subir, sans résistance une organisation qu'elle a fini par regarder

Aperçu sur le socialisme scientifique

(Suite) *par Gabriel Deville*

comme naturelle, jusqu'au jour où cette organisation ne répondant plus aux besoins de la société, est éliminée par une combinaison plus en rapport avec la nouvelle manière d'être de la production matérielle.

L'esclavage et le servage ont été conformes à la nature de la production. Ils ont disparu lorsque le degré de développement de la production a rendu le travail de l'homme libre plus utile que le travail de l'esclave ou le serf ; la justice ou la fraternité n'ont été pour rien dans cette disparition.

Quelle que puisse être la valeur subjective de la morale, du progrès, et autres grands principes mirobolants, cette belle phraséologie n'influe pas sur les fluctuations des sociétés humaines, elle est par elle-même impuissante à amener le moindre changement. Les évolutions sociales sont déterminées par des considérations moins sentimentales. Leurs causes se trouvent dans la structure économique, dans le mode de production et d'échange qui préside à la distribution des richesses et par conséquent, à la formation des classes et à leur hiérarchie.

Lorsqu'elles s'opèrent, ce n'est pas parce qu'elles correspondent à un idéal supérieur de justice, c'est parce qu'elles s'accordent avec l'ordre économique du moment.

Toutefois, ces mouvements sociaux ne s'effectuent jamais pacifiquement : les éléments nouveux ont à réagir violemment contre l'état des choses qui les a élaborés et que, pour pouvoir continuer leur évolution, ils doivent briser, de même que le poussin doit briser la coquille dans l'intérieur de laquelle il vient de se former.

Si l'avènement de la bourgeoisie a eu pour conséquence la destruction des privilèges nobiliaires et l'abolition du régime corporatif, c'est qu'à la production capitaliste il fallait le travail libre : la liberté du travail à instituer a entraîné l'affranchissement du travailleur de la dépendance féodale et de la hiérarchie corporative. Il fallait en outre à la bourgeoise, la possibilité d'accaparer les sources des richesses ; l'anéantissement des prérogatives surannées des nobles l'a mise en possession de la terre qu'ils détenaient et du pouvoir qu'ils monopolisaient,

Le travailleur libre, pouvant en droit disposer de sa personne, a été en fait obligé d'en disposer pour vivre, n'ayant pas autre chose à vendre. Il a été condamné, dès lors au rôle de salarié à vie.

Le renversement de l'ordre féodal n'a pas été marqué par la suppression des classes, mais par la substitution d'une nouvelle oppression à l'ancienne, par l'établissement de conditions restreignant la lutte entre deux camps opposés qui peu à peu englobent toute la société ; la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat.

En somme, ce qui, de différentes façons conformes exclusivement à la situation économique différente des milieux et des époques, a été organisé jusqu'à présent, c'est la satisfaction des besoins d'une partie de la collectivité à l'aide du travail d'une autre partie. Les uns consomment avec superflu ce que les autres sont astreints à produire en recevant à peine pour eux-mêmes le nécessaire.

Substitué aux autres formes de travaux forcés, le salariat a avantageusement déchargé le capitaliste de l'entretien des producteurs. Qu'on le fit ou non travailler, l'esclave était assuré de sa pitance quotidienne ; le salarié ne peut acheter la sienne qu'à la condition que le capitaliste ait besoin de son travail; et l'insécurité pour le producteur réel est telle que la charité publique doit nourrir certains de ceux à qui incombe, de par le mode d'organisation sociale, la tâche de nourrir la société, et qui, de par le même mode d'organisation, sont plus ou moins fréquemment exclus de la possibilité d'accomplir leur tâche.

Le socialisme combat pour la disparition du salariat. Certes, notre théorie est adéquate à l'idée de justice, comme l'engendrent dans notre état économique les intérêts humains à satisfaire également; mais ce n'est point parce qu'elle est juste que nous poursuivons sa mise en pratique, nous savons trop, en effet, que les plus généreuses revendications formulées par la raison pure ne peuvent suppléer les données de l'expérience.

Pour qu'une théorie soit applicable, si légitime qu'elle paraisse, son fondement doit se trouver dans les faits avant de se trouver dans le cerveau. Aussi les premiers théoriciens socialistes n'ont-ils pu faire sortir le socialisme du domaine de l'utopie, à une époque où n'existaient pas encore les conditions économiques qui permettent, qui imposent sa réalisation. L'expérience acquise n'étant pas telle qu'ils pussent donner une base matérielle à leurs intuitions, malgré leur génie, malgré leurs aspirations philanthropiques, malgré leurs récriminations indignées, malgré l'acuité des souffrances auxquelles ils voulaient porter remède, ils ne pouvaient rendre le socialisme praticable. S'il est à l'heure actuelle, c'est que, devenue adéquate à la manière d'être des forces productives, la solution communiste n'est que le terme naturel de la phase sociale que nous traversons.

Reposant sur l'insuffisance de la production, la division en classes n'a plus en effet de raison d'être. L'industrie mécanique a prodigieusement développé la puissance productive de l'homme, tout en diminuant le temps de travail nécessaire la satisfaction des besoins généraux. Pour la première fois, apparait la possibilité de procurer à chacun, moyennant un léger temps de travail de larges facilités d'existence matérielle qui iront en s'élargissant. L'esclavage des uns a été la condition du bien-être des autres ; avec les machines, ces esclaves de fer, le bien-être de tous est possible.

(A suivre)

Imp' spéciale « Le Travail » — L'Administrateur Gérant Trịnh văn-Phú

2e ANNÉE N° 27 — LE NUMÉRO 7 CENTS — VENDREDI 26 MARS 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

	Indochine et France	Etranger
Abonnement : 1 an	3$50	1 an 5$00
6 mois	1$80	6 mois 2$50
Abonnement administratif :		1 an 7$00
		6 mois 4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

« Parmi les droits fondamentaux de la liberté, se place au premier rang la liberté, de pensée et de conscience » (Discours de M. Léon Blum du 18-9-36)

Que le chef du Gouvernement français veille à ce que sa solennelle déclaration ne soit constamment démentie par les actes arbitraires des hommes qui le représentent devant les peuples coloniaux

QUE NOUS DISENT les incidents de Clichy ?

Les regrettables bagarres de Clichy ont fait beaucoup de bruit en France et dans le monde. Les milieux réactionnaires, fascistes, les marchands de canons, les magnats du capital, ceux qui, dans les circonstances critiques provoquées par la crise actuelle, ont intérêt à instaurer en France un régime de terreur et d'oppression atroce, crient au désordre, à la violence, à la guerre civile. Ils profitent de l'occasion pour incriminer les communistes sur lesquels ils rejettent toute la responsabilité Ils incriminent le gouvernement auquel ils reprochent d'avoir suivi une politique d'indulgence et de capitulation à l'égard des « provocateurs de guerre civile ».

Toutes ces calomnies malsaines et d'autres propos de ce genre ne sont pas nouveaux. L'assassin trouve toujours quelque moyen pour cacher son crime. En effet, relatons les faits.

Le 16 Mars au soir, une réunion des Ex-Croix-de-feu camouflés sous l'étiquette de Social-français eut lieu à Clichy dans une salle de cinéma. Dix mille ouvriers communistes et socialistes sont venus faire une contre-manifestation. Une bagarre s'ensuivit. Dès le début, la police renforcée de gendarmes et de gardes républicains tenta, à coups de crosse, de refouler les manifestants Ce fut en vain. Elle dut recourir aux armes. Des coups de feu furent tirés. cinq manifestants et 2 gendarmes trouvèrent la mort et plus de trois cents furent blessés.

En signe de protestation, les ouvriers de l'Exposition cessèrent le travail pendant une demi-heure Cet exemple fut suivi le lendemain par tous les ouvriers qui déclenchèrent la grève générale sur l'ordre de l'Union syndicale de la région parisienne. Les obsèques des victimes auxquelles participèrent 300.000 personnes eurent lieu dans un calme parfait. M Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., dans un discours émouvant. a adressé un suprême hommage aux victimes. Entre autre. il a dit : « Le sang de ceux qui sont tombés demande que la liberté pour tous soit sauvegardée..... Nous nous adressons au Gouvernement en lui demandant de prendre des mesures qui mettent un terme aux provocations continuelles, afin d'établir un régime de liberté pour tous et de sauvegarde de la nation. »

Que nous disent tous ces faits?

Premièrement, les bandes fascistes ; loin d'être écrasées, continuent leurs provocations, leurs crimes. Elles travaillent dans la pénombre, sous un masque changeant, à instaurer en France le spectacle abominable de la guerre civile que nous offre l'Espagne et dont les incidents de Clichy ne sont qu'un épisode préparatoire.

Deuxièmement. leurs actions criminelles restent favorisées par les forces policières qui conservent encore à leur tête et parmi leurs rangs des mercenaires dévoués au colonel de la Rocque. La preuve. c'est que la police a tiré sur la foule des ouvriers qui sont venus répondre à la provocation fasciste et défendre la liberté.

Troisièmement, bien qu'il soit arrivé au pouvoir sous le drapeau de la « liberté », bien que la dissolution des ligues fascistes soit une de ses missions importantes, le Gouvernement Blum n'est pas résolu à exterminer tous les ennemis déclarés des classes laborieuses. Il ne les a pas chassés complètement des cadres du gouvernement. Les forces policières et militaires sont encore en grande partie dans leurs mains L'exemple de l'Allemagne et de l'Autriche n'est pourtant pas tombé dans l'oubli ; l'expérience de l'Espagne, moins encore. Si Hitler et Mussolini ont pu accéder au pouvoir, si Franco et Mola ont réussi à utiliser les légionnaires marocains dans le massacre du peuple espagnol, tout cela a été engendré, préparé, favorisé par la veulerie du Gouvernement.

Quatrièmement, devant le danger fasciste, le peuple de France avec le prolétariat et son parti communiste en tête, reste toujours vigilant. En dépit de la carence gouvernementale. défiant toutes les provocations des fascistes, il veille à chacun de leurs mouvements, il déjoue toutes leurs manœuvres pour leur barrer la route et briser leurs organisations. Tout en reconnaissant la nécessité de l'unité contre le fascisme et la guerre, tout en soutenant le Gouvernement de Front Populaire actuel, son parti d'avant-garde, le parti communiste ne cesse de travailler à rendre cette utilité efficace, à orienter ce gouvernement dans une direction anti-fasciste plus nette. La dissolution des ligues camouflées et l'épuration des cadres restent les deux principaux ses mots d'ordre de lutte.

Certains radicaux et même socialistes de droite ont voulu déverser toute la responsabilité de la bagarre sur les ouvriers communistes. Sans la contre-manifestation, le sang n'aurait pas coulé. Ce raisonnement est digne des esprits timorés qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Ils ont oublié ou voulu oublier que c'est cette même politique « du moindre mal » pratiquée par les partis social-démocrates allemand et autrichien qui a préparé le terrain à l'avènement du fascisme Le prolétariat français, fort de l'expérience internationale, ne s'engagera pas dans le même chemin. Il écrasera impitoyablement le fascisme à chacune de ses manifestations et les faibles sacrifices qu'il fait aujourd'hui lui épargneront des flots de sang qu'il pourrait verser à l'avenir.

Les 2è et 3è procès du « TRAVAIL »

Poursuivi en diffamation par les gérant et contremaitre de l'I.D.E.O. notre camarade Trinh van Phu soutient à la barre l'absence totale de l'intention de nuire

Les témoins reconnaissent

l'exactitude complète des faits publiés dans notre journal

Sur la demande de Me Lambert le Tribunal renvoie à quinzaine pour plaidoirie

Le 24 Mars. notre camarade Trinh-van-Phu, a été cité paraitre devant le tribunal correctionnel de Hanoi pour les 2e et 3e procès intentés contre notre journal le Travail. Nos lecteurs se rappellent que dans le n° 21 du Travail, paru le Vendredi 5 Février, nous avons publié un article intitulé « Le sabotage des lois sociales. Partout des brutalités patronales et des renvois injustifiés » dans lequel il était question du renvoi de quatre ouvriers typographes employés à l'Imprimerie d'Extrême Orient et des insultes, menaces et coups commis par le gérant de ladite imprimerie, avec l'aide du contre maître Dailly sur la personne de l'ouvrier Tran trong-Chu.

M. Humbert, le gérant visé dans l'article ainsi que M. Dailly. prétendant que «les faits allégués sont totalement faux » et que l'intention de nuire chez leur auteur est manifeste ».nous a cité en Correctionnelle pour diffamation.

Au commencement de la séance, Me Duringer. avocat constitué de la partie civile. demande au Tribunal d'entendre en tant que témoins des employés de l'IDEO français et annamites, non régulièrement cités Me Lambert, avocat de notre camarade Trinh-van-Phu, de la manière la plus affable. s'oppose à cette audition irrégulière. Le tribunal décide d'entendre les personnes susdites, mais seulement à titre de simples renseignements, et non en tant que témoins proprement dits.

Après avoir considéré l'identité des faits allégués dans les deux procès et ordonné en conséquence la jonction des affaires 939 et 940. le tribunal passe à l'audition des deux parties.

A la barre, notre camarade Trinh-van-Phu reconnait avoir publié dans le Travail l'article en question, il affirme l'exactitude des faits allégués et l'absence complète de l'intention de nuire. Commenr aurait-il cette intention de porte atteinte à l'honneur et à la considération des requérants, quand ces derniers lui sont personnellement inconnus ? Il a publié les faits simplement à titre d'information.

M. M. Humbert et Dailly prétendent au contraire que l'article a un caractère diffamatoire. Ils avancent en outre et en substance qu'ils sont connus pour leur bonté envers les ouvriers, qu'ils s'occupent des intérêts de la Société et à la fois ceux des salariés. que des augmentations de salaire ont eu lieu, qu'enfin il se trouverait « même ici » des gens pour reconnaitre l'exactitude de ses dires. Me Lambert prie M. Humbert de lui dire si l'I D.E.O. n'a pas été l'objet d'un certain jugement de la Justice de Paix condamnant la Société à payer 15 jours d'indimnité à un ouvrier renvoyé sans préavis. Sur la réponse affirmative de l'interpellé Me Lambert conclut : « Puisqu'il y a condamnation, c'est qu'au moins il y a renvoi injustifié ».

Au moment des dépositions des quelques particuliers parlant à titre de simple renseignement, un incident se produit. L'un d'eux, parce que le Tribunal un moment a perdu de vue la qualité de ceux qui comparaitssent. prête serment, jure de dire la vérité. alors que n'étant pas un véritable témoin, il n'en a pas le droit. Un autre s'apprête à réitérer le geste irrégulier quand Me Lambert proteste. Tous ils déclarent n'avoir pas été témoins de la scène de violence le 23 au matin Mais ces « simples renseignements » n'auront une certaine valeur que si leurs auteurs travaillent dans les lieux mêmes où s'est déroulée la scène de violence. Un point à éclaircir.

Puis, c'est le tour des trois ouvriers renvoyés que nous avons cités comme témoins Nous avons affaire maintenant non plus à de simples renseignements mais à de véritables témoignages.

Trân trong Chu, la principale victime dépose qu'il a été renvoyé le 22 pour la raison qu'il est allé se laver les mains dix minutes avant la sortie. Or s'il allait au lavabo ce n'était point par paresse mais parce qu'il avait des besoins pressants. Il reconnait avoir été menacé, malmené avant d'être congédié Le lendemain il revenait pour réclamer ses salaires il fut savonné giflé par Mr. Humbert tandis que M. Dailly lui saisit le bras il reçut alors un coup dans l'épaule et devina que l'auteur en dut être Mr. Dailly En tout cas il était éberlué, il s'efforça de se dégager tout en criant pour rappeler au secours.Comme M.Duringer s'étonne qu'après une pareille mésaventure la victime n'ait porté plainte, Me. Lambert intervient : « Mais il a été au Commissariat de police qui exigea un certificat médical et le renvoya à l'Inspection du Travail. Puis il a été voir l'Inspecteur du Travail qui lui disait que c'était plutôt l'affaire de la justice Il avait donc au moins l'intention de se plaindre» Tout le monde comprend d'ailleurs que ces faits étant donnés, si Chu n'a pas porté l'affaire devant la justice, c'était faute, de moyens !

Le 2e témoin est Lê nhat Khoan un magasinier congédié. Pourquoi ? Un jour il était encore au travail quand on le fit venir et lui fit savoir qu'on ne voulait plus de lui. Avec indemnité ? Non sur la demande de Me Lambert, M. Humbert fourni des eclaircissements Lê-than-Khoan était renvoyé pour cause, parce qu'il avait fait circuler ans l'atelier de mauvaises rumeurs disant à tout le monde que si la société augmentait la solde des ouvriers inférieurs, ce serait après avoir diminué celle des ouvriers supérieurs Me Lambert précise, toujours de la manière la plus avenante et la plus spirituelle, qu'alors Khoan a été renvoyé « pour une rumeur qui aurait circulé dans l'atelier » Sur une question de Me Duringer, Khoan déposa qu'il n'était point témoin de la scène de violence que cependant. il a entendu le tapage et a remarqué par la suite des traces sur le visage de son camarade. « Voilà donc une réponse intéressante. fit remarquer Me Lambert. provoquée par l'intervention de mon confrère ».

Le 3e, Dao Quan, toujours sur une question posée par M. Duringer déclare avoir été au bureau le 23 et avoir vu M. Humbert malmener Chu qu'il retenait par le bras.

L'atmosphère générale de la salle est nette. Tout le monde sent et reconnait que les faits allégués sont exacts, que les mesures de renvois sont injustifiées, que les témoins déposent avec conscience, car parfois ils n'affirment des vérités favorables pour nous qu'accidentellement que grâce aux interventions de la partie adverse.

Le tribunal, après l'audition des parties et des témoins, déclara la séance suspendue pour 5 minutes. A la reprise, Me Lambert, s'apercevant de l'heure avancée — il est 11h moins 20 — et considérant qu'il lui faudra au moins 3 quarts d'heure pour exposer son augmentation, demande un renvoi. Le tribunal, d'accord avec les parties et le ministère public, ordonne le renvoi à quinzaine pour plaidoirie.

Jetons les bases d'un comité de rassemblement populaire

Parallèlement au mouvement des masses qui gagne en étendue et en profondeur, la réaction féodale-colonialiste-fasciste s'accentue.

Sur le plan économique, une vaste contre-offensive a été déclenchée contre les travailleurs inorganisés, dépourvus de moyens de défense. Partout des renvois en masse, des renvois sans motif, sans préavis, sans même indemnité. Partout, application sur une vaste échelle de la politique des « briseurs de grève ». en cas de lutte ouvrière.

Sur le plan politique, un travail de répression intempestive et injustifiée a été organisé en beaucoup de localités dans tous les pays de l'Union. Arrestations à Cao-Bang, à Phuc-Yên, à Ha-Tinh, à Quang-Tri, à Quang-Nam, à la suite des réceptions populaires de M. J. Godart. Arrestations des habitants de Thai-Binh, accusés calomnieusement d'avoir formé des sociétés secrètes Arrestations plus récentes et plus scandaleuses d'une vingtaine d'habitants de la campagne cochinchinoise, des innocents qu'on a soumis à la torture et obligé à saluer à la fasciste !

En même temps, la liberté de pensée, continue de subir atteintes sur atteintes. Notre journal Le Travail, qui a toujours soutenu la cause du Front Populaire, s'est vu assailli de procès et interdit en Annam. La lecture du livre « Pour être socialiste » de Léon Blum a valu à 15 habitants du Triêu-Phong, des incarcérations arbitraires.

La lecture d'un tract légal du Congrès Indochinois a valu à un habitant du Binh-Dinh 3 ans de prison ferme ! Enfin, l'hebdomadaire soutenant la politique du FrontPopulaire en quôc-ngu, le Nhành-Lua vient d'être interdit, par mesure administrative !

L'attaque générale du fascisme colonial prend des formes toujours plus caractérisées et se resserre de plus en plus autour des masses déshéritées.

L'heure n'est plus aux protestations platoniques, aux récriminations sans effet.

A tous les éléments de gauche de l'Indochine et en particulier de Hanoi, à tous, camarades de l'extrême-gauche, camarades socialistes, camarades nationalistes, militants de la Ligue des Droits de l'homme, camarades du Front-Social, à tous ceux qui font partie du Cercle d'Union Républicaine, en un mot à tous ceux, Français ou Annamites en qui vivent encore la dignité républicaine et l'idéal de la démocratie,

Nous lançons un appel ardent et pressant à l'union devant ce danger.

Nous leur demandons de se regrouper, de se concerter sur la base d'un programme minimum, en vue de former immédiatement un Comité de Rassemblement Populaire.

Le comité de Rassemblement Populaire prend à cœur la tâche de diffuser l'idéologie du Front Populaire en ce pays. Il mène, dans l'ordre et la discipline, une lutte systématique et tenace, contre toutes les forces réactionnaires, rétrogrades et obscurantistes, ennemies du progrès et de l'équité.

Il soutient le mouvement revendicatif des masses, travaillera à la formation d'un véritable Front Populaire dans la colonie, pour faire face aux dangers de guerre suscités par les Etats fascistes en vue d'un nouveau partage du monde.

Sa devise est :

Pain ! Liberté ! Paix !

LIRE EN 4e PAGE

L'article sur le Congrès Indochinois de Duong Bach Mai

La Cour d'Annam retranchement du fascisme en Indochine

La fascisme, par définition, est un pouvoir dictatorial du capital financier, période critique de la Grande Crise structurale. Par l'essence réactionnaire qui le pénètre, il s'apparente à l'oligarchie féodale. Par les procédés éhontés qu'il préconise et érige à la hauteur d'une doctrine, il rappelle les méthodes d'exploitation des potentats monarchistes et féodaux. Par l'absence de toute pensée, de toute valeur intellectuelle qui le caractérise, il est la fleur sinistre qui s'épanouit à merveille sur le fumier des colonies, fumier formé de corruption d'obscurantisme et d'oppression odieuse.

Et pour toutes ces raisons le fascisme, en Indochine, a manifesté jusqu'ici plus que des velléités et élit son foyer principal dans le vieil Annam décrépit d'esclavage et de misère. La cour d'Annam, article préhistorique dans le musée des institutions politiques et sociales, a pu en effet réaliser les conditions nécessaires et suffisantes pour l'éclosion d'un régime dictatorial à la Franco.

N'établit elle pas, jusqu'ici, en partie son autorité sur l'état d'ignorance dans lequel elle maintient par tous les moyens nos frères du centre ?

Ne base-t elle pas sa stabilité apparente sur l'état de résignation auquel la terreur accule les ouvriers et les paysans ?

N'est-elle pas constituée par des satrapes, grands et petits, conscients de leur rôle d'oppresseur et d'exploiteur, et pratiquant une politique que de scandaleuses concussions illustrent de temps à autre ?

La Cour d'Annam, sous ces rapports, est vieillote et vermoulue comme les murs branlants des ministère de la Guerre tutti quanti, indolente et hostile à tout effort comme l'atmosphère dans laquelle les fameuses « gondoles» de Hué, le soir, sur la rivière langoureuse, évoluent. D'elle seule. elle n'aurait pu tenir sur ses pieds d'argile. D'elle seule, elle aurait vu, depuis bien longtemps, son corps pâlot et exangue s'affaisser! D'elle seule, elle n'aurait pu survivre à la ruine complète de son autorité, au lendemain des faillites accumulées de sa politique intérieure et extérieure.

La cour d'Annam ne peut tenir jusqu'à nos jours que parce qu'une force extrinsèque lui a insufflé la vie et l'haleine qui lui manquaient Et on comprend pourquoi elle n'est plus qu'une façade qui cache une réalité nouvelle, celle-ci étant aussi par elle-même un facteur de misère et d'oppression. Disons carrément la vérité : la cour d'Annam est comme l'a courageusement proclamé Daniel Guérin, « la façade vermoulue qu'utilise le colonialisme ». Pour préciser, dans l'étape historique actuelle, cet appareil de gouvernement moyen-âgeux est le masque dont se camoufle la dictature du capital financier qui prétend en faire son retranchement inexpugnable contre les forces démocratiques d'Indochine et de France.

Car le trait d'union est tout forgé, qui est en même temps un moyen juridique de lutte Il s'agit en l'espèce des clauses fameuses du traité de 1884, qui garantissent, sauf restrictions, sa souveraineté intérieure au roi, à la cour d'Annam. Alors, quand le capital financier sentant ses intérêts menacés, a besoin de mesures de coercition et de répression contre les mouvements

(suite en 2è page)

UNE PROTESTATION DE L'AMICALE DES JOURNALISTES ANNAMITES DE SAIGON

Nous recevons la résolution suivante votée par le comité de l'Amicale des Journalistes Annamites de Cochinchine, le 15 mars 1937, et la publions in-extenso.

Le vendredi 12 mars, à 11 heures M. Nguyên van Sâm, président de l'A. J. A. C., est allé trouver M. Justin Godart pour lui demander d'assister à un champagne d'honneur qui lui serait offert par le comité de l'A. J. A. C.

A cette manifestation de sympathie en l'honneur du délégué du Gouvernement de Front Populaire, seraient invités tous les journalistes français et annamites de la colonie. Elle devait permettre au président de l'A. J. A. C d'exprimer à M. Justin Godart les revendications de la presse indigène qui étouffe sous le régime de l'autorisation préalable.

M. Justin Godart accepta sans hésitation. Une des raisons qui dut le déterminer, c'était le caractère unique de l'invitation, laquelle était faite par un groupement annamite autorisé.

Peu après, M. Nguyên van Sâm se rendit au Gouvernement local pour inviter le Gouverneur de la Cochinchine au lunch. Il fut reçu par le chef de Cabinet qui lui présenta plusieurs objections quant à l'organisation de ce lunch

Quel étonnement pour le comité de l'A. J. A. C. de recevoir le soir du même jour, vers 7 heures et demie, alors que le lunch avait été commandé et les invitations envoyées aux journaux français et aux personnalités officielles, la lettre suivante du Gouvernement local.

Gouvernement Général de l'Indochine — Gouvernement de la Cochinchine — Cabinet du Gouverneur — N· 151 C.	Saigon, 12 mars 1937 M Jean Grange administrateur-adjoint des Services Civils détaché à la mission de M. le ministre Justin Godart. à M. Nguyên-van Sâm, président du Syndicat des journalistes Annamites Saigon.

Vous avez bien voulu demander ce matin à M. le Ministre Justin Godart d'assister à un vin d'honneur offert par la presse de langue annamite. M. le Ministre me prie de vous faire connaître qu'il ne pourra, à son grand regret, assister à la réunion à laquelle vous l'avez convié pour les raisons suivantes: Depuis son entrevue avec vous, il a été sollicité par différents journaux pour donner des interviews ou des déclarations concernant des questions d'ordres divers touchant sa mission. M. le Ministre a décidé de faire avant son départ une déclaration générale qu'il communiquera à toute la presse aussi bien de langue annamite que de langue française, et qui résumera avec précision sa pensée

Aussi bien M le Ministre me prie de vous demander de ne pas donner suite à la proposition de réunion à laquelle vous l'aviez invité.

Veuillez agréer. Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Signé: GRANGE.

Remarquons: 1· que la lettre est signée de M. Jean Grange; 2 qu'elle porte dans l'entête: Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine, n 152-C.

On a beau la lire et la relire, elle ne contient aucune raison vraiment valable de refus. La « déclaration générale » qui sert d'argument à M. Jean Grange et que nous attendons encore aujourd'hui, M. Godart aurait pu la faire à ce vin d'honneur de la Presse indigène. Celui-ci lui en offrait présisément une fort belle occasion.

Avant l'invitation du président de l'A. J. A. C., le délégué du Gouvernement de Front Populaire avait accepté celles des sections cochinchinoises du parti radical et de la ligue des Droits de l'homme. Il est difficilement compréhensible que, sollicité pour la première fois par une association annamite moralement des plus qualifiées, M. Godart ait refusé. Il est moins compréhensible encore qu'il l'ait fait quelques heures après avoir accepté cordialement et, nous l'avions dit, sans la moindre hésitation. Nous ne nous expliquons cette attitude que par une intervention du gouvernement local de qui, cependant nous avons le droit d'attendre une démarche exactement contraire.

Car les journalistes indigènes ont toujours répondu à l'appel de M. Pagès chaque fois qu'il leur avait demandé leer concours. Avec beaucoup de complaisance la presse annamite s'est mise à la disposition de M Pagès, soit en insérant ses communiqués, soit en relatant ses tournées. Elle n'a pas peu contribué, nous pouvons l'affirmer, à l'action gouvernementale M Nguyên Van Sam, président de l'A J. A.C., loin d'être un opposant, a manifesté au cours de sa carrière des idées politiques et sociales plutôt modérées.

Le comité de l' A. J. A. C. ne mérite pas le coup qu'on vient de lui porter.

Il proteste contre l'attitude du gouvernement de M. Pagès et prend la résolution de lui retirer désormais son concours de la manière suivante:

Ne plus désigner de délégués pour accompagner le Gouverneur dans ses tournées.

Pour la sauvegarde de la dignité de la presse, le comité de l' A. J. A. C. prie tous les journalistes Annamites de se conformer à cette résolution.

Résolution votée à l'unanimité des membres présents du comité.

M. CENDRIEUX EST ACQUITTÉ

NOUS AVONS LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Ce n'est pas là une affirmation gratuite! La cour d'appel de Saigon vient de proclamer — dans l'affaire du *Dan Quyên* — que le régime de la Presse en Indochine est bien assujetti à la loi de 1881.

Nous avons la liberté de la Presse pour les journaux de langue annamite comme pour les journaux de langue français: c'est ce que nous avons toujours soutenu.

Le décret de 1898 instituant l'autorisation préalable pour les journaux indigènes est illégal et la saisie — manu militari — du *Dân Quyên* est un abus de pouvoir de la part du gouvernement colonial.

Qu'attend Monsieur Moutet pour faire cesser cette situation équivoque? Nous ne voulons pas croire que la justice coloniale est plus « avancée » que le socialiste Moutet

Alors?

∴

On se rappelle encore l'affaire du *Dân Quyên* ce journal de langue annamite, propriété de M. Cendrieux, s'est vu retirer l'autorisation de paraître pour avoir soutenu l'idée d'un Congrès Indochinois.

M. Cendrieux n'est pas un révolutionnaire, loin de là; il est même aussi conformiste et réactionnaire que possible.

Mais, il s'est tout de même révolré contre l'abus du gouvernement colonial. Après avoir reçu notification de l'interdiction de son journal, il n'en continua pas moins à sortir le *Dân Quyên*. D'où mobilisation de toute la Sûreté de Saigon, saisie mouvementée des numéros parus.

Depuis M. Cendrieux s'est assagi mais il n'en fut pas moins trainé devant le tribunal correctionnel et condamné à 25frs d'amende pour « mise en vente et distribution des journaux malgré l'interdiction.»

Du coup l'affaire du *Dân Quyên* entre dans le domaine public, car l'issue du procès intéresse beaucoup moins M. Cendrieux que la totalité des journalistes indochinois.

L'affaire est venue mardi dernier devant la Cour d'Appel. La défense a maintenu sa position à savoir que la loi de 1881 qui est la charte de la Presse accorde la liberté d'écrire et de publier sans autorisation préalable.

Le décret de 1898 promulgué en Indochine porte atteinte à la loi de 1881 en instituant le régime de l'autorisation de langue indigène.

Ce décret est donc illégal.

Mᵉ Couget a cité le cas du journaliste Renaitour qui ayant fait paraître sans autorisation un journal de langue malgache au Madagascar a été condamné par le tribunal de 1ère instance mais acquitté ensuite par la Cour d'Appel puis par la Cour de Cassation

La Cour d'Appel de Saigon a donné droit à l'argumentation de la défense et acquitté purement et simplement M. Cendrieux.

Nous pouvons dire maintenant que l'affaire du *Dân Quyên* n'est pas fini mais qu'elle commence seulement!

Car le jugement de la Cour d'Appel constitue, après l'affaire Renaitour, une jurisprudence qui admet tacitement la liberté de la Presse dans les Colonies.

C'est ce qu'on compris nos confrères de langue annamite de Saigon. Ils ont crié leur joie et ils ont demandé: « Qu'allons-nous faire après ça? » Nous leur disons, quant à nous: « Nous avons la liberté de la Presse! » Il faut saisir l'occasion pour imposer au gouvernement cette liberté à laquelle nous avons droit.

Nous ne connaissons pas le décret de 1898 car c'est un décret illégal.

Désormais, il faut se dire, l'autorisation préalable pour les journaux de langue indigène a vécu.

En attendant, le *Dân Quyên* peut dès demain reparaître légalement en Indochine.

La fermeture du Nhành Lua, organe de Front populaire

Le Nhành Lua, organe de Front populaire vient d'être supprimé par mesure administrative.

Ce n'est pas seulement une atteinte à la liberté d'opinion et de la presse que les masses indochinois sont en droit d'attendre du gouvernement pe Front populaire

C'est encore, c'est surtout une atteinte à l'idéologie même du Front populaire, un défi à tous les éléments démocratiques de France et d'Indochine.

Nous avouons ne plus comprendre l'attitude de M. Brévié!

3.000 travailleurs de Haiphong sont allés recevoir M. Brévié

On nous communique Haiphong le 24 Mars 1937 au moment de l'arrivée de M. Brévié dans cette ville 3.000 trevailleurs sont allés le recevoir. Etaient présenss les tailleurs, les ouvriere des établèssements Sauvage, Srcric, Cotonnière. Tous avaient de2 insignes distintif.

Après l'arrivée de M. Brévié qui fut acceuilli avec entousiasme, les délégués ouvriers qui se présentaient à la mairie pour demander une audience auprès du gouverneur ugurent un refus systématique de la part du service d'ordre Bizarre, Aucun incident regrettable heureusement.

TIỂU THUYẾT THỨ NĂM

Cơ-quan của Văn-học lao-động

T.T.T N. nó sẽ làm tiêu-diệt những mớ tiểu-thuyết dâm-ô, mơ-mộng, kiếm-hiệp thần-tiên nó đã đầu-độc biết bao nhiêu tâm-hồn.

T.T.T.N. sẽ đề-khởi những nguyện-vọng tha-thiết, bi-ẩn của các giai-cấp nghèo khổ.

T.T.T.N. sẽ mở một kỷ nguyên mới trong nền văn-học xứ ta.

Anh, chị em lao-động! anh, chị em học-sinh! anh chị em trí-thức nghèo! nên đọc T.T.T.N., cổ-động cho nó và ủng-hộ nó về mọi phương-diện để nó có thể làm tròn sứ mạng của nó.

La Cour d'Annam

(suite de la 1ère page)

populaires démocratiques, la Cour d'Annam, admirable de condescendance et de loyalisme, prendra sur lui de décréter ces mesures, au nom de «la souveraineté intérieure». Un de ces paradoxes, une de ces ironies qui abondent dans l'histoire.

C'est ainsi que Dieu créa l'union entre deux forces réactionnaires et rétrogrades. Et c'est ainsi que ce « monde », jusqu'ici et surtout depuis ces derniers temps, a fonctionné.

Arrestations arbitraires décrétées contre des gens qui ont participé de près ou de loin au mouvement congressiste. A Binh-dinh, un habitant, pour avoir lu un tract légal du Congrès indochinois s'est vu gratifier de 3 ans de prison ferme.

Arrestations préventives et répressives lors de l'arrivée de MM. Brévié et Godart. Le maçon Dang-Ba-Van est encore écroué et soumis à l'interrogatoire, dans la prison de Hatinh, rien que pour avoir assisté à la reception de M. Godart à Vinh.

Arrestations et condamnations de 15 habitants du Trieu Phong dont le seul crime est d'avoir lu le livre «Pour être Socialiste» de Léon Blum.

Harangues officielles par ci, par là, et intimidations aussi, ayant pour but de démontrer à la population qui commence à bouger que le fait d'adresser directement des revendications au Gouvernement de Front Populaire peut être considéré comme un crime de lèse-majesté!

Interdiction récente, sur le territoire de l'Annam, de mettre en vente et en circulation notre journal, la seule feuille qui, dans tout l'Annam Tonkin, défend résolument les intérêts des masses.

Amenuisement outrancier des récentes mesures d'amnistie par la surveillance administrative tracassière; création d'un camp de concentration; continuation du régime des atrocités sanguinaires dans les bagnes.

Nous ne disons pas que les autres pays de l'union ne connaissent pas de pareilles mesures de répression: Les masses, dans toute l'Indochine sont actuellement, sous le coup d'une offensive générale du fascisme colonial. Nous disons seulement qu'en Annam cette offensive a pris des formes plus hardies tout en épargnant en apparence toute lourde responsabilité aux représentants du Capital financier en Indochine.

L'expérience des luttes du prolétariat mondial nous dit que seuls les opportunistes, partisans toujours du moindre effort, prêts à accepter des consolations passagères, ne veulent pas voir le danger bien en face et dans toute son étendue. Ceux qui sont résolus à servir la cause du prolétariat et de la démocratie font exactement le contraire.

Prenons donc conscience de toute l'ampleur de l'offensive qui s'organise en Annam. Prenons en même temps conscience de la physionomie réelle de cette offensive féodal—fasciste, qui puise sa force moins dans l'oligarchie désorganisée de l'Annam que dans le Capital financier plus puissant et plus vivace.

Et notre devoir à nous tous est maintenant d'adopter une attitude conséquente avec notre point de vue, corollaire de ce point de vue même.

Un appel des Allemands partisans de la liberté

Pour le Front Populaire allemand Pour la Paix la Liberté et le Pain

Nous communiquons ci-dessous un appel signé par les représentants des partis d'opposition allemands, de la bourgeoisie libérale, des sciences et des arts pour la formation d'un Front populaire allemand contre l'hitlérisme:

Bientôt quatre ans se seront écoulés depuis l'avènement au pouvoir de Hitler En assumant le pouvoir, le « Führer Chancelier » promit aux ouvriers, aux paysans et aux classes moyennes de l'Allemagne du travail, la paix et la prospérité.

Hitler n'a pas tenu sa promesse. La détresse et la misère dans les villes et à la campagne, dans les usines et dans les bureaux, dans l'artisanat, dans le commerce et chez les paysans n'ont cessé d'accroître. La suppression de toute individualité devient de plus en plus brutale.

Les intérêts populaires sont sacrifiés à la préparation d'une guerre qui sera plus horrible que toutes les guerres que l'humanité a vues jusqu'ici.

A Nuremberg, les chefs des nationaux-socialistes ont prêché la croisade contre l'U.R.S.S. et contre les démocraties. Ils proclamèrent une guerre d'extermination contre tous les mouvements de liberté au monde entier. C'est en Espagne que cette guerre a éclaté. Ce sont des bombes incendiaires allemandes qui détruisent Madrid et d'autres villes espagnoles; ce sont les divisions allemandes munies de tous les moyens les plus perfectionnés pour tuer qui attaquent le peuple espagnol qui, avec un héroïsme sans précédent, défend sa liberté.

Mais le peuple allemand veut la paix. Il ne veut pas risquer l'existence de l'Allemagne pour protéger la fortune et les privilèges des classes régnantes. On ne peut garantir la paix mondiale et assurer le bonheur de notre patrie que par la chute du régime nazi en Allemagne

Convaincus que la tyrannie brune ne pourra être brisée que par l'union de tous les Allemands prêts à lutter pour le Droit et la Liberté, nous adressons un appel à nos camarades à l'intérieur du Reich et à l'étranger en vue de se rassembler dans un Front Populaire allemand.

Le Front populaire ne veut pas constituer un nouveau parti. Il veut devenir le lieu de rassemblement de tous ceux qui sont décidés à employer toute leur énergie pour donner la liberté et la prospérité au peuple allemand. Tous les partis et tous les groupes qui adhèrent au Front populaire resteront fidèles aux autres points de leur programme individuel.

Nous revendiquons:

La liberté pour le peuple!

Nous demandons la libération de toutes les victimes du régime, languissant dans les pénitenciers, dans les prisons et dans les camps de concentration!

La liberté de la presse! La liberté de réunion!

La liberté de conscience, de pensée et de religion!

Nous demandons:

La fin de l'agitation raciste qui est une honte pour la civilisation allemande!

La fin de la propagande de guerre sous toutes ses formes!

Le droit de coalition pour toutes les femmes et les hommes qui travaillent!

Que les sciences soient libérées de toute entrave!

Que l'individu soit garanti, au moyen d'une législation constitutionnelle contre les décisions arbitraires!

Nous demandons la réorganisation de l'enseignement dans un esprit libéral et moderne!

Le Pain par la liberté.

L'histoire de l'après-guerre a démontré de quelle manière des petits groupes de privilégiés dominant la grande propriété les grands trusts industriels et les banques, sont devenus les fossoyeurs de la liberté. La nouvelle Allemagne, pour assurer la liberté, priva de leur pouvoir ces ennemis du peuple. Les industries de l'armement et les grandes banques deviendront des entreprises de l'Etat. La nouvelle Allemagne saura empêcher, par l'application des mesures les plus rigoureuses, tout sabotage tenté par le grand capital.

L'armée et l'administration seront épurées de tous les adversaires de l'Etat et deviendront ainsi des piliers solides de la nouvelle Allemagne.

Elle expropriera les hobereaux, mais le paysan sera libre sur sa propriété.

L'abolition de la législation relative aux fermes héréditaires (« Erbhofgesetzgebung ») lui rendra la libre disposition de son bien et de son crédit. Des mesures de grande envergure seront prises pour amortir les dettes qui grèvent la propriété paysanne.

L'économie de guerre sera abolie et remplacée par une économie au service des besoins de la population Du moment qu'il y aura du beurre au lieu de canons; les classes moyennes verront leur existence assurée.

Tous les hommes, toutes les femmes et tous les jeunes qui travailleront toucheront des salaires d'après des tarifs établis. La durée de travail sera adaptée aux progrès techniques de la production et tiendra compte des besoins de la consommation. L'Etat donnera une assistance suffisante aux malades, aux invalides, aux chômeurs et à tous ceux qui ne sont pas capables de travailler. La méthode du régime actuel de saigner à blanc les commerçants, les fonctionnaires, les employés et les ouvriers en leur imposant des cotisations et des retenues obligatoires de toutes sortes sera abolie.

Le peuple décidera!

La politique du Front populaire allemand donnera au peuple allemand tout entier, le pain et la liberté. Et dès que cet objectif sera atteint et que la liberté sera assurée, le peuple, au moyen d'un vrai scrutin démocratique, élira ses représentants qui seront responsables devant lui et rien que devant lui. L'Allemagne libre, les communes et toutes les institutions de la vie publique retourneront à une autonomie complète,

Contre la guerre et l'autarchie! Pour la paix et coopération!

Hitler a besoin de la guerre pour maintenir son régime et pour réaliser les ambitions impérialistes de ses mandants. La nouvelle Allemagne aura besoin de la paix pour consolider sa jeune liberté et pour organiser son redressement économique et social. Elle abandonnera la politique de l'immixion dans les affaires intérieures des autres pays, politique qui engendre la guerre. Elle en finira avec les menées contre l'U R.S.S. Au lieu de la violence, le droit qui dominera la vie officielle et privée inspirera aussi des relations entre les peuples. Une coopération économique internationale remplacera l'autarchie qui détruit l'ensemble de la vie économique des nations.

C'es pour réaliser cela que nous nous sommes unis; nous sommes certains que dans notre patrie, nos camarades nous approuvent. Et nous en appelons à tous les adversaires du régime ensanglanté qui est une honte pour l'Allemagne,

Unissez-vous et venez nous rejoindre!

Serrons les rangs pour vaincre celui qui est notre ennemi à tous!

Pour la liberté, la paix et le pain!

Cet appel porte les signatures suivantes

Rudolf Breitscheld, Emil Kirschmann, Albert Grzesinski, Dr Hans Hirschfeld, Max Braun, Max Hofmann, prof Denicke, Bruno Suess, Toni Sender, Siegfried Aufhaeuser, prof Siegfried Marck, Karl Roechel, Dr. Drucker, Alexander Schifrin, prof Alfred Meusel, Richard Kirn. Alfred Braunthal, Bernard Menne, prof Julius lips. Dʳ Otto Friedlaender, Social-démocrates.

Wilhelm Pieck, Ackermann, Wilhem Florin, Weber, Walter Ulibricht, Bertz, Franz Dahlem, Wilhem Koenen, Kurt Funk, Philipp Daube, Paul Merker, Hugo Graef, Willi Muenzenberg Philipp Dengel, Communistes.

Willi Brandt, J, Ewas, H Diesel, M. Koch K, Franz, K. Sachs, J. Frey. J. Schwab Dʳ Fried, Th. Vogt.

Pour le parti ouvrier socialiste (S A.P.): Lion Feuchtwanger Dʳ Wolfg Hallgarten, Arnold Zweig, Bodo Uhse Heinrich Mann, Theodor Fauta, Dʳ Georg Bernhard, Wolf Frank, Ernest Toller, Dʳ Félix Boenheim, prof E.J. Gumbel Johannes, R. Becker, Rudolf Olden, prof Dʳ.J. Schaxel, Egon Erwin Kisch, prof Fritz Lieb, Rudolf Léonhard, Klaus Mann, prof Alf Goldschmidt, Dʳ Budzislawki, Kurt Rosenfeld, Kurt Kersten prof Anna Siemsen, Ernst Bloch, Otto Lebmann Russbueld. Max Seydwitz.

Humanité 9-1-37.

Message des travailleurs de Hanoi aux travailleurs de France

Hanoi le 17 Mars 1937.

Camarades,

Les prolétaires d'Indochine, surtout depuis la crise, ont été et sont soumis à une exploitation féodale et réduits à des conditions de misère inénarrable, de plus ils sont condamnés à un mutisme complet, leurs moindres revendications étant considérées comme des tentatives de désordre et sévèrement réprimées comme telles.

Avec l'avènement du FRONT POPULAIRE en France, avènement qui est le résultat des années de lutte tenace et coûteuse, du prolétariat français, l'atmosphère de la Colonie naguère lourde et chargée s'est clarifiée dans une certaine mesure. Un mouvement de masse est né, fait tous les jours de nouveaux progrès, s'étend, grandit, s'approfondit, embrassant des couches de prolétaires de plus en plus larges.

Oui, nous, travailleurs Indochinois, nous engageons nos premières luttes pour l'amélioration de nos trop misérables conditions d'existence. Nous voulons vous dire à vous, nos frères d'outre-mer, à quelles difficultés, à quels obstacles, nous nous sommes heurtés dans nos pas de début.

Nous sommes inorganisés et sommes en train de supporter les effets douloureux de cet état d'inorganisation. Le droit syndical, en effet, nous est complètement refusé. Les rudiments de législation ouvrière existante sont nettement insuffisants pour assurer notre protection d'autant plus que leur portée est neutralisée presque complètement par la bureaucratie réactionnaire qui les manipule. Nous souffrons enfin de l'absence des libertés démocratiques qui, en Indochine, n'ont jamais vu le jour.

En face de notre inorganisation se dresse un patronat tout puissant; il use et abuse des latitudes de répression que le droit local lui réserve; il use et abuse de la puissance économique que lui confère l'accaparement des moyens de production. La conséquence de tout cela est ce fait navrant que la suite naturelle de toute velléité de lutte, de la part des ouvriers, est un faisceau de mesures de représailles patronales. La contre-offensive du patronat local a pris la forme la plus caractéristique : le renvoi. Renvoi sans préavis, ni indemnité, renvoi sans motif plausible. Plus d'une centaine de nos frères dans les mines de Hongay, Mong-Dzuong, 220 à la Cimenterie d'Haiphong, 72 à la maison Sauvage d'Haiphong, 2 aux ateliers de boutonnerie de Hanoi, des centaines à la Sfate et à la Société Cotonnière de Nam-dinh pour ne citer que les cas récents ont été ainsi frappés injustement, mis sur le pavé, voués au chômage et aux misères qu'il engendre. Dans la ville de Hanoi même, des conférences de patrons ont eu lieu dont le but est de consolider leurs positions et d'accentuer l'attaque générale.

Placés dans cette situation critique, éclairée par nos luttes de tous les jours nous avons pris conscience de la nécessité de nous organiser de la nécessité plus urgente encore de renforcer l'union entre les travailleurs des Colonies et ceux de France. Seule une pareille union pourra nous soutenir efficacement dans nos luttes revendicatives. Seule elle pourra nous doter des libertés élémentaires qui nous permettent de serrer nos rangs, de lutter pour le riz et la démocratie, contre le fascisme et la guerre.

Seule elle pourra, en aidant le prolétariat Indochinois à s'organiser, soutenir efficacement dans les colonies, la politique libérale du Gouvernement de Front Populaire.

Aujourd'hui réunis dans une de nos premières conférences, nous, délégués des ouvriers et artisans de Hanoi nous avons senti plus que jamais que l'heure est venue d'établir des relations plus régulières avec les organisations ouvrières de France, avec la C.G.T. réunifiée en particulier. Nous vous adressons donc, camarades, cet appel à l'union, certains que ce faisant nous avons exprimé un des vœux les plus ardents du prolétariat indochinois tout entier, et espérant que cet appel sera suivi bientôt d'une union plus effective et plus concrète.

Camarades de France :

Soutenez-nous dans notre lutte pour l'application sincère de la législation ouvrière et pour l'octroi du droit syndical.

Les travailleurs de Hanoi

Sous le Gouvernement Blum-Moutet-Brévié-Pagès

La Sûreté provoque à l'émeute

Une vingtaine d'arrestations. Le tortionnaire Bazin oblige ses victimes à faire le salut fasciste

Des nouvelles d'une particulière gravité nous parviennent de Cho-Moi (Long-xuyên). Le flic Bazin dont nous avons à maintes reprises dénoncé les exploits sanguinaires, ce tortionnaire qui ne parle de Marius Moutet qu'en ricanant, vient de se signaler de nouveau par une expédition guerrière contre les habitants de la paisible délégation de Cho-Moi.

Les témoins de cet acte de guerre, encore sous le coup d'une profonde émotion, nous assurent qu'ils ont revu les scènes révoltantes des années 1930-1931.

Cette invasion de quatre villages par une troupe de miliciens armés jusqu'aux dents et conduits par des policiers français, cette perquisition des demeures en pleine nuit suivie d'arrestation. les cris et les pleurs des femmes et des enfants. l'état de siège qui a duré tout le lendemain : voilà qui nous ramène subitement à six ans en arrière, à une époque des plus tragiques de l'histoire politique de ce pays.

L'expédition guerrière

Le samedi 13 mars, vers quatre heures du matin, alors que les villageois dormaient d'un profond sommeil, une chaloupe de l'administrateur de Long-xuyên accosta à My-luông.

Le commissaire Bazin et plusieurs policiers français probablement appelés de Vinhlong et de Châu-dôc débarquèrent suivis d'une troupe de miliciens.

Ces gens en armes envahirent les villages de Tân-Duc, My Chanh, My-hung, Kiên-an et vinrent entourer les demeures des personnes suivantes ;

Kiêt, Sac, Xu, Doan, Hay, Trong, Tai, Chinh (village de Kiên-an).

Dinh, Phai, Hoành, Lâm (village de Tân-duc).

Trân-van-Long (My-chanh).

Nous n'avons pas la liste entière des noms.

Les maisons sont fouillées de fond en comble. Les autels des ancêtres comme les autels de Jésus (car il y avait des catholiques) ne furent pas épargnés. La moindre jarre de poisson salé devait se vider sous les regards inquisiteurs.

Peine perdue : les flics ne découvrirent rien de suspect.

Cela n'empêcha pas flics et miliciens de menotter les occupants de ces demeures (cités ci-dessus).

Ils se dirigèrent ensuite vers la délégation de Chomoi, convoquèrent Lê-triêu-Kiêt qui est un des habitants les plus aisés de Kiên-an, ainsi que plusieurs autres.

Ceux-ci eurent le tort de venir. Arrêtés sans aucune explication tous furent transportés au poste de My-Luông.

Pendant toute la journée du 14 les conquérants firent régner une profonde terreur dans les villages envahis S'inspirant sans doute de ils exemple des fascistes en Ethiopie, ils pénétraient chez qui ils voulaient bouleversaient malles et armoires et se répandaient en menaces contre le pays.

Des femmes et des enfants criaient, pleuraient, jetant un émoi indicible dans les rues.

Retournement du gésier et autres tortures

A bord de la chaloupe, alors qu'ils étaient menottés, les hommes arrêtés sont frappés avec la dernière violence par les flics qui s'acharnent surtout sur la personne de Lê-triêu-Kiêt.

L'interrogation commence au poste de My-Luông. Il consiste pour les policiers à bourrer leurs victimes de coups. Quand ils ont les muscles fatigués, ils sautent sur les nerfs de bœuf dont ils cinglent les crânes.

Pour sa part, Xù a reçu une soixantaine de coups de nerf de bœuf. Comme ce n'était pas suffisant, Bazin et un policier noir lui infligèrent le retournement du gésier. Binh visé surtout à l'abdomen, souffre atrocement aujourd'hui encore des entrailles.

Bazin et ses hommes frappent comme des brutes, défigurant les visages, paralysant les jambes.

Celui qu'ils « soignent » particulièrement, c'est Lê-triêu-Kiêt qui perd connaissance à plusieurs reprises. Vers 5 heures de l'après-midi, Bazin le misérable oblige encore sa victime à sauter sur des cailloux les bras levés en lui disant : « Aujourd'hui, Godart part ! Salue, mon cochon ! » Comme Kiêt perd connaissance une nouvelle fois, Bazin le ranime en lui appliquant le bout de sa cigarette allumée sur le nez.

Ces messieurs, las de frapper se font servir à boire. Ils sont quatre Bazin et trois autres Français, qui rigolent franchement en interrompant de temps à autre leur apéritif par un passage à tabac. Les victimes reçoivent l'ordre de se hausser sur la pointe des pieds et de saluer à la fasciste pour la plus grande joie des tortionnaires.

A trois heures du matin, le lundi, Bazin transporta Kiêt à l'hôpital. Les autres arrêtés furent embarqués dans un panier à salade en direction de Sadec.

La population de Chomoi, littéralement provoquée par Bazin contient mal sa colère Un télégramme a été envoyé à M. Justin Godart et au Gouverneur de la Cochinchine pour leur demander d'intervenir.

Protestons contre vingtaine arrestations abritraires de part sûreté (stop) *Panique générale toute région Chomoi* (stop) *Vous prions intervenir pour leur libération immédiate* (stop) *Respects.*

Un groupe habitants Chomoi.

Pourquoi cet exploit de guerre ?

Cette affaire s'est déclenchée à la suite d'une histoire... d'épée ! Le huong-quan Linh, un notable décoré provocateur attitré, exhorta son neveu Meo à dénoncer plusieurs habitants de Chomoi comme formant une société secrète détentrice d'une arme terrible : une épée.

Cette épée doit être magique puisque, malgré tout leur zèle, policiers et miliciens ne sont pas arrivés à la découvrir chez les « comploteurs » après des heures et des heures de fouille.

Une expédition guerrière de cette envergure aurait dû se justifier par des crimes en série, des actes de piraterie sanglants, une organisation de caractère insurrectionnel.

Or, il n'y a rien, absolument rien si l'on n'accorde aucune importance à cette histoire idiote, d'épée ou de sabre, inventée par un provocateur à l'imagination bornée.

Il a suffi de l'intervention d'un avocat réclamant la lumière pour que soient relâchés tous les torturés, sauf un.

Mais ces hommes paisibles ont été pendant deux jours entre les griffes de Bazin et de ses hommes Ils ont subi des tortures sans nom, reçu des coups en nombre tel qu'ils vont souffrir de maladies pendant des années. Le « retournement du gésier » est un de ces supplices qui font cracher du sang aux poitrines les plus robustes.

Nous réclamons en vain l'épuration de l'Administration et de la Police indochinoise. Bazin est un flic notoirement fasciste qui ne se gêne pas le moins du monde pour se payer la tête de leurs Excellences les Ministres socialistes devant ceux qu'il brutalise.

Chaque fois que nous dénonçons les agissements odieux d'un de ses subordonnés, M. Pagès s'empresse de le défendre.

Nul doute que la brute Bazin serait récompensée sous peu !

Néanmoins, nous sommes décidés à défendre les victimes de Bazin jusqu'au bout.

Nous demandons à tous ceux qui ont été torturés par ce commissaire de nous écrire.

Qu'ils nous racontent en quel moment et dans quelles circonstances ils ont été arrêtés, martyrisés pour que nous puissions constituer un dossier pour nos camarades des organisations ouvrières de France,

La Lutte du 18-3-37

Comment les paysans sont exploités par leur propriétaire foncier

Rente foncière

1°/ En nature. — *D'ordinaire, une famille composée de deux époux et de quelques enfants, prend à ferme 10 mau de rizière qui rapportent après la moisson 125 marmites, (nồi) de riz. Bien que dans le contrat, la rente est fixée à 50 marmites, le seigneur terrien réussit toujours, grâce à des procédés malhonnêtes dans la mesure, à se réserver 80 marmites. Sur les 45 marmites qui restent, le paysan doit payer 15 marmites pour la louage d'un buffle, et au moins 20 marmites aux repiqueurs ou moissonneurs. De sorte que, pour l'entretien de toute sa famille durant l'année entière. il ne lui reste que 10 marmites. La faim et le froid l'obligent à s'endetter*

2°) En argent — *Percevant la rente en argent, le propriétaire foncier n'évalue jamais le riz que devrait lui verser le Tá điền au prix du marché. Pour chaque marmite, il exige une majoration de 0$20. Le paysan, passible d'une rente de 50 marmites dont le prix au marché s'élève à 50$ (1$00 la marmite, doit lui payer 60$ c'est à-dire 1$20 la marmite.*

Cependant, quand le seigneur spéculateur, achète le riz au paysan, il lui paie 0$90 la marmite, c'est-à-dire à un prix inférieur de 0$10 à celui du marché.

Usure

Saigné par une rente exorbitante, le paysan qui ne réussit guère à joindre les deux bouts, est forcé d'emprunter de l'argent à son seigneur. Sans avoir besoin de fixer un pourcentage d'intérêt, ce dernier l'oblige à payer 7$50 pour une dette de 5$00 et cela au bout d'un espace de 8 mois, du 2e au 10e mois. Si c'est une dette en nature, 10 marmites rapporteront au seigneur 5 marmites d'intérêt.

Après la moisson, le seigneur terrien ne perçoit la rente foncière qu'après la liquidation des dettes. Et il arrive souvent que le paysan est forcé de vendre les quelques biens qui lui restent et même ses enfants pour régler son compte avec le propriétaire. Dans le cas contraire, celui-ci envoie ses domestiques chez son serf pour confisquer tout ce qu'ils trouvent : buffle, bœuf, porc, volaille, mobilier. Au paysan qui ne possède rien, ni bien, ni enfant, le maître retire toutes les terres fertiles pour ne lui donner à ferme que des parties arides. Ce n'est pas tout, il le contraint encore à travailler sur sa propre terre sans lui donner ni nourriture, ni salaire, sous le simple prétexte de le punir.

Ce régime semi-esclavagiste a sans doute attiré l'attention du nouveau Gouverneur Général, lors de ses voyages. Songera-t-il à y mettre un terme ?

ÉLABORONS LE CAHIER DES VŒUX

AGIR DANS LA LÉGALITÉ ? OUI. MAIS AGIR.

Parvenus au point où nous sommes après nos démarches infructueuses pour obtenir la légalisation du Congrès indochinois je me demande si M. Marius Moutet ne prend pas plaisir à son jeu de cache-cache avec les populations d'Indochine.

A Paris je fus très bien reçu par le Ministre des Colonies et je l'en remercie publiquement. Au cours d'un repas, après m'avoir longuement questionné, il rédigea lui-même des instructions précises pour permettre cette large consultation populaire dont il avait parlé dans un de ses « télégrammes d'Etat ».

M. Victor Basch président de la Ligue des droits de l'homme et président du Comité du Rassemblement populaire de France présent au repas me félicita du résultat obtenu.

En regagnant sa voiture pour se rendre à l'Ecole coloniale qui l'invitait ce jour-là, M. Moutet me dit textuellement : «Oui, vous pouvez expédier ce télégramme à Saïgon ».

Voici le texte de ce message dû à la plume du ministre :

« Ministre déclare pleinement accord recueillir vœux et revendications tous éléments population indochine présenter commission enquête stop admet groupement central composé tous éléments pour centraliser et dresser cahier stop pourriez consulter habitants ville village province par petites réunions comités temporaires destinés uniquement recueillir et discuter vœux stop faites large publicité toute Indochine présent télégramme ».

Au retour, à bord de l'Aramis, j'ai montré le texte du télégramme à M. le Gouverneur Général Brévié. Il me dit : « M. le ministre m'en a parlé. Evidemment c'est mieux qu'un Congrès. Je ne vois pas d'inconvénients à ce que vous travailliez de cette façon ».

Le 19 Janvier au cours d'une entrevue avec M. Brévié, par déférence pour le Gouverneur Général je lui demandai de nous autoriser à appliquer les instructions ministérielles, d'autant plus que les crédits pour une Commission d'enquête venaient d'être votés par le sénat.

M. Brévié me répondit qu'il allait se munir télégraphiquement des dernières directives du Ministre.

Dix jours après, voyant que le télégramme dormait en Indochine, je m'en fus trouver M. Rickenbach directeur des Bureaux. Celui-ci me conseilla d'écrire au Gouverneur Général et au Gouverneur de la Cochinchine.

Je reçus peu de jours après la réponse de l'un et de l'autre :

Saigon le 6—2—1937
Le Gouverneur de la Cochinchine
Officier de la Légion d'Honneur
à Monsieur D. b. Mai
Conseiller municipal
Saigon
S/c de Monsieur le Maire de la Ville de Saigon

Monsieur le Conseiller,

Rentré de tournée hier soir, je viens de prendre connaissance de votre demande du 30-1-1937 concernant l'élaboration « d'un cahier des vœux des populations indochinoises »

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette demande a été transmise à M. le Gouverneur Général à toutes fins utiles.

Veuillez agréer, etc...

Pagès

Saigon le 30—1—1937
Le Gouverneur Général de l'Indochine
Commandeur de la Légion d'honneur
à Monsieur D. b. M
Conseiller municipal
95—E Rue Lagrandière
Saigon
S/c de M. le Gouverneur de la Cochinchine,

Monsieur le Conseiller.

En réponse à votre lettre du 30 Janvier courant j'ai l'honneur de vous faire connaître que, par avion, j'ai saisi M. le Ministre des Colonies de la question qui fait l'objet de la correspondance précitée.

Il importe donc d'attendre la décision qui ne saurait tarder du chef du Département. Je vous prie en conséquence de n'entreprendre pour le moment aucune action.

Veuillez agréer etc ..

Signé : Brévié

Je conseillai à tous qu'il serait dans ce cas d'une excellente politique d'attendre la décision du chef du Département, décision qui ne saurait tarder.

Entre temps, nous avons aménagé un local au N· 133 rue Lagrandière qui servira de siège central pour nos futurs travaux. Nous avons mis une enseigne où l'on pouvait lire : « Rédaction du cahier des vœux populaires. Groupement central ».

Dans les provinces limitrophes de Saïgon, la population emboîta le pas au groupement central. On aménagea des sièges de comités, on tendit des banderoles du genre de celles-ci : « Soutenez le Front Populaire Comité des travaux en vue du cahier des vœux populaires du village... »

Bref tout le monde se préparait pour la prochaine consultation.

Il était impossible de tarder davantage. Des sous-commissions d'enquête étaient parties pour l'Afrique. Le départ d'autres sous-commissions pour l'Extrême-Orient est imminent.

Cette fois encore, le Gouvernement fait comme les singes japonais : ne rien voir, ne rien entendre. Par contre, il parle assez abondamment il donne des ordres pour qu'on enlève enseignes et banderoles.

Le 23 Février j'expédiai à M. le Gouverneur Général en tournée au Laos le télégramme suivant :

Gougal Vientiane.

Commission enquête désignée stop population impatiente prépare cahier vœux stop partout comités tendent banderoles devant locaux demandant rassemblement vœux populaires stop sommes seulement période préparation stop attendons vos nouvelles stop autorités locales font enlever brutalement banderoles prétextant n'avoir aucun ordre Paris stop craignons exaspération populaire vous prions intervenir stop avons juste temps préparer cahier vœux stop. Respectueusement D. B Mai conseiller Municipal Saïgon.

Le 24, M. Pagès m'adressa ces lignes.

Saigon le 24-2-1937.
Le Gouveneur de la Cochinchine.
Officier de la Légion d'honneur.
A monsieur D B Mai.
Conseiller municipal Saigon

(S/c de Monsieur le Maire de la ville de Saigon)

Monsieur le Conseiller,

Je suis chargé par le Gouverneur Général de l'Indochine de vous confirmer sa lettre du 30 Janvier 1937.

En conséquence, je serai dans l'obligation de vous tenir pour responsable si ses instructions réitérées ne sont pas suivies d'effet.

Veuillez agréer etc..

Pagès

Le 26, sur convocation du Gouverneur de la Cochinchine je me rendis au Palais rue Lagrandière où je fus reçu par son chef de cabinet qui me communiqua le télégramme suivant du Gouverneur Général:

« Toute agitation ne peut aller qu'à l'encontre de ceux qui la provoquent. Au moment où la France vient de décider la création d'une commission parlementaire chargée d'étudier les besoins de la colonie, le gouvernement français ne saurait tolérer que cette enquête se poursuive dans l'agitation. La France vient de donner la preuve de son libéralisme et du désir d'améliorer le sort de la population protégée qui vient de bénéficier du redressement économique et du rajustement de salaires. Il serait surprenant que la population indochinoise qui a une inclination naturelle à la correction anticipe sur la décision du ministre. La commission décidera quand et comment mener son enquête. Très sérieusement j'attire votre attention sur le caractère intolérable que prendrait aux yeux de cette commission parlementaire toute agitation publique. S'il était passé outre à ces considérations il appartiendrait aux autorités locales de faire respecter l'ordre et de déterminer les responsabilités et de les sanctionner au besoin. Vous aviez déclaré que vous vouliez vous associer à l'action réformiste du gouvernement, vous ne pouvez y participer que sur ce terrain.

Cette action ne peut se poursuivre que dans l'ordre, c'est le désir de la colonie tout entière. Je ne permets pas qu'on y entretienne une atmosphère d'agitation que rien ne justifie »

Le ton du message nous est assez familier. Darles le tortionnaire de Thai nguyên, transformé en plumitif des financiers eût tenu le même langage.

Je lis et relis ce message, — qu'il conviendrait d'écouter au garde à vous j'y cherche en vain ce qu'il reste de sa politique de conciliation solennellement proclamée par M. Brévié au départ de Marseille.

Par contre j'y découvre une politique d'autorité sans doute coutumière à ce haut fonctionnaire après trente ans de vie coloniale.

M. Brévié nous impose le respect de l'ordre. Mais depuis quand l'ordre est-il compromis dans ce pays ? Il ne le sera pas par les organisateurs du Congrès.

Quand à « l'agitation » elle n'a jamais existé que dans les rapports de police qui ont la vertu d'affoler les crédules.

L' «agitation » n'existe que dans le cerveau de ceux pour qui le moindre mouvement revendicatif des masses signifie désordre, trouble voire insurrection.

J'ai déclaré à M. Brévié — je me le rappelle, — que je m'associerais à l'action réformiste du Gouvernement. Oui, nous voulons des réformes. Mais à aucun moment, nous n'avons compris qu'elles s'obtinssent toutes seules. Les travailleurs indochinois doivent faire entendre leurs voix et appuyer de leurs forces le Gouvernement de Front Populaire. C'est à cette condition seulement que le capitalisme colonial cèdera du terrain devant les revendications des peuples indochinois.

J'ai dit et répété à maintes reprises qu'entre le fascisme et le Front populaire je ne vois de salut qu'en ce dernier. Nous les soutenons de toutes nos forces. Mais nous voulons que sur le plan indochinois disparaisse cet immonde régime d'oppression.

Que faut il dire de plus pour qu'on nous comprenne ?

Puisque je suis personnellement rendu responsable de la soi - disante agitation dont l'origine réside dans la fameuse «large consultation» populaire projetée par M. Moutet et dans les récentes instructions de ce dernier, que j'ai rapportées de France, je suis prêt à endosser cette responsablité.

Je dis aux populations d'Indochine : « Mettez-vous au travail. Basez vous sur les directives de M. le Ministre des Colonies pour formuler nos revendications. Restez dans l'ordre et dans le cadre de la légalité. Que partout vous dénonciez ce qui est mauvais dans ce régime et disiez ce que vous souhaitez qu'il devienne.

D.B.M.

P.S — Je publie ci-dessous un extrait de ma lettre à M. Brévié :

Voici ce que nous comptons faire :

1·) Campagne de presse et de tracts sans qu'à aucun moment de cette propagande la souverainte française soit en cause.

2) A la suite de cette campagne, prendre les comités qui se formeront dans les villages, provinces et villes sous nos contrôle et responsabilité.

3) Admettre les délégués de l'Annam du Tonkin, du Cambodge et du Laos au sein du comité de convocation actuel qui sera, d'après le désir du ministre, transformé en groupement central.

4) Rédiger le cahier des vœux.

Dương-bạch-Mai

Aperçu sur le socialisme scientifique

par Gabriel Deville

(*Suite*)

Qui dit machinisme, qui dit vapeur, dit nécessairement concentration économique, et le collectivisme n'est que le couronnement de cette concentration sortant, non de notre imagination, mais de l'ordre des choses.

Au point de vue agricole, il est vrai, la concentration est fort peu avancée en France. Notre sol est morcelé et notre régime de petits propriétaires cultivateurs empêche la division du travail, le machinisme, l'exploitation méthodique. Seulement ce régime renferme les éléments d'une dissolution plus rapprochée qu'on ne pense.

Le paysan ne doit se contenter de produire pour son usage personnel : afin d'acheter le peu dont il a besoin, de payer ses impôts, d'acquitter les intérêts de ses dettes, il doit produire pour échanger, c'est-à-dire entrer en concurrence avec d'autres producteurs. Dès lors que la concentration s'effectue quelque part, et nos petits propriétaires en ressentiront les effets.

Or la concurrence américaine, encore à ses débuts, apporte déjà sur notre marché des produits a plus bas prix que ceux de nos agriculteurs. Pour lutter contre les produits américains, il faudrait rapidement diminuer les frais de production, et recourir à l'outillage mécanique incompatible avec la petite propriété et la petite culture. Cependant, si on ne modifie pas ce qui est, la lutte sera bientôt impossible: nos propriétaires en sont à rechercher des expédients de salut.

Mentionnons que cette petite propriété rurale si vantée et si peu rémunératrice, est une des principales causes, par la stérilité préméditée de gens ne voulant pas que leur petit domaine s'émiette, de l'affaiblissement de la natalité en France : s'est dans les départements où le sol est le plus divisé, où les petits propriétaires sont les plus nombreux, qu'on a le moins d'enfants.

La petite propriété rurale est vouée à la disparition ; mais sa fin inévitable sera d'autant moins ruineuse pour les intéressés directs et pour la nation, qu'on préviendra plus tôt ce qui ne saurait être esquivé

Au point de vue commercial, la concentration est commencée et en bonne voie ; les avantages qui en résultent sous le rapport du choix du meilleur marché, assurent au grand commerce une prompte extension.

Au point de vue industriel, qui touche spécialement la classe ouvrière la concentration est en grande partie opérée. La propriété industrielle revêt de plus en plus la forme sociétaire et obligataire. Toute idée de retour à la forme individuelle primitive est chimérique, étant donné le développement de la production.

Au point de vue financier, la concentration est faite, et le crédit est le plus puissant moteur de la centralisation économique ; c'est la finance qui régit la production et l'échange en drainant l'argent des petits capitalistes, en agglomérant les capitaux, en les manoeuvrant souverainement ; c'est elle qui préside à la politique intérieure et extérieure, aux divers mouvements de la société moderne.

A tous les points de vue, la grande appropriation collective succède progressivement à la petite appropriation privée. Les ponts, les canaux qui ont été propriété individuelle, sont aujourd'hui, presque sans exception, propriété nationale ou collective. Propriété nationale aussi les postes et les télégraphes; nationalisés en partie les chemins de fer.

De ce que c'est là un argument qui prouve que l'évolution économique aboutit en tous ordres à la centralisation des forces productives, il ne faut pas conclure, à l'exemple des partisans du socialisme ou du communisme d'Etat, que cette évolution aboutit à la forme spéciale de centralisation représentée par le service public.

Le phénomène important, incontestable, est que la centralisation économique s'accomplit ; à présent, qu'elle s'accomplisse entre les mains des individualités des classes dirigeantes ou entre celles de l'Etat, sous le commandement de cette classe, pour le résultat final, cela est indifférent: en elle-même, l'absorption des entreprises privées par l'Etat ne ferait pas faire un pas à la solution de la question sociale.

Sans qu'il faille une longue réflexion, on peut constater, que la plupart des branches de production, si elles tendent à se centraliser, ne tendent nullement à se constituer en services publics. Dès l'instant que cette forme spéciale de centralisation ne résulte pas de la nature des choses, il faut examiner si nous avons intérêt, le cas échéant à la favoriser.

L'Etat n'est pas, ainsi que l'imprime certain bourgeois entré dans le parti socialiste, comme le ver dans le fruit, pour combler ses appétits malsains en le désorganisant, « l'ensemble des services publics déjà constitués » c'est-à-dire quelque chose qui n'a besoin de corrections par-ci, d'adjonctions pâr-là.

Il n'y a pas à perfectionner, mais à supprimer l'Etat, qui n'est que l'organisation de la classe exploitante pour garantir son exploitation et maintenir dans la soumission ses exploités. Or, c'est un mauvais système pour détruire quelque chose que de commencer par le fortifier. Et ce serait augmenter la force de résistance de l'Etat que de favoriser l'accaparement par lui des moyens de production, c'est-à-dire de domination. Ne voyons-nous pas les ouvriers des industries d'Etat courbés comparativement aux autres sous un joug plus pénible à secouer ?

Tandis qu'elle serait, de la sorte, préjudiciable aux ouvriers, la transformation en services publics, par les rachats auxquels elle donnerait lieu serait une source nouvelle de tripotages financiers et bénéficierait aux capitalistes.

D'autre part, cette transformation ne faciliterait en rien la tâche du socialisme. Il ne sera pas plus difficile de s'emparer de la Banque de France ou des chemins de fer que des postes et télégraphes ; la prise en possesion des grands organismes de production appartenant à des sociétés capitalistes, sera aussi aisée que s'ils appartenaient à l'Etat.

La centralisation économique s'opère, voilà le fait. Partout la petite propriété d'un seul fait place à la grande propriété de plusieurs. La mise en commun des choses et des hommes est de plus en plus générale.

N'est-ce-pas une application quotidienne du régime communiste, que l'organisation du travail dans les ateliers importants et les fabriques?

En même temps que l'agglomération de producteurs régulièrement organisés a concordé avec la mise en commun des choses, les capacités directrices et administratives que réclame toute production sur une large échelle, se sont constituées en dehors de la minorité privilégiée. A mesure que l'instrument de travail prenait des proportions gigantesques qu'il a atteintes, il échappait au contrôle à l'impulsion de son possesseur qui, graduellement a rejeté sur des gérants, sur des employés, la surveillance et l'administration.

Autrefois, de l'activité du patron, de son intelligence, de son économie, dépendait le sort de sa petite entreprise ? Le succès était attaché à la personne du maître qui remplissait ainsi une fonction sociale.

Aujourd'hui avec le patronat individuel détrôné par la forme sociétaire, le posseseur de capitaux ne se préoccupe que de toucher ou, plus exactement de manger ses revenus. Il n'a nullement besoin de connaissances spéciales. Quel rôle joue l'actionnaire, le propriétaire actuel ? Qu'il soit idiot ou dépensier, qu'il meure ou qu'il se ruine qu'importe à la prospérité de l'entreprise dont il accapare sous forme d'actions, une part plus ou moins considérable de propriété ?

Ce sont des salariés, ingénieurs ou administrateurs plus ou moins bien rétribués, mais en définitive des salariés qui remplissent, à l'heure présente, les anciennes fonctions du propriétaire là où la forme collective de la propriété a remplacé la forme individuelle. C'est en dehors de la féodalité capitaliste que s'est élaborée l'élite intellectuelle pourvue des aptitudes nécessaires a la mise en œuvre des forces productives. La suppression des actionnaires, c'est-à-dire du propriétaire devenu rouage inutile, n'occasionnerait donc aucun trouble dans la production.

Si le capitaliste n'intervient plus dans l'acte de production qu'une fois le bénéfice obtenu pour se l'approprier, il ne voit que ce bénéfice à obtenir. De par sa volonté, son entreprise n'a qu'un but, qu'une orientation, la réalisation du plus grand bénéfice possible.

Pour ce faire, on exténue, d'abord, on épuise le producteur, ensuite on altère le produit. Les produits n'ont plus que l'apparence ; en tout et partout la falsification est de règle. Peu importe que des économies sordides provoquent la dégénérescence de la race par l'étiolement du producteur, l'empoisonnement du consommateur par sophistication des matières, la mort ou la mutilation par accidents sur les voies ferrées, etc...., avant tout il faut remplir la caisse. Le règne grossier de la bourgeoisie a effrontément fait de tout une question d'argent, un article de commerce, et du commerce une escroquerie légalisée.

D'un autre côté, comme plus on vend plus on gagne, chaque entreprise rêve de monopoliser toutes les ventes de sa partie, et, à cet effet, produit tant qu'elle peut. Du reste, elle est poussée à produire sans cesse par l'intérêt qu'il y a à ne pas laisser dormir les coûteux instruments de production. Aussi le marché s'encombre, les marchandises s'entassent abondantes et invendables, des crises qui se renouvellent périodiquement éclatent ; les ouvriers alors chôment et meurent de faim parce qu'on leur a fait créer trop de moyens de consommation !

(*A suivre*)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur - Gérant Trịnh văn-Phú

2e ANNÉE N° 28 — LE NUMÉRO 7 CENTS — VENDREDI 2 AVRIL 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Van-Tien

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

		Indochine et France		Étranger
Abonnement :	1 an	3$50	1 an	5$00
	6 mois	1$80	6 mois	2$50
Abonnement administratif :			1 an	7$00
			6 mois	4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

« La maladie la plus indécente dont puisse être atteint un chef, c'est la peur des masses. Le chef a besoin d'elles plus qu'elles n'ont besoin de lui. Il apprend par elles plus qu'elles n'apprennent par lui. Dès qu'un chef commence à cuisiner sa petite affaire en dehors des masses, il est fichu, et pour la victoire, et pour la cause ».

DU SANG-FROID !

Après les années de terreur dont le souvenir fait encore tressaillir d'horreur et d'indignation, l'avènement du Front populaire est accueilli comme une lueur dans les ténèbres. L'annonce d'une nouvelle politique coloniale ranime les cœurs. Les espérances renaissent. L'amnistie, quoique partielle, accordée aux victimes de la réaction, donne de l'encouragement et les conquêtes ouvrières sous le gouvernement de Front populaire dans la Métropole soulèvent de l'enthousiasme. Un vent nouveau souffle du Nord au Sud de la presqu'île. Les aspirations se forment, se précisent et se traduisent en actes. On a soif des réformes. Les masses laborieuses qui les attendent dans la souffrance depuis huit mois s'impatientent. La dévaluation du franc qui porte un coup terrible à leur vie et le sabotage des lois sociales qui l'aggrave encore, augmentent l'impatience.

La réaction coloniale cherche à exploiter la situation et tâche de transformer cette impatience générale en exaspération. *Exaspérer les masses, les acculer à la révolte*, en rejeter ensuite la responsabilité au gouvernement de Front populaire, voilà la tactique qu'elle adopte devant le renforcement du Front populaire, son influence grandissante parmi les masses coloniales et leur sympathie agissante à son égard.

La provocation est un point essentiel de cette tactique. Les deux mois qui viennent de s'écouler nous apportent des témoignages assez convaincants à ce sujet.

Commençons d'abord par le patronat.

Nous avons signalé les renvois en masse qui ne sont justifiés par aucun motif que ce soit. Aux mines, à Haiphong, à Namdinh, des centaines d'ouvriers sont jetés sur le pavé sans autre explication que celle ci : « le patron le veut ainsi ».

La Cie de Navigation Sauvage à Haiphong renvoie les grévistes et embauche les briseurs de grève, au tarif demandé par ces mêmes grévistes.

La Cimenterie chasse ceux de ses salariés qui lui réclament leur salaire pendant le congé du Têt et une augmentation de salaire.

La Société Cotonnière reprend à son service le secrétaire Cu qui s'est distingué par ses brutalités et son insolence à l'égard des ouvriers et dont ces derniers ont exigé le renvoi il y a à peine deux mois.

La fabrique de tapis à Hàng-Kênh exécute l'ouvrier N. V. Lê qui demande humblement la permission à la direction d'aller à la réception de M. Brévié à son arrivée à Haiphong.

Voici ensuite les exploits de nos gouvernants. Nous passons sur les provocations policières à l'occasion de la réception de M. Godart et pendant les grèves. Nous passons encore sur l'appel à la répressiou de M. Virgitti pendant que le gouvernement de la Métropole tâche de réparer les injustices et les crimes commis pendant les années de troubles.

Le tortionnaire Bazin de Chomoi (Long-xuyên) provoque à l'émeute et oblige ses victimes à faire le salut fasciste.

Contentons-nous des quelques faits du mois de Mars :

Le journal « Nhành-Lua » journal de Front populaire a été interdit sans motif plausible.

La carence administrative de M. Vinay, Maire de Haiphong, provoque la grève des charcutières que nous avons relatée. Pour briser leur légitime mouvement, le chef du port réquisitionne leurs collègues de Kiên-An en leur accordant des faveurs exceptionnelles. Grâce à leur calme et leur sang froid, les charcutières de Haiphong ont, malgré tout, remporté la victoire.

M. Tholance fait frapper impitoyablement les ouvriers qui demandent quelques sous de plus en raison

(suite en 2è page)

Au quatrième procès

PHU est condamné à 15 jours de prison et 1.000fr. d'amende

Il bénificie du sursis pour l'emprisonnement

Me Chương déclare à la séance :

« C'est un problème de psychologie qui se pose ici. Pour inspirer le respect de l'autorité française, la force est inutile »

Quatrième procès pour Phu !

Quatrième comparution devant le tribunal correctionnel de Hanoi. Cette fois-ci, le plus curieux des procès politiques et l'inculpé, un représentant du peuple, élu par les petits commerçants et appuyé par les travailleurs de Hanoi.

Les derniers échos de la campagne électorale mémorable qui a pour résultat l'envoi de notre camarade Trinh-van-Phu à la Chambre des Représentants du peuple ne se sont pas éteints que déjà l'élu du petit commerce et des travailleurs de Hanoï comparait devant la justice pour répondre à l'accusation de manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles politiques graves.

Ce chef d'accusation, cet objet du délit repose tout simplement sur un passage du tract de propagande portant la profession de foi de notre camarade Phu, en tant que candidat.

Comme au procès du 18 Mars, nous remarquons à l'audience du 1er Avril les mêmes personnages officiels. Une différence : la présence de M. Faugère, commissaire de la Sûreté comme témoin.

Du côté du public, c'est la même foule qui envahit le prétoire et une bonne partie des couloirs et de la salle des Pas perdus. Le service d'ordre pour cette fois est presque constitué uniquement de gendarmes. D'ailleurs on n'a rien à redouter de la part des assistants. Ils ne sont venus que pour voir et écouter comment on juge celui à qui ils ont donné leurs voix en Janvier, celui à qui ils renouvelleront leur confiance l'année prochaine. Le sentiment de discipline et d'ordre que nous leur avons inspiré se traduit si nettement dans les gestes de chacun, qu'on peut dire que jamais démenti n'est plus cinglant pour ceux qui prennent l'habitude de crier partout à la révolte, à la révolution, au chambardement général.

La réalité, on l'a vue. La foule, le 1er Avril est calme plus qu'on ne pouvait souhaiter.

Quoiqu'il tarde pour chacun de voir se dérouler les péripéties de l'affaire de Phu, le Tribunal commence par juger une foule de petits procès dont les coupables reçoivent des peines d'amende ou d'emprisonnement sans importance.

A 9 h 30 seulement le président Clermont aborde le procès principal de la matinée : celui de Phu.

Après un interrogatoire de pure forme sur l'indentité de notre camarade — car Phu est maintenant tellement connu des personnages officiels — on entre directement dans le fond des débats.

Le président donne lecture du passage incriminé du tract et cite les conclusions déposées par le ministère public. Il demande à Phu de donner des explications sur les mots qu'il avait employés.

Sans une seule fois se départir de son calme, Phu avec ses gestes lents habituels, reconnait d'abord que le tract a été bien rédigé par lui-même. Comme il ne l'a pas affiché sur le panneau électoral (le tract était imprimé sur papier blanc) il recevait déjà en son temps une amende de 1$20 infligée par la Police municipale. Le passage pour lequel on le poursuit fait partie du texte d'un tract lancé au cours de sa campagne électorale. Dans un passage précédent il a analysé la situation du pays, il a touché à la question de la dévaluation de la piastre, de la misère des masses travailleuses, du petit commerce, de l'absence de la liberté de la presse et à la suite de ces constatations, il a déclaré en conclusion à cette profession de foi électorale « que nous ne pouvons pas dire que nous souffrons, que nous voulons parler et qu'en votant pour lui les commerçants démontrent qu'ils ne veulent plus de la politique du bâillon, de tromperie publique que soutiennent certains représentants du peuple.

Phu précise même, à la demande du président, que les mots « imprudence, tromperie publique, bâillon » n'ont été employés par lui que pour démontrer la nécessité de la liberté de parole et qu'on ne peut en conséquence » *l'accuser d'avoir fait des manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles politiques graves*

M. Faugère est appelé ensuite pour témoigner sur l'authenticité du tract.

Après lui le procureur M. Stalter, représentant le Ministère public avec un réquisitoire plus calme de ton mais sévère quant à ses conclusions démontre que le passage incriminé justifie parfaitement l'accusation. Il répète ce qu'il avait prononcé le 18 Mars à savoir que le prévenu n'a pas moins l'intention de vouloir jeter dehors les autorités françaises. Tout en reconnaissant la modération de la première partie du tract il réclame que pour ce délit le Tribunal applique sévèrement l'article 91 modifié du code pénal avec des peines d'amende et d'emprisonnement tout ensemble. Bref à quelques phrases près ce réquisitoire ressemble comme une image à celui qu'il avait prononcé au premier procès.

Me Tran van-Chuong alors se lève. Il attire l'attention du Tribunal sur le danger de l'interprétation des passages tronqués. Une telle pratique risque de fausser la signification générale du texte entier. Remettant le passage visé par la poursuite dans le texte du tract il en fait une lecture d'ensemble et réussit à dégager la bonne fois, de notre camarade. Pour expliquer la situation du pays des termes imagés ont été employés. Le tract s'adressait à la foule et la foule avait besoin des images pour mieux comprendre. Il n'y avait donc pas de matière à poursuite là-dessus.

— D'ailleurs, dit M. Chuong, quel candidat en période électorale ne dit pas la même chose et tient le même langage ?

Pour appuyer son argument, l'avocat cite le cas des députés de France qu'ils soient socialistes, royalistes ou autres… tous pour montrer la justesse de leur point de vue doivent démontrer ce qu'il y a de mauvais dans le régime. Prenant en exemple les idées de M. Tardieu qui démontre mathématiquement que la régime actuel ne convient plus et la proposition de M. Jeanneney l'actuel président du Sénat, qui réclame la réforme de la Constitution, il s'écrie : « M. Tardieu commet-il alors le crime de lèse-patrie ? » Malgré les termes imagés qu'emploie Phu, le fond reste le même. Si Phu est citoyen français M. Blum lui-même l'aura approuvé. Tout candidat qui se présente à une élection ne doit-il pas démontrer — ne fût-ce qu'en termes imagés — les imperfections du régime ?

L'avocat s'étonne que M. le Procureur puisse requérir contre son client le maximum de peine pour ce fait. Il prévoit la réponse du ministère public qui ne manquera pasde lui répliquer en lui parlant du principe d'autorité.

Manœuvre de nature à compromettre la sécurité publique et à occasionner des troubles politiques graves ? En fait de manœuvre, l'avocat n'en voit aucune. Le passage incriminé par le ministère public ne peut pas être regardé comme une manœuvre. Il n'est qu'une critique des vices de ce régime mais on ne peut pas le considérer comme une manœuvre. Au contraire certains passages, surtout le dernier, démontrent que Phu demande plutôt au peuple annamite d'avoir confiance au peuple français et à son gouvernement.

La plaidoirie devient alors pathétique. Me Chuong qui jusqu'alors parlait en avocat redevient un homme, tout simplement celui qui parle avec son cœur et avec sa foi Envisageant la problème politique, en sa double qualité d'Annamite et de citoyen français, il émet son opinion qu'en ce pays on ne doit et ne peut pas poser la question de la Force. « La Force, dit il, est inutile pour inspirer le respect à l'autorité française » La force en tant que moyen de répression est plus que suffisante. Ce qu'il faut craindre en tant que force c'est plutôt l'agression venue du dehors. Ce qu'il faut c'est s'assurer du loyal concours de la populatian d'ici contre cette agression ou la menace de cette agression. Aux Indes Gandhi a suffisamment démontré ce que vaut la force en face de la non-violence. Il ne faut pas que la France soit pour l'Indochine une marâtre mais une mère.

— Ce qui se pose ici — déclare-t-il — c'est un problème de psychologie et non de force.

Dans cette affaire tout ce qu'on peut reprocher à notre camarade c'est un peu d'excès de langage mais il faut reconnaître que cet excès ne constitue pas une manœuvre, ce n'est qu'une critique.

Et d'après la rallonge de l'article 91, toute critique ne constitue pas une manœuvre.

Comme conclusion, Me Chuong demande que le Tribunal renvoie Phu des fins de la poursuite. Il précise que dans le cas où notre camarade sera tout de même condamné qu'il ait le bénéfice du cumul des peines prononcées le 18 mars avec celles qu'on prononcera en vertu de l'application de l'article 305 du code pénal.

Toutefois il estime que le Tribunal n'a pas de motif valable pour condamner Phu, il demande purement et simplement que notre camarade soit acquitté.

La foule prête une grande attention à la plaidoirie de l'avocat. Quant celui-ci a terminé ses dernières phrases les yeux de tous se dirigent vers le président Clermont.

Après une longue série « de considérants » sacramentels motivant le jugement, le Tribunal condamne Phu, non plus en vertu de article 91 du code pénal modifié mais en vertu de l'article 13 du décret du 4 Octobre 1927 « pour atteinte au respect dû à l'autorité française » à 15 jours de prison et 1.000frs d'amende. Notre camarade n'obtient le bénéfice du sursis que pour la peine d'emprisonnement.

Enfin le procès est terminé. La foule mécontente, naturellement, évacue la salle et les couloirs. Dans la rue tout en marchant, on commente sévèrement les débats. Ce que le ministère public trouvait de subversif dans le tract n'était pas pareillement regardé par la population hanoïenne. La preuve ? Les petits commerçants avaient voté en masse pour le camarade Phu. S'ils avaient voté c'est qu'ils trouvaient que Phu avait raison. Ils ne s'emballaient pas pour cela jusqu'à créer des troubles dans ce pays. Ils étaient par contre très contents de voir que Phu devienne représentant du peuple selon leur désir.

Le procès qui s'est déroulé le 1er Avril aura des répercussions profondes !

Il ne faut pas faire la « politique de l'autruche » qui ne croit pas au danger parce qu'elle ne veut pas le voir de face.

La sécurité publique est elle troublée par ce passage du tract électoral ? La population tonkinoise le dira.

Les troubles politiques graves ont ils éclaté à cause de ce tract ? La conscience politique et morale de chacun le dira.

Mais ce qu'on ne dira pas c'est jusqu'où devra s'arrêter le droit du candidat d'exposer son programme.

Phu est poursuivi et condamné pour un passage de la profession de foi à ses électeurs. Premier point.

Deuxième point. Avec cette profession de foi et d'autres qui l'ont complétée et précisée, il a été élu.

A côté du jugement prononcé par le Tribunal il y a un autre jugement non moins valable, celui de la masse. Il compte aussi. Croyons-le.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Il nous revient que certains individus se sont présentés au domicile de nos lecteurs et prétendent y être envoyés par notre journal sous un prétexte quelconque.

Nous tenons à déclarer que nos collaborateurs sont toujours munis de cartes délivrées par le journal.

En conséquence nous prions nos lecteurs de nous donner le signalement de tous ceux qui se présentent chez eux sans être envoyés par nous et qui veulent utiliser notre nom pour des fins personnelles.

Le Travail

M. VIRGITTI EXAGÈRE

Décidément M. Virgitti est un homme d'action. C'est avec une énergie opiniâtre qu'il travaille à boucher le trou budgétaire que M. Lavigne lui a laissé. Tout d'abord, il s'acharnait sur les jeunesses scolaires et sur les travailleurs de Hanoi. Maintenant c'est le tour des patentés.

Il vient de faire, par les agents des contributions directes de la municipalité, une véritable descente de police chez les commerçants de la ville soi-disant pour vérifier l'exactitude de leurs déclarations. En réalité, il a voulu se créer des fonds supplémentaires.

Prétextant que les commerçants ont fait de fausses déclarations, il les frappe de lourdes amendes. Ainsi, M. Ng.-khac-Phuc dit Phuc-Nguyen cordonnier, 61 Rue du Chanvre qui doit payer :

Droit fixe	10, 00
Valeur locative 100 - 4 %	4, 00
4 % à la chambre de commerce	0, 40
10 % centimes additionnels	1, 40
	15, 80

s'est vu infliger une amende de 20$00

Il a maintenant à payer 35$00.

M. Nguyên-van-Tân dit Tan-Hung qui doit payer 36$00 s'est vu frapper d'une amende de 40$00…..

ce qui fait donc en tout 76p.00 etc. etc

Car M. Virgitti distribue à tour de bras de larges amendes à un grand nombre de patentés de sa municipalité. Le motif invoqué par M. Virgitti n'est qu'un simple prétexte financier. Il a reproché aux commerçants d'avoir fait de fausses déclarations sur le nombre d'ouvriers employés, sur le nombre des machines et sur la quantité des marchandises en stock.

Remarquons que ces déclarations ont été faites aux mois de janvier — février : C'est précisément la période après Têt où les commandes sont rares. D'autre part, la récente application de la loi sociale oblige ces petits patrons à embaucher de nouveaux ouvriers par conséquent a augmenter le nombre de machines (chez les couturiers et tailleurs par exemple). De plus, en ce moment, les commandes augmentent.

Par conséquent, il serait illogique de se baser sur le nombre actuel d'ouvriers employés et de machines pour les accuser de fausses déclarations.

Enfin, c'est toujours le service des Patentes qui, en dernier lieu, vérifie et fixe le montant des taxes que les patentés doivent payer.

Les amendes à ceux-ci distribuées sont arbitraires ; elles sont infligées dans le seul but d'augmenter les recettes de la municipalité.

Les mesures inopportunes et injustes de M. Virgitti ont fortement mécontentés les petits commerçants de Hanoi dont la situation est devenue de plus en plus difficile. Jusqu'ici le Gouvernement n'a encore rien fait pour eux qui sont pris comme dans un étau entre les réclamations de leurs ouvriers et les charges fiscales et autres provoquées par l'intransigeance d'un maire qui les pressure et l'application des lois sociales auxquelles ils ne sont pas encore habitués Que M. Virgitti fasse attention!

En voulant trop tirer du petit commerce, il risque de l'écraser complètement.

Trịnh-văn-Phú

La Sûreté convoque...

13 délégués des travailleurs d'Hanoï ont été convoqués le 31 Mars à la Sûreté.

Nous ignorons encore la cause et la suite de la convocation.

Est-ce pour la raison qu'ils ont adressé une demande sollicitant une audience à Monsieur Le Gouverneur Général ?

Lisez et faites lire :

LE TRAVAIL

POLITICARDS !

Une « grande » revue de la place dirigée par un homme qui se targue d'être le plus expérimenté en matière de politique vient de publier un article dont la lecture, pour le moins qu'on puisse dire, donne l'impression que son auteur a encore besoin d'être renvoyé essuyer les bancs de l'école avant d'attaquer un problème aussi important et aussi vaste que le problème de la conquête des masses. Cet écrivassier, hélas, avec un téméraire digne de pitié n'a pas moins qualifié l'activité des militants de manœuvre cherchant à « *flatter les m asses* ».

« *Flatter les masses* », le malheureux qui, avec sa plume mal taillée, écrit sans réfléchir, a oublié tout simplement que c'est l'arme même dont se servent lui et son patron. Depuis des années que leur revue existe ils ne cessent de nous faire promener dans les nues et dans la lune. Jamais, au grand jamais, ils ne sont capables de dire aux masses qui souffrent de prendre conscience de leur situation et de chercher les moyens pour améliorer leurs conditions misérables. Au contraire par ignorance crasse de la politique ou peut-être par manœuvre hypocrite, avec leurs petites idées qu'ils prétendent « socialistes », ils veulent faire croire aux gens qu'eux seuls les défendent et qu'eux seuls peuvent avoir une opinion vraiment intéressante.

Reprenant leurs arguments pour les combattre sur leur propre terrain, nous voulons à l'intention de nos lecteurs leur montrer où réside la démagogie destinée à tromper « les masses » où celles-ci doivent concentrer leur attention pour la reconnaissance légale d'un parti politique discipliné, sévère et capable, appelé à les diriger vers la conquête de la liberté et du bien-être, conditions minima de l'épanouissement de leur évolution.

Dès le début de l'article l'auteur commence par une affirmation gratuite qui est grave, en ce sens qu'elle fausse l'appréciation de la situation exacte du pays. Il estime que dernièrement c'est « *à cause* » de la tendance sociale du Gouvernement de France « *que* » chez nous quelques mouvements populaires ont eu lieu. Il précise même que c'est là une conséquence évidente. Il reconnait toutefois que « l'extrême misère » et « l'injustice sociale » des classes du peuple d'Annam sont encore un facteur très puissant. Tout en affirmant (toujours gratuitement) qu'avec les lois ouvrières et leur mise en application le sort des travailleurs sera amélioré, il ose déclarer que si l'ouvrier n'aperçoive que son sort ne s'améliore pas, « *naturellement* » il doit « *rappeler* » au patron son « *devoir social* » Et pour compléter sa pensée il envisage comme moyen de rappel in extremis ; la grève. Ces notions si importantes quant à l'existence de chacun, chacun le sait d'après lui. Les catégories populaires (hang binh dân), celles qui n'ont même pas de culture (*vo-hoc*) sont poussées par leur conscience à recourir à de tels moyens d'action.

Ayant exposé ainsi la situation des masses et reconnu le droit de grève de l'ouvrier, l'auteur remarque que « *certaines gens* » se targuent d'avoir beaucoup œuvré dans les mouvements de masses de ces derniers temps. Il juge que le temps des « intermédiaires » (moi gioi) est terminé. Comme constatation il cite l'exemple des réceptions de M. Godart qui lui, est entré directement en relation avec les ouvriers. Rappelant l'opinion du délégué spécial du gouvernement métropolitain. estimant que le mouvement des travailleurs ne doit pas être imprégné de politique, il conclut que les confédérations nationales et internationales du travail ont toujours cherché à éviter aux mouvements ouvriers, tout caractère politique. De cette façon, dit-il, on peut espérer (mong) avoir des résultats et les masses ne seront plus les pantins (bung-xung) des « intermédiaires intéressés » (dau-co).

L'auteur brosse une parodie de l'activité de ceux qu'il vise dans son article. Il dresse un tableau de la vie d'un de ces intermédiaires intéressés. Voici comment il le représente :

Drapé dans un chaud et soyeux pyjama, une cigarette Craven « A » au bout des lèvres, il s'acharne à écrire : « Camarades prolétaires, nous devons énergiquement démasquer tel et tel bourgeois pour qu'il sache qui nous sommes.....,»

Comme conclusion, car toute chose finit par se conclure, l'auteur qui semble peut-être comprendre le caractère peu plaisant de sa plaisanterie citée pour renforcer sa thèse fragile l'opinion de Julien Benda qui déclare que son amour du peuple est né de sa volonté de voir régner la justice et qu'il ne se laisse entraîner par aucune sollicitation.

Comme si cette citation a le don de le rendre plus arrogant, il traite ceux qu'il vise de gens qui « ne se connaissent pas eux-mêmes ». En « *flattant les masses* » consciemment ou inconsciemment dans les journaux ces derniers nuisent beaucoup aux intérêts des masses. En conséquence les revendications légitimes des travailleurs risqueraient d'être considérées comme poussées par quelqu'un.

Ainsi, comme nous l'avons dit, si nous avons repris ces arguments au risque d'abuser de la patience de nos lecteurs c'est tout juste pour montrer comment certaines gens qui prétendent faire de la politique et diriger l'opinion, sont plus dangereux qu'ils ne le paraissent. Nos lecteurs verront que de deux choses l'une, ou si ces gens exposent sincèrement leurs idées ils sont dignes de commisération parce qu'ils ne comprennent rien à la politique, ou s'ils y comprennent quelque chose il faut se méfier d'eux en tant que faux-amis et les traiter comme tels.

Dès le début, l'auteur commence par une fausse analyse de la situation des masses de ce pays. Consciemment ou inconsciemment, il présente les mouvements ouvriers de ces derniers temps comme une conséquence fatale de la tendance sociale du gouvernement de la métropole. Présenter la situation de cette façon est tout à fait simpliste.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement de Front Populaire de France, si elle est un des facteurs importants du mouvement populaire de l'Indochine n'en est pas pourtant la cause principale comme le prétend l'auteur. Les masses ouvrières et paysannes, les couches moyennes et même une partie de la bourgeoisie nationale de ce pays souffrent des conditions économiques et politiques lamentables. Les manifestations ouvrières et paysannes des années 1930 — 1931, la lutte des couches moyennes pour les libertés démocratiques, la guerre des industriels et des propriétaires fonciers contre la stabilisation de la piastre et contre l'emprise du capital financier dans l'agriculture et dans l'industrie etc... datent bien longtemps avant l'arrivée du gouvernement de FRONT POPULAIRE. Cette dynamique sociale qui anime presque toutes les couches de la population indochinoise et en particulier la grande masse des travailleurs en tant qu'éléments les plus exploités et les plus opprimés puise sa force profonde non pas dans l'avènement du FRONT POPULAIRE qui est tout récent mais dans les conditions politiques et économiques du pays, c'est-à-dire dans les tares du régime d'ici. Elle est née des vices de ce régime et de ses contradictions internes poussées à leur paroxysme. Elle pose constamment devant le gouvernement le problème de l'adaptation du régime politique et économique du pays aux besoins sans cesse croissans de la population. Prenant l'auteur même de l'article en exemple nous voyons que ses besoins varient suivant les époques. En 1920 l'auteur pouvait bien se contenter d'un salaire plus bas que celui qu'il a en ce moment. Cette année là, la vie était moins chère. Avec ce qu'il gagnait et avec le revenu du commerce que rapportait sa femme (je suppose que sa femme faisait alors du commerce), il pouvait vivre à peu près et exercer sa plume à produire des articles plus ou moins indigestes qu'il vend maintenant à son directeur. En 1937 avec la dévaluation de la piastre, avec la hausse vertigineuse des produits de première nécessité, avec la crise qui porte un coup très rude aux affaires de sa femme, il ne peut plus vivre comme auparavant Il est forcé alors de demander à son patron une augmentation de salaire. La condition économique n'est-elle pas là la cause déterminante de ce geste ? Tout son bonheur ne dérive-t-il pas de là ? Peut-il dire que c'est *à* cause du gouvernement de France qui le pousse à demander l'augmentation de son salaire ? Son cas, multiplié des milliers de fois, devient alors un mouvement de masse. Les mouvements de ce genre existent en tout temps. Ils concourent au but d'adapter la situation matérielle et morale des intéressés aux conditions nouvelles créées dans le pays par un ensemble de circonstances nationales et internationales.

L'avènement du Front Populaire et de son gouvernement en France est un évènement déterminé par un autre concours de circonstances : crise économique, radicalisation des masses. tendance fasciste des 200 familles et de leurs valets, dangers de guerre impérialiste... Cet évènement influe sur les conditions politiques et économiques de l'Indochine, considérée en tant que colonie française. Il devient un facteur qui, s'ajoutant aux facteurs principaux d'origine purement locale et naturelle, prépare le terrain au développement des mouvements de masses d'ici. Remarquons d'ailleurs que le même phénomène se produit non pas seulement en Indochine mais dans toutes les autres colonies.

Deuxième remarque. L'auteur qui joue au bien renseigné ignore tout de ce qu'est le Front Populaire et de son gouvernement. Le Front Populaire est formé d'un rassemblement de partis de masses représentant presque toutes les classes opprimées du peuple français. Les masses françaises par *l'intermédiaire de leurs partis* (radical, socialiste, communiste...) poussent au pouvoir, de toute la force de leur volonté, ce qu'on appelle actuellement le Gouvernement de Front Populaire dont la mission est de défendre leurs intérêts en tant que peuple travailleur.

Considérés sur le plan social ces éléments politiques intermédiaires peuvent ne pas être des prolétaires dans le sens strict du mot. Les intermédiaires, dont l'auteur parle et que nous appelons dirigeants viennent souvent de toutes les classes sociales. Il y a longtemps que la théorie de *l'ouvriérisme* a vécu. Dans son esprit trop court, l'auteur croit que pour s'occuper du sort de la classe ouvrière, le militant doit être ouvrier. Techniquement parlant Léon Blum à ce qu'on sache n'est pas prolétaire par exemple. Remontons même plus loin : ni Karl Marx, ni Engels, les fondateurs du socialisme scientifique, n'étaient prolétaires. On ne peut pas dire qu'ils n'ont pas donné leur vie et leurs idées à la cause du prolétariat et que ce sont eux qui ont, depuis un demi siècle, élaboré la doctrine qui inspire les deux grands partis animateurs du Front Populaire, socialiste et communiste. Et Lénine, celui qui fit triompher la révolution prolétarienne russe et instaurer le premier Etat prolétarien ne fut pas, non plus prolétaire. Ces exemples peuvent être multipliés indéfiniment. Par contre, « l'ouvrier » Doriot n'est pas moins l'animateur du mouvement fasciste de France et l'ennemi juré du mouvement prolétarien français.

Ce que l'auteur oublie, lui, c'est que le directeur de sa revue n'est pas non plus un prolétaire, ni même un « ouvrier oh ! loin de là, bien qu'il se dise socialiste et défenseur des intérêts des masses travailleuses. C'est peut-être l'image de son directeur que l'auteur aurait tracée en voulant nous montrer les dessous de la vie des «*intermédiaires*» qu'il combat avec tant de « mordant » Là, nous sommes obligés de tempérer son ardeur, car à avancer trop loin, il risquera de « porter atteinte au respect dû à son patron et, qui pis est, à sa sécurité personnelle précisons, sa place. Un conseil d'ami. entre parenthèses : il ne faut pas être plus royaliste que le roi !

Ce que l'auteur doit comprendre et doit envisager c'est le problème de la direction des masses. Tout en cherchant malicieusement à ridiculiser les « intermédiaires », il a posé, sans s'en rendre compte, la nécessité pour les masses d'avoir des partis politiques pour les diriger. M. Brévié n'a pas renié cette nécessité à ce qu'on sache. Il a reconnu outre le rôle important des masses de ce pays, le droit pour elles de se constituer en partis politiques.

Un parti politique est un organisme conscient d'une classe sociale déterminée. Il concentre toutes les revendications de cette classe, la dirige et la conduit par la voie la plus appropriée à la victoire finale. Il a sa méthode, sa doctrine et ses moyens d'action. Les partis socialistes et communistes sont des partis de la classe ouvrière. La nécessité de former un large front de combat contre les forces fascistes, contre la misère et contre la guerre amène ces deux partis à adopter la tactique commune de la constitution d'un Front Populaire dans lequel entre également le parti radical et radical-socialiste représentant les classes moyennes, la petite bourgeoisie urbaine, rurale et la paysannerie.

M. Justin Godart que l'auteur rappelle dans son article est un membre du parti radical. Il fait partie du Front Populaire de France. Ses idées politiques ne sortent pas du cadre des idées politiques de son parti. Rien d'étonnant que sa conception du syndicalisme ne soit pas la même que celle des partis ouvriers. Elle ne doit pas par contre être utilisée par les « *spéculateurs* » pour nier tout rôle politique quelconque à la classe ouvrière. Les confédérations nationales et internationales du Travail dans les pays occidentaux, au contraire, jouent un rôle politique très important. En Espagne par exemple elles constituent les meilleurs défenseurs de la démocratie contre la barbarie fasciste déchaînée par les Franco et les Mola. Même dans les pays fascistes, les dictateurs utilisent le rôle politique de la classe ouvrière. Les syndicats fascistes d'Italie ou d'Allemagne, parce qu'ils sont dirigés par les fascistes, forment le pilier du fascisme aujourd'hui, Ils deviendront inévitablement ses ennemis demain, le jour où les ouvriers d'Italie et d'Allemagne se rendront assez forts pour appuyer leurs partis réduits actuellement à l'illégalité.

Sans être provoqué par les succès du Front Populaire de France, comme on est tenté de le croire en lisant l'article en question, le mouvement revendicatif des ouvriers d'ici, grâce à cette circonstance favorable, a pu se développer avec un peu plus de rapidité. En faussant l'analyse de la situation du pays l'auteur rejette simplement la nécessité de la formation des partis politiques et tombe naturellement dans l'erreur, en regardant les militants comme des « spéculateurs » qui flattent les masses plutôt qu'ils ne les dirigent. Chose curieuse, pour cacher son ignorance sous des dehors de «faux pontife» il recourt à des procédés de mauvais romancier, en forçant son imagination débile à créer de toute pièce une scène funambulesque décorée de toutes les broderies fantaisistes issues plutôt de son « invidia » que du désir de défendre les intérêts des masses.

Quoi qu'il en soit, ces coups d'épingle n'effraient personne. L'auteur en est pour ses frais, car ils dénotent de sa part une méconnaissance totale du rôle des partis politiques, du rôle des militants qu'il appelle « spéculateurs » « petits bourgeois »,.... « intermédiaires », en un mot.

Le temps des intermédiaires intéressés, ceux qui se faufilent entre les patrons et les ouvriers, entre le gouvernement et le peuple, pour trahir les uns et les autres, ce temps là est révolu. Là-dessus nous sommes bien d'accord. Avec un parti politique et des militants expérimentés, les masses travailleuses peuvent parfaitement démasquer ces intermédiaires.

Ce temps est révolu oui, mais un autre temps arrive. Nous sommes à l'époque des mouvements de masse. Le système capitaliste dont nous subissons en notre pays les effets pernicieux, tire à sa fin. Le fascisme, son excroissance brutale, trouve en notre pays des adeptes, des alliés, des valets.

Le rôle des militants de la cause des travailleurs en ce pays ne consiste pas seulement à éclairer la conscience des masses. Il porte aussi contre les manœuvres tendant à semer la méfiance dans leurs rangs.

Avec le développement de la situation sociale de notre pays nous verrons encore bien des tentatives de sabotage. Plus le mouvement populaire s'approfondit plus les saboteurs rivalisent d'astuce. A Hongay ils étaient des provocateurs, dans la presse aujourd'hui ils sont et demeurent calomniateurs Demain nous verrons sans doute de faux-militants, de faux partis et combien d'autres manœuvres.

Les masses peuvent parfaitement déjouer l'action de leurs ennemis quelle que soit la forme sous laquelle elle se traduise. Elles le peuvent grâce à un parti fort, discipliné, né, nous l'avons dit dans la lutte sociale et non par la bonne grâce d'un personnage « tabou ».

Elles marcheront alors avec le maximum de garantie dans la bataille pour la liberté et le bien-être. Elles démasqueront les professeurs d'hypocrisie et leurs larbins.

Du sang-froid !

(Suite de la 1ère page)

de la hausse des prix pendant que M. Brévié a cru nécessaire d'augmenter les traitements de certaines catégories de fonctionnaires et que lui-même a proposé une augmentation de solde et des suppléments de fonction en faveur de ces « poux » que sont les mandarins.

Il nous fait condamner pour défaut de colportage alors que cette formalité n'a été appliquée à aucun journal et après que le commissaire de police Fabiani nous a déclaré qu'elle n'existe pas dans le pays.

En relatant ce fait, nous n'avons nullement l'intention de faire payer un droit de colportage aux bé-cons qui gagnent leur vie en vendant des journaux. Nous voulons tout simplement souligner le caractère provocateur de la mesure prise contre nous.

De même on nous poursuit pour « atteinte au respect dû à l'autorité française » pendant que les feuilles fascistes insultent impunément le Président du Conseil Blum et le regretté ministre de l'Intérieur Salengro.

M. Pagès, le dictateur du Sud, multiplie ses attaques contre les bagnards de Poulo-Condore, procède à l'expulsion des journalistes Diêp-van-Ky et Bui-thê-My et au refoulement en masse de la Cochinchine des Annamites du Centre et des Tonkinois. Entre temps S. M. Bao - Dai et S.E. Guillemain, non contents de concentrer les prisonniers politiques dans les bagnes meurtriers et d'interdire notre journal, jettent en prison onze de leurs ressortissants dont tout le crime est d'avoir lu la brochure « Pour être socialiste » de Léon Blum. Un de ces malheureux se voit condamner jusqu'à 3 ans d'emprisonnement.

.·.

Nous attirons l'attention des travailleurs et en premier lieu de leurs militants sur le caractère provocateur de ces faits. Nous faisons appel à leur vigilance, à leur sang-froid. Ces provocations peuvent se renouveler. Elles se renouvellent, sous d'autres formes. Qu'ils se gardent d'y tomber.

Les incidents de Clichy sont pleins d'enseignement à ce sujet.

La France, qui a pourtant, à la direction de sa destinée, un gouvernement de Front populaire, appuyée par de fortes et puissantes organisations de masses ayant des guides sûrs et éclairés, n'est pas encore parvenue à prévenir toutes les provocations telles que les incidents sanglants qui viennent de se dérouler dans la banlieue rouge de Paris. Les agissements de la réaction coloniale sont donc compréhensibles, surtout dans un pays comme l'Indochine où les travailleurs sont dispersés et inorganisés. où les fascistes pullulent dans les cadres administratifs. où tout est permis excepté le droit des masses à la vie, où le moindre souffle est étouffé dans le sang et le feu. Nos camarades feront un devoir d'en avertir les masses, les éclairer sur la nouvelle tactique de la réaction pour les aider à déjouer ses manœuvres et renforcer en eux la confiance en le gouvernement de Front populaire.

Après les incidents de Clichy

Dissolution des organisations fascistes !

Epuration des cadres !

Enfin la lumière est faite sur les bagarres sanglantes de Clichy,

Malgré les interpellations violentes, basées sur des mensonges de M. Ybarnégarey, représentant le parti Social Français à la Chambre, disant: « les organisateurs de la contre manifestation portent la responsabilité de ces troubles, alors que le parti Social Français avait organisé une simple séance récréative... Le parti Social Français qui ne s'est livré à Clichy à aucune manifestation n'est pas responsable. Pourquoi les communistes peuvent-ils déclencher les émeutes impunément ? L'Allemagne ne tolèrera pas à ses frontières, qu'un pays se livre au communisme... » ;

Malgré les barbouillages insignifiants, grotesques dans l'Action française écrivant : « Le Gouvernement de Front Populaire vient de porter ses premiers fruits sanglants. Ils étaient inscrits dans sa destinée...» ;

Malgré les cris de haine poussés contre les leaders du parti communiste dans l'Echo de Paris : « que les forces rouges des Marty, des Thorez et des Vaillant Couturier, décidées à renouveler à Clichy la nuit de la rue Damrémont, n'aillent pas dire qu'elles ont été provoquées... La parole est maintenant au Chef du Gouvernement qui, par ses faiblesses et ses compromissions à l'égard des révolutionnaires, a permis tant d'horreur... » ;

Malgré toutes ces calomnies, tous ces mensonges, les La Rocque, les Doriot et leurs émules ont essuyé une honteuse défaite.

Ils ont été voués aux gémonies par le peuple travailleur de Paris qui a déclenché la grève générale pour protester contre leurs provocations cyniques, leurs tentatives bestiales d'instaurer un régime de terreur et d'oppression atroce sur la terre française, théâtre de tant de révolutions et de combats héroïques.

Ils ont été condamnés ouvertement par le Chef de l'Etat Léon Blum, qui a prononcé dans la Chambre, contre eux et malgré leurs cris de protestation, un cinglant réquisitoire dont voici les principaux points : « Le Gouvernement aurait pu dissoudre le parti Social Français comme il a prononcé la dissolution des Croix-de-Feu, mais c'était reconnaître ce parti comme une association nouvelle, tandis que le parti Social Français n'est autre chose que le groupement des Croix-de-Feu reconstitué... Pourquoi à Clichy, pourquoi cette nervosité du peuple ? Parce que depuis 3 ans, soit depuis le 6 Février, les républicains vivent en état d'alerte... La République a été défendue par les fortes réactions populaires. Il se peut que ces forces de réaction populaires soient encore nécessaires dans le pays... La grève du 18 Mars n'a pas eu le caractère factieux que certains cherchent à lui donner...... On a constaté que pour la première fois le sang versé n'a pas séparé les masses ouvrières du Gouvernement et du Parlement. »

Le Chef de l'Etat a dit vrai. Les masses ouvrières sont plus que jamais unies pour dresser une barrière infranchissable sur le chemin du fascisme.

Elles continuent de soutenir le Gouvernement tant que celui-ci reste dans leur camp, défend leur cause en réalisant intégralement le programme du Rassemblement Populaire qui a pris naissance et s'est fortifié sous le signe de la guerre contre le fascisme, « l'ennemi le plus malfaisant de la classe ouvrière».

Il n'est pas sans justesse, comme Léon Blum l'a fait avec esprit, de comparer le Gouvernement à Antée qui, dans sa lutte avec Hercule, touchait de temps en temps la Terre pour puiser de nouvelles forces. L'Hercule fasciste, pour renverser le Gouvernement actuel et y substituer sa dictature, s'efforce de le séparer des masses, de le discréditer, de rejeter sur son dos tous les méfaits qu'il a lui-même provoqués. Ainsi il est écrit dans l'Action Française : « C'est à cette échauffourée tragique, à ces agents et à ces gardes mobiles lapidés et fusillés, à ces manifestants tombant sous des balles parties on ne sait d'où que devait aboutir la politique de démagogie et de faiblesse pratiquée depuis neuf mois par le Ministère Blum »

Pour pouvoir soutenir une lutte efficace contre cet ennemi féroce, pour le vaincre, pour l'écraser, le Gouvernement ne doit jamais s'éloigner de la masse, sa mère qui lui insuffle à chaque instant, une vigueur nouvelle. Sans la masse, il ne se distinguerait en rien des autres gouvernements de cartel de gauche, ses prédécesseurs. Il serait en proie à des divergences, à des tractations qui le diviseraient, l'affaibliraient et ouvriraient le chemin au fascisme et à la guerre civile.

La preuve en est donnée par le vote de confiance qui a donné au ministère 362 voix contre 215. vote qui s'est opéré au cours des débats sur les sinistres incidents de Clichy dans lequel le gouvernement prit la défense des ouvriers de la contre-manifestation.

Mais pour garder cette confiance et cet appui, pour les élargir et les renforcer, le gouvernement ne saurait se borner à quelques paroles gratuites prononcées dans la Chambre. Un travail effectif est nécessaire.

Bien que le fascisme ait fait son temps, bien qu'il soit condamné par l'histoire, il ne disparaîtra de la scène qu'à la suite des actions énergiques, conséquentes, coordonnées des masses et du Gouvernement.

Vaillant Couturier a su définir, d'une façon fort heureuse, cette tâche que, sans tarder, Léon Blum doit prendre en mains :

«... Le Front Populaire paie cruellement de n'avoir pas brisé définitivement les organisations fascistes et de la haute administration.

« Maintenant il faut agir impitoyablement.

« Qu'on n'oublie pas le terrible exemple de l'Espagne ! Qu'on n'oublie pas le 6 Février !

« L'unité a vaincu une première fois le fascisme. Elle doit le vaincre encore demain.

« Toute faiblesse serait un crime ! »

Donc, encore une fois, dissolution des organisations fascistes ! épuration des cadres ! tant en France que dans les colonies.

Un nouveau journal

Nous portons à la connaissance de nos aimables lecteurs que notre camarade **NGUYEN-ĐUC-KINH** le journaliste bien connu assumera la direction politique du **HA-THANH THOI-BAO**, journal hebdomadaire politique et social.

Le 1er numéro paraitra le 6 Avril 1937,

Les livres

Nous avons reçu :

Thi-sĩ Kỵ-Phong paru dans le No 1 du Khuyên-Hoc (nouvelle série)

Tiêng doan-truong, traduction du « Passage étroit ». d'André Gide par Dô-dinh-Thach.

Lanh-Lung de Nhât-linh

Canh-dông-Ma de Ng-van-Nam.

Nos remerciements aux auteurs et éditeur.

Correspondance

Le camarade Hiên est invité à se rendre à Hanoi avant le 6 courant pour affaire le concernant.

QUAND CESSE-T-ON d'envoyer des détenus politiques à Son-La?

A la fin du mois de Février, quelques condamnés politiques, jusque là détenus à la Maison centrale, ont été convoyés vers Son-la.

Comme la terreur et le paludisme règnent dans la prison de cette ville plus que partout ailleurs au Tonkin, le nom seul de Son-la suffit pour évoquer dans l'esprit des prisonniers de Hanoï l'image de la Mort toute puissante.

Etre convoyé vers Son-la signifie pour eux, être condamné sournoisement et indirectement à la peine capitale.

C'est pourquoi tout convoi vers la fameuse ville thai doit être préparé minutieusement dans l'ombre, à l'insu des prisonniers, pour éviter des protestations désespérées qui pourraient se produire le jour fatal du départ.

Cette fois-ci comme toujours, le convoi fut organisé dans le plus grand secret possible. Nos camarades détenus politiques furent pris au dépourvu. Le matin, après l'heure du réveil, on en appela sept au greffe : Dông, Tu, Dy, Dô, Trich, Ngàn, Khoa-Vat.— le dernier, un vieillard de soixante ans, a été naguère atteint d'arthritisme.

Tout d'abord, ils crurent à quelque bonne nouvelle, à la grâce, à l'amnistie qui les renverrait à leur foyer paternel où attendent impatiemment les leurs. Mais, quel fut leur étonnement quand, devant le Greffe, ils se trouvèrent en présence de leur sac de bagages des rations servant de viatique, des menottes, du chef d'escorte, des miliciens, en un mot, tous les préparatifs d'un convoi !

Où furent-ils convoyés ? Pris de panique, ils se consultèrent des yeux ?

A Son-la, leur dit-on.

Et vite menottes aux poignets, ils furent amenés à l'auto qui l'attendait de bonne heure devant la maison centrale pour les recueillir afin de filer à toute vitesse vers Cho-bo d'où ils furent ensuite dirigés vers Son-la.

Ainsi, avec un effort de résignation devant l'impossible nos sept camarades s'en allèrent vers la terre de mort, par une matinée lourde de crachin. Ainsi ils s'en allèrent en laissant à la Maison centrale leurs quatre co-détenus dans le vide de l'adieu manqué et dans la tristesse de la terrible séparation.

Encore un convoi vers Son-la...

Cette nouvelle ne nous étonne guère, surtout en ce temps où l'on assiste à la recrudescence de la réaction coloniale, recrudescence marquée déjà par des poursuites injustifiées et des arrestations arbitraires.

L'amnistie intégrale et la suppression des bagnes réclamées par la population indochinoise tout entière sont loin d'être accordées que déjà un nouveau convoi de condamnés politiques vers Son-la se réalise.

Qu'en pense M. Brévié ?

Devant les revendications légitimes des masses, et après la déclaration à la Chambre de Marius Moutet au sujet des condamnés politiques, victimes du fascisme colonial, on se hâte de les envoyer à Son-la où la mort va peut-être les libérer des persécutions, des chaînes de la cadouille, des menottes.

N'est-ce pas là une manière bien simple d'appliquer l'amnistie intégrale ?

Une leçon du national-réformisme

Dans l'Annam nouveau, organe de la bourgeoisie nationale paru en date du 25 Mars 1937, un certain Fac (ne confondez pas avec flac ou flic) vient de faire à grand tapage une leçon sur l'opportunisme et le réformisme.

Il commence tout d'abord par faire part au lecteur de la pensée que lui a inspirée la lettre de M. J. Godart au Gouverneur Général et finit par s'acharner contre ceux qu'il accuse d'être les fomentateurs de grève, les « fauteurs de trouble ».

«...Ces petits Messieurs, dit-il, qui se faisaient une gloire d'avoir fomenté des grèves dans le pays....»

Le mouvement de grève qui se déroule depuis des mois en Indochine est-il l'œuvre de quelques fomentateurs ? Non, nous ne le croyons pas le moins du monde. Les ouvriers indochinois se mettent en grève parce que *premièrement* ils se trouvent en présence d'une hausse du coût de la vie, hausse provoquée par la dévaluation et poussée à un rythme accéléré et inattendu par les spéculateurs illicites; *deuxièmement* dans les années de crise leur salaire a été amenuisé si bien qu'il leur est impossible de joindre les deux bouts, face à la vie chère; *troisièmement* devant l'intransigeance du patronat qui cherche à tergiverser afin de retarder ou de fausser systématiquement l'application des lois sociales, ils ont compris, à l'instar de leurs camarades de France, la nécessité d'une pression de masse.

Voilà la véritable cause du mouvement de grève actuel. Il faut être vraiment cynique comme Fac pour dire que « c'est le droit et le devoir de chacun de chercher la vérité dans tous les domaines et d'essayer de la faire triompher » tout en niant la vérité la plus éclatante et en détournant l'opinion de l'évidence des faits Bien convaincus de la légitimité de leurs revendications, les ouvriers indochinois sont entrés en grève. En défendant leurs intérêts vitaux ils ont conscience de leur lutte. Ils ne sont pas des fantoches et ne se laissent pas tirer par le bout du nez. C'est se plonger dans l'ignorance complète de croire qu'il y a des fomentateurs assez capables de les pousser à faire la grève quand ils ne le veulent pas.

« Si le droit de grève, dit Fac, est légal, on ne doit cependant en user que lorsque tous les autres moyens ont été employés en vain » Mais est on aussi aveugle pour ne pas constater que dans nombre de cas, les ouvriers avant d'entrer en grève ont commencé par poser leur cahier de revendications au patronat et que s'ils ont dû quitter l'entreprise c'est qu'ils ont été dans l'impossibilité de trouver des moyens plus efficaces. Les traminots de Hanoi par exemple ont adressé une requête à leur patron puis une autre à M le Maire pour solliciter son intervention, cette forme bien banale de la défense passive, avant d'utiliser la grève.

« Et encore la grève, poursuit Fac ne doit-elle pas être une manifestation de colère et de haine, au contraire la grève doit symboliser l'opposition calme et réfléchie d'une force contre une autre force, l'opposition du travail rationnel contre le capitalisme exagéré ».

Renvoyons Fac aux faits, rien qu'aux faits. Les grèves de Camphamine de Ba-Son, des chemins de fer du Sud, pour ne citer que des plus remarquables, ne sont-elles pas des exemples de la lutte calme, disciplinée et réfléchie ? Les mineurs de Campha n'ont-ils pas su déjouer les manœuvres des provocateurs qui les excitèrent à la « colère » pour avoir le prétexte de les réprimer ensuite. Fac parle de « bagarre ». Mais qui l'a créée à Hongay l'an dernier ? La foule contenue et passive des grévistes ou la police ? « L'homme a le droit de refuser son travail ou d'exiger un salaire convenable; il n'a pas le droit de se dresser contre l'homme, les armes à la main.» Pauvre Fac ! il a perdu sa cervelle si bien qu'il oublie que les ouvriers grévistes n'ont rien que leurs coups de poings levés en signe de fraternisation, tandis que ceux qui ont « les armes à la main » sont justement les policiers et les miliciens accourus à Hongay au secours du patronat !

On parle de « travail rationnel » et de « capitalisme exagéré ». Drôle de façon de choisir des épithètes ! Peut-être, dans l'« esprit » de Fac, le travail irrationnel ne devrait-il pas s'opposer au capitalisme tout court !

« Croyez-moi, laissez travailler en paix le peuple indochinois, encouragez-le au travail, montrez-lui ce qui a été fait de bien, vivez près de lui pour soutenir ses justes revendications. Elevez son esprit vers l'amour au lieu de l'abaisser vers la haine ». Digne parole d'un spoliateur qui saigne à blanc le peuple en osant parler de paix et d'amour ! Eh bien Fac ! f... nous la paix ! nous, travailleurs indochinois, nous en avons assez de ces démagogues qui font semblant de se pencher vers nos malheurs pour mieux nous sucer le sang. Vous voulez nous conseiller de « Travailler en paix » c'est-à-dire de nous courber éternellement sous l'exploitation et l'oppression semi-esclavagistes auxquelles nous sommes soumis ? Vous parlez « d'élever notre esprit à l'amour » ? Croyez-vous que nos employeurs nous aiment quand ils roulent en auto, tandis qu'ils refusent d'augmenter notre salaire de quelques sous pour priver nos gosses même de la soupe ? Vous voulez nous encourager au travail ? Mais nous travaillons toujours beaucoup plus que les autres. Nous travaillons même nuit et jour pour avoir le bol de riz quotidien, pour fournir à la société tout ce dont elle a besoin. Ce n'est pas nous qu'il faut encourager au travail, mais ce sont les cossus, les gavés, les parasites qui vous exploitent et qui vivent à nos dépens.

« La vérité, dites-vous, est dans les principes énoncés dans le calme et votés par des assemblées intelligentes; elle n'est, n'en déplaise à beaucoup, nullement dans l'issue incertaine des sanglants combats de rue ». Et pourtant l'histoire nous a enseigné durement que la vérité est née parfois de la violence et votée par des assemblées issues d'un grand changement d'ordre social. Vous avez formé, ce nous semble, votre « jeune cervelle au creusot de l'Etude » et vous ne savez pas que les principes de la liberté, de la fraternité et de l'égalité ont été énoncés dans l'orage de la Révolution française ? Où en êtes-vous arrivé pour ne pas comprendre que la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et l'édification de la société sans classes, ces principes profondément humains, ont été le but de la révolution prolétarienne russe de 1917 ? La société humaine, comme toute chose, évolue par bonds. « L'émancipation progressive » et lente, quel bluff !

Ce n'est pas le moment de discuter — et il est presque inutile de le faire — sur la théorie de la révolution avec les conservateurs qui se sentent assez heureux de se cramponner à l'ordre de choses actuel, mais il est clair que le réformisme à tout prix est complètement faux à la lumière de l'histoire des peuples.

« Et toi peuple, je te l'ai déjà dit : écoute les gens calmes et réfléchis qui te dirigent vers le bien qui ont obtenu, qui obtiennent et obtiendront toujours des pouvoirs publics l'amélioration de ton sort. Fais leur confiance parce qu'ils ont travaillé, parce qu'ils ont cherché les meilleures solutions aux problèmes sociaux. Fais leur confiance. » Voilà la façon dont Fac conclut sa leçon.

Parole nauséabonde, stupide, louche !

Comment ! Ils osent lancer un pareil appel au peuple, eux qui vivent éloignés du peuple, dans l'opulence et qui l'exploitent sans vergogne ?

Oui, le peuple est loin d'avoir bénificié des libertés démocratiques ; les ouvriers réclament, d'un zèle soutenu, le droit syndical ; les paysans « qui travaillent, qui souffrent et qui ont faim » parce qu'ils sont écrasés par le fisc, pressurés par l'usure, tracassés par les abus de pouvoir. Qui a « obtenu des pouvoirs publics l'amélioration de leur sort » sinon la force plus ou moins coalisée de la lutte de masse ? Où sont donc « les meilleures solutions aux problèmes sociaux » de Messieurs les nationaux-réformistes ? Ils exhortent le peuple à faire confiance en eux et ils oublient qu'il était un temps où le peuple a fait confiance en M. M. Pham Huy-Luc et Pham-Ta, l'un le saboteur du congrès indochinois, l'autre le briseur de grève ?

Eux-mêmes qui veulent faire « un retour en arrière », qu'ils se taisent au lieu de faire leçon à « ceux qui veulent aller trop vite » ! En faisant figure d'éducateur, ils font bien de se dépouiller de leur masque d'opportuniste.

Que le peuple réveillé leur donne plutôt la leçon pour leur apprendre à mieux penser et à mieux agir avant qu'un large souffle de liberté ne vienne les balayer au coin du carrefour social.

LA DÉFENSE
de la démocratie française

par J. BERLIOZ (Paris)

Il y a quelques semaines la Chambre occupée par un grand débat sur la défense nationale et l'organisation de l'armée française, au cours duquel tous les partis ont fait entendre leur voix, et qui s'est terminé avec l'adoption, par 413 voix contre 124 d'extrême droite, d'un ordre du jour faisant confiance au gouvernement « afin d'assurer par le renforcement de notre sécurité le maintien de la paix ». Tous les partis du Front populaire, y compris les communistes, ont approuvé les déclarations gouvernementales sur la nécessité de « mettre notre pays à l'abri de toute agression ».

La discussion a eu un aspect technique et un aspect politique. Des conceptions militaires différentes ont été exposées sur le rôle de l'aviation, la composition de la flotte, la mobilité et la mission stratégique de l'armée de terre, la composition de la direction des opérations, etc. Tenant compte de circonstances démographiques très favorables à la France, on s'est attaché surtout à rechercher les moyens *d'améliorer la qualité des forces militaires*. Certains ont préconisé la constitution d'une armée de choc juxtaposée à l'armée nationale de mobilisation, la plupart des orateurs ont souligné l'importance des formations de spécialistes de métier et l'urgence d'une motorisation plus complète ainsi que la mise sur pied d'une sérieuse préparation préliminaire de la jeunesse.

Le ministre de la guerre a déclaré en conclusion qu'il a voulu, dans toute la mesure du possible, bénéficier des techniques modernes qui permettent une économie de forces. Il a annoncé la « création d'un corps de maistrance de 15.000 spécialistes, l'augmentation de plusieurs milliers du nombre des militaires de carrière, une préparation effective et obligatoire de la jeunesse, une meilleure formation des officiers et sous-officiers de réserve, une organisation rationnelle de la mobilisation industrielle ». Il a rappelé le dépôt d'un programme supplémentaire d'armements de 19 milliards en quatre ans. Il n'a pas formulé de doctrine bien claire de l'emploi de l'armée de l'air, qui ne paraît toujours conçue que comme une force auxiliaire à la disposition de l'armée de terre ; les capacités de bombardement seront considérablement augmentées et le parachutisme enseigné aux pilotes. La flotte sera rapidement rajeunie.

Toutes les interventions ont été dominées par le *sentiment d'un danger extérieur pressant* et presque tous les participants au débat en ont indiqué sans ambiguité la source : le fascisme international et l'hitlérisme en tout premier lieu. Les discours commençaient ainsi : le Reich nous distance à grande allure... nous ne sommes pas au diapason de l'Allemagne... l'Allemagne n'a qu'une pensée : la préparation à la guerre. « *En présence des armements de l'Allemagne hitlérienne*, a exposé le radical Archimbaud, tout le monde a enfin compris chez nous qu'il fallait que la France fût forte. « Le catholique Pezet a dressé un tableau impressionnant de l'organisation de l'économie allemande en fonction de la guerre. Pour justifier l'intensification des constructions navales, le ministre de la Marine a basé ses calculs sur une coalition de l'Allemagne et de l'Italie contre la France.

Nous nous réjouissons de voir ainsi bien des yeux s'ouvrir sur la réalité ? Le dernier discours d'Hitler, répudiant la notion de paix indivisible et de sécurité collective et menaçant insolemment les démocraties sous couleur de lutte contre le bolchevisme, y a certainement aidé. Nous ne pouvons pas en même temps ne pas regretter que l'orateur délégué par le groupe socialiste ait été un des rares à ne pas dire nettement où était la menace de guerre. S'en tenir à des considérations générales, d'allure un peu académique, sur la course aux armements et l'affaiblissement du système de sécurité collective sans en dénoncer les responsables, nous semble faire preuve d'un dangereux aveuglement. Nous, nous avons cité MEIN KAMPT : « Il faut anéantir la France » : et mis en accusation sans ménagement nos prétendus nationaux qui fournissent du fer à Hitler et des fausses nouvelles à sa presse.

L'aspect politique du débat n'a pas été celui qu'espéraient les adversaires du Front populaire. Ils avaient déposé leurs interpellations à un moment, avoue le *Quotidien* du Comité des Forges, où il s'agissait de faire du ministre de

(suite en 4è page)

LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

(suite de la 3e page)

la Défense nationale, défenseur de l'armée contre les menées communistes, *le pivot d'un renversement de la majorité*». En novembre dernier, nos représentants à la commission de l'armée s'étaient abstenus sur un ordre du jour de confiance au ministre parce que celui-ci ne paraissait pas assez soucieux de lier la défense de la République à la défense du pays, c'est-à-dire de protéger l'armée des agissements des factieux ? On comptait donc pouvoir opposer le radical Daladier et son parti aux communistes « antimilitaristes » et même aux ministres socialistes et ainsi provoquer la dislocation tant désirée du Front populaire.

Aussi, les déclarations de nos camarades Gitton et Dewez et notre vote de confiance ont-ils été accueillis avec une grande colère et un dépit rageur, que l'on couvre avec toutes sortes de considérations fantaisistes sur notre but « de faire servir la France aux fins de cette politique de conservation et de sauvegarde soviétiques ». Nous avons au contraire expliqué avec force que notre parti n'était mû que par la préoccupation de défendre la paix du monde et la sécurité de notre pays directement menacée par l'Allemagne hitlérienne qui en est une des conditions.

Nous ne nous sommes pas laissés émouvoir par les soi-disant rappels à la pure doctrine. Nous avons au contraire démontré la continuité de notre lutte pour la paix depuis les mots d'ordre de Lénine contre la guerre impérialiste et l'union sacrée jusqu'à ceux de l'intégrité et de la sécurité de la France du Front Populaire de 1937. Les situations ne sont pas les mêmes : il y a aujourd'hui une Union soviétique rempart de la paix, des Etats fascistes organisateurs de la guerre – et qui l'ont même déjà commencée sur le sol espagnol ; et en France un gouvernement, le nôtre, qui dit par la bouche de son ministre de la Guerre entre autres : « Nous sommes attachés à la liberté et nous voulons être en mesure d'empêcher quiconque d'y toucher et d'éloigner la guerre. » C'est selon cette réalité que nous agissons.

Nous n'avons pas voulu voir le problème de la sauvegarde de la paix seulement sous l'angle des rapports entre les forces militaires et de la technique. On ne peut isoler ce côté de la question de celui des relations internationales ni de celui de la qualité morale de l'armée. Aussi Gitton a-t-il développé la politique de paix du Front populaire opposée à la tentative des Etats fascistes tendant à la constitution de deux blocs hostiles en Europe, à la croisade contre les pays de démocratie, politique de paix indivisible et de sécurité collective, d'attachement à la Société des Nations, de conclusion de pactes d'assistance mutuelle ouverts à tous sur le modèle du pacte franco-soviétique, d'entente avec tous les pays et tous les gouvernements dans le respect des droits de chaque nation et le respect des lois internationales.

Puis, ainsi que Dewez, il a insisté pour que soit substituée « à la conception étroite qui ne voit la défense nationale que sous l'aspect d'une armée isolée de la vie nationale, éloignée de tout contact avec la population civile, une autre conception vraiment nationale qui déterminera la coopération de toutes les forces vives du pays pour la défense nationale, en sachant donner au soldat le sentiment qu'il ne se bat pas pour quelques uns, mais pour défendre son pain, son travail, sa liberté ». Nous avons donc demandé qu'on aille beaucoup plus loin dans la démocratisation de l'armée, l'amélioration du sort des soldats, fils du peuple; le soutien matériel et moral des sous-officiers et officiers fidèles à la République, l'éloignement des chefs liés aux factieux et qui introduisent la politique fasciste dans l'armée pour la démoraliser et la diviser, la réduction du temps de présence dans les casernes, la mise à la charge des riches des écrasantes dépenses militaires.

La véritable armée forte est celle où la république est respectée, où les soldats et les cadres sont liés avec les travailleurs, où existe la plus grande cohésion morale contre la politique d'esclavage et d'asservissement du fascisme international et de ses complices de l'intérieur. *C'est celle que la jeune République de 1792 sut se donner*, sous l'impulsion des Jacobins, qui fut victorieuse à Valmy et repoussa l'assaut des tyrans de l'Europe entière soutenus par les émigrés de Coblentz.

Ses soldats étaient autorisés à assister aux séances des clubs populaires et aux fêtes civiques ; ils pouvaient constituer leur club à eux. Le ministre de la Guerre abonnait les unités aux journaux révolutionnaires, et il faisait participer les soldats au plébiscite sur la Constitution de 1793. Le Comité de Salut Public donnait aux représentants aux armées des instructions de ce genre : « S'il se trouve encore parmi les gradés des Français indignes de porter ce nom, qui ne se dévouent pas sans réserve au maintien de l'égalité et de la République, ils les suspendront et les éloigneront... Ils entendront les soldats, recevront leurs plaintes, les éclaireront, les entretiendront des travaux de la Convention nationale, enflammeront leur zèle. « Lorsque dans une telle armée, le général Dumouriez, Franco d'alors, voulut passer à l'ennemi et marcher sur Paris, il ne put entraîner aucun des volontaires dont le loyalisme républicain était si heureusement forgé.

Seule, l'armée soviétique a repris cette tradition, avec l'armée populaire espagnole. Nous en sommes encore loin en France. Le gouvernement ne voit pas toujours le dangereux noyautage de l'armée par les fascistes en vue de sa décomposition, il isole toujours les soldats de la vie politique et leur interdit la lecture de l'HUMANITE ; il ne fait pas assez pour l'amélioration des conditions matérielles de l'armée. Mais nous avons le ferme espoir d'une liaison plus intime entre l'organisation militaire du pays et du peuple républicain, qui assurera mieux la sécurité des foyers français. Nous avons fait toutes ces observations, mais malgré qu'il reste tant à faire dans la voie de la *création d'une armée vraiment nationale*, nous avons voté l'ordre du jour de confiance pour servir l'union de la nation contre ses diviseurs et ses agresseurs.

L'extrême-droite ne s'est pas méprise sur la signification de notre attitude. Nous l'avons vue dénigrer systématiquement l'œuvre militaire du Front populaire, se livrer à une basse polémique en jouant avec le moral de l'armée, livrer une fois de plus des manchettes sensationnelles aux journaux hitlériens, ne songer qu'à la rupture du Front populaire. A tel point que le nationaliste Buré s'est vu obligé de lui donner cet avertissement : « La droite crie : Vive la France ; et Franco lui répond : Heil Hitler ! Il est temps qu'elle se retrouve si elle ne veut point qu'on l'incrimine de défaitisme ou de traitrise. « Quand elle a prétendu que le maintien de la discipline morale de l'armée était incompatible avec la présence des marxistes dans la majorité, tout le monde a compris qu'elle entendait par là une discipline morale dirigée par des Franco ou des de la Roque. Notre discipline morale, c'est celle de la défense d'une démocratie toujours plus large qui tend à rendre la patrie au peuple.

Aperçu sur le socialisme scientifique

par Gabriel Deville

(Suite)

De tout ce qui précède, il suit que les exigences de la production entraînent tous les jours une plus large application de la division du travail et du machinisme ; le produit est de moins en moins une œuvre individuelle ; l'instrument de travail, colossal, demande, pour entrer en mouvement, une collectivité d'ouvriers ; le propriétaire, non seulement perd tout rôle utile, mais devient nuisible ; son élimination est donc nécessaire : les forces productives doivent fatalement marcher vers la destruction des obstacles qui entravent leur évolution normale, obstacles provenant du mode d'appropriation.

Comme pour la Révolution du siècle dernier, la préparation préliminaire de toute transformation sociale est accomplie pour le collectivisme ; les éléments matériels et intellectuels de la rénovation par nous poursuivie qu'a engendrés le milieu actuel, sont suffisamment développés.

Les progrès de l'industrie mécanique permettent de réduire considérablement le temps de travail indispensable, tout en accroissant la production dans des proportions énormes, le mode d'appropriation finissant par se conformer au mode de production, et celui-ci étant collectif, l'appropriation strictement individuelle va sans cesse diminuant ; l'organisation du travail correspondant à cet état de choses a écarté la caste propriétaire en dehors de laquelle se recrutent les capacités directrices ; la possession par la bourgeoisie a abouti au plus funeste gaspillage des producteurs, des moyens de production et des produits.

Voilà les faits déjà déterminés par la force des évènements et ces faits conduisent à une organisation économique où la production, réglée socialement, le sera en vue des besoins d'une société qui n'envisagera les produits que sous le rapport de leur utilité respective ; où le gouvernement désordonné des hommes sera remplacé par l'administration consciente des choses soumises au contrôle de l'homme au lieu de poser tyranniquement sur lui ; où, avec le propriétaire privé, aura disparu le travail pour d'autres, le salariat.

Cette suppression de la propriété individuelle, et par suite du salariat et des maux de toute espèce qu'elle entraîne n'est pas une fatalité parce que la justice la prescrit, mais parce que l'évolution de l'organisme producteur l'impose impérieusement. « Le socialisme, ainsi que l'a écrit Engels, n'est que le reflet dans la pensée du conflit qui existe dans les faits entre forces productives et forme de production ».

Théorie scientifiquement déduite, notre collectivisme ou communisme repose sur l'observation, il constate les tendances et conclue à ce que les moyens de production, achevant leur évolution actuelle, soient socialisés.

Socialisés, disons-nous, et non pas communalisés comme le voudraient quelques-uns. Car les inconvénients de la propriété individuelle se retrouveraient dans la propriété communale, et aussi dans la propriété corporative, à cause, notamment des partages inégaux qui en seraient la conséquence, de la productivité différente des moyens de production, etc... Que la lutte s'engage entre communes et communes, corporations et corporations, ou patrons et patrons, il y aura inégalité entre travailleurs fournissant une même somme de travail et concurrence ruineuse ; ce serait sous une autre forme, la continuation de la société présente.

S'en tenant aux faits, le socialisme scientifique ne peut préciser expérimentalement que le mode d'appropriation vers lequel marchent les forces productives. C'est le mode d'appropriation qui régit le mode de répartition des produits. Il est évident qu'une fois les moyens de production socialisés c'est-à-dire ayant revêtu comme appropriation la forme communiste qu'ils ont déjà comme action, une distribution communiste des produits suivra. Seulement elle ne s'opérera pas d'après le vieux cliché si cher aux dévots de l'anarchisme et du possibilisme : « chacun selon ses forces, recevra suivant ses besoins».

De chacun selon ses forces, mais qui mesureraient la force de chacun ? Que ce fut un individu lui-même ou un étranger, on se heurterait toujours à l'arbitraire. Du reste, notre tendance n'est pas, ne peut pas être de tirer de l'homme le maximun d'efforts dont il est capable ; nous devons chercher, au contraire, à diminuer l'effort humain, à raccourcir le plus possible le temps de travail, afin d'augmenter le temps consacré aux jouissances physiques et intellectuelles. au plaisir.

A chacun suivant ses besoins, mais ici encore, qui mesurerait les besoins de chacun ? Si l'organisme producteur est tel, que les produits soient en quantité suffisante pour que chacun puisse consommer à sa guise sans restreindre la consommation des autres, pourquoi ne pas dire : à chacun suivant sa volonté ? Si les produits sont en quantité insuffisante pour satisfaire complètement tous les besoins de tous, comment proclamer le droit de chacun à consommer proportionnellement à des besoins par lui-même appréciés ? On ne peut nier que dans cette dernière hypothèse, s'imposerait une limitation de la consommation individuelle, basée sur les conditions d'existence matérielle réalisées ; et quelle limitation concordant mieux avec le nouveau mode économique, que celle dont la mesure serait non la productivité individuelle, laquelle favoriserait les individus doués d'avantages naturels au détriment des moins bien pourvus, mais le temps de travail qui, égal pour tous garantirait à tous les travailleurs une possibilité de consommation égale ?

Le parti ouvrier et la guerre des classes

Si le salariat touche déjà à son terme, si sa période est ainsi destinée à être beaucoup plus courte que celles de l'esclavage et du servage, c'est que les conditions extérieures qui rendent son élimination inévitable, se sont produites plus rapidement. Cela n'étonne pas lorsqu'on songe que les combinaisons sociales de l'époque bourgeoise, troublées à chaque instant par des modifications fondamentales des forces productives, sont loin d'avoir le caractère éminemment conservateur des modes de production précédents, et sont, par conséquent, plus aptes que ces derniers à créer rapidement une situation révolutionnaire.

Un prolétariat, assemblage de misérables sans volonté d'indépendance, sans conscience de la possiblité de s'émanciper, serait incapable de profiter de cette situation : c'est pour obvier à ce mal que s'est formé le parti ouvrier

Pour une classe ne devant être affranchie que par son action propre, son premier pas vers l'affranchissement est en effet, sa formation en parti sciemment hostile à ses oppresseurs. Organisation en dehors de tous les partis bourgeois, quelle que soit leur cocarde, de tous les condamnés au salariat, de tous ceux qui voient leur activité subordonnée dans son exercice à un capital monopolisé par la minorité bourgeoise ; organisation de la force intéressée à briser la société capitaliste, séparation des classes sur tous les terrains et guerre des classes pour arriver à leur suppression voilà la raison d'être du parti ouvrier.

A ceux qui entreprennent une guerre de classe, il faut un même signe de ralliement, un drapeau identique faisant l'union autour de l'idée commune ; il faut un programme de classe, tableau de revendications qui, étant collectives, doivent être à l'abri des fantaisies individuelles. La latitude laissée à chaque groupe de rédiger son programme, engendre des programmes contradictoires, source de divisions; elle ouvre la porte à toutes les compromissions, à toutes les basses spéculations personnelles ?... Aussi les congrès nationaux du Havre et de Roanne ont-ils donné au parti son programme unique de combat.

Constitué et armé, le parti ouvrier ne vise pas à recruter exclusivement ses adhérents parmi les prolétaires des villes ; si ces derniers sont « la force motrice historique de la société », il n'écarte pas dédaigneusement les paysans et les petits bourgeois. Il s'efforce de rendre conscients de leur position de classe inférieure, tous ceux dont les intérêts sont diamétralement opposés à ceux de la bourgeoisie capitaliste, aux intérêts de la classe vivant de l'exploitation du travail d'autrui.

Or, il n'est pas niable que le même antagonisme qui existe entre le prolétariat des villes et cette bourgeoisie, existe aussi entre cette bourgeoisie et les paysans, les petits propriétaires, les petits boutiquiers, les petits patrons. Cet antagonisme qui, dans le premier cas, provient de l'accaparement déjà effectué de moyens de production, sort, pour le second, de la menace d'un accaparement prochain.

Petits boutiquiers et petits patrons se consument en vains efforts dans leur lutte avec les grands magasins et les grandes usines, contre lesquels la concurrence est tous les jours plus pénible, de même que la concurrence signalée plus haut des produits de nos paysans contre les produits agricoles étrangers. Ils tentent de compenser par la dépréciation notamment du tarif de la main-d'œuvre, les charges qui leur incombent. Eussent-ils les meilleures intentions en faveur de leurs collaborateurs salariés, la nécessité de vivre les contraint à l'exploitation de leur travail ; notre organisme économique n'autorise pas, en effet, à cesser d'être exploiteur sans devenir immédiatement exploité, il annihile les bonnes volontés individuelles.

(A suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

tirage 2200 ex.
le 2 Avril 1937

L'Administrateur - Gérant Trịnh văn-Phú

2e ANNÉE N° 29 — LE NUMÉRO 7 CENTS — VENDREDI 9 AVRIL 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

		Indochine et France	Etranger
Abonnement :	1 an	3$50	1 an 5$00
	6 mois	1$80	6 mois 2$50
Abonnement administratif :			1 an 7$00
			6 mois 4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

" Enfants du pays de la révolution et de la liberté, nous n'avons pas à renoncer à notre idéal et nous avons au contraire la volonté de l'appliquer pleinement et partout "

(*Déclaration de* **Marius Moutet** *à Marseille*)

MADRID INVINCIBLE!

Madrid depuis la révolte de la clique fasciste est sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs prolétariens.

Les travailleurs du monde entier suivent avec une fiévreuse anxiété les nouvelles d'Espagne Chaque avance de Franco est une menace de guerre ; chaque succès des rouges, un message de paix. La victoire de l'armée républicaine, qui sera la victoire de la démocratie, conduira à l'émancipation des travailleurs et la libération des peuples opprimés, pendant que l'écrasement du fascisme mettra fin à la haine des races et l'asservissement des minorités nationales, chaque jour apporte plus de lumière sur cette vérité qui gagne de plus en plus les larges masses et décide les hésitants sur la voie à prendre.

Le prolétariat international sous le guide de leur avant-garde monte jour et nuit une garde vigilante autour de l'Espagne républicaine et démocratique. Il livre une lutte acharnée contre le fascisme dans leur propre pays et mine par là l'arrière-front de Franco. Il s'impose mille privations pour approvisionner les combattants rouges de Madrid, d Oviédo.. Mieux, il envoie en Espagne ses meilleurs fils qui forment de leurs poitrines ardentes un rempart infranchissable autour de Madrid. nous voulons parler de la Brigade Internationale. Symbole vivant de la solidarité prolétarienne Image émouvante de la fraternité des peuples. Ecueil de granit où viennent se briser toutes les vagues fascistes.

Cet embryon de l'armée rouge de demain en Occident groupe dans son sein des Allemands, des Anglais, des Français, des Italiens, des Hollandais, des Autrichiens, des Roumains, des Polonais.. L'Indochine tient lui aussi à apporter sa modeste part : une dizaine de camarades combattent dans ses rangs.

Le moral de la Brigade, l'enthousiasme de ses unités, leur dévouement à la cause prolétarienne, leur héroïsme sans précédent ont forcé l'admiration de ses pires ennemis. Nous avons relaté ici, la Centurie Thaelmann. La présence de ces combattants allemands communistes, social-démocrates, sans parti, catholiques, à côté des travailleurs d'Espagne est une gifle cinglante à l'hitlérisme et montre au monde entier le vrai visage de l'Allemagne prolétarienne. De même, le bataillon des anti-fascistes Italiens foule à ses pieds la politique sanguinaire de Mussolini et incarne l'âme du peuple italien.

Tous ces combattants, jaunes et blancs, hommes et femmes, vieux et jeunes mènent une lutte implacable contre l'ennemi commun : le fascisme. Un même souffle les anime : la liberté.

Un même coeur les unit : le cœur prolétarien.

Les mercenaires d'Afrique se plient devant leur conscience de classe. Les bandes fascistes allemandes se brisent contre leur foi inébranlable en l'avenir et les troupes régulières de Mussolini viennent d'essuyer un échec tellement retentisssant qu'il jette le désarroi dans le camp fasciste.

Les agences d'informations au service du capital ont beau lancer à travers le monde les nouvelles les plus fantaisistes sur la Brigade Internationale : désagrégation, mutineries, révolte. La Brigade Internationale reste ce qu'elle est et ce qu'elle doit être, l'avant-garde de l'Armée républicaine d'Espagne, le fossoyeur du fascisme.

La presse vénale a beau inonder le monde de nouvelles alarmantes sur la prise « imminente » de Madrid. Madrid reste et restera ce qu'elle est, le cœur de l'Espagne prolétarienne, la grande forteresse du prolétariat espagnol.

Madrid vaincra !

L'Espagne républicaine et démocratique vaincra !

M. le G. GENERAL BREVIE a reçu avant-hier notre camarade TRINH-VAN-PHU

La convocation a été adressée à notre camarade Phu seul, le 6 avril à 11 heures pour l'audience fixée à 19 heures du même jour.

Phu a été reçu d'abord par le Chef de cabinet de Monsieur le gouverneur général à qui il a fait un exposé sommaire de la situation malheureuse des travailleurs du Tonkin durant la crise.

La dévaluation monétaire aggrave cette situation en posant en même temps le problème du rajustement des salaires au coût de la vie qui a, depuis ces derniers temps, augmenté dans des proportions inquiétantes.

L'origine des dernières grèves vient de là. Ces grèves sont purement économiques. L'ampleur du mouvement en est une preuve suffisante, elle pose en même temps le problème ouvrier en ce pays. Les ouvriers manquent d'organisation par conséquent n'ont pas de délégués qualifiés pour entrer en pourparlers avec les patrons afin d'arriver, dans le plus bref délai, à une entente satisfaisante

De là, la nécessité urgente de donner aux ouvriers la liberté syndicale..

Monsieur le Gouverneur Général qui avait éte probablement retenu au début de la conversation, entra et intervint en disant que les dernières grèves sont légitimes mais que si la liberté syndicale doit être accordée, elle devra êtreutilisée pour des fins purement professionnelles. En attendant, les Inspecteurs du Travail s'occuperont désormais de toutes les revendications ouvrières. Notre camarade Phu, profitant de l'occasion pour lui parler de la façon dont l'Inspecteur du Travail de Hanoi a jusqu'ici accueilli les requêtes des ouvriers. Il les a laissés attendre des heures et des heures parfois pendant toute la journée pour leur faire dire par le planton de revenir un autre jour ou d'aller à la Justice de Paix ou au Tribunal civil. Le plus souvent il ne donne aucune suite aux requêtes qui lui sont remises par les ouvriers. Et chaque fois que ceux-ci faisaient appel à notre intervention, M. l'Inspecteur du Travail, nous déclarait qu'il ne voulait pas d'intermédiaire.

Monsieur le Gouverneur général a promis que désormais les requêtes des ouvriers seront prises plus sérieusement en considération. En parlant de notre journal, il a dit qu'il est pour la liberté de la presse mais il a demandé pourquoi nous ne parlons pas des bienfaits de la France, si nous sommes de bonne foi. Nous ne faisons que parler des misères du peuple, ce qui pourrait provoquer la haine du Gouvernement français.

Notre camarade Phu lui a répondu qu'en dévoilant les misères du peuple, les abus des mandarins et des autorités publiques, nous ne provoquons aucunement la haine contre le gouvernement français. D'ailleurs dans notre journal, la question de l'indépendance n'est même pas posée. Nous voulons des libertés démocratiques et des réformes immédiates pour donner un cours décisif à l'évolution de l'Indochine.

Phu lui a parlé des arrestations et condamnations à Quang-Tri des personnes sur qui les autorités mandarinales ont saisi la traduction de la brochure « Pour être Socialiste » de Léon Blum. M. Brévié lui a répondu que notre journal est mal informé, que c'est pour délit de réunion illégale que ces personnes ont été arrêtées et condamnées. Il a même touché d'un mot l'affaire de tortures de Phuc-Yên en prétendant que les choses ne s'étaient pas passées comme nous avons cru.

Enfin, en quittant Phu pour se retirer dans son cabinet de Travail, Monsieur le Gouverneur Général lui a laissé entendre ainsi, que tout se passe ici d'une façon régulière, que la vérité se trouve toujours dans les rapports administratifs qu'il a reçus.

Nous nous proposons de reprendre et de discuter une à une les idées émises par Monsieur le Gouverneur Général au cours de l'audience qu'il a bien voulu accorder à notre camarade Phu.

Grève des scieurs de long à Halphong

400 scieurs de long se sont mis en grève depuis le 7 Avril. Ils se sont présentés à la Mairie, présentant les revendications suivantes :

1°) Augmentation de salaires. Cette augmentation est définie correctement et clairement dans le tableau suivant :

Bois ordinaire blanc 0p.08 le mètre carré.

Bois ordinaire go	0.09	id
Bois de tau	0 13	id
Bois de lim	0.15	id
Bois de Muông	0.10	id
Bois de gie rouge	0.11	id
Bois de gie blanc	0.10	id
Bois de su	0 09	id
Bois de lat	0.12	id

2°) Le paiement des salaires d it être effectué dans un délai fixe.

3°) L'avance d'une certaine somme pour les frais de subsistance journalière afin de n'être pas obligé de contracter des prêts usuraires.

4°) La mesure des pièces débitées doit être juste et exacte. Les résultats doivent être enregistrés non seulement dans le carnet des patrons mais aussi dans nos carnets d'ouvriers afin d'éviter les erreurs ou omissions qui nous portent préjudice.

LETTRE DES TRAVAILLEURS DE HANOI à M. le Gouverneur Général Brévié

Monsieur le Gouverneur Général

Nous soussignés délégués des travailleurs de Hanoi, (cheminots, traminots. typographes, tisserands, coiffeurs blanchisseurs. tailleurs, cordonniers, chapeliers, brodeurs, boys, cuisiniers et couturières), demeurant tous à Hanoi,

Avons l'honneur de vous exposer respectueusement ce qui suit :

C'est la première fois que nous prenons la liberté de nous adresser ainsi à un Gouverneur Général de l'Indochine Jusqu'ici nous souffrons et nous nous taisons. Vous pouvez, Monsieur le Gouverneur Général, constater qu'aucune demande émanant directement des ouvriers ne se trouve dans les archives du Gouvernement Général.

Aujourd'hui, les temps ont changé. Il paraît que le Gouvernement français veut bien s'intéresser au sort des humbles et des faibles comme nous. Et vous même, Monsieur le Gouverneur Général, vous avez déclaré que les déshérités auront toute votre sollicitude, que vous voulez connaître, par vous-même, les conditions de vie des masses laborieuses de ce pays avant de prendre des mesures susceptibles d'améliorer le niveau de notre existence profondément misérable.

Monsieur le Ministre Justin Godart qui a bien voulu nous accorder une audience, nous a demandé de ne pas vous déranger de vous laisser travailler tranquillement. d'avoir confiance en vous, en votre libéralisme. Mais, Monsieur le Gouverneur Général. c'est ce que nous avons toujours fait. Nous avons laissé travailler tranquillement tous les Gouverneurs qui vous ont précédé. Avoir confiance en vous ? Cette confiance, nous vous l'avons manifestée dès votre arrivée. Jamais jusqu'ici, les masses laborieuses n'ont participé d'une façon aussi enthousiaste, aussi chaleureuse à une réception officielle réservée à un Gouverneur. Et c'est encore avec confiance qu'aujourd'hui nous faisons appel à votre haute autorité pour que des améliorations réelles soient apportées à nos conditions de vie et de travail.

Nous savons qu'il vous est dificile de saisir à travers les affirmations contradictoires, à travers les rapports des inspecteurs du travail, des patrons, de la Sûreté ou des hommes politiques qui prétendent parler en notre nom, la vérité sur notre situation Pourtant vous avez besoin de la connaître pour doser les réformes à prendre et aussi pour contrôler l'application de celles déjà prises. Pourra vous donner satisfaction, seule une commission d'enquête qui composée d'un inpecteur du travail, d'un représentant des patrons et d'un représentant des ouvriers sera chargée de dresser une statistique générale :

1°) Sur le nombre des ouvriers employés dans chaque usine. entreprise ou atelier.

2°) Sur le montant des salaires et la durée de la journée de travail.

3°) Sur les conditions d'hygiène et sur les traitements subis par les ouvriers.

4°) Sur les pourcentages des accidents de travail dans chaque métier.

Cette commission d'enquête se transportera d'usine à usine d'atelier à atelier interrogeant avec bienveillance les ouvriers sur leurs conditions de travail et de vie, vérifiant sur place leurs déclarations, allant jusqu'à chez eux les voir vivre au milieu des leurs.

Est ce trop demander ? Nous ne le croyons pas, Monsieur le Gouverneur Général, surtout pour vous qui voulez vous pencher sur les misères du peuple travailleur.

Cette requête n'est pas dictée par l'impatience. Car nos misères ne sont pas d hier. Nous pouvons encore attendre ; mais attendre dans l'espoir d'une amélioration réelle et certaine.

Elle est dictée. Monsieur le Gouverneur Général, par une profonde inquiétude. Nous sentons que depuis votre arrivée, partout on cherche à vous détourner de votre point de vue premier, partout on nous calomnie, on nous présente comme des éléments peu dignes d'intérêt, partout on vous dit que si nous demandons quelque chose c'est parce que le Gouvernement de Front Populaire de France a trop promis, que les déclarations libérales de Monsieur le Ministre des Colonies Moutet ont suscité chez nous des passions malsaines, « des prétentions inadmissibles» des « velléités ridicules».

Déjà, on a voulu détourner l'attention de Monsieur Justin Godart de nous. Habilement, sournoisement, on lui parlait des misères profondes des paysans non pas pour l'intéresser sincèrement au sort de ces millions de nos frères qui souffrent réellement plus que nous, mais simplement pour retarder l'application des mesures prises par le Gouvernement en notre faveur, pour barrer la route à d'autres réformes. La manœuvre a plus d'une fois réussi. C'est ainsi que la Chambre de Commerce a retardé de 35 ans l'application en Indochine de la loi sur les accidents du travail. Et, depuis 35 ans on n'a presque rien fait pour ces paysans qui sont minés par le trachôme et la sous-alimentation et à qui on impose l'alcool pour tout remède.

Le Gouvernement nous a demandé le loyalisme, nous demandons au gouvernement la sincérité de reconnaître que, ouvriers et paysans, tous, nous sommes profondément malheureux, non seulement au point de vue économique mais au point de vue humain, et qu'à nos petites misères de tous les jours s'ajoutent les mauvais traitements de nos patrons, les exactions de nos mandarins, l'indifférence desautorités publiques. On nous arrête, on nous emprisonne, on nous frappe quand on veut et tant qu'on peut. Nous avons le sentiment que nous ne sommes pas considérés comme des hommes Ceci n'est pas un cliché appris par cœur, c'est un sentiment intime et profond que nous éprouvons mais que nous n'avons jamais exprimé jusqu'ici parce que nous avons eu peur d'une répression inévitable Nous le proclamons hautement aujourd'hui parce que nous estimons que M Moutet qui nous avait défendus même quand il n'était pas encore ministre ne saurait nous frapper aujourd'hui parce que nous venons à lui avec confiance.

Nous vous le disons à vous parce que vous avez proclamé que « C'est spécialement pour nous que vous êtes venu en Indochine »,

Depuis quelques mois nous n'avons rien compris aux réformes apportées par le gouvernement de Front Populaire. On nous dit que les lois sociales sont appliquées, que la liberté syndicale va être accordée et quand nous avons une réclamation à faire à propos de la non-application par nos patrons des lois sociales promulguées, nous ne savons à qui nous adresser.

L'Inspecteur du Travail de Hanoi nous accueille comme des chiens, nous renvoie le plus souvent au Tribunal de Paix qui laisse dormir l'affaire. Pendant ce temps la sûreté nous convoque, nous menace de pires représailles. Nos camarades grévistes se voient condamner à des peines variant de 3 mois à 3 ans. Et si nous nous adressons au seul journal « Le Travail » qui s'occupe réellement et d'une façon désintéressée de nos petites misères, on nous accuse d'être communistes. La sûreté nous signale à nos patrons qui nous renvoient sans préavis ni indemnité. Si nous protestons on nous emprisonne ou nous refoule à nos villages d'origine.

Tout ceci n'est pas de l'invention ; nous vous citerons des cas concrets, de pécisions s'il le faut. Tant que vous ne nous donnerez pas le droit de nous organiser en syndicats professionnels, d'avoir des représentants des délégués

(suite en 2e page)

Le TRAVAIL en correctionnelle

On se rappelle les 2è et 3è procès du Travail intenté par les gérant et entremaitre de l'IDEO pour diffamation. On se rappelle également que l'affaire a été renvoyée, à l'issue de la séance du 24 Mars, à quinzaine pour plaidoiries.

La séance du 7 Avril qui n'a pas duré plus d'une heure a été remplie par les plaidoiries de Me Duringer et de Me Lambert, avocats respectifs de la partie civile et de notre camarade Trinh van Phu.

L'affaire est de nouveau renvoyée à huitaine pour jugement.

CHOSES VUES

A propos d'un livre

Le pauvre et malencontreux « Retour de l'U. R. S. S. » de Gide n'aura pas cessé avant longtemps de faire parler de lui. Les suppôts du fascisme de tout poil ont sauté dessus avec un empressement qui fait pitié s'il ne fait pas rire. Ils pensent qu'étant donné la personnalité de Gide et sa sympathie déclarée pour la doctrine communiste, ce livre ne manquera pas de porter un coup mortel au régime soviétique. La vérité est qu'ils en sont, une fois de plus, pour leurs frais d'imagination.

Ceux qui de bonne foi ont taxé Gide de trahison ou de défection ont commis eux-mêmes un abus de terme. Ignore-t on que Gide est communiste de la même manière que Victo Hugo est partisan du progrès universel, je veux dire sur le seul terrain du pur idéalisme? Pour sincère que soit son désir de voir l'humanité sortir de la misère et de la dégradation, ce désir n'en est pas moins entaché d'une certaine sensiblerie propre aux écrivains et plus particulièrement aux poètes. On sait du reste que c'est là la ligne de démarcation entre le rêveur et l'homme d'action. L'Histo re offre, sous ce rapport, plus d'un exemple caractéristique. N'en citons que celui d'André Chénier, ce poète élégiaque d'abord partisan enflammé des idées libérales puis criant éperdûme t à la persécution dès que furent déclanchées les premières oscillations nécessaires de la guillotine.

Quoi d'étonnant que Gide qui rêvait d'un monde idéal issu de la Révolution fût déçu de ne pas trouver en U. R. S S. autant de liberté et de tolérance qu'il eût souhaité ? Ses songes de visionnaire n'ont pu être entièrement indentifiés avec les réalisations du pays du Socialisme encore que celles ci. selon ses dires fussent sur bien des points grandioses et dignes d'admiration. Qu'est-ce à dire sinon que l'écrivain l'artiste n'est jamais à même de saisir et de souffrir les dures et multiples nécessités de toute réalisation ? De là cet accent d'amertume, ce jugement incohérent et désabusé que d'aucuns ont interprété comme une catégorique condamnation. L'écrivain socialiste allemand Lion Feuchtwanger est on ne peut plus judicieux qui dit, dans une réplique à Gide, qu'en U. R S. S. on doit travailler, à l'instar de Juifs bibliques, la truelle dans une main et le glaive dans l'autre. L'ardeur de la réaction, le fléau fasciste qui surgit de toutes parts exigent une discipline sévère. Tout relâchement pourrait compromettre une entreprise dont les heureux effets se constatent déjà partout mais qui n'en demeure pas moins ardue de par son caractère nouveau et hardi.

Il est peut être bon de faire, à cette occasion justice de certaines assertions au sujet du procès de Moscou. Ce procès qui s'est terminé, comme on sait, par la juste condamnation des saboteurs du régime, a eu le don de réjouir certains esprits bien connus pour leurs tendances rétrogades et leur opiniâtreté à défendre un état de choses dont ils sont comme de juste les premiers profiteurs. Ils s'en sont saisis incontinent pour corroborer leur dénigrement. « Ainsi, écrit le Temps, après vingt années, la IIIè Internationale emploie, en les aggravant peut-être, les méthodes et les procédés tsaristes». Que voilà un bien piètre argument ! Nous sommes tenté de renvoyer notre éminent confrère à son manuel d'histoire ; il y trouvera de quoi faire tomber son indignation. Il verra que le peuple français, pour venir à bout de l'ancien régime, a mis quelque chose comme un siècle. Il se rendra compte que pour abolir la Féodalité. la France a dû, de 1789 à 1875, date de l'établissement définitif de la Troisième République, recourir souventefois à des moyens bien peu tendres pour enrayer l'opposition au-dedans comme au dehors. L'U.R.S.S. en moins de vingt ans, a pu triompher de cette féodalité autrement redoutable qu'est le régime capitaliste, elle a bâti sur d'autres bases une société nouvelle. N'est-ce pas un prodige tout à l'honneur des artisans de la République soviétique ? Certes une justice sévère et vigilante reste nécessaire. Lénine l'a prévu qui disait quelque part : « Il faut frapper durement, bien que dans l'idéal nous soyons opposés à toute violence ». Les hommes de 93 n'auraient pas pensé autrement.

Ceux qui s'élèvent contre les rigueurs en U.R.S.S ne peuvent au moins disconvenir de cette vérité que ces rigueurs, qui sont forcément temporaires, sont de beaucoup préférables à certaine prétendue liberté d'apparence attrayante mais qui dissimule en les perpétuant trop de misères silencieuses et de souffrances muettes

Mais il est des gens qui se refusent à se rendre à l'évidence, incapables qu'ils sont de se départir d'un mesquin souci d'intérêt ou de s'élever à des conceptions généreuses.

La n[ième] victime de M. Pagès

M. Pagès vient d'ajouter une nouvelle mesure d'expulsion à la lutte déjà respectable de ses persécutions politiques.

La victime est notre camarade Dô Hong Cu.

Cu est un libéré politique grâcié en 1934. De retour à Hanoi, il a fondé une maison de commerce. Mais il fut embêté continuellement par des perquisitions des tracasseries de la part de la Sûreté. Ainsi, les clients qui fréquentèrent sa maison se virent exiger ou même confisquer leur carte d'impôt.

On comprend pourquoi Cu dut quitter Hanoi pour aller s'établir dans le Sud. En novembre 1936, il réussit à se faire embaucher comme dessinateur dans l'entreprise de construction générale Dubois Le 18 mars 1937, pour cause de maladie, il obtint un congé et compta revenir pour quelque temps au Tonkin. Il fut déjà à la gare, s'apprêta à prendre le direct quand trois minutes avant le départ, un commis aire de police l'aborda, lui intimant l'ordre de se rendre à la Sûreté de Tân-Dao.

L'ordre vint du Gouverneur de la Cochinchine. Il ne comporta d'aucun motif.

Cu fut retenu à Tân-Dao pendant 12 jours Le 31 Mars, il fut refoulé au Tonkin en vertu d'un arrêté d'expulsion pris contre lui par le Gouverneur Pagès le 23 mars L'arrêté d'expulsion nous le repétons encore une fois est une simple mesure administrative ; il fut pris en considération du « décret du 20 Octobre 1911 fixant les pouvoirs du Gouverneur de la Cochinchine et des Résidents Supérieurs en Indochine » et « la note n° 1718-S du 20 mars 1937 du chef local des services de police. » Aucun motif n'est nécessaire ni n est mentionné. C'est le régime des mesures administratives du tzar de l'ancienne Russie, ou encore des lettres de cachet sous l'ancien régime en France.

L'arbitaire administratif ne connait décidément pas de limites en ce pays Car non seulement Cu fut refoulé purement et simplement, c'est-à-dire qu'il fut arraché à son métier, qu'il est condamné à végéter dans l'oisiveté et la misère mais encore au cours de son « rapatriement » il subit les menottes et les fers Arrivé a la sûreté de Hanoi, il y fut retenu du 3 jusqu'au 5, pendant cette durée naturellement il continua de garder les fers et les menottes.

Nous ne répétons plus ici notre indignation en présence de pareils actes de tyrannie, de cette politique qui consiste à diviser pour régner, à cloisonner artificiellement le pays d'Annam en compartiments étanches, afin de pouvoir le cas échéant, refouler, réduire, affamer les « indésirables. »

Nous dénonçons la politique de persécution systématique génératrice de méfiance et de désordre

Il nous parait et il se confirme de plus en plus que le gouvernement colonial s'ingénie à appliquer, pour les masses coloniales, non point une politique de confiance et d'apaisement, mais une politique de provocation systématique.

Cela s'est vu du reste, à de trop fréquentes reprises, au cours de la douloureuse épopée de la libération des masses opprimées, pour que nous ne voyions pas clair dans le jeu double de nos dirigeants. Toutes les fois qu'un mouvement populaire se fait jour et menace de s'étendre, les « responsables », par tous les moyens, cherchent à l'enrayer, et la provocation est un moyen aussi odieux qu'apparemment efficace, dont ils font le plus souvent usage.

Que s'est-il passé en Indochine française, ces mois derniers ?

La misère profonde dans laquelle dépérissent les travailleurs du pays, et la répercussion des luttes ouvrières de France ont fait éclore, sur cette terre crasseuse d'oppression et d'obscurantisme, un mouvement revendicatif qui tous les jours gagne en étendue et en profondeur. Les grèves, les demandes, les manifestations déferlent par la campagne et la ville ; et toujours — c'est le point à préciser elles pivotent autour de légitimes et modestes revendications, pour la plupart économiques ; et toujours aussi, elles sont caractérisées par un respect parfait de l'ordre et de la discipline, comme le reconnaissent eux-mêmes des Français modérés, rien moins que révolutionnaires.

Logiquement, le Gouvernement, qui doit être le défenseur impartial de tous les intérêts légitimes, se doit d'appuyer les revendications populaires et de travailler à les satisfaire dans la mesure des possibilités que lui réserve le régime féodal-capitaliste impérialiste actuel.

Mais, les Gouvernements, les états dirigés par les fascistes, aux faits sociaux, ne connaissent pas de logique ou plutôt ils ont leur logique propre, la logique des intérêts ! Et alors la signification des évènements, aux yeux des classes dirigeantes, prend une autre menace : revendications populaires — même légitimes, même modestes — signifient atteintes aux intérêts des féodaux, capitalistes, impérialistes, et consorts. L'attitude qui découle d'un pareil raisonnement, d'une pareille mentalité, est nette : il faut à tout prix réprimer le mouvement des masses opprimées.

Et d'abord, on met en œuvre la grande presse, à qui l'on confie la tâche de dénaturer la vérité. Puis, rapports, procès-verbaux, télégrammes se chargent d'entretenir l'opinion métropolitaine dans des « erreurs » voulues. Les comités d'action pour recueillir les vœux populaires deviennent des embryons de soviets. La moindre voie de fait commise par un particulier sur la personne d'un Européen ou d'une Européenne devient agression sauvage contre la population européenne. Le moindre acte de sabotage inconscient et sans portée aucune devient tentative de désorganiser l'économie du pays. Les grèves pacifiques sont présentées comme des émeutes. Les manifestations d'enthousiasme et de confiance envers le Front Populaire sont présentées comme des commencements d'insurrection !

Tout récemment, l'amnistie de 15 condamnés politiques victimes d'une justice sommaire et considérés comme un acte de nature à mettre le pays de nouveau à feu et à sang ! Certains colonialistes se plaisent même à faire courir, en France, le bruit impudent qu'à l'arrivée des libérés d'Iuini, Saigon a connu un sursaut d'émeute ! Le tout, mouvement revendicatif légitime, est condamné d'une accusation globale, bureaucratique, du reste assez familière, assez banale : Agitation !

Agitation ? Nous voudrions bien savoir de quel côté est l'agitation, du côté des masses qui formulent des vœux de liberté et de bien-être ou du côté des dirigeants qui déforment les faits pour semer la panique dans tous les milieux ?

Agitation ? Nous voudrions bien qu'on nous dit lequel des deux partis a déclenché l'agitation, de celui des ouvriers qui pour ne pas mourir de faim demandent une légère augmentation de salaire, des masses qui confiantes en le Front Populaire, demandent à organiser le Congrès Indochinois en vue d'une vaste consultation populaire, - et de celui des patrons qui renvoient en masse, sans motif, sans indemnité, les ouvriers ; des autorités qui arrêtent, emprisonnent pour des crimes imaginaires : lecture de « Pour être Socialiste », participation à la réception de M. Godart etc...

A bon entendeur, salut !

Marius Moutet, à qui ces camouflages et mensonges sont destinés principalement, ne semble pas avoir montré des qualités de bon entendeur. Avec son consentement ultérieur, le Congrès Indochinois a été étouffé, un télégramme de félicitation a été adressé par lui aux autorités locales, qui ont non pas réglé les grèves des mines dans les meilleures conditions, mais ont fait matraquer les grévistes. Enfin, que signifierait encore ce télégramme récent qui aurait prescrit des mesues en vue de mettre fin aux « agitations » et que Outrey aurait lu dans un meeting, à Paris ?

Fortes de l'assentiment au moins tacite du ministre mal informé, les autorités locales se mettent plus résolument à l'œuvre. Elles travaillent à provoquer des réactions populaires, en vue de justifier une répression plus énergique !

Arrestations, emprisonnements condamnations se multiplient d'un bout à l'autre du pays, frappant des habitants connus pour être de fervents partisans du Front Populaire. La provocation est manifeste surtout dans les récentes arrestations dans le Quang Ngai, Nguyên Tuyên, dans le huyên de Duc Pho, a été arrêté parce que le 12 mars un rapport mentionna la présence de 2 bicyclettes à proximité de sa maison (on soupçonnait une réunion de société secrète) Les libérés politiques Trân Khuy, Lê Kinh, Suong, Lê Cu, Lê Dô, Lê Chuoc, Lê Diên, Lê Duong, Bùi Binh, Lê Binh, Bù Huân, dans le huyên de Mô Duc, ont été arrêtés le 16 Mars, soumis à la question, frappés (Trân Khuy a dû s'hospitaliser), parce que, étant placés sous la surveillance administrative, ils ont été au chef lieu, sans autorisation, assister à la réception de M. Godart On leur posa en outre des questions saugrenues du genre de celles-ci : « Il y a beaucoup de forgerons qui partent pour la région montagneuse de Ba To ; est-ce pour y forger des armes à feu ? » — « Lors de la réception de M. Godart, est-il vrai que les manifestants ont été porteurs de bâtons et de pieux, instruments qu'ils ont déposés par la suite derrière le Mont Hum ? » Et les patients étaient fustigés parce qu'ils ne fournissaient pas des réponses satisfaisantes.

Le Gouvernement féodal impérialiste de la colonie est en train de mener une politique aussi machiavélique que dangereuse ! La provocation, qui est la véritable « agitation », se retournera toujours contre ceux qui la déclenchent. D'ailleurs si elle est odieuse, de par son but inavoué de persécution intense, nous savons qu'elle est le mal inévitable dans les périodes de crise de croissance du mouvement des masses. Dans ces circonstances, le devoir qui incombe aux ouvriers et paysans en lutte pour leurs revendications immédiates c'est de garder tout leur sang-froid, toute leur maitrise, et de poursuivre leurs luttes dans l'ordre et la descipline. Et tout en faisant aux masses indochinoises, un appel dans ce sens, nous sommes certains qu'en dépit de la Réaction, elles finiront par affermir leurs positions et qu'en définitive, la politique de provocation systématique ne fera que précipiter l'union effective des ouvriers et paysans de l'Indochine.

Lettre des Travailleurs de Hanoi

à M. le Ministre des Colonies

Monsieur le Ministre,

A l'issue d'une conférence tenue dernièrement à Hanoi pour examiner la situation imposée depuis quelques temps à la classe ouvrière par le patronat tant français qu'annamite, nous, délégués des travailleurs des divers groupements professionnels de Hanoi, avons adressé à M. le Président du Conseil un télégramme pour prier le Gouvernement Métropolitain de nous protéger contre l'offensive patronale par l'application intégrale et immédiate des lois sociales et syndicales.

Ce télégramme doit vous être déjà remis.

Nous nous permettons aujourd'hui de vous expliquer plus longuement pour vous renseigner le plus possible sur notre sort menacé.

M. le Ministre, les prolétaires indochinois que nous sommes n'ont jamais connu le bien-être. La misère, toujours la misère. Avec la crise notre situation devenait critique. Nous nous demandions avec angoisse comment cela pourrait être changé quand survint l'avènement du Gouvernement du Front Populaire qui nous emplit de joie et d'espoir. Nous étions sûrs qu'avec vous comme Ministre des Colonies, nous serions moins malheureux, moins misérables. Hélas ! non. Voici la dévaluation, les hausses, la vie chère. Nos salaires, par plusieurs fois réduits, ne suffisent plus à notre entretien, C'était la famine,

Pour vivre, pour ne pas laisser mourir toute la famille, les personnels des différentes entreprises adressaient à leurs patrons ainsi qu'à l'Administration locales, des lettres demandant une majoration de solde.— Réponse : Rien. Que faire ? Forcément, des grèves furent déclanchées. Voilà, M. le Ministre, la vraie cause, la première de notre mouvement.

La seconde, c'était la non-application des lois sociales, promulguées en Indochine dès Octobre 1936 Elles nous prouvaient que nos conditions d'existence ont mérité la sollicitude ministérielle : elles nous montraient en même temps quels étaient désormais nos droits à la vie. Or, elles restaient, toujours lettre morte. L'intransigeance patronale s'y opposait et l'Administration au lieu d'intervenir pour exiger l'application de la loi, gardait une neutralité complice et criminelle.

Pourrions-nous, M. le Ministre, supporter cela, nous résigner toujours à la faim à la servitude quand vous-même nous avez dit de vivre et de vivre comment ?

Telle était la 2ème cause de notre mouvement nécessaire, légitime d'au-

(suite en 4e page)

Accusé de réception

Nous avons reçu une lettre de la part d'un lecteur qui nous a demandé de lui expliquer dans notre journal la plus-value absolue et la plus-value relative. Nous le prions de lire notre réponse dans le prochain numéro du Travail L'abondance des articles ne nous permet pas de le faire passer dans le présent numéro.

Le Travail

COMMENT AGISSENT LES CAI TACHERONS ?

Contre leur exploitation plus de 100 tailleurs du village de Cô-Nhuè ont élevé la voix

Chez nous, entre ouvriers et patrons, le plus souvent une catégorie de cai-tâcherons s'interpose. Ces intermédiaires jouent assez bien leur rôle là où la législation du travail n'est pas encore de rigueur. Ils maintiennent à qui mieux mieux leurs salariés à un niveau matériel excessivement bas, sans tenir compte de la vie chère. Leur seul but est d'augmenter autant que possible la part de plus-value que lui réservent les patrons

Aux ouvriers qui leur réclament une certaine majoration de salaire, ils répondent invariablement. « Comment voulez-vous que je vous paye, moi-même qui ne suis pas suffisamment rémunéré ? Le contrat que j'ai signé avec le patron pour cette année ne me permet pas de vous accorder une augmentation de salaire. Soyez patients, attendez que le contrat se renouvelle et nous verrons ».

Voilà leur prétexte et leur bouclier d'airain devant toutes critiques.

Le patronat doublé du tâcheronat pèse lourdement sur le dos de la plupart des ouvriers indochinois La réglementation du travail de M. Marius Moutet est loin d'avoir remédié aux conséquences que peut entraîner cette complication de régime.

Dernièrement, plus d'une centaine de tailleurs du village de Co Nhuê, phu de Hoai Duc, province de Hadông, se plaignent contre l'intransigeance de leurs cai-tâcherons.

Ces tailleurs travaillent à la tâche. Ils confectionnent des vêtements militaires pour la caserne. N'étant pas en contact direct avec les autorités, ils reçoivent du travail des mains de quelques intermédiaires de la ville de Hanoi. Ceux-ci ont diminué à plusieurs reprises leurs salaires depuis la crise et refusent de prendre au sérieux leur demande de majoration de salaire, laquelle est si légitime d'ailleurs devant la hausse du coût de la vie.

La statistique suivante qui nous a été communiquée par les tailleurs de Conhue est édifiante en la matière :

Tableau comparatif des salaires par pièce depuis 1932

	1932	1934	1936	vœux pour 1937
Veste en toile de lin	0p12	0p10	0p07	0p08
Pantalon en toile de lin	0 12	0.10	0 07	0 08
Veste en kaki	0.16	0.15	0 14	0 16
Pantalon en kaki	0 15	0.13	0.12	0 15
Capote	0 40	—	0 35	0.40
Manteau	0 50	—	0.40	0.50

Il ressort de ce qui précède que les vœux des tailleurs de Cô Nhuê sont bien modérés. Qu'ils s'adressent à M. le Maire et à M. l'Inspecteur du travail pour leur solliciter une intervention auprès des Cai tâcherons en leur faveur. Mais songent-ils à s'attaquer au régime du tâcheronat lui-même par une organisation appropriée de coopérative qui élimine systématiquement le rôle néfaste des Cai tâcherons ?

Un nouveau renfort à l'armée des chômeurs

Le Résident Supérieur du Tonkin vient de déverser dans « l'armée de réserve » un groupe de 21 Tông-su et agents journaliers par l'arrêté n° 82 du 24 mars 1937.

Ce renvoi est seulement justifié par le fait qu'il s'agit là des agents journaliers Parmi les victimes, il y en a qui ont fait plus d'une dizaine d'années de service. Et pendant ces dizaines d'années, que de souffrances, que de privations ils ont dû endurer ! Ceux qui sont les mieux rétribués ont gagné 30p. par mois, les autres pas plus d'une quinzaine. Ce modeste salaire ne suffisait nullement à l'entretien de leur famille souvent très nombreuse. Maintenant ils sont impitoyablement jetés sans préavis sur le pavé, ne sachant plus que faire pour gagner leur vie.

Auparavant ceux qui étaient victimes d'un pareil renvoi, avaient droit à une indemnité de 3 mois de salaire avec une certaine somme variable suivant la durée du temps de leur service. Cette mesure est maintenant supprimée. Nous demandons en conséquence qu'elle soit de nouveau mise en application afin de permettre aux malheureux intellectuels d'avoir des moyens pour attendre un nouveau gagne - pain.

M. MASSIMI VEUT-IL RÉÉDITER SES EXPLOITS DE 1935

Les habitants de Haiduong se rappellent encore les arrestations et détentions ordonnées par Monsieur Massimi à la veille d'un procès qu'il avait engagé contre les notables, du village de Hôi-Xuyên. Pour intimider les témoins et les forcer d'accuser les coupables désignés par lui, il n'avait pas hésité à faire arrêter sans aucune formalité de justice et emprisonner les témoins qu'il jugeait trop favorables pour l'ex Chanh-Hoi Bui Huy Liêu qu'il voulait perdre à tout prix. Il faisait mieux. Il leur fit tondre la tête et les soumettre à des corvées de prisonniers. Ces faits étaient tellement scandaleux que le Procureur Général et la Cour devaient intervenir pour faire mettre en liberté provisoire ces notables qui étaient par la suite acquittés à la Cour.

On voit que Massimi savait largement user des pouvoirs administratifs et judiciaires réunis dans ses mains.

Aujourd'hui, les temps ont changé, mais M. Massimi n'a pas changé de méthode. Pour lui, gouverner c'est sévir. La manière forte doit être comme un procédé efficace d'administration. C'est ainsi qu'il vient de faire mettre en prison sans autre forme de procès le journaliste Lê Ba Chân auquel il reproche le crime d'avoir des accointances avec Le Travail et de n'être pas suffisamment respectueux à son égard. Bien que M Chân ne soit pas officiellement un reporter de notre journal, nous avons reçu de lui d'utiles renseignements sur certains agissements du Résident de Haiduong. Pourquoi M. Lê Ba Chân a-t-il été arrêté. Le motif allégué est ridicule et injustifiable On l'a accusé de détournement de mineure en l'espèce de Mademoiselle Luoc qui a déjà 26 ans et qui a fait au Chanh An et à la sûreté de Haiduong une déclaration écrite qu'elle quittait sa famille de son propre gré pour aller s'établir à Hanoi comme commerçante Cette déclaration fut confirmée, le 3 Avril, par elle qui s'est présentée en personne devant le chef de la sûreté et le président suppléant de Haiduong. On pourrait nous rétorquer qu'il y a la plainte déposée par M Tràn dinh Chuc le père de la jeune fille soi disant détournée. Mais tout le monde peut déposer une plainte contre quelqu'un et si à chaque plainte on arrête, on emprisonne, personne d'entre nous ne sera sûr de ce qui lui arrivera le lendemain. Nous vivons alors dans une perpétuelle insécurité. D'ailleurs une plainte suscitée n'est pas chose rare en ce pays Monsieur Massimi lui-même a dû assister vers le début du mois d'Août 1935 à une affaire rocambolesque de pirateries montée de toutes pièces par de misérables individus contre un représentant du peuple et un Conseiller provincial dans l'intention de les perdre.

Nous demandons aujourd'hui au président du tribunal de Haidnong pour quel motif il maintient M. Chân en état de détention. Nous attirons l'attention des autorités judiciaires sur ces arrestations et détentions illégales qui, désormais, ne devront plus être des faits courants dans la justice mandarinale.

Lettre à gougal

(suite de la 1ère page)

qualifiés pour parler efficacement aux patrons, toutes les réformes que vous pourrez nous accorder demeureront vaines et encombrantes.

Ces réformes dépourvues de sanctions se retourneront même contre nous ou seront arrangées de telle façon qu'elles seront contre nous.

La force d'un gouvernement repose sur la confiance du peuple. Vous avez actuellement la confiance du peuple annamite, profitez en, Monsieur le Gouverneur Général, pour inaugurer en ce pays par des réformes décisives, une ère de confiance.

Nous vous avons adressé une demande d'audience afin de vous présenter un cahier de vœux portant sur nos conditions de travail et de vie.

Cette demande est restée sans réponse depuis deux semaines. Par contre, nous venons d'être convoqués par la Sûreté, un par un, depuis le 31 Mars pour répondre à un certain nombre de questions qu'on nous a posées.

En arrivant vous avez fait un communiqué à la presse déclarant que les demandes d'audience ne sont pas transmises à la Sûreté. Mis en confiance par cette déclaration, nous vous avons adressé le 19 mars 1937 une demande d'audience. Cette demande est connue de la Sûreté. Nous vous supplions donc de vouloir bien intervenir auprès de Monsieur le Chef de la Sûreté afin qu'aucune suite défavorable ne nous soit réservée.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général l'assurance de nos profonds respects.

Les délégués des travailleurs de HANOI

Suivent les signatures

LES PAYSANS ESPAGNOLS ET LA RÉPUBLIQUE

par VICENTE URIBE, Ministre de l'Agriculture de la République espagnole

L'article qui suit est un extrait du grand discours prononcé ces jours derniers par le ministre de l'Agriculture de la République espagnole, Vicente Uribe, au cours d'une assemblée organisée à Valence par le Parti communiste.

Je veux ici exposer aussi clairement que possible la façon dont le parti communiste envisage aujourd'hui la solution du problème agraire, en corrélation directe avec le problème essentiel qui se pose à nous : comment gagner la guerre ? Résoudre aujourd'hui le problème agraire, poser les bases de l'avenir de notre pays à la campagne signifie augmenter de 50 % notre force dans la guerre, augmenter de 50 % l'effectivité de cette guerre.

Avant la proclamation de la République, nous disons déjà qu'elle aurait à accomplir une tâche primordiale : la libération des paysans la suppression des caciques (1), la suppression des grands propriétaires fonciers. Nous savons tous avec quelle lenteur la république a travaillé à la campagne : On n'avait pas attaqué le problème à la racine, c'est-à-dire : arracher le sol aux grands propriétaires fonciers, aux gros spéculateurs et aux gros caciques pour le donner aux paysans et aux ouvriers agricoles. Voilà la solution du problème, voilà ce que nous, communistes, nous avons toujours réclamé et ce que nous avons réalisé dans la mesure de nos forces.

Les mouvements révolutionnaires et démocratiques n'ont pas pu dire jusqu'ici au paysan : Maintenant, tu es libre, maintenant, tu n'es plus exploité, maintenant, le sol que tu travailles est sous la protection de l'Etat et c'en est fini avec les caciques et les gros propriétaires fonciers. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons le dire.

Je ne prétends pas que ce soit là l'œuvre seulement du Parti communiste, c'est l'œuvre de tout le Front populaire. Et nous qui parlons tant de révolution, nous devons nous souvenir de ce que la révolution signifie, en particulier, pour les campagnes : plus d'oppresseurs, plus de caciques, de spéculateurs, plus de voleurs vivant aux dépens du travail des paysans.

La libération des paysans, la libération de ces masses, qui furent toujours opprimées par la réaction doit être le fruit de la collaboration de tous.

Qu'on ne vienne pas dire, pour justifier une fausse position, que les paysans sont une caste réactionnaire. Ce n'est pas vrai. Nous, communistes, avons pleine confiance nous savons que nous gagnerons les paysans à la cause de la vraie révolution ? Lénine nous a enseigné à avoir confiance dans les paysans. Lénine nous a enseigné à combattre et à détruire les plus solides bastions de la réaction parmi les paysans. Et de même que nos maîtres du socialisme ont été en mesure d'éduquer la classe ouvrière, de l'organiser en syndicats et en partis politiques, comment serait-il possible qu'aujourd'hui, alors que les forces antifascistes tiennent en mains le pouvoir, nous ne fussions pas en mesure de gagner la majorité du peuple à la lutte contre le fascisme ? Qui nous en empêche. C'est pourquoi le prolétariat doit s'opposer à toute aventure, s'opposer à toute politique de suicide qui provoquerait la rupture entre lui et les travailleurs paysans.

Il est indéniable que la seule politique qui puisse être appliquée dans notre pays à l'égard des paysans est une politique d'alliance, d'amitié, d'union fraternelle dans une lutte commune pour un but commun. Le nombre des victimes qui tombent sur les champs de bataille de la République est déjà assez élevé sans qu'une politique insensée vienne encore provoquer à l'arrière une effroyable guerre civile à laquelle nous n'aurions rien à gagner.

La solution du problème ne peut, ainsi que déjà dit, être l'œuvre d'un seul parti. Tout comme la victoire sur la réaction doit être l'œuvre de collaboration antifasciste du Front populaire, la libération des paysans est également la tâche de tous, et l'une des tâches antifascistes les plus importantes.

Le Front populaire et la politique de collaboration antifasciste seraient vides de sens si nous ne mettions pas au premier plan de nos préoccupations la possibilité de donner aux paysans une forme d'existence meilleure que celle qui était la leur avant le soulèvement fasciste. Nous avons atteint les racines du problème en réalisant un point essentiel. Nous avons, par mesure gouvernementale, exproprié les rebelles fascistes au sol qu'ils possédaient et nous l'avons donné aux paysans et aux ouvriers agricoles. Maintenant le paysan, même s'il n'est pas entièrement possesseur de ce sol, jouit du fruit de son travail, qui n'appartient à personne d'autre qu'à lui.

Nous avons également supprimé le fermage, que les paysans n'ont plus à acquitter.

Mais je voudrais poser ici tout d'abord un principe : le produit du travail du paysan doit être sacré pour tous. Si je fais ici cette déclaration c'est que, malheureusement, le produit du travail du paysan ne représente rien de sacré pour certaines gens, et cependant, il doit être aussi sacré que le salaire que l'ouvrier reçoit pour son travail Je me pose souvent cette question, en présence des excès commis dans certaines régions ! si des bandits postés à l'angle d'un bois, volaient systématiquement aux ouvriers rentrant le samedi de leur usine, le salaire qui représente pour eux leur pain et celui de leur famille, tous, et à bon droit se soulèveraient pour battre ces bandits. Mais pouvons-nous donner un autre nom à ceux qui arrachent aux paysans le fruit de toute une année de travail qu'à ceux qui volent à l'ouvrier son salaire ? Non ! Tous ils méritent de notre part la même condamnation, sur tous doit s'abattre le poids de notre justice afin d'en finir avec eux.

Nous déclarons que le paysan, tout comme l'ouvrier, doit posséder la même liberté absolue de disposer du produit de son travail. Personne ne vient dire aux ouvriers : vous devez dépenser votre salaire de telle ou telle manière déterminée

Ce n'est pas là la liberté pour laquelle nous versons notre sang. C'est là la plus affreuse et la plus odieuse dictature qui puisse exister dans notre pays ? Nous ne sommes pas partisans d'une liberté individuelle illimitée. Nous ne sommes pas de ceux qui proclament qu'il n'y a rien au delà de l'individu. Au-dessus du droit individuel de chacun se place l'intérêt collectif de tous. Mais lorsque l'intérêt collectif de tous n'en décide pas autrement alors la liberté individuelle est intangible pour quiconque.

Le Gouvernement n'exige pas ces sacrifices économiques individuels. Il ne demande qu'une partie du fruit du travail des individus pour la collectivité, afin de pouvoir faire face aux exigences de la guerre et de l'édification économique du pays. Et tant que le gouvernement n'exprimera pas d'autres exigences pour remporter la guerre, personne n'a le droit de faire usage de la violence. Et cependant, des attentats sont commis aujourd'hui dans certains cas contre la liberté individuelle. Mes fonctions font de moi le réceptacle d'innombrables protestations justifiés. Certains se voient arracher leur bétail, d'autres le blé, d'autres leurs instruments de travail, de nombreux autres encore le produit de leur travail.

Au nom de qui sont commis ces abus ? Certes pas au nom du gouvernement. Tout aussi peu au nom de la collectivité. Mais bien au nom de la violence et de l'arbitraire ! Les caciques d'autrefois ont disparu mais, pour notre malheur leurs héritiers, eux, n'ont pas disparu.

Il y a des comités qui ont fait table rase de tout. Tout appartient aujourd'hui à ces comités, de même que tout appartenait jadis aux caciques. Le gouvernement n'a accordé aucun soutien à ces comités, d'autant moins, donc, combattons-nous en leur faveur. Et pourtant, ces comités prélèvent les fermages et se rendent ainsi coupables, dans le meilleur des cas, de pillage. Ils s'emparent des récoltes, ils s'emparent de l'argent des paysans. Ils ne permettent pas au paysan de vendre ses produits. Dans bien des cas ils ont plus de pouvoir encore que les caciques et procèdent avec plus de violence encore. Mais nous devons déclarer en toute netteté, afin que chacun nous entende, que nous avons aboli le fermage et que personne n'a le droit de le prélever. Si nous avons versé et versons encore notre sang pour que la rente ne fasse que passer d'une main dans une autre, alors nous n'avons rien atteint et des milliers de camarades sont morts en vain.

Je voudrais parler maintenant d'une façon concrète de ce qui se passe dans la province de Valence. Je dois dire que nous tous, quelle que soit l'organisation à laquelle nous appartenions, nous avons pour devoir de mettre aussi rapidement que possible un terme à ce qui se passe dans cette province. Car ce qui se produira si nous ne savons pas parer au danger, signifierait notre mort à tous.

C'est précisément en l'instant présent que cette action déplorable, appuyée sur certaines conceptions, se révèle le plus au grand jour.

Autour des oranges et du riz, qui représentent des centaines de millions de pesetas et signifient la vie, le pain et le bien-être de bien de centaines de milliers de personnes, on voit de nombreux moineaux, dotés de forts grands becs. On vole les oranges en grande quantité. On pénètre dans les vergers des paysans sans leur autorisation, pour cueillir les oranges et qu'on revend ensuite. Le paysan ne sait pas où sont passés ces oranges encore moins où a disparu l'argent de leur vente. Parfois, certaines gens se postent sur les routes et volent le chargement d'oranges des voitures des petits paysans. Ils les vendent et les petits propriétaires n'ont ni fruit, ni argent. On pille les plantations de riz. Et on interdit aux victimes de protester. Il y a eu des cas où ceux qui avaient protesté contre ces violences ont été trouvés morts sur la route.

Où nous conduisent de tels actes ? Quelqu'un veut-il que les paysans se soulèvent contre la république ? Quelqu'un veut-il séparer les paysans des ouvriers ? Si cet homme existe, alors qu'il prenne garde. Car les paysans ne se soulèveront pas contre nous, Ils se dresseront à nos côtés pour empêcher que ces violences se poursuivent.

Il faut que les paysans de Valence, comme ceux de toute l'Espagne jouissent de la liberté du commerce. Mais on fait obstacle à la liberté du commerce parce que, si les paysans pouvaient vendre leurs produits, cela signifierait que les voleurs ne pourraient plus disposer si facilement du travail d'autrui. On empêche la vente des oranges. On en est arrivé à un tel point qu'on ridiculise les nobles principes du socialisme en faisant décider par de nombreux comités locaux la socialisation de l'exportation des villages. Lorsque la chose sera nécessaire, nous créerons le monopole du commerce extérieur de notre pays, mais cela n'a rien à voir avec la libre circulation des marchandises, condition nécessaire pour que les localités puissent demander à d'autres localités tout ce dont elles ont besoin et sans quoi il leur serait impossible de vivre.

Mais le sens véritable et caché de ces décrets de socialisation, le voici : que personne d'autre que ces Messieurs des comités ne puisse vendre les oranges produites par la région C'est-à-dire qu'ils interdisent aux autres de vendre le produit de leur propre travail et s'arrogent eux-mêmes le pouvoir de vendre le produit du travail d'autrui. On aboutit ainsi à un état de fait qu'il est de mon devoir de dénoncer. Dans les ports de la Levante on a interdit aux ouvriers de procéder au chargement des oranges des coopératives pour empêcher qu'elles paviennent à l'étranger. Au profit de qui prend-on cette mesure ? Certainement pas au profit du pays, car il est de l'intérêt du pays que la vente soit aussi forte que possible. Et c'est naturellement bien moins encore dans l'intérêt des paysans.

C'est de la même manière qu'on mène l'offensive contre les coopératives, puisque ces organismes ont été créés avant tout pour servir le commerce des paysans. Veut-on isoler complètement les paysans, veut-on qu'ils restent réduits aux ressources de leurs propres forces, à seule fin que quatre ou cinq individus, fusil en main, puissent, sans aucun danger leur arracher leurs récoltes ? Mais il me semble que la défense

(suite en 4e page)

M. LE MINISTRE DES COLONIES

(Suite de la 2e page)

tant plus qu'il s'était déroulé dans l'ordre et la discipline. En effet. on n'a pu relever contre nous, nulle part, un acte regrettable de la part des ouvriers grévistes.

Mais. les patrons ne voulaient pas comprendre cela. Il n'ont pas toujours et tout de suite cédé à nos justes revendications.

Dans le meilleur des cas, ils ne cédèrent qu'après une résistance acharnée, une répression féroce. Voici, M. le Ministre, quelques exemples : aux Mines de Hongay, du 24 au 27 novembre, une répression sanglante a été déclanchée contre les grévistes pacifiques pour les disperser ; à Mondzuong, 22 ouvriers ont été arrêtés ; à Namdinh le 2/12/36, 270 ouvriers de la Fabrique des Tapis ont été renvoyés. 11 de leurs camarades condamnés à 15 jours de prison chacun. Il faut que nous vous expliquions sur les motifs de cette condamnation-là, la grève fut déclanchée le 25/11/36. Comme il restait encore de l'argent impayé, les ouvriers allaient tous le 27 le réclamer à leur patron. Ils étaient en train d'attendre, quand tout à coup un cri s'éleva : « Frappe-le ». Personne ne savait d'où venait cette voix. Aucun ouvrier ne pouvait l'affirmer d'une façon précise. Toujours était-il que, par hasard, se trouvaient là des agents de police, qui arrêtèrent brutalement, sans autre forme de procès, 11 grévistes, ceux-là même qui furent après condamnés.— Qu'était-ce, M. le Ministre, sinon une provocation des agents ? Qu'importe, le jugement vient d'être confirmé par la Cour d'Appel de Hanoi.

Ce n'est pas tout : à Haiphong 220 ouvriers furent renvoyés des Cimenteries, 50 autres lockoutés par les Ateliers des transports maritimes. A Hanoi, vers le début de Février 1937, quand les typos de l'Imprimerie d'Extrême-Orient demandaient l'annulation de la réduction de 10 %. (décret Laval), quatre d'entre eux furent mis à la porte. Le 23 du même mois tous les 78 ouvriers formant le personnel de la Compagnie Sauvage de Haiphong furent chassés parce qu'ils osaient réclamer les mois de salaire impayés. Tout récemment encore, la Cotonnière de Namdinh congédiait des centaines de grévistes. Beaucoup d'autres étaient arrêtés. Leurs 8000 camarades lockoutés à bout de force durent encaisser en néfaste et recommencer le travail :

La liste serait sans fin. Nous estimons que cela suffit pour vous montrer comment le patronat et l'Administration ont traité ceux qui avaient l'audace de réclamer une vie moins dure une vie que leur accordait la loi. Mais il y avait plus que la répression. Il y avait encore la falsification des lois sociales. Croyez-vous jamais, M. le Ministre, que les congés humanitaires que vous avez décidés sont en fait autant de congés non payés, autrement dit de jours de chômage ? que la protection des femmes et des enfants risque d'être la pratique de mise à la porte des milliers d'ouvrières, comme cela va être vrai dans la Cotonnière de Namdinh ? que la fixation d'un salaire minimum, c'est la légalisation et la justification des salaires de famine ? que la limitation de la journée de travail à 9 heures est appliquée par M. Albert Latan (Mines de Dong-Triêu) comme suit :

Ses ouvriers travaillaient avant plus de 9 heures ; maintenant, comme il doit ramener la journée à 9 heures, il refuse de la payer à raison de 0$70 comme par le passé. Il proposait un paiement à la tâche, calculé de telle sorte que la journée de 9 heures ne revient plus guère qu'à 0p.25. Les ouvriers protestèrent. 9 d'entre eux furent congédiés.

Les fausses interprétations sont nombreuses, diverses. Mais cela suffit déjà pour vous en donner une idée.

Avec tant de mauvaise foi, de cruauté de la part des employeurs, devant qui l'Administration se couche, comment pouvons nous ne pas lutter. Nous y sommes contraints par ceux-là même qui nous oppriment nous répriment.

Il faut croire que telle situation n'était pas méconnue en France puisque vous avez senti la nécessité de nous envoyer M. Godart pour enquêter sur la situation des travailleurs et sur l'application des lois sociales.

Les masses indochinoises ont tout de suite compris qu'une occasion leur était ainsi offerte pour crier leur misère et leur volonté de vivre. Du Nord au Sud, partout, on se préparait à recevoir M. Godart, à le renseigner, à l'aider dans sa mission.

Hélas ! les réceptions étaient pour la plupart interdites et ceux qui avaient le bonheur de toucher le sénateur en avaient pour leur compte, car, aussitôt après le départ de M. Godart, les répressions recommençaient :

Aux mines de Mongdzuong 7 ouvriers furent congédiés ; à Camphaport le nombre des victimes atteint 75 ; à Campha-mine, 15 ; à Hongay, Hatou, Hulâm 20 ; A Haiphong, la Cotonnière a renvoyé 3 délégués ouvriers. A Haiduong, les menaces et l'intimidation sont largement répandues par M. Quesmon, Chef de la Sûreté, tandis que le Tuân-phu de Phuc-Yên a arrêté et torturé les paysans pour les forcer de dénoncer les « meneurs ». Tous ceux qui sont allés assister — même par simple coïncidence — à la réception sont accusés de communistes et traités comme tels. Vous savez ce que cela veut dire, M. le Ministre.

Des arrestations aussi à Cao Bang, à Quang-Ngai et à Hué ; des renvois à l'atelier Truong-Thi à Vinh etc....

La liste est loin d'être complète, pour cette raison que les représailles ne font que recommencer. Telle, elle est déjà bien longue.

Voilà, M. le Ministre, dans quelles conditions nous vivons,

Nous vous prions de ne pas nous soupçonner de mauvaise foi, de mensonge. Nous n'en avons nullement besoin puisque notre situation objective est déjà trop éloquente par elle-même Les faits exacts et précis nous suffisent largement.

Au contraire, nous croyons devoir nous excuser d'être incomplets. Nous regrettons de ne pouvoir vous renseigner sur toute la vérité. Elle vous montrera comment, 9 mois après l'avènement du Gouvernement de Front Populaire et 5 mois après la promulgation des lois sociales, la situation des travailleurs indochinois reste la même, sinon qu'elle empire.

Entendez-nous bien, M. le Ministre : Votre bonne volonté n'est jamais mise en cause, encore moins votre politique généreuse dont le but est d'élever le niveau matériel et culturel des masses. Nous savons bien que vous êtes toujours pour nous comme nous devons toujours être avec vous.

Et c'est précisément pour cette raison que nous nous faisons un devoir de vous dire la vérité amère, cruelle, sans doute, mais que nous ne pourrions taire. C'est notre vie, celle des nôtres qui est en jeu.

M. le Ministre, ici, on nous répète journellement que « Moutet, c'est loin, Godart ne peut rien. C'est nous, l'Administration, la Sûreté, les mandarins qui faisons la besogne ! » qu'il ne faut pas s'attendre aux réformes, puisque le cabinet démagogique des Blum-Moutet sera bientôt renversé et ce sera De La Rocque qui remettra tout en ordre ; etc. etc...

Nous nous excusons de vous répéter de tels propos. Mais ils montrent comment une épuration des cadres est plus que jamais nécessaire.

Jusqu'ici, vous n'avez pensé qu'aux réformes par « en haut ». Or, comment pouvez-vous attendre des employeurs un peu d'humanité ? des inspecteurs du travail un peu de justice ?? Les premiers ont trop exploité pour en être capables, les seconds « des anciens gendarmes » sont dévoués à autre chose qu'aux intérêts de la classe ouvrisre. Du moins jusqu'ici ils ont toujours agi à l'encontre de nos intérêts.

Nous avons acquis cette dure expérience que seuls les travailleurs peuvent être dévoués à la cause de la classe ouvrière, et c'est pourquoi, d'accord en cela avec les masses de France, nous vous prions de nous accorder la liberté syndicale pour nous organiser, la liberté de la presse pour vous faire entendre.

Seuls, les syndicats ouvriers, la presse ouvrière peuvent être les gardiens vigilants des lois sociales, les partisans fidèles du Front Populaire et de son Ministre socialiste.

Plus que jamais, ces libertés, ces organisations nous sont nécessaires, indispensables, et c'est en nous les accordant que vous travaillerez réellement dans nos intérêts et dans les vôtres.

En attendant, M. le Ministre, nous vous serions très reconnaissants d'intervenir pour faire cesser toutes ces représailles et répressions qui nous menacent de toutes parts.

Veuillez agréer, *M. le Ministre des Colonies*, avec notre profonde gratitude, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Les délégués des travailleurs de Hanoi.

Le délégué des cheminots : Bân
« « « Traminots : N.d.Khoa
« « « Typos ; N. D. Tu
« « « Chauffeurs : H. V. Lê
« « « Cordonniers : N.V.Tân
« « « Chapeliers ; T. V. Duc
« « « Tailleurs : B. Khanh
« « « Coiffeurs : N. D. Soan
« « « Boys et cuisiniers : Vu. minh Quynh
La déléguée des Tisserands : T. Nga
« « « Couturières : D.T.Thuc
Le délégué des Blanchisseurs ; Nguyên-Tri-Tram

La solidarité du peuple italien envers le peuple espagnol

par D. Cuipoli

Le peuple italien, qui ne s'est pas encore relevé de la guerre de rapine et de brigandage organisée par le gouvernement fasciste contre l'Abyssinie, commence à se rendre compte qu'avec la politique de soutien et d'intervention en Espagne, Mussolini mène l'Italie à la catastrophe, l'entraîne vers une nouvelle et épouvantable boucherie.

La vérité sur les évènements d'Espagne, malgré les mystifications et les mensonges de la presse, de la radio et des discours des hauts chefs fascistes, passe les Pyrénées et les Alpes, pénètre dans la classe ouvrière et dans le peuple italien, elle apporte un souffle de vie nouvelle, la volonté de ne pas subir passivement l'humiliation et la honte de la politique mussolinienne.

L'esprit sommeillant de liberté et de solidarité humaines se réveille dans le peuple de Garibaldi qui toujours et partout fut au côté des peuples combattants pour la cause du progrès, de la liberté et de la paix.

Des discussions animées ont lieu dans les fabriques et dans les organisations fascistes, stimulant l'initiative et l'esprit de solidarité à l'égard de l'héroïque peuple d'Espagne pour les « rouges » ou pour les « noirs », c'est là le thème des discussions d'aujourd'hui en Italie.

La conviction que la lutte du peuple espagnol contre les forces conjuguées de la réaction et du fascisme, qui a lieu au delà des Pyrénées, n'intéresse pas seulement le peuple espagnol mais bien les peuples de tous les pays, l'humanité éprise de progrès tout entière qu'une telle victoire ouvrira au peuple italien de nouvelles et grandes possibilités pour mener la lutte victorieuse pour sa libération sociale et politique de l'opprimante dictature fasciste, cette conviction, disons-nous, pénètre chaque jour davantage dans la classe ouvrière et dans le peuple italien.

Il est intéressant de constater que la solidarité envers le peuple espagnol commence à se manifester d'une façon active entre les diverses couches de la population, y compris les fascistes et les cadres mêmes de base et intermédiaires du fascisme.

Qu'il me soit permis de citer quelques faits qui confirment notre affirmation :

A Pesaro : Dans le 2e régiment d'artillerie lourde, les soldats ont refusé de partir comme volontaires pour l'Espagne, le commandant dut tirer au sort et les obliger à partir.

A Nola (environs de Naules) : Les officiers ont fait cause commune avec les soldats et ont refusé de partir pour l'Espagne. Ce sont les officiers qui ont incité les soldats à refuser de partir. A la suite de ce refus de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les soldats et les officiers.

A Milan : 500 volontaires ont manifesté à la gare centrale aux cris : « Nous ne voulons pas partir pour l'Espagne. »

Trois mille cinq cents volontaires partent pour l'Afrique. Arrivés en haute mer, les officiers leur ont annoncé qu'ils n'allaient pas en Afrique, mais bien en Espagne. A l'annonce d'une telle nouvelle, les volontaires se sont mutinés obligeant les officiers d'équipage du navire à faire volte-face et à les ramener en Italie au port de Barletta.

Refus des « volontaires » de partir pour l'Espagne des équipages de navires, comme ce fut le cas pour l'équipage du grand navire Lombardia et autres, ont lieu un peu partout, et des pages entières seraient nécessaires pour en dresser l'énumération. Pour donner une idée de l'état d'esprit du peuple italien, nous choisirons quelques passages d'une lettre que nous ont envoyée les camarades d'une ville de l'Italie septentrionale :

En ce qui concerne l'Espagne, une très large action s'est développée pour mobiliser les grandes masses en faveur du peuple espagnol et contre la politique d'intervention du Gouvernement de Mussolini. Le manifeste a été rédigé et distribué à des centaines d'exemplaires parmi les masses travailleuses. Le manifeste attaquait le gouvernement fasciste et invitait les travailleurs à venir en aide par tous les moyens au peuple espagnol. Il y était question également de la brigade internationale et du rôle de celle-ci rappelant comme exemple les traditions des légions garibaldiennes et les héros du Risorgimento.

Le Résultat de cette action est que dans tous les établissements des souscriptions en faveur du Front populaire et contre le fascisme ont apparu, et nombreuses ont été les souscriptions faites en tous lieux. Des centaines d'ouvriers ont manifesté le désir d'aller combattre aux côtés des héroïques miliciens espagnols et nombreux ont été ceux qui sont partis. Quatre mille cinq cents lire ont été recueillies. Plus de 700 travailleurs de diverses tendances ont participé à cette souscription : communistes, socialistes anarchistes, catholiques, fascistes, sans parti etc.. et appartenant à divers milieux : ouvriers, employés artisans, chômeurs, intellectuels, etc. Il en est qui ont donné jusqu'à 500 et 1000 lire, alors qu'il en est d'autres qui ont versé le peu d'argent qu'il leur restait encore pour arriver jusqu'à la fin de la quinzaine.

Cette souscription a pris la forme d'un véritable plébiscite. Avec les seules souscriptions recueillies (il en est encore d'autres qui sont en circulation), le nombre des souscripteurs dépasse les 3000.

Nombreux ont été ceux qui, n'ayant pas un sou, se sont fait prêter par leurs compagnons de travail 5 ou 10 lire pour pouvoir apporter également leur aide à la cause du peuple espagnol. Nombreux ont été ceux qui ont donné jusqu'à leur dernier sou. Un vieil ouvrier père d'une nombreuse famille, dès qu'il sut que la souscription avait lieu, s'empressa de verser au camarade tout ce qu'il possédait : 9 lire et 75 centimes, et il lui dit :

« Prends tout ce que j'ai, pour cette semaine, je me passerai de fumer et de faire la partie la semaine prochaine, je te donnerai 50 lire et à la maison, nous réduirons notre nourriture.

Des diffusions de manifestes et d'écrits en faveur de l'Espagne démocratique ont lieu un peu partout. Des initiatives nombreuses, se propagent et se répandent, augmentant la haine contre le fascisme et exaltant l'esprit de solidarité à l'égard du peuple espagnol. Le peuple italien est fier de ses fils qui, dans la brigade internationale, font revivre l'immortelle épopée garibaldienne, lavant avec leur héroïsme et avec leur sang la honte de l'infâme politique de Mussolini.

Les paysans espagnols et la République

(suite de la 3e page)

des paysans, de leurs fruits, de leur travail, ne devrait pas être la tâche des paysans seuls. Nous tous avons pour devoir d'aider les paysans.

Nous, communistes, l'avons dit, nous continuons à dire que sans l'unité de tous, nous nous heurterons à d'innombrables difficultés dans la réalisation de notre tâche. Aussi bien pour gagner la guerre que pour apporter une solution à des problèmes de l'importance de celui que nous évoquions tout à l'heure, l'unité, l'unité totale nous semble indispensable. Nous ne pouvons nous permettre d'user entre nous de la violence. Contre l'ennemi toute notre violence, toute notre force, tout notre élan. Entre nous, entre les travailleurs, il ne doit y avoir qu'amitié et fraternité, afin qu'unis, nous poursuivions notre but. Nous pouvons et nous devons venir à bout de ces abus. Nous devons tenir éloignés de nous, ceux qui nous prêchent l'usage de la violence contre nos frères de lutte. Nous sommes si pénétrés de foi en l'idée de l'unité que pour rien, pour personne au monde, nous ne briserons l'unité. Nous sommes prêts à faire tout ce qui est possible pour que l'unité soit efficace et pour que, tous unis, ouvriers et paysans antifascistes de toutes tendances, nous terminions la guerre et puissions créer une Espagne heureuse et florissante et à quoi, par ses sacrifices l'Espagne entière peut prétendre.

« 1 » On appelle ainsi en Espagne les notables des villages qui, avant les évènements actuels, organisaient, au profit des grands propriétaires fonciers, l'exploitation économique et l'oppression politique des paysans et des ouvriers agricoles.

Aperçu sur le socialisme scientifique

par Gabriel Deville

(Suite)

Que ceux dont l'expropriation est imminente, fassent cause commune avec ceux dont elle est achevée. En régime capitaliste, cette expropriation inévitable les laissera sans ressources, tandis que en régime communiste, ils continueront à disposer librement de leurs moyens de travail. Si les prolétaires ont à combattre afin d'acquérir la libre disposition de ces moyens, les petits bourgeois ont à combattre afin de les conserver. De la part des premiers c'est une guerre offensive, de la part des seconds ce doit être une guerre défensive, mais toujours contre le même adversaire qui a enfermé les uns dans l'enfer du prolétariat et qui peu à peu y pousse les autres.

Cette guerre franche et consciente des classes, nous la prêchons conformément aux enseignements fournis par l'étude du mode d'évolution de l'humanité.

C'est sous forme de guerre des classes entre elles et de guerre des individus entre eux dans le sein de la classe régnante, guerres suscitées par les intérêts matériels, qu'apparaît dans la société humaine la lutte pour l'existence. C'est la guerre des classes créées par les relations économiques des diverses époques qui domine tout le mouvement historique, qui explique les différentes phases de la civilisation. Guerre de classe, il n'y a pas eu autre chose sous les sentiments à panache, les formules pompeuses les majestueuses apparences et les immortels principes des Constituants et des Conventionnels. En la préconisant, loin d'être ingorants de l'histoire, nous sommes fidèles à ses leçons.

On a essayé de légitimer scientifiquement l'existence des classes et de justifier les inégalités sociales en se basant sur la conception originale de Darwin, sur la sélection naturelle résultant de la concurrence vitale, du combat pour la vie.

Comment cette manière d'être de la matière qu'on appelle la vie, est-elle passée de l'humble cellule aux formes compliquées des organismes supérieurs, à quelle cause mécanique rapporter la transformation graduelle des organismes et leur développement progressif, voilà ce qu'a recherché l'illustre savant ; la théorie darwinienne est l'indication d'un procédé de la constitution des espèces. Mais à côté de la sélection naturelle, et plus puissantes et plus générales qu'elle, il peut exister d'autres causes de la production des espèces : il en est que l'on commence à soupçonner, il peut en être d'autres encore entièrement à découvrir.

En tout cas, loin d'être une source constante de progrès, la concurrence vitale est, en particulier lorsqu'elle s'exerce entre les hommes, cause d'affaiblissement.

Ce qu'il faut entre les hommes, c'est l'action commune, la solidarité, dans la lutte contre le reste de la nature, cette lutte devant être d'autant plus féconde que tous les efforts seront concentrés sur ce point, qu'une part d'activité ne se dépensera pas en une lutte intestine.

En admettant que la lutte entre organismes semblables s'impose aux animaux autres, que l'homme, on en trouve la raison que dans ce fait que l'animal consommant sans produire, la part consommée par les uns peut réduire la possibilité de consommation des autres. Tandis que l'homme, capable de produire et produisant plus qu'il ne consomme peut vivre et développer sans restreindre pour cela la consommation de ses semblables.

D'autre part, le travail humain est d'autant plus productif, qu'il repose sur une plus large combinaison de travailleurs fonctionnant ensemble dans un but commun ; l'utilité d'un tel mode d'exécution du travail tend à exclure la lutte, la divison, entre les hommes.

De plus, la lutte entre les hommes civilisés, la guerre, entraîne non la suppression, mais la persistance des plus faibles ; les plus robustes, les mieux bâtis, étant pris par le service militaire.

En outre, la sélection sexuelle, favorable chez les animaux aux plus beaux, aux plus vigoureux ou aux plus intelligents, a chez l'homme un effet contraire : hommes et femmes sont généralement attirés par la richesse seule, et la richesse s'allie souvent à l'infériorité intellectuelle et physique.

Enfin, s'il est vrai que le progrès naît parfois de la lutte pour l'existence, c'est que les êtres en lutte opposant leurs qualités intrinsèques, la victoire appartient incontestablement à celui qui est supérieur. Dans les sociétés humaines, les combattants pour la vie sont dans des conditions d'inégalité étrangères à leur nature, les uns reçoivent une instruction dont les autres sont privés, les uns profitent des capitaux dont les autres sont dépourvus. Dès lors, le résultat de la lutte n'indique pas celui qui est réellement le meilleur, mais celui qui est socialement le mieux armé.

Et non seulement, de par notre civilisation, l'homme réduit à ses forces organiques à peu près incultes, l'homme sans armes, a dans la vie pour adversaire armé de toutes pièces, qui a eu les moyens de se développer et qui a les moyens d'agir mais encore il n'est permis à ce paria d'user des seules forces qu'il possède, ses forces naturelles, que dans les limites étroites où l'enferme une législation uniquement destinée à protéger les forts contre les faibles. Non contente de ne pas armer ses adversaires, de les placer dans des conditions d'inégalité artificielle, la loi bourgeoise les garrotte et les jette ainsi liés dans le combat pour la vie.

La lutte, d'ailleurs, a perdu son caractère individuel en passant des sociétés animales dans les sociétés humaines. Les animaux luttent avec leurs armes naturelles incorporées à leur organisme, tandis que l'homme lutte avec des armes artificiellement adjointes à son être ; or, les possesseurs de ces armes n'en sont qu'exceptionnellement les créateurs.

— En conséquence de cette particularité, la lutte prend, dans les sociétés humaines, le caractère de lutte de classes, lutte que, loin de la consolider, l'évolution humaine vise à éliminer avec la contradiction qui lui sert de base.

Pour offrir un dérivatif aux passions populaires menaçantes, les Napoléon III, les Bismarck et les Alexandre de Russie ont songé à substituer les guerres de races aux luttes nationales intérieures. Ces diversions qui peuvent avoir pour leurs auteurs une utilité momentanée, sont désormais impuissantes à ressusciter le chauvinisme, à donner l'étranger comme aliment aux haines intestines détournées de leur but.

Le capital n'a pas de patrie, il va là où il trouve de bons placements. Si l'exploitation bourgeoise est nécessairement devenue, par le fait des développements économiques, une exploitation internationale si elle ne connaît ni races ni frontières, s'exerçant indifféremment partout où il y a à voler et l'intervention gouvernementale se produisant en sa faveur partout où elle s'exerce en face de ce cosmopolitisme financier de l'Internationale jaune, l'internationalisme ouvrier se dresse, correspondant au véritable antagonisme des intérêts en jeu.

Aujourd'hui les forces économiques, en se concentrant, accentuent, sans distinction de frontières, la séparation de la société en deux classes, obligeant les uns, la majorité tous les jours plus nombreuse, à vendre sa puissance de travail pour vivre, et permettant aux autres, la minorité de plus en plus restreinte, de l'acheter pour s'enrichir. Ce qui oblige, en effet, la classe ouvrière à vendre sa puissance de travail, c'est que la possibilité directe de la mettre en activité, c'est que les moyens de travail lui manquent. Plus elle la vend plus elle enrichit les capitalistes et plus, par suite, elle les met à même de monopoliser les moyens de travail qui, lui faisant toujours défaut, perpétuent sa subalternisation.

La classe moyenne, guidés par ses instincts conservateurs mais peu clairvoyants, s'interposait entre la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat, au bénéfice de la première elle tend à disparaître, car la centralisation économique s'accroît, à ses dépens, par l'absorption constante des moyens de production appartenant aux petits détenteurs dans l'impossibilité de soutenir la concurrence des gros capitaux.

La suppression des classes et le moyen de la réaliser

Cette distinction en classes et la lutte dont elle est l'origine ne disparaîtront qu'avec la suppression des inégalités artificielles, que par la reconnaissance de l'égalité sociale de tous devant les moyens de développement et d'actions des facultés musculaires et cérébrables.

L'égalité devant les moyens d'action découlera de la socialisation des forces productives que prépare, nous l'avons vu, la centralisation économique actuelle.

L'égalité devant les moyens de développement résultera de l'admission de tous, je ne dirai pas, en employant la formule usitée qui ne pouvant évidemment pas être prise au pied de la lettre est mauvaise, à l'instruction intégrale, mais à l'instruction scientifique, et technologique, générale et professionnelle.

Ce qu'il faut assurer à tous, c'est ce que réclame le mode moderne de production, une instruction qui, par des vues d'ensemble, mette les individus à même de tout aborder, de comprendre les relations générales dérivant des résultats empiriques des sciences particulières, en leur faisant néanmoins acquérir des capacités spéciales concordant avec leurs aptitudes et leurs goûts, une instruction, en un mot, qui adapte le travailleur aux exigences multiples du travail.

Ce n'est que par cette égalité devant les moyens de développement et d'action, dont la garantie sociale assurée à tout être humain sans distinction de sexe est conforme aux nécessités si variées de la production moderne, que sortira l'affranchissement de la femme comme celui de l'homme.

(A suivre)

Imp. spéciale « Le Travail »

L'Administrateur - Gérant Trịnh văn-Phú

Tirage 2800 exemplaires le 9/4/37

2e ANNÉE N° 90

NUMÉRO SPÉCIAL

LE NUMÉRO 3 CENTS

VENDREDI 16 AVRIL 1937

LE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS

Directeur politique : Nguyen-Văn-Tiên

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

	Indochine et France	Etranger
Abonnement : 1 an	3$50	1 an 5$00
6 mois	1$80	6 mois 2$50
Abonnement administratif :		1 an 7$00
		6 mois 4$00

Adresser correspondances et mandats à M. Trinh Van-Phu

21 Rue de la Citadelle — HANOI

André Malraux a écrit qu'il était difficile de concevoir qu'un Annamite courageux soit autre chose que révolutionnaire. Simplement parce qu'il veut vivre, travailler, aimer, s'élever. Parce qu'en dépit des promesses officielles, tout lui est refusé. Parce que sur le moindre de ses actes pèsent des menaces dont la mort n'est pas toujours la plus redoutable.

(EUGÈNE DABIT)

Nouvelle Revue française 1er Juin 1934

AUX LECTEURS ET AMIS

A NOS CAMARADES D'INDOCHINE ET DE FRANCE

Notre journal qui a pris une position nette dans les conflits sociaux et qui a un programme d'action défini, gène les requins dans leur basse besogne. Ils ne nous pardonnent pas d'avoir dénoncé l'exploitation honteuse des masses, dévoilé les dessous hideux du régime. Ils ont juré notre perte Aussi ne s'étonnerait-on pas que parallèlement à l'offensive contre le prolétariat, une vaste offensive est déclenchée contre notre journal.

Nos camarades Trinh-van-Phu et Nguyên-van-Tiên reçoivent assignation sur assignation à comparaître devant le tribunal. Des pressions, des menaces sont faites à nos abonnés pendant que notre journal est interdit en Annam. Les deux offensives n'en font en réalité qu'une. Ce sont deux aspects d'un même plan, garder le statu quo, maintenir le régime d'asservissement et d'exploitation des masses laborieuses, voilà ce à quoi tendent les efforts des ennemis du prolétariat.

Le gouverne[illegible] masses, favorise objectivement l'oppression et l'exploitation de ces masses. Le 18 mars dernier, il a jeté la base de l'échafaud où montera « Le Travail ». Il privera par là les travailleurs d'un de leurs défenseurs les plus vaillants et les plus dévoués.

On peut nous persécuter. On peut faucher notre journal Mais on n'arrivera jamais à étouffer la voix des masses. D'autres feuilles reprendront notre cause. D'autres militants nous remplaceront comme nous avons pris la place des camarades tombés à leur poste. Les persécutions dont nous sommes l'objet aideront les travailleurs à discerner plus facilement leurs amis Ils se serreront plus nombreux, plus compacts et plus fermes autour de leurs militants.

Dans leurs dernières grèves, les ouvriers ont arraché quelques-uns de leurs droits Si des conquêtes sont importantes au point de vue révolutionnaire, elles sont bien minimes en tant qu'améliorations à la situation matérielle des ouvriers Les augmentations de salaire, notamment sont insignifiantes par rapport au niveau du coût de vie actuel. Il faut souligner aussi qu'elles sont loin d'être générales. Le patronat n'a cédé que là où la grève a été déclenchée et qu'après l'échec de ses agissements. Quelques usines ont augmenté comme elles le proclament de plein gré le salaire de leurs ouvriers. La vérité est que, menacées d'être englouties par le mouvement elles ont préféré le prévenir. Les naïfs se refusent à y voir une manœuvre et en déduisent « la bonté » du patron. Mais comment expliqueraient-ils cette offensive patronale qui se déroule sous nos yeux et par laquelle les magnats du capital tendent à reprendre leurs « libéralités». En fait, dans une série d'entreprises, ils ont enlevé au prolétariat les conquêtes qu'il a acquises au prix de mille souffrances et sacrifices. Nous avons stigmatisé ici les exécutions en masse qui permirent au patronat d' « épurer » ses usines et d'avoir en même temps une main-d'œuvre à meilleur marché, avec l'application de la journée de 8 ou 9 heures. Le travail à la tâche tend d'autre part à devenir la règle générale, de sorte que l'ouvrier, pour un travail quasi égal. ne gagne plus que la moitié ou les 2/3 de ce qu'il gagnait.

Tous ces faits se passent sous les yeux indifférents de nos gouvernants.

Et quand nous les signalons à l'attention du public, on nous accuse d'«agitation intolérable», on nous poursuit pour « diffamation ».

Camarades,

En frappant à mort notre journal on croit nous avoir vaincus. Il ne dépend que de vous, Camarades, que notre défaite d'aujourd'hui soit le commencement de notre victoire de demain.

DEVANT L'OFFENSIVE DU GRAND PATRONAT

soutenue et appuyée par le Gouvernement colonial

" LE TRAVAIL " A SUCCOMBÉ

Notre camarade Trinh-van-Phu est déjà titulaire de trois condamnations dont la dernière s'élève à deux mois de prison, à mille francs d'amende et à cinquante piastres de dommages et intérêts envers l'Imprimerie d'Extrême-Orient, partie civile, avec publication du jugement dans les journaux : Courrier de Haiphong, France-Indochine, Avenir du Tonkin. Et en vertu du décret du 4 Octobre 1927 régissant la presse au Tonkin, nous devons consigner au trésor dans un délai de trois jours francs une somme égale au montant des frais, amendes et réparations civiles. A défaut de consignation dans les délais impartis, notre publication cessera.

Il nous reste encore trois procès en cours. Et nous sommes certains d'avance de notre sort. La réaction coloniale, comme nous l'avons maintes fois dit, est encore toute puissante en Indochine. Elle dispose non seulement d'une grande partie de l'opinion publique française mais aussi de l'appareil gouvernemental. Elle a sa presse ici et en [illegible] privilèges économiques dans la colonie. Ce fait est une vérité incontestable. Mais, le gouvernement préfère capituler. Et, nous pouvons dire que c'est le grand capital qui gouverne l'Indochine. Au début de la conquête, le Gouvernement colonial avait besoin des capitaux pour couvrir ses frais de premier établissement Quelques temps après, c'était pour étendre la colonisation. En 1928-29 en période de prospérité où il « fallait voir grand », et « faire vite » le Gouvernement avait encore besoin des capitaux et des capitalistes pour « la mise en valeur de la colonie». En cédant au désir spéculatif d'un développement accéléré des entreprises capitalistes, le Gouvernement aggravait singulièrement la situation de la classe ouvrière de ce pays.

La main-d'œuvre avait été recrutée de force, dans les conditions scandaleuses qu'on connait.

Des troubles graves en furent résultés qui ont ensanglanté le Tonkin. Ils commencèrent par le meurtre du recruteur Bazin pour terminer tragiquement par les mutineries de Yên-Bay et les années sombres de répression.

Nul n'ignore que tout Gouverneur Général doit sa nomination au poste suprême de l'Indochine non seulement au *Président* du Conseil et du Ministre des Colonies mais encore au « Comité de l'Industrie et du Commerce de l'Indochine » qui est appelé, en la circonstance, à donner son agrément.

Nul n'ignore non plus que ce Comité représente un capital de plusieurs milliards, qu'il groupe les principales firmes de l'Union indochinoise, qu'il tient en main les journaux coloniaux de la métropole et dicte ses volontés au Gouvernement et parfois même au Parlement Par conséquent, le Gouverneur Général de l'Indochine n'est pas libre et ne saurait l'être. Il ne peut avoir une politique personnelle ni appliquer la politique généreuse à l'égard des «déshérités » même si celle-ci est conforme au désir du Gouvernement métropolitain. Il doit avant tout accorder aux puissances financières les satisfactions qu'elles sont en droit d'attendre de lui qu'elles considèrent comme leur mandataire Et jusqu'ici elles ont toujours agi sur lui dans le sens le plus favorable à leur prospérité immédiate.

Or prospérité pour les capitalistes signifie toujours pauvreté et misère pour les travailleurs et paysans.

Donc, un Gouverneur Général qui représente les capitalistes et qui travaille *spécialement* pour les « masses déshéritées » est une chose assez difficile à concevoir. Mais, si réellement il était sincère, il devrait chercher l'appui des masses. Les capitalistes ne feront des concessions que dans la mesure où ils se rendront compte que leur intransigeance leur portera préjudice. Toute concession patronale doit être arrachée par la classe ouvrière en lutte. Ceux qui ignorent cette vérité provoquent toujours des catastrophes dans lesquelles ils sombreront eux-mêmes.

« Mais les temps ont changé, nous dit-on. L'avènement du Front Populaire est un grand tournant dans la politique française et dans la vie des peuples placés sous la protection de la France. Le ministre des Colonies M. Marius Moutet est un socialiste qui a toujours combattu l'oppression coloniale. Il est sincère, il veut des réformes tendant spécialement à élever le niveau matériel des masses coloniales. M. Brévié est un homme qui a réalisé de grandes choses en Afrique et c'est un homme de confiance de M. Moutet dont il partage au moins les aspirations généreuses. Laissez-les travailler tranquillement au bonheur du peuple. Ne faites pas de l'agitation qui servira de prétexte aux capitalistes pour attaquer le Gouvernement ».

Raisonner ainsi c'est ne rien comprendre à la politique. Les dernières grèves groupant plus de cinquante mille ouvriers du Nord au Sud ne furent pas seulement déterminées par «des activités occultes» qui voulaient créer une agitation dans le pays pour des « fins inavouables »

Les masses laborieuses de ce pays sont profondément malheureuses Après avoir souffert de la surexploitation pendant les années de prospérité, ils souffrent depuis sept ans du chômage, de la sous-alimentation, du régime de bas-salaires. Leur situation vient d'être aggravée par la dévaluation monétaire qui réduit encore leur pouvoir d'achat presque de 40 % sans compter la hausse spéculative du coût de la vie provoquée par les capitalistes eux-mêmes.

Dans ces conditions, l'instinct de conservation entre en jeu et la réaction devient inévitable.

En 1929, les ouvriers réagirent par des meurtres, des assassinats, des révoltes. Voici dans quelle atmosphère on vivait, «La révolte couvait dans l'air. Chacun le sentait. Des troubles s'étaient même déjà dessinés en plusieurs points du delta dont les plus graves avaient eu pour théâtre la ville de Bac Ninh. Inquiète à juste titre, l'administration avait dû se résoudre depuis quelques mois à des démonstrations de force armée de toutes sortes : grandes manœuvres guerrières, parades de troupes. défilé de matériel de combat tanks, autocanons, sections de mitrailleuses etc...»

Mais le résultat de ces manifestations n'eut pas, hélas, le succès escompté. (Argus Indochinois du 23 février 1929).

Et il n'y avait pas de Front-Populaire en 1929 !

Des milliers d'êtres malheureux qui luttent désespérément pour défendre leur vie menacée d'une façon permanente par les dures conditions [illegible] par le constant souci de la maladie et de la faim n'avaient pas attendu l'avènement du Front-Populaire pour l'exploiter et créer une agitation pour des fins inavouables.

Jusqu'ici le mouvement ouvrier de l'Indochine a été systématiquement réprimé avec la dernière violence. A la faveur de la crise, les compagnies et les sociétés attaquent impunément les conditions d'existence de leurs salariés Elles rendent leur vie intenable.

Pour ne pas mourir de faim et de misère, les ouvriers indochinois n'ont plus qu'une perspective : lutter.

Et voici comment ils engagent cette lutte vers la fin de 1936.

«Après 10 jours de lutte tenace 10 000 mineurs de Campbamine ont vaincu la résistance patronale. A aucun moment les forces gouvernementales n'ont eu à intervenir contre leur mouvement héroïque et calme. Toutes les manœuvres patronales ont échoué. La discipline prolétarienne a été l'élément principal de la victoire ».

(Le Travail du 27 novembre 1936)

M. Brévié ne peut, par conséquent. dire que ces vastes mouvements populaires sont simplement l'œuvre de quelques agitateurs professionnels.

(suite en 2e page)

Les dernières déclarations de M. Moutet et le Congrès indochinois

Dans un récent discours qu'il a prononcé avant son départ pour l'A O F. le Ministre Moutet a émis quelques idées que nous, peuple colonial, nous ne pouvons pas ne pas retenir : « Il n'y a pas d'œuvre coloniale qui ne soit basée sur la sympathie En matière coloniale, si vous n'y mettez pas l'accent humain votre œuvre est vouée à l'échec » Et plus loin : « L'humanité est en perpétuel mouvement. Il ne faut pas avoir peur de certaines manifestations, si en fin de compte elles doivent profiter au peuple. C'est ainsi que les mouvements sociaux en Indochine, ont, sans causer un seul dommage, contribué à l'élévation du niveau de cette masse jusqu'à ce jour négligée... »

L'opinion du Ministre est claire, précise, sans malentendu possible.

Malheureusement, si nous comparons ces paroles à la réalité, une flagrante contradiction éclate à nos yeux et cela au grand préjudice du peuple travailleur d'Indochine.

Il y a contradiction entre ces paroles et le télégramme que le Ministre socialiste vient d'envoyer au Gouverneur Général Brévié l'invitant à mettre un terme à toute agitation en vérité inexistante (1) L'indochine est calme, calme comme il n'a jamais été.

Il y a contradiction entre ces paroles et la pression qui a sévi et continue de sévir sur tout le territoire de l'Union à la suite du mouvement de réception de M. Godart et du mouvement de revendications qui se sont déroulés, il y a quelque mois, dans l'ordre et la discipline. Arrestations, condamnations, emprisonnements continuent à plonger le peuple dans un état d'inquiétude auquel personne ne songe à le soustraire par un « accent humain ».

Nous nous plaisons à croire que le télégramme cité plus haut est l'effet des bruits tendancieux lancés par les milieux réactionnaires qui tiennent à donner au Gouvernement métropolitain une fausse opinion sur la situation de la colonie, qui répètent à cor et à cri que l'agitation, le trouble règnent en Indochine.

Nous nous plaisons à croire que la répression actuelle est due à la grande distance qui sépare la France et sa colonie d'Extrême orient et qui permet au Gouvernement local, encore fidèle aux intérêts capitalistes, de cacher la vérité, de dénaturer les lois et décrets ministériels en vue du renforcement de l'oppression et de l'asservissement des masses laborieuses.

Mais nous insistons, pour que le ministre socialiste en finisse avec les flagrantes contradictions que toute la presse de gauche indochinoise a signalées

Nous sommes d'avis que pour qu'une œuvre coloniale soit possible, il faut la sympathie des masses, il faut que le Gouvernement soit appuyé par un large mouvement populaire. Le mouvement ne doit pas être considéré comme de nature à provoquer le trouble et la révolte, car loin d'entraver l'œuvre du Gouvernement de Front Populaire, il contribue d'une part à « élever le niveau des masses » comme l'a dit justement le ministre Moutet, de l'autre, à mettre obstacle aux agitations des forces réactionnaires, à briser leurs provocations et à faciliter la réalisation du programme que le peuple de France s'est librement donné. M. Blum n'a-t-il pas déclaré, après les accidents de Clichy que « la République a été défendue par de fortes réactions populaires ?

En Indochine où les masses sont « jusqu'à ce jour négligées » la sympathie utile au Gouvernement ne peut s'acquérir sans le Congrès indochinois Les travailleurs qui sont l'objet depuis des dizaines d'années d'une exploitation sans merci, ont besoin d'une occasion pour manifester leur mécontentement qu'ils ne peuvent plus contenir, pour défendre leurs revendications les plus sincères et les plus ardentes.

Ce mouvement n'est pas à craindre Le peuple laborieux qui attend des réformes, n'est en aucune façon, intéressé à créer des troubles Il aspire à ce que ces réformes soient réalisées avec la plus grande facilité et rapidité possible. Il ne veut pas qu'elles soient acquises aux prix des effusions de sang et de centaines de vies humaines.

Ce n'est que grâce au Congrès indochinois que le Gouvernement de Front Populaire pourra se rapprocher des masses acquérir leur sympathie et leur confiance en leur octroyant les libertés et droits les plus élémentaires, les plus indispensables à l'évolution d'un peuple

Ce n'est que par le Congrès indochinois que pourra se réaliser la collaboration des deux peuples de France et d'Indochine qui travailleront de concert pour mettre fin aux agissements de la réaction et pour l'inauguration d'une vie nouvelle.

Le Congrès indochinois se fera-t-il ?

La réponse ne peut-être négative si le ministre socialiste poursuit une politique conséquente, conforme à ses déclarations.

1 D'après une déclaration de M. Outrey à Paris.

Notre camarade PHAM VAN-DONG est refoulé en Annam

Par arrêté du 12 Avril du Résident Supérieur, notre camarade Pham-van-Dông vient d'être refoulé en Annam.

Dông est un libéré politique, récemment de retour de Poulo-Condore. Ayant reçu une lettre de convocation de la part du directeur d'une école privée de Hanoi, il a obtenu l'autorisation de se rendre à Hanoi en vue de faire des classes d'essai. D'ailleurs, dès son arrivée dans la capitale tonkinoise, il s'est même apprêté à monter une maison de commerce avec le concours de quelques amis.

Quand il ne s'attendait nullement à une pareille mesure d'arbitraire administratif, le 15 mars, Đông, convoqué à la Sûreté, reçut la notification d'un arrêté d'expulsion.

Sans motif, comme toujours.

Dông était professeur avant son arrestation. Rivé à son village natal, il sera privé de tout moyen de subsistance.

Mais ces intérêts vitaux d'un libéré politique ne sont point de nature à retenir l'attention du Gouvernement colonial.

Les " sentiments de vifs regrets " de S. E. Hoàng-T-Phu

M. Tholance est parti.

Aussi, n'avons-nous nullement l'intention d'écrire les quelques lignes qui suivent à son adresse Nous avons dit notre mot sur la politique de l'ex-Résident Supérieur, du temps où celui-ci était encore à la tête du gouvernement tonkinois. Les coups de pied de l'âne, les flèches du Parthe ne sont pas dans nos habitudes.

Les lignes qui suivent sont donc écrites à l'adresse non pas de celui qui part, mais de ceux qui restent.

Particulièrement, à l'adresse de certains officiels qui ont la pernicieuse habitude de prêter leurs propres sentiments, leurs propres idées, aux masses ouvrières et paysannes du pays, de parler au nom de ces masses alors qu'en réalité ils ne sont nullement qualifiés pour être leur porte-parole.

Plus particulièrement encore, à l'adresse de S/E. le Vo-Hiên Hoang trong-Phu, un personnage en vedette dans toutes les réceptions ou banquets d'adieu officiels qui vient de lire, le 31 mars, à l'occasion du champagne d'adieu offert par l'Afima à Mme et M. Tholance, un discours passablement long qui est un chef d'œuvre de contradictions et peut être d'ironie.

S.E. le Vo-Hiên s'est posé certainement, a priori, comme but, de glorifier le chef aimé qui va partir. L'oeuvre bienfaitrice de M. Tholance lui paraissant certainement un axiome il s'en va échafaudant, de phrases en phrases, d'alinéas en alinéas un admirable raisonnement constructif.

Il est vrai que, pour être un raisonnement de grand mandarin, le raisonnement constructif de S.E. pèche par la base comme tous les raisonnements constructifs.

Je consens que M. Tholance soit entré dans les cadres indochinois « par la grande porte », « après de brillantes études à l'Ecole Coloniale — cette pépinière où se sont façonnés tant d'éminents chefs... »

Je consens que les séjours successifs en Annam, en Cochinchine et au Tonkin « aient permis à M. Tholance d'acquérir une connaissance complète de la Cour et des différentes administrations locales ».

Je consens encore qu'en Mme Tholance « réside a un haut degré. l'incarnation des vertus de la femme française ».

Mais il est d'autres affirmations qui, parce que trop hardies, dépassent les limites de ma concession.

*Ainsi, Son Excellence parle des préoccupations de M. Tholance, en ce qui concerne « l'amélioration du sort de la population rurale ». quand le trait marquant du règne de notre ex-Résident Supérieur est **l'aggravation** plus ou moins relative des charges fiscales pour ladite population rurale.*

Ainsi, elle parle bravement. courageusement des «travaux d'irrigation, du renforcement et de l'entretien des digues» quand un des évènements marquants du règne de M. Tholance a été la catastrophique inondation qui a détruit des villages entiers. Je passe sous silence les famines qu'appellent des sécheresses longues et meurtrières.

Ainsi, Son Excellence parle de la « sensibilité spontanée pour le peuple annamite » de M. Tholance, quand la politique de ce dernier, de l'aveu de tous, respire une révoltante tyrannie et s'est à maintes reprises illustrée d'intimidations injustifiées, d'arrestations, de mesures de répression pour tout dire.

Ainsi encore, elle parle du « bon naturel avec lequel vous vous êtes penché — entendez M. Tholance — sur la masse des humbles, ouvriers et paysans », quand précisément, sous le règne de M. Tholance, des ouvriers grévistes ont été matraqués, arrêtés, condamnés, des paysans persécutés sans justification aucune.

En présence d'une pareille argumentation, il est légitime et naturel que je me sois demandé si Son Excellence n'a pas voulu tout simplement commettre des « erreurs » nécessaires à la cause qu'il a mission de défendre, ou si, au contraire elle n'a pas voulu faire de l'ironie. Car la rhétorique nous dit que l'ironie repose sur le contraste !

Un passage bien venu me tire d'embarras et fixe mon opinion sur la véritable intention du Vo-Hiên. « Qu'il s'agisse des travaux de rédaction du dictionnaire, est-il écrit dans le fameux discours

(suite en 2e page)

C'est nous qui avons souligné.

Comment on exploite le paysan ?

La rente foncière

Chez nous nombre de paysans sont dépourvus de terre ou n'en possèdent qu'insuffisamment. Les prolétaires de la campagne vivent de leur force de travail. Ce sont des salariés agricoles. D'autres qui possèdent quelques instruments de travail ou quelques bêtes de somme, se font métayers ou fermiers. Ils louent la terre aux propriétaires fonciers qui prélèvent sur eux certaines redevances dont la principale s'appelle *rente foncière.*

Prenons un exemple concret et calculons le montant de cette rente, ainsi que le profit qui revient au métayer.

Dans le Phu de Thuong-Tin, province de Hà-dông, un mâu de rizière rapporte en moyenne au paysan qui le cultive 35 paniers de paddy, l'année dernière. Chaque panier se vend à 1$00 ; le prix du produit de la récolte d'un mâu s'élève donc à 35$00.

Puisque le taux de la rente foncière est, en général, de 100./., le métayer ne reçoit que la moitié de sa récolte, soit, dans notre exemple,

$$\frac{35\$00}{2} = 17\$50$$

L'autre moitié il la verse au propriétaire foncier comme rente foncière.

Seulement pour avoir ces 17$50, il a dû débourser une certaine somme pour acheter des semences, des engrais, réparer des instruments aratoires, et embaucher quelques salariés qui lui tiennent compagnie — sa force de travail lui étant insuffisante pour accomplir de multiples besognes depuis le labourage jusqu'à la moisson.

Les frais généraux qu'il devrait alors couvrir afin de mettre en valeur un mâu de rizière seraient comptés de la façon suivante :

semence	1p.20
engrais	0p 60
labourage et hersage	4p.60
repiquage	1p 20
irrigation	0p 70
sarclage	0p.70
moissonnage	0p.80
total	9p.80

Le propriétaire foncier qui ne fait rien quant à la production, reçoit la moitié de la récolte, c'est-à-dire 17p.50. tandis que le métayer qui sue sang et eau ne touche que 17p.50—9p 80=7p.70.

Avec cette modique somme, il lui est manifestement insuffisant de subvenir à ses besoins et d'entretenir sa famille durant des mois. Aussi est-il obligé de prendre à ferme 2 ou 3 mâu qui lui rapportent un peu plus. Mais en ce cas il faut qu'il ait assez de l'argent pour se procurer des matériaux et des instruments nécessaires à l'exploitation de la terre qu'il loue.

A la rente foncière proprement dite, absolue, viennent s'ajouter des redevances accessoires. Dans beaucoup de régions du Tonkin, le métayer, à l'approche de la moisson, doit payer au propriétaire une certaine somme comme droit de moissonnage », (tiền trình gat) qui s'élève parfois à 0p 50 par mâu. En outre, il est de l'usage de chez nous que le métayer ou fermier se présente chez son propriétaire avec des offrandes, les jours de l'anniversaire et de fête Ainsi quelques bouteilles d'alcool, un régime de noix d'arec, des papiers votifs, tout cela ronge plus ou moins la bourse du paysan et amincit dans une large mesure son revenu.

On comprend maintenant pourquoi les paysans ne mangent pas à leur faim pour une bonne partie de l'année et tombent désespérés sous les griffes des propriétaires-usuriers.

Pour la paysannerie nous demandons qu'une loi soit promulguée en vue de régler le droit de fermage. Que cette loi tende nécessairement à diminuer le taux de la rente foncière et à supprimer tous les redevances accessoires qui pèsent sur les paysans.

DEVANT L'OFFENSIVE.....

(suite de la 1ère page)

Tant que leurs conditions de vie et de travail demeureront misérables, les ouvriers lutteront encore contre le patronat. Et personne au monde ne pourra arrêter le mouvement ouvrier qui ne cesse de grandir. On ne pourra l'arrêter que si on réussit à supprimer sa cause fondamentale : l'exploitation de l'homme par l'homme.

A propos de ces mouvements revendicatifs que M. Brévié a considéré comme une agitation intolérable, nous avons dit dans le Travail du 27 novembre 1936 : « Et comme le mouvement ouvrier n'est encore qu'à ces débuts, le devoir du Gouvernement de Front Populaire est d'aider les ouvriers à s'organiser et à lutter à ses côtés avec plus d'efficacité ».

De son côté, M. Moutet a déclaré que le gouvernement ne doit pas avoir peur des mouvements sociaux qu'en « Indochine, ces mouvements sans causer un seul dommage ont élevé, en fin de compte, le niveau culturel des masses populaires ».

Mais ce qui nous étonne c'est plutôt les actes du gouvernement local, lesquels démentent constamment les déclarations libérales du ministre des colonies.

Quinze millions d'êtres, relégués au rang de sujets et d'esclaves sont jusqu'à ce jour, sans droit et sans voix.

Quand ils demandent des augmentations de salaires ou quand ils protestent contre les impôts trop lourds le gouvernement avec sa presse crie à la révolte, envoie la police et les troupes pour les réprimer.

De nouveau, ils sont réduits au silence qui doit être pour eux le seul régime légal.

Les patrons, au contraire peuvent parler. Ils peuvent calomnier, les malheureux qu'ils exploitent, dans leurs journaux qui ont toutes les faveurs du Gouvernement.

Ils peuvent librement se liguer contre la classe ouvrière par leurs syndicats, par leurs chambres, leurs assemblées.

Ils peuvent, enfin légalement tromper le peuple en prenant son nom.

Ils ont leurs « représentants du peuple ». Ils ont leur député. Ils ont leur Gouvernement.

Pour ces quinze millions « d'hommes de l'hévéa et de la rizière » *rien*

Pour ces masses déshéritées dont a parlé M Brévié, *rien.*

Il existe pour l'Indochine deux journaux de langue française : La Lutte et le Travail qui parlent des misères de ces masses et qui réclament pour elles des conditions de vie plus supportables, plus humaines; on les persécute, les poursuit, les condamne. On leur fait une guerre sans merci au nom de la paix, et de l'ordre. Mais enfin, de quel côté sont venus les désordres ? Du côté des patrons arrogants qui frappent, qui renvoient, qui affament ou du côté des ouvriers malheureux qui travaillent, qui souffrent, qui meurent ?

Nous ne suspectons jamais les intentions généreuses et la bonne foi de M. Marius Moutet mais nous lui disons loyalement que pour apporter des réformes dans ce pays en faveur des masses, il faut une politique de hardiesse et de confiance. En hésitant d'accorder aux travailleurs indochinois le droit syndical et les libertés démocratiques, il laissera réchapper l'unique occasion dans l'histoire de la colonisation, de réaliser la collaboration entre le gouvernement métropolitain et les masses coloniales.

Déjà M. Brévié a parlé de vastes projets économiques qu'il a conçu en vue d'augmenter la production de ce pays.

Les profits qu'on pourrait en tirer seraient destinés à créer un peu plus de bien-être pour les masses laborieuses. L'idée est séduisante mais il convient de voir si elle est réalisable D'abord pour l'exécution de ces vastes projets, il faudra des capitaux énormes. Il faut capter la confiance des capitalistes. Cette confiance, ils ne la donneront pas à M Brévié sans contre-partie.

Ensuite ils ne donneront pas leur argent s'ils sont sûrs d'avance que les profits iront ailleurs que dans leurs coffres-forts. M. Brévié devra alors ou renoncer à ses vastes projets ou renoncer à sa politique des « masses déshéritées »

M. Brévié ne pourra s'occuper de la masse sans la masse. Il ne pourra non plus faire appel aux sentiments humanitaires des patrons pour qu'ils renoncent à l'exploitation de leurs salariés.

Seule la pression irrésistible de ces millions d'êtres qui demandent à vivre, pourra arracher à l'égoïsme des capitalistes les améliorations nécessaires à leurs conditions de vie et de travail.

L'émancipation du prolétariat ne sera que l'œuvre du prolétariat !

L'Affaire Lê-Ba-Chân

Les journalistes réclament la libération immédiate de M. Lê-ba-Chân et envoient une commission d'enquête à Haiduong

A la date du 12 avril 1937, aux bureaux du journal Tuong-Lai.

Les journalistes, au nombre de 18, représentant 18 journaux, tant en langue française qu'en Quốc-Ngu paraissant à Hanoi, dont suivent les noms :

L'Effort, la Patrie Annamite, le Travail, Rassemblement, Trung-Bac Tân-van Việt bao, Thoi-Thế, Thoi Bao, Ngày-Nay, Tinh-Hoa, Bac-Hà Ich-Huu, Tiêu-Thuyêt Thu-Bay Tiêu-thuyêt Thu-Nam, Tin-Van, Ban Dân, Câu-Am, Tuong-Lai.

Après avoir entendu divers orateurs, exposant les motifs de l'arrestation de M. Lê Ba-Chân journaliste, par le Juge d'instruction de Hai-duong,

Considèrent que le motif invoqué par les autorités locales de détournement de mineure, en l'espèce de Melle Trân-thị-Luôc, n'est pas sérieux ni fondé, pouvant justifier l'incarcération de M. Lê-Ba Chân, qu'en effet, Melle Luôc âgée déjà de 26 ans a tant par lettres que par protestations verbales, affirmé qu'elle avait quitté la maison de son plein gré,

Que par conséquent, la plainte déposée par M. Trần-dinh-Chuc, père de Melle Luôc, n'a plus raison d'être

Que, dans ces conditions, la détention prolongée de Chan est arbitraire et illégale,

Que, pour protester contre cette brimade, Chan a fait la grève de la faim depuis le 5 Avril 1937,

Que l'obstination des autorités provinciales à maintenir Chan en prison, pourrait mettre sa vie en danger,

Protestent contre cette détention que rien ne justifie, ni en droit ni en fait,

Demandent aux autorités judiciaires de Hanoi d'examiner d'urgence les griefs formulés contre Chan et de le faire relâcher immédiatement au cas où elles l'auront reconnu non coupable ou tout au moins de lui accorder la liberté provisoire.

Se proposent d'envoyer à Haiduong, dès maintenant une commission d'enquête formée de journalistes pour se renseigner sur l'affaire, aux fins de situer les responsabilités et d'informer impartialement le public.

Fait à Hanoi le 12 Avril 1937.

Suivent les signatures.

Ils demandent audience à M. le Procureur Général

Monsieur le Procureur Général.

Nous soussignés, Doan phu-Tu, Nguyên-duc Phong, Nguyên-van-Chât, Dao dy-Ky délégués de 18 journaux tant en langue française qu'en quốc Ngu paraissant à Hanoi. Avons l'honneur de vous exposer respectueusement ce qui suit :

Un de nos confrères M. Le-Ba-Chan a été arrêté par les autorités provinciales de Haiduong à la suite d'une plainte déposée contre lui par M Trân dinh Truc pour détournement de mineure. D'après notre enquête, cette plainte n'est ni fondée ni juste. En effet, Mademoiselle Trân thi Luoc s'est présentée dans nos bureaux pour affirmer qu'elle a quitté le toit paternel de son plein gré pour s'établir comme commerçante à Hanoi qu'elle est âgée déjà de 26 ans et qu'elle comprend mal le revirement des sentiments de son père qui, pourtant, avait promis sa main à M. Lê-Ba Chan.

Nous craignons que l'arrestation et la détention prolongée de Chan ne soit qu'un brimade livrée contre lui par le Résident de Haiduong qui a été visé par Chan dans sa dernière campagne de presse dans le Tuong-Lai à propos d'une affaire des bouchers.

Mais nous nous garderons de nous prononcer d'une façon décisive tant que nous n'aurons pas connu officiellement le motif d'inculpation qu'on a pris contre Chan.

Nous vous serions bien reconnaissants de vouloir bien si vous n'y voyiez aucun inconvénient, nous faire connaître le véritable motif pour lequel, Chan a été arrêté et détenu depuis plus de deux semaines.

Nous vous soumettons le procès-verbal qui a été voté le 12 Avril et vous prions de bien vouloir nous accorder une audience le plutôt que vous pourrez car Chan est actuellement à sa huitième journée de grève de la faim.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général, l'assurance de nos sentiments très respectueux

UNE RÉPONSE A M. BRÉVIÉ

L'arrestation et la condamnation des 15 paysans de Triêu Phong soulèvent l'indignation générale des partisans de la démocratie dans la colonie, car c'est un geste insolent et provocateur de la réaction, les fantoches féodaux n'étant que ses instruments.

Les travailleurs de la Métropole ne manqueront pas aussi de le relever.

Les victimes sont accusés : 1°/ d'avoir lu ou entendu lire la traduction en annamite de la brochure « Pour être socialiste » de Léon Blum ; 2°/ d'avoir tenu une réunion sans autorisation.

Or, la traduction est légale. Personne ne peut le nier à moins qu'on renie ses propres lois ou on ne possède pas toute sa responsabilité mentale. Quant à la réunion elle est imaginaire. C'est le prétexte classique de nos gouvernants et en même temps leur maladie.

Ce ne sont donc pas les paysans de Triêu-Phong qu'il fallait condamner. Ce sont leurs juges qu'il faudrait jeter en prison car ce sont eux qui ont violé la loi avec cette circonstance aggravante qu'ils ont la charge de faire respecter laquelle loi!

Il y a ensuite cette question de prestige. L'auteur de la brochure incriminée est Léon Blum, l'actuel chef du gouvernement français. La réaction aurait dû, par moindre courtoisie, renoncer à son exploit. Et puis s'il y a « atteinte à l'autorité française » en voilà une de grave. Mais MM. Guillemain, Tholance et Pagès ont peut-être leur façon de comprendre « l'autorité française ».

Il y a aussi et avant tout une question politique. C'est la lutte entre les forces de conservation et l'esprit démocratique.

Le coup de Triêu Phong c'est le coup de la réaction coloniale. Elle vise à travers les paysans de Triêu Phong le Front Populaire, la démocratie. C'est sa riposte publique, officielle, légale à la politique du Gouvernement F. P.

La vie dément ainsi les affirmations de M. Brévié quand il déclara qu'il vient ici pour « administrer et non faire de la politique »

Poursuivre notre journal, organe de la démocratie, pour colportage alors que cette formalité n'a jamais été exigée des feuilles réactionnaires, n'est pas administrer, c'est faire de la politique. C'est servir la réaction.

Poursuivre notre journal pour « atteinte au respect dû à l'autorité française » pendant que les fascistes et pro-facistes insultent impunément par la plume, la parole, les actes ceux-là mêmes qui incarnent cette autorité, ce n'est pas administrer c'est faire de la politique. C'est agir contre la démocratie.

Autrement, pourquoi deux poids, deux mesures ?

L'exploit du tortionnaire Bazin désille encore les yeux aux moins prévenus. Est-ce administrer que d'obliger ses victimes à faire le salut fasciste ?

Non, c'est la lutte entre le fascisme ou ses agences et la démocratie qui se déroule ici comme ailleurs

Tous les partisans du F. P, de la démocratie, tous ceux qui veulent un avenir meilleur, exigent du représentant du Gouvernement F. P. en Indochine le geste qui s'impose : la libération des 15 paysans de Triêu-Phong.

LE CONGRÈS DES JOURNALISTES EN ANNAM

Le congrès des journalistes annamites de l'Annam, réuni le 27 mars 1937 à 20 heures à l'hôtel Dong-Phap, 7 Quai Dong ba Huê.

Considérant que les décrets et arrêtés qui règlementent le régime actuel de la presse en langue française et en langue annamite, en Indochine en général et en Annam en particulier, constituent autant d'atteintes à la liberté d'opinion et de la presse, et autant d'entraves à la pensée libre et indépendante ;

Qu'en application de ces dits decrets et arrêtés, des mesures administratives ont frappé arbitrairement des dizaines de journaux avant et même après l'avènement du Gouvernement de Front populaire : fermeture du Hanoi bao, Dan Quê Phong Hoa, Ngo bao, Phu nu tân van... en particulier des hebdomadaires défendant la politique du Gouvernement de Front populaire Hon tre, Tiêng Vang lang bao, Tiên bô, Tân xa hoi, Tieng tre, Nhành Lua ; interdiction de la vente, de la détention et la mise en circulation du journal le « Travail » en Annam ;

Que les journalistes sont souvent entravés dans l'exercice de leur profession d'une manière arbitraire : expulsion des journalistes Bui The My et Diep Van Ky, arrestation d'un reporter du journal « Le Travail » à Camphamine ;

Que le peuple annamite est en droit d'attendre une réforme dans le sens libéral du gouvernement de Front populaire qui est un Gouvernement partisan des libertés démocratiques, en particulier de la liberté de la presse ;

Proteste à l'Unanimité contre le régime administratif et préventif actuel ;

Emet le voeu que le Gouvernement de Front populaire accorde aux Indochinois (colonies et protectorats) par la promulgation de la loi de 1881 la liberté de la presse en langue française comme en langue annamite.

Suivent 28 signatures

Le congrès des journalistes de l'Annam, réuni le 27 mars 1937, à 20 heures, à l'hôpital Dong Phap, 7 quai Dong ba Huê.

Sur l'intervention d'un délégué des paysans de la province de Quang Tri (Annam) relatant la répression qui s'abat sur les paysans du Phu de Triêu Phong,

Vote à l'Unanimité le texte du télégramme suivant à l'adresse du Gouverneur Général de l'Indochine :

Gougal Hanoi.

« Journalistes Annam réunis Congrès Huê, honneur solliciter votre haute bienveillance intervention urgente condamnation arbitraire Ng. Phu et quatorze paysans Quang Tri motifs lecture brochure Quoc Ngu légale et réunion illicite inexistante.

Congrès Journalistes Annam.

* *

Le congrès des journalistes de l'Annam, réuni le 27 Mars 1937 à 20 heures à l'hôtel Dông-Phap 7 quai Dong ba Hue.

Après avoir entendu le rapport du comité d'organisation sur le régime actuel de la presse en Indochine, en particulier en Annam.

Après un échange de vues entre les assistants.

Vote à l'unanimité le programme d'action suivant en vue de travailler à l'obtention de la liberté de presse :

a) Réalisation d'un front Indochinois de la presse en vue de mener une campagne en faveur de la liberté de la presse ;

b) Envoi des lettres de revendication aux gouvernements locaux, au Gouvernement Général, au Ministre et aux organes de gauche de France;

c) Rédaction, et diffusion d'une brochure en français et en annamite sur la nécessité de la liberté de la presse en Indochine en vue d'intéresser plus efficacement à notre campagne l'opinion locale et l'opinion métropolitaine ;

d) Organisation d'un congrès Indochinois de la presse en vue d'examiner les revendications de la presse indochinoise et les moyens de réalisation d'un syndicat ;

e) En attendant formation d'une Amicale de la presse annamite de l'Annam ;

f) Acheminement vers un Congrès Indochinois pour l'élaboration d'un cahier de vœux, dont les vœux sur la liberté de la presse ;

g) Envoi d'un délégué de la presse Indochinoise en France en vue d'y mener une campagne en faveur de la liberté de la presse pour les colonies et pays de protectorat ;

h) Election d'un comité de 9 membres à Huê dont deux suppléants et de 4 membres correspondants ; ce comité se chargera, en se mettant en liaison étroite avec tous les journalistes et écrivains de l'Union, d'étudier la réalisation du programme d'action ci-dessus.

Suivent 28 signatures

... S. E. Hoàng-T-PHU

(suite de la 1ère page)

d'adieu, de l'organisation des concours artistiques et littéraires, des kermesses, tombolas, œuvres d'assistance sociale, des fêtes et autres manifestations en ce cercle qui aura hélas l'honneur de vous recevoir aujourd'hui pour la dernière fois, *elle — l'A.F.I.M.A. — n'a jamais compté en vain* sur votre appui moral et sur l'aide financière que vous lui avez fait obtenir » *(1) L'ironie décidément est étrangère à l'auteur de tels passages. Et on comprend combien, après cet « appui moral » et cette « aide financière » l'admiration et la reconnaissance qui ont faussé le jugement à notre respectable personnage, sont légitimes et naturels !*

En ce soir où, « hélas », l'A.F.I.M.A. « pour la dernière fois », a eu « l'honneur » de recevoir Mme et M. Tholance, où dans « une atmosphère de franche et cordiale sympathie». S.E Hoàng-trong-Phu, en proie à « des sentiments de vifs regrets » retrace l'amitié « vieille et solide » dont l'ancien Résident supérieur l'a honoré et qui lui a laissé « un souvenir reconnaissant et ému » comme on aurait mieux aimé le voir plus objectif dans ses éloges, comme Son Excellence aurait mieux fait de ne pas croire que dans «la paix» et «le bonheur» de l'Afima se sont réalisés la paix et le bonheur du peuple tonkinois de ne pas déduire du « libéralisme généreux » dont M. Tholance a comblé l'Afima, un libéralisme général, inexistant en faveur de la masse des humbles !

Réponse à un lecteur inconnu

PLUS - VALUE ABSOLUE ET PLUS - VALUE RELATIVE

De nos jours, il est incontestable que le marxisme tend de plus en plus à s'imposer dans le monde, et cela non seulement parce qu'il exprime la volonté de la majorité de l'humanité, mais encore parce qu'il est partout confirmé par les faits.
C'est avec une indicible joie que nous constatons qu'il a si bien gagné notre jeune génération.
Un de nos lecteurs vient de nous demander : quelle différence y-a-t-il entre plus-value absolue et plus-value relative ? Il est de notre devoir de lui répondre. Nous le faisons même dans les colonnes de notre journal et prions nos lecteurs de croire que nous n'avons nullement la prétention de faire ici un exposé adéquat sur la théorie de la plus-value telle qu'elle a été conçue par Marx, mais tout simplement de répondre à un lecteur inconnu sur un point bien précis du marxisme,
N.D.L.R.

Ce qu'est d'abord la plus value.— L'ouvrier est dépourvu de moyens de production. Pour vivre il se voit dans l'obligation de vendre sa force de travail. Celle-ci est devenue une marchandise que le capitaliste achète pour une certaine somme appelée salaire. L'acheteur s'efforce de payer *la marchandise force de travail* à un prix permettant à l'ouvrier d'entretenir son organisme. Pour une journée de travail de 10 heures, il lui paie 0$40 par exemple.

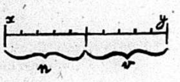
Supposons que l'ouvrier qui gagne ces quarante sous est un tisserand. Il produit 1m d'étoffe en 1h. Après la journée, le rendement de son travail est de 10m, dont le prix de vente s'élève à 0$30 chacun ! Si le coût de la production (salaire de l'ouvrier, prix des matières premières etc.) est de 0$15 le mètre, le *travail nécessaire* a la production de ces 10m d'étoffe n'est que 5h :

$$\frac{0.15 \times 10}{0.30} = 5h$$

Marx appelle *temps de travail nécessaire* (1) ces 5h, au bout desquelles l'ouvrier gagne de quoi récupérer sa force de travail pour la journée.

Or, l'ouvrier travaille 10h par jour, au lieu de 5. La seconde moitié de la journée de travail est donc réservée à produire le bénifice net pour le capitaliste. « *Cet excédent de valeur produit par l'ouvrier en surplus de la valeur de sa force de travail est appelé plus-value* » (Lapidus). Le temps pendant lequel l'ouvrier produit la plus-value s'appelle *temps de travail supplémentaire*.

Représentons la journée de travail par la ligne droite $x\,y$, le temps de travail nécessaire par N et le temps de travail supplémentaire ou la plus-value par v, nous avons la graphique suivante pour l'exemple précédent :



Au cours de la période v, l'ouvrier ne fait que produire la plus-value au seul compte du capitaliste. Cette plus-value est de :
(0,30 × 10) — (0,15 × 10) = 1$50.

Nous voyons par là que la plus-value donne naissance au profit (1$50). Le capitaliste qui empoche le profit ne fait que le voler à l'ouvrier qui l'engendre.

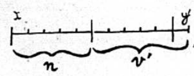
Le taux de l'exploitation de la plus-value s'élève alors à :

$$\frac{v}{n} = \frac{5}{5} = 100\ \%.$$

En quoi la plus-value absolue se distingue t elle de la plus-value relative ? — Tout le rêve du capitaliste est de dévorer le plus possible de plus-value. Il cherche à augmenter le facteur v du graphique précédent.

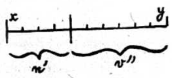
Pour cela, deux moyens lui sont possibles et réalisables :

Premièrement, augmenter la journée de fravail de l'ouvrier, sans augmenter son salaire, la journée de travail se rallonge par exemple d'une heure et devient $x\,y'$ et le facteur v se change en v' :



v' s'appelle plus-value absolue ;

Deuxièmement, diminuer le temps de travail nécessaire à la production; dans ce cas la journée de travail $x\,y$ reste la même, mais si n se raccourcit d'une heure, il devient n' et v se change en v'' :



v'' s'appelle plus-value relative.

Pour obtenir la plus-value absolue, il suffit de forcer l'ouvrier à travailler plus longtemps dans l'usine. Pour avoir la plus-value relative, il faut diminuer le temps de travail nécessaire en abaissant le coût de la production, c'est-à-dire ramener le salaire de l'ouvrier à un niveau plus bas et perfectionner les moyens de production de manière à intensifier la force de travail tout en économisant les matières premières; en un mot, il faut rationaliser la production.

« *J'appelle*, dit Marx dans Le Capital, *plus-value absolue la plus-value produite par la prolongation de la journée de travail; quant à la plus-value qui résulte duraccourcissement du temps de travail nécessaire et de la modification correspondante dans le rapport de grandeur desdeux parties constitutives de la journée de travail, je l'appelle plus-value relative* »

(1) Le temps de travail nécessaire est autrement dénommé par Lénine « journée nécessaire »

La situation des libérés politiques

Sur l'ordre de M. le Résident de France à Haiduong le Tri-Huyên de Chi-Linh s'est rendu, le 27-3 au village de Phao-Son, chez M. Vu-van-Hiên un libéré politique, pour opérer une perquisition.

Quelle en est la cause ? — C'est fort simple. Sans emploi depuis son retour du bagne M. Hiên est allé voir le Résident de sa province pour lui demander la permission d'ouvrir un cours particulier dans son village. Voici quelques bribes de sa requête :

Monsieur le Résident,

.....Depuis que le Front Populaire dont vous faites partie, m'a grâcié, je me trouve dans un grand embarras; ma famille qui s'est ruinée pendant la crise, ne peut plus me nourrir.

C'est pourquoi je me permets de venir vous prier de bien vouloir m'autoriser à ouvrir, dans mon village, une petite école privée pour une quinzaine d'élèves qui commencent à apprendre le Quôc-Ngu et à épeler les mots français. C'est là le seul métier que je puisse exercer pour gagner ma vie... »

Lecture faite, Monsieur le Résident de Haiduong dit à Hiên de lui apporter la copie conforme de son brevet du Certificat d'études élémentaires franco-indigènes. Hiên exécute strictement l'ordre donné. Quelques jours après, il reçut de la part de M. le Résident de Haiduong une lettre lui annonçant que la permission d'ouvrir une école privée ne lui est pas accordée. Au lieu de l'aider à vivre l'Administration lui a refusé les moyens d'existence. Désespéré, Hiên ne donne chez lui des leçons qu'à ses frères, cousins et neveux. Et voilà que le samedi 27-3, il a trouvé sa maison victime d'une fouille minutieuse. On a confisqué ses quelques livres d'enseignement élémentaire, on a dressé procès-verbal contre ses six élèves (c-à-d ses frères, cousins, neveux) contre ses parents, contre lui. Et il doit encore se présenter le mercredi 31-3 devant le tribunal provincial de Haiduong pour subir un interrogatoire.

Qu'adviendra-t-il ?

Nous ne faisons ici que relater le fait Nous nous abstenons de le commenter. Nous en attendons le résultat.

Au Quang-Ngai, on continue de sévir

55 arrestations arbitraires dans l'espace de 10 jours

Décidément on ne veut point se laisser instruire par l'expérience. Après avoir vécu les sanglants événements de 1929-31, fruit d'une politique d'intolérable provocation, on est décidé, encore une fois, à renouveler ses jeux, quitte à essayer les mêmes résultats tragiques. Ou bien, verrait-on dans la répression, un moyen à la fois et un but de toute politique « bonne et utile » ?

Les évènements inimaginables relatés ci-dessous se sont passés au Quang-Ngai.

Le 15 mars, arrestation de Nguyên-Tuyên, du village de Thanh-Lâm, huyên de Duc Phô. Motif: un rapport secret daté du 12 mars et dont l'auteur est l'agent To-Vu, du village d'An Loi mentionne une réunion chez Tuyên, cette réunion d'ailleurs n'est que la déduction de ce fait que 2 personnes sont venues chez l' « accusé » après avoir déposé leurs bicyclettes à la maison du garde communal Hoan. Ces bicyclettes, en réalité, appartiennent non à quelques « moscoutaires », mais au blanchisseur de Duc-Pho et à un nommé Moi, rien moins que suspects. Le garde Hoan le déclare lui-même. Malgré cela, Tuyên est incarcéré à la prison provinciale et soumis à la question ! Six autres habitants arrêtés le même jour pour des motifs imaginaires n'ont été libérés qu'après un sérieux passage à tabac.

Le 12 Mars, au village de Chu Mo, phu de Binh-Son, 26 arrestations, motif : lecture du journal légal de Front Populaire « Nhanh Lua ». Sept autres arrestations le 22, pour le même crime et en plus celui de réunion non autorisée, accusation classique, genre réquisitoire du tri-phu de Triêu-Phong contre des lecteurs du livre « Pour être Socialiste ». Ces dernières victimes sont détenues au poste militaire de Cau chay.

Le 16 mars, Tran-Khuy, Le-kinh-Suong, Le-Cu, Le-Do, Le-Chuoc, Le-Dien, Le-Duong, Bui-Dinh, Le-Binh Bui-Thuan, originaires de Mo-Duc, ont été arrêtés. Détenus au chef-lieu du huyên, ils ont été soumis quotidiennement à la question. Le 23, interrogatoire par un envoyé de la Sûreté. On devine trop bien ce qui se passa, au cours de cette détention arbitraire, car certains ont vomi du sang. Tran-Khuy est encore à l'hôpital. Ces pauvres paysans, pour la plupart des libérés politiques ont été accusés pour s'être rendus à la réception de M Godart, sans autorisation (malgré la surveillance administrative), ils ont dû essuyer maintes bastonnades pour n'avoir pu fournir de réponse satisfaisante à des questions saugrenues dont voici des spécimens,.

Il y a beaucoup de forgerons qui s'en sont allés dans la région montagneuse de Bo-to. Est-ce pour forger des armes ? (! ! !)

Le jour de la réception de M. Godart n'est-il pas vrai que les manifestants s'étaient munis de bâton, de pieux et que par la suite, ils les ont déposés derrière le Nui-Rum ?

La population vit dans les transes ! Etant donné l'instinct de la foule, comment voudrait-on qu'elle ne soit exaspérée par ces manigances tyranniques, dignes de l'inquisition. Il semble bien que tout ce à quoi on vise, c'est de provoquer des réactions populaires qui justifieront une systématique et sanglante répression. Qu'on sache que la provocation qui est la véritable agitation se retournera contre ceux qui la déclenchent !

Les tortures au pénitencier de Banméthuôt

Au pénitencier de Banméthout, gémissent encore 233 détenus. Le 20 Janvier février, Tran-Duc était en train de lire quand un soldat de la garde indigène, le voyant, le giffla, Duc protesta. Le soldat signala le fait au chef du pénitencier, un sous lieutenant, qui sans prendre la peine de demander la nature de la faute fonça sur le détenu et le frappa à coups de crosse de révolver sur la figure. Le lendemain, Duc, malade ne peut pas travailler. Le gardien-chef, après l'avoir brutalement frappé, le prit à bras-le-corps et le renversa du bas-flanc sur la terre, en lui disant : « L'administration me paie pour le tuer » Duc poussa des cris. Tous les autres détenus l'imitèrent en signe de protestation. Les soldats de la garde-indigène furent mobilisés et une répression sanglante s'ensuivit. Chaque détenu était retenu à la tête et aux pieds par deux soldats, pendant que les deux autres le rouèdent de coups. Après le passage à tabac, tous les détenus étaient mis a la « barre ». Pour protester contre cette brutalité cynique, ils firent la grève de la faim pendant 4 jours. A la fin de la grève (dont la haine n'est pas encore assouvie), le gardien chef renversa à terre toutes les 7 touques à pétrole remplies de soupe que les cuisiniers avaient apportées aux détenus.

∴

La nuit du 28 février, un soldat vint vérifier les cadenas des barres qui retenaient les pieds des détenus. Il vit Tao, un détenu politique en train de causer avec ses camarades. Il le giffla et signala le cas au gardien-chef. Celui-ci fit venir Tao à son bureau, et là, il a si bien rempli son rôle de bourreau que Tao eut la tête fracassée et le corps tout meurtri. Ne se sentant pas encore satisfaite, la brute prit une tenaille, et arracha les cheveux et les dents à sa victime. Comme Tao s'efforça de fermer sa bouche, le gardien le frappa aux lèvres. Après la torture, Tao a été mis en cellule pour un mois avec un jeûne forcé de 4 jours, Tao est actuellement dans un état grave.

∴

Le 5 mars, le gardien a trouvé au cours d'une fouille un petit canif. Comme les murs de la prison sont en torchis, et présentent certaines parties fendillées sous l'action de l'humidité, le gardien accusa les 36 détenus de s'être servis du canif pour démolir les murs en vue d'une évasion. Il fit au Résident Supérieur un rapport sur lequel il demanda une augmentation de peine et le transfert des détenus à Poulo-Condore.

Le sabotage des mesures d'amnistie et de grâce

Une mesure émanant d'en haut lieu est venue récemment renforcer, pour les libérés politiques de Thai-Binh, la mesure de surveillance administrative à laquelle la plupart d'entre eux vivent assujettis à leur sortie de la prison. Désormais, ces derniers, pour toute absence, de longue ou de courte durée, en vue d'un « voyage dans les autres provinces ou dans le village voisin, doit se munir préalablement de l'autorisation résidentielle. Or en vertu de la voie hiérarchique qui, en l'occurence doit être observée strictement, de la demande d'autorisation doit être remise au lytruong qui se charge de la transmettre au trihuyên ou triphu qui se charge de la transmettre au résident. Cela vous prend, supposée la célérité des autorités administratives, au moins une semaine. Ce qui fait que, même si vous avez besoin de vous hospitaliser au chef-lieu pour une maladie grave, même si vous avez un parent agonisant à quelques kilomètres de chez vous, pour vous rendre au village voisin ou à l'hôpital, il vous faut attendre 7 jours !

Encore si la filière administrative ne connaissait pas de retards ! Encore si, avec des motifs plausibles vous étiez sûr d'obtenir, avec 7 jours de délai, votre autorisation. Mais non ! Ngô-duy-Phon, du village de Dông-Cao, huyên de Tiên-Hai, a demandé par trois fois l'autorisation de se déplacer ; 3 fois il a essuyé des refus ; finalement, comme ses affaires exigent qu'il quitte son village, il le fait et est jeté en prison. Ngô huu Ruoi, Ngô Nguyên, du même village, parce qu'ils ne sont pas en bons termes avec le lytruong, n'ont jamais réussi à lui faire accepter leur demande d'autorisation ; ils ont été au huyên présenter la requête au tri-huyên qui lui non plus ne l'accepta pas ; ils l'envoyèrent par lettre recommandée au résident qui ne répondit pas. Alors, si talonnés par la faim, appelés par leur profession, loin de leur village, ils se voient contraints de quitter leur localité d'origine, ils seront, pour infraction à la surveillance administrative, mis en état d'arrestation et condamnés de nouveau !

Ainsi, les autorités locales, par la manière tracassière dont elles appliquent les mesures de surveillance, incitent, obligent les libérés à les enfreindre. Un moyen commode, pour se débarrasser d'eux ! Un moyen aussi de liquider les incomplètes amnisties et mesures de grâce qu'à son avènement a décrété le Gouvernement de Front Populaire de France. Dans leur situation actuelle, beaucoup de libérés ne le sont que nominalement, ils sont en réalité transférés d'un bagne à un autre. Et aujourd'hui comme auparavant, une misère noire les poursuit et les harcèle.

CONTRE LE FASCISME

TRISTE BILAN DE 4 ANNEES DE NATIONAL - SOCIALISME

par Hans Bertrand

Les industriels appelaient à grands cris le sauveur qui leur passerait les commandes d'Etat, maintiendrait les ouvriers d'une poigne de fer et présenterait à coups de poing sur la table les exigences de l'impérialisme allemand renaissant au reste du monde.

Les agrariens appelaient celui qui les sauverait du scandale de l'« Osthilfe » (sommes fournies par l'Etat pour l'aide aux paysans de Prusse orientale, accaparées et dilapidées par les hobereaux.— N. D.L.R.)

Les banquiers appelaient le sauveur qui ferait dégeler les crédits congelés.

Et le sauveur lui-même appelait le salut : son parti venait de perdre deux millions de voix et dans ses propres rangs. Gregor Strasser avait fait sa révolution de palais.

Telle était la situation lorsque les classes dominantes d'Allemagne s'unirent à Adolphe Hitler pour inaugurer, le 30 Janvier 1933, une période d'histoire allemande qui, en l'espace de 4 ans, fit de l'Allemagne une maison de fous bondée d'armes et de munitions et amena le monde au bord de la guerre.

Aujourd'hui, le visage de la société allemande est radicalement différent de celui qu'on lui voyait il y a 4 ans. Le fier édifice des organisations syndicales, politiques et culturelles de la classe ouvrière allemande, autrefois à l'avant-garde du prolétariat international, est en ruines. L'ancienne diversité de la vie, de l'esprit et des arts a été remplacée par le monotone dressage national-socialiste. Streicher occupe la scène à la place de Thomas Mann. Parler librement c'est commettre le crime de haute trahison punissable de mort.

Des milliers d'adversaires du régime ont été assassinés, des centaines de milliers jetés en prison.

Autrefois, il y a quatre ans, il y avait les cent mille hommes de la Reichwehr. Aujourd'hui, 2 millions d'Allemands sont sous les armes ! Autrefois, éducation bourgeoise normale de la jeunesse ; aujourd'hui, dès la classe élémentaire, les écoliers portent un invisible fusil sur l'épaule et on leur serine inlassablement les principes hitlériens : Il faut détruire la France, conquérir la Russie, et cette mission leur revient de droit, à eux, jeunes « aryens ».

Il y a quatre ans, le point maximum de la crise économique venait d'être dépassé et l'Allemagne travailleuse ne vivait pas bien. Aujourd'hui, à l'apogée de la conjoncture créée par l'industrie de l'armement on vit plus mal qu'alors.

Il a fallu quatre ans de régime hitlérien pour que la carte de graisse fit son entrée dans les ménages allemands.

Il a fallu quatre ans de régime hitlérien pour que des milliards fussent en circulation en chèques sans couverture.

Il a fallu quatre ans de régime hitlérien pour faire du budjet d'Etat un secret que ne connaissent même pas tous les ministres.

Les maitres du Troisième Reich ne cessent de provoquer en vantant la force de l'Allemagne. Mais pour obtenir celle-ci, il a fallu affaiblir affreusement le peuple. Celui qui est vainqueur après ces quatre années, ce n'est pas l'Allemagne, mais sa plortocratie. Depuis 1933, les bénéfices des sociétés par actions ont été sextuplés.

Il existe toujours 1,25 million de chômeurs officiellement reconnus, contre 2 millions de chômeurs « invisibles», 1,5 millions environ ayant été absorbés par l'armée. Quoiqu'il en soit, on peut estimer qu'il y en a 4 millions qui se trouvent occupés par l'édification de l'extension de l'industrie de guerre.

Or, chose grotesque, aujourd'hui un nombre d'ouvriers plus fort d'un tiers, travaille pour le même salaire global que le nombre bien plus réduit d'ouvriers occupés avant le nouveau régime. En 1932, le chiffre total des traitements et salaires s'élevait exactement à 26 milliards. En 1936, on l'estimait à 33 milliards. De la différence de 7 milliards, il faut retrancher 3,3 milliards de mark économisés par l'Etat en fait d'allocation de chômage. Ensuite, il faut ôter 1 milliard de charges supplémentaires imposées à la classe ouvrière par l'augmentation des impôts sur les salaires et des cotisations pour les assurances sociales et de chômage. Restent 2,7 milliards de mark. Ils sont plus que compensés par l'élévation du coût de la vie qui, depuis 4 ans, a monté de 30 à 50 % et plus encore. En définitive, si Hitler a supprimé le chômage, c'est aux frais des ouvriers eux-mêmes ! Voyons maintenant la paysannerie. Son [illegible] que l'endette[illegible] moyenne paysannerie a [illegible] de 3 %. sous le premier plan de quatre ans. Durant la première moitié de l'année dernière, plus de 1000 entreprises agricoles comprenant 12.000 hectares ont passé par la vente forcée. En même temps, la procédure de vente forcée était entamée contre 2000 autres entreprises agricoles, comprenant 20.000 hectares Par conséquent, chaque jour dix-sept fermes de petits et moyens paysans sont la proie de l'huissier. Cela ne ressemble pas très fort à de l'assainissement.

Tout cela pourtant n'est qu'un commencement. Le deuxième plan quadriennal, proclamé par Hitler et mis en exécution par Gœring, promet pis encore. Il ne connaîtra qu'un seul but : préparer le pays pour la guerre d'agression !

D'ailleurs la fabrication, prévue par le plan, des produits de remplacement, coûtera le triple ou le quadruple des prix du marché mondial. Donc, rentabilité nulle du point de vue de l'économie nationale ; au contraire économie catastrophique. Mais les considérations économiques ne jouent guère là où la guerre forme l'unique centre des préoccupations.

Nous voici arrivés aux projets de guerre de Hitler. Il est vrai que les quatre années qui viennent de s'écouler ont vu se réaliser une série de succès partiels de la politique de guerre fasciste. Mais il n'est pas moins vrai que ces colosses reposent sur le pieds d'argile. Quatre ans de dictature fasciste hitlérienne ont dangereusement isolé l'Allemagne et menaçent de la jeter à l'abime.

Peu à peu, les revenus constamment en masse, les impôts de plus en plus lourds (3 milliards soit 50 %. de plus qu'il y a 4 ans) d'une part, l'hypertrophie du réarmement et des excès de menaces d'agression, d'autre part, enfin le travail d'information incessante de l'opposition antifasciste font que les larges masses populaires se rendent compte que « l'honneur et la sécurité du pays » dont le gouvernement hitlérien ne cesse de parler, ne lui importent guère. C'est bien pourquoi, au cours de ces 4 années, un nombre si important de partisans de la Croix Gammée, s'est détaché de Hitler, et pourquoi l'opposition idéologique continue de progresser, bien qu'en raison de l'épouvantable régime de terreur les actes de résistance ne la traduisent pas encore complètement.

Il y a six mois une conférence confidentielle eut lieu entre les juges, avocats fascistes et la direction de la Gestapo. Le docteur Best, qui [illegible] Himmler et Heidrich, est tout-puissant à la Gestapo, déclare ce qui suit.

« Tous les 4 mois nous mettons à jour les organisations communistes souterraines. Mais chaque fois ceux qu'on arrête sont immédiatement remplacés par d'autres, hommes ou femmes qui continuent le travail. Il y a parmi eux les meilleurs types allemands, mais il faut les exterminer en raison de leurs idées destructives.

Il est vrai que la Gehaime Staaspolizei Gestapo ne pourra jamais [illegible] *communistes.*

Non, impossible de les exterminer, nous avons sous les yeux le compte-rendu de l'une des dernières conférences d'administrateurs du front du travail de Haute-Silésie. Sans provoquer la moindre objection, un des chefs du mouvement y déclare. « 15 %. de la population de Haute-Silésie sont du côté du national-socialisme, mais 85 %. restent à gagner ! »

Tel est le résultat de 4 ans d'hitlérisme ! C'est une situation qui offre [illegible] à l'opposition. S'il est vrai que Hitler tire une bonne partie de la puissance, de la dispersion, alors il est temps de tirer la leçon des 4 années qui viennent de s'écouler et qui ont vu sacrifier tant de victimes provenant de toutes les fractions de l'opposition.

En voici la formule :

Formation du front populaire allemand ! lui seul sera capable de transformer le 3e Reich de guerre en une Allemagne de paix et de liberté !

Aperçu sur le socialisme scientifique

par Gabriel Deville

(*Suite*)

Bête de luxe ou bête de somme, voilà ce qu'est presque exclusivement aujourd'hui la femme. Entretenue par l'homme lorsqu'elle ne travaille pas, elle est encore obligée d'être entretenue par lui lorsqu'elle se tue à travailler.

A quantité et à qualité égales, le travail de la femme est moins rétribué que celui de l'homme. Donc, qu'elle soit ou non sous la dépendance patronale, elle n'échappe pas à la dépendance masculine et est, de toutes façons, contrainte à chercher dans son sexe, transformé d'une manière plus ou moins apparente en marchandise, le supplément à des ressources insuffisantes.

Si elle a été longtemps placée par sa nature même dans une situation inférieure, à cette heure existent les conditions qui lui ouvrent les divers genres d'activité Le développement de l'industrie mécanique élargit la sphère étroite dans laquelle la femme était confinée. Il l'a débarrassée des anciennes fonctions ménagères et, en supprimant l'effort musculaire, l'a rendue apte aux emplois industriels. Aussi, déjà arrachée au foyer domestique et jetée dans la fabrique, devenue l'égale de l'homme devant la production, il ne lui reste plus qu'à s'émanciper en tant qu'ouvrière, pour être socialement son égale en tous ordres, pour être maîtresse d'elle-même.

Son infériorité légale n'étant que le reflet de l'asservissement économique particulier dont elle est victime, son égalité civile et civique ne saurait être efficacement poursuivie en dehors de ce qui peut amener l'émancipation économique, à laquelle, pour elle comme pour l'homme, est subordonnée la disparition de toutes les servitudes.

Parce que le socialisme parle d'égalité, sans prendre la peine d'examiner ce qu'il entend par là, on l'accuse de rêver un nivellement aussi chimérique qu'universel, d'aboutir à une médiocrité uniforme.

Il résulte de ce qui précède que le socialisme demande l'égalité devant les moyens de développement et d'action, c'est-à-dire du point de départ. Or cette égalité n'entraine, en aucun cas ni l'égalité d'allure, ni l'égalité au point d'arrivée. En assurant à tous les organismes humains part égale devant les possibilités d'éducation et d'exercice, loin de réaliser l'uniformité, le socialisme fera germer et accentuera les inégalités naturelles, musculaires ou cérébrales. Ce sont là des différences que, quand même ce serait possible, le socialisme scientifique se garderait bien d'effacer, sachant que cette hétérogénéité est une des conditions essentielles du perfectionnement de l'espèce.

Tant que l'égalité sociale devant les moyens de développement et d'action, déduite des tendances intimes de la production moderne, ne sera pas établie, proclamer le droit de l'homme à être libre équivaudra à accorder libéralement à un paralytique la permission de marcher. Avec cette égalité seule, la liberté autrement dit le jeu de tous les organismes humains suivant leur volonté consciente deviendra une réalité.

Le socialisme veut la liberté entière de l'homme, mais ici il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque. Il n'est pas de mot plus élastique que le mot liberté, c'est un pavillon qui couvre toute espèce de marchandises.

Sous prétexte de liberté des cultes, les champions du plus radical des libéralismes toléreraient en tout état de choses les pratiques religieuses, c'est-à-dire le danger avéré du viol intellectuel des enfants, risquant d'être mis par leur cerveau déformé dans l'impuissance morale d'exercer sciemment leur faculté de vouloir.

D'autres défendent une liberté du père de famille, qui n'est souvent qu'un attentat légitime contre l'enfant empêché de devenir normalement ce que sa nature comporte.

Au nom de la liberté du travail on consacre la liberté pour le capitaliste d'exploiter à sa guise le travailleur et pour le travailleur l'obligation de se soumettre.

Ces libertés prodigalement accordées à quelques-uns, sont aussi fondées que le serait la liberté pour l'aiguilleur de manœuvrer les aiguilles et d'opérer les changements de voie au gré de ses caprices.

La liberté est pour chacun, non le droit, qui ne signifie rien mais le pouvoir moral et matériel de satisfaire ses besoins naturels ou acquis. Dérivant de l'égalité devant les moyens de développement et d'application des facultés organiques, en d'autres termes de l'universalisation de l'instruction et de la socialisation des forces productives, elle implique l'action commune, la solidarité.

Isolé, l'homme ne connaitrait d'autres limites à son action que celles de sa force ; son action se trouverait du coup singulièrement restreinte. C'est pourquoi, sous l'empire de l'intérêt personnel, l'action commune se substitue de plus en plus à l'action strictement individuelle. L'homme est pour l'homme un auxiliaire nécessaire ; la communauté d'action, visant par des fonctions différentes, mais respectivement indispensables, à la réalisation d'un but commun, le bien-être, doit évidemment se compléter par la communauté d'avantages.

La solidarité qui a été successivement familiale, communale, nationale tend à devenir internationale. La faculté dès lors, pour l'homme, d'agir seul, d'être absolument indépendant de l'action des autres, en un mot l'autonomie si obstinément glorifiée, si elle n'était rendue irréalisable par l'évolution économique qui domine toutes les relations humaines, serait un retour en arrière, une diminution de puissance, c'est-à-dire de liberté, pour l'individu, au lieu d'en être un accroissement.

La liberté étant d'autant plus grande qu'elle est moins subordonnée dans son exercice à des circonstances étrangères à la volonté, et les obstacles contre lesquels se heurte la volonté étant d'autant plus faciles à vaincre que les forces qui les combattent sont moins éparpillées, la centralisation, grâce à laquelle on peut atteindre au maximum des résultats avec le minimum d'efforts, s'impose comme garantie d'expansion pour la liberté individuelle.

D'ailleurs, c'est seulement hors de l'atelier que l'activité corporelle et intellectuelle pourra revêtir le caractère de liberté qui en fait le charme. Une organisation mécanique, en effet, ne permet pas l'essor spontané des facultés humaines ; l'homme n'est là qu'un rouage du machinisme, réduit à s'adapter aux mouvements automatiques de l'ensemble. Plus la machine sera perfectionnée et universalisée, moins l'homme aura de travail à accomplir, mais moins aussi, pris en masse le travail sera le libre jeu de l'initiative humaine et plus il sera ennuyeux pour un plus grand nombre de travailleurs. Avec la courte durée du travail, la diversité saine dans l'ennui inévitable, voilà ce qui sera aisément réalisable.

Il y aura, peut-on objecter, obligation de travail.

La liberté sera en matière de travail tout ce que'lle peut être en n'importe quelle autre matière : le jeu de l'activité humaine, non entravé socialement, et seulement limité par les fatalités organiques ou extérieures. En supposant qu'il soit permis demain d'aller tout nu, les gens, avec la température de nos hivers, continueraient à se vêtir, non par contrainte du fait d'autrui, mais par nécessité provenant de leur organisme. Est libre l'homme dont la volonté n'est déterminée que par des mobiles pris en lui-même, qui peut à sa guise s'accommoder aux conditions nécessaires de sa vie : sera donc libre l'homme dont la volonté de travailler ne proviendra, comme sa volonté de manger, que de ses besoins personnels à satisfaire, ne travaillant qu'à ce qui lui conviendra, sachant qu'il ne travaille que pour lui, ayant conscience de travailler de son seul gré.

Ce ne sera probablement pas par plaisir qu'on travaillera, étant donnée la manière d'être, cependant aussi améliorée que possible, du travail ; on aura pour guide unique l'intérêt, l'intérêt qui est le point de départ réel de tous les actes de l'homme, qui régit tous les rapports de l'individu avec le milieu ambiant.

C'est également en excitant l'intérêt, qu'on assurera l'exécution des travaux tout particulièrement dangereux ou répugnants grâce à une majoration du prix de l'heure de travail ordinaire On établira que quatre heures par exemple, consacrées à une de ces spécialités ingrates équivaudront à six ou sept heures de travail simple. Il n'y aura pas là du reste de détermination arbitraire ; la différence, pour un même gain, entre le temps employé à des travaux ordinaires et celui employé à des travaux pénibles, variera d'après l'offre et la demande de ces derniers travaux. On n'aura pas à condamner une catégorie de travailleurs à les exécuter. Il n'existera pour personne en cette matière, ni obligation directe émanant d'une législation spéciale, ni obligation indirecte conséquence de l'impossibilité de trouver à vivre en faisant autre chose. Ceux qui accompliront ces besognes seraient absolument libres de se livrer à d'autres travaux. On ne spéculera donc point comme aujourd'hui sur leur misère mais sur ce désir très réel chez beaucoup, soit d'un gain plus fort pour un même temps de travail, soit d'un loisir plus grand pour un même gain. Mentionnons que l'esprit de dévouement qui existe chez l'homme comme chez le chien par exemple, pourra ainsi s'exercer et s'exercera d'autant plus que l'entrainement, l'émulation, comprimés aujourd'hui chez ceux qui savent qu'ils travaillent pour d'autres, prendront enfin leur essor.

Dans ces conditions, l'homme ne travaillant plus pour obéir à une contrainte étrangère à son organisme, le travail, selon l'ingénieuse expression d'un des plus érudits penseurs socialistes, Paul Lafargue, ne sera pour tous que le « condiment des plaisirs de la paresse». Reprenant son individualité annihilée par la besogne mécanique que les progrès de la technologie tendront à abréger et à alléger, l'homme pourra, son travail terminé, goûter, au gré de ses désirs, les jouissances physiques résultant du complet exercice de ses organes, et les jouissances intellectuelles que procure la culture de la science et de l'art. Le plaisir, but de tout organisme vivant, se réalisera alors pour chacun conformément à sa nature.

Mais cette liberté est subordonnée à la socialisation des moyens de production ; la collectivité n'en jouira que lorsqu'elle aura les moyens économiques d'en jouir. Or les détenteurs, privilégiés de ces moyens, condition *sine qua non* de la liberté, les abandonneront ils, dès l'instant qu'ils seront libres eux aussi, libres de ne pas les abandonner ?

(*A suivre*)

Imp. spéciale « Le Travail »

Tirage 4.000 ex. le 17/4/37

L'Administrateur - Gérant Trịnh văn-Phú

LE TRAVAIL

HANOI

INDOCHINE

16 SEPTEMBRE 1936 - 16 AVRIL 1937

LE TRAVAIL

HANOI

INDOCHINE

16 SEPTEMBRE 1936 - 16 AVRIL 1937

FIN

END